TUFTS COLLEGE LIBRARY

Purchased

Bound Nov. 1913

66997

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME XVI. — 1er JUILLET 1913.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME SEIZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1913

66997

LA GUERRE DE 1870[1]

LA RECULADE SUR LES LIGNES D'AMANVILLERS

I

Vers huit heures trente du soir, Bazaine se dirige vers le quartier général à Gravelotte. Sur la route, il rencontre de nombreux soldats d'infanterie appartenant à divers régimens qui suivaient la direction opposée à celle de l'ennemi et cherchaient où se reposer sans danger. Cette multitude devenait plus dense à mesure qu'on approchait de Gravelotte et le maréchal ne pouvait avancer qu'en se faisant ouvrir un passage par les cavaliers de son escorte. Il n'avait, disait-il, jamais rien vu de pareil, et ce spectacle lui arrachait des exclamations réitérées. Cependant, avec son calme habituel, il conseilla à ces malheureux de rejoindre leurs régimens. En route il rencontre Canrobert : « Où est votre corps ? demande-t-il. — Par-ci par-là, » répond Canrobert. En effet, à part la division Tixier, qui continue à occuper le bois de Saint-Marcel, le corps était disloqué sur tout le centre et la gauche de notre ligne.

Arrivé au quartier général, Bazaine prend connaissance des dépêches qui l'attendent. Parmi elles s'en trouvait une de Mac Mahon : « Je serai demain à Bar-sur-Aube avec toute la cavalerie. J'attends vos ordres à Bar-sur-Aube. » Une autre, du commandant de Verdun, annonçait qu'il n'avait que quatre jours de vivres pour toute l'armée. Ces dépêches lues, le ma-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin 1913.

réchal réfléchit et dicta l'ordre suivant : « L'armée continuera son mouvement sur Verdun, mais seulement après le retour des reconnaissances envoyées au petit jour. » Et il comptait aller de sa personne opérer cette reconnaissance.

Si l'armée avait été organisée selon les règles du simple bon sens, le commandant de l'artillerie et l'intendant général, tenus au courant heure par heure, pour ainsi dire, de ce qui se passait dans leur service, seraient venus au rapport au quartier général, à la fin de la bataille, sans même que Bazaine eût à les appeler, et ils l'auraient mis au courant de l'existant en munitions et en vivres. Ils n'auraient pas pu, ne les ayant pas encore reçus, fournir des renseignemens sur le chiffre des munitions et des vivres consommés dans la journée, mais ils auraient été en mesure d'indiquer les disponibilités qu'ils avaient sous la main, plus que suffisantes à parer aux consommations prochaines, quelles qu'elles pussent être.

Dans l'incertitude, Bazaine envoie un de ses aides de camp prier le général Soleille de prescrire que les voitures, qui avaient emporté les blessés à Metz, soient aussitôt rechargées de munitions. L'intendant Préval étant venu se justifier de certains reproches que le maréchal lui avait adressés le matin, Bazaine lui demande : « Savez-vous l'existant à Gravelotte ? » Il l'ignore. Mais il offre de se rendre à Metz et d'en ramener les convois qui y attendent. Le maréchal y consent, et Préval, accompagné de deux sous-intendans, se met en route, vers neuf heures le même soir, vers Metz. Peu après, le général Desveaux, de la Garde, apporte au maréchal le renseignement très inquiétant que des forces considérables arrivaient sur le plateau de Mars-la-Tour par la route de Novéant. Et Le Bœuf, de son côté, en félicitant Bazaine de sa victoire, lui écrit que « des masses prussiennes prennent des dispositions de bivouac en arrière du champ de bataille qu'elles occupaient. »

Enfin un messager du général Soleille, son chef d'état-major, le colonel Vasse-Saint-Ouen, survient. Le général, qui, d'habitude, marchait en voiture, étant monté à cheval, était tombé et, meurtri, gardait le lit. Vasse-Saint-Ouen s'assied à côté du maréchal. Avec une allure confidentielle, en regardant s'il n'y avait pas d'oreille indiscrète, il lui tient ce langage : « Je viens de la part de mon chef, le général Soleille, vous avertir qu'à son estimation, et d'après les renseignemens qu'il a déjà recueillis, la

consommation des munitions a été considérable. Avec la grande habitude qu'il possède de ces choses, il croit pouvoir vous affirmer que les munitions feraient défaut s'il devait se livrer demain une autre bataille aussi importante que celle de la journée. »

Quels moyens en ce moment de vérifier l'information envoyée par Soleille ? On ne pouvait demander au maréchal d'ouvrir les coffres et de constater s'ils étaient pleins ou vides. Interrogerait-il ses commandans de corps ? Mais à cette heure, où les trouver ? Comment les réunir, et délibérer ? Se serait-il adressé aux chefs d'artillerie, il n'aurait pu en rien obtenir, puisque Soleille, qui les avait interrogés le même jour à dix heures du soir, ne reçut leurs réponses que le lendemain dans la journée. Bazaine s'en référa à l'affirmation de Soleille ; il y était d'autant plus enclin que, depuis le commencement de la campagne, il était lui-même très pessimiste et partageait l'opinion, si inconsidérément et si constamment vociférée, qu'on manquait de tout. Fût-il Napoléon, qui pourrait commander une armée s'il devait contrôler lui-même, au milieu de ses manœuvres, les renseignemens fournis par les chefs de service responsables ?

Bazaine avait écouté la communication de Vasse-Saint-Ouen. « Répétez, dit-il, ce que vous m'avez dit. Où sont vos munitions ? — Monsieur le maréchal, il faudrait en prendre à l'arsenal de Metz. — Eh bien ! j'ai déjà dit qu'on ramène des cartouches avec les voitures vides de blessés. — Et combien de temps faut-il pour cette opération ? — Si l'on ne perd pas un instant, nous pourrons avoir les coffres dans la matinée de demain ; pour les voitures auxiliaires, ce sera plus long. »

Une note, écrite au crayon par Bourbaki, sur l'ordre que lui avait envoyé Bazaine de continuer le lendemain sur Verdun, vient confirmer, à point nommé, les renseignemens du colonel Vasse-Saint-Ouen. Il y était dit : « Nous n'avons plus de cartouches. — Nous n'en finissons pas d'enlever nos blessés, faute de cacolets ; Vionville est occupé. — Il faudrait que le maréchal Le Bœuf et le général Ladmirault fussent chargés d'attaquer de flanc ; nous pourrions, nous, conserver le front. — Les Prussiens ont reçu du renfort. » Enfin les officiers envoyés vers les isolés dont Bazaine avait traversé la débandade, viennent raconter qu'ils n'ont pas réussi à leur persuader de regagner leurs corps ;

que leurs injonctions n'avaient obtenu que des propos insultans et que ces hommes ensuite s'étaient couchés sur les routes et dans les rues du village.

Ainsi depuis l'ordre donné, à sa rentrée au quartier général, de reprendre le lendemain la course sur Verdun, des nuages noirs s'amoncelaient dans l'esprit de Bazaine : la menace de l'accroissement des forces prussiennes qu'il jugeait déjà très considérables, le cri d'alarme de Soleille sur la pénurie des munitions, l'ignorance de l'intendant Préval sur les vivres dont il pouvait disposer, les signes d'une désorganisation momentanée des corps d'armée engagés dans la journée. Il s'en émeut et se rappelle la recommandation de Napoléon III d'éviter tout combat, et de ne pas compromettre son armée. Il retire, aussi rapidement qu'il l'avait donné, l'ordre de recommencer la marche sur Verdun, et il dit à Vasse-Saint-Ouen : « Nous irons nous placer dans des positions inexpugnables ; pour peu qu'on s'accroche au terrain, l'ennemi ne pourra pas nous forcer. »

Priant le colonel Vasse-Saint-Ouen de rester, il lui demanda de répéter devant le chef d'état-major, qu'il envoya chercher, les inquiétudes de Soleille et la résolution qu'elles lui inspiraient. Jarras écouta sans mot dire, et le maréchal, ayant terminé, se retourna vers tous ceux qui étaient là, et leur dit : « Y a-t-il quelqu'un de vous qui pense qu'il y a mieux à faire ? Qu'il parle librement. » Personne ne souffla mot, et Bazaine dicta l'ordre suivant : « Ainsi que nous en sommes convenus, vous avez dû, à dix heures, reprendre vos anciens campemens en les resserrant. La grande consommation qui a été faite dans la journée d'aujourd'hui des munitions d'artillerie et d'infanterie, ainsi que le manque de vivres pour plusieurs jours, ne nous permettent pas de continuer la marche qui avait été tracée. Nous allons donc nous porter sur le plateau de Plappeville. Le 2e corps occupera la position comprise entre le Point-du-Jour et Rozérieulles. Le 3e corps se placera à droite, à la hauteur du Châtel-Saint-Germain, qu'il laissera en arrière ; le 4e sur la droite du 3e, vers Montigny-la-Grange et Amanvillers ; la Garde à Lessy et à Plappeville, où sera le grand quartier général. Le 6e corps sera à Vernéville et la division de Forton s'établira avec le 2e corps. Le mouvement devra commencer le 17 à quatre heures du matin, et sera couvert par la division Metman, qui tiendra la position de Gravelotte et ira ensuite rallier son corps,

en passant par l'auberge de Saint-Hubert et prenant à la cote 338, sur l'ancienne voie romaine, le chemin de grande communication, qui, passant en avant de Châtel-Saint-Germain et la ferme de Moscou à gauche, conduit à Montigny-la-Grange. Le général de Forton marchera avec le 2e corps. Dans le cas où l'ennemi entreprendrait une attaque sur une des directions à parcourir, le mieux serait d'indiquer comme point de ralliement le plateau qui est au-dessus de Rozérieulles entre Saint-Hubert et le Point-du-Jour. De là on pourra se porter sur les campemens indiqués plus haut. — *P.-S.* — Dans le cas où les troupes qui sont en position depuis la bataille y seraient encore, vous les rappelleriez dès à présent, si la sécurité de vos campemens ne s'y oppose pas. » Le maréchal n'entre pas dans les détails; ce n'est pas son office, c'est celui des chefs de corps et du chef d'état-major général. En effet, Jarras désigne des chefs de section et des officiers qui se rendront auprès des chefs de corps d'armée et les aideront à mettre en exécution et au besoin à rectifier les dispositions dictées à la hâte par Bazaine.

Ces ordres donnés, il écrit à l'Empereur la lettre suivante résumant la situation telle qu'on la lui a exposée : « Sire, ce matin, l'ennemi a attaqué la tête de nos campemens à Rezonville. Le combat a duré depuis ce moment jusqu'à huit heures du soir. — Cette bataille a été acharnée. — La difficulté gît principalement dans la diminution de nos parcs de réserves et nous aurions peine à supporter une journée comme celle d'aujourd'hui avec ce qui nous reste dans nos caissons. D'un autre côté, les vivres sont aussi rares, et je suis obligé de me porter sur la ligne de Vigneulles-Lessy pour me ravitailler. Il est probable, selon les nouvelles que j'aurai de la concentration de l'armée des princes, que je me verrai obligé de prendre la route de Verdun par le Nord. J'espère que Votre Majesté aura fait sans accident la route jusqu'à Étain, et qu'elle pourra également gagner Verdun. J'aurai l'honneur de la maintenir, autant que possible, au courant de mes mouvemens. »

II

On est surpris de la précipitation avec laquelle Bazaine prit cette résolution qui devait porter une atteinte cruelle au moral de l'armée. Il ne vit pas qu'il devait, en ses incertitudes, main-

tenir ses troupes sur ses positions du matin, leur laisser prendre un repos bien gagné, appeler ses commandans en chef, conférer avec eux, interroger les intendans, qui, mieux renseignés que dans la nuit sur les approvisionnemens, l'auraient mieux édifié, et il ne se rendit pas compte du *tolle* qu'allait susciter son ordre de retraite. Ce *tolle* dépassa tout ce qu'il aurait pu craindre.

L'ordre arriva aux divers corps entre une et deux heures de la nuit, sauf au 4e corps, auquel il ne parvint qu'à neuf heures du matin. Il produisit un effet de surprise, puis de consternation, puis de révolte. Les soldats avaient le sentiment qu'ils étaient vainqueurs plus qu'ils ne l'avaient été (1), qu'ils avaient remporté une victoire éclatante (2), arrêté un ennemi infiniment supérieur en nombre et qu'ils la compléteraient le lendemain. Lorsqu'on vint leur dire qu'il fallait, dès quatre heures du matin, décamper vers Metz, il y eut, parmi les officiers surtout, un mouvement de réprobation. « Encore reculer! Et au soir d'une victoire! » — La retraite à Borny avait étonné et mécontenté : on l'avait expliquée par la nécessité de rallier le plateau de la rive gauche de la Moselle, mais aujourd'hui, quelles raisons avait-on de revenir sur Metz? « La bataille n'a donc été qu'une comédie? Demain, l'ennemi, ne nous trouvant plus sur le champ du combat, l'occupera, se déclarera victorieux et nous aurons en vain versé notre sang. » Désormais il fut admis à titre de lieu commun que, du 13 au 16 août, en affichant la volonté de gagner Verdun, Bazaine n'en avait pas eu d'autre que celle de rester près de Metz. La soudaineté avec laquelle il avait passé de l'ordre de s'acheminer sur Verdun à celui de reculer vers Metz confirmait cette opinion. Et cependant cette opinion n'était pas vraie.

Du 13 au 16 août, Bazaine a voulu constamment gagner Verdun et s'éloigner de Metz. Il n'a pas cherché de bataille, et n'a accepté, qu'à son corps défendant, celles qu'on lui a imposées, parce que se battre, c'était diminuer ses chances de gagner Verdun. Si Bazaine n'avait pas voulu sincèrement quitter Metz, il n'aurait pas fait détruire le pont de Longeville; il n'aurait pas regretté la bataille de Borny et essayé de la limiter; il n'aurait pas, la bataille terminée, harcelé tous ses chefs de corps d'armée

(1) Procès. — Audience du 13 octobre.
(2) *Ibid.* Audience du 13 octobre.

afin de hâter leur mouvement de passage de la Moselle et leur arrivée sur la hauteur; il n'aurait pas refusé à Ladmirault le jour de repos qu'il lui demandait; il n'aurait pas, le 15 août, envoyé l'intendant Wolff préparer des vivres à Verdun en annonçant que l'armée y serait dans peu de jours; il n'aurait pas proposé à l'Empereur de faire partir la Garde en avant vers Étain; il n'aurait pas opéré le licenciement du train auxiliaire, obstacle à la marche rapide sur Verdun; il n'aurait pas dit le matin même à Le Bœuf d'envoyer des ordres impératifs de ralliement aux divisions en retard et de réprimander leurs commandans; il n'aurait pas enjoint, avant l'arrivée des renseignemens pessimistes, de reprendre la marche sur Verdun le lendemain; il n'aurait pas ordonné à l'intendant général Préval de rapporter des cartouches de Metz; enfin, il n'aurait pas exposé cent fois sa vie, dans la journée, pour livrer une bataille de comédie.

La reculade du 17 août n'a point été l'explosion d'une arrière-pensée continue, qui attend l'occasion propice; elle fut une de ces résolutions subites, irréfléchies, dont Bazaine était coutumier et qui lui avaient valu le surnom d'Ordre et Contre-Ordre, résolution d'un chef d'armée inquiété par les rapports de ses chefs de service lui annonçant que ses troupes n'ont plus ni vivres ni munitions, que l'ennemi se renforce sans cesse en proportions effrayantes, et qui se croit menacé d'être cerné, enlevé, hors d'état de soutenir une nouvelle bataille en pleine campagne, laissant derrière lui une citadelle qui, livrée à elle-même, est dans l'impossibilité de repousser un assaut brusqué. « Victime, a-t-il dit, d'une préparation trop incomplète pour la guerre, l'armée ne put tirer parti de la bataille de Rezonville (1). »

L'examen a démontré la fausseté de ses allégations. Il y avait plus de munitions qu'il n'en fallait pour livrer le 17 août une bataille aussi importante que celle du 16 et continuer la marche. L'armée du Rhin, quoiqu'on prétendît qu'elle manquait de tout, a toujours été pourvue de tout, excepté à quelques momens passagers, à cause des reviremens perpétuels dans la direction des opérations. Le 13 août, au moment de la prise de possession de son commandement, Bazaine trouva : 107 922 coups

(1) *Épisodes*, p. 249.

de canon, 15 000 000 de cartouches, sept jours d'approvisionnement en blé, quinze à vingt jours de farine, dix à quinze jours en avoine, dix à douze jours de vivres de campagne entrés dans les magasins ou réunis dans les gares, considérées comme annexes des magasins. Le surplus se trouvait sur les wagons qui n'avaient pu pénétrer dans les gares et qui avaient été déchargés des deux côtés le long de la voie du chemin de fer. Cette partie des approvisionnemens représentait une quantité qui n'était pas complètement connue, mais qu'on pouvait estimer à peu près égale à celle qui se trouvait dans les corps d'armée à la même époque (1). Tous les corps d'armée, en dehors des ressources de la place, se trouvaient nantis pour au moins huit jours. Les pertes subies à la bataille de Borny et le 16 même avaient appauvri, mais non épuisé cette abondante réserve. Dans ces deux batailles, on avait dépensé 39 000 coups sur 171 000 emportés de Metz. L'ordre de licenciement des trains auxiliaires n'avait été exécuté qu'en partie et les convois de trois corps d'armée étaient seuls restés au Ban-Saint-Martin. Les voitures auxiliaires des autres corps et celles du quartier général avaient continué leur route et, dans la soirée du 16, sur le plateau, il y avait : *trois jours et demi de vivres de campagne, un jour de biscuit ou pain et un grand jour de farine.* Il y avait aussi un demi-jour d'avoine. La plus grande partie des troupes possédaient encore un jour de vivres dans le sac; certains corps deux. En outre, des approvisionnemens étaient préparés le 15 à Mars-la-Tour, à Briey et dans tous les villages sur la route de Verdun et à Verdun même. « Le soir du 16 août, à minuit, après avoir dépensé dans cette terrible bataille de Rezonville 60 obus par pièce, l'armée avait, sur le plateau de Gravelotte, 80 500 coups, soit 186 par pièce. L'infanterie possédait en moyenne 15 000 000 de cartouches, soit plus de 100 par homme, seize fois la consommation de la journée. Quant aux vivres, comme on dit dans le langage militaire, l'armée était alignée pour les journées du 17, du 18 et en partie du 19, et à Verdun 600 000 rations attendaient (2). »

En outre, les troupes qui avaient combattu n'étaient pas également dégarnies : le corps de Le Bœuf, celui de Ladmirault, qui avaient peu dépensé, se trouvaient en mesure de venir en

(1) Déposition de Mony. — Audience du 24 octobre.
(2) Rapport du général Rivière, dont les assertions n'ont jamais été démenties.

aide aux 2e et 6e corps d'armée et à la Garde, qui avaient été plus éprouvés. Le général Soleille avait ordonné d'opérer cette distribution. Enfin Préval serait arrivé le matin à la tête du convoi de cinq cents voitures qu'il était allé chercher à Metz. Ce convoi pouvait rejoindre l'armée dans la journée et même dans la matinée du 17, sans que la marche sur Verdun, si l'on y persistait, en fût retardée, encore moins empêchée.

On a cité souvent différens passages des rapports de fractions d'armée ou de l'historique des régimens se plaignant que des vivres ou des munitions manquaient. La plupart du temps ces manquemens n'étaient que très partiels et très provisoires, ils résultaient des mouvemens des troupes. Ainsi, Tixier se plaint au maréchal Canrobert que ses troupes épuisées n'ont pas pu toucher de viande depuis deux jours, mais ce n'est point parce que les approvisionnemens manquaient, c'est parce que les troupeaux avaient été dispersés par la peur (1).

Souvent ces plaintes étaient exagérées, car nos officiers sont toujours portés à se plaindre, même à tort. Soleille, qui devait être le mieux informé de tous, n'a-t-il pas déclaré le 16 août et encore le 17, n'avoir plus de munitions sur le plateau, ni à Metz, tandis qu'elles abondaient, comme il a été obligé de le reconnaître plus tard (2)? Quoi qu'on fasse, on ne préservera pas les troupes combattantes de souffrir des manques de distributions, ce qui n'implique pas que l'armée en fût dépourvue, mais seulement qu'elles n'étaient pas disponibles momentanément sur tel ou tel point. Chez les Prussiens, on trouverait l'équivalent, au moins, de ce qu'on a relevé dans les documens français. Ils ont combattu certains jours entiers sans avoir mangé, tant officiers que soldats.

D'ordinaire, toute troupe, après un combat, a besoin d'être

(1) Avant même que Bazaine, dans son procès, ait reconnu l'inanité de ce motif, il avait lui-même très bien précisé le caractère et la cause de certains manques d'approvisionnemens. — Le maréchal Bazaine à l'intendant général de l'armée, Gravelotte, 16 août : « Faites expédier sans retard des vivres au général Forton, commandant la 3e division de cavalerie de réserve. Il importe entre autres de lui fournir de l'avoine : soit au moyen de celle que l'armée possède encore à sa suite, *soit au moyen d'achats exécutés sur place et qui doivent être faciles, puisqu'ils le sont ici même.* J'ai vu hier à Gravelotte le sous-intendant attaché à la division de Forton; il est probable que, s'il eût été à son poste, des difficultés de cette nature ne se seraient pas élevées. Je vous prie de lui donner vos instructions pour l'exécution des dispositions ci-dessus, en lui prescrivant de demeurer à l'avenir avec la division dont l'administration lui est confiée. »

(2) Note du 22 août.

ravitaillée, mais c'est le ravitaillement qui vient à elle, et non elle qui va au ravitaillement, même lorsqu'elle doit le tirer de parcs éloignés du terrain sur lequel elle est établie. Les Allemands avaient fait une consommation de munitions telle qu'ils étaient complètement dégarnis. Néanmoins, quoiqu'ils fussent plus éloignés que nous de leurs réserves, encore au delà de la Moselle, ils ne reculèrent pas vers leurs réapprovisionnemens, ils attendirent sur le terrain conquis que les réapprovisionnemens vinssent à eux. Eût-on eu, en effet, besoin de se ravitailler à Metz, il fallait attendre sur place et non reculer.

Bazaine a reconnu dans son procès que ce n'étaient pas les vivres qui manquaient; « mais il fallait les distribuer de façon que les hommes en aient pour deux ou trois jours dans le sac. Je le répète, il n'y avait pas pénurie; nous avions les approvisionnemens de Metz, mais je ne voulais pas appauvrir la place. Même pour l'armée, *ce n'était pas une pénurie absolue, puisque nous étions encore approvisionnés pour quelques jours.* » Et il ajoute que ses appréhensions au sujet des munitions et des vivres, tout en pesant sur ses décisions, n'avaient pas été les motifs déterminans de sa conduite : « Si nous n'avions pas eu du mauvais *temps et si j'avais cru à l'urgence, nous aurions passé outre. Pour moi, il n'y avait pas urgence à ce moment-là;* nous attendions des nouvelles de l'intérieur, et je ne voulais pas entreprendre un mouvement qui pouvait amener une mauvaise opération. — Si j'avais eu des nouvelles de l'intérieur, si j'avais su ce qui se faisait entre la Meuse et nous, c'eût été tout différent, *rien ne nous aurait arrêtés;* mais, ne sachant rien, je voulais toujours rester dans la même série d'opérations, non pas d'attente, mais de prudence (1). »

III

La dissémination des troupes dans la soirée du 16 et la nécessité de les reconstituer très rapidement n'était pas non plus un obstacle réel à la marche, malgré les difficultés évidentes que cette opération présentait sur quelques points. On put l'opérer pour le recul; on l'aurait fait non moins pour la marche en avant.

(1) Audience du 7 octobre.

Il est facile aussi de prouver que l'état des fortifications de Metz n'était pas tel qu'elles n'eussent pu résister quinze jours si les troupes s'en éloignaient.

Si Moltke ne nous avait pas habitués à une crédulité et à une irréflexion inimaginables quand il s'agit de nos affaires, nous serions surpris de la facilité avec laquelle il a inséré, dans le récit de son état-major, cette invraisemblable affirmation, oubliant qu'en 1869 déjà, la défense de la place était si formidable que Stiele, en ce moment chef d'état-major de la IIe armée, disait que « si on avait à l'assiéger, il faudrait la réduire par la famine (1). » Coffinières a fait justice de cette allégation en termes indignés : « On m'a prêté une opinion vraiment incroyable de la part d'un officier du génie; on m'a fait dire que la place de Metz ne pouvait pas tenir plus de quinze jours si elle était abandonnée à ses propres forces. C'est là une opinion qu'on m'a prêtée trop généreusement, une ineptie dont je me crois véritablement incapable, et je ne sais pas comment on aurait pu oser émettre une telle opinion dans une réunion de maréchaux et de généraux de toutes les armes, qui évidemment auraient protesté contre cette proposition. Je proteste de la manière la plus formelle et la plus énergique. J'avais inspecté la place de Metz trois ou quatre fois avant la guerre. Je connaissais par conséquent les forts et je savais comment ils étaient; il n'est pas admissible que j'aie dit qu'un ensemble de telles fortifications ne peut tenir que quinze jours... C'est me prêter une absurdité, dont, je le répète, je ne crois pas être capable. En trois semaines ou un mois, à partir du 7 août, on a mis 600 pièces de batteries sur les fortifications. Le 15 août d'abord la place était déjà en parfait état, dans un état parfaitement soigné : il y avait déjà eu beaucoup de travaux dans les années précédentes et il n'y avait absolument rien à faire, excepté quelques précautions à prendre pour fermer les entrées particulières qu'on avait laissées; mais les remparts proprement dits n'exigeaient aucun soin spécial. Quant aux forts, ils étaient parfaitement défendables, et l'état de redoute parfaitement établi; ils n'avaient pas le caractère absolu d'une fortification permanente, parce qu'il n'y avait pas de revêtemens à l'escarpe et à la contrescarpe (2). » Il dit encore : « Le 15 août, la besogne

(1) *Empire Libéral*, t. XV, p. 97.
(2) Général Coffinières de Nordeck, 7 novembre 1873, procès Bazaine.

était très avancée. Si j'avais eu le bonheur (je ne sais si je puis employer cette expression) de rester seul pour exercer le commandement de la place, nous nous serions défendus très bien (1). »

Bazaine a reconnu, comme il avait fait à l'égard des approvisionnemens, que l'état des fortifications de Metz n'avait pas influé sur ses résolutions. Le Duc d'Aumale lui dit : « Ainsi, la raison qui vous décidait à maintenir l'armée sous Metz n'était donc pas l'anxiété que témoignait le général Coffinières pour l'état de la place, ni les renseignemens que le général Soleille vous donnait sur l'état des services de l'artillerie ? Ce seraient plutôt des considérations qui se rattachent à la grande politique de la guerre, à l'importance stratégique de Metz et au rôle que pouvait jouer l'armée en restant sous le canon de la place. — *Bazaine :* — Oui, monsieur le président (2). »

Les motifs de la conduite de Bazaine le 16 et le 17 août, de son propre aveu, seraient donc uniquement des considérations tirées de la grande politique de la guerre. Il aurait pu passer s'il y avait eu urgence et s'il avait été mieux instruit des événemens intérieurs. Or, s'il fut jamais un cas où l'urgence s'imposât, c'était assurément celui-ci. De la réunion rapide des deux armées à Châlons dépendait le salut de la France. Ayant devant lui un but aussi net, il en savait plus qu'il n'était nécessaire pour diriger une action résolue sans attendre des renseignemens sur ce qui se passait à l'intérieur. Sa reculade ne se justifie donc ni par la pénurie des approvisionnemens, ni par l'état de dissémination de l'armée, ni par l'insuffisance des fortifications de Metz, ni par des considérations de grande politique de la guerre. Elle s'expliquerait un peu mieux par la fatalité qu'imposaient les desseins des chefs allemands.

IV

Au matin du 16 août, la dissémination des armées allemandes était complète ; une portion de la Ire et de la IIe était encore sur la rive droite de la Moselle ; une autre, sur la rive gauche, s'avançait vers la Meuse, et une autre allait batailler sur le plateau de Vionville. L'avant-garde du IVe corps, portée

(1) *Procès Bazaine.* — Audience du 11 novembre.
(2) *Ibid.* — Audience du 15 octobre 1873.

en avant, avait essayé une attaque brusque contre Toul. Son artillerie de campagne n'était point parvenue à démolir la porte de la ville et à en forcer l'entrée; l'infanterie avait été arrêtée par les bastions en maçonnerie et les larges fossés remplis d'eau. La IIIe armée (Prince royal) dont le quartier général était à Nancy, composée des vainqueurs de Wœrth et accrue du VIe corps, s'avançait vers la Meuse en quête de Failly et de Mac Mahon. Des dépêches parvenues dans la journée du 16 août et dans la nuit suivante, soit au quartier général de Frédéric-Charles, soit à celui du Roi, avaient enfin montré la réalité aux chefs de l'armée. Le soir du 16 août, ils voient clair ou à peu près et se retournent vivement.

Le but principal de Moltke avait été, jusque-là, de nous devancer vers la Meuse, de nous empêcher d'atteindre Châlons et en même temps de nous séparer de Metz de manière à nous isoler de tous les côtés et à nous rejeter vers le Nord. Dès qu'il se fut rendu compte de notre présence sur la ligne Gravelotte — Mars-la-Tour, sans renoncer à son but, il modifia sa tactique : ce ne seront plus le IIIe et le XIIe corps seulement, ce seront les cinq corps entiers de la Ire et de la IIe armée qui seront chargés de battre l'armée de Bazaine, dont Alvensleben a constaté la présence sur le plateau de Rezonville; ces sept corps se concentreront sur la route de Gravelotte à Mars-la-Tour. L'ordre de concentration, limité par Moltke, élargi par l'initiative clairvoyante du prince Frédéric-Charles, vole de tous les côtés. Il atteint rapidement le IXe corps, dont quelques fractions ont combattu la veille, et sont groupées à Gorze, où est établi le quartier général du Prince. Il atteint très vite la XVe division du VIIIe corps, arrivée la veille dans la soirée, aux environs de Lorry. Il n'est pas long non plus à parvenir au VIIe, établi à Silligny et Pommérieux. Il n'arrive que bien plus tard à la Garde, à Bernécourt, à 34 kilomètres du champ de bataille, au XIIe à Pont-à-Mousson, au IIe à Buchy (40 kilomètres), au IVe aux Séseraies (50 kilomètres).

Plusieurs chefs de ces corps, notamment celui de la Garde, avaient, au bruit du canon, prévu les ordres et s'étaient mis en mesure de les exécuter. Le prince de Wurtemberg, leur chef, montra la manière dont il faut pratiquer la règle, si peu débrouillée, de marcher au canon. Un officier du XIIe accourt, tout effaré, lui annoncer que le IIIe et le Xe ont été battus, ont

subi de très grande pertes à Mars-la-Tour et ont besoin de secours. Va-t-il courir de ce côté? Il s'en garde; il ne se croit pas autorisé à enfreindre l'ordre de s'avancer sur Saint-Mihiel et à compromettre ainsi peut-être le plan général de son chef. Il arrête ses troupes et envoie un officier au quartier général, demander la permission de marcher au canon. Il la reçoit après trois heures du matin. Aussitôt il ordonne à ses troupes de tourner le dos à Saint-Mihiel, de déposer les sacs et d'aller au pas accéléré vers Mars-la-Tour. La même activité se déploie dans les autres corps.

Le prince Frédéric-Charles (3 h. 3/4 du matin, le 17 août), puis le Roi, avec Moltke et son état-major (6 heures) se rendent à Flavigny et ils délibèrent, en parcourant du regard le champ de bataille, sur l'emploi qu'ils vont faire des sept corps qui vont arriver. Avant tout ils essaient de découvrir la direction qu'a prise l'armée française. A-t-elle continué sur Verdun par Mars-la-Tour ou par Briey, ou s'est-elle repliée sur Metz?

Le Roi et Moltke, impatiens de sortir de leur incertitude par la poursuite et le contact, voulaient, au fur et à mesure que les renforts arriveraient, les lancer sur nous. Mais Gœben, le commandant du VIIIe corps, représenta que ce serait de la folie : « Les troupes qui ont combattu hier, leur dit-il, sont si épuisées qu'elles ne comptent pour ainsi dire plus (1). » « Hommes et chevaux sont exténués, disait Goltz, la plupart n'ont pris aucune nourriture depuis la veille; certaines unités ne comptent plus qu'un très petit nombre d'officiers, les munitions font encore défaut, on constate d'ailleurs le relâchement qui succède toujours à une période de grande surexcitation (2). » Et le prince de Hohenlohe : « La cavalerie est trop fatiguée pour faire des reconnaissances (3). »

Moltke et le Roi furent frappés par cette considération et se rendirent. « Si à la vérité, dit Moltke, les têtes de colonnes avaient pénétré à la lisière septentrionale du bois des Ognons, si le VIIIe corps était posté à Gorze prêt à marcher, et les IXe, IIIe et X^e^ en marche, on ne pouvait compter que *pour le lendemain* sur sept corps d'armée et trois divisions de cavalerie et, pour la journée du 17, il fallait renoncer à une attaque quelconque. »

(1) Général Gœben, *Lettres à sa femme*.
(2) Von der Goltz, *les Opérations de la IIe armée*, p. 103.
(3) Prince de Hohenlohe-Ingelfingen, *Lettres sur la cavalerie*.

Des dispositions furent arrêtées pour le 18 en vue de deux hypothèses entre lesquelles on ne savait se prononcer : l'aile gauche serait portée en avant dans la direction du Nord, vers la route la plus rapprochée, par où nous pouvions encore nous retirer, celle qui passe par Doncourt. Rencontrerait-elle là notre armée en train de battre en retraite, elle l'attaquerait immédiatement et l'aile droite suivrait, arrivant au secours de l'aile gauche. Au contraire, constaterait-on que nous étions restés sous Metz, l'aile gauche ferait un quart de conversion dans la direction de l'Est et tournerait notre position depuis le Nord, et l'aile droite engagerait un combat traînant jusqu'à ce que l'action de l'aile gauche se fît sentir (1). Ces directions expédiées, le Roi retourna à son quartier général de Pont-à-Mousson.

V

Dans ces dispositions de l'armée allemande, Bazaine pouvait-il reprendre le 17 août son mouvement sur Verdun ? Changarnier le pensait : « Nous avions l'avance sur l'ennemi, qui, même en s'imposant de grandes fatigues, n'aurait pu nous faire que des affaires d'arrière-garde sans importance et en nous laissant la faculté de nous retourner vigoureusement contre lui (2). » C'était aussi l'avis du général Ladmirault : « Je n'aurais pas hésité à le faire ; je ne dis pas que j'aurais réussi, mais j'aurais tenté. » Plusieurs historiens militaires ont accrédité cette opinion. Selon eux, Bazaine eût pu, en mettant son armée en mouvement dès trois ou quatre heures du matin, écarter de sa route les débris d'Alvensleben, enlever Mars-la-Tour et s'avancer sans encombre sur Verdun. D'autres, tel Soleille, n'ont point partagé cette opinion : « L'ennemi pouvait suivre pas à pas notre marche, la ralentir par des engagemens incessans et finir par la rendre désastreuse (3). » L'opinion de Soleille paraît plus justifiée que celle de Changarnier. Notre nature offensive nous rendait plus aptes aux combats de manœuvre qu'à ceux de pied ferme. Toutefois, dans l'occurrence, il était téméraire de s'y exposer.

L'ordre de Bazaine du 16 au soir avait prescrit aux troupes

(1) *Guerre de 1870*, p. 62.
(2) *Procès Bazaine.*
(3) *Journal des opérations du général Soleille.*

d'être sur pied à quatre heures du matin : c'était vraiment leur demander beaucoup. « Si on considère, dit le général Lebon, tout ce qu'il y a à faire après une bataille comme celle du 16 août, pour remettre de l'ordre dans les corps qui ont été engagés sérieusement, on verra qu'au moins pour la Garde, le 2e et le 3e corps, qui étaient dans ce cas, cette heure (4 heures) était beaucoup trop matinale. La lutte s'était poursuivie jusqu'à la nuit ; c'est entre dix et onze heures du soir que se fit le ravitaillement des batteries. Pendant toute la soirée, il fallut s'occuper de faire boire et manger les chevaux, alimenter les hommes, évacuer les blessés. On ne put se reposer que vers minuit (1). Cependant ces braves gens ne murmurèrent pas et, dès quatre heures du matin, sauf chez Ladmirault, tout le monde était prêt à rompre. Donc, si à quatre heures on s'était mis en route, il n'est pas douteux que nous eussions facilement eu raison de la résistance des Allemands. Leurs troupes n'étaient plus capables d'une action semblable à celle qui avait rempli la journée de la veille, et leurs renforts ne pouvaient atteindre le champ de bataille que vers le milieu ou la fin de la journée, très fatigués, obligés de se reposer, incapables de se mettre immédiatement à la poursuite. Les troupes reposées de Frossard, de Canrobert et de Bourbaki, accrues des deux divisions Metman et Lorencez qui avaient rejoint, en eussent eu promptement raison, et, si nous ne nous étions pas laissé détourner de notre but en les poursuivant vers la Moselle, nous aurions pu, avant la fin de la journée, reprendre notre marche sur Verdun.

Mais que serait-il arrivé, le lendemain 18, quand le Roi aurait eu sous la main ses sept corps d'armée et ses trois divisions de cavalerie ? Demandons-le au général Bonnal : « Le maréchal Bazaine avait trop de finesse naturelle pour s'illusionner sur le sort qui attendait l'armée de Lorraine si, franchissant la Moselle le 14, elle s'avançait le 15 dans la direction de Verdun pour gagner Châlons. Sachant le 13 que des masses allemandes considérables étaient parvenues à courte distance du front Pont-à-Mousson-Nancy, le maréchal devait conclure à leur marche rapide dans la direction de la Meuse pour gagner de vitesse l'armée de Lorraine et la contraindre à combattre en rase campagne. Si l'armée de Lorraine, lente à se mouvoir, se fût portée

(1) *Revue militaire*. Note au sujet d'un travail d'état-major.

le 15 des abords Ouest de Metz sur Verdun, elle eût atteint cette ville sans encombre le 17, mais eût subi le 20 et le 21 entre Dombasle et Clermont un désastre pareil à celui qu'a essuyé l'armée à Sedan. » Après Rezonville, la prédiction de Bonnal se fût encore plus certainement accomplie.

Un autre général, Faÿ, nous le démontrera : « Je crois que nous ne pouvions pas continuer notre mouvement. Nous aurions réussi à passer le 16 août au soir, même le 17 au matin, car les premiers corps d'armée ennemis, arrivés ce jour-là sur le plateau (XIIe et Garde), n'étaient à Mars-la-Tour qu'à trois heures de l'après-midi ; mais, après avoir forcément sacrifié tous nos bagages, nous aurions éprouvé un grave échec les jours suivans ; nous aurions été très probablement rejetés vers le Nord, séparés du camp de Châlons, non encore reconstitué, et le but des marches du Prince royal ; enfin Metz aurait été enlevé plus tôt. »

Jarras constate que, parmi les hommes compétens, il en a rencontré fort peu qui exprimassent une opinion formelle en faveur de la continuation de la marche directe sur Verdun. « Je n'en ai cependant, dit-il, entendu aucun opiner en faveur du retour vers Metz. Le sentiment de beaucoup le plus répandu était qu'il convenait d'éviter une seconde grande bataille, si c'était possible, et que, par suite, il y avait lieu de conduire l'armée vers le Nord, en prenant une nouvelle direction par Briey et Longuyon, afin de gagner de l'avance sur l'armée allemande. »

Bazaine ne crut pas plus raisonnable de tenter l'aventure par Briey. « Il ne fallait pas songer à changer immédiatement d'itinéraire en prenant Briey pour objectif, puisque, par ce changement de colonne à droite, on aurait eu l'ennemi sur ses derrières et sur le flanc gauche. » Il eût pensé ainsi bien davantage s'il avait su le contentement que cette marche aurait apporté à Moltke, dont elle aurait comblé les vœux. « Rejeter vers le Nord les forces principales qui abandonnent Metz est chose décisive pour le résultat de la campagne. Plus le IIIe corps a d'adversaires devant lui, plus grand sera le succès demain quand on pourra disposer des Xe, IIIe, IXe, VIIIe, VIIe corps, peut-être aussi du XIIe (1). » Cette marche, en effet, eût été bien périlleuse. Nous eussions d'abord eu plus libre carrière que par

(1) *Mémoire justificatif.*

Mars-la-Tour, car l'état-major allemand n'apprit que le 18 août notre changement de direction, et il était le 17 dans l'impossibilité de nous poursuivre. Mais le lendemain, les sept corps de la Ire et de la IIe armée eussent été jetés à nos trousses ; eussions-nous accompli, dans une fuite éperdue, des prodiges de vélocité et fait des étapes de plus de 40 kilomètres, les troupes prussiennes agissant, les unes sur nos derrières, les autres sur notre flanc, auraient talonné, débordé notre retraite, nous auraient obligés de cesser d'être des fuyards, pour redevenir des combattans et accepter encore une bataille, dont nous ne voulions pas. Les deux cent vingt-trois mille hommes de la IIIe armée auraient rejoint, et la catastrophe que prévoit, sur la route de Verdun, le général Bonnal, n'eût pas été moindre sur celle de Briey.

VI

Ayons le courage de voir la vérité et de la dire. Le 17 août, il n'était plus possible d'amener l'armée du Rhin à Châlons par Verdun et Briey. Il n'y avait qu'à y renoncer résolument, et à se décider, en prenant Metz comme base de manœuvre, à opérer sur les derrières de l'ennemi. La concentration de nos deux armées à Châlons, que la débâcle de Wœrth avait rendue impossible à Metz, était le moyen de relever nos affaires et de nous permettre de recommencer une nouvelle campagne. L'Empereur l'avait vu depuis le 8 août : à ce moment, elle se fût opérée comme une promenade. Mais il ne sut pas faire prévaloir sa volonté et n'y revint que tardivement, lorsque les Allemands étaient sur nos talons et que nous ne pouvions plus échapper à leur étreinte. Un général, Derrécagaix, sera encore ici notre autorité : « Notre retraite n'a commencé que le 14 août, tandis qu'elle aurait dû être abandonnée ou entreprise plus tôt ; au point de vue le plus impartial, c'est dans ce retard que réside, stratégiquement parlant, la faute capitale de l'armée française, celle qui a assuré à l'ennemi le succès complet de ses opérations des 14, 16 et 18. »

Bazaine doit donc être approuvé d'avoir, le 17 août, renoncé à prendre, soit la route de Mars-la-Tour, soit la route de Briey. Il a été moins heureusement inspiré en ramenant notre armée sur la position défensive d'Amanvillers et en commençant sa manœuvre autour de Metz par une retraite qui ressemblait

à une fuite et qui démoralisait nos soldats. Il y avait mieux à faire.

C'était de tourner le dos à Châlons, et de passer de la rive gauche sur la rive droite. Les sept corps prussiens se massaient sur le plateau de Gravelotte, nous y cherchaient sans savoir où nous étions. Sur la rive droite ne s'étaient attardées que les arrière-gardes des VIIe et VIIIe corps ; à petite distance, le IIe corps, à Buchy ; plus éloigné de lui, à la gauche, le Ier corps à Courcelles-sur-Nied. Nous aurions passé sur la rive droite de la Moselle le 17 au matin par les ponts fixes et par ceux qu'on y aurait adjoints pendant la nuit du 16. Ce mouvement eût été dérobé à l'ennemi et couvert par un déploiement d'arrière-garde. Sur la rive droite, nous aurions manœuvré selon les circonstances, soit contre le Ier, soit contre le IIe corps, soit contre les deux réunis ; nous aurions bousculé, mis en déroute les arrière-gardes de la IIe armée, gagné rapidement le Sud et nous nous serions dirigés par un long détour vers Châlons.

Moltke, sans croire une telle détermination probable, ne la jugeait pas impossible, et avait envoyé à Manteuffel des instructions en vue d'y parer. Le 17 août même, le général Gœben, dans une lettre à sa femme, s'étonnait que nous n'eussions pas adopté cette résolution : « La plus grande partie de l'armée française est rejetée sur Metz... Que fera-t-elle? On ne sait encore. Si je la commandais, je me jetterais demain sur Manteuffel au Sud-Est de Metz pour m'y faire jour. Mais les Français n'ont pas l'esprit entreprenant... » Et le lendemain : « Si j'étais à la place de Bazaine, j'essaierais certainement de percer par la rive droite, ce qui ne serait pas trop difficile ; je tomberais ainsi sur les derrières des Allemands et pourrais leur faire un mal énorme. Et si je n'arrivais pas à opérer ma jonction avec l'armée qui se forme à Châlons, j'aurais encore le choix, soit d'aller en Alsace, soit d'aller vers le Sud pour rejoindre les forces qui s'y trouvent (1). »

Gœben, général d'une capacité statégique supérieure, qui se rendait compte de la situation des armées prussiennes et de la nôtre, était en mesure de concevoir ce plan audacieux. Bazaine le pouvait-il le 16 au soir, dans l'ignorance où il se trouvait sur la véritable situation des forces ennemies, leurs emplacemens, leur

(1) Général Von Gœben. — *Lettres à sa femme.*

nombre, sur ce qu'il avait devant lui ou sur ses flancs? Cette stratégie à la Napoléon a été depuis découverte, étudiée, préconisée par nos critiques militaires (1). Précisément parce que c'était une stratégie à la Napoléon, si elle était pleine de promesses heureuses, elle était pleine aussi d'imprévu et difficile à exécuter, et le 17 août, dans l'armée du Rhin, personne, absolument personne n'en eut le soupçon.

Au contraire, un plan facile s'offrait qui répondait au désir ardent de tous les chefs de l'armée et de l'armée elle-même, de recommencer le lendemain une action quelconque. Ce plan était celui que Bazaine naguère avait indiqué à Wolf dans la nuit du 15 au 16 août : ne pas abandonner les positions qu'on occupait le 16 et, les troupes alors suffisamment reposées, passer, dès les premières heures du jour, à une offensive résolue, opérer une conversion à gauche, attaquer l'ennemi, le refouler dans les ravins de Gorze, puis de là sur la Moselle. Les troupes d'Alvensleben, du IIIe corps, du Xe, même du VIIe et du VIIIe, malgré leur vaillance, étaient hors d'état de résister au choc impétueux des deux corps de Ladmirault et de Le Bœuf, qui étaient restés les bras croisés toute la journée du 16, et des autres corps qui avaient repris haleine. Elles auraient été refoulées, à travers les vallées et les ravins, sur la Moselle et les troupes en marche vers elles auraient partagé leur sort. Elles arrivaient péniblement, séparées les unes des autres par des routes sinueuses, sous un soleil brûlant, laisant derrière elles leurs munitions, leurs approvisionnemens, exténuées, à la discrétion de nos chassepots, et ne pouvant pas déployer, dans de pareils terrains, leur artillerie; quelques-uns des habitans du pays m'ont décrit leur accablement.

L'art de la guerre n'existerait pas si on ne trouvait pas dans ses secrets le moyen de profiter à coup sûr d'une occasion aussi propice. Même si elle n'avait pas réussi, une défaite n'eût pas eu de conséquences irréparables, puisqu'on avait derrière soi le camp retranché de Metz. Le succès, au reste, était aussi certain que le peut être un fait qui ne s'est pas produit, et les Allemands n'en doutaient pas. « Si les Français, écrivait Gœben, dirigeaient une attaque sur notre aile gauche, où nous n'avons plus que des essaims épars d'infanterie, sans munitions, tout serait culbuté (2). »

(1) Voyez sur cette manœuvre l'étude remarquable du général Lebon.
(2) *Lettres à sa femme.*

« Durant toute la journée, a écrit Hohenlohe, l'infanterie allemande avait lutté contre un ennemi quatre fois, trois fois plus fort; dans ces attaques héroïques et sanglantes, elle avait perdu presque tous ses chefs; elle était en quelque sorte émiettée, réduite en poussière; malgré les renforts arrivés le soir, elle n'était pas de moitié aussi forte que l'ennemi; celui-ci disposait d'un nombre de troupes intactes n'ayant pas tiré un coup de fusil, plus considérable que n'était l'ensemble des corps d'armée prussiens désagrégés et épuisés par la lutte. Si le 17, à la pointe du jour, Bazaine avait fait exécuter, par toutes ses réserves intactes, une attaque en masse, elles auraient remporté, sans nul doute, un succès sur l'armée prussienne inférieure en nombre et épuisée par la lutte de la veille (1). »

Après la guerre, dans les conversations échangées entre officiers français et officiers allemands, la première interrogation des Allemands était presque toujours celle-ci : « Pourquoi n'avez-vous pas recommencé le 17 août? »

La retraite sur les lignes d'Amanvillers, protégée par la division Metman, s'opéra à peu près bien. A mesure que les troupes défilaient, on leur distribuait leur part de deux millions de rations de biscuit et de 650 000 rations de sel. Lorsque le dernier corps d'armée fut approvisionné, les intendans, craignant que ce qui restait ne tombât aux mains de l'ennemi, le firent jeter dans un ravin et y mirent le feu. Le même sort eût été réservé à un million de rations de biscuits et autres approvisionnemens venus de Metz à la première heure, si l'intendant Préval, informé à temps de notre reculade, n'eût, par une conversion à droite, dirigé son convoi de cinq cents voitures sur Plappeville.

Ladmirault avait exténué ses troupes pendant la nuit; il les avait tirées de leur sommeil et leur avait fait parcourir à travers champs les quatre ou cinq kilomètres qui séparaient leurs bivouacs de Doncourt. Elles auraient été hors d'état de rompre à quatre heures. Du reste, l'ordre de Bazaine ne leur parvint que dans la matinée vers neuf heures (2). Le départ général fut alors fixé à midi. Inquiété par la nouvelle que l'ennemi allait le har-

(1) *Lettres sur la cavalerie*, traduction Jaeglé, p. 29.

(2) A neuf heures seulement, l'avant-garde du IXe corps se met en marche de Novéant sur Ars. A neuf heures et demie, la tête de colonne du XIIe corps arrive à Xonville.

celer, on crut le dépister en avançant d'une heure son départ. Canrobert devait gagner Vernéville et s'établir derrière le 4e corps d'armée en échelons de soutien ou de replis. Alléguant que, de là, il n'aurait pas, à cause des bois, tout son corps d'armée sous les yeux, il obtint de Bazaine l'autorisation de se poster sur les hauteurs d'Amanvillers à Saint-Privat. « Le maréchal Canrobert, a dit Bazaine, avait dix années de grade de plus que moi ; j'avais toujours servi sous ses ordres ; il me semblait convenable d'accéder à ce qu'il demandait (1). »

Canrobert reçut le contre-coup des lenteurs de Ladmirault : son corps d'armée se heurta à la division Lorencez et dut s'arrêter jusqu'à ce qu'elle se fût écoulée. Il n'arriva sur sa position qu'entre dix heures et minuit. Les autres corps d'armée avaient rejoint la leur entre midi et trois heures ; ils eurent ainsi un repos que n'eut pas la division Canrobert, et ce fut d'autant plus grave que ce corps d'armée devait supporter un choc plus rude dans une situation moins bonne.

Le prince Frédéric-Charles suivait anxieusement ce va-et-vient de nos troupes. Enfin il acquiert la certitude, sans savoir encore où elles se dirigeaient, qu'elles abandonnaient le champ de bataille. Alors un éclair de joie illumina son mâle visage, et, se retournant vers ses officiers : « A présent, nous pouvons véritablement nous dire vainqueurs. » Les sept corps qu'il avait requis bivouaquèrent paisiblement dans la soirée sur le plateau que nous leur avions abandonné de Gravelotte à Mars-la-Tour.

VII

« Entre les grandes routes de Vionville-Gravelotte-Metz, et Sainte-Marie, Saint-Privat-Saulny-Metz s'étendent, à peu près dans la direction du Nord-Sud, trois lignes de hauteurs ; celles qui sont situées à l'Ouest courent presque parallèlement, tandis que la troisième, celle qui est le plus à l'Est, s'écarte un peu du parallélisme vers le Sud-Est. Ces hauteurs sont celles allant : 1° de Gravelotte à Sainte-Marie-aux-Chênes par la Malmaison et Vernéville ; 2° du Point-du-Jour à Saint-Privat par Moscou et

(1) *Procès.* — Audience du 13 octobre.

Amanvillers; 3° de Plappeville aux carrières d'Amanvillers et au delà. Entre ces trois crêtes se trouvent deux ravins profondément encaissés : le ravin de Châtel entre les deuxième et

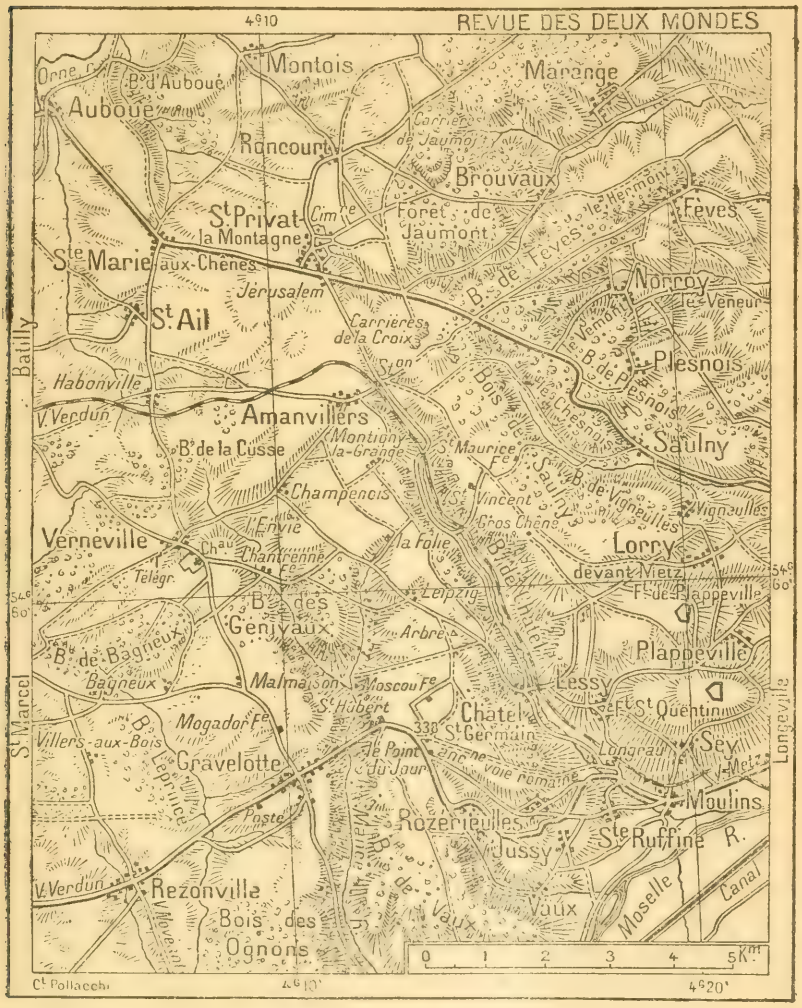

Plan de la bataille de Saint-Privat.

troisième crêtes et celui de la Mance entre les première et deuxième ; tous deux ont le même caractère, un fond assez large (250 à 400 mètres) avec des flancs escarpés, qui, à ce moment, étaient couverts de taillis épais. Les ruisseaux de ces deux

vallées et ces vallées elles-mêmes étaient complètement desséchés et, par suite, partout franchissables. De ces trois lignes de hauteurs, celle qui se trouve le plus à l'Est est, dans son ensemble, la plus élevée; celle qui est le plus à l'Ouest, la plus basse; la troisième tient à peu près le milieu entre les deux autres. La distance qui sépare les trois crêtes est à peu près la même, environ 3000 mètres; à certains endroits, elle va jusqu'à 3500. L'espace qui s'étend entre les deux crêtes occidentales était couvert, d'une manière générale, au Sud de Vernéville, par de grands bois de forme irrégulière; le terrain qui s'étendait au Nord de Vernéville pouvait, par comparaison, passer pour découvert et n'offrait pas d'obstacle à la vue.

L'armée française, comptant 125 à 130000 combattans, vint s'établir sur une longueur de treize kilomètres à peu près, entre les deux ravins de la Mance et de Châtel-Saint-Germain, sur un plateau étroit et allongé dépendant des lignes de hauteur qui séparent l'Orne de la Meuse. A gauche, le second corps d'armée, celui de Frossard, occupait les crêtes du plateau de Rozérieulles au-dessus de la route descendant de Gravelotte-sur-Metz, en avant du vallon de Châtel-Saint-Germain, de la ferme dite du *Point-du-Jour* à Rozérieulles. La brigade Lapasset surveillait par un fort détachement à Sainte-Ruffine les abords de ce village et ceux de Jussy pour assurer nos communications avec Metz. Au centre, le 3e corps d'armée de Le Bœuf sur le prolongement du plateau vers le Nord, son front appuyé aux fermes de Moscou, Leipzig (1), « noms funestes pour la France, » dit Verdy du Vernois, La Folie, occupant très fortement par de l'infanterie et de l'artillerie le bois des *Genivaux* qui est en avant, et le poste formé par la ferme Saint-Hubert. Le 4e corps d'armée (Ladmirault) continuait la ligne par la ferme de Montigny-la-Grange et le village d'Amanvillers, situé au pied d'une petite chaîne de hauteurs rocheuses où l'on exploite des carrières. A la droite, le 6e corps d'armée de Canrobert, de Saint-Privat-la-Montagne à Roncourt, avec la division Tixier placée en retour d'angle à l'extrême droite, face au Nord, surveillait les défilés des Bois.

Les réserves, la Garde, la réserve d'artillerie, la réserve générale d'artillerie, représentant 96 bouches à feu à gauche sur

(1) Ces noms avaient été donnés à ces localités par un vieux soldat de Napoléon en souvenir de ses campagnes.

les hauteurs de Saint-Quentin ou sur le col de Lessy; la réserve de la cavalerie également à gauche, dans la petite vallée du moulin de Longeau. Au quartier général, à Plappeville, avaient été amenées de Metz les réserves d'approvisionnemens en munitions et vivres.

Il y a environ huit kilomètres de Plappeville au Point-du-Jour, où Bazaine pouvait se mettre en communication avec Frossard et Le Bœuf; dix kilomètres de Plappeville à Montigny-la-Grange, où il pouvait se mettre en communication avec Le Bœuf et Ladmirault; douze kilomètres de Plappeville à Saint-Privat où il pouvait se mettre en communication avec Canrobert. Ces distances, en tenant compte des arrêts sur la route pour prendre des renseignemens, ainsi que des encombremens inévitables sur les routes situées en arrière d'un champ de bataille, pouvaient être franchies de Plappeville au Point-du-Jour en cinquante minutes, à Montigny-la-Grange en une heure et à Saint-Privat en une heure un quart.

Cette position était excellente et, par sa solidité, contrebalançait l'inégalité des forces. L'aile gauche, garantie dans la plus grande partie de son étendue par la configuration même du terrain, était protégée par les forts Saint-Quentin et Plappeville, placés en arrière et fortement appuyés à la vallée de la Moselle. Devant elle, était le ravin de la Mance, obstacle sérieux au débouché des forces allemandes, des deux côtés duquel il y avait assez de place pour déployer des brigades. La route de Gravelotte-Metz, par laquelle les trois armées devaient franchir ce ravin, formait une espèce de défilé qui pouvait être battu de nos positions de Saint-Hubert à Gravelotte. Des carrières permettaient d'abriter nos lignes de tirailleurs. Les bois épais, dans lesquels l'infanterie ennemie ne pouvait pénétrer que déployée en tirailleurs, étaient criblés à bonne distance par nos mitrailleuses.

Entre Amanvillers et Roncourt, le terrain, presque partout en pente douce, favorisait les mouvemens offensifs ainsi que le jeu de l'artillerie et de l'infanterie. Le seul inconvénient de cette partie du champ de bataille était la difficulté de la retraite. La gauche disposait de l'ancienne voie romaine; mais les autres corps n'avaient qu'une issue insuffisante par le ravin de Châtel-Saint-Germain.

A droite, l'inconvénient était bien plus sérieux. Sur le front,

la position restait exceptionnellement forte, car le village de Saint-Privat, bien groupé, entouré de murs élevés, valait un poste fortifié; mais sur le flanc, malgré un certain relief de terrain, elle n'avait aucun appui naturel jusqu'aux massifs impénétrables de la forêt de Jaumont; elle était en l'air et exposée à être enlevée ou à être prise à revers par un mouvement tournant. Faiblesse d'autant plus grave que Saint-Privat était la clef de la position, le dernier débouché par où l'armée pût s'échapper vers la Meuse et Verdun, puisque sur son prolongement se trouvait la seule route qui reliât encore l'armée au reste de la France.

VIII

Canrobert avait eu un coup d'œil juste en demandant à Bazaine de ne pas s'arrêter à Vernéville et de venir s'établir à Saint-Privat. A Vernéville, il eût apporté au 4e corps d'armée un appui dont celui-ci n'avait pas besoin, comme l'a prouvé sa résistance, et Saint-Privat, laissé sans défense, fût tombé aux mains des Allemands d'où ils auraient fait plus de mal au 4e corps que Canrobert ne lui eût fait de bien en demeurant à Vernéville. La position d'Amanvillers était intenable, si elle était prise en flanc par une armée allemande établie à Saint-Privat et maîtresse des hauteurs entre Saint-Privat et Amanvillers. Tant que nous restions les maîtres de Saint-Privat, les Allemands ne pouvaient songer à une attaque heureuse sur notre centre, à Amanvillers. Dès que les Allemands s'en emparaient, Amanvillers tombait et nous étions en déroute. Se maintenir à tout prix à Saint-Privat devait donc être le but principal de la défensive française, comme s'en emparer coûte que coûte devait être l'objectif de l'attaque allemande. Rendre inexpugnable Saint-Privat qui était point faible, devait donc être la préoccupation du chef de l'armée française.

Bazaine ne laissa pas Canrobert à l'abandon : il renforça son artillerie par deux batteries de 12, deux compagnies de génie de la réserve et pourvut ses caissons. Il lui envoya de plus la division Clérembault du 3e corps d'armée et la brigade de cavalerie Bruchard. Le 6e corps aurait dû, plus encore que les autres, accroître sa résistance par des travaux rapides de fortification passagère. « Ces ouvrages, d'après Napoléon, doivent être con-

struits en cinq, quinze, trente minutes; on doit pouvoir y travailler devant l'ennemi, pendant le feu, au milieu des boulets. » Les Allemands le firent dans cette journée même : ils mirent en état de défense les localités occupées par eux, telles que les bâtimens de Vernéville, Sainte-Marie, la ferme Saint-Hubert.

Aux 2e, 3e corps d'armée, commandés par des officiers d'artillerie et du génie, on n'y avait pas manqué : dès le matin, on s'était mis à remuer de la terre, à creuser des retranchemens, à établir des redoutes et à augmenter, par cette fortification de campagne, les forces de résistance de la position; les fermes de Moscou et du Point-du-Jour avaient été organisées défensivement comme des ouvrages avancés ; les chemins allant de la grande route au bois des Génivaux avaient été utilisés; partout des abatis, de grosses pierres superposées en guise de murailles, des tranchées-abris, des épaulemens pour les batteries. Au 4e corps d'armée commandé par un officier d'infanterie, on avait fait un peu, mais pas assez. On avait fait encore moins au 6e corps : on avait gratté superficiellement le sol, élevé quelques tranchées-abris. Aucune défense sérieuse du côté de Raucourt; on n'avait pas même barricadé les entrées du village de Sainte-Marie. Canrobert n'avait pas son parc de génie; mais qui l'empêchait de réclamer d'urgence des pelles et des pioches au grand parc de l'armée et au génie de la réserve, de même qu'il réclamait des munitions? Il pouvait aussi prendre les outils des paysans et les mettre eux-mêmes à réquisition comme travailleurs (1).

Toutefois, une fortification passagère n'eût pas suffi à rendre solide la position du 6e corps d'armée. On remédie quelquefois au défaut d'appui pour les flancs par des crochets en arrière : ce système est dangereux, en ce qu'un crochet inhérent à la ligne gêne les mouvemens et que l'ennemi, en plaçant du canon sur l'angle des deux lignes, y causerait de grands ravages. « Une double réserve, disposée en ordre profond, derrière l'aile qu'on veut mettre à l'abri d'insulte, semble mieux remplir le but qu'un crochet. »

« C'est à droite, dit Moltke, qu'incontestablement on aurait

(1) Moltke prétend que cela caractérise la manière dont l'armée française avait été pourvue de ses services : preuve nouvelle de l'ignorance de Moltke quand il parle de nous; cette pénurie tient seulement à la retenue qui avait été faite à Châlons du parc du 6e corps à la suite de la dernière des pérégrinations qu'on lui avait fait opérer et pas du tout à l'organisation générale de l'armée française.

dû porter la Garde impériale. » La configuration du terrain ne permettant pas de la disposer en ligne profonde derrière Saint-Privat, on aurait pu l'établir en première ligne à la lisière du bois de Jaumont et une seconde ligne trouverait un point d'appui dans l'occupation du Vémont, qui offrait des vues avantageuses à l'artillerie et était difficilement abordable. Sa droite, ainsi appuyée, fût devenue aussi solide que son front. Bazaine au contraire établit ses réserves sur sa gauche, c'est-à-dire fortifie la partie de sa position naturellement la plus forte, et que l'ennemi n'eût pu aborder, même si le 2e corps d'armée eût été culbuté, sans être exterminé par les feux croisés des remparts et du fort Saint-Quentin. C'était méconnaître les évidences stratégiques les plus élémentaires. Lorsqu'on veut se servir avec rapidité de ses réserves au cours d'une action, on ne les place pas à l'extrémité d'une longue ligne adossée à des pentes abruptes couvertes de bois de manière à les obliger à une marche de flanc scabreuse en un terrain difficile.

Poussant au delà de toute mesure la préoccupation exclusive de l'idée fixe, Bazaine avait établi son quartier général à Plappeville, d'où il ne perdait rien de ce qui se passait à sa gauche, mais où ce qui se passerait à Saint-Privat lui échapperait absolument. Il y arriva vers midi. Il s'installa dans la maison du maire de Metz, Bouteiller, avec ses dépêches et ses cartes. Il y reçut la note suivante du général Soleille : « Je viens de visiter l'arsenal de Metz. Les ressources sont en quelque sorte nulles pour le réapprovisionnement de l'armée et il n'a pu fournir que 800 000 cartouches d'infanterie. Il demande avec instance que des approvisionnemens soient envoyés par la voie de Thionville dans la journée de demain. Le maréchal Bazaine doit faire surveiller cette voie par de la cavalerie pendant la journée. Prévenir de l'arrivée à Thionville. »

A cette note était joint un commentaire encore plus pessimiste : « Les consommations de la journée du 16 août ont été énormes! L'armée est dans une pénurie de munitions inquiétante. Demain matin, seront distribuées 836 766 cartouches, la place en conservant pour elle un million. On ne peut compter sur la fabrication locale des cartouches, les élémens de fabrication manquant ont été demandés au ministre. On lui a demandé également d'envoyer demain sur Thionville un grand approvisionnement de cartouches et de munitions d'artillerie. Il y a

actuellement pour être distribués 794 coups de douze, 3 840 de quatre, et 4 350 de mitrailleuses. L'arsenal, après cet envoi, n'a plus aucune ressource pour l'armée. On ne peut compter, pour ce réapprovisionnement, que sur les ressources venant de Paris, demandées au ministère, et qui ne peuvent arriver que par Thionville. »

Cette note confirmait les sinistres avertissemens de la veille et elle inspira à Bazaine de nouvelles alarmes qu'on retrouve dans les deux dépêches qu'il envoya de son côté au ministre et à l'Empereur : « 17 août — 4 h. 30. Hier soir j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté pour l'informer de la bataille soutenue de neuf heures du matin à neuf heures du soir contre l'armée prussienne qui nous attaquait dans nos positions de Doncourt à Vionville. L'ennemi a été repoussé et nous avons passé la nuit sur les positions conquises. La grande consommation qui a été faite de munitions d'artillerie et d'infanterie et la seule journée de vivres qui restait aux hommes m'ont obligé à me rapprocher de Metz pour réapprovisionner le plus vite possible nos parcs et nos convois. — J'ai établi l'armée sur les positions comprises entre Saint-Privat et Rozérieulles. Je pense pouvoir me mettre en marche après-demain en prenant une direction plus au Nord, de façon à pouvoir déboucher sur la gauche de la position d'Haudimont, dans le cas où l'ennemi l'occuperait en force pour nous barrer la route de Verdun, et pour éviter les combats inutiles qui retarderaient notre marche. Le chemin de fer des Ardennes est toujours libre jusqu'à Metz, ce qui indique que l'ennemi a pour objectif Châlons et Paris. On parle toujours de la jonction des armées des deux princes. Nous avions hier devant nous le prince Frédéric-Charles et le général Steinmetz. »

L'Empereur, ne trouvant pas ces dépêches suffisamment explicites, répond : « Camp de Châlons — 17 août, 6 h. 5. — Dites-moi la vérité sur votre situation, afin de régler ma conduite ici. Répondez-moi en chiffres. »

La réponse de Bazaine n'est pas une dépêche. Il envoie à Châlons le colonel Magnan. Il lui remet un rapport, qui est un ramassis de fausses nouvelles et de renseignemens inexacts : L'armée, y est-il dit, est peu riche en vivres, et le général Soleille rend compte qu'elle est peu approvisionnée en munitions et qu'il ne peut donner que 800 000 cartouches, ce qui est l'affaire d'une journée; il y a également un petit nombre de

coups pour pièces de 4, mais l'établissement pyrotechnique n'a pas les moyens nécessaires pour confectionner des cartouches. » Il indique la direction qu'il compte suivre : « Nous allons faire nos approvisionnemens afin de reprendre notre marche dans deux jours, si cela est possible. Je prendrai la route de Briey. Nous ne perdrons pas de temps, à moins que de nouveaux combats ne déjouent nos combinaisons. » Magnan devait confirmer oralement ces renseignemens sans cependant « jeter le cri d'alarme. » Il devait en outre demander le remplacement de Frossard et de Jarras. Bazaine charge aussi l'intendant général de Préval de réunir des approvisionnemens à Montmédy et à Longuyon. Cette précaution indique que, dans cette journée, il avait encore l'intention de prendre la route de Briey.

IX

La nouvelle, arrivée à Paris par Soleille et par les télégrammes de Bazaine, que l'armée de Metz n'avait plus que 800 000 cartouches, consterna Chevreau, le ministre de l'Intérieur. Il dépêcha son frère aux informations au ministère de la Guerre. On lui répondit tranquillement que c'était une erreur matérielle que le maréchal reconnaîtrait vite, car la réserve à Metz était encore de 50 000 gargousses à obus et de plus de dix millions de cartouches. On ajoutait que la poudrerie de Metz possédait des matières pour travailler trente jours à 40 000 cartouches par jour et en outre on lui promit d'expédier de Châlons, par le chemin de fer des Ardennes, trois convois de munitions.

En effet, Bazaine ne tarda pas à être dégagé du cauchemar où l'avaient jeté les hallucinations d'un cerveau qu'on ne savait pas à ce point troublé.

Pendant toute la journée du 17 août, arrivèrent des rapports des commandans d'artillerie à Soleille, des chefs de corps d'armée à Bazaine, dont il résultait que l'armée avait, dans les gibernes des soldats, dans les caissons des divisions, dans les réserves et dans les parcs de corps d'armée, de quoi suffire, en cartouches et en obus, à la consommation de plusieurs grandes batailles. De plus, les intendans continuaient à opérer des distributions de vivres aussi régulièrement que le permettait la mobilité de troupes en train de combattre ou de se déplacer.

Bazaine eut donc la liberté de préparer le plan de bataille du lendemain.

Le plan que Bazaine adopta est très net, et il informa ses chefs de corps d'armée, sans équivoque, sans vague, sans dissimulation, des directives qu'ils recevraient le lendemain. Il veut se limiter à la défense des lignes d'Amanvillers, et il exclut toute prévision, sa défensive fût-elle triomphante, d'un retour offensif sur les masses allemandes concentrées et marchant en échelons de corps. Au contraire, il prévoit le cas d'une défaite qui l'obligerait à reculer sur Metz. Il ordonne au colonel Lewal de reconnaître une nouvelle ligne de défense en arrière. Cette prévision n'impliquait pas qu'il eût à ce moment l'intention de s'enfermer avec son armée dans le camp retranché de Metz : il considérait comme inexpugnable la position qu'il allait occuper, et tout général prévoyant, quelque certain qu'il soit de sa victoire, doit préparer une ligne de retraite en cas de défaite. Les grands capitaines n'y ont jamais manqué. Notre règlement, d'ailleurs, le lui ordonnait formellement. Rencontrant Le Bœuf et Frossard, le 17 au matin, il leur avait dit : « Vous savez que nous allons sur des positions faciles à défendre ; il faut s'agripper au terrain, il faut s'enterrer. Si nous sommes bousculés là, nous n'aurons plus qu'à nous mettre sous les forts. » Il fit transmettre à Canrobert les mêmes recommandations par le capitaine Randal, de l'état-major du 6e corps.

X

Les Allemands de leur côté prenaient leurs dispositions de combat. Le roi de Prusse vint établir son quartier général à six heures du matin à Flavigny ; le prince Frédéric-Charles avait le sien à Vionville, et Steinmetz, à huit heures du matin, était sur le plateau situé au Sud-Ouest de Gravelotte.

Il faisait un temps clair qui permettait de voir au loin ; jusqu'à midi, pas un nuage. Le thermomètre marquait 24 degrés Réaumur. A l'état-major du Roi, ainsi qu'à celui du prince Frédéric-Charles, on se demandait aussi auxieusement que la veille : « Où sont les Français ? » Étaient-ils au Nord vers Briey et Thionville ou à l'Est vers Metz ? Les renseignemens étaient contradictoires. S'il y avait une différence dans la méthode des deux armées, elle n'était pas dans l'emploi de la

cavalerie, car les reconnaissances prussiennes s'opérèrent ce jour-là encore plus mal que les nôtres, et il est véritablement incompréhensible que trois divisions de cavalerie n'aient pas découvert une armée tout entière postée à si peu de distance (au plus 7 kilomètres) et dont les tentes blanches et les feux s'étalaient sur les hauteurs.

Les Prussiens considéraient que l'intérêt de Bazaine de rejoindre Mac Mahon était si évident qu'il ne pouvait avoir d'autre pensée, et que si, le 17, il n'avait pas essayé de percer, c'était pour tenter un effort plus énergique le 18. Comme, d'autre part, ils jugeaient très difficile de reprendre la route de Verdun en passant sur leurs corps, ils ne supposaient pas improbable qu'il se fût retiré vers Metz. Ils disposèrent donc leurs troupes, soit 178 810 hommes d'après Moltke : le VIIe corps occupait les bois de Vaux et des Ognons, le VIIIe, dont le Roi s'était réservé la disposition, à Rezonville, le IVe à Saint-Marcel; le IIIe et le Xe en seconde ligne; la Garde royale et le XIIe corps dans la direction du Nord. Disposée de la sorte, l'armée allemande pouvait pourvoir à toutes les éventualités, soit marcher droit devant elle vers le Nord, si nous avions manœuvré par là, soit opérer une conversion à droite, par échelons, si nous étions revenus vers Metz. Un incident troubla partiellement l'exécution de ce dispositif. Les Saxons et la Garde devaient former l'extrémité de l'aile gauche en se tenant prêts à avancer vers le Nord ou à faire une conversion sur leur gauche; ils devaient tâter le terrain en prenant Bruville et Doncourt. Les Saxons occupant la droite, c'était à la Garde de s'ébranler la première; mais cela l'éloignait du prince Frédéric-Charles, qui ne se souciait pas d'avoir sous la main les Saxons, dont il n'était pas sûr et qu'il voulait mettre à l'extrémité de sa ligne. Il tint la Garde immobile jusqu'à ce que les Saxons eussent traversé les routes qu'elle occupait et il ne l'ébranla que trois heures après (à 9 h.).

Les renseignemens parvenus soit au prince, soit au Roi, continuaient à être contradictoires, et motivaient heure par heure des dispositions diamétralement opposées les unes aux autres. La Garde, la première, signala la réalité : venant de s'emparer de Batilly, il ne lui manqua qu'une bagatelle, l'ennemi. A Doncourt, elle découvrit des blessés, et elle apprit que la localité avait été évacuée depuis la veille. Elle avertit immédiatement le prince Frédéric-Charles. D'autres renseignemens concordèrent

avec les siens, et on ne douta plus que nous ne fussions en position sur les hauteurs devant Metz. Mais il restait un point incertain : quelle était l'étendue de notre front? Où commençait-il? Où finissait-il?

Faute de réflexion, ils nous crurent d'abord établis entre le Point-du-Jour et Montigny; ils ne tardèrent pas à comprendre qu'une armée aussi considérable ne pouvait pas tenir dans un espace aussi restreint, et, ne voyant pas encore toute la réalité, ils s'en rapprochèrent en supposant notre ligne étendue jusqu'au Nord à Amanvillers.

« En présence d'une position défensive, l'action sur les flancs est celle qui présente le moins de difficultés, » a dit Clausewitz. Cette observation inspira le plan de bataille de l'état-major prussien. L'armée allemande n'aborderait le front formidable de notre armée que lorsque son aile gauche aurait débordé notre aile droite par une manœuvre enveloppante; jusque-là, l'artillerie seule entretiendrait le combat devant notre front. La IIe armée ferait une conversion à droite par échelons et établirait son front parallèlement à l'armée française. Le IXe corps s'avancerait par Vernéville sur Amanvillers. La Garde accélérerait son mouvement sur Vernéville, prendrait ensuite par Habonville, aborderait notre droite par Amanvillers conjointement avec le IXe corps. Le XIIe corps resterait provisoirement immobile à Jarny, puis marcherait sur Sainte-Marie. Le IXe corps différerait son attaque jusqu'à ce que la Garde fût en mesure de s'engager.

La Ire armée ne bougerait pas tant que ne se serait pas dessiné le mouvement de la IIe armée; alors elle la soutiendrait et attaquerait de front et de flanc par Gravelotte et le bois des Génivaux. Les deux armées agissant de concert prononceraient l'enveloppement de l'armée française. Le IIIe et le Xe corps se tiendraient en réserve derrière le IXe. Le IIe corps, de Pont-à-Mousson, viendrait à Buxières servir de réserve à la Ire armée. La cavalerie serait tenue sur les derrières. Ainsi disposée, l'armée allemande tournerait le dos à ses communications et ne serait plus reliée à sa base d'opérations que par Ars et Novéant. Cette disposition supposait une marche de flanc le long d'une hauteur occupée par l'ennemi dont l'offensive eût pu devenir très périlleuse.

Napoléon a dit : « Rien n'est plus téméraire et plus contraire

aux principes de la guerre que de faire une marche de flanc devant une armée en position, surtout lorsque cette armée occupe des hauteurs au pied desquelles on doit défiler. » — « Un mouvement enveloppant d'une partie aussi considérable, écrit le général Palat, exécuté à une distance insignifiante des forces ennemies en position, un aussi brusque changement de lignes d'opérations, quand la ligne en arrière n'est assurée qu'incomplètement, enfin une marche de flanc opérée à découvert pendant plusieurs heures, sans diversion pour occuper l'adversaire ailleurs, tout cela constitue assurément une des opérations les plus scabreuses dont l'histoire de la guerre fasse mention (1). » Ce n'était pas cependant l'inconvénient principal de cette manœuvre : l'armée allemande se déployait *fronte inverso*, le dos tourné vers Paris, les Français étant entre elle et l'Allemagne, sans autres communications que deux ponts sur la Moselle ; elle était exposée en cas de revers à être cernée sur un territoire ennemi, à travers un pays accidenté, couvert de bois aboutissant par des défilés à des ponts peu nombreux et de solidité douteuse. Ne concluez pas à l'incapacité, ni à l'ignorance ; ce n'était qu'une orgueilleuse assurance dans la victoire et le dédain de l'adversaire ; ils semblaient dire : « Nous ne nous astreignons pas aux règles, parce que nous vous supposons hors d'état de profiter de leur violation. » Ils étaient persuadés, quoi qu'ils fissent, qu'ils étaient invincibles.

Ces ordres étaient à peine rédigés qu'arrivent au prince Frédéric-Charles des renseignemens de la Garde annonçant qu'on voyait une masse d'hommes comprenant les trois armes, descendant de Saint-Privat sur Sainte-Marie et que la hauteur de Saint-Privat était fortement occupée par nous. D'autres renseignemens confirmèrent cet avertissement de la Garde. Le prince comprit combien serait imprudente une attaque isolée du IXe corps sur Amanvillers, qui n'était pas la droite, mais le centre de nos positions : il prescrivit à Manstein de renoncer à toute attaque jusqu'à ce que la Garde fût en mesure de le soutenir et il envoya au XIIe corps l'ordre de se diriger vers Sainte-Marie.

Mais un chef de corps prussien n'en fait jamais qu'à sa tête. Manstein ne pouvait pas, à cause des bois de la Cusse, se rendre

(1) Stratégie de Moltke en 1870.

compte, du point où il était, que de grandes masses se trouvaient plus à gauche, vers Saint-Privat. Par suite, il crut ou voulut croire qu'il avait devant lui l'aile droite ennemie et résolut d'agir conformément au premier ordre qui lui avait été envoyé d'attaquer. Il supposait qu'il allait nous surprendre et ne voulait pas laisser échapper une si belle occasion. A midi, son canon retentit et apprend à l'état-major du Roi, à celui du prince Frédéric-Charles que la bataille est commencée sans qu'on eût attendu leur approbation. Cependant Moltke croit encore que ce n'est qu'un engagement partiel qui n'entraîne pas l'attaque générale de la IIe armée. Il recommande à Steinmetz de se tenir tranquille. Le prince Frédéric-Charles croit l'affaire plus sérieuse. Il galope de Vionville sur Saint-Marcel, puis sur la hauteur de Vernéville.

A partir de ce moment, la direction de la IIe armée échappe complètement à Moltke, et la bataille, qui semblait devoir être conduite par la même pensée, se scinde en deux batailles distinctes n'ayant aucune coordination entre elles : celle de gauche, qui a pour objectif Saint-Privat; celle de droite, dont l'objectif est le Point-du-Jour.

ÉMILE OLLIVIER.

LES CHOSES VOIENT[1]

QUATRIÈME PARTIE [2]

LE MIROIR

III

Nous étions trois... mais seul je le savais. L'invisible aussi se reflète sur ma face. On s'imagine qu'un miroir jongle uniquement avec le soleil et les objets éclairés par lui : la lumière est tout ce qui rayonne. Le spectre déborde au delà des sept couleurs, l'être pour se parer y choisit où il veut, et l'espace est un navire gonflé de passagers que rien ne décèle. Même la nuit, même dans ce grenier, je suis ivre souvent de répéter une vie universelle qui tourbillonne, sans que vous la soupçonniez.

Si Noémi ignorait que le passé fût resté, c'est que l'homme, pour se convaincre, exige, comme vous, une forme visible.

Nous étions trois : à cause de cela, le silence était plus grand... C'est le propre du passé : quand il rentre, il ne fait aucun bruit. On dirait un pauvre qui a peur de déranger. Subreptice et prudent, il ne marche pas, il s'insinue ; il ne parle pas, il suggère. Ce n'est pas l'inexprimé : c'est l'impalpable qui guette l'heure ! Nous ne devions le voir bondir pour nous garrotter que plus tard. Cette nuit-là, et le matin encore, je répète que Noémi n'aurait pu soupçonner qu'il fût là, encore moins qu'il ne fût resté que pour elle.

(1) *Copyright by* Perrin et Cie, 1913.
(2) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin.

Ce matin, au surplus, s'écoula sans rien de particulier. J'aperçus Line se rendant à la messe et en revenant ainsi que d'habitude. Noémi fut levée, déjeuna. Line assistait, empressée, à ces opérations. Vers une heure, je fus témoin pourtant d'un bref incident qui m'intrigua.

Line, voyant sa mère installée à la place habituelle, disait :

— Puisque vous n'avez plus besoin de moi, maman, je crois que je sortirai.

Noémi, étonnée à cause de l'heure inaccoutumée, demanda :

— Où vas-tu ?

— Me promener au fond du Parc. J'ai envie de prendre l'air.

— Qui t'accompagne ?

— Léonie.

Léonie était la cuisinière au service de la maison depuis trois ans. C'était une grosse fille rougeaude, mal tournée, l'air en dessous, aussi peu délurée qu'Élise, la nouvelle femme de chambre, était alerte et vive.

Noémi répliqua :

— Comme tu voudras, mais rentre avant la nuit.

— Oh ! du moment que je ne suis pas seule !... répondit Line sur un ton ambigu.

A cet instant précis, Élise apporta du courrier. Noémi parcourut des yeux les adresses.

— Toujours rien des Pichereau... murmura-t-elle.

Aussitôt Line, qui allait partir, fit volte-face.

— Je compte bien qu'ils ont compris !

— Pourtant, s'ils avaient l'idée de me demander tes raisons ? repartit Noémi.

— Vous répondriez que je n'ai pas à les prendre pour confidens !

— C'est impossible à dire.

— Mais très facile à faire comprendre.

Et Line alla s'habiller pour sa promenade. Je ne la reflétai plus que de loin. Elle traversait le square. Sa marche rappelait celle d'une femme qui s'évade ou qu'on attend. La veille déjà, elle m'avait donné cette impression singulière, mais il faisait, je m'en souviens, un temps aigre d'automne. Après tout, c'était peut-être le froid qui déterminait son allure.

Nous restâmes longtemps seuls, tous les trois : je devrais

dire, tous les deux, car, durant ces dernières heures, le passé semblait s'être évaporé. Je ne le voyais plus errer ni sur les traits de Noémi, ni dans la pièce. Il restait caché, bien que présent. Puis un coup de cloche timide tinta dans la cour. Noémi songea : « Encore l'abbé Moiset ! notre conversation d'hier lui aura laissé des scrupules... » Et elle fut sur le point d'appeler pour dire de ne pas recevoir. Trop tard : on entrait.

Ce ne fut pas l'abbé Moiset qui parut, mais Juste Pichereau. Il était seul. Les épaules encore plus effacées que d'ordinaire, il tentait gauchement de sourire. Comme l'autre jour, au passage, il me regarda, et je lus dans ses yeux un mélange de crainte et de résolution. Noémi, à sa vue, n'avait pu retenir un tressaillement de joie.

— Vous! dit-elle.

— Mon Dieu ! Madame, je m'excuse de paraître encore ici. En tout cas, avant de m'y risquer, j'ai eu soin de m'assurer d'abord que vous étiez bien seule...

La voix de Juste tremblait. Son grand corps avait l'air de ne savoir où se poser.

— Me permettez-vous de m'asseoir ? acheva-t-il humblement.

— Faites, dit Noémi.

Elle gardait une dignité froide, mais, malgré sa maîtrise, de l'allégresse flottait sur ses lèvres.

Juste choisit une chaise, et l'approcha de Noémi. Je me rappelle aussi qu'en s'asseyant, il se prit le pied dans la carpette qui est devant le foyer et manqua perdre l'équilibre.

— Mon père ignore ma démarche,... dit-il ensuite.

Noémi ne répondit que par un signe vague. On pouvait croire que cette communication et tout ce qui suivrait la laissaient indifférente. Juste reprit :

— Moi-même, je m'en vais demain. C'est la fin des vacances. Sans le chemin de fer qui abrège une partie de la route, j'aurais dû regagner le collège beaucoup plus tôt. Je ne pouvais donc remettre...

Il s'arrêta. Le regard de Noémi pesant sur lui achevait de le désarçonner. D'ailleurs, ses mots sortaient mal et on avait peine à les entendre.

— Dans ces conditions, qu'est-ce qui vous amène ?

Les paupières de Juste s'abaissèrent. Il avait besoin de se

donner l'illusion d'être seul pour oser s'exprimer à son aise.

— Ce qui m'amène?... je ne sais trop comment dire... Un besoin confus d'explication, de mise au point...

— Ma lettre, pourtant... commença Noémi.

Il ne la laissa pas terminer.

— Entendons-nous, fit-il vivement, il ne s'agit pas d'elle. Je la tiens pour ce qu'elle est... Je ne voulais que vous parler de moi... Je désirais... j'estime nécessaire que vous sachiez dans quel état d'esprit et avec quelles pensées je m'éloigne. Ne pas le faire tuerait peut-être ma dernière chance...

Il ajouta :

— Bien que la chance et moi !...

Et sa phrase encore resta en l'air. Elle semblait flotter dans la pièce comme font ces petites houppettes blanches que sèment les marronniers au printemps. Une telle candeur en émanait que Noémi, touchée, abandonna brusquement son masque de froideur calculée.

— Le retard de Line vous fait beaucoup de chagrin ? interrogea-t-elle.

— Oh ! Madame, ne croyez pas que je me sois mépris : mon père et moi savons fort bien que c'est un refus.

Il y eut un petit silence, et parce que Noémi n'osait protester :

— Vous le voyez, reprit Juste, c'est la vérité, puisque vous vous taisez.

— Alors ? murmura Noémi dans un souffle.

— Alors je suis venu... j'ai voulu vous informer que moi, du moins, je ne change pas et j'attendrai... une attente qui durera toute ma vie probablement, mais qu'importe !

— On dit cela ! soupira Noémi encore plus bas.

— Vous ne me connaissez pas.

— Je connais l'amour pour en avoir été le témoin, et je sais ce qu'il dure...

— C'était de la passion, peut-être.

— C'est bien proche.

— Non, dans l'une on prétend posséder et, dans l'autre, on se donne.

Étranges répliques prononcées tour à tour dans cette chambre à l'aspect glacial par une femme demi-morte et cet homme sans jeunesse : étranges répliques prononcées sur le

même ton, comme à l'office et pourtant combien différentes d'expression! Celles de Noémi alourdies par le souvenir semblaient s'abîmer dans un découragement sans remède : on aurait cru que le passé les soufflait pour le plaisir d'affirmer l'inutilité de l'espoir, à l'heure précise où cet espoir tentait de renaître. La voix de Juste, au contraire, réconfortée par l'absolu sacrifice, était devenue ferme.

Ayant cessé de regarder Noémi, celui-ci parcourut des yeux les murs. Quand il me rencontra, il poursuivit, ayant l'air de s'adresser désormais à son image :

— Au surplus, à quoi bon des rhétoriques vaines? Si je suis venu, accomplissant une démarche que le monde jugerait inutile, et même un peu ridicule, c'est qu'à l'inverse du monde, je crois à la puissance mystérieuse d'un sentiment profond.

Puis, revenant à Noémi :

— A tort ou à raison, je m'étais figuré aussi que vous étiez de mon parti. Mon père prétend que non ; mais, depuis un instant, j'ai la certitude de ne pas m'être trompé... Dieu me préserve de vous demander d'user de votre influence sur Line! L'aimer, c'est vouloir ce qu'elle veut, et vous l'aimez..., nous l'aimons... Donc, je ne réclame rien. J'ai voulu vous prévenir : c'est tout. J'attends... Quoi? je l'ignore. La vie est si bizarre! Quand on rêve d'être heureux, on imagine tant de romans invraisemblables que la réalité peut bien en choisir un! Il est possible que Line change, possible que ce soient les circonstances. Je le répète, on ne sait pas, j'attends... Mais si, quelque jour, à une heure que je n'entrevois pas, mais qui peut venir, vous jugiez que j'aurais une chance... l'ombre d'une chance... voulez-vous me promettre de m'appeler?

Il se tut enfin. Noémi continuait d'écouter. Elle avait presque oublié que cet homme lui apportait une ressource dernière pour atteindre au but poursuivi : elle ne goûtait plus que la découverte d'une âme candide et droite. Chaque parole de Juste, comme une brise salubre, emportait ses calculs. Elle lui était reconnaissante d'aimer Line ainsi qu'elle-même aurait souhaité d'être aimée.

Quand elle s'aperçut que Juste ne parlait plus, elle eut un sursaut machinal et répliqua, sans se soucier de la question posée :

— Mais... votre père... reviendra-t-il?

Juste eut un haussement d'épaules :

— Je ne le souhaite pas. Ce qu'il dirait, serait contraire à ma pensée : ce que je pense, il ne pourrait le traduire... Nous n'avons rien de commun... rien...

— En effet, répéta Noémi, vous ne vous ressemblez pas.

— Vous ne m'avez toujours pas répondu ? insista Juste, anxieux.

Noémi eut un pâle sourire et baissa la tête :

— C'est promis.

— Merci.

Juste se leva. Une joie sourde éclairait son visage.

— Ah ! dit-il, c'est très peu, mais c'est encore une espérance ! Depuis un instant, elle me paraît plus lointaine que jamais, et pourtant... elle existe !

Noémi sourit encore :

— Que ne puis-je en dire autant !

Et montrant ses jambes immobiles :

— Je vous accompagnerais autrement que de mes vœux. Hélas ! si vous revenez...

Elle n'acheva pas. Derrière Juste, elle venait d'apercevoir Line rentrée sans bruit et qui écoutait ! Et Juste aussi, tournant la tête, l'aperçut, mais pas directement : ce fut moi qui la lui montrai, telle qu'elle était, ironique, dédaigneuse, les yeux luisant de colère, et se mordant les lèvres. Il eut un recul épouvanté, puis, s'inclinant très bas :

— Rassurez-vous, ma cousine : je n'étais venu que dire adieu à votre mère.

Il y eut un de ces intervalles tendus et angoissés, durant lesquels il semble qu'on mesure une chute dans le vide. Juste acheva :

— C'est fini... je m'en vais.

Déjà il se coulait vers la porte, disparaissait. Instinctivement, Noémi et Line s'étaient inclinées vers le couloir, attendant qu'il fût parti. Le temps qu'il mit à faire jouer la serrure nous parut interminable. Enfin le battant de l'entrée retomba. Encore, d'un mouvement pareil, Noémi et Line relevèrent la tête ; puis, j'entendis une phrase brève :

— C'est vous, maman, qui l'avez convoqué ?

Dans la maison, tout faisait silence. Le duel commençait.

Très pâle, mais aussi très calme, Noémi répliqua :

— Non : cependant, j'aurais tort de nier que je n'ai pas un peu souhaité sa visite.

— Cela revient au même !

— Non, répondit encore Noémi, cela prouve simplement que je ne m'étais pas trompée en supposant qu'il tient beaucoup à toi.

— Allons donc ! vous l'attendiez, puisque, avant mon départ, vous m'en avez parlé !

— Je ne l'attendais pas, mais je comptais sur lui.

— Pour le rassurer, paraît-il ?

— Qu'en sais-tu ?

— C'est lui qui vient de le dire !

— Mettons que ce soit pour l'empêcher de désespérer, ce qui est peut-être autre chose.

— Ce qui, en tout cas, est lui mentir en connaissance de cause !

— Ou prendre une précaution utile.

Line eut un éclat de rire sardonique :

— Voyons ! maman, vous ne prétendez pas...

Noémi acheva :

— Que tu épouseras Juste, un jour ou l'autre ? Pourquoi pas ?

Je vibrais au choc de ces phrases : aucun éclat sonore, mais un cliquetis d'épées. Imaginez aussi les personnages, car je les reflétais tous les deux, tragiques déjà : Noémi clouée sur le fauteuil, ne vivant que par les yeux subitement enfoncés ; Line... non plus cette fillette blonde dont jadis j'interrogeais le sourire incertain, mais une Line devenue femme, ardente, le verbe impérieux et dont le corps, à chaque réplique, semble vouloir bondir. Un duel ! oui, c'était bien l'idée qui jaillissait au spectacle de ces deux êtres dressés l'un contre l'autre et qui déjà n'avaient plus rien d'une mère et d'une fille !

Paisible, Noémi tira sur la sonnette.

— Que faites-vous ? murmura Line entre ses dents.

— Apportez donc une lampe, commanda Noémi à Élise qui était accourue, on n'y voit plus.

Puis un repos, comme les lutteurs s'en accordent entre deux reprises. Parce que la bonne devait revenir avec la lampe demandée, toutes deux ne parlaient plus, mais tout vibrait alentour, répétant le défi de Noémi : « Pourquoi pas ? »

Ce fut Léonie qui reparut avec la lumière. Un éclat de la dispute avait dû lui parvenir : il semblait qu'elle prît plaisir à prolonger sa présence sous prétexte de régler la mèche, de vérifier si la clé était remontée...

— Allez donc ! c'est bien ! dit Line, impatiente.

Mais Noémi voulut au contraire qu'on approchât une table de son fauteuil.

— Je tiens à avoir, ce soir, la lampe à ma portée. Là... voilà qui est bien... merci.

On n'entendit pas Léonie s'éloigner dans le couloir. Affectant de croire que la porte n'avait pas été bien fermée, Line alla rouvrir celle-ci. Évidemment, elle craignait un espionnage. Revenue ensuite près de sa mère :

— Cette fois, vous allez m'expliquer...

— En effet, des explications sont nécessaires, mais ce ne sont pas les miennes.

Et se retrouvant au point précis où l'appel de la domestique les avaient laissées, leurs yeux de nouveau se défièrent.

— Je ne saisis pas, maman.

Noémi haussa les épaules.

— Il était entendu que je te laissais libre d'accepter Juste ou de l'écarter : mais ceci impliquait, de ta part, qu'en cas de refus j'en saurais les raisons. Or ces raisons, je les attends encore !

— Oh ! si nous en sommes là, il était entendu aussi que vous deviez écarter définitivement ces gens-là de ma route, et vous ne leur écriviez que pour les faire venir !

— Invente un roman, si cela te plaît : cette fois, j'exige la vérité.

Noémi s'était redressée, et couvrant sa fille d'un regard aigu :

— Car, poursuivit-elle, il est impossible de rester comme nous sommes ! Voilà huit jours que je t'examine, que j'épie un geste, un mot m'expliquant ta conduite : tu n'as pas cessé de te taire ! Pour la première fois, entre toi et moi, je devine un mystère. L'air devient irrespirable. J'ai assez de cette atmosphère louche, de ces incertitudes où j'erre douloureusement. Tu vas parler ! Il faut que tu parles !

A mesure qu'elle avançait, Line rougissait. Bientôt une flamme incendia ses joues ; mais il semblait que chaque mot, comme un marteau, enfonçât plus avant dans son cœur le mystère qu'on tentait de violer.

— Que prétendez-vous savoir, puisque je n'ai rien à dire? murmura-t-elle d'une voix sourde.

Résolue désormais d'aller jusqu'au bout, Noémi jeta :

— Tu mens! Mettrais-tu, sans cela, une pareille âpreté à repousser le seul homme que j'aie souhaité de te voir épouser!

Elle s'exaltait :

— Tu mens! tu as une raison que tu caches, une raison que tu n'oses pas exprimer, et qui, pourtant...

Line interrompit :

— Ne cherchez pas si loin! Je défends ma liberté : c'est tout.

— Allons donc! Qu'est-ce que ta liberté, aujourd'hui? et que sais-tu de celle qui t'est offerte? La liberté! un mot.

Line avança d'un pas :

— Un mot! Comme vous y allez! Il s'agit de ma vie!...

— De ton bonheur qui s'offre!

— Dites plutôt d'une affaire qui vous convient!

— Une affaire?

Line acheva :

— Mais, tant pis! celle-là du moins, si bonne soit-elle, vous ne la ferez pas à mes dépens!

Noémi poussa un cri :

— Line!

Impassible, les lèvres mauvaises, celle-ci continuait de regarder fixement sa mère :

— Line! j'ai peur de comprendre!... M'accuserais-tu par hasard... Sont-ce des comptes que tu réclames?

Un rire sourd coupa la phrase :

— Non, maman, vous n'y êtes pas... je me moque de l'argent!

— Alors, que signifie... Ah! je n'admets plus maintenant que tu puisses te dérober! Il y a des phrases qu'on ne doit pas prononcer, ou qu'il faut effacer tout de suite, car, autrement, rien ne les efface plus! Tu dis que je cherche une affaire : laquelle? S'il ne s'agit pas d'argent, à quoi pensais-tu?

Line encore s'était rapprochée de sa mère. Comme elle était debout et tout près de la lampe, son visage venait de plonger dans l'ombre. Rabattue par un capuchon de carton vert, la lumière ne parvenait plus à éclairer que ses bras tombés le long du corps, et ses mains qu'agitait un incessant frisson.

— Maman, murmura-t-elle, n'insistez pas! A l'inverse de

vous, j'estime que certaines choses sont mieux, quand elles demeurent dans l'obscurité.

— Entre nous deux, fit Noémi violente, je ne l'admettrai jamais!

La voix de Line siffla :

— C'est pourtant vous, la première, qui me l'avez appris!

— Je ne comprends pas.

— Si vous trouvez bon de restaurer le passé à mes dépens, avez-vous jamais jugé utile de me l'expliquer?

Anéantie, Noémi dut s'appuyer au dossier du fauteuil qui la portait :

— Que veux-tu dire? murmura-t-elle si bas qu'on l'entendit à peine.

— Ce que je veux dire? Oh! rien que de très simple! Que j'ai passé l'âge des innocences et que, ce que j'ignore, je le devine. Ne croyez pas surtout que je réclame en ce moment des confidences! Pourtant, même pour effacer ce que votre mariage avec mon père put avoir d'extraordinaire, prétendrez-vous encore que je renonce à faire, après tout, ce qui vous a réussi!

— Line, tu deviens folle!

— Non, maman, je raisonne à mon tour. Vous étiez pauvre, jadis, et libre!

— Line! tu ne soupçonnes pas ce que cela représente d'horrible!

— Mais je sais que, du moins, vous avez aimé à votre guise!

— Line! j'ai aimé comme j'ai pu!

— Ah! maman, c'est la même chose! Alors, tant pis pour les Pichereau! Tant pis si l'absolution dijonnaise n'est pas aussi parfaite que votre contrition! Ce qui vous a réussi jadis, je suis résolue de le tenter à mon tour : j'aimerai! je veux aimer!

A mesure, la taille de Line s'était redressée. Dans le timbre de sa voix, plus de rudesse ni d'âpreté, mais une ivresse croissante : ce n'était pas à sa mère qu'elle disait ces choses, mais à un autre placé très loin, et qui cependant ne pouvait, semblait-il, manquer de l'entendre.

— Dussé-je en mourir comme mon père, me dévorer de regret toute une vie, comme vous, j'aimerai. Entendez-vous? ce n'est plus l'accouplement ignoble avec un être quelconque dont

je parle : rien qu'à songer que ce Juste me désire, une nausée me monte à la gorge... pouah!... Non, l'amour que j'attends, qui m'enveloppe déjà, c'est un désir qui me soulèvera tout entière, et fera pourtant de moi une chose soumise et balbutiante, c'est un bonheur de tous les instans passés auprès de l'être, du seul être qui puisse rendre ces instans délicieux!...

Où était-il, celui auquel Line jetait ces phrases de fièvre? Car maintenant son visage, tourné vers moi, m'apparaissait, et c'était bien là un visage d'amante, de même que les mots qu'elle prononçait n'étaient plus un appel à l'amant inconnu, mais un hymne à l'amour partagé!

Elle allait poursuivre : aurait-elle pu même s'arrêter jamais si la chose n'était survenue, terrifiante? L'air hagard, Noémi venait de saisir la lampe et la levait, — c'était donc pour cela qu'elle avait exigé qu'on la plaçât près d'elle! Elle la levait jusqu'à ce qu'enfin la lumière atteignît pleinement le visage que depuis une demi-heure l'ombre lui dérobait. Je vis ensuite la lampe s'abattre littéralement sur la table, lâchée peut-être par la main défaillante, et Noémi jeta :

— Marcel!

Ah! cette fois, plus de doute! Elle savait que la ressemblance avec le mort, à demi perçue déjà durant l'intervalle d'un éclair, n'était ni un jeu d'imagination, ni un rêve! Non seulement Marcel avait paru sur la face de Line, mais il y était tout entier, avec ses yeux de passion et son masque d'amour!

Au bruit de la lampe qui tombait, Line eut un cri de frayeur.

— Que faites-vous? Vous allez nous incendier!

Mais Noémi n'écoutait plus. Elle avait baissé les paupières: elle se refusait de les lever, de peur de voir encore l'apparition.

J'entendis Line reprendre :

— Vous ne répondez rien, maman?

Sa joie éclatait. Elle avait oublié en ce moment l'origine du duel. Comme un grimpeur qui a franchi les derniers mètres, hors d'haleine, elle découvrait la cime et promenait un regard enivré sur l'horizon libre.

— Ma pauvre enfant! dit Noémi désespérée.

— Quoi encore?

— Faut-il que déjà tu l'adores!

Line eut un sourire étrange, mais se tut. Abritée de nou-

veau par l'ombre, elle savait son secret inviolable. Noémi reprit :

— Qui est-ce?

Ses yeux brusquement avaient cherché ceux de Line : ils ne purent les rencontrer.

— Est-ce que je sais? répliqua Line durement : c'est l'Inconnu... celui que j'attends... Ne l'avez-vous pas aussi attendu jadis?

Noémi haussa les épaules, incrédule :

— Dans ce cas, écoute-moi : si jamais tu ne pouvais l'aimer à découvert, si, pour des raisons ou d'autres, ton amour devait se taire, verrouille ton cœur!

— Toujours le même conseil!

— C'est que, tu viens de le dire, j'ai connu ce supplice, et mieux vaudrait mourir.

— Soyez tranquille, maman, fit Line dont la voix était devenue plus incertaine.

Elle parut ensuite s'éveiller en sursaut :

— Vous n'avez plus rien à me demander?

— Non... rien...

— Alors je vais ôter mon chapeau. Je suis très lasse de ma promenade.

Noémi, accablée, la laissa partir, sans protester. Elle songeait : « Elle ment encore! heureusement, je saurai qui c'est! »

Dieu merci! Sa découverte arrivait à temps. Elle n'avait plus qu'à trouver un nom, pour se défendre. Même emprisonnée dans cette chambre, elle comptait y parvenir! Mais le passé la regardant, le passé qui n'avait rien dit encore, ni rien fait, s'était mis à ricaner : il savait, lui, qu'à poursuivre la lutte, on allait assurer sa victoire!...

IV

Et le tête-à-tête recommença.

Durant des jours, des semaines, face à face comme auparavant, nous semblâmes ne plus regarder que nous-même. Nous avions l'air de deux choses hors de la vie, et jamais je n'ai vécu d'heures aussi ardentes, ni erré pareillement à travers le monde! Nous espionnions!...

En ce moment où je tente de classer les faits par grandes masses, un chaos d'images vient se battre sur mon verre : pour-

tant, je n'en vois qu'une, obsédante à donner le cauchemar : elle est le lien qui groupe en un faisceau les incidens épars; le reste aurait pu disparaître qu'elle suffirait pour reconstituer le temps évanoui, et c'est Noémi, guettant l'Inconnu! Noémi, désormais, n'était plus qu'un chasseur à l'affût. Noémi attendait le gibier, comme le fait là, dans ce coin, cette araignée...

Une araignée solitaire... voilà bien l'impression qui m'en reste.

Sentez-vous ce qu'il y a d'extraordinaire dans ce contraste de la chasse la plus active, la plus rusée, la plus vivante qui soit, et de ce chasseur incapable de rien faire par lui-même, esclave des serviteurs, perpétuel obligé de ceux-là qu'il veut prendre? Encore l'araignée que voilà, quand sa toile est tissée, a-t-elle la liberté d'aller débusquer le moucheron. Ici, rien de pareil. Noémi ne peut bouger. Qui peut l'aider? personne. Interrogera-t-elle les domestiques? Ira-t-elle s'adresser aux rares familiers de la maison? C'est risquer inutilement la réputation de Line. Celle-ci enfin, mise en défiance, se surveille plus que jamais. Cependant, voyez le miracle, Noémi ne désespère pas. L'homme qu'elle prétend découvrir est on ne sait où : elle n'en soupçonne ni la tournure, ni la condition sociale. Elle ne sait de lui qu'une chose : sous peine de perdre tout à fait Line, il faut le joindre. Or, pas une minute elle n'hésite. Aucune lassitude. Jamais un abandon. Et, obstinée, elle cherche, toujours seule, avec moi pour confident!

Au début, ce fut une simple enquête intérieure. Quand on veut bien tendre des rets, ne convient-il pas de parcourir au préalable les aîtres, afin d'en choisir les supports? Noémi fouillait dans sa mémoire. Elle y cherchait moins des faits que des impressions. Il lui semblait impossible, si jamais elle avait rencontré cet homme, de n'avoir pas ressenti à son aspect le pressentiment libérateur.

Successivement, je vis ainsi passer sur son visage, — miroir admirable et mouvant, — les gens de son entourage, Me Cornet, Mlle Jupelard, jusqu'aux prêtres! car elle en était là de n'épargner personne et de les soupçonner tous. A le scruter ainsi, la pauvreté de ce groupement apparaissait, éclatante. Oui, c'était bien des relations de pis aller, à peine de quoi donner aux gens pressés l'illusion d'une couverture mondaine. Seuls y figuraient ceux qui, par fonction, ne se préoccupent jamais du passé,

ecclésiastiques, professeurs, et dames de charité. Si aucun n'avait apporté de risques, en revanche de quelle lumière crue leur réunion éclairait l'ostracisme demeuré autour de Noémi Pégu! Ainsi de cette première revue, nous ne ramenions qu'un résultat : la conviction plus ardente que, sans le mariage de Line, l'œuvre entreprise tomberait en faillite.

Mais, déjà, les familiers s'évanouissaient. A leur tour, je vis défiler des passans heurtés dans la rue, coudoyés à l'église ou rencontrés dans les magasins. Rassurée sur les fréquentations habituelles, Noémi, par un effort mental prodigieux, s'efforçait maintenant de recréer l'insaisissable qu'est la vie journalière. C'était la chasse, vous dis-je, avec ses zigzags déconcertans! Nous flairions l'air. Nous humions des pistes. Nous faisions toutes les chaussées de Dijon, à toutes les heures, par tous les temps, cela sans bouger, elle clouée sur son fauteuil, moi pendu sur ma muraille!

Courses vaines, encore. Pas un visage qui valût un soupçon. Line d'ailleurs ne sortait qu'avec sa mère. Elle ne stationnait qu'à l'église, et à l'église, en ce temps-là, on ne voyait jamais d'homme...

Soudain, une lueur... Line n'a changé qu'après l'*accident*. Enfin! nous avions donc une date! L'horizon n'était plus indéfini : un secteur s'y découpait, nettement délimité, tel qu'après l'effrayante indécision du début, l'effort restant à faire ne paraissait qu'un jeu. Illusion encore... Entre le jour où Noémi avait découvert que Line n'était plus la même et l'accident, un intervalle d'ombre stagnait, défiant toute enquête. Durant une semaine, Noémi avait perdu conscience et sa mémoire n'avait rien enregistré.

Tant pis! A défaut de mémoire, une ressource restait : raisonner! Et, les yeux clos, Noémi tenta de gravir la montagne. Elle n'imaginait plus : elle discutait. Ici nul indice extérieur, aucun fait, mais des probabilités logiques qu'on pèse, qu'on rejette, quitte à les reprendre modifiées et à les rejeter de nouveau.

Aussitôt, d'ailleurs, une donnée simple se présenta. Durant la semaine considérée, Line n'avait pas dû quitter le chevet maternel. Tout lui interdisait de sortir, le devoir, l'inquiétude, le fait enfin qu'il n'y avait alors qu'une domestique. Donc, elle avait rencontré l'Inconnu dans la maison!

Vous voyez comme nous allions droit devant nous. Il suffisait désormais de savoir qui était venu dans la maison, tandis que Noémi se mourait, et cela encore était facile, puisqu'en dehors des relations accourues aux nouvelles, un seul homme avait pénétré, le médecin. Noémi eut un rire de triomphe. Le médecin ! Comment n'y avait-elle pas songé plus tôt?

Il s'appelait Lamare. C'était un homme entre deux âges, de grande taille, beau parleur, parti de rien. Resté garçon, il passait pour ambitieux et âpre au gain. Après tout, la partie avait de quoi le tenter. Lamare?... Pourquoi pas?...

Le jour même, Noémi dit à Line :

— J'ai envie de faire venir Lamare. Charge Élise de passer chez lui.

Line répondit, paisible :

— Vous sentez-vous par hasard plus souffrante?

— Non.

— Alors, pourquoi le déranger?

— Pour le voir.

Line haussa les épaules :

— Drôle d'idée.

— N'importe, préviens Élise.

La voix de Line était demeurée indifférente. Noémi prise d'un doute se demandait : « Pourrait-elle dissimuler à ce point? » Pourtant, elle s'entêta.

Quand Lamare sonna, vers le soir, Line s'empressa de se lever.

— Tenez-vous à ce que je reste, maman? demanda-t-elle toujours tranquille.

— Non, fit Noémi ; reviens toutefois avant qu'il ne parte.

— J'aime autant cela.

Encore le même calme déconcertant : aucune anxiété apparente.

Lamare cependant pénétrait, s'informait de l'état de la malade. Il avait l'art de ne prononcer que des phrases rondes et de dissimuler sous des dehors frustes le souci de gagner son cachet avec le minimum de peine. Hardiment, Noémi s'empressa de répondre :

— Ce n'est pas de moi qu'il s'agit, mais de ma fille. Elle m'inquiète.

— Ah! mon Dieu ! fit Lamare distraitement, serait-elle souffrante aussi?

— Souffrante?... je ne sais... en tout cas, changée... La vie que je lui fais mener, peut-être... Pendant ma crise aiguë, ne l'aviez-vous pas aussi remarqué?

Lamare soupira. Il hésitait entre le désir de nouvelles visites et l'ennui de farder la vérité. Suivant son usage, il allait s'en tenir au moyen terme.

— En effet, je ne crois pas qu'il y ait rien de grave, mais à ce moment déjà, j'avais cru bon d'exiger qu'elle se promenât régulièrement. C'est ce qu'elle a fait, je crois...

Le visage de Noémi devint exsangue.

— En êtes-vous sûr?

— Je le suppose, du moins.

Au même instant, Line rentrait.

— Le docteur me disait que, sur son conseil, tu avais été assez sage pour sortir chaque jour pendant que j'étais si mal...

— Oui. Qu'y a-t-il là d'extraordinaire?

Cette fois, Noémi vit, comme moi, les lèvres de Line trembler imperceptiblement.

— Avec qui pouvais-tu le faire?

— Mais... avec Léonie, cela va de soi.

— Et tu me laissais seule!

— Vous oubliez, maman, qu'il y avait une garde.

Puis plus rien, la consultation banale qui s'achève. Lamare a jugé Line en parfait état, mais recommande encore de l'exercice, beaucoup de marche...

— Je me remets à en faire quelques-unes, déclare Line, dont les traits achèvent de s'éclairer.

C'est fini : nous avions cru trouver : l'hypothèse était absurde. Noémi avait oublié la garde-malade. Ce Lamare est un fantoche, et l'Inconnu n'a jamais pénétré dans la Maison!

Alors, pour la première fois, sur le front de cette femme, j'entrevis un début de lassitude. Elle ne désespérait pas, mais s'épouvantait de sa tâche. Il n'y a point de logique capable de faire retrouver, dans un coin du passé, ce qui a été. Il faut, pour concevoir la diversité de la vie, avoir été réduit, ainsi que nous l'étions, à y faire choix d'un aspect probable : aussitôt le temps s'élargit comme une mer, les heures dansent comme des lames ; on a conscience de ne plus chercher qu'un fétu sur l'infini.

Un instant, Noémi en vint à se demander : « Devrai-je in-

terroger les domestiques? » Elle avait bien soupçonné les prêtres! Pourquoi ne pas supposer aussi que Line eût mis l'une de ces femmes, ou toutes les deux, dans sa confidence? Et nous repartîmes sur cette piste...

Les domestiques, je l'ai dit, étaient deux : Léonie installée depuis longtemps, Élise venue récemment et toute jeune.

Songeant à la première, Noémi me regardait :

— Qu'en penses-tu? semblaient me dire ses yeux.

Je répondais :

— Pourquoi pas?

Mais les yeux ripostaient :

— Ne l'as-tu donc jamais examinée? Elle a un front stupide. Elle est lente, bornée. On ne s'encombre pas d'un pareil auxiliaire.

Et, de fait, une telle distance séparait Line de cette fille demeurée pareille aux vaches qu'elle avait escortées jadis, que tout accord entre elles devenait un défi à la raison.

— Reste l'autre, poursuivait Noémi.

L'autre, en effet, vraie fleur de faubourg, l'air déluré, inquiétait bien autrement. Une chose surtout avait irrité Noémi : n'avait-elle pas refusé net de porter, quand elle sortait, des bonnets à tuyaux, préférant arborer des rubans?

— Élise,... répétait Noémi songeuse, peut-être...

C'était une découverte de Line. Il est vrai que Line affectait de refuser son escorte pour ne jamais sortir qu'avec Léonie : mais cette affectation même pouvait être une ruse... Alors, questionner habilement cette fille? Elle devait mentir par métier. Lui tendre un piège? Comment le faire, immobilisée sur ce fauteuil?

Noémi haussa les épaules :

— L'une est trop bête, l'autre est trop fine : je n'arriverai à rien...

Si bien que la nuit recommença, ou plutôt que, par la force des choses, Line devenait notre unique ressource, Line indéchiffrable, allant et venant comme d'habitude et qui, sachant ce que couvrait notre silence, se gardait mieux que jamais!

Comprenez-vous qu'à dater de là, nous ne pûmes plus faire autre chose que de regarder Line? Elle seule méritait qu'on surveillât sans trêve son visage. Nos chances, désormais, tenaient à la découverte non d'un geste, mais de l'ombre de ce geste. Ce

que nous allions guetter, ce n'était même plus l'Inconnu, mais la lueur fugitive amenée par sa pensée !

Qui nous aurait suivis à ce moment singulier aurait juré que nous avions cessé d'espionner : jamais, je vous le jure, il n'y eut cependant surveillance plus serrée, plus tragique. Nous étions devenus des yeux hallucinés, des yeux qui, à force de tout voir, finissent par hésiter et ne savent plus s'ils voient !

Line avait adopté, pour travailler, le coin de fenêtre placé derrière le fauteuil de Noémi. Celle-ci décida qu'elle n'avait pas assez de jour, Line dut changer de place, et je ne cessai plus de la refléter tant qu'elle était présente. En ne me quittant pas du regard, Noémi ne quittait plus sa fille.

Line, jusqu'à ce moment, avait pris ses repas à la salle à manger, Noémi se plaignit de rester seule, et il fut décidé que Line mangerait avec elle dans la chambre. C'était une heure de plus par jour, pour atteindre l'insaisissable.

A toutes les minutes, pour les motifs les plus divers, mais avec une sûreté de machine, nous achevions l'investissement. Rien n'aurait pu nous échapper, mais rien non plus ne tentait de s'évader : nous avions la sensation de n'étreindre que du vide, et Line était heureuse !

Oui, cela surtout était effrayant qu'on devinait en elle un bonheur continu, toujours égal, un bonheur qui l'empêchait de souffrir du présent, et dont la vibration joyeuse ne cessait de heurter mon verre.

C'était le soir surtout, à la rentrée de Line, car, chaque jour, elle se rendait au fond du Parc sous prétexte d'exécuter la prescription de Lamare.

Au départ, elle s'éloignait escortée par la fidèle Léonie. Elle traversait le square d'une allure légère, mais sans hâte visible. Je me demandais : « Va-t-elle le retrouver? » Pourtant je ne voyais diminuer sur ma face qu'une silhouette de jeune fille réservée, à l'air bourgeois et de maintien distant.

Au retour, même vision. Elle rentrait, les yeux baissés, la démarche un peu lasse. Elle aurait été pareille, revenant d'un office.

Noémi, à son tour, l'examinait et se disait : « Je la sens plus contente : pourquoi? » Elle, si habile jadis à surprendre l'amour sur un visage, ne lisait rien sur celui-là. En même temps, parce que le passé ne nous quittait pas, elle se rappelait des jours sem-

blables où, minute par minute, elle avait suivi sur les traits de Marcel et de Mme Rose les progrès d'une passion encore ignorée d'eux. Ah! voilà le plus singulier de ce temps où tout allait devenir extraordinaire! Noémi, vous dis-je, retrouvait dans sa mémoire les moindres expressions de Marcel et de Rose : elle les confrontait avec celles de Line : c'étaient les mêmes, et elle ne s'en apercevait pas!

Des jours encore passèrent. Novembre vint. Chaque matin, je retrouvais maintenant le brouillard en train de s'étirer sur les bancs de la place comme un chemineau éreinté par la rôde. Il pénétrait ensuite dans la pièce, l'emplissait de sa fumée jaune. Était-ce le froid, où la fatigue de refléter la tension prodigieuse de Noémi? Je trouvais à la lumière le toucher rude qu'ont les feuilles de platane desséchées par l'été. Entre les choses et moi, un matelas d'ombre amortissait les couleurs. Une contrainte grandissante resserrait mes pores. La vie, à force d'être intérieure, semblait avoir disparu.

Nous en étions là, Line continuant ses sorties, Noémi et moi nous acharnant à notre poursuite vaine, quand, un matin, je compris au seul éclat des yeux de Noémi que tout allait changer.

Vers dix heures, en effet, comme Line s'asseyait auprès de sa mère, celle-ci demanda, d'un air détaché :

— As-tu l'intention de te promener aujourd'hui, malgré le temps?

Line répliqua, distraite :

— C'est probable. Lamare avait raison. La marche me fait du bien. A quel propos vouliez-vous le savoir?

— Parce que, tout compte fait, je te prierai d'emmener Élise au lieu de Léonie.

Il y eut un petit silence, après quoi Line murmura :

— Quelle idée!

Noémi laissa tomber :

— J'imagine que Léonie me soignera mieux. Depuis quelque temps, je trouve qu'Élise se relâche dans son service.

— Il faut le lui dire.

— A quoi bon? On se lasse de tout, et surtout de soigner une malade. Chacune prendra son tour : cela vaudra mieux.

Je perçus dans la voix de Line une angoisse mal dissimulée.

— Alors, ce ne serait pas pour aujourd'hui seulement?

— Bien entendu. Cela durera ce qu'il faudra. Y vois-tu un inconvénient?

— Aucun.

Mais la réponse avait tardé. En même temps, je vis sur les lèvres de Noémi un sourire satisfait, — le premier!

Que venait-il de se passer? Rien. Pourtant, là, près de la fenêtre, Line a beau travailler comme d'habitude, un trait noir souligne ses yeux. Pourquoi la fleur de joie qui, jusqu'à ce moment, la parait ainsi qu'un fruit mûr, pourquoi cette fleur a-t-elle disparu comme au contact de doigts grossiers? En vérité, Line est devenue méconnaissable, ou plutôt je distingue en elle ce que je n'avais jamais remarqué : un accablement de la chair, une lassitude de corps, un désarroi de tout l'être...

De son côté, Noémi s'est remise à me regarder, pesamment, longuement. Ah! elle aussi est transformée! Depuis si longtemps qu'elle attendait, je m'étais accoutumé à cette attente. Une paresse m'endormait et, connaissant trop bien ses pensées, je cessais de les suivre. Tout à coup je découvre qu'une révolution est arrivée. Lasse de s'enlizer dans une expectative vaine, Noémi vient d'attaquer, et je lis sous son front une telle certitude qu'à mon tour, je ne doute pas de la victoire. J'ai confiance. Nous sommes au but!

Nous y étions, mais ce n'était pas celui que nous imaginions. Pauvre chose que la raison des hommes et leur logique! On ne voit que le fossé proche et l'on ne soupçonne pas le gouffre qui est au delà. Celui vers lequel nous marchions, ni vous ni personne ne pouvaient le prévoir. Nous étions convaincus que nous ne nous occupions que de Line : c'était la maison entière qui allait sombrer!

Aussi bien, pour saisir la suite, faut-il revoir les acteurs. Vous ne songez toujours qu'à deux : Noémi et sa fille. Il y en avait trois, puisque le passé, témoin muet, ne nous avait pas quittés.

Le matin dont il s'agit, tombait un jeudi, je m'en souviens. A dater de là, en effet, je pourrais suivre les minutes. Il me semble même n'avoir bien vu que celles-là.

Ce jeudi-là, notre existence se poursuivit comme d'habitude jusqu'à deux heures. Après comme avant le déjeuner, Line ne bougea pas, Noémi resta silencieuse. Le passé, lui, ne devait entrer en lice que le troisième jour, c'est-à-dire le dimanche.

A deux heures, Noémi leva la tête et j'entendis ce dialogue :

— Tu ne sors pas?

— Non, décidément.

— Pourtant, il fait moins froid.

— Bah! pour un jour...

— C'est que je comptais te demander aussi...

— Quoi, maman?

— De ne plus sortir le matin. Tant pis pour la messe. Tu es plus utile ici.

Une minute s'écoula.

— Alors, c'est la mise en prison?

— Une prison assez large, puisque je te propose précisément d'en sortir.

Puis le silence qui reprend. Cette fois, j'ai compris : lasse d'écouter sa raison, Noémi est revenue à l'idée écartée jadis, la complicité de Léonie. Si Line persiste à ne point sortir sans cette fille, l'hypothèse deviendra certitude : il ne restera plus qu'à confesser Léonie ou à la chasser.

La fin de la journée s'écoula sans incident particulier. Line pourtant ne quitta point la fenêtre. Jusqu'au soir, le visage tourné vers la place, elle eut l'air de guetter une venue espérée : mais je ne reflétais qu'un désert. Seuls, des gamins polissonnaient autour du square. Leurs cris retentissaient, répercutés par le ciel bas comme par une voûte sonore. A mesure que le crépuscule descendait, immobiles, blafardes, la mère et la fille prenaient l'aspect de spectres. On n'avait rien dit, rien fait : déjà la tragédie était sur nous.

Ce même soir, quand Line fut remontée dans sa chambre, je contemplai curieusement Noémi. Une satisfaction douloureuse animait son regard. La preuve ayant commencé, dans la joie de se sentir enfin sur la bonne route, elle oubliait l'enjeu. D'ailleurs, à lutter ainsi pendant des semaines, le cœur s'enfielle. Sans qu'elle s'en fût aperçue, à ce moment, elle avait cessé d'aimer autant sa fille. Par la force des choses, Line n'était plus l'enfant, mais l'*adversaire*.

Ni le vendredi, ni le samedi, Line ne consentit encore à sortir sans Léonie. La preuve devenait éclatante. Aucun mot, du reste, ne trahissait le drame mystérieux en train de se jouer entre ces deux êtres qui ne se quittaient plus. Nous paraissions immobiles, mais cette immobilité était plus épuisante qu'une bataille. Déjà, rien qu'à examiner Line, je devinais que son

âme seule faisait front : le corps, lui, succombait sous le poids. Je retrouve aussi l'impression de l'atmosphère électrisée, d'un crissement des images tel qu'à leur arrivée sur moi, j'aurais voulu cracher des étincelles. Seule Noémi devenait toujours plus calme, rendue implacable par ses constats.

Enfin le dimanche arriva. Jusqu'alors, vous le voyez, le passé avait continué de se taire : on pouvait croire qu'il n'existait plus.

Noémi avait calculé minutieusement son attaque : trois jours pour s'assurer de la complicité soupçonnée, puis un dimanche avec messe obligatoire et par suite l'occasion certaine de rester seule, libre d'interroger Léonie.

Tout parut d'abord suivre la marche prévue. Quand Line descendit vers huit heures, Noémi demanda :

— Consentiras-tu, pour la messe, à subir la compagnie d'Élise ?

Line, à cette question, éprouva un trouble visible.

— J'avais pensé... commença-t-elle,... je me sens mal à l'aise depuis deux jours...

— Pas assez, je suppose, pour ne pouvoir traverser la place ? Renonce à tes plaisirs, si tu y tiens ; je ne l'admettrai pas pour tes devoirs.

Line, qui venait déjà de s'asseoir, se releva lourdement :

— Les devoirs ! murmura-t-elle d'une voix ambiguë, il y en a tant !...

Puis, comprenant que sa mère ne céderait pas :

— Enfin, soit ! nous irons à neuf heures. Le plus tôt sera le mieux.

Elle remonta ensuite pour s'habiller. Noémi, elle, prit sur le guéridon voisin son livre de messe et l'ouvrit pour se donner une contenance. En d'autres temps, le seul aspect de Line, sa démarche, ses traits amaigris l'auraient bouleversée ; mais, ce jour-là, je l'ai dit, elle ne voyait que l'adversaire.

Il n'y avait plus qu'à attendre le départ de Line. Tout allait à souhait quand un premier incident vint bouleverser ce bel ordre. Avant de partir pour Saint-Michel et contrairement à ses habitudes, Line rentra dans la chambre. Mue par un secret pressentiment, peut-être voulait-elle s'assurer que sa mère ne préparait rien contre elle. En tout cas, elle reparut. A ce moment, elle achevait de mettre ses gants.

Ce qui suivit ne dura pas vingt secondes. Distinctement, sur l'index tendu, je vis, — nous vîmes tous les deux, — une tache noire. Du coup, Noémi sentit que le passé lui sautait à la gorge.

— Fais attention, dit-elle obéissant à une irrésistible suggestion, tu as de l'encre au bout des doigts.

Line avait rougi violemment.

— De l'encre ? balbutia-t-elle, c'est bien possible... Je viens d'inscrire des commissions. Je l'enlèverai plus tard.

Et elle sortit.

Une tache d'encre, ce n'est rien... mais dans cette maison ! pour cette femme ! Rappelez-vous la nuit où Marcel, mis sur la route lui aussi par une tache d'encre, tentait d'arracher à Noémi son secret ! Tout recommence. Line avait dit : « J'ai dû inscrire des commissions. » Noémi affirmait : « Elle a dû écrire à l'Inconnu ! » Le passé achevait : « Vous vous figurez au but? Pas plus que Marcel, jadis, vous n'arriverez à temps ! »

Garrottée par l'agresseur invisible, redoutant d'aller plus loin, Noémi avait fermé les yeux. N'était-ce pas en effet un avertissement suprême qu'elle venait de recevoir ? Autrefois, déjà, elle n'avait approché du port que pour savourer mieux le désespoir d'être rejetée vers le large : qui sait si, tout à l'heure emportée par l'imprévu comme jadis, elle n'aurait pas à pleurer des larmes de sang ?

Mais des coups tintèrent à Saint-Michel. La messe venait de commencer. Déjà les précieuses minutes fuyaient : si nous devions poursuivre, il fallait se hâter. Farouche, Noémi se redressa :

— Je ne vais pourtant pas devenir superstitieuse ! fit-elle sourdement.

Puis d'un geste de défi, elle tendit le bras et sonna. En même temps, elle crut sentir que le passé avait reculé : elle imagina l'avoir chassé.

Je crois que Léonie devait épier derrière la porte, tant elle se présenta rapidement. A coup sûr, elle s'attendait à être appelée.

— Madame désire ?...

Il arrive qu'on vit des années à côté d'un être sans avoir seulement examiné son visage. Il est entendu que, vu de face, celui de Léonie n'exprimait qu'une bestialité placide. De côté,

au contraire, le nez, le front, les lèvres, tout fuyait avec un air de ruse. Quand ce profil apparut sur moi, Noémi trembla. Avant de commencer, elle comprenait enfin que cette fille savait tout et ne parlerait pas.

D'autant plus calme qu'elle sentait le sol s'effondrer sous elle, aussi sans hésiter, comme s'il s'agissait de choses indifférentes, elle dit simplement :

— Je désirerais savoir depuis combien de temps ce Monsieur aborde Mademoiselle, quand elle sort avec vous?

Un léger cillement de paupières marqua seul l'émoi de Léonie. Tout de suite, elle prit un sourire niais :

— Quel Monsieur ?

Noémi reprit :

— Ne faites pas l'imbécile : je sais tout.

— Alors, si Madame sait...

Léonie s'était mise à ricaner en dessous. Elle acheva :

— Moi, naturellement, je ne sais pas.

Mais déjà Noémi poursuivait d'une voix dure :

— Combien vous a-t-il payée pour faire ce métier ?

Léonie continuait de ricaner. On aurait dit que les mots prononcés devant elle ne lui parvenaient pas ou n'avaient aucun sens. Alors, certaine de n'en rien tirer de plus, Noémi reprit :

— Voici vos gages. J'entends que dans un quart d'heure vous ayez quitté la maison.

Léonie semblait toujours ne pas comprendre.

— Avez-vous entendu ? je vous chasse.

Cette fois, le rire de Léonie devint une sorte de gloussement.

— Ah ! Madame veut que...

Et tout à coup la colère de Noémi éclata :

— Oui, je vous chasse ! je vous chasse ! Dehors ! Tout de suite ! Retournez au ruisseau !

Une telle violence émanait d'elle que Léonie cessa de rire et recula. Cette infirme lui avait fait peur !

— Ah ! c'est ainsi ? fit-elle d'une voix sifflante. Eh bien ! je f... le camp, mais on aura de mes nouvelles !

La porte claqua. La maison tremblait. A cette minute, nous aurions dû sentir le prix de ces menaces, mais nous n'y pensions guère !

— C'est déjà pis que je n'avais cru, murmura Noémi épouvantée, et je ne sais rien encore !

Cependant, dût-elle toucher au fond du désespoir, elle le sentait, nul ne pouvait plus l'arrêter : elle était devenue une force du destin.

Vingt minutes s'écoulèrent. De nouveau des portes battirent. Ce n'était pas Line encore, mais Léonie qui s'en allait. Noémi ne parut pas le remarquer. Elle songeait à Line qu'elle allait interroger dès le retour, à Line qui ne pourrait plus nier puisque, en se taisant, Léonie avait avoué l'essentiel.

La demie sonna, puis les trois quarts... Pourquoi Line tardait-elle si longtemps ? A chaque passant qui surgissait au bout de la place, Noémi tressaillait. Une inquiétude nous envahit. Nous commencions de tout redouter, précisément parce que nous sentions arriver la minute décisive. Tout à coup, un roulement de voiture fit vibrer les vitres. Nous vîmes un fiacre déboucher derrière le chevet de l'église. Il se dirigeait vers la maison.

J'entendis un cri :

— Grand Dieu ! Qu'y a-t-il ?

La voix d'Élise répondit :

— Ce n'est rien : Mademoiselle qui s'est trouvée un peu souffrante...

En même temps, Line parut à la portière. L'effort qu'elle faisait avait amené un afflux de sang à ses joues terreuses. Elle descendit seule, mais on la devinait défaillante.

Élise ouvrit la porte de la chambre :

— Je reviens, Madame : le temps d'aider Mademoiselle à monter...

— Mais enfin, qu'est-ce que c'est ?

— Je le répète, rien du tout, un malaise...

— Que l'on coure chez Lamare !

Line, qui passait, eut un geste violent et jeta :

— Je n'en veux pas !

— Je l'exige.

— Je ne le recevrai pas !

Puis tout se tut. Line, pesamment, gravissait l'escalier. Noémi, crucifiée, ne songeait plus à interroger sa fille et attendait Élise...

Vous ai-je bien montré où nous en étions à ce moment ?

Depuis trois jours, nous avions préparé cette heure. Patiemment, douloureusement, nous avions traqué l'adversaire et dépouillé l'horizon de toute retraite possible. Léonie était chassée. Dix minutes de discussion, — probablement terrible, mais qu'importe! — nous séparaient seules de la fin. Soudain, la vie qui tourne; l'adversaire disparaît et, devant nous, ce mystère, la maladie de Line!

Encore si Noémi avait pu porter secours à sa fille! Mais non, elle était rivée là. Nous seules, les choses, admettons d'être fixées. Pour connaître quel martyre cela peut être, il faut avoir vu l'homme projeté tout entier vers son enfant, et contraint de rester inerte.

Quand Élise redescendit, Noémi poussa un cri de soulagement.

— Je vais donc savoir!

Brièvement, Élise expliqua que, vers le milieu de la messe, Line avait cru défaillir. Le froid, sans doute, car on gelait dans l'église... Des vertiges avaient suivi. Ce devait être la digestion. D'ailleurs, depuis que Mademoiselle était couchée, elle se sentait beaucoup mieux. Ce soir, tout serait passé.

Noémi, à mesure, coupait les phrases d'Élise :

— C'est ma faute! je l'ai contrainte à sortir...

Des remords l'accablaient. Dire qu'elle en était arrivée là, de ne pas s'apercevoir que sa fille était malade!

— En tout cas, il faut aller chercher Lamare!

— A quoi bon, Madame, puisque cela paraît contrarier Mademoiselle? Mademoiselle est presque remise.

— Soit. Attendez à ce soir. Nous aviserons.

— Comme Madame voudra.

Ainsi, désormais nous ne songions plus qu'à soigner Line. Nous ne pensions seulement pas à analyser son indisposition subite, ni à trouver singulière sa répulsion à l'égard du médecin. Je répète que l'adversaire s'était évanoui : il n'y avait plus que l'enfant. Et déjà Élise gagnait le seuil, prête à remonter là-haut, quand une image passa devant les yeux de Noémi : la voiture arrivant à la maison, non par la place, ce qui eût été la route normale, mais par le chevet de l'église. Poussée par on ne sait quelle force mystérieuse, elle ajouta :

— En tout cas, le cocher aurait pu prendre le plus court pour vous ramener!

— Justement, dit Élise, voilà qui va rassurer Madame; car, en dépit de son malaise, Mademoiselle a tenu, avant de rentrer, à jeter à la poste la lettre dont Madame l'avait chargée...

Noémi répéta, stupéfaite :

— La lettre?...

Puis, devant l'étonnement de cette bonne, elle parvint à sourire :

— Ah! oui... Je l'avais oubliée... C'est bien : retournez près de Mademoiselle.

Pour la seconde fois, le passé venait de rentrer dans le jeu! Appuyée de toutes ses forces au dossier, Noémi ne bougeait plus. Tout à coup, la certitude lui était venue que Line n'était pas, qu'elle n'avait jamais été malade!

Alors, ce retour en voiture? mise en scène. Ces défaillances à l'église? cette hâte à se mettre au lit? comédie. Line avait écrit à l'Inconnu pour l'appeler à son secours : Line ne se forgeait qu'un prétexte pour être libre quand il viendrait. Et nous, imbéciles! qui allions donner dans le panneau!

Ah! jugés à cette lumière, comme tous les faits devenaient clairs! Si Line refusait le médecin, c'est qu'il aurait découvert le mensonge! Si Line avait subi sans révolte cette réclusion de trois jours, c'est qu'elle aussi comptait sur le dimanche pour s'évader! Nous avions cru préparer la victoire : nous n'avions oublié qu'une chose, l'adversaire en préparant une autre.

Blême, Noémi me regarda :

— Que faire?

Que pouvait-elle, en effet, incapable d'aller seulement jusqu'à l'entrée pour se barricader contre l'Inconnu qui allait venir?

Elle songeait :

— Appeler Lamare, quand même? faire découvrir par lui la ruse?...

Mais elle doutait du médecin. Oserait-il d'ailleurs révéler la supercherie, en admettant qu'il la vît?

Elle continuait :

— Me faire monter là-haut, dans sa chambre?...

Solution absurde. Installée au chevet de Line, elle ne serait que plus désarmée. Ici, du moins, elle surveillait l'entrée.

Plus elle cherchait, plus elle découvrait son impuissance totale. Une seule issue demeurait : attendre... attendre on ne

sait quoi, un miracle peut-être. Et nous aussi, comme l'horloge, nous attendîmes! Nous avions cessé d'espionner, mais c'était pis. Haletans, nous auscultions la maison, le dehors. Comme c'était le dimanche, beaucoup de gens passaient sur la chaussée. A chaque approche d'un pas, Noémi s'épouvantait. Puis, les pas s'éloignant, nous éprouvions un allégement momentané... et nous recommencions!

Par habitude, les yeux de Noémi s'obstinaient à peser sur moi. C'étaient maintenant des yeux étranges qui me brûlaient, des yeux tels que, m'épuisant à renvoyer leur flamme, j'appelais, moi, le miroir! la venue de l'obscurité!

Dehors, le ciel gris avait pris un air de petit commerçant qui profite de son loisir pour flânocher. De loin en loin, une tête curieuse approchait des barreaux de la fenêtre pour tâcher d'apercevoir Noémi. Ironie des situations : on enviait peut-être la fortune et la paix de la demeure! Puis le crépuscule vint. Pareils aux clous dorés du fauteuil de Noémi, les réverbères piquèrent autour de la place la lézarde des trottoirs. Les pavés sonores redevinrent muets. Nous écoutions toujours...

Plus la nuit s'épaississait, plus nous sentions la nécessité de ne perdre aucun bruit. De même que le soleil du matin fait lever le brouillard, l'ombre faisait monter l'angoisse autour de nous. Nous avions envie d'appeler à l'aide. Le passé, en choisissant ce jeu, pouvait être fier! Désormais nous attendions comme jadis et pour la même cause : une lettre partie. Les circonstances reparaissent : seulement, la victime avait changé de rôle et le bourreau criait grâce!

Cela se prolongea jusqu'à huit heures.

De temps à autre, Élise venait nous informer de l'état de Line. Noémi accueillait ces nouvelles avec un haussement d'épaules. Quand Élise offrit de coucher Noémi, celle-ci refusa : debout, elle avait l'illusion de pouvoir mieux se défendre contre l'ennemi qu'elle ne cessait d'attendre.

A huit heures et demie, nous eûmes une alerte. Quelqu'un, dans le couloir, se dirigeait vers l'entrée. Noémi jeta :

— Est-ce vous, Élise?

C'était elle.

— Vous sortiez?

Très embarrassée, Élise balbutia :

— J'allais prendre un peu l'air.

Sans doute, elle aussi devait avoir un rendez-vous, mais Noémi ne songea pas à lui en faire un reproche.

— Au fait, profitez-en pour passer chez Lamare. Décidément, je désire qu'il vienne demain matin.

— Bien, Madame.

— Ah! reprit Noémi, ce feu aussi est trop violent.

— Je puis mettre des cendres.

— Non, traînez-moi plutôt vers la porte... Là... Je serai tout à fait bien...

Placée ainsi, elle atteignait la serrure et pourrait, quand elle le voudrait, vérifier ce qui se passait dans le couloir : mais, du même coup, je cessai de la voir. Qu'importait d'ailleurs que je la visse ou non? Rien ne comptait plus que les bruits. La maison donnait l'impression d'une halle ouverte où la tempête s'engouffre: tout y paraissait vibrer; pourtant, tout s'y taisait, puisque je distinguais les deux battemens discordans de la pendule et du cœur de Noémi! A nous absorber dans l'unique occupation d'écouter, nous en étions arrivés à perdre le sentiment.

Et puis, voici quelle fut la fin :

Élise était partie, je crois, depuis une demi-heure. Nous n'entendions rien toujours ; nous n'avions rien surpris. Tout à coup, Noémi, prise d'impatience, chercha le pène et entre-bâilla la porte. Un rais de lune fusa sur le parquet. Dans le couloir, l'entrée était ouverte toute grande. Puisque Élise avait fermé en s'en allant, c'est donc que Line avait passé sans être surprise. L'Inconnu était venu, et Line était partie!

Noémi n'eut même pas un soupir. En revanche, agrippée à la serrure, à deux mains, elle tenta de se lever. Prétendait-elle courir à leur poursuite? Voulait-elle se traîner sur la place, fût-ce à plat ventre, et là les appeler à grands cris? Mais à quoi bon chercher, puisque déjà le rais de lune s'effaçait!...

Ensuite une clameur :

— Line!

Ah! je ne me trompe pas! Quelqu'un rentre : Élise ou Line. On a marché, vous dis-je! Les pas ne prennent plus la peine de se dissimuler. Noémi, maintenant, doit savoir si sa fille lui revient!

De nouveau, la clameur s'élève :

— Line!

Mais les pas remontent, le silence reprend.

— Line ! sanglote Noémi, tandis que le passé nous contemple, triomphant.

N'était-ce pas aussi de cette façon que sanglotaient jadis Marcel et Nanette dans le couloir ? Ils pleuraient sur une morte : Noémi pleure sur sa fille qu'elle a vue rentrer et qui a cessé d'être Line !

Pourquoi Line n'est-elle pas restée auprès de l'Inconnu ? Pourquoi refuse-t-elle de répondre à l'appel déchirant ? Je ne sais plus... je n'ose même y penser... Simplement, je sens que l'espionnage vient de s'enfoncer dans l'abîme où s'enfouissent les choses qui ne reviennent pas. Une catastrophe est venue, qui le rend inutile. De grâce ! reposons cette nuit, reposons jusqu'à demain ! Demain seulement, accueillir la certitude qui s'offrira d'elle-même, attendre au moins à demain pour retrouver l'épouvante !...

V

L'épouvante arriva le lendemain, mais auparavant Noémi dormit !

Elle dormit toute la nuit, sans tressaillir, sans rêver, sans presque respirer, et parce qu'elle dormait ainsi, n'ayant plus à refléter le terrible visage, mais uniquement des formes sans contours et des lueurs sans lumière, je reposai...

Avez-vous songé parfois à ce mystère qu'est le sommeil des hommes ? Chaque soir, bien que leurs mains se crispent pour retenir un temps qui fuit entre leurs doigts comme du sable, les hommes s'endorment, c'est-à-dire consacrent le tiers de leur vie à ne plus vivre. Perpétuels révoltés contre la mort, chaque soir, ils s'enfoncent avec délices dans la mort elle-même comme dans une patrie retrouvée !

Devant Noémi ainsi terrassée, j'éprouvai une sorte de stupeur. Je me demandais : « Où est son âme ? » Pour la première fois aussi, je soupçonnais que le monde est une chose infiniment compliquée et très secrète.

Jusqu'alors, j'avais cru le refléter tout entier. Je m'enorgueillissais de rendre non seulement ses formes sensibles, mais d'autres, faites de radiations subtiles et qui, échappant aux vivans, me renseignaient sur eux. A ce moment, je ne voyais

plus l'âme de Noémi : elle s'était enfuie. Où ? je l'ignore. Peut-être vers ces lieux inconnus d'où l'on tire la vie, vers cet univers invisible que nous, les choses, ne connaîtrons jamais, bien que nous le frôlions à tout instant, — si proche qu'on semble n'être séparé de lui que par un rideau mince, si lointain qu'on doute qu'il existe...

Donc, l'âme de Noémi s'était enfuie, et du même coup, celle de la maison paraissait évadée. La veille, une tempête ébranlait les murailles : bien qu'il n'y eût pas de vent, j'avais cru entendre des portes battre : cette nuit-là, plus rien, l'évanouissement dans le silence... Je ne me rappelle qu'une impression analogue. C'était au jour lointain où l'on me transporta de Murano à Venise. Il faisait nuit aussi. La gondole glissait sans secousse, et seul un petit clapotis d'eau bruissait à la quille, comme si, encore trop chargés de bruit, nous en jetions un peu dans la lagune avec chaque coup de rame.

Cependant, au dehors, le cours des choses n'avait pas changé. Quand l'aube parut, je retrouvai le brouillard, les chiffonniers, les carrioles de laitiers, les ombres pieuses qui trottinent vers Saint-Michel. Eux ne se souciaient ni de ce grand repos, ni de nos attentes. De même, la mer bat les rives d'une île sans rien connaître de ceux qui l'habitent. Qu'importait d'ailleurs que la vie roulât au large, ignorant notre halte ; abritée par la façade comme au creux d'une falaise, Noémi dormait toujours.

Tout à coup, la porte s'ouvrit et Line parut. Il devait être six heures et demie ou à peu près.

Bien que Line s'efforçât de ne faire aucun bruit, simplement parce qu'elle était présente, j'eus la sensation qu'un doigt touchait Noémi, et celle-ci ouvrit les yeux.

Il n'y eut ensuite, dans le regard qu'échangèrent les deux femmes, ni trouble, ni surprise. Seulement, je compris que pour elles le long intervalle de la nuit venait de s'abolir. En même temps qu'elles se retrouvaient, elles avaient l'impression de ne s'être pas quittées. Les mots qui allaient venir ne pouvaient déjà plus être que la suite d'autres mots déjà prononcés. Si le destin avait exigé qu'on les reportât jusqu'à cette heure, c'était sans doute pour qu'ils sonnassent mieux ou encore pour ménager les forces de ceux qui devraient les accueillir.

Et ce fut Line qui parla, la première, sans détours hypocrites, d'un ton où nulle émotion ne se laissait découvrir; pour-

tant, malgré sa volonté de ne rien trahir d'elle-même, comme elle martelait une à une les syllabes!

— Je vous demande pardon, maman, de vous déranger si tôt : mais je tenais à vous annoncer sans retard que, réflexion faite, j'accepterais volontiers d'épouser Juste Pichereau.

A cette nouvelle inattendue, les yeux de Noémi ne furent traversés par aucune lueur. Ils demeuraient fixés sur moi, mais certainement ne me voyaient pas. Line poursuivit :

— Croyez-vous que, malgré mon refus, Juste soit encore dans les mêmes dispositions ? S'il en était ainsi, je serais heureuse que tout fût conclu aussi prochainement que possible.

Noémi ne répondant rien, la voix de Line trembla soudain. J'y devinai un abîme d'inquiétude.

— Vous ne doutez pas de Juste, je suppose ?

Cette fois, Noémi fit un geste incertain qui semblait dire : « Il n'est pas temps de s'occuper de cela ; » puis, brusquement :

— Et l'autre ? demanda-t-elle si bas qu'on l'entendait à peine.

— L'autre ? répéta Line.

Elle était maintenant près du lit, les deux mains accrochées au dossier d'une chaise. Elle ne faisait aucun mouvement, mais j'étais sûr que la volonté seule l'empêchait de tomber.

— Oui, l'autre... ton amant...

Si l'Inconnu avait été présent, l'accent de Noémi l'aurait souffleté. Line baissa les yeux. Un rictus douloureux tordit sa bouche :

— Il faut admettre, maman, que si j'ai cru aimer, ce n'était pas bien sérieux, puisque je vous exprime précisément mon désir d'accomplir aussitôt que possible le projet qui vous est cher.

— Est-ce pour lui en faire part que tu l'as rejoint hier soir ?

Line secoua la tête :

— Non.

— C'était bien lui pourtant qui t'attendait ?

Line affirma bravement :

— C'était lui.

— Alors, que voulait-il ?

— Oh! maman, c'est déjà du passé : permettez-moi de l'oublier... tout entier.

Jusqu'alors, elles s'étaient exprimées, je le répète, à voix basse. Un témoin qui les aurait surveillées de loin, aurait pu croire qu'elles agitaient des sujets indifférens, ménage, santé,

tout enfin excepté cela qui, depuis deux mois, bouleversait leurs existences.

A ce moment seulement, Noémi eut une première exclamation, encore très sourde, mais où passa le reflet des flammes qui la dévoraient.

— Oublier le passé ! C'est vite dit !... Pas avant que je ne l'aie connu, je pense ? Tu n'es descendue d'ailleurs que pour me le raconter !

Je crus saisir une révolte de Line.

— A quoi bon, puisqu'il n'est plus ? murmura-t-elle. Ce serait une peine cruelle et... superflue.

— Qui me prouve justement qu'il ne soit plus ?

Et Noémi se passa les deux mains sur le front. On aurait dit qu'elle tentait d'arrêter par ce geste la troupe confuse de ses pensées. Jamais elle n'avait eu de façon plus aiguë l'intuition que des paroles choisies dépendraient la confiance de Line ou le naufrage définitif de leur union.

— Voyons, reprit-elle, écoute-moi bien... Essayons de rester calmes, l'une et l'autre ; essayons aussi de parler clair, car l'heure est venue. Depuis six semaines, tu as dû sentir, il est impossible que tu n'aies pas senti quelle contrainte nous écrase ! Pour la première fois, nous venons de vivre en ennemies, surveillant nos gestes, à l'affût toutes deux et brûlant de nous interroger en restant bouche close ! Eh bien ! cela doit finir ! Toi et moi sommes lasses de silence. Abattons la muraille ! Quoi qu'il y ait eu, il faut, je veux que tu me le dises ! Rassure-toi, d'ailleurs ; je sais déjà beaucoup de choses, j'en soupçonne encore plus. Rien ne me surprendra...

Prodige des illusions humaines ! Elle affirmait cela en toute sincérité. On ne doute jamais d'avoir fait le tour d'une catastrophe.

Têtue, Line répéta :

— A quoi bon ?

Noémi lui saisit le bras et l'obligeant à se rapprocher du lit :

— Écoute encore... Il est bien vrai que j'ai toujours souhaité de te voir épouser Juste, que même, jusqu'à ces derniers jours, j'avais compté que tu reviendrais à lui. Mais, auparavant, je veux te convaincre... il faut que tu comprennes que j'ai toujours été disposée à m'incliner devant un bonheur différent. En ce moment encore, prouve-moi que ta destinée est

ailleurs, qu'ailleurs seulement tu trouveras la félicité que j'ai rêvée pour toi, d'avance j'y donne mon consentement. Cependant, faut-il que je sache quel est ton choix, et comment le savoir, si tu ne parles pas ?

— Mais, maman, je viens de vous le dire, c'est Juste que j'ai choisi.

— Allons donc! Qui m'assure que tu ne te leurres pas, et qu'une décision aussi imprévue ne résulte pas d'un coup de tête ou d'une déception passagère ?

Involontairement, le regard de Noémi devint dur :

— Tu as aimé ailleurs. Tu aimes encore... Alors, pourquoi renoncer à cet amour ? Tu n'as pas le droit de manquer de loyauté envers toi-même... ni envers Juste.

— Je ne vois pas ce que Juste...

Sans laisser à Line le temps d'achever, Noémi interrompit :

— Tu ne vois pas ? Cela seul suffirait à prouver, si j'en doutais, que ce passé, si jalousement caché, existe plus que jamais. D'ailleurs, tu n'oses même pas me regarder ! Rien qu'à ton attitude, je devine, je suis sûre que l'autre n'a pas cessé de te tenir. Tu l'adores, te dis-je ! Et tu voudrais dans ces conditions, épouser Juste ? Ah ! non, assez de victimes, déjà. Moi vivante, cela ne sera pas. Juste s'est remis entre mes mains : je me charge de le défendre !

Line se détachant de l'étreinte, recula :

— Même contre moi ? Prenez garde, maman, de choisir entre lui et votre enfant.

— Choisir ! On ne choisit pas, quand on se heurte à l'inconnu !

— Où le voyez-vous ? Serait-ce par hasard chez les Pichereau ?

— Et l'autre ? Qu'en fais-tu ? l'autre, dont je ne vois rien ; l'autre qui, à cette minute même, te condamne au silence ! Ah ! l'autre ! Où se cache-t-il ? Ne pas même connaître son nom ! Dès que je pense à lui, tout devient obscur, je tremble de trébucher... Tu ne réponds toujours pas ? Soit. Ne t'étonne pas si, à mon tour, je m'obstine également, et refuse d'écrire à Juste !

Line recula encore. Une pâleur terreuse semblait couvrir ses joues d'une couche de cendres.

— Maman, murmura-t-elle, ce ne peut pas être votre dernier mot !

— Lequel attends-tu donc ?

— Vous n'allez pas m'abandonner !

— Le seras-tu jamais , puisque l'autre te reste ?

— Encore !

— Évidemment !... Surtout, plus de comédies comme hier, quand tu le rappelleras : inutile de feindre une maladie !

Un cri interrompit Noémi :

— Vous avez cru !...

Cette fois, Line venait d'éclater d'un rire nerveux. Elle riait par saccades, comme on a le hoquet. En même temps, une telle stupeur figeait ses traits que Noémi la contempla, interdite. Déjà, le rire sombrait.

— Et moi, continuait Line, qui m'imaginais qu'au seul aspect de mon visage, on devinait ! Vraiment, ce n'était pas la peine de tant nous examiner, pour en arriver là !

— Deviner ? Que veux-tu dire ?

Le cœur tordu par une nouvelle angoisse, Noémi s'était redressée. Elle continuait de regarder Line. Depuis si longtemps qu'elle guettait les pensées, elle avait fini par oublier le visage. Tout à coup, elle l'apercevait.

Non, Line ne mentait pas. Line était vraiment malade. Misère ! A quoi avaient donc servi nos semaines d'espionnage, puisque nous n'avions pas même découvert cela ! Tout d'un coup, vous dis-je, Noémi apercevait ce qu'elle n'avait jamais aperçu : le vieillissement, la jeunesse partie, la peau gravée de rides comme sous la morsure d'un acide, le nez devenu mince, et la taille ployée, et les cernes bleus soulignant les paupières... Que Line fût atteinte, cela éclatait : on ne s'étonnait que de la trouver encore debout ; on tremblait qu'elle ne pût continuer.

Ressaisie par l'instinct maternel, Noémi reprit d'une voix haletante :

— C'est vrai ! Tu as mauvaise mine ! Et moi qui ne le remarquais pas ! Mais qu'as-tu ? Ah ! cette fois, tu ne te tairas plus ? Il ne s'agit que de toi seule. J'ai besoin de savoir !

Muette, Line inclina de nouveau la tête.

— Line, tu ne vas pas me laisser ainsi m'affoler ! Dire qu'hier je t'avais accusée !... Ces yeux creux, cette pâleur... Songe que je voudrais donner ma vie pour toi et que je suis là, impuissante, désarmée...

En même temps, Noémi s'était tournée vers moi, elle semblait me prendre à témoin. Elle avait l'air de me dire : « Pourquoi ne m'as-tu pas avertie ? » On aurait cru qu'elle reprochait à tout ce qui était là de ne pas s'unir à elle pour vaincre ce nouveau mutisme mille fois plus suppliant que le précédent.

Soudain, sa figure s'illumina :

— Lamare !

En guise de réponse, je venais de montrer là-bas, sur la place, le médecin qui, paisible, se rendait à la maison, ainsi qu'on le lui avait fait dire par Élise. Tirée violemment de son immobilité, Line se tourna vers la fenêtre et répéta d'un ton rauque :

— Lamare !... Est-ce vous qui l'aviez demandé ?

— Oui : lui, du moins, va me tirer d'inquiétude !

Comme soulevée par une irrésistible marée, Line s'était rapprochée du lit. Je la vis s'abattre auprès du chevet. Une peur indicible creusait son visage. Elle se pencha vers Noémi.

— Qu'as-tu ? demanda celle-ci, épouvantée.

Line avait saisi la main de sa mère.

— Maman, ne laissez pas entrer cet homme !

— Line, quelle nouvelle folie te prend ?

— Maman, gardez-vous-en !

— Pourquoi ?...

— Pour vous comme pour moi, qu'on lui refuse la porte !

— Pourquoi ?...

Mais déjà l'interrogation devenait plus incertaine, car la chose, l'horrible chose venait de paraître dans les yeux qui continuaient de se fouiller. Le silence se décidait à parler. Plus d'obstacles, le mur qui s'effondre derrière le front de Line, l'abîme qui se découvre...

Noémi battit l'air de ses mains tremblantes :

— Line ! ce n'est pas vrai !

Point de réponse.

— Line ! jure-moi que je me suis trompée !

Toujours point de réponse.

— Line ! c'est un jeu atroce. Ce que je suppose est insensé. Je me refuse à te croire !...

Puis un gémissement :

— Malheureuse ! tu es enceinte !

Enfin, plus rien, toujours le silence de Line, ce silence qui

avoue tout, qui accepte tout... et les pas de Lamare, un petit bruit de trottinement qui grossit... Comment cet homme pourrait-il se douter qu'avec lui le destin est venu? Il ne songe probablement qu'à se garer du brouillard, à liquider très vite sa corvée; ou encore, il suppute le gain de la journée qui commence. En tout cas, il se croit parfaitement seul dans sa vie égoïste, et c'est par lui, pourtant, que nous touchons le fond! Par lui, à cause de lui, la maison vient de sombrer. Noémi avait annoncé que rien ne devait la surprendre : allons! nous étions déjà loin de cette heure!

D'ailleurs, l'écrasement ne dura pas. Est-ce que la réalité nous laissait du temps? La cloche retentit. Aussitôt, galvanisée par la nécessité, Noémi appela de toutes ses forces :

— Élise!

Pour l'honneur du nom, pour le salut de la maison, il fallait coûte que coûte rester seuls, comme Line l'exigeait.

— Madame m'a appelée?

— Voici le docteur : dites-lui que Mademoiselle est tout à fait remise.

— Bien, Madame.

— Surtout, s'il veut entrer, ajoutez que ce sera pour un autre jour : nous ne sommes pas habillées. A aucun prix, je ne veux le recevoir.

— Bien, Madame.

Elle a dit : « Nous ne sommes pas habillées, » parce qu'elle sent déjà qu'il sera nécessaire désormais de donner des raisons. Celle-ci est absurde. Du moins, le danger est écarté : Lamare n'examinera pas Line.

Cependant, à côté, le colloque se prolonge, interminable. Pourquoi ces propos qui s'éternisent? Je distingue la voix du médecin :

— Puisqu'on m'a fait venir, je compterai la visite.

Ah! s'il savait de quel prix Noémi et Line l'ont payée par avance! Mais il ne sait pas... Les hommes ne savent jamais. Ils font comme les navires et suivent leur route sans se soucier du sillage. Heureusement, le battant retombe, le bruit des pas reprend, insouciant et fluet. Il décroît peu à peu, se fond dans les bruits de la ville, et de nouveau le silence s'abat sur nous, un silence tel qu'on n'en peut trouver que dans les chambres mortuaires : seulement, les morts ici sont des vivans

pareils à des effigies de pierre et dont pourtant la face rigide clame la terreur !

Soudain, une phrase dite à voix basse. On aurait pu croire qu'elle était prononcée derrière un matelas d'eau, bien que chacun de ses mots restât d'une netteté prodigieuse. Noémi commandait :

— Quel qu'il soit, tu épouseras cet homme !

Une autre voix, également basse, articula :

— Non.

Une rougeur violente enflamma les joues de Noémi.

— Quand ce serait un portefaix...

— Oh ! maman, pas d'insultes ! Si j'ai offert d'accepter Juste, ce n'est pas que mon amant soit indigne de moi : c'est qu'il ne *peut* pas m'épouser.

— Dis plutôt qu'il ne *veut* pas !

— Il est marié.

— Et tu le savais !

Line eut une brève hésitation.

— Allons donc ! Si bas que tu aies roulé, il était impossible que ce ne fût pas au moins avec l'excuse d'une promesse !

— Vous vous trompez : je ne l'ai jamais interrogé.

— Cependant, c'est bien hier, n'est-ce pas, que pour la première fois tu lui as avoué ton état, hier aussi qu'il t'a parlé ?...

Un geste d'acquiescement lassé...

— Et voilà l'être abject auquel tu t'es livrée ! Tant que tu étais de la chair à plaisir, il te gardait : l'enfant paraît, il invente un prétexte et s'enfuit !

Line, cette fois, avait eu un haut-le-corps :

— Je répète, maman, qu'il est marié, et que j'en suis sûre !

— Et moi, je suis sûre qu'il a menti. Va le chercher !

— Il est parti.

— Autre mensonge. Va le chercher : tu le trouveras !

— Maman, sur quoi voulez-vous que je vous jure qu'il est parti ?

— Ne jure pas : tu ferais comme lui. Tu mentirais aussi !

Et Noémi se tordit les mains :

— Ah ! ce mensonge ! cette boue ! Avoir mis en toi tant de rêves et en arriver là ! Pouah !...

Mais loin d'abattre Line, on eût dit que chaque cri de Noémi ne servait plus qu'à lui faire redresser la tête. Au dernier, ses yeux flambèrent.

— Qu'importe ! si je ne regrette rien !...

— Misérable ! tu ne sais plus ce que tu dis !

Elle s'exaltait maintenant, n'ayant plus conscience de parler devant sa mère :

— Qu'importe, si j'ai eu trois mois d'une félicité que le paradis même ne pourrait égaler !

— Tais-toi ! tais-toi ! continuait Noémi éperdue.

Line eut un geste de défi. A ce moment, je compris qu'elle mesurait, du haut de son amour perdu, la maison, son honneur, et toutes les conventions misérables auxquelles on avait prétendu la sacrifier :

— Me taire ? Il n'est plus temps ! Tout à l'heure, je l'ai voulu et vous ne me le pardonniez pas ! L'heure est venue, c'est vous-même qui l'affirmiez ! Moi aussi, je suis lasse de sentir mes pensées traquées comme un gibier, lasse des fausses pudeurs qui nous ravalent : qu'au moins une fois, on me voie tout entière ! Oui, j'ai aimé, j'aime encore, j'aimerai toujours et de toute mon âme ! Le nom de mon amant ? Ce qu'il faisait ? D'où il venait ? Je ne le dirai jamais, puisqu'il est parti et ne reviendra pas. Pourquoi il m'a trompée en ne m'avouant pas sa situation dès le premier jour ? je ne sais plus, je ne veux même pas me le demander, parce que je lui pardonne ! Enfin, ce qui suivra ? Je m'en moque ! Ma vie pour les heures que j'ai eues par lui, grâce à lui ! Je l'aime, vous dis-je, même infidèle ! Je l'aimerais criminel ! Quant au monde... Ah ! le monde ! Qu'est-ce que cela peut bien lui faire ! En quoi cela le regarde-t-il ? Est-ce lui qui vit pour moi ? Si je me suis offerte tout à l'heure à couvrir ce prétendu désastre en épousant Juste, si je m'y offre encore, ce n'était que pour vous, maman, rien que pour vous ! mais, moi, ce que cela m'est égal ! Décidez ce qui vous plaira, rappelez ces Pichereau, chassez-moi : j'obéirai. Où que je sois, quoi que je devienne, mon cœur est comble : je ne puis plus être seule ; j'ai le passé ; il suffira bien pour me faire vivre !

— Va-t'en ! cria Noémi d'une voix qui expirait, je ne peux plus t'entendre.

Line n'eut aucun tressaillement. Elle semblait devenue un automate.

— Faut-il comprendre que je doive tout de suite quitter la maison ?

Noémi répéta :

— Va-t'en ! Cache-toi dans ta chambre... je te dirai plus tard...

— Comme vous voudrez. J'attendrai là-haut ce que vous aurez décidé.

Et Line recula vers la porte, mais sans cesser de regarder sa mère. Rien qu'à cette façon de s'en aller, on pouvait deviner par quel effort prodigieux elle faisait face à l'effroyable chute du rêve qu'elle venait cependant de proclamer intangible. A mesure qu'elle s'éloignait du lit, la lumière l'atteignait de biais, sculptant son masque : et je crus alors que l'effroi tentait de se dépasser lui-même...

Vous le rappelez-vous ? Deux fois déjà, grâce à un jeu de lampe, Noémi et moi avions été frappés d'une ressemblance fortuite entre Line et son père. Or, à ce moment, le grand jour mettait devant nous Marcel Clerabault ! C'était lui, son allure, sa façon de courber légèrement le dos, son air d'entêtement et de chagrin. C'était lui, en robe de chambre, reculant à pas feutrés, tel que Noémi l'avait vu, le soir de la découverte des lettres, quand il quitta la cuisine...

Épouvantée, Noémi se rejeta sur l'oreiller. Elle voulut crier : aucun son ne sortit de sa gorge. Elle ne pouvait plus que regarder le fantôme, et je lus, *sur le visage*, qu'en même temps, pareille à une trombe, la justice venait de s'abattre ici.

Enfin ! cette femme avait compris ! C'était Line, l'holocauste choisi par le passé ! Ce n'était pas condamner la victime qu'il fallait, mais au contraire l'abriter de son mieux contre l'épouvante de l'heure... Les bras tendus, Noémi voulut rappeler sa fille : mais Line ou plutôt Clerabault étaient déjà sortis.

Nous n'avons d'ailleurs jamais revu Marcel Clerabault : sans doute il était parti content !

ÉDOUARD ESTAUNIÉ.

(*La cinquième partie au prochain numéro.*)

LA
CAMPAGNE CONTRE LA PATRIE

L'INSTRUMENT. — LA DOCTRINE. — L'APPLICATION

Les mutineries qui ont éclaté à Toul, à Mâcon et à Rodez au lendemain de la décision du gouvernement de maintenir la classe sous les drapeaux, ont révélé, dans un raccourci saisissant, l'action tenace et pénétrante exercée sur l'armée par des organisations mal connues, dont le public ignore en général la puissance et parfois l'existence même. La propagande antimilitariste et antipatriotique apparaît en effet aux esprits sains et aux cœurs droits comme si monstrueuse qu'on se refuse à croire que des Français, groupés à l'abri de la loi, puissent la concevoir et la poursuivre.

C'est le cas cependant, et, dès lors que le mal existe, la première condition pour le combattre avec succès est de le connaître avec clarté. Quelle est présentement l'organisation antimilitariste? Quelle doctrine professe-t-elle? Comment s'exerce son détestable apostolat? Ce sont des questions qu'aucun Français, à l'heure où nous sommes, n'a le droit de négliger.

Tous les textes cités dans cette étude ont été publiés par les groupemens anarchistes et syndicalistes dans leurs journaux respectifs *(Père Peinard, Voix du Peuple, Libertaire, Humanité, Guerre Sociale, Bataille Syndicaliste)*, sans parler des feuilles spéciales de certains syndicats que nous avons également dépouillées. On consultera avec profit aussi le *Manuel du Soldat*,

publié par la Confédération Générale du Travail et le *Congrès anarchiste d'Amsterdam*, édité en 1908 par la *Publication sociale*. Il faut se reporter enfin aux décisions des congrès : elles figurent dans les mêmes journaux.

I. — L'INSTRUMENT

L'instrument de la campagne contre la patrie est une organisation ouvrière menée par des anarchistes.

De 1880 à 1895, une telle collaboration n'eût pas été possible. Au Congrès du Havre en 1880, le divorce était en effet devenu définitif entre les anarchistes et les socialistes, divisés par la question de l'action électorale. En 1893, le Congrès socialiste international de Zurich, maintenant les décisions de 1880, prononça l'exclusion des groupemens qui ne reconnaissaient pas la nécessité de l'action politique, c'est-à-dire l'exclusion des anarchistes, dont, à la même époque, des attentats répétés affirmaient la doctrine de propagande par le fait. C'est de cette propagande que, par un curieux détour, sortit le rapprochement du socialisme et de l'anarchie.

Les lois répressives votées contre les anarchistes en 1894 leur avaient donné à réfléchir. Des textes nouveaux les menaçaient : ils résolurent contre un texte de se couvrir d'un autre et, motivant l'évolution que leur suggérait la prudence par le désir de faire « œuvre utile, » de demander à la loi de 1884 sur les syndicats l'abri dont les privait la loi de 1894 contre les menées anarchistes. Dès ce moment le syndicalisme les attire. Il faut, disent-ils, « prendre solidement pied dans les syndicats corporatifs, de façon à les faire verser du côté libertaire et prendre ainsi la direction du mouvement révolutionnaire ouvrier. »

Un article de M. Pouget dans *le Père Peinard* (1894) révèle la tactique : « Un endroit où il y a de la riche besogne pour les camarades à la redresse, c'est à la Chambre syndicale de leur corporation. Là on ne peut pas leur chercher pouille. Les syndicales sont encore permises. Elles ne sont pas, à l'instar des groupes anarchos, considérées comme des associations de malfaiteurs. »

Voilà le grand mot lâché : le syndicalisme sera à la fois un passeport et un instrument. Sans doute on orne de raisons théoriques cette évolution pratique. Un anarchiste dira au Congrès d'Amsterdam de 1907 : « C'est vers 1895 que nombre

d'anarchistes français, s'apercevant enfin que la philosophie ne suffit pas pour faire la révolution, entrèrent dans le mouvement ouvrier... Fernand Pelloutier fut l'homme qui incarna le mieux à cette époque cette évolution des anarchistes. Il y a aujourd'hui dans le Comité de la C. G. T. un certain nombre d'anarchistes. Ils n'ont pas peu contribué à entraîner le mouvement ouvrier dans la voie révolutionnaire et à populariser l'idée de l'action directe. » En réalité, il s'agit pour les anarchistes de s'assurer d'une part des troupes, d'autre part l'impunité.

Le succès d'ailleurs est rapide. Que voit-on au Congrès socialiste international de Londres de 1896, continuateur du Congrès de Zurich de 1893, qui avait exclu les anarchistes? La réapparition des anarchistes les plus notoires sous une fausse barbe syndicaliste. MM. Jean Grave et Malato y représentent les métallurgistes d'Amiens, M. Pouget ceux de Beauvais et les ardoisiers de Trélazé, M. Tortelier les menuisiers de la Seine, M. Guérineau les polisseurs sur métaux de Paris. Certains syndicalistes s'en émeuvent et essayent de réagir. Mais déjà l'influence anarchiste l'emporte, et c'est sous cette influence que va se constituer la Confédération Générale du Travail.

En 1897, au Congrès de Toulouse, qui préconise et fait adopter la tactique du sabotage et du boycottage? MM. Pouget et Delassalle, deux anarchistes. La même année, un journal ouvrier, *la Voix du Peuple*, est créé. A qui en confie-t-on la direction? A l'anarchiste Pouget. Dès lors, la partie est gagnée. M. Pouget, déjà directeur du journal, devient secrétaire adjoint de la C. G. T. Il s'y retrouve avec ses anciens camarades anarchistes de 1892, MM. Yvetot, Desplanques, Lenoir, Bousquet, etc. Le Congrès de Bourges de 1904 marque l'écrasement des syndicats réformistes (378 voix) par les syndicats à tendances anarchistes (830 voix). Si bien qu'en 1907 le Congrès anarchiste international d'Amsterdam peut proclamer la victoire de la méthode adoptée sept ans plus tôt.

Au cours des débats de ce congrès, M. Dunois, aujourd'hui rédacteur à *l'Humanité*, s'écrie : « Le mouvement ouvrier nous offre un champ d'action à peu près illimité. Tandis que nos groupemens anarchistes, petites chapelles où ne pénètrent que les fidèles, ne peuvent espérer grossir indéfiniment leurs effectifs, l'organisation syndicale, elle, ne désespère pas d'arriver à réunir dans ses cadres souples et mobiles le prolétariat tout

entier. C'est à l'union ouvrière qu'est notre place d'anarchistes et là seulement. » Il ajoute : « Notre rôle à nous anarchistes, c'est d'être toujours aux côtés du prolétariat militant organisé dans les syndicats pour y propager nos méthodes d'action directe. » Ou encore : « Je le répète : il faut que les anarchistes aillent dans les unions ouvrières d'abord pour y faire de la propagande anarchiste, ensuite parce que c'est le seul moyen pour nous d'avoir à notre disposition des groupes capables de prendre en mains la direction de la production. » Une motion votée par 36 voix contre 6 porte : « Pour la réalisation de la grève générale, la pénétration des syndicats par l'idéal anarchique doit être considérée comme indispensable. »

Pour se rendre plus capables d'exercer cette action directrice, les anarchistes se préoccupent de fortifier leur organisation propre. M. Amédée Dunois dit au Congrès d'Amsterdam : « La propagande individuelle a donné des résultats fort appréciables jadis. Mais il faut bien avouer qu'il n'en est plus de même aujourd'hui. » Le même orateur ajoute : « Le syndicalisme, l'antimilitarisme ont pris chez nous la première place. » Et le congrès vote une motion où on lit : « Les anarchistes réunis à Amsterdam le 27 août 1907, considérant que les idées d'anarchie et d'organisation, loin d'être incompatibles, se complètent et s'éclairent l'une l'autre... que l'organisation des forces militantes assurerait à la propagande un essor nouveau et ne pourrait que hâter la pénétration dans la classe ouvrière des idées de fédéralisme et de révolution, sont d'avis que les camarades de tous les pays mettent à l'ordre du jour la création de groupes anarchistes et la fédération des groupes déjà créés. »

La création de ces groupes anarchistes commence immédiatement. C'est d'abord, en 1904, l'Association internationale antimilitariste ; puis la Fédération anarchiste qui, fondée en 1909, devient en 1912 la Fédération communiste révolutionnaire. Cette fédération, dans son congrès d'avril 1909, « recommande aux camarades ouvriers et fonctionnaires de participer au mouvement syndical et d'y soutenir seulement telles formes de l'action directe, — grève, boycottage, sabotage, antimilitarisme, antipatriotisme, — qui portent en elles-mêmes un caractère révolutionnaire, etc. » Elle a créé 54 groupemens et une revue mensuelle : *le Mouvement anarchiste*. Elle groupe également les jeunesses libertaires et adhère aux fédérations anar-

chistes d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne. Elle participe à toutes les manifestations antimilitaristes, antipatriotiques ou autres. Elle publie un *Manuel révolutionnaire* donnant des recettes de bombes et d'engins explosifs. Deux autres groupemens anarchistes antimilitaristes, le Comité de Défense sociale fondé en 1905, avec une commission exécutive de 12 membres et 36 groupes provinciaux, et le groupe des Libérés des Bagnes militaires, fondé en 1910 par l'ancien disciplinaire Aubin, complètent les cadres de l'anarchie.

Mais, à côté des cadres, il faut des agens d'exécution, M. Dunois l'avait dit au Congrès d'Amsterdam : « Toute révolution s'accompagne nécessairement d'actes qui, par leur caractère en quelque sorte technique, ne peuvent être le fait que d'un petit nombre, de la fraction la plus hardie et la plus instruite du prolétariat en mouvement. » L'*Organisation de combat* sera cette armée permanente de l'anarchie. Elle fête sa naissance à Rambouillet le 12 août 1909. Elle a des filiales en province. Elle envoie à ses adhérens des instructions secrètes pour le sabotage des lignes télégraphiques, des avis sur la façon de se créer un alibi.

Enfin comme éclaireurs et délégués actifs de l'organisation de combat, voici les *Jeunes Gardes révolutionnaires*, institués en 1911 avec un comité exécutif, dont l'anarchiste Almereyda est le secrétaire général. Les Jeunes Gardes sont composés d'équipes de dix hommes « armés à la moderne, » c'est-à-dire de brownings, avec le mot d'ordre : « Sus à la police! » On retrouve, depuis lors, les Jeunes Gardes dans toutes les manifestations violentes. Le journal *la Guerre sociale* est le moniteur de leurs exploits. « L'agent, écrit-il le 1er mai 1911, s'arrête net, porte les mains à son visage et chancelle. C'est le jonc d'un jeune garde qui, manié d'une main énergique, a porté. » Ainsi les anarchistes encadrés et mobilisés sont prêts à entraîner et à diriger les forces ouvrières dont ils ont, dès 1907, annoncé comme certaine la conquête. Ces forces ouvrières, que sont-elles, et que valent-elles?

Lorsque la loi de 1884 eut autorisé la constitution des syndicats et des unions de syndicats, les ouvriers usèrent du droit nouveau qui leur était conféré, soit pour former des syndicats de métiers différens dans une même ville (Bourses du travail), soit pour constituer dans toute la France ou dans de vastes régions des syndicats d'un même métier (Fédérations). Au

Congrès de Limoges (1892), sous l'impulsion de l'anarchiste Pelloutier, les Bourses du travail se fédérèrent sous le nom de Fédération des Bourses. En même temps, les fédérations de métiers se groupèrent, d'abord sous le nom de *Fédération des Syndicats et groupes ouvriers corporatifs de France*, puis sous celui de *Conseil ouvrier national*, enfin sous celui de *Confédération Générale du Travail.*

Entre ces deux organisations, Fédération des Bourses et Confédération Générale, rapprochant les mêmes cellules syndicales, il y eut alors une période de conflit et de crise. On essaya divers replâtrages, notamment au Congrès de Toulouse de 1897. Mais en 1898, au Congrès de Rennes, le divorce fut consommé, bien que, dès lors, sous l'action des anarchistes, les deux organisations travaillassent l'une et l'autre pour la grève générale révolutionnaire. C'est seulement en 1902, sous l'influence directrice de M. Griffuelhes, adepte et continuateur de M. Pelloutier, que les sœurs ennemies, sentant le mal qu'elles se faisaient l'une à l'autre, décidèrent de se réconcilier et de sceller l'unité ouvrière.

La base de cette charte était la division de la C. G. T. en deux sections, — union des fédérations nationales ou régionales d'industrie ou de métiers et des syndicats isolés; fédération des Bourses du travail. En 1904, l'unité fut encore renforcée par une décision du comité confédéral décidant que tout syndicat devrait être affilié à la fois à une Fédération et à une Bourse, c'est-à-dire à une union régionale ou nationale et à une union locale. La C. G. T., ainsi consolidée, se divise en deux sections (Fédérations et Bourses) répondant aux deux élémens qui la constituent. Ellle a un secrétaire général, deux secrétaires et deux trésoriers payés chacun 300 francs par mois. Les désignations des secrétaires et des commissaires sont enregistrées au jour le jour par *l'Humanité* et *la Bataille Syndicaliste.*

La C. G. T. constitue des commissions, commission du journal *la Voix du peuple*, commission de la grève générale, commission de contrôle, commission des conflits, commission de la maison des fédérations, commission de la semaine anglaise et, depuis le 25 février dernier, commission contre la loi de trois ans. Elle compte, sur 900 000 syndiqués existant en France, 600 000 affiliés, dont 450 000 paient régulièrement leur cotisation. Le nombre des syndicats adhérens est de 2 900 environ,

répartis entre 56 fédérations de métiers et 153 Bourses du travail. Sur 10 000 000 de travailleurs, ce n'est qu'une minorité. Mais c'est une minorité agissante.

Pour compléter ce tableau sommaire de l'organisation ouvrière, rappelons que la Fédération des Bourses (1re section de la C. G. T.) a réussi depuis 1901 à constituer des unions locales de syndicats qui sont ses correspondans, et depuis 1912 des unions départementales, qui sont ses cadres. Dans cette Fédération, une place spéciale revient à la Bourse du Travail de Paris, dont la création a été décidée par le Conseil municipal en 1886. Elle comprend tous les syndicats légalement formés. Mais, à côté d'elle, s'est constitué, sous le nom d'*Union des Syndicats de la Seine*, le groupement des syndicats révolutionnaires, qui a organisé les manifestations antimilitaristes et antipatriotiques des dernières années (1). Enfin à ces organisations syndicales se rattachent des « Jeunesses syndicalistes » fédérées, qui groupent les jeunes gens non encore syndiqués et préparent le recrutement futur des syndicats. On en peut rapprocher aussi les Jeunesses socialistes créées par les parlementaires du Parti socialiste unifié.

Cette organisation ouvrière était le but visé par les anarchistes. Ce but, ils l'ont atteint. Feuilletez les listes de la C. G. T. et de ses commissions. Consultez celles des organisations anarchistes : vous trouvez les mêmes noms et la mainmise des anarchistes sur les syndicats apparaît en pleine lumière. Nous avons cité déjà M. Pouget, vieil anarchiste, condamné dès 1883 pour pillage à main armée, fondateur de la C. G. T. et délégué par elle à la direction de *la Voix du Peuple*. Voici M. Thuillier, secrétaire du Comité de Défense sociale et de la Fédération communiste révolutionnaire (F. C. R.) et en même temps membre de la commission des grèves de la C. G. T. D'autres membres des organisations anarchistes occupent d'importantes fonctions syndicales : c'est M. Bled, membre de la Fédération communiste révolutionnaire et secrétaire de l'Union des Syndicats de la Seine ; M. Verliac, membre de la Fédération communiste révolutionnaire et secrétaire de l'Union des Métaux ; M. Sené, membre de la Fédération communiste révolutionnaire, rédacteur au *Libertaire* et membre de la commission du journal à la

(1) Cf. *Bulletin officiel du Conseil municipal, passim.*

C. G. T. ; M. Monatte, membre de la même commission et anarchiste de vieille date (1) ; M. Marie, membre de la F. C. R. et secrétaire de l'Union des Syndicats de la Seine qui l'ont délégué à la C. G. T. ; M. Sarolea, dit Robert, membre de la Fédération communiste révolutionnaire en même temps que du syndicat des employés de la région parisienne ; M. Gogumus, membre de la Fédération communiste révolutionnaire, et membre du Comité de la C. G. T. ; M. Émile Aubin, secrétaire des Libérés des Bagnes militaires et permanent du Syndicat des Électriciens ; M. Bodechon, membre de la F. C. R. et du Comité de défense sociale, et membre du Comité confédéral ; M. Gaston Jacquemin, membre de la F. C. R. et membre de la Commission exécutive de l'Union des Syndicats de la Seine et du Comité de la C. G. T. ; M. Lemoine, membre de la F. C. R. et secrétaire de la Chambre syndicale des employés de commerce, etc.

On peut citer encore, parmi beaucoup d'autres, M. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T. condamné en 1910 pour violences et cris séditieux ; M. Dumoulin, secrétaire adjoint de la C. G. T., condamné pour détention d'explosifs ; M. Marck, trésorier de la C. G. T., condamné pour violence et sabotage ; MM. Lenoir, Merrheim, Moulinier, tous dignitaires syndicalistes et tous anarchistes avérés, partisans de l'action directe.

Par contre-partie, les groupemens anarchistes, d'abord dirigés par des anarchistes purs, ont maintenant des syndicalistes anarchistes à leur tête, — par exemple le Comité de Défense sociale, dont les dirigeans furent d'abord des libertaires comme MM. Grandidier, Peronnet et Tissier et qui est administré actuellement par le syndicaliste anarchiste Thuillier. Qu'est-ce à dire, sinon que l'unité de ces organisations diverses est absolue, et que partout ce sont les anarchistes qui mènent le jeu ?

On peut s'en assurer d'ailleurs en considérant d'autres indices. Sur 170 Bourses du travail fédérées, 93, — subventionnées comme les autres, — font ouvertement de la propagande anarchiste, antimilitariste et antipatriotique. En 1905, la C. G. T., jusque-là logée dans l'immeuble de la Bourse du travail de Paris, en a été exclue, à raison de cette propagande, par le Préfet de la Seine. En 1908, l'Union des Syndicats de la Seine a été expulsée à son tour. Mais ayant laissé à la Bourse les syndicats

(1) Au Congrès d'Amsterdam M. Monatte avait célébré « la voix grandiose de la dynamite. » (Congrès d'Amsterdam, p. 69.)

qui la composent et qui ont la majorité dans la commission administrative, elle demeure maîtresse de cette commission. Retenons aussi que, de 1904 à 1908, les bureaux de l'Association internationale antimilitariste, fondée par l'anarchiste Almereyda, ont été installés dans l'immeuble de la C. G. T. avec, pour secrétaire, l'anarchiste syndicaliste Yvetot, puis M. Delpech, secrétaire de l'Union syndicaliste de la Seine ; que les journaux *Humanité*, — *Bataille Syndicaliste*, — *Voix du Peuple*, — *Guerre Sociale* recueillent indifféremment les documens des organisations anarchistes et syndicalistes ; que, dans chacun d'eux, il y a des anarchistes et des syndicalistes inscrits d'ordinaire aux deux organisations : on concevra que ce n'est plus aujourd'hui « unité ouvrière » qu'il faut dire, mais « unité anarchiste. »

Les anarchistes, menant à bien leur plan de 1895, sont à la tête du mouvement ouvrier et, par suite aussi, du socialisme parlementaire asservi aux syndicats. Les hommes de l'action directe, frappés par les lois de 1894, se sont barricadés dans la loi de 1884. La Confédération Générale du Travail, réunissant les Fédérations de métiers et les Bourses du travail, est leur principal instrument. Ces groupemens socialistes, syndicalistes, anarchistes de toutes nuances, avec leurs antennes combatives (Jeunes gardes, Jeunesses, etc.), sont en communication constante et se pénètrent réciproquement. Depuis le Congrès de Bourges, l'action révolutionnaire est leur but commun et avoué. Comment définissent-ils ce but ?

II. — LA DOCTRINE

A tout seigneur, tout honneur : voilà les anarchistes au cœur de la place, maîtres des syndicats et de la C. G. T.. Quelle est, sur la patrie, la doctrine anarchiste ?

Cette doctrine, on la connaît et elle se retrouve identique dans les diverses écoles libertaires divisées sur d'autres sujets. Au Congrès d'Amsterdam de 1907, — celui-là même où fut exposé en détail le plan de conquête des organisations ouvrières, — cette doctrine a été résumée par un des délégués français, M. de Marmande : « Les anarchistes, disait-il, voulant la délivrance intégrale de l'humanité et la liberté complète des individus, sont naturellement et essentiellement les ennemis déclarés de toute force armée entre les mains de l'État, armée, gendar-

merie, police, magistrature. Ils engagent leurs camarades à la lutte par tous les moyens, à la révolte individuelle, au refus de service isolé ou collectif, à la désobéissance passive et active et à la grève militaire. Ils expriment l'espoir que tous les peuples intéressés répondront à toute déclaration de guerre par l'insurrection. » Retenez ces formules anarchistes, maintes fois répétées depuis lors : ce sont les termes mêmes qu'emploiera la C. G. T.

Ce programme est celui de toutes les organisations anarchistes qui ont été énumérées plus haut. L'Association internationale antimilitariste, sa continuatrice la Fédération Communiste révolutionnaire, l'Hervéisme dans sa période anarchiste, le Comité de Défense sociale et celui des Libérés des Bagnes militaires, sont d'accord. L'association internationale antimilitariste prend pour devise : « Pas un homme, pas un centime pour le militarisme. » Elle ajoute : « A l'ordre de mobilisation vous répondrez par la grève immédiate et par l'insurrection (7 octobre 1905) » : Ou encore : « Crosse en l'air et rompez les rangs (23 avril 1907) ! » Et enfin : « Désertez (septembre 1907) ! » avec cette précision supplémentaire : « Au lieu de rendre les armes, vous vous servirez de vos cartouches contre les assassins qui vous gouvernent et vous les fusillerez sans pitié (12 mai 1908). »

M. Hervé, dans *la Guerre Sociale* du 16 mai 1907, se sert des mêmes mots au service des mêmes idées : « Nous ne donnerons pas un centimètre carré de notre peau pour défendre les patries marâtres, y compris la France républicaine. » Pendant plusieurs années, *la Guerre Sociale* développera cette pensée. Tout le monde, au camp anarchiste, est donc à l'unisson : insurrection en cas de guerre ; sabotage de la mobilisation, voilà la doctrine du parti.

Les anarchistes ne s'en tiennent pas d'ailleurs aux idées générales et précisent les mesures qu'il leur paraît opportun de prendre, le jour où, la patrie étant menacée, l'occasion se présenterait d'opter pour ou contre. Le 18 octobre 1911, l'un d'eux, dans une réunion tenue à la Maison des Syndiqués de la rue Cambronne, s'exprime ainsi : « Au premier jour de la mobilisation, une dizaine de camarades conscients, comme il s'en trouve certainement dans chaque régiment, sortent en ville porteurs d'un pli quelconque à l'adresse d'un officier supérieur

ou général. Lorsque le camarade est en présence de ce dernier, il agit, et agir, c'est supprimer l'officier. »

La revue mensuelle *le Mouvement anarchiste* analyse méthodiquement le sabotage de la mobilisation. On y trouve des articles ainsi conçus : « Recettes utiles : pour mettre un canon hors d'état de nuire, il suffit d'enlever le bouchon-avant du frein hydropneumatique. » Le numéro de novembre 1912 expose les diverses façons de saboter les fusils, les lignes télégraphiques et les voies ferrées.

Le 15 octobre 1912, la Fédération communiste révolutionnaire répand un tract intitulé *La Guerre* où il est dit : « Ne va pas à la boucherie ! Refuse-toi à tout service ! Arme-toi et sois prêt à t'insurger ! » *La Guerre Sociale* du 12 novembre 1912 écrit : « Il faut que la mobilisation soit entravée tout de suite... Les militans des campagnes ont une supériorité sur ceux des villes. A deux ou trois par commune, ils peuvent entraver la mobilisation par le sabotage des postes et des lignes télégraphiques et téléphoniques et de la voie ferrée, ainsi que par la destruction des affiches de la mobilisation. »

La Fédération communiste révolutionnaire fait, dans *la Guerre Sociale* du 12 novembre 1912, la déclaration suivante : « Dans tous les congrès corporatifs, les travailleurs ont proclamé qu'ils répondraient à la mobilisation par la grève générale révolutionnaire. De son côté, la Fédération communiste anarchiste, qui groupe tous les anarchistes du pays, a préparé pratiquement le sabotage de l'armée et de la mobilisation en cas de guerre. » La revue *le Mouvement anarchiste*, déjà citée, invite les travailleurs à s'entendre avec la Fédération communiste. Le concert actif des anarchistes n'est donc pas inférieur à leur unité doctrinale.

Il y a trente ans, — et même moins, — cette doctrine n'était pas celle du parti socialiste français. Pendant les vingt années qui suivirent la guerre de 1870, les groupemens socialistes français ne s'occupèrent que très peu d'antimilitarisme et d'antipatriotisme. Leur action était d'ordre professionnel, politique et électoral. Blanqui avait publié son manifeste : *La Patrie en Danger*, qui, pour beaucoup, restait un dogme. En octobre 1893, au Congrès de Paris, les Guesdistes déclaraient : « Nous voulons, et nous ne pouvons pas ne pas vouloir, une France grande et forte, capable de défendre la République contre les monarchies

coalisées. » La loi de 1884, en assurant aux syndicats un privilège légal, leur imposait d'ailleurs le strict devoir de se maintenir sur le terrain légal.

Il en fut ainsi, à de rares exceptions près, jusqu'en 1895. Mais, à cette date, l'infiltration anarchiste, conçue et réalisée par Fernand Pelloutier et ses amis, modifia la situation. Dès lors, les syndicats se désintéressent peu à peu des questions corporatives. L'idée de grève générale révolutionnaire, politique plus que professionnelle, passe au premier plan. Elle a pour corollaire la haine de l'armée : car l'armée est au service de l'ordre. L'antimilitarisme, à son tour, conduit à l'antipatriotisme. Car l'armée existe en fonction de la patrie et, pour atteindre sûrement la première, il faut s'attaquer à la seconde. L'évolution de la doctrine syndicaliste, envahie d'esprit anarchiste, est rapide et décisive.

Dès le Congrès d'Alger de 1902, la C. G. T. décide la publication du *Manuel du Soldat*, dont la rédaction est confiée à M. Yvetot, anarchiste d'origine. Ce *Manuel*, qui résume officiellement la doctrine du parti, n'a pas eu moins de seize éditions, au total 185 000 exemplaires. Il se divise en trois chapitres : la patrie, l'armée, la guerre. Il se termine par une conclusion et par des conseils aux conscrits.

La patrie est « une religion imbécile. » Il est temps d'en finir avec cette « comédie sinistre. » L'armée est au service « des intérêts de quelques-uns. » Quant aux officiers, « le meilleur est celui qui se montre en toutes circonstances la plus parfaite brute ; exemple Anastay, Esterhazy, Voulet, Chanoine, etc. » Par suite, l'armée « entretient avec soin la force bestiale idéalisée et panachée. » Les années de service sont pour chaque citoyen « un apprentissage de brutalité et de bassesse. » L'armée n'est pas seulement « l'école du crime. » Elle est encore « l'école du vice, l'école de la fourberie, de la paresse, de l'hypocrisie et de la lâcheté. » En conséquence, le *Manuel* précise l'attitude que devront adopter les soldats mis par force au service de « la patrie, cette idole. » A ceux qui ne croiront pas pouvoir supporter « les vexations, les insultes, les imbécillités, les punitions et toutes les turpitudes de la caserne, » on dit : « Désertez. » Aux plus patiens ou aux plus timides, on conseille : « De l'école du crime faites une école de révolte. » Cette révolte sera un devoir dans deux cas : en cas de grève et en cas de guerre : car

il n'existe pas de frontières : « L'on veut faire de vous des machines à tuer : révoltez-vous. Et que tremblent enfin ceux qui osent vous armer contre vos frères. Car votre ennemi, c'est celui qui vous exploite, vous opprime, vous commande et vous trompe. » Nous voilà loin du syndicalisme légal et de la défense des intérêts corporatifs. Le *Manuel du Soldat*, catéchisme confédéral, atteint les limites extrêmes de la doctrine anarchiste. Ce n'est plus la société seule qui est visée. C'est la patrie et ses garanties nécessaires.

La doctrine ainsi ramassée va être constamment développée en concert étroit avec les groupemens anarchistes. Au Congrès de Bourges de 1904, M. Yvetot annonce, en la recommandant, la création d'une association des travailleurs antimilitaristes. Or cette association, c'est à un congrès anarchiste (juin 1904) qu'elle a pris naissance, — on n'a donc point de peine à établir le lien de filiation précisé du reste par les noms des signataires, dont 17 sur 31 sont des membres en vue de la C. G. T. voisinant avec les plus notoires des anarchistes. Le premier appel est signé : « Les secrétaires Miguel Almereyda; G. Yvetot. » Le 27 avril 1907, c'est l'Union des Syndicats de la Seine qui affirme dans une circulaire sa solidarité avec l'Association antimilitariste par un nouvel appel : « Crosse en l'air et rompez les rangs! » A chaque départ de la classe, elle lance une proclamation qui se termine par ce mot : « Désertez! »

La C. G. T., dès lors, est franchement entraînée dans l'antimilitarisme intégral. Il ne s'agit plus pour elle de réprouver l'emploi des soldats dans les grèves. Elle s'en prend, — le *Manuel du Soldat* suffit à l'établir, — à la défense nationale et à la patrie. Dès 1905, la Bourse du travail de Bourges a envoyé à tous les syndicats de France le questionnaire suivant : « A la déclaration de guerre répondrez-vous par la grève générale révolutionnaire ? Nous comptons sur une réponse affirmative unanime. »

Au Congrès d'Amiens, en octobre 1906, M. Yvetot fait adopter la motion suivante : « Le Congrès affirme que la propagande antimilitariste doit devenir toujours plus intense et toujours plus audacieuse. » Au Congrès de Marseille d'octobre 1908, l'ordre du jour voté par 681 voix contre 421 porte : « Le congrès déclare qu'il faut faire l'instruction des travailleurs, afin qu'en cas de guerre, les travailleurs répondent à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire. »

Confirmation non moins énergique de la doctrine au Congrès de Toulouse d'octobre 1910 par 900 voix contre 307 et à la réunion nationale organisée en octobre 1911 à Paris par la C. G. T. Le délégué des sous-agens des P. T. T. y déclare : « Je n'ai pas de mandat. Mais nous sommes un fort groupe de camarades prêts à obéir à la C. G. T. en temps de guerre. » Et la réunion vote l'ordre du jour que voici : « Les décisions des congrès confédéraux sur l'attitude de la classe ouvrière en cas de guerre deviennent exécutoires à partir du moment où la guerre est déclarée... Les sous-comités auront pour mission d'intensifier la propagande antimilitariste et antipatriotique... La déclaration de guerre doit être pour chaque travailleur le mot d'ordre de la cessation immédiate du travail. »

Aussitôt commence une tournée de conférences contre la guerre et pour la révolution en cas de guerre. On en note une à Bordeaux (20 octobre 1911), à Alais (28 octobre), à Belfort (27 octobre), où MM. Jouhaux, Yvetot et autres commentent les décisions des Congrès. Enfin, les 24 et 25 octobre 1912, un congrès se tient pour « l'organisation de la résistance à la guerre. » *La Bataille Syndicaliste, la Voix du Peuple, la Guerre sociale* développent au jour le jour cette doctrine antinationale, pour la propagation de laquelle la C. G. T. a mis sa puissance numérique au service de la minorité anarchiste.

Les Bourses et les Fédérations ne sont pas moins précises dans leurs déclarations. Les meetings et les appels de la Bourse de Paris sont innombrables. En 1912, au départ de la classe, elle organise 20 réunions. Le Congrès des Jeunesses syndicalistes du 1er septembre 1912 décide que « le militarisme étant une institution de domination et de meurtre, les Jeunesses doivent le combattre de toutes leurs forces et sous toutes ses formes. »

Voilà pour les vues d'ensemble. Mais les conseils pratiques, tout comme chez les anarchistes, viennent à l'appui. A la réunion d'octobre 1911, le délégué des mineurs dit : « En cas de mobilisation, nous avons étudié les moyens pour tout arrêter. Permettez-moi de ne pas divulguer ces moyens. » La C. G. T. décide la réunion d'un congrès où « chaque organisation devra faire connaître les moyens adoptés pour s'opposer à la mobilisation. » Ce congrès, tenu en novembre 1912, et qui réunit 450 délégués, représentant 48 fédérations, 84 bourses, 1408 syndicats, examine ces moyens par corporation. Les

délégués reçoivent des instructions écrites en vue du sabotage.

Dans les réunions des Fédérations, l'action est concertée avec les anarchistes, « pour, en cas de guerre, empêcher les départs à la gare de l'Est. » En province, 93 bourses suivent le mouvement. On y entend des appels comme celui-ci : « Si par mégarde une balle partait de votre arme, qu'elle soit au moins intelligente ! » Le 25 novembre 1912, le Comité d'entente des Jeunesses syndicalistes affirme sa solidarité avec la Fédération communiste anarchiste en distribuant à la porte des usines un tract où sont reproduites les recettes de sabotage, citées plus haut, du *Mouvement anarchiste* du même mois. Bref, toutes les organisations ouvrières sont sans exception domestiquées au service de l'antipatriotisme anarchiste sur la base de l'insurrection en cas de guerre et du sabotage de la mobilisation.

Les représentans élus des socialistes ne diffèrent pas, à cet égard, des militans syndicalistes. En septembre 1907, M. Jaurès dit au Tivoli Vauxhall, en s'appropriant terme pour terme le vocabulaire anarchiste : « Le devoir des prolétaires, si la guerre était déclarée contre leur volonté, serait de retenir les fusils pour abattre révolutionnairement le gouvernement de crime. » En avril 1909, c'est à la demande de M. Jaurès que le Congrès de Saint-Étienne refuse de voter l'exclusion demandée contre M. Hervé par les Guesdistes. Le 27 septembre 1912, dans une réunion de la jeunesse socialiste du XXe arrondissement, M. Fribourg déclare que « les socialistes feront leur devoir en répondant à la déclaration de guerre par l'insurrection. » Et M. Dejeante célèbre la Commune.

Le Comité national des Jeunesses, qui fonctionne sous le patronage des plus notoires députés socialistes, écrit : « Pour toi, jeune soldat, l'ennemi n'est pas le travailleur, fût-il de l'autre côté de la frontière et revêtu comme toi de la livrée militaire, mais bien l'exploiteur national ou cosmopolite. » Le 14 novembre 1912, M. Marcel Cachin, conseiller municipal de Paris, fait voter dans une réunion un ordre du jour qui porte : « Les citoyens réunis déclarent qu'ils préfèrent l'insurrection à la guerre au cas où les événemens balkaniques amèneraient une conflagration générale. »

A la Chambre enfin, le 30 novembre et le 1er décembre 1912, au cours d'un débat sur l'antimilitarisme, les députés unifiés manifestent leurs sentimens par les interruptions suivantes :

« *M. Brizon.* C'est une bonne œuvre ! — *M. Vaillant.* Nous en sommes. Nous savons ce que c'est. — *M. Raffin-Dugens.* Si en 1871 on avait mis les chemins de fer hors de service, nous n'aurions pas eu Sedan. — *M. Vaillant.* Trop peu nombreux (en parlant des foyers d'antimilitarisme) ! — *M. Vaillant.* Contre le militariste nous ne ferons jamais assez. — *M. Vaillant* (parlant des antimilitaristes). Nous nous solidarisons avec eux. — *M. Brizon.* Nous ne sommes pas des lâcheurs, nous, » etc.

En résumé, les organisations socialistes ouvrières et autres sont en plein accord avec les organisations anarchistes qui depuis quinze ans les pénètrent intimement. Contre l'armée et contre la patrie, pour l'insoumission, la désertion, l'insurrection en cas de guerre, l'assassinat des officiers et le sabotage de la mobilisation : voilà le terrain de cet accord. Après l'unité d'instrument, l'unité de doctrine est établie. Passons à l'application.

III. — L'APPLICATION

Les congrès, les meetings, les affiches, les brochures, les revues et les journaux, où l'on vient de voir s'étaler la philosophie de l'antimilitarisme et de l'antipatriotisme, ne sont pas seulement des exposés de doctrine. Ils ont en outre, il est superflu d'y insister, une valeur de propagande. Ce sont des appels pratiques, destinés à courber les volontés, à les préparer, l'heure venue, à obéir aux consignes des meneurs. Toute une littérature spéciale éclôt en marge des journaux : *Aux conscrits*, par l'Association internationale antimilitariste, *l'Idole Patrie*, par André Lorulot, *la Crosse en l'air*, par Ernest Girault, *l'Enfer militaire*, par A. Girard, *Lettre à un conscrit*, par Victor Méric, *Le mensonge patriotique*, par Eugène Merle, *l'Outil de meurtre*, par Levieux, *la Vache à Lait*, par G. Yvetot, etc. La provocation à la désobéissance, à l'insurrection et au meurtre y est inscrite en toutes lettres. Cela est si vrai, que les Parquets ont quelquefois poursuivi, sans qu'on puisse d'ailleurs discerner pourquoi dans tel cas ils l'ont fait, alors que dans tel autre, identique de tous points, ils s'abstenaient. Mais cette propagande par la parole et par la plume ne pouvait suffire aux vastes desseins des conjurés. Des moyens plus directs ont donc, et dès longtemps, sollicité leur attention.

Un premier moyen de propagande, c'est le théâtre et la chanson. L'organisation antipatriotique n'a garde de le négliger. Dès 1894, on trouve à Paris un « Théâtre social, » alimenté de pièces *ad hoc* par des anarchistes et des syndicalistes. En 1911, la moisson a eu le temps de lever et l'on voit apparaître tour à tour le Théâtre révolutionnaire, le Théâtre du peuple, la Muse révolutionnaire, les Groupes artistiques révolutionnaires, etc. Le répertoire est suggestif : *A Biribi*, où l'on voit des gradés martyriser des disciplinaires; *le Dragon*, histoire de grève, où un soldat tue son capitaine; *Gendarme*, où un vagabond reconnaît son frère dans l'officier qui l'arrête, le ligote et s'enfuit en criant : « Vive la liberté! » *l'Aiguilleur*, où un cheminot libertaire fait dérailler un train par vengeance sociale; *la Dernière cartouche*, où un soldat français, à la frontière, tue son chef, met la crosse en l'air et chante *l'Internationale*. On peut citer encore *la Grève rouge*, *le Couteau*, *Sac au dos*, *Canaille et Cie*, *Bagnes d'Afrique*, *Refus d'obéissance*, *la Dernière Salve*, *le Bétail*, etc. Toutes ces pièces sont jouées et souvent dans les locaux mêmes des Bourses du travail, — qui sont, ne l'oublions pas, subventionnées, — à Lorient, au Havre, à Saint-Étienne, à Marseille (dans cette ville, 32 représentations) (1).

A côté des pièces, il y a les chansons : *A bas Biribi; Ne tire pas, petit soldat; Paix et guerre; le fusil Lebel; l'Hymne à l'anarchie; le Drapeau rouge; Gloire au 17e*, etc. Le chansonnier Brunswick, dit Montehus, triomphe dans ce genre particulier. Il est l'artiste officiel de la révolution. Qu'on en juge : à Marseille, on affiche dans les rues l'avis que voici : « Les membres du Conseil d'administration de la Bourse du travail préviennent tous les ouvriers syndiqués que Montehus commencera ses représentations au Palais de Cristal le 1er décembre. Venir l'entendre, c'est un devoir pour tous. Le Conseil d'administration insiste auprès des camarades pour qu'ils viennent en masse. *Signé :* Le Conseil d'administration de la Bourse du travail. » On juge de l'effet que peut produire, dans une atmosphère d'assommoir, cette littérature fratricide.

Mais la propagande sait se faire plus directe. Elle ne s'adresse pas seulement à l'ouvrier dans les réunions et les cafés-concerts, au jeune homme dans les Jeunesses syndicalistes et socialistes.

(1) Par circulaire du 9 février 1912, le ministre de l'Intérieur a enjoint aux maires d'interdire les représentations de ce genre dans les Bourses du travail.

Il faut aussi qu'elle atteigne le soldat même, à la caserne, et que, jusque sous l'uniforme, se poursuive la lutte contre la discipline, contre l'armée et contre la patrie. L'envoi des brochures est dangereux et intermittent. Pour communiquer avec les soldats, il faut un déguisement. L'antimilitarisme et l'antipatriotisme à la caserne ont besoin, comme naguère l'anarchisme dans les syndicats, d'une fausse barbe. Cette fausse barbe, ce sera le *Sou du Soldat.*

Le *Sou du Soldat*, constitué en 1900 à l'état embryonnaire, se présente alors, grâce à l'équivoque de son titre, comme une œuvre de camaraderie, de mutualité et de philanthropie. C'est ainsi qu'il se présentera, douze ans plus tard, quand il sera menacé de sanctions pénales. Mais, entre temps, sa physionomie réelle a été définie par ses créateurs avec un relief qui ne laisse rien à désirer. Le but est de maintenir un lien entre les syndiqués soldats et les autres. Pour quelle fin? Ce que nous savons de la doctrine suffirait à nous l'apprendre. Mais les confirmations abondent. Il s'agit de garder les soldats sous la domination des syndicats et, par-dessus tout, d'établir des relations régulières entre eux et les syndicats. Grâce à ces relations, l'esprit syndicalo-anarchiste pénétrera dans les casernes. Grâce à ces relations, les organisations sauront à tout instant sur quels élémens elles peuvent compter dans chaque unité. Grâce à ces relations, la mobilisation révolutionnaire se préparera parallèlement, disons mieux, contradictoirement à la mobilisation nationale.

Résumons à grands traits l'histoire du *Sou du Soldat :* son caractère ressortira des textes eux-mêmes. En septembre 1900, la C. G. T. adresse aux syndicats un premier appel : il faut « que le soldat ne se trouve pas isolé dans le milieu malsain qu'est la caserne. » Il faut combattre « à tout prix l'action néfaste du régiment; » il faut « attirer les soldats à la C. G. T. par tous les moyens. » Au Congrès de la Fédération des Bourses tenu à Alger en septembre 1902, l'ordre du jour final est plus explicite : le but du *Sou* doit être « la propagande antimilitariste par tous les moyens et sous toutes les formes. » A ce même congrès, l'Union syndicale du bronze préconise la constitution d'une caisse de secours aux insoumis. Au Congrès de Toulouse, en septembre 1910, l'organisation est exposée dans son ensemble. Le congrès (adjonction Péricat) engage les syndicats à instituer une caisse du *Sou du Soldat;* il décide que « les

syndicats devront dresser une liste de leurs membres au régiment avec toutes les indications utiles. Le double de cette liste devra être envoyé au secrétariat de la section des Bourses de la C. G. T. Le secrétaire de cette section devra à son tour adresser une liste des soldats syndiqués répartis par centre et par région et adresser cette liste aux Bourses du travail intéressées. Les soldats sont invités à fréquenter les Bourses du travail. Les secrétaires des Bourses auront à viser les cartes confédérales des soldats. » Ce sont les listes de recrutement de la révolution.

Aussitôt les mesures d'exécution commencent et les circulaires partent. L'Union des Syndicats de la Seine précise dans l'une d'entre elles, en date du 14 mai 1911, qu'il s'agit d'appliquer « les décisions (des congrès) sur l'antimilitarisme : » nous voilà loin de la mutualité. Les envois de mandats aux soldats sont en conséquence accompagnés de commentaires. La Bourse du travail de Bourges leur parle de « leur vilain métier » et leur écrit : « Tu ne tueras pas. » On pourrait multiplier ces citations. Retenez que nous sommes alors en plein conflit franco-allemand. C'est le moment que prend un syndicat pour écrire aux soldats qu'il subventionne : « Sachons choisir nos ennemis, qui ne sont pas certes les ouvriers allemands, mais nos maîtres de quelque pays qu'ils soient. » Ou encore : « Inutile que nous t'indiquions la cible. »

A la même époque, nouveau pas en avant : le *Sou du Soldat* avait été jusqu'alors laissé à l'initiative des syndicats. Sous l'impulsion de M. Yvetot, les Bourses du travail commencent à s'en saisir, substituant au Sou syndical, nécessairement limité, un Sou plus largement assis. Sous la même impulsion, les Fédérations, plus libres de leurs mouvemens que les Bourses, puisqu'elles ne reçoivent pas de subventions, entrent en scène.

La Fédération de la Métallurgie, la Fédération des Transports par voie ferrée, la Fédération Nationale du Bâtiment sont à la tête du mouvement destiné à créer le *Sou fédéral*. Le but? M. Lenoir le révèle en écrivant dans *la Bataille* du 22 octobre 1911 : « Si le Congrès a affirmé son sentiment antimilitariste, il a su matérialiser sa pensée en consentant l'effort pécuniaire, etc. » Cet effort pécuniaire est déclaré obligatoire pour tous les syndiqués : il a commencé à se produire le 1er jan-

vier dernier. Enfin, au mois de septembre 1912, au Congrès confédéral du Havre qui reprend l'idée d'une caisse de secours aux insoumis, une généralisation plus vaste encore a été tentée : le Sou Confédéral, fonctionnant dans toutes les corporations.

A cette occasion, M. Yvetot a tenu à rappeler que « le *Sou du Soldat* n'est pas seulement une œuvre d'assistance, mais surtout une institution efficace de propagande antimilitariste. » A la même date, la Fédération des Mines, Minières et Carrières commente dans des termes analogues (numéro d'octobre 1912 du *Travailleur du Sous-Sol*) l'utilité du *Sou*. La Chambre syndicale des ferblantiers de Paris et le syndicat des terrassiers de la Seine s'expriment dans le même sens. Quel doute garder sur le but de cette caisse « philanthropique, » dont l'un de ses fondateurs, M. Yvetot, caractérisait l'efficacité en écrivant le 15 juillet 1911 dans *la Voix du Peuple :* « En temps de grève comme en temps de guerre, les syndiqués resteront des hommes, frères de tous ceux qui souffrent, travaillent et pensent. Et quand ceux-ci revendiqueront, s'insurgeront, il sera juste que nos enfans, nos frères et nos amis qui se trouveront soldats passent *à nous avec armes et munitions.* »

La C. G. T. tenant, grâce au *Sou du Soldat* et aux listes de soldats syndiqués établies en 1910, l'état complet de ses adhérens, peut mener plus sûrement son action dans les casernes. On sait qu'en 1911 le Cabinet Caillaux avait ordonné des poursuites qui aboutirent, en vertu de la loi de 1894, à des condamnations d'ailleurs isolées (1). Le 1er octobre, à la conférence des Bourses et des Fédérations tenues à Paris, la C. G. T. décide d' « intensifier la propagande antimilitariste et antipatriotique. » Quelques jours après, chaque syndicat reçoit de la C. G. T. une circulaire signée de MM. Jouhaux et Yvetot les invitant à étudier la préparation de l'insurrection « pour la matérialisation des décisions des Congrès. »

Une tournée de conférences commence où sont exposées les recettes de sabotage citées plus haut. Au moment du départ de la classe, *la Voix du Peuple* publie un numéro spécial illustré

(1) Précédemment le général André, ministre de la Guerre, avait par circulaire d'avril 1902, visant les instructions du 18 février 1892, interdit la participation des militaires aux réunions des Bourses du travail et prescrit des mesures contre la propagande dans les casernes.

prêchant la révolte aux conscrits. Le trésorier de la C. G. T., M. Marck, l'annonce aux syndicats par une circulaire violemment antimilitariste où on lit : « *La Voix du Peuple illustrée*, qui paraîtra cette semaine, devra être mise entre les mains de tous les conscrits. Nous engageons instamment les Bourses du travail et les Syndicats à propager ce numéro spécial. » Rien de plus simple, si l'on se reporte aux instructions du Congrès de 1910 prescrivant aux secrétaires de tenir à jour les listes de conscrits.

L'organisation ainsi formée, mobilisée et éprouvée, se trouve donc prête à l'action, quand, en février 1913, on annonce le dépôt prochain d'un projet de loi établissant le service de trois ans. Le 25 février 1913, le Comité de la C. G. T. ordonne l'entrée en campagne et, le 25, désigne une commission spéciale, comprenant, outre son Bureau, MM. Bled, Gautier, Lenoir, Luquet, Ranty et Voirin. M. Jouhaux, secrétaire général, y propose un projet de manifeste qui paraît le 27 et dénonce « le chauvinisme idiot et le patriotisme intéressé. »

Le 4 mars, nouvel appel adressé non plus aux travailleurs, mais aux Unions de syndicats : car c'est par elles qu'on pourra atteindre les soldats dont elles possèdent la liste et les convaincre que les prétextes (augmentation de l'armée allemande de 180 000 hommes) sont « des prétextes faux. » L'Union des Syndicats de la Seine annonce le même jour « une manifestation syndicale monstre. » Le 9, sous le titre : « Un crime se prépare, » convocation pour le 16 au Pré Saint-Gervais. La Bourse du travail de Paris, officiellement reconnue et subventionnée, se solidarise avec l'Union des Syndicats. Le 9 mai, le Comité confédéral décide de « redoubler d'activité. » Il lance, en conséquence, un appel intitulé « Coup de force, » où il dit : « Au prix de beaucoup de sacrifices, nous sommes parvenus à affaiblir l'esprit militaire, » et il conclut : « A bas les trois ans ! »

Mais ce cri n'est pas poussé seulement dans les meetings. On a, n'est-il pas vrai? le moyen de l'introduire dans les casernes et d'y préparer une sédition militaire grâce aux listes de syndiqués soigneusement récolées. Dès le 22 mars, *l'Humanité* rend compte de la propagande organisée. Elle se félicite de la « véhémence croissante » de la protestation. « La protestation devient chaque jour plus véhémente et plus forte. Dans les régimens, les protestataires affirment vigoureusement leur hostilité à la loi qui leur imposerait un an de rabiot et ils rendent

hommage au parti socialiste pour son irréductible opposition. » Suivent des « ordres du jour » du 91e d'infanterie (Mézières-Charleville), du 87e (Saint-Quentin), de la 24e section, etc.

Voici quelques échantillons des protestations publiées par *l'Humanité :* « La garnison de Mézières-Charleville (qui comprend le 91e d'infanterie et un groupe du 61e d'artillerie), confiante dans le vaste mouvement de protestation contre la loi de trois ans, envoie au parti socialiste, à ses élus et aux syndicats ouvriers ses plus sincères remerciemens ; invite le gouvernement à se rendre compte de ce qui se passe dans les casernes ; et lui certifie que, si les voix de la classe ouvrière ne font pas assez de bruit à son gré, *les hommes sous les drapeaux pourraient bien y joindre une autre voix plus grande en force et plus tragique en effet.* Nous comptons sur les élus socialistes et sur le concours de *l'Humanité*, dont nous sommes presque tous lecteurs, pour ne pas laisser s'accomplir un tel acte. »

La publication continue les jours suivans. Le numéro de *l'Humanité* du 24 avril contient encore une longue liste de soldats répondant à l'appel de la C. G. T. Toutefois, pour éviter les sanctions, le numéro du 2 mai recommande aux soldats de ne pas signer. « Les soldats n'ont pas à signer la pétition. Mais qu'ils conseillent à leurs parens, à leurs amis de la signer. Qu'ils nous donnent au besoin des adresses pour envoyer des listes. »

La communication avec les soldats est donc établie par correspondance directe. Mais on utilise d'autres moyens encore. Bientôt, en effet, ce sont les réservistes et les territoriaux, introduits dans les casernes par leurs périodes d'instruction, qui deviennent les propagateurs de l'appel à la révolte. *L'Humanité* écrit : « Un de nos braves camarades syndiqué et membre du parti, le citoyen F. Schwob, a été appelé le mois dernier au 157e territorial pour y accomplir sa période de neuf jours. Pour avoir distribué des listes de pétition contre la loi de trois ans, il a été frappé de huit jours de prison par le colonel, portés à quinze par la brigade et à soixante par le général en chef. Ces messieurs ne veulent pas s'arrêter là et le dossier aurait été envoyé au ministère de la Guerre pour y être examiné. Cette mesure odieuse, qui ne se justifie que par la peur de nos réacteurs de voir échouer leur loi de trois ans, a provoqué dans les milieux ouvriers une émotion considérable. »

Ainsi le parti socialiste unifié se solidarise avec la C. G. T. et poursuit « par tous les moyens » la propagande antimilitariste. Les discours et les articles des députés unifiés en témoignent quotidiennement. Lorsque est annoncé le maintien de la classe sous les drapeaux, c'est contre cette mesure que l'effort se concentre. M. Jaurès et ses amis préludent aux opérations en proclamant « l'illégalité » de la mesure qui impose aux soldats, en vertu de la loi de 1905, un effort supplémentaire. L'effet se manifeste peu de jours après la cause. Le 19 mai en effet, *l'Humanité*, poursuivant la publication de la correspondance avec les soldats, imprime une protestation ainsi conçue: « Je vous adresse la protestation d'une centaine de camarades de ma compagnie (c'est-à-dire presque la totalité), résolument adversaires du rétablissement des trois ans. *Ils s'engagent, si cette loi est promulguée, à n'en tenir aucun compte* et vous autorisent à faire de la présente tel usage qui vous semblera utile pour la chute d'un projet ne répondant en rien aux prétendues nécessités d'augmentation d'effectif. — Du 153e de ligne, à Toul. »

Or c'est les 17 et 18 qu'éclatent à Toul, et précisément au 153e, les incidens que l'on sait. En outre, circonstance non moins frappante, le général Pau, inspecteur d'armée, chargé de l'enquête, découvre à Toul un appel daté du 16 où l'on peut lire : « Camarade, vas-tu hésiter? Non. Recours à la force et à l'illégalité. A demain soir. » L'appel distribué dans les casernes de Toul et la protestation publiée à Paris sont d'une suggestive unité de style. Dans plusieurs pages, — M. Albert Noël, député de Verdun, l'a exposé à la Chambre le 20 juin dernier, — on trouve d'ailleurs les brochures, tracts et appels des organisations anarchistes et syndicalistes. Et le général Pau déclare : « Nous ne sommes pas en présence d'une mutinerie militaire, mais d'un mouvement d'origine politique. »

Si l'on en doutait encore après avoir lu les textes et les faits qui précèdent, on en trouverait la preuve dans des événemens plus récens. La rébellion, incomplètement organisée au moment où a été publiée la nouvelle du maintien de la classe, on va la reprendre en main plus à loisir et la préparer pour le jour où la classe, au lieu d'être libérée, sera maintenue au corps. Les anarchistes, comme toujours, donnent le *la*, et M. Eugène Jacquemin écrit le 8 juin dans *le Libertaire :* « Vouloir maintenir la classe, c'est facile. Pouvoir le faire, c'est autre

chose. Sans perdre un instant, pour empêcher le maintien de la classe, préparons la grève générale. »

Les syndicats, comme toujours, se montrent prêts à marcher. Le secrétaire de l'Union des Syndicats de Lyon préconise le 10 mai dans l'*Ouvrier des Scieries* « un bon mouvement de grève générale dont on lancerait l'idée immédiatement par une décision portée à l'ordre du jour du Comité confédéral, une consultation de tous les syndicats, des Fédérations et des Unions. » En vue de l'opération, on prend des précautions révélatrices de l'action antérieure. Le Comité fédéral des métaux écrit dans l'*Union des Métaux* de mai : « *Il serait imprudent de conserver les correspondances des soldats.* Cette opportune précaution prise, le *Sou du Soldat* ne saurait être inquiété. » La Fédération du bâtiment précise l'esprit des syndicats par cette formule que nous empruntons au *Travailleur du bâtiment* du 15 mai : « La patrie, ah! quelle bonne blague! »

La campagne continue donc avec le même but, la même méthode et le même instrument. Le but, c'est la propagande antimilitariste et antipatriotique, spécialement dirigée, dans les circonstances actuelles, contre le service de trois ans et le maintien de la classe sous les drapeaux. Le moyen, ce sera, si possible, une sédition militaire en septembre et la grève générale. L'instrument, c'est le *Sou du Soldat*, dont les Fédérations essayent de masquer aujourd'hui le caractère si hautement proclamé depuis dix ans : le *Sou du Soldat* protégé contre les sanctions par la suppression de ses archives; le *Sou du Soldat* insinuant dans les régimens, grâce aux listes de 1910, les germes de révolte des syndicats anarchistes. Comme l'écrivait récemment M. Yvetot : « Le rôle et le but du syndicalisme sont aussi ceux de l'anarchie. » Ce n'est pas nous qui le lui faisons dire.

Tels sont les élémens, les doctrines et les actes de la minorité redoutable qui, de l'appel à la révolte, est arrivée en quelques années à l'organisation de la rébellion militaire. Anarchistes et syndicalistes ne représentent pas assurément les 10 millions de travailleurs au nom desquels ils ont entrepris le sabotage de la patrie. Mais leur action tolérée a atteint de tels résultats, qu'ils ne sont pas moins dangereux que si tous les ouvriers de France pensaient et sentaient comme eux. Par eux, un complot permanent est dirigé contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État. Par eux, les services publics d'intérêt général sont constamment

menacés (1). Par eux, la défense nationale est compromise.

Dès avant les mutineries de mai, on pouvait chiffrer les résultats de cette propagande. Le nombre des déserteurs et des insoumis accuse en effet la progression suivante :

	Déserteurs.	Insoumis.
1898.	1 901	4 078
1899.	1 990	3 950
1900.	1 873	5 157
1901.	2 318	3 774
1902.	2 223	3 768
1903.	2 194	4 973
1904.	2 316	4 737
1905.	2 074	7 807
1906.	3 169	10 082
1907.	3 437	10 030
1908.	3 129	9 378
1909.	2 082	10 049
1910.	2 020	9 029
1911.	2 548	9 786

Aux 31 décembre 1909, 1910, 1911, le ministre de la Guerre faisait rechercher comme déserteurs ou insoumis :

63 337
70 038
76 723

Cette progression coïncide avec le progrès de la mainmise anarchiste sur les organisations ouvrières. Il a été en outre établi, au cours de la crise franco-allemande de 1911, que des anarchistes syndicalistes avaient su se glisser, dans les régimens, aux postes les plus propres à saboter la mobilisation. M. Messimy, ancien ministre de la Guerre, ayant exposé ces faits, le 30 novembre 1912, M. Poincaré, président du Conseil, lui a répondu : « Le gouvernement ne vous dément pas. » Le péril actuel n'est donc pas contestable. Le péril futur est impossible à mesurer.

Contre ce péril les mesures prises jusqu'ici ont été peu efficaces : on doit avouer d'ailleurs qu'elles ont été médiocres. La cause en est sans doute qu'on n'a jamais considéré le mal dans son ensemble, qu'on s'est attaqué toujours à des manifes-

(1) Pour ne pas sortir du cadre de cette étude, nous avons dû laisser de côté les innombrables appels au sabotage des services publics et aux violences contre les personnes en temps de paix qui, notamment pendant la grève des cheminots de 1910, méritent un exposé spécial.

tations isolées, qu'on a épargné invariablement les têtes qui conçoivent et les bras qui exécutent pour n'envoyer devant la justice que d'irresponsables comparses. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher si l'insuffisance des lois existantes justifie l'insuffisance des sanctions. Est-il exact que ni la loi de 1894 contre les menées anarchistes, ni les articles 265, 266 et 267 du Code pénal relatifs aux associations de malfaiteurs, ni les articles 86 et suivans du même Code relatifs aux complots contre la sûreté de l'État ne donnent aux pouvoirs publics les armes nécessaires et que l'on doive par suite en forger de nouvelles? Beaucoup pensent le contraire. Ce n'est point notre affaire d'en décider.

En revanche, après nous être imposé et avoir convié nos lecteurs à s'imposer avec nous le contact répugnant de cette littérature criminelle, aussi basse de fond que de forme; après avoir suivi dans ses origines et dans ses actes le concert établi contre la patrie, nous avons le droit de conclure que la France a besoin d'être défendue et que, par un moyen ou par un autre, il faut qu'elle le soit sans tarder. A quoi servirait-il de lui demander contre le risque du dehors le lourd effort militaire, qu'elle accepte avec fermeté, si la trahison des saboteurs devait, à l'heure du danger, abattre la défense d'un coup de poignard dans le dos? Et ce danger n'a rien d'imaginaire. Un de nos amis a assisté, à Reims le 5 juin, à une réunion où M. Maxence Roldes, délégué permanent à la propagande du parti socialiste unifié et M. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., ont dans leurs discours fait, contre la France, un ardent éloge de l'Allemagne. On sait d'autre part que M. Morizet, rédacteur à *l'Humanité*, a déclaré à l'abbé Wetterlé qu'en cas de guerre, ses amis socialistes saboteraient la mobilisation.

A la lumière des textes et des faits, y a-t-il place encore pour un désaccord sur la gravité de la menace que les meneurs des syndicats anarchistes font peser sur notre pays? Assurément non. C'est pour fortifier, sur une base positive, l'accord des bons citoyens, que nous avons tiré de la pénombre de leurs feuilles spéciales, au grand jour de la discussion, les conspirateurs ligués contre la sécurité publique.

André Tardieu.

HARPES ÉOLIENNES

SENSATIONS D'ENFANCE

Nos plus lointains souvenirs d'enfance nous reviennent quelquefois avec le son léger d'une harpe éolienne. Soupirs aériens qui sortent de l'Infini et vont se perdre dans l'Insondable. D'où viennent ces ineffables chants ? Où tendent ces sons doux et cruels ? Nous n'en savons rien. Ils évoquent en nous des images disparates, qui surgissent comme des îlots de l'océan d'oubli qu'est notre mémoire subconsciente. Mais, lorsque, au crépuscule de la vie, on rassemble ces fragmens épars, qui flottent au plus profond de nous-mêmes, on s'aperçoit qu'ils représentent les traits essentiels de notre physionomie intellectuelle et morale. On peut dire alors, avec une femme qui avait l'habitude de creuser ses sentimens jusqu'à leur tréfonds : « L'âme est mystérieusement consciente de son unité et de son but. De bonne heure, elle trace d'elle-même une image divine avec les objets du monde extérieur. »

Dans l'épisode qu'on va lire, on trouvera peut-être une confirmation de cette vérité et l'on y constatera, une fois de plus, que si l'être humain ne s'épanouit que sous l'action du monde environnant, il se développe d'après une loi propre différente chez chaque individu. L'homme est libre parce qu'il choisit, d'après sa nature intime, les influences qui le guident.

I

Je dois avouer que la ville de Strasbourg, où je suis né, n'offrit que peu d'attraits à ma triste et songeuse enfance. Je

ne devais en comprendre que plus tard, sous de tragiques événemens, la valeur et la signification historique, celle d'une haute affirmation nationale et d'un formidable point d'interrogation devant l'Europe. A l'âge de quatre ans, j'avais eu le malheur de perdre ma mère, jeune encore. Elle n'avait que vingt-sept ans. J'étais l'enfant unique de mon père, un médecin fort honoré dans la ville. Esprit très cultivé, nature élevée et généreuse, il avait pour moi une tendre sollicitude. Toutefois, il y eut toujours entre nous une de ces incompréhensions radicales qui peuvent s'expliquer par la différence des tempéramens, mais qui ont presque toujours des causes plus profondes. Sa nature un peu timorée et les idées étroites qui lui venaient du milieu protestant orthodoxe où il vivait, l'induisaient vis-à-vis de moi à une répression trop rigoureuse de mes instincts naturels. J'étais un enfant rêveur et taciturne, sourdement, mais indomptablement volontaire, avec, par momens, des bonds de passion et d'enthousiasme qui amusaient les autres, mais effrayaient mon pauvre père. Il advint par exemple qu'il me défendit la lecture des romans de Walter Scott, à cause du trop vif intérêt que je manifestais pour Amy Robsart, la maîtresse du comte Leicester dans *le Château de Kenilworth*. Je ne suis pas assez fort en pédagogie pour savoir si mon père eut tort ou raison dans cette circonstance. Ce dont je suis certain, c'est que ses intentions étaient excellentes et que je me sentis très malheureux de cette interdiction, non pas seulement à cause d'Amy Robsart, mais surtout à cause de ma passion contrariée pour ce monde animé et pittoresque du moyen âge, dont la porte, un moment entr'ouverte, se refermait soudain pour moi.

Ma vie s'écoulait, terne et solitaire, entre mes devoirs d'écolier et la lecture de livres de piété, dans la maison paternelle un peu sombre, sise entre une étroite ruelle et un petit jardinet, derrière l'église Saint-Nicolas. Cette église est dépourvue de tout style architectural, et son clocher ressemble plutôt à un grand pigeonnier qu'au couronnement d'un temple. Je n'étais pas encore à même de goûter le charme de la vieille ville de Strasbourg avec ses toits aigus et serrés. Sur les plus favorisés, on entend souvent le claquement familier des becs de cigognes, oiseaux de bon augure dont Strasbourg est fier et qui font leurs nids sur les plus hautes cheminées. Je ne savais rien de l'intime et bonne vie familiale qui se dérobe derrière les vieux pignons

penchés sur les rues tranquilles, au coin des maisons paisibles. Je ne comprenais pas le plaisir qu'il y a de se promener sous les petites arcades, qui rappellent un coin du moyen âge; à respirer l'odeur des riches magasins de fourrures, de cuir de Russie et de pains d'épice; à regarder les belles paysannes des environs avec leurs magnifiques fichus de soie brodée et multicolore croisés sur leurs fortes poitrines. Car ces robustes femmes de la plaine d'Alsace viennent acheter ici la soie qui ornera leurs têtes énergiques de larges nœuds en forme de papillons noirs. Les quais mélancoliques longeant l'eau paresseuse et verte de l'Ill ne me disaient rien. J'aimais bien rôder sur les remparts, où les pantalons rouges des soldats français s'exerçant sur les glacis et leurs joyeuses sonneries faisaient le bonheur de tous les gamins. Mais tout cela ne parlait guère à mon imagination. Cet horizon rétréci m'assombrissait.

Mes premiers souvenirs d'enfance me font voir ainsi ma ville natale comme une sorte de prison où j'étais enfermé malgré moi. La vie m'oppressait comme un labyrinthe de recoins bizarres où je ne pouvais me retrouver et la plupart des hommes comme d'étranges et incommodes inquisiteurs. Une seule chose m'avait donné la sensation du *home*, du doux foyer, — c'étaient les genoux de ma mère et son chant passionné, entendu une ou deux fois. Depuis qu'elle était morte, mon âme vivait dans une solitude absolue. Je ne m'en rendais pas compte, mais il y avait en moi un grand vide. Je m'avançais dans l'existence avec un poids sur le cœur et un sceau sur la bouche.

Il y avait pourtant dans la ville un monument qui me fascinait. C'était celui qui dominait tous les autres de sa masse somptueuse et de sa gigantesque hauteur : la cathédrale. Certes, j'étais loin de comprendre sa beauté artistique où s'entremêlent cinq siècles d'histoire. Mais quand je fixais sa façade grandiose, qui prend l'aspect, au soleil couchant, d'un feu d'artifice pétrifié; quand je suivais, de l'angle gauche de la tour, l'élan superbe des pilastres, des ogives et de la flèche qui s'élancent au ciel vertigineusement et d'un seul jet, je me sentais devant quelque chose au-dessus du temps présent et vivant dans une autre sphère. Quand je me hasardais ensuite dans l'intérieur sombre du dôme, le sens du mystère m'enveloppait et me donnait le frisson. Dans la nef latérale de droite, les vitraux peints me retenaient pendant des heures. L'horloge de Schwilgué, monu-

ment dans le monument, petite merveille dans la grande, l'horloge où un ange sonne les heures sur un timbre que tient la Mort et où les douze apôtres défilent à midi, tandis qu'un coq en bois pousse son cri rauque en agitant ses ailes de cuivre, mettait le comble à mon émerveillement. En somme, tous ces êtres fantastiques et légendaires, figurés dans les verrières et les statues, vierges, femmes, vieillards en dalmatique, saints et saintes vêtus de pourpre et d'azur, me semblaient beaucoup plus réels et familiers que les visages presque toujours graves et ridés que j'apercevais chez moi. J'ignorais ce qu'ils me disaient, mais leur sourire et leurs couleurs enflammées me parlaient doucement et versaient dans mon cœur un baume consolant.

Je me rappelle, comme d'une chose unique, le jour où mon père et moi, sous la conduite de l'archiviste de la ville, nous fîmes le tour des couloirs intérieurs et des galeries extérieures de l'immense édifice. Cela dura des heures qui passèrent comme un instant. Que de pignons lancéolés, de statues colossales, de gables fleurdelisés, aperçus ou frôlés, au passage de ces escaliers tournans, de ces balcons suspendus sur l'abîme! Lorsque enfin, par un long corridor obscur, nous atteignîmes une petite lucarne placée au-dessus du chœur, et que nous pûmes embrasser d'un coup d'œil l'intérieur de la cathédrale, je poussai un cri d'admiration. Nous dominions de haut la grande nef, qui ressemblait, avec ses verrières, à une châsse énorme, étincelante de rubis et de diamans. Les femmes agenouillées en bas, dans la pénombre, près de la chaire, ne paraissaient pas plus grandes que des fourmis, tandis que le grand orgue, avec ses tuyaux reluisans et ses ailes éployées, bordées d'or et de rouge, évoquait l'idée d'un Archange-Géant, suspendu aux chapiteaux et prêt à fendre la voûte de sa tête. Involontairement mes yeux se fixèrent sur la grande rosace qui flamboyait en face de nous, à l'autre bout de l'édifice. Quelle splendeur et quel éblouissement! De sa roue, elle éclaboussait de lumière toute la nef et dardait ses flèches rutilantes vers l'infini. — Ah! de quel autre monde fusaient les rayons multicolores jaillis du cœur de cette rose, brillante comme l'arc-en-ciel et changeante comme un kaléidoscope?

Nouveau saisissement quand nous atteignîmes, par l'escalier en colimaçon, la plate-forme du dôme, au pied de la grande tour, posée là comme une prodigieuse sentinelle. Nous avions

traversé l'enfer, le purgatoire et le ciel, que la cathédrale porte dans ses flancs. Maintenant nous planions avec elle dans l'espace, et elle nous montrait le pays dans toute son étendue. La ville avec ses toits pointus, pressés comme une troupe d'hirondelles autour de sa grande église, la ligne déchiquetée des murs d'enceinte et la citadelle. Au delà, la vaste plaine du Rhin, tout un morceau de France et d'Allemagne, et la riche Alsace, verdoyante comme un jardin parsemé de villages. Plus loin, deux chaînes de montagnes ondulées : à l'Ouest, la ligne bleue des Vosges, à l'Est la barre sombre de la Forêt-Noire. Mes yeux s'arrêtèrent sur leurs sommets; j'y percevais vaguement les vieilles légendes assises, comme des reines exilées, sur ces cimes. Quel passé merveilleux à jamais enseveli dans les failles de ces bois profonds et dans leurs entrailles rocheuses. De l'histoire et de la légende j'ignorais alors presque tout. Mais mon désir allait par delà la ville, loin, loin, vers un pays de rêve.

II

Je pouvais avoir une dizaine d'années ou un peu plus, quand mon père m'annonça qu'il m'emmènerait dans la Forêt-Noire. Il devait faire une cure pour sa santé à Bade et j'y passerais les vacances avec lui. J'accueillis cette nouvelle avec un délire de joie. La saison était radieuse. J'allais donc échapper enfin à ma prison.

A cette époque, la petite ville de Bade n'étalait pas encore le luxe fastueux qui la banalise aujourd'hui. C'était cependant dès lors une des villes d'eaux les plus coquettes, véritable rendez-vous cosmopolite, très fréquenté par la haute société parisienne et peut-être la station balnéaire la plus élégante de l'Allemagne.

Bade est un parc anglais fait sur une montagne,

dit Alfred de Musset dans son ravissant poème *Une bonne fortune*. Cela est juste, mais ne définit pas le charme complexe du lieu, où les raffinemens de la civilisation, qui s'appellent le plaisir, le jeu et la vie mondaine, sont jetés en pleine nature sans trop la gâter, comme des jouets d'enfant dans un jardin splendide. La ville nouvelle est gracieusement blottie, au débouché de la plaine, dans la jolie vallée d'Oos. L'eau claire, encore bondissante de sa course dans la montagne, la traverse

en chantant. Les innombrables villas, les promenades, les parcs et les jardins sont disposés parmi les collines. Des chemins proprets et couverts de sable fin montent de tous côtés dans les bosquets de hêtres et de chênes, par où l'on peut gagner les hautes sapinières de la montagne. La ville ancienne se groupe autour d'une vieille église à clocher bulbeux. Sur la montagne voisine, le donjon de granit du vieux château émerge d'une épaisse forêt de sapins et domine le paysage de son profil ébréché, mais fier encore.

On devine le bonheur d'un garçonnet de dix ans, à son arrivée dans ce riant horizon. Après les rues grises de la ville natale, je me crus transporté dans un véritable paradis. Les vastes salons de la Maison de Conversation, éclairés le soir *a giorno* par des lustres étincelans, les bals qu'on y donnait, la foule des spectateurs pressés autour du tapis vert de la roulette, les orchestres variés du jour et de la nuit, l'allée de Lichtenthal, ce *Corso* de Bade, où je voyais défiler, en magnifiques équipages à quatre ou six chevaux, princes et princesses mêlés à la crème du boulevard des Italiens, et caracoler toutes les après-midi les cavaliers et les amazones, — tant de spectacles nouveaux furent pour ma cervelle enfantine une source d'émerveillemens infinis. La promenade au vieux château m'attirait d'un charme plus grave. La poésie des ruines m'était révélée par ces fenêtres gothiques à demi rongées du temps, par ce préau vide où poussent les tilleuls et les érables. L'âme du passé en émanait, comme une vapeur légère qui se condense en formes imprévues. La vie féodale surgissait à mes yeux avec son mouvement de chevaux et d'armures, de bannières et de gonfanons.

Mais ces impressions superficielles s'effacèrent bientôt devant une sensation plus profonde et d'ordre presque immatériel. Un jour, mon père, qui semblait particulièrement pensif, entra avec moi dans une grande cour intérieure de la ruine. Je marchais sur le maigre gazon dans l'enceinte désolée. Un grand vent soufflait au dehors et secouait tous les arbres. Bientôt je perçus, au-dessus du bruit des feuilles, une plainte aérienne venant d'en haut, sons étranges et inentendus. Voix humaines, voix des élémens ou voix d'esprits invisibles? Cette plainte était d'une douceur ineffable et d'une tristesse infinie. Bientôt d'autres voix semblables y répondirent de tous les côtés, et ce fut, dans la cour déserte de la ruine, un concert de soupirs harmonieux. Je

tressaillis jusqu'au fond de mon être. Jamais aucune musique, jamais aucune voix ne m'avait remué de cette façon.

— Qu'est-ce que cela? dis-je à mon père.

— Ce sont les harpes éoliennes, répondit-il simplement. Ta mère les adorait.

Plus tard il m'expliqua la structure de ces instrumens, qu'on peut examiner de près en longeant la galerie intérieure de la ruine, près des fenêtres où ils sont fixés. Moins gracieuses que les harpes ordinaires, les harpes éoliennes sont peut-être plus ingénieuses encore. Elles captent le vent entre deux planches obliques comme des meurtrières et le reçoivent entre deux planchettes parallèles où sont fixées les cordes. Pris dans ce couloir, qui forme deux tables de résonance, le vent, ce maître musicien, peut faire vibrer les cordes à son gré. S'il est faible, il n'en tire que l'accord parfait sur lequel elles sont réglées. S'il est fort, on perçoit en plus les harmoniques de la note fondamentale et de la dominante, qui se subdivisent à l'infini et montent en échelles chromatiques jusqu'aux notes les plus hautes avec une subtilité suraiguë.

J'avais compris que mon père était plongé dans ses propres pensées et ne voulait pas causer. Je m'abandonnai donc au cours de mes rêveries.

La musique éolienne continuait singulière et incisive. Ses effluves pénétrans me prenaient au cœur et en fouillaient les dernières fibres. Tantôt le vent tirait de ces lyres aériennes de véritables sanglots et comme des cris stridens, tantôt l'onde mélodieuse s'enflait doucement jusqu'à la plus grande intensité pour décroître et mourir dans les profondeurs de l'espace. Les sons semblaient venir de si loin qu'ils n'avaient plus rien de terrestre. Ces voix angéliques émanaient-elles de la même source que la lumière surnaturelle qui fluait de la rosace du dôme?... En les écoutant, en laissant frémir mon âme à leur écho, je découvrais en moi cette harpe éolienne que nous portons tous en nous-mêmes, délicat et mystérieux instrument, d'où naissent nos plus profondes émotions et peut-être nos pensées les plus fécondes.

J'aurais dû en éprouver un sentiment de félicité. Au lieu de cela, j'eus la sensation d'une douleur lancinante. Le nom de ma mère, prononcé par mon père à cette heure pathétique, me traversa comme une flèche. J'eus un premier soupçon de la solitude

poignante où vivait mon âme. J'avais soif d'un au-delà inconnu et de la tendresse féminine qui manquait à ma vie. Il avait suffi du son des harpes éoliennes pour éveiller cet ardent désir dans mon cœur solitaire d'enfant.

L'étrange est que, la semaine suivante, ce désir trouva un assouvissement, hélas ! aussi fugitif que le vent frôleur entre les cordes, mais qui devait être en même temps pour moi une révélation précoce et singulière de l'amour et de la vie.

III

Tous les matins, j'accompagnais mon père à la *Trinkhalle*, située de l'autre côté de l'Oos, non loin de la Maison de Conversation, devant une pelouse ornée de beaux massifs de fleurs, au pied de la colline boisée, où des chemins sablés montent en zigzag sous de magnifiques ombrages.

Cet édifice exerça, dès le premier jour, une telle fascination sur moi que, le français étant ma langue maternelle, je l'appelai tout de suite *le Palais de la Source*. Il date du commencement du XIXe siècle et fut construit par l'un des grands-ducs de Bade. Ce prince eut l'heureuse fantaisie d'orner de peintures originales la grande loggia, qui forme la façade de l'élégant pavillon et sert de promenoir aux baigneurs. Les quatorze fresques du Palais de la Source s'alignent sur le mur de fond de la longue galerie, des deux côtés de la porte centrale qui conduit à la salle pavée en mosaïque, où la source chaude jaillit dans un grand bassin de marbre. Les promeneurs de la galerie, qui regardent les fresques, ont sous les yeux un résumé de l'histoire du pays de Bade. Car elles représentent quatorze légendes empruntées à la tradition locale. Ces peintures ne sont pas sans doute des chefs-d'œuvre de premier ordre, et l'humidité qui les ronge a détrempé les couleurs, mais quelques-unes d'entre elles ont de la grâce et une poésie intime.

Ces fresques m'avaient attiré dès le premier jour et me charmèrent de plus en plus en faisant travailler mon imagination. Les scènes historiques, dont les riches costumes et le pêle-mêle bariolé évoquent d'autres âges, m'arrêtèrent un moment, mais mon attention se concentra bientôt sur trois fresques, qui ont trait à des légendes populaires. Ces trois peintures, qui se trouvent dans l'aile gauche de la galerie et se suivent d'assez

près, excitèrent au plus haut point ma curiosité en parlant à ma sensibilité secrète.

La première représente une ronde nocturne de Nixes du *Mummelsee*, petit lac de la Forêt-Noire, situé à six lieues de Bade, dans la haute montagne et comme enseveli entre d'épaisses forêts de sapins. Les folkloristes de la fin du XVIIIe et du commencement du XIXe siècle, qui recueillirent les traditions populaires de la Forêt-Noire, entendirent raconter par les paysans que des pâtres et des chasseurs ayant passé la nuit près du Mummelsee avaient vu des formes blanches danser à la surface du lac et moirer, au clair de lune, ses eaux sombres de cercles argentés. Quelques-uns même de ces êtres capricieux seraient venus s'asseoir familièrement dans leurs cabanes, se chauffer à leur feu et les induire à mal par leurs conseils perfides, se narguant de leurs désirs et de leurs passions. On appelait ces êtres des Nixes, à cause de leurs voix moqueuses et de leur caractère narquois. Elles se montraient le plus souvent aux enfans. A ceux-là, elles ne faisaient aucun mal, jouaient volontiers avec eux, puis disparaissaient d'un plongeon ou d'un frisselis sous les roseaux épais.

S'adaptant à cette foi naïve, le peintre a figuré les Nixes du Mummelsee par une ronde de gracieuses jeunes filles sortant à mi-corps de l'eau, à demi vêtues d'écharpes transparentes. La ligne onduleuse des bras nus et des mains qui se joignent dessine le mouvement rapide de cette danse aquatique. Au-dessus des sombres forêts de la rive, une fente rouge se montre dans le ciel gris. C'est l'aube. Derrière les baigneuses, ravies de leurs jeux lunaires, apparaît une tête grise et couronnée. C'est leur père, c'est le roi des Nixes qui dit à ses filles : « Attention! Voici l'aurore. Cessez vos jeux et cachez-vous au fond du lac... Le jour va paraître... et avec lui l'Homme... l'Ennemi! »

En face de cette peinture, l'enfant de dix ans, que j'étais, ne pensait à rien de précis, mais il sentait mille choses confuses et inexprimables. Il restait muet, fasciné. C'était comme une révélation subite de toutes les forces mystérieuses qui se jouent derrière le voile ondoyant de la nature.

Tout autre fut l'effet de la fresque voisine. Sur un gazon fleuri de violettes et de jonquilles, une Ondine est assise sous un hêtre feuillu. Un rayon de soleil flambe dans ses cheveux d'or. Une ceinture de roses cache seule son éclatante nudité. De

sa main gauche, elle caresse une biche blanche qui tend son fin museau vers les seins épanouis de la belle enchanteresse. Sa main droite retient une petite harpe posée sur son genou. L'Ondine chante, et la harpe vibre sous sa main en accords tentateurs. Un jeune berger accourt par la forêt; malgré le vieil ermite qui veut le retenir, il jette sa houlette. On devine qu'il va s'élancer dans les bras de la séductrice... Et la légende ajoute les mots invariables des récits de ce genre : « Elle l'entraîna au fond du lac... et nul ne le revit jamais. »

Agé de dix ans, j'étais innocent comme l'enfant qui vient de naître. J'ignorais tout de la femme et du mystère des sexes. Néanmoins, cette fresque produisit sur moi l'effet d'une boisson enivrante. J'avais peine à en détourner les yeux. Le charme souverain de la femme, la force et le danger de la volupté, le pressentiment de l'Amour et de la Passion, tout cela me traversa d'un seul trait, d'une sensation à la fois délicieuse et torturante, devant la dangereuse peinture. Je me souvins alors que j'avais éprouvé des sensations analogues dans la salle d'attente, près du cabinet de consultation de mon père, en écoutant le rire perlé de certaines jeunes femmes élégantes qui causaient entre elles. Mais alors, dans mon for intérieur, je me révoltais contre ces rires mordans qui me remuaient étrangement et me semblaient à la fois une raillerie et une attaque à ma liberté. Maintenant au contraire, devant la ravissante Ondine, je me voyais perdu d'avance. Je sentais bien que j'aurais fait comme le berger, j'aurais jeté ma houlette aux orties et me serais noyé au fond du lac avec l'irrésistible enjôleuse.

— Mais pouvait-on se noyer dans un lac bleu, habité par une telle femme?

A quelques pas de l'Ondine, une troisième fresque produisit sur moi une impression moins violente, mais plus mystérieuse et plus profonde, impression qu'on pourrait qualifier d'ordre spirituel et transcendant. Sur le cartouche du mur, on lit en lettres d'or : *Die Geisterhochzeit* (la Noce des Esprits). Le sujet se rapporte à la légende d'une ruine voisine, le château de Lauf, qu'on aperçoit de la plaine en allant à Bade. — Au bas du tableau, un chevalier en rouge pourpoint de chasse est couché au pied du vieux burg. Près de lui, son cheval harnaché et selle broute l'herbe paisiblement. Le chevalier dort d'un profond sommeil. La partie supérieure de la fresque représente son rêve.

Selon la tradition, il avait cru entrer dans la grande salle du château et n'avait trouvé qu'une jeune fille assise et brodant à la fenêtre. Interrogée sur son nom, elle avait répondu qu'elle était la dernière de sa race. Sur quoi le visiteur lui avait demandé sa main. Aussitôt elle s'était levée en lui donnant la sienne comme si elle l'attendait. Alors la salle ténébreuse s'était subitement illuminée et remplie de monde. Les fiancés s'étaient vus transportés dans la chapelle du fond, devant un autel, où la statue d'un évêque de pierre, s'animant tout à coup, s'avança vers eux pour leur accorder la bénédiction nuptiale. Mais, au moment où ils allaient échanger leurs anneaux et prononcer leurs vœux, — un coq chanta, — et le chevalier s'éveilla de son rêve. Il était toujours couché dans l'herbe au pied de la ruine déserte, et son cheval paissait tranquillement à côté de lui. — Le peintre a choisi le dernier moment de la légende. Le rêve se dessine vaguement dans une grisaille pareille à une vapeur échappée de la ruine. Au-dessus des assistans vus de dos et qui semblent des ombres, le couple apparaît dans une lumière bleuâtre. D'un mouvement rapide comme le vol d'un oiseau, son écharpe au vent, la fiancée a l'air de s'élancer vers l'époux qui lui tend l'anneau... Entre eux, les yeux de l'évêque de pierre s'allument comme deux chandelles jaunes... Mais, au bas de la fresque, se dresse sur un pan de mur le coq dont la voix enrouée coupera la trame subtile de ce rêve comme d'un coup de ciseaux.

Il faut croire que j'étais prédestiné à m'intéresser à ce qu'on appelle aujourd'hui l'Occulte, l'Invisible ou l'Au-delà, puisque cette peinture agit sur moi comme une puissance magique et qu'elle plane encore sur tous mes souvenirs d'enfance comme une chose unique et merveilleuse. Je ne raisonnais pas, je ne pensais pas, je ne cherchais pas l'enchaînement logique des choses qui est le fait de la réflexion; mais je me plongeais dans la contemplation de cette scène avec une curiosité ardente, une sympathie impétueuse. Et, pendant ces longues stations émerveillées, qui se renouvelaient tous les jours, j'avais la sensation de pénétrer dans un autre monde, — celui des esprits sans doute, — comme disait la légende en lettres d'or de la fresque.

Les deux autres peintures n'y perdirent rien. Chacune des trois me touchait autrement et m'introduisait dans une région différente. Les Nixes du Mummelsee parlaient à ma rêverie et me faisaient des confidences sur les parages inconnus qu'elles

habitaient ; l'Ondine du lac bleu m'attirait invinciblement en bouleversant mes sens ; la Fiancée-Fantôme me faisait frissonner des pieds à la tête et me poignait au cœur. Heures silencieuses qui valaient peut-être toutes les autres. Ces fresques devenaient ainsi d'étonnantes lucarnes, ouvertes sur d'autres vies. Oh ! les longues, les intimes, les ineffables conversations muettes entre ces figures idéales et mon âme d'enfant ! Avec elles, je cessais d'être un exilé, j'étais enfin chez moi.

Quand je repense aujourd'hui à l'attraction que ces trois peintures exercèrent sur mon imagination vierge encore, j'y retrouve les trois puissances qui ont dominé ma vie : le mystère de la Nature, le mystère de la Femme et le grand mystère de l'Ame et de l'Au-delà.

IV

Par un jour savoureux de septembre, j'étais debout, immobile, devant la troisième fresque. Le soleil matinal chauffait les dalles carrelées en damier de la galerie. Les marronniers de la promenade, agités d'un vent léger, y faisaient danser l'ombre de leurs feuilles. Absorbé dans ma contemplation, je ne voyais rien du monde extérieur, quand je sentis une main gantée se poser sur mon cou et une voix de femme très douce, au timbre d'alto, me dire :

—Que fais-tu là, mon enfant ? Tu aimes donc bien les fresques !

En me retournant, je reconnus une jeune femme d'une trentaine d'années, que j'avais déjà entrevue plusieurs fois. C'était une Française venue de Paris. Pendant un court séjour à Strasbourg, elle avait consulté mon père. Une ou deux fois, je l'avais croisée dans l'escalier sans y faire attention. Puis, je l'avais revue à Bade, à la grande vasque de la source, où elle buvait son eau dans un étincelant verre de Bohême jaune et bleu. Elle avait échangé quelques propos hâtifs avec son médecin de passage et s'en était allée aussitôt après. Jamais elle ne m'avait adressé la parole et je l'avais à peine regardée. Maintenant seulement je la voyais. Elle était vêtue d'une robe gris-perle et coiffée d'un chapeau Rubens de même couleur où s'enroulait un voile bleu. Sous les bandeaux ondulés de ses cheveux très noirs, se dessinait un visage ovale d'une teinte presque olivâtre, aux traits fins, au nez aquilin. Toute sa personne avait quelque

chose de discret et d'intense. A cette minute, je n'apercevais que ses grands yeux d'un violet foncé, ombragés de longs cils soyeux. Fixés sur moi, ils m'interrogeaient avec une douceur impérieuse.

Muet d'étonnement, effarouché par cette apparition subite et ce contact imprévu, je ne répondais pas.

Elle se pencha sur moi avec une grâce charmante et continua d'une voix plus familière :

— Il ne faut pas avoir peur de moi, mon enfant. Je suis une cliente de ton père, qui m'a très bien soignée. Je t'ai rencontré plusieurs fois dans la salle d'attente. Tu avais l'air triste et tu regardais un portrait.

— C'est le portrait de ma mère. Elle est morte depuis longtemps.

— Maintenant je comprends tout, reprit-elle. Tu penses toujours à ta mère et tu n'aimes pas à dire tes pensées. Mais je suis une amie ; tu peux te confier à moi. Dis-moi pourquoi tu regardes toujours cette fresque. Elle représente une légende. Tu dois la savoir ; raconte-la-moi.

Le nom de ma mère défunte, prononcé par cette femme ravissante, sa voix mélodieuse jointe à son élégance exquise, m'amadouèrent tout de suite. J'avais lu la légende de *la Noce des Esprits* dans je ne sais quel livre et me mis à la raconter à bâtons rompus, en termes maladroits, comme font les enfans.

Elle m'écoutait avec une attention profonde et dit :

— C'est très étrange et très intéressant.

— Mais pourquoi, dis-je en terminant, le chevalier a-t-il fait ce rêve ? Avait-il déjà rencontré cette fiancée et l'a-t-il retrouvée plus tard ?... Ou bien... ne l'a-t-il jamais revue ?...

— Cela, nous n'en savons rien, dit la dame à la robe gris-perle avec un fin sourire. On ne sait jamais la suite de toutes les histoires, et cela vaut mieux. Elles sont plus jolies comme cela. Mais tu connais d'autres légendes ; je parie que tu sais par cœur toutes celles d'ici.

— Non, mais j'en sais quelques-unes, m'écriai-je très fier.

— Eh bien ! tu vas me les montrer et me les dire.

Elle m'avait pris la main et déjà je sentais que je me serais laissé conduire au bout du monde par cette main légère et nerveuse qui serrait si intelligemment la mienne en causant. Nous longions l'aile droite de la galerie.

— Voici, dit-elle, deux fresques dont l'une a trait à la fondation du château de Bade et l'autre au temps des croisades. Connais-tu ces légendes?... Tu secoues la tête... tu ne les connais pas... Et celle-là non plus? Tu n'aimes donc pas l'histoire?

— Si, beaucoup; mais mon père ne veut pas que j'en lise trop. Il m'a défendu les romans de Walter Scott et me fait lire la Bible ou des traités religieux. Je n'en comprends pas beaucoup. Alors je préfère les contes de fées.

— Tu as raison, dit-elle. Revenons donc aux légendes de la Forêt-Noire. Tu vas me montrer celles que tu aimes le plus.

Nous retournâmes à l'aile gauche de la galerie. Comme nous approchions de l'Ondine aux cheveux d'or, qui séduit le berger en jouant de la harpe, j'eus un soupçon de remords et passai devant sans détourner la tête. Je m'arrêtai devant les Nixes du Mummelsee en disant : « Voilà ma fresque préférée! »

Elle me fit conter les légendes sur ces esprits élémentaires et leur père jaloux, le roi du lac noir. Puis elle murmura en caressant ma tête de sa main :

— Elles sont gracieuses, ces Nixes de la Forêt-Noire et vraiment innocentes. N'est-ce pas que tu aimerais avoir deux ou trois sœurs pareilles à ces jeunes filles?

— Comme ce serait beau! m'écriai-je. Nous danserions ensemble dans le jardin, tous les soirs. Mais il faudrait que vous soyez la reine.

— Pourquoi?

— Parce que vous ne seriez pas jalouse comme le roi.

Elle se mit à rire, et sa bouche sinueuse, d'un rose pâle, découvrit un écrin de perles aussi brillantes que son rire argentin. Puis, avec une douce malice, et comme si elle lisait dans le fond de mes pensées, elle me conduisit devant la fresque de l'Ondine et du berger, en disant : « Maintenant, raconte-moi cette légende-là. »

Je me sentis rougir jusqu'au blanc des yeux et, cachant mon front dans l'étoffe de sa manche, je balbutiai : « Je ne la sais pas! »

— Oh! le petit sournois, dit-elle d'un ton indulgent. Ne mens pas... Tu la sais mieux que les autres. Voyons, sois franc... je ne te gronderai pas. Avoue que la belle Ondine te plaît.

Rassuré par ce ton engageant, et bien certain que cette fée bienfaisante ne se fâcherait pas, je m'enhardis subitement et m'écriai en lui serrant le bras :

— Oui... beaucoup !

Il fallut lui conter l'histoire du malheureux berger, qui entend le son de la harpe, aperçoit la belle Ondine, se précipite à ses genoux et bientôt se laisse entraîner par elle jusqu'au fond du lac. Il faut croire que je fis ce récit moins gauchement que les autres, car elle en accueillit la fin par cette exclamation :

— Bravo, petit monstre ! On dirait que tu y as été !

Alors, excité par mon succès et enflammé par les images que ma propre voix faisait jaillir de mon cerveau par fusées, je continuai.

— Pourquoi donc le berger s'est-il noyé ? L'Ondine n'habite-t-elle pas une grotte magnifique au fond du lac bleu ?

— Oui, sans doute, reprit gravement ma fée conductrice, une grotte avec des stalactites de saphirs et de rubis. Seulement, la grotte est pour l'Ondine et le berger se noie dans la vase... Quelle affreuse mort !... N'aurait-il pas mieux valu pour lui qu'il gardât ses moutons ?... et n'est-ce pas beau, quand on est berger, de ramener au coucher du soleil son troupeau au bercail ?

Cela me rendit pensif. Après un moment de réflexion, j'ajoutai involontairement :

— Oui, c'est beau... Mais si l'Ondine était encore plus belle !

A ces mots, le visage de l'élégante étrangère reprit toute sa gravité. Un sourire mélancolique glissa dans ses prunelles violettes et sur l'arc de sa bouche, pendant qu'elle laissa tomber ces paroles :

— Étrange enfant, perdu dans tes songes ! Quels orages vont fondre sur toi et quel malheur que tu n'aies plus ta mère ! Tu verras qu'il est plus facile de rencontrer les Ondines que la fiancée de son rêve...

Je n'étais pas à même de saisir la portée de ces paroles, mais je me sentais compris dans le fin fond de mon être, et cela me pénétrait d'un bonheur inexprimable. Je savourais cette sensation si nouvelle pour moi. Mais brusquement ma confidente tira de son vêtement une petite montre attachée à une chaînette en or.

— On m'attend, dit-elle. Il faut que je m'en aille. Va retrouver ton père, il est souffrant et malheureux. Il a autant besoin de toi que toi de lui. Aime-le bien et sois sage... Nous nous reverrons, n'est-ce pas ?

Je répondis par un « Oh ! oui, » parti du fond du cœur. J'étais sur le point de saisir sa robe pour lui demander « où et

quand ? » Mais déjà elle marchait à pas rapides vers la porte vitrée de la galerie, qui conduit par un escalier à la promenade. En ouvrant la porte, elle se retourna, me fit encore un petit signe de la main et disparut.

V

Le tourbillon de sensations et de sentimens, que l'apparition de l'étrangère et ma courte conversation avec elle provoquèrent en moi, n'était pas déchiffrable pour mon âme d'enfant, mais il me causa une agitation inouïe, un véritable délire de joie intérieure. Je ne pus m'empêcher d'établir un rapport mystérieux entre la fiancée fantomale de la fresque et cette femme du monde. Mais comme celle-ci était plus vivante ! Dès les premiers mots et les premiers regards, elle était entrée de plain-pied dans l'arcane de mes rêves, comme si elle me connaissait depuis des années. Elle devinait, elle savait tout ; elle lisait dans mon âme, elle s'entendait à feuilleter le livre de mon cœur, page par page. De quelle main délicate elle avait touché sa plaie mal cicatrisée, en me parlant par deux fois de ma mère défunte. Elle devenait ainsi, à mes yeux, une seconde mère, encore plus merveilleuse que la première, une mère de rêve. Je ne me souciais guère de connaître son nom, ni de savoir si elle était mariée ou veuve. A ce moment, je ne m'inquiétais même pas de savoir si je la reverrais. Elle existait, je l'avais rencontrée, elle m'avait parlé. N'était-ce pas inouï ? Cela changeait la face des choses. Comme j'avais lu les Contes de Perrault et que les fées françaises me semblaient d'un genre plus raffiné que les ondines allemandes, mon Inconnue prit d'elle-même dans ma pensée le nom de *la fée aux yeux violets*.

Mon père me faisait étudier pendant les vacances et rédiger des devoirs pendant quelques heures de la journée sous sa direction. En rentrant à l'hôtel, je ne soufflai pas un mot de ma nouvelle connaissance, mais je fus d'une assiduité et d'une obéissance si extraordinaires, que mon père me dit joyeusement : « Si tu travaillais comme cela tous les jours, tu serais bientôt le premier de ta classe au lieu d'être presque toujours le dernier. » Pour me récompenser, il me mena le soir à la Maison de Conversation. Il aurait pu me conduire n'importe où que mon plaisir eût été le même ; une lanterne magique venait

de s'allumer en moi. Auprès de ce qu'elle me faisait voir, le monde extérieur pâlissait. La foule qui se presse le soir dans les brillantes salles de la Maison de Conversation, me parut moins intéressante que de coutume. Ses chuchotemens n'excitaient plus ma curiosité. Les couples qui valsaient dans la salle de danse me parurent fort ordinaires. Les hommes et les femmes assis à la table de jeu m'effrayèrent par la fixité inquiétante de leurs yeux attendant le moment où la bille d'ivoire tombe dans un des casiers de la roulette. Les croupiers qui chevrotent leur invariable : « Messieurs, faites le jeu... le jeu est fait... rien ne va plus, » me semblèrent de subtils démons déguisés en beaux messieurs pour faire sortir de toutes les poches les piles d'or qu'ils amassaient par tas énormes avec leurs râteaux en acajou. Le soir, assis avec mon père à une petite table, au milieu de la foule, sur l'esplanade, je me laissai bercer par la musique du kiosque. Un solo de cor, accompagné par les violons en sourdine, joua l'émouvante Sérénade de Schubert. Mon vague désir monta dans la nuit langoureuse sur cette mélodie passionnée. A l'horizon, sous un ciel clignotant d'étoiles, se profilait la montagne boisée où s'élève le vieux château. Était-ce là qu'habitait ma fée, près des harpes éoliennes ?

Les jours suivans furent moins gais. Vainement j'arpentais chaque matin la galerie des fresques, attendant le retour de mon inconnue. Vainement je parcourais les allées voisines du Palais de la Source. Beaucoup de promeneurs et de promeneuses y faisaient leur tournée matinale, mais la dame en robe gris-perle n'était pas du nombre. Le troisième jour, de guerre lasse, je cessai de la chercher. Non sans peine, je commençais à comprendre que j'étais de nouveau seul avec mes pensées. Ne pouvant plus supporter les visages humains et poussé par un obscur besoin de me livrer à toute ma tristesse, je m'engageai dans un des chemins sous bois qui gagnent la montagne en lacets, par la colline. Là, il n'y avait personne. Çà et là seulement, quelques moineaux voletaient sur le sable rose. Quelle ne fut pas ma surprise en apercevant, sous une sorte de gloriette en troncs d'arbres, mon Inconnue assise sur un banc? Un rayon de soleil, filtrant à travers les branches des hêtres, tombait sur elle et l'enveloppait tout entière, la détachant de l'ombre. Elle lisait attentivement dans un petit livre. Mon cœur se mit à battre violemment. Elle ne m'avait pas vu. Fallait-il la déranger ou

passer mon chemin? Ce fut plus fort que moi; j'entrai dans la gloriette. Elle leva la tête et s'écria :

— Comment? c'est toi, mon petit ami? Tu te promènes ainsi tout seul?

Je la regardais fixement sans proférer une parole. Elle lut sans doute un reproche muet dans mes yeux, car elle ajouta :

— J'allais te chercher à la Source. Viens t'asseoir ici, à mon côté, tout près.

Je n'attendis pas qu'elle l'eût répété. Suffoquant de bonheur, je m'installai à sa droite et lui exprimai ma reconnaissance en m'appuyant contre son flanc souple. Elle passa sa main autour de ma frêle épaule et murmura de sa voix grave, mais câline, qui remuait toutes mes fibres :

— Aujourd'hui je veux te confesser.

Je ne me souviens plus en détail de la conversation qui suivit. Ce fut, de sa part, un long questionnaire sur ma vie d'enfant à Strasbourg, sur mes goûts, mes jeux et mes leçons, sur mes études et mes professeurs. Réchauffé par cette sympathie intelligente, je me laissais aller à tout dire. Je trouvais des termes pour exprimer des choses que je n'avais jamais dites à personne, je formulais des pensées dont j'avais à peine eu conscience. J'en étais arrivé à parler de mes émotions dans la cathédrale, et je m'arrêtais de temps à autre, étonné de ce que je disais et cherchant les mots. Elle m'aidait, venait au-devant de ma pensée et semblait tout revivre avec moi, ne cessant de me regarder et répétant : « Continue! continue! » Alors de ses yeux violets, qui se dilataient à mon récit, ruisselait une lumière aussi merveilleuse que celle de la grande rosace...

A ce moment, je vis un tremblement de ses longs cils noirs et une teinte pourprée envahir sa joue. Je levai la tête. Un beau jeune homme, svelte et bien découplé, très élégamment vêtu, se tenait debout devant nous et nous considérait avec un mélange d'étonnement et de complaisance.

— Vous venez à propos, cher monsieur Assolant, dit mon Inconnue sans aucune gène. Car je puis vous présenter le petit ami dont je vous ai parlé avant-hier. Regardez-le bien. Je suis sûr qu'il vous plaira et que vous l'aimerez.

Le superbe jeune homme m'ôta le chapeau, prit ma tête entre ses deux mains d'une caresse délicate et me regarda pen-

dant quelques secondes au fond des yeux, puis il dit avec le plus aimable sourire :

— C'est un incorrigible rêveur. Il est aussi renfermé que vous, mais je lui pardonne parce qu'il est aussi sincère. Il serait digne d'être votre fils.

Par ce mot, ce jeune *lion* (on se servait alors encore de cette expression pour désigner la fleur de la jeunesse mondaine) sut gagner d'emblée mon cœur. Autrement, je lui en aurais sans doute voulu, pour le reste de mes jours, d'avoir interrompu le plus innocent, mais aussi le plus délicieux des tête-à-tête. J'avais eu le temps, moi aussi, de regarder le fier jeune homme et de le juger avec cette intuition directe de l'enfance, incapable de s'exprimer en paroles, mais presque toujours plus sûre que celle de l'âge mûr, parce que l'âme possède dans sa virginité première une clairvoyance immédiate qu'elle perd généralement plus tard et qui s'oblitère par la vie. Mon fringant rival avait des cheveux châtains avec des yeux de même couleur, clairs et pénétrans, une tête carrée indiquant l'homme d'action, des traits délicats, un menton à la fois énergique et gracieux. Sa personne comme sa physionomie respiraient la force de la jeunesse et l'aisance d'une haute culture. Il s'assit près de moi, en sorte que je me trouvai entre lui et son interlocutrice. Ils se mirent à causer, d'un air indifférent, de la saison badoise, du grand monde qui s'y trouvait, de livres, de théâtre et de musique. Cela papillonnait devant mes yeux comme les lustres d'une salle de fête et comme un bal masqué. Tout à coup il dit :

— Croiriez-vous que ce matin, en sortant du bain, j'ai fait des vers pour vous?

— Vraiment? dit-elle, je ne vous savais pas poète.

— Oh! reprit-il, je ne le suis devenu que par accident et grâce à vous, pour la première et sans doute pour la dernière fois. Vous souvenez-vous de la dernière visite que je vous fis à Paris? Vous étiez assise dans votre vérandah, sous une cascade de fleurs. Votre petite fille de trois ans était sur vos genoux. Quand j'entrai, elle jeta ses bras nus autour de votre cou et ne voulut plus les délier pendant toute notre conversation, malgré vos efforts. Eh bien! j'ai composé quelques stances sur ce motif. Permettez-vous que je vous les lise?

— Certainement, répondit l'Inconnue, en sortant un ouvrage de broderie d'une pochette de velours suspendue à sa ceinture.

Mon voisin tira un carnet de voyage de son veston et se mit à lire d'une voix plus sonore que sa voix ordinaire. La diction était vibrante et d'une justesse parfaite. Les strophes prirent leur vol harmonieux. En les écoutant, je compris, pour la première fois, la beauté lucide de la poésie française. Je suivais ardemment la scène familiale, évoquée en vives couleurs. Je crus voir ces deux corps palpitans, la mère et la fille, enlacés d'une pure tendresse et fondus à la fin comme un groupe d'albâtre transparent. En vérité, je ne sais trop ce que valaient ces vers, mais leur dernière pensée se grava dans mon esprit en traits de feu. Elle disait que la plus splendide rivière de diamans ne valait pas le vivant collier formé par ces bras d'enfant autour de la nuque d'une telle mère.

Pendant cette lecture, j'avais senti passer à travers moi un singulier courant de chaleur. Mon amie n'avait pas levé les yeux de dessus son ouvrage qu'elle travaillait d'une main fiévreuse. Quand M. Assolant se tut en refermant son carnet, je les regardai. Elle était devenue très pâle et dit simplement :

— Ces vers sont très beaux. Vous me les donnerez, n'est-ce pas? Ce sera le plus précieux souvenir de ma saison d'été.

Par-dessus ma tête, elle lui tendit la main qu'il saisit dans la sienne. Instinctivement je me rejetai en arrière et fixai la jeune femme qui regardait son ami. Je fus bouleversé de son expression. De ces yeux si calmes d'habitude, de ces grandes pensées, qui m'avaient rafraîchi d'une rosée maternelle, s'échappait maintenant une flamme redoutable, une flamme que je ne connaissais pas!... Je la sentais plus puissante que toutes les autres... et ce regard n'était pas pour moi!... Comme un éclair aveuglant il sortait de mon ciel bleu. J'en ressentis au cœur une douleur intolérable.

Leurs mains, dont je croyais sentir le serrement convulsif, restèrent étroitement enlacées pendant plusieurs secondes, qui me parurent des siècles. Leur regard durait toujours... Il me semblait que je voyais se confondre ces deux flammes immobiles, dardées l'une dans l'autre. Enfin il se leva comme pour s'arracher au charme.

— Adieu! fit-il.

— Où allez-vous?

— Vous le savez bien. C'est l'heure de la promenade à cheval. Nous serons au moins dix cette fois-ci et nous nous pro-

posons d'aller à *Ebersteinschloss*. Quel dommage, que vous ne vouliez jamais être des nôtres! Vous êtes pourtant je le sais, une parfaite amazone.

— Vous le savez bien, cela n'est pas dans mes goûts.

— Eh bien! il paraît que la belle Mme de Valneige, celle que vous avez nommée la reine des blondes, sera de la partie. Vous devriez venir pour elle, sinon pour moi.

— Cela, jamais! répliqua mon Inconnue d'un ton sec. Allons! partez vite et dépêchez-vous, pour ne pas la faire attendre.

— Ne vous fâchez pas, reprit-il d'une voix insinuante. Vous savez bien qu'il n'y a pas de danger... A ce soir, à la Maison de Conversation.

Il prit la main de ma compagne et la baisa longuement, puis redescendit par le chemin en pente sous les hêtres ensoleillés, léger comme un chevreuil et gai comme un chasseur qui voit l'aube se lever sur les bois.

Ma chère Inconnue avait repris son ouvrage et gardait le silence. Je me taisais aussi, car elle semblait m'avoir oublié. Après quelques minutes, elle dit :

— Viens, mon enfant. Donne-moi la main. Je vais te reconduire à l'hôtel.

Nous marchâmes sur le sable fin. Je tenais cette main à la peau soyeuse, j'en sentais la douce tiédeur, mais, absorbée elle-même, elle ne me parla que distraitement. Nous étions parvenus sous l'allée touffue qui va de la Maison de Conversation à la rivière de l'Oos et où s'alignent des deux côtés les plus élégantes boutiques de Bade. L'espèce de barrière qui venait de s'élever entre elle et moi, après la plus douce communion d'âme, me faisait souffrir au point que je lui dis :

— Est-ce que vous ne viendrez plus à la source ?

— Non, mon enfant, dit-elle, mais il faut que je te revoie une fois encore. Si tu peux, reviens ici, demain, à deux heures.

Et elle me désigna un banc sous un gros marronnier, à côté d'une boutique de jouets d'enfans. Je promis de venir et, sans rien dire, nous allâmes jusqu'au pont de l'Oos, où elle me quitta sur ce mot : « A demain. »

Mon devoir d'arithmétique fut déplorablement fait ce jour-là, ma leçon de géographie et d'histoire très mal apprise. J'étais même devenu incapable de retenir le moindre nom propre. Mon père s'en affligea et je lui promis sincèrement de mieux

faire le lendemain. Mais que de choses s'étaient passées dans ma tête d'enfant pendant cette courte matinée ! Ah ! cette heure si rapidement écoulée sous la gloriette de la forêt de hêtres, entre ma chère Inconnue et son trop séduisant ami, quel sujet de méditations étranges ! J'étais loin d'avoir tout compris de leurs propos, mais leur serrement de main et surtout leur regard agissaient sur moi comme une révélation foudroyante. Le torrent de l'amour et de la passion m'avait effleuré au passage. Qu'était-ce que cet élément inconnu ? J'en étais épouvanté. Chose plus grave, j'allais perdre mon amie, celle que, du premier élan, j'avais appelée *ma seconde mère*. Elle m'avait dit : « Il faut que je te revoie *une fois encore*. » Ce serait donc la dernière ! Cela était-il possible ? Pouvait-elle m'abandonner ainsi ? Pourtant elle m'aimait encore puisqu'elle m'avait donné rendez-vous pour le lendemain. Qu'allait-elle me dire ? Devant cette question tout pâlissait. Que m'importaient, après cela, Charlemagne, saint Louis et la date de leur avènement ? Il n'y avait plus qu'un personnage au monde : mon Inconnue, et qu'une date : « Demain... à deux heures ! »

VI

Je ne dormis guère cette nuit-là. Le matin, j'expédiai mes devoirs au galop. Après le repas de midi, mon père s'enferma dans sa chambre pour écrire des lettres et me permit une promenade au jardin de l'hôtel. Mais je n'avais aucune envie de sortir avant l'heure du rendez-vous.

J'errai quelque temps comme une âme en peine dans le salon de lecture, puis, énervé par l'attente fiévreuse, je me laissai tomber dans un grand fauteuil en fermant les yeux. Au même moment, le coucou de la pendule (une vieille pendule de la Forêt-Noire au tic tac patriarcal) poussa deux fois son cri familier. Je bondis comme un ressort de mon siège, la gorge serrée, et courus, haletant, à l'allée voisine.

De loin, j'aperçus mon amie, qui, fidèle au rendez-vous, m'attendait sur le banc de la promenade. Elle n'avait plus sa robe gris-perle et portait un costume bleu-marine, discrètement orné de quelques dentelles noires. Deux superbes roses languissaient à sa ceinture, l'une rouge et l'autre blanche. La robe, plus échancrée que celle des jours précédens, laissait voir son cou fin, largement évasé à la base. Un mince rayon de soleil perçant

le feuillage se jouait sur sa peau ambrée. Tout de suite, mes yeux furent attirés par une broche qu'elle portait à sa collerette de mousseline. C'était un bijou très simple, qui lui allait à merveille, un papillon en filigrane d'or.

Le sourire dont elle m'accueillit fut si radieux et si enveloppant, que, du coup, j'oubliai toutes mes appréhensions. Le rayonnement de sa présence avait évaporé ma tristesse comme le soleil boit la rosée sur une feuille. On eût dit qu'elle voulait effacer par la chaleur de son affection la peine qu'elle m'avait faite la veille par son silence. Je m'assis timidement sur le banc, respirant à longs traits l'arome de vie qui s'échappait d'elle avec je ne sais quel parfum capiteux.

— Aujourd'hui, dit-elle, en posant sa main dégantée sur ma main tremblante, je veux que tu me parles de ta mère. Car tu t'en souviens, j'en suis sûr, quoique tu l'aies perdue quand tu avais quatre ans.

J'avais gardé en effet un certain nombre de souvenirs de ma mère. Ils vivaient dans ma mémoire comme des tableautins placés à grande distance les uns des autres. J'y pensais souvent sans le vouloir, mais jamais je n'en parlais à personne, pas plus à mon père qu'à d'autres. Cela m'eût été impossible. Je les portais en moi, sans même me douter à quel point je chérissais ces reliques. Mais, — à Elle, — combien facile il me fut de lui en parler et quelle félicité inconnue j'en ressentis! En s'y intéressant, elle me les faisait découvrir à nouveau, à mesure que je les racontais. Je narrai ces choses futiles qui remontaient presque au berceau. D'abord souvenirs très confus, puis de plus en plus précis. Entre autres, un voyage en Suisse, en berline, à travers la plaine d'Alsace, où ma mère avait fait arrêter la voiture pour me cueillir un bouquet de bleuets et de coquelicots que je réclamais à grands cris ; puis la chute du Rhin, à Schaffhouse, que je n'ai plus revue depuis, mais dont je crois entendre encore le sourd tonnerre et voir le gouffre blanc d'écume avec son arc-en-ciel flottant; puis la traversée du lac de Constance sur un bateau à vapeur.

J'étais assis sur les genoux de ma mère, un orchestre jouait sur le pont et le bateau fendait l'immense nappe d'eau avec ses roues pareilles à des ailes frémissantes. Enfin j'osai rappeler le moment terrible où mon père m'avait conduit devant le lit de ma mère morte et où j'eus de la peine à la reconnaître, ne

trouvant plus son âme dans cette figure de cire. Et puis encore l'effrayante et inexplicable impression du garçonnet de quatre ans, quand le surlendemain je vis entrer un cercueil dans la maison et que ma bonne imprudente me dit : « C'est pour emporter maman au cimetière. »

Mon amie avait suivi mon récit précipité avec un intérêt croissant. Quand j'eus fini, d'un mouvement instinctif de protection, elle me prit dans ses bras et me posa sur ses genoux. Je ne fus pas surpris de ce geste qui mettait le comble à mon désir, car il me semblait à ce moment que Dieu voulait m'accorder quelque don merveilleux.

— Mon pauvre enfant ! dit-elle, maintenant je comprends tout ce que tu as dû souffrir pendant ta longue enfance privée de l'amour d'une mère... Mais je savais tout cela.

— Comment cela ? demandai-je étonné.

— Oui, je le savais. Il y a un mois, je t'ai rencontré dans la salle d'attente, près du cabinet de consultation de ton père. Tu étais debout devant un portrait, mais tu t'en détournas à mon entrée pour t'en aller. Alors je vis que tu regardais le plafond pour ne pas laisser couler tes larmes.

J'avais oublié le fait, mais son rappel excita ma sensibilité au plus haut point. M'enhardissant jusqu'à tutoyer cette femme qui me devinait si bien et laissant échapper mon vœu secret, je m'écriai :

— Ah ! si tu voulais être ma mère !

Un éclair de tendresse douloureuse sillonna les yeux de mon amie.

— Cher enfant, dit-elle, c'est impossible... Il faut que je retourne à Paris, où m'appelle ma fille !

— Quand pars-tu ? dis-je effrayé.

— Ce soir, à six heures.

C'en était trop pour mes nerfs d'enfant. Toute la tendresse latente, tout le besoin d'amour comprimé, qui couvait en moi depuis des années, éclata d'un seul coup. J'avais compris que j'allais perdre pour toujours cette seconde mère. N'avais-je pas le droit de la posséder une seule fois ? D'un mouvement violent, je me jetai à son cou et l'embrassai avec frénésie à baisers redoublés, puis je fondis en sanglots.

Elle ne me repoussa pas, mais serra des deux mains ma tête sur sa poitrine. De célestes délices m'envahirent. Blotti contre

son sein, l'oreille collée à sa robe, j'entendis par trois fois, comme un vent léger, sa profonde respiration suivie d'un long soupir. Enfin elle releva mon front pour y imprimer le plus tendre baiser maternel, puis, sans cesser de presser mes tempes entre ses doigts fuselés, elle murmura :

— Ne pleure pas, mon enfant, je serai quand même ta mère... De loin, je penserai si souvent à toi... et peut-être le sentiras-tu !...

— Oh! oui, m'écriai-je convaincu.

Très doucement, elle me reposa sur le banc, car je n'aurais pas quitté ses genoux tout seul. Puis elle ajouta :

— Je voudrais te faire un cadeau, te laisser un souvenir de moi.

J'étais suspendu à chacune de ses paroles. Je respirais son souffle comme un parfum paradisiaque. Mes yeux, qui suivaient le moindre de ses mouvemens, tombèrent sur la broche en filigrane d'or fixée à sa chemisette de mousseline. Par une convoitise subite, qui ressemblait à une inspiration, j'étendis la main vers le ravissant papillon, comme s'il était vivant, avec ce cri :

— Donne-moi cela!

— Oh! de grand cœur, dit-elle dans un transport de joie. Je suis sûre qu'il te portera bonheur. Ne le perds jamais!

D'un geste rapide, elle détacha la broche de son cou et posa dans ma main le joli insecte de métal. Je l'y serrai convulsivement, comme si je craignais de le laisser s'envoler, et couvris de baisers passionnés la main de ma bienfaitrice.

La conversation se serait sans doute prolongée longtemps encore, si tout à coup je n'avais vu se dresser devant moi la figure toujours souriante de M. Assolant.

— Madame, dit-il en tirant sa montre, excusez-moi de déranger cet entretien. Je suis exact à la minute et même à la seconde. Il est trois heures. Tous les amis vous attendent pour le concert, vous savez, le concert des adieux. N'est-ce pas convenu?

Au même moment, l'orchestre du kiosque voisin se mit à jouer une valse brillante.

— Je suis prête, dit-elle en se levant. Je m'étais levé, moi aussi. Elle me prit la main et m'embrassa encore une fois avec ces mots :

— Adieu, mon cher enfant. Sois sage et obéis à ton père.

Elle avait pris le bras de son compagnon. Au bout de trois pas, elle se retourna. Voyant que je m'étais rassis sur le banc, elle revint à moi et glissa dans ma main la rose blanche qu'elle portait à sa ceinture. D'un ton presque suppliant, avec des larmes

dans la voix, elle chuchota : « Ne pleure pas... je penserai si souvent à toi ! » Puis je vis disparaître le couple, par l'allée ombreuse, dans un remous de foule, de soleil et de musique.

Autour de moi, des enfans jouaient à la balle en poussant de grands cris. Leurs bonnes assises en rond riaient et jacassaient. Mais je ne voyais, je n'entendais plus rien. Je restais le dos appuyé au banc de la promenade, à la place où elle s'était assise, dans une sorte de stupeur et d'ivresse. Chose étrange, je ne souffrais pas. Je ne réalisais pas encore la nouvelle séparation que m'imposait la destinée.

Je ne me disais pas que je venais de perdre ma seconde mère. Je la sentais encore si près de moi ! Qu'allait devenir ma fée aux yeux violets avec son charmant ravisseur ? Amante ou épouse ? Je ne m'adressais même pas cette question, je ne savais rien de ces choses. Seraient-ils heureux ou malheureux ? Je ne l'ai jamais su, et d'ailleurs le sait-on jamais ? Dans mon imagination enfantine, ils partaient pour un monde de fêtes et de lumière. Je n'enviais pas leur bonheur, je le souhaitais aussi grand que possible. Mais je sentais aussi qu'il s'était passé en moi quelque chose de prodigieux. Sous le baiser chaste, mais submergeant de l'Inconnue, sous son regard d'une si profonde intensité, j'avais compris qu'à certains momens la barrière presque infranchissable qui sépare les âmes peut tomber et que leur fusion est possible. J'avais compris par l'intuition pure du sentiment qu'il y a un Amour qui renferme tous les amours et que sa puissance est au-dessus du temps et de l'espace.

Quand je rentrai à l'hôtel, mon père m'annonça son intention de faire avec moi l'ascension des rochers qui couronnent la montagne de Bade. Une voiture nous conduisit au vieux château. C'était une journée de fin d'été ou de commencement d'automne. Aucun souffle dans l'atmosphère tiède ; un air mou, surchargé de parfums et de langueur. Déjà les premières feuilles tombantes jonchaient çà et là le sol de la forêt. En foulant ces jaunes litières, on avait la sensation de marcher sur la fuite des choses éphémères. Nous entrâmes un instant dans la grande aile déserte de la ruine. Tout était morne. Il n'y avait pas de vent ; les harpes éoliennes se taisaient... Alors nous prîmes le chemin qui gagne les rochers par la haute sapinière. Après une heure de marche, nous atteignîmes le sommet, où

les sapins rabougris et tordus par le vent se cramponnent aux dentelures granitiques de la montagne. Nous nous assîmes sur un banc rustique, grossièrement charpenté en troncs d'arbres, au bord d'une roche à pic. De là on domine toute la contrée. D'en bas, le vieux château émerge comme un mamelon d'un océan de forêts, et tout autour, de près et de loin, l'armée noire des sapins serrés monte à l'assaut des cimes. Comme une blanche sirène, la coquette ville de Bade s'étire au fond de la vallée verte avec son semis de villas. A son issue, s'étale la plaine du Rhin. A l'horizon, le soleil incliné sur la ligne bleuâtre des Vosges enveloppait tout le paysage de sa chaude caressse et jetait jusqu'à nous son voile de gaze dorée.

Je n'étais pas encore sorti du songe qui m'enivrait. Je sentais encore sur mon front les lèvres d'une femme et je croyais voir ses yeux violets fixés sur moi comme deux pensées merveilleuses, quand la cloche de la vieille église de Bade sonna tout au fond de la vallée. Les six coups de son timbre grêle et fêlé retentirent au fond de mon âme comme un glas funèbre. Six heures! c'était le moment fixé pour le départ de mon amie. En ce moment, une voiture l'emportait et j'étais bien sûr que je ne la reverrais plus. Toute la solitude qui avait pesé sur mon enfance, sans que je pusse m'en douter, cette solitude un instant interrompue par l'apparition de l'étrangère, était revenue plus profonde et m'étreignait d'une nouvelle angoisse. Peu après, j'entendis la musique du kiosque de la promenade qui nous arrivait par bouffées. Ces harmonies égrenées par le vent ressemblaient à des rires entrecoupés de sanglots.

Par une étrange coïncidence, mon père me dit, comme s'il se parlait à lui-même :

— C'est ici que ta mère et moi nous avons fait notre premier voyage... Elle aimait ce vieux château... Elle écoutait comme toi les harpes éoliennes pendant des heures... et bien des fois nous nous sommes assis sur ce banc...

Ces paroles éveillèrent en moi un amas de souvenirs étranges et de sensations douloureuses. Elles augmentèrent mon trouble et je ne pus rien répondre, mais j'ouvris la main dans laquelle je serrais toujours le papillon en filigrane d'or. Je contemplais mon trésor pour me consoler de ma grande tristesse.

— Qui t'a donné cette broche? dit mon père étonné.

Je réfléchis un instant. Si j'avouais la vérité, il eût fallu

raconter tout mon petit roman, le plus innocent du monde assurément. Mais n'eût-ce pas été le profaner? C'était quelque chose que je voulais garder pour moi seul. Et puis, pouvais-je parler à mon père de cette seconde mère que j'avais voulu me donner?

Je répondis :

— Je l'ai trouvée sous un banc de la promenade.

— Il faudra la porter au concierge de la Maison de Conversation, pour qu'il la rende à la dame qui l'a perdue, si elle réclame son bijou.

A cette proposition, il me sembla que le destin jaloux voulait me reprendre la plus précieuse de mes conquêtes. Saisi d'effroi et de colère, je bondis de ma place en m'écriant :

— Jamais!

Mon élan avait été si subit qu'il avait failli me précipiter dans le gouffre. Mon bras tendu sur l'abîme et mon regard disaient sans doute que je serais capable de m'y jeter, si on voulait me reprendre mon trésor. Mon père comprit sans doute que ma résolution était inébranlable et qu'il eût été dangereux d'insister. Nous reprîmes en sens inverse les escaliers vertigineux taillés dans le roc. Le soleil s'était couché. Il faisait noir sous les sapins sinistres. Dans leurs branches griffues, une chouette poussait son cri plaintif. Mon père et moi nous descendions en silence les marches dangereuses. Nous nous donnions la main, nous appuyant quelquefois l'un sur l'autre, par un besoin instinctif de rapprochement. Et cependant quelle barrière entre lui et moi! Je commençais à comprendre la cause de sa solitude, mais comment eût-il compris la mienne? Pouvait-il se douter que, grâce à cette passante et au talisman qu'elle m'avait donné, — sans savoir rien du monde et de la vie, — j'avais déjà deviné l'essentiel?

Peu de jours après, nous allâmes faire nos adieux au vieux château. Mais je n'eus pas le courage d'entrer dans la grande cour aux fenêtres délabrées, de peur d'entendre frémir les harpes éoliennes et de surprendre, dans leur plainte, l'appel lointain — oh! si lointain déjà! — de mes deux mères perdues.

ÉDOUARD SCHURÉ.

L'HOMME DE 1848[1]

I

COMMENT IL S'EST FORMÉ. — L'INITIATION RÉVOLUTIONNAIRE

(1830-1840)

I

Je suppose un ouvrier parisien, du faubourg Saint-Antoine ou du faubourg Saint-Marceau, arrivé à l'âge d'homme entre 1825 et 1830. Il a fait le coup de feu aux Trois Glorieuses, derrière les bourgeois libéraux de son quartier, un médecin, un notable commerçant, et leurs fils, étudians ou élèves de l'École polytechnique. Deux ans auparavant, en 1828, il lui est tombé sous la main un livre qui l'a troublé : *La Conspiration pour l'Égalité, dite de Babeuf*, racontée par Philippe Buonarroti. Un peu plus tôt encore, quelques amis, quelques camarades d'enfance, des « jeunes gens du commerce, » tout fiers de se trouver mêlés à « la jeunesse des écoles, » lui avaient assez mystérieusement parlé d'une loge maçonnique, *les Amis de la Vérité*, d'une grande société secrète qu'on appelait, il ne savait trop pourquoi, *la Charbonnerie*, et d'autres sociétés par surcroît, *l'Union, la Société diablement philosophique, les Francs parleurs, la Société de secours pour les détenus politiques*, où, depuis 1820,

(1) Voyez, dans la *Revue*, la série d'articles sur *la Crise de l'État moderne*, et notamment la livraison du 15 janvier 1913.

s'élaborait, paraît-il, entre une dissertation sur le meilleur gouvernement et la démonstration de la charge en douze temps, « la science de la justice sociale, destinée à enseigner un jour à toute l'espèce humaine, sans distinction de contrées et de nations, comment elle doit s'agglomérer, s'associer, se partager les dons de la nature et se régler ensuite dans l'intérieur de chaque société. » En outre, on lui avait confié que, rue Taranne, à côté de Saint-Germain des Prés, s'assemblaient régulièrement un petit nombre d'initiés qui confessaient comme un dogme la maxime : « A chacun selon ses œuvres » et voulaient fonder là-dessus, dans le monde transformé, la religion nouvelle de l'ordre et du progrès.

Mais tout cela, loges maçonniques, sociétés, cours ou leçons, sectes ou chapelles, et les journaux ou revues, à tendances libérales et même socialistes, que l'on commençait à imprimer, c'était pour les bourgeois, pour les « propriétaires, » à qui légalement, constitutionnellement, l'État appartenait ; cela ne touchait pas le peuple, cela n'allait pas, ne descendait pas jusqu'à lui ; et, s'il s'y rencontrait par hasard, par-ci par-là, un employé, le plus souvent d'ailleurs en rupture de bureau, on n'y voyait point d'ouvriers, ou si peu, si perdus et si ignorés, si isolés que c'était comme s'il n'y en avait point. Ainsi, avant les derniers jours du mois de juillet 1830, notre ébéniste ou notre tanneur, si éveillé, si délié qu'il fût, si inquiet et bouillonnant, ne pouvait penser de lui-même qu'une chose : il était en marge de l'État, un « prolétaire, » comme un certain Amar l'avait baptisé en 1817, dans une brochure qui avait fait du bruit, un « non-propriétaire, » comme Benjamin Constant n'avait cessé de le lui répéter ; et, à ce titre, mineur ; et, à ce titre, exclu de la vie politique, ainsi que le sont et doivent l'être les enfans et les étrangers : « ceux que l'indigence retient dans une éternelle dépendance, et qu'elle condamne à des travaux journaliers, ne sont ni plus éclairés que des enfans sur les affaires publiques, ni plus intéressés que des étrangers à une prospérité nationale dont ils ne connaissent pas les élémens et dont ils ne partagent qu'indirectement les avantages. » Telle était la sentence portée par les docteurs, et l'on n'apercevait pas bien dans les deux faubourgs quand et comment elle serait revisée ; mais, après la lecture de l'histoire de Babeuf, au souvenir de 1793 et avec ce qu'il restait on renaissait de mouve-

ment vers l'égalité, on ne dissimulait pas qu'on la trouvait très dure.

Lorsqu'on le pouvait et tant qu'on le pouvait, on fréquentait les réunions. C'étaient, ostensiblement, des réunions patriotiques : les « fourgons de l'étranger » en étaient un des accessoires ordinaires, et la locution, encore aujourd'hui en usage dans la langue banale de nos polémiques, vient peut-être de là. L'ouvrier gainier Drevet, qui, sous le nom de Drevet père, devait jouer un rôle en 1848, comme « président des Délégués à l'Hôtel de Ville, » rapporte que les orateurs finissaient toujours en flétrissant les traités de 1815 et en réclamant le Rhin : « Ce fleuve, disaient-ils, doit seul limiter notre puissance. » Et c'est aussi ce que soutenait pour son compte l'« ouvrier imprimeur » qui, en 1831, dédiait à ses camarades ses opinions, avec les *Étrennes d'un prolétaire :* « Nous avons chassé le gouvernement des Bourbons, non pas parce qu'il nous rendait malheureux, car le peuple ne fut jamais plus heureux que de 1816 à 1829, mais parce qu'il nous avait été imposé par de prétendus vainqueurs, par la force étrangère et les traîtres de l'intérieur. » Dans ces réunions se coudoyaient donc républicains et bonapartistes, que rapprochait la haine de la Restauration, et qui couvraient leurs dissentimens de l'étiquette commune, et en quelque sorte de l'habit commun, de l'uniforme de patriotes. Ce qui, au surplus, n'empêchait pas, et même rendait possible, pour leur lutte contre l'Europe, d'exalter la Convention, les Jacobins et Maximilien Robespierre, dont l'influence ressuscitée et la pensée un peu forcée, en ce qui touche du moins l'égalité des conditions, allaient le disputer, chez les plus avancés, à la pensée et à l'influence de Babeuf. Mais en somme, à ce moment, au moment où va naître le Gouvernement de Juillet, la position respective des classes, — des deux principales par le nombre, la bourgeoisie et le peuple, — les apparences sociales, telles que des observateurs bien placés les notent, sont celles-ci, d'après le propre témoignage du préfet de police, M. Gisquet :

Tout le monde comprend ce qu'est la bourgeoisie; elle représente l'immense majorité de la population : c'est là ce qu'on a jadis qualifié de *tiers-état;* mais tiers-état dont les rangs se sont considérablement accrus, dont la force et le concours ont décidé et décideront désormais toutes les grandes questions d'intérêt national. La bourgeoisie, par son origine, participe de la classe inférieure ; mais par la richesse, les talens, les arts, les

sciences, l'industrie et le commerce, elle s'élève aux sommités sociales, et se confond souvent avec les anciennes illustrations. La bourgeoisie a hérité de tout ce que les titres nobiliaires ont perdu depuis un demi-siècle, sous le rapport de l'influence et de la considération ; aussi la première subdivision de la classe moyenne est-elle devenue dans nos mœurs actuelles une espèce d'aristocratie nouvelle.

Mais elle présente ces différences remarquables avec l'ancienne qu'autant celle-ci pesait sur le pays, autant la première est utile : c'est elle qui donne à tout le mouvement et la vie ; qui, par de vastes entreprises et des œuvres de génie, a doté la France d'une gloire paisible, plus efficace pour le bien-être de nos populations que la gloire acquise par les armes. Elle se distingue encore de l'autre aristocratie en ce sens que, pour y parvenir, il ne faut ni faveurs, ni parchemins ; le travail, la haute intelligence, les grands services rendus à la chose publique, voilà les seuls titres de noblesse estimés de nos jours : il appartient à tous d'y prétendre.

On le voit, Saint-Simon et le saint-simonisme, en tant que glorification de l'industrie, sont venus à leur heure ; quatre ans après la mort du Prophète, il semble que son règne est arrivé :

Toutes les réformes, toutes les améliorations sociales ont profité à la bourgeoisie ; elle est donc attachée par intérêt à la conservation de ses conquêtes. On ne pourrait ni rétrograder vers le passé, ni mettre en vigueur les utopies républicaines, sans porter atteinte aux avantages de sa position ; et l'on ne pourrait non plus adopter une forme de gouvernement militaire sans mettre en péril la fortune dont elle dispose : fortune en partie de nature périssable, qui subit une dépréciation proportionnée à la gravité des événemens politiques : rentes sur l'État, valeur des charges, études, fonds de commerce, établissemens industriels, etc.

Mais l'école saint-simonienne, par « la classe industrielle, » n'entendait pas seulement, chacun le sait, la classe bourgeoise ; et il fallait y ajouter beaucoup pour former les vingt-quatre vingt-cinquièmes de la nation. Ici les réflexions du préfet de police se sentent à la fois de leur temps et de sa fonction ; elles ne sont sans doute pas exemptes de quelque optimisme officiel, encore qu'il ne mérite pas le reproche d'avoir été tout à fait aveugle :

La quatrième classe (les ouvriers) se trouve en quelque sorte dans les mêmes conditions que la précédente ; sans jouir des mêmes avantages, elle a un égal besoin d'ordre et de confiance ; elle professe un même attachement pour des institutions qui garantissent son avenir, qui ouvrent une libre carrière aux hommes intelligens et laborieux.

Les ouvriers voient tous les jours sortir de leurs rangs ceux qui, par leur mérite, parviennent dans les régions plus élevées ; ils comprennent

que la stabilité de l'état de choses qui nous régit peut favoriser des chances de succès et assurer la juste récompense due à leurs travaux; mais ils n'ont pas, comme les classes aisées de la bourgeoisie, la crainte de compromettre, par une plus large extension des principes libéraux, une fortune toute faite, une position heureuse; ils pensent, au contraire, que plus ils auront de chances de concourir à la discussion des intérêts publics, et plus ils verront s'effacer la ligne de démarcation entre eux et la classe moyenne.

De même que le tiers-état a profité de la suppression des privilèges de la noblesse lorsqu'il fut enfin admis à participer, concurremment avec elle, à l'administration des affaires du pays, de même la classe ouvrière profiterait aujourd'hui de tout ce que la bourgeoisie perdrait à son tour, si l'on faisait descendre aux droits politiques quelques degrés de l'échelle sociale.

Ces observations nous disent assez pourquoi, sans être positivement hostiles au gouvernement et à la bourgeoisie, les ouvriers désirent un changement qui mettrait en pratique les théories d'une liberté illimitée, qui soumettrait le personnel et les actes du pouvoir aux caprices de la souveraineté populaire.

Négligeons, comme les vieux juristes dédaignèrent les mendians, ne voulant pas en faire un ordre de l'État, la cinquième classe, les « gens sans profession, repris de justice, voleurs, vagabonds, aventuriers, hommes tarés, perdus de dettes et de réputation, habitués de tabagie, de mauvais lieux, mauvais sujets de toute espèce, » fraction minime de la population, mais « où gît la force brutale qui menace de tout bouleverser, » lie sociale qui exploite le vice sous toutes ses formes; tourbe impure qui, une fois mise en mouvement par les passions politiques, « se grossit vite des hommes à imagination désordonnée, éprouvant le besoin d'émotions fortes » et les trouvant « dans les drames de la rue, dans les commotions populaires; » élémens permanens de révolution, contre tous les pouvoirs et sous tous les régimes.

La vérité est, pour ne tenir compte que de la portion saine du peuple, de la véritable classe ouvrière, qu'elle éprouva, au lendemain des journées de Juillet, une vive déception. Elle croyait avoir vaincu pour elle-même, et voici qu'elle avait combattu pour d'autres. Pareillement, les bourgeois, à sentimens ou plutôt à idées démocratiques, qui peuplaient les loges et les sociétés, qui faisaient ou suivaient les cours et les leçons, qui adhéraient aux sectes ou assistaient aux chapelles, qui rédigeaient ou alimentaient les journaux, tous ces bourgeois-là, en majorité républicains, étaient fort mécontens d'avoir travaillé

pour un roi, si peu roi qu'il fût ou qu'on le fît, et non pas pour la République. Car « la meilleure des Républiques, » ce minimum de monarchie ainsi sacré par La Fayette, n'était pas, ne pouvait pas être à leurs yeux la République; si bien que, les uns et les autres supportant mal d'avoir été trompés dans leurs espérances, les ouvriers par les bourgeois, et les bourgeois républicains par les orléanistes, quelque chose maintenant les poussait les uns vers les autres. N'avaient-ils pas appris à se connaître dans le coude-à-coude des barricades? C'est une remarque que la lecture attentive des documens permet de faire; ils ne s'étaient pas réciproquement « découverts, » durant les Trois Jours, sans un certain étonnement; et jamais jusqu'alors les vertus du peuple n'avaient aussi fortement frappé la bourgeoisie, même républicaine, même jacobine, même théoriquement égalitaire. Jamais non plus le peuple n'avait senti aussi près de lui la bourgeoisie, au moins une fraction de la bourgeoisie, notable par son importance, sa situation, son instruction, toutes choses dont il peut avoir un respect un peu envieux, mais dont il a le respect. Ce qui est sûr, c'est qu'aussitôt après la révolution de Juillet, les relations s'établissent, se resserrent, la propagande s'organise; des cours, où l'on enseigne surtout la République, s'efforcent de pénétrer, les journaux de se répandre, les sociétés de recruter dans les milieux populaires.

Au bout de quinze mois à peine, en octobre 1831, le même préfet de police M. Gisquet dresse de la sorte le bilan des sociétés dites secrètes, laissant à part la maçonnerie contre laquelle il ne manifeste nulle part une méfiance antipathique (relevons-le, à cause du formulaire et du cérémonial que les chefs empruntèrent parfois aux loges). Il y a d'abord la *Société des Amis du peuple*, parmi lesquels le procès de janvier 1832 mettra en évidence Raspail, Thouret, Trélat, etc., dont « le désœuvrement forcé d'une portion considérable de la classe ouvrière, la cherté du pain, d'autres motifs encore, augmentèrent progressivement le nombre, » et auxquels devaient s'offrir « pour auxiliaires une certaine quantité de ces gens mal famés appartenant à la dernière classe, qui apportaient à des opinions politiques le dangereux secours de leurs bras. » Il y a, ou il y a eu, puisqu'elle s'est fondue avec les *Amis du peuple*, après une existence temporaire, la *Société de la Liberté, de l'Ordre et du Progrès*, dirigée

par un étudiant, Sambuc, et composée presque entièrement d'étudians. Il y a la *Société des condamnés politiques*, où tous les affiliés ne se contenteront pas de conspirations pour rire : Fieschi en fit partie jusqu'en 1834. Il y a la Société des *Réclamans de Juillet*, fondée par O'Reilly, qui compte jusqu'à 5 000 membres, et qui promet ou menace, selon le point de vue, de se développer encore ; il y a la *Société gauloise*, de Thielmans, les *Amis de la Patrie*, les *Francs régénérés*. Les *Droits de l'homme et du citoyen* sont alors une simple section des *Amis du peuple*, mais le titre en est destiné au plus grand avenir. *Aide-toi, le ciel t'aidera* avait été surtout, avant 1830, un comité électoral, où l'on avait pu voir, auprès de républicains comme Boinvilliers, Carnot, Thomas, Bastide, auprès du constitutionnel de gauche Odilon Barrot, MM. Guizot et de Broglie, qui n'étaient que des conservateurs à l'esprit ouvert.

Voilà pour les sociétés. Quant aux sectes, Saint-Simon était mort le 19 mai 1825; mais, quatre mois après, en octobre, ses disciples Olinde Rodrigues, Enfantin et leurs compagnons, avaient créé *le Producteur*. Eugène Rodrigues, frère d'Olinde, avait publié en 1829 ses *Lettres sur la religion et la politique*, et, en 1831, une traduction de l'*Éducation du genre humain*, de Lessing. Cependant Olinde lui-même, avec Enfantin, Bazard, et Buchez, ouvraient leur « Exposition publique de la doctrine saint-simonienne » (1828-1830). Au nom de ses amis, Bazard faisait connaître le *Jugement de la doctrine de Saint-Simon sur les derniers événemens* (la révolution de Juillet); avec eux, il ressuscitait cet *Organisateur*, mort misérablement à son deuxième numéro, tué par l'arrêt de la Cour d'assises du 3 février 1820 ; puis il avait la joie de lire, sur la manchette du *Globe*, ces mots sacramentels : « journal de la doctrine de Saint-Simon » (18 juillet 1831). Ç'avait été l'apogée; bientôt étaient venus le déclin, la « séparation, » la « division » « dans le sein de la Société saint-simonienne » (novembre 1831); bientôt allaient venir la retraite à Ménilmontant, le procès (27-28 août 1832); et la dispersion ne devait pas tarder (fin de 1832, commencement de 1833).

L'émule de Saint-Simon, Charles Fourier, — Charles, comme il signait, par prudence ou pontificat, en 1808, à la dernière page de la première édition de sa *Théorie des Quatre mouvemens et des destinées générales*, la demande de souscription aux *Mémoires*

sur l'attraction passionnée, — Fourier, qui avait, en 1822, déroulé tout au long, sinon débrouillé tout au clair ses idées dans le *Traité de l'Association industrielle et agricole*, et qui, constitué depuis 1826 en chef d'école, travaillait à les propager par le livre : *Le nouveau Monde* (1829), *Pièges et charlatanisme* (1831), en attendant qu'il eût son journal, *le Phalanstère* (1832-1834), l'étrange et, par certaines parties, peut-être génial fabricant de systèmes sociaux avait encore six ans à vivre.

Ces deux journaux, *le Globe* de 1831, *le Phalanstère*, ne sont ou ne seront guère, — qu'on me pardonnne l'irrévérence de la comparaison, — que comme des « Semaines religieuses, » comme des « Bulletins de paroisse, » l'un de l'église saint-simonienne, l'autre de l'église fouriériste. Ce serait pourtant une erreur de croire qu'ils n'ont exercé ni cherché à exercer aucune influence en dehors et au delà d'un milieu très particulier. On a calculé au contraire qu'en deux ans (1830-1832) les saint-simoniens, maîtres et rédacteurs du *Globe*, avaient, avec leurs brochures, répandu dans le public plus de 18 000 000 de pages. Les prédications de la rue Taitbout, les cérémonies de Ménilmontant, les tentatives d'organisation éducative et médicale des douze arrondissemens de Paris, les missions en province et à l'étranger, prouvent du reste leur souci d'atteindre la masse populaire. Mais les journaux proprement politiques, les deux grands journaux de la démocratie (si le mot n'avance pas un peu), sont, à Paris, depuis 1829, *la Tribune*, plus radicale, et *le National*, plus modéré. Vers le même temps paraissaient et disparaissaient, éphémères, *la Jeune France* du républicain Plagniol, *le Patriote* de l'avocat Franque, *la Révolution* d'Antony Thouret. Les départemens avaient, à Lyon, *le Précurseur*, à Nantes, *l'Ami de la Charte;* et encore *le Mercure ségusien, l'Album de la Creuse, le Courrier de la Moselle, l'Aviso de la Méditerranée, la Gazette constitutionnelle de l'Allier* (juin-juillet 1830)....

Mais je reprends mon ouvrier des faubourgs parisiens, ce combattant, ce héros des Trois Glorieuses, Drevet le victorieux. La tournure des choses, après l'enthousiasme, l'enivrement du bruit, de la course, de la mêlée, de la poudre, du feu et du sang dans la rue, n'est point à sa satisfaction. Elle le mécontente et peu à peu l'aigrit, lui donne vite l'impression qu'il est, — comment dit-il, ne dit-il pas, en son argot, qu'il est « roulé ? » — « En 1828, s'écrie plus tard Drevet, je fréquentais assidûment

les réunions des patriotes ; là se faisaient remarquer de grands parleurs... Pauvres sots que nous étions alors ! Nous ajoutions foi à ces belles tirades, nous sortions de ces réunions pleins de confiance en leur patriotisme, et, nous serrant les mains, nous nous disions : Voilà les hommes qu'il nous faut ; ceux-là, au moins, ne nous tromperont pas !

« Le 28 juillet 1830, nous combattions avec acharnement, et notre sang arrosait depuis longtemps de nombreuses barricades. Un soleil ardent, joint à la poudre qui nous restait sur les lèvres, brûlait nos poitrines. Pendant ce temps, nos déchireurs de traités de 1815, réunis dans de beaux salons, se partageaient déjà les pouvoirs, et prenaient le droit de nous donner un chef.

« Pauvre peuple ! Quand donc deviendrons-nous assez sages pour ne pas croire au patriotisme de ces intrigans, qui déjà tant de fois nous ont mis en avant et toujours trompés ? »

Seulement si Drevet, ou son pareil, pensait cela et se le disait parfois dès 1830, il ne l'écrivit qu'après 1848.

II

Du livre de Buonarroti, lu à la hâte et sans préparation, mais non peut-être sans quelque explication tendancieuse, il était resté dans les cervelles ouvrières au moins deux ou trois formules : « Égalité des travaux et des jouissances, but final de la société. — Robespierre fut l'ami de cette égalité. — La Constitution de 1793 était un acheminement à l'égalité. » L'espèce de rythme suivant lequel le nom de Robespierre, le mot d'égalité, et le titre de la Constitution de 1793 reviennent de distance en distance au sommaire des chapitres de ces deux volumes, autant que le soin de rapprocher l'action des « républicains de Lyon » de la « grande fermentation à Paris, » encore que ce fût historiquement et dans le passé, montre bien que l'ouvrage était fait pour la propagande et qu'il se proposait, sous prétexte de raconter la conspiration de Babeuf, d'agir sur le présent en créant un état d'esprit. Il y réussit, et beaucoup d'imaginations, si elles ne se meublèrent pas des principes mêmes de Babeuf, se peuplèrent du fantôme de Robespierre, des idoles de l'Égalité et de la Constitution de 1793. En même temps ou peu après, le publiciste Achille Roche et l'avocat Laurent, — le futur Laurent (de l'Ardèche), — entreprenaient de leur côté l'apologie

de la Montagne. Maintenant, chaque réunion où le brave Drevet assistait se terminait par l'affirmation d'un programme très court et très simple, qui flattait à la fois son patriotisme et son intérêt ou son amour-propre, et dont on lui disait que c'était le fond du programme républicain ; à l'extérieur, la revision des traités de 1815 (ce qui était encore de la politique intérieure et dirigé bien plus contre la monarchie que contre la coalition) ; au dedans, le suffrage universel. Il était donc républicain, d'autant plus que les deux grandes Sociétés où vieillards et jeunes gens, vétérans et pupilles de la Révolution, apportaient les uns leurs souvenirs, les autres leurs espérances, les uns et les autres, leurs haines, leurs préjugés, leurs ambitions, ces deux Sociétés ajoutaient, celle des modérés, *Aide-toi, le ciel t'aidera :* « On améliorera le sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre par l'instruction primaire et par l'extension des droits municipaux et politiques ; » celle des plus purs républicains, la radicale, les *Amis du peuple :* « Améliorer l'état physique et moral des classes inférieures en réorganisant le crédit et en donnant aux travailleurs des droits politiques. »

Au sortir d'une de ces réunions où il avait accès, Drevet se chantait à lui-même un couplet révolutionnaire ou se répétait machinalement deux vers qu'il avait retenus d'un poème nouveau :

La grande populace et la sainte canaille
Se ruaient à l'immortalité.

Parfois, il se glissait, rue Monsigny, puis rue Taitbout, aux « prédications » saint-simoniennes. C'est ainsi qu'il avait entendu Jean Reynaud, Abel Transon, Édouard Charton, Baud, Rodrigues, Talabot et le Père suprême, Enfantin en personne, et surtout Émile Barrault qui « faisait sangloter la salle, » et ce même Laurent, l'avocat Laurent qui, après s'être appliqué à glorifier Robespierre, annonçait désormais et à l'avance célébrait *le parti politique des travailleurs.* « Lorsque Sieyès, averti par le malaise de la nation, s'écriait Laurent, lorsque Sieyès comprit que les anciennes relations des diverses classes de la société ne pouvaient plus subsister ; lorsqu'il posa sa fameuse question : *Qu'est-ce que le Tiers-État?* le besoin de réforme ne s'était pas fait sentir avec plus de violence, et les signes des temps n'apparaissaient pas avec autant d'éclat que de nos jours. Ayons donc à notre

tour le courage de poser cette autre question : *Qu'est-ce que les prolétaires?* » L'ouvrier se rappelait mieux encore la suite : « En nous demandant aujourd'hui ce que sont les prolétaires, nous devons apprendre à notre tour à la France, par notre réponse, que cette classe, dont l'oisive bourgeoisie ne parle le plus souvent qu'avec dédain et qu'elle traite comme une humble vassale, compose aussi l'immense majorité de la nation ; qu'elle peuple les champs et les ateliers, donne son sang dans les batailles, cultive les sciences et les arts, fournit aux besoins de l'État, et entretient, charme et embellit sous mille formes diverses l'existence des classes diverses privilégiées qui l'exploitent et la méprisent. »

Bien sûr, se disait Drevet, tous les bourgeois ne sont pas mauvais. Il y en a de bons, comme il y a de bons riches, et même de bons nobles. Qui donc, justement, aime à se qualifier *un riche à sentimens populaires?* N'est-ce pas un comte ou un marquis? Voyer d'Argenson. Et il n'est pas le seul de cette espèce ; les La Fayette, les Corcelle, les Schonen, les Charles de Ludre, et Saint-Simon tout le premier : « Levez-vous, monsieur le comte ; » un descendant de Charlemagne! C'étaient aussi « des bons, » dans la bourgeoisie, et des républicains, fils pour la plupart de républicains qui avaient connu Robespierre, et avec lui voulu l'égalité, et avec lui déclaré les Droits de l'homme, les vrais, ceux de 1793, — ces accusés du procès d'avril 1831, les Cavaignac, les Trélat, les Sambuc et leurs compagnons. Drevet avait de grand cœur applaudi à leur acquittement ; il avait volontiers prêté ses bras et ses épaules pour les ramener chez eux en triomphe, et même il avait allumé ce soir-là deux lampions au rebord de sa lucarne. Lors de « l'émeute des chiffonniers, » il avait cru, comme d'autres, à l'empoisonnement des puits du faubourg Saint-Antoine, et comme d'autres, en petit comité, il avait fait appel, « pour s'ouvrir un passage, *à la torche, à la pique, à la hache!* » Il ne s'en vantait pas trop haut, parce que les éclaireurs de police se faufilent partout, Raspail, qui est un savant, le dit bien ; mais il connaissait quelqu'un qui s'était trouvé sur le parvis, et n'y était peut-être pas venu par hasard, le jour où Considère avait médité de donner le signal de l'émeute, en mettant le feu aux tours de Notre-Dame. Le 5 juin 1832, aux funérailles du général Lamarque, notre vainqueur, qui chômait depuis quelques

semaines, flânait entre la place de la Bastille et le pont d'Austerlitz, cherchant à s'approcher le plus possible de l'estrade où les discours devaient être prononcés ; c'est avouer que, lorsque à l'apparition d'un homme à cheval portant un drapeau rouge avec un bonnet phrygien, aux premiers coups de fusil et aux premiers essais de barricades, les dragons chargèrent, il fut enveloppé dans la bagarre, poussant, poussé, roulé par le flot, rejeté de carrefour en carrefour, jusqu'à ce que le lendemain 6, à la nuit, il vînt échouer, sans savoir comment, au coin de la rue Saint-Martin et de la rue Saint-Merri. Encore meurtri du choc, et comme contusionné au moral autant qu'au physique, mais incapable de se tenir chez lui, et toujours entêté d'opinions extrêmes, s'il préférait en secret des émotions plus douces, chaque dimanche de cet été de 1832, il gravit la pente de Ménilmontant pour voir les apôtres de Saint-Simon creuser dans leur jardin les fondations de leur temple, et les écouter chanter leurs hymnes. La belle procession que ce fut, de là-haut au Palais de Justice, le matin du grand procès, le lundi 27 août ! Et le bel homme que c'était, celui vers qui se tournaient tous les yeux, et de qui le regard insoutenable fascinait, Enfantin, s'avançant au milieu de la famille, l'ex-garçon boucher Desloges à sa gauche, et l'ex-courtier de librairie Pennekère à sa droite, étalant sur sa poitrine, comme s'il exposait son cœur, ce mot inscrit en traits ardens : Le Père ! Et puis, il faut le dire, tout en admirant, le gamin de Paris s'amusait de ce qu'avait d'insolite, de sentant un peu la mascarade, ce fameux habit saint-simonien, de ces formes et de ces couleurs, de ces redingotes courtes, bouffantes et si largement échancrées, et si bleues, — pour le Père suprême bleu ciel ! — et de ces ceinturons et de ces pantalons blancs ; la galanterie même y perdait ses droits, et il riait aussi de l'air à la fois triomphant et embarrassé d'Holstein aux deux côtés de qui marchaient Aglaé Saint-Hilaire et Cécile Fournel. Mais tout cela n'empêchait pas les saint-simoniens d'aimer le peuple et de bien parler. Le docteur-médecin Léon Simon, improvisé « conseil » de Michel Chevalier, avait eu un beau mouvement. « Parmi nous, avait-il crié à l'auditoire, il est encore des hommes dont le travail engraisse l'oisiveté de quelques-uns, et ceux-là, dans votre société, c'est le plus grand nombre. Dans leur jeunesse, nulle éducation morale ou professionnelle ne leur est donnée ; la misère, les privations

entourent leur virilité, le délaissement ou la réclusion dans un hôpital, voilà l'espoir de leur vieillesse. Moyennant quelques pièces de monnaie qui ne vous ont coûté ni une larme ni une goutte de sueur, vous les envoyez sur le champ de bataille soutenir vos droits et vos prétentions, vous les jetez en avant au jour où un sceptre vous fatigue et, du moment où ils l'ont brisé, vous leur défendez de l'émietter entre eux. » Drevet et ses voisins d'audience, au fond, dans « le public debout, » avaient frémi à ce souvenir qui se ravivait, comme une plaie soudain écorchée, de leur fugitive victoire. Cette dernière phrase surtout : « Vous les jetez en avant au jour où un sceptre vous fatigue... » Oui, oui, répétait-il en s'en allant ; « du moment où ils l'ont brisé... » Et il concluait, avec l'avocat de Michel : « Voilà l'esclave ! »

Ainsi les ouvriers étaient bons seulement pour se battre et souffrir, car on les poursuivait maintenant. Absens du procès d'avril 1831, ils figurent, en novembre 1832, au procès des émeutiers de Juin ; quelques jours après, un des leurs, le tailleur Prospert « lut devant le tribunal un mémoire qui exposait avec force les réclamations de sa classe. » Et, comme les procès succédaient aux procès, mêlant désormais des ouvriers mécontens de leur sort à ces bourgeois mécontens du régime, les Cavaignac, les Raspail, les Trélat, tous ensemble, une fois condamnés, se rapprochaient et fraternisaient dans la communauté de la prison, qui devenait un cercle de propagande et un foyer d'insurrection, j'allais dire « un catéchisme de persévérance révolutionnaire. » Le préau de Sainte-Pélagie commençait à offrir le curieux spectacle dont Chateaubriand, qui souvent y assista, nous a laissé la description inoubliable : « ... Ensuite, nous descendions, M. Carrel et moi ; le serviteur de Henri V se promenait avec l'ennemi des rois dans une cour humide, sombre, étroite, encerclée de hauts murs comme un puits. D'autres républicains se promenaient aussi dans cette cour ; ces jeunes et ardens révolutionnaires, à moustaches, à barbes, aux cheveux longs, au bonnet teuton ou grec, au visage pâle, aux regards âpres, à l'aspect menaçant, avaient l'air de ces âmes préexistantes au Tartare, avant d'être parvenues à la lumière ; ils se disposaient à faire irruption dans la vie. Leur costume agissait sur eux comme l'uniforme sur le soldat, comme la chemise sanglante de Nessus sur Hercule ; c'était un monde vengeur caché derrière la société actuelle et qui

faisait frémir. » Légitimistes ou républicains, les couleurs seules différaient, chacun portant en quelque sorte ses opinions à son bonnet, légitimistes avec des casquettes vertes, républicains avec des casquettes rouges. Postérité du club des Jacobins et chevaliers de la Fidélité, d'accord au moins pour réclamer « le suffrage universel » et « la réforme parlementaire, » obligés de vivre côte à côte, apprenaient à se connaître et, à la longue, formaient entre eux des amitiés, nourries comme beaucoup d'affections, de la même haine. Eux-mêmes, les partisans de la monarchie traditionnelle n'échappaient pas à l'influence de leur temps; peu à peu, ces nobles et ces riches, comme le bon riche sorti de leurs rangs, Voyer d'Argenson, s'imprégnaient des « sentimens populaires, » et le bon noble qui n'était pas ou n'était plus riche, Claude-Henri de Saint-Simon, avait d'abord agi sur eux, sans que peut-être ils l'eussent jamais su, au point qu'ils ajoutaient, dans leur déclaration de principes, que, le trône antique relevé, « chaque province s'administrerait au moyen de propriétaires nommés par le peuple; qu'ils voteraient les impôts suivant les récoltes bonnes ou mauvaises; que le Roi changerait sa résidence, toutes les fois que cela lui conviendrait, pour faire revivre le commerce et l'industrie dans les villes manufacturières. » Le soir, dans le dortoir en rumeur, « les ouvriers républicains, avant de se coucher, jouaient *la Révolution de 1830*, espèce de charade composée par eux; elle reproduisait toutes les scènes de la glorieuse semaine, depuis la délibération de Charles X et des ministres signant les Ordonnances jusqu'au triomphe du peuple; on figurait le combat des barricades par une bataille à coups de traversin derrière les lits et les matelas entassés; enfin les vainqueurs et les vaincus se réconciliaient pour chanter *la Marseillaise*. » Car on chantait partout et toute la journée; les jeunes gens, presque les gamins de Paris, enfermés là, ne rendaient pas la maison peu tumultueuse, et l'on chansonnait tout, surtout le Roi et la famille royale, en tête de laquelle le Duc d'Orléans, *Poulot*. A la face du Père Enfantin, pontife suprême de la religion de l'Industrie, on criblait de pierres Louis-Philippe, « la boutique incarnée, » comme disait Blanqui. Plus d'une de ces pierres tombait d'ailleurs dans les vitres de la bourgeoisie, qui, même par ses représentans à Sainte-Pélagie, se réservait un peu, restait un peu sur son « quant à moi » et qui, condescendante en tant que répu-

blicaine, en tant que bourgeoise cependant marquait encore ses distances. Raspail seul faisait exception, « allant aux ouvriers, leur donnant des conseils d'hygiène ou des leçons de science, et les mettant en garde contre les mouchards. » Entre temps, et comme pour l'accomplissement d'un rite, les prisonniers de tout âge et de toute classe se réunissaient dans la chambre d'Armand Carrel; « ils parlaient, dit Chateaubriand, de ce qu'il y aurait à exécuter à leur arrivée au pouvoir, et de la nécessité de répandre du sang. Il s'élevait des discussions sur *les grands citoyens de la Terreur;* les uns, partisans de Marat, étaient athées et matérialistes; les autres, admirateurs de Robespierre, adoraient ce nouveau Christ... » Mais tous s'exaltaient à l'envi, si ce n'est point profaner les mots, dans une sorte de culte civique et laïcisé, où il traînait d'ailleurs des lambeaux de déisme et même des restes de l'ancienne foi.

Assez rares encore, en 1832, dans les sociétés secrètes, les ouvriers s'y affilièrent en nombre lorsqu'en 1833, *les Droits de l'homme* eurent hérité des *Amis du peuple.* Les étudians y furent les premiers inscrits, se firent les racoleurs de l'armée révolutionnaire; homme par homme, des légions ou du moins des bataillons de faubouriens s'enrôlèrent. Comme dans les églises commençantes, chaque néophyte se croyant tenu en conscience d'amener tout de suite un prosélyte, l'action de proche en proche, à l'atelier et au sortir de l'atelier, devint de plus en plus intense. « Ainsi, un ouvrier maçon, Martin Nadaud, avait l'habitude de lire à haute voix chez le marchand de vins *le Populaire* de Cabet; un étudiant en médecine, qui venait parfois dans la salle, s'approcha de lui, le félicita de la manière dont il faisait cette lecture et, finalement, lui serra la main; le maçon, à qui jamais aucun bourgeois n'avait accordé pareil honneur, en fut très flatté. Peu après, quand l'étudiant lui proposa d'entrer dans la société des Droits de l'homme, il accepta volontiers et fut reçu avec un de ses camarades. » Il y eut du moins cela de bon que, pour ne pas se sentir trop inférieurs à des jeunes gens qui leur paraissaient « instruits et charmans, » les ouvriers admis en leur compagnie voulurent par le plus honorable effort « s'instruire » et se policer ou plutôt « se polir. » Et il y eut, d'autre part, cela de bon encore qu'au lieu de les attirer, en les humiliant, par des services matériels, par des secours ou des dons d'argent, ce fut par des attentions et des égards, par des

bals et des fêtes en commun, que les meneurs bourgeois travaillèrent à se les attacher. Comment, je veux dire à quel point ils y réussirent, on le sait par une lettre de Lamennais du 20 novembre 1833 : « Les hommes de 93... ont su prendre à Paris et soumettre à leur discipline la classe ouvrière qui, ne trouvant ailleurs qu'indifférence à ses maux très réels, s'est vue comme réduite à se jeter entre leurs bras. » On le sait mieux encore par le rapport de Girod de l'Ain à la Cour des pairs, dans le procès d'avril 1834. « Toujours est-il qu'en France un nombre sans cesse croissant de citoyens, un parti, en un mot, se meut dans ce cercle d'idées ; qu'il se rallie et s'étend sur le terrain où elles germent, où la plupart d'entre elles ont jeté des racines profondes ; que ce parti conçoit unanimement l'égalité comme but, l'assistance aux prolétaires comme premier devoir ; pour agent, la forme républicaine ; pour principe, la souveraineté du peuple ; enfin qu'il considère le droit d'association comme la conséquence de ce principe et le moyen d'en assurer l'exécution. » En attendant que ce droit lui soit reconnu, le « parti » ne se prive pas de le pratiquer : il le conquiert hardiment par le fait. D'après le même document, — rapport de Girod de l'Ain, — le parti républicain, en 1834, dispose de 70 associations, de plus de 70 journaux ; il répand « une prodigieuse quantité de publications et d'écrits. » Et probablement ces chiffres sont beaucoup trop faibles, si par « associations » il faut entendre « comités locaux » ou « sections. » Dans sa circulaire de « pluviôse an 42 de l'ère républicaine, » la *Société des Droits de l'homme* peut se dire orgueilleusement « mère de plus de 300 associations, qui se rallient, sur tous les points de la France, aux mêmes principes et à la même direction. » Rien qu'à Paris, elle compte, suivant les registres de son secrétaire Berrier-Fontaine, saisis dans la paillasse de Facconi, 163 sections, aux titres truculens : les *Travailleurs* (ancien 5e arrondissement), l'*Abolition de la propriété mal acquise* (6e), l'*Organisation du travail* (7e), les *Prolétaires* (8e), le *Dévouement social* (11e), les *Ouvriers* (12e). Et en voici bien d'autres, les litanies de l'admiration : Robespierre, Saint-Just (à tout seigneur tout honneur !) Buonarroti, Montagnards, Jacobins, Caton, Caïus Gracchus, Marcus Brutus, La Boëtie, Masaniello, Manuel, les Gueux, les Truands, les Vengeurs ; en tout, suivant Lucien de la Hodde, dont le témoignage, il est vrai, est suspect, 3 500 membres dispersés dans Paris. L'objet même de

la Société, défini comme on vient de le voir par le rapporteur Girod de l'Ain, était hautement proclamé ; et il était non seulement républicain, non seulement démocratique, mais nettement ouvrier et déjà socialiste : républicains et socialistes (quoique l'épithète, prise au sens moderne, avance encore un peu), bourgeois et ouvriers, dans les desseins des sectateurs des *Droits de l'homme*, ont ouvertement partie liée. « Citoyens, dit l'ordre du jour du 24 novembre 1833, vous avez tous applaudi aux tentatives qu'ont faites les ouvriers pour améliorer leur position et briser le joug des exploiteurs, leurs maîtres. Le Comité central a donc décidé qu'une souscription serait ouverte, dans chaque section, pour venir au secours des associations d'ouvriers poursuivies. » L'*Exposé* officiel *des principes républicains de la Société des Droits de l'homme et du citoyen* réclamait : « ... 9° L'établissement de fonctions industrielles qui contribuent à réaliser ces deux grands principes, la meilleure division du travail, la meilleure répartition des produits, qui accélèrent l'émancipation de la classe ouvrière, et fassent intervenir la puissance et l'intelligence sociale dans le développement des intérêts sociaux. » De même, le délégué de la société au banquet offert à Cabet par les ouvriers dijonnais porte un toast « *à l'association en général*, qui seule peut un jour faire cesser l'esprit d'égoïsme et d'individualisme qui gangrène le monde, qui résoudra les grandes questions qui divisent les travailleurs et ceux qui les exploitent, qui fera cesser la guerre interne et sans cesse menaçante entre le prolétaire et le propriétaire et qui, après avoir conquis les droits politiques, assurera les intérêts matériels et finira par unir les nations, qui ne sont divisées que par les intérêts des princes. » Et voilà un germe d'Internationale !

Mais, en outre, d'autres sociétés, à côté des *Droits de l'homme*, se disputaient la faveur et l'adhésion des ouvriers. C'est d'abord l'*Association libre pour l'éducation du peuple*, la même évidemment que le préfet de police Gisquet, au tome III de ses *Mémoires*, appelle « la *Société pour l'instruction libre et gratuite du peuple*. » La première réunion, où figurèrent plus de deux mille personnes, eut lieu le 11 février 1832, à l'église de l'abbé Châtel, faubourg Saint-Martin. « Plus de quatre mille ouvriers suivirent les cours qui consistaient surtout, selon M. Gisquet, à leur monter la tête contre leurs exploiteurs. Cabet en fut bientôt le secrétaire général, on le fêta en cette qualité au restaurant du

Veau qui tette, place du Châtelet, avec deux cents convives (en ce temps de banquets, nul ne fut honoré de plus de banquets que Cabet), le 19 mai 1833. C'est ensuite la *Société pour la défense de la liberté de la presse*, constituée vers la fin de 1832, pour contribuer à payer les amendes des journaux et généralement « venir en aide à tous les hommes de lettres condamnés comme auteurs d'écrits séditieux. » C'est encore la *Société d'action*, que dirigent des hommes de main, le capitaine Kersausie ou Kersosie, Barbès, Sobrier, Blanqui; la *Société de propagande* ou *Commission de propagande*, qui a pour objet principal des coalitions d'ouvriers; on lui dut en partie la grande grève de la fin de 1833, laquelle s'étendit aux typographes, mécaniciens, tailleurs de pierres, cordiers, cochers de fiacre, cambreurs, gantiers, scieurs de long, ouvriers en papiers peints, bonnetiers, serruriers, et n'intéressa pas moins de « 8 000 tailleurs, 6 000 cordonniers, 5000 charpentiers, 4 000 bijoutiers, 3 000 boulangers. » Et c'est enfin la *Société du Père André*, elle aussi plus ou moins filiale des *Droits de l'homme*, « occupée spécialement de la publication, du colportage et de la vente des écrits démagogiques. » En province, c'est à Lyon, la société des *Mutuellistes*, antirévolutionnaire à ses débuts et que les agités ou les agitateurs se proposèrent pour tâche de débarrasser de ses « préjugés » et de faire déchoir de sa sagesse; le *Comité invisible*..., ce nom seul je pense... la *Société du progrès*, les *Hommes libres*, les *Francs-Maçons*, les *Unionistes*, les *Concordistes*, les *Ferrandiniers*, etc.; à Aix, à Marseille, la *Cougourde*, de fâcheuse réputation; à Chalon-sur-Saône, à Clermont-Ferrand, un peu partout, des succursales de la *Société des Droits de l'homme*.

L'esprit des ouvriers recevait de tous côtés de continuelles secousses. S'ils étaient malheureux, c'est que la législation n'était faite ni par eux, ni pour eux; ils n'y pouvaient voir que le reflet de l'égoïsme bourgeois : telle était la leçon que leur donnait la *Boutade d'un riche à sentimens populaires*. Blanqui l'avait déjà dit, au procès de janvier 1832 : « Ceci est la guerre entre les riches et les pauvres, les riches l'ont voulue, parce qu'ils ont été les agresseurs, les privilégiés vivant grassement de la sueur des pauvres. La Chambre des députés est une machine impitoyable qui broie vingt-cinq millions de paysans et cinq millions d'ouvriers, pour en tirer la substance qui est transfusée dans les veines des privilégiés. Les impôts sont le pillage

des oisifs sur les classes laborieuses. » De même : « Frères et amis, lit-on dans la *Lettre d'un républicain sur la misère des ouvriers et les moyens de la faire cesser*, je n'ai pas, pour m'exprimer, l'élégante facilité de ceux qui font des livres ou des journaux; je suis ouvrier! ce titre honorable me vaudra l'indulgence des ouvriers à qui je m'adresse. Si aujourd'hui les lois protègent davantage les riches que les pauvres, c'est que les lois sont faites par les riches seulement. N'est-il pas vrai qu'une réunion composée de charpentiers ou de boulangers s'occupera plutôt à faire des lois pour les charpentiers et les boulangers que pour les autres corps d'état? » Or il faut des lois faites pour tout le monde, c'est-à-dire des lois faites par tout le monde; mais, pour que tout le monde fasse les lois, il faut une nouvelle révolution. Faisons donc la révolution; préparons-la; saisissons toutes les occasions de la précipiter.

La conséquence fut tout de suite sensible ; tandis qu'il ne se rencontrait pas, je le répète, ou presque pas d'ouvriers dans les procès de 1831 et de 1832, en voici une longue liste au procès d'avril 1834. J'ai eu la curiosité d'analyser dans le détail le rôle des inculpés retenus en cette affaire. On y relève, à Lyon, outre les « ouvriers en soie » et les « chefs d'atelier, » les *canuts* qui naturellement dominent, des poêliers, bijoutiers, journaliers, cordonniers, charpentiers, manœuvres, menuisiers, ferblantiers, monteurs de métiers, domestiques, corroyeurs, quincailliers, garçons boulangers, marchands de cirage, cartonniers, crieurs publics, maçons, fumistes, cafetiers, doreurs sur bois, commis, plâtriers, voituriers, tanneurs, tailleurs d'habits, serruriers, fabricans de peignes, veloutiers, mécaniciens, charbonniers, perruquiers, liquoristes, vinaigriers, pris au hasard de l'ordre alphabétique, de l'accusé Adam à l'accusé Yvon ; à Paris, des teinturiers, cuisiniers, commis-marchands, colporteurs ou crieurs publics (cette corporation se distingue avec le terrible Delente), passementiers, tailleurs, horlogers, orfèvres en doublé, bijoutiers, cardeurs de matelas ; de plus, des tisserands et des vignerons, à Arbois, dans le Jura ; à Grenoble, des gantiers, le contraire serait étonnant. A un autre point de vue, voici qu'apparaissent parmi les émeutiers de chez nous, parmi nos émeutiers à nous, ces étrangers qui par la suite y joueront un rôle si considérable : un Portugais, Correa, décoré de Juillet, ouvrier en soie ; un autre « soyeux, » Despinas, Italien ; Raggio, velou-

tier, également Italien ; enfin Rockzinsky (Stanislas), Polonais, sans profession indiquée ; le mandat d'amener le qualifie simplement de « réfugié, » à Lyon ; le Polonais dorénavant inévitable, l'une des deux préoccupations, l'une des deux hantises, généreuses du reste, qui vont s'installer dans les cervelles, envahir et troubler les entendemens, l'une des deux marottes de l'homme de 1848 : « A-t-on appris à lire au peuple ? A-t-on délivré la Pologne ? »

Là dedans, pêle-mêle, à Paris surtout, des représentans des professions libérales, gens sérieux et bohèmes, arrivés, arrivistes et « ratés, » avocats, médecins, vétérinaires, pharmaciens, publicistes. Au contact de ces jeunes hommes aussi « charmans » qu' « instruits, » et à l'émulation du brave Martin Nadaud, Drevet le victorieux est emporté par une furieuse envie de lire, brûlé (n'en sourions pas) du plus pur feu d'apprendre. Sorti du club et rentré dans sa chambre, il fait succéder, sous la lampe, à l'excitation collective, l'excitation solitaire. Il se crève les yeux à déchiffrer tout un monceau de pamphlets, imprimés grossièrement en têtes de clous, comme on dit, sur du papier à chandelles. Il est très fier de sa « bibliothèque, » dont, récemment, en dépouillant les dossiers du procès d'avril 1834, M. Albert Thomas, avec une patiente sympathie, a reconstitué le catalogue. Regardons bien sur l'étagère de cet ouvrier type : quand nous saurons ce qu'il lit, nous saurons ce qu'il est.

La Révolution française, la grande, l'aïeule, celle de 1789, mais non, pas celle-là, par trop bourgeoise, la vraie, celle de 1793, occupe la planchette du bas. J'y vois, dans un demi-désordre :

Pensées républicaines pour tous les jours de l'année, à l'usage surtout des enfans (Paris, Lepetit, an II de la République). (Exemple de ces pensées : « L'homme qui sait penser ne peut être un esclave. — La patrie ne peut subsister sans la liberté, ni la liberté sans la vertu, ni la vertu sans l'instruction. ») Extraits de Rousseau, chants et poésies.

Catéchisme français, républicain, enrichi de la Déclaration des droits de l'homme, de maximes de morale républicaines et d'hymnes patriotiques, propres à l'éducation des enfans de l'un et de l'autre sexe, le tout conforme à la Constitution républicaine, par Bias-Parent, agent national de Clamecy. A Commune-Affran-

chie, De l'imprimerie républicaine des représentans du peuple, place de la Raison, an II de la République.

Le Guid'âne des Français (mais ceci est antijacobin), 1799.

Les Crimes des rois de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XVI, par Louis La Vicomterie, avec 5 gravures. A Paris, au bureau des Révolutions, 1792.

Laponneraye, *Cours d'histoire de France*, en 16 pages, en 4 pages, des brochures à un sou. *La République, le Consulat, l'Empire, la Restauration*, 1789-1834 (Lyon, 1834). — Même titre : par le père André ; suivi des *Principes d'un vrai républicain*, par un membre de la Société des Droits de l'homme. — *Histoire populaire de la Révolution française*, par Eug. Lhéritier.

La Révolution de 1830, par Cabet, mérite une mention particulière. Ses deux volumes ne pèsent pour ainsi dire rien, on a une peine extrême à en couper les pages. C'est d'une matière indestructible, d'un tissu indéchirable, et, au surplus, c'est illisible. Mais c'est fait pour circuler, pour être colporté, pour être prêté, pour passer de mains en mains, et ce fut très lu.

Table des Droits de l'homme et du citoyen, par Desjardins, 1832. C'est un résumé, une rédaction systématique des constitutions révolutionnaires. L'auteur y rassemble des « matériaux épars et dispersés depuis le *Contrat social* jusqu'aux *Institutions* de Saint-Just, depuis 89 jusqu'à 93, depuis Rousseau jusqu'à Hérault de Séchelles. »

Réimpressions des constitutions révolutionnaires. Non seulement de celle de 1793, en général avec la Déclaration des droits de Robespierre, mais de celle de l'an VIII; sans négliger les projets plus démocratiques (projet présenté par Saint-Just à la Convention, le 24 avril 1793. Paris, Rion, 1833).

Œuvres et copies de Saint-Just, de Rousseau, de Robespierre.

Des recueils d'hymnes, chants et chansons révolutionnaires, tels que :

Recueil d'hymnes civiques imprimés par ordre de la Commission temporaire de surveillance républicaine à Commune-Affranchie, pour être distribué à leurs frères les Sans-Culottes : Vive la République ! A Commune-Affranchie, l'an II de la République, place du ci-devant Saint-Jean.

Les chansons républicaines de 92 et de 1833, chez Rion.

Les Républicaines, chansons populaires de 1789, 1792, 1830

(la Marseillaise, le Chant du Départ, le Chant civique, la Versaillaise, l'Hymne à la Liberté, à l'Être suprême).

Des catéchismes civiques, des plans de constitution, des manuels révolutionnaires, notamment :

Le projet de constitution de Charles Teste, 1833. — *Le nouveau catéchisme français en 48 articles.* — *Le manuel des prolétaires* d'Achille Roche.

Toute la série des brochures de la *Société des Droits de l'homme*, celles du *Populaire* et plusieurs de celles éditées par les libraires démocrates Adolphe Rion et Hadot-Désages, entre autres :

L'étranger et le Juste Milieu, de J. J. Vignerte. — *Les principes et les faits*, de Napoléon Lebon. — *De l'organisation de l'armée selon les principes républicains.* — *De l'égalité.* — *Du gouvernement en général.* — *De l'éducation nationale.* — *De la légitimité des rois et de la souveraineté des peuples.* — *Les doctrines républicaines absoutes...* de Dufaitelle. — *L'Association des travailleurs*, par Marc Dufraisse. — *Ce qui est et ce qui sera*, par Eugène Lhéritier. — *Pourquoi nous sommes républicains et ce que nous voulons*, par Guérineau, ouvrier (d'après Girod de l'Ain). — *Pourquoi le peuple est républicain, et quelle est la république que veut le peuple.* — *De l'association des ouvriers de tous les corps d'état.*

Dans un coin, soigneusement pliés, des feuillets de garde ou de couverture, des prospectus annonçant, par exemple, au revers de l'*Adresse de Mayeux le républicain*, une nouvelle édition, à bon marché, du *Discours de Saint-Just pour la défense de Robespierre*, et du *Discours de Robespierre* lui-même *sur les idées religieuses;* des *Chaînes de l'esclavage*, de Marat; ou la publication prochaine d'une *Histoire du prolétaire au XIXe siècle*, par des prolétaires, Perret et des ouvriers en soie, chez Perret, à Lyon, histoire qui devait former quatre gros volumes in-8°. Avec la *Lettre des indépendans philanthropes à la Société des Droits de l'homme de Lyon*, rattachant à la Convention l'ère de l'émancipation des prolétaires.

Quatre autres gros volumes in-8°, *Paris révolutionnaire*, avaient été comme mis à part. Prédilection ou fatigue ? L'introduction de Godefroy Cavaignac n'avait-elle pu paraître au lecteur fort belle, mais un peu obscure ? Peut-être avait-il médiocrement goûté : *les Parises ou 52 ans avant Jésus-Christ*,

par Henri Martin ; *les Bagaudes ou la Gaule au troisième siècle, par Duchâtelet ;* mais les histoires, toutes récentes, contées par Flottard, par Trélat, par Raspail, l'avaient réchauffé.

A terre, traînaient quelques livraisons dépareillées de la *Revue encyclopédique* de 1819, quelques numéros de la première série du *Globe* (1824-1829) et surtout de sa deuxième série (1830-1832) ; du *National*, du *Courrier français*, du *Républicain, journal d'observation des sciences sociales et revue politique ;* le supplément de la *Tribune; le Journal de l'École sociétaire* ou *le Phalanstère*, 1re série (juin 1832-février 1834) ; un paquet ficelé à la diable, du *Réformateur*, du *Journal du Peuple*, du *Populaire*, du *Mouvement*, du *Bon Sens*, du *Pilori*, du *Peuple souverain* de Marseille, du *Précurseur*, de *la Glaneuse*, de l'*Écho de la Fabrique* de Lyon, du *Dauphinois*, des divers *Patriotes* (Côte-d'Or, Meurthe, Saône-et-Loire, Puy-de-Dôme, Allier) ; du *Courrier de la Moselle*, de l'*Utile*, de Metz, de *la Sentinelle picarde*, du *Progrès* du *Pas-de-Calais*, de l'*Ami de la Charte* et du *Breton*, de Nantes, de l'*Écho du Peuple*, de Poitiers, du *Patriote de Juillet* et de l'*Émancipation* de Toulouse, de *la Sentinelle des Pyrénées* de Bayonne, de l'*Aviso de la Méditerranée* de Montpellier, des 56 journaux républicains qui s'échangeaient de département à département.

De cet amas de déclamations et parfois de divagations, de ce bric-à-brac, de ce capharnaüm de phrases, au milieu duquel il se retrouve et se dirige comme il peut, philosophant et moralisant volontiers, à la façon de Martin Nadaud, — Léonard, compagnon maçon, — ou d'Agricol Perdiguier, — Avignonnais-la-Vertu, — le vainqueur de Juillet extrait lentement, péniblement, ces idées essentielles qu'il va convertir en forces : son malheur, l'infériorité de sa condition sociale, qui tient à l'infériorité de sa condition légale ; la nécessité, pour transformer sa condition et voir la fin de son malheur, de conquérir l'État par le suffrage universel.

III

Est-ce trop insister sur un fait qui n'aurait pas tant d'importance ? Ce n'est qu'après 1832, et beaucoup plus encore après 1834, que les ouvriers parisiens se sont jetés à corps perdu (du moins un assez grand nombre d'entre eux) dans le mouvement révolutionnaire. La révolution de Juillet les avait, par ses résultats,

inattendus d'eux, inutiles pour eux, non seulement déçus, mais stupéfiés. Il leur a fallu le temps de s'en remettre. — et de s'y remettre.

Combien y en a-t-il, pendant ces quatre années, qui se signalent à l'attention de la police et à la nôtre ? Le 2 mars 1831, quelques centaines d'ouvriers vont au Palais-Royal crier sous les fenêtres de Louis-Philippe : « De l'ouvrage ou du pain ! » On dépense en un mois sept millions pour leur assurer du travail, et il n'en est pas davantage. En février 1832, un ouvrier bottier, Poncelet, est compromis dans l'affaire de la rue des Prouvaires ; mais de la Hodde (agent secret qui prétend vainement à l'estime, mais de qui les renseignemens sont précieux, à cause de l'impureté même de leur source) note que c'est une intrigue légitimiste. En avril 1832, s'élève l'émeute des chiffonniers, pour des motifs et dans un milieu strictement professionnels, — si l'on osait le dire, à propos de hottes. — Le 8 juin, devant le jury, un ouvrier, lyonnais, je crois, Joseph Beuf, fait une charge violente contre le Roi, qu'il accuse d'avoir « volé la couronne en 1830. » Mais, avant que la *Société des Droits de l'homme* se soit reconstruite sur les ruines de la *Société des Amis du peuple*, ce sont là des exceptions ; ce ne sont que des cas isolés. Avec les *Droits de l'homme*, apparaissent : Grignon, ouvrier tailleur, membre de cette société, et ses *Réflexions* sur le *minimum* de salaire et le *maximum* de travail (10 heures) l'un et l'autre réglementés par la loi ; le cocher de fiacre Millon, chef de section de la même société, bel esprit, paraît-il, égalitaire et partageux, à la littérature de qui le préfet Gisquet consacre un long passage, où l'on voit citées des choses de ce goût : « C'est assez ! le flambeau de la liberté a dévoilé le repaire du crime. Plus de roi ! Le temps est venu où nous devons compter avec les vils fainéans qui s'engraissent des produits de nos travaux, et *partager égale moitié* du bien qu'ils nous ont volé. » Mais ces fainéans engraissés ne sont pas seulement les nobles plus ou moins authentiques. Sus aux bourgeois aussi ! « Il faut poursuivre tous les débris de cette menue aristocratie qui s'est reformée sous la dénomination de bourgeoisie et l'extirper jusque dans ses fondemens. » N'oublions pas ici (quoique déjà nommé) leur supérieur dans la hiérarchie, membre du Comité central de la société des *Droits de l'homme*, l'un des Onze, Delente, crieur public, le plus remuant et bruyant personnage d'une corpora-

tion naturellement bruyante et remuante, et qui s'est donné de la peine, et dont la peine a été récompensée, puisque, par ses soins, « six millions d'imprimés démagogiques, brochures et dessins auraient été répandus depuis trois mois. » Cette honorable corporation, devenue plus tard celle des camelots, fournit aux partis révolutionnaires les figurans de leurs manifestations et les « hommes sandwiches » qui, par file de vingt-cinq, en uniforme tricolore, « lancent » à pleine voix *le Populaire* de Cabet, le font monter à 27 000 au huitième numéro, et poussent à 20 000 exemplaires la vente de son assommante *Révolution de 1830*, que *la Tribune* ne craint pas d'appeler « le manuel des patriotes » et que les feuilles de province ne se lassent pas de découper et de reproduire. A Cabet encore, l'histoire doit d'apercevoir pour la première fois Alexandre Martin de Lyon, débaptisé et rebaptisé dans la gloire « Albert, l'ouvrier, » envoyé auprès de lui comme délégué officiel, en février 1834.

Mais c'est surtout à partir de 1835 que, suivant de la Hodde, la propagande descend et le recrutement s'opère dans un monde inférieur. Peut-être en parle-t-il bien dédaigneusement, et sa moue est plaisante quand il se plaint que la démagogie passe « des mauvaises couches de la bourgeoisie aux bas-fonds de la classe populaire. » Toujours est-il que la manie révolutionnaire s'infiltre dans le peuple, l'imprègne, l'envahit, et que l'obsession, en des cerveaux simples, fait germer le crime. En juin 1836, l'ouvrier Alibaud tire sur le Roi. Le 15 octobre 1840, le cocher Duclos sera arrêté (et devait être acquitté d'ailleurs) comme complice de Darmès. Quénisset, qui, un an après, s'attaquera aux Ducs d'Aumale, d'Orléans et de Nemours, était un scieur de long, « brave ouvrier, s'occupant de gagner sa vie, sans prétendre aucunement à réformer l'État; seulement, il avait l'esprit faible et une tête que le vin portait à l'exaltation. » Il avait par surcroît le tort de boire plus encore de discours que de vin. La terreur sous laquelle on le tint hébété fit le reste.

La répression des émeutes lyonnaises, l'instruction générale ouverte contre les « agissemens » de la Société des Droits de l'homme, la nouvelle loi sur les associations qui dépassait en rigueur l'article 291 du code pénal, les lois dites de Septembre, obligèrent les sociétés secrètes à se transformer. De secrètes, elles sont contraintes de se faire plus secrètes, archi-secrètes. « Désormais, plus de chefs connus, de journaux qui se font les

moniteurs des conspirations, de brochures spéciales pour les sectionnaires, de propagandes bruyantes, d'affiliations sans examen; tout va devenir ténébreux, sévère et enveloppé de précautions. » Les cinq années qui viennent de 1835 à 1840, ou plus exactement les quatre années 1835-1839, vont appartenir aux *Légions révolutionnaires*, à la *Société des familles*, à la *Société des saisons*. C'est le triumvirat de Blanqui, Barbès et Martin-Bernard. L'initiation aux *Familles* était manifestement copiée dans le rituel maçonnique.

L'adepte, soumis à une enquête préliminaire sur sa vie et ses opinions, recevait avis, quand le résultat lui était favorable, de se tenir prêt. Le sociétaire qui le présentait allait le prendre, le conduisait dans un lieu inconnu et ne l'introduisait qu'après lui avoir bandé les yeux. Là, sans savoir à qui il avait affaire et ce qui allait se passer, il attendait. Trois hommes généralement formaient le jury d'examen : un président, un assesseur et l'introducteur. Le président prenait la parole et prononçait cette formule :

« Au nom du Comité exécutif, les travaux sont ouverts... Citoyen assesseur, dans quel but nous réunissons-nous? — Pour travailler à la délivrance du peuple et du genre humain. — Quelles sont les vertus d'un véritable républicain? — La sobriété, le courage, la force, le dévouement. — Quelle peine méritent les traîtres? — La mort. — Qui doit l'infliger? — Tout membre de l'association qui en a reçu l'ordre de ses chefs. »

Puis le président interpellait le récipiendaire en ces termes :

« Citoyen, quels sont tes nom et prénoms, ton âge, ta profession, le lieu de ta naissance? — Mais, avant d'aller plus loin, prête le serment suivant : « Je jure de garder le plus profond silence sur ce qui va se passer dans cette enceinte. » — Tu dois croire qu'avant de t'admettre dans nos rangs, nous avons pris des renseignemens sur ta conduite et ta moralité; les rapports adressés au Comité te sont favorables. Nous allons t'adresser les questions voulues :

« Est-ce ton travail ou ta famille qui te nourrit? — As-tu fait partie de quelque société politique? — Que penses-tu du gouvernement? — Dans quel intérêt fonctionne-t-il? — Quels sont aujourd'hui les aristocrates? — Quel est le droit en vertu duquel il gouverne? — Quel est le vice dominant dans la société? — Qu'est-ce qui tient lieu d'honneur, de probité, de vertu? — Quel est l'homme qui est estimé dans le monde? — Quel est celui qui est méprisé, persécuté, mis hors la loi? — Que penses-tu des droits d'octroi, des impôts sur le sol, sur les boissons? — Qu'est-ce que le peuple? — Comment est-il traité par les lois? — Quel est le sort du prolétaire sous le gouvernement des riches? — Quel est le but qui doit servir de base à une société régulière? — Quels doivent être les droits du citoyen dans un pays bien réglé? — Quels sont ses devoirs? — Faut-il faire une révolution politique ou une révolution sociale? »

« On devine les réponses, continue de la Hodde : le gouvernement était

traître au peuple et au pays; il fonctionnait dans l'intérêt d'un petit nombre de privilégiés; les aristocrates, c'étaient les hommes d'argent, banquiers, agioteurs, monopoleurs, gros propriétaires, enfin tous ceux qu'on appelle aujourd'hui les exploitans de l'homme par l'homme. Le droit du gouvernement ne consistait que dans la force; le vice dominant s'appelait l'égoïsme; ce qui tenait lieu d'honneur, de probité, de vertu, c'était l'argent; l'estime ne s'accordait qu'au riche et au puissant; le mépris, la persécution formaient le lot du pauvre et du faible. Dans les droits d'octroi, impôt sur le sel et les boissons, il ne fallait voir que des moyens odieux d'engraisser le riche aux dépens du pauvre. Le peuple, c'était l'ensemble des citoyens travailleurs; sa condition, c'était l'esclavage; le sort du prolétaire n'était autre que celui du serf et du nègre. La base d'une société régulière consistait dans l'égalité. Les droits du citoyen se résumaient ainsi : existence assurée, instruction gratuite, participation au gouvernement; les devoirs du patriote lui commandaient le dévouement à la société et la fraternité envers les citoyens. Quant à la révolution qu'il fallait faire, c'était une révolution sociale. »

Même cérémonie pour l'initiation aux *Saisons*, avec accompagnement de poignards, de gestes aveugles, d'expressions féroces : « tigres, cancer, gangrène, échafaud; » et ce refrain, comme mugi dans un grondement de tonnerre artificiel : « Quels sont maintenant les aristocrates? — L'aristocratie de naissance a été détruite en juillet 1830; maintenant les aristocrates sont les riches, qui constituent une aristocratie aussi dévorante que la première. »

Dans quel état une telle mise en scène devait laisser des têtes moins fragiles que celles de Quénisset ou de Drevet, on peut l'imaginer par l'espèce de délire sacré qui emportait Barbès, condamné à mort, il est vrai, et guettant dans sa cellule l'entrée du bourreau. Il remerciait Dieu de l'avoir fait « Français, républicain, aimé des bons, proscrit par les méchans. » Puis, à des bruits du dehors qui lui semblaient sinistres : « Saint-Just, s'écriait-il, Robespierre, Couthon, Babeuf, et vous aussi, mon père, ma mère qui m'avez porté dans vos entrailles, priez pour moi, voici mon jour de gloire qui vient! » Cette invocation, ou de toutes pareilles, ne l'avions-nous pas déjà entendue? C'est le cri de toutes les conjurations, la confession et la profession de foi des grands tyrannicides, la marque de la pensée antique sur des desseins et des actes qu'on voudrait par elle anoblir, depuis Girolamo Olgiato et Pietro Paolo Boscoli, depuis la Renaissance italienne. Mais ceux-là ne prenaient à

témoin que les héros de Rome ou n'appelaient à leur aide que les saints du paradis.

Le Victorieux se décida pour les *Saisons*, où d'emblée on le reconnut *Dimanche*, c'est-à-dire chef d'une Semaine, d'un peloton de six membres. Il espérait bien monter vite en grade, rejoindre son ami l'emballeur Brocard, qui, lui, était *Juillet*, chef de quatre pelotons, autrement dit de quatre Semaines, d'un Mois. Qui sait même si, avec du zèle ou de la chance, il n'arriverait pas, après un stage convenable, a être promu *Printemps*, chef d'une saison de trois Mois, de douze Semaines, de douze pelotons. Quant au degré suprême d'*agent révolutionnaire*, chef de quatre Saisons, modestement il se persuadait que c'était trop haut pour lui, il s'habituait à n'y point aspirer.

Pourtant les ouvriers, d'abord, rendirent peu, quoique ce ne fût pas faute d'être sollicités. « L'atelier est surtout obsédé d'émissaires ;... car c'est dans la classe ouvrière... que l'armée insurrectionnelle trouvera ses meilleurs soldats. » Mais le contingent des travailleurs se divisait, se dispersait. Tandis que les uns choisissaient les *Saisons*, — ceux peut-être qui avaient de la poésie dans l'âme, — d'autres suivaient, aux *Montagnards*, l'ébéniste Louis Guéret, « le grand Louis, » le doreur sur porcelaine Dutertre, et le cuisinier Chaubard. L'échec complet de Barbès et de Blanqui, au 12 mai 1839, sans arrêter le mouvement, changea la direction.

CHARLES BENOIST.

LES
DIRECTEURS DE THÉATRES

I

Sauf dans les scènes subventionnées, le directeur de théâtre peut, d'une manière générale, être défini : un industriel qui achète aux auteurs, le meilleur marché possible, de l'esprit, de l'agrément, du talent, et qui les revend au public le plus cher possible. Cet industriel doit être pourvu de qualités particulières : le savoir ne lui est pas indispensable, mais de savoir-faire il ne peut guère se passer. Ajoutez-y la volonté, l'art de dire non avec grâce, de dire oui sans enthousiasme tout en flattant la vanité de l'écrivain, le don spécial de pressentir le goût du spectateur, de découvrir entre mille la pièce qui amusera ce sultan naïf et blasé, la pièce dont cent représentations n'épuiseront pas la vogue.

Tout ceci semble déjà assez rare, et pourtant ne suffit pas encore. Mazarin, quand on lui recommandait un candidat pour quelque emploi majeur, interrogeait : « Est-il heureux? » Il faut avoir la chance, ne pas rencontrer l'opposition aveugle et omnipotente de Sa Majesté le Hasard, cette opposition qui rejette dans le néant les combinaisons les mieux concertées.

En feuilletant les livres qui, de face ou de profil, s'occupent de cette sorte d'hommes, et faisant appel à mes souvenirs, j'ai pu me convaincre que là aussi les tempéramens, les esprits, les caractères varient à l'infini. Chez tel impresario le marchand domine et chez tel autre l'artiste contre-balance à propos les qualités commerciales; il en est qui, sous les formes les plus

courtoises, cachent l'âme de Shylock, tandis que certains, sous l'aspect d'un paysan du Danube, dissimulent le cœur du bourru bienfaisant. Ceux-ci vont à la faillite *quoique* et ceux-là *parce que*, comme plusieurs enguirlandent Plutus, en dépit des plus graves défauts. D'aucuns par indolence laissent flotter les rênes du pouvoir, la plupart se montrent autoritaires, du moins par saccades. De nouvelles différences entre les directeurs tiennent au théâtre qu'ils gouvernent, au public qu'ils doivent contenter, au personnel de leurs troupes.

La place me manque pour m'occuper en détail des directeurs sous l'ancien régime : j'en ai d'ailleurs esquissé quelques-uns dans mes études sur les comédiens d'autrefois. Aussi bien le théâtre à cette époque n'a pas conquis l'énorme place qu'il occupe aujourd'hui ; les théâtres sont peu nombreux, soumis à la dictature des gentilshommes de la Chambre, les rapports des directeurs avec leurs artistes ont quelque chose de plus familial, il règne quelque bonhomie, quelque justice dans la répartition des bénéfices; directeurs et comédiens s'entendent mieux ou moins mal, surtout ils réservent leurs énergies contre les malheureux auteurs traités de la manière la plus inique : heureusement ceux-ci ont fait aussi leur 89.

Rappelons cependant quelques souvenirs sur la période voisine du XIXe siècle.

La fameuse devise *de plus en plus fort*, était inscrite au fronton du spectacle Nicolet; vers 1760, celui-ci s'intitulait : *Les Grands danseurs du roi;* après 1792 : *Théâtre de la Gaîté ;* en 1795, *le Théâtre d'Émulation.*

Taconet, auteur et acteur du théâtre de Nicolet, baptisé le Molière du boulevard, aimait tant la purée septembrale qu'il ne savait mieux témoigner de son mépris que par ces mots : « Je te hais comme un verre d'eau. » Cette passion pour la dive bouteille le conduisit en 1775 au tombeau, mais, jusqu'à la fin, il eut le mot pour rire. Son directeur vint le voir à l'hôpital de la Charité, et dit au prieur : « N'épargnez rien pour sa guérison ; je donnerais cent louis pour le conserver. — Monsieur Nicolet, soupira le moribond, pourriez-vous me donner un petit acompte ? » Puis se tournant vers un charpentier dont le lit touchait le sien : « Dépêche-toi, mon ami, d'aller dresser là-bas un théâtre, et dis à Pluton que j'y jouerai ce soir à sa cour *l'Avocat savetier* et *la Mort du Bœuf gras.* » Ribié, qui succédait à Nicolet, eut la

chance d'acheter pour cinq cents francs à Maillot sa *Madame Angot ou la Nouvelle Parvenue*, qui, assure-t-on, rapporta cinq cent mille francs.

Grâce à la liberté des théâtres, inaugurée par le décret du 13 janvier 1791, le nombre des scènes et des acteurs avait effroyablement augmenté; mais, bien que le spectacle demeurât le plaisir favori des Parisiens, le nombre des spectateurs ne progressait pas dans la même proportion, et beaucoup de théâtres n'avaient qu'une existence éphémère :

Ouvert vendredi,
Tombé samedi,
Vous serez fermé dimanche.

Cette prophétie se réalisait souvent, et le zèle révolutionnaire ne préservait pas de la faillite. Boursault-Malherbe, directeur du Théâtre Molière, se présenta, accompagné de sa troupe, à la barre de la Constituante, et prêta serment de ne jouer que des pièces patriotiques « analogues aux circonstances. » Le même Boursault, qui n'avait garde de faire son *mea culpa*, vint un soir dire sur la scène : « Messieurs, puisque les journalistes ne veulent absolument pas parler des pièces qu'on joue chez moi, je vous avertis que j'en ferai afficher le succès à la porte de mon théâtre. »

Barré, auteur dramatique, associé de Desfontaines et Radet, directeur du Vaudeville qu'il a fondé avec Piis, donne sur son théâtre, pendant le procès de Marie-Antoinette, *la Chaste Suzanne*, qui faisait sans cesse allusion à la situation de la Reine. Un des personnages était frénétiquement applaudi lorsqu'il prononçait ces mots : « Vous êtes ses juges, vous ne pouvez pas être ses accusateurs! » Les places faisaient prime, les bravos des spectateurs étaient manifestement une protestation. Barré dénoncé, mandé devant un comité révolutionnaire, se rend à la convocation. « C'est donc toi, citoyen, tonne le président, qui fais des émeutes à la porte de ta boutique de pantins en faveur de la veuve Capet? — Je ne fais point d'émeutes, réplique Barré, j'amuse, j'intéresse le public avec un ouvrage moral, et je trouve fort extraordinaire qu'on m'en fasse un crime. — Il n'est pas question de crime, mais le Comité exige que tu supprimes les mots qui font éclater la haine des aristocrates contre la République. — Citoyen, je ne supprimerai rien; faites de moi ce que

vous voudrez ; si vous avez proclamé la liberté, c'est pour qu'on en use, et je m'en sers. — Sais-tu que nous pouvons faire mettre le feu à ta baraque dramatique ? — Je me chaufferai à l'incendie. — Que ta tête pourrait bien tenter Fouquier-Tinville ? — Qu'il la prenne : il en a fait tomber qui valaient mieux que la mienne ! En résumé, croyez-vous que le peuple, qui est votre maître à tous, laisserait brûler mon théâtre sans prendre ma défense ? J'ai plus de dix mille patriotes qui viendraient me défendre, et je puis vous faire trembler plus que moi, car je n'ai pas peur de vous. » Et il n'en fut que cela, ce qui prouve que le courage réussit quelquefois.

Barré, malgré sa position de directeur-auteur, respectait les droits de ses confrères, ce qui est plus rare encore que son attitude dans l'affaire de *la Chaste Suzanne*. Napoléon lui accorda une pension de quatre mille francs, et, trois fois par semaine, ce brave homme allait porter aux indigens des secours à domicile.

Corrse, qui succédait en 1800 à Audinot, fondateur et directeur de l'Ambigu-Comique, passa pour un artiste et un philanthrope. Le premier, il eut l'idée d'instituer une école de danse gratuite pour trente enfans : ceux-ci recevaient en même temps l'instruction, paraissaient au besoin dans les pièces à spectacle, et touchaient dix francs par mois. Corrse leur donnait ainsi du pain, un état et l'éducation. Acteur, il avait obtenu un prodigieux succès dans son travesti de *Madame Angot*. On l'acclamait à la sortie, on lui chantait :

Le Corse de *Madame Angot*
N'est pas le Corse de la Corse,
Car le Corse de Marengo
Est d'une bien plus dure écorce.

Corrse ramena la foule à l'Ambigu-Comique en lui offrant *Madame Angot au sérail de Constantinople :* il y jouait avec sa femme les premiers rôles. « C'était gai, ressemblant, bien observé, bien mis en scène, c'était de l'Aristophane en sabots, peut-être un peu trop de gros sel, mais, comme l'a dit Hoffmann, il faut du gros sel pour saler les grosses bêtes. » Peuple et gens du monde, 500 000 personnes au moins coururent à l'Ambigu, et en quinze ans la direction de Corrse lui rapporta plus d'un million : il est vrai qu'on payait alors deux cents francs une comédie en un acte, et neuf francs par représentation pour une pièce en

trois actes. La philanthropie de Corrse aurait pu, ce semble, s'exercer aussi en faveur de ses fournisseurs dramatiques.

Loin de moi la prétention de signaler tous les directeurs de théâtres au XIXe siècle; je voudrais seulement faire défiler ici quelques personnages représentatifs, dans leurs attitudes originales ou professionnelles.

Et d'abord, les petits théâtres. Voici les Funambules (1816-1862), le spectacle à quatre et six sous, adoré de son public fort en gueule, batailleur, mais vibrant, illustré par Deburau, mis à la mode pour les gens du monde (ceux-là payaient plus cher) par Jules Janin, qui voulait faire pièce à la Comédie-Française. Or, voulez-vous savoir comment son premier directeur Bertrand découvrit sa vocation? Ancien marchand de beurre, devenu voiturier, Bertrand conduisait les Parisiens à Vincennes dans ses deux *coucous*. Un jour que Mme Saqui, célèbre danseuse de corde, et son mari, directeur du théâtre des Acrobates, allaient à la fête du Donjon, une discussion s'élève; Mme Saqui traite Bertrand de fabricant de rosses, de marchand de beurre en gras de veau; Bertrand jure de se venger de la *sauteuse*, déniche un associé, obtient l'autorisation d'ouvrir, boulevard du Temple, un théâtre sous le nom de *Funambules*, engage la tribu Deburau, cinq membres, à raison de 115 francs par semaine; de la sorte il ferait une redoutable concurrence aux Saqui, ses voisins.

Le talent de Baptiste Deburau, qu'on avait engagé *par-dessus le marché*, ayant brusquement pris son essor, tous les soirs, Bertrand faisait salle comble; les Saqui durent s'humilier, le directeur des Funambules, plein de magnanimité, leur pardonna et les accepta même quelques mois comme associés.

Oui, le Pactole coulait dans ses caisses, il donnait deux ou trois représentations chaque soir; et cependant les ordonnances royales faisaient alors de dures et capricieuses conditions aux entrepreneurs des petits spectacles. On ne permettait aux Funambules que la *pantomime sautante*. Le théâtre Comte et les Délassemens-Comiques ne pouvaient représenter leurs scènes dialoguées et leurs tableaux animés que derrière un rideau de gaze; le Panorama dramatique et Bobino jouaient drames, comédies, vaudevilles, à condition de n'avoir jamais que deux acteurs parlant en scène; d'où mille subterfuges et tours de passe-passe pour tourner les édits policiers tout en les respectant. Ainsi, dans un mélo-mimodrame intitulé *la Prise du Trocadéro*,

une scène représentait un conseil de guerre espagnol jugeant un officier français; quelques mannequins costumés figuraient les juges, le président seul parlait, au besoin faisait parler les hidalgos, grâce à des voix sortant de la coulisse; pour compléter l'illusion, ils levaient ensemble le bras droit mû par des fils; le second acteur jouait à la fois le rôle de l'accusé et de l'accusateur.

Les artistes des Funambules étaient mal logés et chichement payés; Baptiste Deburau, en pleine gloire, toucha trente-cinq francs par semaine, et, tant étaient rares la hantise de son public, son désintéressement naïf, qu'il refusa un engagement de cinq cents francs par mois pour jouer les rôles de mime à l'Opéra. Cot d'Ordan, second associé de Bertrand, se distingua, dès son avènement, par des réformes économiques. Défense aux acteurs de se servir de l'huile de leurs quinquets pour se démaquiller le visage; défense à la costumière, sous peine de vingt francs d'amende, de faire blanchir sans autorisation les robes des dames, de donner des pantalons aux acteurs qui manqueraient de bas. « L'administration sait ce qu'elle doit faire *pour l'honneur du théâtre*, et il n'appartient à personne de lui imposer ses lois. » Au reste, le lustre de la salle éclairait mal, la rampe de lumière fumait, les banquettes éventrées laissaient passer le foin, sur le rebord des balustrades s'épaississaient plusieurs couches de crasse, et, vers 1827, quand on conseilla des réparations aux directeurs, ils répondirent magnifiquement : « Ça dérouterait notre public; il ne se retrouverait plus chez lui. » « Des auteurs! Qu'est-ce que c'est que ça? » demandait dédaigneusement Bertrand. Et, avec son associé, il fouillait dans les anciens mélodrames pour les démarquer, dans les parades du théâtre de la foire, dans les farces italiennes, se contentant de changer les titres. A la fin cependant, ils s'offrirent le luxe d'avoir des auteurs : on imagine quelles indemnités ceux-ci recevaient.

Cependant les lettrés commençaient à connaître le chemin des Funambules, ils se demandaient : Avez-vous vu Baptiste? — comme La Fontaine interrogeait : Avez-vous lu Baruch? L'un d'eux, Charles Nodier peut-être, gourmandait les *jansénistes en toilette* qui, pour ne pas déshonorer leurs essences par l'odeur d'ail des titis, se privaient du plaisir de contempler Laurent aîné et Deburau : « Que de jouissances vous vous refusez! Dix fois

vous avez été entendre *la Muette de Portici*, et vous ne connaissez pas *le Bœuf enragé!* Vous avez couru au *Monstre*, et vous n'avez pas été curieux de voir l'ingénieuse parade de *l'Homme-légume!...* » *Le Bœuf enragé* fut joué deux cents fois de suite.

Quatre ans après, Théophile Gautier, le *parfait magicien ès lettres françaises*, égrenait ses perles en l'honneur des Funambules... « Quelles pièces! Mais aussi quel théâtre et quels spectacles! Voilà un public!... Et non pas tous ces ennuyés en gants plus ou moins jaunes; tous ces feuilletonistes usés, excédés, blasés; toutes ces marquises de la rue du Helder, occupées seulement de leurs toilettes et de leurs bouquets; un public en veste, en blouse, en chemise, sans chemise souvent, les bras nus, la casquette sur l'oreille, mais naïf comme un enfant à qui l'on conte Barbe-Bleue.., acceptant tout, à condition d'être amusé, un véritable public, comprenant la fantaisie avec une merveilleuse facilité, qui admettrait sans objections *le Chat Botté*, *le Petit Chaperon Rouge* de Ludwig Tieck, et les étincelantes parades du Vénitien Gozzi, où fourmille et grimace ce monde étrangement bariolé de la farce italienne, mêlée à ce que la féerie a de plus extravagant... »

Deburau mourut en 1846, âgé de 51 ans. Cet étonnant pantomime avait lui-même composé cette épitaphe qu'on aurait dû inscrire sur sa tombe :

Ci-gît un comédien qui a tout dit sans jamais parler.

Après vingt ans de succès, et après fortune faite, Bertrand céda le théâtre, en 1845, à son neveu, l'ineffable Billion qui, chose étrange, s'enrichit aux Funambules, puis au Cirque Impérial par son avarice, et se ruina à l'Ambigu par cette même ladrerie. Celle-ci, confinant parfois à l'indélicatesse, n'avait d'égale que la naïveté de Billion vis-à-vis des mystères de la langue française. Ainsi dans *Pierrot valet de la mort*, trois cercueils devaient descendre des frises, l'un contenant le cadavre d'un enfant, le second celui d'un médecin, le troisième Pierrot : Champfleury eut beau réclamer, tempêter, Billion remplaça les trois cercueils par un grand coffre. Dans une autre pantomime de Champfleury, *les Trois filles à Cassandre*, Pierrot tue un cerf, lui arrache son bois qu'il pose sur la tête de certain capitaine, son rival heureux. Mais Billion ne veut pas de cerf. Champ-

fleury essaie en vain de trouver un autre dénouement, le directeur convoque son chef d'accessoires, le régisseur, le machiniste, ceux-ci proposent un lézard, une peau de singe, un ours, un âne. « Mais, rugit l'auteur, un lézard n'a pas de cornes. Puisque Pierrot met sur la tête du capitaine, qui se marie, un bois de cerf, ce n'est pas un lézard que nous pouvons dépouiller d'un bois de cerf... — Il y a longtemps qu'on ne s'est servi de l'âne, insinue quelqu'un. — Oui, oui, s'écrie le directeur enthousiasmé, je vous donne l'âne ! »

C'est Billion qui répondait à son chef machiniste, comme celui-ci demandait s'il fallait mettre *un if* à la porte du théâtre pour la fête de l'Empereur : « Mettez *un nif*, *deux nifs*, *trois nifs* s'il le faut; mais que ce soit *conséquent :* l'Empereur en vaut bien la peine. » Il déclarait *intalentier* un médiocre acteur, et le taquinait sur les lenteurs que mettait sa femme à le rendre père. « Eh bien ! et Isménie ? Rien de nouveau ? — Non ! — Que voulez-vous, elle n'est pas faite pour l'*infanterie*. » Billion professait une sainte horreur pour les revues de fin d'année, à cause des frais. « Les revues, prétendait-il, ça *pilule* (pullule) partout. » Un soir, il dit à son régisseur : « Keller, je dors debout; aussi, je vais me glisser dans mon *porte-monnaie*. — Eh bien ! murmura Deburau, on ne le reverra pas de sitôt. » Voulant se donner de l'importance, il contait à son successeur Dantrevaux : « Je viens de chez *mon ami* le garde des Sceaux. — Il ne vous a pas gardé assez longtemps, » riposta son interlocuteur. — Ne sachant comment garnir le fond du théâtre par un effet de décor, il consulte Anicet Bourgeois. « Si nous mettions les neuf Muses, suggère celui-ci, cela ferait bien. — Oui, vous avez raison, acquiesce Billion; mais nous en mettrons une douzaine, parce que neuf, ça ne garnirait pas assez. »

Et sa querelle avec Victor Cochinat, mulâtre très foncé, qui le criblait de brocards; il n'était pas le seul. Voulant frapper un grand coup, Billion lui écrit : « Votre encre, aussi noire que votre peau, ne m'atteint pas de ses éclaboussures. Je me moque de vous et de vos *facécies* que je trouve très bêtes. Je puis être illettré, mais je ne suis pas un lâche, et je vous défends d'écrire mon nom dans votre sale petit journal. Ou sinon, je vous provoque en duel à n'importe quelle arme : épée, sabre, pistolet, et même à la *lence*. Je vous invite aussi à garder le *silance* sur cette provocation, que je désire ne pas ébruiter, et à laquelle

vous répondrez, si vous n'avez pas peur de pâlir, malgré votre couleur, devant un homme véritable, c'est-à-dire blanc. » Cochinat répondit du tac au tac : « Mon cher directeur, le mot *lance* prend un *a* quand il n'y en a qu'une. Il prend un *e* quand il y en a six. Sur ce, vous seriez bien aimable de m'envoyer une loge pour voir votre féerie : *Turlututu chapeau pointu!* Sinon, je publie votre lettre, et dame, alors, gare à vous! Ma main noire serre votre blanche patte. » Billion comprit qu'il n'aurait pas le dernier mot et envoya la loge.

Mme Saqui reçoit ses premières leçons d'un ancien étudiant devenu danseur de corde. Napoléon l'apprécie, lui confère le titre de première danseuse de France, l'appelle *son enragée ;* elle fait l'admiration des alliés en 1814, et obtient l'autorisation d'ouvrir boulevard du Temple un théâtre, à condition de n'offrir au public que des danses de corde et des pantomimes-arlequinades.

Jusqu'en 1824, le spectacle acrobate passe par des alternatives de prospérité et d'insuccès, puis sa directrice connaît toutes les ivresses du triomphe pendant six ans. Après la Révolution de 1830, elle veut avoir aussi *ses trois glorieuses*, s'insurge contre les statuts de son privilège, imagine de se rendre au faubourg Saint-Antoine à la sortie des ateliers, et d'inviter en masse les ouvriers : « Je vous offre une représentation gratuite ! — Vive madame Saqui ! » Le lendemain, les ouvriers envahissaient le boulevard du Temple, le gouvernement capitula et Mme Saqui put représenter des vaudevilles, des mélodrames, des petites pièces poissardes.

Franconi, ses fils, leurs successeurs ont, pendant un demi-siècle et plus, attiré le public amoureux de spectacles équestres, pantomimes, mimodrames historiques et féeries somptueuses. Leur théâtre donna aussi de véritables pièces sous la Restauration ; Frédérick Lemaître fut engagé au Cirque-Olympique, ainsi que Bouffé. Et combien d'autres collaborateurs ! Le cerf Coco qui offrait des fleurs aux dames, sautait dans des cercles de feu par-dessus les chasseurs tirant des coups de fusil ; l'éléphant Baba débouchant une bouteille de champagne, jouant aux boules et prenant un mouchoir dans la poche de son cornac ; l'éléphant Kiouny, plus célèbre encore, si célèbre que Mlle Mars battait en retraite, se déclarant incapable de lui disputer la faveur du public. Elle était à Dijon pour jouer le rôle de Suzanne dans *le Mariage de Figaro*. Mais voilà qu'elle apprend

l'arrivée de Kiouny. « Il est inutile de continuer la répétition, dit-elle à Laferrière ; nous partirons demain, puisque M. Kiouny arrive aujourd'hui. » D'ailleurs, elle prit l'incident sur le ton de la plaisanterie, garda Laferrière à dîner, pour qu'il ne se fît pas inviter à la table de M. Kiouny, le chargea de biscuits, de massepains, et rendit visite à l'illustre rival, qu'elle quitta sur ce compliment : « Eh bien, mon cher Kiouny, vous allez obtenir dans cette ville un grand succès, si j'en crois la sensation produite par votre arrivée, et, comme camarade, je vous félicite. C'est extrêmement flatteur pour vous, pour l'art dramatique, pour les habitans de Dijon. » Je tiens cependant de M. Henri Chabeuf, l'excellent historien de Dijon, que Mlle Mars se décida à jouer, sinon devant les banquettes, du moins devant une salle peu garnie. Kiouny fit salle comble plusieurs jours de suite.

Il paraît que le directeur Allaux (Panorama dramatique) faisait parfois passer ses candidats acteurs à la toise, et proportionnait à leur taille l'importance des rôles : c'est ainsi du moins que Bouffé fut engagé. Allaux avait dans son cabinet un grand tableau peint en noir, divisé en sept colonnes d'inégale hauteur. Premiers rôles n° 1 ; Jeunes premiers n° 2 ; Amoureuses n° 3 ; Troisièmes rôles n° 4 ; Premiers comiques n° 5 ; Deuxièmes comiques n° 6 ; Bas comiques, Grimes n° 7. — A peine, conte Bouffé, étais-je sous cette nouvelle épée de Damoclès, que le directeur s'écria : « J'en étais sûr, vous êtes trop petit ! » Et comme Bouffé protestait timidement. « Je vous dis que vous êtes trop petit, s'écrie mon juge avec emportement ; je m'y connais aussi bien que vous, peut-être ? » Au moment où Bouffé, fort marri, se disposait à déguerpir, un gros homme à la face réjouie entra et, interpellant sans façon Allaux, dit : « Bonjour, comment vas-tu ? — Je souffre comme un démon, mais tu arrives à propos. Tiens, Solomé, regarde ce jeune homme, n'est-il pas trop petit pour se présenter sur un théâtre ? — Dame, c'est selon l'emploi qu'il veut jouer. — Les comiques, mon cher... » Bref, Solomé fit répéter deux scènes à Bouffé, plaida sa cause, et obtint pour lui un engagement de *300 francs par an*. Cela se passait en 1827.

Dans le genre *directeurs*, il y a les infiniment petits, et toute une gradation : petits, moyens, grands et très grands. Parmi les minuscules, figure une directrice de spectacles forains

qui, pour éviter les frais d'une troupe, d'une salle, des droits d'auteurs, des costumes et décorations, avait obtenu le modeste privilège de montrer dans les villes et villages une lanterne magique, des transparens, un optique, ce qui remplaçait tant bien que mal le cinématographe il y a quatre-vingts ans. Ses affaires périclitaient, un escamoteur, un cirque imité de Franconi, attiraient les badauds; son dîner, digne d'un anachorète, se ressentait de cette misère. Le célèbre Torticolis, un émule de Bobêche, soupant joyeusement à côté d'elle, l'interroge, lui offre une part du festin, car, dit-il, quand il y a pour six, il y a pour sept. Qui donc disait : Quand il n'y a rien pour cinq, il y a bien pour six? Torticolis remarque la taille de l'infortunée directrice : « Vous êtes-vous montrée vous-même ? — Est-ce que je suis une curiosité? — Vous pourriez l'être... Vous avez une fort belle prestance. Combien portez-vous de haut? — Je n'ai jamais su au juste quelle était ma taille. — Levez-vous, s'il vous plaît. » Torticolis tire de sa poche un mètre, le déplie, mesure : « Bon ! $1^{m},75$; nous y ajouterons 50 centimètres de chaussure, 50 centimètres de coiffure, cela nous fera $2^{m},75$ de hauteur... Avez-vous quelques talens de société ? — Je chante médiocrement, et je joue assez mal de la guitare... — J'en ai une, il n'y manque que trois cordes sur six, ce sera plus original. Paganini joue des concertos de violon sur une seule corde. Nous en ôterons deux. — Quant à la voix, je suis fort enrhumée. — Tant mieux ! Une femme colosse doit avoir un contralto. Voix rare, dans le genre de Mme Pasta et de Mme Stolz. Avez-vous une conversation facile et agréable ? Sauriez-vous *emblêmer* un auditoire d'imbéciles, en leur racontant des choses fabuleuses en termes incompréhensibles ? — Donnez-moi quelques leçons, j'essaierai. » Là-dessus on soupe gaiement, Torticolis apprend à sa nouvelle pensionnaire une foule de *banques* par lesquelles il *amorçait* les *jobards*. « Qu'est-ce que le monde ? C'est une foire perpétuelle, affirmait-il, les uns y font la parade, et les autres la regardent ; les uns paient et les autres se font payer. Voyez mon pitre ; il est alternativement, selon que j'en ai besoin, Iroquois, Osage, Albinos, homme incombustible et même orang-outang ou homme des bois. Ces dames sont tour à tour Vénus hottentotes ou Vierges du soleil. Elles dansent sur la corde, font des sauts périlleux, avalent des épées ; je les nourris de cailloux, ce qui ne les empêche pas de manger de la gibelotte...

Elles jouent avec des serpens, dont nous faisons ensuite de très bonnes matelotes d'anguilles... J'annonce le monstre amphibie né des amours d'un lapin et d'une carpe, et quand on est entré pour le voir, je dis qu'il est absent, ayant été appelé par MM. les professeurs du Cabinet d'histoire naturelle, — mais que je puis faire voir le père et la mère, ce qui satisfait beaucoup de curieux... » La femme colosse improvisée eut un grand succès ; au bout de huit jours, ses dettes payées, elle toucha encore cent écus. Les directeurs lilliputiens sont parfois aussi amusans, et parfois ils montrent plus de bonhomie, de loyauté que les grands directeurs.

Certain Volange, directeur de troupe ambulante, fait penser à ceux du *Roman Comique* de Scarron, et du *Capitaine Fracasse* de Théophile Gautier. Sous la Restauration, Flore, après un chagrin d'amour, rencontre notre homme au Café des Comédiens; la conversation s'engage ; j'abrège : « Est-ce que vous n'êtes plus aux Variétés?... Vous êtes bien mise, ma chère ; vous n'avez pas l'air d'une comédienne à pied. — Cependant, mon cher Volange, je cherche un engagement pour la province. — Ma chère amie, vous en trouverez difficilement un dans ce moment-ci. Les troupes sont faites, la quinzaine de Pâques étant passée. Les directeurs ont fait leurs engagemens; mais comme je vous aime beaucoup, que vous êtes mon ancienne camarade, je puis vous en offrir un... — Vous, Volange ! Vous êtes donc directeur ? — Tout comme un autre : pourquoi pas ? — Et dans quelles villes allez-vous ? — Dans beaucoup de villes; c'est plus agréable. Si l'on n'est pas bien dans une, si l'on n'y fait pas ses affaires, on va dans une autre. On ne dédaigne même pas les bourgs et les villages. — Vous êtes donc directeur d'une troupe ambulante ? — Tout ce qu'il y a de plus ambulante. Les voyages ont pour moi un charme inexprimable. On étudie les mœurs du pays que l'on parcourt, quand par hasard il y a des mœurs. On admire les beaux sites, la belle nature, quand la nature est belle. Quand elle est vilaine, on en est quitte pour ne pas l'admirer. » Là-dessus Volange entortille Flore, lui soutire un bon déjeuner, plus le paiement de son mémoire au Café des Comédiens, un punch à ses nouveaux camarades (elle crut voir entrer une troupe de masques) et, en guise d'engagement, il lui sert cette variante du billet de Ninon à La Châtre. « Je ne te mets pas aux appointemens (du vou-

voiement il avait tôt passé au tutoiement); je t'élève, tout d'un coup, au rang de sociétaire, et je te donne part entière. Les frais prélevés, tu partageras. Tu vois que je suis bon enfant. Un autre directeur te prendrait à l'essai, simple pensionnaire. Va débuter à la Comédie-Française, on te fera attendre ta réception cinq ou six ans, si on te reçoit. Moi, je te reçois tout de suite. » Flore accepta cette chimère, son roman comique engloutit ses derniers écus, et la fameuse part entière ne rapporta pas un maravédis; mais cette tournée fantaisiste avait dissipé sa tristesse : il n'est rien de tel que de voyager en pareil cas.

Voici Mandelart-Bobèche, directeur du théâtre des Éperlans à Rouen, ainsi nommé parce qu'il était surtout fréquenté par les matelots et marchands de poissons; Bobèche, le dernier des Romains de la parade du boulevard du Temple, si cocasse avec ses bonimens, sa culotte jaune, sa veste rouge, sa perruque rousse à la Jocrisse et son chapeau gris à la Janot ; — Bobèche, successeur de ces fameux paradistes de l'ancien régime qui établissaient la ligne de démarcation entre les grands théâtres et les théâtres forains. A Rouen, il jouait les rôles de Brunet, de Potier dans les pièces du répertoire des Variétés, et plus d'un regrettait Bobèche donnant la réplique à Galimafré au théâtre des Pygmées. Flore lui procura une des grandes joies de sa vie en le menant dîner chez Talma qui donnait alors une série de représentations à Rouen. Talma excellait dans la parade, et s'y divertissait entre intimes ; il s'était plus d'une fois arrêté pour voir jouer Bobèche, de même qu'il stationnait volontiers aux Champs-Élysées devant Polichinelle. « Que la comparaison ne vous fâche pas, dit-il à son hôte. Il y a des Polichinelles partout, dans le monde comme au théâtre, et vous êtes un Polichinelle comique, comme je suis un Polichinelle tragique. — Me fâcher, monsieur Talma, quand un grand artiste comme vous veut bien assimiler à lui un pauvre baladin comme moi ! » Comme on voit, Bobèche gardait le sens de la hiérarchie dans les talens ; il fut à la mode, on le fit travailler dans de grandes soirées ; ce qui n'est pas pour nous étonner, puisque jadis les gens du bel air se gaudissaient fort aux spectacles en plein air. Bobèche apprit à Talma qu'il y avait aussi des auteurs pour le genre parade ; il avait été peintre en miniature, cumulait, et offrit au tragédien de faire son portrait *gratis*. « Tous les peintres

sont farceurs, remarquait-il, mais tous les farceurs ne sont pas peintres. »

Si j'en crois Hostein qui écrivait vers 1878, les directeurs des troupes nomades font de bonnes affaires ; moins d'aléa que dans les théâtres sédentaires, loyer nul ou presque nul ; puis ces troupes ne vont que là où il y a la foule, tandis que les sédentaires sont obligés de l'appeler. Elles donnent parfois quinze représentations par jour, leurs principaux acteurs reçoivent 200, 300, jusqu'à 350 francs par mois ; le directeur fournit les costumes, le blanc, le rouge, jusqu'aux cheveux de ces dames ; il a ses auteurs particuliers. Voici le revers de la médaille : travailler un mois pour rien (du moins il en était ainsi avant 1878), l'interdiction dans les grandes baraques de se montrer *costumé* chez le marchand de vins, très gênante, paraît-il, pour l'artiste qui n'a guère le temps de se vêtir en bourgeois. Il y a des directeurs plus ou moins tolérans, plus ou moins généreux : dans le camp des *moins* figure cette directrice qui, chargée de nourrir son personnel, servait régulièrement la soupe aux choux sans le moindre atome de lard. Sur la plainte des artistes, elle les convoque, et sous leurs yeux dépose un énorme morceau de lard dans la marmite : oui, mais celle-ci servait aux tours de physique, elle avait un double fond qui recevait le lard destiné aux seuls directeurs.

Got fait une tournée en province, et n'y va pas de main morte sur le dos des directeurs qu'il rencontre : « C'est une telle race, les directeurs de province ! Et de si pitoyables carottiers !... D... pour me voler quinze francs, a ce soir déchiré sans vergogne un acquit de facture, et a dû convenir du fait. »

Ce pauvre Daiglemont qui dirigea des petits théâtres à Paris et en province, afin de pouvoir se distribuer les beaux rôles qu'on s'entêtait à lui refuser ailleurs, se croyait le remplaçant de Talma et Lafont, bien qu'il louchât et bredouillât horriblement ; ni les sifflets, ni les ricanemens du public ne purent le détromper. Pour récompenser son régisseur, un pince-sans-rire qui le comparait à ses émules, il lui offrit de donner une représentation à son bénéfice ; et celui-ci accepta, à condition qu'il monterait le spectacle comme il l'entendrait, et ferait son affiche lui-même. Or sur l'affiche, on lisait en gros caractères : *Avis important. M. Daiglemont a enfin consenti à ne pas jouer dans*

cette représentation. Le régisseur fit salle comble et Daiglemont fut exaspéré. Un soir, au théâtre Déjazet, voyant deux de ses amis qui riaient à gorge déployée au milieu d'une tirade pathétique, Daiglemont s'interrompt et s'exclame, montrant les rieurs au public : « Voilà pourtant des gens qui ont déjeuné chez moi la semaine dernière ! » Alphonse Daudet n'a-t-il pas pensé à ce comédien lorsqu'il créa le type de Delobelle ?

Brunet comédien déchaînait comme un ouragan le gros rire, les rires renversés jusqu'aux oreilles, et cachait sous le masque de la naïveté « certaine duplicité de finesse. » Brunet, directeur des Variétés, excellait à exploiter les auteurs miséreux, cet Aude et ce Dorvigny qui, en un seul jour, écrivaient une pièce *sans ratures*; mais il fallait qu'ils fussent attablés devant un poulet et plusieurs bouteilles de vin (Bacchus dévorait tous leurs gains). L'ouvrage expédié était aussitôt apporté à Brunet, qui, magnifiquement, le payait deux louis, et souvent on le jouait plus de cent fois. Il faut avouer que la Société des Auteurs dramatiques a du bon, et que le baron Taylor fut un grand bienfaiteur de l'humanité littéraire. C'est Brunet qui servait cette réponse mémorable aux jeunes auteurs désireux d'obtenir une lecture : « Monsieur, nous ne représentons jamais la première pièce d'un auteur que lorsqu'il en a déjà eu deux de jouées. » Or ce requin d'auteurs se laissait outrageusement berner et mystifier par ses acteurs et ses amis. Par exemple, il aimait Pauline, très jolie actrice de son théâtre, et représentait l'*amant utile*, l'autre rôle étant fort bien tenu par un auteur à succès. Un jour, celui-ci vient au théâtre en loge avec une dame du grand monde ; l'actrice les aperçoit, s'évanouit en scène, puis, au milieu de ses spasmes nerveux, prononce sans cesse le nom adoré : « Eugène ! Eugène ! » Brunet, qui était présent, a une inspiration : « Vous voyez bien que vous l'étouffez en l'entourant ainsi ; *allez donc lui chercher Eugène !* » Et comme personne ne bougeait, il partit à sa recherche ; mais Eugène (Scribe) s'était prudemment éclipsé. A quelque temps de là, Brunet s'apercevant que son infante s'est éprise de l'amoureux du théâtre, le beau Dartois, va trouver son heureux rival, et lui dit tout bas : « Ouvrez l'œil, Eugène, on *nous* trompe ! » Vengeance et philosophie résignée !

Le 20 mars 1815 on jouait aux Variétés : *Je fais mes farces.* Le bruit se répandit que Napoléon était arrivé aux Tuileries.

Potier, qui était en scène, dit au directeur Brunet : « Il paraît que je ne suis plus le seul qui fait ses farces. » Le spectacle fut interrompu, et tout le monde courut aux Tuileries.

Un directeur sceptique affirmait : « J'aime mieux vingt ennemis acharnés que dix amis dévoués. » Derrière le convoi d'un homme de théâtre fort sympathique, un mauvais plaisant dit à ce directeur un mot brutal : « Vous n'aurez pas autant de monde que lui à votre enterrement. » Et lui de répliquer : « J'en aurai davantage, parce que mes ennemis voudront s'assurer eux-mêmes de ma mort. » Or, plus de cinq cents personnes l'accompagnèrent au Père-Lachaise, et il mourait pauvre, failli, terrassé par le destin. Tant il est vrai que le Parisien habite les dehors de son âme, vaut mieux que ses paroles et ses attitudes. Tout de même, avec les sottises, les excès de zèle, les indiscrétions et les tartuferies des amis de théâtre, il y aurait de quoi illustrer les axiomes d'un La Rochefoucauld, refaire *Nos Intimes* de Victorien Sardou et remplir des volumes. Hostein, directeur du Châtelet, usa d'un procédé infaillible pour se débarrasser des amis importuns : leur emprunter de l'argent. La plupart s'enfuyaient à tire-d'aile, ceux qui s'exécutèrent crurent leurs droits décuplés en raison même du service rendu, et ils agirent en conséquence ; du moins n'étaient-ils pas nombreux. Moralité : Un directeur devrait n'avoir ni amis, ni maîtresses, ne pas dîner en ville, vivre uniquement pour son théâtre comme certains religieux hindous s'absorbent dans la contemplation de leur nombril : c'est à peine si le gant de velours avec la main de fer suffit. Il faut toujours être sur le qui-vive, veiller au grain de tous côtés, naviguer entre les abus consacrés et les prétentions nouvelles, juger les hommes et les œuvres, *les acheter ce qu'ils valent* et, au besoin, comme dit l'autre, *les revendre ce qu'ils s'estiment*, mêler agréablement l'humour, l'autorité, l'apparence de libéralisme, à l'instar de Catherine II qui, au milieu des ébats de ses intimes, des *galéjades* dont elle prenait sa large part, disait subitement, quand elle voulait y mettre un terme : « Silence, j'entends venir l'Impératrice ! »

Rappelons quelques exemples d'ironie pratique. Brunet, directeur des Variétés, rendait souvent visite à une pâtissière du passage des Panoramas ; celle-ci finit par solliciter une loge *de faveur* de cet excellent client, qui l'accorda sans mot dire.

Mais, le lendemain, Brunet adressait à la marchande un garçon du théâtre porteur d'un panier et d'un billet ainsi conçu : « Chère madame, voulez-vous être assez aimable pour m'accorder une cinquantaine de petits gâteaux de faveur? Recevez à l'avance mes remerciemens, et agréez... Brunet. » La dame s'exécuta et se le tint pour dit.

Delestre-Poirson, d'abord bureaucrate, puis vaudevilliste, enfin très habile administrateur du Gymnase, engagea une lutte épique avec la Société des auteurs dramatiques, qu'il voulut empêcher d'utiliser leurs billets de théâtre, malgré la stipulation formelle de tous les traités. La Société riposta par la mise en interdit des théâtres dont les directeurs étaient entrés dans le complot; le serment d'excommunication fut rigoureusement observé, et il ne s'agissait de rien moins que de ne donner aucun ouvrage, de ne laisser jouer aucune pièce du répertoire. Poirson fit appel à tous les écrivains « non soumis à la coalition ; » mais les acteurs, réduits à l'oisiveté, tempêtaient, menaçant d'aller en province; les directeurs cédèrent; seul, Poirson préféra se retirer, et abandonner le Gymnase à Montigny, (juin 1844). Rachel débuta chez Poirson aux appointemens de 3 000 francs la première année, 4 000 pour la seconde, 5 000 pour la troisième, avec 80 000 francs de dédit et un mois de congé par an. Cet homme terrible se montra d'ailleurs un étonnant directeur, et nul mieux que lui ne sut former ses artistes, juger un ouvrage, organiser la cabale d'un parterre, se faire obéir de ses *Romains* au point de déshabituer le public d'applaudir. Rochefort père affirme qu'on entrait au Gymnase mauvais acteur, et qu'on en sortait bon comédien. Despote vis-à-vis de ses acteurs, ombrageux, bourru, Poirson exagéra les habitudes de Fontenelle et de ces diplomates qui n'ont jamais ri; lui ne souriait presque jamais derrière ses grosses lunettes, car, pensait-il, « le sourire d'un directeur est une concession qui lui coûte toujours quelque chose. » Bref, aux petits soins pour déplaire, excepté lorsqu'il croyait devoir emmieller ses formes, et engluer son interlocuteur. Voici un aperçu de sa manière de récompenser. Il mande un jeune acteur, Bernard-Léon, alors appointé à 1 800 francs; celui-ci arrive tout tremblant : « Monsieur, dit Poirson sans autre préambule, il reste deux ans à courir jusqu'à l'expiration de votre engagement. Nous le prolongeons de quatre années. Vous aurez 6 000 francs et 5 francs de feux. Acceptez-vous?

— Si j'accepte ! Mais, monsieur, comment vous dire, vous exprimer ?... — C'est bon. L'engagement est prêt ; le voilà ! lisez et signez. » Éperdu de joie, Bernard-Léon fait semblant de parcourir la feuille et signe. « Avez-vous bien examiné ? reprend Poirson. Non. Eh bien ! vos 6 000 francs et vos feux courent à partir d'aujourd'hui. Pas de remerciemens... Exact, consciencieux, ayant du talent, vous méritiez des émolumens meilleurs. Vous les avez. Adieu. » Là-dessus Poirson se lève, serre la main de son pensionnaire et le pousse dehors. Il laissa 200 000 livres de rentes, et lui-même imprima dans un journal qu'il vivait isolé, sans un ami. On est heureux de constater parfois que l'argent ne procure pas tout.

Quant à Guilbert Pixerécourt, surnommé le Corneille du boulevard du Crime, il gagna, paraît-il, 30 000 livres de rente avec ses mélodrames, et fit aussi de bonnes affaires comme directeur de la Gaîté pendant douze ans. En cette qualité, il avait deux visages, affirme Rochefort. « Quand il venait le matin à ses répétitions, c'était un tigre de sévérité ; ses acteurs tremblaient comme les noirs devant le fouet du commandeur ; il ne pardonnait pas la plus légère négligence... et, quand un acteur s'était distingué dans un rôle, il n'était pas homme à lui en faire son compliment, mais il lui reprochait toujours de n'avoir pas été assez bon, assez complet. Ce système avait pour but d'empêcher le comédien de demander de l'augmentation ; il est encore en usage aujourd'hui. En dehors de ses fonctions directoriales, Pixerécourt, dans le monde comme avec ses amis, était aimable, poli et très cordial. Il était fort instruit ; sa bibliothèque contenait les ouvrages les plus rares : le ministre Corbière, bibliophile passionné, voulut lui en acheter quelques-uns ; il les lui offrit gracieusement. Cette attention délicate valut plus tard à Pixerécourt la direction de l'Opéra-Comique. » Quelqu'un lui faisant remarquer le style pitoyable de ses mélodrames, il répondit : « Vous avez raison, mais il y a une langue que le peuple ne comprend pas ; songez que je n'écris que pour les gens qui ne savent pas lire. »

Voici Hostein, qui dirigea l'Historique, la Gaîté, le Cirque Impérial, le Châtelet, la Renaissance, homme du monde, plein d'esprit, aussi habile que Mercadet quand il s'agissait d'apaiser un créancier, excellent professeur de déclamation, réputé pour son art de la mise en scène, vivant en grand seigneur, ce qui,

pendant vingt-cinq ans, lui permit d'éblouir ses prêteurs et de conjurer la faillite; plein d'égards pour la presse, payant ponctuellement ses acteurs et ses employés, charmant avec les petits, promettant toujours et se déchargeant des refus pénibles sur son régisseur Charles Cabot, qui servait de tête de Turc ou d'intermédiaire selon les circonstances, et endossait la responsabilité morale des mesures rigoureuses. Charles Cabot professait pour Hostein une admiration sans bornes, le révérant, j'imagine, un peu plus que Dieu, un peu moins que le diable. Qui peut dire combien de fois il l'a tiré de guêpiers dangereux, dénichant le bailleur de fonds providentiel, obtenant des concordats amiables, des sursis inespérés? Un jour Hostein, directeur du Châtelet, était à bout de ressources; son navire faisait eau de tous côtés, il lui fallait sans retard 40 000 francs pour le renflouer, pour faire patienter le peintre décorateur, les marchands d'étoffes, le machiniste, et achever la mise en scène d'une féerie. Charles Cabot propose à Hostein d'aller trouver l'auteur de la féerie, un thésauriseur qui, semblable à la fourmi de La Fontaine, n'aimait pas prêter. Hostein hausse les épaules, Cabot insiste, obtient carte blanche; l'auteur, au premier mot, bondit : « Moi, prêter de l'argent à un directeur! J'aurais l'air de payer pour être joué! — Mais, dit Cabot, ce ne serait pas à lui que vous prêteriez. — A qui donc? — A moi. Vous pensez bien que je tente cette démarche à l'insu de M. Hostein. — Ah! il ignore! — Certainement... Mais je l'ai vu si désolé d'être obligé de reculer votre ouvrage; et il a raison, car ce sera un grand succès... — C'est mon avis. — Que je lui ai dit connaître quelqu'un qui, peut-être, consentirait à avancer la somme, — mais pas à lui, à moi, — et à la condition qu'elle serait remboursée à raison de 500 francs par soirée pendant cent représentations. — Cinq cents francs par soirée pendant cent jours, mais cela fait 50 000 francs et non 40 000. — Oui, mais je compte 10 000 francs pour les intérêts; l'argent se paie cher au théâtre. » Bref l'auteur prêta, et comme l'ouvrage fit des recettes superbes, il réalisa 100 000 francs de droits, plus les 10 000 d'intérêts; pour témoigner sa satisfaction au régisseur, il lui offrit le 1er janvier une épingle de cravate de 30 francs.

La troupe d'Hostein, directeur de la Gaîté, en 1855 : Paulin Ménier, Bignon, E. Pierron, Clément-Just, Aubrée, Perrin, Emmanuel, Lassouche, Alexandre, Delaistre, Surville, E. Pepin,

Frédéric Febvre, Francisque Jeune, Jullian, Lequien, Josse, Mmes Naptal Arnault, Lagier, Léontine, Augusta, Jouault, Delaistre, Lagrange. Et ces noms seuls prouvent que l'adage d'un critique : « Les talens s'en vont plus vite qu'ils ne viennent, » comporte bien des réserves.

Les principaux acteurs du Cirque Impérial sous la direction Hostein : Henri Luguet, Jenneval, Paul Deshayes, Maurice Coste, Colbrun, Boutin, Lebel et Williams, les frères Lyonnet du boulevard, Vollet, Clarisse Miroy, Adèle Page, Mariquita. — Henri Luguet et Maurice Coste furent à leur tour piqués de la tarentule directoriale; directeur du Théâtre-Français à Bordeaux, Luguet donnait à ses artistes une part dans les bénéfices. Quant à Jenneval, il était incommensurablement vaniteux, tandis que Boutin se montrait éperdument modeste, ce qui semble presque invraisemblable chez un comédien. Ne lisant jamais les journaux qui le célébraient, stupéfait quand son directeur l'augmentait, craignant toujours qu'on ne le congédiât, il répondait, tout confus, aux remerciemens des auteurs : « J'ai fait de mon mieux. Si j'ai réussi, c'est que le rôle était bon. Avec un bon rôle, tout le monde fait de l'effet. »

Mourier, directeur des Folies-Dramatiques, un grand homme en son genre, un napoléonide théâtral, type de bourru, peu aimable, égoïste, despote, prompt aux boutades misanthropiques, avec des mouvemens de générosité aussi rares qu'imprévus et partant on ne sait d'où; estimé, redouté de son personnel, amassant des millions avec un petit théâtre peu confortable, où, malgré la modicité des prix, il réalisait deux mille francs de recette; travailleur infatigable, persévérant, avisé, voyant pousser l'herbe à quinze pas devant lui, et, par un instinct quasi génial, flairant les pistes du succès. Des trois S, — savoir, savoir vivre, savoir faire, — il possède surtout le dernier, qui lui suffit amplement. Potentat des Folies-Dramatiques de 1832 à 1859, il met lui-même ses spectacles en scène, lit les manuscrits, tient sa caisse et sa comptabilité; excellent professeur, il forme ses acteurs, compose une troupe admirablement homogène, et, dans l'ordre de son métier, trouve du temps pour tout.

Parfois d'ailleurs il engage des artistes, Odry, Frédérick Lemaître pour une seule pièce; Frédérick Lemaître créa, chez lui, le rôle de Robert Macaire en 1834. On se souvient encore de ce mélo qui obtint, grâce à Frédérick, un éclatant succès;

mais que d'ouvrages, oubliés aujourd'hui, tombés dans l'ossuaire théâtral, et qui triomphèrent bruyamment sous le règne du *père Mourier : la Cocarde tricolore, la Fille de l'Air, la Fille du Feu, la Gamine de Paris, la Pompadour des Porcherons, les Dévorans, la Belle Bourbonnaise, la Bouquetière des Champs-Élysées*, etc. !

Parmi ses élèves les meilleurs, il faut citer Barré, Christian, Boisselot, Lassagne, Heuzey, Calvin, Blondelet, Nathalie, Judith, Jane Essler, Pauline Jarry, qui épousa Guyon. Il y a aussi celle que Banville nomma Séraphine, dans une chronique étincelante de verve fantaisiste : « Monsieur, me disait M. Mourier, il m'est impossible de les garder ici plus de deux ans, et encore elles s'en vont perdues, flétries, plus gâtées qu'un fruit où s'est mis le ver. Tout cela est la faute de mon premier rôle, Séraphine, une créature auprès de laquelle la Bête écarlate est une colombe, et qui trouverait le moyen de souiller la neige de l'Himalaya et les étoiles. Elle aurait étonné Tibère à Caprée et fait baisser les yeux au marquis de Sade... Au bout de deux ans, régulièrement, elle a inculqué aux femmes de ma troupe des idées si perverses, que je suis forcé de les prendre toutes en bloc et de les fourrer à la porte. — A la bonne heure, fis-je. Mais elle, Séraphine? — Ah! dit M. Mourier, celle-là je la garde, parce qu'elle a du talent. »

Les principes, habitudes, moyens, errements de Mourier pouvaient paraître bizarres ; il n'en démordait guère, et s'en trouva bien. D'abord ne jamais payer un acteur plus de quatre mille francs par an, verser pour les droits d'auteurs une somme fixe, quelle que fût la recette de la soirée : trois actes trente francs, deux actes vingt-quatre francs, un acte douze francs cinquante ; mais, quand une pièce avait réussi, il ajoutait une prime. Pas de ces grands comédiens qui en jouant semblent nous faire une grâce, mais des acteurs jeunes, ardens, épris de leur art ; pas de beaux décors faisant illusion, pas de salle blanche, pourprée et éclatante d'or ; pas de réclames ou le moins possible d'articles dans la presse ; ne pas garder longtemps une pièce sur l'affiche, l'arrêter même en plein succès, tenir son public perpétuellement en haleine, ignorer les nécessités d'espace et d'air respirable, de telle sorte que certains soirs les spectateurs se trouvaient empilés comme des harengs dans leur tonneau, les têtes serrées et pressées comme les épis d'un champ. « Pour

obtenir ce résultat, on pouvait s'en rapporter à M. Mourier; autant de mortels qui se présentaient au contrôle, autant il en entassait dans sa complaisante salle, ayant pour principe que la chair humaine est élastique. »

Le premier de l'an, vers dix heures du soir, il allait de loge en loge, serrant la main à ses artistes, et leur disait en partant : « Cette année, je vous augmente de tant. » Parfois aussi, il n'augmentait pas ou même diminuait et congédiait. Et sa façon de recevoir! Il continuait d'écrire ou de lire des lettres, répondant par monosyllabes : « Oui! Non! Bien! Impossible! Revenez! On verra! Bonsoir! » On n'attendait pas, mais on était expédié en deux temps quatre mouvemens : « Que voulez-vous, monsieur? — Vous présenter une pièce... — Quel genre? — Vaudeville. — Combien d'actes? — Trois. — Laissez ça là. —Mais, puis-je espérer? — Si c'est bon, oui... on vous écrira. Bonjour, monsieur. » Et il fallait, quoi qu'on en eût, tourner les talons. La pièce déplaisait-elle, il la rendait avec ces seuls mots : « Ça ne fait pas mon affaire. » Plaisait-elle, il disait, toujours d'un air grognon : « Ça me va! Je reçois votre pièce. » L'auteur voulait-il savoir quand on la jouerait, Mourier le congédiait ainsi : « A son tour. On vous écrira. Bonsoir! »

Cet homme bizarre aimait les surprises, il lui arriva de déchirer un engagement de 1 800 francs devant Guyon, qui avait débuté la veille, et de lui signer un autre traité à 2 400; en revanche, il refusait d'engager un comique de Bobino, et lui infligeait férocement la mission d'avertir un camarade qu'il le prendrait volontiers. Il ne voulait pas remporter de trop grands succès, *afin de ne point compromettre l'avenir;* et l'on cite de lui cet axiome paradoxal : « Si un acteur faisait recette chez moi, je le flanquerais immédiatement à la porte. »

Parfois cependant Mourier trouvait son maître. Comme il voulait imposer une intonation à Heuzey, cet acteur, doué d'une force herculéenne, le prit par les épaules et, le tenant suspendu au-dessus de l'orchestre des musiciens, vociféra : « Je dirai la phrase comme je voudrai, ou je vous lâche! »

Les causeurs du foyer aux Folies-Dramatiques : d'Ennery, les Cogniard, Théaulon, Dartois, Carmouche, Laporte, Ancelot, Desvergers, Varin, Paul de Kock que Grégoire XVI appelait Paolo di Coco, Blum, Anicet Bourgeois, Lockroy, Grangé, Lambert Thiboust, Clairville, Albert Monnier, Raymond Deslandes.

« Un jour, dit Banville, M. Mourier eut un vrai chagrin. Sa vieille salle était devenue si poudreuse, si noire, si sale, qu'elle devait être renouvelée dans l'intérêt de la santé publique : le bon sens exigeait ce bain de Jouvence, ce qui n'eût été rien ; mais la chose grave, c'est que l'autorité le voulait aussi. Que devenir ? Notre directeur était aux abois. Cette crasse, cette traînée noire, ces taches d'huile, c'était son fétiche, son palladium, sa fortune : il y tenait, comme Tortoni tenait à ses vilains guéridons empire ; il savait que si vous dérangez quelque chose dans une maison, vous faites fuir les rats et les araignées... et le public. Après avoir bien réfléchi et mis sa tête dans ses mains, voici à quel parti il s'arrêta. Il chargea un peintre, le plus mauvais qu'il put trouver, de copier servilement l'ancien décor terne, sale, usé, désolé, flétri, et de s'y prendre de telle façon que la copie ne parût guère plus propre que l'original. Barbouillées dans l'atelier, les toiles furent apportées et, pendant la nuit, substituées aux anciennes. Le public ne s'aperçut de rien ; la salle neuve était aussi laide que la vieille, et ne pouvait déranger aucune habitude prise : M. Mourier avait, une fois de plus, triomphé de la chance. »

Mourier détestait les joueurs, les buveurs d'absinthe, se méfiait de tout et de tous, en particulier de l'amour et de l'amitié. Et toutefois, sur le tard, il se maria et prit un ami qui le trompa ; la jeune veuve hérita de l'immense fortune de son vieux mari, et ne se montra point inconsolable. Le docteur Troncin-Dumersan, ayant épousé la veuve et les millions, s'empressa de dévorer ceux-ci dans la direction des Bouffes-Parisiens compliquée d'une entreprise de vidange, et d'aventure en aventure, de cascade en cascade, finit par échouer assez lamentablement sur les bancs de la police correctionnelle.

Vers 1858, Bartholy prit la direction du théâtre Beaumarchais ; en même temps, il jouait au naturel, sans se maquiller, avec sa tête, *Roquelaure ou l'homme le plus laid de France ;* c'était son *rôle de bœuf*, et il le joua, pendant vingt ans, sur toutes les scènes qu'il dirigea. Et quel type original ! Il ne pouvait se résigner à payer régulièrement ses artistes, leur versait des acomptes de cent sous, quarante sous quelquefois, et gémissant : « Il ne me reste plus de quoi dîner ce soir, » recourait pour leur faire prendre patience à des supercheries dignes de Scapin. Un jour, par exemple, il avait invité à déjeuner Oswald et

Lemonnier pour la lecture d'une pièce; quand ils se présentèrent, le concierge leur répondit : « M. le Directeur vous attend chez le marchand de vin d'en face. » Ils entrent dans la boutique, trouvent Bartholy au milieu d'une vingtaine d'acteurs, auxquels il distribuait péniblement des pièces de quarante sous, de vingt sous. Aux mécontens et récalcitrans, Bartholy montra une table où il y avait trois couverts, du pain, un litre de vin, un morceau de fromage de brie, et, nommant les nouveaux venus : « Tenez, mes enfans, voilà des auteurs qui viennent me lire la revue qui doit me relever; voyez quel triste repas je suis obligé de leur offrir. » Les acteurs ayant décampé, Oswald et son ami firent mine de s'asseoir devant ce brouet noir; mais alors Bartholy : « Êtes-vous fous? Vous avez pris ça au sérieux! Mais c'est pour que mes acteurs ne disent pas que je jette l'argent par les fenêtres quand je leur en dois. » Et il offrit aux deux auteurs un festin somptueux.

Il tenait lui-même son contrôle, entassant pêle-mêle or, argent, gros sous dans une cassette. Comme le contrôleur des pauvres lui reprochait de dissimuler le chiffre réel de la recette, Bartholy fait semblant de se mettre en colère, jette à terre la cassette, ramasse les pièces d'or, et se retirant avec majesté : « Au fait, puisque vous doutez de ma bonne foi, comptez vous-même. » Le contrôleur compta et trouva 37 fr. 60. « Cet homme si avisé gagna beaucoup d'argent au théâtre Beaumarchais, et le perdit en s'établissant fabricant d'eau de Seltz. Comment finissent les anciens directeurs de théâtres? Ce serait l'objet d'une curieuse recherche. Mais il y a plus de pourquoi que de parce que.

Encore deux traits de Bartholy. Ayant acheté par hasard un lot de noir et de bleu, il força son peintre de décors à n'employer que ces couleurs pendant trois mois. « Quand un peintre a du talent, affirmait Bartholy, il n'a pas besoin de trente-six couleurs pour brosser de beaux décors. » Montant une revue, il traita avec un fournisseur qui faisait des costumes en papier; le soir de la première, le costume de la commère ne manqua pas de se déchirer, et le public put contempler certains attraits; mais le commissaire de police, qui était dans la salle, déclara procès-verbal, et le ladre vert dut payer une amende.

Une direction fantaisiste, et même héroïco-fantastique, fut celle d'Auguste Lireux à l'Odéon : elle dura quatre ans, dans des

conditions de détresse financière qui donnent une haute idée de ce Normand spirituel, audacieux et, par certains côtés, émule de don Quichotte, plus encore du désintéressement de ses acteurs et fournisseurs de pièces. Il avait tout d'abord composé une troupe excellente : Maubant, Bocage, Gil Perez, Monrose, Bignon, Mlle Georges, Mme Dorval, Mlle Araldi... et, chose étrange, ceux-ci avaient confiance en leur chef. Plus la caisse sonnait creux, plus leur zèle et leur talent semblaient s'accroître. Pour une pièce d'Hippolyte Lucas, *le Maréchal de Montluc*, jouée en 1842, un tapissier ne consentit à louer des meubles que sous la caution de Mary Lafon; la reine seule avait des robes; mais, sans les magasins de location, l'ingénue ainsi que la folle auraient paru en chemise sur la scène, et le maréchal de Montluc n'eût pas porté de gants si, séduit par sa bonne mine, le municipal de service ne lui avait prêté les siens.

Lireux savait établir une communion sympathique entre la jeunesse du quartier Latin et lui; elle s'habitua insensiblement à aller à l'Odéon, « sinon pour voir la pièce, du moins pour entendre Lireux, qui est toujours amusant. » Doué d'une faconde intarissable, originale, il haranguait avec humour les étudians, qui lui savaient gré de leur épargner des frais de pommes cuites et d'œufs durs le soir de la représentation, de pâtes pectorales le lendemain; en revanche, ils respectèrent scrupuleusement son mobilier, les costumes de ses artistes, et lui prodiguèrent des ovations de rires et de bravos.

C'est Lireux qui répondait à un jeune auteur, comme celui-ci se plaignait qu'on eût oublié d'indiquer sur l'affiche que sa comédie était en vers : « Monsieur, l'oubli est volontaire : j'ai pensé qu'on s'en apercevrait trop vite, mais que, peut-être aussi, on ne s'en apercevrait pas, ce qui serait tout profit. »

Un geste de Lireux. La première de *Jeanne de Naples* se traînait péniblement, et Lireux en était à son quatrième discours; prévoyant pour le dernier acte un orage que son éloquence elle-même ne pourrait conjurer, il eut une inspiration. Au moment où l'infortunée reine allait exhaler sa douleur dans un monologue de deux cents alexandrins, un soldat gigantesque se précipita sur elle et l'emporta de vive force dans les coulisses. Un tonnerre d'applaudissemens salua ce dénouement, et comme Roger de Beauvoir, le lendemain, s'étonnait de cette fin qui contrastait si heureusement avec le fatras des actes

précédens, Lireux, éclatant de rire, expliqua son *truc* : le tumulte était infaillible, le gaz restant ouvert après minuit, il eût fallu payer une surtaxe, Lireux avait fait enlever la reine par le plus robuste des sapeurs de garde.

« Culte absolu de la poésie, pas ou peu de subvention, et recettes chimériques, tel fut, dit Banville, le bilan de cette exploitation qui a laissé de très beaux souvenirs; car, contrairement à ce que croient les directeurs, il suffit de fourrer la main au hasard dans un tas de manuscrits pour en tirer des œuvres et même des chefs-d'œuvre. A ce théâtre enfiévré, non seulement on accueillait les rimeurs et leurs manuscrits, mais, ayant ouvert les écluses romantiques, on jouait Euripide, Calderon, Shakspeare, Sophocle avec les chœurs, l'autel de Dionysos, et un enfant vraiment nu guidant les pas du devin Tirésias. Enfin on avait le diable dans le ventre... Ainsi on faisait de l'art et quelquefois du meilleur, mais, quant à l'argent monnayé, il n'en fallait pas caresser le rêve... Si bien qu'un jour, au milieu de la répétition, la portière, appuyée sur son balai comme sur un sceptre, ayant apporté une lettre non affranchie, nul des assistans ne put en acquitter le port, et que la portière, inexorable comme l'avare Achéron, remporta la lettre. Un vieil acteur, célèbre par ses farces épiques, venait répéter avec une longue canardière dont il fourrait le canon dans les yeux et dans la poitrine de ses interlocuteurs, prétendant qu'il devait, pour nourrir ses petits et sa femelle, aller tuer des oiseaux dans la plaine Saint-Denis. Au moyen de cette bizarre fiction, il espérait se faire attribuer un acompte; mais comment l'aurait-on tiré d'une caisse où Arachné filait librement sa toile, comme au fond de la pensée obscure du roi Zeus?... »

Les directeurs actuels de théâtres, qui paient à nos étoiles, même à des trois quarts d'étoile, des appointemens de ministres, regretteront sans doute cet âge d'or où Mourier ne donnait pas plus de quatre mille francs à ses artistes, où Lireux, promettant davantage et tenant moins, suscitait l'enthousiasme de sa troupe et ignorait la grève dramatique.

Le docteur Véron eut la chance de ses dons, de ses défauts, de son scepticisme : pour collaborateurs le public, des hommes tels que Meyerbeer, Rossini, Auber, Halévy, Scribe, des artistes qui s'appelaient Levasseur, Sontag, Pasta, Falcon, Damoreau, Nourrit, Taglioni, Elssler, Pauline Duvernay. La pâte pecto-

rale Regnault, quatre ans de direction à l'Opéra (1831-1835), *Robert le Diable*, lui donnèrent des millions ; la *Revue de Paris*, le *Constitutionnel*, entretinrent son crédit; ses dîners, longtemps quotidiens, lui constituèrent une cour de flatteurs, de parasites distingués en faveur desquels il aimait à faire montre de son influence. Ceux-ci ont effrontément comparé ses amusans *Mémoires* à ceux de Saint-Simon : un Saint-Simon bourgeois et très bourgeois en tout cas. « Je suis trop l'ami de Véron, disait Sainte-Beuve, pour pouvoir faire un article sur ses *Mémoires*. » Singulière preuve d'amitié! Ces Mémoires ne sont pas *écrits à la diable pour l'immortalité*, et Véron lui-même les intitula *Mémoires d'un bourgeois de Paris*. Il est certain d'ailleurs qu'il représentait l'opinion moyenne de son temps, qu'il devina la puissance de la presse périodique et posséda l'art de tirer parti des hommes et des choses. Sa science du décor, de la mise en scène, la splendeur des ballets qu'il monta, lui concilièrent les suffrages de la bourgeoisie riche qui allait à l'Opéra par ton et par genre. Il passait pour avoir lancé cette maxime : « Plus un ballet est bête, plus il a de succès. » Peu lui importait de parler beaucoup à l'esprit, à l'intelligence : ce qu'il voulait, c'était « une musique variée et saisissante... des surprises, des changemens à vue, une action simple, facile à comprendre, où la danse fût le développement naturel des situations,... une artiste jeune et belle, dansant mieux et autrement que celles qui l'ont précédée... » Il raconte qu'il alla chercher Fanny Elssler à Londres, et lui fit un pont d'or de quarante mille francs; en réalité, c'était 8000 francs par an et 125 francs de feux par soirée. Véron excella toujours dans l'art de jeter de la poudre aux yeux ; il avait le goût de la clientèle, du Mécénat, donna un jour dix mille francs à la Société des Gens de Lettres, et il espérait bien en tirer cent mille francs de gloire ou de gloriole.

« Le grand Véron, dit Henri Heine, eut cette idée de génie de satisfaire chez les gens le goût du spectacle pour les yeux à un tel degré que la musique n'arrivât plus à les incommoder, et que l'Opéra leur offrît le même plaisir que Franconi. Le grand Véron et le grand public se comprirent : celui-là sut rendre la musique inoffensive et, sous le titre d'opéras, ne donna que des pièces à grand spectacle ; celui-ci, je veux dire le public, put avec ses filles et ses épouses se rendre à l'Opéra, comme il convient aux classes cultivées, sans mourir d'ennui. »

Il faudrait adoucir le portrait de Philarète Chasles, eau-forte à la Goya; l'auteur scalpe sans pitié le docteur, mais il manquait peut-être d'autorité morale pour faire une telle exécution. Il le déclare tout d'abord écrouelleux, rééditant une plaisanterie férocement calomniatrice de Roger de Beauvoir, et puis, « avenant, prévenant, souriant, bas et plat quand il le fallait; la tête renversée, les joues gonflées, la face arrogante dès qu'il n'y avait rien à gagner ou à craindre, Scapin, Frontin et Turcaret, en y joignant le glouton, le spéculateur et le faux marquis; Mercadet et Tuffières... Il n'était pas méchant, pervers, ni sans intelligence : il était sans principes. Il était sensuel, égoïste, doué d'un flair que je n'ai vu qu'à lui... Il savait toujours ce qui occupait les hommes et les intéressait... Il devina que la littérature allait devenir industrielle... Avant Girardin, Véron avait compris que la société se défaisait, se décousait, s'en allait en charpie, et que bientôt une nouvelle révolution succéderait à 1789. La littérature se tournait en boutique, le divin en matière brute, l'art de Voltaire en gros écus... Le premier alors, Véron le docteur est devenu le courtier de commerce de cette maladie, le maquignon des plaisirs bruts se mêlant à ceux de l'esprit, le Mercure d'un matérialisme intellectuel; le premier il usa de la pensée comme d'un agio... Ni écrivain, ni homme de génie, ni de talent, ni de salon... sale dans ses mœurs, jouant le vicomte, puis le bourgeois; usant de finesses qui frisaient l'escroquerie, mais n'y tombant pas, ce gros Véron, retors comme un avoué ou comme trois avoués, d'ailleurs aimant les filles, les tableaux, les gens de lettres, a joué un rôle de fermier général. Il comprenait l'importance des gens de lettres, il les courtisait. Lui-même il l'était devenu un peu... » Il va de soi que cette peste de Vielcastel renchérit encore sur Chasles. Ainsi, écrivant que tous les ministres ont dîné le 20 juin 1851 chez Véron, il note que celui-ci aurait dit à ses *matassins* (ses familiers) : « C'est une obligation pour moi de les recevoir, mais ils sont ennuyeux. » Vient ensuite un éreintement *di primo cartello :* « Véron, c'est le siècle présent : cynique, scrofuleux et sans vergogne, bouffi et important. Véron communique ses écrouelles à tout le monde... Il a le génie et l'audace de sa position,... ne croit à rien, pas même à lui, et c'est peut-être le secret de sa force; il affecte la vulgarité de l'homme supérieur qui érige ses fantaisies en lois. »

Tout de même, comme Vielcastel dînait chez Véron, son estomac satisfait lui inspire, après huit ou dix pages satiriques, cette phrase reconnaissante : « En dernière analyse, Véron est un homme utile, malgré ses ridicules ; c'est un homme d'esprit malgré ses amis ; un rusé compère, malgré Sophie, et un radeau que les révolutions auront de la peine à submerger, malgré son apparente audace. »

Donc Véron soignait savamment les moindres détails du spectacle extérieur ; et voici un exemple de cette minutie intelligente. Un matin, il entre en coup de vent chez Eugène Scribe qu'il admirait fort pour son imagination féconde et inventive. « Je suis désespéré, je suis perdu, et il n'y a que vous qui puissiez me sauver ! — Comment ? — Mon ballet (*la Révolte au sérail*) est impossible ! — Pourquoi ? » Et d'expliquer que Taglioni, assiégée dans le palais par les eunuques, enrégimente les femmes du harem et repousse l'assaut, ce qui est charmant, mais absurde, car elle a reçu au premier acte un talisman et n'a pas besoin d'autre arme. — « Aussi, continue-t-il, je compte sur vous. — Eh bien ! j'irai voir votre répétition aujourd'hui, et je chercherai après. » Mais chaque jour de retard coûterait dix mille francs à Véron ; il faut donc que, sans rien changer à la pièce, Scribe trouve aujourd'hui même un moyen qui permette de jouer après-demain. Scribe promet, Véron sort rasséréné ; à peine est-il en bas de l'escalier, il entend ces mots : « Véron, remontez ! J'ai votre affaire. — Vous avez mon affaire ? — Oui ; quel était le talisman de Mlle Taglioni ? — Une bague. — Vous en ferez une rose. Quel était son amoureux ? — Un petit esclave du sérail. — Vous en ferez un petit berger. En quoi consiste le divertissement du premier acte ? — En une danse devant le Sultan, dans les jardins du palais. — Parfait ! Après la danse, Mme Taglioni s'endormira sur un tertre de gazon, le petit berger enlèvera sa rose, et quand, au second acte, elle fera appel au talisman, elle ne le trouvera pas. — J'étais bien sûr que vous me sauveriez ! » Véron redescend sur l'escalier, et un quart d'heure après, Scribe recevait une lettre contenant deux billets de mille francs avec ces mots : « Ce n'est pas un paiement, ce n'est qu'une marque de reconnaissance. »

Les dîners du docteur furent pour lui un sûr moyen d'accroître son prestige. Une table de premier ordre, chef-d'œuvre de Sophie, la Laforêt de Véron, une madrée Normande, active,

despote, pénétrante, tout ensemble Cerbère de son maître et étonnant cordon bleu, ayant ses sympathies et ses antipathies parmi les convives de la maison, aimant la conversation politique et s'y mêlant un peu plus qu'il ne fallait, tout de même appréciée d'hommes tels que Sainte-Beuve et Fould, et cultivant leur société. Parmi les habitués des dîners quotidiens, Nestor Roqueplan, Arsène Houssaye, Lautour-Mézeray, Malitourne, Romieu, Boilay, Auber, Halévy, Adolphe Adam, Charles Daugny, Gilbert de Voisins, Millot, Léon Lambert et Edmond Didier, qu'on appelait *les aides de camp*, comme au XVIIe siècle on avait surnommé deux dames d'honneur de la Grande Mademoiselle *ses Maréchales de camp;* — les docteurs Velpeau, Ricord, Dubois, Blache, de Malherbe, Tardieu, Trousseau... quelques reines de théâtre, Rachel, Doze, Favart, Doche, Lemercier, etc. Véron avait toujours devant lui une bouteille de Château-Laffite de derrière les fagots, que certains favoris étaient parfois admis à déguster. Chacun se levait de table quand il voulait, l'amphitryon partant toujours le premier pour passer sa soirée au spectacle. D'aucuns avaient coutume de ne se lever que les derniers, afin de ne pas être *ouverts* après leur départ. On ne pouvait jamais être treize, et, si quelqu'un se présentait quand il y avait déjà douze convives, il devait s'en aller chercher un quatorzième. Un jour de la semaine, le vendredi en général, était réservé aux dîners priés; ce jour-là, les familiers ne venaient que sur invitation personnelle. Il y avait enfin les grands dîners officiels, et, pour ceux-là seuls, Véron dérogeait à ses habitudes. A l'un de ces festins, un ministre, jeune alors, — ce n'était rien moins que Rouher, — reçut dans le dos presque toute la sauce aux crevettes destinée à un gigantesque turbot : « Ah! mon Dieu! s'écria la victime, c'est mon habit neuf! » En pareil cas, Talleyrand ne soufflait mot.

C'est après un de ces dîners qu'eut lieu certain coup de lansquenet de 96 000 francs entre le comte Walewski et Adolphe Thibaudeau.

Le bohème Saint-Ange écrivit à Véron ce glorieux billet : « Prêtez-moi deux mille francs. Vous êtes si heureux qu'il n'est pas impossible que je vous les rende. »

Un familier du fameux Mécène, Malitourne, prétendit que sa magnificence avait plus de façade que de profondeur. « Véron,

disait-il, jette son argent par les fenêtres ; mais, dès qu'il fait nuit, il descend pour le ramasser. »

On sait qu'il eut une liaison assez orageuse avec Rachel. Dans une phase de brouille, celle-ci se présente au moment où Véron se mettait à table. Averti par la fameuse Sophie, le *capitaine* (ainsi l'appelaient les intimes) ordonne de son ton le plus rogue : « Congédiez-la ! Je ne reçois que les honnêtes gens. » Alors Roqueplan, se penchant vers son voisin, murmure : « C'est donc un dîner d'adieu qu'il nous donne ! »

Montrond, qui le trouvait trop familier, lui donna un jour cette leçon de nuance : « Pourquoi donc appelez-vous le marquis de La Valette, La Valette tout court, monsieur Véron ? — Mais je dis La Valette, comme vous dites vous-même La Valette, monsieur de Montrond. — Permettez, monsieur Véron, c'est tout différent... Le marquis et moi, voyez-vous, nous avons gardé les cochons ensemble. — Alors, ces cochons, vous les avez bien mal gardés, reprit brutalement le docteur, puisque j'en vois encore qui se promènent dans les salons. »

Quelques trucs du docteur. Il invite à sa table un romancier célèbre par ses succès féminins : « Venez donc dîner avec nous, mon cher... je ne sais pas votre petit nom. Je le demanderai à une de vos maîtresses. »

X..., critique besogneux, se trouvait dans le cabinet du *proconsul des danseuses* (ainsi l'appelait Arsène Houssaye). « A propos, dit Véron, je donne un ballet nouveau la semaine prochaine, composez-moi donc une réclame. » Et, tandis que, plein d'enthousiasme, le critique fait courir sa plume sur le papier, le docteur glisse un chiffon sous la feuille, avec ces mots : « Mettez donc quelque chose sous votre papier, vous écrirez mal sans cela. » C'était un billet de 500 francs. Il invitait à souper ses étoiles chorégraphiques, et, au dessert, leur envoyait quelques pralines dans un billet de 1 000 francs. Pour attirer à l'Opéra les Elssler, et ressembler au fastueux Potemkine, il leur faisait passer, en même temps que le fruit, un plateau où se trouvait, assure-t-il, environ 200 000 francs de bijoux ; elles en acceptèrent deux qui valaient 6 à 8 000 francs.

Véron nous est une nouvelle preuve du destin apprivoisé par l'esprit de suite, la volonté et le savoir faire.

VICTOR DU BLED.

REVUE LITTÉRAIRE

LE ROMAN DES INSTITUTRICES (1)

Je me souviens d'une vieille demoiselle. C'était une de ces personnes, comme il n'y en a plus guère, qui avaient l'air de résumer de longs siècles de vie ancienne et qui ainsi éternisaient la durée. Quand toutes seront mortes, il me semble que le temps courra encore plus follement vite, éparpillant nos années de même que gaspille les minutes une horloge qui a perdu son balancier. Cette vieille demoiselle, pour aller d'une chambre à une autre, ayant ouvert la porte, demeurait un instant immobile, un peu inclinée, et puis passait : mais elle avait laissé passer devant elle son ange gardien.

A présent, M. Marcel Prévost vient de publier *Les Anges gardiens*, un roman qu'il a intitulé ainsi avec une ironie assez cruelle. Ses anges gardiens, ce sont les institutrices, pour la plupart étrangères, à qui les mères aujourd'hui confient leurs filles et qui ne valent rien du tout. Quelle peinture il en a faite ! quelle peinture aussi des jeunes filles et de leurs mères ! et de leurs pères et de leurs frères ! et de tout leur entourage ! en un mot, de l'époque !...

Bref, depuis la jeunesse de la vieille demoiselle que je disais, l'on a, dans ce pays, changé d'anges gardiens : ceux d'autrefois, invisibles et vigilans, purs comme la pensée divine, on les a remplacés par des créatures ignobles.

Ignobles : telles M. Marcel Prévost nous les montre ; et, pour nous convaincre, il n'a rien épargné. Voilà un terrible roman, qui nous

(1) *Ce temps-ci : les Anges gardiens*, par M. Marcel Prévost ; 1 vol. in-18. (Lemerre.)

mène à des spectacles de débauche et de dépravation, qui nous mène secondement à cette conclusion : nos jeunes filles sont livrées à un exemple monstrueux. L'auteur est un moraliste ; et l'on sait que, procédant avec méthode, les moralistes ont à diagnostiquer le mal, pour fixer le remède ou le régime. Selon qu'ils s'attardent plus ou moins complaisamment à leur diagnostic, les moralistes font des livres plus ou moins immoraux. Jamais ils ne sont à la fois sincères et prudes ; décens même, ils ne le sont pas facilement. On n'a pas oublié ce prédicateur qui, sur le point de châtier les mœurs du jour, lançait du haut de la chaire cet avertissement. « Qu'on emmène les Marguerites ! » Pareillement, on lit à la première page des *Anges gardiens :* « Ce livre, que l'auteur croit utile aux mères françaises, n'est pas destiné à leurs filles. »

C'est un ouvrage dogmatique. L'auteur a vu un danger social, et il le désigne. Un livre scandaleux? On l'a dit. Mais nous avons présentement quelques fabricans de « bons livres » qui se vendent sous le manteau de Tartufe : et, volontiers, ils font les renchéris. En dépit d'eux, il y a des siècles que notre littérature est libre, audacieuse; nos écrivains sont francs, hardis, effrontés même plutôt qu'hypocrites. Le principal est qu'on n'ait pas spéculé sur l'attrait du vice, ni sur la valeur marchande de la vertu. L'auteur des *Anges gardiens* n'a point commis l'une de ces fautes, ni l'autre. Les mauvaises mœurs qu'il a peintes ne sont pas un divertissement qu'il offre à son lecteur. Il n'a point ajouté à son roman ce ragoût; mais, ce dont il nous détournait, il nous l'a montré.

Il nous l'a montré sans ménagement. Je ne prétends pas que son livre soit agréable. Et enfin, je n'ai pas d'amitié pour son livre. De l'admiration, oui : je ne sais pas s'il est possible de conter avec plus d'art. J'ai plus d'amitié pour des livres que je n'admire aucunement. Mais, celui-là, je l'admire, sans l'aimer.

Le roman des *Anges gardiens* est consacré à une thèse, que voici : ces Allemandes, Anglaises ou Italiennes, si nombreuses à Paris et qu'on charge de veiller sur les jeunes filles, sont tout uniment des filles; n'ayez pas cela chez vous !

L'on se dit : — Je n'y pensais pas; et puis cette opinion ne me touche pas beaucoup, n'est pas l'une de celles où mon cœur et mon esprit sont engagés ; que m'importe?

Vous avez tort, répond le moraliste; si je vous annonce que la famille française est en péril, à cause des institutrices, comment

seriez-vous indifférent à cette nouvelle, si grave. Et, en définitive, quelle frivolité !...

Le moraliste a raison. Écoutons-le. Pourtant, si la frivolité qu'il nous reproche l'indigne, ne manquons pas de répliquer. La littérature est premièrement un jeu ; elle est frivole, de nature. On peut aussi l'employer à la défense des idées, à l'action politique ou sociale ; mais, d'abord, elle est un amusement. Théorie alexandrine ? Classique ! D'ailleurs, je ne nie pas que les idées et l'action fortifient la littérature, la nourrissent, lui donnent une vitalité heureuse. La question n'est que de savoir si vous allez soumettre la littérature à cet usage politique ou social, ou bien sauvegarder avant tout la littérature. Si vous avez un sacrifice à faire, qui pâtira : la thèse ou le roman ? — Ni l'un ni l'autre ! — A mon avis, la thèse et le roman.

La thèse, M. Marcel Prévost l'a combinée avec une habileté singulière. Il a choisi quelques échantillons d'institutrices. Chacune a son caractère ; et chacune a, dans ses origines, dans les hasards de sa destinée, les causes de son abjection. Mag l'Allemande, Fanny l'Anglaise, Sandra l'Italienne et Rosalie la Luxembourgeoise ont, entre elles, des différences d'âme et de tempérament. Elles sont inégalement perverties ; et Mag a les plus mauvais instincts, Rosalie a des qualités d'ingénue. Mais, pour les assembler, il y a ceci : elles sont des institutrices. Elles appartiennent toutes à une sorte de confrérie dégradée. Examinez-les. A la maison, de ton, de manières, parfaites, réservées, distinguées même. En secret, l'infamie. Un triste langage, triste et joyeux, dégoûtant. Et quelle activité ! Elles vous séduisent les pères de famille avec un subtil entrain : les pères et, à l'occasion, les fils. Quant aux jeunes filles, qu'en font-elles ?... Maintenant, supposons que vous soyez ministre de la Guerre et, disons, coureur ; l'institutrice est née dans un pays où l'on connaîtrait avec curiosité les secrets de notre défense nationale : le dossier B. 2. 17 a disparu pendant votre sommeil réparateur. Vous n'êtes pas ministre de la Guerre ? Vous le serez peut-être demain. Vous n'êtes pas coureur ? Le baron Ropart d'Anay ne l'était pas, lui non plus : et il court encore.

Voilà les institutrices. — Ah ! vous êtes mal tombé !... L'on soupçonne M. Marcel Prévost d'avoir, en somme, réuni pour les besoins de sa thèse Mag, Sandra, Fanny et Rosalie. Il a prévu l'objection. Pour attester la vérité de sa peinture, il recourt à un stratagème assez vif, mais ingénieux : il emprunte à la chronique des journaux l'une de ses démonstratives anecdotes. Cette aventure, il y a quelques mois, fut célèbre : sans doute ne l'a-t-on pas oubliée. On la retrouve, dans

les Anges gardiens, enregistrée fidèlement, avec tous ses détails étonnans, comiques et abominables. Si M. Marcel Prévost, qui n'est pas coutumier d'agir ainsi, met dans son roman ce fait-divers et nous invite à l'y reconnaître, c'est afin que nous sentions, sous la fiction romanesque, l'exacte réalité. De cette façon, les épisodes du roman sont des témoignages et qui ont une valeur indubitable d'argumens. Authentique, Rosalie, vous le savez; et authentique, probablement, la belle Sandra; authentiques, Fanny et Mag. Quatre institutrices, sur quatre, à mépriser. Il y en a d'autres, oui! M. Marcel Prévost consent qu'il y a des « exceptions : » les bonnes et honnêtes institutrices. Mais pourquoi dit-il que les bonnes et honnêtes institutrices sont l'exception? Les quatre exemples qu'il a découverts ne lui permettent pas, remarquera-t-on, d'aller à un dénigrement si général. Cette fois encore, il a prévu l'objection : et à ses quatre exemples il ajoute les raisons qui légitiment son procédé inductif. Étudiez Mag, Sandra, Fanny et Rosalie. Vous apercevrez en elles des travers et des vices qui sont bien d'elles et qui font leur particularité ; puis vous apercevrez en elles des travers et des vices qui résultent de leur profession, de sorte que meilleures d'abord, elles seraient tout de même venues là. « Réfléchissez! Une fille de dix-huit à vingt ans, une fille d'une certaine culture, d'une certaine éducation, quitte sa famille et sa patrie pour venir gagner son pain à Paris : c'est anormal. Oui, c'est anormal, parce que l'expatriation, à cet âge, est pleine de dangers pour elle, et que toute honnête famille ne s'y résoudra qu'à la dernière extrémité. Sur dix cas, il y en aura un où d'honnêtes parens auront délibérément envoyé à l'étranger leur fille sage et courageuse, et neuf autres cas où la fille aura quitté ses parens par coup de tête, soit que la famille fût inhabitable (remariage du père, inconduite de la mère, scandale), soit qu'une aventure galante l'eût entraînée... » Ces étrangères, à Paris, « arrachées de leur groupe social et familial, » placées dans un luxe qui n'est pas pour elles, dans une vie à laquelle rien ne les a préparées, se démoralisent, si elles avaient quelque moralité. Vous voyez donc que je puis, sans imprudence logique, étendre à la corporation le jugement que nous portons sur Mag, Sandra, Fanny et Rosalie. Restent les exceptions. Et vous, belles dames, qui préférez ne point accorder à l'éducation de vos filles tout votre loisir, vous comptez sur les exceptions. Mais, pour les dénicher, ces raretés, parmi les demoiselles détestables, que faites-vous? Il faut voir Mme Corbellier qui demande une perle au bureau de placement le Grillon! La scène est excellente. Mme Corbellier se dépêche avec lassitude. Cette corvée ne

l'amuse pas. Et puis on l'attend; qui? son amant. — « Expliquez donc la chose, ma bonne Mag. Je m'en rapporte à vous. J'étouffe un peu, ici... Je vais respirer... » Elle va respirer; et c'est Mag, la pire de toutes, qui, pour les enfans Corbellier, arrêtera Sandra Ceroni, une camarade. « Je peux la recommander à Madame comme si c'était moi... » Comme si c'était justement elle!... Mais, si Mme Corbellier manque d'attention, manque de discernement, l'une de nos belles dames réplique : — Moi, j'en ai!... Pauvre belle dame, vous y perdrez votre discernement, votre attention. Le préfet de police lui-même, causant avec un ministre, avoue que la rouerie des « anges gardiens » déconcerte son flair bien connu. Ces anges « accumulent les obscurités, les mensonges pour que nul ne puisse remonter à leurs familles : faux noms, faux lieux de naissance, faux certificats... » Le ministre s'étonne. Et le préfet : « Mes moyens d'investigation s'arrêtent à la frontière; ou bien alors tout mon personnel n'y suffirait pas... Les certificats, les renseignemens de complaisance fournis par les familles françaises sur ces jeunes filles embrouillent tout. Et puis, elles s'entendent entre elles, échangent des pièces d'identité, des *testimonials*... C'est inextricable! » Si le préfet de police lui-même avoue son incompétence. Mme Corbellier, qui avoue implicitement la sienne, excusons-la.

En somme, nos précieuses jeunes filles sont, par leurs dignes mères, confiées à des « anges gardiens » qu'on n'a pas choisis, qu'on ne peut pas choisir et qui, d'habitude, joignent à leurs tares originelles la corruption de leur métier.

Telle est la thèse; et telle la démonstration, nette, rigoureuse, où l'esprit si avisé de M. Marcel Prévost se reconnaît. Cependant, malgré la finesse industrieuse de sa dialectique, ne voit-on pas qu'il y a là quelque chose d'artificiel et de malin, la meilleure adresse d'un romancier? Or, il s'agit de sociologie, en l'espèce; et l'on voudrait, au lieu d'évaluations un peu vagues, des chiffres, des statistiques; l'on voudrait, il me semble, pour cette thèse, un traité, l'un de ces mémoires que les membres de l'Académie des Sciences morales et politiques lisent à leurs confrères, ou à quelques-uns de leurs confrères, dans le secret d'une docte et noble séance. Seulement, l'auteur des *Anges gardiens* avait résolu de s'adresser à un public beaucoup plus nombreux et d'avertir les mères de famille : elles lisent des romans et n'assistent pas toutes aux séances de l'Institut. Le moraliste s'était promis de les atteindre et de les toucher : pour leur faire accepter sa leçon rude, il eut recours aux agrémens de la littérature, comme (dit Lucrèce) le médecin parfume et sucre de miel les bords de la coupe

où un enfant boira son remède. En procédant ainsi, M. Marcel Prévost continue la tradition littéraire que nos philosophes du XVIIIe siècle ont, je ne dis pas créée, mais consacrée. Sa tentative est légitime et a pour elle l'autorité de précédens illustres.

Il me semble pourtant qu'il y a une espèce de désaccord entre sa thèse et la forme du roman. Non que le roman ne se prête pas à l'exposé d'une thèse; mais il se prête mieux à l'exposé des idées ou des sentimens qu'à l'exposé des faits authentiques et à leur affirmation. Or, la thèse des *Anges gardiens* est une thèse de réalité. M. Marcel Prévost n'a voulu présenter ni la caricature des institutrices, ni la satire de ce monde inquiétant; il n'a voulu ni lancer une poignante invective, ni adresser au cœur de ses lectrices, mères un peu négligentes, un émouvant appel. Il prétend les convaincre par les faits. Eh bien! les faits, en dépit de toutes les précautions subtiles que l'auteur a prises, les faits, le roman qui les environne diminue leur crédibilité. Je me fie à l'auteur et, néanmoins, je n'évite pas, en le lisant, de concevoir l'autre roman qu'il aurait pu écrire, où l'on verrait des institutrices parfaites, — il y en a, — dévouées à leurs élèves, soigneuses de leur épargner et les illusions périlleuses et les certitudes prématurées. Pauvres filles, venues de loin, séparées de leurs familles, de leurs tendresses, de leurs devoirs premiers et qui, dans des familles étrangères, savent se composer un ensemble nouveau de tendresses et de quotidiens devoirs! Une tristesse écartée bravement, un effort souple de l'esprit, un zèle qui devient une coutume et qui garde sa spontanéité, l'invention d'un idéal pour une singulière existence : voilà leurs journées. La dureté de leur destin les a, toutes jeunes, douées d'une âme sérieuse : elle savent ce qu'il en coûte de vivre avec une grâce honnête; elles peuvent enseigner ce qui échappe au léger entendement de Mme Corbellier. A la fin des *Anges gardiens*, une gentille femme dit : « Si nous avons des enfans, j'aime mieux qu'ils restent toute leur vie de petits rustres ignorans que d'ouvrir la maison à des Sandra, à des Mag ou à des Fanny; elles nous ont fait trop de mal. » Mais, à la fin du roman que je propose, une gentille femme dirait : — Nous donnerons à nos enfans, pour leur apprendre les vertus de la pauvreté courageuse, la compagnie d'une de ces filles modestes et bonnes qui, dans l'extravagante futilité des familles modernes, sont l'aimable gravité, la douceur réfléchie, la patience.

Du reste, le roman que je propose, je ne garantis pas du tout qu'il soit plus vrai que *les Anges gardiens*. Serait-il moins vrai?... Je l'imagine aussi persuasif que l'autre. Pour conclure à ce propos, le choix

de la thèse me paraît un peu arbitraire, dans un roman. C'est ainsi qu'ou je me trompe ou le roman nuit à la thèse de M. Marcel Prévost.

Et, à mon avis, la thèse nuit au roman.

Ce roman, c'est à coup sûr l'un de ceux où l'on voit le plus évidemment la maîtrise de M. Marcel Prévost. Nul écrivain ne sait mieux agencer les élémens d'une fiction, les varier, les multiplier, conduire l'intérêt, d'épisode en épisode, jusqu'à un dénouement qu'on a redouté, qu'on souhaite. Nul écrivain ne possède mieux l'art principal et, au juste, le don spécial du romancier.

Or, il est facile de le constater, le roman français subit une crise. Certes, nos littérateurs ne négligent pas ce genre. Nombreux et rapides comme les flots sourians de la mer, les romans paraissent et disparaissent ; à peine a-t-on le temps de les apercevoir : leur stérile quantité s'anéantit. Parmi ces auteurs de romans, il y a quelques romanciers. Encore ont-ils, pour la plupart, défait l'ancienne combinaison du récit. Ce qu'on aime en eux, c'est leur individualité de poètes, de philosophes ou d'essayistes ; c'est presque toujours une qualité par laquelle ils ne sont pas précisément des romanciers. Le genre du roman se détraque, et par l'initiative même des plus charmans écrivains. Il sortira peut-être de l'épreuve renouvelé, vivifié, magnifique. En attendant, il souffre.

Qu'on veuille se souvenir du temps où, auprès de Flaubert, florissaient ensemble Émile Zola, Maupassant, les Goncourt, Alphonse Daudet. En revanche, l'histoire est aujourd'hui dans l'état de plein épanouissement où l'on vit le roman naguère. Aucun genre littéraire n'a désormais cette vigueur opulente, cette abondante liberté qui l'enrichit et ne le dénature pas. Nous avons une pléiade d'historiens analogue à la pléiade de romanciers que je rappelais. Vivace, l'histoire pénètre les divers genres : et l'on peut la considérer comme envahissante, ou se demander si les genres qui s'anémiaient n'ont pas réclamé son vaillant secours. Elle pénètre le roman : le dernier roman de M. Maurice Barrès, *la Colline inspirée*, en témoigne ; et aussi *la Tragédie de Ravaillac*, de MM. Jérôme et Jean Tharaud ; et aussi *Philémon vieux de la vieille*, par M. Lucien Descaves, où sont évoqués les surprenans bonshommes de la Commune ; et aussi *Un double amour*, par Claude Ferval, où est ranimée, comme par un prestige, la frémissante Louise de La Vallière avec ses entours royaux et religieux, avec toutes ses alarmes.

Crise du roman : le roman tourne à l'histoire. Puis il tourne à la

philosophie ; il tourne à la sociologie. M. Marcel Prévost, dans *les Anges gardiens*, ne l'a pas préservé de la sociologie : et, selon moi, c'est le dommage que subit son livre. Mais il a fait un roman tout de même, un véritable roman ; qu'est-ce ? — un vivant récit.

De la première page à la dernière, le lecteur est tenu en haleine et désire de savoir ce qu'il adviendra. Cela, sans qu'il ait, pour aucun des personnages, une vive sympathie : l'auteur ne lui a point offert une héroïne malheureuse qu'on suive au long de son calvaire et de qui, peu à peu, l'on s'éprenne avec une amoureuse compassion. Ce n'est pas non plus que la curiosité du lecteur soit constamment éveillée par la nouveauté d'incidens extraordinaires ou pittoresques : l'auteur n'a point cherché la tumultueuse aventure ; bourgeois et institutrices de Paris, ses personnages traversent de simples péripéties parisiennes et telles qu'en relatent de pareilles le bavardage des salons et, dans les gazettes, la rubrique des tribunaux. Ce n'est pas enfin qu'il ait suscité, parmi ces gaillards et gaillardes, une violence de passion, des amours dont la mélancolique ardeur nous émeuve profondément : cupidité, vanité, concupiscence momentanée, c'est à peu près tout. Et, je ne sais comment, cette médiocrité quotidienne suffit à ce romancier prodigieusement pourvu de dextérité souveraine pour que, pas un instant, ne l'abandonne l'attention de son lecteur. Je ne sais comment ; ou, plutôt, je le devine ; et j'entrevois le secret du romancier. C'est une incroyable adresse à pressentir son lecteur, à le ménager, à le secouer dès la minute où il s'alanguirait peut-être, à l'égayer, à l'attrister, à le changer d'affection quand il serait sur le point de se lasser, à le rafraîchir et comme à lui renouveler l'esprit avant qu'il ne s'ennuie un peu, à connaître ses goûts, ses manies, voire ses faiblesses et à profiter de ce qu'il a, mais à se passer de ce qu'il n'a pas, à n'aller ni trop lentement ni trop vite. Le lecteur est difficile, exigeant, capricieux. Le romancier, — le digne romancier, — ne le contente pas avec une basse obligeance. Mais il ne le maltraite pas : il le gouverne. Telle est sa tyrannie intelligente ; tel est son tact, qui lui permet de commander ; et enfin tel, l'art accompli de M. Marcel Prévost, l'art des *Anges gardiens*.

L'un des mérites de cet art : une clarté perpétuelle. Jamais la pensée ne se voile. Jamais elle ne s'embrouille. L'auteur l'a-t-il simplifiée, à l'usage de son lecteur ? Il ne l'a point appauvrie ; il ne l'a point diminuée : il l'a dégagée des brouillards de l'incertitude et mise en pleine lumière. Il lui laisse la délicatesse de ses nuances et, pour la rendre plus vivement apparente, il ne l'a pas badigeonnée de cou-

leurs fausses. Il lui laisse toute sa variété complexe, tout son détail. Dans les pays où l'atmosphère est pure, on voit jusqu'à l'horizon la quantité des objets qui font le paysage ; et, plus petits par l'effet de la perspective, les plus lointains sont aussi nets de ligne et de dessin que le premier plan. Le regard saisit une large étendue ; et il examine chaque point du vaste décor sans perdre la vue de l'ensemble. Ainsi se découvre à nos yeux la pensée de M. Marcel Prévost, la pensée des *Anges gardiens*.

Elle est servie par un style aisé, absolument limpide, qui ne cherche ni les mots rares, ni les jolies singularités, ni les prestes arrangemens où triomphe une virtuosité inutile. Les artifices d'une concision paradoxale, cet écrivain ne les admet pas ; il évite aussi une extrême abondance, chargée de coquetteries : et il garde la mesure. Il ne cède pas aux tentations verbales. Son langage est celui de la causerie, mais attentive, soignée, très élégante. Cette simplicité naturelle a beaucoup de charme et de séduction.

Le récit des *Anges gardiens*, avec un grand nombre de personnages et un grand nombre d'épisodes, se déroule à merveille. Les intrigues se mêlent, s'enchevêtrent, comme dans la vie, mais sans nulle confusion. Et, si l'auteur supprime cette confusion qui est le caractère de la réalité, il n'aboutit pas à des régularités irréelles. Il tient compte du hasard. Il a l'esprit de géométrie ; mais il a l'esprit de finesse et il entre dans la complication subtile des cœurs et de la destinée. A tout moment, l'on sait où l'on est, l'on sait où l'on va. Il n'est pas un des personnages qui tout à coup se présente et qui déconcerte, comme un intrus : on l'attendait. Il n'est pas un des épisodes, interrompu quelque temps par un autre et qui, à son retour, n'éveille tout le souvenir que les nouveaux incidens réclament, pour qu'on en voie et la logique et la fantaisie. Les incidens se groupent et le roman va son train, sûr et paisible, sans nulle monotonie, avec une forte continuité. L'ordonnance du livre est une réussite excellente ; et le talent de composer ne peut être mené à plus de perfection.

Le passage d'une scène à l'autre est rapide ; et chaque scène a tout son espace, l'emplit, ne le déborde pas. Elle ne trouble pas l'économie de l'ouvrage. Elle a ses attaches solides, sa dépendance ; et elle a sa liberté. L'une des plus frappantes, la voici.

Nous sommes au Val d'Anay, chez les Ropart. Et il pleut, depuis des semaines. Rosalie Boisset, l'institutrice, est absente : et quand reviendra-t-elle ? Il pleut ; il tombe du ciel un morne et sempiternel ennui. Rosalie absente, il ne reste à la maison ni joie, ni jeunesse ; et

les bambins eux-mêmes sont moroses, nerveux. Plus triste que personne et plus farouche dans son chagrin, le baron, drôle d'homme, qui a des vertus et qui les sacrifie à l'amour de Rosalie Boisset. Or, un après-midi, le baron Ropart est allé à l'écurie ; il a sellé son cheval César. Il ôte son chapeau et, les yeux levés vers les solives, il fait le signe de la croix. Et puis il part. Il est deux heures. A six heures, le baron n'est pas rentré. L'on s'étonne. L'on interroge les domestiques : tout le monde a vu partir le baron ; mais il n'a rien dit. Peut-être a-t-il poussé sa promenade jusqu'aux inondations du Cher; peut-être... Et l'on fait mille conjectures qui, les unes après les autres, se détruisent d'elles-mêmes; l'on arrive à des conjectures quasi absurdes et auxquelles on accroche tout ce qu'on a encore de vain espoir. La cloche du dîner sonne ; et la baronne commence de perdre le sang-froid qu'elle avait : c'est que le jour baisse et que, dès la nuit, les plus énergiques ont peur. Afin de rassurer les enfans, l'abbé Vicart leur a dit : « J'ai la conviction que votre père est vivant ; » et ils se reposent sur la conviction de l'abbé qui, en outre, leur souffle une prière : ils confient leur père à Dieu et, de toutes façons, demandent à Dieu l'énergie de se soumettre à ses desseins. Sur la route, où l'on est allé, d'impatience, l'un des enfans, celui qu'on appelle le petit Mohican, guette et bientôt s'écrie : « Voilà papa ! » Il se jette à terre et colle son oreille sur le pavé. Il reconnaît le galop de César. Mais il entend aussi un bruit bizarre : un bruit de fer, « comme si un officier galopait avec son sabre... » C'est bien César, et le voici, mais seul, affolé, sans cavalier, pareil à un cheval d'Apocalypse, couleur de boue et de nuit ; les étriers battent. Les enfans pleurent, sanglotent ; et ils reprochent à l'abbé leur déception. Dans le salon, la baronne, « usée par l'attente, » s'est endormie. Elle ne sait pas le retour de César. Que présume-t-elle? Quand il sera évident que le baron, bête et frauduleux, a pris la clé des champs et Rosalie, elle refusera de croire à l'évidence. Mais, au bruit des pas de l'abbé qui lui amène les enfans, elle s'éveille en sursaut; elle bégaye : « Henri... Henri... » C'est le nom de l'infidèle... « Madame, dit l'abbé, nous ne savons rien de précis ; mais vous allez avoir besoin de votre courage de chrétienne. »

Il est possible qu'ainsi résumée, amincie, la scène ait perdu son tragique attrait. Mais, dans le livre, elle a de la grandeur. Tandis que se trémoussent les enfans, les domestiques et l'abbé avec une maladresse douloureuse et tandis que la baronne prépare son noble entêtement, deux volontés règnent et conduisent tout : la Foi et l'Amour. C'est l'Amour qui a chassé le baron de chez lui, qui l'a jeté dans la folie

hypocrite et ardente ; et c'est la Foi qui impose à la maisonnée la dignité poignante de la tenue. Les deux puissances de l'ordre et du désordre ont l'une et l'autre donné toute leur efficacité.

Cette grande scène farouche et sur laquelle semblent peser des fatalités redoutables n'indique pas le ton général du roman. Ces Ropart d'Anay sont des gens de vieille croyance et de vie profonde. Les autres personnages du roman sont des fantoches ; non que l'auteur n'ait su faire d'eux que des fantoches : mais ils sont des fantoches dans la réalité où l'auteur les a pris, tous, et voire les ministres dont il y a, dans *les Anges gardiens*, de bonnes figures dérisoires. Les scènes où se rencontrent ces fantoches, dénués de principes et même de passions, laissent à la fin la ridicule et horrible impression d'une existence dépravée et misérable, toute en façade et peinte, toute en mensonge et fardée : vie moderne, vie improvisée.

Ce roman si alerte, si admirablement bien fait et qui est un chef-d'œuvre du genre, je ne lui trouve qu'un défaut, celui que je disais : la thèse à laquelle l'auteur l'a soumis. Il a fallu qu'au service de sa démonstration l'auteur multipliât les histoires d'institutrices ; et, à chaque fois qu'une institutrice apparaît, que ne décampe-t-elle au plus vite !... Ces filles sont par trop déplaisantes et, pour ainsi parler, avec trop de méthode. Il a fallu qu'en faveur de sa thèse il nous montrât de vilaines choses, parfois révoltantes. Et il est vrai qu'on fait de la beauté avec de la laideur. Boileau déjà le remarquait ; puis on l'a répété, à l'excès, et l'on a grandement abusé de la permission. Il est vrai que les passions humaines, à la représentation desquelles la littérature est dévouée, ont des dehors souvent affreux. La littérature les embellit, non pas au moyen d'ornemens, non pas en les déguisant sous de jolis costumes : elle les embellit en ajoutant à leur vérité, à leur exacte peinture, l'émoi du peintre, indignation, pitié, volupté pressentie, horreur ou tentation. Si l'on fait de la beauté avec de la laideur, c'est qu'on a tiré de la laideur même une poésie étrange, cachée, une poésie de douleur ou de joie. M. Marcel Prévost ne tire et ne veut tirer de la réalité aucune poésie. Des romanciers contemporains n'est-il pas le plus docile aux règles d'« objectivité » que Flaubert a formulées et n'a pas toujours observées ? Il n'intervient pas dans son œuvre : ses personnages, on ne voit pas qu'il ait pour eux de la tendresse ou de la haine ; les événemens ne l'enchantent pas, ne l'offensent pas. Il y a, dans *les Anges gardiens*, tous les élémens d'un rude pessimisme, tous les argumens de l'opinion la plus désespérée, touchant l'époque et l'avenir. M. Marcel Prévost n'est pas un pessimiste : il a, pour se sauver

de là, le plaisir de l'intelligence la plus agile, la plus amusée de n'être pas dupe. On n'est pas moins lyrique ; tandis que Flaubert était un lyrique, malgré sa volonté austère. L'abnégation qui torturait l'auteur de *l'Éducation sentimentale* ne coûte pas à M. Marcel Prévost, qui se tient hors de son roman sans difficulté. Ce qu'il invente est si bien détaché de lui qu'il semble indifférent. Il le semblerait, du moins, si l'on n'apercevait en lui une passion : c'est la passion de raconter, avec aisance, avec goût et avec une ravissante gaieté de travail; et une autre passion qui, cette fois, le sépare de Flaubert: c'est la passion de prouver sa thèse, de prouver que les institutrices sont dangereuses. N'allons pas le confondre avec un satiriste; il est plutôt un géomètre. Il ne poussera point à la caricature l'image de ses anges gardiens. Afin de nous persuader, il observera une modération très attentive. Nous saurons qu'il nous présente, avec impartialité, les documens, les pièces du procès et qu'il nous invite à juger là-dessus. Il ne veut pas exciter notre colère contre les accusées, mais il s'adresse à notre raison.

Ainsi conçue, l'idée qui relie toutes les intrigues des *Anges gardiens* et qui accompagne, de la première page à la dernière, toute ma lecture, — savoir, que les institutrices ne valent rien, — n'est pas l'une de celles avec lesquelles je vis durant des heures. Idée importante, oui; et grave, et urgente, je ne le nie pas ; mais idée enfin toute dépourvue d'amusement, de rêve, de poésie : et j'arrive à ma conclusion. Je crois qu'il faut, à une œuvre d'art, sa poésie ; je ne crois pas qu'il y ait de vraie littérature sans poésie. Et qu'est-ce que la Poésie ? Une âme ajoutée à la réalité. Le roman des *Anges gardiens* ajoute à l'exacte réalité une idée, mais une idée que j'ai vite fait d'accepter ou de refuser, et non pas une idée de sentiment ou de songe à laquelle les mots puissent prêter leur musique d'évocation, leur indéfinissable sortilège, leur magie merveilleuse.

André Beaunier.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA MORT DE L'UNIVERS

L'Univers est-il destiné à durer éternellement ? Voilà une question aussi vieille que l'humanité, dont les métaphysiciens discutent depuis des siècles et à propos de laquelle ils n'ont d'ailleurs pas réussi à démontrer autre chose que leur ingéniosité jamais découragée. Mais la science s'est depuis peu emparée de ce problème, et c'est bien un signe des temps de le voir aujourd'hui échapper au domaine nébuleux de la métaphysique pour tomber... pour monter, devrais-je dire peut-être... dans celui de la physique pure. Car la pérennité de l'Univers est devenue aujourd'hui une question de physique, et plus précisément de thermodynamique. A son sujet, les savans rompent en ce moment des lances dont le fer est forgé dans les laboratoires où l'on a fait les conquêtes les plus récentes de la science expérimentale. Leurs discussions là-dessus sont empreintes même d'une certaine vivacité, inaccoutumée dans le monde pacifique des physiciens. Il n'en saurait être autrement dès qu'il s'agit, comme ici, d'une chose qui touche au problème même des destinées, et où chacun, bon gré mal gré, et le plus innocemment du monde, ne voit dans les argumens de la science qu'un moyen d'étayer l'idéal qu'il s'est formé, car, pour être un observateur scrupuleux des phénomènes, on n'en est, hélas ! pas moins homme.

Le moment est peut-être venu de tracer un tableau objectif de ces récentes controverses sur l'avenir du monde, qui sont aujourd'hui parmi les préoccupations dominantes des astrophysiciens, comme on le voit à la lecture du curieux ouvrage du physicien suédois Arrhe-

nius, *l'Évolution des mondes*, de la dernière œuvre scientifique d'Henri Poincaré sur *les Hypothèses cosmogoniques* et de bien d'autres travaux astronomiques actuels.

***

Tous les philosophes et tous les savans sont à peu près d'accord sur la pérennité de ces substances que nous appelons matière ou éther. *Ex nihilo nihil* est pour eux un axiome. Les théogonies mêmes sont d'accord là-dessus, et la Genèse par exemple nous enseigne que le Créateur a tiré le monde non du néant, mais du chaos. On peut concevoir le chaos comme un état des choses où celles-ci n'étaient pas mobiles, pas organisées, pas différenciées (car nous verrons que l'organisation résulte d'une différenciation), où il n'y avait pas de forces, pas d'énergie agissantes.

Et ceci nous conduit immédiatement à considérer les deux grands principes de thermodynamique qui gouvernent toutes les manifestations de l'énergie dans le monde et nous amèneront au nœud même de la question que nous nous sommes posée. Le premier principe, celui de la conservation de l'énergie, est dû à deux grands physiciens allemands, Robert Mayer et Helmholtz. Le second, celui de la dégradation de l'énergie, a été découvert par un génie français longtemps méconnu, l'ingénieur Sadi Carnot, et mis au point par Clausius.

Tout le monde sait aujourd'hui ce que l'on entend par énergie, et que c'est, si j'ose dire, la capacité qu'ont les objets de fournir du travail. Les principales formes sous lesquelles nous la connaissons sont l'énergie due au mouvement (celle d'un projectile est proportionnelle à sa masse et au carré de sa vitesse), l'énergie calorifique (c'est elle qui vaporise l'eau des machines à vapeur et fait marcher celles-ci), l'énergie électrique (rassemblée par exemple dans une batterie d'accumulateurs elle peut être transformée en énergies lumineuse dans une lampe, calorifique dans un radiateur, mécanique dans un ventilateur, etc.); enfin et pour nous borner, citons l'énergie chimique (c'est elle qui produit de la chaleur dans un bec de gaz ou du mouvement dans le cas d'un explosif).

Ces quelques exemples nous montrent qu'il y a une certaine *réversibilité* dans les diverses formes de l'énergie, et qu'on peut indifféremment, et par des moyens appropriés, transformer l'une quelconque en l'une quelconque des autres.

Or le principe de la conservation de l'énergie exprime ce fait expérimental que lorsque deux formes d'énergie se transforment l'une dans

l'autre, il y a entre les quantités transformées un rapport constant. Par exemple, lorsque du mouvement se transforme en chaleur (comme quand le feu jaillit entre deux pierres choquées) ou lorsque l'inverse a lieu (comme dans la machine à vapeur) un travail de 425 kilogrammètres correspond toujours à l'utilisation d'une grande calorie (1). Il existe des rapports constans analogues entre les autres formes d'énergie.

Le principe de la conservation de l'énergie a dominé, — nous serions tenté de dire tyrannisé, — toute la science du XIXe siècle. Celle-ci a cru longtemps pouvoir en faire jaillir, comme conséquence inéluctable, l'éternité de l'Univers. Puisqu'en effet les diverses formes d'énergie contenues dans le monde se transforment indifféremment les unes dans les autres et que leur somme reste constante, le monde ne devait-il pas nécessairement repasser, périodiquement et sans fin, par une série d'oscillations grandioses, du chaos à l'harmonie?

Les savans de l'autre siècle vivaient dans une atmosphère bien faite pour leur faire adopter cette vue. Lavoisier avait proclamé la conservation de la masse dans les opérations chimiques. Laplace avait cru pouvoir, à grand renfort d'intégrales, démontrer la stabilité du système solaire... sans apercevoir l'illogisme qu'il y avait *a priori* à voir démontrer cette stabilité par celui-là même qui, dans son *Exposé du système du monde*, avait montré magnifiquement notre système naissant de la nébuleuse primitive, puis évoluant sans cesse à partir d'elle. Fourier avait célébré, comme conclusion de ses travaux fort beaux de mécanique céleste, « un monde disposé pour l'ordre, la perpétuité et l'harmonie. » Henri Poincaré n'était pas encore né, qui devait montrer les fissures de tout ce bel édifice de stabilité céleste.

Il n'est donc pas étonnant que le premier principe de la thermodynamique ait pu faire croire pendant longtemps à la stabilité énergétique de l'Univers, à sa permanence, à son *invariance*.

*
* *

Mais voilà que le second principe de la thermodynamique longtemps oublié puis longtemps méconnu, est venu depuis peu reviser ce procès que l'on croyait clos. C'est une bien curieuse histoire, celle du principe de Carnot. Énoncée en 1824, dans l'ouvrage que publia celui-ci sur *la Puissance motrice du feu* et qui passa complètement ina-

(1) Rappelons que le kilogrammètre est le travail qu'il faut accomplir pour élever d'un mètre un kilogramme, et que la grande calorie est la chaleur nécessaire pour faire monter de 0° à 1° la température d'un litre d'eau.

perçu, cette grande découverte est restée près de trois quarts de siècle ignorée en France. En 1867, par exemple, le physicien Desains, de l'Académie des Sciences, dans un rapport officiel sur la science de la chaleur au XIXe siècle, écrit à l'occasion de l'Exposition Universelle, ne nommait même pas Sadi Carnot (1). C'est seulement grâce aux travaux de lord Kelvin et de l'Allemand Clausius, que le principe de Carnot, sorti de l'oubli où il dormait, est apparu comme une des plus grandes découvertes de tous les temps, et qu'on commence aujourd'hui à en comprendre la portée.

Carnot a montré qu'il y a dans une machine quelconque abandonnée à elle-même quelque chose qui varie toujours et nécessairement dans le même sens, quelque chose d'irréversible et qu'on appelle « entropie. » Nos lecteurs me pardonneront de ne pas leur exposer ici ce concept prodigieusement abstrait. Aussi bien peut-on tourner la difficulté et résumer ainsi la découverte de Carnot : dans un système isolé (c'est-à-dire qui ne perd pas d'énergie à l'extérieur et n'en reçoit pas) les transformations d'énergie ne se font pas, au total, indifféremment dans les deux sens. Cela tient à ce que, si du mouvement peut être transformé complètement en chaleur, la chaleur ne peut jamais être *entièrement* convertie en travail : il en est toujours une partie qui se dissipe à l'intérieur des corps. Le rendement de n'importe quelle machine thermique est nécessairement inférieur à l'unité.

Par exemple, un projectile en mouvement, si on le reçoit dans une cuve pleine d'eau cède *intégralement* sous forme de chaleur l'énergie mécanique qu'il avait reçue. Au contraire, on ne peut *jamais* tirer d'une source de chaleur qu'une fraction assez faible du travail mécanique équivalent. Ainsi, dans les machines à vapeur, il n'y a jamais plus de 15 p. 100 de la chaleur dépensée qui soit transformé en travail. Le reste ne disparaît pas, mais est *inutilisé*, passe dans le condenseur et dans l'atmosphère avec la vapeur et la fumée de la machine. C'est, suivant l'expression de Bernard Brunhes, de l'énergie *gaspillée*, et nous sommes ainsi conduits à distinguer, dans l'énergie libre d'un système quelconque, celle qui est *utilisable*. Le génie de Carnot a été précisément de découvrir que le faible rendement des machines à feu ne tient pas seulement à leur imperfection technique, qu'on pourrait

(1) Celui-ci était le fils aîné de l'*Organisateur de la Victoire* et l'oncle du président de la République. Bien que mort à trente-six ans (il fit son immortelle découverte à vingt-huit ans), il n'est pas exagéré de dire qu'il ne leur cède en rien par le prestige que la France lui doit dans le monde.

le diminuer, mais non l'annuler et qu'il est une condition même de leur fonctionnement. Le premier principe de la thermodynamique énonce que l'énergie totale d'un système quelconque est constante; le second principe indique que l'énergie *utilisable* diminue; il n'y a là nulle contradiction.

C'est pourquoi, puisque tout le mouvement peut se transformer en chaleur, et seulement une fraction de celle-ci en mouvement, un système matériel quelconque abandonné à lui-même, et l'univers tout entier, si on l'assimile, comme c'est légitime, à une machine thermique, doit tendre vers un état final où tout mouvement visible et aussi toute différence de température auront disparu pour faire place à une chaleur uniforme et à une complète immobilité.

Or, sans mouvement, sans inégalités de températures il n'y a plus de vie ni de rayonnement, car les phénomènes ne naissent que de l'hétérogène, du déséquilibre, si j'ose dire, de même que la vie ne naît que de la différenciation. Une mare croupissante est un être mécaniquement inexistant, contînt-elle des centaines de tonnes d'eau; au contraire le moindre ruisselet, à cause de la *différence de niveau* qui le fait couler, est un être vivant et utile. Si je porte à une même température de plusieurs centaines de degrés toutes les parties d'une machine à vapeur, celle-ci ne marchera pas pour cela; ce qui seulement la fera marcher, c'est une *différence* de température entre ses divers organes.

Et voici maintenant la conclusion, l'antithèse qui se dresse en face de la doctrine établie sur le seul premier principe de la thermodynamique : Si on peut étendre le principe de Carnot à tout l'Univers, celui-ci tend nécessairement vers une sorte de *mort thermique* (il est difficile de traduire autrement le *Wärmetod* de Clausius) qui le figera sans retour vers une terne et cadavérique immobilité.

Avant d'aller plus loin et d'examiner les objections diverses qu'ont soulevées ces conclusions de la thermodynamique cosmique, on nous permettra de remarquer, au risque de refroidir certains enthousiasmes tendancieux, que la croyance à la pérennité de l'Univers a été, suivant les circonstances, invoquée à l'appui d'idées philosophiques tout à fait opposées. Aujourd'hui, ce sont les philosophes matérialistes, les monistes disciples de Hœckel qui croient à un recommencement perpétuel des choses, à un monde sans cesse renouvelé et réparant de lui-même les fêlures qu'on y découvre; c'est que l'idée que le monde puisse mourir entraîne pour eux celle qu'il a été créé, ce qu'ils jugent inadmissible. Au contraire, au XVIIe siècle, on soutenait avec Descartes que seule l'immortalité des quantités de matière et de mouvement con-

tenues dans l'univers peut s'accorder avec la stabilité du Créateur. Ainsi les mêmes argumens ont servi des deux côtés de la barricade. Laissons là ces querelles puériles. Il est un peu ridicule pour l'espèce humaine, chaque fois que se produit une conquête nouvelle de la science, de la voir servir de projectile qu'on se renvoie à grands coups de raquette. C'est rabaisser singulièrement la recherche austère de le vérité, que de n'y voir qu'une sorte de sabre de M. Prudhomme, protecteur ou menaçant suivant la fantaisie de chacun.

***

Parmi les astrophysiciens qui trouvent quelque difficulté à admettre la mort de l'Univers telle que l'implique le principe de Carnot, M. Arrhenius est sans doute celui qui a émis les objections les plus originales. Henri Poincaré les a même qualifiées de géniales; en tout cas, elles méritent amplement un examen.

Nous savons que la chaleur tend naturellement « par elle-même » à passer des corps chauds aux corps plus froids, soit par conductibilité, soit par radiation. Au contraire, *jamais* la chaleur ne passe naturellement d'un corps donné à un autre plus chaud, et c'est ce qui fait précisément que l'équilibre de température s'établit finalement entre des corps inégalement chauds placés dans une même enceinte. C'est ce qu'exprime le principe de Carnot.

Dans l'Univers stellaire, le soleil et les étoiles (qui sont, rappelons-le, toutes des soleils) cèdent peu à peu en rayonnant à travers l'espace leur chaleur, qui tend à échauffer les lointaines et froides nébuleuses, de sorte que, finalement, il semble que le nivellement des températures (connexe de celui des quantités de matière) doit établir dans l'univers la *Wärmetod* annoncée par Clausius. Or M. Arrhenius est d'un avis contraire, et voici pourquoi :

Le grand physicien anglais Maxwell (celui-là même qui en créant la théorie électromagnétique de la lumière a montré par une intuition géniale l'identité de la lumière et de l'électricité et amené la découverte des ondes hertziennes et leurs innombrables applications), Maxwell a imaginé un cas où les phénomènes se passent contrairement au principe de Carnot, grâce à l'artifice que voici, et qui est aujourd'hui célèbre sous le nom des *démons de Maxwell*. On sait que d'après la théorie cinétique des gaz, qui est aujourd'hui une des conquêtes les plus sûres de la physique, une masse gazeuse est constituée par des molécules qui circulent dans tous les sens avec de très grandes vitesses, d'ailleurs inégales (à cause des chocs) et oscillent de part et

d'autre d'une vitesse moyenne; elle est assimilable, si on peut dire, à un essaim d'abeilles dans lequel celles-ci seraient des molécules. Si on chauffe cette masse gazeuse, la vitesse moyenne des molécules augmente. Supposons alors un récipient donné, rempli d'un gaz dont la température soit égale dans toutes ses parties ; séparons-le en deux par une cloison percée de toutes petites ouvertures telles qu'une seule molécule puisse les traverser à la fois. Chaque ouverture est munie d'une soupape derrière laquelle se trouve un petit être infiniment petit et intelligent, que Maxwell appelle un *démon* et Henri Poincaré un *douanier* (ce qui est à la fois plus exact, plus spirituel et moins saugrenu dans cette fiction assez fantastique par elle-même). Les masses gazeuses des deux moitiés du récipient sont continuellement brassées et mélangées par les molécules qui passent de l'une à l'autre à travers les petits trous. Chaque fois qu'un des petits douaniers verra une molécule à grande vitesse (1) se diriger de la moitié gauche à la moitié droite du récipient, il ouvrira sa soupape pour la laisser passer. Il la fermera au contraire à toute molécule à faible vitesse allant dans la même direction. De même il laissera passer les molécules à petite vitesse allant de la droite vers la gauche, mais fermera le passage aux molécules à grande vitesse allant dans la même direction.

Il arrivera donc que toutes les molécules animées d'une grande vitesse seront réunies dans l'un des compartimens, toutes celles qui ont une vitesse faible dans l'autre. Autrement dit, il passe de la chaleur (car c'est en cela que consiste la vitesse des molécules) d'un des compartimens qui se réchauffera sans cesse à l'autre qui se refroidira de même. Il passera de la chaleur d'un corps froid à un corps plus chaud ; on aura séparé la masse gazeuse primitivement isotherme en deux fractions à température différente. On aura violé et tourné le principe de Carnot.

Or cette histoire merveilleuse des petits douaniers démoniaques de Maxwell, Arrhenius ne prétend pas qu'elle soit réalisée dans la nature, mais il nous donne des raisons de penser qu'il s'y trouve quelque chose d'analogue.

Pour plus de clarté, on nous permettra d'abord une légère digression à propos des gaz qui constituent les atmosphères des planètes. On sait que lorsqu'un projectile est lancé, horizontalement ou verticalement, avec une arme à feu, il met d'autant plus de temps à retomber sur le sol que sa vitesse initiale est plus grande ; il existe même une vitesse

(1) C'est-à-dire animée d'une vitesse plus grande que la vitesse moyenne du gaz qui caractérise sa température.

pour laquelle le projectile serait lancé suffisamment loin dans l'espace pour échapper complètement à l'attraction pesante de la terre et ne retomberait plus sur elle. Tel était le cas du boulet fantaisiste dans lequel Jules Verne a transporté ses voyageurs, et avec eux nos jeunes imaginations, de la Terre à la Lune. Or il en est de même des molécules des gaz qui se trouvent dans les régions externes des atmosphères astrales et on peut calculer que lorsqu'une de ces molécules a une certaine vitesse minima, — qui est de 11 kilomètres par seconde dans le cas de notre globe, — elle s'échappe pour toujours de la sphère d'attraction de l'astre et continue sa trajectoire vers l'infini. L'atmosphère perd donc continuellement les molécules gazeuses qui sont animées d'une vitesse suffisante. Or, comme la distribution des vitesses moléculaires obéit à la loi des grands nombres, il y a toujours des molécules qui ont de grandes vitesses ; donc, les atmosphères astrales s'appauvrissent sans cesse. L'appauvrissement sera plus fort pour les astres les moins pesans, car par la gravitation, une grosse planète retient plus qu'une petite les molécules atmosphériques. C'est ainsi que la Lune, dont la masse est faible, a perdu toute son atmosphère primitive. La Terre a perdu l'hydrogène qui est très léger et l'hélium (alors que ces deux gaz sont encore abondans autour de l'énorme masse solaire) et elle a conservé l'oxygène et l'azote, qui sont plus lourds.

Ce phénomène joue, d'après Arrhenius, un rôle important dans les nébuleuses où la gravité, surtout dans les parties externes, est très faible, et à cause aussi de la faible densité des gaz qui les constituent (hydrogène, hélium, nébulium). Les régions externes des nébuleuses perdront donc facilement leurs molécules gazeuses, refroidissant ainsi les couches les plus éloignées du centre. Pour la même raison, la chaleur envoyée des soleils aux nébuleuses *ne les échauffe pas* (puisque la température d'un gaz est d'autant plus élevée que sa vitesse moléculaire moyenne est plus grande) : en effet, leur rayonnement communique bien de la vitesse à certaines molécules, mais celles-ci s'éloignent alors de la nébuleuse pour toujours, et finissent par être absorbées par un soleil dont elles entretiennent le rayonnement.

Dans l'avant-dernier cours qu'il a professé à la Sorbonne, Henri Poincaré a analysé finement ces idées d'Arrhenius. Il leur a opposé quelques difficultés ; pourtant, bien que croyant à la validité générale du principe de Carnot, il paraît avoir été ébranlé par elles, et sa conclusion est à la fois prudente et dubitative, bien qu'on y devine le sens dans lequel il inclinerait : « De cette discussion, je ne veux pas

tirer de conclusion définitive ; il semble que, par ce processus, la mort calorifique de l'Univers sera énormément retardée, mais on peut croire qu'elle ne sera que retardée. »

***

C'est d'une façon tout à fait différente qu'un éminent astronome allemand, M. Seeliger, directeur de l'observatoire de Munich, a récemment abordé le problème.

Nous avons vu par l'exemple du phénomène invoqué par Arrhenius, sans même parler des démons de Maxwell, qui sont seulement une image hardie, qu'on a découvert ou imaginé des phénomènes qui sont en contradiction avec le principe de Carnot, la chaleur pouvant passer d'un corps froid à un corps chaud sans travail compensateur. S'il y a des infractions à ce principe, pourquoi seraient-elles très limitées dans le temps et dans l'espace, et ne peuvent-elles pas avoir, dans l'un et l'autre, des manifestations très importantes? Ces objections ont paru si fortes qu'on a été conduit à se faire une conception nouvelle du principe de Carnot et à ne plus le considérer que comme un théorème du calcul des probabilités, et ce principe est devenu à peu près ceci : les phénomènes qui se produisent habituellement dans la nature ont lieu dans un sens qui correspond à une perte d'énergie utile.

Cette conception *statistique*, — si on veut me permettre cette expression, — laisse forcément subsister la possibilité de processus naturels ne satisfaisant pas au principe de Carnot. La question de savoir si le principe de Carnot est une loi naturelle valable sans exception est donc résolue définitivement par la négative, si on la considère comme un théorème du calcul des probabilités.

Autre chose : les conclusions du calcul des probabilités ne sont applicables qu'à des phénomènes que l'on doit regarder comme fortuits, c'est-à-dire se produisant sans aucun règle, sans aucun ordre apparent. Or si le principe de Carnot est d'une grande valeur dans beaucoup de parties de la physique, qui oserait soutenir que les mouvemens observables dans l'ensemble de l'Univers sont désordonnés, et que l'évolution de celui-ci est dirigée vers la production d'une irrégularité grandissante? On pourrait aussi bien et même mieux soutenir le contraire et alors la validité du principe de Carnot deviendra de plus en plus faible avec le temps.

Autre chose encore, — et cette remarque s'applique à la fois aux conséquences cosmiques opposées que l'on voudrait tirer du premier

comme du second principe de la thermodynamique : ces principes ne sont rigoureusement valables et démontrables que pour des systèmes limités. Avant de les étendre à l'Univers, il faudrait être sûr que celui-ci ne fût pas infini. Or tout tend à prouver, — nous examinerons quelque jour cette question, — que c'est le contraire qui est vrai. Comment peut-on parler alors de l'énergie et de l'entropie d'un système infini ? Ces expressions n'ont plus de sens; l'extrapolation à l'infini des petites données de nos laboratoires non seulement n'est pas justifiable, mais elle cesse d'avoir la moindre signification. Que peut-il y avoir d'intelligible dans ces mots : *l'énergie totale* ou *l'énergie utilisable* de l'Univers, si celui-ci est illimité ?

Ces difficultés n'ont pas arrêté pourtant ni de part ni d'autre certains esprits systématiques. Elles auraient dû faire hésiter à la fois ceux qui proclament avec assurance la permanence du monde, le retour éternel des choses, et aussi ceux qui nous affirment la mort prochaine et nécessaire du Cosmos. Il est, en tout cas, un fait curieux et qui est de nature à embarrasser plutôt ces derniers. Si, comme ils le pensent, l'Univers marche constamment dans le même sens, conformément au principe de Carnot, c'est-à-dire si les températures tendent à s'égaliser et le mouvement à disparaître, on peut se demander pourquoi cette mort calorifique de l'Univers ne s'est pas encore établie depuis les temps infinis que le monde existe.

On répondra que celui-ci n'a pas existé de toute éternité, ce qui est inconciliable avec le premier principe thermodynamique, à moins que toute l'énergie existante ait eu une origine subite au moment même de la création. Et on voit que par là le problème est intimement lié aux données les plus délicates de la théogonie. On peut encore exposer cela sous une autre forme : si l'Univers marche dans le sens voulu par ce principe de Carnot, on est conduit à ce dilemme étrange et qui est le seul compatible avec la durée illimitée de la substance dans le passé : ou bien à une époque très reculée il a régné dans le monde des différences de températures et des vitesses infiniment grandes (et l'Univers devait présenter, alors, des phémonènes d'une telle intensité et d'une telle violence que nous ne pouvons nous en faire aucune idée); ou bien le monde n'a pas toujours été soumis aux lois qui le régissent maintenant. Il faut bien de l'esprit pour ne point vouloir résoudre ces difficultés.

On comprend dans ces conditions que l'un des défenseurs les plus éminens du principe de Carnot et de sa validité universelle, lord Kelvin, n'ait cru pouvoir exprimer que sous une forme extrêmement

prudente et modeste les conclusions des recherches profondes qu'il fit sur le sujet qui nous occupe, conclusions qui sont de nature à rallier la majorité des esprits positifs, et qui peuvent se résumer ainsi : Il y a actuellement dans le monde sensible une tendance générale à la dissipation de l'énergie mécanique, et on peut considérer cette tendance comme constante dans le temps, à moins que des phénomènes n'aient eu lieu ou ne soient destinés à avoir lieu, qui sont impossibles sous l'empire des lois auxquelles sont soumis les phénomènes connus qui ont lieu actuellement dans le monde matériel.

***

Parmi les phénomènes nouveaux qui ont été découverts depuis que lord Kelvin a développé ces conclusions, on a cru un moment que la radio-activité était de nature à infirmer celles-ci. Il n'en est rien, comme Henri Poincaré notamment l'a montré, et l'emprunt d'une partie des énergies de l'Univers aux matériaux radio-actifs ne paraît guère pouvoir avoir d'autre effet que de « prolonger un peu le malade. » La découverte de la radio-activité a surtout, sinon seulement prouvé que, grâce aux quantités d'énergie immenses emmagasinées dans les atomes et qu'on ne soupçonnait pas, l'univers recèle une faculté de travail, une vitalité énorme et dont il était impossible de se rendre compte auparavant. Comme l'écrivait, il y a quelques jours encore, un grand physicien allemand, M. Nernst, l'Univers aura sans doute, malgré la radio-activité, un « crépuscule des Dieux. »

Pourtant on peut entrevoir, avec M. Nernst lui-même et plusieurs autres savans éminens, une planche de salut, si on admet l'existence d'un processus antagoniste de la dégradation radio-active. De plus en plus en effet, tout tend à prouver que les atomes chimiques, qui sont les granules élémentaires de l'Univers, ne sont peut-être que des modalités particulières de cette substance que nous appelons l'éther lumineux, — substance hypothétique et dont l'existence est pourtant la plus grande sans doute des certitudes humaines, puisque sans elle nous ne recevrions pas la chaleur et la lumière du soleil, source et flambeau de toute vie terrestre. D'autre part, il est possible que, dans ce milieu comparable à un gaz extrêmement subtil, se réalisent parfois comme dans les gaz eux-mêmes, d'après la théorie cinétique, tous les arrangemens même les plus improbables et ainsi se reconstituerait de temps en temps, et peut-être dans les conditions particulières de température et de pression qui existent au centre des astres, des atomes radio-actifs.

En fait, comme le remarque M. Nernst, cet événement n'a besoin de se produire que très rarement, vu la durée extrêmement longue de presque tous les élémens chimiques et la raréfaction extrême de la matière dans le monde : d'après les récentes recherches astronomiques, l'Univers sensible ne contient en moyenne que le volume d'une tête d'épingle de matière dans une sphère d'éther de 200 kilomètres de diamètre.

Certes, rien n'autorise à l'heure actuelle à affirmer la réalité d'un pareil phénomène. Il n'en est pas moins rendu possible, sinon probable par divers points de vue nouveaux que la radio-activité a introduits dans nos idées, et il nous permet de concevoir avec moins de difficultés qu'il y a quelques années une certaine permanence de l'Énergie utile du Cosmos.

Si les choses se passent ainsi, la période atomique dont parle quelque part Renan, celle où se seraient constituées les molécules « qui pourraient bien être comme toute chose le fruit du temps, le résultat d'un phénomène très prolongé, d'une agglutination prolongée pendant des milliards de siècles, » cette période-là serait encore actuelle.

Gardons-nous d'en rien affirmer et attendons.

Il est en tout cas une autre question bien passionnante, qui est liée aux discussions que nous venons de rappeler, c'est celle de la contingence dans le temps et dans l'espace des lois de l'Univers. Nous y reviendrons quelque jour.

Pour aujourd'hui, et comme conclusion de cette brève étude, bornons-nous à cette constatation mélancolique : que nous ne sommes guère plus avancés qu'il y a un siècle au sujet de la pérennité de l'Univers. Pourtant, nous avons fait un progrès, en puisant dans la science de nouvelles raisons d'être modestes et de nous garder de tout dogmatisme ; nous y avons trouvé des conseils nouveaux de sagesse, et la crainte nécessaire des extrapolations trop lointaines.

L'intérêt presque passionné que beaucoup d'hommes de science portent en ce moment à tout ce qui touche les destinées futures du monde est en tout cas bien significatif. Il est, dans la vie des sociétés comme dans celle des individus, des heures de malaise moral où la désespérance et la lassitude étendent sur les êtres leurs ailes de plomb. Les hommes alors se prennent à rêver du néant. La fin de tout cesse d'être « indésirable » et d'y songer jaillit comme un apaisement. Les controverses récentes des savans sur la mort de l'Univers sont peut-être le reflet d'une de ces heures grises.

CHARLES NORDMANN.

REVUE MUSICALE

Théatre des Champs-Élysées : *Pénélope*, poème lyrique en trois actes; paroles de M. René Fauchois, musique de M. Gabriel Fauré. — Théatre de l'Opéra-Comique : *Julien*, poème musical, paroles et musique de M. Gustave Charpentier.

Un jour, au théâtre de l'Odéon, l'auteur du livret de *Pénélope*, M. René Fauchois, a mal parlé de Racine. M. René Fauchois, sur la même scène, un autre jour, dans un drame qui portait le nom de Beethoven, a fait parler Beethoven ainsi qu'il suit.

D'abord, à propos de la symphonie *Héroïque*, dédiée, on le sait, au Premier Consul, puis reprise à l'Empereur :

Et certe, à ce moment, de cette jeune épée,
Qui jetait sur le monde un reflet d'épopée,
Je bénissais l'audace et l'inspiration ;
Hélas !... et j'enviais sa noble nation !
Mais le jour où j'ai su la honte de son sacre,
J'ai vu ce qu'il était : un héros du massacre,
Un tyran tel que ceux qu'il écrasait jadis.
Sur ses lauriers souillés j'ai dit *De profundis*,
Et j'ai, de l'hymne écrit autrefois pour ce pitre,
Oté la dédicace et déchiré le titre.

Ailleurs, sur ses façons, bien connues, de composer au grand air, en se promenant à l'aventure, et quelque peu débraillé, Beethoven donnait certaines indications :

En sortant du théâtre un air me vient en tête.
Souvent, sur les remparts je marche et je m'arrête,
Et je m'assieds, en proie aux méditations,
Dans l'ombre qui serpente autour des bastions.

J'ai donc pris, par instinct, ma route favorite.
Toujours improvisant, j'ai dû m'asseoir ensuite,
Et, mon sang bouillonnant sans doute sous ma peau,
J'ai mis ma redingote à bas, et mon chapeau.

Au théâtre de l'Odéon, entre ces tirades et d'autres similaires, ou pires, l'orchestre Colonne exécutait certaines pages de Beethoven : l'ouverture de *Léonore*, la *Mort de Claire* (d'*Egmont*), des fragmens de symphonies. Ainsi l'auditeur était à même de décider si l'immortel musicien s'exprimait avec plus d'éloquence par la poésie que lui prêtait M. Fauchois ou par sa propre musique.

Ce premier essai de collaboration poético-musicale ne laissait pas d'inspirer quelques doutes sur le succès d'une nouvelle rencontre. L'événement les a dissipés. M. René Fauchois s'est mieux trouvé, beaucoup mieux, de parler, ou d'écrire pour M. Gabriel Fauré, que de faire parler Beethoven. Le poète de *Pénélope* a parlé d'après Homère; quelquefois seulement avec plus de recherche et de préciosité. Du récit homérique, il a supprimé deux personnages, sympathiques pourtant et dignes de regrets : Minerve et Télémaque. Les autres, il ne les a point travestis ou gâtés. Après tant de siècles, elle demeure encore exquise, l'antique et conjugale aventure, exquise de jeunesse, de tendresse et de pureté. Un sot nous écrivait cet hiver, — à propos de Gounod musicien de l'antiquité, — que les Grecs n'avaient jamais compris la femme, l'épouse. Il oubliait Pénélope, Alceste et quelques autres. Aussi bien, que n'ont-ils pas compris, ces Grecs, ou tout au moins deviné ! Plus pieux que nous ne le sommes souvent aujourd'hui, ils vénéraient le foyer, la « maison, » dont M. Henry Bordeaux vient d'écrire, ici même, — avec quelle religion et quelle ferveur ! — l'apologie, ou mieux, le poème. L'histoire de Pénélope, c'est l'histoire trois fois millénaire, peut-être la plus ancienne histoire de la « maison » chérie, défendue et sauvée.

Premier acte : retour d'Ulysse, sous les traits et les haillons d'un vieux mendiant. Rudoyé par les prétendans, Pénélope l'accueille. Sa nourrice Euryclée, en lavant les pieds du vagabond, y retrouve la cicatrice connue. Elle se tait, sur l'ordre du maître, et celui-ci demande à Pénélope l'unique faveur de l'accompagner au sommet de la colline où chaque soir, assise contre une colonne de marbre par elle fleurie de roses, la reine cherche en vain sur les flots une voile.

Second acte : nocturne et mélancolique entretien de Pénélope et de son hôte ; lui, craignant de se trahir, elle, curieuse et vaguement

attirée. Ulysse ensuite, resté seul avec le vieil Eumée et les pâtres, se fait reconnaître par eux, n'exigeant d'eux, pour aujourd'hui, que leur silence, et, pour demain, que leur secours.

Troisième et dernier acte : sur le conseil de l'ingénieux étranger, Pénélope impose aux prétendans l'épreuve de l'arc. Vous en savez l'issue, et la victoire de l'époux. A peine achevé, dans la coulisse, le massacre de ses compétiteurs, Ulysse reparaît, non seulement rajeuni, mais revêtu d'un militaire et somptueux uniforme. L'âge, l'aspect, la toilette, en un instant Minerve protectrice a tout renouvelé. Sur ce dernier point on a seulement trouvé qu'elle avait trop bien fait les choses et costumé son héros en sujet de pendule, en guerrier d'opérette plutôt que d'opéra.

A propos de *Pénélope*, — il s'agit maintenant de la musique, — on pourrait citer une fois de plus, avec une variante, un contresens au besoin, le fameux vers : *Humanum paucis vivit genus.* Il suffirait de le traduire ainsi : « Le genre humain vit de peu de chose. » Autrement dit, peu de chose est nécessaire pour qu'il y ait, en musique du moins, de l'humanité et de la vie. Et sans doute la vie dont une *Pénélope* est vivante ne surabonde et ne déborde pas. Elle ne se manifeste ni par de vastes développemens, ni par des effusions prolongées, ni par des éclats retentissans. Discrète, cachée, mystérieuse même, elle ne se révèle à l'auditeur, et plus encore au lecteur attentif, que par des mouvemens modérés, des traits choisis, des accens toujours justes, souvent profonds. Et cela est fort bien. Nous n'attendions pas de M. Fauré, se faisant le musicien d'Ulysse et de Pénélope, un « drame lyrique, » encore moins un « grand opéra, » mais plutôt un poème élégiaque, une série d'impressions ou d'esquisses sonores, un album de *lieder*, mélancoliques et nobles comme Pénélope, et, non moins qu'Ulysse, ingénieux. C'est presque cela que nous avons eu. Presque, non pas tout à fait, peu de pages de *Pénélope* étant aussi développées, et, comme on dit, « poussées, » que les *Berceaux*, par exemple, ou les *Roses d'Ispahan*, ou tel autre chef-d'œuvre d'un genre où M. Fauré depuis longtemps ne craint pas de rival. Moins que des *lieder :* des demi-*lieder*, ou des quarts de *lieder*, c'est ainsi qu'on pourrait définir la nouvelle œuvre de M. Fauré. Au surplus, aucun sujet n'offrait une affinité plus étroite avec la nature du musicien. L'action, — l'action intérieure, la seule qui compte, — se passe ici, jusqu'à la scène finale, entre l'époux qui craint d'être reconnu et l'épouse qui ne le reconnaît pas. Les péripéties, légères, ne consistent chez l'un, qu'en réserves, réticences, furtifs mouvemens aussitôt réprimés ; chez l'autre, en

vagues soupçons, en pressentimens secrets, non moins vite évanouis. Tout baigne ainsi : les pensées, les passions, et les discours mêmes, dans la demi-teinte et le clair-obscur. Or c'est là justement l'atmosphère, un peu voilée où M. Fauré se complaît ; c'est là, de son art et de son âme rêveuse, le domaine choisi, mystérieux.

Il n'est pas vrai cependant qu'on ne puisse trouver dans *Pénélope* une seule touche énergique. Nous y signalerions jusqu'à deux raccourcis qui ne manquent pas de vigueur. L'un est la brève acclamation des bergers reconnaissant leur maître. Le geste sonore, car il n'y a là rien de plus, est soudain, juste, et, par sa brièveté même, efficace. L'autre moment n'est pas moins beau et dure davantage ; Gœthe aurait dit : il s'arrête. C'est, au début du dernier acte, une phrase, mieux qu'une phrase d'Ulysse, méditant sa vengeance prochaine. La période, par extraordinaire, a de l'ampleur, avec une force contenue, mais sensible ; le rythme en est solide, la déduction mélodique originale, et terminée, ou plutôt couronnée au sommet, par un vigoureux accent. Et tout cela donne bien l'impression du retour, de la rentrée, secrète encore, mais bientôt manifeste, d'un personnage héroïque et longtemps caché, dans ses droits, son rôle et son caractère ou sa nature de héros. L'épilogue enfin permet, pendant quelques instans, à la musique de se donner carrière. Le dernier chœur, dont Ulysse et Pénélope sont les coryphées, achève l'ouvrage par un lumineux cantique d'allégresse et d'amour. Il y a là, — toutes proportions gardées, — quelque chose qui rappelle un peu l'action de grâces finale d'un *Fidelio*, d'un *Freischütz*, de ces opéras qu'on a quelquefois nommés, à cause de leur conclusion généreuse, vraiment libératrice, les « opéras de la délivrance. »

Le premier acte de *Pénélope* est de beaucoup le plus complet. Il est aussi le plus caractéristique. Il n'existe que par les détails, mais tous les détails en sont précieux. Le caractère de l'héroïne est posé dès les premières notes, peu nombreuses, mais qui suffisent, tant elles sont riches de pensée et de sentiment, lourdes de souvenir et de tristesse. D'un bout à l'autre de l'acte, les personnages, principaux ou secondaires, et les choses mêmes, l'atmosphère, ou, comme on dit, improprement d'ailleurs et contrairement à ce qu'on veut dire, le « milieu, » en un mot le tableau tout entier, est fait de touches un peu minces, un peu courtes aussi : taches, si l'on veut, et hachures. Il y en a de mélodiques, d'harmoniques, d'orchestrales, mais chacune a son effet. Il n'en est pas une seule qui ne concoure au dessin, au modelé et à la couleur de l'ensemble. Eurymaque, un des

prétendans, reproche à la reine les délais qu'impose à leurs prétentions l'interminable broderie :

Depuis qu'en ce travail ta piété s'absorbe,
Bien des fois le soleil a parcouru son orbe,
Et les doigts de l'aurore ont éveillé souvent
La forêt endormie auprès du mont rêvant.

Le paysage poétique n'est rien auprès du paysage musical, où, défaillant de note en note, par tierces successives, la voix et l'accompagnement, le chant et les accords, — ceux-ci délicieusement dégradés et fondus, — ont l'air eux-mêmes de dormir et de rêver. Pénélope alors de répondre seulement : « *J'ai tissé de mes mains pour le père d'Ulysse ce linceul...* » Et l'intonation de sa réponse, et même, avant qu'elle réponde, quelques notes d'orchestre, lentement étagées les unes au-dessus des autres, suffisent pour déployer, avec le suaire étendu, l'immense, la mystérieuse mélancolie dont il est le symbole. « Ne forçons point notre talent... » Parce qu'il n'a pas forcé le sien, le musicien du premier acte de *Pénélope* a tout fait avec grâce. Et cette grâce est noble, elle est triste, — le sujet la voulait telle — et, même ingénieuse, toujours elle attendrit. Si Pénélope, se croyant seule un moment, détisse, furtive, le funeste tissu, quelques notes échappées (sont-elles de flûte ou de harpe?) semblent se défaire comme les points. Mais elles signifient autre chose encore. Par leur ton ou leur mode, par l'harmonie qui les enveloppe, enfin par les soupirs, que çà et là elles interrompent, de l'ouvrière ennemie de son fatal ouvrage, elles ajoutent, ces notes, perlées comme des larmes, au trait pittoresque et spirituel, un autre trait, qui va plus loin, de sentiment et d'émotion.

Quelques périodes lyriques, d'un lyrisme volontairement retenu, forment dans le courant de l'acte comme des îlots délicieux. Un intermède chorégraphique, de peu de durée, se partage pour ainsi dire en deux couplets. Le premier est seulement dansé ; dans le second, la voix de Pénélope entrelace avec les motifs sinueux de l'orchestre, une adorable plainte, avivée à la fin par un beau cri de fidèle, d'amoureux espoir. En l'une et l'autre strophe, on doute si la mélodie ou l'harmonie est plus subtile. Et l'union, l'unité des deux élémens est si étroite qu'on ne saurait les séparer, qu'on ne les perçoit, qu'on ne les conçoit même qu'ensemble. Tout cela est fin, jamais on ne saurait trop le redire, et tout cela sait être profond : témoin certain *lied* encore (il n'y a décidément pas d'autre mot), où, religieusement pen-

sive, Pénélope se souvient et reproche aux prétendans d'oublier que sous les haillons d'un mendiant, un héros peut se cacher, même un dieu. Oui, la musique de cette page est profonde. Elle « va loin, » dirait Carlyle, allant jusqu'à nous découvrir dans un cœur de femme, et dans un cœur antique, le trésor non seulement de la pitié, mais de la piété.

Les dernières pages de ce premier acte en sont peut-être les plus exquises. Elles forment comme une équation parfaite entre les deux élémens ou les deux termes, désormais classiques : le paysage et l'état d'âme. Quelle marine et quel nocturne que l'invitation de Pénélope ! Invitation, non pas au voyage, mais au pèlerinage prochain que renouvelle tous les jours son invincible espérance. « Viens, Euryclée, murmure la reine,

> Ainsi que chaque soir montons sur la colline
> D'où l'on peut voir briller toute la mer divine...

Et la mer, en effet divine, brille, soupire aussi dans le rythme ondoyant et complexe de l'orchestre. Et pour associer à la nature l'âme triste et noble comme elle, il suffit que s'élève par instans au-dessus de la surface sonore, une note ou deux, pas davantage, mais si vives, mais si prenantes ! de regret et de désir.

Dans son *Motu proprio*, célèbre autant que mal obéi, du 22 novembre 1903, sur la musique d'église, le Souverain Pontife, ayant à définir la mélodie, ou plus exactement le *solo* mélodique admissible en cette espèce de musique, le qualifiait d' « *accenno, o spunto melodico.* » Cela signifie « un soupçon, une pointe. » La musique de *Pénélope*, et cette musique entière, autrement dit chacun des élémens dont elle se compose, offre ce caractère de réserve et comme de modicité. Plutôt que d'insister, elle indique; suggérer lui plaît et lui suffit. « Opéras libérateurs, » disions-nous de certains opéras. Nous avons cru reconnaître dans l'opéra de M. Fauré quelques signes d'une autre délivrance, toute musicale celle-là, qui viendra sans doute, mais qui tarde. Pénélope elle-même aura moins longtemps attendu. Cette musique encore une fois (la musique de M. Fauré) ne surabonde pas. Elle semble craindre de s'étendre et de se déployer. Mais autant que de s'en plaindre, n'y aurait-il pas lieu peut-être de s'en applaudir ! Tant d'autre musique aujourd'hui nous accable et nous étouffe, accumulant à l'infini les causes sans effet et les moyens sans but, ajoutant, ajoutant toujours aux forces vaines les formes vides ! Polyphonie surtout, que de crimes on commet en ton nom ! Serions-

nous menacés, en art aussi, de périr par le nombre ! Le musicien de *Pénélope* est de ceux qui pourraient détourner de nous ce péril. Il ne s'est défié de rien plus que du nombre. Les pages exquises de son œuvre sont faites de peu de notes, mais élues. Tout est sobre ici, tout est léger et l'air circule. Le lecteur aime à trouver des « blancs » dans la partition, et l'auditeur, des silences. Ils bénissent l'un et l'autre cette épargne et ces ménagemens. Le temps semble arrivé, pour les musiciens, de suivre le précepte antique et de ne pas semer à plein sac, mais d'une main légère. Il est vrai que de ce mode de semailles, peu de mains savent le secret et le geste harmonieux.

Sobre d'abord est l'orchestre de M. Fauré. Comme celui des classiques, il a pour base et pour fond le quatuor à cordes, et sur ce fond, les autres sonorités, distribuées et choisies, se posent ou se détachent, pour le rehausser quelquefois, sans jamais l'encombrer ni le recouvrir. Quant aux *leitmotive*, le musicien les emploie à peine ; il les emmêle, ou les combine, moins encore. Il les aime très courts, mais leur brièveté ne fait point obstacle à leur caractère. Un thème d'Ulysse n'est que de deux notes, dont l'une, pointée, porte et frappe, en montant, sur l'autre. Ce n'est rien de plus qu'un appel (de trompette souvent) mais il est clair, il est brillant, il suffit. La mélodie même dans *Pénélope*, quand véritablement il y a mélodie, nous est donnée et nous devons la prendre, en quelque sorte, à dose homéopathique. Elle n'en agit pas moins par la molécule ou l'atome sonore, par une note, une seule quelquefois, altérée à l'improviste, mais à propos. Un *dièse*, un *bémol*, c'est, comme vous savez, ce qu'on appelle en musique un accident. Avec M. Fauré, c'est le plus souvent un accident heureux.

Si maintenant on étudiait les péripéties, ou les « situations, » et la façon dont le musicien les a traitées, on trouverait dans la manière de M. Fauré, dans sa manière dramatique, le même parti pris de retenue et presque de pudeur. La première entrée d'Ulysse coïncide exactement avec la péroraison, ou, comme dirait l'écrivain, souvent musical, de la *Colline inspirée*, avec « le haut moment sonore » d'un chant de l'épouse invoquant, évoquant l'époux. Devant le mendiant subitement apparu, Pénélope, retombée du sommet de son rêve et de son espérance, ne trouve que ces mots, balbutiés tout bas : « *Ah ! j'ai cru que c'était celui que j'attendais.* » Ulysse, inconnu, se tait un instant ; Pénélope, ignorante, ne lui parle pas encore. Aucun bruit, nul éclat ; tout l'effet, — et l'on voudrait une autre expression, plus discrète elle aussi et moins vulgaire, — ne consiste que dans cette réserve mystérieuse

et silencieuse à demi. Même procédé... que dis-je, même absence de procédé et de recherche dans la scène d'Euryclée reconnaissant Ulysse. Peu de moyens, élémentaires, mais efficaces : un tremolo, voilà tout, pour soutenir la parole furtive, et pour l'aviver.

La parole surtout, M. Fauré l'a bien servie. Musicien français, il lui rend les honneurs auxquels, en toute musique purement française, elle a droit. Il la traite à l'antique, avec simplicité, mais avec noblesse. Il la place, au besoin il l'isole, libre et nue, tantôt en pleine lumière, tantôt dans la pénombre. Loin de l'envelopper de l'orchestre, de l'étouffer sous la polyphonie, il tire d'elle-même la valeur, la beauté, verbale et chantante, qu'elle contient et que les maîtres seuls en savent exprimer. Le musicien de *Pénélope* a su donner au discours, au dialogue, à la moindre phrase, au plus petit mot, l'intonation, l'inflexion qui convient et qui suffit. Ainsi noté, un mot, un seul encore une fois, peut être, par le sens et par le son, une chose exquise, une chose profonde. Le premier acte de *Pénélope* apparaît tout parsemé de ces mots-là, d'autant plus précieux que, dans notre langue musicale, ils abondent moins aujourd'hui. Orchestre tempéré, mélodie flottante et un peu voilée, harmonie subtile, déclamation juste et touchante, il est une scène choisie, où la rencontre de ces divers élémens forme un tout vraiment délicieux : c'est la dernière scène du premier acte. Lisons, relisons-la, puisque jusqu'à l'automne on ne pourra plus l'entendre. Elle offre un exemplaire achevé du meilleur style de M. Fauré ; non seulement une indication, mais un gage de ce qu'il a voulu, de ce qu'il a su faire, et cela se pourrait définir en trois mots, qui sont : dégager, alléger, éclaircir. Par là surtout cette scène est antique et vraiment grecque. Elle rappelle certaine phrase de Taine disant, — à peu près, — des Anciens, que par une sage économie ils pourvoyaient à nos plaisirs avec une perfection où nos modernes prodigalités n'atteignent pas. Le musicien de *Pénélope*, — et l'on ne saurait trop l'en féliciter, — a su plus d'une fois être un Ancien de cette manière.

Le rôle de Pénélope a été chanté et joué par Mme Bréval avec la plus noble lassitude ; celui d'Ulysse, avec autant de retenue que d'élan, suivant les circonstances, par M. Muratore. Et la représentation visible de l'ouvrage (décors et costumes, paysage du second acte et danseuses d'un vert billard) nous a laissé de pénibles souvenirs.

On ne devrait, a dit Renan, écrire que de ce qu'on aime. Nous écrirons peu de *Julien*.

Dans une certaine et très modique mesure, *Julien* pourrait passer pour une suite de *Louise*, le nouvel ouvrage de M. Charpentier ayant le même héros, du commencement à la fin, et, par momens, la même héroïne que l'œuvre ancienne. Mais *Julien* est bien davantage une amplification, ou, si l'on veut, une hypertrophie, dramatique et musicale, de la *Vie du poète*, symphonie lyrique antérieure à *Louise* et vieille aujourd'hui de vingt-deux ans. Hélas! il faut l'avouer, cette nouvelle édition n'est pas heureuse. Revue et considérablement augmentée, elle a été corrigée aussi, mais dans le mauvais sens et comme à rebours. L'auteur « en a remis. » Autrement dit, M. Charpentier, poète et musicien, a fini par tomber, — un peu bas, — du côté, des deux côtés même, où dès le début il pencha : l'un est le romantisme, l'autre est le réalisme, l'un et l'autre poussés à toute outrance. De ces deux excès, *Julien* nous paraît former le plus déplorable amalgame. Le poème, où le merveilleux alterne avec la trivialité, pour ne pas dire plus, ou moins, consiste en une série de tableaux, série descendante et véritablement dégradée. Première scène : la chambre de Julien à la Villa Médicis ; la chambre de Julien, et de Louise, par Julien séduite à Paris et emmenée à Rome. Pensionnaire de l'Académie, Julien n'est cependant pas un artiste, mais un poète. Cette infraction aux règlemens n'a d'ailleurs aucune importance. Le soir tombe, et sur les destinées de la poésie en général et de sa poésie en particulier, voici que Julien se répand en grandiloquentes vaticinations. Louise lui donne la réplique, plus modestement. Elle a pourtant une ambition, un rêve, la petite ouvrière : elle aspire à refléter l'âme et le génie d'un grand homme, à devenir, à « passer » Muse. Aux tableaux suivans elle aura cet honneur. Alors commence la partie symbolique de l'histoire. En trois scènes successives, nous voyons Julien entreprendre, puis achever, en compagnie de Louise, une sorte de pèlerinage vers l'Idéal. Cela débute par l'ascension d'une montagne sainte, pour continuer par la traversée d'un abîme ou fosse dantesque, où sont entassés les poètes déchus ; et cela se termine dans un temple, au milieu d'un personnel sacerdotal ou maçonnique, par une espèce d'initiation aux mystères, au culte, à la religion enfin de la Beauté : celle-ci, comme bien l'on pense, ayant pris les apparences, transfigurées et radieuses, de la petite midinette.

Puis nous revenons au réel et sur terre, sur la terre slovaque, laquelle est située, vous n'êtes pas sans l'ignorer, quelque part au Nord de la Hongrie. Là, parmi les paysans, le Julien de M. Charpentier, j'allais dire le Faust de Berlioz, promène son éternelle inquié-

tude, sans cause et sans remède, que ne parviennent même point à calmer les aimables empressemens d'une jeune Slovaque.

En Bretagne maintenant. « Levez-vous, orages désirés ! » Orages du cœur, orages du ciel et de la terre, ils se lèvent tous. Pas plus que la jeune Slovaque par la tendresse, une aïeule bretonne, par la prière et par la foi, ne réussit à les conjurer. Un calvaire est proche : belle occasion pour le désespéré, le maudit, le romantique enfin, — qui ne la manque pas, — de blasphème, de sacrilège et de poing tendu vers le Crucifié.

M. Charpentier a donné pour épigraphe à son œuvre cette phrase empruntée à la *Confession d'un enfant du siècle*, du siècle dernier, déjà si loin de nous : « Vous cherchez autour de vous comme une espérance... et la destinée qui vous raille vous répondra par une bouteille de vin du peuple et une courtisane. » Les scènes finales de *Julien* ne sont que la mise au théâtre de cette double réponse. La courtisane, ou plutôt la fille, c'est Louise, retrouvée par Julien à la fête de Montmartre. Quant à la bouteille, elle n'est pas même de vin, mais d'absinthe. Alcool et prostitution, voilà la conclusion de ce drame lyrique. Ce n'est pas un dénouement, c'est une déchéance.

Encore une fois, tout cela, rêve et réalité, ou plutôt réalisme, tout cela se trouvait en germe dans la *Vie du poète*. Sans doute, mais en germe seulement. Et puis, au concert, dans une symphonie lyrique, dans une œuvre, ne disons pas de musique pure, oh ! non, mais seulement de musique, tout cela ne se voyait pas. Or, vous le savez, les yeux, plus que les oreilles, ont leur délicatesse. Un poète l'a dit, un poète latin, et qui pourtant n'était pas prude :

Segnius irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta...

Enfin la *Vie du poète*, c'était, nous l'avons dit, il y a vingt ans et plus. Alors la *Fête à Montmartre* pouvait passer pour une boutade, une folie de jeunesse, pour une pochade aussi, et, comme on dit à l'atelier, pour une « charge. » Autant que la peinture, la musique a les siennes. Aujourd'hui, cela vient ou revient un peu tard, et de ce spectacle d'abord, et de cette musique même, on n'a plus senti, — nous du moins, — au lieu de la couleur et du mouvement, que la grossièreté, la bassesse et, si l'on osait, on dirait l'ignominie.

A demi naturaliste et romantique à demi, écrivions-nous déjà de la *Vie du poète*. Cela est bien plus vrai de *Julien*, et si la première moitié, nous venons de le voir, inspire quelque répugnance, il est difficile de

prendre la seconde au sérieux. Le poète, l'artiste qu'est Julien se fait de lui-même d'abord, de sa personne et de son œuvre future, de son génie, de sa mission et de sa vocation, une idée véritablement exorbitante. Avec cela, son orgueil ou sa vanité se complique d'un état habituel et, proprement romantique, de mélancolie, que dis-je, de désespoir et de fureur. L'impiété, naturellement, y a sa place et son rôle. De ces excès d'ailleurs, aucune raison et pas la moindre excuse. Si *Julien* est l'autobiographie de l'auteur, — et nous devons croire, l'auteur l'ayant publiquement déclaré, qu'elle l'est en effet, — le héros ne nous paraît pas bien à plaindre. Le musicien de la *Vie du poète*, des *Impressions d'Italie* et de *Louise* n'a-t-il pas rencontré, sans trop longtemps l'attendre, la fortune, les honneurs et la gloire même? A lui, comme à tel autre pensionnaire de la Villa Médicis, qu'il voyait dessiner un jour dans la campagne, certain prélat romain aurait pu dire : « Mon enfant, remerciez Dieu, si vous n'êtes pas ingrat. » Ce serait plus simple, oh! combien plus simple! que d'accumuler en des scènes prétendues idéales et mystiques, pseudo-religieuses et laïquement sacrées, les divagations ampoulées et vides d'une esthétique de brasserie et d'une métaphysique d'estaminet, phraséologie à la fois prétentieuse et puérile, galimatias double, où les pensées d'un Homais semblent s'exprimer dans le langage d'un Zola.

Voilà pour la poésie, ou la littérature, et la pire. Mais la musique? Elle n'est guère autre chose non plus que la musique de la *Vie du poète*, étendue, délayée, où flottent çà et là quelques rappels thématiques de *Louise*. Rien de nouveau, rien non plus de meilleur. L'épisode slovaque seul est poétique, émouvant par endroits, surtout à la fin, lorsque revient, — de la *Vie du poète* toujours, — un chœur, un appel attirant des voix de la nuit, qui nous parut autrefois et demeure encore une chose belle, de noble et pure beauté.

Louise, qu'il ne faut pourtant pas oublier, et dont M. Charpentier lui-même se ressouviendra peut-être un jour, cette *Louise* tour à tour charmante et triviale, avait témoigné, depuis la *Vie du poète*, d'un grand talent et d'une grosse erreur. *Julien*, hélas! a réalisé non pas les promesses, mais les menaces de *Louise*. On nota, même dans *Louise*, des symptômes inquiétans. Rappelez-vous, au sommet de la butte, un soir de « quatorze juillet, » l'hymne à Paris illuminé, la déclaration, en duo, des droits de l'homme, et de la femme, à l'union libre, enfin tout le bruyant étalage d'un bric-à-brac pseudo-philosophique et social. Mais, dans *Louise* toujours, il y avait autre chose. Et c'était, pour la première fois peut-être, la promotion à la beauté véritable,

des élémens les plus simples, les plus familiers de la vie. C'était une sympathie cordiale, profonde pour la réalité populaire, quotidienne, parisienne aussi, pour les êtres et les choses les plus chétifs, les plus terre à terre, mais que la pitié, la tendresse relevait, et quelquefois très haut, vers le ciel. En deux mots, c'était du réalisme sans doute, mais du meilleur, de celui qu'il ne faut ni mépriser, ni proscrire, du réalisme à base d'amour. Dans l'ordre de la musique, dans « le royaume où résident les enchantemens célestes des sons, » le musicien de *Louise* avait donné véritablement droit de cité à Paris, à notre Paris. Avec les plus petites voix de la grande ville, avec les plus dédaignées, il avait su former les plus harmonieux, les plus attendrissans concerts. « Marchand d'habits!... Du mouron pour les p'tits oiseaux!... A la tendresse! La verduresse!... Voilà le plaisir, Mesdames! » Autant d'appels, ou de cris, dont on ne savait pas jusque-là tout ce que les pauvres notes pouvaient exprimer de lassitude et de peine, de charme souffrant et de triste sourire. « La rue me saoule, » avait dit alors, brutalement déjà, M. Gustave Charpentier. Mais alors il se calomniait lui-même. Alors, la rue ne l'enivrait encore, plus purement, que de « cette douce ivresse, où la bouche sourit, où les yeux vont pleurer. » Et l'atelier, comme la rue, — souvenez-vous du tableau des couturières, — lui révélait et par lui nous révélait sa poésie et son âme : son âme féminine, son âme de langueur et de rêve, de désir et d'amour. Toutes ces choses sont passées. Décidément, nous avions tort au début de ces pages : *Julien* n'est pas *Louise* continuée, c'est *Louise* avilie.

L'âme féminine de *Julien* ne se répartit pas en moins de cinq personnages. Louise, la Beauté, l'Aïeule, la Jeune Fille, la Fille, telles sont les diverses représentations où la voix et le talent de Mme Marguerite Carré s'élève et s'abaisse tour à tour. Le rôle écrasant de Julien est tenu, soutenu par M. Rousselière avec une vigueur sans faiblesse, mais sans nuances. Il y a quelques erreurs, une au moins, dans la mise en scène, ou dans la décoration : des fenêtres de la Villa Médicis, on ne voit pas la coupole de Saint-Pierre à cette place, et surtout, on ne lui voit cette forme, ni des dites fenêtres, ni d'ailleurs.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La visite que M. le Président de la République vient de faire au roi d'Angleterre et au peuple anglais a manifesté avec éclat les sentimens réciproques des deux gouvernemens et des deux pays. L'accueil qu'a reçu M. Poincaré a été empressé et chaleureux : il s'adressait sans doute avant tout au représentant de la France, mais l'homme même a été l'objet d'une attention particulière, et le roi George a tenu à l'indiquer dans le toast qu'il a prononcé au banquet de Buckingham palace. « Je m'estime particulièrement heureux, a-t-il dit, d'avoir comme hôte un homme d'État aussi distingué et de réputation si haute que son nom n'est pas seulement éminent parmi les hommes politiques, mais qu'il occupe une place dans cette illustre Académie qui, depuis trois siècles, fait la gloire de la France et l'envie de l'Europe. » L'Académie a été sensible à cet hommage ; elle a décidé qu'il serait inscrit au procès-verbal de sa dernière séance ; mais la France aussi en prendra la part qui lui revient, car toutes ses illustrations lui sont chères. Enfin, comment pourrions-nous ne pas être touchés de l'adhésion que le peuple anglais, par tous ses organes, a donnée aux sentimens et aux paroles de son roi? La presse a été unanime à s'en faire l'interprète. Le banquet du Guildhall, venant après celui de Buckingham palace, a montré la Cité de Londres et le peuple britannique animés pour la France et pour son représentant de la même sympathie. Les vieux conflits qui ont existé autrefois entre la France et l'Angleterre ne sont plus qu'un souvenir historique ; ils ont été heureusement dénoués, et « les deux peuples, comme l'a dit M. Poincaré, ont enfin cédé à leurs dispositions naturelles : leur mutuel respect s'est peu à peu doublé d'affection et à la courtoisie de leurs relations anciennes s'est ajoutée sans peine une confiante intimité. »

Ce sont bien là, en effet, les sentimens qui nous animent. Nous avons reconnu, à l'usage, la parfaite loyauté de l'Angleterre dans la politique qu'elle a une fois adoptée et elle nous rend le même témoignage. L'entente cordiale, qui a été, il y a quelques années, l'œuvre personnelle d'Édouard VII, est devenue depuis une des bases les plus solides de l'équilibre européen et de la paix. « Ces derniers mois, a dit le roi George, lorsque de graves questions internationales se succédaient, l'esprit de confiance et de franchise mutuelle avec lequel la France et la Grande-Bretagne ont abordé ces divers problèmes, a prouvé qu'il était d'un prix inestimable. » Rien de plus juste que ce jugement venu de si haut. Dans la tâche commune qu'elles se sont donnée, les deux nations « se sont senties attirées l'une vers l'autre par un même intérêt et par un but identique. » C'est là ce sentiment qui fait les ententes durables et fécondes. La politique générale a rapproché l'Angleterre et la France; leur intérêt bien entendu les a poussées l'une vers l'autre; la cordialité, la confiance, l'intimité, sont venues ensuite et n'ont pas cessé de resserrer leur union. L'entente entre elles a précédé de plusieurs années l'ouverture de la crise balkanique. Lorsqu'elle s'est ouverte, les deux gouvernemens n'ont jamais eu de peine à se mettre d'accord sur les difficultés à résoudre, et leur accord a eu jusqu'ici sur les événemens une influence heureuse, qui n'a pas peu contribué au maintien de la paix. A cela, nous l'avouons, la France et l'Angleterre ont eu peut-être moins de mérite que n'en auraient eu d'autres gouvernemens plus directement intéressés aux affaires d'Orient ; mais, pour ce motif même, leur action a pu s'exercer sans susciter d'ombrages, et elle n'en a été que plus efficace. Ce n'est pas un fait indifférent pour l'équilibre du monde que l'entente hautement affirmée entre les deux grands pays libéraux de l'Europe occidentale. Voilà pourquoi il y a eu, soit en France, soit en Angleterre, une sorte de tressaillement lorsque M. Poincaré a débarqué sur le sol britannique.

D'autres visites de chefs d'État avaient déjà provoqué un vif enthousiasme : il semble que, cette fois, plus d'effusion s'y soit mêlé. Les manifestations extérieures du sentiment populaire ont paru venir plus spontanément du cœur. Demain, la ville de Londres aura repris son aspect habituel; les drapeaux auront disparu, les illuminations seront éteintes, les inscriptions multipliées, prodiguées sur la voie publique seront effacées, mais de tout cela survivra quelque chose de plus qu'un souvenir. Le mot du Roi restera. Les deux pays auront compris plus distinctement, auront senti plus fortement qu'ils ont

« un même intérêt et un but identique. » La paix du monde y trouvera peut-être sa meilleure garantie.

Cette paix, malheureusement, n'est rien moins qu'assurée. Il y a quinze jours, nous avons terminé notre dernière chronique sur une note pessimiste : nous ne pouvons pas commencer celle-ci sur une note confiante, car les choses d'Orient sont plus embrouillées que jamais. Le danger actuel de la situation résulte du dissentiment très grave qui existe entre la Bulgarie et la Serbie. Si on parvient à le résoudre, toutes les difficultés ne seront pas résolues pour cela; d'autres apparaissent déjà, échelonnées dans l'avenir; la diplomatie doit s'armer d'une longue patience; mais à chaque jour suffit sa peine : le conflit bulgaro-serbe est la grosse affaire d'aujourd'hui.

On sait comment il se présente. Lorsque les pays balkaniques, au printemps de l'année dernière, ont conclu entre eux les traités qui leur ont donné l'audace d'attaquer la Turquie et la force de la vaincre, ils étaient loin de s'attendre à ce que leur victoire devait avoir de foudroyant et de décisif; leurs arrangemens n'avaient pas prévu l'effondrement de l'Empire ottoman aussi rapide et aussi profond qu'il s'est produit. Toutefois, s'il y a eu pour eux des surprises heureuses, d'autres l'ont été moins. La Serbie, par exemple, ne s'était pas attendue à ce que quelques-unes des conquêtes qu'elle avait faites seraient l'objet d'un *veto* opposé par l'Autriche, à la suite duquel elle a dû finalement en abandonner une partie. Cette obligation, qui lui a été imposée par l'Europe en vue du maintien de la paix générale, lui a été extrêmement pénible. Un des objets principaux et permanens de sa politique était l'accès à l'Adriatique et cet objet, elle a pu croire un moment qu'elle l'avait atteint. La déception a été prompte et amère. On a bien promis à la Serbie qu'un débouché économique lui serait donné sur l'Adriatique au moyen d'un chemin de fer dont la liberté serait garantie par l'Europe, mais il y avait loin de ce résultat modeste à celui qu'elle avait espéré. L'intervention diplomatique de l'Autriche avait eu un second objet, la création d'une Albanie autonome, avec une étendue assez grande pour qu'elle servît de contrepoids, dans les Balkans, au développement de la puissance slave. La Serbie ne pouvait pas se dissimuler que l'Albanie était faite contre elle, et elle devait se dépouiller, pour la renforcer, d'une partie des territoires qu'elle avait si chèrement acquis. Cette seconde obligation n'était ni moins pénible, ni moins amère que l'autre; la Serbie a dû néanmoins y consentir, puisque l'Europe lui conseillait de le faire et que les conseils de l'Europe

avaient une force de fait qui s'imposait. Elle s'est donc inclinée, mais avec la pensée que, dans le compte qui lui était ouvert, quelque chose lui était dû par l'Europe elle-même et quelque chose aussi par la Bulgarie. Sans doute la Bulgarie a supporté le poids le plus lourd dans la guerre d'hier, mais si ce poids a été si lourd pour elle, n'est-ce pas un peu sa faute ? N'a-t-elle pas étendu les opérations militaires dans la Thrace au delà des prévisions qui avaient présidé à l'élaboration du traité ? Ses ambitions ne se sont-elles pas accrues à mesure qu'elles étaient satisfaites ? Ces observations que la Serbie a fait entendre après la guerre, elle les a tues pendant que les hostilités se poursuivaient, et elle a donné à la Bulgarie le concours le plus large, le plus dévoué, le plus généreux. Si Andrinople a succombé, c'est parce que 50 000 Serbes ont aidé les Bulgares à la prendre. Occupée de ce côté, la Bulgarie a été empêchée d'envoyer à l'Ouest le fort contingent sur lequel, en vertu du traité, la Serbie était en droit de compter. Pour tous ces motifs, la Serbie estime que le traité, observé strictement dans sa lettre, ne saurait plus faire loi entre la Bulgarie et elle, et elle proclame même qu'il n'existe plus. Cette conclusion est sans doute excessive, mais, pour le reste de sa thèse, comment ne pas reconnaître que la Serbie invoque des argumens qui ne sont pas sans valeur ? M. Pachitch, dans un discours qu'il a prononcé devant la Skoupchtina, les a exposés avec clarté et avec force. A cette argumentation vigoureuse, qu'a répondu la Bulgarie ?

Elle a répondu en invoquant le traité, rien que le traité. Quand on a conclu une convention, a-t-elle dit, il faut s'y tenir. Sans doute les résultats de la guerre ont dépassé ce qu'on avait attendu et sans doute aussi les opérations militaires ont amené des mouvemens de troupes qui n'avaient pas été prévus, mais là n'est pas la question. L'alliance avait été conclue sur le principe qu'on ferait, suivant les circonstances, le meilleur usage possible des forces communes et qu'on partagerait ensuite les territoires occupés au nom de la communauté, suivant des règles fixées par avance. Ce sont ces règles que la Bulgarie invoque : nous avons dit autrefois en quoi elles consistaient. Une ligne droite a été tracée depuis la frontière commune des deux pays jusqu'au lac Okrida : tout ce qui est à l'Ouest de cette ligne doit revenir à la Serbie, tout ce qui est à l'Est à la Bulgarie. Voilà le traité, il n'y a qu'à s'y tenir. En fait, les Serbes occupent une partie du territoire situé à l'Est de la ligne convenue, et notamment la ville de Monastir où ils sont entrés à la suite d'un sanglant combat : ils n'ont, disent les Bulgares, qu'à évacuer cette partie du territoire

macédonien et à la leur remettre. Cela est clair, le reste ne l'est pas.

Il y a heureusement, dans le traité, une clause particulière de nature à faciliter une solution entre les deux prétentions contraires : c'est celle qui prévoit l'arbitrage de l'empereur de Russie pour le cas où surgirait entre la Bulgarie et la Serbie un dissentiment irréductible. Les termes exacts du traité ne sont pas connus : le journal *Le Temps* en a donné une analyse que nous tenons pour fidèle, mais rien ne vaut un texte formel, et ce texte nous manque. Il semble bien toutefois que, si l'arbitrage de l'empereur de Russie doit s'exercer dans le cas où le désaccord porterait sur les territoires à se partager, il peut avoir un caractère plus général, car nous lisons dans l'analyse du *Temps :* « Tout différend qui surgirait à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de n'importe quelle disposition dudit traité, de l'annexe secrète et de la convention militaire, sera soumis à la décision définitive de la Russie aussitôt que l'une ou l'autre partie aura déclaré qu'elle considère qu'il est impossible d'arriver à une entente par des négociations directes. » Cette déclaration n'a été faite jusqu'ici par aucune des deux parties, mais l'impossibilité d'une entente directe n'est-elle pas manifeste, et alors, que faire ? Faut-il laisser la Bulgarie et la Serbie dans un tête-à-tête aussi dangereux que stérile ? N'y a-t-il pas lieu plutôt de recourir à l'arbitrage prévu ? C'est la question que l'empereur Nicolas s'est posée. Le péril augmentait d'heure en heure ; le gouvernement serbe et le gouvernement bulgare s'entêtaient chacun de son côté ; l'opinion était également surexcitée à Belgrade et à Sofia ; le parti de l'action était sur le point de l'emporter partout ; M. Guéchof donnait sa démission à Sofia, et il était remplacé par M. Danef, qui, à tort ou à raison, ne passe pas pour aussi conciliant ; enfin des concentrations de troupes s'opéraient avec un caractère menaçant ; on en était au point où les fusils partent tout seuls ; ils sont d'ailleurs partis depuis. Alors l'empereur Nicolas a revendiqué son droit arbitral et, quel que soit le résultat ultérieur de sa démarche, — nous espérons fermement qu'il sera salutaire, — on ne saurait trop en apprécier et en proclamer le mérite. Il a adressé, le 8 juin, un télégramme personnel aux rois de Bulgarie et de Serbie. « C'est avec un sentiment pénible, y disait-il, que j'apprends que les États balkaniques paraissent se préparer à une guerre fratricide, capable de ternir la gloire qu'ils ont acquise en commun. Dans un moment aussi grave, j'en appelle directement à Votre Majesté, ainsi que m'y obligent mon droit et mon devoir. C'est à la Russie que les deux peuples bulgare et serbe ont remis, par un acte de leur alliance, la décision de tout différend ; je

demande donc à Votre Majesté de rester fidèle aux obligations contractées par Elle et de s'en rapporter à la Russie pour la solution du différend actuel entre la Bulgarie et la Serbie, considérant les fonctions d'arbitre non pas comme une prérogative, mais comme une obligation pénible à laquelle je ne saurais me soustraire. Je crois devoir prévenir Votre Majesté qu'une guerre entre alliés ne saurait me laisser indifférent; je tiens à établir que l'État qui aurait commencé cette guerre en serait responsable devant la cause slave, et je me réserve toute liberté quant à l'attitude qu'adopterait la Russie vis-à-vis des résultats éventuels d'une lutte aussi criminelle. » Ce document fait grand honneur à l'empereur Nicolas. C'était, comme il le dit, un devoir pour lui, non pas de proposer son arbitrage, mais de le notifier. En le faisant, il assumait une lourde charge, car sa sentence, quelle qu'elle soit, mécontentera une des deux parties et beaucoup plus probablement toutes les deux. Mais lui seul avait, — peut-être, — une autorité suffisante pour empêcher la guerre d'éclater et, dès lors, quelle n'aurait pas été sa responsabilité devant l'histoire, s'il s'était abstenu ?

Il a donc fait entendre aux deux alliés d'hier un langage noble, élevé, sévère, conforme au sentiment de la conscience universelle. L'émotion a été grande, en effet, lorsqu'on a appris que les États balkaniques dont on avait tant admiré l'accord contre l'ennemi commun, le patriotisme, l'héroïsme, étaient sur le point de se faire la guerre. Après la grande déception causée par la Jeune-Turquie, faudrait-il en enregistrer une nouvelle causée par les États balkaniques? Faudrait-il croire, comme on l'a tant dit autrefois, que seule la présence des Turcs les empêchait de s'entre-déchirer et que, le Turc éliminé, rien ne pouvait plus les retenir de le faire? S'il en était ainsi, l'intérêt si vif qu'on avait pris à leur cause serait inévitablement diminué. L'empereur de Russie s'en est alarmé. Il n'a pas hésité à qualifier de fratricide et de criminelle la guerre qui semblait sur le point d'éclater; il a déclaré qu'il n'y resterait pas indifférent et a réservé l'attitude ultérieure de la Russie. Puisse cet avertissement solennel être entendu ! Le seul regret qu'on puisse peut-être exprimer est que l'Empereur ait parlé au nom de la « cause slave, » car l'humanité tout entière, la civilisation, ce qu'on appelait autrefois la chrétienté sont intéressées au maintien de la paix dans les Balkans, et la cause slave n'est pas ici seule en jeu. En l'invoquant d'une manière aussi découverte, l'Empereur s'est exposé à susciter des susceptibilités qui, en effet, n'ont pas manqué de se produire. En vain avait-il pris la précaution de dire qu'il ne s'agissait pas

pour lui d'exercer un privilège; on ne s'en est pas moins préoccupé à Vienne de le voir prendre dans les Balkans une situation privilégiée, et cette préoccupation s'est exprimée avec acrimonie dans la presse. Tant il est vrai que les meilleures intentions ne suffisent pas. Il y a eu là une nouvelle manifestation de l'inquiétude, d'ailleurs naturelle, que les affaires des Balkans ont fait naître en Autriche et que les progrès du slavisme, si rapides depuis quelques mois, ne sauraient manquer d'y entretenir.

Qu'ont répondu les rois de Bulgarie et de Serbie au télégramme de l'empereur Nicolas? On ne connaît complètement que la réponse du premier; il l'a livrée lui-même à la publicité. Sans doute le roi Ferdinand ne décline pas l'arbitrage de la Russie; il rappelle même qu'il l'a invoqué, le 12 mai dernier, et, dès lors, accepté par avance; mais, dit-il, à la proposition qui en a été faite à ce moment, M. Pachitch a répondu par un discours où il a manifesté la résolution de « garder des territoires que la Serbie n'a occupés qu'au nom de l'alliance balkanique et qui, aussi bien en fait et en droit qu'en vertu du traité de 1912, sont essentiellement bulgares. » « Je ne saurais dissimuler à Votre Majesté, continue le roi Ferdinand, l'indignation que ressent le peuple bulgare à la pensée que la Serbie veuille le priver du fruit de ses victoires et le faire manquer aux obligations qu'il a contractées devant l'histoire à l'égard de ses frères de Macédoine. » Le roi Ferdinand, pour conclure, consent à remettre la cause de son pays entre les mains de l'empereur de Russie « conformément au traité du 29 février 1912. » Il faut remarquer ces derniers mots : l'intention n'en est pas douteuse. Le Roi entend par là enfermer la liberté de l'arbitre dans l'interprétation littérale du traité, sans qu'il puisse en modifier en quoi que ce soit les dispositions. Or c'est là, comme on l'a vu, toute la difficulté entre Sofia et Belgrade : le gouvernement serbe estime que les circonstances ont modifié le traité au point qu'il n'y a plus à en tenir compte; le gouvernement bulgare, au contraire, en maintient énergiquement tous les termes. L'empereur Nicolas a raison de prévoir que l'arbitrage sera pour lui une « obligation pénible » à remplir! Quant à la réponse du roi Pierre de Serbie, le texte n'en a pas été publié, mais il semble bien qu'elle soit évasive et conditionnelle. On affirme que le mot d'arbitrage n'y est pas prononcé et que le Roi se contente d'exprimer sa confiance générale dans l'équité et la protection de la Russie. On ajoute que la Serbie n'accepte pas que le débat soit limité à elle et à la Bulgarie : elle estime que la cause intéresse aussi le Montenegro et la Grèce et qu'elle doit être discutée entre les quatre

alliés balkaniques. Tel est aussi, semble-t-il, le sentiment de la Russie. Nos lecteurs se rappellent qu'il avait été question, entre les ministres des quatre pays, d'une conférence qui devait avoir lieu à Salonique. Dans son télégramme aux rois de Bulgarie et de Serbie, l'empereur Nicolas exprime le regret qu'elle n'ait pas eu lieu. Depuis lors, le gouvernement russe a insisté pour que les quatre ministres vinssent à Saint-Pétersbourg. A toutes ces suggestions ou invitations il est difficile de dire quelle réponse a été ou sera finalement faite. Les nouvelles des journaux sont confuses, variables, quelquefois contradictoires. De refus positif, il n'y en a pas. D'acceptation formelle et définitive, pas davantage. On avance, on recule. Chacun tient des conditions en réserve. Au milieu de tout cela, le gouvernement russe a le mérite de ne pas se décourager. Il maintient son affirmation d'arbitrage. Il invite les ministres à se rendre à Saint-Pétersbourg. Malheureusement, le désaccord persiste entre Belgrade et Sofia; l'opinion continue de s'énerver et de s'exciter et, ce qui est encore plus grave, les armées, qui sont aujourd'hui en présence, en viennent déjà aux mains.

Ce dernier danger, déjà réalisé, n'est pas celui qui cause le moins d'inquiétudes. Le gouvernement serbe l'avait pressenti; il avait témoigné de ses intentions pacifiques en proposant le désarmement simultané des trois quarts des deux armées. On ne saurait trop regretter que cette proposition n'ait pas été acceptée et surtout exécutée : si elle l'avait été, la confiance serait aussitôt revenue, les esprits se seraient calmés, l'arbitrage se serait exercé dans une atmosphère apaisée. Mais nous sommes loin de là! Le gouvernement bulgare n'a pas repoussé la proposition serbe; il s'est contenté d'y mettre une condition difficile, sinon même impossible à accepter, à savoir que, dans les territoires contestés actuellement occupés par les Serbes, on mettrait des garnisons mixtes, mi-partie bulgares et mi-partie serbes. Qui ne voit que ce serait organiser le conflit armé? Il n'y avait aucune vraisemblance à ce que le gouvernement serbe accueillît cette combinaison. Le gouvernement bulgare ne l'en a pas moins proposée au gouvernement hellénique, et, naturellement, avec le même insuccès. Jusqu'à ce que l'arbitre ait prononcé, chacun conservera ses positions actuelles. Ce qui arrivera ensuite, il serait bien téméraire de le prédire. Pour le moment, la situation se résume ainsi : — Acceptez comme base de l'arbitrage le traité de 1912, dit la Bulgarie à la Serbie. — Non, répond la Serbie, et elle demande à son tour à la Bulgarie d'accepter le désarmement des trois quarts des forces en présence. —

Non, réplique la Bulgarie, à moins que vous n'acceptiez un condominium militaire dans les territoires que vous occupez indûment. — C'est ce que je n'accepterai jamais, affirme la Serbie. — Partout des refus catégoriques. Pendant qu'on les échange sur le ton le plus acrimonieux, le gouvernement russe invite les quatre ministres à se rendre à Saint-Pétersbourg et prépare l'arbitrage. Il demande même aux gouvernemens bulgare et serbe d'entamer la procédure en rédigeant et en envoyant des mémoires qui exposeront leurs thèses respectives et les moyens par lesquels ils les soutiennent. Les thèses ne sont que trop connues, hélas! Et, quant aux argumens pour et contre, le malheur est qu'ils ont tous une part de vérité. En pareil cas, une transaction s'impose; mais, pour qu'elle se fasse, il faut que les esprits s'y prêtent et ils sont fort loin de le faire; de part et d'autre, ils sont exaspérés. Après la démission de M. Guéchof à Sofia, on a failli avoir celle de M. Pachitch à Belgrade. Comme M. Guéchof, M. Pachitch est un des auteurs de l'alliance balkanique, et le maintien de cette alliance est l'objet de sa politique : quelque douloureux que soient les sacrifices à faire, il ne repousse pas absolument l'idée de les faire dans l'intérêt supérieur de ce maintien. Comme l'empereur de Russie, il estime qu'une guerre serbo-bulgare serait criminelle, si on n'a pas épuisé au préalable tous les moyens de l'éviter. Il s'est trouvé en butte à l'opposition du ministre de la Guerre, le général Boyanovitch, qui, en sa qualité d'organe de l'armée, repousse les concessions à la Serbie et accepte les conséquences de cette attitude. Affaibli par ces divisions, M. Pachitch a donné sa démission et pendant plusieurs jours, on n'a pas su lequel des deux l'emporterait, de lui ou du général Boyanovitch. Finalement, M. Pachitch a repris sa démission et le général Boyanovitch a donné la sienne : peut-être l'a-t-il retirée, lui aussi. Quoi qu'il en soit, une détente s'est alors produite; M. Pachitch a annoncé qu'il acceptait l'arbitrage sans conditions; mais il lui reste à soumettre sa politique à la Skoupchtina et, au moment où nous écrivons, on ignore quel sera le vote de l'assemblée. L'armée reste frémissante, et on sent combien la situation est instable : il faudrait peut-être peu de chose pour en renverser les termes.

Dans ces conditions, notre souhait le plus ardent est de voir l'arbitrage russe aboutir : là est pour la paix balkanique la seule chance de salut, car il est malheureusement trop certain que, livrés à eux-mêmes, les alliés d'hier seraient les ennemis de demain. Unis pour conquérir, ils se diviseraient irrémédiablement pour se

partager les dépouilles, et on ne saurait se dissimuler que, si le danger est écarté dans le présent, il subsistera dans l'avenir. Les ambitions de la Bulgarie sont légitimes, mais elles sont grandes. La Bulgarie a fait d'immenses sacrifices pour avoir une armée et, quand elle l'a eue, elle a montré, il faut bien le dire, un admirable héroïsme dans l'usage qu'elle en a fait. Mais les autres nationalités balkaniques, elles aussi, et notamment la Serbie, ont fait des sacrifices et ont montré de l'héroïsme. On a répété souvent, trop souvent peut-être, que la Bulgarie serait la Prusse ou le Piémont des Balkans, et que l'hégémonie de la péninsule lui appartiendrait un jour. Macbeth ne s'est pas impunément entendu dire qu'il serait roi, peut-être parce qu'il se le disait secrètement à lui-même et que la voix des sorcières était celle de sa propre conscience. Il arrive aux peuples la même chose qu'aux hommes : la Bulgarie a entendu et écouté des prophéties, qui sont devenues pour elle des ordres du destin. Mais ni la Serbie, ni la Grèce ne s'y prêteront sans résistance : on n'a jamais vu dans l'histoire des réalisations de ce genre se produire sans de violens conflits.

Pourtant les États balkaniques devraient comprendre que leur force est dans leur union : l'expérience qu'ils viennent de faire est à cet égard significative. Alliés, ils ont battu les Turcs ; le jour où ils ne le seront plus, ils ne seront même plus assez forts les uns contre les autres pour qu'aucun d'eux soit absolument assuré de la victoire, et alors, les intrusions étrangères ne manqueront pas de se produire : peut-être même seront-ils les premiers à les provoquer, à les solliciter. L'empereur Nicolas a déclaré que, si le conflit éclatait, il ne s'en désintéresserait pas : mais d'autres ne s'en désintéresseront pas davantage et y apporteront d'autres intentions que les siennes. Les résultats de la guerre balkanique n'ont pas causé à tous des surprises agréables, et quelques-uns de ceux qui ont paru s'incliner devant la soudaineté des événemens ne manqueront pas de se ressaisir si on leur en donne l'occasion. Pourquoi ne pas dire que nous songeons en ce moment à l'Autriche ? Nous ne sommes pas de ceux qui lui font un crime de penser à ses propres intérêts et de les défendre par les moyens qui s'offrent à elle. Pour peu qu'on lise l'histoire, on verra que tout le monde en a fait autant, parce que personne n'a de goût pour l'abdication ni pour le suicide. Il est naturel que l'Autriche cherche des cliens dans les Balkans, mais il l'est moins qu'elle les y trouve, parce que ces cliens, quels qu'ils soient, en introduisant l'étranger dans leurs querelles de famille, lui ouvriront une porte qu'il ne repassera plus. Si l'Autriche veille à son intérêt, la Rou-

manie veille au sien. Les événemens l'ont surprise comme tant d'autres; elle a essayé d'en réparer ce qu'elle a considéré pour elle comme un amoindrissement relatif en se faisant donner Silistrie; mais croit-on qu'elle se tienne pour satisfaite, et surtout qu'elle se tiendrait pour telle si la Bulgarie grandissait encore à ses côtés dans une proportion considérable? On peut assurer hardiment le contraire. Ce sont là des considérations qui devraient faire réfléchir les pays balkaniques, s'il y a vraiment des intérêts spécifiquement balkaniques? Pendant la guerre, nous avons cru à ces intérêts et à leur solidarité : nous continuons de croire, après la guerre, que la solidarité entre eux des peuples balkaniques est la meilleure sauvegarde de leur liberté et de leur dignité.

Nous avions sans doute le pressentiment du danger qui les menaçait; leur histoire même était à cet égard un avertissement; mais nous espérions que la leçon de la guerre leur profiterait et que, dans tous les cas, ils mettraient quelque temps à l'oublier. Qui aurait pu prévoir que, tout de suite, ils s'apprêteraient à tourner les uns contre les autres les armes dont ils venaient de se servir en commun contre la Turquie? Qui aurait pu prévoir que, tout de suite, on verrait se dessiner les linéamens d'une politique future, prochaine, déjà entamée, où les États balkaniques se diviseraient en cliens de telle grande puissance, ou de telle autre? Le seul moyen pour eux d'échapper au péril qu'ils ont eux-mêmes provoqué est d'accepter résolument l'arbitrage de la Russie. La sentence, quelle qu'elle soit, ne satisfera pas tout le monde, mais ses inconvéniens, si elle en a, seront moins graves et moins durables que ceux auxquels nous venons de faire allusion. Il s'agit en réalité de l'indépendance des Balkans : elle est née de l'union des peuples balkaniques, elle ne se perpétuera que dans cette union, elle n'y survivra pas.

Nos conseils ne sauraient ici être suspects : nous sommes trop loin des Balkans pour ne pas y pratiquer un désintéressement sincère. Rien de ce qui s'y passe, soit en bien, soit en mal, ne nous atteint personnellement, ou du moins ne le fait gravement. Mais la France, et c'est un des côtés généreux de son histoire, a toujours eu pour idéal l'affranchissement des peuples opprimés. Voilà pourquoi, bien qu'elle ait été à travers les siècles toujours l'amie et souvent l'alliée de la Turquie, elle a applaudi avec un élan du cœur au courage des peuples balkaniques, à leurs victoires, à leur libération. Son désir, aujourd'hui, est de pouvoir conserver d'eux l'image qu'elle s'en est faite. Et enfin la paix de l'Europe est peut-être attachée à celle des Balkans. On l'a

compris pendant quelques mois; on a parlé de l'intervention militaire possible de telle puissance et des déclanchemens successifs qu'elle risquerait d'entraîner ; le danger, qui a paru sérieux alors, l'est-il moins aujourd'hui? Le problème se présente toujours dans les mêmes conditions, avec les chances diverses qu'il comporte, avec les obligations subites qui peuvent en sortir. Aussi notre conclusion sera-t-elle que les Balkans doivent être unis et que nous devons être forts.

Pour assurer notre force, la Chambre continue de discuter le projet de loi militaire que le gouvernement a déposé devant elle. Nous avons d'ailleurs peu de chose à dire de cette discussion : depuis plusieurs jours, elle tourne sur elle-même, sans qu'aucun argument nouveau ait été présenté et par conséquent sans profit. Le grand projet de M. Jaurès, grand au moins par la dimension du discours dont il l'a étayé, n'a réuni que 77 voix ; c'est le chiffre exact des socialistes unifiés; M. Jaurès n'a convaincu personne en dehors de ses amis, il a seulement fait perdre du temps à la Chambre. Il a trouvé un autre moyen d'atteindre le même résultat, qui a été de contester les chiffres du gouvernement et de la commission avec assez d'assurance pour que cette dernière ait demandé le renvoi du projet : elle a contrôlé ses chiffres et les a trouvés exacts. Mais vingt-quatre heures de plus avaient été perdues. Malgré tout, la discussion avance, et le gouvernement tient la main à ce qu'elle soit poursuivie sans distractions. Elle continue avec lenteur, mais il ne semble pas douteux qu'elle atteindra le but et que la loi sera votée avant les vacances dans ses principes essentiels. Au moment même où nous écrivons, M. le président du Conseil, qui n'avait jamais été mieux inspiré, prononce un éloquent discours pour la défendre, et les applaudissemens qui l'accueillent, dont les premiers échos nous arrivent, nous confirment dans l'espérance que l'affaire est en bonne voie.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA GUERRE DE 1870[1]

GRAVELOTTE — SAINT-PRIVAT

I

L'armée française n'était pas surprise. Sous un arbre, dit l'Arbre mort, aux premiers rayons du jour, Le Bœuf, en observant tous les coins de l'horizon, avait aperçu un courant très accentué de troupes marchant de notre gauche à notre droite, et qui paraissaient se diriger sur Saint-Marcel et Vernéville. Il ne douta pas que les Prussiens ne préparassent leur manœuvre habituelle, le mouvement tournant sur une aile et il en donna avis au maréchal par un de ses officiers, Petit du Coupperay. « Le maréchal dort, » répond-on à l'aide de camp. Celui-ci ayant déclaré qu'il ne partirait pas sans avoir vu le maréchal, Bazaine arrive enveloppé d'une robe de chambre, à moitié endormi et il dit : « Dites à Le Bœuf qu'il a une position excellente; qu'il s'y défende et qu'il ne s'occupe pas du reste. » A huit heures et demie, une reconnaissance de cavalerie avait rapporté à Le Bœuf la confirmation matérielle du mouvement qu'il avait deviné. Immédiatement, il avait envoyé un second avis à Bazaine. Peu après survint de Frossard la même information, à savoir qu'à partir de sept heures et demie, on avait vu un mouvement de troupes ennemies de notre gauche vers notre droite, devant les positions du 3e corps, et qu'à huit heures, ce mouvement prenait plus d'importance. Réponse de Bazaine toujours la même

(1) Voyez la *Revue* du 1er, 15 juin et 1er juillet.

à tous les messagers : « Ce ne sera pas sérieux, vous avez des positions excellentes qu'on ne pourra pas forcer, tenez-vous-y. »

Les Prussiens dérangèrent notre repos, mais ne nous surprirent pas. Ils trouvèrent en éveil le véritable Ladmirault actif, résolu, voyant vite et juste, rapide dans l'exécution. Manstein s'était engagé à fond de train, se servant d'abord de son artillerie et mettant en avant cinquante-quatre pièces, mais il n'avait pas eu soin de les tenir au loin, là où elles ne pouvaient pas être atteintes par nos obus ; il les avait rapprochées à cette distance moyenne où nous pouvions les contrebattre et ne leur avait pas donné un soutien suffisant d'infanterie. Ladmirault lui fit payer cher cette témérité.

Notre mousqueterie vint en aide à nos canons et couvrit l'artillerie ennemie d'une masse de feux d'une intensité toujours croissante. Une batterie de mitrailleuses, débouchant en avant d'Amanvillers et placée à bonne distance, joignit ses feux à ceux de la mousqueterie. L'artillerie allemande fut mise dans une véritable débandade. Ses lignes ne répondaient plus qu'avec peine à la nôtre en position au Sud d'Amanvillers et de Montigny-la-Grange. Les pertes de leurs batteries à cheval étaient si fortes, en hommes comme en attelages, qu'on en était réduit, pour emmener un canon dont six chevaux manquaient, à l'atteler sous le feu même de l'infanterie ennemie derrière une autre pièce. Une de leurs batteries fut anéantie, les autres mises hors de combat. Elles durent, en se retirant, abandonner des canons qu'il ne tenait qu'à nous de prendre, que je ne sais pourquoi on laissa sur place, et que les Allemands reprirent plus tard (1).

Manstein croyait que la Garde viendrait l'appuyer. En effet, les instructions de Frédéric-Charles au prince de Wurtemberg étaient de marcher sur Vernéville et de se placer en réserve derrière le IXe corps, chargé d'attaquer notre droite de flanc et de front à la fois. Mais, quand le prince de Wurtemberg eut vu de ses yeux qu'Amanvillers n'était pas à l'extrémité de notre ligne, prolongée bien au delà de Saint-Privat et de Sainte-Marie, il pensa que ce n'était pas à Vernéville qu'il devait aller soutenir le IXe corps, mais plus loin, en le protégeant contre une attaque de flanc qui viendrait de Saint-Privat. Ses instructions cepen-

(1) Extraits de l'*Histoire de l'état-major prussien*, p. 677, 682, 684, 690, 694.

dant étaient formelles : y désobéirait-il? improviserait-il une manœuvre qui en serait complètement différente? Soldat dressé à l'obéissance stricte, il délibéra « d'un cœur lourd (1), » et il finit par se dire que, l'instruction générale étant d'envelopper notre aile droite et que cette aile droite étant à Saint-Privat, il exécuterait véritablement son ordre en le violant. Il laissa Vernéville de côté et, par un large front, se dirigea vers Saint-Privat. Frédéric-Charles, avisé de cette initiative, ne l'approuva pas, car, provisoirement, en attendant le succès du mouvement enveloppant, le IXe corps, très compromis, se trouvait sans appui; mais il ne s'opposa pas à la conversion commencée, les contremarches devant coûter trop de temps.

Il se rendit à Habonville, d'où se découvrait tout le champ de bataille. Là il constata à son tour que notre droite était bien à Saint-Privat, et non à Amanvillers, et il changea la destination qu'il avait donnée à la Garde et au XIIe corps saxon : la Garde aurait le même rôle d'attaque frontale du centre de la position française que le IXe corps, et le corps saxon effectuerait le cernement réservé jusque-là à la Garde.

Mais le plus pressé était de tirer le IXe corps de la position de déroute où la témérité de Manstein l'avait placé. Il lui envoya une brigade et opéra une concentration d'artillerie. Il ajouta à ses pièces des batteries hessoises, des batteries à cheval, des batteries de la Garde et du IIIe corps : en tout, 120 pièces qui formèrent une frontière de feu devant laquelle l'offensive de Ladmirault fut obligée de s'arrêter. Mais quand l'infanterie allemande voulut compléter l'œuvre de l'artillerie et enlever notre position, elle n'y parvint pas : elle prit seulement la ferme de Champenois et, malgré tous ses efforts, elle n'entama pas le large front de Ladmirault. L'épuisement des troupes de part et d'autre était tel que « sur cette partie du champ de bataille, la lutte subit une interruption presque complète (2). »

Plus à gauche, les nouvelles instructions de Frédéric-Charles n'avaient pas été non plus respectées. Il avait enjoint à la Garde de ne pas aborder avec l'infanterie les hauteurs de Saint-Privat, avant que le mouvement tournant confié aux Saxons ne fût en pleine réalisation; jusque-là, l'artillerie seule tiendrait l'ennemi en haleine. Le commandant de l'artillerie de la Garde, Hohenlohe

(1) Expression de Hohenlohe.
(2) Moltke, *La Guerre de 1870*, p. 70.

et le prince de Wurtemberg jugèrent que Sainte-Marie, occupée par nous, devait être enlevée tout d'abord et sans attendre que le mouvement tournant des Saxons fût achevé. La fraction de l'artillerie saxonne, déjà présente, remplacerait les pièces de la Garde détachées au secours du IXe corps, et l'attaque sur Sainte-Marie commença.

II

A la droite française aucun indice ne marquait dans la matinée l'approche de l'ennemi; les reconnaissances envoyées par le général Du Barail n'avaient rien aperçu, mais, à leur défaut, l'aumônier de la division, qui avait rejoint après être resté en arrière, sur le champ de bataille du 16 août, auprès de quelques blessés, annonça que les Prussiens se rapprochaient en masse et allaient tenter une action offensive. Canrobert n'en voulut rien croire : il supposait que la journée se passerait tranquillement; mais la canonnade lui prouva que l'aumônier avait donné un renseignement exact. Il déploie aussitôt ses troupes sur leurs positions de combat; il étend sa ligne de défense jusqu'à Roncourt, Sainte-Marie-aux-Chênes, pour opérer un rabattement de l'aile droite s'il devenait nécessaire. Au moment de s'engager, craignant que ses munitions ne lui fissent défaut, il chargea le lieutenant de Bellegarde (11 h. 1/2) d'aller dire à Bazaine qu'il n'avait pas pu reconstituer ses approvisionnemens le 17, qu'il avait dépensé beaucoup de gargousses le 16, et n'avait pu se ravitailler en cartouches; qu'on lui en envoyât, parce qu'il n'avait que des caissons à moitié ou au tiers pleins. Il reçut à ce moment de Bazaine un avertissement qui le prévenait du choc qui le menaçait et contre lequel il se débattait déjà: « Metz, 18 août, 10 heures du matin. — M. le maréchal Le Bœuf m'informe que des forces ennemies qui paraissent considérables, semblent marcher vers lui; mais, à l'instant où je vous écris, il m'envoie l'extrait ci-joint du rapport de ses reconnaissances. Quoi qu'il en soit, installez-vous le plus solidement possible sur vos positions; reliez-vous avec la droite du 4e corps; que les troupes soient campées sur deux lignes et sur un front le plus restreint possible. *Si par hasard l'ennemi, se prolongeant sur notre front, semblait vouloir attaquer sérieusement* Saint-Privat-la-Montagne, prenez toutes les

dispositions de défense nécessaires pour y tenir et permettre à l'aile droite de faire un changement de front, afin d'occuper les positions en arrière, si c'était nécessaire, positions qu'on est en train de reconnaître. Je ne voudrais pas y être forcé par l'ennemi, et, si ce mouvement s'exécute, ce ne sera que pour rendre les ravitaillemens plus faciles, donner une plus grande quantité d'eau aux animaux, et permettre aux hommes de se laver ainsi que leur linge. Votre position nouvelle doit vous rendre vos ravitaillemens plus faciles par la route de Woippy. Profitez du moment de calme pour demander et faire venir tout ce qui vous est nécessaire. J'apprends que la viande a été refusée hier soir parce qu'elle était trop avancée. Nous n'en sommes pas aux économies, et l'intendant aurait bien pu faire abattre de façon à donner de la viande fraîche. — Je vous envoie la brigade de cavalerie du général Bruchard, qui sera provisoirement détachée du 3e corps, jusqu'à ce que la division de cavalerie qui vous est destinée soit reconstituée. — Je pense que votre commandant d'artillerie a reçu les munitions nécessaires pour compléter vos parcs et caissons. »

Cette lettre découvre l'état d'esprit de Bazaine et va expliquer toute sa conduite de la journée. Les avertissemens de Le Bœuf et de Frossard ne l'ont pas convaincu que l'ennemi fût en train d'opérer une offensive à fond sur son aile droite, qu'une grande bataille allait se livrer et que c'est là qu'elle se déciderait. Il s'en tient à l'hypothèse d'une bataille limitée, qui pourrait s'engager par hasard et il la règle: Si le hasard amène cette attaque, il prévient Canrobert qu'il n'ait pas à compter sur lui; il lui a envoyé des munitions, une division de cavalerie, mais c'est tout. Il ne peut pas lui répéter ce que depuis le matin il a dit à Le Bœuf, Ladmirault, Frossard : « Vous avez une excellente position; défendez-la et tenez bon. » Il savait que Canrobert n'avait pas une excellente position, qu'il en avait même une mauvaise, malgré le peu qu'on avait fait pour l'améliorer. Il n'aurait pu lui dire qu'une chose : « Si l'ennemi menace votre position, avertissez-moi, j'accourrai. » Au contraire, il dit implicitement : « Prenez vos dispositions pour tenir à Saint-Privat; si vous n'y réussissez pas, ne comptez pas sur moi, battez en retraite sur les positions que j'ai fait reconnaître. »

Le matin, la retraite sur de nouvelles positions en arrière lui paraissait une hypothèse; à dix heures, elle devenait une proba-

bilité; elle ne va point tarder à lui paraître une nécessité souhaitable.

Cette lettre bien lue annonce donc l'abandon de sa droite, dont il se désintéresse absolument, et dont par conséquent il ne s'occupera plus : que Canrobert se débrouille comme il le pourra, c'est son affaire et qu'il tienne ou qu'il recule, ce ne sera pas un mal. Pour Bazaine, la bataille n'est pas là, elle est à gauche où il est, où il restera.

Canrobert n'avait à ce moment qu'à obéir à la première partie des instructions de Bazaine : Tenez bon! Lui et ses braves troupes n'y manquèrent pas. Il eût voulu débuter par une attaque de cavalerie. Il envoya à Du Barail l'ordre de charger. « Mais sur quoi veut-il que je charge? Une charge doit être préparée, or je ne vois rien devant moi, et au loin une artillerie formidable fauchera mes hommes avant qu'ils aient fait quelques pas. » Canrobert vint lui-même renouveler l'ordre. Du Barail lui expliqua ses raisons : « Vous êtes un véritable homme de guerre, » lui répond Canrobert. Et il n'insista plus. Il n'y avait à mettre en jeu que l'artillerie et la mousqueterie. En les engageant, Canrobert, sur le rapport d'un commandant d'artillerie effaré, arrivé de la veille, qui criait au manque de munitions devant des caissons pleins, envoya le commandant Chalus renouveler sa demande de munitions en ajoutant celle d'un régiment (2 h. 1/2).

Bazaine accorda tout ce qu'on lui demandait, sauf le régiment qu'il retint, et si tout ce qu'il avait promis n'arriva pas, ce ne fut pas sa faute. Indépendamment des munitions qu'il avait et de celles que lui envoya Bazaine, il reçut de Ladmirault quatre caissons. Ni les obus ni les cartouches ne manquèrent donc aux défenseurs de Sainte-Marie-aux-Chênes, et les Prussiens en firent l'épreuve (1). Mais nos braves furent écrasés par quatre-vingt-huit pièces rangées en demi-cercle autour du village. Ils l'évacuèrent après avoir atteint la dernière limite des efforts possibles. Les Prussiens n'y arrivèrent que dans un pêle-mêle complet (3 h.1/2). « Cette occupation fournit à l'assaillant un

(1) Montluisant : « Il disposait de 100 coups par pièce et la moyenne de la consommation à Solférino avait été de 29 coups par pièce et à Sadowa du côté des Prussiens de 61. Le 16, de 61 de notre côté, de 94 du côté des Prussiens. D'ailleurs les ressources générales de l'armée étaient plus que suffisantes à pourvoir à un usage exceptionnel de munitions ; elles abondaient ; il suffisait de les diriger où elles étaient nécessaires. »

excellent point d'appui qui, joint à ceux de Saint-Ail et du Bois de la Cusse, lui procura un fond de combat solide d'où l'artillerie put exercer en toute sécurité la suprématie qu'elle avait acquise (1). »

III

Une petite portion de Saxons avait participé à cette attaque ; mais leur gros était au delà. Informé que notre aile droite s'étendait jusqu'à Roncourt, le prince Albert de Saxe avait donné une envergure plus ample à son mouvement tournant, qui devait d'abord se diriger droit sur Saint-Privat, et il le préparait en concentrant toutes ses forces le long de la forêt d'Auboué et en appelant celles qui étaient à Jarry et à Sainte-Marie-aux-Chênes. Pour un moment, il disparut du champ de bataille, et la Garde demeura seule en présence de Saint-Privat et d'Amanvillers. Le prince Frédéric-Charles, décontenancé par cette disparition, sent que la direction de la bataille lui échappe et il envoie un officier d'ordonnance courir après le prince, se renseigner sur ses intentions et le supplier de hâter son mouvement dont il ne sent plus l'action. De son côté, le prince de Wurtemberg n'a pas la patience d'attendre, malgré l'observation du général de la Garde, de Pape, qu'il était imprudent de brusquer l'événement avant que le corps saxon eût plus nettement dessiné son mouvement par Roncourt. Mis en goût d'aventure par l'enlèvement de Sainte-Marie, il se dit : « Pourquoi ne poursuivrions-nous pas jusqu'à Saint-Privat et ne faciliterions-nous pas la tâche des Saxons en marchant au-devant d'eux? » Il se décide avec d'autant plus de confiance que, depuis la prise de Sainte-Marie, le silence s'était étendu sur les hauteurs de Saint-Privat et qu'on nous croyait partis. Il appelle la brigade de la Garde qu'on avait mise à la disposition du IXe corps et des bataillons hessois, il déploie en avant d'elle la IVe brigade de la Garde formée en deux lignes de demi-bataillons en colonnes à intervalle de déploiement précédée d'une ligne de tirailleurs. A

(1) Colonel Picard.

Rapport du général de Rivière.

Le 17, l'arsenal de Metz dirigeait sur Plappeville un parc mobile emportant 3 552 obus de 4, 561 obus de 12. Le 18, il délivrait directement 3 326 obus de 4, 744 obus de 12.

la gauche de cette brigade, s'établit la Ire brigade de la Garde dans le même ordre.

Canrobert, préoccupé de ce qui se passait vers Roncourt, n'apercevait pas, du point où il se tenait, les remuemens préparatoires de l'attaque qui allait fondre sur lui. Cissey, mieux placé, les voyait. Il envoie à Canrobert son chef d'état-major Garcin. Canrobert ne croit pas aux renseignemens, l'écoute à peine, le brusque ; Garcin insiste : « Vous êtes donc Breton? » demande Canrobert impatienté. — Non, je suis Lorrain, c'est la même chose. Je suis désespéré d'avoir mal rempli ma mission, puisque vous ne croyez pas au péril qui menace Saint-Privat. » Il lui indiqua à proximité un point du terrain d'où l'on pouvait se rendre compte des préparatifs de l'ennemi. « Eh bien ! j'y vais avec vous. » Le maréchal vit alors ce que Cissey avait vu et serra affectueusement la main de Garcin en lui disant : « Merci. Dites au général de Cissey que je compte sur lui pour me soutenir et se mettre en position pour recevoir en face l'ennemi. » Et il courut renforcer Saint-Privat dégarni de troupes. Et Cissey, *motu proprio*, par un rapide changement de front sur sa droite, s'établit face au flanc droit des deux colonnes prussiennes.

Les deux brigades de la Garde prussienne, pleines de confiance, s'avançaient d'un pas précipité vers la ferme de Jérusalem et vers Saint-Privat, sur un terrain plat et découvert. Dès qu'elles parviennent dans la zone dangereuse, Canrobert crie : Feu ! à ses tirailleurs qui couvrent la pente, couronnent la crête, embusqués dans les tranchées, derrière les haies, sur le toit des maisons de pierre du village. Cissey prend en écharpe les deux colonnes d'assaillans et, sous ce double feu convergent, en un clin d'œil la Garde est décimée, ravagée, taillée en pièces; presque tous les officiers sont mis à terre; les compagnies fondent sous le feu meurtrier des chassepots : près de huit mille hommes jonchent le sol; cette belle troupe est presque anéantie (1). Les survivans continuent à s'avancer et, profitant des faibles couverts que leur offrent les pentes plus escarpées, peuvent respirer un peu.

(1) C'est à la suite de cette action que l'armée allemande renonça à l'attaque de la ligne de colonnes sur un terrain découvert, cette disposition ayant été considérée comme trop dangereuse et souvent impraticable. Le gros de la première ligne devra désormais se former en ordre mixte et agir, même au moment de l'attaque, en groupes moins forts que le demi-bataillon.

Nous voici au moment décisif de la journée. Les autres fractions de la Garde, les Hessois, sont encore au bas du plateau et le corps saxon poursuit au loin son mouvement tournant. Si Canrobert est laissé à lui-même, épuisé d'efforts, écrasé par le nombre et surtout par une effroyable artillerie, il est perdu. Que notre Garde arrive, qu'ils arrivent les grenadiers de Picard, les voltigeurs de Deligny, les zouaves de Jeanningros, qu'elles arrivent nos batteries de réserve conduites par le Bourbaki d'Inkermann, qu'elles arrivent nos deux divisions de cavalerie! Un hourra formidable d'enthousiasme les accueillera et devant l'élan de ces braves électrisés, redevenus les audacieux de l'Alma, de Magenta et de Solférino, les rangs sans consistance de l'assaillant seront rejetés sur Sainte-Marie. Ensuite, si les Saxons n'ont pas été déjà suffisamment sabrés entre Roncourt et Auboué par la charge à fond de notre cavalerie, qu'ils débouchent du côté qui leur plaira, ils seront royalement reçus (1).

Mais notre Garde, au sens propre du mot, n'existe plus. Elle n'existe plus, cette petite armée unique placée dans la main d'un chef d'élite, prête à fondre en ouragan, au geste du généralissime, sur le point où sera la défaite ou la victoire. Dans

(1) Si nous admettons, a dit le général Goltz que, le 18 août 1870, la Garde impériale eût été en réserve derrière l'aile droite française, au lieu de l'être derrière la gauche, et qu'un Bonaparte commandât sur les hauteurs de Saint-Privat, un retour offensif du défenseur sur Sainte-Marie-aux-Chênes, contre nos bataillons fortement épuisés et décimés, eût fort bien amené un grand résultat s'il avait été fait au moment où la Garde prussienne cessait son attaque et où le mouvement tournant des Saxons ne se faisait pas sentir encore. » (*Nation armée, opérations et combats*, p. 347.) « Si dès le matin du 18, a écrit Frossard, lorsque les mouvemens reconnus de nos ennemis n'ont plus laissé de doutes sur l'imminence d'une attaque, le corps de la Garde impériale avait été posté en arrière de notre aile droite, avec la réserve générale d'artillerie de l'armée, cette puissante réserve, troupes d'élite et artillerie, dissimulée par les bois, en arrière de Saint-Privat-la-Montagne, se fût montrée quand le XIIe corps (saxon) est entré en ligne de ce côté, c'est à elle que les Saxons auraient eu affaire. L'ennemi avait été repoussé à plusieurs reprises à la droite, soutenu vaillamment au centre. Son aile gauche saxonne venant à être culbutée par le choc de la Garde impériale, quelle chance lui restait-il ? Nous devons avoir plus de regrets de cette bataille perdue que de tous nos autres malheurs. » « Il est étonnant que Bazaine, à la fin de son rapport, déclare encore que l'intention des Allemands avait été et était de le couper de Metz. Le croyait-il ? En tout cas, il n'a pas mentionné dans son rapport ni dans sa défense (L'armée du Rhin) que dans le courant de la journée de Gravelotte il eût pu, s'il avait été un général de génie, changer la face du combat. C'était vers les quatre à cinq heures, après l'échec de l'attaque prussienne sur Saint-Privat et lorsque l'aile droite allemande était fortement ébranlée. Si, à ce moment, le maréchal avait attaqué avec son aile gauche et la Garde impériale fraîche, il eût été très difficile, voire impossible aux Allemands de résister. Mais Bazaine ne sut pas saisir le « moment. » (*Joannes Scherr*, p. 354.)

une bataille sérieuse, même défensive, et qui, dans son cours, peut devenir offensive, une des principales attentions du général en chef est de tenir sous son commandement sa réserve compacte, de manière à s'en servir au moment opportun. Nous avons blâmé Frossard d'avoir transféré au général Bataille le soin de disposer sans lui de la réserve et de l'avoir coupée en deux. Bazaine fait pis : il retient au Saint-Quentin l'artillerie de réserve de la Garde composée de quatre batteries et la réserve générale, douze batteries, en tout quatre-vingt-seize bouches à feu intactes, mais inoccupées. Il émiette cette infanterie sans pareille qui, à elle seule, était une armée; il place la première division de voltigeurs à Châtel-Saint-Germain, la deuxième brigade à Saint-Quentin : « Il veut donc, s'écrie Bourbaki, que je ne commande qu'à des tambours ! » Et il écrit au maréchal : « L'ordre d'envoyer une brigade pour appuyer les 2e et 3e corps d'armée va être exécuté sur-le-champ. La division de voltigeurs est désignée pour opérer ce mouvement. J'ai cru utile d'appeler l'attention de Votre Excellence sur ce fait inhérent à la nature humaine que tout commandant de corps d'armée, attaqué ou simplement menacé par l'ennemi, est disposé à réclamer sur-le-champ des secours. S'il était donné suite aux demandes de ce genre, la Garde impériale se trouverait bientôt disséminée et ne serait plus en mesure de produire le résultat sérieux qu'on est en droit d'attendre d'elle... Dans le cas présent, monsieur le maréchal, la Garde impériale réunie, ayant la totalité de ses corps, divisions ou brigades, placés dans les mains de ses chefs directs, pourrait produire un victorieux effort, quelles que fussent vos intentions; il serait au contraire matériellement impossible de compter sur la Garde pour obtenir ce résultat, si elle se trouvait répartie en un certain nombre de points de la ligne de bataille. »

Napoléon eût approuvé cette lettre : il a dit à Gouvion Saint-Cyr : « Lorsque les corps les plus à proximité sont engagés, je les laisse faire sans m'inquiéter de leur bonne ou mauvaise chance; j'ai seulement grand soin de ne pas céder trop facilement aux demandes de secours de la part de leurs chefs. » Et il cita comme exemple Lutzen où Ney lui avait demandé les plus prompts renforts, ayant encore deux divisions qui n'avaient pas donné; dans la même affaire, un autre maréchal lui en avait aussi demandé avant d'avoir un ennemi devant lui. Nonobstant

cette plainte de Bourbaki, la dissémination est maintenue et les membres séparés ne sont pas rejoints. Sous le nom plein de promesse de Garde, il ne reste plus sous le commandement du général Bourbaki qu'une division, la division Picard, composée d'un régiment de zouaves et de trois régimens de grenadiers; c'est peu en comparaison de ce qui aurait dû être, c'est cependant encore une force sérieuse. Bourbaki avait reçu plus que la liberté réglementairement due à tout chef de réserve, Bazaine lui avait conféré une liberté d'agir entière où il voudrait, quand il voudrait, comme il voudrait. Cette liberté le gêne ; il ne s'en sert pas ; il demande des ordres. Les ordres n'arrivent pas ; alors il prend sur lui de marcher (1) (2 heures) et il envoie chercher son artillerie de réserve à Saint-Quentin. Ses troupes s'avancent avec un entrain et une impatience de combattre qui éclatent tout le long de la route en propos joyeux ; elles se portent, moitié marchant moitié courant, vers le Gros-Chêne, puis dans une situation magnifique plus en avant. Là il crie à ses soldats impatiens : Halte ! Il réclame de nouveau des ordres ; les ordres n'arrivent pas ; il attend. Attente désastreuse : dès une heure et demie, dans un ordre général aux chefs de l'armée enjoignant de tenir les hommes dans les camps, Bazaine avait ajouté en post-scriptum : « Le maréchal commandant en chef fait savoir que le maréchal Canrobert est attaqué sur la droite. » Bourbaki savait donc où en était Canrobert. Cet avis ne lui fût-il point parvenu, le canon le renseignait. Il aurait dû envoyer des officiers en quête de Canrobert et se mettre à sa disposition. Il attend. Sa liberté le déconcerte. « Je ne la comprends, a-t-il dit plus tard (2), que dans une sens très relatif, car ce n'est pas la coutume qu'il en soit ainsi. » Il persiste à vouloir des ordres. Les ordres n'arrivent pas.

Accourent, l'un après l'autre, deux messagers, l'aide de camp

(1) Audience du 13 octobre. Le Duc d'Aumale lui demande si, à trois heures, le général Bourbaki n'avait reçu aucun ordre formel et si c'est spontanément qu'il conduisit les grenadiers au Gros-Chêne ?... Ne reçut-il aucun ordre de porter plus rapidement ses grenadiers au secours du maréchal Canrobert ?

Le maréchal : Quand un général du caractère du général Bourbaki a reçu l'ordre de prendre les dispositions suivant les phases de la bataille, je le laisse libre...

Le président : Vous n'avez pas pu faire donner un ordre nouveau au général ?

Le maréchal :... Non, je l'ai laissé agir... A des hommes de cette intelligence il faut laisser une grande latitude.

(2) Procès.

de Ladmirault, le capitaine de La Tour du Pin et le capitaine de Pesme. Ladmirault appelle Bourbaki, il s'agit de compléter un succès en train. Bourbaki hésite, puis se décide et part, laissant son artillerie. A un certain point de la route, le champ de bataille se déploie devant lui. Furieux, il s'écrie : « Capitaine, ce que vous avez fait n'est pas bien. Vous m'aviez promis une victoire et vous me faites assister à une déroute! Il ne fallait pas me faire abandonner des positions magnifiques pour m'amener dans ce défilé où la moindre attaque me détruirait! Vous avez votre gauche dans le bois à droite, qui est déjà en pleine retraite sur Saulny, et je n'ai pas une pièce d'artillerie pour appuyer le déploiement de ma colonne. Si je continue, je ferai assassiner mes grenadiers. » Et il commanda demi-tour. Ce retour en arrière produit une panique momentanée parmi les isolés du 1er corps. La colonne vient se reformer sur le plateau qu'elle avait quitté une heure auparavant. Mais Bourbaki, brave entre les braves, comprend que sa renommée est perdue si, ayant refusé de secourir Ladmirault, il contemple de loin, sur ses positions magnifiques, la déroute de Canrobert. Quoiqu'il n'ait reçu aucun des appels de celui-ci, il marche vers lui. Mais les Saxons l'avaient devancé.

IV

L'officier envoyé par Frédéric-Charles avait rejoint le commandant du corps saxon vers la forêt d'Auboué où il opérait sa concentration. Ils et l'autre ignoraient l'holocauste de la Garde. Le messager de Frédéric-Charles n'eut pas à prier le prince Albert de hâter sa marche : il partait, non il est vrai sur Saint-Privat, mais sur Roncourt, où il supposait les Français. Si cette extension donnée à l'enveloppement causait une perte de temps, elle assurait le succès de l'opération. Mais un officier prussien, aussitôt après le désastre de la Garde, s'était élancé à la poursuite du corps saxon. Il en avait rejoint la fraction la moins avancée, et il avait supplié son commandant de ne pas continuer sur Roncourt, de tourner à droite, et d'aller à toute vitesse vers Saint-Privat. Le commandant n'hésite pas, fait le crochet à droite et se dirige sur Saint-Privat à toute vitesse. Il est bientôt rejoint par son corps tout entier. De Roncourt évacué, où le prince Albert ne nous avait pas trouvés, lui aussi a couru vers

Saint-Privat. De tous les côtés, les Prussiens, les Hessois, les fractions des IXe et Xe corps, les débris du corps de la Garde sortent des sillons où ils étaient restés couchés, se hâtent vers notre dernier refuge. Ils réunissent en masse toute l artillerie; deux cent quatre-vingts bouches à feu, appuyées à 90 000 hommes, battent en brèche 26 000 hommes et soixante-dix-huit pièces. Pendant ce temps, une soixantaine de bouches à feu sont immobiles à Saint-Quentin, pas même attelées, et les conducteurs, les servans dorment étendus sur le sol.

La résistance de Canrobert est épique. Il fait exécuter à sa troupe, sous le feu, un changement de front d'une précision et d'une sécurité admirables. Très exposé lui-même, il dit à ceux qui l'entourent : « Vous voulez vous faire tuer en restant là. Mettez-vous derrière une maison ; je vous appellerai quand j'aurai besoin de vous. » Avec lui une poignée de héros, le colonel Geslin et le commandant Mathelin à leur tête, luttent pied à pied, et leur ténacité, qui tient du prodige, est digne de ce qu'il y a de plus beau dans l'histoire de toutes les guerres.

Canrobert n'avait pas pris la précaution d'éparpiller ses troupes ; elles étaient concentrées dans les rues et sur les places du village. Les obus prussiens, à tout coup, creusaient au milieu d'elles des trouées effroyables. Il faut avoir été là, en ce moment, pour juger du courage et de l'abnégation de ces jeunes gens qui, presque sûrs de mourir, restaient à leurs postes, le fusil à l'épaule et le doigt sur la détente. Les officiers prussiens essayaient d'enlever de la voix et du geste, pour les précipiter sur nous, leurs soldats encore hésitans. Enfin les bombes incendiaires pleuvent de tous côtés sur les toits du village ; le feu éclate à la fois sur la maison d'ambulance et sur trois autres points; Saint-Privat tout entier s'enveloppe d'une immense vague de flammes. En même temps, l'ennemi établit une batterie sur la gauche et prend d'enfilade la rue principale. Un torrent de boulets et d'obus balaie tout ce qu'il rencontre dans cette rue (1). « Nul ne fut vu si abattu de blessures, qui n'essayât de se venger encore, et avec les armes du désespoir consoler sa mort en la mort de quelque ennemi (2). » L'église, les faces Est et Nord du village et enfin, le cimetière sont le théâtre de combats isolés, livrés à coups de crosse et de baïonnette, luttes

(1) Historique manuscrit du 4e de ligne cité par Picard.
(2) Montaigne.

sanglantes et opiniâtres échappant à toute analyse et qui se prolongent jusqu'à la nuit close. A huit heures du soir seulement, les Allemands sont enfin les maîtres « de cet amas de ruines dont la conquête leur a coûté si cher (1). »

Canrobert avait rempli jusqu'à épuisement la première partie des instructions de Bazaine : Tenez bon ! Il est obligé maintenant de se rappeler la seconde partie de ces instructions : « Si vous êtes forcé, retirez-vous sur les positions reconnues en arrière. » Avant de s'y résigner, il demande à Du Barail une charge de cavalerie. Du Barail fait déployer la brigade Bruchard. Il fallait parcourir 600 mètres pour atteindre l'artillerie ennemie, on n'en avait point parcouru cinquante que les deux régimens étaient désorganisés, le général avait son cheval abattu, son aide de camp était mortellement blessé. Les balles et les obus faisaient dans les rangs de tels vides que les cavaliers dégringolaient les uns sur les autres. Une lueur d'espoir anime encore le cœur de ces indomptables. « Écoutez, dit tout à coup Canrobert à Du Barail, on bat la charge derrière nous, c'est une division de la Garde, nous allons reprendre Saint-Privat. » Ce n'était pas la Garde, c'était le colonel du 100e de ligne, qui avait imaginé de faire battre la charge par tout son groupe de tambours pour rassembler les hommes dispersés dans les bois. Le général Péchot avait défendu vigoureusement contre les Saxons la lisière du bois de Jaumont et la route chaussée qui la précédait, puis les carrières dans lesquelles il avait embusqué ses soldats. Il est à son tour obligé de rompre sur Bronvaux.

Elle apparut enfin, la Garde, réduite à sa division de grenadiers, ses deux batteries de réserve à cheval ; elle arriva lorsqu'il n'en était plus temps et qu'elle n'avait plus qu'à recueillir les fuyards.

Le lieutenant-colonel Montluisant avait établi en arrière de Saint-Privat, en avant d'Amanvillers, sept batteries sur une pente très inclinée, permettant à toutes les bouches à feu de tirer les unes par-dessus les autres. Trois batteries de la division Picard de la Garde et deux des batteries de la réserve se mirent également en position. Cette masse imposante retint dans Saint-Privat les Prussiens, qui d'ailleurs étaient à bout de forces. « C'est un désastre ! » s'écrie Canrobert

(1) Historique du grand état-major prussien.

(8 heures). Ce même cri s'était entendu un instant à la droite prussienne.

V

Les instructions données à Steinmetz le 17 août et plusieurs fois réitérées, étaient de conserver une attitude expectante, jusqu'à ce que l'aile gauche de la IIe armée se fût assurée si les Français s'étaient retirés par le Nord ou s'ils faisaient mine de tourner vers Metz. Le 18 août, sa tâche principale devait être d'attirer sur lui les forces de l'adversaire, afin de donner libre carrière au mouvement décisif que la IIe armée allait poursuivre, de tenir Bazaine en perpétuelle inquiétude d'être attaqué à son aile gauche et de l'amener ainsi à immobiliser ses réserves derrière l'armée de Frossard jusqu'à ce qu'il ne fût plus temps de venir en aide à Canrobert. En vue d'atteindre ce but, il fut autorisé à employer son artillerie dès qu'on entendit vers Amanvillers le canon de Manstein. Cette artillerie, souffrant beaucoup du feu de nos tirailleurs, il avait envoyé à son secours des fractions des VIIe et VIIIe corps ; le VIIe n'était pas sorti de son rôle de protection, le VIIIe, excité au combat, s'était emporté au delà. Contrairement aux instructions de Moltke, Steinmetz commença une bataille offensive là où ne devait se produire qu'une bataille traînante.

Entre les deux armées, était creusé par la Mance un ravin profond, alors à sec, dont les berges escarpées étaient couvertes de taillis presque impénétrables et que traversait une route en remblai formant défilé. C'est sur les deux bords de ce ravin pris et repris, que s'acharneront les attaques et les contre-attaques. La bataille parut d'abord favorable au général téméraire. L'artillerie prussienne domina nos batteries du Point-du-Jour, brisa la résistance de la division Aymard, du corps d'armée de Le Bœuf ; l'infanterie pénétra dans la région boisée à l'Est de Gravelotte, enleva la ferme Saint-Hubert où le bataillon Molière avait tenu jusqu'à la dernière extrémité, perdant avec son chef la moitié de son effectif. Mais les Prussiens ne purent pousser plus avant. Leurs tentatives réitérées furent arrêtées par le feu meurtrier de notre infanterie établie sur les hauteurs et soutenue par nos mitrailleuses, mais nous ne réussîmes pas non plus à les faire rétrograder ni à reprendre la ferme, ni à faire

taire leur artillerie dont le feu, de plus en plus nourri, obligea la nôtre à ralentir le sien et même à faire dessiner à nos pièces un mouvement rétrograde que notre infanterie fut obligée de suivre. Les fermes de Moscou et du Point-du-Jour étaient en flammes.

Steinmetz enivré crut alors qu'il ne s'agissait plus que de poursuivre un ennemi en retraite et qu'une attaque directe sur notre droite obtiendrait immédiatement la solution triomphante que Moltke n'attendait que du mouvement tournant que devait exécuter l'armée de Frédéric-Charles. Il prend des dispositions fort habiles : il envoie à Jussy une brigade qui, en inquiétant Bazaine sur ses communications avec Metz, détournera son attention de la partie la plus importante du champ de bataille. Et il ordonne à Manteuffel, établi à Courcelles-sur-Nied, de se rapprocher de la rive droite de la Moselle et, par son artillerie, de tenir lui aussi Bazaine en alarmes. Puis il ramasse toutes les troupes fraîches des VIIe et VIIIe corps, leur fait traverser le ravin et les lance sur les hauteurs. Elles emportent d'abord toute résistance, éteignent nos batteries, refoulent nos bataillons ; Steinmetz est si sûr de la victoire qu'il demande à la division Hartmann (cuirassiers et uhlans) de s'apprêter à la poursuite sur les hauteurs. Il annonce ces bonnes nouvelles au Roi qui, de Flavigny, transporte son quartier général plus près du combat heureux, sur la hauteur Sud-Est de Rezonville (3 heures), puis encore plus près au Nord-Ouest de Gravelotte (4 heures), cette fois-ci presque sur la ligne de bataille, contrairement à toutes les règles qui interdisent à la haute direction d'une armée de trop s'approcher des combattans et, en se laissant absorber par les petites fractions, de négliger l'ensemble.

Alors un mouvement d'offensive de Le Bœuf et de Frossard, où reparut toute l'indomptable énergie de nos braves soldats, déconcerte, détruit les espérances de Steinmetz et du Roi ; le feu de notre mousqueterie et de nos mitrailleuses arrête l'ennemi, l'écrase, le rejette dans le ravin de la Mance ; nos essaims de tirailleurs le déciment. Le bois des Génivaux et le bois de la Folie, protégés inébranlablement par les divisions Neyral, Metman et Montaudon, pris et repris plusieurs fois, restent entre nos mains. Le général Lapasset tient ferme à Sainte-Ruffine, même lorsque le poste est dominé par l'occupation des crêtes de Jussy. En vain les Prussiens reviennent à la charge sans se

lasser et s'acharnent jusqu'à complet épuisement de leurs forces. De même que les vagues furieuses, en se précipitant sur un roc, se brisent en écume, les assaillans furibonds, en se heurtant à nos lignes de fer et de feu, s'émiettent en morceaux sanglans.

La division Hartmann est fusillée, les cuirassiers sont refoulés, les uhlans précipités dans les carrières du Caveau d'une hauteur de 30 à 40 pieds ; des officiers de l'état-major sont tués ; les hommes isolés s'échappent du ravin en poussant des cris de terreur ; partout gisent les pièces abandonnées, les avant-trains démolis et culbutés. Une horde de cavaliers en débandade débouche des bois en hurlant, foule aux pieds les débris des régimens d'infanterie, qu'on essayait de rassembler sur la grand'route, et se jette en trombe au travers des voitures parquées dans les champs. La masse des fuyards s'éparpille en arrière, sourde à toutes les menaces ; elle continue sa course éperdue, jusqu'à ce que l'éloignement du danger permette enfin de l'arrêter. C'est une déroute échevelée.

Le Roi, trop rapproché du champ de bataille (5 h. 1/4), n'est plus en sûreté. Roon l'oblige à se porter en arrière ; Bismarck, séparé de lui, le rejoint péniblement au milieu des obus passant au-dessus de sa tête, labourant le sol sur lequel il galope. Les plus sombres perspectives apparaissent au Roi et à son ministre ; l'ordre est envoyé de débarrasser les ponts de la Moselle et leurs abords. Des officiers vont vers Fransecki (IIe corps) afin qu'il hâte sa marche sur Gravelotte.

VI

Il y a là un moment heureux pour nous. La Garde prussienne est étendue au pied de Saint-Privat ; Steinmetz est en déroute ; les forces ennemies sont disséminées sur un arc de cercle de seize kilomètres, dont nous tenons la corde. Mais nos forces ne nous permettent pas d'agir à la fois à notre droite et à notre gauche, d'arrêter les Saxons qui s'avancent sur Canrobert à notre droite et de pousser à bout à notre gauche notre avantage sur Steinmetz. En vue d'une intervention vigoureuse au profit de Canrobert, il était prudent de ne pas dépasser contre Steinmetz l'offensive courte qui n'était qu'un moyen de donner de l'air à la défensive. Frossard et Le Bœuf pouvaient croire que

tel était le dessein de Bazaine, car il leur avait prescrit de s'en tenir strictement à la défense de leurs excellentes positions. Ils se conforment à ces instructions ; ils retiennent leurs troupes au bord du ravin de la Mance, car, en y descendant, elles perdraient la supériorité de la position dont elles venaient de profiter si efficacement. Ne nous sentant plus sur ses talons, l'état-major prussien reprend son aplomb et délibère. Moltke est d'avis de différer au lendemain la suite du combat ; on ne peut le reprendre qu'avec le concours du IIe corps ; il approche, mais il marche depuis deux heures du matin ; n'est-il pas dangereux de demander un dernier effort à des hommes exténués de fatigue? Le Roi estime qu'aucun effort n'est au-dessus du courage de ses braves Poméraniens. L'idée de rester refoulé au pied de ces hauteurs, là où est la victoire, lui est insupportable, et à l'heure même où, à l'autre extrémité de sa ligne, les Saxons accourus lui assurent une victoire, il veut lui aussi en gagner une. Il ordonne un nouvel « en avant » général.

Les bataillons du VIIe corps, disposés, les uns sur la lisière orientale du bois de Vaux, les autres en réserve, abordent les hauteurs du Point-du-Jour. Cette fois, la résistance de Le Bœuf et de Frossard est encore plus vigoureuse. Notre première brigade de voltigeurs accourt de Châtel-Saint-Germain à l'appui de la division Aymard ; des tirailleurs débouchent en lignes épaisses, chassant devant eux les Allemands isolés par petits groupes, le plus souvent sans chefs, épars en rase campagne, et les culbutent jusque dans le ravin ; les efforts des officiers ne réussissent pas à ramener leurs hommes sur les épaulemens au pied desquels sont amoncelés tant de cadavres. Un grand nombre succombe, ces troupes restées sans officiers sont encore une fois saisies de panique. Un Anglais, Winn, présent sur les lieux, nous en a donné la description. « Les soldats allemands, dit-il, surpris par la soudaineté de l'attaque, s'enfuirent comme des lièvres. N'importe qui, arrivant à ce moment, aurait pensé que les Prussiens avaient été mis en complète déroute. Je n'avais jamais vu auparavant une fuite aussi précipitée, et je crois que peu de militaires en ont vu de telles. Artillerie, infanterie, bagages, ambulances, tous les genres de troupes imaginables se précipitaient pêle-mêle à la file. Les mots : « La cavalerie française arrive » étaient sur toutes les lèvres prussiennes, excepté sur celles des officiers qui s'en-

rouaient à crier : Halte ! Tout cela s'était produit en un temps fort court. J'attendais la cavalerie française. — Pour prouver combien les Prussiens croyaient alors la bataille perdue, je puis dire que j'ai vu un major prussien blessé à la jambe supplier de ne pas le laisser là, quelque douleur que dût lui coûter la marche, pour qu'il ne fût pas prisonnier des Français (1). »

L'effet de cette panique se fit sentir jusqu'à la Malmaison et obligea le Roi à effectuer encore un changement de position. Il se retire vers Rezonville (7 h. 1/4), éclairé par les incendies des fermes et des maisons qui créent un jour dans l'obscurité. Moltke ne le suit pas ; il va sur le champ de bataille à Gravelotte, et, pour la première fois, il passe sur le front des troupes. On a même prétendu qu'il conduisit à l'attaque le IIe corps, qui venait d'arriver sur le plateau. « Un chef d'état-major eût manqué à tous ses devoirs par cette immixtion irrégulière, et, d'ailleurs, le vaillant Fransecki qui commandait le IIe corps ne l'eût pas tolérée (2). » Le Roi n'avait pas trop présumé de ses Poméraniens. Ils le croisent sur la route de Rezonville, ils l'acclament, et, alertes comme s'ils sortaient de leur bivouac, ils se dirigent vers les carrières et à quelques centaines de pas du Point-du-Jour. Ils sont si pressés de combattre que, par mégarde, ils prennent des Prussiens pour des Français et leur font subir un véritable carnage. Eux-mêmes sont très cruellement éprouvés et perdent un grand nombre d'officiers et de soldats.

VII

Moltke avait eu raison contre le Roi : le ravin de la Mance était un obstacle infranchissable. Chaque fois que les Allemands avaient essayé de s'établir sur son bord oriental et d'atteindre la hauteur, ils avaient été refoulés. « Il était démontré que l'aile gauche des Français, qui occupait une position presque imprenable, grâce à la configuration du terrain et aux travaux qui y avaient été faits, n'en pouvait être délogée, en dépit du dévouement et de la bravoure des troupes, même au prix des plus grands sacrifices (3). »

Et Moltke avait eu raison contre Steinmetz, plus encore que

(1) Winn cité par Hozier, *Franco-Prussian War*, p. 385, ch. XII, t. I.
(2) Verdy du Vernois, *Souvenirs*, p. 114.
(3) Moltke, *Guerre de 1870*, p. 74.

contre le Roi, lorsqu'il avait jugé que c'était uniquement à notre aile droite que la journée pouvait être gagnée. En effet, la nuit tombée, l'armée prussienne se trouvait, à sa droite et à son centre, exactement dans la même position qu'elle avait été à Rezonville, dans la soirée du 16 août : ni victorieuse, ni vaincue. Elle n'était pas victorieuse, puisqu'elle n'avait pas réussi à emporter le Point-du-Jour ; elle n'était pas vaincue, puisqu'elle était parvenue à s'emparer de tous nos avant-postes et « ce n'était pas un mince avantage que sa ligne de bataille la plus avancée fût occupée par le IIe corps, composé de troupes moins épuisées et que, derrière celles-ci, les fractions complètement emmêlées des VIIe et VIIIe corps pussent se reconstituer (1). » Mais ces avantages avaient été achetés par d'effroyables sacrifices, en disproportion avec les résultats acquis.

Le Roi s'était établi à la sortie du village de Rezonville, près de la route, non loin d'une grange incendiée, devant un feu où brûlaient des portes, des échelles et toutes sortes de débris. Il était à l'un de ces momens où l'on doute de la victoire, à ce moment qui va couronner ou rendre stériles tous les efforts antérieurs, à ce moment où Napoléon regarde à l'horizon si Grouchy arrive, où Bismarck à Sadowa se demande s'il ne se brûlera pas la cervelle parce que le Prince royal s'attarde ; à ce moment dont le souvenir rend parfois les victorieux magnanimes parce que, pendant un instant au moins, ils ont été abreuvés des angoisses de la défaite. Guillaume connaît alors ces angoisses. Il a vu ses troupes reculant en panique devant nos lignes invincibles ; on est venu lui dire que sa Garde n'existe presque plus. Il est plongé dans les plus cruelles pensées et il entrevoit des perspectives de reculs lamentables. Quelques années plus tard, félicité par le roi de Grèce sur cette campagne, où il n'avait eu que des succès, il répondit qu'il y avait eu aussi de cruelles inquiétudes : « Ainsi, à un certain moment, le 18 août, si Bazaine avait employé ses réserves, j'étais battu. » Le cardinal Antonelli m'a raconté que le prince Frédéric-Charles, qu'il avait vu peu auparavant, lui avait fait le même aveu, à peu près dans les mêmes termes.

Mais le Roi ne demeura pas longtemps dans ce tourment. Bientôt, Moltke, venu de Gravelotte au pas, afin de ne pas alar-

(1) Moltke, *Guerre de 1870*, p. 76.

mer les isolés et les blessés étendus le long de la route, le rejoint ; il lui rapporte que la panique est conjurée et l'offensive française arrêtée. Cependant Frédéric-Charles ne se montre pas : il s'est retiré à Doncourt où il passera la nuit. Mais les autres rapports venus des différens corps annoncent que sur toute la ligne les affaires ont bien marché : Saint-Privat est pris, la droite française en retraite et nos 2e et 3e corps tournés. Le Roi posa aussitôt la question : « Qu'allons-nous faire demain ? » Bismarck dit : « Maintenant, Sire, mon avis personnel est qu'après les terribles pertes de cette journée, nous ne devons pas continuer l'attaque demain matin, mais bien attendre les Français. » Verdy du Vernois s'écrie violemment : « Alors je ne sais pourquoi nous avons attaqué aujourd'hui. » Bismarck répond sur un ton non moins violent : « Que voulez-vous, monsieur le lieutenant-colonel ? » La querelle allait s'échauffer, mais Moltke passa entre les deux interlocuteurs et, s'adressant au Roi de sa voix ferme et calme : « Sire, il ne nous reste plus qu'à donner l'ordre d'attaque, au cas où l'ennemi serait encore demain matin devant Metz. » Le Roi ordonna à Moltke de préparer cet ordre. Ensuite on discuta les termes du télégramme à expédier à la Reine. Bismarck rédigea un texte que le Roi trouva trop emphatique; le Roi en proposa un que Moltke estima trop humble; enfin, à neuf heures du soir fut expédié à la Reine le télégramme suivant : « L'armée française, en forte position à l'Ouest de Metz, a été attaquée aujourd'hui sous ma direction. Dans une bataille qui a duré neuf heures, elle a été complètement battue, rejetée sur Metz, ses communications avec Paris coupées. — Guillaume. »

Le Roi crut un moment qu'il serait obligé de coucher dans sa voiture, au milieu des chevaux morts; on finit par lui trouver un gîte, où il reposa plus doucement que dans son palais.

VIII

Le récit de la bataille est terminé, et j'y ai à peine prononcé le nom de Bazaine. C'est une indication de ce qu'a été son rôle, celui de l'effacement.

Il ne faudrait pas faire du mot effacement un synonyme d'apathie, de l'apathie d'un égoïste qui assiste indifférent à l'épreuve terrible que va traverser son armée. Dans toute la

journée, l'esprit de Bazaine est resté actif, éveillé. Il commence par se donner de l'air, en écartant l'obligation de diriger l'armée de Mac Mahon en même temps que la sienne. Il n'avait pas encore répondu à la dépêche qui lui demandait d'expédier des ordres à Arcy-sur-Aube. De Paris, lettres, avis, intéressant Mac Mahon, le harcelaient. Il liquida cette situation obsédante par deux télégrammes. L'un, adressé à Mac Mahon, disait : « Je reçois votre dépêche ce matin seulement : je présume que le ministre vous aura donné des ordres, vos opérations étant tout a fait en dehors de ma zone d'action. Pour le moment, je craindrais de vous donner une fausse direction. » Au ministre de la Guerre il télégraphie : « J'ai l'honneur de faire observer à Votre Excellence que mes communications avec ces corps n'existent pas. Je n'ai aucun moyen de faire exécuter ces ordres ni de transmettre ces documens. Votre Excellence jugera sans doute opportun de ne plus m'envoyer cette correspondance et de la faire adresser directement aux intéressés. » Il rappelait au bon sens ceux qui en avaient manqué en lui imposant un commandement impossible à exercer de si loin.

Mac Mahon éliminé de son attention, il alla au plus urgent et assura minutieusement le ravitaillement de ses différens corps en vivres et en munitions et sur la plainte de Canrobert, qui dit n'avoir reçu ni vivres ni munitions, il prescrit d'écrire d'urgence aux commandans de corps d'armée « de donner l'ordre aux commandans d'artillerie d'envoyer prendre sur le plateau de Plappeville les munitions d'artillerie et d'infanterie qui leur sont destinées : je suis étonné qu'on ne mette pas plus de zèle dans l'accomplissement de mes ordres à cet égard. MM. les commandans de corps d'armée doivent stimuler le zèle de tous et chercher à exécuter un ordre donné dans le plus bref délai et avec tous les moyens possibles. » Il ne crut pas nécessaire de renouveler par écrit les instructions données par des officiers à Frossard, Le Bœuf et Ladmirault de tenir bon sur leurs positions. A Canrobert seul il les a données par écrit.

Il s'occupa ensuite d'un travail urgent : la formation d'un tableau d'avancement. Ce n'était pas une amusoire destinée à occuper le temps et à distraire de la lutte. Faire un tableau d'avancement, c'est-à-dire refaire des cadres, c'était tout simplement empêcher la dissolution de l'armée. Beaucoup d'officiers avaient été tués ou blessés, et un certain nombre d'unités

étaient demeurées sans chef. Ainsi dans le corps de Frossard une compagnie était commandée par un caporal. Il fallait combler les vides et recréer un commandement normal. Cependant le tableau d'avancement ne détourne pas son attention du champ de bataille. Il ne s'inquiète pas de sa droite : Canrobert était là; il connaissait ses intentions et un tel chef l'affranchissait de toute préoccupation. Il était au contraire extrêmement attentif à ce qui se passait à sa gauche, placée sous son commandement direct, et où, selon lui, devait se décider l'issue de la journée, par la victoire ou la défaite de l'offensive allemande.

Il charge le colonel Melchior, chef d'état-major de l'artillerie de la Garde impériale, d'envoyer des sous-officiers intelligens au fort de Saint-Quentin, afin d'examiner la plaine de la Moselle et de rendre compte des mouvemens de l'ennemi. Il n'a pas la même préoccupation de ce qui se passe à sa droite, car il se flatte que là le combat ne sera pas à fond, et ce sont des officiers de Canrobert, le lieutenant de Bellegarde et le capitaine de Chalus, qui lui apportent, de la part de leur chef, des nouvelles qu'il ne sollicite pas. Ils annoncent que Canrobert est vivement engagé, qu'il réclame des munitions, des canons et un régiment. Bazaine fait expédier du parc de Plappeville des obus et des cartouches. Quant au régiment, il allait le mettre en marche quand survient l'avis d'un général dont on n'a pas divulgué le nom, que tout allait bien au 6e corps. Alors il retint le régiment. Mais il avertit Bourbaki que le 6e corps était attaqué (1 heure).

Les sous-officiers envoyés à Saint-Quentin revinrent entre une heure et trois heures rapporter que des masses considérables passaient la Moselle et montaient par la vallée de Gorze : c'était en effet le IIe corps allemand qui, depuis le matin, parti de Pont-à-Mousson, gagnait Rezonville. Ils échangeaient des signaux avec les troupes prussiennes restées sur la rive droite et celles agissant sur les hauteurs. Bazaine reçut en outre des télégrammes inquiétans du poste du clocher de la cathédrale. Il se persuade que toute la bataille est de ce côté. Il interrompt son tableau d'avancement, monte à cheval (2 h. 1/2), Jarras lui propose de l'accompagner ; il le remercie. Il trouve plus urgent qu'il travaille à la reconstitution des cadres, puis, suivi de quelques officiers, il se rend au fort Saint-Quentin, au pas, car les douleurs de sa contusion, ravivées par la fatigue de la journée

du 16 août, ne lui permet pas de trotter ou de galoper. Parvenu au mont Saint-Quentin, il ne recueille que des impressions rassurantes. Il fouille de sa lorgnette tous les points de l'horizon, il n'aperçoit rien de menaçant. Lapasset contient l'attaque sur Sainte-Ruffine, et là où Lapasset se trouve avec ses braves, aucun danger ne peut surgir et au pis aller, s'il doit se retirer, il sera à l'abri sous la protection du Mont Saint-Quentin. Bazaine se convainc que l'attaque lointaine de Manteuffel ne peut rien contre lui. On avait parlé de tirailleurs ennemis se glissant à l'abri de l'angle mort de la citadelle et menaçant la route de Rozérieulles sur Moulin-lès-Metz. On n'en découvre aucun.

Les rapports de ses chefs d'armée qui l'atteignent confirment ce qu'il voit. Frossard juge que les Prussiens ne font devant lui qu'une démonstration, en dessinant vers sa gauche un mouvement tournant, mais la brigade Lapasset étant à Sainte-Ruffine, il compte sur elle. Le Bœuf vient de repousser une attaque sur son front et s'attend à être assailli de nouveau vers cinq heures; il serait heureux de recevoir des renforts (la division de grenadiers), mais il ne les demande pas formellement et croit pouvoir tenir avec ses propres moyens (1). En effet, un billet de lui dit seulement : « Attaqué sur toute la ligne par l'artillerie qui est nombreuse. Nous tenons bien, je suis tranquille. » Bazaine reçoit du chef du poste télégraphique du clocher de la cathédrale une dépêche disant que la canonnade paraît se calmer ou du moins s'éloigner sur les plateaux. Ladmirault demande de l'infanterie, mais afin de poursuivre un succès qu'il ne peut mener à bout par ses propres moyens. Tout cela contente Bazaine et il télégraphie à l'Empereur : « En ce moment quatre heures, une attaque conduite par le roi de Prusse en personne, avec des forces considérables, est dirigée sur tout le front de notre ligne. Les troupes tiennent bon jusqu'à présent, mais des batteries ont été obligées de cesser le feu. »

Néanmoins Bazaine renforce Le Bœuf du 3e voltigeurs de Deligny; plus tard il renforcera Frossard d'un régiment de zouaves. Mais il renvoie la division de cavalerie Forton (5 heures) rejoindre à Metz la division Valabrègue qui y était déjà et il inutilise ainsi toute sa cavalerie. Il est rejoint par le colonel Lewal qui lui remet le rapport sur les reconnaissances faites en

(1) Lieutenant-colonel Picard, *La guerre en Lorraine*, p. 281.

vue d'un nouveau recul vers Metz. Il aperçoit vers six heures et demie, du côté de Saint-Privat, des nuages de poussière qui semblent indiquer qu'on se bat par là et il voit passer au grand trot la réserve d'artillerie de la Garde appelée par Bourbaki. « Il y a de l'émotion à droite, dit-il à l'aide de camp du général Pé de Arros, mais votre présence rétablira la situation. » Il examine le mécanisme de quelques bouches à feu, en fait pointer quelques autres dans le vide.

Il remonte à cheval, quitte le mont Saint-Quentin, et va voir ce qui se passe sur la route de Thionville. Il traverse les bivouacs de la réserve d'artillerie, dont les chevaux ne sont même pas garnis, et les batteries de la Garde qui ne sont pas attelées. Au col de Lessy, il rencontre le capitaine de Beaumont, qui ne comprend pas ce qu'il lui dit et va le répéter de travers, puis il rentre à Plappeville, à sept heures du soir, au moment même où Saint-Privat est en feu, Canrobert en déroute. Il dit à Jarras qu'il est satisfait de la journée; ses troupes se sont maintenues derrière leur ligne inexpugnable.

Dans sa pérégrination, un nouveau changement s'était opéré dans son esprit. Le matin, il considérait le recul dans Metz comme un en-cas de défaite. Maintenant, il croit que c'est une mesure de prudence exigée, même si l'on a pu conserver ses positions sur toute la ligne. Sans réfléchir, ni consulter qui que ce soit, il arrête que : tous les corps coucheront sur leurs positions et effectueront leur retraite le lendemain matin. Les bagages partiront dans la nuit à trois heures. Les troupes suivront à quatre heures et demie, sauf la réserve d'artillerie, qui attendra jusqu'à onze heures. Il charge le colonel Lewal de rédiger des instructions dans ce sens; il se remet à son tableau d'avancement et, ne voulant pas être troublé, il condamne sa porte.

Il ne tarde pas à être obligé de l'ouvrir : les mauvaises nouvelles affluent. Le commandant Caffarel, aide de camp de Canrobert, le capitaine de La Tour du Pin, aide de camp de Ladmirault, puis le commandant Lonclas, aide de camp aussi de Canrobert, surviennent successivement. Le commandant Caffarel annonce de la part de Canrobert qu'ayant épuisé ses munitions et qu'étant entouré de troupes considérables, écrasé d'obus dans Saint-Privat, il a été obligé de l'évacuer et de prendre ses dispositions pour faire sa retraite. La Tour du Pin est moins pessi-

miste : il affirme que nous tenions nos positions, que la bataille n'était pas perdue, mais qu'elle était à recommencer le lendemain matin. Le commandant ne laisse pas subsister cette espérance. Il raconte (9 h. 1/4) d'un ton désolé que le 6e corps avait abandonné complètement sa position, qu'il avait défendue toute la journée et que la droite du 4e avait dû suivre ce mouvement. Ils venaient demander au commandant en chef de leur assigner d'autres positions. Le maréchal écouta sans laisser paraître ni émotion ni surprise. Il dit : « Ne vous désolez donc pas ; ce qui sera fait ce soir aurait été fait le lendemain. Vous le faites douze heures plus tôt ; les Prussiens ne pourront pas se vanter de nous avoir fait reculer. »

Une dépêche de l'Empereur l'interrompt. Elle lui demande s'il faut maintenir à Verdun les immenses approvisionnemens qui l'attendent. Il répond : « J'ignore l'importance des approvisionnemens de Verdun (1) ; je crois qu'il est nécessaire de n'y laisser que ce dont j'aurai besoin si je parviens à gagner la place. J'arrive du plateau, l'attaque a été très vive ; en ce moment, sept heures, le feu cesse. Nos troupes sont restées constamment sur leurs positions (!). Un régiment, le 60e, a beaucoup souffert en défendant la ferme de Saint-Hubert. — Metz, 18 août, sept heures cinquante du soir. » Canrobert n'eût pas été d'avis que les troupes étaient restées sur leurs positions. Et Bazaine libelle un ordre général de retraite à tous les chefs de corps (8 h. ou 8 h. 1/2).

IX

Mais cette retraite n'avait pas attendu son ordre. Celle de Canrobert était en train ; celle de Ladmirault ne tarda pas à la suivre. Quoique son flanc droit fût découvert par la disparition du 6e corps d'armée, Ladmirault tenta l'impossible pour différer l'inévitable. Le Bœuf, dont aucune attaque n'avait ébranlé la solidité, retarda un moment la catastrophe par l'envoi du brave Saussier.

Le prince Frédéric-Charles n'eût pas voulu devoir la posses-

(1) Il oublie un télégramme du 16 août, reçu à 2 h. 05 du soir, du ministre lui annonçant la présence à Verdun de 600 000 rations de biscuit en outre du pain, de la farine et de l'avoine. Le 17, il en avait reçu un autre disant l'arrivée de 1 500 000 cartouches et de 8 000 coups de quatre. « La place est bondée de biscuit. »

sion des hauteurs à la retraite des corps qui les occupaient; il mettait son point d'honneur à les enlever de haute lutte le soir même. Il ordonna à Manstein un *en avant!* général et il lui adjoignit la brigade du IIIe corps en réserve à Vernéville. Mais ce mouvement ne put pas être exécuté et le prince dut se borner à une attaque sur Amanvillers. Ladmirault avait pris un dispositif en crochet et s'était préservé ainsi quelque temps d'une attaque de flanc; mais, Saint-Privat enlevé, l'artillerie saxonne avait fait un bond en avant et battu en écharpe la division Cissey qui, prise ainsi de flanc et de front, ne put tenir et dut se résigner à la retraite. Grenier le suivit; l'infanterie de la division Lorencez et la brigade Pradier, soldats aux cœurs de fer, soutinrent plus longtemps la lutte en désespérés, mais prirent enfin, eux aussi, la voie douloureuse de la retraite.

La retraite de Canrobert, soutenue par le général Péchot et par la cavalerie de Du Barail, s'accomplit d'abord avec ordre. L'artillerie allemande n'était pas entamée, mais son infanterie, surtout celle de la Garde, était dans une inexprimable confusion, en quelque sorte en bouillie, se cherchant, à bout de forces, dans l'état d'énervement qui suit un effort gigantesque, prête à la panique si un retour offensif s'était prononcé quelque part, hors d'état matériellement et moralement de suivre les vaincus qui fuyaient devant elle. Le désordre ne pouvait donc venir que de nous-mêmes. Il ne tarda pas et tourna à la débandade, à mesure qu'on s'enfonçait dans les bois et dans le ravin de Châtel-Saint-Germain : hommes, chevaux, voitures se croisaient, se heurtaient; un grand nombre d'isolés se cachaient dans les bois ou se livraient à la maraude. Si Le Bœuf avait suivi Ladmirault, la panique aurait emporté la cohue qui se précipitait par une issue trop étroite. L'ennemi, ne sentant plus personne devant lui, aurait pourchassé les fuyards à la pointe de l'épée, et la retraite serait devenue une catastrophe.

Le Bœuf se rendit compte de ce qui se produirait s'il suivait l'ordre général de la retraite. Il prit sur lui de n'y point obéir, réunit ses généraux, leur exposa son intention de tenir bon jusqu'à ce que Canrobert et Ladmirault se fussent complètement écoulés. Il demanda à Frossard de l'imiter; celui-ci promit de ne pas s'ébranler non plus, tant que le 3e corps resterait en position. En attendant, le général de Berckheim, commandant de la réserve du 3e corps d'armée, ordonna à nos batteries d'exécuter

« un feu d'enfer, » contre les batteries allemandes de Gravelotte. La nuit était noire, le village de Gravelotte brûlait, les éclairs des mille détonations des bouches à feu et des projectiles sillonnaient le ciel. L'artillerie prussienne répondit. Aucune des deux ne produisit d'effet sur l'autre, mais les Allemands étonnés crurent à un mouvement offensif de tout notre centre et n'eurent pas l'idée d'inquiéter les 2e et 3e corps d'armée, qui purent s'écouler sans désordre le lendemain au point du jour (1).

X

Le maréchal Bazaine quitta Plappeville pendant la nuit sans prévenir personne. Son état-major le suivit à Metz.

Le 19, Bazaine rédige son rapport à l'Empereur : il ne l'expédie que le lendemain 20 à trois heures de l'après-midi : « L'armée s'est battue hier toute la journée sur les positions de Saint-Privat-la-Montagne à Rozérieulles et les a conservées (!). Les 4e et 6e corps ont fait, vers neuf heures du soir, un changement de front, l'aile droite en arrière, pour parer à un mouvement tournant de la droite que des masses ennemies tentaient d'opérer à l'aide de l'obscurité. Ce matin, j'ai fait descendre de leurs positions les 2e et 3e corps, et l'armée est de nouveau groupée sur la rive gauche de la Moselle, de Longeville au Sansonnet, formant une ligne courbe passant derrière les forts de Saint-Quentin et de Plappeville. Les troupes sont fatiguées de ces combats incessans qui ne leur permettent pas les soins matériels et il est indispensable de les laisser reposer deux ou trois jours. Le roi de Prusse était ce matin à Rezonville avec M. de Moltke, et tout indique que l'armée prussienne va tâter la place de Metz. Je compte toujours prendre la direction du Nord et me rabattre ensuite par Montmédy sur la route de Sainte-Menehould à Châlons, si elle n'est pas fortement occupée; dans le cas contraire, je continuerai sur Sedan et même Mézières pour gagner Châlons. »

N'est-il pas superflu de démontrer combien cette dépêche ne rend pas la réalité? Elle représente comme volontaire et ne constituant qu'une simple évolution tactique, la débâcle très peu volontaire de Canrobert et la retraite des 3e et 4e corps qui

(1) Conférence du général Lebon.

en fut la conséquence obligée. Elle indique comme simplement imminent le mouvement des Allemands, consommé, triomphant, qui constituait pour eux une immense victoire. Bazaine raconte la bataille non telle qu'elle fut, mais telle qu'il l'aurait voulue. Il la réduit toujours à n'être que la « défense des lignes d'Amanvillers » et non la colossale bataille de Gravelotte-Saint-Privat. Il revient sur son intention prochaine de prendre la direction du Nord et de se rabattre ensuite par Montmédy sur la route de Sainte-Menehould. Cette indication était déjà bien risquée le 17 août avant la bataille; elle n'était pas sérieuse après. La route du Nord nous était absolument interdite. La journée du 16 août nous avait fait perdre la route de Verdun, la reculade du 17 celle d'Étain et de Conflans; la défaite du 18 nous fermait celle du Nord.

Nos pertes avaient été de 12 399 hommes, 619 officiers, et celles des Prussiens de 19 260 hommes, 899 officiers. « Notre belle armée! s'écrie Kreischmann, encore beaucoup de victoires comme celle-là, et elle n'existera plus. » — « Quelle gloire! mais quelle tristesse! » écrit Roon à sa femme.

En dictant ces chiffres, je n'en puis plus, tout pleure en moi. Qu'il était limpide l'horizon des peuples le 1er juillet! Mais tout à coup, un nuage noir avait obscurci toute clarté, un ouragan furibond s'était déchaîné, et quinze jours à peine se sont écoulés, notre sol a été souillé, dévasté. L'Alsace est perdue, la Lorraine va l'être. Paris est menacé : 30 000 Français, 50 000 Allemands, tous également braves gens, n'ayant aucun sujet de se détester, aimant la vie, ayant des mères, des femmes et des enfans, fils de la même civilisation, artisans d'un progrès semblable, destinés à se rapprocher pour se compléter, et non à se ruer les uns sur les autres pour se détruire ; des milliers de jeunes gens vaillans, auxquels on n'a pu accorder le sépulcre d'un sillon retourné, gisent sur le sol humide de leur sang. Et pourquoi ces hécatombes, ces tueries, ces chaumières incendiées, ces récoltes ravagées, ces malheureux affamés? Pourquoi cette désolation, là où, quelques jours avant, régnait la douce paix? Parce qu'il a existé un barbare de génie qui, trouvant trop lointaines les conquêtes de la persuasion et trop lente la marche naturelle de l'aiguille sur le cadran du temps, l'a poussée de son doigt brutal, espérant trouver dans le succès d'une guerre heureuse le moyen d'établir immédiatement sa domination. Et cette

iniquité réussit. Qu'est devenu le Jéhovah qui détourne sa face de l'inique? Notre pauvre planète lui paraît-elle indigne d'un de ses regards, ou est-il lui-même aux prises avec des Satans déchaînés, occupés à arracher de son front de lumière les rayons de la toute-puissance et, de sa main de fer, les foudres du châtiment?

XI

« Datez vos justices! » a dit Michelet aux historiens. C'est un des préceptes essentiels de la méthode historique. Un jugement en bloc sur un personnage est aussi faux qu'un tel jugement sur une époque. De la vie d'un homme finit par se dégager un certain nombres de traits caractéristiques qu'on retrouve dans tous ses actes espacés et qui constituent son originalité. Mais ces actes successifs eux-mêmes ne se ressemblent pas et, parfois, une platitude ou une médiocrité succède à un acte méritoire et on ne doit point, parce qu'un jour on a approuvé, se croire obligé à ne pas blâmer un autre jour.

La justice ne permet pas d'apprécier la conduite des généraux de corps d'armée et du généralissime pendant la journée du 18 sur la même mesure que leur conduite dans les journées antérieures. Le 18 août, Frossard et Le Bœuf méritent surtout d'être loués. Ils se révélèrent hommes de guerre de premier ordre. Frossard ingénieur hors ligne, Le Bœuf artilleur sans égal, avaient manié les trois armes réunies aussi bien que des généraux d'infanterie émérites. Ils surent faire alterner la fougue de l'élan avec la solidité du pied ferme. Frossard avait magnifiquement réparé son erreur de Forbach et Le Bœuf son abstention obligée de Rezonville. Ladmirault se retrouva le chef accompli qui avait conquis l'estime de l'armée : dans une situation des plus exposées il avait été, suivant le moment, prudent ou rapide, souple ou vigoureux. Si Saint-Privat eût tenu bon, il n'eût jamais été forcé dans sa position, pas plus que Le Bœuf et Frossard. La défense de Saint-Privat a été une des plus glorieuses pages de la glorieuse carrière de Canrobert. Seul Bourbaki n'a pas été lui-même : sa bravoure s'est effarouchée de la responsabilité qui lui était laissée et il n'a su comment l'employer.

Combien peu se ressemblent le Bazaine de Rezonville et le

Bazaine de Gravelotte! Ce sont deux hommes différens, qui n'ont de commun que le nom. Le Bazaine de Rezonville se trouve tout à coup par surprise dans l'obligation de livrer une bataille ; il la conduit avec une constante lucidité d'esprit. Le Bazaine de Gravelotte, dans une bataille préparée, n'a pas un instant cette lucidité. Le Bazaine de Rezonville a été actif, résolu, infatigable ; toute la journée, il a parcouru le champ de bataille, allant lui-même se rendre compte des péripéties favorables ou contraires de la lutte. « Il est impossible, a dit Bourbaki, d'avoir la figure plus calme et l'attitude plus ferme. Sa bravoure était telle qu'il se trouvait toujours en première ligne, si bien que parfois c'était un peu gênant pour nous, parce que nous ne savions jamais où le prendre (1). » Le Bazaine de Gravelotte ne va pas voir ce qui se passe sur l'immense champ de bataille. Depuis l'aube, les généraux prussiens, rois et princes, circulent dans tous les sens ; le prince Frédéric-Charles, au premier coup de canon, est accouru à Vernéville ; l'inspecteur général de l'artillerie, d'Hindersin, est venu sur le champ de bataille, afin de suivre de plus près les effets du tir ; le vieux Steinmetz s'est transporté à Gravelotte ; le Roi est accouru de Flavigny, sur les hauteurs de Rezonville ; Moltke se montre sur le terrain, où d'ordinaire on ne le voit pas. Bazaine ne bouge pas, si ce n'est pour faire une promenade inutile sur le plateau de Saint-Quentin ; il ne se montre pas aux troupes ; il laisse les chefs et les soldats à eux-mêmes. Il avait trop galopé le 16 août ; il ne galope pas assez le 18.

Bazaine lui-même a compris que ce changement d'attitude n'échapperait pas à l'histoire et s'est cru obligé de l'expliquer : « J'étais alors très souffrant, a-t-il dit, de ma blessure ; je ne pouvais pas me tenir à cheval. Depuis le 1er août, je n'avais pas huit heures de repos par jour. » On ne s'est pas contenté de cette explication, on a rappelé le maréchal de Saxe miné par l'hydropisie, remportant les victoires de Fontenoy ; Saint-Arnaud à l'agonie, celle de l'Alma ; Drouot, débile, éreintant seize chevaux dans la journée de Waterloo. Le courage de Bazaine n'eût pas été moindre sans doute que celui du maréchal de Saxe, de Saint-Arnaud et de Drouot, s'il l'avait cru nécessaire au salut de son armée. Mais il s'était convaincu que dans la tactique qu'il

(1) Procès Bazaine.

avait adoptée, il n'avait qu'à rester immobile et à attendre. Cette conduite s'explique par une erreur fondamentale de jugement qu'il importe de bien mettre en relief.

Dans la journée de Rezonville, quoi qu'on en ait dit et quoi qu'il ait dit lui-même dans des réponses irréfléchies au Duc d'Aumale, il résulte de ses actes impartialement pesés qu'il n'a pas subordonné ses manœuvres de combat à la préoccupation de ne pas se séparer de Metz. Il est resté attaché à la pensée qu'il poursuivait depuis le 13 août : gagner au plus tôt Verdun. A partir du 17 août, il se détache de Verdun qu'il croit impossible à atteindre, malgré l'espérance qu'il en témoigne, dans ses dépêches. Dans son esprit, peu à peu se forme, grossit, devient dominante la conviction que le salut de son armée exige qu'à tout prix, il ne se sépare pas de Metz. En cela il faisait preuve de jugement.

La première partie du plan de Moltke de le couper de Châlons était réalisée par la bataille de Rezonville. — S'il laissait s'accomplir la seconde partie qui était de le séparer de Metz, il était irrévocablement perdu. Enveloppé par les trois armées prussiennes, c'est-à-dire par plus de cinq cent mille hommes, ses cent vingt-cinq mille hommes étaient obligés de mettre bas les armes ou de s'enfuir en Belgique. Mais ne pas se séparer de Metz ne signifiait pas qu'on s'y enfermerait : être enfermé dans le camp retranché de Metz, c'était l'investissement et tôt ou tard la capitulation par le bombardement ou par la famine; car il est peu d'exemples qu'une armée investie ait pu se dégager, si sa captivité n'était pas brisée par une armée de secours. Il était donc aussi impérieusement commandé de ne pas se laisser enfermer dans le camp de Metz que de ne pas s'en séparer. Et le seul moyen d'atteindre ce double but était de se cramponner aux lignes d'Amanvillers, de les défendre jusqu'à extinction de son dernier soldat et de jouer là la partie décisive de son dernier combat. Voilà ce que Bazaine n'a pas compris. Il n'a pas sérieusement défendu les lignes d'Amanvillers.

Indépendamment de tout avertissement, l'inspection du terrain indiquait que les Prussiens ne chercheraient pas la solution de leur offensive dans une attaque sur notre gauche et sur notre front, dont ils savaient aussi bien que nous l'inexpugnabilité et qu'ils essaieraient d'enlever notre droite par leur manœuvre habituelle, le mouvement tournant. Cette indication que fournissait

le terrain lui-même avait été confirmée à la fois, de très bonne heure, par Le Bœuf et Frossard. Bazaine devait donc dès le matin sortir de son immobilité et comprendre que ce mouvement tournant était le vrai péril qui le menaçait, et qu'il devait adopter immédiatement, sans perdre une minute, les moyens de le prévenir, de l'arrêter ou de l'écraser. Un mouvement tournant peut être abordé ou par le centre ou par les flancs, en principe il n'y a pas de raison systématique de préférer un mouvement par le centre à un mouvement par une aile ; c'est une affaire de circonstance. Gouvion Saint-Cyr ayant fait observer à Napoléon que « dans sa manière ordinaire, il aimait mieux les attaques sur le centre que celles sur les ailes, tandis que celles-ci paraissaient presque toujours avoir été préférées par Frédéric, et que les premières, en présentant d'abord de plus grands obstacles à surmonter, offraient ensuite, quand elles réussissaient, de bien plus grands résultats, puisqu'il était presque impossible à un ennemi battu ou enfoncé par son centre d'éviter une déroute complète et de faire une retraite passable, Napoléon répondit qu'il n'accordait aucune préférence à l'attaque du centre sur celle des ailes et qu'il avait pour principe d'aborder l'ennemi avec le plus de moyens possible (1). » En la circonstance, vu notre infériorité d'effectifs, l'attaque par le centre était infiniment dangereuse, car, si elle avait réussi un instant, les deux parties momentanément séparées de la ligne enveloppante se seraient refermées sur nous et nous auraient étouffés entre elles. Ce n'était pas le cas non plus d'opérer par notre aile gauche. De ce côté notre ligne, « protégée par le ravin de la Mance, les hauteurs du Point-du-Jour, les forts de Saint-Quentin, les remparts de Metz, constituait une position formidable dont nous ne pouvions être délogés en dépit de la bravoure des troupes allemandes, même au prix des plus grands sacrifices (2). »

Le plan rationnel de Bazaine devait être de réparer vivement l'erreur qu'il avait commise en plaçant ses réverves à Plappeville, et d'adapter à notre usage la tactique que les Prussiens avaient adoptée, de confirmer l'ordre donné à Frossard, à Le Bœuf, à Ladmirault, de demeurer inébranlablement attachés à leurs positions dans une vigoureuse défensive, de n'engager, du Point-du-Jour jusqu'à Amanvillers, qu'un combat traînant, qui amu-

(1) D'après Gouvion Saint-Cyr.
(2) Moltke, *Guerre de 1870*, p. 76.

serait l'ennemi et le retiendrait devant des positions imprenables, puis de ramasser tout ce qu'on pourrait avoir de forces disponibles, réserve, Garde impériale au complet, cavalerie, y joindre quelques fractions des 2e et 3e corps, dès que leur solidité aurait été démontrée. Avec ces forces compactes, bien tenues en mains, aller vers Canrobert, briser l'offensive allemande, passer soi-même de la défensive à l'offensive, tourner ceux qui avaient compté nous tourner. Alors seulement faire sortir la gauche et le centre de leur immobilité et les pousser sur le front de l'armée allemande, que Canrobert presserait sur le flanc.

N'eût-on pas la force ou le temps de faire succéder l'offensive à une défensive triomphante, nous serions restés maîtres de nos positions après avoir fait subir des pertes considérables à l'assaillant, prêts à lui en faire éprouver de nouvelles, s'il s'enhardissait à recommencer le lendemain, jusqu'à ce que, l'ayant successivement usé, nous l'eussions contraint à se retirer.

Bazaine fait exactement le contraire. Pendant toute la journée, les VIIe, VIIIe, IXe, et à la fin le IIe corps allemands, avaient fait des efforts désespérés, non seulement contre le Point-du-Jour, mais contre toute la position jusqu'à Amanvillers; ils avaient réussi à s'emparer de la ferme Champenois et de la ferme Saint-Hubert; ils n'étaient point parvenus à prendre pied sur la position et ils avaient même dû reculer en panique devant les retours offensifs de Frossard et de Le Bœuf. Il y avait eu là des menaces, non un péril. A la droite, au contraire, le péril avait existé dès le début de la journée. La configuration des lieux dénués de toute défense naturelle facilitait le succès du mouvement tournant, objectif des Allemands. Et cependant Bazaine est absorbé par les menaces et ne voit pas le péril. Il accueille sans réflexion une foule de renseignemens saugrenus, contradictoires, se réfutant eux-mêmes, comme il en pleuvait depuis le commencement de la campagne. Il accumule les précautions à sa gauche où elles étaient inutiles et les néglige à sa droite où elles étaient indispensables. Il tient à sa gauche les réserves, désarticule à son profit la Garde impériale ; il ne refuse pas à la droite les munitions, mais il ne s'inquiète pas d'elle et il juge la crise terrible où elle se débat une simple émotion à laquelle il sera facile de remédier. Il se croit quitte

par ses instructions du matin et par la liberté accordée à Bourbaki; il laisse Canrobert se débrouiller comme il pourra.

Dans une bataille livrée sur un front étendu, il y a du danger partout. Le talent du chef d'armée est de discerner celui auquel il est le plus urgent de parer. Bazaine n'a pas eu ce talent le 18 août. Il n'a pas saisi que la défense des lignes d'Amanvillers était à Saint-Privat, et que, Saint-Privat perdu, notre front, du Point-du-Jour à Amanvillers, devenait intenable.

XII

A Dresde en 1813, le jeune duc de Plaisance vint annoncer à Napoléon un des plus grands désastres de la campagne, la défaite de Ney à Dennewitz (6 septembre). Napoléon, raconte Gouvion Saint-Cyr, avec le sang-froid le plus imperturbable, l'interrogea dans les plus petits détails sur les mouvemens opérés par les différens corps; il expliqua, d'une manière qui paraît aussi précise que claire et juste, les causes des revers, mais sans le plus petit mouvement d'humeur, sans une expression malsonnante ou équivoque contre Ney ni aucun des généraux ses collaborateurs; il rejeta tout sur les difficultés de l'art qui, disait-il, étaient loin d'être connues. La leçon ne fut point perdue, car Gouvion Saint-Cyr a écrit pour son compte : « Je ne crois pas qu'il ait jamais existé un général assez fort au physique et au moral pour bien conduire par exemple une armée de 200 000 hommes; aussi, je pense que ce n'est pas dans un esprit de critique sévère, mais avec une indulgence qu'on ne doit pas craindre de pousser trop loin, qu'il faut juger les chefs de nos grandes armées.

On n'a pas fait profiter Bazaine de cette indulgence. La reculade du 17 août avait porté atteinte à son crédit dans l'armée; son effacement du 18 le détruisit tout à fait. Passant d'un extrême à l'autre, on en vint à refuser la moindre qualité à celui à qui on avait accordé les plus éminentes. On le mit en dehors du droit commun, de l'équité. Des actes qui, de la part de tout autre, eussent paru naturels, semblèrent coupables; on les travestit à plaisir. S'avance-t-il seul sur une situation exposée, laissant derrière lui son état-major afin de ne pas l'entraîner dans le danger, c'est qu'il ne veut pas que ses officiers voient sur son front la perfidie de ses pensées; fait-il reculer les

impedimenta, afin de rendre la route plus libre et de les soustraire à l'ennemi, c'est qu'il médite d'empêcher la manœuvre qu'en apparence il ordonne ; va-t-il établir son quartier général à un kilomètre de Gravelotte où est l'Empereur parce qu'il n'a pu trouver ailleurs à loger ses chevaux, c'est pour échapper à une surveillance importune ; télégraphie-t-il à Mac Mahon qui lui demande des ordres à Bar-sur-Aube : « Avisez vous-même, » c'est qu'il ne veut pas découvrir son incapacité à un autre en exposant ses projets ou en se montrant hors d'état d'en concevoir aucun. Il est généralissime, c'est-à-dire dispensé, dès qu'il a indiqué son plan général, de surveiller l'exécution des détails importans ou menus ; cependant, dès qu'un chef d'armée commet une bévue ou une omission, qu'un colonel place mal son régiment, c'est Bazaine qu'on prend à partie. Volontiers on le rendrait responsable des peccadilles du moindre caporal. On n'admet pas que ses erreurs soient involontaires ; on les attribue à une duplicité scélérate ; on en fait une espèce de Méphistophélès militaire tout en machinations, en calculs, assoiffé de se créer un grand rôle sur les ruines de son pays, et vraiment très original dans la manière de préparer le triomphe de son ambition. Jusqu'à lui on a pensé que la victoire est le moyen de tout obtenir d'un peuple : lui aurait imaginé que ce serait la défaite. Il redoute la victoire quand elle s'offre à lui et la fuit dans une inertie calculée ; c'est l'accumulation des défaites qui sera le piédestal sur lequel s'élèvera son apothéose. Tous ses actes n'ont été que la préparation sournoise de la trahison prochaine.

Ceci n'est pas sérieux.

Bazaine ne pouvait préparer le 17 et le 18 août une trahison qu'il n'a jamais commise. Qu'est-ce qu'un traître ? Politiquement, c'est celui qui, sous une forme quelconque, sert les intérêts des ennemis de sa patrie, en vue d'un profit personnel plus ou moins bas. Bazaine ne peut être rangé dans cette catégorie, car ces gens-là ne trahissent pas gratis, et lui a fini presque dans la mendicité. Quand le général d'Aurelle de Paladines, passant à Madrid, le vit dans le taudis où il s'était réfugié, il éclata en sanglots.

Juridiquement est traître celui qui a commis un acte auquel la loi pénale attribue cette qualification. Or, Bazaine n'entre pas non plus dans cette catégorie : on ne lui a imputé aucun acte

qualifié légalement trahison ; on ne l'a poursuivi que pour n'avoir pas rempli son devoir d'honneur avant de capituler. Son accusateur, le général Pourcet, l'a reconnu dans son réquisitoire : « *Il n'a jamais été question, pas plus dans le rapport que dans le réquisitoire, de trahison ni de conspiration.* » La demande en grâce de ses juges s'explique par ce qu'il y avait de monstrueux dans une condamnation capitale motivée par les griefs invoqués, fussent-ils vrais, aussi disproportionnés avec la peine. Elle ne se comprendrait pas appliquée à un traître, car contre un maréchal de France reconnu coupable de trahison, aucun châtiment n'aurait été assez impitoyable. Accoler l'épithète de traître au nom de Bazaine est donc une contre-vérité historique et une calomnie.

XIII

Bazaine n'a jamais trahi. C'était un brave homme modeste jusqu'à l'humilité, sans aile ouverte à aucun idéal, d'humeur pédestre, n'ayant de fierté que celle professionnelle du troupier, si dévoué à ses devoirs de soldat que sa condamnation à mort a été la seule punition qu'il ait encourue dans sa carrière, uniquement préoccupé du soin de veiller à la sécurité de son armée et non de se hisser par elle à un rôle exceptionnel. D'un esprit fin, mais sans netteté et sans vigueur, d'un caractère facile, mais manquant de ténacité, ne sachant jamais dire résolument oui ou non, et, sans être déloyal, se donnant l'apparence de l'être par le vague dans lequel il se complaisait, rapidement accessible, sous un aspect imperturbable, aux pressions des circonstances et y cédant sans avoir souci de ce qu'il avait résolu de contraire auparavant. « On ne fait rien de grand au monde, a dit Thiers, sans les passions, sans l'ardeur et l'audace qu'elles communiquent à la pensée et au courage. » Il n'avait pas « cette chaleur entraînante qui, à la tribune, à la guerre, dans toutes les situations, enlève les hommes et les conduit malgré eux à de vastes fins. »

Le fond de sa nature était la prudence qu'accroissait la crainte des responsabilités ; porté par là aux résolutions défensives, il n'a parfois paru pousser à l'offensive que comme acheminement à une défensive plus solide. Ces dispositions avaient été singulièrement encouragées les derniers temps, car l'Empe-

reur ne lui avait jamais donné un ordre sans lui répéter : « Surtout, ne compromettez pas votre armée. » De plus, il était pessimiste. A son départ de Paris il aurait dit : « Nous allons à un désastre. » Il jugeait « presque impossible, quoique ce mot ne soit pas français à la guerre, de réparer des fautes aussi capitales que nos premières fautes. » Il attachait une excessive importance à quelques épisodes malheureux de panique : « Les commandans des corps d'armée n'avaient pas été, dans l'exécution des ordres donnés, à la hauteur de leur commandement; les soldats n'étaient pas comme leurs devanciers de la première République et du premier Empire (1). »

Dominé par ce sentiment, il apporta dans toutes ses combinaisons une âme de vaincu. Il n'était pas enclin à chercher la bataille parce qu'il était convaincu qu'elle tournerait mal. La journée du 16 août lui avait été comme un coup de marteau sur la tête, il y avait dépensé tout son capital d'énergie. Son état d'esprit général, permanent, qui se manifesta plus particulièrement dans cette circonstance, a été mieux dépeint par lui que par personne : « Je ne voulais agir que presque à coup sûr. » Et quand on ne veut agir que presque à coup sûr, on n'agit pas.

Cette disposition d'esprit l'a mal inspiré; elle ne permet pas toutefois de l'accuser d'incapacité : on ne devient pas de simple soldat maréchal de France sans avoir donné des preuves multipliées d'habileté technique. Il connaissait très bien son métier. Un fait, petit en lui-même, mais révélateur, démontre à quel point cet incapable tenait son armée dans la main : « Il était presque nuit, un bataillon de la Garde arrive à Gravelotte et le commandant, ne sachant où était son campement, s'informe auprès des officiers de l'état-major. Alors le maréchal, s'avançant, lui indique le lieu précis du campement en l'avertissant qu'il y trouvera un autre bataillon qui l'attend pour partir à son tour. Le maréchal connaît donc non seulement la marche et le campement de ses corps d'armée, de ses divisions, mais celle même de ses bataillons. » Et le spectateur de ce fait, le docteur Anger, tout en indiquant qu'il manquait au maréchal l'audace, ne le considère pas moins comme le seul chef à la hauteur de la situation.

(1) *Épisodes de la guerre de 1870*, maréchal Bazaine.

Seulement, sa capacité n'arrivait pas à ce degré supérieur qui est le génie. Canrobert me l'a défini d'un mot pittoresque : « C'était un cavalier qui, ne sachant pas se tenir en selle sur un cheval difficile, s'accroche à la crinière. » Il n'avait commandé jusque-là que 25 000 hommes. « Le grand nombre l'a ébahi, » a dit Changarnier. Voilà la vérité. Nous n'avons affaire ni à un fourbe, ni à un incapable, mais à un homme de capacité courante, à un pessimiste, qu'une situation écrasante a écrasé. Il a jugé tout de suite tout désespéré, et il s'est abandonné à ce qu'il croyait la fatalité, attendant la délivrance du dehors et non de la ténacité d'une volonté énergique : « Je croyais, a-t-il dit, qu'en donnant le temps à l'armée de Châlons de se former, elle pourrait atteindre un effectif considérable qui lui permettrait de venir nous dégager. »

L'art de la guerre a été résumé par Moltke dans cette admirable formule : « Peser, puis risquer. » J'imagine que Napoléon en eût modifié ainsi les termes : « Peser, puis surtout risquer. » Car il a écrit : « Il ne faut jamais désespérer, tant qu'il reste des braves aux drapeaux; par cette conduite on obtient et on mérite d'obtenir la victoire. Que de choses paraissaient impossibles, et qui cependant ont été faites par des hommes résolus, qui n'avaient plus d'autre ressource que la mort ! »

Les Allemands ont souvent mal pesé et commis des fautes énormes, mais ils ont toujours très bien risqué, et c'est pourquoi ils sont restés victorieux. Bazaine a su peser, notamment lorsque dans la nuit du 16 août il n'a pas voulu lancer ses 125 000 hommes au milieu de 500 000 Allemands ; il n'a pas su risquer quand il ne s'est point précipité sur Gorze le 17 août au matin et le 18 sur Saint-Privat par une offensive endiablée semblable à celle d'Alvensleben. Et c'est pourquoi il a été vaincu.

A la guerre plus qu'ailleurs il vaut mieux risquer que peser. Quand on se trompe dans un calcul on est abaissé, quand on ne réussit pas dans une audace, on reste glorieux. Et quelles audaces ne pouvait-on pas se permettre avec nos sublimes soldats !

ÉMILE OLLIVIER.

Dans l'article de M. Émile Ollivier du 1er juin, les guillemets mis par erreur page 505, ligne 14, après le mot *Lorry*, doivent être supprimés; dans la livraison du 15 juin, page 756, les guillemets qui ferment le dernier paragraphe doivent être reportés après le mot *âge* et clore l'avant-dernière phrase.

LES CHOSES VOIENT[1]

CINQUIÈME PARTIE[2]

LE MIROIR

VI

Les heures qui suivirent furent des heures exaltées : nous n'avions plus le temps de songer à souffrir : il fallait agir.

Noémi n'hésita pas. Juste, en lui confiant son amour, s'était livré à elle. Trahir cette confiance était un nouveau crime; mais, pour garder Clerabault, Noémi n'avait pas reculé devant la mort de Rose et, pour défendre Line, il n'était question que de tuer une âme. Peu de chose, vraiment, puisque cela ne se voit pas! Et puis, quelle raison d'être aurait l'univers si une mère n'était pas libre d'en tirer le salut de sa fille?

Donc, tout de suite, elle écrivit un télégramme et une lettre.

Le télégramme adressé à Juste disait : « Venez; Line vous attend. » Afin d'être fixés plus vite, il valait bien, n'est-ce pas, de recourir à ce mode de correspondance exceptionnel et coûteux?

La lettre priait Pichereau de passer à la maison sans délai et Élise fut chargée d'aller la remettre elle-même, toujours pour gagner du temps.

(1) *Copyright by* Perrin et Cie, 1913.
(2) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin et 1er juillet.

Ensuite, nous attendîmes encore. Ayant gravi la côte avec des soubresauts d'épouvante, nous étions cette fois non pas sur un sommet, mais sur un plateau dénudé et sans limites. Ne pouvant plus bouger parce que l'horizon partout semblable avait cessé de nous solliciter, nous ne pensions plus. Le croiriez-vous? nous étions redevenus paisibles!

Oui, cela est étrange à dire, le visage de Noémi, à ce moment, n'exprimait plus de souffrance. Il était uniquement calme. Admirez le ressort d'une âme : en dépit de la tempête, celle-ci venait de s'apercevoir que cette tempête même nous amenait vers le port et, humainement, c'était exact! Il semblait redevenu possible d'arriver au but, tout en sauvant les apparences. Bien que meurtrie, Line se consolerait; Juste n'aurait pas à se plaindre, puisqu'on lui procurerait du bonheur, celui-ci fût-il imaginaire; et le rêve s'accomplirait, la maison reprendrait son éclat. Ainsi, la victoire approchait; avec elle, une de ces paix d'automne dont on ne sait trop si ce sont les feuilles mortes ou la rougeur du couchant qui la rendent très douce. Un peu plus, nous aurions dû célébrer la Providence, en dépit des voies choisies par elle pour se manifester! Tant il est vrai qu'il n'existe pas de douleur humaine où l'espoir ne pénètre, de nuit désespérée où l'avenir ne laisse filtrer des lueurs!

Onze heures sonnaient quand Pichereau se présenta.

A dire vrai, dans la partie suprême qu'elle se préparait à jouer, Noémi avait à peine compté ce comparse. Elle ne songeait que rarement à lui, mais elle le savait avare, cupide, et le croyait sans arrière-pensées dangereuses. Elle était donc assurée d'avance qu'il accepterait avec joie la reprise d'un projet où ses intérêts trouvaient tant d'avantages.

Résolue à couper court aux salutations gênantes, elle l'accueillit par une phrase triomphante :

— Bonne nouvelle! mon cousin. Il paraît qu'une mère sait mieux lire dans le cœur de sa fille que sa fille elle-même!

A ma grande surprise, je vis un Pichereau qui, planté au milieu de la chambre, se contentait d'esquisser une inclination de tête interrogative.

— Hé bien? poursuivit Noémi, n'allez-vous pas me dire que vous aussi êtes content?... Mais d'abord, asseyez-vous!

Il obéit, toujours sans prononcer un mot, prit une chaise, juste au-dessous de moi. Désormais, je n'allais plus apercevoir

que ses épaules et, par instant, ses mains; c'étaient, je vous l'ai dit, des épaules sournoises et des mains de croupier.

Alors, devant ce silence persistant où passait on ne sait quel étonnement railleur, Noémi sentit brusquement une inquiétude la glacer. Sans quitter les lèvres, son sourire, comme le carton d'un masque dont les fils se relâchent, sembla prêt à tomber.

— Ah çà! n'auriez-vous pas saisi?

Un court intervalle suivit encore.

— Tous mes complimens! répondit enfin Pichereau. Et... qui épouse votre fille?

La phrase tomba en coup de foudre.

— C'est vous qui posez la question?

Imperturbable, M. Pichereau répliqua :

— Évidemment! Comment saurais-je le nom de celui qui a conquis le cœur de Line?... Je ne fréquente pas chez les militaires, même galonnés.

Décomposée, Noémi balbutia :

— Vous êtes fou, je pense!

— Je ne le crois pas.

— Il s'agit de Juste!

— Vous m'étonnez infiniment.

Et les épaules de Pichereau commencèrent de rouler, l'air satisfait, tandis que Noémi, collée maintenant au dossier, regardait au delà de cet homme, très loin, le nouvel abîme qui s'ouvrait.

Avez-vous jamais songé à ce qu'une phrase, une toute petite phrase jetée d'un ton indifférent, peut suggérer d'idées en une seconde? Ainsi, il n'y a qu'un instant, nous nous sentions abrités par la façade comme par le plus sûr des écrans. Il nous semblait que, dans la maison, tout pouvait se passer sans que rien s'échappât vers la place. Brutalement, une bouffée du dehors nous jetait au visage, non plus l'air pur que nous y supposions, mais un relent de notre désastre. Il était probable que l'aventure de Line était connue, probable que d'autres détaillaient à loisir la chose abominable que nous-mêmes, malgré nos ruses, n'avions su découvrir en entier : c'était Pichereau enfin qui l'annonçait, et nous avions cru, en l'appelant, appeler la victoire!

Cependant, sachant ce qu'il savait, Pichereau était venu... Quel mobile trouver à une pareille démarche? car il était

invraisemblable qu'il ignorât ce que nous allions lui offrir, la lettre ne laissant aucun doute à cet égard...

Ce que j'expose ici semble touffu, compliqué : on pourrait croire qu'il fallut très longtemps pour le voir : une seconde, je le répète, nous suffit. En une seconde, rien de tout cela ne nous échappa : nous mesurâmes l'abîme. Nous fîmes plus, puisque, du même coup, nous jugeâmes possible de le franchir! Si Pichereau était venu, en effet, n'était-ce pas qu'un traité restait réalisable? Peut-être était-il seul à connaître l'aventure. Peut-être même n'y avait-il rien que des propos vagues, sans consistance, comme il en court de tout temps en province et sur n'importe qui. Quoi qu'il y eût, Noémi n'hésita pas, et toisant Pichereau :

— Me ferez-vous la grâce, dit-elle, d'expliquer cette plaisanterie dont je ne saisis, je l'avoue, ni l'agrément, ni l'objet? Vous venez de faire allusion à je ne sais quelle histoire saugrenue d'officier. Avant tout, je veux savoir qui s'est permis cette calomnie et je compte sur vous pour me le dire.

De nouveau, M. Pichereau ne répondit pas. D'autant plus agressive qu'elle imaginait le voir moins sûr de lui, Noémi insista :

— Eh bien? Vous ne parlez plus?

— Oh! ma cousine, dit Pichereau d'une voix molle, les potins de petite ville partent on ne sait d'où. C'est une plante qui sort des pavés, sans que l'on puisse soupçonner qui l'a semée. D'ailleurs, potine-t-on vraiment au sujet de Line? je n'en jurerais pas. Personnellement, j'ai cru recueillir certains bruits... mais ce n'étaient que des bruits, et je suis peut-être le seul à les avoir perçus.

Ah! si nous avions alors analysé ces phrases étranges, qui, malgré leur ton détaché, avaient un air de vague menace!... mais Noémi croyait encore à un Pichereau sans dessous, uniquement désireux d'exploiter une situation favorable, et déjà redevenue confiante, elle reprit :

— Vous ne croyez pas à ces bruits, vous doutez qu'ils existent, et vous avez osé...

Il l'interrompit et du même ton équivoque :

— Dans votre intérêt, croyez-le bien !... On a toujours avantage à connaître ce qui se passe, et si j'en ai parlé, c'est pour obéir à un esprit de famille que j'ai su garder intact,

même aux heures où nous semblions le moins unis... Mais ceci dit, je consens volontiers à n'y plus revenir. N'attachent d'importance à ces choses que les intéressés : si vous m'avez compris tout à fait, vous savez maintenant que j'ai cessé d'en être...

Cette fois, M. Pichereau appuya d'un mouvement brusque son dos contre la chaise. Il se carrait dans une attitude de détachement affecté. Ses épaules, en revanche, avaient pris un air agressif. Brusquement, je ne doutai plus qu'un danger cent fois pire que celui d'une rupture ne nous menaçât... Noémi eut-elle le même pressentiment? Je vis également son regard devenir plus incertain. Au lieu de protester, elle attendit que Pichereau eût dévoilé sa pensée entière et expliqué une venue, dont chaque phrase jusqu'ici avait rendu la raison plus obscure.

Comme s'il avait lu dans Noémi, M. Pichereau reprit :

— Aussi bien, si j'ai répondu à votre appel, n'était-ce pas uniquement pour vous parler de ces niaiseries...

Il se recueillit; ses yeux exprimèrent une sorte de joie intérieure et martelant les mots :

— Je ne suis pas comme vous indifférent aux on-dit : je ne veux pas laisser raconter que je fus par deux fois votre dupe.

Noémi eut un sursaut :

— Décidément, c'est une gageure : vous avez juré aujourd'hui de ne parler que par rébus!

Il rit à mi-voix :

— Rassurez-vous, je m'explique... Une première fois vous avez confisqué à votre profit l'héritage qui me revenait de droit; aujourd'hui, Line menaçant d'emporter avec elle cette fortune, vous ne donnez votre consentement au mariage qu'après avoir obtenu d'elle les renoncemens nécessaires...

Un cri l'interrompit :

— Vous imaginez...

Il fit un geste coupant :

— Je n'imagine pas, je comprends, et même... j'excuse. Car, à votre place, qui sait si je n'en aurais pas fait autant? Quand on jouit de beaux revenus, d'une maison, enfin de tout ce que Clerabault avait laissé pour sa fille, rendre des comptes, abandonner le logis et lâcher les rentes sous prétexte que la tutelle est finie, est un acte assez dur. Je conçois qu'on recule.

Naturellement, une fille amoureuse n'y regarde pas de près : en deux mois, Line s'est laissé convaincre, et nous voici convoqués, tout s'aplanit, je n'ai plus qu'à sanctionner. Vous n'aviez oublié qu'une petite chose : c'est qu'on ne m'y prendrait pas et que je préfère passer la main.

Il conclut :

— Vous voyez, ma cousine, combien ces bruits dont je parlais au début sont étrangers à ce qui m'amène. Si j'y ai fait allusion, c'était moins pour vous révéler leur existence que dans l'espoir de les voir correspondre à une réalité. Il serait excellent que Line se fît bientôt une situation, celle de fille sans mère, ou à peu près, étant trop délicate en province pour qu'on n'en reçoive pas tôt ou tard une atteinte. Vous désiriez aussi une explication claire : celle-ci l'est-elle suffisamment? C'est même un peu mieux, puisque j'y ai joint un avertissement qui, croyez-en mon expérience, a sa valeur...

Il se redressa ensuite, l'air enchanté. Pourtant, il ne se levait pas, preuve qu'il attendait encore quelque chose, je n'aurais pu deviner quoi. Maintenant, Noémi riait doucement. L'idée qu'on l'accusait de dépouiller sa fille était si bouffonne que, du même coup, Pichereau redevenait à ses yeux le Pichereau inoffensif imaginé jusqu'alors. Elle avait cessé d'en avoir peur.

— Et... c'est tout?

Il la regarda, surpris :

— Peste! que vous faut-il?

— Si vous aviez cette seule crainte, mon cousin, rien de plus simple que de lever vos scrupules. Il vous suffira de passer chez Cornet.

Il haussa les épaules.

— Qu'irais-je y faire?

— Constater que les apports de Line sont intacts.

— A d'autres! un notaire montre ce qui lui plaît.

— Il y a des actes.

— Les papiers aussi disent ce qu'on veut bien leur faire dire.

La voix de Pichereau avait un peu changé. On le sentait pris d'un doute et en même temps satisfait par un constat.

— Et tenez, dit-il, parions qu'en ce moment même où vous prétendez ne rien avoir, si je vous demandais, pour donner

mon consentement... si je vous demandais... oh! pas grand'-chose!... une rente servie sur vos revenus... quinze cents francs par exemple...

Il s'était levé. Sa phrase resta en l'air, inachevée, laissant apparemment la place aux discussions possibles.

— Sérieusement? interrogea Noémi.

Je vis les épaules de Pichereau se ramasser comme celles d'un chat prêt à sauter sur une chaise, mais il ne répondit rien. Il se contentait de scruter le visage de Noémi.

— Donc, moyennant quinze cents francs par an, le prétendu dépouillement de Line, nos retards... tout serait effacé?

Elle n'attendit même pas la réponse et partant d'un éclat de rire sonore :

— En vérité, c'est moins cher que je ne craignais!

Elle continuait, triomphante :

— Ainsi, deux enfans s'aiment; la vie ouvre à leurs désirs les seules perspectives qu'ils aient souhaitées; tout à coup, il vous plaît de décréter que tout est rompu, que les intéressés n'ont plus qu'à se résigner, quelle que soit leur tendresse; puis, au premier tournant qui se présente, votre dignité se ravise. Un peu d'argent suffit pour calmer vos scrupules et tout redevient possible! Allons donc! vous voilà découvert. Les scrupules étaient une invention, le refus une manœuvre. Il n'y a de vrai que votre désir de posséder une rente. Non, mon cher, on ne m'y prend pas non plus, et même ayant de quoi payer, je refuserais!

Elle respirait, allégée. Enfin elle avait retrouvé tout entier le Pichereau qu'elle connaissait, le seul qui décidément fût le vrai. Ah! celui-là, s'il avait appris quelque chose sur Line, se moquait bien de pareilles histoires! Il songeait à l'argent et à lui-même, pas à l'honneur de son fils! Mais déjà Pichereau reprenait du même ton bizarre qu'il avait eu au début :

— Qui vous dit que, moi aussi, je n'ai pas joué une comédie utile? Une seconde, je vous ai vue hésitant à dire oui : c'est trop... ou pas assez.

Il se dirigea ensuite vers la porte. Il s'en allait vraiment, cette fois.

— Alors, reprit Noémi, c'est la guerre?

— Plus que vous ne l'imaginez peut-être...

En même temps, une lueur fauve passait dans ses yeux.

Comment Noémi put-elle s'obstiner dans son erreur et ne pas voir quel était le vrai Pichereau ?

— Surtout, acheva-t-il, si vous croyez que mon fils passera outre à mon refus, vous aurez tort...

— Votre fils... commença Noémi.

Elle n'acheva pas. Élise venait d'entrer, un papier bleu à la main. Fiévreusement Noémi se saisit de l'enveloppe, la déchira :

— Votre fils, reprit-elle, fera ce que je lui conseillerai de faire.

— Qui vous l'a dit ?

Elle agita le télégramme.

— Lui-même.

— Vous vous êtes permis...

— Oh! sachant qui vous êtes, je n'avais pas hésité, et il paraît que j'avais raison.

M. Pichereau eut un sourire de mépris.

— Je le reconnais bien là : c'est un imbécile.

Leurs regards se croisèrent. Noémi reprit, très calme :

— Je crois que nous voici d'accord ?

— A quand la fête ? répliqua-t-il.

— Mais... aussitôt que possible... dans trois semaines peut-être... ou avant.

— Ou jamais.

— Non, mon cousin, n'y comptez pas. Vous ne soupçonnez pas ce que je suis capable d'oser pour le bonheur de ma fille. J'irais jusqu'à communiquer à Juste les raisons de votre abstention...

— Avez-vous réfléchi que l'amour est toujours prompt à s'alimenter de soupçons? Si, par hasard aussi, Juste apprenait...

Les paupières de Noémi s'abaissèrent. On aurait cru qu'elle se recueillait pour bien mesurer l'amour de Juste.

— Quoi qu'il apprenne, il viendra ici d'abord et nous lui donnerons de quoi le rassurer.

M. Pichereau reprit son sourire singulier :

— Allons! je vois qu'il n'y aura vraiment de bonne amitié entre nous que le jour où vous aurez en effet tout expliqué... et tout compris.

— Que voulez-vous dire ?

— Rien, sinon que nous n'avons plus quoi que ce soit d'utile à nous apprendre. Vous savez et je sais.

La phrase encore était si singulièrement tournée que Noémi eut envie de rappeler Pichereau, pour lui demander quelle menace elle déguisait. Mais la main de celui-ci venait d'atteindre le pène. La porte fit un bruit léger. M. Pichereau disparut.

Puis ce fut un silence profond. Harassée, Noémi gardait la même attitude. Il semblait qu'elle eût peur de voir Pichereau revenir et surprendre la dérive qui l'emportait.

C'était bien cela, en effet : une dérive irrésistible et nous rejetant à de telles aventures que l'arrivée au port devenait une fortune inespérée. Tout d'un coup, un instinct nous criait que nous avions été fous de défier cet homme, que derrière sa face sournoise s'abritait peut-être la plus terrible des rancunes. Mais déjà le courant nous roulait dans son flot. Nous avions décidé de nous passer du consentement de Pichereau. Nous étions sûrs de Juste. Avec l'amour de notre côté, la partie avait encore des chances d'être sauvée. Écartant donc la peur comme une lâcheté, Noémi résolut d'oublier le danger et sonna :

— Dites à Mademoiselle de descendre.

Désormais, elle n'apercevait plus que ce qui était devant elle : le passé, lui, était biffé. S'il avait tenté de reparaître, nous l'aurions étranglé, tel un voleur de grand chemin !

Quand Line parut, je frémis de nouveau ; allions-nous encore nous heurter à de nouvelles batailles ?

Je vous ai montré son départ. Vous l'avez vue s'éloigner, clamant sa passion comme une foi, et défiant la détresse de l'atteindre : depuis lors, quelques heures à peine s'étaient écoulées, et celle qui revenait, n'était déjà plus qu'un pauvre être ivre de découragement. De la fièvre brûlait toujours ses yeux, mais c'était une fièvre d'abandon. En moins d'une matinée, le dieu qui animait cette amante, avait croulé.

Dès son entrée, Line aperçut dans la main de Noémi le télégramme de Juste et devina le verdict.

— Quoi ! maman, déjà la réponse !

Je ne crois pas que Noémi entendit la phrase : en revanche, elle vit le regard, ce regard qui, attaché à sa main, la brûlait et semblait, avec elle, vouloir brûler aussi l'odieuse annonce...

Que se passa-t-il ensuite ? J'eus la sensation que Noémi

soulevée par un vent de rafale tourbillonnait comme un fétu : elle venait de mesurer le salut qu'elle offrait !

Impression tragique et brève. A la lueur d'un éclair, tout a croulé, le bien, le meilleur, le possible ; tout chancelle, le droit, les bienséances, les règles sociales. Révoltée, elle se demandait : « Au nom de quelle loi vais-je livrer mon enfant? Quel devoir peut me contraindre à la prostituer aux bras d'un homme qu'elle n'aime pas? » Elle songeait encore : « Dussions-nous fuir et nous cacher n'importe où, ne serait-il pas plus logique, plus sain, de vivre nous deux, cœur à cœur, oubliant et souffrant? » En même temps, elle jugeait le passé, demeurait stupéfaite de sa puérilité. La maison, quelques meubles, voilà donc ce pour quoi elle avait tué, et s'apprêtait encore à sacrifier sa fille! Avoir tant souffert, aujourd'hui torturer Line, pour des murs et une façade!

— C'est de Juste, n'est-ce pas? balbutia encore Line.

Le buste de Noémi s'affaissa. Elle devint blafarde. Enfin, plus forte que sa volonté, une phrase s'échappa de ses lèvres :

— Line... j'ai réfléchi... Si tu ne veux pas, je n'exige plus rien...

Ce fut au tour de celle-ci de ne point répondre. Noémi reprit :

— Line... as-tu bien tout pesé? il est encore temps...

— A quoi bon insister, maman, puisque je veux bien...

Ainsi le destin décidait. Nous n'avions plus le choix de la route ; nous irions jusqu'au bout!

La tête de Noémi acheva de s'incliner. Je perçus encore dans un murmure lointain :

— Si ton enfant porte le nom d'un honnête homme, me pardonneras-tu ?

Line ne dut pas entendre. Elle venait de s'écrouler sur les genoux maternels, devenus pour la première fois son refuge, et qui, hélas! ne pouvaient plus la bercer.

Dehors, un beau soleil inondait la place. Austère et digne, la façade rayonnait. Ah! les passans pouvaient envier notre réputation de solide et antique Maison ! Décidément, nous y mettions le prix!

VII

Le lendemain, j'annonçai l'approche du dénoûment. Tandis qu'Élise frottait mon cadre, une de mes roses tomba. Bien que Noémi ne fût pas superstitieuse, ce bris de verre la fit pâlir.

Puis nous entrâmes dans les jours qui suivirent comme dans une allée sombre. Il y en eut vingt exactement et, Juste étant venu quarante-huit heures après sa dépêche, ce fut le temps des fiançailles...

Extérieurement, rien de plus calme. Pour saisir la tragédie, il fallait, ainsi que moi, scruter les regards et pouvoir descendre au fond des âmes.

Sur le visage de Juste, on n'apercevait qu'un bonheur sourd, et pour ainsi dire honteux de lui-même. On eût dit qu'ayant dérobé une lumière, il ramenait sur elle son manteau pour dissimuler ce larcin. Muet le plus souvent, il avait des yeux mendians qui quêtaient un désir jamais exprimé, remerciaient pour le moindre souhait formulé au hasard, et parfois s'égaraient dans le vide, perdus on ne sait où.

Line, elle, gardait un sourire immuable. Si par hasard Juste tentait de prendre sa main, elle avait d'abord un recul imperceptible, puis la lui abandonnait. Quand Juste parlait, on voyait qu'elle écoutait de toutes ses forces : cependant, à la réponse, il apparaissait qu'elle n'avait pas entendu.

Sur la face de Noémi, enfin, je ne lisais que la terreur de l'absent. Parce que Pichereau n'avait pas reparu, elle ne songeait qu'à lui !

Il y a des êtres qui, pour être appréciés exactement, exigent l'éloignement. De près, ils sont quelconques, insignifians ou vulgaires. Ainsi, de tous les adversaires rencontrés jusqu'alors par Noémi, aucun n'avait semblé plus effacé que Pichereau. Je vous ai montré, il est vrai, ses épaules et ses mains; je vous ai dit aussi quelle impression de malaise nous avait laissée sa dernière visite : mais un miroir seul pouvait remarquer les épaules et les mains et, tout compte fait, Noémi avait écarté sa dernière suggestion. Or, grâce à l'absence, devant Noémi épouvantée une nouvelle silhouette se détachait du passé, celle-là singu-

lièrement redoutable et muant le fantoche en bête de proie.

Pichereau, c'est entendu, parlait mal, manquait de monde, et, à travers des propos aigres, laissait filtrer une cupidité candide : qu'importe si, derrière cette façade, il y avait un être immoral et violent, n'ayant jamais, depuis la mort de Clerabault, pardonné la disparition de l'héritage, ni cessé de vouloir reprendre celui-ci !

A mesure que Noémi regardait mieux, mille détails surgissaient, précisant ce Pichereau inconnu. Était-ce elle ou lui qui avait eu jadis la pensée de renouer? Elle se rappelait une intervention discrète du curé de Saint-Michel, des propos de Cornet, toute une série de suggestions venues d'ailleurs, autant dire de lui... Semblablement, elle avait cru désirer spontanément le mariage de Juste avec Line; peut-être, en effet, était-ce elle qui en avait parlé la première : cependant, le jour de la demande, n'avait-il pas eu aussi l'air assuré du propriétaire qui lève le bras pour cueillir un fruit mûr? A sa dernière visite enfin, quelles phrases singulières avant d'aborder la demande d'une rente! « L'héritage confisqué à votre profit... On n'est pas dupe deux fois... » puis au départ, cette menace encore : « Vous savez et je sais. » D'ailleurs, à sa sortie, nul découragement : il avait l'air plutôt gouailleur. On aurait cru même que le refus de ces quinze cents francs si maladroitement sollicités lui faisait plaisir... Quinze cents francs... au fait, pourquoi si peu? Une miette pour qui a rêvé de dévorer la miche! Si ce n'était là aussi qu'une épreuve, la manière indirecte de mesurer un pouvoir de chantage?...

Le mot illumina Noémi. Un chantage! oui, ce devait être dans la manière de l'homme. S'il avait parlé de Line, c'est que tout seul, il l'avait espionnée : s'il ne reparaissait point, c'est que, résolu à tout perdre, c'est-à-dire à tout exiger, il attendait son heure. Un chantage, non plus par avarice, mais par rancune du passé, voilà désormais la peur unique qui dévorait Noémi : un chantage, détruisant en un quart d'heure tout l'effort des jours qui s'écoulaient...

Saisissez-vous combien, vu de loin et en raccourci, un tel Pichereau devenait plus effrayant que la cousine Rose ou Clerabault? Même désir de possession, même ardeur de conquête : seulement, entre eux et lui, la distance de l'amour à la haine. Jadis, les acteurs, quels qu'ils fussent, avaient agi dans l'exaltation

de passions héroïques : celui-ci haïssait. Reprendre la maison pouvait être son vrai désir : se venger de l'avoir perdue en devait être un autre!

Rien d'ailleurs à retenir de ce temps des fiançailles voué tout entier à l'attente silencieuse de l'absent : rien, sauf deux incidens à peine remarqués quand ils survinrent et qui étaient pourtant l'écho du travail sourd préparant le dénouement.

Le premier vint à l'occasion de la préparation du contrat. On vit un jour arriver Me Cornet tout effaré par la visite inopinée de M. Pichereau. Celui-ci lui avait exposé que la jouissance de la Maison, pour une personne malade et seule comme était Noémi, lui semblait abusive. Il réclamait, à titre de compensation, le droit d'y loger gratuitement, lui aussi, en occupant le premier étage.

A cette annonce, Juste fit un geste exaspéré :

— Impossible! Au surplus, je me charge d'en parler à mon père.

Le lendemain, il fit connaître qu'en effet l'affaire était arrangée : Me Cornet avait dû mal comprendre. Et l'on n'en parla plus.

L'autre incident fut encore plus simple : un refus de Noémi de laisser venir Lamare examiner Line, qui était de nouveau malade, refus si catégorique, que Juste surpris ne put se tenir de le remarquer.

— On dirait vraiment que vous avez peur de cet homme!

— Nullement, mais à quoi bon le déranger, puisque Line est déjà remise ou peu s'en faut? Nous n'aimons pas ses manières et je songe à le quitter après votre départ.

Cependant Juste continuait de regarder Noémi avec une attention singulière :

— Soit, dit-il, je n'insiste pas.

Vous voyez combien c'est peu. On s'imagine que les crises qui annoncent la fin d'une maison font autant de bruit que la bourrasque, avant-coureur de l'orage : rien de moins exact. Le dénouement approchait, nous percevions son pas, mais ce n'était là qu'un résultat d'intuition purement intérieure. Les faits, eux, restaient simples et passaient inaperçus. Chacun, absorbé par son propre souci, négligeait de les sonder : et puis, si la fatalité ne rendait pas aveugle et sourd, serait-ce encore la fatalité?

Nous en étions là, quand elle apporta enfin la terreur définitive, et ce fut, je m'en souviens, le 13 janvier, jour fixé pour le contrat, ou plutôt la veille : car, le 12 au soir, nous reçûmes par exprès une lettre de Juste annonçant que M. Pichereau, renonçant à prolonger son opposition, s'invitait à déjeuner le lendemain; après quoi, on irait de concert chez Me Cornet apposer les signatures. « Je l'accompagnerai, ajoutait Juste, voulant être bien sûr qu'il ne changera pas de projet. Ne m'attendez donc pas avant onze heures. »

Élise qui avait apporté la lettre assistait à la lecture qu'en fit Noémi, mais ne put soupçonner quel battement de cœur accueillait ces nouvelles, car Noémi dit simplement :

— Élise, demain matin, on mettra les petits pots dans les grands. C'est le jour officiel des fiançailles de Mademoiselle. Que peut-on bien faire pour le déjeuner?

Une discussion de menu suivit. On convint qu'Élise irait en personne au marché, car on n'avait pas confiance dans l'autre bonne, mal dressée encore et qui n'avait pu, depuis le départ de Léonie, se plier aux habitudes de la maison.

A peine Élise sortie, Noémi revint à moi :

— Pourquoi ce revirement? me demandait-elle.

Et nous restâmes les yeux ouverts, continuant de nous regarder, ayant la conviction que le possible dépasserait notre crainte, mais n'osant l'entrevoir...

Que ne puis-je, avant d'aller plus loin, m'attarder à analyser ce tête-à-tête suprême! C'est toujours au moment de les quitter qu'on s'aperçoit d'avoir mal vu ceux qu'on aime. J'avais été, je le crois, un miroir fidèle. Pourquoi, cette nuit-là, en poursuivant mon office habituel, me sembla-t-il découvrir un océan de lignes ignorées sur le masque admirable qui depuis bientôt quatre mois avait remplacé pour moi l'univers? Plus je m'appliquais à les suivre, plus je me sentais impuissant à les rendre. Puisant des reflets sur cette chair, je ressemblais à un fou qui tente de capter la mer avec sa paume!

Regrets vains... oublions le visage; allons tout de suite à la crise suprême. Nous ne l'attendions qu'avec Pichereau : elle éclata dès neuf heures, c'est-à-dire à la minute même où, frémissant, je reflétai Léonie se dirigeant vers la maison, et ce fut, vous l'allez voir, à la fois tumultueux, imprévu, et pire que tout ce que nos effrois avaient jamais escompté!

Léonie!... quoi! cette fille n'avait donc pas quitté Dijon? Était-ce à nous qu'elle en voulait?...

Aucun doute; elle venait...

Éperdument dressée, Noémi écouta ce qui allait suivre. Par une chance, à ce moment, Élise était encore au marché. Ce serait l'autre, du moins, qui ouvrirait à cette fille, l'autre qui ne la connaissait pas et ignorait l'avoir remplacée.

On sonna. La bonne ouvrit. Nous n'entendîmes que trois phrases, mais qui retentirent. J'aurais juré que Léonie voulait qu'on ne perdît rien de ce qu'elle disait.

— Voilà : c'est à donner au fils Pichereau...

— Une lettre?

— Une lettre.

Déjà, elle est repartie. Alors, pourquoi la domestique demeure-t-elle sur la porte? Ah! je vois là-bas Juste qui vient aussi! non pas Juste accompagnant son père comme il l'avait annoncé, mais Juste tout seul, devançant l'heure... C'est lui qui a fait signe à la domestique d'attendre. Il se presse, il arrive...

— Madame est-elle avec Mademoiselle? Puis-je la voir sans qu'on nous dérange?

— Madame est seule.

— Dans ce cas, ne prévenez pas Mademoiselle que je suis là.

— Bien, Monsieur... Ah! justement, on vient d'apporter une lettre pour Monsieur.

— C'est bon, donnez!

Nous écoutons toujours. Mais, à ce moment, une force entraîne Noémi au-devant du danger nouveau que Léonie, précédant Pichereau, a fait entrer dans la maison. Elle appelle :

— Juste! venez vite, et dites-moi tout de suite ce qui a pu se passer puisque vous arrivez sans votre père.

Et Juste, sans même examiner la suscription de l'enveloppe, pénètre dans la chambre, essoufflé, même l'air assez gai :

— Ne vous inquiétez pas. Si je me présente sans lui, c'est qu'auparavant et tout bien réfléchi, j'avais besoin de causer seul avec vous.

— Et moi, réplique Noémi presque sur le même ton, j'avais le même désir : nous ne cesserons jamais d'être d'accord.

— Je l'espère bien.

— Alors, asseyez-vous.

— Volontiers.

Cette fois, le tête-à-tête était fini pour ne plus jamais reprendre : la tempête commençait...

Épouvantez-vous à l'idée de ce qu'une pensée humaine peut recéler d'inconnu! Le cerveau le plus simple, le plus droit, est encore un mystère dont on ne sait rien. Quelle âme aussi sincère, aussi lisible que celle de Juste Pichereau? De plus, cet homme aimait, comme seuls peuvent aimer ceux qui ont la certitude qu'on ne les aimera jamais pleinement : ainsi Noémi redoutait tout de Pichereau, de Line, d'elle-même; elle n'avait jamais rien redouté de Juste. Or, à cet instant même, nous allions nous heurter à une atroce complication due tout entière à lui. Encore cinq minutes, et celui sur qui nous nous reposions en absolue sécurité, nous révélerait que nous le connaissions moins qu'un passant!

Il y eut d'abord un léger remue-ménage; Juste, toujours la lettre en main, jetait son manteau sur une chaise, s'installait sur une autre.

— De quoi s'agit-il? dit enfin Noémi.

Juste sourit.

— Rien que de très simple. Puisque c'est aujourd'hui la reconnaissance officielle de nos fiançailles, je voudrais à cette occasion offrir à Line un cadeau qui lui fît plaisir, et je viens vous consulter. Avez-vous une idée?

Noémi hocha la tête :

— Non, mais nous allons chercher et nous trouverons. A mon tour, voulez-vous me permettre d'aborder tout de suite le sujet qui m'intéresse?

— Si vous le désirez.

— Cette lettre...

— Au fait, je l'oubliais.

— Pourriez-vous me la confier une seconde?

Surpris, Juste examina l'enveloppe.

— Oh! dit vivement Noémi, rassurez-vous, je vous la rendrai. Je voudrais seulement m'assurer que ce que je pense est exact.

Juste tendit le papier. Noémi s'en saisit. Quelle que fût sa puissance sur elle-même, elle sembla s'emparer d'une proie. Puis, longuement, elle examina l'écriture vulgaire et les taches de doigts qui l'encadraient. Qui sait si l'image ne lui revenait

pas d'un soir où elle avait tenu de même une lettre dans ses mains et, avec elle, le sort de la Maison. La vie recommence. Toujours muet et sans dissimuler un peu d'étonnement, Juste suivait des yeux ce manège.

— Eh bien? fit-il, intrigué par le silence qui se prolongeait.

— Eh bien, dit-elle, je ne me suis pas trompée, c'est une lettre anonyme et je sais d'où elle vient. L'auteur en est une domestique que j'ai chassée.

Déjà Juste avançait le bras pour ressaisir son bien.

— Vous comptez en prendre connaissance? poursuivit Noémi.

— Évidemment.

Tout à coup, le visage de Juste venait de changer. Une anxiété singulière avait durci ses traits. Noémi répliqua simplement :

— Dans ce cas, la voici...

Héroïque, bravant le danger, elle laissa Juste la reprendre. Je vis ensuite celui-ci déchirer violemment l'enveloppe et en tirer une feuille de papier sale. Il allait sans doute commencer de lire, quand Noémi, encore une fois, appela d'une voix où perçait brusquement son angoisse mortelle :

— Juste!

Il releva la tête :

— Qu'y a-t-il?

Elle reprit d'un ton déjà plus clair :

— Croyez-vous utile vraiment de faire cette lecture?

— Comment pouvez-vous supposer le contraire?

— Qu'imaginez-vous y trouver?

Il hésita :

— Mais... je ne sais pas.

Les yeux de Noémi flambèrent :

— Et si je vous demandais, moi, de jeter cela au feu, tout de suite?

Il eut une sourde révolte :

— A mon tour, je vous demanderais pourquoi.

— Oh! rien de plus simple. Sachant d'où cela vient, je sais ce que cela contient, des ordures ou des mensonges. La fille qui l'envoie est une fille perdue, qui se venge comme elle peut.

— Cependant, interrompit Juste, pour qu'elle y ait songé, il a fallu qu'elle possédât un prétexte.

— Elle est assez intelligente pour en inventer sans le secours de personne.

Hésitant, Juste attendit une seconde.

— Dans ce cas, reprit-il avec un air bizarre, il faudrait encore m'expliquer d'où vient que jusqu'à présent vous m'ayez caché si soigneusement l'existence de cette fille ?

— Fallait-il vous entretenir de tous les incidens de ménage survenus depuis votre départ ? Moi-même, je n'y songeais plus.

— Pourtant, vous n'avez pas hésité tout à l'heure à reconnaître sa lettre !

— L'écriture n'est pas même déguisée !

— Pardon ! vous saviez aussi, sans l'avoir vu, que la lettre est anonyme.

— J'avais aperçu Léonie l'apportant elle-même.

— Alors, vous tenez toujours à ce que je ne lise pas ?

— Énormément !...

Juste s'était levé. Il fit deux ou trois tours à travers la chambre, puis revenant près de Noémi :

— C'est trop, fit-il, je n'hésite plus.

En même temps, de toute son âme, il s'efforça de plonger dans le regard de Noémi, tandis que, dans son regard à lui, affleurait enfin sa pensée si profondément celée jusqu'alors. Non, ce que je voyais là n'était pas un doute produit par l'instant présent : c'était l'œuvre des jours, le liquide depuis longtemps chargé de sel et qui, subitement, cristallise au premier choc amené par le hasard.

Noémi, terrifiée, le comprit comme moi, mais les paupières levées, soutenant l'assaut :

— A votre gré, fit-elle. Après tout, ce n'est jamais que vous que je désirais défendre.

— Contre qui ?

— Contre vous-même.

Il haussa les épaules :

— Cela, non plus, je ne le comprends pas.

Hardiment, elle releva le mot :

— Vous avez dit : « non plus. » Qu'y a-t-il donc qui vous étonne ici ?

Juste d'abord ne répondit pas. Je devinai qu'il se débattait

comme on le fait en rêve contre une suggestion mauvaise. Mais ses traits se tendirent; une force jalouse, plus impérieuse que l'amour même, domina ce désir de silence et, soudain, lâchant l'angoisse qui, sans que nous le sachions, ne l'avait pas quitté depuis le retour :

— Ce qui m'étonne? tout...

Noémi retomba sur l'oreiller. Ses yeux agrandis contemplaient Juste. Elle balbutia :

— Vous m'effrayez!...

Juste ne l'entendit même pas.

— Tout, vous dis-je! Dieu merci! vous saviez, vous, dans quels sentimens, avec quelle confiance j'accourais à votre appel. Vous saviez encore avec quelle dévotion, quel agenouillement de mon être j'adorais Line, et vous saviez surtout que, l'aimant de cette sorte, si je la désirais de toute mon âme, je ne la voulais que m'acceptant librement...

Il surprit un mouvement de Noémi et s'interrompit :

— Ah! vous voyez bien que je devine! Ce qu'il y a? je ne le sais pas, mais quand on est où j'en suis, on pressent l'impalpable! Depuis mon retour, je hume autour de nous je ne sais quelle contrainte, une atmosphère d'insécurité, d'inquiétude, de mystère... Line même, quand elle est là, demeure absente. En ces heures que j'avais rêvées, je me découvre plus éloigné d'elle que lorsque j'étais là-bas, dans mon collège, assuré de n'être jamais aimé. Je vous dis que nous errons, sans vouloir l'avouer, dans un dédale de choses qu'on ne prononce pas, de sentimens qu'on n'ose se découvrir. Est-ce vous qui avez arraché à Line un consentement qui aujourd'hui lui fait horreur? Est-ce elle qui porte dans son cœur, à votre insu, une blessure secrète? Peu importe la raison, je me sens prêt à douter d'elle, de vous, et de moi-même! Tantôt, c'est Lamare auquel on interdit la maison. Tantôt, c'est mon père qui, après avoir voulu ce mariage, n'en veut plus, puis en veut de nouveau. On dirait que mon sort flotte sur une mer et risque à chaque instant d'être englouti dans un remous... Et vous voudriez qu'après cela, pressentant ce que je pressens, tenant en main de quoi me guider vers un peu de lumière, — pour vous faire plaisir, pour vous épargner un aveu, peut-être! — je renonce à en profiter? Allons donc!

Enfin il se décidait, ouvrait le feuillet.

— Juste!

— Quoi encore?

— Juste! avant d'aller plus loin, avant de commencer, un dernier mot! il le faut!... Ce que vous venez de dire est l'œuvre d'un amoureux qui prend son délire pour de la réalité, mais peu importe! je vous le pardonne... Admettons encore, si vous le voulez, que quelque chose ait traversé notre passé, quelque chose de douloureux et qui soit heureusement retombé dans l'oubli : ne sentez-vous pas que, même le connaissant, vous aimeriez Line autant qu'auparavant, plus peut-être! Alors?... S'il en est ainsi, pourquoi salir votre pensée au contact d'une calomnie qui, étant donnée l'origine, ne peut être qu'abominable? Pourquoi, jouissant d'un de ces bonheurs qui sont l'exception, pourquoi, sous prétexte de le confirmer, risquer de le détruire bêtement et alimenter votre folie momentanée avec une autre, celle-là méchante et pernicieuse? Croyez-moi! surtout si vous doutez, mieux vaut mille fois garder ce doute et laisser intact de souillure un amour dont vous pleurerez ensuite l'atteinte avec des larmes inutiles! J'ai dit : surtout si vous doutez... mais de quoi doutez-vous? Raisonnons. Vous craignez que je n'aie contraint Line à vous épouser? Il était si facile de vous accepter tout de suite, et nous ne l'avons pas fait! Vous redoutez je ne sais quelle machination? Dans cette union, je donne tout, ma fille et ma fortune; qu'apportez-vous? rien, et pourtant c'est vous qui êtes choisi! Un tel sacrifice ne s'explique pas s'il n'est l'œuvre d'une estime profonde et d'un amour sincère. Ah! cette fois, ne niez pas, vous commencez à hésiter! C'est qu'aussi, tout à l'heure, je ne songeais qu'à vous. Mais il y a Line encore, Line qui a besoin que son rêve demeure intact! Ce n'est plus vous seulement qui êtes en jeu, c'est elle!

Voyant la porte s'ouvrir, Line entrer au même instant, Noémi acheva :

— Justement, la voici : qu'elle décide à son tour, entre vous et moi, lequel ici l'aime le mieux!

A la vue de Line qui, interdite, venait de s'arrêter, sans oser avancer ni parler, Juste eut un haut-le-corps.

— Soit! fit-il d'une voix brève, qu'elle en décide!

Alors, s'approchant d'elle :

— Line, voici une lettre qu'on vient de m'adresser. Cette lettre, je ne l'ai pas lue encore; prenez-la...

De force, il la mettait en même temps dans la main de Line.

— Et maintenant, parcourez-la...

— A quel propos et pour quoi faire? balbutiait enfin Line, examinant tour à tour Juste et sa mère.

— Pour me dire si je dois en prendre connaissance...

— Vous êtes fou! s'écria Noémi.

— Ah! pardon! riposta Juste, c'est vous-même qui l'avez choisie pour juge!

Puis revenant à Line, il haleta :

— Mais lisez donc!

Les yeux de Line s'abaissèrent. Je vis ensuite ses lèvres se plisser. Dès la première ligne, elle avait deviné ; cependant rien ne trahit son émoi ; je crois même qu'elle n'en eut pas. A l'inverse de Noémi, elle ne luttait plus contre la destinée. Elle se savait le jouet du flot : elle était résignée au naufrage, elle le souhaitait peut-être!

Il s'était fait un silence profond. Dévorant Line du regard, Juste cherchait la vérité sur le visage adoré. D'ailleurs, parce que c'était le visage adoré, qu'y pouvait-il trouver? Certainement, si Line avait été présente dès le début de l'entretien, le dénouement n'aurait pas été celui qui allait venir.

Avant que d'achever, Line laissa retomber le papier.

— Non, décidément! murmura-t-elle avec un frisson de honte ou de dégoût.

— Line! je vous en conjure! répondez! dois-je lire à mon tour?

Elle tendit la lettre d'un geste las où se découvrait d'avance sa résignation à l'inéluctable :

— Si vous voulez...

Trois mots, rien que trois mots, mais qui, en tombant, semblèrent creuser dans le sol un trou pareil à une fosse. Inerte sur le fauteuil, Noémi paraissait ne plus rien voir. Nous attendions le désastre. Brusquement Juste saisit le papier, le déchira, et jetant les débris dans le foyer :

— Vous le voyez, ma chérie, murmura-t-il d'une voix éteinte, j'ai confiance en vous, une confiance aveugle, absolue...

La lueur claire du papier qui flambait se réverbéra sur ses joues. Il avait approché de Line, pressait ses mains :

— Toutefois, poursuivit-il, maintenant que je vous ai prouvé

cette confiance, vous allez, n'est-ce pas, me rendre la pareille, et me dire de quoi il s'agissait?...

Cette fois, un long frémissement agita le corps de Line. Il s'en aperçut :

— Oh! je ne vous demande pas ce qu'avait écrit cette fille! Seulement, pour tenter de détruire notre bonheur, il lui a fallu au moins un prétexte. Tout roman, si absurde soit-il, part d'un fait, souvent insignifiant, qui doit donner au reste son air de vraisemblance... Eh bien! c'est ce rien que je vous supplie à mon tour de me dire avec franchise...

Tandis qu'il parlait, il s'apercevait avec stupeur que les traits de Line se fermaient.

— Je ne sais ce que vous voulez... fit-elle enfin si bas qu'on l'entendit à peine.

Il n'avait point cessé de garder les mains de Line dans les siennes :

— Écoutez encore, Line. Il me semble que vous ne sentez pas toute l'importance que j'attache à ma demande, et pourtant j'ai l'intuition que notre avenir en dépend. Si je vous importune, ce n'est, je vous le jure, ni pour le plaisir vain de forcer un de vos secrets, ni avec l'intention de vous reprocher ensuite quoi que ce soit...

Il hésitait. A son tour, je le voyais trembler.

— Seulement, depuis quelques jours, j'avais peur... oui, j'ai eu peur de me réveiller trop tard, victime de j'ignore quelle combinaison héroïque ou basse... Cent fois déjà, j'ai été sur le point de vous demander quel fossé nous sépare, et pourquoi, étant résolue à ne jamais le combler, vous m'avez fait appeler : l'occasion est venue. Prouvez-moi, si je m'abuse, que je suis victime de ma propre chimère, et vous confiant à moi pour un coin du passé, assurez-moi de votre confiance pour tout l'avenir!...

Line, sans répondre, avait dégagé ses mains prisonnières. Il y eut encore un silence. Juste recula : il chancelait.

— J'ai compris, dit-il simplement.

— Que faites-vous? s'écria Noémi.

Il se retourna vers elle :

— Ce que je fais? dit-il d'un ton étrange, ne le voyez-vous pas? de la lumière.

Comme soulevée par une rafale, elle tenta de se dresser :

— Malheureux! Comment vous répondrait-elle, puisqu'elle ignore tout!

— Ah! vous avouez donc que vous, du moins, n'ignorez pas?

Noémi haussa les épaules :

— Je suis au courant, en effet, de bruits qui ont couru sur la maison.

— J'exige de les connaître!

Elle eut un cri de révolte :

— Pas devant Line!

— Qu'importe! ne faut-il pas qu'elle aussi les apprenne pour pouvoir se défendre?

— Alors, plus tard!

— Tout de suite ou jamais!

Ce fut Line qui répondit cette fois :

— Alors, jamais!

Frappé à mort, il la regarda longuement, puis s'inclinant très bas :

— C'est vous-même qui aurez décidé, fit-il d'une voix éteinte.

— Juste! cessez ce jeu! supplia Noémi éperdue.

Il répondit encore :

— Un jeu! ne devinez-vous pas que j'en meurs!

Il continuait d'ailleurs de reculer. Il s'en allait pour toujours; il ne doutait pas du moins que cela fût ainsi, mais c'était précisément à cet instant que le destin entrait pour lui. Pichereau, sans s'annoncer, venait de paraître et regardait son fils! Avec lui, Noémi et moi sentîmes que tout était perdu, et c'était vrai, mais pas comme vous pourriez l'imaginer, — d'une manière autrement profonde. Si Juste devait épouser Line et le rêve de Noémi se réaliser, nous allions trouver dans cette victoire le sommet du désastre!

A la vue de Pichereau, Juste eut le cri que jette le désespéré à toute forme humaine qui passe, parce qu'elle peut être un secours :

— Père! Ah! père! il faut que je sache ce qui se dit sur la Maison!

Il prononçait « la Maison, » lui aussi, et déjà nous confondait avec elle!

Je vis Pichereau sourire; je le vis examiner tour à tour son

fils, Noémi écroulée sur son fauteuil, Line semblable à une statue, et enfin le foyer, oui, le foyer! où des débris carbonisés de la lettre s'agitaient encore, comme une paupière vivante. Et, tout à coup, son rire s'épanouit, ironique, paisible, douteux jusque dans sa gaîté!

— Quoi! dit-il, les amoureux se disputent? Dans ce cas, on commence par les envoyer en pénitence. Allons! mes enfans, donnez-vous la main sans arrière-pensée inutile, et filez hors d'ici, loin des vieux qui ont à parler de choses plus sérieuses. Si, plus tard, vous désirez des éclaircissemens, nous verrons à nous remettre à votre disposition!

Ah! si vous aviez analysé ce ton de Pichereau assurant qu'il se remettrait à leur disposition! C'était un ton d'incroyable bonhomie, cordial, endimanché, et pourtant où passait la pire menace! Nous ne savions pas encore pourquoi ce Pichereau avait revêtu sa redingote luisante et pris son chapeau haut de forme. Nous ignorions pourquoi ce Pichereau lustré, bienveillant, consolé, avait daigné nous épargner; mais, simplement à l'entendre, nous ne pouvions plus ignorer qu'il se présentait en vainqueur et possédait un jeu de prince!

Enfin le rire s'éteignit. Pichereau poussait maintenant Juste et Line vers l'entrée, disant :

— Sont-ils bêtes! Grand Dieu! Sont-ils bêtes!...

Puis, les ayant conduits jusqu'au couloir, assuré qu'ils s'en allaient disposés à dissiper ce qu'il nommait : « un nuage d'Eros, » il reparut, ferma sur lui la porte :

— Eh bien, ma cousine? fit-il changeant soudain d'allure, de sourire, même de figure : où en êtes-vous depuis notre dernier petit entretien?

Mais déjà, comprenant que la seule vraie bataille commençait, ceci n'ayant servi qu'à préparer cela, Noémi s'était redressée et, regardant Pichereau, avait pris l'air de défi des gens qui n'ont plus rien à risquer. Ah! le beau, l'admirable visage! Aujourd'hui encore, tandis que je raconte cette heure ultime, je sens sur mon verre l'impression du front de marbre, des yeux brûlans, de la bouche hardie, des lèvres méprisantes. Sur cette face tout à l'heure aux abois, plus de découragement : ni hésitation, ni peur, mais un rayonnement de menace jeté par tous les pores. Elle semblait crier : « Le crime même ne m'arrêtera pas : je le connais! » J'avais oublié que cette infirme

ne pouvait plus marcher : je m'attendais à la voir bondir.

Ce fut d'une voix tranchante que, coupant au plus court, elle riposta :

— Que prétendez-vous me demander encore, puisque vous reparaissez ?

Du même coup, le masque jovial de Pichereau acheva de tomber comme décroché par une main rude.

— Vous avez raison, ma cousine, inutile de perdre notre temps !

Elle reprit, avec un dédain qui fustigeait l'adversaire :

— Surtout, soyez bref !

— Voici, dit Pichereau avec un calme de garçon de recette. L'autre jour, l'idée d'une rente ne vous a pas souri. Je crois même que vous n'avez pas menti en affirmant que la dot restait intacte. N'aurais-je rapporté de ma petite requête que cette première conviction, je n'aurais pas perdu ma visite. Aujourd'hui, j'ai trouvé une combinaison meilleure et qui ne vous coûtera rien, car la maison ne vous appartiendra plus. Comme Cornet vous l'a annoncé, j'entends être logé ici après le mariage.

— Impossible.

— Très possible, au contraire.

— Je ne le tolérerai jamais.

— Allons donc ! vous allez me prier, vous-même, d'emménager sans délai.

— Je serais curieuse de savoir pour quelle raison.

— Parce que, si je restais chez moi, je serais obligé de prendre une nouvelle domestique.

— Je saisis de moins en moins.

— Au fait, elle était chez vous, il y a quelque temps, et se nomme Léonie. Commencez-vous d'être au point ?

— Ah ! c'est vous qui avez relancé cette fille ?

— Moi-même.

La bouche de Noémi eut une crispation d'indicible mépris :

— Je m'étonnais aussi qu'elle eût tenté son coup aujourd'hui même : j'aurais dû me douter que vous en étiez, fit-elle impassible.

— Il paraît en effet que j'en étais, dit M. Pichereau, avec l'orgueil du joueur qui tourne le roi.

— Malheureusement, le coup est raté, la lettre est brûlée.

M. Pichereau répliqua, paisible :

— J'y comptais aussi.

Maîtrisant sa surprise, Noémi haussa les épaules :

— Vous vous vantez !

— Pas du tout. Je voulais vous avertir avant ma venue. Réfléchissez que la lettre, sans cela, aurait été remise chez moi, et non chez vous.

— Soit.

Ils firent une courte pause. Face à face, les adversaires se taisaient, Noémi le dos raide et les yeux toujours levés, Pichereau debout, mais le dos rond et l'allure paisible.

— Alors? reprit Noémi.

— Alors, c'est à prendre ou à laisser.

— C'est le chantage?

— Oh! ma cousine, encore un trop gros mot et toujours inutile. Mettons que ce soit un moyen de vous convaincre.

— Seulement, le propre d'un chantage est de reposer sur une base illusoire. Cette fille ment.

— Elle ne ment pas.

— Les juges en décideront, car je compte déposer une plainte, une fois le mariage fait.

— Vous plaira-t-il que je dépose en même temps quelques billets adressés à Line? J'ai eu soin de les acheter.

Le souffle de Noémi devint plus court, mais ce ne fut qu'un émoi passager.

— Si vous voulez : car, ou bien vous mentez à votre tour, ou bien, votre fils marié avec Line, je vous défie bien de risquer l'aventure!

Je crus que Pichereau allait sauter à la gorge de Noémi : il se contentait pourtant d'avancer d'un pas.

— Aussi bien, la risquerons-nous tout de suite. J'ai les billets sur moi.

— Ah! vous avez...

Jusqu'alors la voix de Noémi n'avait pas faibli. A ce moment seulement, elle s'altéra. Ce n'était pas tant l'affirmation de Pichereau qui en était cause, que l'effrayante persistance du passé à revivre. Une fois de plus, la Maison était redevenue l'enjeu d'un paquet de lettres.

M. Pichereau flairant l'approche du triomphe eut un cri :

— Enfin! vous commencez à être raisonnable! il était temps.

Mais elle se reprenait déjà, haleta :

— Non, tout cela est du roman. Vous ne savez rien. Vous n'avez jamais rien su.

Farouche, il se pencha vers elle :

— Pas de bravade ! je sais tout.

Et il leva les bras, comme pour étouffer les protestations inutiles :

— Tout, vous dis-je !... et qu'il était son amant,... et qu'ils se voyaient chaque jour... C'était cette fille qui apportait les lettres de l'homme et Line répondait elle-même, sous vos yeux... tenez, là ! à cette place... Il suffisait de promener la lampe, ou de la lever : le tour était joué !

Pétrifiée, Noémi jeta encore :

— Taisez-vous ! je jure que je ne vous crois pas.

— Voulez-vous que je dise aussi son nom ?

— Ah ! oui ! Son nom !... Savoir enfin son nom !

Mais Pichereau, croyant à un nouveau défi, éclata de rire :

— Non, tout à l'heure, devant Juste, si vous le désirez, car, voyez-vous, cette fois je compte bien ne plus lâcher le morceau : à chacun son tour !

Maintenant il se penchait vers le visage, le touchait presque. D'ailleurs, ne croyez pas qu'on pût les entendre du dehors : ce n'était pas une dispute, c'était bien pis ! Ils parlaient bas, haleine contre haleine.

— A chacun son tour ! Jadis vous m'avez volé la maison. Tandis que je soufflais dans mes doigts, vous vous y pavaniez et vous croquiez les rentes, ces rentes qui devaient être à moi ! Jadis, vous aviez pitié de moi, pauvre bonhomme grugé, miteux, ravi de ramasser vos miettes... Voilà ! un tour de roue, et nous y sommes. J'avais mis dans ma tête de ravoir l'héritage : je savais bien qu'un jour ou l'autre la fille vaudrait la mère. J'ai monté la garde et je tiens tout !

Tandis qu'il parlait, exorbités, les yeux de Noémi ne quittaient point ceux de Pichereau, de ce Pichereau grisé de victoire, le seul vrai, et si pareil à ce que nous avions pressenti ! Mais plus celui-ci crachait de haine, plus elle se révoltait. A ce moment, j'en suis sûr, Noémi avait oublié Line, l'Inconnu ; elle ne songeait plus qu'à la Maison, sa conquête !

Elle balbutia encore :

— Jamais ! partez !

— Vous avez réfléchi ?

Elle répéta :

— Jamais ! jamais !

Alors Pichereau, se précipitant vers la porte, appela :

— Juste ! viens ici ! Juste ! Juste !

Elle aussi, maintenant, criait :

— Juste ! à l'aide !

J'entendis courir dans le couloir. M. Pichereau brandit des lettres :

— Juste ! viens recevoir ton cadeau de noces !

La voix de Noémi couvrit la sienne :

— Juste ! chassez cet homme !... Votre père... Juste... Juste...

Mais arrivée à ce point, la phrase s'arrêta dans sa gorge. Un râle l'étouffa.

— Grand Dieu ! s'écria Juste, voyant la tête de Noémi retomber sur l'oreiller.

Une joie sinistre illumina Pichereau :

— Va chercher un médecin ! Tu vois bien que c'est son affaire désormais, et non la nôtre...

Et, sans quitter du regard sa victime, il laissa Juste courir chercher du secours.

Noémi, elle, avait cessé de voir Pichereau. Toujours démesurément ouverts, ses yeux restaient tournés vers moi. Une dernière fois, ils me prenaient à témoin. Voulaient-ils me dire adieu ? Je ne sais pas... Je ne perçois maintenant plus que l'effroi de cette minute inoubliable où, terrassée, pareille à Clerabault, mais moins heureuse que lui, puisqu'elle sentait encore et pouvait suivre ce qui se passait autour d'elle, Noémi assistait à la ruine de son grand rêve et au vol de la Maison !

Ensuite, plus rien... des visions brèves d'instans, des morceaux qui scintillent sur ma face comme les éclats d'un verre brisé...

Line, les domestiques, sont accourus. A grand'peine, on a ramené un médecin que je ne connais pas. J'entends ce dialogue entre lui et Pichereau :

— Langue paralysée... deuxième attaque... état grave.

— Qui peut durer ?

— Peut-être un mois, peut-être moins.

— C'est que, mon fils devant épouser sa cousine à la fin de

la semaine, je tiens essentiellement à ne pas remettre le mariage.

— Espérons que ce sera possible.

— En tout cas, pourvu qu'elle soit en vie, nous ne serons pas gênés. C'est le notaire qui doit conduire Line à l'autel.

... Un peu plus tard, Pichereau encore s'adresse à Line :

— Ma chère enfant, rassurez-vous : je ne vous laisserai pas seule. Justement quand le malheur est arrivé, nous venions de convenir avec votre mère, que je m'installerais ici après votre départ. Je le ferai dès aujourd'hui, voilà tout... Avez-vous entendu aussi que le médecin recommande expressément l'absence de bruit? Il ne faut pas la laisser dans cette pièce. Il faut la changer de chambre et l'installer, tout de suite, sur la cour...

— Mais comment la monter au premier? réplique Line, la tête perdue.

— A quoi songez-vous? Nous la laisserons au rez-de-chaussée : je parle de sa chambre... vous savez bien!... son ancienne chambre... jadis. D'ailleurs, ne vous occupez de rien. J'ai donné des ordres...

Ah! Noémi doit entendre! Bien que les yeux soient fixes et les traits inertes, je viens d'apercevoir un frisson ondulant à la surface du visage immobile!

D'ailleurs, M. Pichereau n'a pas perdu de temps. Il y a une heure à peine que *c'est arrivé*, et tout est déjà prêt. Voici qu'on approche du fauteuil de Noémi. Celui-ci roule, poussé par Juste. Line suit derrière. Un dernier éclat de lumière sur la face que je ne verrai plus, puis l'effacement... Je ne refléterai désormais que Pichereau demeuré là, Pichereau qui va s'installer *à sa place* tout de suite, Pichereau maître à son tour de la Maison, comme *elle* le fut jadis, tandis que l'agonisante, elle, regagne sa chambre de domestique! Le duel est terminé, le passé a tout détruit, en tout recommençant.

Savourant l'heure triomphale, M. Pichereau s'est mis à se promener à travers la pièce. Comme au jour où je l'aperçus pour la première fois, son regard se pose sur chaque chose, inventorie... Tout à coup, il m'aperçoit, moi, le témoin! Est-ce bien moi qu'il aperçoit, ou son propre visage, ou à travers moi tout ce que j'ai reflété de la scène atroce qui lui valut ces dépouilles? Alors, d'un geste nerveux, il tire sur la sonnette :

— Dites donc, ma fille, décrochez cette histoire-là, tout de suite et mettez-la où vous voudrez, au grenier par exemple. Je n'aime pas les miroirs : ils me gênent...

Les mains d'Élise me saisissent. Une dernière fois, je répète la place, le square, le coin favori de celle que j'ai tant aimée parce que la plus vivante des choses reflétées.

— Allez donc plus vite! s'écrie encore Pichereau furieux. Je me vois de travers dans cette sacrée machine, ce qui est toujours mauvais signe.

Élise ne manifeste aucune surprise :

— Le miroir de Madame, bien sûr, ne peut que s'occuper d'elle!

— En effet, elle est bien mal, constate M. Pichereau redevenu allègre.

Élise ayant achevé de me décrocher, m'emporte. J'aperçois ensuite une vague succession de marches, des murs sombres, une porte poussiéreuse. Tout à coup je me retrouve ici, condamné à l'obscurité, c'est-à-dire à la plus terrible des prisons...

Depuis lors, j'y demeure, aveugle, ne voyant que rarement un rayon de soleil, jamais un vivant. Mais qu'est-ce que cela fait, après ce que j'ai vu?... Pour un miroir, la vie n'est pas la répétition vaine de jeux de lumière vains ou d'objets immobiles. Elle consiste à refléter une âme avec amour, ce qui est s'en créer une autre pareille.

Parce que j'ai aimé Noémi, je ne l'ai pas quittée. Aujourd'hui encore, dans ce grenier et bien qu'elle soit morte, — elle expira le surlendemain du mariage, — je la sens sur mon verre, tel un être vivant. Pour la ressusciter, il me suffit de secouer la poussière du souvenir : l'apparition surgit. Elle est là! Je la vois et toujours elle incarne la Maison...

Je puis être vendu : où que j'échoue, elle me suivra : et je me sens, par elle, un peu de cœur humain, beaucoup d'orgueil, et comme un goût de mort!...

QUATRE MURS

Au cœur de la Maison, il y avait la cour. Émaillée de mousses verdissantes entre lesquelles des pavés noirs pointaient vers le

ciel, elle ne paraissait pas s'occuper des choses, et les choses, non plus, ne s'occupaient jamais d'elle. Comme la place Saint-Michel, et le square, et tout ce qui par destination repose à la belle étoile, elle était traitée en étrangère. On ne supposait pas qu'elle pût se comparer aux meubles, ni vivre de leur vie. Elle était là, parce qu'il faut bien que çà et là le sol reparaisse, mais elle y était au même titre que le trottoir.

A quoi pensait la cour ? Qu'avait-elle retenu ? On ne l'avait jamais su, car elle ne parlait pas.

Ceci encore achevait d'en faire un être à part et singulier. Il est évident que, partie intégrante de la Maison, elle eût, au moins de temps à autre, exprimé son sentiment. Le placard, par exemple, quoique très fermé, s'y risque au moins une fois l'an. Mais si l'on connaissait la voix des choses, de toutes les choses de la Maison, on n'avait jamais entendu celle de la cour : la cour était muette.

Cependant, si elle avait parlé ! Car une cour voit tous les départs et toutes les arrivées ; c'est également un lieu profond, une sorte de fosse où les gens laissent tomber leurs rêves, quand personne ne les surveille.

La cour avait assisté ainsi à la fuite de Rose, au départ de Noémi portée dans une bière en sapin par quatre hommes que précédait un seul prêtre, et à celui de Juste qui emmenait à Condom sa bien-aimée. Par la cour encore, avaient repassé les malles vides, après la mort de Line, quand Juste renonçant à toute vie active était définitivement revenu. Tant de fois enfin, elle avait vu soit Pichereau, soit Juste, errer sur ses pavés, l'un songeant au délice de posséder la maison, l'autre à sa douleur que ni le temps ni son fils ne semblaient apaiser !

Hélas ! la cour ne parlait pas. De tant de souvenirs, on ignorait si elle en gardait un seul, et la Maison la méprisait...

Autour de la cour, comme autour de toutes les cours, il y avait quatre murs se tenant par les coins, quatre murs très bavards, qui avaient l'air de vieux réunis en cercle et cherchant à trouver un sou tombé au milieu d'eux. Ces murs, eux, étaient bien de la Maison.

Chacun avait une figure particulière.

Celui de la grande chambre, percé de larges ouvertures géminées, respirait une noblesse sereine et méprisante. Le mur de la cuisine, troué un peu au hasard, faisait songer au visage

d'une fille grêlée. Le mur du fond, muni de fenêtres régulières mais étriquées, évoquait l'image d'un cousin pauvre. Enfin le mur mitoyen, toisonné de lierre et haut sur jambes, ressemblait à un pique-assiette qu'on recueille pour sa gaîté, bien qu'il vive dans la bohème et se plaise à la crapule.

Les voix des quatre murs formaient un quatuor aussi discordant que leurs personnes.

Le mur de la chambre parlait avec dignité. Le mur de la cuisine parlait aigre et sans correction. Le mur du fond s'exprimait à voix basse et toujours avec des hésitations diplomatiques. Le mur mitoyen, lui, grasseyait d'une façon canaille.

Or, à ce moment, les quatre murs contemplaient la cour, et ils avaient l'air détaché de banquiers qui, parlant philanthropie après dîner, surveillent distraitement la rue où passent des pauvres. De son côté, la cour, pointillée de pavés tristes comme d'autant d'yeux rusés, leur rendait ces regards.

A quoi pensaient les murs ? On ne sait jamais quelles idées hantent ces hauts personnages, ni pourquoi certaines paroles les font vibrer plutôt que d'autres.

— Un goût de mort ! Comme il y va ! dit soudain le mur de la chambre, relevant le dernier mot du miroir.

Le mur de la cuisine poursuivit d'un ton hargneux :

— Un cœur humain ! merci du cadeau ! d'ailleurs il se vante.

— De l'orgueil, en tout cas... glissa le mur du fond. C'est la seule chose raisonnable qu'il ait dite.

— Ne trouvez-vous pas que ce poseur nous la baille belle avec son Inconnu ? reprit avec autorité le mur de la chambre. A sa place, il y aurait eu beau temps que j'aurais percé le mystère, car cet Inconnu est cause de tout.

— Non, dit le mur du fond, c'est Pichereau.

— Non, dit le mur mitoyen, c'est l'amour.

— Quelle sottise !

Le mur de la chambre poursuivit, sentencieux :

— L'amour est un mot dont les hommes se servent pour excuser leurs méfaits.

Le mur du fond riposta :

— Ne parlez pas de ce que vous ignorez : l'amour n'est pas un mot : c'est une maladie.

Mais le mur mitoyen reprit, devenu subitement grave :

— L'amour est un être : je l'ai vu !

— Illusion ! affirma le mur du fond : vous plaisantez toujours.

— Je l'ai vu ! dit pour la seconde fois le mur mitoyen.

Le mur de la chambre jeta vers lui un coup d'œil apitoyé :

— Allons donc ! on ne peut voir que les hommes. La cour elle-même vous le dirait, si elle pouvait parler !

Un frisselis courut sur le lierre du mur mitoyen :

— Je répète que j'ai vu passer l'amour. A côté de Rose, il avançait d'un pas allègre. A côté de Noémi, il marchait violemment ; derrière Line, il sautait comme un jeune chat. A chaque apparition, je le prenais pour un nouvel étranger, puis je le reconnaissais : c'était bien toujours le même. Personne ne peut se vanter de connaître tous les êtres qui habitent une Maison !...

— Il n'y a que les hommes pour la rendre vivante ! affirma le mur de la chambre.

— Pourtant, depuis longtemps aucun homme n'y a paru et la Maison vit toujours !...

— Qui peut savoir pourquoi une Maison vit ? reprit le mur du fond.

— En tout cas, repartit sèchement le mur de la chambre, l'amour n'y doit être pour rien.

— Croyez-vous ?

— A quoi servirait-il, puisque nous n'aimons pas ?

Tout en devisant, les quatre murs ne cessaient de regarder la cour muette, avec cette sécurité spéciale que donne la certitude de n'être pas interrompu.

Au grenier, comme après le récit de l'horloge, tout se taisait. La conversation des quatre murs arrivait-elle jusque-là ? On n'imagine pas combien la voix des choses est inaccessible aux indiscrets. Il suffit quelquefois de toucher un ruban pour l'entendre : d'autres jours, on a beau remuer tout un tiroir, celui-ci s'obstine à se taire.

Soudain, les murs tressaillirent : à leurs pieds, ils venaient de percevoir un soupir.

Puis des mots montèrent d'en bas, lointains, mais aériens et très légers. Pareils aux gouttes d'un jet d'eau, ils avaient l'air de retomber tout de suite sans parvenir à dépasser une certaine hauteur.

Enfin la cour parlait !

Elle disait :

— Le mitoyen dit vrai : j'ai connu le pas furtif des amoureux et la caresse de l'amour marchant à leur suite sur mon pavé. Hélas ! les amoureux ne sont plus et, depuis lors, la maison n'a plus d'âme. C'est qu'en s'en allant, l'amour la lui a prise. Elle ne reviendra plus !

Dans le grenier, le secrétaire, au lieu de s'étonner comme les murs, eut un sourire sceptique :

— Pour savoir où est notre âme, dit-il aux choses attentives, attendez de connaître la fin.

Cependant, bouleversés, les murs continuaient d'examiner la cour. Était-il possible qu'elle eût parlé ? N'avait-elle pas toujours son aspect de concierge endormie ?

— Hélas ! reprit le secrétaire, se recueillant, l'aube approche et je devrai raccourcir mon récit...

Le mur de la chambre se redressa :

— Voilà qui est singulier, dit-il, j'aurais juré que j'avais entendu parler la cour : c'était une illusion. Les gens de notre âge ont tort de prolonger ainsi leur veille...

ÉDOUARD ESTAUNIÉ.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

DANS

L'ANCIENNE ROME

A PROPOS DU SEIZIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ÉDIT DE MILAN

L'Église catholique vient de fêter le seizième centenaire de l'édit de Milan. On ne voit pas, jusqu'ici, que les partis ou les groupes qui se piquent de « libre pensée » aient manifesté la même intention : ils en auraient pourtant le droit, et peut-être le devoir. Car la date de juin 313 est importante dans l'histoire de la liberté religieuse autant que dans celle du christianisme, et, quels qu'aient été d'ailleurs les motifs qui ont incité l'empereur Constantin à autoriser dans ses États l'exercice de tous les cultes, si l'Église lui doit beaucoup, la cause de la tolérance lui doit beaucoup aussi.

On pourrait même soutenir, sans trop de paradoxe, qu'elle lui doit plus que l'Église. Car, en vérité, pour cette dernière, le bien n'a pas été sans quelque mélange de mal. Ce qu'elle a gagné à la conversion du prince, — une existence plus paisible et une propagande plus facile, — ne doit pas nous faire oublier ce qu'elle y a perdu. Il semble bien que l'adhésion du souverain au christianisme ait marqué pour celui-ci le commencement d'une de ces crises si graves que traverse presque toujours une minorité victorieuse. Bon nombre de ceux qui la combat-

taient la veille du triomphe s'y rallient le lendemain, pour des motifs qui n'ont rien d'héroïque, et ils augmentent le nombre, plus que la qualité, de ses sectateurs. Ceux mêmes qui sont sincères, n'étant plus aiguillonnés par l'âpre nécessité de la lutte, se relâchent, se laissent glisser à un mol épicurisme de satisfaits. La société chrétienne du IVe siècle n'a pas échappé à ce danger, non plus qu'à celui des querelles intestines, et il s'en faut de beaucoup que son niveau moral ait suivi la même marche ascendante que la situation politique de l'Église. On pourrait presque dire qu'il y a eu alors plus de chrétiens qu'aux siècles précédens, mais moins de christianisme. Ce n'est pas là un sophisme d'historien dilettante, disposé à trouver que la religion chrétienne était plus belle sous les princes païens, — un peu comme on répète que la République était belle sous l'Empire... Non, ce que nous disons, les théologiens d'alors l'ont eux-mêmes aperçu. Saint Hilaire, engagé dans un conflit avec l'empereur Constance, regrette de n'avoir pas affaire à un Decius ou à un Néron : avec ces « francs ennemis, » *absoluti hostes,* on n'avait pas de doute, et cela valait mieux que de trouver devant soi un adversaire hypocrite, « qui ne caresse que pour mieux frapper, ne confesse le Christ que pour mieux le nier. » Et saint Jérôme, un peu plus tard, est si ému de voir combien les vertus chrétiennes ont perdu de leur force depuis la fin des rigueurs légales, qu'il entreprend d'y suppléer par la pénitence et le monachisme, afin de restaurer, de tonifier en quelque sorte la mentalité religieuse trop anémiée : il compare volontiers les saints de la primitive Église et les religieuses de son temps, dont la vie est « un long martyre, » « un martyre de chaque jour ; » il invente l'ascétisme pour remplacer la persécution, la bonne, heureuse et salutaire persécution.

On le voit, les écrivains ecclésiastiques n'ont pas salué sans réserve la fameuse « paix de l'Église. » Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu'ils aient refusé leur reconnaissant hommage aux intentions généreuses du prince qui en était l'auteur, ni qu'ils ne se soient pas réjouis de voir mettre fin à ces supplices, vaillamment supportés par les confesseurs de la foi, mais cruellement ressentis par la communauté chrétienne tout entière. Cela ne veut pas dire surtout que nous, d'un point de vue plus moderne, nous ne devions pas rendre justice aux dispositions si larges et si nobles d'un acte dans lequel, pour la

première fois, bien avant l'édit de Nantes, bien avant la Déclaration des droits de l'homme, a été inscrite la liberté de conscience et de culte : « Nous avons résolu d'accorder aux chrétiens et à tous les autres la faculté de pratiquer la religion qu'ils préfèrent... Il nous a paru que c'était un système très bon et très raisonnable de ne refuser à aucun de nos sujets, qu'il soit chrétien ou qu'il professe un autre culte, le droit de suivre la religion qui lui convient le mieux. » Peu importe qu'en écrivant ces paroles Constantin ait eu des mobiles assez éloignés de ceux qui agiraient sur un chef d'État de nos jours ; peu importe que ses successeurs, que lui-même déjà peut-être les ait démenties : ce n'en sont pas moins de belles paroles, et le jour où elles ont été prononcées devrait être salué par tous, croyans ou libres penseurs, avec un égal respect.

La meilleure manière de célébrer cet acte mémorable, pour un historien impartial, est peut-être d'en faire ressortir l'originale nouveauté en le comparant à l'état de choses antérieur, et c'est ce que nous voudrions essayer de faire ici. Nous en avons, au surplus, un autre motif : la publication récente d'un livre, aussi suggestif qu'érudit, sur cette question tant de fois discutée des rapports entre l'Empire romain et l'Église chrétienne. Sous le titre, peut-être un peu général, de *l'Intolérance religieuse et la politique*, l'un des hommes les plus versés dans la connaissance des religions antiques et dans celle des institutions romaines, le savant professeur d'histoire ancienne de la Sorbonne, M. Bouché-Leclercq, a en réalité composé un tableau de la politique impériale des quatre premiers siècles en matière cultuelle, tableau précis, clair, vivant, parfois dramatique, qui instruit et qui fait penser ceux mêmes qu'il ne convainc pas entièrement. On y retrouve toutes les qualités qui ont depuis longtemps assuré à M. Bouché-Leclercq une maîtrise incontestée : une information impeccable, une critique judicieuse et fine, une probité, tant morale qu'intellectuelle, à toute épreuve, un style grave et vigoureux, relevé par endroits d'une pointe d'humour. Ces remarquables dons d'historien, que connaissent depuis longtemps tous les lecteurs de M. Bouché-Leclercq, sont mis cette fois au service d'une « thèse » qui mérite de retenir l'attention et, sans doute, de soulever la discussion.

Si nous ne nous trompons, cette thèse a été suggérée à son auteur par deux sentimens qui peuvent sembler se contredire,

quoique au fond ils aient leur racine dans un même amour de la liberté et de la tolérance. M. Bouché-Leclercq, — et ce n'est pas nous qui l'en blâmerons, — déteste tous les fanatiques, — aussi bien ceux du « cléricalisme » que ceux de l' « anticléricalisme, » et il est aisé de surprendre dans son argumentation la trace de cette double haine. Comme les empereurs païens n'ont été traités de « persécuteurs » que par des écrivains chrétiens, — depuis Tertullien et Lactance jusqu'à M. Paul Allard, — M. Bouché-Leclercq se défie de cette flétrissure tendancieuse : par réaction contre l'opinion traditionnelle, il s'attache à découvrir, chez un Septime-Sévère ou un Valérien, chez un Decius ou un Dioclétien, des motifs de « persécution » sérieux et raisonnables. Mais, d'autre part, il lui déplairait fort que des tyranneaux modernes pussent s'autoriser de ses explications historiques pour légitimer, contre le christianisme actuel, des mesures de rigueur qui lui paraissent aussi révoltantes qu'inopportunes : c'est pourquoi il met en pleine lumière le trait, essentiel selon lui, qui caractérisait l'Église des premiers siècles et qui n'apparaît plus dans celle d'aujourd'hui. Ce trait, c'est l'esprit « anarchique » au sens propre du mot.

Et voici, dès lors, à quelles conclusions aboutit M. Bouché-Leclercq sous l'influence de ses diverses préoccupations. Le gouvernement romain, de sa nature, n'était pas persécuteur; il a toléré toutes les religions qui coexistaient dans son vaste empire, pourvu qu'elles vécussent en bonne intelligence toutes ensemble; il a même toléré la religion juive, quoique celle-ci fût bien plus exclusive, bien plus intransigeante que les autres, tant qu'elle est restée enfermée dans les limites de la nationalité hébraïque. Mais, ces limites, le christianisme les a franchies. Par lui, les idées juives ont été portées au sein de la société païenne, et cela sous une forme agressive qui devait les faire juger inconciliables avec les principes d'un État régulier. Méprisant les lois humaines, se dérobant au service militaire, dépréciant la vie familiale et la vie publique, refusant le culte dû à la divinité des empereurs (lequel n'était qu'une expression conventionnelle de l'obéissance civique), les chrétiens ne pouvaient pas ne pas être pris pour des rebelles dangereux. C'est pour cela que les souverains les plus intelligens les ont poursuivis, — ou plutôt se sont défendus contre eux, — non par fanatisme

théologique, mais par prudence politique. Seulement, de nos jours, ce motif ne saurait plus être invoqué, l'Église ayant abandonné depuis longtemps tout ce qui, dans ses tendances premières, pouvait inquiéter l'autorité civile. Ce n'est plus elle qui prêche le dédain systématique des lois, de l'armée, de la patrie. Pour un homme d'État moderne imbu des doctrines de Marc-Aurèle, de Septime-Sévère ou de Dioclétien, l'ennemi à combattre (et M. Bouché-Leclercq le laisse suffisamment entendre) ce ne sont plus les chrétiens, mais les anarchistes, antimilitaristes ou antipatriotes, l'opposition d'extrême gauche et non celle de droite. La conception de M. Bouché-Leclercq pourrait se résumer en deux mots : le christianisme primitif était antisocial, et l'on a bien fait de le combattre; le christianisme du xxe siècle ne l'est plus, et il faut le laisser tranquille.

Cette brève analyse suffit, nous l'espérons, pour faire pressentir l'intérêt du livre de M. Bouché-Leclercq et l'importance des problèmes qu'il pose. Ces premiers siècles de notre ère ont vu une transformation si complète de la civilisation humaine, que les esprits, même les plus indifférens aux choses antiques, ne peuvent en détourner complètement les yeux. Et, d'autre part, la difficulté de concilier ensemble la vie religieuse et la vie sociale se dresse devant nous, à toute heure et en tout lieu, si aiguë, si pressante, qu'instinctivement nos regards se portent en arrière pour chercher de quelle manière elle a été résolue la première fois qu'elle s'est imposée à l'attention des hommes d'État.

C'est ce qui nous excusera peut-être de reprendre l'étude de la politique religieuse des Romains après son plus récent historien, moins pour opposer à sa thèse une autre thèse, que pour en indiquer les lacunes et les limites. Car le danger, ici plus qu'ailleurs, serait de vouloir trop simplifier, d'enserrer dans une formule unique une réalité complexe et mouvante. Sous le nom de « liberté religieuse, » notre langage moderne enveloppe des choses assez différentes : le droit de croire et de ne pas croire, le droit de pratiquer et de ne pas pratiquer, la liberté de discussion, d'enseignement, de réunion, d'association, de culte, voilà autant de parties dont se compose la « liberté religieuse » totale, et il est fort possible qu'à telle ou telle époque, une de ces parties existe, ou plusieurs, et non les autres. De plus, quand il s'agit d'un organisme aussi vaste, aussi hétéro-

gène que l'empire romain, — et qui a traversé une si longue histoire, — mille distinctions sont nécessaires : l'attitude envers les cultes dissidens n'a pas pu être identique dans toutes les provinces, ni dans tous les siècles, ni à tous les étages de la société, ni chez tous les souverains. N'oublions pas enfin que les Romains n'ont pas été amateurs de « principes, » ni de « théories. » Ils ont agi beaucoup plus que pensé, et nous ne devons pas nous attendre à trouver chez eux des déclarations retentissantes sur les « droits » ou les « libertés » de la personne humaine en matière d'opinion. C'est dans les faits que nous devons essayer de découvrir leur conception des rapports entre l'État et la religion, — conception qui est peut-être trop confuse et incohérente pour se laisser ramener à une définition bien nette, — mais qu'en tout cas il importe de regarder de près et en détail.

I

Si nous remontons jusqu'aux origines de l'État romain, deux faits nous frappent, deux faits opposés, dont le contraste est à retenir : d'un côté, dans cette période primitive, — telle du moins que nous pouvons la connaître, — la question des relations et des conflits possibles entre la vie religieuse et la vie politique ne se pose pas; — mais, d'un autre côté, on pressent les causes inévitables qui vont bientôt la poser.

Elle ne se pose pas encore, par la bonne raison que les deux élémens entre lesquels elle surgira ne sont pas alors distincts l'un de l'autre, mais se pénètrent intimement. Toutes les institutions, politiques aussi bien que domestiques, ont, si l'on peut dire, leurs racines baignées et nourries par la religion. Les gouvernans, rois ou consuls, sont prêtres en même temps que juges ou chefs d'armée, ou plutôt, c'est en tant que prêtres qu'ils sont chefs d'armée et juges. Aucun acte de la vie publique ne se produit sans être entouré de cérémonies et de sanctions religieuses, et, réciproquement, aucun acte important de la vie religieuse ne s'accomplit sans que la puissance publique y veille et s'y associe : elle intervient, par exemple, dans les rites privés du mariage, elle assure la célébration perpétuelle des sacrifices familiaux, tant elle considère que le devoir du fidèle et celui du citoyen ne font qu'un. Un individu assez insensé pour rompre le lien

des croyances consacrées se mettrait par ce seul fait hors la loi, hors la société. Il ne peut donc y avoir de lutte entre la puissance de l'État et celle de la religion, car toutes deux ne sont que deux faces d'une seule et même autorité, la tradition, le *mos majorum*.

Cela est vrai, non seulement de Rome, mais de toutes les villes antiques. Seulement, Rome a eu de très bonne heure une destinée historique qui devait modifier et compliquer singulièrement la situation. Les autres cités, plus ou moins homogènes, se transforment sur place et en elles-mêmes : c'est le changement de leurs mœurs, de leurs idées, qui effrite peu à peu leur vieille armature théocratique. A Rome, en plus de cette évolution intérieure, il y a celle qui résulte de toutes les additions et annexions successives par lesquelles la bourgade Capitoline s'agrandit jusqu'à embrasser le monde civilisé. Cette juxtaposition progressive s'annonce dès l'aurore de l'histoire romaine, voire avant la fondation de la ville, ne fût-ce que par la légende qui donne comme lointains ancêtres à Romulus, d'un côté des Latins, et de l'autre des Troyens venus d'Asie. Rome n'est pas une, et le sera de moins en moins : dans une seule patrie légale vont se trouver en contact des races chaque jour plus différentes, et des cultes plus dissemblables aussi. Dès lors, il y aura, pour l'État romain, un problème religieux; il commencera à poindre au moment où la conquête latine s'étendra sur la Grèce et l'Orient, et où, en retour, les croyances grecques et orientales afflueront en Italie. Et comme ce moment est aussi celui où les penseurs et les poètes de Rome, tout imprégnés de philosophie hellénique, soumettent à une discussion hostile les vieilles fables et les vieux rites, c'est à cette date, — au lendemain des guerres puniques, au commencement du IIe siècle avant notre ère, — qu'il faut envisager une première fois la politique religieuse de l'État romain. Cette religion nationale, dont il est né, avec laquelle il s'est toujours confondu, sur laquelle il s'appuie encore, à laquelle personne jusqu'ici ne s'était sérieusement dérobé, voici qu'elle est menacée de toutes parts, attaquée en haut par les argumens et les sarcasmes des esprits forts, supplantée en bas par la concurrence des cultes étrangers : que va-t-il faire pour la défendre?

Il ne semble pas s'inquiéter beaucoup du danger que peut

lui faire courir la propagande philosophique. Sans doute, à plusieurs reprises (en 161, puis en 92 avant Jésus-Christ), il expulse les rhéteurs et sophistes grecs qui enseignent à Rome, et probablement leur scepticisme en matière religieuse est pour quelque chose dans ces mesures de rigueur : mais pour combien ? nous ne pouvons le savoir. Ce que nous savons du moins, c'est que les décisions de cette espèce sont tardives, exceptionnelles, et, au surplus, inefficaces. Par ailleurs, les « libres penseurs » jouissent sous la République d'une large tolérance qui a surpris bon nombre d'historiens. Aucune interdiction légale ne vient à l'ordinaire entraver la liberté de parler ou d'écrire. Les tragédies d'Ennius, où sont reproduites et aggravées les railleries d'Euripide contre les légendes mythologiques et contre l'art augural, se sont jouées sans encombre, et même dans des cérémonies officielles. Les satires de Lucilius, où sont rudement traitées « les inventions de Numa, » c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus sacré dans le culte traditionnel, ont été publiées en toute indépendance. Le poème de Lucrèce, d'une si franche et robuste incrédulité, le traité de Cicéron sur la divination, où toute idée de surnaturel est radicalement niée, n'ont valu à leurs auteurs aucune poursuite. Au temps de Scipion Émilien comme au temps de César, on peut tout dire sur les dieux.

Il est vrai que cette irréligion reste confinée sur le terrain spéculatif. Poètes et philosophes répètent bien qu'il est ridicule de croire aux divinités de la Fable : mais ils ne disent pas qu'il ne faut pas les adorer en fait. Si la pensée est libre, et la parole, la pratique reste, volontairement ou non, serve des conventions établies. En faut-il citer des exemples ? Ce sera, si l'on veut, celui de Lælius, disciple de l'incrédule Panætius et défenseur acharné de l'antique organisation sacerdotale ; ou, si l'on préfère, celui de Cicéron, qui se moque de la science augurale et n'en exerce pas moins consciencieusement son métier d'augure. Ce dédoublement, qui ne va pas sans quelque hypocrisie, peut bien avoir masqué aux yeux du gouvernement romain les conséquences vraies de l'irréligion des lettrés : on ne l'a peut-être supportée que faute de voir où elle aboutissait logiquement ; on aurait sans doute été moins conciliant si elle avait prétendu passer dans les actes. Cependant, même avec cette restriction, la tolérance nous paraît encore fort grande. Car enfin l'obligation de remplir toutes les formalités du culte ne s'impose pas

à tous les habitans de l'Empire, pas même à tous les citoyens romains, mais seulement à ceux qui veulent jouer un rôle officiel. Pour devenir consul ou préteur, il faut se plier à certaines pratiques rituelles, qui ne sont pas bien gênantes du reste, et dont on pourra rire le lendemain avec ses amis ; mais qui ne veut rien être n'est tenu à rien non plus. Un homme comme Lucrèce, par exemple, indifférent à la vie politique, peut se tenir à l'écart de tous les sacrifices et de toutes les fêtes : il a le droit de conformer ses actes à sa pensée. Si le magistrat est assujetti au respect extérieur des traditions, le simple citoyen est libre, non seulement de ne pas croire aux dieux de la cité, non seulement de dire qu'il n'y croit pas, mais de ne pas les adorer.

Est-il libre aussi d'en adorer d'autres ? La question est plus délicate à résoudre ; elle comporte toute espèce de nuances et de restrictions. Beaucoup d'historiens admettent, parmi les maximes fondamentales du droit romain à l'époque républicaine, ce principe que nulle religion nouvelle ne peut s'établir sans autorisation du gouvernement. C'est notamment l'opinion du savant auteur de la *Fin du paganisme*. Commentant ce que dit Tertullien d'une vieille loi « qui défendait d'introduire aucune divinité qui n'eût été approuvée par le Sénat, » M. Boissier reconnaît que « cette loi ne se retrouve plus, sous cette forme, dans les codes romains, tels que nous les avons aujourd'hui, » mais il ajoute que « l'on ne comprendrait pas qu'elle n'eût pas existé. »

Nous n'en sommes pas aussi sûr que lui. La documentation juridique de Tertullien n'est pas à l'abri de toute suspicion, et pour ce qui est de l'argument de vraisemblance, on sait avec quelle circonspection il convient de le manier, lorsqu'on l'applique à des époques aussi éloignées de nous. Quand la législation romaine s'est constituée, il était si peu question des « nouveaux dieux » qu'on n'a pas dû se préoccuper beaucoup d'en réglementer le culte, et plus tard, quand les rites étrangers se sont introduits à Rome, il semble bien qu'on n'ait pas senti la nécessité de statuer en bloc sur leurs conditions d'exercice, mais qu'on ait laissé aux magistrats, dans chaque cas particulier, le soin d'en tolérer ou d'en interdire la célébration. Cette manière d'agir, très conforme au génie pratique et réaliste de la race latine, est celle que paraissent révéler les textes,

malheureusement trop rares, que nous possédons sur ce sujet.

Trop rares, disons-nous, et il faut ajouter : parfois difficiles à concilier. Voici par exemple deux passages, l'un de Cicéron, l'autre de Tite-Live, qui tous deux s'accordent en ce qu'ils attribuent à l'autorité publique un droit de surveillance et de contrôle, mais qui sont loin de donner à ce droit la même étendue.

« Que personne, dit Cicéron, n'ait de dieux à part; que les dieux nouveaux ou étrangers, s'ils n'ont été officiellement reconnus, ne reçoivent aucun culte privé. » Chez Tite-Live, l'interdiction porte seulement sur le culte célébré dans des emplacemens publics ou sacrés, ce qui semble comporter toute indépendance pour le culte domestique. M. Boissier, qui signale cette opposition entre « deux écrivains bien informés, » se tire d'embarras en supposant que « Cicéron nous dit ce qu'on avait légalement le droit de faire et Tite-Live ce qui se faisait ordinairement. » L'explication est ingénieuse, mais, à vrai dire, nous nous demandons s'il est bien légitime de traiter la phrase de Cicéron comme un texte historique. Elle se trouve dans un ouvrage de philosophie, le *De legibus ;* c'est un des articles de ce code supérieur que Cicéron, comme jadis Platon, élabore pour sa cité idéale. Or il est très vrai que, dans cette fiction, il se rapproche volontiers des lois réelles de sa patrie, mais il ne s'y astreint pas toujours, il les rectifie ou les complète lorsqu'il le croit nécessaire. Et ici il a, semble-t-il, deux raisons de les modifier. D'abord, imitateur et disciple de Platon, il doit être porté comme lui à admettre une « religion d'État, » exclusive, sinon même intolérante. De plus, comme il écrit à un moment où l'on peut mesurer les effets désastreux de l'excessive liberté, pour réagir contre la décomposition anarchique qu'il observe autour de lui, il tend à restaurer l'idée d'autorité dans toute sa force ; il arme le gouvernement, dans les matières religieuses comme dans les autres, d'un pouvoir impérieux qui fait défaut à la Rome de son temps. Pour tous ces motifs, nous inclinerions à voir dans cette phrase, tant de fois citée et discutée, un témoignage sur ce que pense Cicéron, et non sur ce qui se pratique dans son pays, l'expression d'un vœu, et non la constatation d'un fait.

Quant au texte de Tite-Live, la distinction qu'il établit, — distinction implicite, mais certaine, — entre les lieux publics

et privés est tout à fait d'accord avec les habitudes de la législation latine. Que les hommes d'État romains, à peu près indifférens à ce qui se passait dans l'intérieur des domiciles particuliers, aient été plus attentifs, — ce qui ne veut pas dire plus hostiles, — aux cérémonies extérieures, rien n'est plus probable, et c'est une première différence à noter.

Il en est d'autres, et surtout entre les diverses religions étrangères avec lesquelles Rome s'est successivement trouvée en contact. Celles de l'Italie centrale, — Latium, Sabine, Étrurie même, — se sont de si bonne heure et si bien incorporées à la sienne propre, qu'il nous faut aujourd'hui un vigoureux effort d'analyse pour les en séparer : celles-là ont dû être accueillies sans réserve, et nous ne voyons pas que leurs sectateurs aient jamais été inquiétés ; si des divinités comme la Junon de Véies ou la Diane d'Aricie n'ont été admises que sur l'Aventin, hors du territoire de la Rome primitive, et non dans l'enceinte consacrée, ç'a été l'effet d'un scrupule religieux, mais non pas d'une hostilité défiante. Tous ces cultes ont été plus que tolérés par l'État romain : il les a adoptés, se les est appropriés avec empressement. On peut en dire autant de la religion grecque : les dirigeans de Rome lui ont offert une hospitalité très large ; ils ne se sont pas du tout opposés à ce travail de syncrétisme qui a fini par identifier les dieux latins et les dieux helléniques.

Parmi les cultes de la Grèce, un seul, — pour des raisons sur lesquelles il nous faudra revenir, — a été l'objet de mesures prohibitives : c'est le culte de Bacchus; mais il importe de noter que, dans la Grèce même, il avait déjà un caractère spécial, mystique, extatique, et un peu inquiétant; il était, plus que tout autre, chargé d'influences étrangères, presque autant oriental que grec. Et par lui nous touchons à ces religions beaucoup plus exotiques, à celles de la Phrygie ou de l'Égypte, qui ont dû être jugées par les Romains dignes d'une vigilance particulière, car, sans les proscrire d'une façon générale, ils se sont quelquefois départis envers elles de leur tolérance ordinaire, et c'est contre elles seules, — si l'on excepte l'affaire des Bacchanales, — que nous voyons l'autorité sévir de temps en temps dans les deux derniers siècles de la République.

Toutefois, même au sujet de ces interdictions exceptionnelles, deux remarques s'imposent. En premier lieu, qu'il

s'agisse de défendre des cérémonies comme en 212 ou en 186, ou de raser des chapelles comme en 58, 53, 50 et 48, — où eurent lieu quatre destructions des temples d'Isis et de Sérapis, — le gouvernement romain n'agit point par une loi générale, mais par une décision d'espèce : il décrète que tel sanctuaire sera démoli, que telle fête ne pourra être célébrée, mais la question de principe n'est jamais tranchée dans toute son étendue. Les mesures prises sont plutôt du ressort de la police que de la législation. En outre, il faut bien se souvenir qu'elles sont dictées, non par un motif religieux, mais par une préoccupation politique ou sociale. Les magistrats qui prohibent ou limitent le culte des divinités étrangères ne sont pas des dévots qui réclament pour leurs propres dieux le monopole de l'adoration ; ce sont des hommes d'État qui croient, — à tort ou à raison, peu importe, — que les réunions trop nombreuses ou trop secrètes, les cérémonies trop enthousiastes, peuvent troubler les esprits, et par suite nuire à la tranquillité de la cité. Ce qu'ils protègent contre Cybèle ou Isis, ce n'est pas Jupiter et Mars, c'est l'ordre public.

Nulle part cette différence essentielle n'éclate mieux que dans le célèbre sénatus-consulte sur les Bacchanales, rendu en 186 avant notre ère. On a beaucoup discuté sur les raisons qui ont pu pousser le Sénat romain à réprimer avec tant de rigueur les manifestations des adorateurs de Bacchus. Tite-Live, dans le discours qu'il prête aux consuls sous lesquels le sénatus-consulte fut voté, — discours où il s'inspire sans nul doute de l'historiographie traditionnelle, — met en avant des argumens de saine prudence gouvernementale : le nouveau culte n'est qu'un prétexte à tumultes, à violences, à débauches infâmes, à meurtres, à empoisonnemens; contre ces crimes de droit commun, l'autorité ne peut rester désarmée, malgré tout son désir de ne pas porter atteinte aux croyances religieuses. Les historiens modernes sont moins favorables aux auteurs de ce décret. Ému de l'atrocité des châtimens, — il y eut jusqu'à 7 000 prévenus, dont une grande partie furent mis à mort et le reste emprisonné, — M. Salomon Reinach déclare que « le Sénat romain fit une politique d'assassins, » mais il n'attribue pas cet « assassinat » à un zèle fanatique : suivant lui, c'est la présence de nombreux « alliés » dans la secte, d'Italiens du Sud, mal soumis encore à la domination romaine, qui aurait inquiété le

gouvernement; on aurait craint une conjuration des populations soumises sous le couvert de la religion, et le déchaînement des supplices aurait sa cause dans un accès de nationalisme apeuré.

Nous-même, frappé du grand nombre de femmes que l'on rencontre dans les Bacchanales, et du voisinage chronologique entre cette affaire et le mouvement féministe qui avait eu lieu une dizaine d'années auparavant, nous nous sommes demandé s'il ne fallait pas chercher de ce côté l'origine du sénatus-consulte de 186. On peut hésiter entre toutes ces explications, mais elles ont toutes ceci de commun qu'elles ne font intervenir que des mobiles purement « laïques, » et en effet, il est impossible de voir dans la décision sénatoriale l'acte d'une religion qui se défend contre une autre. On dirait même que les rédacteurs du décret ont pris à cœur de bien préciser leur intention sur ce point : ils commencent par interdire la célébration des Bacchanales, mais ils ajoutent tout de suite que, si quelqu'un se croit obligé de les célébrer, il peut en demander l'autorisation au préteur urbain ; ils permettent, sous la même condition, les réunions partielles des adorateurs de Bacchus, et à la fin, en édictant la suppression des sanctuaires, ils font une exception en faveur des objets sacrés qui peuvent s'y trouver. Ce n'est pas, croyons-nous, leur prêter des idées trop modernes que de voir, dans ces distinctions et restrictions si minutieuses, un désir de concilier deux choses également respectables, les droits de la puissance publique en ce qui concerne l'ordre matériel et ceux de la conscience individuelle en ce qui touche aux croyances religieuses.

Ainsi, même dans l'occasion où la République romaine s'est montrée le plus hostile à un culte étranger, il s'en faut de beaucoup qu'elle ait songé à enfreindre la liberté de conscience. A plus forte raison cette liberté a-t-elle été respectée dans le cours ordinaire des faits, et lorsqu'il s'agissait de cultes qui ne semblaient pas dangereux pour la paix sociale. Sans être inscrite dans aucune charte, elle existait dans les mœurs, ce qui vaut mieux sans doute; elle était assurée par une pratique à peu près constante, dont on ne se départait que très rarement, et pour des motifs tout à fait extérieurs aux choses religieuses proprement dites. Si bien qu'à prendre l'histoire de Rome jusqu'au siècle d'Auguste, on est parfaitement fondé à dire, avec

M. Bouché-Leclercq, que les Romains n'ont pas connu l'intolérance.

II

Cette formule, très exacte pour la période républicaine, s'applique-t-elle aussi bien à l'époque impériale ? Nous en doutons fort, et il y a, semble-t-il, deux raisons pour qu'elle ne puisse pas être absolument vraie.

Rappelons-nous d'abord ce que nous avons aperçu tout à l'heure chez Cicéron, cette tendance à relever, à reconstituer l'autorité gouvernementale pour lutter contre les excès de l'anarchie individualiste. Ce n'est, dans l'œuvre cicéronienne, qu'une idée : mais bientôt elle passe dans les faits; elle crée l'absolutisme impérial, la concentration de tous les pouvoirs dans une main unique et forte. Dès lors, l'autorité devient plus consciente de ses prérogatives, plus exigeante, plus jalouse. Elle admet moins volontiers que par le passé qu'il puisse y avoir en dehors d'elle quelque chose de légitime et de respectable. Elle incline à contrôler, à restreindre, à interdire, plus qu'à laisser faire. Cette disposition, qui se fait jour dans tous les ordres d'idées, — qu'on songe à la lettre où Trajan refuse d'autoriser la formation d'une compagnie de pompiers volontaires à Nicomédie, — ne peut pas ne pas s'étendre aussi à la vie religieuse. Et elle est surtout enracinée, notons-le bien, chez les meilleurs empereurs : plus ils sont zélés pour la sécurité de leurs sujets et la tranquillité de l'État, plus ils sont portés à supprimer toutes les nouveautés susceptibles de causer des troubles ; plus ils ont le sentiment qu'ils travaillent pour le bonheur du peuple, moins ils ont envie de lui permettre d'être heureux à sa guise. La comparaison souvent faite alors entre le rôle de l'empereur et celui du père de famille est assez significative : l'idéal du chef d'État, pour les plus désintéressés des princes comme pour les plus éclairés de leurs administrés, c'est la puissance paternelle, exercée sans égoïsme, mais sans réserve aussi, bienveillante, mais absolue.

En même temps que cette réaction politique, les premiers siècles de l'Empire voient se produire une réaction religieuse dont les effets ne vont pas être moins considérables. Elle n'a

pas lieu d'un seul coup, ni d'une marche uniforme, mais elle est indéniable. M. Boissier, qui l'a magistralement mise en lumière dans *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, la résume en disant qu' « un lecteur qui passerait brusquement de l'étude des lettres de Cicéron à celle de la correspondance de Marc-Aurèle se trouverait dans un monde nouveau ; en deux siècles, la société romaine est entièrement changée, et de tous les changemens qu'elle a subis, l'un des plus remarquables et des moins attendus, c'est qu'elle a passé de l'incrédulité à la dévotion. »

Cette transformation profonde n'est pas limitée aux masses populaires ou aux classes moyennes : elle gagne les parties les plus élevées du monde romain, les grands seigneurs, les souverains et leur entourage. Assurément tous les empereurs n'ont pas été de fervens adorateurs des divinités païennes. Il y en a eu de sceptiques, comme Tibère par exemple, dont on connaît le joli mot, que « les offenses faites aux dieux ne regardent qu'eux-mêmes, » *deorum injuriæ diis curæ*, ou comme le spirituel et fantaisiste Hadrien. Il y en a eu de philosophes aussi. Mais d'autres paraissent bien avoir été pieux, voire superstitieux. Qui peut savoir la part qu'avaient gardée les antiques croyances dans des âmes étranges et obscures comme celles d'un Néron ou d'un Domitien ?

Quant aux « philosophes, » il ne faut pas oublier que la philosophie du IIe siècle n'est plus du tout celle de l'époque républicaine : autant la première était voisine de ce que nous appellerions la « libre pensée, » autant celle-ci s'est rapprochée de la religion, glorifiant la piété et la confiance dans les dieux, justifiant même les plus strictes pratiques rituelles, faisant au surnaturel, sous toutes ses formes, la place la plus large. Ce n'est pas le stoïcisme, ainsi compris, qui peut empêcher un Marc-Aurèle d'être un croyant sincère, zélé, presque mystique. Et enfin, même les plus rationalistes des chefs d'État, ou les plus indifférens, sont dominés par cette idée que le respect de la religion nationale est lié, d'un lien indissoluble, à la vertu civique, qu'on ne peut pas être un loyal sujet si l'on refuse d'honorer les divinités consacrées, et que, si ce n'est pas la puissance des dieux, c'est au moins la croyance aux dieux qui a fait la grandeur de la patrie. Ce principe, que traduit avec force toute la littérature officielle de l'Em-

pire, depuis les odes d'Horace jusqu'aux harangues de Symmaque, a dû avoir forcément sa répercussion sur la politique impériale. M. Salomon Reinach prétend plaisamment que c'est d'Auguste que date le type de « l'homme bien pensant, qui ne va pas à la messe, mais qui y envoie ses domestiques. » Mais cet « homme bien pensant, » si ses domestiques refusent d'aller à la messe, et s'il est convaincu qu'il est d'une grande utilité sociale qu'ils y aillent, n'hésitera pas à les forcer d'y aller. En d'autres termes, que le souverain croie aux dieux à la façon du vulgaire ou à celle des philosophes, ou que, sans y croire, il pense qu'il est nécessaire pour le bien public que tout le monde y croie, il est vite amené à recourir, le cas échéant, à la contrainte légale. Rien ne serait plus faux que de se représenter la politique romaine comme immuablement attachée à un seul principe : elle a varié à mesure que variaient les mœurs et les croyances. Les hommes d'État de l'époque républicaine étaient tolérans parce qu'ils étaient indifférens ; pendant la période impériale, la renaissance de la dévotion a dû produire une certaine intolérance.

Mais ici se présente une objection, qui a souvent été invoquée, et que M. Bouché-Leclercq a reprise avec vigueur. Si le gouvernement impérial s'est cru le droit, et le devoir, de faire respecter par tous les moyens la religion de la cité, comment se fait-il qu'il ait laissé vivre tant de cultes étrangers, et que seul le christianisme ait subi un traitement si dur? Ce contraste avait déjà frappé les chrétiens eux-mêmes : parmi les apologistes des premiers siècles, les uns s'en plaignent comme d'une injustice, ou s'en étonnent comme d'un illogisme ; les autres ne sont pas loin d'y voir une preuve du caractère spécial de leur religion, de sa mission providentielle, on pourrait presque dire de sa divinité.

Les historiens modernes, au contraire, expliquent la même anomalie dans un sens bien moins favorable au christianisme : suivant eux, le gouvernement romain ne demandait qu'à laisser vivre en paix toutes les religions, celle du Christ aussi bien que les autres ; mais les chrétiens, par leur propagande infatigable, par leurs attaques contre les cultes rivaux, par leurs refus scandaleux d'obéissance militaire ou d'hommage à l'empereur, peut-être même par leurs tentatives de révolte et leurs sourdes conjurations, l'ont obligé à sortir de sa mansuétude habituelle.

Domitien, Decius, Dioclétien, ont été des bourreaux malgré eux. Si le christianisme seul a été persécuté, c'est qu'il a provoqué les persécutions.

Il y aurait beaucoup à dire là-dessus. On pourrait d'abord se demander s'il est bien vrai que les persécutions n'aient été dirigées que contre le christianisme. La fermeture des chapelles consacrées aux cultes égyptiens sous Auguste, la déportation des sectateurs d'Isis sous Tibère, la proscription des druides sous Claude, prouvent au moins que la liberté religieuse n'était pas absolue au Ier siècle, sans compter que, dans les mesures violentes dont les Juifs ont maintes fois été l'objet, il est bien difficile de faire le départ entre les motifs religieux et les motifs politiques. — Il faudrait aussi remarquer peut-être que la situation n'est pas la même pour le christianisme et pour les autres cultes : ceux-ci, à vrai dire, n'obtiennent pas la tolérance à l'époque impériale, ils l'ont déjà obtenue, et ils la gardent, ce qui est assez différent. Si le culte de Sérapis ou celui de Bellone avaient fait leur apparition à Rome vers l'an 100 ou 150 après notre ère, qui sait s'ils eussent été aussi complaisamment accueillis par le gouvernement? Mais ils avaient pour eux une longue prescription. La religion chrétienne est venue la dernière, et à un moment où, pour les raisons que nous avons essayé de démêler, on était plus défiant que jadis envers toutes les nouveautés. — Une autre différence, bien souvent signalée, est que presque toutes les religions étrangères, asiatiques, égyptiennes ou africaines, se sont aisément prêtées à une fusion avec le paganisme gréco-romain, tandis que le christianisme, seul avec le judaïsme, s'y est obstinément refusé : cela ne pouvait que le faire paraître plus inquiétant. Pour toutes ces raisons, l'antinomie entre la tolérance ordinaire de l'État romain et son hostilité contre le christianisme est peut-être moins radicale qu'on ne l'a dit.

Cela ne signifie pas qu'elle n'existe pas : les persécutions, sans être aussi extraordinaires qu'elles semblent l'être au premier abord, restent un fait assez étonnant, et nous estimons, quant à nous, que le grand tort de beaucoup d'historiens, d'un côté comme de l'autre, a été d'en proposer une explication trop simple et trop une. L'un ne veut voir que les torts des persécuteurs, l'autre que ceux des persécutés; l'un n'admet que des motifs politiques, l'autre que des motifs religieux. En réalité,

toutes ces causes ont joué un rôle partiel, successivement ou simultanément, et il est sage de faire à chacune sa place dans cette histoire des persécutions, histoire obscure, complexe, embrouillée, qui ne peut devenir claire, nous le craignons, qu'en cessant d'être vraie.

C'est ainsi que, pour certains des persécuteurs, il est peut-être vain de chercher des mobiles rationnels là où il n'y a eu sans doute qu'une fantaisie fortuite. Tel est probablement le cas de Néron, dont l'attitude envers les chrétiens a suscité un si grand nombre d'hypothèses invérifiables et de discussions insolubles. Nous ne pouvons même pas savoir s'il y a un lien logique entre l'incendie de Rome et la persécution, ou si ces deux faits capitaux sont indépendans l'un de l'autre : la première opinion s'autorise du témoignage de Tacite, la seconde de celui de Suétone. Mais, dans un cas comme dans l'autre, il reste de l'inexplicable, à quoi l'on doit se résigner. Si Néron a poursuivi les chrétiens pour rejeter sur eux l'odieux de l'incendie, pourquoi les a-t-il choisis plutôt que d'autres, parmi tous les malheureux qui grouillaient dans les bas-fonds de Rome ? et, s'il n'a pas eu même cette raison, quelle raison a-t-il pu avoir ? Le parti le plus prudent est d'admettre, comme Renan, une « lubie » du prince ou de son confident Tigellin. M. Bouché-Leclercq proteste contre cette manière de voir, qu'il juge tendancieuse, et qu'il rapproche de celle des écrivains théologiques attribuant les persécutions à la haine des démons contre l'Église du Christ. « Il suffirait de dire *une lubie infernale*, écrit-il, pour être tout à fait orthodoxe. » Mais précisément l'épithète surajoutée changerait tout. Dire que Néron a obéi à une suggestion démoniaque, c'est mêler à l'histoire humaine une conception métaphysique, respectable d'ailleurs, mais étrangère ; dire qu'il a cédé à un caprice, c'est faire appel à une explication purement naturelle, dont la méthode la plus « scientifique » ne peut s'effaroucher. Il n'est pas si rare de voir des gens qui agissent par boutades déconcertantes, — surtout quand ils sont aussi absolus dans leur pouvoir que Néron, et aussi détraqués. Ne perdons pas de vue les réflexions si judicieuses de Fénelon : « Tacite raffine trop, il attribue aux plus subtils ressorts de la politique ce qui ne vient souvent que d'un mécompte, d'une humeur bizarre. C'est la faiblesse, c'est la mauvaise honte, c'est le dépit, c'est le conseil d'un affranchi qui décide, pendant que Tacite creuse pour

découvrir les plus grands raffinemens dans les conseils de l'empereur. »

Les historiens modernes, tout en étant très sévères pour Tacite, font un peu comme lui : intelligens eux-mêmes, il leur est malaisé de comprendre que les hommes aient pu agir autrement que par des motifs d'ordre intellectuel, et, sans s'en apercevoir, ils restreignent outre mesure la part possible de l'inconscient et de l'arbitraire. La raison d'État a certainement une grande influence, mais elle n'est pas tout, — chez des souverains parfaitement déraisonnables.

A côté du persécuteur par caprice, l'histoire de l'Empire romain nous présente ce que l'on pourrait appeler le persécuteur par complaisance, le prince qui, de lui-même, ne déteste les chrétiens ni ne les suspecte, mais qui les méprise, comme l'aristocratie romaine méprise en général les sectes mystiques de l'Orient, et qui, dès lors, les sacrifie volontiers aux réclamations populaires. Dans l'hagiographie traditionnelle, où tout n'est pas vrai, mais où la fiction même repose plus ou moins sur une base de vérité, la plupart des scènes de persécution commencent par des manifestations de la foule païenne ; c'est la masse qui en veut aux chrétiens, et les dirigeans, magistrats de province ou empereurs, ne font que consentir à ce qu'elle demande : les rédacteurs des Actes des martyrs, si inventifs qu'on les suppose, n'ont pas dû travestir complètement en cela la réalité. Rien, d'ailleurs, de plus vraisemblable : la plèbe est assez dévote pour prendre en haine les sectateurs d'une religion nouvelle, assez crédule pour accepter contre eux toutes les imputations calomnieuses, assez violente pour solliciter leur supplice ; et les gouvernans, qui ont besoin d'elle, et pour qui les chrétiens sont des fous misérables, cèdent sans répugnance à ses cris. Sans répugnance ? pas toujours. Quelquefois ils sont partagés entre l'influence qu'exercent sur eux les préjugés du peuple et un vague sentiment de justice ou d'humanité. Ils se disent bien, comme le Mathan de Racine : « Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé? » mais ils voudraient pourtant qu'on en versât le moins possible. De là des hésitations, qui ne vont pas sans quelque incohérence, mais dont l'illogisme même nous prouve leur bonne foi, et dont la célèbre réponse de Trajan à Pline est l'expression la plus curieuse. En disant qu'il ne faut pas rechercher les chrétiens, ni accepter contre eux de dénon-

ciations anonymes, ni punir ceux d'entre eux qui renient leur foi, Trajan montre assez — dirons-nous : qu'il ne les croit pas coupables ? — non, mais plutôt qu'il ne les croit pas dangereux. Mais, en même temps, en maintenant la nécessité de sévir contre ceux qui s'obstinent dans leur « superstition, » l'empereur comme son légat donnent satisfaction aux rancunes du vulgaire. Et si à cela l'on ajoute cette déclaration significative qu' « on ne peut rien statuer sur la question d'une manière générale ni pour servir de règle fixe, » cette lettre apparaît comme un des plus beaux exemples de compromis administratif entre le libéralisme d'en haut et l'intolérance d'en bas.

N'arrive-t-il jamais que l'intolérance se rencontre en haut aussi, que les souverains, non contens de laisser agir les passions païennes de la foule, les partagent pour leur propre compte ? N'y a-t-il pas, en un mot, des persécuteurs par fanatisme ? Peut-être n'en trouve-t-on pas pendant les deux premiers siècles de l'Empire, — encore n'est-ce pas certain, — mais dans l'extrême décadence, nous avons peine à croire qu'il n'y en ait pas eu. C'est en effet une période de vie religieuse intense, débordante : toutes les sectes pullulent, avec les superstitions les plus grossières, les croyances les plus bizarres, les plus violentes ardeurs. Et, d'autre part, les empereurs, au lieu d'être issus de l'aristocratie romaine, comme les Césars, ou de la bonne bourgeoisie provinciale, comme les Antonins, se recrutent dans toutes les parties du monde gréco-latin : il n'y a pas de si basse classe, de race si barbare, de contrée si exotique, qui n'en fournisse à son tour. Or, parmi ces aventuriers couronnés, mais restés « peuple, » il serait bien étrange que pas un n'eût conservé les préjugés populaires contre le christianisme, et n'eût poursuivi en lui une religion rivale de la sienne. Pour nous en tenir à un seul exemple, si la grande persécution du commencement du IVe siècle a été aussi furieuse, la faute semble bien en être à Galerius plus qu'à Dioclétien : d'après le récit de Lactance, — que nous n'avons nul motif de révoquer en doute, et que Chateaubriand a fidèlement suivi dans ses *Martyrs*, — c'est Galerius qui a généralisé les poursuites, d'abord restreintes aux seuls fonctionnaires impériaux, et qui les a rendues aussi plus sanglantes. Or, si Dioclétien a eu pour sévir des raisons politiques, Galerius, soldat brutal, sans culture intellectuelle, n'a été mû, selon toute apparence, que par

une haine religieuse. Lactance nous dit que sa mère, paysanne illyrienne très dévote aux dieux de sa peuplade barbare, excitait sa colère contre le christianisme : et il est bien vrai que c'est un polémiste chrétien qui nous l'apprend, mais ce n'est pas un argument suffisant pour rejeter un détail qui n'est nullement en désaccord avec ce que nous savons des croyances et des mœurs au IVe siècle. Voilà donc au moins un cas, — et il est fort douteux que ce soit le seul, — où les chrétiens ont été persécutés pour leur croyance, et par des gens qu'une croyance également forte animait contre eux.

Il est bien certain pourtant que ni le caprice individuel, ni la condescendance pour l'opinion populaire, ni le zèle païen ne sauraient expliquer toutes les persécutions. Il y en a quelques-unes qui ont été ordonnées par des princes trop intelligens pour qu'on puisse se contenter de pareilles raisons : ajoutons aussi qu'elles ont été trop bien organisées, trop méthodiques, pour ne pas déceler une intention réfléchie. Lorsque Maximin le Thrace, vers 235, négligeant la masse des fidèles, frappe à la tête des Églises, emprisonne, exile et torture les évêques afin de les acculer à l'apostasie, — lorsque Decius impose à tous les sujets de l'Empire l'obligation de sacrifier sur les autels officiels, en vue de contrôler leur loyalisme et de pouvoir poursuivre les réfractaires, — lorsque Dioclétien (nous parlons ici de Dioclétien seul, agissant de sa propre initiative, avant d'avoir subi les suggestions haineuses de Galerius) imagine de retirer aux esclaves chrétiens la faculté d'être affranchis et aux hommes libres les droits civiques, — il est clair que ces plans de campagne, si ingénieusement combinés, n'ont pas été conçus dans un moment de fantaisie arbitraire ou de passion emportée. C'est sur les persécutions de cette espèce que les historiens modernes s'arrêtent le plus; elles sont en effet les plus déconcertantes. Qu'un fou comme Néron, qu'une brute comme Galerius, ait édicté contre de pauvres gens inoffensifs de cruels supplices, cela n'a rien d'étonnant, mais, cette fois, nous sommes en présence d'empereurs tout différens. Decius avait de remarquables qualités d'administrateur, et Corneille a eu tout à fait raison de dire qu'il ne fut « aveugle » qu'en ce qui concerne le christianisme. Et Dioclétien, énergique et adroit tout ensemble, est un de ceux qui ont le plus efficacement travaillé à sauver de l'anarchie l'Empire à moitié détruit. Or ils ont persécuté le

christianisme, volontairement, systématiquement, avec une application qui ne peut guère être que l'effet d'un dessein politique. Ici il est impossible d'écarter les « raisons d'État : » — il reste seulement à chercher ce qu'elles étaient au juste, et ce qu'elles valaient.

Nous ne pouvons douter que Decius et Dioclétien, — et déjà avant eux Septime-Sévère, et peut-être même Marc-Aurèle, — aient estimé le christianisme dangereux pour la sûreté de l'État, mais ils ne nous ont pas dit de quelle nature était le danger qu'ils redoutaient, si bien que nous sommes réduits à le deviner, ce qui n'est pas facile. M. Bouché-Leclercq insiste, non sans raison, sur le prosélytisme chrétien, qui paraît avoir alarmé l'autorité romaine. Comparant les décisions prises par les empereurs envers les juifs et envers les chrétiens, il observe que le judaïsme est épargné tant qu'il reste cantonné chez le peuple hébreu, mais que, dès qu'il en sort, dès qu'il étend sa propagande au delà des limites ethniques, dès qu'il s'efforce d'entamer la société païenne, il devient tout de suite suspect : or, aux yeux des hommes d'État de Rome, le christianisme n'est qu'une variété de ce judaïsme d'exportation, si l'on peut ainsi parler, et c'est à ce titre qu'il est proscrit. Il y a là, en effet, une différence intéressante à constater. Mais le prosélytisme, en soi-même, n'est pas un mal : il ne le devient que s'il est mis au service de principes mauvais. En fait, le gouvernement impérial n'a pas lutté contre tous ceux qui essayaient de répandre leurs doctrines nouvelles et de réformer la société : les écoles de philosophie, les sectes orientales, — celle d'Isis ou plus tard celle de Mithra, — ont opéré de véritables conversions, des transformations de mœurs analogues à celles qu'a accomplies le christianisme, et l'on ne voit pas que l'État s'en soit beaucoup tourmenté. Si donc il a sévi contre les chrétiens, ce n'est pas simplement parce qu'ils faisaient de la propagande, mais parce qu'ils faisaient une certaine propagande.

On peut raisonner de même au sujet d'une explication souvent proposée : les chrétiens auraient été poursuivis comme tenant des réunions illicites et secrètes. Cela a pu constituer une présomption contre eux, mais rien de plus. Si tracassière qu'on la suppose, l'autorité romaine savait distinguer entre une assemblée illégale et une conspiration, entre un délit et un crime. Elle n'avait qu'à dissiper les attroupemens défendus,

sans en punir les membres par la confiscation, la prison ou la mort. C'est ce qu'elle faisait d'habitude, et si elle a recouru envers les chrétiens à des menaces plus graves, c'est qu'elle a eu des motifs particuliers de suspicion. Les réunions de la primitive Église excitaient sa défiance parce qu'elles étaient clandestines, mais il fallait une autre chose pour provoquer toute sa cruauté.

Cette autre chose, ce ne peut être, semble-t-il, que ce qui se passait dans ces assemblées mystérieuses, ce qu'on y faisait ou ce qu'on y disait. — Ce qu'on y faisait? Il est bien difficile que des hommes d'État intelligens aient pris au sérieux les accusations ineptes de débauches infâmes et d'anthropophagie que la foule lançait contre les chrétiens, — et qui, du reste, atteignaient aussi d'autres sectes religieuses. Une enquête de police aurait suffi pour en constater le mal fondé. Enfin et surtout, rien n'était plus simple que de traduire les chrétiens en justice, si on les avait crus coupables de ces monstruosités, pour ces monstruosités mêmes. C'est ce qu'on n'a jamais fait. Pour reprendre la fameuse distinction déjà indiquée dans la lettre de Pline, c'est le « nom » qu'on a poursuivi, et non les « crimes attachés à ce nom. » On peut donc affirmer que les imputations d'inceste et de meurtre rituel, contre lesquelles les apologistes ont tant protesté, sont demeurées d'absurdes calomnies populaires, sans devenir des griefs sérieux de l'autorité légale.

Les paroles sont moins aisément vérifiables que les actions. Nous ne serions pas surpris que le gouvernement impérial, très rassuré sur les actes des chrétiens, l'eût été beaucoup moins sur leur enseignement. La doctrine que l'on prêchait dans les conventicules ecclésiastiques, plus ou moins déformée par les rapports de police, interprétée par des esprits ombrageux et malveillans, pouvait vite être jugée comme un péril social. Les fidèles du Christ tonnaient contre les vices du monde païen, contre ses violences, ses injustices, ses rapines, ses impuretés; ils menaçaient cette nouvelle Babylone de la vengeance céleste : n'étaient-ils pas disposés à la seconder ou à la devancer, à entreprendre de détruire ce réceptacle de crimes et d'infamies? Ils se glorifiaient de ne pas avoir peur des tyrannies terrestres, de faire passer avant tous les ordres humains la volonté de leur Dieu : n'allaient-ils pas exciter chez les humbles un esprit d'in-

dépendance séditieuse ? Ils exaltaient la souveraine beauté de la paix, flétrissaient, sous le nom d'homicide, toutes les effusions du sang humain : n'étaient-ils pas amenés à protester contre des meurtres nécessaires, celui du coupable condamné par les justes lois ou celui des ennemis de la patrie ? Ils érigeaient la pauvreté en vertu, faisaient de la richesse une tare, presque un crime, conviaient petits et puissans à une communion fraternelle dans le dépouillement et l'humilité : ne risquaient-ils pas d'ébranler les hiérarchies du rang ou de la fortune, vieilles et nécessaires assises de la cité romaine ? Peut-être, parmi leurs disciples, plus d'un entendait-il dans un sens matériel et immédiat ces préceptes de haute spiritualité : à plus forte raison les gouvernans devaient s'y tromper. Mystiques et révolutionnaires parlent souvent le même langage : il est naturel que les hommes d'État romains, qui comprenaient mal et goûtaient peu le mysticisme, l'aient confondu avec la révolution, et traqué comme tel.

Il nous semble cependant que ces erreurs d'interprétation, qui ont dû être réelles et fréquentes, ne suffisent pas pour rendre compte des mesures persécutrices. Car enfin, l'époque où la morale chrétienne a affirmé avec la plus âpre intransigeance sa réprobation du siècle, où elle a pu par conséquent paraître suspecte de tendances anarchiques, est aussi celle où elle a été, nous ne dirons pas tolérée, mais ignorée par l'autorité officielle. Lorsque celle-ci a poursuivi les chrétiens d'une façon générale et suivie, ils ne professaient plus dans toute leur force ces principes compromettans dont nous rappelions tout à l'heure la contradiction flagrante avec ceux de la société profane, — ou tout au moins ils ne les pratiquaient pas. Leur genre de vie devait bannir, même chez les plus timides conservateurs, les craintes qu'à la rigueur quelques parties de leur doctrine pouvaient autoriser. Il est possible que les prémisses de leur enseignement, entendues en un certain sens, entraînassent comme corollaires logiques la désobéissance aux lois, le refus du service militaire, le partage des biens : mais, en fait, ils n'étaient ni rebelles, ni réfractaires (1), ni communistes, et il aurait fallu

(1) Insistons un peu sur ce point, plus controversé que les autres. Il y avait des chrétiens dans l'armée romaine, et ceux qui refusaient d'y rester ne protestaient que contre les cérémonies païennes auxquelles on les forçait de prendre part, non contre le service militaire pris en lui-même. Tertullien dit aux païens : « Nous

une véritable mauvaise foi pour voir en eux des perturbateurs de l'ordre public. Aussi bien n'est-ce point à ce titre qu'on les a accusés et punis. Ce n'est jamais ni pour des actes ni pour des propos contraires à la sécurité publique que s'engagent les procès dirigés contre eux. Aussi bien dans les textes païens, — comme la lettre de Pline, — que dans les documens ecclésiastiques, le grief mis en avant est toujours, non pas une infraction à la loi civile, mais, purement et simplement, le refus de participer au culte officiel. Ils sont dénoncés, interrogés, suppliciés, non comme destructeurs de l'État, mais comme contempteurs des dieux.

Ce n'est qu'une apparence, dit M. Bouché-Leclercq : au fond, l'autorité romaine tenait fort peu à ce que les accusés brûlassent devant les idoles quelques grains d'encens; seulement, elle les savait dangereux, sujets mécontens ou infidèles, et pour voir s'ils étaient réellement chrétiens, c'est-à-dire réellement révolutionnaires, elle usait de ce critérium commode, expéditif et tangible. — C'est lui prêter, ce semble, un calcul bien compliqué. Rien ne l'empêchait, si elle redoutait dans le christianisme une doctrine antisociale, de le poursuivre pour ce motif, — assez grave par lui-même, certes ! — sans recourir à ce détour dont on ne voit nullement l'utilité. Ses procédés de gouvernement ou de police, en général, étaient plus brutaux que tortueux, et, envers des gens aussi peu puissans, aussi peu considérés que les chrétiens, elle n'avait aucun besoin de s'abriter derrière un faux-fuyant. Il est donc plus sûr de prendre la réalité telle que les faits historiques nous la montrent. Toutes les raisons que nous avons vues jusqu'ici, — peur des réunions clandestines, calomnies populaires, contresens sur la doctrine, — ont pu contribuer à rendre le christianisme odieux aux gouvernans, mais n'ont été que des causes accessoires de sa condamnation : la cause essentielle, c'est l'hommage aux dieux exigé systématiquement d'une part, obstinément refusé de l'autre.

Pourquoi s'en étonner au surplus, quand on songe à l'union, si intime depuis le règne d'Auguste, entre l'idée impériale et l'idée religieuse ? En somme, toutes les discussions auxquelles se

naviguons avec vous, nous combattons, cultivons, commerçons avec vous ; » et il est bien difficile de voir dans ce *militamus*, comme l'insinue M. Bouché-Leclercq, une simple métaphore relative au « combat » des chrétiens contre les démons : tout le contexte affirme que le mot doit être pris dans son sens propre...

livrent les historiens modernes pour savoir si les chrétiens ont été poursuivis comme mauvais citoyens ou comme apostats n'auraient pas eu de sens pour les dirigeans de Rome : à leurs yeux, le culte des divinités nationales était une partie intégrante de l'obligation civique; on ne pouvait renier l'un sans trahir l'autre. Là est le malentendu suprême dont il est impossible de ne pas être frappé quand on lit sans prévention les textes de cette époque. Les persécuteurs et les persécutés ne parlent pas la même langue. Les uns pensent, — sans le dire formellement, mais toute leur conduite révèle cette conviction implicite, — qu'on ne peut être un sujet loyal si l'on ne consent pas à un rite aussi simple, aussi facile, que l'adoration des dieux de la cité ; les autres se déclarent prêts à accomplir tous leurs devoirs de sujets, pourvu qu'on les purge de l'élément religieux qui y est mêlé, et, si l'on peut dire, pourvu qu'on les « laïcise. » Nous employons à dessein ce mot, parce qu'il montre combien est actuel encore le débat alors engagé, — et de quel côté se trouvent les tenans de la vraie liberté de conscience. Par exemple, en ce qui concerne l'armée, le serment prêté selon la formule rituelle et les actes liturgiques accomplis devant les aigles sont-ils forcément liés au devoir militaire? Le chef païen le croit, le soldat chrétien le nie; chacun d'eux, enfermé dans son opinion propre, est incapable d'entrer dans les raisons de son adversaire, et le quiproquo se poursuit sans fin, — mais un quiproquo tragique et sanglant, comme il est naturel là où l'un des deux antagonistes possède un pouvoir absolu, et l'autre un héroïsme invincible.

On le voit, l'intolérance déployée contre les chrétiens est tout ensemble politique et religieuse : ils sont frappés à la fois au nom de l'État et au nom des dieux, les dieux étant considérés comme les protecteurs nécessaires et en quelque sorte les symboles sacrés de l'État. Dans ce conflit, les chrétiens soutiennent une cause toute moderne, celle de la séparation entre les devoirs du citoyen et ceux du fidèle; la conception opposée peut avoir toute sorte d'excuses historiques, elle a même, si l'on veut, sa grandeur, mais elle est essentiellement archaïque. Le principe dont elle procède était enveloppé en germe dans les croyances les plus reculées de l'antiquité : la République romaine l'avait laissé pour ainsi dire en sommeil; l'Empire le réveille et le ranime. Au libéralisme de fait que nous avons constaté à

l'époque des Scipions ou de César, succède une doctrine juridique beaucoup plus exclusive. « Quiconque aura fait quoi que ce soit qui inspire aux esprits légers des hommes une terreur superstitieuse de la divinité, le divin Marc a ordonné de le reléguer dans une île. » « Ceux qui introduisent des religions nouvelles, inconnues pour la pratique et la doctrine, sont déportés s'ils sont de condition élevée, mis à mort s'ils sont roturiers. »

Ces textes de lois, qui datent des Antonins, sont d'une élasticité terrible : ils autorisent toutes les interdictions, toutes les répressions de cultes nouveaux. Il n'est guère possible de douter qu'ils n'aient été suggérés par le besoin de lutter contre le christianisme, et que par conséquent le contact entre l'État et l'Église naissante n'ait marqué dans la politique religieuse de Rome un « moment » décisif. La législation latine, jusqu'alors, avait été accueillante, en pratique, sinon en théorie : c'est contre le christianisme qu'elle est devenue intolérante pour la première fois. — C'est grâce à lui aussi qu'elle allait revenir à la tolérance, mais à la vraie tolérance cette fois, à celle qui a sa source, non dans une indifférence fatiguée, mais dans une large et noble conception de la liberté humaine.

III

Nous voici ramenés à cet édit de Milan, dont nous pouvons mieux mesurer maintenant l'originalité historique. Rapprochées des textes législatifs que nous citions tout à l'heure, les dispositions qu'il renferme vont, par contraste, s'illuminer d'un vif éclat. « Nous donnons aux chrétiens et à tous la libre puissance de suivre la religion que chacun préfère, *liberam potestatem sequendi religionem quam quisque voluisset*, » telle est la première phrase de ce manifeste, et elle est corroborée, à trois ou quatre reprises, par des affirmations analogues. « Libre et absolue faculté de pratiquer sa religion, « « puissance absolue et libre de culte, » « libre faculté de pratiquer ce qu'on aura choisi, » il semble que l'auteur de l'édit ait peur de ne pas se faire assez comprendre, de ne pas assez convaincre les fonctionnaires païens ou de ne pas assez rassurer les chrétiens persécutés, et qu'il veuille accumuler les formules les plus énergiques. Ce luxe de

répétitions, à lui seul, prouve sa forte intention libérale : il est bon cependant d'examiner plus attentivement ses déclarations pour voir sur quoi se fonde son initiative, d'où elle provient, et quelle en est enfin la sincérité.

Un fait a frappé tous les historiens qui ont lu ce fameux édit, soit dans la rédaction latine qu'en a conservée Lactance, soit dans la rédaction grecque transmise par Eusèbe : c'est la place toute particulière qu'y occupe le christianisme. Il est seul nommé parmi toutes les religions qui existent alors, et qui ne sont désignées que par des expressions abstraites et collectives. C'est à lui seul que se rapportent les mesures d'exécution spécifiées à la fin du décret : restitutions d'églises, de cimetières, etc. On dirait même, si l'on devait prendre au pied de la lettre une phrase fort curieuse, que la tolérance accordée aux autres cultes n'est qu'une conséquence de celle dont vont bénéficier les chrétiens. Bref, l'édit tout entier semble fait uniquement en vue du christianisme. — Ce n'est cependant pas une raison pour conclure, dès maintenant, qu'il est l'œuvre d'un fervent chrétien : les caractères que l'on y remarque peuvent s'expliquer d'autre façon. Si le christianisme est seul appelé par son nom, c'est que seul jusqu'alors il a été l'objet de poursuites légales. Si l'on ne statue que sur les biens de l'Église chrétienne, c'est que seuls ils ont été confisqués. Et quant à la phrase où Constantin prend soin d'avertir les gouverneurs de provinces que la liberté concédée aux chrétiens l'est aussi aux fidèles des autres cultes, nous croyons qu'elle a été inspirée par le désir, très respectable, de prévenir une confusion possible. On était tellement peu habitué à l'idée de tolérance que les magistrats impériaux devaient être convaincus qu'ils feraient plaisir au nouveau gouvernement, non seulement en cessant de poursuivre les chrétiens, mais en se mettant à inquiéter leurs anciens persécuteurs. Du moment que l'autorité n'était plus contre le christianisme, elle allait forcément être contre le paganisme, et il fallait se hâter de la suivre dans cette volte-face : qu'elle pût n'être contre personne, c'était une conception trop neuve, trop hardie, pour être intelligible aux fonctionnaires d'alors. Constantin, qui les connaissait bien, a voulu les mettre en garde contre toute méprise ; il a tenu à leur rappeler que la cessation des hostilités contre un parti n'entraînait pas la déclaration de guerre au parti adverse. Et cette phrase, qui peut paraître au premier abord la plus stricte-

ment confessionnelle de toutes, est au contraire celle où se marque le mieux son souci de neutralité.

Cette neutralité est d'ailleurs, ne l'oublions pas, assez différente de celle que nous nous représentons aujourd'hui, sinon dans les conséquences auxquelles elle aboutit, du moins dans quelques-uns des motifs sur lesquels elle s'appuie. Elle ne repose pas, par exemple, sur cette opinion, de plus en plus répandue dans les sociétés modernes, que l'État a les mains liées en matière religieuse par son incompétence, et, si l'on peut dire, par son agnosticisme nécessaire : l'auteur de l'édit ne considère nullement que les questions théologiques soient un domaine étranger et clos, où il ne puisse pénétrer. Il ne paraît pas non plus très préoccupé de ce que nous appellerions les droits de l'individu : s'il juge les diverses croyances dignes de respect, ce n'est pas parce que chacune d'elles est l'expression et comme le prolongement d'une personnalité humaine. L'argument de l'utilité publique, toujours si puissant sur l'esprit des Romains, lui est moins inconnu : il n'oublie pas de signaler que la tolérance qu'il accorde est « en harmonie avec la tranquillité de son siècle, » *pro quiete temporum nostrorum.* Mais la raison sur laquelle il insiste le plus, qu'il répète sans cesse, à la fin de l'édit comme au début et au milieu, celle qui par conséquent a dû avoir le plus de poids sur lui et sur ses contemporains, c'est la nécessité de ne pas mécontenter la divinité en proscrivant un seul des cultes qui lui sont rendus. Il veut que « tout ce qu'il peut y avoir de substance divine dans le ciel, » — on notera la généralité très abstraite des termes, — soit bien disposé pour lui et pour ses sujets, que la « faveur divine, » qu'il a déjà éprouvée au cours de ses précédentes entreprises, continue de lui être assurée.

Il y a là une manière de voir très éloignée de la nôtre, et que les historiens même les plus perspicaces n'ont pas toujours bien saisie. Ainsi M. Boissier est porté à retrouver dans l'édit de Milan un scrupule analogue à celui qui faisait accumuler dans les prières de la vieille Rome tous les noms des divinités, par crainte d'en froisser une et de susciter sa colère. « Constantin veut qu'on respecte tous les dieux, de peur de s'en faire des ennemis ; il espère que, si aucun d'eux n'a lieu d'être mécontent, ils s'uniront ensemble pour assurer le bonheur d'un Empire qui les traite si bien. » Ce n'est pas tout à fait exact : à

lire ces lignes, on se figurerait Constantin comme un païen qui admet l'existence d'un grand nombre de dieux, et qui redoute d'en oublier un ; c'est plutôt un déiste, qui croit à une seule divinité, — très mal définie d'ailleurs, — et sa grande frayeur est de mal l'honorer. L'idée dominante, l'idée neuve, dans l'argumentation de l'édit, c'est qu'un culte forcé est un culte sacrilège, un outrage, et non un hommage, à l'être céleste qu'on prétend servir. « Il faut que la divinité suprême, dont nous pratiquons la religion avec un libre esprit, *cujus religioni liberis mentibus obsequimur*, puisse nous témoigner en toutes choses sa faveur et sa bienveillance. » Voilà là phrase qui nous paraît contenir la pensée essentielle de l'édit : l'alliance intime entre la notion de religion et celle de liberté.

Or cette alliance, c'est précisément le thème favori des apologistes du christianisme depuis près de deux siècles. Tous redisent à l'envi que le culte divin doit être pratiqué en toute indépendance, non pas seulement pas respect pour l'homme, mais plus encore par respect pour la divinité, et qu'il n'est pas de l'essence d'une religion de vouloir en contraindre une autre, *non est religionis cogere religionem*. On trouverait partout, chez Minucius Felix, chez Tertullien, chez Arnobe, d'éloquens développemens sur ce point, mais il suffit de citer quelques paroles de Lactance, parce qu'il a été le témoin de la dernière et de la plus générale persécution, et parce qu'il a vécu dans l'entourage de Constantin : « Il n'est point besoin de recourir à la violence et à l'injustice, car la religion ne peut être contrainte, *religio cogi non potest*. Ce sont les paroles, non les coups, qui peuvent agir sur la volonté... Nous autres, nous ne retenons personne à contre-cœur : Dieu n'a que faire de ceux qui n'ont pas la piété et la foi. On défend sa religion, non en tuant, mais en mourant, non par la cruauté, mais par la patience. La défendre par le sang et la torture, ce n'est plus la défendre, c'est la souiller. Il n'y a rien de si volontaire que la religion... Les païens détruisent eux-mêmes leurs dieux, en se défiant de leur pouvoir : ils sont plus impies que les athées. Un sacrifice n'en est plus un quand il est arraché de force : s'il n'est spontané et sincère, il devient un sacrilège... Nous ne voulons pas pour notre dieu d'adoration contrainte, et, en cas de refus, nous ne nous irritons pas : nous avons trop de confiance dans son pouvoir. » Ces maximes, qui attestent avec une netteté si rigoureuse l'anti-

thèse, non seulement entre deux religions, mais entre deux conceptions de la vie religieuse, sont de quelques années à peine antérieures à l'édit de Milan : Constantin n'a fait, en quelque sorte, que transposer en style législatif la morale de Lactance, qui lui-même n'avait fait que reprendre la doctrine commune de tous les défenseurs du christianisme.

C'est en vain que, pour nier cette filiation, on chercherait un argument dans le vocabulaire théologique de l'édit. Il est vrai que ce vocabulaire est plus philosophique que religieux, plus déiste que chrétien : avec ses termes très généraux et ses épithètes vagues, « divinité, » « puissance divine, » « faveur céleste, » il peut convenir aussi bien à un disciple de Platon ou de Zénon qu'à un adorateur du Christ; il pourrait même convenir à un païen, à un de ces païens, si nombreux alors, qui considéraient les dieux du polythéisme comme des émanations diverses d'un être suprême et unique. Il est tout à fait voisin de la phraséologie qu'on rencontre, à la même époque, dans des œuvres profanes comme les *Panégyriques*, qu'on retrouvera plus tard dans les écrits de païens avérés, comme Maxime de Madaura, le correspondant de saint Augustin. Le style impérial, en un mot, ne rend aucun son proprement chrétien. Mais cela ne veut pas dire que la pensée ne soit pas chrétienne. Les écrivains chrétiens eux-mêmes, au moins lorsqu'ils s'adressent au grand public et non aux conventicules des fidèles, emploient volontiers des locutions qui ne sont pas beaucoup plus caractérisées. Minucius Felix donne de son Dieu une définition si peu confessionnelle, si proche du pur déisme, qu'on s'est demandé s'il connaissait bien la religion qu'il prétendait défendre. Lactance commence par présenter la doctrine chrétienne comme un monothéisme spiritualiste, analogue à celui des philosophes anciens, et ce n'est que plus tard qu'il superpose à cette religion naturelle la révélation scripturaire. Même Tertullien, si fougueux pourtant, si peu circonspect, parle un langage plus philosophique dans ses apologies que dans ses autres livres. L'aspect éclectique, un peu flou, de la terminologie que nous observons dans l'édit de Milan ne doit donc pas nous étonner, ni nous faire douter de son origine chrétienne. Pas plus dans la forme que dans le fond, il n'y a désaccord entre ce manifeste et la tradition des apologistes. Constantin a reçu des Pères de l'Église sa conception d'une

religion libérale. Eux l'avaient réclamée, lui a voulu la réaliser.

Avaient-ils été sincères? et leur impérial disciple l'a-t-il été? Bien des historiens ont témoigné à cet égard une défiance qui peut s'expliquer, mais qui ne nous paraît pas justifiée.

Il faut bien avouer que la tolérance si solennellement promise dans l'édit de Milan n'a pas été de longue durée : à peine l'équilibre avait-il été obtenu qu'il s'est rompu de nouveau, en sens inverse cette fois. Constantin, après avoir restitué les biens de l'Église chrétienne, s'est approprié ceux des temples païens; après avoir autorisé le libre exercice du culte jadis proscrit, il a menacé des sanctions légales le culte jadis triomphant. Est-il passé de la menace à l'exécution? ses biographes ne sont pas d'accord là-dessus, mais ses fils du moins franchissent ce pas décisif : ils font fermer les temples, interdisent les sacrifices, punissent de mort et de confiscation les païens qui contreviendront à cette défense et les gouverneurs de provinces qui ne la feront pas respecter. Et, s'il est vrai que les habitudes tyranniques de l'autorité impériale sont pour beaucoup dans ces actes de rigueur, on ne peut nier que l'opinion chrétienne ne les approuve et ne les encourage. Dans la série des écrivains ecclésiastiques, Firmicus Maternus vient tout de suite après Lactance : or qu'on se rappelle ce qu'écrivait Lactance à la veille du triomphe de Constantin, et qu'on y compare les exhortations de son successeur aux empereurs Constant et Constance. L'appel au bras séculier contre le paganisme n'y est aucunement dissimulé : « Il faut couper le mal dans sa racine, le détruire, le corriger par les lois les plus sévères, afin que le monde romain ne soit pas plus longtemps souillé par cette erreur mortelle. » A l'appui de cette thèse radicalement intolérante, l'auteur ne néglige aucun argument subsidiaire, — ni celui de la tradition : il rappelle l'antique répression des Bacchanales, « ce supplice digne de la grandeur romaine; » — ni celui du droit divin des rois : « Dieu ne vous a confié l'empire que pour guérir cette plaie; » — ni celui de l'intérêt bien entendu des coupables : « Secourez ces malheureux, sauvez-les de la mort; les malades ne se plaisent qu'à ce qui leur nuit; » — ni même celui du profit matériel que le gouvernement trouvera dans les mesures proposées : « Enlevez sans crainte les ornemens des temples; envoyez les dieux à la Monnaie, faites-les fondre, et servez-vous-en. » Nobles ou bas, subtils ou grossiers, tous les motifs de persécution sont entassés

dans cette véhémente philippique, — un quart de siècle après que Lactance avait si hautement flétri les persécuteurs païens, et que Constantin avait désavoué toute politique persécutrice. On peut mesurer le chemin parcouru, — et le regretter; et l'on comprend, dès lors, le raisonnement qu'ont fait bien des auteurs modernes : si l'Église chrétienne et l'Empire chrétien ont aussi vite renoncé à la tolérance, c'est qu'ils n'y tenaient pas, qu'ils ne l'aimaient pas pour elle-même ; elle n'a été pour eux qu'un abri provisoire, qu'ils ont jeté bas dès qu'ils se sont crus assez forts pour combattre ouvertement. Les revendications des apologistes ne sont qu'un trompe-l'œil; l'édit de Milan, qu'un subterfuge. Le christianisme n'a jamais voulu que la domination : tant qu'il a désespéré de l'avoir, il a demandé la liberté, faute de mieux; quand il a pu dominer à son tour, la liberté l'a gêné, et il l'a sacrifiée.

Qu'il y ait dans cette façon de prendre les choses une apparence de vérité, nous n'en disconvenons pas, — mais une apparence seulement. Incriminer ainsi rétrospectivement les intentions de ceux qui ont plaidé au IIe et au IIIe siècle pour la tolérance religieuse, c'est leur faire un procès de tendances, — comme on pourrait en faire à tous les novateurs et réformateurs. Car enfin rien n'est si commun dans l'histoire que l'exemple d'une minorité qui, libérale dans l'opposition, devient tyrannique en s'installant au pouvoir, et il serait peut-être exagéré de conclure de sa tyrannie à l'insincérité de son libéralisme. Les disciples de Voltaire et de Diderot, lorsqu'ils ont été les maîtres, n'ont guère respecté la liberté de pensée : est-ce une raison pour affirmer que Diderot et Voltaire mentaient quand ils soutenaient que la pensée doit être libre? On ne peut s'armer d'une pareille défiance sans professer un pessimisme excessif, — disons aussi : sans simplifier l'histoire outre mesure. Ceux qui raisonnent de la sorte ont l'air de se figurer une secte religieuse, ou une école philosophique, ou un parti politique, comme une seule et même personne dont l'existence est homogène, et dont on a le droit de suspecter la bonne foi si l'on relève des contradictions entre ses paroles du début et ses actes de la fin. En réalité, les hommes qui ont fait la Terreur ne sont pas ceux qui ont écrit l'Encyclopédie, et de même la génération qui a applaudi en 320 aux décrets contre le paganisme n'est pas celle qui, en 250 ou en 300, demandait la liberté des cultes.

Cessons donc d'envelopper dans des appellations uniques des époques et des individualités foncièrement différentes. Tertullien et ses contemporains proclament le droit de la conscience à ne relever que d'elle-même, et ils le proclament dans toute son extension, sans distinguer entre la vérité et l'erreur : voilà le fait. Ce droit, l'auraient-ils respecté ou violé s'ils avaient été les maîtres ? il est vain de se poser la question, parce que le triomphe de leur doctrine était une hypothèse qu'ils n'envisageaient pas, qu'ils ne pouvaient envisager. Tertullien considère comme deux suppositions aussi absurdes l'une que l'autre que le monde puisse exister sans les Césars et que les Césars puissent être chrétiens.

Plus tard, à un moment où la victoire de l'Église est devenue possible et va bientôt devenir réelle, des apologistes comme Lactance s'attachent encore au principe de la liberté, et, par la manière dont ils la revendiquent pour eux, s'engagent implicitement à l'accorder à leurs adversaires en cas de succès : pourquoi ne pas admettre que cette promesse soit loyale ? Est-il donc si extraordinaire que des hommes qui avaient pu toucher du doigt toute l'horreur des supplices infligés pour cause de religion, les aient exécrés tant pour les autres que pour eux-mêmes ? n'est-il pas naturel qu'après avoir traversé une si atroce tourmente, ils aient aspiré à l'indépendance et à la tranquillité, sans rien de plus ? est-il incroyable qu'ils aient, non seulement accepté, mais aimé un état de concorde fraternelle, où il n'y aurait plus ni persécuteurs ni persécutés, et vers lequel les portait la douce morale de l'Évangile aussi bien que leur conception hautement spiritualiste du culte dû à Dieu ? On ne peut douter de leurs paroles à moins de taxer de mensonge, *a priori*, toutes les déclarations de pardon et de paix, ce qui est tout de même d'une psychologie bien misanthropique.

Nous croyons donc à la sincérité des docteurs chrétiens du IVe siècle, et nous croyons aussi à celle de Constantin. S'il avait eu des arrière-pensées de représailles contre les païens vaincus, il est probable qu'il ne les eût pas ajournées. Il était tout-puissant ; il était emporté, brutal même, et l'opinion acceptait assez facilement les volte-face du despotisme pour qu'il n'eût pas à craindre de la heurter en retournant contre le paganisme les prohibitions dont celui-ci avait frappé le christianisme. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il a cru ne pas devoir le faire, par probité

de chef d'État, peut-être plus encore par scrupule de chrétien. Il a laissé tranquilles les polythéistes, il n'a essayé de les convertir que par des discours et des argumentations, suivant à la lettre le programme tracé par Lactance : à la fin de son règne seulement, il a quitté la controverse pour la menace ; mais cette défaillance tardive ne suffit pas à annuler ses actes antérieurs. S'il n'a pas eu la force de garder jusqu'au bout la même attitude, cela n'implique pas que cette attitude ait été celle d'un comédien.

En fait, il y a eu, au commencement du IVe siècle, une vingtaine d'années où cet idéal de franche et noble tolérance a été réalisé. Ensuite souverains et théologiens y sont devenus infidèles : les lois ont recommencé de punir le crime d'hétérodoxie, et le sang de couler. Mais, de ce que la paix religieuse instituée par Constantin sous l'inspiration de l'Église a été de peu de durée, avons-nous moins à l'admirer ? Ne faut-il pas au contraire la saluer avec une reconnaissance plus émue, revêtue comme elle l'est de cette beauté fragile des choses qui ne doivent avoir qu'une existence brève ? Entre l'antiquité païenne, où les droits de la conscience étaient précaires, — tantôt sauvegardés par une indifférence nonchalante, tantôt méconnus par une autorité tracassière, — et la civilisation médiévale, où ils ont été systématiquement subordonnés à un idéal théocratique, il a existé une courte période où ils ont été reconnus pour la première fois. Les hommes qui ont préparé ou établi ce règne éphémère de la liberté de pensée ne peuvent être méconnus d'aucun parti : pour les chrétiens, ce sont des bienfaiteurs ; pour les libéraux, ce sont des précurseurs.

René Pichon.

LES ORIGINES

DE

LA SCIENCE MODERNE

D'APRÈS LES DÉCOUVERTES RÉCENTES

Les origines de la science sont moins connues que ses découvertes. Nous profitons de ses conquêtes, nous jouissons de ses bienfaits, sans nous occuper beaucoup de découvrir la source d'où ils découlent. Il n'y a cependant pas d'étude plus intéressante. En aucun domaine, le progrès humain n'est procuré par je ne sais quelle évolution spontanée et nécessaire. Il importe de connaître les conditions où il prend naissance, celles où il précipite son cours, pour orienter vers le mieux nos démarches futures. A ce titre, les travaux de M. Duhem doivent être estimés très haut : ils établissent, avec preuves à l'appui, que les principes sur lesquels repose la science moderne ont été formulés avant Newton, avant Descartes, avant Galilée, avant Copernic, avant Léonard lui-même, par les maîtres de l'université de Paris au cours du XIVe siècle (1).

(1) Pierre Duhem, *Études sur Léonard de Vinci. Ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu.* Première série, 1906; seconde série, 1909. Paris, Hermann (Une troisième série paraîtra en 1913); *l'Évolution de la Mécanique.* Paris, 1903; *les Origines de la Statique.* Paris, 1905; ΣΩΖΕΙΝ ΤΑ ΦΑΙΝΟΜΕΝΑ. *Essai sur la notion de théorie physique de Platon à Galilée.* Paris, 1908; *le Mouvement absolu et le mouvement relatif.* Paris, 1909; *la Théorie physique, son objet et sa structure.* Paris, 1906. — Cf. Raffaello Caverni, *Storia del metodo sperimentale in Italia.* Firenze, 1895, 6 vol.

I. — QUELLES SONT LES IDÉES ESSENTIELLES DE LA SCIENCE ARISTOTÉLICIENNE?

De tous les systèmes qu'ont construits les Anciens, celui qu'organisa Aristote [384-322] semble avoir obtenu le plus de crédit et exercé le plus d'influence : nul doute qu'il ne représente le point d'arrivée d'une longue tradition, babylonienne autant qu'hellénique. Le monde est une grosse boule sphérique, limitée, hors de laquelle il n'est rien, dont la terre occupe le centre, et qui est constituée par huit autres sphères de grandeur croissante, toutes homocentriques : tels, certains jouets de nos enfans. Ces huit sphères creuses, emboîtées l'une dans l'autre, sont des corps solides porteurs des astres; chacune est animée d'un mouvement circulaire et uniforme, qui l'entraîne autour de la terre; comme le centre d'une sphère qui tourne est nécessairement immobile, il s'ensuit que l'absolue immobilité de la terre résulte des mouvemens des cieux, et que la terre est physiquement séparée des cieux. — Mais il faut noter encore que ceux-ci n'obéissent pas aux mêmes lois que celle-là : en un sens, le monde est double ; il est formé par l'assemblage de deux morceaux hétérogènes limités par l'orbe lunaire. Au-dessus, et tout autour de la terre, c'est le ciel, ce sont les astres, c'est-à-dire les dieux; et la perfection de leur mystérieuse essence, comme elle les anime sans fin d'un mouvement circulaire, écarte d'eux à jamais la corruption et la mort. Au-dessous, et au milieu des sphères célestes, c'est la terre, ce sont les corps, tous composés par d'inégaux mélanges de quatre essences fondamentales (1), tous sujets à la génération et à la mort, tous entraînés par des mouvemens compliqués et imparfaits. Ce monde sublunaire est entièrement régi par les mouvemens des corps célestes.

Cette physique avait l'avantage de s'accorder solidement avec la métaphysique du Lycée; elle s'accordait moins bien avec l'expérience. On s'aperçut bientôt que les astres errans ne demeuraient pas toujours à égale distance de la terre : que devenaient donc ces sphères solides, homocentriques, géocentriques, par où Aristote tentait d'expliquer le mouvement des astres? Il fallait essayer d'autre chose.

(1) Terre, eau, air, feu.

Héraclide de Pont et Aristarque de Samos [vers 280 av. J.-C.] renversèrent donc les données du Stagirite : à les entendre, c'était la terre qui remuait, et le soleil qui restait immobile! Mais on refusa de les suivre : au jugement de tous, le soleil était un dieu, peut-être même était-il Dieu; et l'on n'avait pas accoutumé de se le figurer au repos. Hipparque de Rhodes [vers 128 av. J.-C.] et Ptolémée de Péluse [vers 145 après J.-C.], — pour ne parler que de ces deux-là, — imaginèrent donc une troisième théorie, moins révolutionnaire : la terre continuait d'occuper le centre du monde; quant aux inégalités du mouvement planétaire, on les expliquait en admettant que les planètes décrivent un épicycle, c'est-à-dire une circonférence dont le centre trace lui-même un cercle (excentrique) au monde; du soleil, on croyait que son mouvement se peut représenter, soit par un épicycle roulant sur un cercle concentrique au monde, soit par une circonférence dont le centre ne coïncide pas avec le centre du monde.

Cette réforme de la science aristotélicienne laissait subsister le grand principe que le monde se compose de deux parties hétérogènes; mais elle se complétait par ailleurs de vues toutes différentes. Aristote pratique avec un confiant dogmatisme ce qu'il appelle la méthode du physicien : il croit avoir saisi l'essence des choses célestes et il en déduit la nature de leurs mouvemens; il n'éprouve aucun doute touchant la réalité objective de ces mouvemens et de cette essence. Hipparque, au contraire, et Ptolémée, suivant avec modestie la méthode de l'astronome et les leçons de Platon, ne croient plus pouvoir se représenter avec exactitude les mouvemens vrais que décrivent effectivement les astres; partant des faits observés ils veulent remonter à leurs causes possibles; leur ambition se borne à combiner, suivant les lois de la géométrie, des cercles et des mouvemens *hypothétiques*, de telle sorte que s'expliquent les phénomènes constatés, *que soient sauvées les apparences;* à les entendre, ces mouvemens et ces cercles sont des *abstractions pures*, uniquement utiles aux astronomes, devenus capables, grâce à elles, de calculer les phénomènes célestes. « Les dieux (seuls) ont un plus sûr jugement. »

La science du monde sublunaire, — c'est notre terre que je veux dire, — était beaucoup moins avancée que l'astronomie, mais on lui attribuait une portée objective, une vérité absolue.

L'optique naissait dans l'école d'Euclide [vers 320 av. J.-C.] : celle-ci connaissait la loi de la réflexion et voulait déterminer la valeur de l'angle de réfraction par rapport à l'angle d'incidence. La dynamique était paralysée au berceau par cette étrange idée d'Aristote, que tout mobile est accompagné d'un moteur qui le touche sans se confondre avec lui : le moteur d'une flèche, c'est l'air qu'elle ébranle. Seule, la statique se développait quelque peu : un génie inconnu ébauchait le principe des vitesses virtuelles et tentait de ramener à la loi du levier l'explication de toutes les machines simples, tandis qu'Archimède [287-212] étudiait, en des œuvres immortelles, la notion de centre de gravité, l'équilibre des poids, l'équilibre des liquides et des corps flottans.

Voilà, esquissées dans leurs très grandes lignes, les conclusions de la science grecque; voilà l'image que, pendant plus de mille ans, l'élite humaine se forma du monde! Pendant près de mille ans [200-1277], on doit dire que la science ne progressa pas d'une ligne; bien mieux, elle recula. Les chrétiens d'Orient, le plus souvent, en délaissaient l'étude : l'astronomie qu'ils connaissaient touchait de très près à l'astrologie (1) et au paganisme; elle ne disait rien, en revanche, de ces eaux célestes dont parle la *Genèse*, I, 6-8; et beaucoup, oublieux des enseignemens d'Augustin, se sentaient tentés de demander à la Bible, non seulement la science du salut, mais celle encore du soleil. Les Arabes firent pis : avec Avempace [† 1138. Ibn Badja] et Aboubacer [† 1185. Aboubekr ibn Tofaïl], Averroès [† 1198. Ibn Rochd] et son ami Alpetragius [Abou Ishak ibn al Bitrogi), ils rejetèrent la réforme d'Hipparque et de Ptolémée et restaurèrent dans sa pureté originelle, son dogmatisme aventureux, son dédain de l'expérience, la science aristotélicienne. Grâce à Alpetragius surtout, Aristote recouvre son empire; on estime qu'il a fondé et achevé la logique, la physique et la métaphysique. Je dis qu'il les a fondées, déclare Averroès, « parce que tous les ouvrages qui ont été écrits avant lui sur ces sciences ne valent pas la peine qu'on en parle... Je dis qu'il les a achevées, parce qu'aucun de ceux qui l'ont suivi... pendant près de quinze cents ans, n'a pu rien ajouter à ces écrits, ni y trouver une erreur de quelque importance. » Et, lorsque les Platon de Tivoli et les

(1) Il faut bien comprendre, en effet, que l'*astrologie est la nécessaire conséquence de l'aristotélisme* : les mouvemens du monde sublunaire sont strictement commandés par les mouvemens des sphères.

Jean de Luna, l'archevêque Raymond de Tolède et ses traducteurs, Hermann le Dalmate et Gérard de Crémone, Michel Scot, enfin, font passer de l'arabe en latin les œuvres d'Averroès, de Ptolémée et d'Aristote, les chrétiens d'Occident se courbent sous le joug que leur apporte l'Islam. Bien qu'ils voient les contradictions que l'expérience inflige au péripatétisme, les Albert le Grand et les Thomas d'Aquin, les Guillaume d'Auvergne et les Robert Grossetête eux-mêmes, les Bonaventure et les Bacon n'osent pas renoncer aux sphères homocentriques d'Al Bitrogi, d'Averroès et d'Aristote ; ils rejettent unanimement les excentriques et les épicycles de Ptolémée.

II. — QUELLES SONT LES IDÉES ESSENTIELLES DE LA SCIENCE PARISIENNE (1277-1377)

Puis, brusquement, en moins de cent années, l'empire qu'exerce Aristote s'effondre. En 1277, l'évêque de Paris, Étienne Tempier, condamne les thèses principales de sa physique, en même temps que ses dogmes métaphysiques ; en 1377, le chanoine de Rouen, Nicole Oresme (bientôt promu évêque de Lisieux) écrit un *Commentaire au Traité du Ciel*, où se lit une réfutation catégorique de l'astronomie du Lycée. Ces deux dates circonscrivent avec exactitude le siècle mémorable où s'élabore, sur les ruines de la Science aristotélicienne, la Science parisienne.

Cherchons d'abord à en déterminer les caractères ; nous verrons ensuite à en éclairer l'origine.

A l'encontre d'Aristote, les maîtres de l'Université de Paris enseignent les théories ptoléméennes des épicycles et excentriques, dont Bernard de Verdun a résolu les difficultés, — et que le seul objet des hypothèses scientifiques est de sauver les apparences, c'est-à-dire d'expliquer chaque phénomène constaté. La valeur de ces hypothèses, disent-ils, découle et dépend de leur rapport à l'expérience, non point du tout de leur rapport aux propriétés des essences. Ce n'est pas à la métaphysique à fonder la science. « Il suffit à l'astronome, déclare Jean de Jandun lui-même, de savoir ceci : si les épicycles et les excentriques existaient, les mouvemens célestes et les autres phénomènes se produiraient exactement comme ils se produisent ;... l'astronome n'a pas à se soucier du pourquoi (*unde*) ; pourvu qu'il ait le moyen de déterminer exactement les lieux et les mouvemens des pla-

nètes, il ne demande pas si cela provient ou non de l'existence *réelle* de tels orbites dans le ciel; » cela ne le regarde pas.

A l'encontre d'Aristote, certains professeurs de Paris relèvent l'idée de saint Augustin et de saint Anselme; qu'il n'est aucune différence essentielle entre la substance constitutive du ciel et celle dont la terre est formée. Selon Gilles de Rome, Duns Scot et Guillaume d'Ockam, on trouve, dans les corps célestes et les corps sublunaires, une matière de même nature. Selon Jean Buridan, les mouvemens des uns et des autres sont régis par les mêmes lois.

Et Buridan continue de s'opposer à Aristote : le mouvement des astres ne s'explique pas, dit-il, par l'action des intelligences qui leur sont unies. « Dès la création du monde, Dieu a mû les cieux de mouvemens identiques à ceux dont ils se meuvent actuellement; il leur a imprimé alors des *impetus*, par lesquels ils continuent à être mus uniformément; ces *impetus*, en effet, ne rencontrant aucune résistance qui leur soit contraire, ne sont jamais ni détruits ni affaiblis. » Voilà à jamais brisé le prestige divin des astres, que la science aristotélicienne avait tout bonnement consacré, et auquel savait si mal résister un saint Thomas d'Aquin. Et voilà posé du même coup, implicitement mais effectivement, ce principe de l'inertie qui supporte la dynamique de Galilée, et dont Descartes, puis Leibniz perfectionneront la formule : permanence de la force (*impetus*) que ne contrarient ni la résistance du milieu ni la gravité naturelle du mobile.

Buridan en aperçoit la fécondité : il en use, par exemple, pour expliquer, toujours à l'encontre d'Aristote, le mouvement des projectiles. Arrière la doctrine qui veut en rendre raison par l'action de l'air, moteur contigu au boulet et distinct de lui; le véritable moteur du mobile n'est autre que la force (*impetus*) violemment déposée en lui par celui qui l'a lancé. Comme le mouvement des astres, le mouvement des projectiles dérive d'une « chiquenaude initiale. » Et Buridan précise admirablement : pour un mobile donné, déclare-t-il, l'*impetus* est d'autant plus grand que la vitesse communiquée à ce corps est plus grande; et il ajoute : « en des mobiles différens, lancés à une même vitesse, les intensités de l'*impetus* sont entre elles comme les qualités de matière que renferment ces divers mobiles; » c'est-à-dire que, à l'entendre, l'intensité de cette force est égale

au produit de trois facteurs : « une fonction croissante de vitesse, le volume du corps, et une densité proportionnelle au poids spécifique. » Son illustre disciple, Albert de Saxe, accepte intégralement cette dynamique révolutionnaire : il l'enseigne, la propage, la précise même en certain point.

Tous deux en déduisent, peut-on croire, qu'Aristote rêvait donc en affirmant que la vitesse du mouvement violent commence par croître. Tous deux en déduisent, — mais il semble qu'ici Albert ait insuffisamment compris ou à demi rejeté la pensée de son maître, — que l'accélération de la chute des graves est due à un *impetus* qui s'ajoute à la pesanteur du mobile et qui s'accroît sans cesse : les diverses théories aristotéliciennes sont aussi fausses que celles qui leur sont opposées. En revanche, Albert seul étudie la distribution des vitesses, précise comment, d'une partie à l'autre d'un mobile, varie la vitesse en un mouvement difforme et comment, en un mouvement irrégulier, la vitesse varie d'un instant à l'autre. La cinématique surgit, dont Aristote n'avait pas idée.

De même, une nouvelle théorie du mouvement apparaît. Si l'on continue, avec Aristote, à montrer le lieu d'un corps en la partie contiguë du milieu qui contient ce corps et le protège, on refuse d'accorder l'immobilité au lieu ainsi défini et l'on n'emploie plus cette notion de lieu contigu pour décrire le mouvement local. L'élément fixe que postule la pensée pour comprendre celui-ci n'est pas davantage un solide concret ; — on cesse donc de démontrer par le mouvement du ciel l'immobilité de la terre : — ce repère fixe est, pensent les Scotistes, l'*ubi* du mobile, j'entends l'espace vide qu'il comble, sa position par rapport à d'autres corps, soit réels, soit idéaux. Quant au mouvement, il apparaît aux disciples de Duns Scot, à Jean le Chanoine par exemple, comme une continuité réelle, un écoulement effectif, *forma fluens, ens continuativum ;* pareillement, le temps objectif, véritable durée fluente. Et la pensée, croit-on, altère nécessairement l'essence de l'un et de l'autre dès qu'elle tâche à les comprendre : elle leur substitue des séries d'états distincts, *esse discretum*, qui n'ont qu'une valeur conceptuelle et correspondent à l'*esse continuativum* sans lui être identiques (1).

(1) Johannes Canonicus, *Quaestiones super VIII Physicorum libros Aristotelis*, livre III, quest. 1, art. 1-3 ; livre IV, quest. 5. Ad secund. art. — Cette théorie scotiste, qui annonce, on le voit, certaines théories de M. Bergson, dérive d'une doc-

Touchant la pesanteur, les Maîtres Parisiens sont divisés par un grave désaccord. Au dire du Stagirite et de Themistius son disciple, c'est une qualité inhérente au corps et par laquelle celui-ci tend vers son lieu naturel, où sa forme atteint sa perfection, où sa propre conservation est le mieux assurée. (Qui sait si le concept de *lieu naturel* n'a pas été tiré par voie de généralisation de l'idée de *santé?*) Certains docteurs de Paris acceptent cette théorie : Albert de Saxe en déduit que chaque grave « *désire* » s'unir au centre du monde; qu'en tout grave formant une individualité, il se trouve un centre de gravité, et que, en toute chute libre, c'est ce centre de gravité qui « tend » à rejoindre le centre du monde. Puis, donnant à sa pensée un développement inattendu, et qui va exercer sur la science une influence considérable, « *la terre se meut,* » prétend-il, car son centre de gravité désire constamment se placer au centre du monde; or la position du centre de gravité change sans cesse, en raison de l'érosion produite par les fleuves qui creusent les vallées ou comblent les mers. S'émancipant alors du Stagirite, Albert de Saxe insiste sur l'importance de l'eau dans le modelage de la surface de la terre; contre Avicenne même, il spécifie exactement son rôle niveleur en lui opposant le soulèvement lent des terres immergées. — Mais Buridan, et quelques autres, très peu nombreux à ce qu'il semble, rejettent ces théories : le centre de la terre, disent-ils, le centre du monde, comme les points, les lignes, les surfaces, tout cela n'a rien de positif, ni de réel; on n'y doit voir que des concepts abstraits, dénués de propriétés physiques; imaginer que les diverses parties de la terre « tendent » vers un centre commun, que les diverses parties du monde « désirent » se placer en un centre commun, que ces deux centres communs coïncident, *ce géocentrisme radical leur paraît rêverie mythologique, et creuse.* La pluralité des mondes est chose possible. Il est faux, en revanche, prétendent-ils, de nier avec Aristote la possibilité d'une action à distance : la doctrine de l'*impetus* nous dispose à comprendre le phénomène de l'*attraction;* et l'expérience de l'aimant aspirant le fer en démontre la réalité.

trine de Damascius; elle est acceptée plus ou moins complètement par Buridan et Albert de Saxe, Paul de Venise et Gaëtan de Tiène. Elle est rejetée par Guillaume d'Ockam et Grégoire de Rimini : ceux-ci gardent seulement les théories de Scot touchant le rôle du lieu dans le mouvement local, l'immobilité du lieu, la localisation de l'orbite suprême.

Ces idées anti-péripatéticiennes sont reprises et développées par Nicole Oresme. Voici, clairement formulé par lui, le principe de la théorie parisienne de la pesanteur : « L'ordenance naturèle des choses pesantes et des légières est telle que les pesantes toutes, selon ce qu'il est possible, soient au milieu des légières, *sans déterminer à elles aucun lieu immobile.* » On devine les conséquences d'un pareil principe. « La pesanteur de la terre n'exige plus, comme en la physique d'Aristote, que la terre demeure immobile au centre du monde; entourée de ses élémens dont les plus légers enveloppent les plus lourds, elle peut se mouvoir dans l'espace à la manière d'une planète; et, d'autre part, rien n'empêche que chaque planète ne soit formée par une terre grave qu'environnent une eau, un air, un feu analogues aux nôtres. La doctrine nouvelle permet de comparer entre elles la terre et les planètes, ce que la théorie du Lycée interdisait d'une manière rigoureuse. » En celles-ci comme en celle-là, le mouvement naturel d'un corps le porte à rejoindre l'élément auquel il appartient.

De cette mécanique, Oresme déduit *qu'il est hautement fantaisiste d'affirmer l'immobilité de la terre.* Il n'est pas d'expérience, il n'est pas de raisonnement qui la puisse démontrer; l'Écriture n'oblige aucunement à l'admettre; au contraire, que « de belles persuasions à montrer que la terre est meue du mouvement journal, et le ciel, non (1). » Un même corps peut prendre naturellement deux mouvemens simples... Contre l'objection des Aristotéliciens, Oresme explique comment les corps *semblent* tomber selon la verticale : il admet que leur mouvement se compose d'une chute suivant la verticale et d'une rotation diurne, toute semblable à celle de la terre. — Et voilà rejetée, en même temps que la théorie d'Aristote, la théorie d'Hipparque et de Ptolémée!... La théorie héliocentrique redevient possible.

Mais Nicole Oresme n'a pas été seulement, mieux encore qu'Albert de Saxe, le précurseur de Copernic, « il a été aussi le précurseur de Descartes et le précurseur de Galilée; il a inventé la géométrie analytique, il a établi la loi des espaces qu'un mo-

(1) Voyez sa traduction avec commentaire du traité *du Ciel et du Monde* d'Aristote [Bibl. Nat. fr. 565 et 1083], livre II, 25. Cf. Duhem, *Un précurseur français de Copernic : Nicole Oresme* (1377), dans la *Revue générale des Sciences* du 15 novembre 1909.

bile parcourt en un mouvement varié. » Il s'inspire de cette idée strictement anti-aristotélicienne que Duns Scot, Jean de Bassols et Grégoire de Rimini ont développée avec vigueur : aucune distinction tranchée ne doit être établie entre la catégorie de la qualité et la catégorie de la quantité ; l'accroissement d'une qualité est assimilable à l'augmentation d'une quantité. Il en tire ce corollaire de si grave conséquence : « *l'intensité d'une qualité est susceptible de mesure*, aussi bien que la grandeur d'une quantité ; » l'arithmétique calculera les *latitudes* de celle-là aussi bien que les degrés de celle-ci. Et il représente *graphiquement*, à l'aide de deux coordonnées rectangulaires, les variations d'une propriété mesurable ; même, il aperçoit l'équivalence « qui fait correspondre l'une à l'autre une certaine représentation graphique et une certaine relation algébrique entre les valeurs simultanément variables de la longitude et de la latitude. » En même temps et dans le même livre, il reconnaît la loi qui fait croître avec le temps la longueur du chemin parcouru par un mobile doué d'un mouvement uniformément varié, et la démonstration qu'il en donne est textuellement cette *démonstration du triangle* que retrouvera Galilée et qui deviendra si fameuse au cours du XVIIe siècle.

Les maîtres de Paris, enfin, rejettent la thèse d'Aristote que la grandeur infinie est irréalisable parce que contradictoire. Pour Buridan et Albert de Saxe, Dieu peut parfaitement produire une grandeur qui croisse au-delà de toute limite, comme il peut indéfiniment diviser un continu quelconque en parties dont la grandeur finisse par tomber au delà de toute limite. Quelques-uns même, tel Grégoire de Rimini, veulent que Dieu puisse créer un volume absolument et infiniment infini...

III. — QUELLE FUT L'ORIGINE DE LA SCIENCE PARISIENNE? (1049-1377)

Les hommes qui ont lancé de telles idées, à la même époque (1277-1377), dans la même université (Paris), peuvent ne les avoir pas aperçues toutes ensemble ; ils peuvent avoir conservé dans leur système telle ou telle notion chère à Aristote ; ces révolutionnaires de la pensée peuvent nous apparaître tout d'un coup étrangement timides et péripatéticiennement conservateurs : le fait n'a rien qui doive surprendre, ni qui puisse tromper. Les plus puissans novateurs payent souvent un invo-

lontaire tribut aux puissances qu'ils attaquent. Et il reste clair pour tous que, du formidable système autrefois forgé par le précepteur d'Alexandre, il ne subsiste plus que des morceaux. Comme une plage assiégée par le flot montant voit la mer la cerner, s'insinuer parmi ses sables, sourdre çà et là en flaques grandissantes qui se rejoignent peu à peu et finissent par la submerger toute, — ainsi la Science aristotélicienne a vu contester bruyamment, puis rejeter tumultueusement ses principes essentiels et ses théories particulières ; sa disparition complète n'est plus qu'une affaire de temps.

Voilà le fait. — Comment s'explique-t-il ?

La Science aristotélicienne a été démolie, la Science parisienne a été construite par l'action combinée de deux forces, l'esprit d'observation, la foi chrétienne.

L'essor de l'esprit d'observation est attesté en Occident, lors de la grande Renaissance du XIIe siècle, par l'apparition de la science des poids *(Scientia de Ponderibus)*. Un géomètre de génie dont nous savons le nom, Jordanus de Nemore, et dont nous pouvons soupçonner qu'il travaillait en Angleterre, détermine, avec autant de concision que d'élégance, la notion de gravité *secundum situm ;* il entrevoit la méthode infinitésimale, il invente la méthode des travaux virtuels et justifie par là la loi d'équilibre du levier ! Un de ses disciples, qu'on peut appeler Jordan le Jeune, continue ses géniales découvertes ; il prouve la loi d'équilibre du levier coudé et résout de façon irréprochable le problème du plan incliné.

L'optique progresse du même pas ; le franciscain anglais John Peckham (1228-1291) résume le traité d'Alhazen qu'étudiait passionnément Bacon, au moment où le Polonais Witelo, ou Witek, compose sur les mêmes matières un gros livre (1270), demeuré classique jusqu'à Kepler. Trente ans plus tard, le dominicain Thierry de Freiberg imagine de très ingénieuses expériences, découvre que les rayons qui nous font voir l'arc-en-ciel se sont réfléchis à l'intérieur des gouttes d'eau sphériques ; il réussit même à tracer avec exactitude la marche des rayons qui constituent les deux arcs.

Et le magnétisme ne reste pas en arrière de l'optique ni de la statique. Pierre de Maricourt (Petrus Peregrinus) excelle à enchaîner sûrement le raisonnement et l'observation ; il sait très précisément décrire l'aimantation permanente du fer, les pro-

priétés des pôles magnétiques, les actions que ces pôles exercent les uns sur les autres, l'influence que la terre leur fait éprouver (1269).

Cependant, les astronomes s'acharnent à observer les phénomènes célestes, et ils réfléchissent sur leurs nouvelles conquêtes. Guillaume de Saint-Cloud sait mesurer (1290), avec une exactitude minutieuse, l'obliquité de l'écliptique et la date de l'équinoxe du printemps; il déniche les erreurs qui déparent les *Tables de Tolède* établies par Al Zarkali. Le roi de Castille, Alphonse X le Savant, groupe un collège d'astronomes qui expliquent à leur façon la précession des équinoxes; leurs *Tables Alphonsines* fournissent leur point de départ aux observateurs parisiens de la première moitié du XIVe siècle, tels que Jean de Linières ou Jean de Saxe.

« Maîtres des poids » et opticiens, magnéticiens et astronomes, ces quatre groupes de savans, dont Jordan de Nemore et Thierry de Freiberg, Pierre de Maricourt et Alphonse de Castille représentent symboliquement l'effort, — ils ont tous accumulé patiemment, au cours du XIIe et du XIIIe siècle, une foule de données heurtant de mille manières les thèses du Stagirite. Et c'est à l'expérience qu'ils les doivent; et l'expérience, j'insiste sur ce fait, les amène à concevoir un type de certitude tel qu'ils ne peuvent plus renoncer à ce qu'ils ont vu, touché, mesuré, compris, bien que les dogmes d'Aristote leur conseillent cette attitude, et quel que puisse être par ailleurs le prestige d'Aristote et de son commentateur. — Voilà la première force qui a brisé le péripatétisme.

Voici la seconde. La foi chrétienne ne paraît pas s'accommoder aisément de ce puissant système. Beaucoup de Pères de l'Église, qui pourtant sont des Grecs, lui témoignent une hostilité non dissimulée : il a soutenu l'offensive arienne contre la foi traditionnelle ; il pousse les esprits à exiger, en théologie, des précisions difficiles, dangereuses. Plus tard, lors de la résurrection du christianisme et de la civilisation en Occident, au temps de Grégoire VII et de saint Bernard (1049-1153), l'Église tolère bien sa logique, mais elle condamne avec insistance sa métaphysique et sa physique en 1210, en 1215, en 1263 : le 7 mars 1277, je le rappelle, l'évêque de Paris, Étienne Tempier, anathématise explicitement plus de 200 propositions où tout l'Aristotélisme était contenu. Tempier et ses amis se

posaient en champions de *l'omnipotence divine*. Une religion où sont enseignés comme dogmes vénérables non seulement la création *ex nihilo*, mais encore la miraculeuse naissance et la résurrection de Jésus, la transsubstantiation des espèces eucharistiques, la possibilité du miracle, saurait-elle ne pas tenir très fort à l'omnipotence de Dieu ? Or, de cette notion, que fait Aristote ? Elle ne lui est jamais entrée dans l'esprit ; elle ne pouvait pas lui entrer dans l'esprit. Son système exclut d'abord, absolument, toute idée de Dieu personnel : condensation des idées platoniciennes, son Dieu, pensée de la pensée, n'est au vrai que le type inconscient du monde, auquel celui-ci aspire et qu'il tend à réaliser. Les tendances profondes de l'esprit grec, si vivaces en notre philosophe, le condamnent, ensuite, à ne pas concevoir autre chose que le mesuré, le limité, le fini. En vertu de postulats qu'il pose, il décrète *qu'il ne peut y avoir qu'un seul* monde, que ce monde unique est fini en acte et *même en puissance*, que ce monde *ne peut* se mouvoir en ligne droite, que son centre *doit* être immobile, que le vide *ne peut exister*... L'aristotélisme est gros de nombreuses thèses de ce genre. Entre ces thèses et la thèse chrétienne de l'omnipotence divine, il y a contradiction formelle. A la suite de Guillaume d'Auvergne et d'Étienne Tempier, on discerne tout un groupe de penseurs que cette contradiction frappe, et qui s'acharnent à la mettre en lumière : ce sont des franciscains anglais, dont je ne citerai ici que les deux plus caractéristiques, Richard de Middletown et le fameux Guillaume d'Ockam. Rudes logiciens, chrétiens intransigeans, ils éprouvent je ne sais quelle allégresse, chaque fois qu'ils rencontrent une idée chère au Stagirite, à lui opposer la contradictoire (1).

(1) Richard de Middletown écrivait en 1281 son *Commentaire aux Sentences;* Guillaume, né à Ockam (Surrey) vers 1280, mort à Munich, 1349 : curé de Langton (?), il se fait franciscain, étudie à Oxford, enseigne à Paris, vers 1312-1322; à partir de 1323-24, sa querelle avec les papes l'absorbe. Démolissant le Scotisme, tournant le dos au Thomisme, il a exercé une influence considérable. De ces deux franciscains rapprocher le fameux Roger Bacon, 1215 (?)-1294, Guillaume Ware vers 1300; son élève Dun Scot, 1275-1308; l'élève de Scot, Jean de Bassols; Peckham, Robert Kilwarby; la plupart des Augustiniens. A l'origine de ce courant franciscain anglais anti-péripatéticien, placer Robert Grossetête (1175-1253) et son élève Adam Marsh, au milieu du XIIIe siècle; étaient-ils en relations avec l'école des Jordan et les Magistri de Ponderibus ? Voir le Commentateur péripatéticien de Jordan l'Ancien.

Sur ces questions, sur l'audacieuse entreprise de Damascène, d'Albert le Grand, de saint Thomas et des Dominicains, voir mon volume : *le Christianisme et l'organisation féodale* [*Avenir du Christianisme*, I. 6]. Paris, Bloud, 1911, *passim*.

Cette double poussée des *croyans* protestant au nom de la foi, des *observateurs* protestant au nom de l'expérience, jette à terre la Science Aristotélicienne et suscite cette Science Parisienne dont on a dit les dogmes fondamentaux. Il convient de mettre en lumière ce que l'on peut apercevoir de la figure des trois hommes qui réussirent à mener le grand œuvre à terme.

Ces trois hommes sont trois prêtres séculiers de l'Église de France.

Jean Buridan paraît aussi fameux dans la légende qu'il mérite de le devenir dans l'histoire. Villon en fait le complice de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long, en ses débauches de la Tour de Nesle :

> L'histoire dit que Buridan
> Fut jeté en un sac en Seine.

Et l'on sait quel parti tira Dumas de cette donnée. La vérité est que Buridan naquit à Béthune vers l'an 1300 au plus tard ; recteur de l'université de Paris en 1327 déjà, il reçut vers 1329-1330 la cure d'Illies au diocèse d'Arras ; de nouveau recteur à Paris en 1340, il fut nommé chanoine d'Arras le 19 juin 1342, « alors qu'il enseignait à Paris les livres de la Physique, de la Métaphysique et de la Morale. » En 1344, l'université le députe auprès du roi, afin d'être dispensée de la gabelle ; en août-octobre 1348, il est nommé par l'évêque de Paris, à la demande de l'université, chapelain de Saint-André-des-Arcs ; toujours, du reste, il apparaît comme le représentant de la nation picarde. Un fait atteste le prestige dont il est entouré : les nations anglaise et picarde le choisissent comme arbitre d'un de leurs différends ; à partir de cette date, juillet 1358, on perd sa trace. Selon toutes les vraisemblances, il est mort paisiblement en cette université où il a conquis tant de gloire.

L'acte de 1358 où, pour la dernière fois, se lit la signature de Buridan, montre à ses côtés son jeune et glorieux disciple, Albert de Saxe. Comme Hugues de Saint-Victor, comme bien d'autres, Albert est un Saxon né à Helmtaedt, au duché de Brunswick, sans doute aux environs de 1320 : il vient à Paris, subit la *déterminance* en 1351, sous maître Albert de Bohême, conquiert cette même année la *licentia docendi* et débute aussitôt comme maître ès arts. Lorsque s'ouvre l'année 1352, nous le trouvons procureur de la nation anglaise ; lorsque se ferme

l'année 1353, il vient d'être nommé recteur de l'université et d'être admis à l'unanimité à la maison de Sorbonne. Rien ne prouve qu'il ait reçu le bonnet de docteur en théologie ; pourtant son zèle le pousse à faire des cours supplémentaires. « En 1355, il est autorisé, à partir de la fête de Noël, à donner lecture d'un livre d'Aristote à l'heure des nones de la Sainte Vierge ; en 1356, il lui est permis de faire des leçons, en son propre domicile, sur le livre de philosophie morale qui lui plaira le mieux, les jours de fête, après sermon ; en 1358, il demande à faire, les jours fériés, une leçon sur la *Politique* d'Aristote. » En 1352, 54, 55, 58, 59, il préside aux examens. En 1352 et en 1355, il est de ceux qui établissent, en ce qui concerne sa nation, le *rôle* par lequel l'université fait connaître à la papauté l'état du personnel enseignant. En 1354, il est chargé, en même temps que quatre collègues, de déterminer dans quelles conditions les étudians auront remise de leurs droits d'examen. Nommé de nouveau recteur, en 1358, il obtient, pour son frère Jean, qui retourne au pays, avec le titre de maître ès arts, la remise de certains droits. En 1359, il avance quelque argent à la nation anglaise. En octobre 1361, l'assemblée générale de cette nation lui confère à l'unanimité, sur sa demande, la cure des Saints Côme et Damien, qui dépend de l'université. En 1368, il enseigne encore à Paris. Qu'est-il devenu dès lors, on ne le saurait dire ; du moins peut-on croire qu'il est distinct d'Albert de Riemerstorp nommé le 21 octobre 1366 évêque d'Halberstadt, après avoir été recteur de Paris en 1363. Tout indique que l'illustre disciple de Buridan resta aussi fidèle que son maître à la ville qui avait vu naître sa gloire. Au début du XVIe siècle, Georges Lockert devait réunir en une collection leurs principaux écrits : elle fut deux fois éditée à Paris, en 1516 et en 1518, par Badius Ascensius et Conradus Resch.

Buridan de Béthune et Albert de Saxe étaient de simples « artistes : » leur génial successeur, Nicole Oresme, est au contraire un théologien très savant. Normand du diocèse de Bayeux, c'est la théologie qu'il vient étudier à Paris en 1348, — sans doute est-il né vers 1330. — Grand maître du collège de Navarre en 1356, il est reçu maître en théologie avant 1362, date de son entrée comme chanoine au chapitre de Rouen. Ses confrères l'élisent doyen le 18 mars 1364 ; le roi et le pape le

nomment évêque de Lisieux, 3 août 1377; il meurt tranquillement dans sa ville épiscopale le 11 juillet 1382. C'était, dans la France de Charles V, un très grand personnage. Le roi a tenu à assister à son sacre; il lui a confié les missions les plus délicates; il s'intéresse à ses travaux; il accepte de lui des conseils touchant le gouvernement du royaume et les droits réciproques des sujets et du prince; peut-être, du reste, a-t-il fait ses études sous sa direction. Je ne vois que Bureau de la Rivière ou les frères de Dormans dont l'influence ait pu balancer l'influence d'Oresme à l'hôtel Saint-Paul et au Louvre.

De ces trois puissans génies, rapprochons encore deux figures de haut relief, Thémon le fils du Juif, qui enseigne à Paris en même temps qu'Albert de Saxe, et Grégoire de Rimini, lequel devient, un an avant sa mort, 1356, général des Ermites de Saint-Augustin. Joignons-y la troupe des *minores*, les Jean de Bassols, les Burley, les Durand, les Baconthorp, les Holkot; nous aurons cité, autant qu'on le peut faire aujourd'hui, les principaux artisans de la révolution scientifique. Tous se font gloire d'obéir tout ensemble et aux leçons de l'expérience et aux enseignemens de la foi.

IV. — QUELLE FUT L'INFLUENCE DE LA SCIENCE PARISIENNE? (1377-1519)

Rien de plus curieux que la soudaine poussée de la Science parisienne; rien, assurément,... si ce n'est peut-être son apparent arrêt au cours des cent cinquante années qui suivent le *Traité du Ciel* de Nicole Oresme. En vain chercherez-vous à Paris la lignée de Buridan : Marsile d'Inghen à la fin du XIVe siècle, Buridan le jeune, Pierre d'Ailly et Gerson qui enseignent au début du XVe siècle, Pierre Tataret, Jean Majoris et Dullaert, les frères Coronel, Celaya et Lax qui tiennent leur place vers 1500-1520 conservent souvent, sans doute, les doctrines de leurs grands ancêtres, notamment la dynamique de l'*impetus* et l'idée que la théorie physique doit seulement et prudemment viser à *sauver les apparences*. — Ils ne sont pas de taille à les faire fructifier : il n'y a qu'à voir comment un Majoris, un Dullaert ou un Celaya soutiennent les thèses infinitistes de Grégoire de Rimini pour mesurer la distance qui, des disciples, sépare les maîtres. Par-

fois même reviennent-ils tout à fait à Aristote : tels, le franciscain Nicolas de Orbellis et le dominicain Jean Versoris !

Quel écart, encore, entre le prestige de l'Université de Paris au milieu du XIVe siècle et la situation qui est la sienne cent ans plus tard : quelle déchéance ! Le grand schisme [1378-1448] signifie avec brutalité l'effort à demi victorieux des royautés nationales pour profiter du discrédit de la papauté et régenter l'Église universelle ; cet effort entraîne le demi-démembrement de celle-ci ; et la France, qui porte une si lourde responsabilité en cette affaire, en pâtit plus qu'aucune autre. L'Université de Paris cesse d'être le cerveau de la chrétienté, la lumière du monde : elle s'abaisse au rang d'une université nationale ! Et les atroces guerres civiles des Armagnacs et des Bourguignons, les désastres et les humiliations de la guerre anglaise, les pilleries des Routiers, la désolation universelle, tout concourt à en diminuer la puissance et à en atténuer l'éclat.

Il faut sortir de France pour trouver des représentans de la Science parisienne dignes du triumvirat génial de ses fondateurs. En 1378, lorsque la royauté de Paris, profitant de la criminelle lâcheté de quelques cardinaux, s'essaye à disputer à la nation italienne, qui l'a su reconquérir, la possession et l'exploitation de la papauté, beaucoup de maîtres de l'Université hésitent à obéir ; la pression à laquelle ils sont en butte, si elle fait céder, un temps, le plus grand nombre, révolte quelques-uns, qui en prennent occasion pour partir. Ainsi quittent notre sol Marsile d'Inghen et Henri de Hesse. Marsile a été recteur ; c'est, aux environs de 1380, le professeur de Paris le plus en vue ; il s'établit en la jeune université de Heidelberg. Henri de Hesse joue un rôle analogue, sans doute même plus considérable, à l'université de Vienne que fondent alors les Habsbourg. Par eux se répandent en Allemagne les doctrines élaborées par Buridan et ses disciples ; elles y prospèrent bientôt. A Ingolstadt, par exemple, et à Tübingen, Frédéric Sunczel et surtout C. Summenhard enseignent, vers 1500, la dynamique de l'*impetus*. A Vienne, Georges de Peurbach (1423-1461) et son élève Jean Müller de Kœnigsberg (1436-1476) continuent l'effort des astronomes parisiens. La *théorie des Planètes* du premier présente sous une forme synthétique et déductive la doctrine de l'*Almageste ;* le système de Ptolémée inspire ses recherches et celles de ses élèves ; ils construisent des appareils, calculent des

tables et des éphémérides, constatent peu à peu que, si le système des épicycles et des excentriques est préférable à la théorie des sphères homocentriques, il s'en faut qu'il sauve *toutes* les apparences et explique *tous* les phénomènes; ils en viennent à chercher autre chose. Ils osent même abandonner la réserve d'Hipparque et de saint Augustin; et, oubliant que, d'un même phénomène, plusieurs systèmes divergens peuvent également rendre compte, ils veulent voir dans l'exacte superposition d'une théorie donnée à des observations constatées un critère de vérité absolue. — D'autres, il est vrai, n'hésitent pas, en revanche, à rendre à Ptolémée le même culte idolâtrique que recevait autrefois Aristote (1).

Parmi les disciples que recruta en Allemagne la Science parisienne, nul ne saurait être comparé à Nicolas de Cues. Né au petit village de ce nom, sur la rive droite de la Moselle, au diocèse de Trèves, le jeune homme va étudier à l'université de Heidelberg en 1416; le droit, la théologie, les sciences l'attirent; son érudition, sa vertu le mettent hors de pair. Devenu archidiacre de Liège, il n'hésite pas à se ranger aux côtés des papes dans la bataille que leur livrent, sous le couvert de l'idée conciliaire, l'orgueil et l'ambition des princes. Eugène IV, Nicolas V, Pie II l'emploient souvent au cours de leur œuvre réformatrice : en décembre 1448, il est nommé cardinal du titre de Saint-Pierre-aux-Liens; en mars 1450, évêque de Brixen. Chassé par les moines tyroliens dont il veut restaurer les mœurs, il meurt en exil à Todi, 11 août 1464. Ce réformateur intransigeant était un libre disciple de Platon et de saint Augustin, du pseudo-Aréopagite et de saint Anselme : en toute créature il cherchait, et trouvait, une image, à peu près reconnaissable, du Dieu Triple et Un. On devine que le Péripatétisme ne dut pas longtemps le charmer : la logique même lui en avait déplu; il avait assis la sienne, et tout son système, sur le principe de l'identité des contraires. Il accepte donc les théories parisiennes, notamment celles de l'*impetus* et du mouvement diurne de la terre :

(1) Voyez la polémique d'Achillini contre Capuano, commentateur enthousiaste de Peurbach et de Ptolémée [1495, *Theorice nove planetorum*] : Achillini tient pour la vérité objective d'Aristote [1494, *Quatuor libri de orbibus*]. Pour tous deux, la vérité absolue peut être atteinte : l'accord avec l'expérience est le critère du succès, de la vérité, pense le Ptoléméen Capuano; l'accord avec la Physique péripatéticienne, riposte l'Aristotélicien Achillini, donne seul cette garantie.

Dieu a donné aux mondes la chiquenaude initiale. Ces mondes sont multiples : le soleil et les étoiles ont reçu une nature très analogue à celle de notre globe; tous les corps tendent à se réunir à leurs élémens constitutifs, et cette tendance, comme l'a vu Oresme, est leur mouvement naturel; les plus légers se disposent au-dessus des plus lourds, le mouvement du tout tendant vers le circulaire et toute figure aspirant à la forme sphérique. Notre science abstraite n'a, du reste, qu'une valeur relative : elle ne saisit pas l'indivisible et infinie Vérité.

Nicolas de Cues avait étudié à Padoue aussi bien qu'à Heidelberg ; ici et là, il avait également pu se familiariser avec les doctrines de Buridan et d'Albert de Saxe ; durant le cours du xve siècle, l'Italie s'offrait à celles-ci comme l'Allemagne. Mais il est constant que, si les Italiens les connurent aussi bien que les Allemands, ils hésitèrent beaucoup plus à les suivre. Était-ce l'orgueil de leur passé et comme une espèce de piété filiale qui les retenait ? Était-ce une autre cause ? Le fait est que, dès le début du xive siècle, l'université de Padoue passait pour le champion d'Aristote et du Commentateur, pour la place forte de l'*Averroïsme*, comme on disait depuis quelque cinquante ans. Blaise Pelacani de Parme († 1416) cherche à concilier avec le Péripatétisme la statique des Jordan. Le fameux ermite de Saint-Augustin qui rédigea le plus répandu des traités de philosophie, Paul Nicoletti de Venise († 1429), hésite parfois entre « l'opinion moderne » et la théorie des anciens ; mais c'est le système d'Albert de Saxe qu'il suit en général. Son disciple Gaëtan de Thiène († 1465) explique comme Buridan le mouvement des projectiles, mais non pas la chute accélérée des graves. Nicolò Vernias enfin et Alessandro Achillini (1463-1512) rejettent le plus souvent les doctrines de Paris et celles mêmes de Ptolémée pour soutenir celles du Stagirite et d'Averroès : ils négligent d'étudier la chute accélérée des graves ; ils s'ingénient, en revanche, à expliquer des faits inexistans, par exemple l'accélération des projectiles au début de leur course. Ils abandonnent en général la théorie parisienne qui refuse toute valeur absolue aux théories physiques : si Pontano (1426-1503) et Silvestre de Prierio (1515) lui restent fidèles, Achillini et Capuano restaurent, au profit de théories contradictoires du reste, l'objectivisme dogmatique du Lycée.

C'est à cette tradition corrompue que puise l'homme extra-

ordinaire qui dispute à Nicolas de Cues l'honneur d'apparaître comme le plus génial disciple des Maîtres parisiens : je veux dire Léonard de Vinci (1452-1519). Le peintre italien, comme le « cardinal Allemand, » prolonge, et fait fructifier, l'effort des chercheurs français. On commet la plus grave erreur en voyant en lui un autodidacte : nul n'étudia plus passionnément les travaux de ses devanciers, ceux notamment de Nicolas de Cues, d'Albert de Saxe et des Jordan ; observateur sagace, méditatif obstiné, il fécondait leurs théories les unes par les autres ; pourquoi faut-il que le poids de certaines erreurs averroïstes ait paralysé l'essor de sa pensée ?

Voici les principales théories qu'il recueille et précise. De la statique des Jordan il déduit la loi de composition des forces concourantes, de celle d'Albert de Saxe la loi du polygone de sustentation et le centre de gravité du tétraèdre ; même, il découvre la loi d'équilibre de deux liquides de densités différentes en des tubes communicans, et aperçoit peut-être la loi hydrostatique dite de Pascal. La dynamique de l'*impetus* et de la loi d'inertie emporte son assentiment ; mais c'est par l'action du milieu qu'il veut expliquer, avec Aristote, l'accélération de la chute des graves. Il affirme que la vitesse d'un corps qui tombe librement est proportionnelle à la durée de la chute, mais il ne sait pas fixer le rapport de celle-ci au chemin parcouru. Avec beaucoup de bonheur, d'autre part, il tire des principes de Buridan que le vol des oiseaux ne saurait être comparé à la natation des poissons, qu'il est une alternative de chutes et de rebondissemens dus à la force élastique de l'air. Enfin il admet les théories de Nicolas de Cues touchant l'économie de l'univers, celles de Nicole Oresme touchant la pesanteur et le mouvement diurne de la terre, celles d'Albert de Saxe touchant l'érosion et la géogénie : ses observations très sagaces au sujet des fossiles font de lui le créateur de la stratigraphie.

V. — QUELLES FURENT LES VICISSITUDES ET LES VICTOIRES DE LA SCIENCE PARISIENNE (1519-1631)

Nicolas de Cues et Léonard de Vinci, assumant la tâche que les maîtres de Paris auraient dû remplir, ont empêché de disparaître et souvent fait fructifier les principes de cette Science parisienne qu'ont formulés ou aperçus Buridan, Albert de Saxe,

Nicole Oresme. De ce triumvirat à jamais glorieux dans l'histoire de la Science, j'aime à rapprocher un autre, aussi illustre : Copernic, Képler, Galilée reprennent ses théories, les développent, et, en quelque cent ans aussi, achèvent la définitive ruine de la Science Aristotélicienne.

Aujourd'hui pas plus qu'hier, on le devine, ce progrès ne s'accomplit en ligne droite. Le prestige inouï dont les Arabes, puis les Chrétiens de l'âge féodal, ont entouré la mémoire du Stagirite, s'accroît encore. Les Humanistes rendent grâces aux dieux de ce que les « Anciens » leur ont rappris le secret de la valeur artistique des œuvres littéraires ; ils les portent aux nues, et, un zèle aveugle les poussant à des généralisations indiscrètes, c'est leur *science* et leur *art* qu'ils prétendent canoniser au même titre que leur littérature ! Ils poursuivent de leur mépris tout ce qu'ont inventé « les Modernes. »

Averroès lui-même devient suspect : il n'est pas assez *ancien !* Il ne peut pas être un sûr interprète d'Aristote ! Pompanace [1462-1526] remonte donc jusqu'au temps de saint Irénée : il fait hommage intellectuel à Alexandre d'Aphrodisias ; l'école *alexandriste* se fonde. Et les Alexandristes, et les Humanistes « bon teint, » et ces « Modernistes » honteux que sont les Averroïstes houspillent Ptolémée d'un commun accord, insistent sur les erreurs qu'il a commises, relèvent les thèses sacro-saintes du péripatétisme originel. Agostino Nifo [1473-1538] et Girolamo Fracastor [1483-1553], Amico [1536] et Delfino [1559] soutiennent avec enthousiasme l'astronomie des sphères homocentriques. En même temps que l'hypothèse des épicycles, voici rejetée celle de l'*impetus :* le mouvement du projectile s'explique par l'action du moteur contigu, c'est-à-dire de l'air ambiant. Plus fortement que jamais, on assure que le mouvement du projectile commence par s'accélérer.

La « moderne » statique des Jordan est attaquée comme la dynamique « moderne » de Buridan et d'Oresme : c'est le grand nom d'Archimède qui couvre ici cette sotte besogne. Tartaglia [1500-1557] publie, comme sienne, la traduction du *Traité des Corps flottans* qu'a donnée l'ami de saint Thomas, Guillaume de Moerbeke ; Commandin d'Urbin [1509-1575] fait connaître à la même heure les livres de Héron d'Alexandrie, d'autres encore, ceux de Pappus. Comme Pappus, Héron, Archimède ignorent le principe des déplacemens virtuels, il est

donc clair que ce principe est erroné : les Jordan se sont trompés en croyant le découvrir..... Ainsi s'explique la pauvreté des théories statiques d'un Guidobaldo del Monte ou d'un Giovanni Battista Benedetti [1530-1590].

Par bonheur, l'influence de ces réactionnaires fut combattue et refoulée par de vigoureux esprits. Tartaglia et Cardan se détestaient; peut-être étaient-ils aussi malhonnêtes l'un que l'autre; il est sûr, à tout le moins, que, sagement éclectiques, ils surent accueillir certaines idées des Jordan et de Léonard, tout en adoptant les méthodes mathématiques d'Archimède. Commandin réussit à déterminer le centre de gravité de divers solides. Simon Stevin de Bruges [1548-1620], surtout, ne croit pas que l'admiration d'Archimède lui commande le dédain de Léonard et des Jordan : il recouvre leurs communes conquêtes, notamment la loi d'équilibre du levier. Il démontre l'impossibilité du mouvement perpétuel et en déduit la loi d'équilibre d'un grave sur un plan incliné: enfin ses merveilleux calculs déterminent très précisément la grandeur et le point d'application de la pression que supporte la paroi inclinée d'un vase de la part du liquide qu'il contient.

Pareillement, la dynamique se réveille. Un maître encore inconnu, dont le dominicain D. Soto [1494-1560] propage la doctrine à Alcala de Hénarès, puis à Salamanque, sait rapprocher les lois découvertes par Oresme et par Léonard, et montrer que le chemin parcouru en un mouvement uniformément varié est le même qu'en un mouvement uniforme de même durée, ayant pour vitesse la vitesse moyenne du premier. Soto lui-même remet en honneur l'idée parisienne qu'il y a proportion entre la vitesse de chute d'un grave et le temps de la chute. Scaliger [1484-1588], le célèbre jésuite Vasquez [1551-1604], Benedetti expliquent la chute accélérée des graves par l'accroissement continuel d'un *impetus* déposé en eux par la pesanteur; c'est par le conflit d'un *impetus* analogue avec la gravité que Soto, Tartaglia et Cardan rendent compte du mouvement des projectiles, tandis que Giordano Bruno, se guidant sur N. Oresme, imagine une force composée de ce genre pour faire comprendre comment le mouvement de la terre n'empêche pas un grave de paraître tomber selon la verticale.

L'astronomie ne reste pas en arrière. Les polémiques furieuses où s'opposent Aristotéliciens de toute nuance et Ptolé-

méens de tous pays entraînent sans doute ce fâcheux résultat que le dogmatisme des uns et des autres s'exaspère, qu'ils abandonnent les uns et les autres la théorie relativiste des Maîtres parisiens que recommandaient par ailleurs un saint Augustin et un Hipparque : ils oublient presque tous qu'un même phénomène peut recevoir deux explications équivalentes et distinctes; ils affirment presque tous que l'astronome peut atteindre et doit décrire la réalité objective en la déduisant de la métaphysique (1). — Mais le conflit passionné des deux écoles, parce qu'il finit par mettre en lumière les lacunes et les erreurs de chacune, invite plusieurs savans à inventer un troisième système. Vers 1530, le protonotaire apostolique Celio Calcagnini développe l'idée des Parisiens que la terre tourne en un jour d'Occident en Orient, entraînée par un *impetus* que Dieu lui a communiqué lors de la création et auquel rien ne met obstacle; il imagine encore en elle deux autres mouvemens oscillatoires, afin d'expliquer la précession des équinoxes et le flux des marées (2). Une trentaine d'années avant lui, un jeune Polonais, Nicolas Copernic, traversait l'Europe pour venir en Italie recueillir l'enseignement des maîtres de Bologne et de Padoue, de Ferrare et de Rome; sans doute y trouva-t-il l'occasion de se familiariser avec les idées de Léonard et de l'École Parisienne. Ce qui est sûr, c'est que ce sont ces mêmes idées qui reparaissent, développées, en son immortel chef-d'œuvre : *De revolutionibus cœlestium libri sex* (3). Elles ont été expliquées dès 1539 en la *Narratio Prima* de son élève Joachim Rhaeticus [1514-1576].

D'Aristote, Copernic retient cette idée que l'univers est une sphère finie et que tous les mouvemens des corps célestes sont uniformes et circulaires. Mais c'est de la Science Parisienne

(1) La théorie relativiste des Parisiens est conservée, à Paris, par Louis Coronel et par Lefèvre d'Etaples : voyez l'*Introductorium astronomicum* de celui-ci, 1503, les *Physice perscrutationes* du premier, 1511. — La théorie réaliste, objective, est reprise par les disciples du Ptoléméen Capuano [l'accord avec l'expérience est le critère du vrai], et surtout par les Aristotéliciens Nifo en 1514 [*Aristotelis... de Coelo et mundo libri IV.* Venetiis], Fracastor en 1535 [*Homocentricorum liber unus*], Amico de Cosenza en 1536 [*De motibus corporum cœlestium*] ; pour eux, l'accord avec Aristote est le critère du vrai.

(2) Son livre ne fut publié qu'en 1544.

(3) Le livre ne fut publié par Copernic qu'à sa mort, en 1543, sur les instances du cardinal Schomberg; Paul III en avait accepté la dédicace. — Copernic est né en 1473. Novara de Bologne a été l'un de ses maîtres.

qu'il dépend surtout : avec elle, il affirme et le mouvement diurne de la terre autour de son axe incliné sur l'écliptique, et la rotation de cet axe autour d'un autre qui est conçu comme normal à l'écliptique; de la même manière qu'elle, plus précisément à la mode d'Oresme, il admet l'*impetus*, il explique la nature de la pesanteur, l'accélération de la chute des graves, la théorie des planètes conçues comme des mondes analogues à la terre et à peu près indépendans. Son invention géniale, enfin, consiste à restaurer l'idée héliocentrique d'Aristarque de Samos : il affirme l'immobilité du ciel et du soleil, son centre, et il gratifie la terre d'un troisième mouvement, qui lui fait décrire un cercle excentrique au soleil dans le plan de l'écliptique. Mais il ne craint pas de renier parfois la tradition de Paris et de saint Augustin : il n'imagine pas qu'une même dynamique puisse régir les corps terrestres et les corps célestes : il ne veut pas suivre Albert de Saxe et admettre un unique centre du monde auquel tendent tous les centres de gravité; il se persuade que ses hypothèses cinématiques ont une portée objective, une réalité physique, une vérité absolue!

On ne saurait trop insister sur l'importance de cette dernière théorie : le centre de gravité des controverses astronomiques et scientifiques s'en trouva du coup déplacé. *Il s'est agi, jusqu'à ce jour, en Occident*, depuis que la déchéance de l'université de Paris au moment du grand schisme a privé la Science Parisienne de ses champions légitimes, *de savoir quel système d'hypothèses s'accordait le mieux avec l'expérience, c'est-à-dire avec les phénomènes astronomiques* que l'on détaillait avec une minutie toujours croissante. Il s'agira, désormais, de montrer *quel système s'accorde le mieux avec la réalité objective, telle que l'a constituée Dieu. Hier c'était le relativisme, c'est aujourd'hui le réalisme qui règne dans l'esprit des savans*. Les écrits de Capuano et d'Achillini, de Nifo et de Fracastor, l'œuvre de Copernic enfin permettent de suivre cette révolution.

La cause en est triple. C'est d'abord le succès des théories de Ptolémée, presque universellement confirmé par quatorze siècles d'observations et d'expériences; la confiance qu'elles inspirent aux astronomes se laisse apercevoir à la forme nouvelle, synthétique et déductive, sous laquelle Peurbach les présente. — L'idolâtrie

d'Aristote, pieusement transmise à travers les siècles par l'école averroïste, surexcitée encore par la ferveur des humanistes, favorise aussi la diffusion d'un tour d'esprit dogmatiste et simpliste. — Pourquoi ne pas ajouter, enfin, qu'un certain affaiblissement de la pensée chrétienne à cet âge a souvent concouru avec les deux influences qu'on a dites; pour beaucoup de savans il semble que tout problème se pose alors en forme de dilemme, que Dieu n'ait jamais eu le choix qu'entre deux hypothèses seulement, et que l'expérience révèle laquelle des deux il a choisie et réalisée (1). L'esprit, scientifiquement si fécond, de la génération de 1277, paraît mort.

La conséquence de la résurrection du dogmatisme fut que la doctrine copernicaine se vit bientôt discutée du point de vue métaphysique.

Du point de vue scientifique, ses adversaires avaient désarmé de bonne heure : tant il était évident qu'elle sauvait mieux les apparences, qu'elle s'accordait mieux avec l'expérience, qu'elle expliquait mieux les phénomènes, que l'Aristotélisme et le Ptoléméisme. Ceux mêmes qui demeurent fidèles à la cosmologie ancienne et continuent d'affirmer l'immobilité de la terre, fondent leurs calculs sur les idées du chanoine de Thorn : tel Erasme Reinhold qui construit les *Prutenicae tabulae*, 1551, qui contribue grandement, par là, à propager le nouveau système, et qui « n'y croit pas ! » Tels, encore, Schreckenfuchs et Wursteisen en Allemagne, Piccolomini et Cesalpini, Giuntini et Benedetti, Grégoire XIII et la commission du calendrier [1582], en Italie. Pour ne pas renoncer tout à fait au géocentrisme séculaire, Aristotéliciens et Ptoléméens recourent donc, maintenant que l'expérience se retourne contre eux, à cette théorie relativiste des Parisiens qu'ils abandonnaient si allégrement, à qui mieux mieux, au début du XVIe siècle ! La préface d'Osiander par où s'ouvrait le livre de Copernic, et qui le présentait avec adresse sous le couvert de cette théorie, les invitait du reste, implicitement mais effectivement, à suivre cette tactique.

Mais, du point de vue métaphysique, Copernic est âprement combattu. Ses prétentions réalistes, trop imparfaitement voilées, provoquaient, il faut le reconnaître, les tendances

(1) C'est l'idée, assez saugrenue, que se forge de la méthode expérimentale le pauvre chancelier Bacon !

qui prévalaient. Et beaucoup de ses disciples, plus francs ou plus maladroits qu'Osiander, les accentuaient souvent : tel, Giordano Bruno [1550-1600]. L'attitude des Luthériens, enfin, compliqua étrangement l'affaire : appuyés ostensiblement sur la Bible, ils ne pouvaient faire moins que de prendre son parti; et n'était-il pas visible qu'elle supposait l'immobilité de la terre et le mouvement du soleil? Oubliant quelle prudence saint Augustin prêche en ces matières, Luther ouvre donc le feu, il attaque l'héliocentrisme. Mélanchton et Peucer viennent à la rescousse [1549-1571]; un grand astronome luthérien, le Danois Tycho-Brahé [1546-1601], se propose explicitement d'accorder avec l'immobilité de la terre, retenue comme un dogme, les calculs de Copernic, retenus à titre d'hypothèses commodes; en 1595, le sénat de l'université luthérienne de Tübingen adopte une attitude encore plus rigoureuse. Par la voix de Tycho-Brahé, l'Église luthérienne signifie qu'une hypothèse, pour être acceptée, doit s'accorder avec Aristote et avec l'Écriture aussi bien qu'avec l'expérience [1578]. — Trois ans plus tard, le jésuite Clavius adopte sa doctrine [1581]; sans doute craint-il de paraître moins soucieux que l'adversaire de l'honneur de l'Écriture! Peut-être eût-il mieux fait de se rappeler les conseils de saint Augustin et la doctrine de ces très orthodoxes évêques et prêtres qui avaient fondé la Science Parisienne.

Il s'agit donc, pour les Copernicains, de remporter la victoire, si j'ose ainsi dire, sur le champ de bataille de la cosmologie et de la métaphysique, comme ils l'ont gagnée déjà dans le domaine de la science pure, au point de vue de l'expérience. Diego de Salamanque s'y efforce, qui recherche tous les textes bibliques favorables au mouvement de la terre]1584]. Et telle est, très certainement, la tâche que s'assigne Galilée [1564-1642]. Sa mécanique tend à fonder son astronomie; son incontestable génie mathématique, heureusement servi par l'usage qu'il sait faire d'une puissante lunette afin d'étudier les astres, utilise plusieurs idées très fécondes de l'École parisienne; mais la dynamique d'Aristote l'entrave trop souvent encore. Il combine avec celle-ci le principe des déplacemens virtuels et la notion d'un *impeto* proportionnel à la vitesse du mobile; il sait découvrir que la chute d'un grave est uniformément accélérée, mais ne voit pas quel parti tirer de la théorie de l'*impetus* pour rendre

raison du fait. Il retrouve, pour établir la loi du chemin parcouru par le grave, la démonstration du triangle de Nicole Oresme; il étend la loi de la chute libre des graves à la chute des corps le long d'un plan incliné; il accepte la notion parisienne de la loi d'inertie; il explique la chute d'un grave lancé horizontalement, et indique, d'après Oresme, comment la rotation de la terre n'empêche pas les corps de paraître tomber selon la verticale; il imagine enfin d'admirables expériences sur les oscillations du pendule et ouvre par là à la mécanique des perspectives nouvelles. Mais, toujours, c'est à prouver la vérité *objective* de la thèse copernicaine que tend son effort. Aperçoit-il les deux planètes des Médicis, il montre qu'elles jouent à côté de Jupiter le rôle de la Lune près de la Terre; s'occupe-t-il des marées, il prétend rendre raison de leur flux par l'action de la force centrifuge développée sur la Terre par la rotation terrestre; découvre-t-il les taches du Soleil et les montagnes de la Lune, il y voit la preuve que les corps célestes sont analogues aux nôtres, comme le veulent Buridan et Copernic. Il s'improvise théologien pour convertir les princesses et les consulteurs du Saint-Office; et ce grand génie affiche une pauvreté surprenante pour établir le dogme qui lui tient si fort au cœur : *il n'y a et il n'y aura jamais que deux hypothèses aptes à expliquer les apparences astronomiques, celle de Ptolémée et celle de Copernic; comme l'expérience établit que la première est fausse, il s'ensuit nécessairement que la seconde est vraie, objectivement,* κατὰ φύσιν. Galilée postule que le monde géométrique, où le raisonnement par l'absurde est de mise, est identique à tout le donné! Et quelle idée bizarre se forge ce chrétien de la toute-puissance de Dieu! Malheureusement pour lui, malheureusement pour la Science, j'ajoute : malheureusement pour l'Église, le Saint-Office acceptait à la légère la théorie *luthérienne et averroïste* que recommandait Aristote et semblait recommander la Bible : il oubliait l'évêque de Lisieux et le « cardinal allemand » pour prôner le géocentrisme! Il condamnait Galilée à deux reprises, 1616 et 1633. Et, *les deux fois,* — c'est ici que cette lamentable histoire devient piquante, — l'Église catholique ne condamnait l'héliocentrisme copernicain *qu'en tant que Galilée lui attribuait une valeur physique objective.* Le 12 avril 1615, Bellarmin spécifie très précisément ce point dans sa lettre à Foscarini; pareillement, après

1616, le cardinal Barberini discutant avec Galilée lui-même (1). Il est piquant de remarquer que, quant au point débattu, la science de l'an de grâce 1912 se croit radicalement incapable de reprendre à son compte les affirmations objectivistes du génial Italien, et recommande aux savans la même prudence que... Bellarmin.

Le luthérien Képler [1571-1631] était copernicain, et réaliste, aussi convaincu que le catholique Galilée; il fut, aussi bien que celui-ci, condamné par son Église; il travailla, aussi glorieusement, à développer et affermir la doctrine de Copernic. Remettant en honneur l'idée parisienne, méconnue par son maître et mal comprise de Galilée, qu'une même dynamique régit le monde sublunaire et le monde des astres, il constitue la mécanique céleste. En même temps que du système d'Oresme et de Copernic, c'est de celui de Gilbert (2) qu'il part : il admet avec celui-ci que le soleil entraîne les planètes en sa course comme un cheval fait d'un manège, et que l'action qu'il déploie sur elles est normale au rayon vecteur qui les relie à son centre; il étudie de près leurs mouvemens et formule leur rythme en trois lois mémorables. Surtout, réfléchissant à l'influence de notre soleil sur les astres errans, il relève une thèse chère à Albert de Saxe et critique l'idée, commune à Galilée et à Copernic comme à la plupart des Parisiens, que chaque astre constitue un monde à peu près indépendant, maintenu et régi en toutes ses parties par une gravité à lui propre. *Aux multiples attractions astrales il substitue l'attraction universelle,* aux mondes multiples le monde un. Toute masse matérielle, dit-il, tend vers une autre

(1) « Dire qu'en supposant la Terre en mouvement et le Soleil immobile, *on sauve toutes les apparences* mieux que ne le pourraient faire les excentriques et les épicycles, *c'est très bien dire;* cela n'offre aucun danger, et cela suffit au mathématicien. Mais vouloir affirmer que le Soleil demeure *réellement* immobile... » Lire toute cette lettre à Foscarini dans D. Berti : *Copernico e le vicende del sistema copernicano...* Roma; 1876, p. 121-125. — La conversation de Barberini [qui va devenir Urbain VIII] avec Galilée a été rédigée par le cardinal Oregio, qui était présent [Oregius : *De Deo uno,* 1629, p. 194]. Nul doute que les haines encourues par Galilée n'aient concouru à sa condamnation. Voyez Favaro, *Galileo e l'Inquisizione. Documenti...* Firenze, 1907, in-4, 165 p.

(2) William Gilbert, 1540-1603, peut être considéré comme son précurseur. La *Philosophie Aimantique,* publiée seulement en 1651, prouve que Gilbert croit à l'unité de la dynamique, — tout en admettant que les astres forment des mondes régis chacun par sa pesanteur [gravité astrale, conçue comme l'action de l'aimant sur le fer], et animés chacun par une âme; surtout, il montre que les planètes subissent, de la part du Soleil, une action normale au rayon vecteur qui va du centre du Soleil à la planète.

masse matérielle : et peu importe de quel astre l'une et l'autre viennent ; une masse placée entre deux astres tend vers le plus gros et le plus proche, lors même qu'elle n'en a jamais fait partie. Et le mystérieux phénomène des marées, sur lequel on a tant écrit, n'est qu'un cas particulier de cette attraction générale *unique*. Seulement, ces vues géniales sont compliquées d'hypothèses hésitantes : plus encore que la dynamique de Galilée, la dynamique de Képler s'éloigne souvent des doctrines parisiennes pour s'empêtrer dans le péripatétisme. Les irrégularités des mouvemens planétaires sont expliquées par des tourbillons formés dans le fluide éthéré par la rotation du soleil ; l'immobilité de leur direction est rattachée aux propriétés aimantiques de leur axe. Et cette astronomie s'intègre en une physique, dont elle n'est que la troisième partie, laquelle conduit à une métaphysique qui donne jour elle-même sur une théologie...: le tout étant paré par l'auteur d'une vérité physique, objective, absolue (1).

Alors parut Descartes. La brutale clarté de son génie organisateur fit évanouir les ombres qui obscurcissaient encore la doctrine dont Buridan, Albert de Saxe, Nicole Oresme avaient jeté les bases ; — Nicolas de Cues et Léonard sauvé l'esprit ; — Copernic, Galilée, Képler dessiné le corps. Il n'entre pas dans notre dessein de suivre cette histoire nouvelle : les grandes lignes en sont plus généralement connues. Sans doute convient-il davantage de noter, en terminant, les deux pensées qui nous venaient à l'esprit tandis que nous étudiions l'œuvre, inconnue hier encore, des « initiateurs. »

Cette œuvre nous enseigne dans quelles conditions s'opèrent les conquêtes de la pensée ; elle nous révèle avec précision ses faiblesses et ses ressources. Les régressions constatées au XVIe siècle témoignent une fois de plus que le progrès ne s'accomplit pas en ligne droite ; les découvertes dont le XIVe siècle s'enorgueillit attestent une fois encore quelle longue et lente élaboration prépare ses victoires, en apparence les plus subites. Cette histoire donnera donc à beaucoup une leçon de sérieux. On parle souvent, aujourd'hui, du schématisme de la pensée abstraite. Que ne travaille-t-on, d'abord, à n'en pas exagérer les

(1) Voyez son *Mysterium Cosmographicum*, 1596 ; son *Apologia Tychonis* vers 1600-1601 [contre Rymer Baer qui outre le relativisme parisien en son *de hypothesibus astronomicis*, 1597], et son *Epitome Astronomiæ Copernicanæ*.

superficialités ou les inexactitudes en simplifiant notre représentation du passé au delà du point où nous réduisent et les lois de l'esprit et les hasards qui présidèrent à la conservation des documens. Comment juger une histoire de la métaphysique que l'on couperait de l'histoire de la physique; une histoire du point de vue relativiste, qui ne s'appuierait pas sur l'histoire de la théorie astronomique; une histoire de la pensée humaine où l'on sauterait à pieds joints de Plotin à Descartes? Les découvertes dont on a ici donné une rapide esquisse n'indiquent-elles pas que de telles simplifications peuvent s'appeler d'involontaires, mais très certaines falsifications!

Cette œuvre enseigne encore combien est erronée la tradition qui confond en un bloc l'âge des désordres seigneuriaux avec l'époque organisatrice de la féodalité, et oppose « le Moyen Age » à « la Renaissance. » Sans doute, ses tenans n'osaient plus montrer dans l'art gothique un art barbare, ni dans la civilisation des XIIe-XIIIe siècles un pur régime d'arbitraire et de fanatisme. Mais du moins pouvaient-ils, jusqu'aux travaux de M. Duhem, fonder l'opposition de ces deux époques sur leur diverse attitude à l'égard de la méthode expérimentale, et caractériser sommairement « la Renaissance » par l'essor de la science et l'ébranlement de la foi. On voit aujourd'hui ce qu'il en faut penser : c'est en plein « Moyen Age » qu'est née la Science.

ALBERT DUFOURCQ.

FIN DE LA DOMINATION FRANQUE

EN SYRIE

PRISE DE SAINT-JEAN-D'ACRE EN L'AN 1291 PAR L'ARMÉE DU SOUDAN D'ÉGYPTE (1)

On était en l'année du Christ 1291. Philippe le Bel était roi en France et le moine Jérôme d'Ascoli était pape à Rome sous le nom de Nicolas IV. Il y avait bien près de deux siècles que, sous la conduite de Godefroy de Bouillon, le 15 juillet 1099, les bandes enthousiastes de la première Croisade avaient pris d'assaut Jérusalem, la Ville Sainte, et fondé le Saint Royaume d'Outre-mer. Après presque un siècle de luttes souvent glorieuses, les chrétiens d'Orient, à la suite du grand désastre de Hittin, au mois de juillet 1187, avaient dû évacuer Jérusalem retombée sous le pouvoir des Musulmans en la personne du grand émir Saladin. Toutefois, ils s'étaient maintenus dans presque toutes les cités maritimes de la côte de Syrie, protégés par la fondation à ce même moment du nouveau royaume latin de Chypre sous la bannière des rois Lusignans. Saint-Jean-d'Acre avait été reprise dès 1191 par les guerriers de la troisième Croisade. Puis étaient venus des temps de plus en plus difficiles pour les soldats de la Foi. La quatrième croisade avait été en 1204 détournée vers Constantinople. Celle de l'empereur

(1) Dans ce récit j'ai suivi pas à pas l'excellente *Histoire du royaume latin de Jérusalem* de feu R. Röhricht parue à Innsbruck en 1898.

Frédéric II n'avait abouti qu'à une réoccupation éphémère de Jérusalem. Celle du roi saint Louis, vingt ans plus tard, vers le milieu du XIIIe siècle, avait eu, malgré des prodiges de vaillance, la douloureuse issue que chacun connaît. Puis l'enthousiasme même de la Croisade avait fini par faiblir presque entièrement en Occident. Les derniers princes des dernières principautés chrétiennes maritimes de Syrie ne recevaient plus d'Europe que des renforts très amoindris. Associés aux chevaliers des trois Ordres célèbres du Temple, de l'Hôpital et Teutonique, ils ne luttaient plus que très péniblement contre la puissance sans cesse grandissante de toutes les forces militaires de l'Islam en Égypte et en Syrie, au Caire comme à Damas. Toutefois, Saint-Jean-d'Acre demeurait la principale forteresse des Francs d'Outre-mer, leur grande capitale militaire et commerciale sur la côte syrienne.

Le fameux Soudan d'Égypte, le terrible Bibars, qui avait enlevé successivement aux Latins d'Orient le château des Kurdes, Césarée, Jaffa, le Safed et la grande cité d'Antioche, première conquête des Francs de la première croisade, était mort le 19 juin 1277. Encouragés par cette disparition de leur plus mortel adversaire, les chrétiens de Terre Sainte avaient cru pouvoir rompre les trêves de dix années jadis conclues avec lui, profitant de ce que les envahisseurs Mongols mettaient affreusement à feu et à sang le Nord de la Syrie. Mais, après quelques succès, apprenant la défaite totale de ces hordes barbares par le nouveau Soudan Kélaoun, redoutant quelque incursion vengeresse de ce dernier, ils avaient cru prudent de transiger une fois de plus. En suite de quoi les chevaliers du Temple, ceux de l'Hôpital, le comte Bohémond de Tripoli, la Commune de Saint-Jean-d'Acre, d'autres groupes latins encore, avaient, par l'entremise de leurs délégués, signé à Rouha, dans la banlieue du Kaire, en 1283, puis encore l'an d'après, avec les représentans du Soudan, une nouvelle trêve de dix ans, dix mois, dix jours, dix heures. C'était la singulière coutume de l'époque. La loi de l'Islam défendait de conclure et signer une paix véritable entre les vrais croyans et les infidèles; elle autorisait seulement des trêves.

Ces trêves, la faiblesse même des chrétiens de Palestine leur interdisait d'ordinaire de chercher à les rompre. Il en était tout autrement pour Kélaoun, le puissant Soudan d'Égypte. Lorsque

ses subtiles et habiles ambassades auprès des princes chrétiens de l'Europe occidentale eurent décidément réussi à déjouer toute velléité de nouvelle grande croisade, il chercha le premier prétexte pour en finir avec les infortunés restes des principautés latines de Syrie. Dès l'année 1285, il profitait d'une prétendue agression des Hospitaliers de Markab pour mettre le siège devant cette splendide et puissante forteresse que Saladin et Bibars lui-même avaient déclarée imprenable. Elle succombait, le 25 mai, après plus d'un mois de siège. Peu de jours après, le non moins fort château de Maraklée, qui passait aussi pour invincible, immense tour quadrangulaire haute de sept étages aux murs épais de douze coudées, capitulait à son tour.

Rentré au Caire de cette expédition triomphante, le victorieux Sultan eut encore la satisfaction de se voir, dans le mois de novembre de cette même année, salué dans son palais des bords du Nil par des envoyés du roi des Romains Rodolphe Ier de Habsbourg, par ceux aussi de l'empereur de Constantinople Andronic II Paléologue et de la Commune de Gênes. Ils l'honorèrent des plus riches cadeaux. Ceux de l'empereur allemand étaient présentés par trente-deux porteurs et consistaient en pelleteries de zibelines et de petits-gris, en étoffes écarlates, en vètemens de fin lin vénitien. Les dons de la Commune de Gènes consistaient en deux ballots de satin et de tissus dits « sarsina » d'après des modèles orientaux, plus six faucons de chasse, un grand chien blanc « plus grand qu'un lion, » peut-être un ours blanc. Ceux du basileus de Constantinople étaient un ballot de satin et quatre de tapis. Dans l'ambassade allemande figurait un des plus grands voyageurs en Orient de l'époque, qui avait parcouru toute la Palestine, Chypre et l'Arménie : Burchard de Monte Sion.

Deux années plus tard, nouvelles réclamations du Soudan. Il se plaint que le prince Bohémond d'Antioche, comte de Tripoli, ait à son tour transgressé les trêves. Une grosse armée qu'il avait dans le Nord de la Syrie assiège Laodicée et la prend à coups de catapultes le 30 avril 1287. En octobre déjà, Bohémond VII, le prince d'Antioche et de Tripoli, meurt sans postérité, et Kélaoun attaque bientôt après sa puissante ville de Tripoli, le principal comptoir des négocians génois avec l'Égypte. Il la prend après trente-quatre jours de siège le 26 avril 1289, malgré l'arrivée d'une armée de secours partie de Saint-

Jean-d'Acre. Dix-neuf catapultes et quinze cents mineurs viennent à bout de ses formidables murailles.

Une partie des assiégés s'était réfugiée dans l'île placée à l'entrée du port, dans l'église de Saint-Thomas, mais les vainqueurs les y poursuivirent et les massacrèrent jusqu'au dernier. On compta parmi les morts le frère Templier Guillerme de Cordone, autrefois gardien des Franciscains d'Oxford qui, armé seulement d'une croix, se jeta courageusement à la rencontre de l'ennemi, et aussi Luceta, l'abbesse d'un couvent de femmes qui, tombée dans la part de butin d'un émir, pour échapper à la souillure fatale, réussit par ruse à se donner la mort, tandis que ses sœurs tombaient dans un horrible esclavage. Elle avait, dit la *Chronique*, persuadé à son maître sarrasin qu'elle était invulnérable. Lui, voulant s'en assurer, la frappa d'un cimeterre et la tua.

Très peu de temps après tombent aussi Nephin, forteresse des Hospitaliers, puis Batroun. Les fugitifs de Tripoli se réfugient en Chypre, à Tyr, à Saint-Jean-d'Acre. Les dernières vieilles cités chrétiennes maritimes de Syrie succombent ainsi les unes après les autres sous les coups des Sarrasins. Leur histoire n'est plus qu'une mort lente, une interminable et inévitable agonie. Les lamentations, les plaintes douloureuses de leurs habitans, adressées à leurs frères d'Occident, ne cessent pas un instant.

Cette même année 1289, Jean de Grailly, capitaine des compagnies françaises de Saint-Jean-d'Acre, entretenues aux frais du roi de France, de concert avec les deux frères prêcheurs dominicains Hugues et Jean, avec l'Hospitalier Pierre d'Hezquam et le Templier Hertrand, se rendirent en toute hâte à Rome pour implorer le secours du Pape et de la chrétienté occidentale. Ils ne rencontrèrent presque partout, hélas! que d'insuffisantes sympathies. Seul, le souverain pontife, Nicolas IV, mit tout en œuvre pour ranimer le zèle des royaumes de l'Occident. Il fit partout, en Italie comme ailleurs, prêcher ardemment la croisade, promit une flotte de vingt galères de Venise et fournit de larges subsides. Il alla jusqu'à faire négocier en faveur des lamentables restes du royaume de Jérusalem auprès d'Argoun, le Khan des Mongols, auprès du roi Héthoum II d'Arménie, des Jacobites, des souverains mêmes d'Éthiopie et de Géorgie. Le 5 janvier 1291, il adressait à toute la chrétienté, en faveur de la Terre Sainte, une suprême et déchirante prière.

Entre temps, dès le mois de mai 1290, en suite des appels à une nouvelle croisade, de nombreuses bandes de pèlerins avaient commencé à se grouper en Lombardie, en Toscane, dans les marches de Trévise et d'Ancône, à Parme, à Modène, à Bologne, pour aller s'embarquer sur les galères de Venise toutes prêtes à partir. Au nombre de vingt, nombre annoncé par Nicolas IV, sous le commandement de Nicolas Tiepolo, fils du doge Jacques Tiepolo et d'une fille du ban de Serbie, de Jean de Grailly et de Roux de Sully, chacun porteur de mille onces d'or, ces navires avaient vogué vers la Syrie, recrutant en route, par la munificence du roi Jacques d'Aragon, cinq autres galères.

Les appels du Pape aux souverains d'Europe, à ceux de France, de Hongrie, d'Angleterre se poursuivaient. Partout les prédicateurs prêchaient avec passion pour que les fidèles se ralliassent à la croisade décidée par le roi Édouard d'Angleterre. C'est à ce moment que survint enfin la catastrophe suprême, c'est-à-dire la prise de Saint-Jean-d'Acre, par le Soudan d'Égypte ! C'est ce terrible événement que je vais raconter ici.

Saint-Jean-d'Acre, cette première et plus grande cité franque d'Orient, était à cette date une ville extraordinaire, peut-être la plus étrange du monde entier. Depuis des années, tous les débris des populations si longtemps florissantes de l'Orient latin, maintenant chassées petit à petit de toutes les côtes de Syrie, avaient reflué sous la protection de ses gigantesques murailles. D'autre part, on voyait accourir chaque année dans son port des milliers de croisés, plutôt des milliers d'aventuriers d'Occident que n'attirait plus tant la dévotion aux Lieux Saints que l'amour du lucre, du pillage et des batailles. Dans son enceinte résidaient encore les états-majors et les principaux contingens des grands et si fameux Ordres religieux et militaires, du Temple, de Saint-Jean-de-Jérusalem et des chevaliers Teutoniques, puis aussi tous les petits corps d'armée entretenus en Syrie par le Pape, par le roi de France, par les divers autres souverains d'Occident, par le roi de Chypre, et une quantité de renégats fuyant pour une raison ou une autre le séjour des villes de l'Islam en Égypte ou en Syrie, enfin toute une population louche accourue là de tous les coins de la terre, et qui faisait dire à Jacques de Vitriaco qu'Acre était la « sentine » de toute la chrétienté. Cette masse de soldats, de guerriers, de mercenaires attirait encore une autre clientèle infiniment nom-

breuse. D'après un chroniqueur, il y aurait eu en une fois dans cette ville jusqu'à quatorze mille prostituées.

Un voyageur allemand, Ludolphe de Suchem, qui, vers la fin de la première moitié du XIVe siècle, visita les ruines de Saint-Jean-d'Acre, et put à cette occasion utiliser les récits de témoins oculaires de son ancienne splendeur, nous a fait de cette ville cette curieuse autant que naïve description :

« Cette célèbre cité d'Acre, dit-il, est située sur le rivage de la mer, construite de blocs de pierre d'une grosseur extraordinaire avec des tours hautes et très fortes, à peine distantes d'un jet de pierre les unes des autres. Chaque porte est flanquée de deux tours. Les murailles étaient, comme elles le sont encore aujourd'hui, d'une épaisseur telle que deux chariots courant en sens contraire pouvaient s'y croiser très facilement. Du côté de terre aussi, elles étaient très puissantes, avec des fossés très profonds, protégées encore par une foule de bastions et d'ouvrages de défense de toute espèce. Les places et carrefours dans la ville étaient d'une grande propreté. Toutes les maisons étaient de même hauteur, uniformément bâties de pierres taillées, merveilleusement ornées de fenêtres de verre et de fresques, et tous ces palais, tous ces édifices, nullement bâtis pour les seules nécessités de l'existence, mais bien uniquement pour le luxe et la jouissance, étaient soigneusement et délicatement, au gré et à la fantaisie de leurs propriétaires, décorés de verres, de peintures, de tentures et autres ornemens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les espaces libres dans la cité étaient protégés de l'ardeur du soleil par de splendides tentures de soie ou d'autres tissus. A chaque angle de chaque place, s'élevait une très forte tour avec une porte en fer et des chaînes de même pour la consolider. Tous les hauts personnages habitaient dans la banlieue de la ville dans de très forts châteaux et palais. Au centre de la cité demeuraient les artisans et les marchands, chacun cantonné suivant son industrie dans un quartier spécial, et tous les habitans de la ville se comportaient comme jadis les Romains, comme des seigneurs qu'ils étaient. Demeuraient dans cette ville par rang d'importance : le roi de Chypre et de Jérusalem et son frère Amaury (1), et encore beaucoup d'autres membres importans de sa famille, les princes de Galilée et

(1) Créé par son frère, en 1289, son lieutenant du Saint Royaume avec le titre de baïle; il était déjà prince de Tyr et connétable du royaume de Chypre.

d'Antioche, ainsi que le commandant en chef des troupes du roi de France, puis le duc de Césarée (1), les seigneurs de Tyr (2), de Tibériade et Sidon, le comte de Tripoli et Jaffa, le sire de Baruth ou Beirout, celui d'Ibelin, les seigneurs de Pysan, d'Arsuf et de Vaus, comme aussi les nobles de Blanchegarde. Tous ces seigneurs, ducs, comtes, nobles et barons circulaient par les carrefours de la ville, la couronne d'or en tête (!) avec un appareil royal et chacun en particulier s'entourait, à l'égal d'un roi, de soldats, de gardes et de trabans somptueusement armés, montés sur des chevaux de guerre, merveilleusement ornés d'or et d'argent, chacun s'efforçant de dépasser en luxe tous les autres, et chaque jour c'étaient jeux, tournois et exercices d'armes, toutes sortes de fêtes, de chasses et toutes sortes de divertissemens guerriers, et chacun de ces seigneurs, en outre de son palais et de son château, jouissait de toutes sortes de privilèges et d'exemptions d'impôts.

« Dans cette même ville encore habitaient pour la défense de la Foi contre les Sarrasins le maître et les frères de l'Ordre du Temple, le maître et les frères de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, de même ceux de l'Ordre Teutonique, des Ordres de Saint-Thomas et de Saint-Lazare. Tous ceux-là vivaient dans Saint-Jean-d'Acre. Là était le siège de leurs Ordres, et sans cesse, de jour comme de nuit, ils combattaient avec leurs compagnons contre les Sarrasins (3). Vivaient encore à Acre les plus riches marchands qui fussent sous le ciel, assemblés ici de toutes les nations de la terre. Là vivaient les Pisans, les Génois, les Lombards, par les maudites discordes desquels Acre fut finalement détruite, car ils se conduisaient tous exactement comme des seigneurs indépendans. Du lever au coucher du soleil on apportait ici toutes les marchandises de l'Univers ; tout ce qui pouvait se trouver d'extraordinaire et de rare dans le monde, on l'apportait ici à cause des princes et des grands qui y demeuraient. »

Tandis qu'en apparence, ainsi qu'il ressort de ce curieux récit, la ville de Saint-Jean-d'Acre, éblouissant le monde du fracas de

(1) En réalité, il n'y en avait pas.

(2) C'était, on vient de le voir, le prince Amaury de Lusignan.

(3) Il est étrange que Ludolf de Suchem ne prononce pas le nom du patriarche ni de tant d'autres évêques, prieurs et abbés de Terre Sainte qui vivaient réfugiés à Acre, dépossédés de leurs sièges.

ses richesses et de la multitude de ses habitans, donnait l'impression d'une faculté de résistance extraordinaire, bien au contraire, à l'intérieur, toutes les forces vives de cette cité se trouvaient comme paralysées par les incessantes et souvent sanglantes dissensions entre les chevaliers des Ordres religieux et les marchands italiens ou encore de ceux-ci entre eux et avec ceux des diverses autres nations. Il n'est pas un chroniqueur de l'époque qui ne fasse incessamment allusion à ces interminables querelles qui constituaient pour cette vaste agglomération le plus grave péril et qui devaient finalement la livrer presque sans défense aux coups des Sarrasins maudits. Mais, circonstance peut-être plus douloureuse encore, c'était, dans cette immense population d'origine si variée, le manque absolu de toute moralité qui rendait impossible l'exercice de toute vertu civique ou familiale. Tous les vices se donnaient libre cours parmi cette énorme agglomération de soldats et de trafiquans accourus ici des quatre coins du monde. Tous les récits chrétiens contemporains, toutes les lettres des hauts personnages d'ordre civil ou religieux retentissent de plaintes amères à l'occasion de ces faits lamentables.

Ajoutez, à ces circonstances désastreuses, un véritable épuisement de la jeune génération militaire dans toute l'Europe amené par l'immense déperdition des vies humaines et de trésors engloutis depuis tant d'années dans les luttes pour la Terre Sainte ou dans celles qu'avait entreprises la Papauté pour la destruction des païens et des hérétiques, comme aussi pour la lutte si prolongée contre Frédéric II, puis, après celui-ci, contre Conrad IV et Conradin. Enfin, à la suite des constans échecs qui avaient été la seule sanction de bien des espérances, à la suite de nombreuses prophéties dictées par la politique de l'Église, et qui ne s'étaient jamais réalisées, mille voix autorisées avaient commencé à s'élever par toute l'Europe pour critiquer à la fois et la conduite du Pape et tant d'énergies inutilement consumées dans la lutte séculaire pour la croisade. Par ces causes diverses, le zèle qui avait durant des siècles suscité des miracles, était, hélas! infiniment diminué. Les malheureux débris de la puissance latine en Orient réfugiés derrière les hautes murailles de Saint-Jean-d'Acre n'allaient presque plus avoir à compter que sur leurs propres forces contre l'effort infiniment puissant du monde sarrasin.

Après les catastrophes qui venaient de marquer la fin lamentable de la dynastie des Hohenstaufen, la ruine de la puissance impériale et l'anarchie germanique, les seules monarchies dont le Pape pouvait encore implorer le secours en faveur de la Terre Sainte étaient l'Angleterre et la France. De l'Allemagne même, il est à peine question dans les Bulles pour la croisade. Mais, à Paris comme à Londres, Nicolas IV n'obtenait que de belles promesses dépourvues de sanction. Toutes les menaces divines étaient impuissantes en face de cette immense apathie. Les destinées des dernières possessions latines en Orient allaient donc s'accomplir, et les écrivains chrétiens contemporains avouent, avec une rare unanimité, que la terrible catastrophe qui devait les accabler était justement méritée. L'historien arabe Makrizi raconte que les Francs qui venaient d'Occident en Palestine étaient d'ordinaire des aventuriers capables de tous les crimes! Sans doute ce jugement sévère n'était pas sans fondement. Les chroniqueurs chrétiens sont tous d'accord pour déplorer l'intense corruption et l'esprit de violence qui régnaient à cette époque dans les derniers établissemens latins d'Outre-mer.

Les bandes que le pape Nicolas avait envoyées de Venise à Acre sous le commandement de l'évêque de Tripoli menaient dans cette ville l'existence la plus dissolue et la plus brutale. Passant les jours et les nuits dans les tavernes et les maisons publiques, ne sachant comment employer leur oisiveté, ou bien, suivant certains récits, parce qu'on ne leur payait pas régulièrement la solde promise, ces aventuriers de la pire espèce se livraient vis-à-vis des habitans à toutes sortes de violences et de crimes. Les agglomérations et exploitations agricoles de la banlieue de la ville, appartenant en majeure partie à des Musulmans, étaient sans cesse pillées et ravagées par eux. Toute résistance était noyée dans des flots de sang. Tantôt c'étaient une trentaine de paysans assassinés, tantôt dix-neuf marchands. Le biographe de Kélaoun va jusqu'à reproduire ce récit probablement faux que les Chrétiens, après le massacre de ces malheureux, voulurent se donner l'apparence du droit, en pendant comme coupables des Musulmans revêtus du costume d'esclaves.

Cette brutale indiscipline des Occidentaux fournit trop tôt au Soudan l'occasion d'une rupture en apparence légitime. Les plus importantes sources arabes et même latines, l'auteur de

la Vie de Kélaoun entre autres, donnent comme origine à l'ouverture des hostilités le fait suivant : « Quelques-uns des guerriers croisés amenés par Tiepolo et Jean de Grailly, dont la solde n'avait pas été payée, fatigués de leur inaction, ayant rencontré dans la campagne de Saint-Jean-d'Acre des paysans syriens musulmans, portant des vivres au marché de la ville, en tuèrent ou blessèrent plusieurs. Atteints par cette sorte de folie sanguinaire qui s'emparait des nouveaux débarqués à la vue des Infidèles, ces hommes parcoururent ensuite bruyamment les divers quartiers de la ville. Parvenus près de l'édifice du *Cambio*, ils envahirent un des bazars ou *fondouks* et y massacrèrent plusieurs marchands sarrasins. Quelques chevaliers des Ordres, accourus au bruit, eurent toutes les peines du monde à sauver la vie des autres Musulmans épars dans cet édifice en les prenant sous leur protection pour les conduire au château royal.

Le Soudan, décidé dès longtemps à saisir le plus léger prétexte pour en finir avec Saint-Jean-d'Acre et les derniers établissemens chrétiens en Syrie, ravi de l'incident, assembla son conseil pour délibérer sur cette affaire. Le régent Amaury eut beau lui faire représenter que ces folles agressions étaient le fait non de bourgeois de la ville, mais d'hommes isolés, « appartenant tous à la Croisade » et sur lesquels ni lui ni personne à Acre n'avait d'autorité ; il eut beau jurer au nom du roi de Chypre, son frère que tous, à Saint-Jean-d'Acre, voulaient fermement la paix, le siège de Kélaoun était fait d'avance. Il ne voulut rien entendre. Cependant, ainsi que plus tard les maréchaux de Napoléon, quelques-uns de ses émirs, commençaient à soupirer après le repos, avides de jouir enfin en toute tranquillité des richesses acquises par tant de victoires. On apporta une copie du dernier traité conclu entre le Soudan et la Commune d'Acre ; les articles en furent minutieusement examinés pour y trouver prétexte à quelque conflit. Après mûre réflexion, la plupart des conseillers de Kélaoun estimèrent qu'il n'y avait pas lieu, pour ces sanglantes, mais accidentelles bagarres, à recommencer les hostilités. Tel fut entre autres l'avis de Fath ed-dîn lui-même, le jurisconsulte qui avait jadis rédigé le traité. « Pour moi, raconte l'auteur arabe Mohi ed-dîn, je n'avais rien dit jusque-là ; Fath ed-dîn me demanda mon avis ; je répondis : « Moi, je suis toujours de l'avis du Sultan ; s'il veut

annuler le traité, le traité sera nul; s'il veut le maintenir, il sera valide. » — « Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, reprit Fath ed-dîn; nous savons que le Sultan veut la guerre. » — Je répliquai : « Je le répète : moi, je suis de l'avis du Sultan. » Là-dessus, je citai un article du traité qui portait que, s'il venait à Acre des Chrétiens de l'Occident qui formassent de mauvais desseins contre les Musulmans, ce serait aux magistrats et au gouverneur de la ville de les réprimer. J'ajoutai que, dans le cas présent, les magistrats auraient dû empêcher ce meurtre ou du moins le punir; que, s'ils ne s'étaient pas trouvés assez forts pour le faire, ils devaient au moins le dénoncer eux-mêmes afin qu'on y portât remède. » A ces mots, le Sultan ne put contenir sa joie; il commença aussitôt ses préparatifs et ordonna de couper des bois dans toute la région de Balbeck et dans celle qui s'étend entre Césarée et Athlit, pour procéder immédiatement à la construction des machines de siège. « Ces travaux, dit à son tour l'historien Makrizi, furent terriblement troublés par des incursions de cavalerie franque et, en hiver, par d'abondantes chutes de neige. »

Mis au courant des préparatifs secrets du Sultan par la trahison d'un émir lié d'amitié avec les chevaliers du Temple, les maîtres des trois Ordres, déjà terrifiés par ces nouvelles, le furent bien davantage encore en lisant une lettre adressée par le Soudan au Maître du Temple, dans laquelle il lui disait qu'il se vengerait de cette rupture de la trêve en mettant la ville d'Acre à feu et à sang. Kélaoun, en terminant cette missive, ajoutait que le sort de Saint-Jean-d'Acre était décidé et qu'il était tout à fait inutile de tenter de le fléchir par une ambassade. Malgré cela, on se décida à lui en envoyer encore une. Ludolf de Suchem raconte même à ce sujet que le grand maître du Temple, « qui était l'ami intime du Soudan, » ayant envoyé une députation à celui-ci pour implorer la paix, Kélaoun lui aurait fait répondre qu'il se contenterait d'un sequin vénitien par tête d'habitant, mais que le grand maître ayant réuni le peuple dans l'église de Sainte-Croix, pour lui faire part de ces conditions, fut insulté par la foule. On le traita de traître. Il n'échappa qu'avec peine à des violences matérielles.

Entre temps, le bruit commençait à se répandre en Syrie que le Sultan marchait sur Saint-Jean-d'Acre avec toutes ses forces. Malgré les supplications du patriarche, Nicolas Tiepolo fut

parmi ceux qui s'en allèrent des premiers. Une partie des forces qu'il avait amenées partit avec lui.

Vers la fin de l'an 1290 ou dans les premières semaines de 1291, Kélaoun, dans une proclamation longuement motivée, annonça à ses peuples qu'il allait venger par la prise de Saint-Jean-d'Acre les violations incessantes des trêves commises par les chrétiens. Cette nouvelle fut accueillie avec un immense et pieux enthousiasme par tout le monde musulman. De même dans une lettre fameuse dont le texte authentique nous a été conservé, écrite au roi Héthoum d'Arménie, Kélaoun annonçait à ce prince qu'il avait juré sur le Coran de ne laisser la vie à aucun habitant chrétien de la cité maudite.

Nous venons de voir que, malgré la défense du Sultan, les Francs lui avaient encore dépêché une ambassade suppliante. C'était, hélas! une mesure bien inutile. Dès que les quatre envoyés chrétiens : Philippe Mainebeuf qui parlait la langue arabe, le templier Barthélemy Pisan de Chypre, un chevalier de Saint-Jean et un scribe du nom de Georges, se furent rendus à la cour de Kélaoun pour lui donner toute satisfaction, ils furent sans autre forme de procès jetés dans un cachot où ils périrent (1). Comme ces malheureux ne reparaissaient pas, et que tous les efforts des chevaliers des Ordres pour obtenir la livraison au Soudan des coupables avaient échoué devant le mauvais vouloir presque universel de la population, les premiers personnages de la cité, le patriarche Nicolas, les chefs des Ordres militaires, Jean de Grailly et le fameux guerrier Otton de Granson, qui était venu de Londres en Palestine par Rome, se réunirent un jour dans la cathédrale de Sainte-Croix d'Acre et s'entretinrent avec angoisse des mesures à prendre. Le vaillant patriarche releva les courages défaillans. Dans une allocution toute vibrante d'admirable énergie, il exalta les sentimens de concorde chrétienne que l'imminence du danger avait quelque peu ranimés parmi les défenseurs de ce suprême boulevard de la Foi en Syrie.

On expédia en Occident dans toutes les directions les plus pressans appels : au roi de Chypre, au Pape, aux Ordres militaires. Ces derniers répondirent par l'envoi de très nombreux chevaliers.

(1) Une source chrétienne dit que cette ambassade eut lieu quarante jours avant le début du siège.

Sans cesse la population d'Acre était occupée tout entière à s'approvisionner de vivres, à réparer et renforcer avec ardeur les tours, les murailles gigantesques et les profonds fossés de son enceinte. Cette population valide pouvait se monter en tout à 30 000 ou 40 000 personnes. Les hommes en état de combattre étaient au début du siège environ 14 000, dont 800 chevaliers et 13 000 hommes de pied. « Si des forces relativement aussi faibles, dit Röhricht, parvinrent à opposer durant plus de quarante jours une résistance aussi énergique à l'énorme armée ennemie, il faut attribuer ce résultat non seulement au courage des défenseurs qui luttaient en désespérés, mais surtout à la force et à la perfection des ouvrages de défense qui formaient autour de Saint-Jean-d'Acre une double et magnifique ligne de circonvallation faisant de cette ville la plus redoutable forteresse d'Orient. »

D'autres sources estiment qu'il y avait assemblés à ce moment à Acre environ 2000 à 3000 chevaliers et 18 000 hommes de pied, plus 2000 ou 3000 écuyers, sergens ou turcopoles. « Dans ce nombre, dit M. de Mas Latrie, étaient compris tous les barons d'Outre-mer et leur service, les hommes valides venus de Tripoli et des autres villes chrétiennes conquises récemment par les Arabes, les Communes, les maisons militaires, enfin les croisés arrivés depuis la proclamation de la guerre et les soldats tenant garnison à Saint-Jean-d'Acre aux frais des rois de France et d'Angleterre, tous Occidentaux, désignés sous le nom habituel de *gens de la Croisade.* »

On répartit l'ensemble de ces forces en quatre divisions. La première fut placée sous le commandement de Jean de Grailly et du vaillant Otton de Granson; la seconde sous celui du chef de la chevalerie chypriote et du maréchal Henri de Bolanden, délégué du maître du Temple, Burchard de Schwanden ; la troisième sous celui des maîtres de l'Hôpital et de Saint-Thomas ; la quatrième sous celui des maîtres du Temple et de Saint-Lazare. Pour chacune de ces quatre divisions, chacun des deux chefs désignés commandait alternativement. De chaque division une moitié devait constamment, à partir de la sixième heure, monter la garde sur le rempart durant huit heures consécutives ; la seconde moitié la remplaçait alors et ainsi de suite. La moitié qui ne veillait pas sur le rempart avait la garde des portes.

« Les Templiers et les Hospitaliers, dit M. de Mas Latrie, renforcés des chevaliers de l'Épée et du Saint-Esprit, qu'on voit pour la première fois figurer dans les événemens, s'étaient chargés de veiller à toute la partie septentrionale des remparts, depuis la mer jusqu'à une haute tour carrée, située à peu près au centre des fortifications, vers la plaine, nommé la Tour Maudite. D'après les plans anciens, elle se dressait sur la première ligne de circonvallation, dans l'angle Nord-Est. De ce point à la mer, vers le Midi et le Carmel, sur les ouvrages de Saint-Nicolas, du Pont et du Légat, veillaient Jean de Grailly et Otton de Granson, qui avaient avec eux les Communes et tous les croisés.

« Le prince de Tyr, portant toujours le titre de baile du royaume de Jérusalem, mais exerçant en réalité une si faible autorité qu'aucune des chroniques européennes ne l'a mentionné, n'avait pas quitté la ville. Il y résidait, s'il n'y commandait pas, au nom de son frère le roi de Chypre; et, en attendant l'arrivée de ce dernier, il s'était établi, avec les chevaliers de Syrie et ceux venus déjà de Chypre, au poste peut-être le plus dangereux, dans une grosse tour ronde, nouvellement édifiée, qu'on appelait la Tour du roi Henri. Cette construction, contre laquelle se dirigea l'effort principal de l'attaque, était située en avant de la Tour Maudite et de l'enceinte continue, près d'un autre ouvrage récent et extérieur, désigné sous le nom de Porte ou Barbacane du roi Hugues, parce que le frère du roi Henri II l'avait vraisemblablement fait construire.

Conrad, grand maître de Notre-Dame des Allemands, se plaça avec les gens du roi de Chypre à la Tour Ronde et à la Tour Maudite. Les Italiens étaient conduits par leurs capitaines ou leurs consuls. Il n'est pas question des Génois dans les récits du siège; en revanche, les Pisans se distinguèrent par leur activité et leur courageuse industrie. Ils avaient construit, non loin de la rue des Allemands, dont ils recherchaient toujours le voisinage, un grand engin en forme de catapulte qui contrebattait avantageusement les machines des assiégeans.

Le 4 novembre 1290, le Sultan quitta enfin le Caire, à la tête de son armée, mais il tomba aussitôt subitement malade et mourut dès le 10 près de Mardjed at-Tîn, à sept kilomètres seulement de sa capitale, au milieu de la consternation de tous, succombant à un empoisonnement, suivant la croyance universelle. Amadi raconte qu'à son lit de mort, il fit jurer à son fils de

mener à tout prix à bonne fin le siège de Saint-Jean-d'Acre. Ce fils et successeur, qui avait nom Malek el-Ashraf, se hâta de rendre solennellement les derniers devoirs à son père et s'occupa incontinent avec la plus grande activité d'achever l'ouvrage commencé! Au rapport d'Ibn Férat, renouvelant les prescriptions paternelles, il expédia dans toutes les provinces les ordres les plus pressans pour l'armement général des contingens de guerre et la confection des machines de siège. Au mois de février 1291, l'émir Izz ed-dìn Aibek Afram se rendit par son ordre au Liban pour y veiller à cette construction. Dès le 4 mars, un premier convoi des portions de machines achevées fut mis en marche ; le 15 du même mois déjà, on procéda au montage de ces diverses pièces sous le commandement de l'émir Alam ed-dìn Sindschar.

De toutes parts, à l'appel du nouveau Sultan, en Égypte comme en Syrie et en Mésopotamie, la foule des guerriers sarrasins courait aux armes. Tous ceux de Damas, de Hamah, de tout le reste de la Syrie, du pays de Misr qui est l'Égypte, de l'Arabie aussi, se mirent en route par groupes nombreux. Tout fut disposé pour en finir enfin avec cette odieuse cité de Saint-Jean-d'Acre, écharde douloureuse dans la chair de l'Islam. Le vingt-troisième jour de mars, le naïb ou généralissime de Syrie, Hussam ed-dìn Toghril, quittait de son côté le Caire pour aller assembler le reste des contingens syriens. Le 26 mars enfin, le valeureux prince de Hamah, Malek el-Muzaffar, le propre père de l'historien géographe célèbre Abou'l féda, fit son entrée à Damas à la tête de ses contingens ; le lendemain, ce fut le tour de Seif ed-dìn Belban, l'émir ou gouverneur du puissant château des Kurdes. Une immense agitation militaire animait toutes les poudreuses routes de Syrie convergeant à la grande citadelle chrétienne. D'innombrables et lents convois de chameaux pelés, aux files interminables, des bandes infinies de piétons et de cavaliers aux blancs manteaux, semblaient comme un peuple de fourmis accourant à la curée.

L'historien Abou'l féda, dont la chronique historique nous est un document si précieux, commandait personnellement dans l'armée de son père, le prince de Hamah, à un groupe de dix hommes à l'aide desquels il surveillait et dirigeait le voyage d'un segment (une roue) d'une catapulte de proportions tellement gigantesques que l'ensemble nécessitait cent paires de

bœufs pour son transport. Cette formidable machine avait nom « la Victorieuse, » *al Mansurije*. Le trajet jusqu'à Acre fut infiniment pénible, grâce au plus terrible, au plus inclément des hivers. Une pluie glaciale tombait incessamment en véritables cataractes. La route était abominable, surtout entre Hesn el Akrad et Damas. Les bœufs, accablés par la rigueur du froid et les chemins si affreux, mouraient en quantité. D'Hesn el Akrad à Acre, la cavalerie mit plus d'un mois à faire le trajet au lieu des quelques jours qu'on prenait d'ordinaire. Les troupes de Hamah prirent place à l'aile droite de l'armée assiégeante. La « Victorieuse » fut disposée en face de la section du rempart confiée à la garde des Pisans.

Cependant, en Égypte, dans la nuit du 24 février 1291, le nouveau Soudan, impatient d'illustrer son règne sur les traces de son père en délivrant la Syrie de la présence des Infidèles, avait réuni en une grande fête au tombeau de celui-ci, dans la *Koubbet* ou mosquée funéraire dite *Mansurije*, tous les notables, les savans, les cadis, les docteurs de la Loi et les lecteurs du Koran du Caire. Tous ces vénérables personnages jusqu'à l'aube lurent les livres saints à l'intention de l'illustre défunt. Malek el-Ashraf leur fit faire de somptueuses distributions de vêtemens d'apparat et d'argent. Il ordonna de jeter également de la menue monnaie au peuple et fit d'autres abondantes aumônes. Le 6 mars, il prit enfin la route de Damas, accompagné par son harem qu'il laissa dans cette ville. Avant qu'il ne poursuivît de là sa route vers Saint-Jean-d'Acre, raconte Makrizi, le scheik Scheref ed-dîn Busiri vit en rêve un inconnu qui récitait ces vers :

« Déjà les Musulmans ont pris Acre et coupé la tête aux Infidèles. Notre Sultan a conduit à l'ennemi des escadrons qui ont réduit en poussière sous leurs sabots de vraies montagnes. Les Turks ont juré au départ de ne laisser pas un pouce du sol aux Francs. »

De même, au moment du départ du Sultan, le cadi Mohi ed-dîn Abd ez Zahir lui chanta ces vers : « O vous, les fils du Blond (le Christ), bientôt la vengeance de Dieu se déversera sur vous, dont il ne subsistera rien! Déjà Malek el-Ashraf est descendu sur vos rivages. Préparez-vous à recevoir de sa main des coups insupportables. »

Après que, vers la fin de mars, les premiers contingens sar-

rasins eurent pénétré dans la grande plaine qui enveloppe Saint-Jean-d'Acre et terriblement ravagé cette riche banlieue de la capitale chrétienne, le 5 avril, le Sultan en personne, à la tête de tout le reste de son immense armée, arriva sous les remparts fameux. Ce jour-là, ces forces colossales se trouvèrent définitivement réunies. Il est impossible d'évaluer même approximativement leur nombre, qui était certainement énorme. Les chiffres donnés par les écrivains contemporains varient infiniment entre six cent mille et cent vingt mille guerriers tant cavaliers que fantassins. Un chroniqueur anonyme parle de dix émirs commandant chacun à quatre mille cavaliers et deux mille fantassins. M. de Mas Latrie donne les chiffres de soixante mille cavaliers et de cent soixante mille hommes de pied.

Les évaluations varient de même pour le nombre des catapultes et autres machines de guerre que l'armée sarrasine traînait à sa suite. Une source chrétienne donne le chiffre fantastique de six cent soixante-six, uniquement parce que c'était là le nombre mystérieux de l'Antéchrist ! D'autres sources indiquent un nombre beaucoup moins élevé. Abou'l Pharadj parle de trois cents. Un autre chroniqueur dit qu'il y en avait quatre-vingt douze, ce qui serait déjà formidable. Une partie, paraît-il, provenait de celles qui avaient été prises auparavant sur les Francs. Deux jours seulement après l'arrivée de l'armée, toutes ces machines se trouvaient en place, grâce à la formidable activité de ces milliers de guerriers. Déjà quatre jours plus tard, le 12 avril, complètement installées et montées, elles commencèrent à battre furieusement la haute muraille chrétienne. Parmi les plus puissantes de ces machines colossales, outre la Victorieuse ou « *Mansurije,* » dont j'ai parlé déjà, on montrait la « Furieuse, » opposée aux Templiers, une troisième encore opposée aux Hospitaliers, une quatrième opposée à la Tour Maudite. Abou'l Pharadj dit que l'armée assiégeante comptait des milliers de mineurs. Devant chaque tour on en avait disposé mille qui, au moment de l'assaut, devaient les attaquer en sapant leurs fondemens. Abou'l Mahaçen, autre historien excellent, dit que, parmi les machines de siège, il y en avait de si colossales et de si puissantes qu'elles lançaient des quartiers de roc pesant un quintal, même davantage. Les Musulmans eurent, par ce puissant moyen, bientôt fait de pratiquer des brèches en différens endroits.

« Le siège d'Acre, dit Abou'l Mahaçen, commença le jeudi, quatrième jour du mois de rébi second. On y vit combattre les guerriers de toutes les contrées de la terre alors connue. L'enthousiasme des Musulmans était tel que le nombre des volontaires dépassait de beaucoup celui des troupes régulières. » Ludolf de Suchem dit non sans exagération que l'immense armée du Sultan comptait six cent mille combattans, que quarante jours durant, soixante machines lancèrent à toute volée des pierres sur la ville, que les flèches volaient si dru que, d'après un témoin oculaire, un javelot lancé du rempart fut incontinent fendu en mille morceaux par elles!

Chaque jour les Musulmans de blanc vêtus se précipitaient à l'assaut des murailles, pareils à une forêt de lances, hurlant leurs imprécations et leurs furieux cris de combat. Une musique guerrière assourdissante, terrifiante, venait grossir encore cette clameur bestiale universelle, excitant follement l'ardeur des combattans qui luttaient ainsi plusieurs heures durant. La bataille se terminait presque constamment par la victoire des assiégés. C'est pourquoi ceux-ci, ainsi que le déplore pieusement le récit peut-être bien très exagéré d'un témoin oculaire, Arsénius, se livraient journellement, malgré ces circonstances si effarantes, malgré le péril si pressant, à toutes sortes de réjouissances et d'orgies dans les tavernes et les maisons mal famées, « car ils ne pouvaient imaginer que leur fin fût si proche, si effroyablement certaine, et cependant aucun doute n'était possible à la vue de cette énorme armée de siège qui étreignait cette malheureuse cité depuis des jours et des jours déjà. »

Abou'l féda, qui combattait, je l'ai dit, dans l'armée de son père, le brillant prince de Hamah, raconte ce qui suit, rendant hommage à la bravoure des Francs : « Leur ardeur, dit-il, était telle qu'ils ne daignaient même pas fermer les portes de la ville. Les troupes de Hamah étaient, comme à l'ordinaire, placées à l'extrême droite des lignes de l'armée assiégeante ; nous avions la ville en face et la mer à notre droite ; près de nous étaient postées des barques chrétiennes protégées contre le feu grégeois par des madriers et des mantelets de peaux de buffles; leurs frondeurs nous inquiétaient à coups de javelots et de traits d'arbalète ; il fallait nous défendre à la fois des attaques de la garnison et de celle des vaisseaux ennemis contre notre aile droite. Un jour, les Francs firent approcher de nous un navire

portant une machine de trait qui lançait des pierres sur nous et sur nos tentes. Ce navire nous était insupportable, mais une nuit, il s'éleva un très fort vent qui le ballotta à tel point que la machine fut complètement disloquée et ne put plus fonctionner. Une nuit où brillait un magnifique clair de lune, — c'était la nuit du 15 au 16 avril, — les Francs entreprirent une sortie contre nous par la Porte Saint-Lazare, et, surprenant notre armée, ils pénétrèrent jusque parmi nos tentes; repoussant devant eux nos avant-postes, ils nous attaquèrent ainsi avec la dernière violence jusque dans notre camp; mais ils s'embarrassèrent dans les cordes des tentes; un des leurs, un chevalier, tomba dans la fosse d'aisance d'un de nos émirs; il y fut massacré; on eut beaucoup de peine à se défaire de ces fougueux assaillans; à la fin, cependant ils s'aperçurent que nous étions plus nombreux qu'eux et les guerriers de Hamah les obligèrent à rentrer en désordre dans la ville après qu'on en eut tué un grand nombre. Le lendemain, au point du jour, Malek el-Muzaffar, le prince de Hamah, mon père, fit suspendre les têtes de plusieurs de leurs chefs aux cous des chevaux qui leur avaient été pris et envoya au Sultan ce sanglant butin. »

Les *Gestes*, à propos de ce combat, disent que les chrétiens s'efforcèrent de jeter du feu grégeois dans les boisages du camp ennemi, mais que l'officier intitulé le vicomte du port, qui commandait cette manœuvre, manqua son coup. Le jet trop court endommagea simplement les propres machines des assiégés. Une autre sortie entreprise presque aussitôt après par la Porte Saint-Antoine sous la protection d'une nuit sombre, échoua complètement parce que les assiégeans éclairèrent immédiatement cette obscurité de leurs feux innombrables. Il y eut environ deux mille morts de chaque côté, ce qui paraît encore bien exagéré.

Toutes ces infortunes de guerre, les terribles pertes subies par les assiégés dans leurs rencontres avec l'armée si puissante du Sultan, tellement plus nombreuse, et cela sans qu'ils pussent recevoir le moindre renfort, les fatigues surhumaines occasionnées par le service de garde aux remparts, service qui ne cessait pas une minute, ni de jour ni de nuit, la ruine déjà commençante, sous le jet incessant des blocs géans et sous l'action non moins incessante des mines, de nombreuses tours et de non moins nombreuses sections des murailles, toutes ces

causes réunies eurent tôt achevé, malgré les débuts les plus brillans, de paralyser les forces de résistance de cette garnison cependant si pleine d'énergie et de courage. Il en fut surtout ainsi à partir du 4 mai, lorsque de terribles salves de feu grégeois et une grêle effroyable de pierres énormes se déversèrent heure après heure, jour après jour, sans un instant de répit, sur la malheureuse cité chrétienne.

« Les vivres, dit à peu près M. de Mas Latrie, régulièrement apportés du dehors par mer, ne manquaient point; mais l'espoir du succès, que l'énergie de la défense avait donné d'abord, s'était affaibli. On avait déjà fait passer en Chypre une grande partie des femmes et des vieillards. Il restait encore dans la ville de très nombreux combattans. On réparait bien aussitôt les portions de murailles abattues par les machines des assiégeans. Les pierres ou le temps venant à manquer, on fermait les brèches au moyen de fortes estacades de bois; on improvisait un rempart avec des sacs de coton et de laine, derrière lesquels on continuait à combattre avec acharnement ; mais les assiégés ne pouvaient plus arrêter les travaux des mineurs, qui s'avançaient vers la Tour du roi Henri et sapaient, en même temps, les fortifications en dix endroits différens. On remarqua aussi, dans ce siège mémorable, des compagnies d'artificiers arabes qui, une fois parvenus à la portée du trait, jetaient avec ensemble le feu grégeois sur les chrétiens, pendant que les archers, dont la fumée cachait la position, faisaient pleuvoir dans leurs rangs une grêle de traits. D'autres lançaient des projectiles en faïence ou en terre cuite en forme de grenades, qui contenaient un mélange détonant : au moindre choc, la grenade éclatait, projetant en tous sens ses fragmens meurtriers. »

Toutefois, dans ce même jour du 4 mai, alors que ce siège terrible durait depuis un mois et que les galeries des mineurs avaient atteint déjà le pied de la Tour du roi Henri, les assiégés virent avec une joie profonde arriver enfin par mer un secours précieux : c'était le roi Henri de Chypre qui accourait à leur aide avec une petite armée montée sur une flottille d'environ quarante navires. Les sources diffèrent beaucoup sur l'importance de ce corps auxiliaire. Marino Sanuto parle de deux cents chevaliers et de cinq cents hommes de pied. L'archevêque Jean de Nicosie, au dire du même auteur, accompagnait son souverain. Tous ou presque tous les auteurs sont en revanche

d'accord pour louer la bravoure du jeune roi (1). Les assiégés, transportés d'allégresse, l'accueillirent en allumant des feux de joie. Il combattit vaillamment les Infidèles, mais son corps d'armée était réellement trop faible et il ne conquit pas plus d'influence dans la direction des événemens que ne l'avait fait son frère qui, lui, était à Acre depuis avant le commencement du siège.

Aussitôt après son arrivée, le Roi, malgré les bien faibles chances qu'il y avait encore de repousser les assiégés, alors que la situation semblait presque désespérée, crut devoir faire une dernière tentative auprès du Sultan. Il lui envoya solennellement deux ambassadeurs : Guillaume de Cafran et le chevalier Guillaume de Villiers, chargés de demander des explications sur cette agression soudaine contre la ville de Saint-Jean-d'Acre. Mais Malek el-Ashraf refusa toute conversation sur ce sujet et se contenta de demander aux deux envoyés s'ils lui apportaient les clefs de la ville. Sur leur réponse négative et comme ils imploraient sa pitié pour le pauvre peuple de la cité, il leur dit que sa seule volonté était d'avoir Saint-Jean-d'Acre, tout le reste lui demeurant fort indifférent. « Nous ne pourrions sans risquer la mort, s'écrièrent-ils alors, conseiller aux nôtres de rendre la ville. » Malheureusement, à ce moment même de l'entretien, les assiégés étant en train d'essayer une nouvelle catapulte placée sur la Tour du Légat, une pierre, lancée de là, effleura de si près la tente du Sultan que celui-ci, écumant de rage, tira son épée pour tuer les ambassadeurs chrétiens. Les infortunés s'estimèrent fort heureux de s'en tirer avec la vie sauve. Ainsi ces négociations suprêmes furent brusquement rompues après que l'émir Schughaï eut prié le Sultan de ne pas rougir son épée « dans le sang des porcs ! »

Entre temps, les assiégeans, par leur bombardement infernal, incessant, ne cessaient de faire des progrès. Les troupes du même émir Schughaï venaient d'attaquer, après en avoir sapé et miné les fondemens, cette nouvelle tour qui se dressait en avant de la Tour Maudite, sur la première muraille, ouvrage extérieur, percé de meurtrières, qui s'appelait « la Tour du Roi. » De même, elles avaient déjà complètement démoli et ruiné la barbacane dite du roi Hugues et la Tour de la comtesse de

(1) Ceux, en petit nombre, qui l'accusent de lâcheté, sont manifestement de mauvaise foi.

Blois, avec toute la ligne du rempart qui allait de la Tour Saint-Nicolas à la Barbacane du roi Édouard d'Angleterre. Le 8 mai probablement, la Barbacane du roi Hugues, complètement ruinée, s'écroula tout entière avec le pont qui la reliait à l'intérieur de la ville. Le 15, tomba définitivement la Tour du roi Édouard. Ses débris comblèrent entièrement le fossé et facilitèrent ainsi le passage de l'ennemi qui occupa aussitôt ces ruines et garnit avec des sacs de sable et des fagots de ramée les vides produits par l'action des sapes et des mines; ce fut comme une sorte de voie artificielle créée pour pénétrer dans la ville.

Quel spectacle effroyable c'était qu'un de ces grands sièges du moyen âge oriental! Quelle formidable agitation guerrière, quelle confusion, quelle rumeur constante et terrible! D'un côté se dressent les remparts géans couverts de la foule des combattans aux cottes de mailles étincelantes sous les feux du soleil syrien ; on aperçoit les machines colossales, balistes et catapultes, qui ne cessent de lancer les pierres énormes et les lourds javelots meurtriers. De l'autre, c'est la foule sarrasine infinie, aux cent races diverses, bariolée des plus pittoresques costumes de guerre. Des bandes de cavaliers aux burnous blancs passent sans cesse au galop, brandissant leurs armes, poussant mille vociférations. Les artificiers à la peau bronzée manœuvrent les catapultes géantes, accroupies au loin comme autant d'animaux fabuleux. Sans cesse ils s'arc-boutent pour tendre les cordes soutenant les paniers monstrueux pleins de quartiers de roc. Sans cesse, au milieu des flots de la plus affreuse poussière, ceux-ci vomissent leurs pesans projectiles sur la malheureuse cité. Les émirs au blanc turban poussent à l'assaut les milliers d'hommes de pied dont les brunes figures ruissellent de sueur. Un infernal tumulte emplit l'atmosphère ; les cris de douleur, les imprécations des blessés et des mourans, les hurlemens des combattans qui s'excitent à la lutte, les détonations du feu grégeois, le choc des quartiers de roc s'abattant sur le rempart, le bruit que font en s'agitant ces milliers de combattans et d'animaux, tout cela constitue le plus terrible des ouragans humains, une vraie scène de l'enfer. Et toujours sur ces images d'horreur l'implacable soleil d'Asie flamboyant dans un ciel sans nuages.

Au matin du 16 mai, aux premières lueurs du jour, le Sultan

monta à cheval, et toute son immense armée se rua à l'assaut sur toute la ligne du rempart d'un rivage à l'autre par toutes les brèches praticables. Les chrétiens ne pouvaient plus guère opposer à leurs ennemis qu'environ sept mille combattans exténués de fatigue. Bientôt le fossé à la Porte Saint-Antoine fut, sur une longueur de plus de cent brasses, comblé par toutes sortes de matériaux qu'avaient apportés sous la conduite de milliers de conducteurs plus de trente mille bêtes de somme : chevaux, ânes et chameaux, bœufs aussi traînant des chariots. Aussitôt les assaillans escaladèrent l'avant-mur où une brèche avait été pratiquée sur une longueur de soixante brasses. L'enthousiasme était immense dans leurs rangs. Des derviches à la traînante chevelure, des santons fanatiques se jetaient dans les fossés, parmi les sacs de terre, et faisaient de leurs corps un passage aux colonnes d'assaut. Makrizi raconte que, pour exciter encore l'ardeur de ses soldats, le Sultan avait réuni un corps de trois cents timbaliers sonnant du tambour, montés sur des chameaux. Cette musique extraordinaire renforcée par celle des timbales, des trompettes, de mille autres instrumens, couvrait la ville assiégée d'une immense et assourdissante rumeur.

Les défenseurs, exténués de fatigue, reculèrent de la longueur d'une portée d'arbalète devant la fureur de ces formidables bandes d'assaut. Ils se retirèrent de maison en maison vers l'intérieur de la cité jusqu'au moment où l'on vit accourir les chevaliers du Temple venus d'une autre extrémité de la ville. L'apparition de ces vaillans rendit l'espoir aux combattans chrétiens découragés. Le maréchal de l'Hôpital, Mathieu de Clermont, prenant leur tête, poussa de l'avant, à travers les masses ennemies, avec une magnifique vigueur. Il transperça de part en part un émir ennemi, frappant autour de lui d'estoc et de taille, tuant et blessant une foule de Musulmans. Électrisés par son exemple, les défenseurs d'Acre reprirent un moment l'offensive et réussirent, après une lutte terrible, à repousser à nouveau l'ennemi au delà de la brèche de la muraille.

Les chrétiens, qui avouaient une perte de deux mille hommes alors qu'ils affirmaient avoir massacré plus de vingt mille Sarrasins, se hâtèrent de disposer devant la brèche si vaillamment reconquise vingt de leurs plus grandes catapultes et cinquante de moindres dimensions. Ils y apportèrent en hâte les munitions nécessaires : quartiers de roc, pierres et armes de trait.

Puis, accablés par ces fatigues surhumaines, ils s'abandonnèrent jusqu'au lever du soleil à quelques heures d'un trop précaire repos. Durant ce temps, la plupart de leurs chefs se réunissaient avec les autorités de la cité en un conseil suprême dans la maison de l'Hôpital, tandis que les autres faisaient armer en hâte dans le port les quelques navires et barques disponibles pour tenter de sauver au moins les vieillards, les femmes, les enfans qui étaient encore dans la ville.

Cette dernière tentative ne pouvait guère aboutir, car les bâtimens génois et autres encore réunis dans le port étaient de dimensions beaucoup trop faibles. En outre, la mer était bien trop agitée pour qu'on pût tenter avec succès une pareille opération. L'assemblée fut néanmoins fort encouragée par une nouvelle magnifique harangue du patriarche, qui supplia les assistans d'avoir confiance et prédit encore la victoire en paroles chaleureuses. Une messe solennelle fut célébrée, puis on communia non moins solennellement, puis on prit en commun le repas du soir. Alors toute l'assistance, tous ces rudes guerriers préparés à une mort certaine, se donnèrent en pleurant le baiser fraternel et prêtèrent au milieu des larmes le serment de résister jusqu'à la mort. Puis ils coururent en hâte aux remparts, ayant repris des forces nouvelles, prêts à repousser avec fureur le nouvel assaut des Sarrasins. Mais le sauvetage espéré des femmes et des enfans fut, cette nuit, impossible. Dès le lendemain matin, 17, tous ceux qui avaient été embarqués pour aller à Chypre durent redescendre à terre, tant l'état de la mer rendait pour le moment toute fuite impraticable.

La journée du 17 semble s'être passée de part et d'autre dans une sorte de languissante inaction. Ce fut comme la veillée suprême et douloureuse. Le soleil se leva le 18 mai dans une atmosphère sombre et brumeuse. Aux premières lueurs de l'aurore, toute l'immense armée ennemie, au milieu d'un tumulte extraordinaire, se lança de nouveau à l'assaut. Ce fut, dès le grand matin, le même ouragan infernal de furieux cris de triomphe alternant avec le son des trompettes de guerre et des tambours portés à dos de chameaux, destinés à étourdir les oreilles des chrétiens, tandis qu'à la tête des colonnes d'assaut se précipitaient des troupes de renégats, de fakirs fanatiques, de derviches aux longs cheveux noirs leur couvrant les épaules. Toute l'armée assaillante était divisée en cent cinquante sec-

tions de deux cents hommes chacune, soutenues par une réserve de cent soixante autres groupes de pareil nombre. Ainsi divisées, les colonnes d'assaut se ruèrent à nouveau sur les brèches si péniblement barricadées l'avant-veille et sur les bastions maintenant complètement ruinés. Le magister Thaddæus, un des chroniqueurs chrétiens du siège, dit que le Sultan avait promis une récompense de mille dirhems pour chaque lance chrétienne conquise. Un témoin oculaire raconte aussi que les premières sections d'assaut portaient de grands boucliers de bois, les secondes quatre chaudrons chacune, contenant de l'huile et aussi des torches de résine enflammées. Les trois sections suivantes étaient armées d'arcs ; les dernières enfin étaient équipées de courtes targes de cuir et de sabres courts aussi. Ceux-là, dit Amadi, avaient plus particulièrement pour objectif l'attaque de la Tour Ronde ou Tour du roi Hugues, que défendaient vaillamment le roi de Chypre, le prince Amaury de Lusignan, de nombreux Templiers et Hospitaliers, en un mot l'élite de l'armée assiégée.

Tant qu'ils eurent des munitions, les guerriers chrétiens luttèrent avec le plus intrépide courage; puis, quand elles furent épuisées, ils continuèrent le combat avec des bâtons, des faux et autres armes de fortune, à coups de pierre aussi, luttant furieusement pour la vie. C'est à ce moment même qu'une nouvelle apparition du valeureux maréchal des Hospitaliers, Mathieu de Clermont, vint une fois de plus changer pour quelques instans la face du combat. Accouru avec les siens d'une autre extrémité de la défense, il réussit, à l'aide de tous ces combattans à nouveau encouragés, à rejeter une fois encore au delà du rempart l'ennemi qui avait déjà forcé et dépassé la Porte Saint-Antoine. Mais ce ne fut cette fois qu'un court répit ; aux bandes sarrasines repoussées succédèrent des bandes nouvelles, troupes fraîches surexcitées à la fois par mille promesses et mille menaces, qui se précipitèrent avec fureur en avant. La première de ces troupes, forte de plusieurs milliers de combattans, courant à travers des champs d'amandiers bouleversés par le jeu des mines, força à travers trois brèches différentes la Tour du roi Hugues que le bombardement des catapultes avait complètement ruinée. C'était en ce point que combattait le roi Henri de Chypre à la tête de sa chevalerie. Après que cette tour eut été ainsi prise et occupée par un déta-

chement sarrasin, le reste des assaillans se rua sur la barbacane placée entre la première et la seconde muraille et l'occupa aussitôt. Là les vainqueurs se séparèrent en deux groupes : le premier, s'engouffrant sous la porte de la Tour Maudite, marcha sur l'église Saint-Romain, où les Pisans avaient dressé leurs machines de jet ; l'autre se précipita à nouveau dans la direction de la Porte Saint-Antoine où combattaient encore beaucoup de chevaliers chypriotes et syriens. Ceux-ci durent céder à ce torrent furieux jusqu'au moment où le grand maître du Temple, Guillaume de Beaujeu, et celui de l'Hôpital, Jean de Villiers, fussent accourus à leur secours avec une douzaine de chevaliers tout au plus. Longtemps cette lutte inégale se poursuivit héroïquement, mais l'ennemi était trop nombreux. Assaillis par des décharges de feu grégeois, par une pluie incessante de grenades jetées à la main qui éclataient en provoquant d'horribles blessures, surtout par une effroyable pluie de flèches qui obscurcissaient littéralement l'atmosphère, ces héros finirent par succomber presque jusqu'au dernier. Le maître du Temple, atteint à l'épaule droite, au défaut de la cuirasse, par une flèche, fut avec grand'peine entraîné loin du combat et transporté à la maison de son Ordre où il expira peu après. En le voyant partir, ses compagnons de lutte avaient cru qu'il fuyait. Il avait dû arracher la flèche de sa blessure et la leur montrer, puis, s'évanouissant, il s'était affaissé et on l'avait emporté déjà mourant. Il ne fut nullement traître comme l'ont affirmé à tort diverses sources, mais, bien au contraire, mourut en héros. Ce fut alors un affreux massacre. Des Templiers, il n'en survécut que dix, des Hospitaliers seulement sept. Aucun Teutonique n'échappa. Diverses sources célèbrent leur admirable courage. De même le grand maître de l'Hôpital, Jean de Villiers, fut aussi grièvement blessé, mais lui, du moins, put être transporté sur un navire et échappa. Quant à Mathieu de Clermont, qui, par des miracles de bravoure, avait réussi, frappant d'estoc et de taille, à remonter tout le flot furieux des ennemis entrant par la Porte Saint-Antoine, puis à le descendre en sens contraire, il succomba enfin près de la rue des Génois où il rendit l'âme. Tous ces divers chiffres sur les pertes des divers Ordres de chevaliers sont, du reste, contredits par les indications de quelques autres documens contemporains qui parlent entre autres de Templiers renégats ayant vécu au Kaire après la prise d'Acre.

De même Ludolf de Suchem raconte qu'à Matharia, dans les faubourgs de cette ville, il vit, parmi les chrétiens faits prisonniers à Acre, quatre Allemands dont un originaire de Schwarzbourg en Thuringe, puis qu'il rencontra plus tard deux Templiers, l'un bourguignon, l'autre toulousain. Ces infortunés étaient bûcherons sur les bords de la Mer Morte. Le Sultan finit par leur rendre la liberté. De même Jean Vitoduran dit que beaucoup de chevaliers chrétiens ainsi que leurs descendans étaient esclaves des Musulmans, mais que ceux-ci avaient pour eux de la considération.

Sur ces entrefaites, d'autres groupes sarrasins encore s'étaient rués sur la masse des défenseurs pisans à la Porte Saint-Romain. Ils les avaient chassés après avoir brûlé leurs machines. Puis, après un court et violent combat, ils avaient enlevé d'assaut la rue des Allemands et, s'engouffrant par cette voie, battu et repoussé les chevaliers de Saint-Thomas près l'église de Saint-Léonard. D'autres bandes encore avaient forcé l'entrée de la ville, les unes par la Porte Saint-Nicolas, les autres par la Tour du Légat, car cet édifice qui, jusque-là, avait été vaillamment et heureusement défendu par Jean de Grailly et Otton de Granson, venait de succomber à son tour. Jean et Otton, forcés de fuir précipitamment, réussirent à atteindre un navire qui fut leur salut à tous deux. Certaines sources affirment que le premier échappa sans blessures et pour cela le couvrent d'injures. D'autres, tout au contraire, disent qu'il fut grièvement atteint. Le magister Thaddæus, le même qui dit qu'il faut excuser le roi de Chypre à cause de sa jeunesse, insulte Grailly et dit qu'il ne fut chevalier que de nom, chrétien que des lèvres.

C'était la fin de ce grand drame ! Partout une foule sarrasine délirante escaladait les murailles, poussant des cris de mort, et se précipitait par les rues à la poursuite des chrétiens. La bravoure ne pouvait plus rien contre ces masses énormes que des renforts venaient grossir sans cesse. Tout était perdu. Presque tous les guerriers francs étaient tués, pris ou en fuite. Les quelques centaines d'entre eux, un millier peut-être, qui luttaient encore contre ce flot de noirs démons envahisseurs, furent facilement repoussés, exterminés ou pris. La foule des survivans chrétiens cherchant à sauver leurs vies, se ruait vers le port, refuge suprême. Tous, chevaliers, prêtres, moines et religieuses,

femmes de qualité ou du peuple, enfans, emportant les blessés, couraient le long des rues dallées. Arrivés au port, ils se jetaient à la mer par milliers, pour gagner plus promptement les navires. Malheureusement, il n'y avait en tout, paraît-il, que six navires prêts à appareiller, deux du Pape, deux chypriotes et deux génois sous André Pellotus. On conçoit l'effroyable confusion de tous ces infortunés, sentant déjà derrière eux l'haleine des massacreurs lancés à leur poursuite, se ruant affolés vers ce précaire asile. Seul, le vénérable patriarche, Nicolas de Hanapes, religieux dominicain du diocèse de Reims, montra le plus grand courage. Ceux qui le suivaient durent l'entraîner vers le port, parce qu'il trouvait indigne de lui d'abandonner dans la mort son déplorable troupeau dispersé. Enfin on put le jeter dans une barque qui le conduisit à un navire de Venise; mais, comme il tendait les mains pour aider à sauver tous les malheureux qui nageaient autour de lui et s'accrochaient aux flancs du bateau, il tomba à la mer; puis, la barque elle-même chavira sous le poids de tant d'infortunes; tous ceux qui s'y trouvaient furent noyés, à l'exception du porte-croix du patriarche; quant à celui-ci, soit que le matelot qui voulut le sauver ne sût pas saisir assez fermement la main qu'il lui tendait, soit que, vieux et faible, il ne sût être assez prompt, il disparut sous les flots. « Ainsi périt le bon patriarche et légat, frère Nicole! » Par contre le roi Henri de Chypre réussit à gagner le large ce jour-là et non point déjà dans la nuit du 15 au 16, comme l'ont affirmé tous ses détracteurs. Plus de trois mille des principaux habitans de la ville parvinrent à se sauver avec lui. Naturellement, cette fuite valut au jeune souverain de Chypre les injures des contemporains et les plus graves accusations de lâcheté et de trahison. Ce grand départ, sous les yeux de l'armée musulmane victorieuse, impuissante cependant à l'empêcher, dut être une vraie scène de l'enfer. Diverses sources racontent qu'à cause de la violence de cette mer démontée, deux autres navires chavirèrent dans le port, noyant tous ceux qu'ils contenaient. Les *Annales* de Parme affirment cependant que beaucoup de Parmesans réussirent à se sauver. C'est de la bouche de ces derniers, réfugiés ou captifs libérés, que Thaddæus recueillit des indications pour son *Historia de desolatione et conculcacione civitatis Acconensis* éditée par mon si regretté ami le comte Riant à Genève en 1873. La grande maison florentine de banque

et de commerce des Peruzzi éprouva de graves pertes dans cet ultime désastre des établissemens chrétiens de Syrie.

Le grand historien catalan quasi contemporain, Muntaner, parlant du célèbre aventurier Roger de Flor, qui fut le premier chef des fameux Almugavares ou routiers catalans lors de leur grande expédition en Orient aux débuts du XIVe siècle, raconte ce qui suit : « Roger de Flor dans sa grande jeunesse ayant été reçu frère Templier se trouva, avec la grande nef « le Faucon » que l'Ordre lui avait confiée, dans les eaux de Saint-Jean-d'Acre lors du siège insigne de 1291. Durant le drame final, alors que tous les derniers guerriers latins de Syrie, chevaliers des trois Ordres ou nobles chypriotes, se faisaient héroïquement hacher pour permettre à la foule des vieillards, des femmes, des enfans, de s'embarquer, le Templier Roger, après s'être distingué, durant le siège, par divers exploits, après avoir pris un étendard et tué de sa main le chef ennemi, ne rougit point, paraît-il, d'extorquer aux malheureuses dames chrétiennes qui se réfugiaient à son bord des sommes considérables, fondement de son immense fortune future. Chassé du Temple pour cet acte infâme, accusé surtout d'avoir soustrait et gardé l'argent de l'Ordre dans le tumulte de cette catastrophe, forcé de fuir devant les poursuites du grand maître, dénoncé par ce dernier au terrible pape Boniface, il fut contraint pour son salut d'abandonner sa nef dans le port de Marseille et de se réfugier à Gênes. »

Tandis qu'une partie des habitans et des défenseurs d'Acre réussissait ainsi à grand'peine, à travers les affres de la mort, à se réfugier en Chypre ou en Arménie, où beaucoup d'entre eux se fixèrent, que beaucoup d'autres aussi quittèrent bientôt pour retourner en Italie, leur patrie, une autre portion, infiniment plus considérable, surtout composée de femmes, d'enfans, de vieillards, de prêtres, de moines, de religieuses, était barbarement massacrée dans les maisons et les rues de la ville. D'autres subissaient les plus brutales violences ou étaient entraînés en captivité, après avoir été liés nus en longues et lamentables chaînes. Surtout, les femmes les plus belles, les enfans les plus gracieux étaient mis à part pour le harem du Sultan et les marchés du Caire par ces vainqueurs sans pitié. Qui dira les lamentations infinies, les pleurs, les souffrances inexprimables de tous ces infortunés réunis dans une même catastrophe sans

distinction de rang, pauvres et riches, grandes dames et filles du peuple, enfans de chevaliers ou de pauvres hères?

Parmi ceux qui furent sur-le-champ massacrés, les sources mentionnent les moines de Saint-Dominique; ils périrent tous à l'exception de sept, chantant en chœur le *Salve Regina;* puis encore tous les religieux de Saint-François sauf cinq. Deux ou trois cents parmi ces moines cherchèrent et trouvèrent la mort en combattant; parmi ceux-ci les chroniques citent le dominicain Lapo de Cascia. Un autre, Matthæus, réussit à s'échapper; un autre encore, Jacques Siminetti, parvint à gagner Chypre.

Dans sa fameuse lettre de menaces au roi Héthoum d'Arménie, le Sultan Malek el-Ashraf raconte entre autres que les Musulmans firent prisonnières tant de jeunes femmes à la prise d'Acre qu'on les vendait couramment sur le marché des esclaves une drachme pièce.

D'après une antique chronique autrichienne, on fit trois parts des captifs : les enfans, qui furent épargnés, les religieux des deux sexes qui refusèrent d'abjurer et qu'on massacra, les femmes enceintes enfin, dont on fendit le ventre. Le récit fantastique de Ludolf de Suchem de la fuite de cinq cents dames et jeunes filles de qualité, courant au port, offrant leurs bijoux, leur main même à qui les sauverait, puis soudainement et heureusement conduites à Chypre par un nautonier mystérieux qui disparut aussitôt, n'est certainement qu'un récit légendaire. En 1340, cinquante ans après le drame final de Saint-Jean-d'Acre, toutes les plus nobles dames de Chypre portaient encore le deuil de cette grande catastrophe de la chrétienté franque d'Orient.

Les chiffres des victimes fournis par les diverses sources varient infiniment, de dix mille à plus de cent mille; de même pour le nombre de ceux qui purent s'enfuir. Une grande masse des habitans chrétiens, plusieurs milliers probablement, avec le maréchal du Temple, Pierre de Sevry, beaucoup de religieux aussi, s'était au premier moment, dans le trouble affreux qui suivit la prise de la ville, jetée éperdument dans le très fort château du Temple situé près de l'angle occidental de la muraille en avant du port, sur le rivage même, ouvrant sur la pleine mer. Les murailles de cet édifice énorme, vraie place forte indépendante du reste de la cité, avaient vingt-huit pieds

de profondeur. A chaque angle s'élevait une grosse tour surmontée d'un lion de cuivre richement doré, de la grandeur d'un bœuf. D'autres fuyards s'étaient réfugiés et barricadés dans le palais même du grand maître, d'autres encore dans la maison forte des Teutoniques, aussi dans le château ou grand manoir des Hospitaliers. Partout dans ces fortes maisons, forteresses véritables, parfaitement armées, les chrétiens réfugiés, sachant quel sort les attendait, opposèrent une résistance désespérée, et les vainqueurs, à leur grande déception, alors qu'ils avaient pu croire un moment que toute lutte était terminée, se virent, au soir du 19 mai, contraints de recommencer une bataille terrible. Celle-ci devait se prolonger plus de dix jours encore. Nous n'avons presque aucun détail sur cette résistance suprême de tous ces malheureux voués à la mort. Ce dut être une effroyable tragédie, car ils se virent contraints de se défendre heure par heure, minute par minute, de jour comme de nuit, contre l'effort incessant de ces masses victorieuses, rendues furieuses par cette prolongation inattendue de la lutte. Chacune de ces forteresses encombrées de réfugiés, entourées par ces milliers de Sarrasins exaspérés, semblait un navire en détresse battu par les flots de la mer. Dans le château du Temple, le soir même de la prise de la ville, pendant que les Sarrasins pillaient et brûlaient partout, les réfugiés, chevaliers et prêtres, avaient barricadé les portes et s'étaient mis en défense, cherchant surtout à organiser le passage presque impossible dans l'île de Chypre. Le maréchal de l'Ordre, Bourgognon, et le nouveau grand maître, Thibaut Gaudin, qui venait d'être élu en remplacement de Guillaume de Beaujeu, firent réunir près des murs toutes les embarcations, mais il était trop tard.

Longtemps encore ces désespérés luttèrent. Enfin, soit qu'ils n'eussent plus de pain ni d'eau, soit que les assiégeans fussent à bout d'énergie, on entra en négociations. Le Sultan fit offrir aux défenseurs la vie sauve et la libre sortie sans armes avec un vêtement pour chacun. Ces propositions si dures furent acceptées. Le Sultan, après qu'il eut envoyé aux chrétiens de la maison du Temple un drapeau blanc en signe de sa protection, leur expédia un émir, à la tête de quelques centaines de soldats qui devaient surveiller la stricte observation des conditions de la capitulation. Mais ce chef se conduisit avec la dernière brutalité vis-à-vis des jeunes gens, garçons et filles, enfermés au château.

Ses hommes souillèrent de leurs ordures la chapelle. Les chrétiens exaspérés voulurent les châtier. En vain le grand maître Gaudin, le maréchal Bourgognon s'efforcèrent de prévenir par leurs supplications cette catastrophe nouvelle. Cette foule de gens réduits au désespoir, refermant soudain les portes du château, se jeta sur les soldats musulmans qui y avaient pénétré: pas un de ceux-ci ne put échapper; tous furent massacrés. Les chrétiens, devenus comme fous furieux, allèrent jusqu'à couper les tendons des bêtes de somme que la capitulation leur avait laissées et cela pour les inutiliser. Le drapeau blanc du Sultan, jeté à terre, fut lancé dehors devant les portes avec les cadavres des soldats musulmans. D'après une source, quelques-uns de ceux-ci auraient toutefois réussi à se sauver en sautant du haut de la muraille qui longeait la mer.

Le maréchal Bourgognon, se dévouant au salut de tous, se fit courageusement, après ce drame, conduire en hâte auprès du Sultan et le conjura, après qu'il lui eut dit la brutalité de ses soldats qui avait entraîné leur massacre, de maintenir quand même les articles de la capitulation arrêtée entre eux. Mais Malek el-Ashraf, dans le paroxysme de sa fureur, ne voulut rien entendre et fit décapiter le vaillant maréchal sur place avec tous ceux qui l'accompagnaient. Puis il ordonna de reprendre aussitôt le siège régulier de la maison du Temple durant que le grand maître Gaudin, avec les reliques précieuses, les vases sacrés, les trésors de l'Ordre, réussissait à se sauver de nuit, à Sidon d'abord, puis à Chypre.

Les chrétiens, demeurés dans la forteresse, apprenant le supplice infligé au maréchal et à ses compagnons, comprenant que leur dernière heure était venue, résolurent de mourir sans prêter l'oreille à aucune nouvelle proposition de capitulation. Un premier assaut fut repoussé avec l'énergie du désespoir. Alors les assiégeans creusèrent des mines. Bientôt les murs entièrement ruinés n'offrirent presque plus de résistance. Un second assaut fut immédiatement inauguré, mais, à ce moment même, l'énorme et puissant édifice, miné de toutes parts, ébranlé par le choc des pierres lancées par les catapultes, s'écroula avec un bruit formidable, ensevelissant sous ses ruines musulmans et chrétiens. Les morts furent innombrables, de trois à sept mille suivant les auteurs. Cette ultime catastrophe eut lieu le 28 mai. Ainsi tomba le dernier boulevard de Saint-

Jean-d'Acre, presque le dernier vestige de deux siècles de gloire et de prospérité des Francs en Terre Sainte. Les autres édifices de la ville encore aux mains des chrétiens, ainsi que les châteaux des Teutoniques et des Hospitaliers, succombèrent presque en même temps aux attaques des Sarrasins. Amadi parle de cette maison des Hospitaliers comme d'un édifice fort et superbe. La grande salle, qui avait encore servi au couronnement du roi Henri de Chypre, avait trois cents coudées de long. Cette vaste demeure en ruines fut plus tard reconstruite pour le fameux émir Fackr ed-dîn. Toutes les autres belles maisons des Ordres militaires dont j'ai déjà parlé, celles des Communes de Pise et de Venise comme aussi de nombreux couvens d'hommes et de femmes, devinrent de même des monceaux de ruines.

Jadis, lors de la croisade des rois Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, juste un siècle auparavant, lorsque les chrétiens étaient rentrés dans Saint-Jean-d'Acre après le siège fameux de 1192, le cruel roi d'Angleterre avait fait, malgré qu'on leur eût promis la vie sauve, massacrer en masse les habitans musulmans qui s'étaient rendus à lui. En guise de représailles pour ce crime affreux, qui hantait encore au bout de cent ans les imaginations sarrasines, le Sultan Malek el-Ashraf fit supplicier également la plus grande partie de ses prisonniers, surtout les combattans et les gens âgés. Il fit aussi mettre le feu aux quatre coins de la ville, après qu'elle eut été horriblement dévastée. « Saint-Jean-d'Acre, dit Makrizi, fut entièrement détruite et démolie; les remparts furent complètement abattus; on rasa les églises et les édifices les plus considérables. Le reste devint la proie du feu. » — « Ce qu'il y eut d'admirable, dit en terminant l'historien Abou'l Pharadj, c'est que le Dieu très haut voulut que la ville fût prise un vendredi, à la troisième heure, au même jour et au même instant où les chrétiens y étaient entrés du temps du Sultan Saladin. Dieu permit qu'en cette occasion le Sultan reçût aussi les chrétiens à composition et les fit ensuite mourir. Voilà comme Dieu les punit à la fin de leur manque de foi. »

La nouvelle de la prise d'Acre, instantanément répandue au loin par la rumeur publique, sonna comme un glas funèbre parmi les dernières petites cités encore aux mains des chrétiens sur la côte de Syrie. L'effroi de ces malheureuses populations, depuis si longtemps tremblantes sous la menace de cette cata-

strophe, fut sans bornes. Les plus riches habitans de Tyr avec le baile royal Adam de Cafran abandonnèrent leur ville le jour même du 18 mai malgré ses magnifiques remparts, sa triple enceinte de murailles épaisses de vingt-cinq pieds, défendues par douze tours les plus fortes, les mieux construites qu'il y eut jamais.

Ces fuyards laissaient en arrière, dans leur terreur irraisonnée, femmes, enfans, vieillards, en outre toute la population pauvre. Dès le lendemain, 19 mai, Tyr fut occupée sans résistance par un corps sarrasin sous le commandement d'Izz ed-dîn Bena. Saïda, l'antique Sidon de Phénicie — que les Templiers avaient acquise de leurs deniers, et où s'étaient réfugiés quelques-uns des leurs échappés de Saint-Jean-d'Acre, — comptant sur le secours promis par le grand maître Thibaut Gaudin, réfugié en Chypre, songea d'abord à résister. Ses habitans mettaient leur principal espoir dans leur superbe château, puissamment augmenté par le roi saint Louis. Il était situé dans une île, ce qui en augmentait la force. On se mit à le fortifier fiévreusement encore, mais à l'approche des troupes de siège de l'émir Alam ed-dîn Sindschar Schoughaï qui, après avoir investi la ville de toutes parts, se disposèrent à attaquer aussitôt la forteresse, les Templiers, se sentant trop peu nombreux, s'enfuirent les uns à Tortose, les autres en Chypre. Saïda, aussitôt occupée par les Infidèles, fut immédiatement démantelée ainsi que son château insulaire dès la fin de mai ou le milieu de juin. — De même encore pour la forte cité de Baruth, l'antique patrimoine des Ibelin, la Beyrouth actuelle, le même Alam ed-dîn Schoughaï, après avoir, par de fallacieux discours, promis aide et sûreté aux habitans accourus sans défiance, les fit traîtreusement en partie massacrer le 21 juin, en partie conduire en esclavage à Damas et en Égypte. Peu de jours après, le 10 juillet, tomba encore Kaïfa, au pied du couvent du Carmel, dont les moines furent égorgés eux aussi durant qu'ils chantaient le *Salve Regina*. Le monastère fut détruit de fond en comble.

A la nouvelle de tant de désastres successifs, les habitans d'Athlit où se trouvait un des plus forts châteaux du Temple, de Tortose aussi, si puissamment fortifiée, de Djebaïl enfin, l'antique Byblos, s'enfuirent dans le courant d'août, abandonnant leurs villes à la dévastation. « Il ne resta dans la Palestine, dit Makrizi, que les chrétiens qui se soumirent à payer le tribut.

Le dernier reste de leur puissance avait disparu! » Il y avait exactement cent-quatre-vingt-douze ans que la sainte cité de Jérusalem avait été conquise par les Francs et que Godefroy de Bouillon avait été proclamé roi du Saint Royaume de Palestine.

Déjà le 12 du mois de juin, le Sultan Malek el-Ashraf fit à Damas une entrée triomphale extraordinairement brillante après cette campagne si sanglante pour les siens, mais écrasante pour les chrétiens. D'après certaines sources, la prise d'Acre avait coûté soixante mille morts aux Sarrasins, dont plus de cent émirs, auxquels on rendit les plus grands honneurs funéraires. Les rues de la capitale syrienne étaient tapissées des plus belles étoffes sur le passage du cortège. Tous les habitans des campagnes étaient accourus pour admirer ce spectacle extraordinaire. La foule était prodigieuse sous un ciel de feu. On portait devant le Sultan des bannières chrétiennes la pointe en bas, et, fichées sur la pointe des lances, les têtes des principaux chefs francs, tandis que les captifs suivaient, liés par des cordes sur leurs chevaux de guerre.

Après avoir consacré la plus grande partie de l'immense butin conquis à Acre à des fondations pieuses, à la construction et à l'entretien de coûteux monumens funéraires, de la chapelle sépulcrale de son père, de celle aussi qu'il se faisait bâtir pour lui-même, après avoir attendu à Damas environ un mois que ses troupes eussent achevé d'occuper les dernières cités chrétiennes du littoral, le Sultan repartit pour sa splendide capitale du Kaire où il entra en pompe encore plus brillante vers la mi-juillet, au milieu d'un immense concours. « Toute l'Égypte, dit Abou'l Mahaçen, était accourue pour prendre part à ce spectacle. »

Dans deux écrits du style le plus hautain, Malek el-Ashraf fit part au roi Héthoum II d'Arménie de ces événemens formidables, lui disant quel colossal butin il avait fait à Acre, le menaçant, s'il ne recommençait aussitôt à payer le tribut jadis fixé, de dévaster sa terre et de détruire sa capitale de Massissa. Dès l'an suivant, en 1292, il menait une expédition triomphante vers le Haut Euphrate et s'emparait de la formidable citadelle arménienne de Hromgla. Le 12 décembre 1293, il périssait assassiné dans une chasse.

Makrizi raconte qu'on trouva dans une église de Saint-Jean-

d'Acre un mausolée de marbre rouge portant une grande plaque de plomb avec une inscription grecque en plusieurs lignes. « Celle-ci portait que ce pays serait subjugué par un peuple de nation arabe, éclairé par la vraie religion ; que ce peuple triompherait de tous ses ennemis, que sa religion l'emporterait sur toutes les autres, qu'il dominerait sur toutes les provinces de la Perse et de l'empire grec, et que, vers l'approche de l'année 700 de l'Hégire, ce même peuple chasserait entièrement les Francs et détruirait leurs églises. Il y avait encore cinq lignes effacées qu'on ne put lire : le reste fut lu au Sultan qui en fut dans l'admiration. »

« Ainsi, s'écrie Abou'l féda, les villes fortes chrétiennes rentrèrent sous les lois de l'islamisme ; ainsi fut lavée la souillure imprimée par la présence des Francs, de ces Francs naguère si redoutables. C'est à Dieu que nous sommes redevables de ce bienfait ; soyons-en reconnaissans et rendons au Seigneur de solennelles actions de grâces ! »

Ibn Férat dit de son côté en terminant son récit : « Les Francs ne possédèrent donc plus rien en Syrie. Espérons, s'il plaît à Dieu, que cela durera jusqu'au jour du Jugement. »

La nouvelle de la prise de Saint-Jean-d'Acre par les troupes du Soudan d'Égypte produisit par toute l'Europe une impression de douleur terrifiante.

GUSTAVE SCHLUMBERGER.

LES ARMEMENS FINANCIERS

DE LA FRANCE ET DE L'ALLEMAGNE

Il n'est d'autre mot que celui d'armement pour désigner les mesures financières auxquelles ont en ce moment recours la France et l'Allemagne. C'est en vue d'augmenter leurs forces militaires que ces deux nations élaborent des programmes, dont la presse, de chaque côté des Vosges, ne cesse, depuis des mois, d'entretenir ses lecteurs. Il nous a paru que l'heure était venue d'examiner la façon dont le problème a été résolu par les Gouvernemens et de faire connaître à nos lecteurs les projets de loi que vient de voter le Reichstag à Berlin et ceux qui sont actuellement en discussion dans les Chambres françaises.

Les Allemands sont partis de cette conception qu'une fraction de la dépense à envisager ne devait pas être fournie par un emprunt, ni par des impôts susceptibles de le gager, mais par une contribution extraordinaire, une fois payée, établie sur les bases que nous allons étudier. D'autre part, ils introduisent des taxes destinées à couvrir les dépenses annuelles permanentes qui vont s'ajouter au budget. En France, le Cabinet Barthou a résolu le problème dans un esprit semblable, c'est-à-dire qu'il a divisé en deux parties les nouvelles dépenses militaires, mais il n'a pas eu recours au même moyen de s'assurer les recettes nécessaires. Les frais qu'on peut appeler de premier établissement seraient couverts par l'emprunt; pour les dépenses qui devront être inscrites annuellement par suite

de l'adoption du service de trois ans et de l'augmentation des effectifs qui en sera la conséquence, on créera des impôts. Il en faut aussi d'ailleurs pour l'annuité nécessaire au service de l'emprunt. Nous verrons comment ces divers points sont réglés par M. Dumont, ministre des Finances. A l'heure où nous écrivons, le Parlement français n'a pas encore émis de votes définitifs. Nous ne pouvons donc examiner que les projets soumis aux Chambres par le Gouvernement, sans savoir quel sera le texte des lois futures. Mais la question est assez grave, elle nous intéresse tous assez profondément, pour qu'il convienne de discuter immédiatement les mesures proposées et les principes sur lesquels elles s'appuient. Plus, en effet, les dépenses publiques augmentent, plus les anciennes idées de sagesse financière paraissent oubliées et les principes économiques méconnus. Il semble que le patriotisme consiste non seulement à accorder sans coup férir les crédits demandés par les ministres, mais à ne pas même chercher à contrôler l'emploi qui en est fait et à ne pas se préoccuper des répercussions dangereuses que peuvent avoir des taxes inventées par l'imagination féconde des « argentiers » qui gèrent les finances du pays.

I. — CONTRIBUTION MILITAIRE EN ALLEMAGNE

Au mois de mars 1913, le Gouvernement allemand a déposé sur le bureau du Reichstag une série de projets militaires et financiers. Grâce à l'énorme accroissement de la population de l'Empire, il n'a pas besoin, pour augmenter ses effectifs, de recourir au service universel de trois ans qui s'impose à la France. Sans rien modifier aux dispositions actuelles, qui ne comportent que deux ans de présence dans les régimens d'infanterie, il se borne à appeler sous les drapeaux une plus forte proportion du contingent, dont une partie était jusqu'ici laissée dans ses foyers : d'où la nécessité de construire de nouvelles casernes, d'acheter des armes et des munitions, d'agrandir dans tous les sens l'édifice militaire. On évalue à environ 1 milliard de marks, soit 1 250 millions de francs, le coût de ces travaux à exécuter à brève échéance. D'autre part, l'élévation des effectifs entraîne une majoration des dépenses annuelles d'environ 200 millions de marks.

Nous examinerons les deux parties du programme. Commençons par celle qui occupe le plus en ce moment nos voisins, chez qui elle a donné lieu aux discussions les plus vives, tant au Reichstag que dans la presse et le pays; nous avons nommé la contribution militaire.

L'exposé des motifs du 28 mars 1913 déclare que l'augmentation des forces de l'Empire exige non seulement la création d'impôts qui couvriront les charges permanentes nouvelles inscrites au budget, mais la réunion de ressources extraordinaires destinées à subvenir aux dépenses faites une fois pour toutes. A cette occasion, le chancelier de Bethmann-Hollweg a invoqué les sentimens patriotiques qu'éveille le centenaire de 1813. Il insiste sur le fait qu'il s'agit d'un effort exceptionnel et que l'appel adressé au pays ne se reproduira pas. Voici les règles qui serviront de base. La contribution est due pour toute fortune égale ou supérieure à 10 000 marks. Elle est fixée d'après l'échelle suivante :

Pour les premiers. . .	50 000	marks	0,15	pour 100
Pour les suivans. . . .	50 000	—	0,35	—
—	100 000	—	0,5	—
—	300 000	—	0,7	—
—	500 000	—	0,85	—
—	1 000 000	—	1,10	—
—	3 000 000	—	1,30	—
—	5 000 000	—	1,40	—
Pour les fortunes supérieures.			1,50	—

Le tarif s'applique à chaque tranche du patrimoine, de sorte qu'une fortune de 6 millions par exemple paie 1,21 et non pas 1,50 pour 100.

A cette taxe sur le capital s'ajoute une taxe sur le revenu, qui se calcule de la façon suivante. On admet que le capital doit rapporter 5. Si le revenu du contribuable est supérieur à ce pourcentage, on frappe le surplus, à condition qu'il soit supérieur à 5 000 marks, d'un droit qui varie de 1 à 8 pour 100. Ce dernier taux n'est applicable qu'aux excédens de revenus (au delà de ce qui est considéré comme le rendement normal) dépassant un demi-million de marks. Des adoucissemens sont consentis aux pères de familles nombreuses : c'est ainsi que, pour les fortunes ne dépassant pas 10 000 marks, ou les revenus inférieurs à 10 000 marks, il est déduit 5 pour 100 du montant

imposable par enfant, lorsqu'il y en a au moins trois. La déduction est double, c'est-à-dire s'élève au dixième, là où le troisième fils a accompli son service militaire avant 1916. Le contribuable jouit de ce dernier privilège si son avoir ne dépasse pas 200 000, ou son revenu 20 000 marks.

La fortune est évaluée, déduction faite des dettes : elle comprend les immeubles et ce qui en dépend, le cheptel, les capitaux engagés dans les exploitations agricoles ou forestières, les mines ou l'industrie. Sont assimilés aux immeubles les droits auxquels les dispositions relatives aux biens fonciers sont applicables d'après le code civil. Tout ce qui sert à l'exploitation est considéré comme capital d'exploitation. Celui-ci est réparti, parmi les associés d'une société commerciale, au prorata de la fraction qu'ils possèdent du capital. Sont considérés comme capitaux mobiliers les droits personnels, les créances de toute nature, les actions et parts d'intérêt, les espèces et lingots de métaux précieux, la valeur actuelle des rentes viagères et des annuités. Les pensions des veuves et orphelins, les secours fournis par des caisses d'assurances contre la maladie ou l'invalidité ne tombent pas sous le coup de la loi, non plus que les rentes faites à d'anciens serviteurs ou ouvriers. Les droits encore non échus à des rentes résultant de contrats d'assurance ne sont pas frappés. Le mobilier n'entre pas en ligne de compte, à moins qu'il ne soit devenu immeuble par destination. L'usufruitier d'un fidéicommis est autorisé à prélever la contribution sur le fonds qu'il détient. Les dettes réelles ou personnelles sont à déduire.

Sont assujettis à la contribution pour la totalité de leur fortune, à l'exception des immeubles ou des capitaux d'exploitation situés hors des frontières : *a*) tous les Allemands, sauf ceux qui séjournent depuis plus d'un an d'une façon permanente à l'étranger, sans posséder de domicile en Allemagne (l'exception ne s'applique pas aux fonctionnaires qui résident au dehors pour l'accomplissement de leurs fonctions); *b*) les personnes non allemandes qui n'ont cependant pas d'autre nationalité et qui ont leur domicile d'une façon permanente en Allemagne; *c*) les étrangers qui résident en Allemagne et y ont leurs occupations. Sont assujettis à la contribution, pour le montant de leurs immeubles et de leurs capitaux d'exploitation qui se trouvent sur territoire allemand, toutes personnes réelles, sans avoir

égard à leur nationalité, domicile ou lieu de séjour. Sont également assujetties les sociétés par actions ou en commandite par actions pour tout leur avoir, à l'exception de leurs immeubles situés à l'étranger. Celles qui n'ont pas de siège en Allemagne ne paient que pour les immeubles qu'elles possèdent sur le territoire de l'Empire. Les patrimoines des époux non séparés sont additionnés et les époux sont solidairement responsables de l'impôt.

La fortune sera évaluée au 31 décembre 1913. Les capitaux d'exploitation pourront être chiffrés d'après l'inventaire de clôture du dernier exercice. Pour l'évaluation, on adoptera la valeur vénale de chacun des objets dont l'ensemble constitue le patrimoine. Toutefois, les terrains agricoles et forestiers seront comptés pour la somme obtenue en multipliant par 25 le revenu net normal qu'ils sont susceptibles de fournir. Les valeurs mobilières sont estimées d'après la cote; les actions non cotées, d'après la fraction de l'ensemble qu'elles représentent. Les parts d'intérêt ou créances sont prises pour leur valeur nominale, s'il n'existe pas de raison plausible de s'écarter de cette évaluation. Les rentes viagères ou perpétuelles sont capitalisées d'après certaines bases fixées par la loi. Celle-ci détermine le régime des biens qui appartiennent au contribuable sous condition suspensive ou résolutoire.

La contribution est assise et perçue par l'État sur le territoire duquel le contribuable a son domicile. Cet État désigne les autorités compétentes à cet effet; il détermine la collaboration éventuelle des autorités communales. Toute personne ayant une fortune supérieure à 10 000 marks est tenue de la déclarer : elle fournira un état séparé des élémens qui la constituent. L'autorité compétente contrôle ces déclarations et fixe le montant à taxer; elle peut citer des témoins et des experts. Le contribuable peut être tenu de prouver l'exactitude des chiffres fournis par lui, au moyen de livres, contrats, obligations, quittances, comptes de banque ou autres documens; de certifier, sous la foi du serment, que sa déclaration totale est exacte, ou que telle de ses déclarations partielles l'est, ou encore qu'il a fourni la totalité des preuves en sa possession. Les employés de l'Empire, des États particuliers et des communes sont obligés de fournir aux autorités chargées de l'assiette de l'impôt tous les renseignemens dont ils disposent. Les notaires ne sont sou-

mis à la même obligation qu'en ce qui concerne les successions réglées par leurs soins. Cette obligation n'existe ni pour les employés des sociétés qui ont des livres d'inscription de leurs créanciers, ni pour les employés des Caisses d'épargne, ni pour les établissemens qui gèrent ou conservent la fortune de leurs cliens. La moitié de la contribution sera payable un mois après que la décision de l'autorité chargée de l'assiette aura été portée à la connaissance du contribuable, l'autre moitié au plus tard le 31 mars 1915. Le délai pourra être porté à 3 ans, et un fractionnement des versemens autorisé.

La contribution militaire frappe les fortunes des particuliers et celles des sociétés par actions ainsi que des sociétés à responsabilité limitée. Elle n'atteint pas les autres corporations et laisse ainsi de côté les biens de mainmorte, c'est-à-dire ceux dont l'aliénation est interdite ou entourée de formalités qui la rendent difficile. Rentrent dans cette catégorie les fortunes de certaines fondations ou corporations. On ne conteste cependant plus aujourd'hui en Allemagne le droit de l'État à ce sujet. Il y a longtemps que l'Église y a renoncé à la prétention qu'elle émettait jadis de ne pas être astreinte à l'impôt. L'État a bien encore quelques égards pour ses biens, notamment en matière de taxes foncières. La Prusse exonère les temples, les cimetières, certains bâtimens servant à des institutions charitables. Mais la loi d'Empire sur l'impôt de plus-value du 14 février 1911 n'exempte pas les biens ecclésiastiques. La loi d'Empire sur les successions du 3 juin 1906 frappe d'un droit de 5 pour 100 les legs faits à des églises ou à des fondations charitables. Certains États particuliers soumettent les biens de mainmorte à une taxe annuelle, destinée à représenter les droits de mutation supportés par les biens qui se transmettent entre vifs. Le principe de l'égalité devant l'impôt veut que ces biens soient traités comme ceux des sociétés par actions. Au point de vue de la justice, le contribuable ne doit être frappé que dans la mesure de ses moyens; s'il est prouvé qu'il emploie la majeure partie de ses ressources à des objets d'intérêt général, l'exemption ou l'allégement est justifié. On se préoccupera donc de la force contributive des corporations; on aura des égards spéciaux pour celles qui rendent des services au public, particulièrement celles qui le font en temps de guerre, puisqu'il s'agit d'une contribution militaire.

Beaucoup d'Allemands considèrent qu'il n'y avait pas de motif pour ne pas couvrir ces dépenses extrordinaires par un emprunt. Des écrivains, tel le docteur Strutz, ont fait observer qu'il ne faut pas appeler contribution ce qui est un véritable impôt, dont la perception est réglée d'après des principes analogues à ceux qui président à l'assiette de l'impôt prussien sur le capital. La nouvelle contribution n'est autre chose qu'un impôt personnel sur la fortune nette de chacun; d'après les dernières modifications, ce n'est pas seulement le capital, mais le revenu qui servira de base. D'autre part, on affranchit de l'impôt les objets mobiliers qui ne sont pas devenus immeubles par destination, les capitaux à recevoir à des échéances ultérieures en vertu d'assurances, les emprunts hypothécaires, tandis que, d'après la loi prussienne de 1906, le seul fait de l'inscription d'une dette foncière ne suffit pas pour la faire retrancher de la somme imposable. Au point de vue de ceux qui doivent l'impôt, on ne s'est pas borné à frapper les individus et les citoyens allemands. Les étrangers qui séjournent sur le territoire national en se livrant à une occupation y sont soumis, ainsi que les sociétés par actions et les sociétés par actions en commandite. Sont exemptes, les sociétés à responsabilité limitée, qui se développent de plus en plus en Allemagne, où leur nombre est triple de celui des sociétés par actions. Il est vrai que l'ensemble de leurs capitaux ne représente que le quart du total de ceux des autres sociétés.

Le principe de la contribution extraordinaire payée une fois pour toutes par le prélèvement d'une fraction du capital de chaque contribuable est très contestable et très contesté, même en Allemagne. Tout d'abord, on a fait observer que les taux envisagés dépassent de beaucoup les maxima auxquels on avait été habitué jusqu'ici. En Prusse, l'impôt complémentaire sur le capital n'atteint pas un pour 1 000, c'est-à-dire, le quinzième du taux maximum inscrit dans la loi nouvelle, et qui est encore augmenté quand le revenu du contribuable dépasse 5 pour 100 de son capital. Dès lors, la contribution représentera des sommes que beaucoup de contribuables ne seront pas en mesure de prélever sur leur revenu annuel. Il convient en effet de remarquer que le paiement d'un pour 100 du capital correspond au prélèvement d'un quart du revenu, si on admet que celui-ci soit au taux de 4 pour 100.

Il faudra, pour asseoir cette contribution, qui ne doit être perçue qu'une fois, organiser un appareil fiscal coûteux et compliqué. Il serait excessif de compter sur la bonne volonté des contribuables. M. de Bethmann-Hollweg invoque les souvenirs de 1813, mais l'histoire nous apprend combien fut mal accueilli l'impôt sur la fortune et le revenu établi à cette époque. Les pères de famille de condition moyenne devront restreindre leur budget, diminuer leur consommation d'objets qui ne sont pas de première nécessité; la répercussion se fera sentir sur nombre d'industries, qui verront leurs débouchés se rétrécir. Au contraire, si l'Empire se procurait le milliard par voie d'emprunt, l'argent lui serait apporté seulement par les contribuables qui épargnent, et dans la mesure de la somme que chacun de ces épargnistes a mise de côté; en outre, le concours de l'étranger ne serait pas exclu, et de ce chef également la tension serait moindre sur le marché indigène. La contribution de guerre est injuste, car elle frappe les habitans d'une façon irrévocable, alors qu'au lendemain de l'assiette de l'impôt leur situation peut être modifiée. Le fardeau des intérêts et de l'amortissement d'un emprunt se répartit sur un grand nombre d'années, au cours desquelles cette charge se partagerait plus équitablement entre tous les citoyens, au prorata de leurs facultés.

Au point de vue économique, ce milliard sera employé à des dépenses improductives. Quel que soit le mode de prélèvement, le retrait d'une pareille somme exercera son influence sur le marché des capitaux. C'est une erreur de penser que la baisse des fonds publics ne serait pas la même dans les deux systèmes. L'émission directe d'un emprunt n'amènerait évidemment pas la hausse. Mais lorsque les disponibilités du pays auront été réduites d'une somme égale, les Allemands achèteront d'autant moins de rentes, et le cours de celles-ci fléchira en proportion des demandes normales que le paiement de la contribution militaire aura supprimées. Alors même que le milliard prélevé sur le capital de la nation ne représenterait que le cinquième ou le sixième de la plus-value annuelle de la fortune publique, c'est une somme dont la disparition se fera sentir.

Un autre reproche adressé au projet gouvernemental est qu'il favorise indûment les agrariens. Il constitue un privilège en faveur des grands propriétaires, en permettant d'évaluer les domaines non pas d'après leur valeur véritable, déterminée par

le prix auquel ils sont vendables, mais d'après le produit net multiplié par 25, c'est-à-dire capitalisé à 4 pour 100. Or, pour les seigneurs qui vivent sur leurs terres, le produit direct est peu de chose par rapport aux avantages et agrémens qu'ils tirent de leur résidence. Dès lors, la capitalisation du revenu qui doit servir de base à l'impôt ne représente qu'une fraction de la valeur réelle. Le Reichstag a cherché à pallier ce que cette exception avait de trop choquant en l'étendant aux immeubles urbains. La faveur accordée par la loi ne profite pas aux fermiers, puisque ceux-ci sont taxés d'après leur capital d'exploitation. D'autre part, dans beaucoup de provinces prussiennes, l'assiette de l'impôt fait ressortir un produit net, c'est-à-dire une valeur proportionnellement supérieure pour les petites exploitations : l'hectare du paysan rapporte 100 marks, là où celui du grand propriétaire n'est estimé en rendre que 60. Le premier se trouve ainsi imposé presque deux fois plus que le second.

L'une des raisons qui ont déterminé les autorités impériales à recourir à la contribution extraordinaire est l'état du marché des fonds allemands, et la difficulté qu'elles prévoyaient à se procurer une somme aussi considérable par l'émission d'un emprunt. On sait que, depuis longtemps, l'Empire et la Prusse ont vendu presque régulièrement chaque année des rentes, afin de couvrir leur budget extraordinaire. C'est ainsi qu'en pleine paix, la dette impériale s'est peu à peu élevée à 5 milliards de marks. On a souvent critiqué et le principe de cette gestion financière, et le système des « petits paquets » qui jette, à des intervalles très rapprochés, des titres sur le marché : celui-ci n'a dès lors pas le loisir d'absorber et de classer dans les portefeuilles des capitalistes les fonds d'État qu'on lui apporte sans arrêt. Dans les derniers temps toutefois, grâce aux ressources considérables que lui ont fournies les impôts nouveaux créés en 1909, l'Empire avait ralenti ses émissions : en 1911, il n'en avait fait aucune ; en 1912, il n'a créé qu'un capital de 80 millions ; et, en 1913, il n'a jusqu'ici demandé au public que 100 millions. Néanmoins, les cours de ses fonds ont baissé dans une proportion notable. On sait que le phénomène est général et que, depuis le commencement du XXe siècle, la signature de tous les grands États s'est dépréciée. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher l'origine de ce phénomène qui est dû à deux causes primordiales, la hausse du taux de l'intérêt et la croissance

démesurée des dépenses, en particulier de celles qui concernent l'armée et la marine.

Le 4 p. 100	de l'Empire	coté le 31 déc. 1911	101,70	est aujourd'hui à	98,80
Le 3 1/2	—	—	91,60	—	84
Le 3 p. 100	—	—	82,65	—	74

Il y a une quinzaine d'années, le 3 pour 100 était aux environs du pair et le 3 1/2 à 103.

Un emprunt 4 pour 100 a été émis au début de 1913 à 98,60 : il s'élevait à 50 millions de marks pour l'Empire et 100 millions pour la Prusse. Le public ne lui a pas fait mauvais accueil ; il a manifesté son goût pour les titres de rente, de préférence aux Bons du Trésor, contrairement à l'attente des banquiers qui pensaient que, dans les circonstances actuelles, les capitalistes préféreraient des obligations à courte échéance. Celles-ci, qui consistaient en 400 millions de Bons du Trésor prussien, n'ont pas encore trouvé preneur, en dehors du syndicat des banques, pour la totalité de l'émission. On comprend qu'en présence de la baisse profonde des cours, on hésite à créer de nouvelles quantités de rentes : ce n'est cependant pas une raison suffisante pour recourir à un procédé aussi anormal que celui de la contribution extraordinaire. Du reste, l'adoption de cette idée n'a empêché ni l'Empire ni la Prusse de continuer à emprunter pour leurs besoins courans. Le 12 juin 1913, ils ont émis 175 millions de consolidés prussiens et 50 millions de consolidés impériaux à 97,90. En même temps, le Trésor prussien a offert, au taux de 5 1/2, 75 millions de bons à échéance d'un an. Le public n'a presque rien souscrit. C'est toujours le système des émissions, à jet continu, de rentes et d'obligations à court terme, qui n'a pas contribué à relever la cote du crédit national.

Le vote de la loi a redonné de l'actualité à la question de savoir quel est le total de la fortune allemande. Les statistiques que l'on possède à cet égard n'ont quelque précision que dans les États qui ont déjà institué un impôt sur la fortune, tels que les royaumes de Prusse et de Saxe, les grands-duchés de Bade, Hesse, Oldenbourg, les duchés de Brunswick et Saxe-Gotha, la principauté de Schaumbourg-Lippe. Les législations de ces divers pays, bien que n'étant pas uniformes, s'accordent pour ne pas frapper les objets d'un usage courant, mobilier, usten-

siles de ménage, vêtemens, bijoux, livres, collections. En général, les petits patrimoines sont exempts, au-dessous d'un chiffre qui est de 3 000 marks en Hesse, 6 000 en Prusse, 12 000 en Saxe. Le capital imposé est de 104 milliards de marks en Prusse, 10 en Saxe, 7 en Bade, 5 en Hesse.

Si l'on prend, comme moyenne de l'Empire, le chiffre prussien, qui correspond à 2 600 marks par tête, on arrive à 170 milliards. Si l'on admet celui de 3 000 marks, on dépasse 200 milliards. A cette somme il faut ajouter la fortune consistant en objets mobiliers des catégories non frappées par l'impôt, que l'on peut évaluer au moyen de certaines données, par exemple des polices d'assurances contre l'incendie. Les publications faites par plusieurs États permettent de fixer à un minimum de 2 000 marks par tête d'habitant l'importance de cet élément. Le total serait dès lors, pour l'Empire, de 140 milliards de marks, qu'il convient d'ajouter aux 200 milliards ci-dessus, afin de déterminer la fortune totale de l'Allemagne, qui dépasserait ainsi 400 milliards de francs. Certains publicistes ont indiqué des chiffres encore plus élevés. Nous avons nous-même signalé, dans la *Revue* du 1er mai 1912, le travail de M. Steinmann-Buecher, qui conclut à 345 milliards de marks, c'est-à-dire 430 milliards de francs.

II. — NOUVEAUX IMPÔTS ALLEMANDS

La contribution militaire est destinée à couvrir des dépenses extraordinaires. Pour faire face au supplément de crédits permanens qu'exigera l'augmentation des effectifs, le Gouvernement impérial, d'accord avec le Conseil fédéral, proposait d'abord une série d'impôts dont le total s'élevait à 185 millions de marks, ce chiffre étant déterminé par les considérations suivantes. Les dépenses extraordinaires se répartissent sur trois années, durant lesquelles il y a lieu de pourvoir aux dépenses destinées à ne pas se renouveler, à concurrence d'environ 900 millions de marks, en même temps qu'à 400 millions de dépenses permanentes nouvelles. De ces 1300 millions, un milliard devait être fourni par la contribution militaire, 65 millions par l'excédent de l'exercice 1912, le reste par les nouveaux droits de timbre, la réforme successorale, et certaines réserves budgétaires, parmi

lesquelles figurent le timbre des transferts immobiliers (*Grundstücksstempel*) et la surtaxe du sucre, maintenus jusqu'à nouvel ordre. A partir de 1916, les dépenses permanentes seront augmentées de 186 millions, qui, d'après le projet primitif, étaient couverts de la façon suivante : 15 millions par la réforme successorale, donnant à l'État la qualité d'héritier dans plusieurs circonstances, 64 par les nouveaux droits de timbre, 80 par les contributions matriculaires additionnelles, le solde par le renoncement à certains abaissemens de droits antérieurement décidés.

Le Gouvernement impérial déclare qu'en présence de l'importance des sommes à réunir, il ne saurait se contenter des sources de revenus qui étaient jusque-là à sa disposition, et il demande aux États confédérés un concours plus étendu. Il désirait que ceux-ci fussent taxés en raison de leur richesse, déterminée par une législation imposant les capitaux, les revenus ou les successions. Là où celle-ci n'existe pas encore, elle aurait dû, dans un délai déterminé, être établie conformément aux règles édictées par l'Empire. A cet effet, le chancelier déposait dès maintenant un projet de taxe sur la plus-value des fortunes, qu'il intitulait impôt sur le patrimoine (*Besitzsteuer*). Cette forme d'imposition n'est encore admise par aucun des États confédérés. Elle constituait, par conséquent, une ressource pour ceux de ces États qui n'auraient pas cru pouvoir augmenter la charge des impôts directs déjà en vigueur chez eux. La loi venant à être appliquée dans un de ces pays, soit en vertu de la législation impériale projetée, soit par une décision des autorités locales, il aurait dû verser à l'Empire la totalité du produit de la taxe, au lieu de la contribution matriculaire fixée par le Conseil fédéral d'après la base ci-après.

Les États confédérés auraient payé à l'Empire allemand, à partir de 1916, en dehors des contributions matriculaires, une taxe annuelle correspondant à 1 mark 25 par tête (environ 1 franc 55 centimes). Elle eût été répartie entre les États, non plus d'après leur population, comme l'était l'ancienne contribution matriculaire organisée par la constitution impériale, mais en raison de la fortune de leurs habitans, déterminée par l'assiette de la contribution militaire. C'est ce qu'on appelait l'anoblissement des contributions matriculaires (*Veredelung der Matrikulaerbeitraege*); cette répartition eût été opérée par les soins du Conseil fédéral, qui aurait pu la reviser de temps à

autre. On a critiqué cette conception, qui faisait servir à l'assiette d'un impôt permanent une évaluation qui peut être tolérable pour un impôt perçu une seule fois, mais dont les défauts fussent devenus insupportables s'ils devaient se perpétuer.

En dehors de cet appel direct au concours des États particuliers, l'Empire a réclamé le montant de certaines taxes établies à titre temporaire et l'attribution à lui seul de l'intégralité de plusieurs impôts indirects, dont il partageait jusqu'ici le produit avec les autorités locales.

D'après la loi de 1912, la taxe sur le sucre devait être abaissée dès que la loi d'impôt sur la fortune aurait été votée. Le Gouvernement a proposé et le Reichstag admis que cet abaissement n'eût pas lieu. Le droit de timbre supplémentaire sur les mutations de terrains est maintenu jusqu'au 31 mars 1916. L'Empire encaissera désormais la totalité des droits de timbre sur les constitutions de sociétés et sur les assurances. Ils présentent dans une certaine mesure le caractère d'un impôt sur la fortune, en ce sens qu'ils permettent d'atteindre des élémens du patrimoine qui autrement échappent en totalité ou en partie à la taxation. Les droits sur la constitution des sociétés étaient jusqu'ici perçus, en partie au profit de l'Empire, en partie au profit des États particuliers, dont la législation à cet égard présentait une grande diversité. Le tarif est élevé de 3 à 4 1/2 pour 100, et la taxe calculée sur la valeur effective et non plus sur la valeur nominale des actions. Les constitutions de sociétés à responsabilité limitée, qui se substituent de plus en plus aux sociétés par actions, seraient frappées de 5 pour 100. Les sociétés sont sévèrement atteintes : dans les dernières années, on les avait déjà soumises à l'impôt de renouvellement des talons de coupons et à celui des tantièmes. On ménage au contraire les formes surannées de l'association industrielle *(Gewerkschaft)* et de la corporation *(Genossenschaft)*.

Une disposition du projet gouvernemental modifiait l'ordre successoral : elle reprenait à cet effet une idée déjà soumise au Reichstag en 1909. Là où le droit civil reconnaît comme héritiers les descendans de grands-parens du *de cujus* dans la ligne collatérale ou des parens au quatrième degré ou au delà, l'État prétendait les remplacer comme héritier *ab intestat*. Le net produit d'un héritage recueilli par le Trésor d'un État eût été attribué, jusqu'à concurrence des trois quarts, à l'Empire, et pour

un quart à l'État particulier dans lequel le défunt était domicilié. Une bonification en faveur de la commune aurait été prélevée sur ce dernier quart. L'exposé des motifs de cette réforme est celui qui avait été présenté, il y a quatre ans, pour introduire le nouvel ordre de succession, duquel on attendait une recette de 15 millions. Le Reichstag a rejeté cette partie du projet et l'a remplacée par une élévation du tarif sur les héritages recueillis par des collatéraux. La part des États confédérés dans cette recette est réduite de 25 à 20 pour 100.

Le Reichstag a considérablement modifié les propositions du gouvernement. Aux contributions matriculaires nouvelles il a substitué un impôt impérial sur la plus-value des fortunes, qui devra être appliqué dès maintenant et duquel on attend 90 millions de marks. Jointe aux 15 millions que doit donner l'élévation des droits successoraux que nous venons d'indiquer, aux 45 millions du timbre et aux 40 millions de la surtaxe sucrière maintenue, cette somme complète un total de 195 millions de recettes permanentes à inscrire dans les budgets futurs.

Il existait déjà un impôt impérial sur la plus-value immobilière, établi par la loi du 14 février 1911, qui frappe les immeubles lors de chaque mutation, à condition que la plus-value ne provenant pas du fait du propriétaire dépasse 20 000 marks pour les constructions ou 5 000 marks pour les terrains. La somme taxée est celle qui représente l'écart entre le prix auquel l'immeuble est entré dans le patrimoine du contribuable et celui auquel il a été aliéné. Cet impôt s'élève de 10 à 30 pour 100, selon que la plus-value elle-même varie de 10 à 280 pour 100 ou bien dépasse ce dernier chiffre. Le montant de l'impôt ainsi établi est diminué de fractions correspondant à des dépenses et aussi d'une somme proportionnelle à la durée de la période pendant laquelle la plus-value s'est produite. Le législateur a consenti à ce qu'une certaine augmentation de valeur, conséquence en quelque sorte naturelle du progrès des sociétés humaines, ne fût pas taxée. Le produit de cet impôt de la plus-value immobilière revenait pour moitié à l'Empire, pour un dixième à l'État particulier sur le territoire duquel l'immeuble est situé, pour deux cinquièmes à la commune.

L'impôt nouveau frappe la plus-value des fortunes et porte sur les immeubles aussi bien que sur les meubles. Il supprime donc l'impôt de plus-value immobilière, au moins en ce qui

concerne la part revenant à l'Empire. Y sont soumis les Allemands pour l'accroissement de leur fortune imposable, les étrangers pour l'accroissement de leur fortune immobilière et de leurs capitaux d'exploitation sis en Allemagne. Les fortunes au-dessous de 20 000 marks sont exemptes, ainsi que les plus-values de moins de 10 000 marks. On additionne les fortunes des époux qui vivent ensemble. Les accroissemens de fortune par voie d'héritage sont également frappés, même en ligne directe; ne sont exemptes que les successions entre époux.

La fixation de la plus-value aurait lieu pour la première fois le 31 décembre 1916 : elle sera constituée par l'accroissement survenu entre le 1er janvier 1914 et le 31 décembre 1916; les périodes ultérieures courront de trois ans en trois ans. La plus-value résulte de la différence entre la valeur, constatée en dernier lieu, de la fortune totale imposable, et la valeur actuelle. L'écart est diminué éventuellement de l'excédent des dettes et charges, si le total en dépasse, à la fin de la période considérée, le chiffre de ce qu'il représentait au début. L'impôt sera perçu selon une échelle qui commence à 3/4 pour 100 de la plus-value qui ne dépasse pas 50 000 marks, pour s'élever à 1 1/2 pour 100 lorsque la plus-value dépasse un million. Quand la fortune imposable d'un contribuable dépasse 100 000 marks, l'impôt est majoré de 0,1 pour 100, et cette majoration croît successivement jusqu'à 1 pour 100 lorsque la fortune dépasse 10 millions, si bien qu'alors l'impôt est de 2 1/2 pour 100 de la plus-value.

La plus-value ne se calculera pas toujours sur le montant initial de la fortune pris comme point de départ. Dans certains cas, il y aura lieu de tenir compte de variations ultérieures : par exemple lorsque la dernière évaluation a été inférieure à la précédente. Supposons un patrimoine de 100 000 marks au 31 décembre 1913. S'il est de 150 000 au 31 décembre 1916, l'impôt frappera la plus-value de 50 000 marks. Si au 31 décembre 1919 la valeur est tombée à 90 000 marks, le fisc ne percevra rien. S'il trouve au 31 décembre 1922 une valeur de 130 000 marks, il s'abstiendra encore de rien percevoir, puisque le total est inférieur à celui du point de départ. Si en 1925 l'évaluation est de 180 000 marks, la taxe sera due, mais seulement sur 30 000 marks, différence entre la valeur nouvelle et la somme la plus forte enregistrée précédemment.

Sont tenus de faire une déclaration tous possesseurs d'une

fortune égale ou supérieure à 20 000 marks, s'ils n'ont pas été antérieurement soumis à la contribution militaire, dont l'assiette a renseigné le fisc, et tous les contribuables dont la fortune s'est augmentée de plus de 10 000 marks depuis la dernière assiette de l'impôt. Les autorités ont le droit de demander à chaque contribuable une déclaration de sa fortune, et l'assurance qu'il la fait en âme et conscience. Il doit indiquer séparément les élémens de son patrimoine. S'ils ne peuvent être chiffrés d'après une valeur nominale ou une cote, on se contente d'un état descriptif qui en permet l'évaluation. Celui qui ne fournit pas, dans le délai prescrit, ces renseignemens est passible d'un impôt supplémentaire de 5 à 10 pour 100. Les administrateurs de sociétés sont tenus de donner à leurs actionnaires contribuables des renseignemens sur la valeur des titres. Ils peuvent être requis de communiquer un état de l'actif social aux autorités, qui peuvent d'ailleurs exiger des déclarations sous serment.

Les bureaux de l'état civil doivent informer les autorités fiscales des décès, et les tribunaux leur communiquer les déclarations de mort qui leur sont faites. Dans les six mois qui suivent le décès d'un contribuable, les autorités peuvent exiger des héritiers ou exécuteurs testamentaires un état de la fortune du défunt en capitaux ou capitaux d'exploitation. Le projet contient des stipulations analogues à celles qui sont proposées pour la contribution militaire en ce qui concerne les devoirs de certains fonctionnaires ou officiers ministériels, dont les uns sont invités à fournir des renseignemens au fisc, les autres au contraire dispensés de le faire.

Lorsque la comparaison de l'état des patrimoines aux différentes époques fait ressortir une plus-value susceptible d'être taxée, le fisc indique au contribuable la somme qu'il a à verser et le chiffre qui servira de base pour la fixation ultérieure de la taxe *(Steuerbescheid)*. S'il n'y a pas eu de plus-value, ou si celle-ci n'est pas imposable, on notifie au contribuable qui possède plus de 10 000 marks une décision qui détermine la valeur de son patrimoine, destinée à former le point de départ de la plus-value qui pourrait être constatée dans l'avenir *(Feststellungsbescheid)*. Si le contribuable le demande, l'autorité lui communique le détail de l'assiette de l'impôt, et spécifie les points sur lesquels elle a rectifié ses déclarations. L'impôt est payable

par semestre ou trimestre. Les Gouvernemens des États particuliers prennent les mesures d'exécution.

La contribution de guerre et l'impôt sur la plus-value ont été votés par le Parlement à une grande majorité, comprenant même les socialistes, qui étaient opposés à l'augmentation de l'armée, mais qui ont vu dans ces nouvelles taxes un commencement de satisfaction donnée à leur désir de frapper ce qu'ils appellent la fortune acquise. Ils les considèrent comme un premier pas fait vers l'établissement d'un impôt direct sur la fortune et d'un droit sur les successions, qui n'épargnerait les héritages, ni en ligne directe, ni entre époux. D'autre part, la loi nouvelle rompt définitivement avec la tradition en vertu de laquelle le Conseil fédéral prétendait réserver les impôts directs aux États particuliers et alimenter le budget impérial exclusiment au moyen des impôts indirects, des droits de douane et des taxes de consommation. C'est un des argumens qu'ont fait valoir les députés de gauche, partisans en général de l'extension des attributions de l'Empire, pour expliquer leur assentiment à des mesures financières destinées à fournir des ressources pour des armemens contre lesquels ils avaient protesté. Ils ont d'ailleurs été battus lorsqu'ils ont demandé que les princes régnans fussent taxés comme les autres citoyens. A l'aile opposée, les conservateurs sont restés en minorité lorsqu'ils ont voulu s'opposer à la loi de plus-value, qui leur a paru une violation des droits des États particuliers. C'est dans ces conditions qu'a été votée, le 30 juin 1913, moins de trois mois après le dépôt des projets gouvernementaux, au milieu d'une émotion que justifiait la grandeur des sacrifices consentis, la série des impôts que nous venons d'exposer. Par une contradiction singulière et que, seule, la tactique socialiste explique, les lois instituant les taxes nouvelles ont réuni plus de suffrages que la réforme militaire proprement dite.

Cette législation de 1913 marque, à tous les points de vue, une date mémorable dans l'histoire de l'Empire d'Allemagne. Le même Reichstag, qui naguère refusait sa confiance au prince de Bulow et repoussait ses projets de réformes financières, vient d'en accomplir de beaucoup plus radicales. Jamais encore l'intervention parlementaire ne s'était exercée avec cette énergie et cette efficacité. En général, les députés se bornaient à accepter, ou à rejeter les propositions des ministres et du

Conseil fédéral. Cette fois-ci, ils ont pris en mains la direction des débats ; la commission du budget a fait subir des transformations profondes au plan qui lui était soumis. L'œuvre de la gauche a été particulièrement importante et efficace. Le chancelier de l'Empire a senti l'utilité de ce concours et accepté de bonne grâce les millions qu'on lui apportait par des voies quelque peu différentes de celles qu'il avait tout d'abord envisagées. Il a été jusqu'à promettre à ses nouveaux alliés une modification à la composition des conseils de guerre. Ce fut la récompense du loyalisme dont les libéraux avaient fait preuve au cours de cette session du printemps de 1913, dont toutes les conséquences, au point de vue de l'histoire de l'Allemagne et de l'Europe, ne peuvent encore se deviner.

III. — MESURES PROPOSÉES POUR FORTIFIER LES RÉSERVES MONÉTAIRES DE L'ALLEMAGNE

Dans l'arsenal législatif que le Gouvernement allemand a préparé en vue de complications politiques extérieures, il n'a eu garde d'oublier le côté monétaire. Il s'est préoccupé de fortifier dès maintenant ses réserves métalliques. C'est d'ailleurs une des parties du programme qui a donné lieu aux critiques les plus serrées de la part des gens du métier, non pas que ceux-ci blâment la mise à l'abri d'une partie du numéraire qui circule dans le pays, mais ils jugent sévèrement l'augmentation du papier-monnaie impérial.

En vertu de la loi qui autorise la création de monnaies divisionnaires jusqu'à concurrence d'un maximum de 20 marks par habitant, chiffre qui est loin d'être atteint, il serait frappé pour 120 millions de marks de pièces d'argent divisionnaires ; le bénéfice de cette frappe, au delà de 10 millions 3/4, serait versé au budget de 1913. Il serait émis 120 millions de marks en Bons de caisse de l'Empire, analogues à ceux qui avaient été créés après la guerre de 1870 et dont la circulation actuelle s'élève au même chiffre. Ces Bons seraient remis à la Banque de l'Empire, qui en paierait la contre-valeur en or au Trésor impérial, lequel confierait à la dite Banque la garde de cette nouvelle réserve métallique. Ces 120 millions, comme ceux de la tour de Spandau, ne pourraient être mis en circulation, conformément à la

loi du 11 novembre 1871, que pour les besoins d'une mobilisation, en vertu d'une ordonnance de l'Empereur, approuvée par le Conseil fédéral. Les Bons sont remboursables en or à la Caisse principale de l'Empire. Comme ils ont cours légal, la Banque de l'Empire est autorisée à les identifier à l'or qui sert de couverture à sa circulation et dont le total ne doit jamais descendre au-dessous du tiers des billets. Les nouveaux Bons de caisse, assimilés de tous points aux autres, doivent être acceptés par toutes les caisses publiques, tandis que les particuliers ne sont pas tenus de les recevoir et peuvent en exiger le remboursement en numéraire. Ils sont créés par l'administration de la Dette impériale; l'émission en est contrôlée par la commission de la Dette.

Il serait constitué deux réserves spéciales de guerre, de 120 millions de marks chacune, l'une en or, par le procédé que nous venons d'indiquer, l'autre en argent au moyen de l'achat de lingots qu'effectuerait le Trésor impérial. L'expérience a prouvé que la seule crainte de complications politiques provoque dans le public une thésaurisation qui fait disparaître des quantités importantes de monnaies. Ce phénomène s'est manifesté en Allemagne comme en France au cours de la dernière guerre balkanique : cette constitution de réserves métalliques individuelles a été signalée par le Gouverneur de la Banque de France dans son rapport aux actionnaires du 30 janvier 1913 : elles étaient rapidement devenues assez générales et importantes pour occasionner une gêne sensible dans les transactions commerciales. Aussi veut-on faciliter à la Banque de l'Empire l'expansion de sa circulation. Le Gouvernement, qui aurait en mains les réserves ci-dessus d'ensemble 240 millions, les remettrait, au jour de la mobilisation, en même temps que les 120 millions de l'ancien trésor de la tour de Spandau, à la Banque. Celle-ci serait alors en mesure d'augmenter aussitôt de 1 080 millions le chiffre de ses billets.

Une différence essentielle existerait entre les deux réserves: celle qui est constituée en or ne servirait qu'en cas de guerre, l'autre pourrait être mise à contribution pour faire face à tout besoin extraordinaire, sous condition de l'approbation du Conseil fédéral. On fait d'ailleurs observer que l'adjonction de la réserve de métal blanc à l'encaisse de la Banque affaiblira la qualité de la couverture de ses billets, en diminuant la proportion de

l'or. A cette objection, l'exposé des motifs répond qu'au 31 décembre 1912 la Banque impériale n'avait en caisse que 255 millions de monnaie d'argent, malgré une frappe annuelle d'environ 40 millions, ce qui prouve que le public a un véritable besoin de ces pièces. Il conviendrait donc d'en augmenter l'approvisionnement, mais de laisser ce supplément à la disposition de l'État, qui ne permettrait à la Banque d'en disposer qu'au moment de la crise, de façon à lui permettre de ménager son or. Le métal nécessaire à la frappe des 120 millions de monnaies d'argent coûterait environ 54 millions, ce qui procurerait un bénéfice de 66 millions, disponible dans le budget de l'Empire le jour où les pièces seraient mises en circulation. La majeure partie du profit résultant des émissions régulières de monnaies divisionnaires d'argent qui se poursuivent est consacrée au maintien du titre des pièces d'or, au renouvellement des pièces d'argent et de nickel. Comme la frappe des 120 millions de monnaies destinées à la réserve est exceptionnelle, on ne la fera pas entrer en ligne de compte pour le calcul du maximum de 20 marks par tête d'habitant que la loi a fixé.

L'augmentation de la quantité des Bons de caisse de l'Empire, qui semblaient destinés à disparaître de la circulation, est la partie du programme qui soulève le plus d'objections. Ce n'est pas améliorer la circulation fiduciaire allemande que d'y ajouter 120 millions d'un papier qui n'a d'autre garantie que la signature du Gouvernement et que cependant la Banque impériale est autorisée à faire figurer dans son encaisse métallique. De ce qui était considéré comme un expédient provisoire il y a 40 ans, on ferait quelque chose de permanent, alors que, depuis longtemps, le retrait de ces Bons était envisagé comme la mesure nécessaire à l'assainissement définitif de la circulation. Si celle-ci a réellement besoin d'instrumens d'échange de faible dénomination en quantité supérieure à celle qui existe, il vaudrait mieux remplir cette lacune au moyen de petites coupures de billets créés par la Banque de l'Empire, c'est-à-dire de l'établissement que la loi fondamentale de 1875 charge expressément de veiller à l'entretien de la circulation fiduciaire.

Ce papier d'État constitue en effet un élément parasite, à côté de celui de la Banque de l'Empire et des quatre autres banques, de Bavière, de Saxe, de Wurtemberg et de Bade, qui ont encore le droit d'émission en Allemagne. La circulation des cinq

banques est réglée par la loi qui les oblige à rembourser leurs billets en espèces et à vue. L'État a bien pris le même engagement vis-à-vis des porteurs de ses Bons de caisse, mais il les émet avec l'espoir que le public s'en servira aux lieu et place des pièces d'or de 10 et 20 marks : de cette façon, le retrait d'une quantité équivalente de ces monnaies, enfermées dans les serres du Trésor et destinées à n'en sortir qu'en cas de guerre, se ferait sans entraîner le resserrement monétaire qui autrement pourrait être la conséquence de la thésaurisation impériale. En 1906, la Banque de l'Empire, qui jusque-là ne créait pas de billets inférieurs à 100 marks, fut autorisée à émettre des coupures de de 50 et de 20 marks. Ces coupures furent bien acueillies par le public et se substituèrent en partie aux Bons de caisse, qui refluèrent alors dans les caisses de la Reichsbank : celle-ci en détenait 92 millions à la fin de septembre 1907. En mars 1913, ce chiffre est descendu à 20 millions, ce qui démontre que le public réclame des quantités croissantes de petits billets. D'un autre côté, les règlemens par viremens font des progrès : il doit en résulter une économie dans l'emploi des espèces. Déjà les États confédérés, qui, en 1904, avaient encore besoin tous les trimestres de 120 millions de monnaies pour leurs paiemens, n'en réclament plus que 7; les villes, les Caisses d'épargne, les Banques agissent de même.

La multiplication des petites coupures a permis à la Banque impériale de fortifier sa propre encaisse. Elle a célébré comme un triomphe le jour où son stock de métal jaune a dépassé 1 milliard de marks. Mais en ce faisant, elle diminue la réserve latente que constitue la circulation d'or qui est aux mains du public. Frappés de cet inconvénient, certains économistes voudraient qu'elle fût tenue de conserver, en face de sa circulation de billets de 50 et de 20 marks, une réserve d'or spéciale, dont la proportion dépasserait celle du tiers que la loi exige pour l'ensemble des billets, et atteindrait par exemple la moitié. On a demandé enfin que la réserve d'argent fût exclusivement une réserve de guerre, mais que la réserve d'or devînt disponible en temps de crise et pût être employée lorsque la situation du marché l'exige. Il paraît en effet plus logique de mobiliser le métal jaune aux époques de difficultés commerciales, tandis que les exigences du petit commerce, en cas de guerre, seraient satisfaites au moyen du métal blanc.

Ces dispositions ont d'ailleurs une portée moindre, pour l'ensemble de la nation, que celles qui ont trait à la contribution militaire et aux impôts nouveaux. Elles échappent à la compétence de la plupart des membres du Parlement, qui n'ont pas cherché à modifier sensiblement le plan monétaire qui leur était soumis, tandis qu'ils faisaient subir des changemens importans aux autres parties du programme.

IV. — PROJETS FRANÇAIS

A peine le Gouvernement allemand avait-il déposé les projets que nous venons d'analyser, que la France, consciente de ses devoirs, se préoccupait à son tour d'augmenter ses forces militaires. Afin de couvrir les dépenses extraordinaires d'armement, le Gouvernement réclame l'autorisation d'emprunter un milliard de francs. Il propose de demander à l'impôt les sommes nécessaires pour équilibrer dans l'avenir les supplémens de frais annuels qu'entraîneront l'adoption du service de trois ans et le maintien dans les régimens, pendant une troisième année, des soldats qui vont avoir achevé deux ans de présence sous les drapeaux. Le ministre des Finances, M. Dumont, n'a pas adopté l'idée allemande d'une contribution une fois payée. Il préfère un emprunt, et, pour gager celui-ci, il veut instituer un impôt personnel et progressif sur le revenu. Cet impôt ne frapperait que les revenus supérieurs à 10000 francs, avec une exemption supplémentaire de 1000 francs par enfant âgé de moins de seize ans, ou par ascendant de plus de soixante-dix ans. Il serait de 1 pour 100 jusqu'à 50 000 francs, de 2 pour 100 jusqu'à 100 000 francs, et de 3 pour 100 au delà. Le ministre compte qu'il fournira 70 millions.

L'impôt serait dû au 1er janvier de chaque année, pour l'année entière, par toutes personnes, autres que les personnes morales, ayant en France leur résidence habituelle. Il serait établi d'après le montant total du revenu annuel dont dispose chaque contribuable, eu égard aux propriétés et aux capitaux qu'il possède, aux professions qu'il exerce, aux traitemens, salaires, pensions et rentes viagères dont il jouit, ainsi qu'aux bénéfices de toutes occupations lucratives auxquelles il se livre, sous déduction des intérêts, des emprunts et dettes à sa charge.

L'assiette de l'impôt serait double. D'une part, le fonctionnaire que la loi appelle l' « agent de l'assiette » procéderait à une évaluation détaillée des revenus à l'aide des renseignemens recueillis, en vertu de la législation existante, par l'administration des finances. D'autre part, il ferait une évaluation globale du revenu, en appliquant à la valeur locative de l'habitation ou de chacune des habitations du contribuable un coefficient qui varie de 4 à 8. Le revenu ainsi déduit de la valeur locative serait augmenté d'un vingtième par domestique en sus du premier, d'un vingtième par voiture et embarcation, de 5 pour 100 de la valeur du mobilier assuré pour ce qui dépasse vingt fois la valeur locative des locaux d'habitation. Le vingtième des voitures et embarcations serait doublé dans certains cas, lorsque la force des moteurs dépasse un chiffre déterminé par la loi. Le rôle de l'impôt serait établi d'après l'évaluation la plus élevée des deux, à moins que le contribuable ne déclare lui-même son revenu.

Ce projet se ressent de la hâte avec laquelle il a été dressé. Il renferme deux principes contradictoires, celui de l'évaluation du revenu d'une part, « à l'aide des renseignemens recueillis en vertu de la législation existante, » et d'autre part au moyen des signes extérieurs, habitation, domestiques, voitures. Bien que le dernier système ait en partie les défauts des lois somptuaires, il est plus conforme que le premier aux traditions de la Révolution française et à l'esprit de notre législation fiscale. L'augmentation d'un vingtième en raison du nombre des domestiques est tout à fait abusive; la progression qui triple rapidement le taux initial de l'impôt, l'exemption beaucoup trop large à la base, qui affranchit la grande majorité des contribuables et prétend faire supporter la charge exclusive de la somme à fournir par 250 000 d'entre eux, sont autant de raisons de condamner le projet. Mais, s'il était vrai qu'un impôt sur le revenu fût indispensable, c'est dans cet ordre d'idées qu'il faudrait le construire. Hâtons-nous d'ajouter que cette nécessité n'est rien moins que démontrée. Sans parler des économies qu'il serait aisé de faire dans un grand nombre de nos ministères, il est facile de voir qu'une surtaxe ajoutée à plusieurs de nos contributions actuelles donnerait bien vite à M. Dumont les 70 millions qu'il entend retirer de l'impôt « national, » ainsi appelé sans doute parce que la nation presque

tout entière en serait exemptée. Il éviterait d'introduire dans notre arsenal fiscal une arme dangereuse, qui serait aussi nuisible à la prospérité du pays que vexatoire pour les individus.

Selon les déclarations du ministre, cet impôt sur le revenu n'est destiné qu'au service de l'emprunt d'un milliard. Comme d'après le plan ingénieux, mais compliqué, de M. Dumont, cet emprunt doit être entièrement remboursé en vingt ans, il en résulterait logiquement qu'en 1935 l'impôt « national » sur le revenu devrait disparaître de nos codes. N'est-ce pas une raison de plus pour ne pas l'y inscrire et recourir à 1 décime sur d'autres impôts? Si la sagesse du Parlement permettait que vers le premier tiers du xxe siècle notre dette eût ainsi été allégée d'un milliard, on procéderait alors à la suppression du droit supplémentaire qui serait établi aujourd'hui.

D'autre part, le budget ordinaire est en déficit. Pour couvrir cette insuffisance, M. Dumont a proposé la création de recettes nouvelles qui consistent principalement dans le relèvement de taxes existantes : l'alcool acquitterait 242 francs par hectolitre au lieu de 220, l'absinthe 100 francs au lieu de 50 ; l'apport des époux dans les contrats de mariage serait soumis à un droit de 50 au lieu de 25 centimes pour 100 francs; le timbre des effets de commerce serait élevé de 5 à 10 centimes par 100 francs; le revenu des valeurs mobilières serait amputé de 5 au lieu de 4 pour 100 ; le droit annuel de transmission sur les titres au porteur serait élevé de 25 à 30 centimes par 100 francs; le timbre des valeurs étrangères de 2 à 3 pour 100. Le principal des droits d'enregistrement, sauf ceux qui frappent les mutations immobilières à titre onéreux, serait majoré d'un décime additionnel, de façon à porter les 2 et demi décimes actuels à 3 et demi. Les concessionnaires de mines de houille paieraient 20 pour 100 de leur bénéfice net au delà de 1 fr. 50 par tonne. Quelques autres impôts, sur la fabrication des lampes électriques, sur celle des films cinématographiques, une élévation du taux bonifié par la Banque de l'Algérie au Trésor sur son compte créditeur, porteraient à environ 200 millions de francs l'ensemble de ces ressources nouvelles.

Quelle que soit la valeur des conceptions qui ont présidé à ce programme, nous sommes de ceux qui pensent que mieux vaut recourir à l'impôt qu'à l'emprunt. Nous n'avons en particulier rien à objecter à l'élévation des droits sur l'alcool et l'absinthe ;

nous voudrions surtout voir supprimer le privilège des bouilleurs de cru, qui coûte une somme énorme au budget. Mais les aggravations des droits sur les valeurs mobilières sont inadmissibles, ainsi que celles qui atteindraient les lettres de change. Il faudrait plutôt envisager un relèvement léger du prix des tabacs, la transformation du timbre des quittances en une taxe proportionnelle, le doublement du droit sur les opérations de bourse, le versement au budget des prélèvemens opérés sur les fonds du *pari mutuel*. Nous sommes persuadés qu'il y a des économies importantes à réaliser. Depuis de longues années, nos dépenses publiques sont démesurément grossies par une législation téméraire, dont l'un des articles le plus coûteux a été le rachat des chemins de fer de l'Ouest et leur exploitation par l'État, qui nous a forcés à rouvrir à plusieurs reprises le Grand Livre de la Dette publique : car les obligations 4 pour 100, émises pour alimenter le budget du réseau d'État, sont un engagement du Trésor au même titre que la rente 3 pour 100. M. Paul Leroy Beaulieu estime à 60 millions par an la charge qne nous impose l'opération du rachat.

Si la prodigalité immodérée des Chambres n'avait dévoré les plus-values énormes qu'ont données les recettes des derniers exercices, l'augmentation de nos charges militaires aurait été couverte par ces bonis réguliers, et il n'eût pas été besoin de songer à ces majorations de taxes anciennes et créations de taxes nouvelles, qui nous rappellent les plus mauvais jours de notre histoire. Tout au plus y aurait-il eu lieu de recourir à l'emprunt pour des dépenses que l'on peut qualifier d'extraordinaires et qui sont précisément celles en vue desquelles l'émission des obligations vingtenaires est envisagée. D'après le projet du Gouvernement, il serait créé un compte intitulé : « Défense nationale, accélération du programme de défense et d'armement et application de l'article 33 de la loi du 23 mars 1905. » Des crédits seraient ouverts chaque année par la loi au titre de ce compte spécial. Les crédits ou portions de crédits restés disponibles en fin d'année pourraient être reportés par décret à l'année suivante. Le compte serait alimenté par le produit d'obligations du Trésor, donnant droit à un revenu annuel de 15 francs, payable par trimestre. Ces obligations seraient amortissables dans une période de 20 ans à dater du 1er janvier 1915. Le prix de remboursement serait égal au prix

d'émission majoré d'une somme de 15 francs ; c'est ainsi que des titres placés à 420 francs seraient remboursés à 435, ceux qui l'auraient été à 425 seraient payés 440, et ainsi de suite. Les coupons seraient exempts de tout impôt présent et futur. De plus, à chaque moment, les porteurs des obligations vingtenaires pourraient les convertir en dette perpétuelle pour un chiffre de rente égal à celui du coupon de leurs obligations. En outre du crédit nécessaire au paiement des intérêts des obligations et des arrérages des rentes émises en échange d'obligations, il serait inscrit chaque année, à partir du 1er janvier 1915, à un chapitre spécial du budget du ministère des Finances, une annuité d'amortissement dont le montant serait égal au produit du vingtième du nombre total des obligations émises par le prix de remboursement afférent à chacune d'elles.

La discussion du service de trois ans, qui se poursuit en ce moment devant le Parlement, retarde celle des mesures financières, dont nous venons de résumer le programme. Nous avons cru bon néanmoins de les mettre sous les yeux de nos lecteurs, qui pourront faire ainsi la comparaison de ce qui se prépare chez nous avec ce qui est devenu loi en Allemagne.

V. — RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

L'année 1913 marquera une date dans l'histoire économique comme dans l'histoire politique de la France. Nous n'avons qu'à nous occuper de la première : les charges nouvelles qui vont être imposées au contribuable ont une double importance au point de vue des sommes qu'elles retireront des patrimoines particuliers pour les verser dans le gouffre étatiste et de l'esprit nouveau qui menace, à cette occasion, de s'introduire dans notre législation fiscale. Depuis 1789, le principe qui avait dominé nos lois d'impôt était celui de la « réalité, » et non de la « personnalité. » Les hommes qui avaient fait la Révolution voulurent organiser un système de taxation qui prévînt à tout jamais le retour des abus de l'ancien régime. Jacques Bonhomme ne devait plus être taillable et corvéable à merci. L'inquisition fut bannie de nos règlemens, qui assoient les impôts d'après les signes extérieurs de la richesse et suppriment ainsi

toute cause de débat sérieux entre le fisc et le contribuable. Or, tout d'un coup, sous l'empire de l'émotion causée par les armemens de nos voisins et par la contagion d'un exemple que nous nous étions longtemps refusés à suivre, voici que nous semblons disposés à accepter ce que nous condamnions. Feronsnous entrer brusquement dans notre législation fiscale cet impôt sur le revenu, dont il était question depuis si longtemps et qui avait donné lieu à tant de combinaisons différentes, dont aucune n'avait abouti ? Il se présente avec la plupart des défauts inhérens au principe lui-même, auxquels s'ajoute celui de la superposition, particulièrement sensible dans la circonstance. En effet, les projets précédens nous apportaient un plan d'après lequel on substituait une nouvelle taxe aux anciennes contributions directes, qui sont en réalité un impôt sur le revenu établi d'après les signes extérieurs de la richesse. M. Dumont, au contraire, laisse subsister et les quatre vieilles et les droits sur les valeurs mobilières ; il augmente même dans une proportion très sensible ces derniers, en portant de 25 à 30 centimes le droit de transmission et de 4 à 5 pour 100 l'impôt sur le revenu des titres ; cela veut dire qu'il élève de 20 pour 100 dans le premier cas, et de 25 pour 100 dans le second, les impôts existans. Ceci ne l'empêche pas de frapper de l'impôt *national* les revenus déjà atteints par des lois générales ou des lois spéciales. Car on oublie sans cesse que, depuis longtemps, nous avons la chose sans avoir le nom.

L'assiette de l'impôt donnerait lieu à des difficultés énormes. On sait qu'elle est le problème capital de tout impôt sur le revenu. Ce n'est qu'au bout d'une période presque séculaire que les Anglais sont arrivés à faire de l'*income tax* l'instrument perfectionné qu'il constitue aujourd'hui, et il faudrait ne pas connaître l'organisation financière du Royaume-Uni pour ne pas savoir que les Anglais sont affranchis d'une foule de droits que nous payons en France. En Prusse, les luttes sont incessantes entre les contribuables et le fisc, dont les tracasseries sont légendaires : c'est par centaines de mille que se comptent les litiges qui naissent tous les ans entre les fonctionnaires et les assujettis. Nous ne souhaitons pas à nos compatriotes de connaître les misères d'un régime de ce genre.

Quelles que soient d'ailleurs les résolutions définitives que sanctionnera le Parlement, et à moins qu'il n'ait le courage

héroïque de faire des économies, nous allons avoir à supporter un supplément de charges annuelles de 300 millions de francs, qui va porter notre budget aux environs de 5 milliards. Nous serions moins accablés si notre population s'était accrue, non pas même dans la proportion de celle de l'Allemagne, mais de quelques millions de Français seulement. Nous serions 50 millions à supporter le fardeau, que la part de chacun serait diminuée d'un cinquième, et que nous n'aurions pas à payer des milliards de salaires à des étrangers qui viennent travailler dans nos champs, dans nos usines, sur nos chantiers. La fortune globale de l'Allemagne est plus grande que la nôtre, et c'est seulement à cause du petit nombre des parts prenans que notre richesse individuelle est peut-être encore légèrement supérieure à celle de nos voisins.

Nous sommes aujourd'hui 39, demain nous ne serons peut-être plus que 35 millions de Français en face de 68 millions d'Allemands, chez qui la marche ascendante continue. Il est vrai que, même de l'autre côté du Rhin, l'accélération des naissances se ralentit et que le progrès est surtout marqué par la diminution de la mortalité. Mais les résultats n'en sont pas moins frappans. Voici le tableau des naissances, décès, mariages, et excédens de naissances en Prusse de 1901 à 1912 :

	Naissances y compris les morts-nés.	Décès.	Excédent de naissances.	Mariages.
	en milliers.			
1901	1 301	754	547	288
1902	1 296	717	579	281
1903	1 274	747	527	285
1904	1 304	742	562	294
1905	1 280	765	515	299
1906	1 309	713	596	309
1907	1 298	719	578	313
1908	1 308	733	575	311
1909	1 287	705	582	307
1910	1 256	675	581	310
1911	1 225	732	493	321
1912	1 219	671	548	328

L'excédent du nombre des naissances sur celui des décès s'élève pour l'année dernière, d'après des évaluations qui ont un grand caractère de probabilité, à 548 000 ; le nombre des naissances lui-même est encore considérable : 1 219 000. Toutefois, il

est inférieur à celui d'il y a onze ans et, par rapport à la population, il représente une proportion moindre qu'à cette époque. Ce qui est remarquable, c'est la diminution de la mortalité : 671 000 cas en 1912 au lieu de 754 000 en 1901. Le chiffre des décès est à peu près le même qu'il y a quarante ans, alors que la population du royaume était la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui. L'évolution est plus saisissante encore si on l'examine dans son rapport avec le nombre des habitans :

Sur 1 000 habitans.	Naissances.	Décès.	Excédent de naissances.	Mariages.
1882	39	26	13	7
1892	37	24	13	8
1902	36	20	16	7
1907	34	18	16	8
1908	33	18	15	8
1909	32	17	15	7
1910	30	16	14	7
1911	30	18	12	7
1912	29	16	13	8

En 1882, pour 1 000 Prussiens, il y avait 39 naissances et 26 décès, tandis qu'en 1912, il n'y avait que 29 naissances et 16 décès. L'excédent des naissances reste exactement le même : il est de 13 pour 1 000 habitans. En France, les naissances et les décès se tiennent en ce moment aux environs de 700 000, et les premières tendent à tomber au-dessous des seconds. En trente ans, la fécondité allemande a diminué d'un quart, tandis que la mortalité a reculé de 40 pour 100. Le chiffre moyen des enfans par ménage est tombé de 5 en 1892 à 3,71, c'est-à-dire qu'il a baissé de plus d'un quart. Ce sont là des symptômes qui démontrent que tout excès de civilisation produit les mêmes effets. Le développement des grandes villes, l'agglomération des hommes dans de petits espaces, n'est favorable ni à la stabilité des familles, ni à la multiplication des rejetons.

L'Allemagne a cependant une telle avance sur nous que nous devons recourir à des moyens dont elle n'a pas besoin pour compenser cette énorme disproportion. Une fois le service de trois ans voté, nous aurons à mettre en équilibre un budget de 5 milliards, après avoir pourvu au préalable à une dépense initiale d'un milliard de francs. Toute l'ingéniosité de nos financiers, tout le patriotisme du pays ne seront pas de trop pour mener à bonne fin cette œuvre difficile. Elle ne sera accomplie

dans des conditions tolérables que si nous sommes pénétrés de la double nécessité de mettre un frein aux dépenses inutiles, en restreignant au minimum les services d'État, et de ne pas irriter les contribuables par des impôts vexatoires. L'effet le plus certain d'une législation tracassière serait de ralentir l'essor économique du pays et de contrarier le développement de sa richesse, qui est le seul réservoir où peuvent se puiser les sommes croissantes dont la défense nationale a besoin. Le programme véritablement *national* consisterait à rechercher beaucoup moins les impôts nouveaux ou les augmentations de taxes existantes que les économies. Il y en a de nombreuses à faire dans notre budget. Ce serait un grand ministre des Finances que celui qui fournirait à l'armée et à la marine les milliards dont elles ont besoin sans charger les contribuables plus qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'idée maîtresse de cette réforme salutaire consisterait à remettre entre les mains de l'industrie privée plusieurs des services assurés par l'État et à réduire par suite le nombre des fonctionnaires. La République française donnera-t-elle au monde ce spectacle nouveau et inattendu d'un gouvernement qui renonce à quelques-unes de ses attributions, qui refrène les gaspillages et qui se corrige lui-même en reconnaissant les erreurs commises? Nous voulons l'espérer ; nous n'oserions l'affirmer.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

REVUE DRAMATIQUE

Chatelet : *La Pisanelle* ou *la Mort parfumée*, comédie en trois actes et un prologue par M. Gabriele d'Annunzio. — Comédie-Française : Reprise du *Gendre de M. Poirier*.

Le « programme officiel » de *la Pisanelle ou la Mort parfumée*, est, par lui-même, une belle chose. On y voit que la pièce est de M. Gabriele d'Annunzio, la musique de M. Ildebrando da Parma, les décors et les costumes de M. Léon Bakst, la mise en scène de M. Wsewolod Meyerhold, les danses sont réglées par M. Fokine et l'orchestre dirigé par M. Inghelbrecht; l'auteur est Italien, le décorateur est Russe, d'autres sont Allemands, Hongrois ou Polonais, la principale interprète est une danseuse du théâtre de Saint-Pétersbourg; et tout cela fait un ensemble bien parisien. Mais cela ne fait ni un chef-d'œuvre, ni un succès. *La Pisanelle* a été un four mémorable. A ce point de vue, cette exhibition a été extrêmement intéressante ; il est excellent qu'on nous l'ait offerte ; elle produira ses effets ; elle marquera une date ; nous l'enregistrerons avec allégresse. Que le public, que tous les publics dont se compose le public, aient obstinément refusé de venir, que ces représentations restreintes par le nombre l'aient été également par la disette de spectateurs, qu'on ait déclamé, gesticulé et dansé devant une salle aux trois quarts vide, c'est déjà une bonne note, une victoire du bon sens et du goût. Mais ce que je trouve tout à fait digne de remarque, et savoureux, et significatif, et réjouissant, c'est que la presse, la presse elle-même, et pour une fois, n'a pas entonné son habituel concert de louanges. On sait l'inépuisable bienveillance de la critique dramatique, telle qu'elle se fait dans les journaux. Elle distribue les éloges avec une générosité de cœur et une intrépidité que rien ne décourage. Elle n'attend ni la première repré-

sentation, ni la répétition générale pour porter aux nues l'auteur, les acteurs, le directeur et le couturier. Si, jadis, elle a rendu des arrêts, elle se les fait bien pardonner : elle ne rédige plus que des bulletins de victoire, et, pour plus de sûreté, elle les publie avant la bataille. Encore trouve-t-elle le moyen de se surpasser, dès que le snobisme se met de la partie; alors son enthousiasme ne se contient plus : la borne est franchie, il n'est plus de limites. Pour les auteurs de chez nous, les superlatifs usités lui suffisent; mais, s'il s'agit de poètes, de musiciens, de ballerines et d'acrobates étrangers, elle en invente. Elle renchérit sur l'hyperbole. Du délire elle tombe dans la pâmoison. Ainsi en a-t-il été, toutes ces années dernières, lorsque revenait la « Grande saison, » qui est, comme bien on pense, la saison étrangère. Les onze mois et demi de l'année avaient été tout à fait négligeables; une quinzaine, à elle seule, allait nous apporter la révélation. Enfin nous allions savoir ce que c'est que l'art dramatique!...

Ce qu'il y a d'agréable, avec les Parisiens, c'est que leurs engouemens durent peu. Leurs folies sont de courtes folies; ils ont vite fait d'en revenir : ils s'en amusent et s'en raillent eux-mêmes. Nul ne met plus qu'eux d'ingénuité et de bonne grâce à se laisser duper; mais nul ne sait plus prestement se ressaisir. C'est ce qui vient d'arriver. Ils se sont aperçus qu'on les mystifiait : ils ont mieux aimé en rire que s'en fâcher. Ç'a été un accès de franche gaîté. Tels de nos confrères, célèbres pour leur magnifique indulgence, se sont souvenus qu'ils étaient gens d'esprit, et Français, nés moqueurs. Un détail de mise en scène avait, le premier soir, contribué à accentuer la déroute. Les personnages, placés au second plan, pouvaient s'époumoner à plaisir : leur voix se perdait dans les frises, il n'en parvenait rien dans la salle. Cela produisit un effet d'énervement. D'abord, on tendit l'oreille : puis on cessa d'écouter : on assista au spectacle, comme à une pantomime coupée de hurlemens. Cela permit, dans les comptes rendus, de réserver la valeur du poème : on ne l'avait pas entendu, et il pouvait être fort beau. On couvrit de fleurs M. d'Annunzio, autant qu'il en avait lui-même couvert sa Pisanelle. Depuis lors, l'erreur de mise en scène a été réparée. On a entendu les vers, ou la prose, ou la prose en vers, ou les vers en prose de *la Pisanelle;* car, du temps de M. Jourdain, tout ce qui n'était pas vers était prose; mais nous avons bien changé tout cela. Même on a pu lire le texte imprimé. La pièce ne s'en est pas trouvée sensiblement éclaircie. L'impression première a subsisté. Évidemment, cet échec ne porte à la brillante réputation de M. d'Annunzio aucune atteinte. Celui-ci reste, après

comme avant, un très grand écrivain. Seulement, *la Pisanelle* n'est pas une très bonne pièce.

Le spectacle commence avant le spectacle. Et c'est d'abord le rideau, un rideau noir et or, qui est offert à notre admiration. Il s'ouvre, et nous apercevons un décor somptueux et criard. Des ors, des bleus, des rouges, des bandes de couleurs violentes qui hurlent d'être rapprochées. Les personnages font comme les couleurs. Que hurlent-ils? Il paraît que nous sommes à Chypre, au XIVe siècle, à la cour des Lusignan. A la longue table, dont on ne peut démêler si c'est la table du conseil ou la table du festin, sont assis des évêques grecs, des évêques latins, le prince de Tyr, — connétable, régent du royaume, frère de la Reine et oncle du jeune roi, — le jeune roi lui-même, qu'on appelle bizarrement sire Huguet, et la reine mère.

Tout ce monde bâfre et se dispute à bouche-que-veux-tu. Soudain le prince de Tyr s'avance devant le trou du souffleur et débite une histoire fantastique que nous connaissons bien, pour l'avoir lue dans Mérimée : c'est la *Vénus d'Ille*. Un garçon, le jour de ses noces, passe son anneau nuptial au doigt d'une statue de Vénus. La nuit, l'amante de pierre vient réclamer la place qu'usurpe l'épouse de chair. Mais pourquoi avoir refait le récit que le conteur de chez nous avait porté à ce point de perfection, après quoi on ne peut plus que le gâter? Il faut dire que la pièce est écrite directement en français par M. d'Annunzio; et c'est un tour de force devant lequel on ne peut que s'incliner : il est hors de doute que bien peu, parmi nos poètes et auteurs dramatiques, seraient capables d'écrire une pièce en italien et moins encore s'y enhardiraient. Ce français du poète italien n'est pas le français de nos jours, c'est le français du moyen âge, ou peut-être de la Renaissance. Non, nous ne jouerions pas cette difficulté d'écrire tout un poème dans l'italien de Dante ! M. d'Annunzio, qui a, visiblement, une connaissance très approfondie de nos vieux auteurs, — ce qui est encore à son honneur et constitue à la gloire de notre littérature un délicat hommage, — s'est fait un langage composite où se retrouvent des mots d'autrefois, des tournures d'aujourd'hui et des italianismes; cela ressemble aux vers latins que nous élaborions jadis avec des centons de provenances diverses. Et il va sans dire que c'est très supérieur aux vers latins que nous perpétrions, pauvres écoliers; mais cela reste factice et conventionnel. L'impression est celle qu'auraient pu avoir des contemporains de Virgile ou de Claudien, en lisant des vers de Sannazar ou d'Ange Politien.

Cependant, le prince de Tyr, qui cumule avec les fonctions de pré-

sident du Conseil celles de premier majordome, ne cesse de faire servir aux nobles convives des montagnes de mangeailles. Ceux-ci ne cessent de s'invectiver. Et voici ce que nous parvenons à peu près à démêler. Le jeune roi est un bon jeune homme, et sa jeunesse est terriblement exposée dans cette île de Chypre, qui fut dans les temps anciens l'île de Vénus et qui, dans les temps modernes, continue. Donc on a hâte de le marier. On lui offre toute sorte de partis, dont plusieurs nous ont paru extrêmement sortables. Mais ce nigaud, qui l'est plus qu'un autre, étant un nigaud mystique, compte sur la venue d'une princesse lointaine et prédestinée, la Vagabonde, dont l'arrivée prochaine lui est annoncée par la voix d'une Mendiante, qui chante ainsi :

Ce n'est pas le saint navire.
Mater ora pro nobis.
C'est la fuste sarrasine.
Alétis, sainte Alétis,
A l'aide. La loi Dieu.

Lasse ! la corde de sparte
A flétri la fleur de lys.
Que le feu grégeois vous arde !
Alétis, sainte Alétis,
A l'aide. La loi Dieu.

Elle est debout. Elle semble
Sainte Hélène au temps jadis.
Tout le peuple une louange.
Alétis, sainte Alétis,
A l'aide. La loi Dieu, etc.

Le Roi a écouté pieusement, dit le texte. Et il a compris, ce qui lui donne tout de suite sur nous une supériorité incontestable. Il dit :

Frère Léon,
elle viendra
sur une fuste
de corsaires, liée
par des cordes de sparte !

Ce n'est là que le prologue. Cela ne fait que commencer. Autre rideau d'autre couleur. Autre décor hallucinant. Nous sommes dans le port de Famagouste. Sur le môle, les corsaires se disputent autour du butin. Ils hurlent comme hurlaient les évêques grecs et latins. Tout le feu des enchères se déchaîne au sujet d'une femme, une captive, la « rose du butin. » Le capitaine Obert Embriac, blessé mortellement,

saignant et agonisant, réunit ce qui lui reste de souffle et de forces pour réclamer la captive, offrant, pour la possession de cette seule femme, toutes ses richesses, tous ses trésors, ses villes et ses châteaux et, par-dessus le marché, sa part de paradis. C'est le râle et c'est le rut. Il n'y a qu'un mot qui serve : ce spectacle est répugnant. Cependant nous sommes bientôt fixés sur l'identité de la belle poule autour de laquelle tous les coqs se battent. Les mérétrices, — mot latin qui brave l'honnêteté, — l'ont tout de suite reconnue. C'est une femme de Pise, célèbre sous ce nom de la Pisanelle dans toutes les maisons de débauche. Cette rose a été souillée de toutes les fanges. C'est une fleur de boue et de bouges. Arrive le prince de Tyr qui la prend pour une princesse ! Et survient le Roi qui la prend pour une vertu ! Il n'y a pas de doute que cette « femme aventureuse, » — oh ! combien, et de quelles aventures ! — ne soit la Sainte annoncée par la chanson de la Mendiante.

Sainte, au point qu'à l'acte suivant, dans le couvent de Clarisses où elle fait une retraite, elle édifie toutes les couventines. Pourquoi est-elle au couvent, et à quoi riment de subites réminiscences du cantique de saint François :

Soyez loué, Seigneur,
Pour mon frère le pain ?...

Le prince de Tyr ne craint pas de forcer les portes du couvent pour s'emparer de celle qu'il s'obstine à qualifier de princesse errante. Mais le Roi l'y rejoint et lui plante un poignard dans l'estomac. Ce jeune homme s'émancipe. Il s'émancipe tout à fait.

Le dernier acte est un acte de ballet. Autour de la Pisanelle, des esclaves noirs porteurs de roses exécutent des danses circulaires et, resserrant sans cesse le cercle, ils l'étouffent sous les roses. Ainsi finit la comédie. Des cris, du sang, des danses. Une atmosphère qui veut être à la fois terrible et voluptueuse. Du romantisme exaspéré. Comme dans la *Marie-Madeleine* de M. Maeterlinck que nous voyions, le mois précédent, sur la même scène, plus que dans *Marie-Madeleine*, il est probable que tout ici est symbolique. Mais quel est le sens de ces symboles, et quelle en est la suite ? Ont-ils même une suite et un sens, et ne suffit-il pas que le poète en ait amusé sa fantaisie ? Il a assemblé ces images et non d'autres, parce qu'il lui a plu qu'il en fût ainsi. Cette manie que nous avons, nous autres Français, de vouloir toujours comprendre, nous a fait souvent taxer d'indiscrétion et d'irrévérence...

Est-il besoin d'insister sur l'inexpérience de Mlle Ida Rubinstein à prononcer les syllabes françaises, fût-ce d'un français moyen-âgeux ? Plusieurs de ses partenaires ne s'en tirent pas mieux qu'elle. Tous les jargons et tous les accens du monde semblaient s'être donné rendez-vous à ces grandes assises de l'ahurissement. Ce poème franco-italien, dans des décors et des costumes germano-russes, a été la confusion des langues, la cacophonie des couleurs, la Babel des styles. Ce qui domine pourtant, c'est cette espèce de somptuosité criarde à laquelle, depuis l'ère des ballets russes, on voudrait habituer nos yeux. La lumière qui aujourd'hui nous vient du Nord est une lumière crue, aveuglante et blessante. C'est un mélange de brutalité et de préciosité. Disons tout simplement que c'est une invasion de la barbarie. Il est temps qu'elle s'éloigne de nous et reflue vers ses steppes. Nous avons assez humilié devant elle notre goût, notre sens de l'harmonie affiné par des siècles d'art. Ne la laissons pas nous conquérir. *La Pisanelle* ou *la Mort parfumée* a porté à ses extrêmes limites et poussé jusqu'à l'absurde la mode chaotique et abracadabrante dont j'ai eu, plus d'une fois ici même, à signaler les fâcheux effets, en racontant les pièces de cet hiver, leurs décors, leurs costumes et leur mise en scène. Si elle en a fait éclater enfin à tous les yeux l'horreur affolante, quel service ne nous a-t-elle pas rendu? Remercions donc tous ceux qui, pour une part quelle qu'elle soit, ont contribué à monter ce spectacle; et ne sachant à qui doit aller plutôt notre reconnaissance, louons en bloc la danseuse et le poète, le costumier et le maître de ballet; félicitons pareillement Mlle Ida Rubinstein, M. G. d'Annunzio et M. Léon Bakst, sans oublier ni M. Ildebrando da Parma, ni M. Wsewolod Meyerhold, ni M. Ingelbrecht, dont les noms, pris à part, sont un peu difficiles à prononcer, mais assemblés font admirablement.

La Comédie-Française est redevenue la comédie errante. Elle va, tout cet été, promener de salle en salle Molière et sa fortune. Pour le quart d'heure, elle est installée à l'Opéra-Comique. Comme spectacle d'inauguration, elle y a donné une reprise du *Gendre de M. Poirier* qui, paraît-il, n'avait pas été joué depuis quelque temps. Elle a eu grandement raison. Ainsi elle a débuté en plein succès. La pièce a été acclamée, une fois de plus. Elle est de celles sur qui on peut compter en tout état de cause. C'est le chef-d'œuvre, non pas seulement d'un auteur, mais d'un genre, de celui-là même qui a régné pendant plus de trente ans sur nos scènes et auquel nous devons une des plus belles

périodes qu'il y ait dans l'histoire de la comédie en France. Puisqu'il a été, en ces derniers temps, décrié, mais non remplacé, profitons de l'occasion qui nous est offerte pour rappeler ce qui en fit la valeur et qui reste pour les auteurs d'aujourd'hui un modèle et un enseignement.

Avant tout, il fallait réagir contre la manière de Scribe, qui consistait à tout sacrifier à l'intrigue. On prenait une historiette et on la machinait en cinq actes. Au contraire, ce qui frappe ici, c'est la simplicité de l'action. La part de l'imprévu, de l'accident, du hasard, est réduite au minimum. Tout découle du caractère des personnages et de leur situation initiale. Rien ne leur arrive qui ne dût leur arriver, qui ne fût entre eux naturel, logique, ordinaire et quotidien. M. Poirier a pris pour gendre un prodigue et un libertin : les incidens de la pièce résulteront uniquement de cette prodigalité et de ce libertinage. Le progrès de l'action est fourni par le développement des caractères, et de telle sorte que chaque caractère aille jusqu'au bout de lui-même. M. Poirier est ambitieux : peu à peu nous le verrons démasquer ses batteries, découvrir son jeu, jusqu'à ce qu'il nous livre son arrière-pensée, son secret, le dernier mot de ses plus machiavéliques combinaisons. Gaston de Presles est petit-maître; il faut qu'il arrive à ces fins de la vie d'un petit-maître : un rendez-vous et un duel. Antoinette est un type d'héroïne bourgeoise ; insensiblement, on l'amènera à ce suprême effort de vertu et d'abnégation : envoyer son mari se battre pour une maîtresse. Non seulement l'action sort des caractères, mais elle emprunte d'eux seuls toute sa raison d'être. Elle n'a pas d'intérêt ni de valeur par elle-même, et la preuve en est que peu nous importe le dénouement. Quand nous savons suffisamment ce que c'est qu'un bourgeois entiché de noblesse, un noble embourgeoisé, une honnête femme amoureuse de son mari, la pièce est terminée. Molière ne faisait pas autrement; on s'est évertué à expliquer, justifier, magnifier ses dénouemens : la vérité est qu'il ne s'en souciait pas et courait au mot de la fin.

L'étude de mœurs, dans la comédie de mœurs d'Augier, prend toute la place dont l'intrigue à la manière de Scribe a été dépossédée. Cela même fait que la pièce date. On note au passage plus d'un trait qui fait sourire. Gaston de Presles se vante de mener un train de prince, et il a vingt-cinq mille livres de rentes ! Je sais bien qu'il est logé et nourri par son beau-père; tout de même, au prix où sont aujourd'hui les tableaux, il ne pourrait pas s'acheter beaucoup de Rembrandt. En ces temps d'innocence et de prospérité, cent quatre-

vingt-deux mille francs faisaient neuf mille francs de rente, et neuf mille francs de rente faisaient une fortune; un mari qui prenait une maîtresse n'en prenait qu'une; les domestiques congédiés étaient tenus de faire leurs huit jours; et une femme qui se séparait de son mari considérait que sa vie était brisée. Évidemment cela n'est pas d'aujourd'hui, cela porte la marque d'une société et d'un temps. Mais il est impossible qu'il en soit autrement : et c'est tout ensemble le mérite et la faiblesse de la comédie de mœurs, elle est un document sur une époque. Toute comédie d'observation reflète l'actualité, non d'ailleurs celle d'aujourd'hui, mais plutôt celle d'hier. On a constaté justement que la société peinte par Balzac est à la ressemblance non pas de celle qu'il a eue sous les yeux, mais de celle qui allait suivre. Émile Augier, sous Napoléon III, peint le bourgeois de Louis-Philippe.

Il le peint, en pleine pâte, avec une solidité et une vigueur, des dessous et un relief qui font, de ce portrait du bonhomme Poirier, un portrait de maître, comparable aux plus achevés qu'il y ait dans cette galerie de portraits qu'est la littérature française. Bourgeois, Poirier l'est d'abord par ce culte qu'il a pour la noblesse que tout à la fois il envie, il méprise, il dédaigne et il admire. Il a du bourgeois ce goût pour la politique, ce besoin de s'occuper des affaires de l'État qui longtemps avaient fait de lui un irréductible frondeur, un homme d'opposition incorrigible, jusqu'au jour où il s'avisa qu'il était aussi facile et plus avantageux de se poser en homme de gouvernement. Il en a l'indifférence pour les arts, fortifiée de méfiance pour les artistes. Certes, il apprécie la chromo qui représente un chien au bord de la mer, aboyant devant un chapeau de matelot; mais un tableau qui ne veut rien dire ne lui dit rien : il n'en est pas encore au « snobisme, » cette autre forme, plus irritante, de l'inintelligence artistique. Je n'insiste pas sur les qualités et les défauts du personnage qui sautent aux yeux. Il est laborieux, probe en affaires, bon père de famille, cela se voit de reste. Il est dépourvu d'élégance dans son langage comme dans ses manières et dans ses procédés comme dans son costume, c'est entendu. Mais ce qu'il faut noter, et qui donne au rôle sa véritable portée, c'est tout ce qui différencie Poirier d'une ganache. Son ami Verdelet, qui n'est pas de sa taille et il s'en faut, s'y trompe et le prend pour une dupe. Se peut-il qu'on se laisse berner et bafouer de la sorte? Allons donc! Poirier n'est pas une dupe, il est même le contraire; il saisit toutes les impertinences de son gendre, et c'est de propos délibéré qu'il feint de les prendre pour des délicatesses; il fait

le gros dos, il joue une comédie, il tend un piège. Autre trait de caractère. S'il est rusé, d'autre part et pour le moins autant, il est violent. C'est là le fond de sa nature : l'origine « peuple » n'est pas loin. Cette violence, à un certain moment, l'emporte sur le calcul et renverse tout l'échafaudage de sa diplomatie. « Ah! mais, il m'ennuie, mon gendre ! » Son sang n'a fait qu'un tour. Rendu à son véritable tempérament, de patelin, il redevient ce qu'il a toujours été, dans son intérieur comme dans sa maison de commerce, impérieux, autoritaire : « J'ai décidé, arrêté, ordonné... » Enfin, ce qui l'achève de peindre, il a de l'esprit. L'esprit! Vous seriez tenté de croire que Gaston de Presles, léger, brillant, piaffant, a pris pour lui tout ce qu'il pouvait y en avoir dans la maison et dans la pièce. Quelle erreur! Il n'a, le joli marquis, que cette sorte d'esprit superficiel qui est l'impertinence. M. Poirier en a un autre, et de meilleure qualité, solide, résistant, à toute épreuve, comme les draps que vendait ce loyal commerçant et dont on ne voyait pas la fin. Le moyen de croire, en effet, que ce bourgeois de Paris, de la même bourgeoisie parisienne d'où sont sortis Boileau, Molière, Regnard et Voltaire, ne soit qu'une bête! Son esprit est à base de bon sens, comme celui de nos pères. Il est caustique et affecte la forme d'une ironie triviale, mais puissante. C'est la boutade assénée en coup de boutoir; c'est la réplique qui rive le clou. « Bien répliqué, monsieur! » ne peut s'empêcher de lui dire le duc de Montmeyran. A se heurter contre un si fort jouteur, son marquis de gendre est vaincu d'avance. Le fait est que la victoire lui reste et sur toute la ligne. « Je serai député de l'arrondissement de Presles en quarante-sept et pair de France en quarante-huit. » Il l'aurait été si, cette année-là justement, on n'avait cessé de faire des pairs de France. Cela seul avait échappé à ses prévisions : que le régime, dont il est le représentant si accompli, pût disparaître. En France, il faut toujours compter avec une révolution.

Si charmant qu'il puisse être, et c'est un des plus gracieux du répertoire moderne, le rôle du marquis de Presles est un rôle sacrifié. C'est le petit-maître corrigé, c'est l'écolier qu'on met en pénitence et qui demande pardon. D'un bout à l'autre de la pièce, il est dans une situation par trop humiliée. On lui a donné une femme avec un million de dot, mais c'est pour le lui rappeler sans cesse. Cette bourgeoisie, à laquelle il s'est mésallié, il en est entouré, enveloppé, inondé et noyé. Ce n'est pas assez qu'il soit condamné au régime du beau-père quotidien, on y ajoute Verdelet. On fait pot-bouille ensemble. La situation est intenable. Nous comprenons que ce gentil-

homme étouffe dans une atmosphère si épaissement familiale, et qu'il ait besoin de se donner un peu d'air. Nous le plaignons. Augier penche un peu trop du côté de Poirier. Avouons toutefois qu'il ne le fait pas exprès et même qu'il s'en empêche. Par souci d'impartialité, et ne voulant qu'opposer deux types sans choisir entre eux, à la manière classique, il a laissé à Gaston de Presles toute sorte de qualités dont la première est le courage.

Pour ce qui est d'Antoinette Poirier, je ne sais si on a dit suffisamment la beauté, la noblesse, l'infinie séduction de cette figure. On a reproché au théâtre d'Émile Augier de pécher par les rôles de femmes, de manquer d'idéal et de poésie. C'est qu'une femme ne nous paraît pas tout à fait une femme, si elle est honnête. Et c'est que, gâtés par le romantisme, nous nous sommes habitués à ne plus chercher la poésie qu'en dehors de la simplicité et de la vérité. Antoinette Poirier est simple et elle est *vraie*. Or cette épithète, depuis que La Rochefoucauld l'appliquait à son amie, n'a pas cessé d'être le plus beau des éloges. « A la bonne heure, raille Gaston de Presles, vous n'êtes pas romanesque. » Antoinette répond : « Je le suis à ma manière ; j'ai là-dessus des idées qui ne sont peut-être pas de mode, mais qui sont enracinées en moi comme toutes les impressions d'enfance : quand j'étais petite fille, je ne comprenais pas que mon père et ma mère ne fussent pas parens ; et le mariage m'est resté dans l'esprit comme la plus tendre et la plus étroite des parentés. L'amour pour un autre homme que mon mari, pour un étranger, me paraît un sentiment contre nature... Prenez garde ! il y a le revers de la médaille : je suis jalouse, je vous en avertis. Comme il n'y a pour moi qu'un homme au monde, il me faut toute son affection. Le jour où je découvrirais qu'il la porte ailleurs, je ne ferais ni plainte ni reproche, mais le lien serait rompu ; mon mari redeviendrait tout à coup un étranger pour moi... je me croirais veuve. » Voilà comment elle sait aimer : auprès d'un tel amour, la passion, tant célébrée, fait piètre figure. L'honnêteté d'une telle femme est intransigeante, oui ; mais n'a-t-elle pas le droit d'exiger beaucoup, celle qui est prête à tous les sacrifices ? Sans hésiter, et sans en avoir été priée, elle donne à son mari la signature qui le libère de ses créanciers. Ce n'est rien, dites-vous : ce n'est qu'un sacrifice d'argent. Vous en parlez bien à votre aise. Mais quand elle déchire la lettre qui compromettait une rivale, son geste est d'une générosité toute chevaleresque. Et quand elle envoie le mari qu'elle aime se battre pour la maîtresse qui a déshonoré leur ménage, elle porte, au plus haut degré qui se puisse ima-

giner, l'abnégation. Elle atteint ainsi jusqu'à l'héroïsme. Car pourquoi réserver ce mot aux actes accomplis dans des circonstances exceptionnelles et éclatantes ? Il y a un héroïsme obscur, qui vaut l'autre, et dont les occasions ne sont que trop fréquentes. Une héroïne, la fille de M. Poirier, qui l'eût cru ? Une héroïne, et, ce qui est peut-être plus difficile encore, une marquise. Elle a cette finesse d'intelligence, cette souplesse et cette faculté d'assimilation qu'on ne trouve pas au même degré chez des hommes même supérieurs. Très vite elle a su se former et se transformer. Plus encore que de son esprit, c'est un miracle de son cœur. L'amour a fait en elle ce prodige de l'élever jusqu'à la caste où elle n'était pas née, et d'ajouter à ses vertus héréditaires une fleur d'aristocratie.

Je sais bien que, dans la réalité, les choses n'auraient probablement pas tourné ainsi. Il y a beaucoup de chances pour que Gaston de Presles ne se fût pas converti. Il a joué et il jouera. Il est homme de plaisir et il le restera. La teinte de la pièce est optimiste. Elle l'est volontairement, et il est difficile d'admettre qu'Émile Augier ait été abusé par une candeur excessive. Mais il croyait qu'il ne convient pas de laisser le spectateur sous une impression pénible, et qu'en gâtant son plaisir on nuit à l'étude même qu'on s'était proposé de lui faire accepter. C'est par là que la comédie de mœurs de 1850 se distingue du théâtre pessimiste qui a succédé et qui, de l'âpre satire des *Corbeaux*, devait tomber dans les laideurs caricaturales du Théâtre libre.

J'ai constaté le succès de cette reprise. Je suis bien obligé d'ajouter que la pièce n'a dû ce chaleureux accueil qu'à elle-même et nullement à l'interprétation. Celle-ci est d'une insuffisance déplorable. Les acteurs ne sont pour rien dans le succès et ils ne s'en soucient pas, toute leur affaire n'étant qu'insouciance. Ils récitent, ils déblaient, ils courent la poste. Ah ! ce n'est pas à ceux-là qu'on reprochera de prendre des temps et de faire un sort à chaque mot ! Dans cette récitation incolore et amorphe, rien ne se détache, rien n'arrête. Ainsi expédiés, ces quatre actes, si drus et si pleins de choses, paraissent courts, menus et vides. Et le fait est, qu'en dépit d'entr'actes interminables, on arrive péniblement à remplir la soirée. Le *Gendre de M. Poirier* fait l'effet d'être une toute petite pièce, une comédie de paravent. Voulez-vous un détail qui montre assez bien l'extraordinaire négligence des comédiens ? La pièce, qui tient en un jour, est censée commencer à neuf heures du matin pour se terminer vers les cinq heures du soir. Or le marquis de Presles n'a, en tout et pour tout, qu'un costume et un seul : une redingote de couleur brune !

Il se lève, il reçoit, il se promène et il se couche en redingote de couleur brune! Pour l'après-midi comme pour le matin, pour déjeuner, pour aller au Bois, il n'a toujours que la même redingote à tout faire. Ce n'est qu'un détail ; mais tout est à l'avenant. Or *le Gendre de M. Poirier* est une des pièces qui ont été jouées à la Comédie-Française avec le plus de soin, et interprétées avec le plus d'éclat. Mes souvenirs ne remontent pas plus haut que 1875. C'était Got, en ce temps-là, qui jouait M. Poirier ; il y était admirable : il a, une fois pour toutes, marqué le rôle de sa rude et vigoureuse empreinte. Delaunay était le marquis de Presles; on lui reprochait de manquer de distinction; mais je n'ai jamais oublié de quel accent il disait la fameuse tirade: « Arrive donc! Hector, arrive donc! Sais-tu pourquoi Jean-Gaston de Presles a reçu trois coups d'arquebuse à la bataille d'Ivry?.. » Cela prenait une grandeur, une envolée superbe ; on sentait bien que lui aussi, l'occasion venue, le descendant de ces preux aurait eu même courage : et c'est tout le rôle. Croizette était une Antoinette Poirier de haut style. M. de Féraudy, qui a un si beau talent et qui a souvent mérité d'être comparé à Got, fait de Poirier une ganache. Il le joue sans conviction, sans sincérité, sans étude, comme cela vient : il n'y met aucun amour-propre. Ce n'est pas assez. M. Raphaël Duflos, en marquis de Presles, est la froideur et la banalité elles-mêmes. Mlle Piérat, dans le rôle d'Antoinette, n'est que sécheresse et raideur. M. Truffier, en Vatel, semble un magister de village plutôt qu'un cuisinier. Les autres sont quelconques... Cela n'est pas digne de la Comédie, et je tiens à le déclarer en raison même de l'attachement que j'ai et que nous avons tous pour la grande maison. Elle n'est la grande maison que parce qu'elle joue le répertoire, le répertoire moderne comme l'ancien, celui d'Augier et de Dumas comme celui de Molière et de Racine. Elle se doit à elle-même, elle doit à son passé et à son nom de veiller à ce que des pièces justement fameuses soient sans cesse étudiées, remises à la scène avec un soin scrupuleux. Et ceux des artistes qui ont l'honneur de se montrer dans ces rôles n'ont pas fait tout leur devoir, s'ils n'ont essayé, dans la mesure de leurs forces, de se mesurer avec les plus illustres de leurs anciens.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA CORRESPONDANCE AMOUREUSE D'UN ROMANCIER ALLEMAND

Gustav Freytag, Briefe an seine Gattin, 1 vol. in-8°, publié par Mlle Hermance Strakosch-Freytag, Berlin, 1913.

Le public français aura sans doute oublié jusqu'au nom du romancier allemand Gustave Freytag, auteur d'un certain *Doit et Avoir* dont la traduction en trois ou quatre volumes appartenait autrefois à la catégorie de ces « livres de lecture, » éminemment inoffensifs, qu'un collégien était à peu près assuré de rencontrer dans la bibliothèque de son « étude. » En Allemagne même, les romans, comédies, et autres innombrables écrits de Gustave Freytag ne doivent plus guère trouver de lecteurs ; et personne, en tout cas, ne s'y avise plus d'associer aux vivans récits d'artistes originaux tels qu'un Théodore Fontane ou un Gottfried Keller une œuvre où de très précieuses qualités de sagesse pratique et d'application ne sauraient suffire à compenser un manque absolu de toute « poésie. » Mais l'auteur de *Doit et Avoir* n'en demeurait pas moins pour ses compatriotes, jusqu'à ces temps derniers, le représentant presque « typique » d'une génération d'hommes de lettres chez qui la personne intime aussi bien que le talent étaient faits surtout de conscience et de probité, d'attachement passionné aux vieilles traditions morales de la race. On se rappelait la phrase, orgueilleuse et touchante, d'une lettre de Freytag à l'historien Henri de Treitschke : « Vous et moi, nous sommes de l'espèce de ces êtres d'exception qui vivent un peu pour soi-même, un peu pour leurs amis, mais bien plus encore pour leur peuple ! » On savait que, ami et conseiller de plusieurs souverains, il avait toujours obstinément

refusé les titres de noblesse qui lui étaient offerts. Et déjà l'on se préparait à faire de la fête du centième anniversaire de sa naissance, en 1916, quelque chose comme la glorification solennelle d'un mode particulier de « vertu allemande, » ayant pour trait dominant le mélange d'une rudesse volontiers un peu bourrue et d'une austère droiture, incapable de se plier jamais à la moindre considération de plaisir ou d'intérêt personnels. Je crains seulement que la récente publication, par Mlle Hermance Strakosch, des *Lettres de Gustave Freytag à sa Femme* ne rende, dorénavant, assez malaisée la poursuite de ce beau projet d'apothéose littéraire et patriotique.

Mlle Hermance Strakosch est la fille d'un très honorable professeur et journaliste allemand qui, un jour de l'année 1883, étant venu donner une conférence à Wiesbade, avait cru devoir se munir d'une lettre d'introduction auprès de l'un des plus notoires habitans de l'endroit, le romancier Gustave Freytag, âgé alors d'environ soixante-huit ans. M. Strakosch se trouvait accompagné de sa jeune femme, qui, elle, ne devait guère avoir qu'une vingtaine d'années ; et encore bien que Freytag eût lui-même auprès de soi, à ce moment, sa seconde femme, dont la santé venait d'être gravement compromise par une série trop rapide de pénibles grossesses, Mlle Strakosch nous affirme que, tout de suite, une affection très ardente était née entre sa jeune mère et l'illustre vieillard. L'année suivante, Freytag avait eu de nouveau l'occasion de revoir Mme Strakosch, qui, cette fois, s'était employée de son mieux à le divertir des ennuis que lui avait causés l'obligation de faire enfermer sa pauvre femme dans une maison de santé. Après quoi les Strakosch s'en étaient retournés à Vienne ; et, selon toute apparence, le romancier ne pensait plus guère à son aimable admiratrice, qui, de son côté, semblait parfaitement heureuse de procurer chaque année un enfant de plus à son mari, lorsque, le 3 décembre 1885, le hasard ayant ramené le conférencier et sa femme à Wiesbade, Freytag a eu l'idée de demander à Mme Strakosch s'il ne lui plairait pas de goûter avec lui chez un pâtissier, et puis de faire, en sa compagnie, une petite promenade aux environs de la charmante ville d'eaux rhénane. Le billet, tout respectueux, qui contenait cette invitation est immédiatement suivi, dans le recueil publié par Mlle Hermance Strakosch, de la lettre que voici, datée du 5 décembre 1885 :

Bien-Aimée ! Merci de ton petit souvenir, dont chaque mot demeure profondément gravé dans mon âme fidèle ! Remerciemens et saluts bien

chauds! Je comptais aller à la gare, en dépit de toutes mes sages réflexions : mais maintenant je vais rester chez moi, car je ne saurais espérer d'obtenir là-bas, en présence d'étrangers, un adieu plus tendre que celui que tu m'as envoyé. Et moi aussi, j'aspire à ce grand idéal de notre vie : le revoir! Tout arrivera comme tu le désires. Reste toujours bonne pour ton fidèle ami!

Et, depuis lors, jusqu'au jour du 9 avril 1891 où Gustave Freytag, âgé de plus de soixante-quinze ans, et ayant obtenu du prince régnant de Cobourg-Gotha l'annulation de son mariage avec sa seconde femme, a épousé en troisièmes noces la jeune Mme Strakosch, — qui, elle-même, avait enfin réussi à se séparer légalement du père de ses quatre enfans, — pendant ces longues années le vénérable auteur de *Doit et Avoir* n'a plus cessé d'écrire chaque jour à sa « bien-aimée » des lettres débordantes de passion amoureuse, d'étranges lettres dont la série absolument complète vient d'être publiée par l'une des filles de la dernière Mme Freytag, à la grande surprise des lecteurs allemands.

C'est là, je n'hésite pas à l'affirmer, une correspondance tout à fait unique dans son genre, sans rien d'équivalent pour le fond non plus que pour la forme. Ou plutôt, la forme des lettres du vieux Freytag, tout insolite qu'elle puisse nous apparaître dans une correspondance imprimée, est exactement celle des effusions ordinaires d'un collégien qui s'est soudain épris d'une belle cousine. D'un bout à l'autre de l'épais volume, et se reproduisant de lettre en lettre avec une monotonie bien vite fatigante, une pluie ingénue de baisers, de caresses, d'exclamations enthousiastes, de métaphores où Mme Strakosch est galamment comparée à des fleurs ou à des oiseaux, et puis encore d'allusions, — parfois assez gênantes pour le lecteur, — à tous les détails de la merveilleuse beauté corporelle et spirituelle de la « bien-aimée. » La personne entière de celle-ci nous est dévoilée, décrite, vantée jusque dans ses recoins les plus secrets. Freytag ne se lasse pas de célébrer la lourde masse sombre des cheveux, l'éclat sensuel de deux grands yeux gris aux reflets changeans, les contours délicats d'un nez et d'une bouche qui « appellent le baiser, » la riche magnificence d'une « gorge de déesse ; » et aussi bien une note de Mlle Hermance Strakosch nous informe-t-elle de l'habitude qu'avait prise le vieux romancier, depuis les premiers temps de la liaison, de porter jour et nuit autour de son cou, — un peu à la façon d'un scapulaire, — un sachet où se trouvaient contenus le portrait de l'amie et une boucle de ses cheveux. Impossible d'imaginer une aventure d'amour plus banalement juvénile, — pour ne pas dire : enfantine, —

avec toute sorte de menus artifices traditionnels, comme par exemple la désignation des deux amans sous d'innombrables surnoms tendres ou comiques. Et tout cela ne nous semblerait que médiocre, fastidieux, et un peu ridicule, si nous pouvions oublier les circonstances « historiques » de la naïve idylle : mais comment ne pas nous rappeler toujours, au contraire, en lisant ces six cents pages in-octavo d'un texte très serré, que l'amoureux qui s'épanche ainsi devant nous est un vieillard septuagénaire s'adressant à une jeune femme de vingt-cinq ans, et travaillant, en fin de compte, à obtenir d'elle qu'elle abandonne le père de ses enfans pour venir amuser les quelques brèves années que lui-même, ce vieillard, aura encore à vivre ?

Dira-t-on que c'est probablement la jeune femme qui a, de son plein gré, entretenu et stimulé l'amour sénile du romancier, trop heureuse de sacrifier ses devoirs d'épouse et de mère à l'ambitieux désir d'être la compagne d'un homme célèbre ? Oui, telle est bien la conclusion qui paraît ressortir de la lecture de ces lettres passionnées de Gustave Freytag ; et d'abord même celui-ci, par un scrupule de probité, se refuse manifestement à suivre sa « bien-aimée » dans les deux projets simultanés de divorce qu'elle lui suggère. « Puisque mon amie m'a autorisé à lui dire franchement ce que je souhaite pour elle, — écrit-il dans une lettre du 21 décembre 1885, — il faut donc que, pareil au capitaine d'un paquebot, je monte sur le pont et ordonne un arrêt de la marche. Car le fait est que mon amie s'inquiète, s'agite, et se sent incertaine. Or, ce n'est point du tout l'allure que je désire pour elle. Je lui demande et conseille le repos, un repos confiant et sûr. Que si mon amitié et ces calmes relations idéales peuvent constituer pour sa vie un ornement et un enrichissement, en ce cas ma bien-aimée n'a pas à craindre de continuer à appuyer toujours sa main sur un cœur qui ne bat que pour elle. Je veux la servir, et non pas lui devenir une cause de souci ! » Plus explicite encore, ce passage d'une lettre du 4 janvier 1886 : « Je crains que l'amitié nouvelle de ma chérie et sa correspondance avec des personnes lointaines ne risquent de diminuer son intérêt pour son entourage. A aucun prix cela ne doit être ! Que si elle veut que l'amitié qui fait tout mon bonheur lui soit également salutaire, il faut que cette amitié ne devienne pour elle qu'un renforcement et, — à moins que ceci atteste de ma part trop de vanité ! — un ornement de sa vie, rien d'autre, rien de plus. Car si notre amitié devait détruire, au lieu d'enrichir, elle serait alors un malheur et une injustice pour ma chérie elle-même et pour ceux à qui appartient sa vie ! »

Et voici enfin ce que nous lisons dans une lettre du 19 juin 1886 :

Conserver mes chères relations avec mon amie, c'est dorénavant mon principal souci; mais les conserver de telle manière qu'elles soient également, pour l'amie de mon cœur, un profit et non pas un dommage. Or ces relations ne peuvent absolument se prolonger que si, d'autre part, mon amie continue à demeurer dans des relations saines et normales avec tout ce qui fait d'elle madame la Professeuse et la mère de ses enfans. Un transfert de sa vie dans mon ménage, à moi, serait naturellement chose impossible, et signifierait sans faute la mort de notre chaud penchant réciproque. Que si mon amie, dans sa tendre exaltation d'à présent, fait peu de cas de tout ce qu'elle devrait sacrifier, de sa réputation, de sa famille, de l'estime qu'elle s'est acquise en maints endroits, c'est à moi que revient le devoir de mieux apprécier ces fondemens de son existence... *Je veux et je dois continuer à avoir d'elle une haute idée.* A quoi j'ajouterai que, moi-même, je me trouve lié d'une manière indissoluble.

Ainsi les premières lettres de Freytag nous font entendre maints échos d'une résistance loyale, qui démentent ce que sembleraient avoir déjà de trop docile ces mots de la mémorable lettre du 5 décembre 1885 : « Tout arrivera comme tu le désires ! » Mais non seulement toutes choses, nous le savons maintenant, ont fini par « arriver comme les désirait » Mme Strakosch : le fait est que celle-ci est même parvenue très rapidement, et sans la moindre peine, à vaincre ces scrupules initiaux de son vieil amoureux. Depuis la visite suivante des Strakosch à Wiesbade, surtout, nous sentons que Freytag a décidément cessé de lutter. Ses lettres sont désormais remplies d'allusions aux jouissances que lui vaudra son union plus ou moins prochaine avec la femme du conférencier viennois, lorsque lui-même et elle auront réussi à se délivrer de leurs « entraves » présentes ; et à tout moment des notes de Mlle Hermance Strakosch nous apprennent que tel ou tel sobriquet, dans les lettres du vieillard, désignent le rival qu'il s'agit d'évincer, tout de même que l'expression : « la malade » signifie la seconde femme de Freytag, dont il importe aussi que l'on se débarrasse. Sur quoi nous avons beau reconnaître, au fond de toute l'aventure, l'habile main d'une jeune femme qui s'est promis de ne rien négliger, — ni, non plus, de ne reculer devant rien, — pour atteindre ses fins : nous n'en éprouvons pas moins l'impression que Gustave Freytag aurait dû apporter un peu plus d'énergie à une sorte de conflit amoureux où se trouvaient en jeu sa propre gloire et le bonheur futur d'une nichée d'enfans. « Un de ces êtres d'exception qui vivent un peu pour soi-même, un peu pour leurs amis, mais bien plus encore

pour leur peuple : » n'était-ce pas ainsi qu'il s'était naguère défini, et une telle conception de son rôle n'impliquait-elle pas, chez lui, la possibilité tout ensemble et l'obligation de se priver, à plus de soixante-quinze ans, de plaisirs ne pouvant être obtenus qu'au prix de la souffrance et du déchirement d'autres cœurs?

Et le plus triste est que lui-même, ce vieillard justement fier du long passé de droiture qu'il avait derrière soi, lui-même a désormais complètement oublié ses anciens principes moraux de désintéressement et de résignation, sous l'effet de l'espèce de hantise sensuelle dont il était possédé. Volontiers désormais il aurait proclamé devant tout « son peuple » la faculté pour l'homme célèbre, — ou peut-être pour tout homme en général, — de cueillir librement toutes les fleurs de plaisir qu'il rencontre à portée de sa main. Il faut l'entendre s'indigner de la longanimité avec laquelle le vieux Gœthe, — qui n'avait d'ailleurs encore que cinquante ans, — s'accommodait de partager les faveurs de Mme de Stein avec le mari légitime de celle-ci. Le droit absolu du vieillard à profiter des jouissances de la vie : tel est dorénavant le dogme fondamental de l'honnête et consciencieux moraliste de *Doit et Avoir*, en qui ses compatriotes s'obstinent à admirer le plus parfait représentant de la « bourgeoisie » allemande ! « Relève la tête, ma chérie, — écrit-il à Mme Strakosch, — et appuie-la sur mon épaule, comme la noble fiancée d'un homme plein d'orgueil, et qui porte sa propre tête pour le moins aussi haut que le plus fier des enfans de sa race ! Et que si j'attends et désire quelque chose de la postérité, c'est simplement que celle-ci conserve mon image avec la tête de mon Ilse sur mon épaule, pendant que, de l'une de mes mains, je bénis son front. En vérité, je voudrais lui assurer une existence immortelle, autant du moins que cela est possible à l'homme, et rendre chère sa figure aux générations à venir. La bien-aimée, la fiancée, la femme d'un poète, du poète le plus indépendant qui existe aujourd'hui en Allemagne, voilà ce qu'est mon Ilse ! Ah ! chère Ilse, ne crains pas d'élever la tête, car nous sommes deux princes du royaume des esprits ! »

J'aime à croire que le vieux romancier se trompait en cela, et que les croyances morales de ses compatriotes, comme aussi leur délicatesse et leur goût intimes, n'ont pas subi maintenant encore l' « évolution » qui leur permettrait de se complaire, autant qu'il le faisait lui-même, à cette image d'un écrivain de soixante-quinze ans caressant d'une main tremblante, sous prétexte de « bénédiction, » le jeune front

d'une « fiancée » acquise moyennant un double divorce. Je dirai plus : il n'y a pas jusqu'à la renommée purement « littéraire » de Gustave Freytag qui ne risque d'être fâcheusement desservie par la publication de ses *Lettres à sa Femme*. Car, en premier lieu, on ne saurait se figurer l'étonnante et navrante sécheresse d'esprit que révèlent ces lettres enflammées d'amour. Lorsque le tendre « fiancé » septuagénaire a achevé de débiter sa ration quotidienne de baisers, de compliments, et d'allégories, nous le voyons fort embarrassé de remplir de sujets moins « brûlans » le reste de sa feuille ; et c'est d'une manière quasi invariable qu'il en vient, dans cette partie « profane » de ses lettres, à analyser brièvement le contenu de son « courrier » du matin. De jour en jour, il détaille à « son Ilse » les lettres qu'il a reçues et ce qu'il y a répondu. Avec cela, toujours cette absence totale, — anormale, — de « poésie » qui déjà se révélait à nous dans les romans et les autres écrits publics de l'auteur de *Doit et Avoir*. Croirait-on que ce descendant d'une longue lignée de pasteurs s'alarme de découvrir, chez son unique fils, des « besoins religieux? » Là encore, peut-être s'est-il laissé imprégner des opinions « libérales » de Mme Strakosch, dont sa fille nous informe qu'elle « n'avait jamais voulu croire à la chimère d'une vie future? » Mais le fait est qu'il parle à sa fiancée, avec une inquiétude manifeste, de l'inquiétude que lui causent ces « besoins religieux » de son fils. « J'ai du moins l'espoir, — ajoute-t-il, — que, avec l'éducation donnée à mon jeune Gustave, cette religiosité ne pourra pas exercer sur lui une influence trop funeste. Car la formation historique des enfans, telle qu'ils la reçoivent dans les lycées, est toujours défavorable à toute rêvasserie confessionnelle, même chez les natures les plus sentimentales. »

Un autre des traits caractéristiques du vieux romancier allemand est son indifférence, — ou plutôt même son aversion, — pour la littérature sous toutes ses formes. Jamais Freytag, dans ses entretiens intimes avec sa « fiancée, » ne s'arrête volontiers sur l'œuvre d'aucun de ses confrères, anciens ou récens. Vainement on chercherait à travers le gros volume la moindre mention des noms glorieux d'un Lessing ou d'un Schiller, non plus que de l'un quelconque des grands conteurs allemands du XIXe siècle, tels qu'un Gottfried Keller ou un Fritz Reuter, un Théodore Fontane ou un Conrad Ferdinand Meyer. Gœthe lui-même ne figure, dans le volume, qu'à propos de ses relations avec Mme de Stein, et de ce que ces relations du poète, comme je l'ai dit, ont eu d'inférieur en beauté (mais surtout en agrément sensuel) auprès de celles de Freytag avec Mme Strakosch. Évidemment, le vieillard

a désormais dépouillé ce que j'appellerais sa livrée littéraire. Jugeant son œuvre achevée, il s'est senti le droit de ne plus s'occuper des destinées d'un art qui, de tout temps, n'avait été pour lui qu'une « profession, » — après avoir d'ailleurs apporté à l'exercice de cette profession tout le zèle d'un honnête et scrupuleux artisan, pendant les longues années de son « activité. » Un écrivain définitivement « retiré » de la littérature, c'est ce que nous apparaît maintenant l'ancien auteur de *Doit et Avoir;* et comme il n'a emporté dans sa « retraite » que l'abondante série de ses propres œuvres, il se trouve que celles-ci lui tiennent lieu du reste des productions du génie humain. A chaque instant le vieillard cite des passages de ses romans ou de ses drames, y choisit des points de comparaison avec les hommes ou les choses de la réalité présente, ou bien encore s'ingénie à en rappeler l'éminente portée historique.

Le seul sujet qui dorénavant l'intéresse, en dehors de sa passion amoureuse, est la politique ; et c'est aussi au contenu politique de ses lettres que le volume publié par Mlle Hermance Strakosch doit une bonne partie de l'émotion qu'il a provoquée dans toute l'Allemagne. Admis autrefois dans l'intimité du prince Ernest de Cobourg-Gotha, en effet, Freytag a été amené de nouveau à rechercher sa faveur lorsqu'il a résolu d'obtenir que le vieux prince, usant à son propos d'une prérogative féodale de ses ancêtres, décrétât l'annulation de son mariage avec sa seconde femme. De là maintes visites et maints entretiens au cours desquels notre amoureux a eu l'occasion d'apprendre une foule de petits détails curieux, notamment sur le renvoi de Bismarck et sur tous les premiers actes du jeune empereur. Le prince de Cobourg lui a raconté, par exemple, que c'est à lui que l'Empereur a confié la délicate mission de tenter une démarche suprême auprès de Bismarck, pour éviter l'éclat d'une rupture ouverte.

Cette rupture, d'après ce que m'a expliqué le grand-duc, n'est point venue de tel ou tel dissentiment particulier, mais bien d'un profond conflit touchant la suprématie. L'Empereur s'est plaint au grand-duc de ce que Bismarck se fût terré pendant trois mois à Varzin, sans vouloir écouter l'invitation que lui faisait son maître de rentrer à Berlin pour y traiter avec lui de choses importantes, et sans même prendre la peine de répondre à l'un de ces appels impériaux. Bismarck a accueilli le grand-duc avec des embrassemens et des larmes; il pleurait comme un enfant. Mais quand son visiteur lui a exposé les griefs de l'Empereur, il a répondu que sous Guillaume Ier il s'était accoutumé à laisser mûrir longuement les choses dans sa tête, et qu'à plus d'une reprise il lui avait fallu méditer ainsi pendant

des mois avant de donner sa réponse. Et puis surtout, d'après ce que raconte le grand-duc, Bismarck s'est trouvé offensé, d'une manière tout à fait puérile, de ce que l'Empereur eût accordé l'ordre de l'Aigle Noir à l'un de ses collègues qu'il détestait, le ministre d'État Bœtticher. En résumé, la déchirure ne pouvait absolument pas être recousue. Quant à ce qui est de la personne du jeune Guillaume, là-dessus le grand-duc m'a énoncé des jugemens pleins des plus belles espérances. Il m'a vanté l'adresse déployée par l'Empereur à se créer une entente parfaite avec les autres grands princes au moyen de relations personnelles avec eux. Le susdit Guillaume aurait même une affection toute particulière pour l'empereur François-Joseph, et qui, jusqu'à un certain point, se trouverait payée de retour.

Une autre fois, Freytag décrit à Mme Strakosch l'agitation et la colère de l'ex-chancelier : « Bismarck se démène dans son château, et est sur le point de recourir aux journaux pour épancher sa mauvaise humeur, trop longtemps contenue. Un visiteur l'ayant félicité de l'adieu vraiment grandiose que lui avaient organisé les Berlinois, il a répondu : *Oui, c'était très beau, un superbe enterrement de première classe !* Lorsqu'il a remis à l'Empereur un mémoire de vingt feuilles demandant son congé, il l'a fait avec la conviction que l'Empereur allait lui renvoyer aussitôt le papier et le supplier de rester près de lui; sa déception a été énorme, quand il a vu sa prétendue requête acceptée sur-le-champ... Il se plaint devant tout le monde, se représente comme la victime d'un traitement affreux, menace de poursuivre son action politique comme député au Reichstag, voire comme journaliste. Et cependant il est sûr que l'Empereur lui a rendu, sans le savoir, le plus grand service qui pouvait lui être rendu : il l'a empêché de laisser voir trop clairement, devant le Reichstag et devant le monde entier, qu'il était devenu vieux et incapable de saisir désormais tous les divers côtés d'un problème. Mais lui, Bismarck, qui ne comprend pas du tout ce précieux privilège de pouvoir achever sa carrière sans déchéance, court à présent le danger de révéler spontanément aux hommes toutes ses faiblesses : son besoin de domination, sa rancune aveugle contre tous ceux qui gênent son ambition, son égoïsme sans mesure, et son manque de noblesse intérieure. Ce malheureux va, de son gré, se rapetisser dans ses vieux jours, gâter misérablement la grande image qu'il laissait de soi à la postérité. » — (Et comment ne point songer à la triste manière dont l'auteur de ce jugement, vers le même temps, était en train, lui aussi, de « se rapetisser dans ses vieux jours ! »)

Mais bien plus encore que ces « indiscrétions » rapportées par

Freytag de ses rencontres avec le grand-duc de Cobourg-Gotha et d'autres grands personnages, ce sont les allusions du vieux romancier au défunt empereur Frédéric qui ont mis en émoi l'opinion allemande. L'auteur de *Doit et Avoir* avait été jadis l'un des membres principaux du groupe restreint de journalistes et d'hommes politiques rassemblés autour de soi par le fils et héritier du vieil empereur Guillaume. Plus tard, cette espèce de petite cour « libérale, » et volontiers « anti-bismarckienne, » s'était dissoute, — sous l'influence de la princesse-héritière, croyait Freytag, et aussi n'allait-il plus cesser de haïr passionnément cette « Anglaise, » coupable de lui avoir fermé l'accès familier du prince : mais celui-ci n'en était pas moins resté en des termes cordiaux avec son ancien confident. La veille encore de son avènement au trône, il avait adressé à Freytag une longue lettre, toute remplie d'affectueux éloges, et que l'on pourra voir reproduite en fac-similé dans le volume publié par Mlle Hermance Strakosch. Aussi avait-on été déjà grandement surpris lorsque, durant l'automne de 1888, le vénérable écrivain que l'on savait l'ami de l'Empereur défunt avait fait paraître un volume de *Souvenirs personnels* où il donnait à entendre que le père de Guillaume II n'avait pas été du tout le « héros » que l'on supposait, ni, non plus, l'austère « libéral, » n'aspirant au trône qu'afin d'assurer l'émancipation de son peuple. Comme l'écrit quelque part le romancier lui-même, dans une de ses lettres à sa « fiancée, » cette publication de ses *Souvenirs sur l'empereur Frédéric* lui a valu, pour la première fois, d'amers reproches de la part de tout son parti politique de naguère : sans compter que l'on n'a point manqué de noter le soin qu'il a pris de soumettre d'avance son volume au nouvel Empereur, et l'empressement qu'a mis ce dernier à le féliciter de l'exactitude d'un portrait tendant à détruire de fâcheuses « légendes. » Incontestablement, il y a eu là, tout au soir de la vie littéraire (et à l'aurore de la vie amoureuse) de Gustave Freytag, un incident qui, déjà, a commencé à ébranler dans les esprits allemands la solidité d'une autre « légende, » celle-là consistant à se représenter l'illustre écrivain comme un vieux chêne de ses forêts natales. Bien des gens se sont demandé, depuis lors, si le plus « prosaïque » de leurs romanciers était bien, cependant, ce farouche Germain à l'âme indomptable que l'on s'était figuré jusque-là. Et voici que, dans le recueil de ses lettres à Mme Strakosch, le vieillard achève de nous montrer combien peu l'embarrassaient les scrupules ordinaires de la reconnaissance!

Non pas, à dire vrai, qu'il accuse jamais ouvertement son ancien

protecteur de cette duplicité, de cette hypocrisie dont nous sentons qu'il le soupçonne au secret de son cœur ! L'admiration respectueuse, — et décidément invincible, — qu'il devine chez sa « fiancée » à l'égard de l'auguste rempart du « libéralisme » suffirait pour l'empêcher d'aller trop loin, dans l'expression de sa pensée intime. Le prince que nous révèlent ses lettres est simplement une espèce de niais, un pauvre homme bien incapable de toutes les belles aspirations qu'on lui prête, et n'ayant jamais vu, dans son timide « libéralisme, » qu'une occasion de se rendre populaire à peu de frais. « Mes observations personnelles touchant la personne du défunt Empereur, écrit-il, forment un contraste violent avec l'image qu'a fait naître, dans le cœur des Allemands, leur besoin instinctif de se créer des figures idéales qu'ils puissent vénérer et aimer. » Ou bien encore, à propos des flatteries qui doivent entourer le jeune empereur Guillaume au début de son règne : « Son pauvre père, lui, manquait tout à fait du don précieux de l'indépendance intérieure ; et toujours il éprouvait une impression de désarroi en présence de la moindre suggestion nouvelle. » Le vieux romancier ne se souvient-il pas d'avoir reconnu, chez le « malheureux » prince, jusqu'à des traces de cette « religiosité » qui est, à ses yeux, le signe infaillible de la débilité d'esprit ? « Il y avait chez lui une petite piété à la manière de ses ancêtres ; et l'influence d'un croyant aurait risqué de le faire tomber entièrement dans la rêvasserie religieuse. » Il affirme que, depuis la disgrâce de l'un des conseillers du prince, écarté d'auprès de lui par la jalousie et la rancune de la princesse, « le pauvre Frédéric n'a plus cessé de s'agiter dans le vide, sans savoir à quelle branche s'accrocher. » Et aussi Freytag, qui, d'autre part, se croit tenu de rendre compte à « son peuple » de ses relations avec l'empereur Frédéric, se demande-t-il s'il lui sera jamais possible d'« écrire sur le prince quelque chose qui soit pleinement vrai, et qui, pourtant, ne blesse pas les sentimens enthousiastes du lecteur allemand ? »

Cette nuance de mépris mêlé de pitié se retrouve, tout au long du volume, chaque fois que le romancier a l'occasion de mentionner l'empereur défunt. Écoutons-le parler à « son Ilse » d'un bruit suivant lequel le prince aurait laissé 37 gros cahiers de notes ou de souvenirs personnels :

Il se pourrait que l'histoire renfermât une part de vérité : mais 37 volumes de mémoires, jamais le prince n'aurait pu les écrire ! Je connais d'ailleurs certains morceaux du recueil, et je ne crois pas qu'il s'y trouve rien d'intime touchant la femme du prince : car il ne faisait aucunement secret de ces cahiers, et employait un secrétaire pour les rédiger. A

beaucoup près, l'immense recueil est formé surtout de découpures de journaux. Le pauvre homme enregistrait soigneusement toute allusion publique à sa personne; il rassemblait joyeusement les moindres éloges; et c'est à découper et à coller ces misérables riens qu'il passait le plus gros de ce qu'on était convenu d'appeler ses heures de travail. Je crains qu'un aperçu du fameux recueil ne donne une bien triste image de ses plus grandes faiblesses ; et certes l'on ne peut pas savoir mauvais gré à la veuve de son désir de réserver tout cela pour les archives secrètes de la famille. Les quelques passages des écrits intimes de l'Empereur que l'impératrice Frédéric voudra bien publier, sûrement ces passages-là auront été accommodés de telle manière qu'ils ne puissent avoir qu'une très petite valeur historique.

Mais surtout, nous avons l'impression que le « pauvre » empereur Frédéric, tout de même que le reste des hommes et des choses, n'a plus dorénavant le moindre intérêt pour le vieux Freytag, complètement « envoûté » par la force croissante de son amour. « J'apprends à l'instant, — écrit-il le 15 juin 1888, — que l'Empereur est mort ce matin, à onze heures et demie. Mais il m'arrive aussi une chère petite lettre au crayon de mon Ilse. Merci profondément, douce et chère âme ! Comme dit le père de l'autre Ilse, dans mon *Manuscrit perdu :* Sois brave, mon enfant, car la vie est pesante ! » Une fille de Mme Strakosch était souffrante, ce jour-là; et c'est à ce sujet que le « fiancé » septuagénaire rappelle une phrase de l'un de ses romans. Puis, dans sa lettre du lendemain : « Que sont pour moi tous les empereurs de la terre en comparaison de ma souveraine, ce point central du monde, cette unique joie et cet unique souci de ma vie? » L'univers entier a maintenant cessé d'exister, pour le vieillard épris des jeunes yeux de « son Ilse. » Et que s'il plaît par hasard à la postérité de se souvenir du consciencieux auteur de *Doit et Avoir*, toujours maintenant il faudra qu'elle se le représente sous la forme que viennent de nous révéler ces *Lettres à sa Femme*, pieusement agenouillé aux pieds d'une « souveraine » dont l'attrait tout-puissant lui a fait oublier non seulement les autres créatures de Dieu, mais jusqu'à son propre précieux « privilège » passé « de pouvoir achever sa carrière sans déchéance. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nos lecteurs ont été sans doute plus affligés que surpris des nouveaux incidens balkaniques. Ils présentent l'humanité sous un triste jour, mais ils sont logiques, et, s'ils ne s'étaient pas produits aujourd'hui, ils l'auraient fait demain, ou après-demain. L'imagination populaire, qui a chez nous la puissante, mais décevante faculté de voir les choses comme elle les désire, avait inventé des alliés de fantaisie qu'une aspiration commune, généreuse et libératrice, avait tournés et précipités contre la Turquie dans une nouvelle croisade en vue de l'affranchissement de la Macédoine. Croisade si l'on veut ; celles d'autrefois n'ont pas été non plus toujours édifiantes ; mais les croisés du XIe siècle ignoraient, en partant pour la Terre Sainte, quels sentimens encore obscurs l'intervention de la politique développerait en eux, tandis que les croisés du XXe savaient fort bien d'avance ce que deviendrait leur alliance, dès qu'ils seraient en présence d'un butin à se partager. Ils avaient les uns pour les autres une haine historique, atavique, des mieux conditionnées, qui devait se traduire, à la première occasion, en un conflit sanglant. La seule question était de savoir si l'événement fatal ferait explosion tout de suite ou un peu plus tard. Il y avait des présomptions dans un sens et dans l'autre ; en fin de compte, l'impatience bulgare l'a emporté ; le choc s'est produit, et la belle, mais complaisante idylle, dans laquelle les esprits s'étaient naïvement complu, s'est dissipée du jour au lendemain. Les libérateurs de la Macédoine s'en disputent les morceaux, et Salomon lui même aurait de la peine à prononcer entre eux sa sentence, car, aussi bien les uns que les autres, ils aimeraient mieux que la proie fût anéantie qu'attribuée à l'ennemi. Le mot d'ennemi est, en effet, celui qu'ils emploient pour se désigner mutuellement.

Dire que l'événement était inévitable dans un temps donné n'est pas l'excuser, ni encore moins justifier la manière dont il a fait explosion. Nous avons vu bien des violations plus ou moins odieuses du droit des gens : aucune ne l'est plus que la perfide agression des Bulgares contre les Serbes et les Grecs, et malheureusement, il n'y a pas de doute que le coup n'a eu rien de spontané; il a été préparé de longue main, calculé avec soin, exécuté avec audace. Cependant les négociations continuaient et les divers gouvernemens se tournaient tous du côté de Saint-Pétersbourg où ils semblaient voir, dans l'empereur Nicolas, l'arbitre de leurs différends. Après avoir longtemps discuté et disputé, ils en étaient venus au point d'accepter, ou peu s'en fallait, l'arbitrage sans conditions : les engagemens antérieurs seraient, disait-on, interprétés largement. On en était là, les apparences étaient favorables, le calme était presque revenu dans les esprits, lorsque, subitement, l'armée bulgare a attaqué les armées serbe et grecque au point précis où avait eu lieu leur jonction et avec l'intention évidente de les séparer. Les fusils ne sont pas partis tout seuls; ceux qui les ont tirés savaient fort bien ce qu'ils faisaient; ils avaient choisi l'endroit et l'heure de leur agression. On a besoin de se rappeler le mot de Bismarck, que l'indignation n'est pas un sentiment diplomatique, pour ne pas s'y livrer tout entier. Nul ne peut prédire quelle sera la suite des événemens, comment ils se dérouleront, à quoi ils aboutiront; mais, quel qu'en soit le dénouement, l'acte initial du gouvernement et de l'armée bulgares restera sur eux une tache qui ne s'effacera pas aisément. Hier encore, les Bulgares étaient les héros des Balkans; on admirait ce petit peuple, si courageux, si énergique; on applaudissait son roi, si habile, si perspicace, si opportun dans ses déterminations. Que reste-t-il aujourd'hui de tout cela? On aurait tort sans doute, après avoir exagéré dans un sens, d'exagérer dans l'autre. La Bulgarie demeurera toujours un des facteurs essentiels de la politique des Balkans; mais la légende chevaleresque qu'on lui avait faite est dissipée. A travers le soldat tenace et intrépide qui conserve ses qualités, on a aperçu le politique sournois et cauteleux qui ne connaît aucun scrupule et dont il faut se défier. En tout cas, — et sur ce point, dans la morale qu'il s'est faite, le gouvernement bulgare sera sans doute d'accord avec nous, — quand on tente un coup de main comme le sien, il faut le réussir et, jusqu'ici, le gouverment bulgare ne l'a pas réussi du tout. En quelque quarante-huit heures, il a, sinon perdu, au moins compromis la situation admirable qu'il avait dans les Balkans et en Europe. On s'est aperçu qu'il était

moins fort qu'on ne le croyait, résultat fâcheux pour un gouvernement qui n'apprécie que la force et la met au-dessus de tout. Le prestige de la Bulgarie était grand; il a baissé de plusieurs degrés dans l'estime du monde.

Nous ne raconterons pas les événemens militaires. Ils sont d'ailleurs encore trop confus pour qu'on puisse dire de quel côté la fortune inclinera définitivement sa balance. Mais les Serbes et les Grecs ont repris les positions qu'ils avaient perdues et ils soutiennent la lutte sans infériorité. Dans la colère, parfaitement légitime, du premier moment, les Grecs ont sommé de déposer les armes les Bulgares qui figuraient à côté d'eux dans l'occupation de Salonique. Les Bulgares s'y sont naturellement refusés, mais ils n'étaient pas en nombre et, après quelques heures de résistance, ils ont dû s'incliner devant l'emploi du canon. Les Grecs sont donc, pour le moment, les seuls maîtres de Salonique. Ce n'est d'ailleurs là qu'un incident dans une bataille qui se poursuit sur toute la ligne de front des trois armées. Le sang coule à flots. Les morts, les blessés, les prisonniers atteignent des chiffres très élevés. Lorsqu'on se bat entre frères ennemis, la fureur atteint tout de suite son maximum d'intensité. Les correspondances des journaux ne parlent que des atrocités qui ont été commises : elles sont épouvantables. On commence même à remonter plus haut et à avouer que, pendant la guerre contre les Turcs, ces atrocités ont atteint, notamment du côté bulgare, un niveau impressionnant. Malheureux pays que celui où le précepte de l'Évangile : Aimez-vous les uns les autres ! est remplacé par celui-ci : Massacrez-vous les uns les autres ! Il ne semble pas que la disparition du Turc modifie sensiblement des habitudes invétérées. Les principes d'humanité relative qui ont été introduits peu à peu dans la pratique de la guerre ne sont pas mieux respectés sur les bords du Vardar que les traités signés hier et dont l'encre n'est pas encore sèche. Aucune bonne foi, aucune loyauté.

La première impression qu'on a éprouvée en Europe, à la nouvelle des événemens balkaniques, a été, — et nous souhaitons qu'on y persiste, — que, puisqu'il avait été impossible d'empêcher Bulgares, Serbes et Grecs de se jeter les uns sur les autres et de s'aborder à la baïonnette, il n'y avait qu'à les laisser s'entr'égorger en attendant le moment d'intervenir, soit entre un vainqueur et un vaincu, soit entre des adversaires également fatigués et épuisés. Avant tout, il fallait éviter que la guerre ne se généralisât, c'est-à-dire que les grandes Puissances ne fussent entraînées à y prendre part. Pendant la guerre des alliés balkaniques contre les Turcs, l'Europe est parvenue à loca-

liser le conflit, à en limiter le champ clos, et à conserver elle-même, dans la paix, la liberté de ses mouvemens. Nous espérons qu'il continuera d'en être de même. Si les Balkaniques veulent à tout prix se battre, qu'ils le fassent, mais que l'Europe conserve son sang-froid et ne se croie pas obligée, pour des intérêts contestables et qui d'ailleurs se font équilibre, d'entrer dans un jeu aussi dangereux. Toutes les grandes Puissances sont pacifiques. Ni la France, ni l'Allemagne, ni l'Angleterre, ni l'Italie, n'ont d'intérêts assez grands ou assez urgens dans les Balkans pour être tentées de se départir de l'abstention. Quant à l'Autriche et à la Russie, leurs intérêts sont plus directs sans doute et plus pressans, parce qu'ils sont plus proches, mais elles ont plus de chances de les faire prévaloir par la diplomatie que par la guerre, avec les terribles hasards que celle-ci comporte. Que n'a pas obtenu l'Autriche, par la seule force de sa position et de sa détermination? De larges satisfactions, de solides garanties lui ont été données. Aurait-elle obtenu davantage par d'autres moyens? Rien n'est plus douteux. Toutes les guerres qui ont eu lieu dans le monde, depuis un demi-siècle et plus, ont été fertiles en surprises déconcertantes. Grande leçon de prudence pour les gouvernemens et pour les peuples! Quant à la Russie, en plein développement économique, en pleine et prodigieuse croissance, elle a tout à attendre du temps. La paix aujourd'hui, à quelque point de vue qu'on se place, est donc conforme à l'intérêt bien entendu de toutes les grandes Puissances, et c'est pour cela qu'elle sera maintenue. Nous ne nous faisons d'ailleurs aucune illusion : si une seule Puissance croyait avoir plus à gagner à la guerre, la paix serait bien compromise. A coup sûr, le pacifisme n'est pas en progrès et l'accumulation croissante des forces militaires dans toute l'Europe montre bien ce qu'il faut en penser. Ce qui empêche la guerre d'éclater, c'est que chacun a le sentiment qu'elle serait incertaine dans ses résultats, mais effroyable dans son exécution et dans ses conséquences. Ce sentiment est excellent, puisqu'il retient : il faut l'entretenir avec soin en maintenant l'équilibre des forces qui est aujourd'hui la meilleure et probablement la seule garantie du maintien de la paix. Nous vivons dans un monde ultra-réaliste où la force règne en maîtresse, avec une telle clarté d'évidence que les aveugles seuls peuvent en douter.

A la politique d'abstention et de non-intervention, il faut pourtant faire une exception pour la Roumanie : si la guerre se poursuit dans les Balkans, — et comment ne s'y poursuivrait-elle pas? — la Roumanie se prépare à y prendre part. Elle mobilise son armée. Mais il

est juste de dire que, contrairement à certains exemples qui lui ont été donnés, elle n'a pris personne en traître : elle a très correctement avisé les grandes Puissances de l'Europe et les petits États des Balkans de ce qu'elle ferait dans l'hypothèse où la guerre éclaterait entre ces derniers. On dit qu'un homme averti en vaut deux. Si le fait est vrai de la plupart d'entre eux, il ne l'est pas des Bulgares : ils étaient avertis de ce que feraient les Roumains en cas de guerre, et cela ne les a pas empêchés de la déclancher avec une si extraordinaire imprudence qu'on ne trouve pas d'autre mot que celui de démence pour caractériser leur résolution. On verra dans un moment à quel péril ils se sont exposés. Quant à la Roumanie, sa résolution est si naturelle, si logique, si légitime, qu'il était facile de la prévoir, quand bien même elle ne l'aurait pas notifiée à l'Europe avec une parfaite loyauté. Au moment de la guerre des alliés balkaniques contre l'Empire ottoman, la Roumanie s'est abstenue. Peut-être s'en est-elle quelque peu repentie depuis. Elle n'avait pas prévu, et elle n'était pas la seule dans ce cas, ce que la victoire des alliés aurait de rapide et de foudroyant, ce que l'effondrement de la Turquie aurait de complet et de décisif. N'avait-elle pas le temps de voir venir les choses, de s'en accommoder, ou plutôt de les accommoder à ses intérêts essentiels? Elle l'a cru; elle s'est trompée. Les événemens ont déjoué ses prévisions. En tout cas, si la Roumanie avait jugé à propos d'intervenir, elle aurait dû le faire avant l'ouverture des opérations militaires; elle aurait pu alors imposer ses conditions, sans que personne trouvât à y reprendre. La guerre une fois engagée, il n'en était plus de même. Quel que fût le sentiment secret, discret, des gouvernemens, à mesure que les hostilités se poursuivaient, les peuples s'étaient pris d'une telle admiration pour les alliés balkaniques, et cette admiration était doublée d'une telle sympathie que, si la Roumanie était intervenue à ce moment, ou si même elle avait mobilisé, elle aurait été un objet d'horreur; on l'aurait accusée de frapper d'un coup de poignard par derrière les vaillans alliés, les chevaleresques chrétiens qui portaient le drapeau de la civilisation contre la barbarie ottomane. Dans cette lutte qu'on avait peut-être eu tort de laisser s'engager entre la Croix et le Croissant, la Roumanie aurait provoqué contre elle la réprobation universelle, si elle avait paru se prononcer pour celui-ci contre celle-là. Et c'est pourquoi, s'étant abstenue au début, elle devait le faire jusqu'au bout. Mais, lorsque la victoire des alliés a été un fait accompli, la situation a changé pour la Roumanie : elle a pu, sans faire scandale, songer à ses intérêts, ou plutôt parler en leur nom,

car elle n'avait pas cessé d'y songer, et ces intérêts, elle les a définis en termes parfaitement clairs : elle les a fait consister dans l'équilibre balkanique.

La guerre avait eu un objet avoué qui était réalisé : elle avait assuré l'affranchissement des populations chrétiennes de la Macédoine, leur libération du joug ottoman. Ce grand résultat était acquis pour toujours ; la conscience du monde civilisé avait satisfaction. Restait seulement à savoir ce qu'on ferait des territoires arrachés aux Turcs et des races qui les habitaient. Une première solution, la meilleure sans doute, aurait été de faire de la Macédoine un nouvel État indépendant : elle avait été envisagée *pro forma* avant la guerre dans les traités passés entre les alliés ; mais, après, il n'en a plus été question ; la Macédoine est devenue tout de suite une proie à se partager. La Roumanie était dès lors en droit de dire qu'il y avait là une question nouvelle et que, sur cette question, elle avait quelque chose à dire et même, dans la solution qui y serait donnée, quelque chose à faire. Elle ne pouvait pas laisser se constituer à côté d'elle une puissance qui changerait, profondément, et à son détriment, l'équilibre sur lequel devait vivre le monde balkanique. Elle a donc demandé pour elle une compensation territoriale et, après des négociations qui ont paru longues parce qu'elles ont été par momens dangereuses, elle en a obtenu une : Silistrie. L'Autriche, également amie de la Roumanie et de la Bulgarie, a certainement pesé sur les deux gouvernemens pour leur faire accepter cette transaction, mais c'est à Saint-Pétersbourg qu'elle a été conclue, par les bons offices du gouvernement russe. Nous avons à peine besoin de dire que la Roumanie a trouvé la compensation mince ; toutefois, elle s'en est contentée, s'en remettant à l'avenir de lui procurer l'occasion probable, ou même certaine, de grossir son lot.

L'occasion, par l'étrange et coupable aberration de la Bulgarie, n'a pas tardé à se présenter en effet. La guerre a éclaté de nouveau dans les conditions que l'on sait : avant qu'elle éclatât, la Roumanie a annoncé qu'elle ne s'en désintéresserait pas et qu'elle réservait sa liberté d'action. Quoi de plus naturel ? La Bulgarie venait de montrer avec éclat, par son agression contre les Serbes et les Grecs, qu'elle avait encore de grandes ambitions et qu'elle était résolue à les satisfaire par tous les moyens, *per fas et nefas*. Elle voulait, comme nous le disions il y a quinze jours, jouer dans les Balkans le rôle du Piémont en Italie et de la Prusse en Allemagne, en d'autres termes, devenir la puissance dominante et régnante sur toute la péninsule.

Mais alors, que deviendrait l'équilibre balkanique? Si les projets de la Bulgarie devaient se réaliser, la Roumanie verrait se former sur sa frontière méridionale une puissance redoutable par son étendue et son esprit de conquête : assisterait-elle impassible à l'événement ? Elle n'a pas cru le pouvoir, elle a mobilisé. Que fera-t-elle ultérieurement? nous n'en savons rien ; entre ce qu'on dit un jour et ce qu'on fait le lendemain, il y a parfois quelque différence ; pour le moment, son langage est des plus corrects. La Roumanie continue d'invoquer, comme principe de sa politique, le maintien de l'équilibre, ce qui veut dire que si la Bulgarie échoue dans la réalisation de ses projets, elle n'aura peut-être rien à réclamer pour son propre compte ; mais que si la Bulgarie réussit, si elle est victorieuse, si elle absorbe la Macédoine, une nouvelle et importante compensation lui sera due à elle-même : et pour être plus sûre de l'avoir, elle se dispose à la prendre.

Qui ne voit maintenant le danger, dont nous avons parlé plus haut, auquel la Bulgarie s'est exposée? Vaincue, elle perdra une notable partie de la Macédoine. Victorieuse, elle perdra peut-être le quadrilatère : en tout cas, elle sera obligée de céder à la Roumanie autant de territoire qu'elle en aura conquis, sinon plus. Obligée, disons-nous, et en effet la Bulgarie, aujourd'hui, n'est pas de force à résister à la Roumanie qui a une armée toute fraîche, nombreuse, bien outillée, parfaitement organisée et qui, dans peu de jours, sera complètement sur pied. Encore si elle n'avait affaire qu'à la Roumanie ! Mais que d'ennemis, — mettons, si l'on veut, d'adversaires, — elle a ameutés contre elle? La Serbie, la Grèce, la Roumanie, peut-être la Porte ! On commence à s'agiter à Constantinople ; on s'y demande si le dernier mot a été dit sur la guerre, puisque, aussitôt finie, elle recommence. La politique ottomane a toujours été amie des lenteurs parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver et que, dans les momens les plus difficiles, les plus désespérés même, une chance heureuse peut tout à coup surgir? Pendant toute la durée de la guerre, la Porte s'est demandé anxieusement si cette chance ne surgirait pas ; elle n'ignorait pas à quel point les alliés se détestaient entre eux, beaucoup plus assurément qu'ils ne la détestaient elle-même ; quelque brusque rupture ne se ferait-elle donc pas entre Serbes et Bulgares, entre Bulgares et Grecs? Elle ne s'est pas faite ; les alliés sont restés jusqu'au bout fidèles les uns aux autres, et la Porte a succombé. Mais ce qui ne s'est pas produit pendant la guerre a eu lieu immédiatement après ; les alliés sont devenus des ennemis et, quelque bas qu'elle soit tombée,

la Porte se demande si elle n'a pas encore un rôle à jouer. Tout arrive, disait Talleyrand, le tout est de vivre : la Porte n'est pas encore tout à fait morte en Europe. Telle est la coalition qui, par la faute de la Bulgarie, s'est formée ou est en voie de se former contre elle. Une victoire immédiate et écrasante aurait pu seule, peut-être, parer au péril qui en résulte pour elle, et sans doute la Bulgarie y comptait bien, car elle méprisait ses adversaires. La victoire attendue ne s'est pas encore produite. Alors la Bulgarie a proposé de s'arrêter, a demandé des interventions, un arbitrage, une médiation. Trop tard ! La Serbie et la Grèce ont rompu avec elle les relations diplomatiques, ce qui équivaut à une déclaration de guerre, et la Roumanie entre en scène. L'enthousiasme à Belgrade, à Athènes, à Bucarest est immense. A supposer qu'ils voulussent y résister, les gouvernemens seraient débordés, entraînés. Et pourtant, aujourd'hui que les prétentions de la Bulgarie seraient sans doute moins grandes et en tout cas que ses moyens, pour les soutenir, seraient sensiblement diminués, la sagesse serait de s'arrêter et de conclure. Mais la parole n'est pas aux sages, elle est aux violens.

Il faut d'ailleurs se rendre compte de la situation intérieure de la Roumanie : les derniers événemens l'ont assez sensiblement modifiée. La Roumanie est gouvernée depuis quarante-sept ans par un prince, et depuis vingt-sept, par un roi intelligent, habile, heureux, qui a largement contribué au développement économique, industriel, politique et moral du pays. Celui-ci, quel que soit l'avenir, ne saurait lui témoigner trop de reconnaissance pour le passé. Dans la politique étrangère en particulier, le roi Charles a montré une réelle supériorité, et le peuple roumain lui abandonnait volontiers la direction des affaires, persuadé qu'elles seraient toujours bien faites. Mais tout change avec le temps, et le peuple roumain se demande à présent si la politique qui a été suivie jusqu'ici est encore la meilleure à suivre désormais. Le roi Charles, qui appartient à la famille Hohenzollern, n'a pas oublié ses origines : aussi a-t-il été toujours considéré comme le représentant du germanisme en Orient et ses affinités politiques ont-elles incliné ses tendances du côté de la Triple-Alliance. L'Autriche étant devenue elle-même, depuis le traité de Berlin, un représentant de la même politique, l'entente entre Vienne et Bucarest a été bientôt un fait constant et patent. On s'était habitué à voir la Roumanie manœuvrer avec l'Autriche et avec l'Allemagne. Cette politique, qui a pu avoir sa justification, autrefois, dans des circonstances périmées depuis, soulève maintenant des critiques. La situation de

l'Autriche n'est plus la même en Orient et on se souvient à Bucarest que, dans la monarchie dite dualiste, mais qui est composée de beaucoup plus que de deux morceaux et de deux races, il y a, en Transylvanie, trois millions de Roumains qui y constituent une sorte de Roumanie *irredenta*. C'est pourquoi l'opinion s'est peu à peu détachée de l'Autriche et la politique du Roi, telle du moins qu'elle s'est comportée jusqu'à ce jour, ne rencontre plus dans l'opinion la même faveur unanime. Les déceptions causées par la guerre turco-balkanique, déceptions dont nous avons parlé plus haut, ont fait sentir la nécessité d'un contrôle sur la politique extérieure du pays, qui était, trop exclusivement peut-être, celle du Roi. Ce sont là des élémens nouveaux avec lesquels il faut compter.

On ne semble pas s'en être tout de suite rendu compte à Vienne. L'habitude y était si bien prise de considérer la Roumanie comme faisant partie du système autrichien, que l'idée d'un désaccord, ou même d'une politique personnelle et distincte qui prévaudrait à Bucarest, n'entrait pas dans les esprits comme une possibilité prochaine. La quiétude était complète. Aussi la surprise a-t-elle été grande lorsqu'on a vu la Roumanie annoncer l'intention de mobiliser et la réaliser incontinent. Nous avons dit déjà qu'un des inconvéniens de la discorde entre les pays balkaniques était une diminution de leur indépendance vis-à-vis des grandes Puissances : ils cherchent des appuis au dehors, dont ils n'auraient pas eu besoin, s'ils étaient restés unis. La Bulgarie en a cherché un du côté de l'Autriche, dans la pensée que cette politique lui assurerait par contre-coup, sinon le concours, au moins la neutralité bienveillante de la Roumanie. La désillusion n'a pas été longue à venir : la Roumanie est sortie de l'orbite autrichien, et elle arme. L'opinion autrichienne en a éprouvé une surprise, une émotion dont les journaux se sont faits naïvement les interprètes. Le fait, étant inattendu, n'en a frappé que davantage. On y a vu, pour la Roumanie, une sorte d'affranchissement. Il y a, dans la politique en général, et dans celle de l'Orient en particulier, un si grand nombre d'oscillations en sens divers qu'il convient d'attendre quelque temps encore pour voir si la politique roumaine se déterminera définitivement dans le sens où elle s'engage. Naturellement, on travaille à Vienne à rapprocher la Roumanie et la Bulgarie et on y conseille à celle-ci de faire à celle-là des concessions immédiates qui la satisfassent et l'apaisent; mais les exigences de la Roumanie sont grandes; sans doute même elles grandiront encore; il n'est pas probable que la Bulgarie les accepte amiablement. La mobilisation roumaine, par

son ampleur même, annonce une ambition que la cession de quelques lambeaux de territoire ne rassasiera pas.

On accuse l'Autriche d'avoir poussé les pays balkaniques les uns contre les autres et, comme on dit, d'avoir troublé l'eau pour y mieux pêcher. On accuse aussi la Roumanie d'avoir des desseins secrets. Nous ignorons les dessous de la politique autrichienne, mais ce dont nous sommes bien convaincus, c'est qu'elle n'avait nul besoin d'exciter les peuples balkaniques pour qu'ils entrassent effectivement en conflit. La difficulté était de les retenir et non pas de les pousser à la violence : si l'Autriche les y a poussés, elle s'est donné une peine assez inutile. Pour ce qui est de la Roumanie, nous avons expliqué sa politique; elle est d'une limpidité parfaite. Rien ne prouve que l'Autriche ni surtout que la Roumanie aient jeté de propos délibéré des germes de discorde dans les Balkans : il y en avait en abondance, ils ne demandaient qu'à se développer. Mais si l'Autriche et la Roumanie profitent, ou cherchent à profiter des occasions qu'on leur donne avec une inconsciente légèreté, nous dirons franchement que rien n'est plus naturel. La faute n'en est pas à elles : elle est aux pays balkaniques eux-mêmes et plus particulièrement à la Bulgarie.

Tout le monde n'a pas ici, et pour cause, le même désintéressement que la France et, d'une manière plus générale, que les pays de la Triple Entente. L'Angleterre pratique la même politique que nous et y a le même mérite; la Russie y en a un encore plus grand, car elle a de vieux et de grands intérêts dans les Balkans; mais si elle ne peut pas renoncer à ces intérêts, elle les a du moins toujours mis d'accord avec les intérêts généraux, c'est-à-dire avec ceux de la paix. Rien de plus généreux que la spontanéité avec laquelle elle a proposé son arbitrage : que ne l'a-t-on accepté ? Nous espérons qu'on y reviendra un jour, sous une forme ou sous une autre, et que ce jour est prochain; mais il y aura eu du temps perdu et du sang versé. Il y aura eu enfin, ce qui est plus grave, un immense scandale donné au monde et une atteinte criminelle portée à la conscience de l'humanité.

L'intérêt, l'importance des événemens d'Orient ne doivent pas nous détourner de notre politique intérieure dont les incidens ne manquent non plus ni d'importance ni d'intérêt. La place nous fait malheureusement défaut pour en parler aujourd'hui comme nous le voudrions. Contentons-nous de dire que, malgré quelques défaillances de détail, la discussion de la loi militaire se poursuit à la Chambre dans de

bonnes conditions : le Gouvernement et la Commission continuent de défendre le projet de loi de trois ans avec énergie, avec éloquence, avec succès. La discussion semblait épuisée, il y a quinze jours : elle a cependant recommencé, avec une grande puissance dans l'attaque et dans la défense, à propos de l'amendement ou plutôt du contre-projet de MM. Messimy et Paul-Boncour. C'est, on le savait, autour de ce projet que l'opposition devait donner son plus grand effort. Elle avait renoncé, en effet, à faire repousser purement et simplement le projet du gouvernement, parce qu'elle avait désespéré d'y réussir; elle reconnaissait elle-même, soit par tactique, soit par conviction, qu'il y avait quelque chose à faire; mais, demandait-elle, ne pouvait-on pas faire moins que ce que proposait le gouvernement? Était-on vraiment obligé d'imposer au pays le service de trois ans? Deux ans et demi, un peu plus, un peu moins, ne suffisaient-ils pas? Et on donnait des chiffres ! Et on s'y perdait !

C'est le système de la rallonge, baptisé de ce nom par M. Caillaux. Il a été soutenu, avec habileté et avec talent, par ses deux auteurs, mais il a été combattu par la Commission et par le Gouvernement avec un plein succès. M. Adrien de Montebello, vice-président de la Commission, a parlé avec une puissance d'argumentation qui a frappé la Chambre et avec une émotion qu'elle a partagée. Son argument principal, qui a été très simple, n'en a été que plus probant. En maintenant la classe de 1910 sous les drapeaux pendant six mois, ou pendant cinq, ou pendant quatre, sans doute on conjure, au cours de l'hiver, le danger auquel nous exposerait notre infériorité numérique à l'égard de l'Allemagne, mais cette infériorité se retrouverait tout entière au printemps. — Nous voulons, nous, a dit M. de Montebello, conjurer le danger pendant toute l'année. — Et, en effet, ce danger n'est pas moins grand au printemps qu'en automne ou en hiver : probablement même il l'est davantage. M. de Montebello a rappelé les illusions éprouvées et les erreurs commises par l'opposition à la fin de l'Empire, lorsqu'on discutait comme aujourd'hui une loi militaire, et il a dit que la génération de cette époque les avait pleurées plus tard en larmes de sang. Que la génération actuelle n'y retombe pas : elle n'aurait pas les mêmes excuses et elle aurait les mêmes remords ! Le projet Messimy-Paul Boncour a été repoussé par 46 voix : quelques jours après, l'article essentiel de celui du Gouvernement et de la Commission a été adopté par 116. La loi réunira donc une grande majorité. Il est fâcheux seulement que, par un vote inconsidéré qui impose à tous les Français valides le service de trois ans égal et effectif, la

Chambre ait ébranlé le système du Gouvernement et de la Commission. C'est là une de ces défaillances dont nous avons parlé plus haut : espérons qu'elle est réparable.

M. le président du Conseil, qui a pris une part personnelle, active, et brillante, à la discussion du projet de loi, a été amené à parler de l'odieuse propagande antimilitariste qui a été faite dans les casernes et n'y a malheureusement pas été sans quelque efficacité. A deux reprises différentes, M. Barthou a mis en demeure M. Jaurès de désavouer cette propagande et M. Jaurès s'est tu : ce silence le juge. Quant à M. Barthou, il a qualifié cette propagande de criminelle et ceux qui s'y livrent de malfaiteurs ; enfin, il a directement découvert la Confédération générale du Travail à laquelle il en a attribué l'initiative et la responsabilité. Si la Confédération générale, a-t-il dit, est légale dans son organisation, elle est coupable dans ses actes, et ces actes seront punis avec toute la rigueur des lois, de toutes les lois. Ce ne sont pas là des paroles en l'air : le matin même, une douzaine d'anarchistes avaient été arrêtés pour aller en rejoindre d'autres sous les verrous. Cela veut dire, évidemment, que les perquisitions opérées ont produit des résultats et que les poursuites sont aujourd'hui sur un terrain ferme. L'énergie de l'orateur, sa résolution, son éloquence ont fait sur la Chambre une impression profonde : elle a éclaté en applaudissemens frénétiques et voté l'affichage du discours. Qu'est-ce que cela prouve, sinon que les paroles de M. Barthou étaient attendues et qu'elles ont soulagé les cœurs du poids qui, depuis trop longtemps, les opprime? M. Barthou a parlé en chef de gouvernement et en patriote : les actes annoncés suivront certainement. Qu'on nous passe le mot : la partie est engagée. L'accueil fait à M. le président du Conseil par la Chambre, analogue à celui qui lui avait été fait quelques jours auparavant par le Sénat, a montré qu'il avait le Parlement avec lui : et, derrière le Parlement, il a le pays.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA GUERRE DE 1870[1]

AU CAMP DE CHALONS
LA DÉPOSITION DE L'EMPEREUR

I

L'Empereur ne s'arrêta pas à Verdun. Il annonça au maire que Bazaine le suivait et serait le même soir à Conflans, le lendemain à Verdun. Il demanda un train pour le camp de Châlons. Il n'y avait que des voitures de 3e classe ; il monta dans l'une d'elles. A Sainte-Menehould, un général entra dans le wagon. C'était Trochu, mis à la tête du 12e corps d'armée, qui venait prendre possession de son commandement. Trochu exprima son étonnement de cette rencontre, et, saisissant avec effusion les mains de l'Empereur, il protesta, dans les termes les plus chaleureux, de son attachement profond et dévoué. A Mourmelon, on monta dans une charrette pour se rendre au camp. Là Trochu disparut.

Le camp de Châlons ressemblait à une plage, sur laquelle des trains jetaient à tout instant les épaves de la journée de Reichshoffen, des soldats sans sacs, sans gibernes, d'immenses approvisionnemens ; 7 000 à 8 000 isolés courant en désordre à travers le camp ; dix-huit bataillons de gardes mobiles, dont 8 000 sans fusils, 8 000 pourvus des fusils transformés, et 2 000 de chassepots.

Les correspondans des journaux démagogiques, expulsés des

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er et 15 juillet.

quartiers généraux, s'étaient rendus au camp, et y excitaient les indisciplinés. Le 3 août, Canrobert passant une revue de la garde mobile, s'était arrêté devant chaque compagnie des deux premiers bataillons, demandant aux soldats s'ils manquaient de quelque chose. Le 3e l'avait accueilli par les cris de : « A Paris ! à Paris ! » proférés par une trentaine de meneurs. — « Vous n'y pensez pas, répondit le maréchal, rouge de colère, vous ne pouvez rentrer à Paris maintenant, pas un de vous n'y consentirait. — *Quelques voix :* Mais si, parfaitement ! » Les cris redoublent, on chante : « A Paris ! » sur l'air des lampions. Ces meneurs arrêtés s'excusèrent en disant qu'ils n'avaient pas de quoi manger. L'autorité militaire veilla à ce que les distributions fussent faites régulièrement, et le tumulte s'était apaisé en apparence, mais les mobiles manifestaient hautement leur hostilité contre l'Empereur. « Ils inventèrent un mode de duo invectif où les chœurs savamment alternés d'une tente à l'autre ne permettaient de sévir contre personne. — Vive l'Empereur ! hurlait un premier groupe. — Cambronne ! répondait l'autre, et, de la gauche à la droite, l'ignoble plaisanterie roulait comme un tonnerre (1). » Ils outrageaient au hasard et sans raison tout officier supérieur rencontré isolément ; les mutineries succédaient aux mutineries ; il fallut avoir recours au déplorable système des punitions collectives, qui rétablirent un peu la discipline, mais suscitèrent le mécontentement général. Chaque jour, des ballots de journaux démagogiques, auxquels un ministère aveugle laissait toute licence, arrivaient au camp et étaient répandus à profusion, même parmi les troupes régulières : Belleville descendait ainsi dans le camp de Châlons et lui communiquait ses détestables passions.

L'Empereur arriva en quelque sorte incognito. Il défendit qu'on lui rendît les honneurs militaires, et que fût hissé le drapeau signe de sa présence. Reconnu cependant, il fut entouré par des mobiles chantant : « Des lampions ! » et par des soldats criant : « Nous sommes prêts à nous faire tuer. » On vint annoncer au prince Napoléon que les mobiles tenaient de vilains propos et qu'on redoutait qu'ils ne tentassent pendant la nuit d'enlever l'Empereur. On prit en effet quelques précautions, mais aucune tentative ne fut faite.

(1) Déroulède, *Feuilles de route.*

Le prince Napoléon s'enquit du général Trochu. Il s'adressa à son chef d'état-major Schmitt, qui ne put lui dire où il était. Évidemment, il se renseignait. A six heures du matin, le 17 août, le prince Napoléon est éveillé, par le général accompagné de Mac Mahon et Schmitt. Avant d'aborder l'Empereur auquel ils n'osaient dévoiler toute leur pensée, ils venaient s'entendre avec le prince. On débuta par quelques explications sur le passé, qui ne furent pas longues. Le prince commençant à récriminer sur Wœrth, Mac Mahon l'interrompit brusquement : « Oui, j'ai fait une bêtise d'accepter la bataille, mais laissez-moi tranquille. » Ainsi fut-il fait, et la conversation s'ouvrit sur le parti qu'il convenait d'adopter dans les circonstances présentes.

Il paraissait impossible au prince que l'Empereur, qui venait de quitter le commandement de l'armée de Metz, prît celui de l'armée de Châlons. Mais il lui paraissait encore plus inacceptable que, n'étant plus le chef suprême de l'armée, il continuât à y rester. C'eût été, à la fois, s'amoindrir et gêner l'action du nouveau général en chef. « Figurez-vous, disait-il, dans son langage familier, un général en chef pour qui toutes les responsabilités se compliquent d'une autre responsabilité, celle d'assurer le sort du souverain. Autant aller au combat avec une soupière pleine sur la tête et la défense d'en répandre une goutte. » L'Empereur avait abandonné le gouvernement en allant prendre le commandement de ses troupes : ayant renoncé à ce commandement, il ne lui restait plus, à moins d'abdiquer, qu'à reprendre, d'une main ferme, le gouvernail de l'État à Paris.

Le prince admit également que l'armée ne saurait être maintenue sans périls à Châlons : la place était ouverte, à deux journées de la cavalerie de l'ennemi, à portée d'une surprise, c'était une position bonne pour l'offensive, nullement pour la défensive; si l'ennemi poussait quelques pointes audacieuses, on serait exposé à un désastre. La véritable destination de l'armée devait être de couvrir Paris et d'offrir des cadres préparés aux renforts qui allaient arriver de tous les côtés. Trochu et Mac Mahon se rallièrent à ces vues, dans lesquelles le prince révélait la supériorité d'une intelligence de premier ordre et la perspicacité d'un véritable homme d'État.

Il fut donc convenu qu'on proposerait à l'Empereur de rentrer à Paris, tandis que Mac Mahon y conduirait l'armée. Afin

que l'Empereur reprît le gouvernement avec sécurité, Trochu le précéderait de quelques heures et préparerait matériellement et moralement son arrivée.

S'étant mis ainsi d'accord, ils se rendirent auprès de l'Empereur, dès huit heures. Le général Berthaut, commandant des mobiles, avait été invité à se joindre à eux. Dans cette conférence, Mac Mahon et Trochu restèrent à peu près silencieux. Ce fut le général Schmitt qui aborda la question fondamentale, la position de l'Empereur. Il développa les idées adoptées dans la conversation préliminaire. « Je crois, Sire, dit-il en substance, que nous sommes dans une situation déplorable ; il y a à Metz une armée dont nous ne connaissons pas le sort, mais qui pourra se retirer par les places du Nord. Quant à l'armée qui est ici, elle est composée du corps d'armée du maréchal de Mac Mahon, formé de troupes diverses, du corps du général de Failly, très atteint dans son moral quoiqu'il n'ait pas combattu ; du 12e corps d'armée qui n'a de solide que son infanterie de marine, du corps d'armée du général Douay qui, de Belfort, pour nous rejoindre, devra faire un mouvement de flanc dangereux. On prétend que vous n'avez pas employé le général Trochu parce qu'on lui attribuait des sentimens d'opposition. Eh bien ! Sire, il faut rentrer à Paris et en nommer le général Trochu gouverneur. Le rôle que vous avez accepté ne peut continuer, vous n'êtes pas sur votre trône. — Oui, j'ai l'air d'avoir abdiqué, » dit l'Empereur.

Alors le prince Napoléon prit la parole et avec une fermeté de vues et une éloquence de langage irrésistibles, il développa les raisons qui militaient en faveur des conseils de Schmitt. Il se porta garant du général Trochu, et il termina en disant : « Vous avez abdiqué à Paris le gouvernement ; à Metz, vous venez d'abdiquer le commandement. A moins de passer en Belgique, il faut que vous repreniez l'un ou l'autre. Pour le commandement, c'est impossible. Pour le gouvernement, c'est difficile et périlleux, car il faut rentrer à Paris ; mais, diable ! si nous devons tomber, tombons au moins comme des hommes. »

L'Empereur, quoique ébranlé, éprouvait un malaise moral violent à se livrer à Trochu, qui lui inspirait une défiance instinctive. Prenant un prétexte quelconque, il attira le maréchal de Mac Mahon à part et lui demanda ce qu'il pensait du géné-

ral. Le maréchal répondit qu'il le connaissait depuis longtemps, que c'était un homme de cœur, un homme d'honneur, dans lequel l'Empereur pouvait avoir confiance.

Ce témoignage dissipa les hésitations de l'Empereur; il revint se mêler à la discussion, et la termina en disant à Trochu : « Vous venez d'entendre Napoléon, est-ce que vous accepteriez cette mission ? » Trochu se leva et répondit : « Sire, dans la situation pleine de périls où est le pays, une révolution le précipiterait dans l'abîme. Tout ce qui pourra être fait pour éviter une révolution, je le ferai. Vous me demandez d'aller à Paris, de prendre le commandement en chef, de vous annoncer à la population, je ferai tout cela; mais il est bien entendu que l'armée du maréchal de Mac Mahon devient l'armée de secours de Paris, car nous allons à un siège. On m'a représenté comme étant hostile à Votre Majesté; j'ai eu avec le gouvernement de l'Empereur des dissentimens; mais, dans ce moment, je dois dire que jamais votre personne n'a été mêlée à ces dissentimens. »

L'Empereur répondit : « Je comprends ces dissentimens; aujourd'hui, il n'en peut être question. Je vais écrire à l'Impératrice et au Conseil des ministres. » Le prince Napoléon se leva vivement : « Comment ! vous allez écrire à l'Impératrice, mais vous n'êtes donc plus souverain ? Il faut prendre une résolution sans retard et que le général Trochu parte tout de suite. — Mais, objecta l'Empereur, il faut que mon décret soit contresigné. — Rien de plus simple, répondit le prince, le général Trochu emportera vos décrets à Paris, là ils seront contresignés par un ministre : qui est-ce qui ne comprendrait pas la nécessité de cette mesure et refuserait de s'associer au projet de Votre Majesté (1)? »

II

L'Empereur hésitait cependant. « La difficulté de forme me préoccupe, disait-il; je suis souverain constitutionnel. » Le prince fut tellement pressant que l'Empereur céda enfin, et il fut décidé qu'il signerait immédiatement la nomination de Mac Mahon chef de l'armée de Châlons et celle de Trochu gouverneur de Paris. Seulement il pensait qu'il vaudrait mieux que

(1) Carnet du prince Napoléon.

Mac Mahon fût indépendant de Bazaine. « Non, répondit le maréchal, j'aime mieux être sous les ordres de Bazaine. Je le connais bien, il est mon ami ; nous nous entendrons (1). » Il fut donc convenu que le maréchal de Mac Mahon serait nommé commandant de l'armée de Châlons, avec cette indication formelle qu'il serait sous les ordres de Bazaine, quand il aurait rejoint ; que Trochu serait nommé gouverneur de Paris et que Lebrun le remplacerait à la tête du 12e corps d'armée. Trochu pria l'Empereur d'interroger le général Berthaut sur l'état d'esprit des mobiles. Le général expliqua que, dans l'insuffisance de leur instruction, ils étaient pour l'armée du maréchal une cause de faiblesse et de désorganisation plutôt qu'un élément de force ; ils pouvaient, dès qu'ils seraient complètement armés, être employés à garder les situations défensives, on ne pouvait songer à les faire battre en rase campagne dans un avenir rapproché. Trochu proposa alors de prendre ces mobiles avec lui et de les reconduire à Paris. L'Empereur eut un mouvement de refus : « Ce serait envoyer un renfort à l'élément révolutionnaire de la capitale. Voyez ce qui s'est passé, disait-il, ils se sont révoltés contre le maréchal Canrobert, ils ont crié : Vive la République !

(1) Tlemcen, 13 septembre 1849. — Mon cher colonel, si vous me connaissiez un peu moins, j'aurais réellement une frayeur terrible que vous ne m'accusiez non de paresse, ce qui serait un peu vrai, mais d'oublier complètement mes amis ; je chercherai cependant à m'excuser en vous disant que je méditais depuis longtemps une course chez les Abida, etc. . . . . .
Parlons maintenant un peu de vous : je vous dirai que le général Pélissier vient de quitter Tlemcen, où il est resté trois jours à passer l'inspection du 9e de ligne ; pendant tout ce temps, il n'a cessé de donner des coups de boutoir à tout le monde, excepté à moi, ce qui l'a fait juger par tous comme vous l'avez fait vous-même : c'est-à-dire d'une manière qui, dans ma conviction, est complètement inexacte, car, dans le fond, il est véritablement un homme bon et rempli de cœur ; il a décidé, et je vous prie de conserver cet avis pour vous seul, que le colonel Regaud serait proposé immédiatement d'office pour les places, et demande d'urgence qu'il soit remplacé le plus tôt possible à son régiment, se fondant sur la nécessité où je suis d'avoir près de moi un second sur lequel je puisse compter de toute manière. Dans cet état de choses, j'ai appuyé fortement sa décision et lui ai proposé immédiatement l'officier qui me paraissait le plus apte de tous à remplir cet emploi, etc . . . . . .
J'espère que, *par amitié pour moi*, vous voudrez bien, toute autre considération à part, m'appuyer dans cette circonstance, principalement auprès de mes deux prédécesseurs Bedeau et Cavaignac, etc. Recevez, mon cher colonel, la nouvelle assurance de mon sincère attachement. Le général. *Signé :* Mac Mahon.

Ce 24 décembre 1850. — Mon cher ami. Êtes-vous toujours dans l'intention de retourner en Afrique ? La position de colonel du 9e de ligne vous irait-elle ? Dans ce cas, je suis presque sûr de vous la faire obtenir. Répondez-moi par courrier. Dans tous les cas je reste votre meilleur ami. Gal M. M.

il serait dangereux d'envoyer un renfort aux révolutionnaires. » Le général Berthaut proposa alors de diriger l'élément sain sur Paris, et sur les places du Nord, les bataillons de mobiles de Belleville, de Ménilmontant et de Montmartre. L'Empereur fit remarquer le danger d'une telle distinction : il y aurait plus de péril à faire un pareil triage qu'à tenter tout simplement le retour de tous à Paris : « On dira que nous avons fait un choix blessant pour les faubourgs en ne renvoyant que des bataillons d'aristocrates. Où qu'ils aillent, il est mieux qu'ils soient tous ensemble. » On décida donc que les mobiles seraient dirigés tous ensemble sur les places du Nord, d'où, après qu'ils auraient été armés et instruits, on les ramènerait à Paris pour défendre leurs foyers. Le prince Napoléon, sans perdre un instant, dans la crainte que les scrupules de forme ne reprissent leur influence sur l'esprit de l'Empereur, se retira dans la baraque du général Schmitt, et rédigea le programme. Il en revint très vite avec les ordres suivans :

1° D'abord une lettre de l'Empereur à Trochu : « Mon cher général, je vous nomme gouverneur de Paris et commandant en chef de toutes les forces chargées de pouvoir à la défense de la capitale. Dès mon arrivée à Paris, vous recevrez notification du décret qui vous investit de ces fonctions; mais d'ici là, prenez sans délai toutes les dispositions nécessaires pour accomplir votre mission. Recevez, mon cher général, l'assurance de mes sentimens d'amitié. »

2° Un ordre de service général précisa la mission du général Trochu : « Le général Trochu, nommé gouverneur et commandant en chef, partira immédiatement pour Paris. Il y précédera l'Empereur de quelques heures. Le maréchal de Mac Mahon fera ses dispositions pour se diriger avec son armée sur Paris. » Ces propositions furent admises. On discuta sur la direction que suivraient les troupes. Une carte était étendue sur une table devant l'Empereur. Schmitt préférait la ligne traditionnelle de Verdun, Champaubert et Montmirail; le maréchal aimait la direction de Reims et Soissons, sans toutefois s'y arrêter définitivement : il se fixerait, dit-il, après avoir étudié le terrain.

La conduite de Trochu dans cette circonstance fut aussi haute qu'elle avait été misérable dans la nuit du 6 août et le 8 dans la journée. Il quitta l'Empereur plein d'entrain : « Je me

ferai tuer auprès de lui, » dit-il. « Et je ne doute pas qu'il ne l'eût fait, » m'a dit le prince. « Tout cela est bon, dit l'Empereur au prince demeuré auprès de lui, il faut savoir maintenant ce qu'on ira faire à Paris. Rédige-moi une note. — Soit, je vous la porterai tantôt. — Non, je te ferai appeler, car, avant de rien exécuter, il est nécessaire que je consulte l'Impératrice. » Il écrivit à celle-ci le détail de ce qui avait été arrêté par une lettre confiée au commandant Duperré et le lui annonça sommairement par télégramme. Le prince, de son côté, était allé rédiger son plan. On serait parti à cinq heures du soir avec deux bataillons, l'un de la Garde, l'autre de l'infanterie de marine ; on se dirigerait sur Saint-Cloud où l'on s'installerait à trois heures du matin ; on placerait les deux bataillons avec mitraille sur le pont de Saint-Cloud ; on convoquerait les ministres ; on demanderait la dictature au Corps législatif et, s'il ne la voulait pas pour l'Empereur, pour son fils, avec l'institution d'une régence ; Mac Mahon se replierait lentement sur Paris, en bataillant, par les places du Nord.

Ce plan, sauf l'idée détestable de l'abdication, était semblable à celui que Chevandier et moi avions arrêté dans la nuit du 7 au 8 août. Comme le nôtre, il eût été le salut ; comme le nôtre, il fut aveuglément repoussé. L'Impératrice télégraphia impérativement à l'Empereur qu'il ne pouvait rentrer à Paris. Visant le prince Napoléon dont elle soupçonnait l'intervention : « Ne pensez pas, écrivait-elle, à revenir ici si vous ne voulez déchaîner une épouvantable révolution. C'est l'avis de Rouher et de Chevreau que j'ai vus ce matin. On dirait ici que vous quittez l'armée parce que vous fuyez le danger. N'oubliez pas comme a pesé sur toute la vie du prince Napoléon son départ de l'armée de Crimée. »

III

Vers deux heures, l'Empereur fit appeler le prince et, d'un air triste et embarrassé, il lui dit : « Je ne puis rentrer à Paris ; l'Impératrice, qui a de la tête et du courage, m'a répondu que ma situation ne serait pas tenable. » Puis, après un instant de silence, il ajouta, les yeux pleins de larmes : « La vérité est qu'on me chasse : on ne veut pas de moi à l'armée ; on n'en veut pas à Paris. Va dire cela à Trochu. »

A cette confidence, Trochu entra dans une véritable fureur. Sa colère était bien légitime. « Tout est perdu, dit-il de nouveau. — C'est-à-dire que vous allez aider à renverser notre dynastie? interrogea le prince Napoléon. — *Non, je n'y aiderai pas, mais je ne la défendrai pas.* » On ne parvint à le calmer qu'en maintenant en principe, malgré l'opposition de l'Impératrice, le plan adopté le matin. Il partirait immédiatement, il essayerait de convaincre la Régence; le retour de l'Empereur à Paris ne serait que retardé et l'armée de Mac Mahon exécuterait son mouvement sur la capitale. On lui fit même la concession, qu'on lui avait refusée le matin, d'emmener avec lui les dix-huit bataillons de la Garde mobile. Cette autorisation ne fut donnée que verbalement. Elle n'était pas heureuse : en redoutant le retour de ces jeunes gens éventés, plus ou moins démoralisés par les mœurs faciles de Paris ou par les passions révolutionnaires, l'Empereur montrait plus d'instinct des réalités que Trochu. Encadrés par d'anciens soldats formés à la discipline, commandés par des officiers de métier, ces mobiles fussent devenus un des meilleurs élémens de l'armée; plongés dans la fournaise parisienne, ils en deviendraient un des pires, et Trochu ne tarda pas, pendant le siège, à regretter son aveuglement.

Il partit après quatre heures. Les mobiles le suivirent, laissant leurs sacs aux soldats de Mac Mahon qui avaient perdu les leurs à Frœschwiller. « A la bonne heure! criaient-ils, en recevant l'ordre de départ, assez de camp de Châlons! Rentrons chez nous! Vive Paris! vive Trochu! Il n'est que temps! etc. »

Ce jour même, Mac Mahon reçut ses lettres de service comme commandant de l'armée de Châlons.

Peu après le départ de Trochu, à six heures, arrive la première nouvelle, par le général Coffinières, de la bataille de Rezonville, en réponse à une interrogation de l'Empereur. « *De Metz, trois heures quinze soir.* — Hier 16, il y a eu une affaire très sérieuse du côté de Gravelotte; nous avons eu l'avantage dans le combat, mais nos pertes sont grandes. Le maréchal s'est concentré sur Metz et campe sur les hauteurs de Plappeville. Nous demandons du biscuit et de la poudre. Metz est à peu près bloqué. — Coffinières. »

Le prince Napoléon trouva cette dépêche mauvaise. Sous cette impression, il entre tout ému dans la chambre de Castel-

nau, et lui dit : « Vous savez la nouvelle ? Nous sommes perdus : un désastre sous Metz, l'armée est refoulée sur la ville et le général Coffinières demande de la poudre et des vivres. Que faut-il faire ? j'ai dit à l'Empereur qu'il n'y a pas à hésiter, qu'il faut partir pour Paris, convoquer les Chambres demain, leur dire que les succès de la campagne d'Italie l'avaient encouragé à se mettre à la tête de l'armée, qu'après un premier insuccès, voulant donner satisfaction à l'opinion, il avait résigné le commandement entre les mains de Bazaine, que ce dernier n'ayant pas été plus heureux que lui, il venait faire appel au patriotisme de la nation et abdiquer en faveur de son fils. » On s'étonne que le prince si lucide ait pu se rattacher, comme moyen de salut, à cet expédient de l'abdication. Le souvenir de 1815 aurait dû l'en détourner : l'abdication de Napoléon Ier au profit de son fils n'avait profité ni au père ni au fils, et pas davantage à la France. Dans les circonstances actuelles, une abdication eût été une flétrissure sans profit, que l'Empereur se fût infligée à lui-même après tant d'autres qui ne lui avaient pas été ménagées.

Castelnau répondit qu'il ne se reconnaissait pas la compétence de donner un avis sur une telle situation ; que l'Empereur ferait bien de rentrer à Paris le plus tôt possible, d'y précéder même la nouvelle, que là il pourrait mieux discerner le parti que les circonstances conseillaient. D'ailleurs, la dépêche, qu'ils allèrent relire ensemble dehors, ne parut pas à Castelnau aussi désespérée qu'au prince : elle jetait, il est vrai, un cri de détresse, mais en même temps elle présentait le combat comme ayant été heureux pour nous. Au moment du dîner, une nouvelle dépêche, cette fois de Bazaine lui-même, expliquait plus complètement la journée. Elle disait (4 h. 28 soir) : « Hier au soir j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté pour l'informer de la bataille soutenue de neuf heures du matin à neuf heures du soir contre l'armée prussienne qui nous attaquait dans nos positions de Doncourt à Vionville. L'ennemi a été repoussé et nous avons passé la nuit sur les positions conquises. — La grande consommation qui a été faite de munitions d'infanterie, d'artillerie, la seule journée de vivres qui restait aux hommes m'ont obligé de me rapprocher de Metz pour réapprovisionner le plus vite possible nos parcs et nos convois. J'ai établi l'armée du Rhin sur les positions comprises entre Saint-Privat-la-Montagne

et Rozérieulles. Je pense pouvoir me remettre en marche après-demain en prenant la direction plus au Nord, de façon à venir déboucher sur la gauche de la position d'Haudimont, dans le cas où l'ennemi l'occuperait en force pour nous barrer la route de Verdun et pour éviter des combats qui retardent notre marche. Le chemin de fer des Ardennes est toujours libre jusqu'à Metz, ce qui indique que l'ennemi a pour objectif Châlons et Paris. »

L'Empereur ne juge pas que cette dépêche répandît une lumière suffisante sur l'événement : la victoire lui paraît certaine, mais il est inquiet de la retraite sur Metz et de l'annonce de la reprise de la marche plus au Nord, ce qui indique que la route directe de Verdun est barrée. Il télégraphie aussitôt à Bazaine (5 h. 10 soir) : « Dites-moi la vérité sur votre situation afin de régler ma conduite ici, répondez tout de suite. » Bazaine répond en effet tout de suite que le commandant Magnan est parti portant des détails. L'Empereur, en attendant le messager annoncé, ne croit pas que la sollicitude du lendemain puisse retarder les félicitations à son armée. Il télégraphie à Bazaine (9 h. du soir) : « Je vous félicite de votre succès, je regrette de n'y avoir pas assisté. Remerciez en mon nom officiers, sous-officiers et soldats. La patrie applaudit à leurs travaux. »

A la fin de la journée arriva une nouvelle rebuffade de Paris. L'Impératrice avait arrêté l'Empereur, Palikao arrêta l'armée. Il télégraphiait (10 h. 27 du soir) : « L'Impératrice me communique la lettre par laquelle l'Empereur annonce qu'il veut ramener l'armée de Châlons sur Paris. Je supplie l'Empereur de renoncer à son idée qui paraîtrait l'abandon de l'armée de Metz, qui ne peut faire en ce moment sa jonction à Verdun. L'armée de Châlons sera avant trois jours de 80 000 hommes, sans compter le corps de Douay, qui rejoindra dans trois jours et qui est de 18 000 hommes. Ne peut-on faire une puissante diversion sur les corps prussiens épuisés par plusieurs combats? L'Impératrice partage mon opinion. »

IV

Trochu, dans l'ignorance de la bataille de Rezonville et de l'agitation qu'elle avait provoquée au quartier général, s'acheminait dans cette soirée du 17 août, à peu près consolé de sa

déconvenue du matin, plein d'ardeur et très décidé à servir loyalement et vigoureusement l'Empereur. En route, il avait rédigé sur ses genoux une proclamation aux habitans de Paris annonçant sa nomination. Il en donna lecture au général Schmitt. A ces mots : « Je suis nommé gouverneur de Paris, » le général l'arrêta : « Pardon, mon général, vous venez de recevoir votre nomination de l'Empereur, il me semble qu'il faut faire figurer son nom dans votre proclamation. — C'est trop juste, » répondit Trochu et immédiatement, prenant son crayon, il raya la première phrase : « L'Empereur m'a nommé gouverneur de Paris. »

A son arrivée à Paris, vers minuit, il ne descendit pas au Ministère de la Guerre; il se rendit au Ministère de l'Intérieur, afin de communiquer au ministre chargé du *Journal Officiel* son décret de nomination et le prier de le publier dès le lendemain matin. Chevreau, surpris de cette communication, répondit qu'il reconnaissait l'écriture de l'Empereur, mais qu'il lui paraissait difficile de publier son décret avant d'avoir entretenu ses collègues; le Conseil des ministres se réunissant tous les jours, il lui ferait part dès le lendemain de cette nouvelle; c'était un retard de vingt-quatre heures sans importance. Le général répondit qu'il était indispensable que sa nomination parût immédiatement, qu'il ne précédait l'Empereur que de quelques heures.

Chevreau objecta qu'aucun décret ne pouvait être publié sans être contresigné par un ministre et que, dans la circonstance, la signature nécessaire était celle du ministre de la Guerre; que d'ailleurs, avant toute chose, il lui paraissait urgent de prendre les ordres de l'Impératrice régente. On se rendit donc aussitôt aux Tuileries. Jurien de la Gravière, qui était de service, fit avertir la Régente. Chevreau et Jurien précédèrent Trochu auprès d'elle. Elle paraissait fort émue et contrariée. Ils la supplièrent de maîtriser ses sentimens et de bien accueillir le général. « Il tient notre sort entre ses mains, dirent-ils; efforcez-vous de le gagner. — Embrassez-le, » dit l'amiral. L'Impératrice fut loin de l'embrasser. Elle le reçut d'abord mal. Un de ses premiers mots fut une allusion à brûle-pourpoint à ses prétendues opinions orléanistes : « Ne faut-il pas rappeler les princes d'Orléans? » — Madame, répondit Trochu, il y a quelques mois, s'il eût été question d'abroger

les lois d'exil, j'aurais été le premier à applaudir ; mais, aujourd'hui, vous ne pouvez pas rappeler les princes d'Orléans sans disparaître vous-même. »

Trochu, après ce court incident, expliqua l'objet de sa mission et le plan qui avait été adopté ; il annonça qu'il précédait l'Empereur de quelques heures et qu'il le devançait pour l'annoncer à la population. L'Impératrice se révolta : « Non, l'Empereur ne rentrera pas à Paris ; il n'y rentrerait pas vivant. Les hommes qui ont conseillé à l'Empereur de rentrer à Paris sont ses ennemis. — Alors, madame, lui répondit Trochu, le prince Napoléon et moi, et tous les conseillers dont l'Empereur s'est entouré à Châlons, nous sommes les ennemis de l'Empereur. » Et il développa avec feu les raisons de son opinion : le retour à Paris était un acte de virilité gouvernementale qui ne pouvait exciter une révolution. Il montra sous les couleurs les plus sombres l'état de l'armée de Mac Mahon et l'impossibilité morale et matérielle dans laquelle elle était de se soustraire aux périls auxquels on s'exposait si elle ne revenait pas sous Paris. « Mais, dit l'Impératrice, il y a une dépêche que vous ne connaissez pas ; c'est celle que nous venons de recevoir du maréchal Bazaine ; le maréchal est victorieux à Rezonville ; nous avons la nouvelle de la grande bataille, » de la mémorable bataille du 16 août. Elle la lui montra. « Le maréchal Bazaine est victorieux, dit Trochu, c'est vrai, mais cependant il est arrêté, et cette victoire ne suffit pas pour qu'on révoque la détermination prise. »

L'Impératrice affirma de nouveau que l'Empereur ne reviendrait pas. Trochu n'insista plus, et il accepta la mission de défendre Paris sans l'Empereur. Il rassura l'Impératrice sur le retour des mobiles : ils avaient à leur tête un général digne de toute confiance, qui saurait les instruire et les guérir de leurs habitudes d'indiscipline. Il donna enfin les assurances les plus formelles de dévouement. « Vous pouvez le croire, dit l'amiral Jurien, c'est le plus honnête homme que je connaisse ; il tiendra ce qu'il promet. » Alors Trochu donna lecture de la proclamation qu'il avait préparée. A ces mots, *nommé par l'Empereur que je précède de quelques heures*, l'Impératrice interrompit et dit : « Il faut retrancher cette phrase, elle ne serait pas exacte, puisque l'Empereur ne revient pas. »

Trochu retrancha la phrase. Tout en n'annonçant pas un retour qui ne s'opérait plus, on eût pu maintenir le nom de

l'Empereur et aux mots *nommé gouverneur de Paris*, ajouter *par l'Empereur;* mais la consigne était de ne plus prononcer le nom de l'Empereur qu'on se préparait à déposer. et on ne demanda pas au général Trochu, ce qui eût été facile, de le rétablir sous une autre forme. La proclamation fut approuvée et remise au ministre de l'Intérieur, afin qu'il la fît afficher dans Paris et, tout ayant été ainsi réglé, l'Impératrice dit à Chevreau : « Maintenant, il faut que le décret paraisse et paraisse demain matin ; il n'y a aucune crainte à avoir. Allez vous-même chez le général de Palikao, dites-lui ce que vous venez d'entendre et demandez-lui en mon nom son contre-seing. »

Quand Trochu, Jurien et Chevreau furent sortis du cabinet de l'Impératrice, le général Schmitt, qui attendait dans le salon, présenta ses respects. Le général, ancien officier d'ordonnance de l'Empereur, était fort bien en cour et particulièrement agréable à l'Impératrice, qu'il avait tenue, par ses lettres, au courant des péripéties de l'expédition de Chine. Aussi une conversation confiante s'engagea entre la souveraine et lui : « Nous venons, dit-il, de faire une bonne chose, en nommant le général Trochu gouverneur de Paris et en faisant rentrer l'Empereur. — Oh! ne me parlez pas ainsi, dit-elle ; l'Empereur ne rentrera jamais à Paris. — Est-ce qu'il n'a pas été décidé que l'Empereur rentrera à Paris? — C'est impossible; il faut qu'il reste à l'armée. — Remarquez, observa le général, que la situation de l'Empereur n'est pas celle d'un simple officier; qu'est-ce qu'il fera à l'armée? — Non, s'écria l'Impératrice, jamais l'Empereur ne rentrera; je ne veux pas qu'il rentre; je lui ai fait dire que je ne le voulais pas, d'ailleurs il ne le pourrait pas. — Je vous demande pardon, le général Trochu va lancer une proclamation et, grâce aux combinaisons qui ont été arrêtées, l'Empereur pourra rentrer. — Tout cela est abandonné, » répéta la Régente, et le général la quitta désolé.

Palikao accueillit encore plus mal que l'Impératrice la venue de Trochu : il lui en voulait d'avoir démontré l'insanité de son plan et de l'avoir fait rejeter; il pressentait une influence contraire à la sienne et peut-être plus agréable à l'opinion publique, qu'il caressait lui aussi. « Votre nomination, dit-il, augmente encore mes difficultés et, si je ne craignais qu'une révolution n'éclatât aujourd'hui, je donnerais ma démission. »

Trochu se montra très déférent ; il donna l'assurance qu'il ne serait pas un compétiteur, qu'il serait seulement gouverneur de Paris, que le ministre garderait la direction de ce qui existait en fait d'armée. Palikao, néanmoins, multiplia les objections : le titre de gouverneur avait été supprimé depuis 1830 ; il n'existait plus que des commandans en chef, la nomination, n'ayant pas été soumise au Conseil, n'était pas constitutionnelle. Il ne se rendit qu'aux instances réitérées de Chevreau au nom de l'Impératrice, et il contresigna le décret.

Il ne partagea pas les inquiétudes que la présence des mobiles inspirait au ministre de l'Intérieur et à l'Impératrice (1). Il prétendit que ces jeunes gens, animés de sentimens libéraux et patriotiques, ne donneraient lieu à aucune plainte ; il les connaissait, il leur avait parlé, il leur parlerait encore ; il en répondait ! Il éprouvait la même sécurité que Trochu.

Les Gardes mobiles arrivèrent le 18 août dans la soirée. On les installa tant bien que mal au camp de Saint-Maur et le nouveau gouverneur alla, dès le lendemain matin, les passer en revue. Accueilli avec enthousiasme, il revint grisé d'orgueil. Une proclamation à leur adresse, qu'il envoya au ministre de l'Intérieur pour être insérée au *Journal Officiel*, contenait la phrase suivante : « Enfans de Paris, je vous ai ramenés à Paris, pour défendre Paris, comme c'est votre devoir, comme c'est votre droit. » Cette phrase parut au ministre une flagornerie indigne et une contradiction avec ce qu'il essayait de réaliser ailleurs : si on reconnaissait aux mobiles de Paris le droit de rester dans leurs foyers, les mobiles des départemens ne pourraient-ils pas dire : Laissez-nous dans les nôtres, pour les défendre, comme c'est notre devoir, comme c'est notre droit ? Léon Chevreau, frère du ministre, courut chez Trochu. Le général Schmitt comprit la justesse de ses observations, les reporta et revint dire qu'on bifferait la phrase qui avait offusqué. La suppression fut faite au *Journal officiel*, mais le journal *le Siècle* en avait reçu une copie manuscrite. Il la publia *in extenso* et Trochu eut ainsi le mérite de l'obéissance en gagnant la faveur de la popularité.

(1) *Souvenirs inédits* de Léon Chevreau.

V

On le voit, l'Impératrice persistait plus que jamais dans son idée fixe d'empêcher le retour de l'Empereur. Très détachée sur tout le reste, dès qu'on abordait ce sujet elle bondissait comme une lionne blessée, elle n'entendait plus rien, et toute autre ardeur éteinte, elle retrouvait celle de repousser le seul moyen de salut qui lui restait, avec une véhémence désespérée. C'étaient toujours les mêmes raisonnemens : l'Empereur était près de ses soldats, partageant leurs fatigues et leurs dangers; rentrer à Paris alors qu'on pouvait combattre encore en rase campagne, ne serait digne ni de son courage ni de son caractère ; l'étonnement, le mécontentement public ne manqueraient pas de se manifester à son retour; ne serait-ce pas d'ailleurs jeter un profond découragement dans les troupes que de les abandonner? Et ne serait-il pas plus sage, à tous les points de vue, de rester avec elles?

Phrases vides, déclamatoires, qu'en France nous sommes trop coutumiers de prendre pour des raisons et qui toutes contenaient une contre-vérité. Un souverain à l'armée partage parfois quelques-unes des fatigues de ses soldats, mais il n'est exposé à aucun de leurs périls. Le retour de l'Empereur à Paris n'eût pas causé d'étonnement, puisque le cri de la foule, dans la rue, dans les journaux, au Corps législatif, était : Qu'il revienne! L'armée n'eût pas considéré comme un abandon qu'il s'éloignât d'elle, puisqu'elle jugeait sa présence un obstacle à la liberté des manœuvres qui pourraient amener la victoire.

Ce qui dominait surtout l'esprit de l'Impératrice c'était la conviction que l'Empereur ne serait pas en sûreté à Paris et que son retour serait le signal d'un soulèvement populaire sauvage ; ses rapports de police et, à ce qu'il paraît, ses confidens, ses conseillers lui inspiraient ces terreurs. Les rapports de police disaient vrai; seulement ils ne rendaient compte que des sentimens de la secte révolutionnaire, dont les menaces n'étaient guère redoutables, si on ne s'en effrayait pas, car elles n'étaient pas soutenues par la grande majorité de la nation et même du peuple parisien. Le 9 août, autour du Corps législatif, les émeutiers n'étaient pas plus de deux mille, conduits par deux cents chefs.

Un fait vraiment providentiel, si on avait su en comprendre la signification, le démontra. Les révolutionnaires, particulièrement le groupe blanquiste, étaient révoltés des atermoiemens de la Gauche. Aux prudens qui soutenaient qu'une nouvelle défaite était nécessaire, ils répondaient par l'axiome de Félix Pyat : « Jamais on ne réussit à renverser un gouvernement du premier coup. On n'y arrive qu'en renouvelant souvent la tentative. Par conséquent, il importait de se mettre à la besogne le plus tôt possible. » Malgré tous les conseils, ils se mirent à la besogne et voulurent brusquer la crise par un coup de main. Un jeune démagogue plein de courage essaya « de galvaniser par un coup d'audace cette population énervée de vingt ans d'Empire (1). » Un autre démagogue, Granger, possesseur de 18 000 francs, les donna pour organiser l'émeute.

Le dimanche 14, vers trois heures, une bande de cent individus, armés de revolvers et de poignards, se dirigeaient par petits groupes vers la caserne des pompiers située au boulevard de la Villette, près du pont-canal. Un bateleur, à quelques pas de la caserne, attirait les curieux; le groupe se mêla à eux et put ainsi se concentrer sans éveiller les soupçons des sergens de ville. A trois heures et demie, Blanqui lui-même donna le signal. Le rassemblement se dirigea au petit pas, sans tumulte, vers la caserne. Une fraction se précipite sur le factionnaire en criant : Vive la république! et lui demande son fusil. Le factionnaire refuse; un des assaillans lui décharge à bout portant un coup de revolver, le renverse à terre, s'empare de son arme. Puis la bande entière se jette dans la cour de la caserne. Nottrez, le lieutenant des pompiers, s'avance vers les envahissans et leur dit : « Ces armes n'ont pas été confiées aux pompiers pour vous être remises; vous êtes donc des assassins? — Non, nous voulons aller au Corps législatif proclamer la république. » Le lieutenant dit alors à ses hommes : « Rangez-vous et faites feu. — C'est impossible, répondirent-ils, on nous a pris nos cartouches ce matin. — Alors, chargez à la baïonnette! » A cette menace, la bande s'élança hors de la cour. Quelques sergens de ville survenus à la hâte, ayant voulu l'arrêter, les émeutiers déchargèrent leurs revolvers, tuèrent et blessèrent plusieurs agens et une petite fille, puis s'enfuirent sur les hauteurs de Belle-

(1) Flourens, *Paris livré*, p. 55.

ville en criant : « Trahison! trahison! vive la république! »

Ils avaient cru soulever la population : ils l'exaspérèrent. « Non seulement pas un mot, pas un geste ne répondit à leurs excitations, » mais de toutes parts les citoyens accoururent pour les arrêter et les livrer à la police. Au moment où des voitures emportaient les victimes de leur dévouement au devoir, la foule, croyant que c'étaient des émeutiers blessés, les arrêta et voulut faire justice elle-même. Quand on lui dit que c'étaient des agens de police, elle se découvrit.

Le caractère républicain de la tentative résultait clairement du fait lui-même. Devant le Conseil de guerre qui les comdamna à mort, Eudes et ses complices l'avouèrent nettement. Néanmoins Gambetta et Jules Favre, tant la répulsion du peuple était violente, crurent nécessaire de désavouer leurs complices et affectèrent de voir un acte d'espionnage prussien dans le coup de main avorté : ce qu'ils démentirent eux-mêmes après le 4 septembre, en mettant en liberté Eudes et ses complices, tant il les considéraient peu comme des espions prussiens!

La démonstration était faite : la population de Paris ne voulait pas de mouvement révolutionnaire; elle n'était pas avec les anarchistes. « Cette deuxième tentative insurrectionnelle n'avait pas été plus heureuse que celle du 9 août; elle prouva une fois de plus la facilité avec laquelle on avait raison des perturbateurs, lorsqu'on marchait à eux avec résolution et énergie, et lorsque les autorités chargées de concourir au maintien de la paix publique étaient animées des mêmes sentimens et des mêmes pensées (1). » La province ne sentait pas différemment. Des poignées d'agitateurs à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, fidèles au mot d'ordre venu de Paris, essayaient de soulever les populations; ils n'y réussissaient pas. Même dans certaines portions du pays, ces manœuvres avaient produit une telle irritation, qu'un propriétaire de la Dordogne, accusé par les uns d'être un espion de la Prusse, par les autres d'être un ennemi de l'Empereur, avait été saisi et brûlé vif.

Les terreurs de la police, de la Régence et des ministres étaient pusillanimes. On eût réprimé une nouvelle tentative de désordre si elle eût osé se produire, sans qu'il fût même nécessaire de requérir l'armée. Il eût suffi des deux superbes ré-

(1) Déposition de Piétri dans *l'Enquête parlementaire sur le 4 septembre.*

gimens de garde de Paris et des quatre mille sergens de ville, d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Par l'état de siège, on était maître de la presse : il ne restait vraiment qu'un centre insurrectionnel, la Chambre : il était aisé de la renvoyer par décret.

Combien il est à déplorer que, s'absorbant dans la lecture de rapports de police qui la démoralisaient, l'Impératrice n'eût pas recherché le contact de la population, qui l'eût rassurée ! Elle en eut le 15 août une occasion qu'elle ne sut pas saisir. Un préfet de l'Empire, Janvier de la Motte, surnommé le Père des Pompiers, avait eu l'idée baroque d'encombrer Paris des pompiers de France. Trochu, plus sensé, renvoya chez eux ces pauvres militaires, fort dépaysés dans la capitale, où ils n'auraient été que des bouches inutiles.

Le 15 août, ils étaient encore là. A la nuit, ils se rassemblèrent sur la place de la Concorde pour saluer l'Impératrice de leurs fanfares. L'Impératrice, pâle et silencieuse, la tête enveloppée d'une dentelle blanche, s'acheminait lentement, suivie d'un petit groupe, à travers les grands massifs des marronniers, alors fermés au public. Si elle avait entendu ces fanfares comme un appel que le cœur du peuple de France lui adressait; si elle s'était avancée en sa noble allure, au milieu de ces braves gens, leur avait adressé quelques-unes de ces paroles éloquentes qu'elle savait trouver, elle eût été acclamée, bénie, exaltée, et, le lendemain, la France eût tressailli. Elle n'entendit pas. Les sonneries amies lui parurent une menace; elle ressentit une commotion de douleur et rentra précipitamment. La masse du palais se détachait sur un ciel embrasé. « Voyez, dit-elle, on dirait que les Tuileries sont en flammes (1). »

Ah ! si elle s'était montrée dans les rues de Paris, à cheval, allant aux forts et aux remparts, quel enthousiasme elle eût excité ! Il se serait formé autour d'elle un rempart ardent de fanatiques sympathies, contre lequel n'aurait osé protester une minorité que cette audace aurait déconcertée. Elle se fût convaincue que l'Empereur ne courait aucun danger au milieu de la population de Paris et que son arrivée, préparée par une proclamation de Trochu, le général populaire, n'eût pas déchaîné une révolution.

Le général Fleury, observateur avisé qui, depuis le

(1) Mme Carette, t. II, p. 185.

commencement de l'Empire, avait assisté à toutes les entrevues de l'Empereur avec son peuple, savait bien les liens intimes qui existaient entre eux et il a prononcé le mot définitif lorsqu'il a dit : « Cette force était si grande que les plus sages n'en osaient soupçonner la fin. Je reste convaincu que, si l'Empereur était revenu de Châlons à Paris, au lieu de s'engouffrer à Sedan, il eût sauvé encore le pays et son trône. Qu'auraient pesé auprès de lui les Trochu, les Glais-Bizoin, les Jules Favre, lorsqu'il serait venu, à la tête des débris glorieux de son armée, faire appel à un suprême effort? Lorsque je songe à ce qui aurait pu être et à ce qui a été, je pleure des larmes amères! J'étais en Russie alors, maintenu à mon poste par ordre ministériel. Je ne me consolerai jamais de n'avoir pu rejoindre l'Empereur. J'aurais tout fait pour le soustraire aux influences qui l'empêchèrent de rentrer à Paris. C'est Palikao et M. Rouher qui ont pu persuader au malheureux souverain que sa présence amènerait une révolution, que sa place était à la suite de l'armée qu'il ne commandait plus! C'est ce gouvernement affolé qui, mû par un faux point d'honneur, a refusé à celui dont ils voulaient, disaient-ils, sauvegarder la dignité, la possibilité de combattre à son poste d'Empereur sur les remparts de sa capitale (1). »

Mais ni Rouher, le conseiller politique de la Régente et encore moins Palikao, son conseiller militaire, n'étaient doués de cette perspicacité qui pénètre jusqu'aux profondeurs de l'âme populaire et ne sentaient ni l'un ni l'autre la vertu de talisman qu'en dépit de tous les revers gardait encore le nom de Napoléon. Dans la crainte que l'Empereur ne fût déshonoré par ses ennemis, ils le déshonorèrent eux-mêmes. Dans la journée du 17 et dans la nuit du 17 au 18 août, ils le firent déposer par la Régente et de quelle cruelle manière ! Il avait été dégradé militairement deux fois, l'une le 13 août, quand le commandement de l'armée du Rhin lui fut enlevé et transféré à Bazaine; l'autre, le 16 août, lorsque le commandement de l'armée de Châlons ne lui fut pas confié et fut attribué à Mac Mahon. Maintenant on le dégrade civiquement; à la face de son peuple on le déclare incapable de gouverner l'État comme il l'avait été de conduire l'armée. Maintenant, il est exécuté, fini. Ses amis n'ont plus laissé rien à faire à ses ennemis. Oui, il faut verser des larmes amères.

(1) *Souvenirs du général Fleury*, t. I, p. 202.

VI

Il dépendait cependant de l'Empereur de ne pas subir cette déposition et, d'un mot, de faire rentrer dans l'ombre tous ceux qui l'immolaient à leur pusillanimité. Il était le maître plébiscitaire de l'État ; c'est lui qui avait institué la Régence et qui pouvait la détruire par un simple décret. Il n'avait qu'à rentrer dans Paris et dire : Me voilà ! Et devant son pouvoir, tout autre se serait évanoui. Il n'y songe pas. Martyr du patriotisme, il se sacrifie à ce qu'on lui dit être l'intérêt national. On lui affirme que la défense du pays sera plus efficace s'il ne la dirige plus, il se soumet ; on lui dit que le génie militaire de Palikao, s'il n'est pas gêné par lui, va nous ramener la victoire, il se soumet ; on lui dit que son immolation apaisera la haine des révolutionnaires, il se soumet. Le 18 août, il adhère à sa déposition, il télégraphie à l'Impératrice : « Je me rends à votre opinion. » (9 h. 14 du matin.)

Un dernier sacrifice, qu'on ne pouvait lui imposer et dont il appartenait à lui seul de prendre l'initiative, était ardemment désiré : on eût voulu qu'à la première bataille, il sortît de son fourgon d'Empereur déposé, et vînt se faire fusiller par les balles ennemies ; il eût ainsi ennobli sa dynastie d'une légende de martyre à défaut d'une légende de gloire. A ce moment, l'impopularité du malheureux souverain était à son comble dans le parti impérialiste. Rattachant, par les récriminations, le présent au passé, on attribuait les malheurs du moment à la détestable politique qui avait fait la guerre d'Italie et facilité celle de 1866 : c'était un rêveur qui avait sacrifié l'intérêt français au principe chimérique des nationalités, d'autres ajoutaient : l'industrie française à la concurrence anglaise. On ne lui pardonnait pas surtout d'avoir détruit la Constitution de 1852, renoncé aux candidatures officielles, rétabli le fatal parlementarisme et mis de côté un aussi grand ministre que Rouher pour se confier à des libéraux dont le meilleur ne valait guère. On lui pardonnait encore moins les échecs qu'on attribuait à son incapacité militaire ou à l'imprévoyance de sa préparation. Il n'était plus dans l'Empire qu'une faiblesse et on considérait comme heureux tout événement qui débarrasserait de lui. Alors, avec la Régence, replacée sous la direction de Rouher, reparaîtraient les beaux

jours du gouvernement impérial. Mérimée, qui entendait les propos intimes, écrivait à son ami Panizzi : « Je ne doute pas que l'Empereur se fasse tuer, car il ne peut rentrer ici que vainqueur et une victoire est impossible (11 août). » Mais l'Empereur ne se crut pas obligé de sanctionner par son suicide matériel le suicide moral auquel on l'avait condamné, et il ne voulut pas deviner le désir qu'on n'osait pas lui exprimer.

VI

Cependant, le 18 août, il oublie qu'il n'est plus chef souverain de l'armée et de l'État, et il fait encore deux actes, l'un de chef militaire, l'autre de chef du gouvernement. Le commandant Magnan, arrivé en bourgeois à dix heures et demie, vient lui communiquer les dépêches de Bazaine dont il était porteur et compléter ses renseignemens en exposant la situation de l'armée. Il dit que la bataille de Rezonville, quelque honorable qu'elle eût été pour nos armes, ne nous avait pas rendus maîtres des plateaux et nous avait fermé la route directe de Verdun dont Mars-la-Tour est la clef; que le maréchal allait s'élever vers le Nord, et, par la route de Briey encore libre, essayer de gagner soit Verdun même, en tournant la position de Fresnes et d'Haudimont, soit un point quelconque de la Meuse en s'appuyant sur la ligne de Charleville à Thionville. Il expliqua ensuite le mouvement vers Metz, opéré dans la journée du 17, par la nécessité de remettre un peu d'ordre dans son armée fortement désorganisée par le choc de la veille, de reconstituer son corps de combat, d'envoyer les blessés dans Metz, de licencier une partie des voitures qui alourdissaient sa marche, de mettre trois ou quatre jours de vivres dans le sac des hommes, de se réapprovisionner en munitions. Il demanda enfin, au nom du maréchal, autorisation de faire des mutations dans le haut personnel de l'armée; notamment de remplacer le général Jarras par le général de Cissey, envers lequel le maréchal avait pris des engagemens avant son départ de Paris.

L'Empereur chargea Magnan de dire qu'il approuvait cette marche vers le Nord par Briey et que là Bazaine resterait maître de régler ses mouvemens selon les circonstances, puisqu'il s'était dessaisi du commandement entre ses mains; qu'il lui recommandait seulement d'agir avec prudence et de ne pas

compromettre l'armée, dernière ressource du pays. Il ajouta que le maréchal était libre de faire toutes les mutations qu'il croirait nécessaires, que ces mutations seraient approuvées ultérieurement. Il chargea Magnan de ramener au grand quartier général de Metz les chefs de service, entre autres le baron Larrey, son docteur en chef, et l'abbé Métairie, aumônier en chef de l'armée. Il donna l'ordre, en outre, que deux trains de munitions fussent mis à sa disposition et dirigés sur la ligne des Ardennes.

En sortant du cabinet de l'Empereur, Magnan alla porter les mêmes renseignemens à Mac Mahon. Comme il exprimait l'espoir de voir les deux armées réunies, Mac Mahon lui dit qu'il avait été décidé qu'il n'y aurait qu'un commandant en chef, que ce commandant serait Bazaine, et que, le jour où les deux armées seraient réunies, Bazaine trouverait en lui le lieutenant le plus dévoué; que les troupes qui s'organisaient au camp de Châlons étaient loin de se trouver dans de bonnes conditions de guerre; il lui montra des détachemens qui se rendaient à la cible pour la première fois. Il lui apprit qu'il allait quitter Châlons, mauvaise position militaire, et qu'on le retrouverait sur les hauteurs entre Reims et Soissons. Magnan quitta Châlons pour Thionville à midi.

Le dernier acte de chef d'État de l'Empereur fut d'envoyer le prince Napoléon en mission en Italie. Le 19 août au matin, il entra dans la baraque du prince et lui dit : « Les affaires vont mal. Tu ne m'es d'aucune utilité auprès de moi ; une seule chance peu probable, mais cependant possible, serait décisive, c'est que l'Italie, se prononçant pour la France, déclare la guerre et tâche d'entraîner l'Autriche. Personne n'est mieux indiqué que toi pour cette mission près de ton beau-père et de l'Italie. Il faut que tu partes tout de suite pour Florence. J'écris au Roi, voici ma lettre. »

Le premier mouvement du prince fut l'étonnement ; il résista ; son désir était de partager jusqu'au bout le sort de nos soldats. Il fit observer qu'il lui paraissait peu probable d'obtenir la coopération active immédiate de l'Italie et encore moins de l'Autriche ; que, personnellement, sans responsabilité directe dans les événemens, son vœu était de rester à l'armée auprès de son cousin. L'Empereur insista, faisant surtout valoir son inutilité

au camp, devenue plus complète encore depuis qu'il n'exerçait plus le commandement en chef. Il fit appel à son dévouement, disant qu'il n'avait ni le devoir vis-à-vis de lui-même, ni le droit vis-à-vis de lui et du pays de refuser de rendre ce service, et il ajouta : « Du reste, tu ne me quittes que pour quelques jours ; si ta mission ne réussit pas, tu me rejoindras. Les projets de Mac Mahon sont bien arrêtés : l'armée se retire sur Paris par les places du Nord. C'est sous Paris que nous livrerons probablement une bataille décisive et, d'ici là, tu seras de retour. » Malgré son respect, le prince fit observer que l'Empereur ne commandant plus l'armée, son chef militaire était Mac Mahon, et qu'il fallait un ordre de lui. « Qu'à cela ne tienne, répondit l'Empereur, tu vas l'avoir. » Tel fut cet ordre : — « S. A. I. le prince Napoléon est chargé par l'Empereur d'une mission spéciale. Toutes les autorités civiles et militaires sont invitées à lui en faciliter l'accomplissement en mettant à sa disposition tous les moyens dont il pourrait avoir besoin. — Au quartier général du camp de Châlons, le 19 août 1870. Le maréchal commandant en chef, Maréchal de Mac Mahon. »

L'Empereur engagea vivement le prince à ne point passer par Paris : « Je ne suis pas sûr, dit-il, que le gouvernement de l'Impératrice ne soit pas très mal pour toi. » Il sembla même craindre que, s'il s'y rendait, on ne le fît enfermer à Vincennes. Le prince Napoléon quitta l'Empereur en lui disant : « Vous aurez mon dévouement jusqu'au bout, mais vous tout seul. » Les instructions du prince l'autorisaient à aller jusqu'à l'abandon de Rome au roi d'Italie, en retour d'un secours matériel.

La mission donnée au prince Napoléon par l'Empereur, en dehors de tous, fut une surprise aussi désagréable aux ministres que l'avaient été la nomination et l'arrivée de Trochu. C'était évidemment une incohérence de plus dans une situation de fond en comble incohérente. L'Empereur, placé en dehors du gouvernement, avait accepté son exclusion. Cependant il accomplit un acte gouvernemental accentué et à l'insu de ses ministres, en nommant un négociateur d'alliance. Les ministres de la Régence, décidés à ne s'émouvoir de quoi que ce soit et à laisser les événemens au hasard, ne s'arrêtèrent pas à cette irrégularité. Le ministre des Affaires étrangères, La Tour d'Auvergne, y fut seul sensible : il s'inquiéta d'une action diplomatique qui allait s'exercer en dehors de la sienne et dans un

sens certainement opposé. Il donna sa démission et ne la retira que sur les instances de l'Impératrice.

On ne révoqua pas la mission confiée au prince, mais on pria l'Empereur de ne plus recommencer. L'Empereur promit de ne plus accomplir aucun acte de gouvernement de même que, au camp, il ne s'occuperait plus des opérations ; Mac Mahon n'aurait à correspondre qu'avec le maréchal Bazaine et le ministre de la Guerre. Depuis, « dans tout le cours des opérations, jamais l'Empereur ne s'est opposé aux mouvemens ordonnés et ils ont toujours été commandés par le maréchal et non par lui. » Il se fit aussi petit qu'il put. Il renvoya à Paris les deux tiers de ses voitures : chaque officier ne conserva plus qu'une cantine. Il alla même jusqu'à se séparer du chirurgien mis à sa disposition par Nélaton, Anger. La pierre étant enchatonnée, l'Empereur jouissait de quelques momens de répit ; mais, à tout instant, il était à craindre que la crise ne revînt, et lorsque l'Impératrice apprit la présence du jeune chirurgien à Paris, elle le fit venir et le supplia de retourner au quartier général.

Le 15 août, défense avait été faite aux fonctionnaires de se rendre à la fête impériale en costume officiel ; désormais on ne rendra plus aucun honneur. Lui, si fier, il subira en silence toutes les humiliations, et il se traînera, dans sa voiture de parc, derrière cette armée dans laquelle il ne sera plus qu'un bagage vivant. Tombé au fond de l'abîme, l'Empereur pensa que si le ministère du 2 janvier eût été encore aux affaires, il ne se serait pas opposé aux résolutions de la conférence de Châlons, et les aurait, au contraire, sanctionnées avec empressement. Un élan de cœur vers ces serviteurs dévoués, qu'on avait sacrifiés parce qu'ils n'avaient pas voulu qu'on le sacrifiât, lui fit oublier sa détresse personnelle et exprimer dans une lettre touchante, que j'ai déjà donnée, son regret d'être séparé d'eux.

Le sort de l'Empereur est maintenant fixé. Que va devenir son armée ?

Ici commence la tâche de Palikao.

VIII

Palikao a systématiquement méconnu ce que ses prédécesseurs avaient accompli dans les quelques jours qui suivirent notre défaite, et, en bien des points, il s'est attribué une ini-

tiative dont le mérite ne lui appartenait pas. Mais il a poursuivi intelligemment ce que nous avions commencé, et mis en train ce que des formalités administratives inévitables nous avait empêchés d'entreprendre.

Il eut l'heureuse idée d'enlever à son ministère, déjà accablé de sollicitudes, l'organisation des 460 000 jeunes gens appartenant à la Garde mobile. Il transféra ce soin au ministère de l'Intérieur où fut installé le frère du ministre, Léon Chevreau, un de nos préfets les plus distingués, homme très actif, très intelligent, et d'un dévouement sans limites. Il trouva un auxiliaire non moins précieux en Clément Duvernois, qui montra là qu'il n'aurait pas eu besoin d'être un malfaiteur pour arriver naturellement aux plus hautes charges de l'État. C'est à l'action éclairée, infatigable de ces trois hommes qu'est dû l'effort militaire prodigieux qui s'accomplit du 9 août au 4 septembre.

Les travaux que, dans les fortifications, on ne pouvait entreprendre qu'après une déclaration de guerre, ou après un décret de mise en état de siège, n'étaient pas terminés. Ils étaient simplement commencés. Le général Chabaud-Latour les poursuivit. Le nouveau ministre n'avait donc qu'à continuer ce qu'il avait trouvé en voie d'exécution. Sous son impulsion infatigable, la capitale fut mise en état de défense, l'enceinte et les forts armés; les ingénieurs firent sauter les tunnels des chemins de fer et couper les canaux dans la direction de l'Est. L'administration des télégraphes fit jeter dans la Seine un long câble d'une grosseur de 2 centimètres de diamètre qui eût maintenu Paris en communication avec la province si deux misérables n'avaient dénoncé le fait aux Prussiens.

De même pour les approvisionnemens, Duvernois n'eut qu'à suivre en élargissant l'impulsion imprimée par Louvet. Il le fit, et il alimenta la ville en dehors des approvisionnemens existant déjà et de ceux du commerce, au moins pour deux mois. Sur le conseil de Thiers, il fit entrer tous les blés recueillis aux environs, et il offrit l'emmagasinement gratuit à ceux qui ne voulaient pas le vendre. Pour éviter à la population les malaises d'une nourriture de salaison, il réunit dans de vastes parcs du Bois de Boulogne d'immenses troupeaux que nourrissaient les fourrages du ministère de la Guerre ; il préparait les moyens rapides de mouture.

En dehors de l'armée de Châlons, trois corps d'armée nou-

veaux furent constitués avec leur armement, leur artillerie et leurs approvisionnemens, trente-trois nouveaux régimens furent créés, 100 000 gardes mobiles étaient organisés à la fin d'août et 181 000 autres, destinés à les suivre en province, étaient appelés à la défense de la capitale et pourvus d'un équipement provisoire composé d'une blouse, d'un képi, d'un ceinturon et d'une cartouchière.

La fabrication des armes fut poussée sans répit dans les manufactures de l'État, à Saint-Étienne, Châtellerault et Tulle, jusqu'à fabriquer de 30 à 35 000 chassepots par mois. Des marchés furent conclus pour accroître le disponible des fusils. Des conseillers d'État allèrent en mission dans les départemens activer, par tous les moyens possibles, l'armement des gardes nationaux et l'organisation de la défense nationale. Les instructions qu'ils reçurent furent de porter partout des paroles de conciliation et de concorde, de ne pas rechercher les opinions, de ne regarder qu'aux actes et de provoquer et d'accueillir tous les concours sans distinction de partis.

Le maréchal Vaillant, qui avait l'expérience d'une préparation de guerre, puisqu'il était ministre en 1859, s'extasie, dans ses notes intimes, sur les prodiges que Palikao a opérés comme organisateur, malgré qu'une partie importante de ses journées fût dévorée par les tracasseries parlementaires : « son activité, son énergie, son sang-froid, dit-il, ont été prodigieux, au delà de ce qui a été imaginé. » Malheureusement Palikao voulut jouer du Louvois, conduire, de son cabinet, les armées, et la France a payé cher sa présomption.

IX

Dès qu'il fut constant que Bazaine était rejeté sur Metz, deux opinions s'étaient formées sur l'emploi qu'on ferait de l'armée qui se constituait à Châlons avec les débris de Mac Mahon et les forces que réunissait le gouvernement. Personne ne contestait que dégager l'armée de Metz et la réunir à l'armée de Châlons ne fût désirable. Mais était-ce possible? Les uns ne le croyaient pas et pensaient qu'il n'y avait qu'à laisser l'armée de Metz à elle-même et à ramener sous Paris l'armée de Châlons. Les autres pensaient qu'il y avait urgence à profiter de la dissémination des armées allemandes, d'un total supérieur au nôtre, mais

obligées de se diviser pour avancer, de se glisser entre elles, de les battre successivement, de tomber sur le dos de l'armée qui investissait Metz, de débloquer Bazaine et, dans le cas où il se serait débloqué tout seul, de protéger son évasion, se réunir à lui en une masse qui se précipiterait sur l'ennemi et le mettrait en pièces.

Palikao adopta passionnément ce second parti. Il prouva par là son ignorance des principes de la grande guerre. La manœuvre qui consiste à amener sur un même théâtre d'opérations, afin qu'elles agissent de concert, deux armées séparées par des obstacles naturels ou par l'ennemi, a toujours été considérée comme une des plus risquées, même lorsque ces deux armées partent du même lieu et qu'elles ont pu concerter leurs marches. Le jeune Bonaparte l'apprit aux Autrichiens en écrasant successivement les colonnes de Wurmser et de Quasdanovich, qui se dirigeaient sur le Mincio par les deux rives du lac de Garde. Le grand Napoléon l'a appris à l'Univers par le désastre de Waterloo : lui et Grouchy, partis tous les deux de Sombreffe, marchaient concentriquement sur Bruxelles, l'un par les Quatre-Bras, l'autre par Wavre. Blücher et Wellington, prenant une ligne stratégique intérieure, se réunirent avant eux et Napoléon paya par une terrible défaite la violation des principes immuables de la guerre, dont il s'écartait peut-être pour la première fois.

En 1866, les Prussiens avaient renouvelé l'erreur de Wurmser et de Napoléon : elle leur avait réussi, grâce à l'ahurissement de Benedek. Sentant qu'ils avaient été plus heureux que sages, ils n'eurent garde de la recommencer en 1870 contre nous.

Lorsque deux armées sont éloignées l'une de l'autre, que leur point de départ est différent, leur manœuvre concentrique respective sur un point déterminé est plus que difficile, elle est téméraire. Jourdan et Moreau, en 1796, en firent l'expérience à nos dépens : selon le plan imposé par Carnot, ils partirent l'un de Dusseldorff, l'autre de Strasbourg, ayant entre eux l'armée de l'archiduc Charles et soixante lieues de pays. L'archiduc, par un coup de génie, digne des belles conceptions de Napoléon, laisse un rideau devant Moreau, court sur Jourdan, le bat à Wurtzbourg et le rejette au delà du Rhin. Moreau, isolé en Allemagne, est menacé d'être anéanti et ne sauve son armée que par la mémorable retraite qui a illustré son nom.

Le prudent Koutouzoff, à l'ordre reçu après l'incendie de

Moscou de se réunir à jour fixe sur la haute Bérésina avec Tchitchagoff et Wittgenstein, répondit que des opérations à grande distance ne donnent jamais le résultat qu'on en attend. Et cependant un accord motivé et précis s'était établi entre les trois généraux, et un aide de camp du Tsar, Czervicheff, ne cessait d'aller de l'un à l'autre, afin de coordonner leurs mouvemens.

Si les deux armées à réunir ont un point de départ différent, et que leurs chefs soient dans l'impossibilité d'établir entre eux une entente détaillée et précise, s'ils ne communiquent que par quelques télégrammes chiffrés, vagues ou elliptiques, la manœuvre concentrique de ces deux armées sur un point déterminé est plus que difficile et téméraire, elle est folle.

Il est une seconde règle générale fournie par l'expérience, c'est que, dans quelque situation que soit une armée, indépendamment de toute pensée de réunion avec une autre armée, le choix étant entre une manœuvre difficile et une manœuvre sûre, le devoir est de préférer celle qui est sûre. Et les grands capitaines préoccupés des hasards imprévus dans une bataille, quelque favorables qu'en soient les apparences, ne se sont jamais écartés de cette sage maxime.

En 1474, Frédéric, quoique cela ne fût guère dans ses habitudes, rassembla les principaux officiers de ses troupes et leur demanda si l'on marcherait sur Prague et si l'on se maintiendrait dans le royaume autrichien ou si l'on se retirerait en Silésie. En se retirant, on était obligé d'abandonner des amas de farine et surtout la grosse artillerie que les chemins ne permettaient pas de traîner après soi. « N'importe, dit Frédéric, il faut marcher en Silésie parce que c'est le parti le plus sûr (1). »

Le retour sur Paris était certainement le parti le plus sûr, non pour relier étroitement cette armée à la ville et l'exposer à un investissement et à une capitulation avec la ville elle-même, mais pour la reconstituer en officiers, en effectifs, en matériel, en instruction, en moral, pour lui rendre sa valeur et sa confiance, pour la grossir, en y appelant, dans des cadres éprouvés, des centaines de mille hommes. Cela permettait de réduire l'inégalité des effectifs, car plus un envahisseur s'éloigne de sa base d'opérations, plus son armée, en s'allongeant, se

(1) *Mémoires*, année 1474.

réduit en nombre. Notre armée refaite et accrue, l'investissement et le siège de Paris n'étaient plus à redouter, on reculerait, si c'était nécessaire, jusque vers Orléans, où on s'établirait sur une défensive provisoire. L'armée reconstituée, on eût passé à l'offensive, repris le magnifique plan de Napoléon en 1814 et sauvé l'armée de Bazaine sans exposer l'armée de Châlons au même sort.

Le récit d'état-major prussien, si réservé dans ses appréciations sur nos manœuvres, n'est pas moins explicite dans cette occasion que je viens de l'être. « Le parti le plus sûr, dit-il, était de rétrograder jusque dans le voisinage de la capitale; puis, appuyé sur ses ouvrages et sur les immenses ressources qu'elle présentait, d'offrir la bataille dans les conditions les plus avantageuses. Dans l'hypothèse même d'un revers, l'armée française demeurait en mesure de se soustraire promptement à la poursuite du vainqueur; quant à un investissement rigoureux ou à un blocus de Paris, il était à peine nécessaire d'y songer, devant la concentration sous ses murs d'une masse de plus de cent mille hommes de troupes de lignes (1). » Cette retraite sur Paris n'impliquait pas l'abandon de Bazaine. En même temps que Mac Mahon eût couvert la capitale, on pouvait envoyer, dès qu'on se serait reconstitué, un corps d'armée par l'Est derrière l'ennemi et l'inquiéter sur ses communications, en même temps qu'on presserait Bazaine d'essayer de percer par le Sud.

X

Indépendamment de toutes les considérations générales, la situation particulière de l'armée de Châlons prescrivait impérieusement cette option du parti le plus sûr. Pour dresser un plan rationnel, il ne suffit pas de prendre un compas, de mesurer les distances sur la carte, et de prononcer ensuite que les possibilités abstraites deviendront des faits d'exécution contingente. L'élément variable, mobile qui échappe au calcul précis, le moral des hommes, est bien plus important à prendre en considération. Toutes les questions de grande tactique sont des problèmes physico-mathématiques indéterminés qui ne peuvent être résolus par des formules de géométrie élémen-

(1) P. 905.

taire (1). Napoléon l'a redit sous toutes les formes : « A la guerre tout est moral. » Or quel était le moral des troupes que Palikao voulait envoyer au secours de Bazaine ? Cette armée était sans cohésion, sans discipline, sans entrain ; les chefs et les soldats n'avaient pas confiance les uns dans les autres ; c'était un rassemblement de troupes plutôt qu'une armée au véritable sens du mot. Elle contenait de très mauvais élémens et ses bons élémens même étaient paralysés. Le 1er et le 5e corps n'étaient pas remis de Wœrth et de la retraite à bride abattue qui l'avait suivi. Ils offraient un aspect de découragement, de lassitude, de désorganisation inquiétans. Le 7e corps d'armée, quoique n'ayant pas subi les mêmes épreuves, s'était démoralisé par suite de la longue marche en arrière qui l'avait ramené de Belfort à travers Paris au camp de Châlons. Le 12e corps d'armée était de formation récente : il comptait quatre régimens de marche formés de quatrièmes bataillons avec des cadres incomplets et des soldats qui n'avaient jamais tiré un coup de fusil. Les quatre régimens d'infanterie de marine étaient d'une solidité éprouvée, mais inaptes à la marche ; ils étaient destinés à couvrir les routes de leurs traînards (2).

Il est essentiel d'entendre dire ces vérités par ceux qui étaient là. « J'avais fait la guerre, a dit le général Schmitt, je n'avais jamais vu des troupes dans un état aussi déplorable ; elles avaient l'aspect d'hommes qui auraient combattu pendant six mois ; la plupart n'avaient ni sacs ni fusils ; tous les officiers avaient perdu leurs bagages, leurs chevaux ; je fus pris d'un sentiment de tristesse très profond et d'appréhension pour l'avenir en voyant cette foule d'hommes arriver au camp de Châlons et s'y ruer dans le plus grand désordre (3). Quelques jours étaient insuffisans pour réparer un tel délabrement matériel et moral : il y eût fallu au moins quelques semaines. » Le général Bonnal, alors jeune officier, dit : « Nos soldats, mouillés jusqu'aux os pendant la marche, formaient le bivouac au point de stationnement indiqué, avec défense de s'abriter dans les villages, et, faute de distribution régulière, ne trouvaient à vivre qu'en maraudant. Leur misère fut si grande qu'à leur arrivée au camp de Châlons, ils avaient l'apparence de spectres.

(1) Napoléon, Notes sur l'art de la guerre, 6e note.
(2) *Sedan*, p. 15.
(3) Déposition dans l'Enquête parlementaire du 4 septembre.

Hâves, noirs de crasse, courbés par l'extrême faiblesse, l'œil terne et comme abrutis, ces fantassins, naguère lestes, vigoureux, pleins d'entrain, offraient le spectacle le plus poignant qu'il soit possible d'imaginer. — « Mais c'est la retraite de Russie moins la neige ! » nous écriâmes-nous, en voyant déboucher le 18 août sur le terrain au Sud de la ferme de Bony une troupe de 400 ou 500 loqueteux faméliques, débris pitoyables du magnifique régiment (le 48e) qui, quinze jours plus tôt, s'en allait combattre, traversant la capitale de l'Alsace d'un pas calme et fier, musique en tête, drapeau déployé entre une double haie de Strasbourgeois acclamant les défenseurs de la patrie (1). »

Le chef de bataillon Vidal, qui voyait de très près les troupes, nous a laissé, dans un écrit plein de talent et qui respire la véracité, une description à retenir de cette malheureuse armée de Châlons : « Ce n'était pas l'aspect d'une armée disposée à repousser l'ennemi foulant le sol de la patrie, non ! c'était une prostration morale qui faisait ressembler les soldats à des victimes qui sentent qu'on va les mener à l'abattoir; et si, par-ci par-là, quelques-uns chantaient *la Marseillaise*, il ne fallait pas attribuer cette manifestation à un pur élan patriotique, mais bien à ce sentiment qui fait chanter le peureux : il fallait l'attribuer surtout à de trop copieuses libations. Ce spectacle était désespérant; nous étions battus d'avance, telle était ma conviction... Tous les officiers, ou à peu près tous, avaient perdu leurs bagages à la bataille de Frœschwiller. Vainement on avait fait parmi eux des promotions, vainement on avait versé dans les compagnies des hommes venus du dépôt; tout cela était du replâtrage, tout cela manquait d'homogénéité, tout cela n'inspirait pas la confiance et de confiance... »

Une telle armée composée d'hommes décousus et démoralisés, mauvaise malgré les élémens excellens qu'elle contenait, était hors d'état d'assurer la régularité des marches même modérées. Pouvait-on croire qu'elle exécuterait une manœuvre qui exigeait une rapidité et une rigueur dont il n'est pas sûr que fût capable la meilleure armée, même celle de Bonaparte en 1796. Était-il permis de tenter la fortune dans des conditions aussi défavorables et de s'exposer à des défaites dont les conséquences

(1) Général Bonnal, *Frœschwiller*, p. 461 et 462.

eussent été si lamentables? Car si nous étions vaincus, soit dans l'une, soit dans l'autre des rencontres, Bazaine et Mac Mahon étaient perdus à la fois et du même coup. Le premier n'eût pas été sauvé et l'anéantissement du second eût été devancé de quelques jours.

Cette conception était radicalement fausse, impraticable, non pas audacieuse mais téméraire, folle, désastreuse. En la combattant, Trochu a fait preuve d'une remarquable loyauté, et certes, ce jour-là, il ne travailla pas au renversement de l'Empire.

XI

Palikao a cru accréditer ce forfait stratégique par l'outrecuidance. Il n'a pas craint d'écrire que son plan n'avait été blâmé que par « des stratégistes en chambre qui n'ont jamais commandé sur le terrain une manœuvre à quatre hommes et à un caporal (1). » Il est facile de répondre à ce défi. « On s'accoutume, écrivait Mérimée, à l'idée de voir l'ennemi sous Paris, et les militaires n'hésitent pas à dire que, si on les attire là, les chances sont en notre faveur. » Quand les militaires apprirent que Mac Mahon marchait vers Bazaine, il n'y eut qu'un cri : « Nous sommes perdus! » Et, depuis, presque tous l'ont répété sous une forme plus ou moins virulente. Le maréchal Le Bœuf : « Je croyais que l'armée de Châlons marcherait sur Paris et je crois encore que c'est ce qu'elle *aurait dû faire* (2). » — Général Frossard : « J'étais à cent lieues de supposer qu'à moins de circonstances tout exceptionnelles et d'ordres spéciaux, notre seconde armée, la seule que nous puissions avoir, s'avancerait au milieu de trois armées victorieuses laissant Paris au dépourvu (3). » — Général Le Brun : « J'ai été en position d'exprimer mon sentiment sur le mouvement dans le sens de Metz ; ce mouvement me paraissait extrêmement compromettant ; je ne le croyais pas basé sur les principes de la stratégie ; il ne tenait pas compte de notre infériorité numérique et laissait Paris livré à lui-même (4). » — Général Schmitt : « Je considérais cette marche comme le plus grand des malheurs qui pût

(1) Déposition au procès Bazaine.
(2) Procès Bazaine.
(3) Procès Bazaine.
(4) Procès Trochu contre *le Figaro*.

nous arriver. Il était facile de dire : Nous avons le corps de Mac Mahon, le corps de Douay, le corps de Failly, mais, pour qui voyait la réalité des choses, il était évident que ces corps-là étaient dans l'impossibilité de reprendre la campagne aussi rapidement (1). » Général Chabaud-Latour : « Si les 140 000 hommes de Mac Mahon s'étaient repliés sur Paris, s'appuyant sur les forts, pouvant manœuvrer autour de Paris, pouvant occuper ces magnifiques positions de Châtillon et de Versailles où nous n'avons pu nous maintenir, la défense aurait été tout autre (2). » Général Du Barail : « Si l'avis de l'Empereur et du maréchal avait été écouté, notre armée se serait repliée sur Paris, dont l'investissement serait devenu impossible. Les hommes, levés tumultueusement par un gouvernement d'avocats et d'ingénieurs, auraient été recueillis par des généraux éprouvés dans des cadres solides et bien instruits. En peu de temps, grâce à la facilité de notre race à se plier aux nécessités de la guerre, ils seraient devenus d'excellens soldats et les choses auraient été changées (3). »

Le commandant des zouaves Hervé disait sur la route même, à un de ses jeunes engagés, Paul Déroulède : « Les Français devraient avoir le bon sens de comprendre que ce n'est point par fantaisie qu'on abandonne une partie de territoire à l'ennemi, mais par nécessité. Remporter la victoire n'importe où, n'importe quand, tout est là. Si nous continuons notre marche sur Metz, nous serons coupés en route, acculés à quelque bataille dont nous ne choisirons ni l'heure ni l'endroit et il y aura beaucoup de chances pour que ce soit encore une nouvelle défaite. » La colonne revenant sur ses pas et reprenant le chemin de l'Est, le commandant Hervé, navré, s'écria : « L'esprit de sagesse n'aura guère duré, c'est l'esprit de folie qui l'emporte. Dieu veuille que nous ne payions pas chèrement la faiblesse et l'erreur de notre général en chef (4). » — Le colonel Stoffel a écrit : « Il eût fallu reconnaître que rien de sérieux ne pourrait être entrepris avec les troupes agglomérées au camp de Châlons et que leur demander de débloquer le maréchal Bazaine, — ce qu'on eût à peine osé exiger, dans ces circonstances, d'une armée

(1) Déposition dans l'enquête sur le 4 septembre.
(2) Procès Trochu.
(3) Discours du 20 juillet 1890.
(4) *Feuilles de route*, p. 113-114.

aussi bien constituée que l'armée d'Austerlitz, — c'était vouloir l'impossible et les conduire à un échec certain (1). »

Thiers n'avait pas commandé une manœuvre à quatre hommes et un caporal, mais il en savait plus que la plupart de ceux qui l'avaient commandée et il a répondu également à la fanfaronnade de Palikao : « Je puis dire que tous les soirs, M. le général Trochu et moi, nous avons supplié le gouvernement de ne pas commettre la dernière faute qui devait être mortelle, celle d'essayer de percer cette muraille d'airain. Percer le mur d'airain formé par les Prussiens, c'était évidemment impossible. On nous disait qu'on voulait débloquer le maréchal Bazaine ; je répondais : « Bon Dieu ! vous voulez le débloquer, soit ; mais il y aura deux bloqués au lieu d'un. » J'aurais dû dire, si j'avais pu prévoir toute l'horreur des événemens : deux capitulés au lieu d'un (2). »

La proposition de Palikao doit être renversée et remplacée par celle-ci : Il n'est pas un homme réfléchi, qu'il eût ou non commandé à quatre hommes et un caporal, qui n'ait blâmé, et c'est peu dire, réprouvé, à ce moment, ce projet de perdition d'envoyer Mac Mahon vers Bazaine.

Palikao, avec son sans-gêne habituel d'affirmation, a prétendu que son plan avait été inspiré par des considérations militaires, et non par des considérations politiques. L'Empereur l'a rappelé à la vérité. Il écrivit de Wilhelmshöhe à sir John Burgoyne (29 octobre 1870) : « Revenu à Châlons, j'ai voulu conduire la dernière armée qui restait à Paris, mais des *considérations politiques nous ont forcés à faire la marche la plus imprudente et la moins stratégique, qui a fini par le désastre de Sedan.* »

Ces considérations politiques auxquelles l'Empereur cédait sont encore moins justifiables que les sophismes stratégiques par lesquels on les a couvertes. La première était l'idée de tenir l'Empereur éloigné de Paris, et, pour cela, il fallait que l'armée elle-même n'y revînt pas. La seconde était la crainte qu'une révolution n'éclatât à Paris si on paraissait abandonner Bazaine, c'est-à-dire qu'on subordonnait le plan qui devait sauver la France à ces considérations personnelles et dynastiques dont l'Impératrice affirmait à tout propos faire le sacrifice.

(1) La dépêche du 20 août 1870.
(2) Discours du 8 juin 1872.

XII

Le plan que Palikao prépara et fit adopter par le Conseil des ministres était le suivant : la grande faute commise au début de la campagne avait été l'éparpillement de nos forces en présence de forces allemandes concentrées ; il fallait y obvier en réunissant sur un même point une masse compacte qui pût lutter isolément et sans désavantage de nombre contre chaque armée ennemie. Pour cela, il n'y avait qu'à opérer la jonction des armées de Châlons et de Metz.

Le moyen d'y parvenir était de porter Mac Mahon vers Bazaine par des marches rapides avant que les trois armées allemandes, celle du prince Frédéric-Charles chargée du blocus de Metz ; celle du prince de Saxe qui s'avançait sur Verdun ; celle du prince royal qui se dirigeait sur Vitry-le-François eussent eu le temps de combiner leurs efforts et d'additionner leurs effectifs. A cet effet, Mac Mahon reprendrait, en sens inverse, le plan de Dumouriez en 1792 ; il se porterait de la vallée de la Marne dans celle de la Meuse par une marche rapide ; son armée serait divisée en trois colonnes : l'aile droite composée du 1er corps de Ducrot et du 12e de Lebrun ; le centre, du 7e corps de Douay ; l'aile gauche, du 5e corps de Failly. Ces colonnes se seraient ébranlées ensemble le 21. L'aile droite se serait dirigée par Suippe, Sainte-Menehould, Clermont-en-Argonne, où elle serait arrivée le 24 août, après des marches variant de 12 à 26 kilomètres. La colonne du centre aurait également gagné Clermont par Somme-sur-Py, Ville-sur-Tourbe, Sainte-Menehould, elle y parviendrait le 25 par des marches de 12 à 24 kilomètres. En cas d'urgence, la colonne de droite pourrait attendre la colonne du centre à Sivry-la-Perche, au débouché du défilé des Islettes sur la vallée de la Meuse. L'aile gauche s'élèverait vers le Nord par Bétheneville, Vouziers, jusqu'à Grand-Pré, nœud des défilés qui protègent du côté du Nord la marche par Clermont sur Verdun, où elle serait arrivée le 23, en trois étapes de 15 à 26 kilomètres. Aucun ennemi ne s'étant présenté de ce côté, il aurait poursuivi sa marche pour venir, par Varennes, déboucher dans la vallée de la Meuse, vis-à-vis de Charny, à six kilomètres Nord de Verdun, où elle se trouverait le 25 août.

Le 26, les trois colonnes réunies, qui eussent compté au moins 120 000 hommes, se jetteraient sur les 130 000 hommes de l'armée du prince de Saxe, entre Verdun et Étain. Si l'armée prussienne de Metz tentait de venir appuyer celle du prince de Saxe, elle attirait derrière elle l'armée de Bazaine qui, dans les journées du 14 et du 16, avait soutenu seule les efforts des armées réunies des Prussiens et des Saxons. Alors la position des deux armées allemandes entre deux armées françaises devenait très critique. Si, au contraire, l'armée du prince Frédéric-Charles ne se détournait pas de Metz, l'armée saxonne essuyait très probablement une défaite qui la rejetait sur Metz. Cette armée étant obligée de se retirer, Metz était débloqué, jonction était faite; 250 000 hommes se trouvaient réunis dans la main de chefs vigoureux. Le soldat français, dont le caractère militaire se développe surtout dans la guerre offensive, aurait repris son ardeur habituelle. L'armée du prince royal de Prusse, quelque rapide qu'ait été sa marche, n'aurait pu se trouver devant cette armée imposante que le 29 août, après trois jours de marches forcées, puisque, le 26, il était encore à Vitry-le-François et ne serait arrivé sur le champ de bataille qu'avec une armée épuisée de fatigue.

Palikao voulait en outre transporter à Belfort, par les voies rapides, un 14e corps de 30 000 hommes qu'il avait formé sous les ordres du général Renault. Ces 30 000 hommes eussent été lancés sur le duché de Bade pour y jeter l'épouvante, y opérer une diversion, puis se seraient repliés sur Belfort. Le Conseil des ministres considéra cette dernière partie du plan comme une aventure et n'y donna pas son approbation. Or, tel était le cas pour le mouvement ordonné de Paris à Mac Mahon, sur des indications plus que vagues d'un télégramme chiffré de Bazaine.

Palikao a invoqué l'autorité de Dumouriez : il aurait voulu appliquer en la retournant l'inspiration stratégique qui, en 1792, avait sauvé la France. D'après l'avis des juges compétens, la stratégie de Dumouriez, qui n'entendait rien à la grande guerre (1), malgré le succès qu'elle a obtenu par hasard, ne vaut pas d'être imitée. Gouvion-Saint-Cyr a expliqué pourquoi : « Dumouriez était faible pour espérer combattre le duc de Brunswick de front; il eût arrêté bien plus sûrement son mouvement

(1) Jomini, Procès, chap. II, art. 14.

offensif s'il fût resté sur son flanc droit et Kellermann sur son flanc gauche. On pouvait tirer un grand parti des défilés de l'Argonne, mais non en essayant de les défendre avec un faible corps d'environ 20 000 hommes, et il eût mieux fait de laisser sa petite armée à portée et sous la protection des places de Mézières, Stenay et Montmédy, d'attirer à lui des renforts de l'armée du Nord, autant qu'il pourrait le faire, sans compromettre cette frontière, et de ne commencer son attaque qu'après que l'ennemi aurait franchi les défilés de l'Argonne pour s'en emparer et couper ses communications avec Luxembourg en opérant en arrière de sa droite, tandis que Kellermann opérerait en arrière de sa gauche, pour les lui couper avec le pays de Trèves (1). » Si Dumouriez n'a pas perdu son armée, c'est que Brunswick ne l'a pas voulu.

Le plan de Palikao reposait sur cette donnée que les trois colonnes de l'armée de Mac Mahon arriveraient le 26 août à Verdun par des marches rapides et se trouveraient en position de combat le 27, n'ayant en présence qu'une armée du prince de Saxe, inférieure à l'armée de Mac Mahon. Cette supposition n'était pas exacte, quoique encore aujourd'hui elle soit adoptée par presque tous les historiens militaires. En réalité, l'armée du prince de Saxe était supérieure à celle de Mac Mahon, car elle se montait à 138 000 hommes. Eût-elle été réellement inférieure, nos affaires n'eussent pas été meilleures. On est toujours maître de refuser une bataille et c'est ce que le prince de Saxe eût fait : il se serait replié en arrière, vers la position indiquée de Damvillers en disputant le terrain pied à pied. De son côté, le prince Frédéric-Charles, après avoir laissé plus de monde qu'il n'en fallait pour retenir Bazaine, aurait vivement renforcé le prince de Saxe et la bataille se serait engagée, du 28 au 30, dans des conditions au moins d'égalité ; nous n'eussions pas tardé à être menacés sur notre flanc ou pris à dos par l'armée du prince royal. Tout ce ramassis de chimères allait être emporté par ce fait que la route de Verdun était irrémédiablement coupée à Bazaine.

Palikao en vint alors à un second plan pire que le premier. Il n'indiquait plus à Mac Mahon le point fixe vers lequel il devait se diriger. A sa propre appréciation, suivant les renseignemens

(1) Gouvion-Saint-Cyr, introduction.

qu'il recevrait, il irait vers l'Est, si Bazaine était encore bloqué à Metz, et vers le Nord, s'il s'était dégagé et se repliait sur Châlons, par Montmédy. Une armée de 140 000 hommes nominalement, en fait de 120 000 hommes au plus, s'engagerait à tâtons entre trois armées victorieuses formant un total de 511 000 hommes!

Cette stratégie sera l'éternel étonnement de l'histoire. On pourrait se dispenser de narrer les péripéties à travers lesquelles Mac Mahon est allé à la catastrophe. On ne peut pas exécuter bien un plan impraticable : quoi qu'il fît, qu'il manœuvrât plus ou moins correctement, qu'il allât à l'Est ou au Nord, qu'il disposât plus ou moins heureusement ses troupes, que, par miracle même, il obtînt un avantage provisoire, quelques jours plus tôt ou quelques jours plus tard, il serait entouré, cerné, obligé de mettre bas les armes. Le lieu où s'opérerait la capitulation n'était pas encore déterminé, mais la capitulation était certaine. Dès le début des hostilités, Moltke s'était donné pour but de couper l'armée française de ses communications avec le centre du pays et de l'acculer vers le Nord aux frontières belges : nous allions nous-mêmes, volontairement, là où il aurait eu de la peine à nous refouler, et nous nous enfoncions spontanément dans la souricière où il projetait de nous étrangler. Pauvre, pauvre chère France! tu es perdue. Le suicide militaire commence.

La dernière chance de salut qui nous restât était que Mac Mahon se refusât à exécuter l'ordre néfaste, et que, par son refus, il obligeât à l'abandonner.

Émile Ollivier.

LES CHOSES VOIENT[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

LE SECRÉTAIRE

I

Que d'imbéciles par le monde, réputés savans ou non, qui, tenant un papier, croient du même coup tenir la vérité! L'histoire est faite, non de parchemins, mais d'actes le plus souvent à peine connus ou ignorés. On erre à travers leurs suites comme un aveugle dans un dédale : le fil manque et l'aventure la plus logique prend un aspect dément.

Je possède pour mon compte d'admirables documens. Dans mon tiroir de droite sont, pêle-mêle, les lettres de Tiphaine et celles de l'Inconnu ; dans le tiroir de gauche, la correspondance des deux Pichereau ; au milieu, des comptes de tutelle et toutes les factures relatives aux travaux de Claude Pichereau, classées par Juste. Allez donc, avec ce fatras, reconstituer ce que je sais et découvrir ce rien qui, après tant de trahisons, suffit à toutes les effacer! Allez surtout juger les hommes et ce que leur conduite mérite de louange ou de mépris!

Ce que valent les hommes? Question plaisante : cela dépend de l'heure où on les voit.

Des criminels! disait l'horloge. Des malheureux! affirme le miroir. Qui le prouvera? Moi, je crois aux héros, et c'est aussi équitable, même beaucoup plus certain. D'ailleurs, comment

(1) *Copyright by* Perrin et Cie, 1913.
(2) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin, 1er et 15 juillet.

comprendre l'homme? L'a-t-on seulement observé à l'heure essentielle, et avec la patience qu'il faut? Combien, parmi les choses, savent reconnaître l'instant propice? Moi qui vis ici depuis plus d'un siècle, je n'ai eu cette chance que durant une journée, — une seule!

Quelques heures! Voilà donc mon unique moisson. Par exemple, ces heures valurent toutes les autres... Mais l'aube approche : assez de philosophie. Abordons tout de suite mon récit, après quoi seulement vous serez autorisés à formuler un jugement si cela vous plaît : bien que juger soit encore le fait d'âmes à courte vue. On ne juge jamais, quand on est intelligent; on attend la suite, parce que la suite vient toujours modifier ce qui précède, parce qu'aussi la vie, même quand elle semble finir, recommence de plus belle.

Le jour dont il s'agit est le 26 juin 1887.

Noémi est morte en 1858. Trente ans s'étaient donc écoulés depuis cet événement, trente ans qui furent quelconques, sans rien qui les distingue entre eux. Il y a dans les histoires écrites par l'homme des périodes semblables où la mémoire ne s'accroche à rien.

De ces trente ans, quels faits saillans pourrai-je bien extraire? La naissance de Claude Pichereau, venue à peine sept mois après le mariage de Line, et la mort de celle-ci, en cours de relevailles, — encore cela s'est-il passé à Condom, c'est-à-dire très loin de la Maison ; puis le retour de Juste renonçant au professorat et décidé à vivre parmi nous; enfin Claude qui grandit, devient un homme entre ces deux hommes, Juste et son père, l'un cloîtré dans la chambre Clerabault, — la mienne, — l'autre toujours niché dans la chambre du fond... Oui, c'est là l'essentiel. Je crois même que ce dernier se réduit à moins : la maison habitée jusqu'alors par des femmes ne l'était plus que par des hommes. C'est tout. Mais quels hommes!

Pichereau, séché par l'âge, semblait, comme le bois, devenir plus résistant à mesure que les années passaient. Au jour dont je vais parler, c'était un vieillard de quatre-vingt-six ans. On lui en eût donné soixante-dix. Rien ne conserve comme l'égoïsme. Or celui-là n'avait jamais vécu que pour lui-même. Bien que la Maison, sa conquête, ne lui appartînt pas légalement, en fait, tout était à lui et il ne désirait plus rien. A l'égard

du monde extérieur, deux seules sortes de sentimens parvenaient à agiter son âme : du mépris pour son fils, de l'hostilité pour son petit-fils. Il n'en ressentait qu'une gêne médiocre, car se souciant avant tout de lui seul, il songeait rarement aux autres. Certaines vieillesses sont douloureuses, d'autres excitent le respect. Celle de Pichereau était hors de classifications, à la fois triomphante et mesquine, digne d'envie et sans intérêt. Elle étonnait par sa verdeur : elle navrait par son inutilité.

De Juste, que dire sinon qu'entre son père et lui on n'hésitait pas : c'était lui le vieillard ! Promenant à travers la maison moins un être de chair et d'os qu'une ombre énigmatique et accablée, devenu aussi avare en apparence que s'il avait continué de jouir des seuls revenus du professorat, il paraissait s'occuper uniquement de son fils. Encore était-ce avec effort. Qu'il s'agît d'une démarche futile ou d'une action d'importance, toujours cet effort transparaissait. Quoi qu'il fît, ses mouvemens respiraient une tristesse lasse. Avait-il jadis découvert le secret de Line? Que savait-il du passé ? Le vieux Pichereau, même, n'avait pu le démêler : c'était bien d'ailleurs le cadet de ses soucis ! En quoi ceci aurait-il empêché la maison et l'héritage Clérabault d'être aux mains des Pichereau ?

Mais le plus singulier des trois n'était pas encore parmi ceux-là : c'était l'autre, ce Claude que vous ne connaissez jusqu'ici que de nom.

Et d'abord, son nom même était une anomalie. Il n'y a jamais eu de Claude ni chez les Clerabault, ni chez les Pichereau. Fantaisie de Line, évidemment ; en tout cas, symbole, puisque rien au physique ni au moral ne rappelait aucun des ascendans. De Noémi seulement, ce Claude avait certains gestes et des expressions momentanées de regard qui, mieux que les traits, affirment la filiation réelle.

Au physique, un gars solide avec des yeux de mystère, trop mince pour sa taille, l'air têtu, enfin parlant rarement. Au moral, nulle sensibilité apparente. Aimait-il son père ? il n'y paraissait pas. Dès la plus tendre enfance, le jet lui avait manqué. En revanche, un cerveau où fumaient pêle-mêle des ambitions folles, de la mécanique et du génie.

A Dijon, l'on disait : « Vous savez bien ? Le fils Pichereau ? celui qui s'acharne à vouloir faire voler en l'air une locomotive ?... » Cela marquait l'homme. Quand on se lance dans

la chimère, les génies, — je répète qu'il en avait peut-être, — ne s'arrêtent jamais à mi-chemin. Claude avait donc été au problème le plus irritant, le plus insoluble : il voulait réaliser l'avion. Dès le premier jour, il avait été sûr d'y parvenir et, chaque année, recommençant des expériences vaines, il tirait de ces échecs une confiance plus grande dans la réussite. En même temps, et à l'inverse de tous les Clerabault ou du vieux Pichereau, nul souci de l'argent. Il dépensait sans compter. Quand il avait besoin de payer ses machines, il s'adressait à Juste aussi paisiblement qu'un commerçant à son caissier. Par exception singulière et malgré son avarice nouvelle, Juste n'en témoignait jamais d'humeur ; chaque fois, il liquidait sans faire d'observations.

Le vieux Pichereau, lui, ignorait, sinon l'œuvre, du moins ce qu'elle coûtait. Une seule fois, les journaux ayant annoncé que Claude allait monter une société pour l'exploitation de ses brevets, il s'était ému ; mais Juste l'avait rassuré : « Non, il n'était question de rien de pareil... Claude travaillait, mais pour lui-même, et sans risquer une aventure financière... »

— En tout cas, avait répliqué Pichereau, prends garde ! il est capable de nous ruiner sans nous prévenir.

Et c'avait été l'origine de son hostilité contre Claude. Vaguement, sans qu'il pût dire au juste pourquoi, ce petit-fils représentait à ses yeux la fissure menaçant la Maison. La chimère est un hôte dissolvant : un Pichereau, du moins, le suppose, et peut-être n'a-t-il pas tort.

Dans Dijon, l'opinion était la même. Des bruits coururent. On parlait de crédit ébranlé, d'une vente possible de la maison. Propos absurdes que le vieux Pichereau ne connut pas. Juste, qui les apprit, ne sembla pas s'en émouvoir. Quant à Claude, s'il en fut informé, il dut les trouver naturels. La maison pour lui, était-ce autre chose qu'un moyen d'aboutir, au même titre que les rentes des Clerabault ?

Du fait que ces trois hommes habitaient la Maison, celle-ci avait changé de caractère. Évidemment, elle était toujours elle-même, ayant conservé son aspect bourgeois, cet air de personne solidement assise, traditionnelle et hautaine qu'elle a gardés jusqu'à hier. Pourtant, il était évident que quelques-uns de ses traits étaient devenus plus marqués, et cela tenait à ce que l'amour en avait disparu.

J'entends en bas la cour triompher à mi-voix. Paix! ma belle, vous n'y êtes pas. La Maison avait encore son âme. Toutefois, ceci est un fait à noter : tant que des Clerabault avaient vécu ici, l'amour n'avait cessé d'incendier les murailles; les Pichereau s'installent, aussitôt l'incendie s'éteint, du froid partout... Le vieux Pichereau n'aimait que lui-même. Depuis que Line était morte, le cœur de Juste paraissait mort aussi. Chez Claude, le cerveau avait tout pris.

Ainsi, non seulement la présence d'une femme n'était jamais désirée dans la maison, mais il y régnait une sorte de répulsion latente pour tout ce qui aurait pu en suggérer l'idée. On ne semblait même pas tenir aux souvenirs évoquant celles qui avaient passé. Mes tiroirs, jamais rouverts, en étaient une preuve. A son retour de Condom, Juste y avait entassé pêle-mêle la correspondance de Line. Depuis lors, quand il m'ouvrait, — et je lui servais toujours de table de travail, — il n'avait point tenté d'y regarder. La chambre avait aussi conservé son mobilier intact, mais non par respect des mémoires disparues, simplement parce qu'on se désintéressait d'elles. Voyez comme tout s'efface : le portrait de Mme Rose n'avait plus de signification et, quand Juste considérait cette relique, il ne se demandait pas qui cela pouvait représenter!

Ceci rappelé, nous voici au point. Vous connaissez les êtres, vous avez retrouvé l'atmosphère. Courons au but, car le temps presse, et abordons l'histoire de ce 26 juin 1887 qui fut pour moi le jour de la lumière...

Ce 26 juin, vers dix heures du matin, Juste Pichereau travaillait près de moi suivant l'habitude. Je me rappelle qu'à ce moment, il écrivait à un fournisseur de toiles gommées et que sa lettre sortait mal, car il en était réduit, pour la première fois, à solliciter un délai de paiement. Rien de grave, d'ailleurs : il s'agissait d'une faible somme. Cependant, si peu intéressé qu'il parût quand il s'agissait de Claude, il avait gardé de sa pauvreté première l'horreur de dépasser le revenu. Il préférait ainsi l'humiliation d'une remise, à l'obligation de vendre la moindre parcelle du capital lui appartenant.

Naturellement, au contact de sa plume et de son coude, je percevais ses hésitations. Je le trouvais aussi plus affaissé que de coutume. Il me revient même que j'étais en train de songer : « Pourquoi me produit-il toujours l'effet d'un homme qui

marche par un grand vent sur un chéneau ? » quand le domestique entra, une carte à la main. C'était un valet de chambre, maintenant, qui nous servait.

Juste, qui entamait les salutations d'usage, releva la tête avec humeur :

— Qu'est-ce encore ?

— Un monsieur qui désire parler à Monsieur.

— On ne peut donc me laisser en paix ! De quoi s'agit-il ?

Et, Juste prit machinalement la carte. Le nom qu'il lut : « C. Flondalle » lui était parfaitement inconnu.

Son premier mouvement fut pour dire : « Je n'y suis pas. » Il réfléchit ensuite : « C'est peut-être un créancier de Claude... » Avec son fils, on ne savait jamais quelle surprise pouvait surgir.

— Faites monter, dit-il d'un ton las.

Et, rejetant la carte sur moi, sans plus la regarder, il se remit à la phrase commencée.

Une minute plus tard, le visiteur était introduit. Juste, en levant les yeux, put l'apercevoir dès le seuil. Je l'examinai aussi, mais sans me douter aucunement du rôle qu'il allait jouer. J'ai toujours été très raisonnable, et à l'inverse du miroir et de l'horloge surtout confians dans leur instinct, je ne consulte pas mes pressentimens. C'est une recette pour n'en jamais avoir.

Le nouvel arrivant paraissait environ soixante ans. Encore droit, les cheveux coupés ras, la bouche ombragée par une impériale demeurée agressive mais toute blanche, il me parut entrer, non pas avec timidité, mais plutôt avec cet air qu'ont les gens quand ils passent de la pleine lumière à la pénombre. A quelle catégorie sociale appartenait-il ? De certains êtres, on affirme tout de suite : « C'est un militaire, un commerçant, un rentier... » Celui-ci était un peu tout cela, pas assez pour qu'on pût être fixé, suffisamment pour qu'on eût l'intuition qu'il avait traversé divers mondes. Au demeurant, bel homme, élégant et de grande assurance.

— C'est bien moi que vous désirez voir ? interrogea aussitôt Juste sans se lever ni rendre les salutations.

Le visiteur jeta un regard circulaire sur les murailles ; puis ses yeux se portèrent vers moi. On aurait dit qu'il cherchait sur ma table un objet qu'il s'étonnait de n'y pas découvrir bien en

évidence : sa carte, peut-être. Ne paraissant pas non plus s'apercevoir qu'on ne l'y invitait pas, il prit aussi une chaise et délibérément s'assit.

Intrigué par ces allures, Juste reprit, avec une nuance d'agacement :

— Vous avez à me parler d'affaires ?

Le visiteur s'inclina :

— C'est d'une affaire, en effet, que je souhaiterais vous entretenir.

La voix, à l'inverse de la personne, semblait un peu molle, et tremblait.

— Dans ce cas, Monsieur, je vous serai reconnaissant de vous expliquer sans tarder. Vous le voyez, je suis très occupé.

Juste appuya ensuite sur moi ses deux coudes tandis que ses mains soutenaient son menton. Il avait cessé d'examiner le visiteur. Sa curiosité se prolongeait rarement.

— Monsieur, reprit celui-ci, je n'irai point par quatre chemins, de longs séjours à l'étranger m'ayant donné cette habitude. Ne vous étonnez donc pas si je parle net et franc. J'ai entendu dire qu'à une certaine époque encore peu éloignée, des embarras momentanés vous avaient amené à envisager la vente de cette maison. Or je compte m'installer prochainement à Dijon et la situation de celle-ci me plaît. Je ne parle que de la situation, bien entendu, les aménagemens pouvant toujours se modifier au gré du possesseur. J'ai pensé, dans ces conditions, que ce qui a été remis peut toujours se faire et je me porte acheteur. J'ai hâte d'ajouter que je ne regarderai pas au prix.

Juste, de nouveau, inspecta son interlocuteur. Son agacement initial venait de faire place à une extrême surprise.

— On vous a mal renseigné, je ne vendrai à aucun prix, dit-il sans savoir exactement pour quelle raison il mettait de la sécheresse dans sa réponse.

Ce fut au tour de l'autre de manifester un très vif désappointement.

— Ah ! fit-il, voilà qui est tout à fait fâcheux.

— Vous n'avez rien d'autre à demander ? poursuivit Juste.

M. Flondalle réfléchit, puis relevant la tête :

— Je tiendrais, Monsieur, à vous fournir quelques éclaircissemens supplémentaires. J'admets très volontiers, en effet, que vous ayez tout à fait renoncé à vos intentions premières, si

même elles ont jamais existé. Cependant l'occasion fait le larron, comme on dit. J'estime que vous auriez raison d'examiner mon offre ; elle en vaut la peine.

Juste ne répliqua que par un nouveau geste de dénégation.

— Si ! elle en vaut la peine. Croyez-moi, vous ne trouverez pas souvent un amateur de mon genre...

Et un sourire indéfinissable, je ne sais quelle ironie à la fois agressive et douloureuse, crispèrent le visage de ce singulier acheteur. Tout à coup, j'étais devenu très attentif au moindre de ses mouvemens.

Il continua :

— Avant de me présenter ici, j'ai pris mes renseignemens. L'immeuble bien payé vaut quatre-vingt mille francs. Je vous en offre le double. Qu'en pensez-vous ?

— Peste ! fit Juste abasourdi.

Puis il hocha encore la tête :

— Mais je ne tiens pas à l'argent...

— On m'avait affirmé pourtant que vous aviez un fils dont les expériences...

Juste coupa la phrase :

— De grâce, Monsieur, laissons de côté mon fils : il n'en est pas question.

Le visiteur se mordit les lèvres.

— C'est votre dernier mot ?

— Le dernier.

Comme pour mieux l'affirmer, Juste se leva. Je m'aperçus que son expression était devenue soucieuse. Évidemment, il lui déplaisait d'être informé que son crédit faisait encore au dehors l'objet de discussions.

Le visiteur et lui se dirigèrent vers la porte. Le premier, cependant, semblait le faire à regret. Tout à coup, il se ravisa :

— Allons ! j'abats mon jeu. J'avais offert cent soixante mille : en voulez-vous deux cents ?

Il regardait Juste bien en face : il le regardait d'ailleurs avec une certaine surprise et sans prendre la peine de cacher celle-ci. En effet, seulement quand Juste était debout, il paraissait tel qu'il était, c'est-à-dire vieilli avant l'âge et le corps ruiné.

Devant l'énormité du chiffre, Juste n'avait pu s'empêcher de sursauter :

— Vous y tenez donc bien ?

Ce n'était pas cela uniquement qui l'étonnait ; c'était encore autre chose qu'il croyait voir dans la tournure de cet acheteur par trop désintéressé, autre chose impossible à définir et qui lui donnait du malaise.

Sentant les yeux de Juste sur lui, le visiteur détourna les siens, et sans répondre à la question :

— J'y tiens, si l'on veut... pas plus toutefois qu'à une fantaisie. J'ai pris depuis longtemps l'habitude de payer les objets suivant le désir que j'en ai. J'aime à me prouver que l'argent peut tout.

— Non, Monsieur, repartit Juste, cette fois d'un ton tranchant.

— N'importe ! Vous réfléchirez... On doit toujours réfléchir dans ces cas-là. Je répète : deux cent mille francs comptant. J'ajoute que je repasserai dans une heure et que, d'ici là, je ne considère pas votre refus comme définitif.

— Inutile.

— Je reviendrai quand même.

Et ayant incliné la tête d'un coup sec, M. Flondalle sortit.

Alors, désorienté, Juste commença de se promener à travers la pièce. Il avait oublié sa lettre à finir et ne songeait plus qu'à l'aventure vraiment singulière. Pourquoi la disparition de cet homme lui donnait-elle aussi un soulagement physique ? Il voulut ensuite se demander : « Quelle raison le pousse à m'offrir un tel chiffre ? » Aussitôt, ce chiffre miroita devant lui et subitement, comme l'avait prévu sans doute M. Flondalle, il en fut ébloui.

Deux cent mille : presque le triple de ce que valait la maison ! une chance qui se présentait à l'heure même où les revenus taris menaçaient de ne plus suffire... deux cent mille, quand il était en train, tout à l'heure, de solliciter un délai pour treize cents ! Bigre !

Il songea : « Si j'avais accepté !... »

Il y avait bien le fait de vendre la maison ; cependant il tenait si peu à celle-ci ! En même temps je vis ses paupières se baisser, son cœur battre plus vite. Non seulement il ne tenait pas à nous, mais je crois qu'il nous haïssait. Il nous en voulait d'être encore là, tandis que ses vrais souvenirs étaient restés à Condom.

— Oui! si j'avais accepté!... Seulement, il y a mon père...

Or, à ce moment précis, comme s'il s'était douté du danger qui menaçait son œuvre, M. Pichereau entrait à l'improviste. Il avait coutume de faire ainsi, traversant les chambres qui sont au-dessus de la cuisine, pour s'éviter une montée d'escalier.

— Hé bien? fit-il de sa voix fêlée, tu viens d'avoir une visite?

Juste, tiré brusquement de sa rêverie, tressaillit à la vue de son père.

— Peste! répondit-il avec un peu d'énervement, votre surveillance n'est jamais en défaut!

— Peuh! j'avais vu... par hasard.

Et M. Pichereau, l'air satisfait, vint s'asseoir près de moi, à la place qu'occupait Juste précédemment. Sans doute n'attachait-il aucune importance particulière à la visite en question, mais les hommes changent peu. Celui-ci, après avoir espionné par nécessité, continuait d'espionner pour le plaisir. En outre, se défiant toujours de Juste qu'il estimait capable de commettre une bêtise sans dire gare, il estimait utile de marquer de temps à autre sa vigilance.

Retombé dans ses pensées, Juste reprit sa promenade, tandis que M. Pichereau, ayant appuyé ses coudes sur moi, le suivait d'un œil oblique.

Je dois avouer que le contact de Pichereau m'a toujours été pénible. Autant la chair de Juste semblait prête à se modeler sur ma surface, autant celle-ci avait l'air de vouloir pénétrer dans mon bois.

M. Pichereau reprit après un long silence :

— Et qui recevais-tu ce matin?

Juste ne répondit pas tout d'abord. Il continuait d'aller et venir : en même temps, le chiffre s'était remis à danser devant lui.

— Savez-vous, fit-il, qu'on me propose une affaire superbe?

— Une affaire! s'exclama M. Pichereau.

Sur sa peau de vieille pomme, je vis se creuser une infinité de petites rides supplémentaires. Par principe, les affaires qui plaisaient à son fils lui paraissaient suspectes.

— Une affaire!... et laquelle?

— Quelqu'un m'offre d'acheter la maison 200 000 francs comptant : une fortune...

Je reçus un coup de poing brutal :

— Tu as dit : la Maison !

— Oui. Qu'y a-t-il là de si extraordinaire ?

— La Maison !... tu deviens fou, je pense... à moins que...

M. Pichereau s'interrompit :

— Juste ! dis la vérité : ton fils nous ruine !

Déjà retombé à son indifférence coutumière, Juste haussa les épaules.

— Vous savez bien que non.

— Ah ! c'est qu'avec cet imbécile...

Cette fois, Juste s'arrêta net :

— Je vous ai déjà prié, mon père, de laisser Claude en paix. Ce qu'il fait l'est toujours avec mon plein assentiment.

— C'est un cerveau fêlé !

— C'est un inventeur admirable.

— Il nous mettra sur la paille !

— Il est ma fierté !

— Les grands mots !... fais-m'en grâce.

Et M. Pichereau se leva. Il eut ensuite un geste sec :

— Heureusement que j'existe encore pour mettre le holà : ce sera fait dès aujourd'hui.

— Je vous défends,... commença Juste.

— Me défendre quoi ? Serait-ce par hasard de surveiller une fortune que j'ai conquise ?

Juste secoua la tête d'un air lassé :

— Il faudrait pourtant, mon père, vous rendre compte qu'à ne jamais spéculer, cette fortune, dont vous êtes si fier, disparaîtra d'elle-même. Vous vous croyez toujours en 1850. Le temps a marché. On ne vit plus de ses rentes : on les voit fondre. Claude, j'en ai la conviction, nous en prépare d'autres. D'ici là, ne pas examiner la proposition qu'on m'a faite serait absurde et je l'examinerai.

M. Pichereau riposta :

— Tu ne vendras pas ces murs !

Sa voix sonnait. On le sentait résolument dressé contre l'agresseur venu pour menacer son œuvre.

— Je les vendrai si c'est avantageux.

— Jamais ! ou tu devras auparavant...

— Silence ! j'entends Claude qui vient !

— Il arrive bien !

— Surtout, devant lui, pas un mot.

— Ceci me regarde!

Subitement en arrêt, chacun d'eux se tourna ensuite vers l'entrée, tandis que, dans l'escalier, les pas de Claude continuaient d'approcher.

Je ne sais si vous avez bien saisi le contraste qui existait entre ces deux êtres issus l'un de l'autre, ayant vécu près de trente ans sous le même toit et réunis à cette minute dans l'attente de celui qui montait.

J'avais, moi, la sensation de contempler de l'histoire vivante.

Le vieux Pichereau, avec son col haut, sa cravate noire à triple tour, son vêtement suranné, et son culte de la Maison, représentait le temps des diligences, l'ère positive de 1830, ceux enfin qui, n'ayant jamais rien appris et méprisant tout, hormis eux-mêmes, s'imaginaient encore que les chemins de fer étaient rares et qu'on vit encerclé dans sa ville comme une volaille dans un poulailler. Juste, lui, était le présent, courbé sous la rafale de 70 et ne pouvant se remettre du réveil de Sedan. Qu'il le comprît ou non, c'était l'inadapté, la plante poussée en serre et brutalement livrée aux morsures du grand air. N'eût-il pas été par nature à court de souffle, qu'à respirer dans cette atmosphère nouvelle, il aurait étouffé.

Quand Claude entra enfin, il me parut qu'une génération nouvelle pénétrait, appelée à dévorer les deux autres. Dans son regard, quoi que prétendît Pichereau, nulle chimère, mais bien au contraire un sens aigu de la réalité; dans son cerveau, uniquement des préoccupations de force, à l'exclusion d'envolées sentimentales.

Le vieux Pichereau n'avait connu que Dijon ; Juste avait senti la patrie; demain peut-être, Claude ne connaîtrait plus celle-ci. En revanche, le vieux Pichereau avait cru à la Maison ; Juste acceptait sans révolte la pensée de la vendre; Claude n'y avait jamais vu qu'une masure bonne à liquider au jour de l'héritage.

Si j'explique ceci que vous ne devez pas très bien comprendre, n'ayant jamais comme moi comparé les événemens et leurs conséquences, c'est qu'à ce moment-là, je n'aurais pu vraiment songer à autre chose; c'est encore que je n'avais, pour ainsi dire, jamais aperçu ces trois êtres côte à côte. Je n'imaginais certes

pas qu'un terrible conflit dût, ce jour-là précisément et devant moi, mettre leurs âmes aux prises; mais déjà le seul aspect physique, le port de tête, et jusqu'au son des voix proclamaient au philosophe que je suis combien, suivant le mot de Juste, en un demi-siècle le temps avait marché.

— Ah! te voilà! mécanicien des airs! dit M. Pichereau dès que Claude eut paru. Précisément, nous avions à te parler, ton père et moi... Mais d'abord, que je m'installe!

Rudement, il tira vers lui la chaise qui était devant moi et s'assit par côté. Il me tournait le dos, mais son bras, se servant de ma table en guise d'accoudoir, me touchait de nouveau.

Surpris de trouver ensemble les deux hommes, Claude avait eu un arrêt léger en passant le seuil. Cependant il continua d'avancer vers son père.

— Bonjour, dit-il, tu as bien dormi?

Juste répondit à mi-voix :

— Très bien.

— Et moi? interrompit aigrement le vieux Pichereau : on ne me demande pas comment j'ai passé la nuit?

— J'allais le faire, reprit Claude d'un ton où perçait sa réserve hostile plutôt que du respect.

— Trop tard, reprit Pichereau. D'ailleurs je n'ai pas le désir de te faire perdre un temps précieux. Réponds simplement à ma question. Sais-tu ce qui se trame ici au sujet de la maison?

Ce fut Juste qui répondit, énervé :

— Comment le saurait-il, puisque l'offre vient de m'être faite, il n'y a qu'un instant!

— Ah! bon... parfait... Dans ce cas, c'est moi qui le mettrai au courant. Auparavant, toutefois, j'aimerais obtenir de lui un renseignement qu'il pourra me donner immédiatement, j'en suis bien sûr!

Claude avança d'un pas:

— Quel renseignement?

— A combien s'élèvent tes dépenses pour tes machines, depuis que tu t'es mis en tête de faire voler les gens?

Claude retint mal un geste de surprise.

— Mais... je n'en ai jamais fait le compte.

M. Pichereau partit d'un rire méchant :

— Alors, mon gars, tu vas le faire.

Déjà Juste s'interposait :

— Inutile ! ne vous ai-je pas dit que tout ce que Claude dépense est arrêté d'accord avec moi ?

— Dans ce cas, mon fils, c'est toi qui me donneras ce chiffre. Peu m'importe la source, pourvu qu'il soit exact.

— Et si je m'y refuse ?

— T'y refuser ! Comme tu y vas ! J'imagine pourtant avoir le droit strict de vérifier une caisse qui est bien à moi, tout compte fait, puisque je l'ai remplie !

Il y eut une petite seconde embarrassée. Le visage de Juste avait pris une expression d'entêtement irrité. Il dit enfin entre ses dents :

— Qui vous assure, mon père, qu'on vous en soit tant que cela reconnaissant ?

Le vieux Pichereau s'était redressé, comme piqué par un taon :

— Tu en es là ?... Ce sont choses bonnes à dire quand on tient le sac. Sans moi, qui alimenterait les admirables inventions de Mòssieu mon petit-fils ? Mais, au fait, existent-elles ? Puisqu'on n'a jamais contrôlé ses dépenses, sais-je seulement si, au lieu de courir cette tarentule absurde, il ne court pas tout simplement les filles ? Où passe l'argent ? Autre renseignement, qui m'intéressera autant que le premier !

Cette fois, Claude n'avait pu maîtriser un mouvement de colère :

— Je ne crois pas utile de me défendre, n'est-ce pas ? fit-il d'une voix sourde.

— Tu préfères ne pas répondre ? s'écria Pichereau, gouaillant : c'est qu'aussi on ne me roule pas si aisément que ton père ! Tiens-toi donc pour dit que j'ai assez de ces gaspillages sans contrôle ni résultat. Oui, assez de folies, du moment qu'elles risquent de nous mettre sur la paille !

Claude interrompit, stupéfait :

— Que voulez-vous dire ?

— Je dis qu'à cause de toi, ton père veut vendre la maison !

— Mais non ! s'exclama Juste.

— Tu y as songé, cela revient au même. Ose nier que pour ce propre à rien, bon à casser des mécaniques ou à gratter avec un tire-ligne du papier hors de prix, ose dire que tu n'as pas envisagé l'abandon de ces murs, oubliant tout ce que j'ai fait, moi, pour les avoir !

Claude, le visage livide, s'était tourné de nouveau vers Juste :

— Est-ce vrai, mon père, ou bien n'est-ce qu'un prétexte pour entraver mon œuvre, à l'heure même où je suis sûr de toucher au but ?

Mais Juste, depuis un instant, était absent. Il n'écoutait plus ni son père, ni son fils : il regardait devant lui la glace qui surmonte la cheminée et, sur celle-ci, l'image de Claude. Que voyait-il ? Quelle chose l'avait à ce point bouleversé qu'il avait l'air de chanceler ?

— Quand j'affirme, jeta Pichereau à Claude, je n'admets pas...

Soudain sa phrase s'interrompit. Lui aussi, machinalement, avait jeté les yeux sur moi, apercevait à côté de son coude la carte laissée par le visiteur et la lisait à distance, car il était presbyte. Aussitôt, un rire sourd dissipait sa colère :

— Mais, au fait, voici que je commence à mieux comprendre certaines choses... acheva-t-il d'un ton si étrange que Juste, rappelé à lui, se redressa brusquement.

— Quelles choses ? demanda-t-il.

Pichereau montra la carte.

— C'est l'acheteur, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Parbleu !

— Que prétendez-vous...

— Rien.

Et les yeux de Pichereau et de Juste se heurtèrent.

— Ah ! s'écria celui-ci, vous avez trop parlé ou pas assez. Je veux savoir...

— Des ordres, maintenant ? C'est à moi d'en donner, je pense ! Laissons cela. Donc j'entends qu'avant midi, tu m'aies remis tous les comptes de ce garçon. Quant à son travail, j'aviserai : on a le temps.

Il affirma d'un geste coupant :

— Entendu, n'est-ce pas ? tous les comptes, avant ce soir.

Claude s'était approché de Juste :

— Père ! cria-t-il, on ne va pas pourtant me contraindre à suspendre mon œuvre. Je suis au terme ! Demain...

Juste ne répondit pas. Il venait d'avancer près de moi. A son tour, il prenait la carte, la regardait attentivement.

— Père, reprit Claude, c'est vous seul ici qui avez le droit d'ordonner. Plus tard, je ferai ce que vous voudrez, mais auparavant...

Le vieux Pichereau le couvrit d'un regard sarcastique :

— Auparavant, petit, tu attendras de connaître mes volontés !

Poussé à bout, Claude se tourna vers lui, la face mauvaise :

— En fait de volonté, je n'en reconnais qu'une ici, celle de mon père !

Et tout à coup, ce fut la secousse terrifiante, le vent de tempête déchaîné sur ces trois êtres qui, la minute d'auparavant, semblaient encore cheminer sur la route de tous les jours. Le même rire de Pichereau retentissait :

— Rien de plus juste, mon gars : seulement, pour cela, encore faudrait-il savoir quel il est !

Un cri rauque couvrit la fin de la phrase. Éveillé en sursaut, Juste venait de se précipiter vers son fils.

— Claude ! ne l'écoute pas ! il est fou !

— Qu'a-t-il dit ? balbutiait celui-ci, se débattant contre l'étreinte qui le chassait de la chambre.

— Rien ! va-t'en ! tu n'as plus rien à faire ici. Va-t'en !

Pichereau, lui, tournait sur lui-même, allégé :

— Se ruiner pour les siens, passe encore ! mais pour une graine de hasard !...

De nouveau la voix de Juste couvrait les mots ; comme pris de folie, il hurlait :

— Va-t'en ! Va-t'en !

Étant parvenu enfin à repousser Claude jusqu'à l'entrée, il le jeta dehors :

— Je te dis qu'il est fou !... Je vais le soigner !... mais sans toi !

La porte claqua. Juste, revenant à son père, ne fit ensuite qu'un simple geste. Il avait pris un visage effrayant que je ne lui soupçonnais pas :

— Quant à vous, mon père, allez-vous-en aussi : je ne réponds plus de moi...

Le vieux Pichereau toisa son fils d'un air railleur :

— Deux cent mille ! Cela valait plus que cela, tu sais !

Mais Juste, le bras levé, avançait déjà vers lui.

— C'est bon, calme-toi : on en recausera plus tard, dit encore Pichereau.

Et nous nous retrouvâmes seuls, Juste et moi, avec l'invasion des souvenirs!

II

Des souvenirs?... non. Juste ne voyait que l'homme, et à côté de lui, Claude.

Ah! l'étrange, l'abominable chose qu'une ressemblance fortuite! car celle-ci devait l'être. Juste n'avait jamais imaginé que la nature eût des jeux si féroces. Et pourtant n'avait-il pas remarqué maintes fois auparavant que les figures semblent sortir d'une série de moules initiaux, en nombre limité? Il y a, pour les hommes comme pour les meubles, des styles. Dans chacun, les formes générales sont uniformes. Seuls les ornemens accessoires diffèrent : fantaisie du fabricant plus ou moins pressé, bien ou mal disposé, enfin s'accommodant au prix de la clientèle et toujours satisfait d'enclore sous un masque pareil des âmes de même qualité... Mais je m'égare : ne nous écartons plus de Juste, de même que celui-ci ne s'écartait plus de la pensée terrifiante.

Donc, Claude et le visiteur se ressemblaient! Voilà le fait extraordinaire, peut-être sans intérêt, peut-être primordial, dont Juste ne parvenait pas à détacher son esprit.

Il y avait aussi les phrases de Pichereau lisant le nom sur la carte de visite, mais Juste savait son père capable d'inventer *même cela!* Dès lors, il ne s'y arrêtait guère que pour mémoire, ou plutôt il s'y arrêtait surtout parce que Claude avait dû les entendre. Ce n'était pas sûr : n'importe! une fois de plus, Pichereau venait de commettre une cruauté inutile, et Juste, reprenant la carte, eut un renouveau de colère contre ce père singulier qui n'avait jamais pu rien aimer ni respecter...

Soudain, comme il maniait toujours cette carte d'un geste machinal, un détail attira son attention. Le prénom commençait par un C : Charles sans doute, ou Calixte, ou Conrad, ou tout autre, excepté Claude. Cependant la vue de cette lettre suffit pour lui donner un froid mortel. Ses dents claquèrent, et je compris, uniquement à l'entendre respirer, qu'une nouvelle colère plus terrible le soulevait : du coup, le passé

venait de reprendre un éclat prodigieux. L'Inconnu avait reparu !

L'Inconnu !...

Cela, je l'avoue à ma honte, je ne le saisis pas tout de suite. Il me fallut, pour y arriver, un peu plus de temps qu'à Juste. Il me fallut surtout voir Juste devenir subitement une façon d'halluciné, la face crispée, les yeux flambant de haine, — non pas sournoise et venimeuse comme celle d'un Pichereau, mais directe, allant d'un jet à l'extrême et déjà réclamant le meurtre !

L'Inconnu... Mais d'abord, était-ce bien lui ? Car, enfin, de même qu'un ressemblance fortuite peut exister, une communauté de prénom n'est pas une preuve et nous ignorions celui-ci ! L'Inconnu d'ailleurs avait abandonné Line en amant qui n'aime pas ou n'aime plus. Dès lors, pourquoi revenir, et si longtemps après, comme s'il avait vraiment regretté quelque chose ou quelqu'un ?

Cependant Juste, lui, n'hésitait pas. Il murmura : « Lorsqu'il reviendra, je le tuerai ! » En même temps une joie tumultueuse le souleva, parce que l'Inconnu n'était plus qu'un homme. On peut, en effet, toujours tuer un homme, tandis qu'auparavant, comment atteindre un fantôme ?

Quant à moi, osant à peine croire à ce que je découvrais, j'interrogeais cet abîme qu'est une face humaine !

Jusqu'alors, j'avais imaginé un Juste écrasé par la douleur, résigné, incertain et veule : ce Juste était un amoureux qui, ayant découvert la trahison, ne vivait plus que pour la venger. Il savait ! Par quel moyen avait-il découvert ce que Noémi, le miroir et moi, n'avions pu apprendre qu'à demi ? C'est bien indifférent : il le savait, voilà tout !

Ainsi, ce calme, cette quiétude, cet air las ? mensonges. Trente ans, avoir eu ce visage sans trahir son secret ! Trente ans, avoir joué la comédie sublime du père qui se penche paternellement sur l'intrus et s'être promené, la poitrine déchirée, sans que les choses mêmes en eussent un soupçon ! Était-ce seulement possible ?... Bien mieux : cela était.

Oui, Juste avait fait cela : n'ignorant rien, il avait accepté Claude, respecté la morte et gardé le souvenir ! Il allait faire plus. Tels des sonneurs qui grimpent au clocher, d'heure en heure, nous allions poursuivre l'escalade. Tant pis si vous avez déjà le vertige : nous commencions !

Midi sonna. Accoudé sur moi, Juste ne s'aperçut pas que le temps passait. Il attendait que l'Inconnu revînt. Dieu merci, le passé ensuite disparaîtrait et tout serait terminé!

Soudain la porte s'ouvrit. Je reçus un choc. Juste, qui s'était dressé, retomba anéanti. En même temps, une voix prononça :

— Ne vous effrayez pas : ce n'est que moi...

Et je vis Claude approcher de Juste, tandis que celui-ci, tremblant, détournait les yeux et s'appuyait de tout son poids sur ma table. Contact poignant : je sentais ses artères battre, un flux d'angoisse balayer le cœur comme une plage...

— Qu'est-ce que tu veux? dit Juste d'une voix à peine distincte.

Qu'importait au surplus qu'on entendît ou non la demande, du moment que la réponse était certaine! Nous avions attendu l'Inconnu : celui qui venait d'entrer en était un autre, qu'on ne pouvait tuer, celui-là, et qui allait bien autrement nous faire souffrir!

Aucune douleur ne parut dans la réplique de Claude, mais une immense anxiété; il dit simplement :

— Pardonnez-moi, si je suis monté. Je ne pouvais demeurer plus longtemps dans cette incertitude. Qui est mon père?

Quatre mots : ceux-là précisément que Juste attendait... Pour toute réponse, ses doigts croisés se serrèrent à en craquer. On ne perçut dans la pièce que ce bruit d'os qui avait l'air de provenir d'un autre être, qui aurait dû paraître grotesque, et qui était tragique.

Claude répéta :

— Qui est-ce?

Juste eut un nouveau frisson. Ses lèvres voulurent sans doute prononcer une dénégation violente, mais ce fut seulement cette plainte qui sortit :

— Oses-tu profaner à ce point la mémoire de ta mère?

Et Claude, à son tour, chancela. Parce qu'à la question posée Juste répliquait par une autre, le peu d'incertitude qu'il avait avoué venait de s'évanouir.

— Je ne profane rien, murmura-t-il comme en songe, car la vérité est nécessaire, si nécessaire que vous n'osez même pas la nier.

Avez-vous remarqué que, depuis son entrée, il ne disait plus « mon père » et que Juste ne l'appelait plus « mon enfant? »

— Allons donc! répliqua Juste avec un geste violent, si mon père déraille, ce n'est pas une raison pour que tu en fasses autant!

Mais Claude affirma encore :

— Votre père savait très bien ce qu'il disait.

— Il délire!

— Pour être assuré du contraire, il m'a suffi de me souvenir...

Les doigts de Juste craquèrent encore. Décidément cela devenait un tic. Au même instant, ses yeux, qui continuaient d'errer sur ma table, y aperçurent la carte de l'Inconnu. Sans savoir pourquoi, peut-être par une sorte de pudeur, il repoussa les papiers, eut l'air de les ranger, et la carte cessa d'être visible. Claude reprit :

— Oui, tout s'éclaire. J'ai la clé de ce qui tant de fois m'a dérouté dans mon enfance, intrigué, désolé... Tenez! rappelez-vous... j'avais six ans... Oui, c'est très loin, mais déjà, à cet âge, certaines choses se gravent et on ne les oublie plus. Donc, j'étais accouru à votre rencontre pour vous embrasser. Je me jette à votre cou. Soudain vous criez : « Va-t'en! » et je reste en larmes dans la cour, me demandant ce qu'il y a, puisque je n'ai rien dit, sinon : « Papa! » Et plus tard, quand vous m'avez mis pensionnaire au lycée... Ah! je vous revois encore me conduisant rue Saint-Philibert, le visage hostile, la bouche close. Justement, ce jour-là vous aviez passé des heures ici, devant ce même secrétaire, y remuant je ne sais quels papiers, peut-être des cendres du passé... Cinq mois, on me laissa là-bas, sans sortir. On me disait bien que vous étiez absent : c'était faux, car je vous avais aperçu une fois de loin... Je vous fais grâce du reste. Mille détails surgissent qui concentrent la lumière, font éclater cette vérité que je mendie. Et je sais bien qu'elle ne peut servir à rien : mais les choses servent-elles jamais à quoi que ce soit, sinon à faire souffrir? Moi aussi d'ailleurs, j'ai dû maintes fois vous paraître singulier, tour à tour affectueux et distant, d'autant plus réservé que les années suivaient. C'était cela encore qui m'empêchait d'être moi-même, cet inexplicable que j'avais deviné tout petit, ce je ne sais quoi d'anormal qui m'a poursuivi plus grand. Très tôt, j'ai compris que nous ne pouvions pas être comme tout le monde : c'est resté. Pour me changer, il aurait fallu précisément ce que je

demande en ce moment, la vérité! Qu'elle vienne donc! Tout en nous donnant la certitude d'être plus éloignés que je ne l'avais jamais redouté, elle sera meilleure que l'agonie où je nous vois réunis!

Juste, toujours les yeux fixés sur moi, écoutait sans un geste, sans un plissement de visage. Au seul battement des artères, à ces battemens de plus en plus accélérés et qui me heurtaient, je pouvais deviner quelle révolution formidable s'opérait en lui. Au moment de perdre Claude, il commençait de le découvrir!

C'est ainsi. Des années, on vit côte à côte, et les âmes restent fermées. Une rafale passe, le livre s'ouvre, les feuillets tournent, mais le livre est emporté! Juste, je le répète, découvrait Claude. Son mutisme, sa froideur, cette tension continue qui, même aux heures les plus libres, semblait glacer ses moindres élans de tendresse, tout s'expliquait. Une sensibilité suraiguë, un cœur sur la défensive, voilà donc ce qui aurait pu rendre leurs liens exquis, et ce qui justement menaçait de les briser!

Claude, étonné que Juste ne répondît pas, demanda encore :

— Il est venu, n'est-ce pas?

— Qui?

— Mon père...

Juste eut un rire sarcastique.

— Tu es fou, décidément.

Obstiné, Claude haussa les épaules.

— Était-ce pour me voir... enfin?

— Plus tard, dit Juste, nous reprendrons ce sujet... plus tard ou jamais, ce qui vaudrait mieux. Pour le moment, tu n'es pas en état de raisonner sainement.

Cette fois, il avait osé regarder Claude.

— Tu as la fièvre : va te reposer. Je ne dirai plus rien.

Mais à l'aspect du visage qu'il découvrait, brusquement ses mains se détachèrent. La pensée de se taire l'effraya. Il continua malgré lui :

— Oui, va-t'en!... Tu as parlé de souvenirs qui t'assiègent. Les souvenirs prennent toujours la couleur du présent et c'est sans importance. Quant au reste, j'ignore ce que cela signifie. Il n'est venu personne ici, sauf un inconnu désireux d'acheter la maison, et qui ne l'achètera pas, parce qu'elle n'est pas à vendre. C'est un passant. Il ne reviendra plus. Mon père aussi a beau

protester, tu poursuivras ton œuvre. Toi et moi, jusqu'ici, avons vécu par elle : continuons... Il y a ici deux êtres, toi et moi, je le répète, qui sont réunis dans une même affection, par une pensée commune : qu'ils le restent ! Quoi qu'il arrive, nous serons toujours nous deux, sans personne qui puisse nous séparer...

Il affirma :

— Sans personne !...

J'eus au même instant la sensation que Juste croulait sur moi. Avant même qu'il ne finît, le domestique venait de paraître et annonçait :

— M. Flondalle !

Derrière le domestique, encore dans l'embrasure de la porte, celui-ci achevait :

— Moi, en effet, qui avais promis mon retour avant une heure. Suis-je exact?

Ah ! le pouvoir d'une phrase, d'un visage qui surgit ! Juste avait d'abord chancelé, mais ressaisi par une joie sauvage, déjà il se redressait. Les yeux en flamme, ivre de la vengeance enfin possible, il eut une sorte de bond, un soulèvement de tempête. Je crus qu'il allait sauter à la gorge de celui qui entrait : ce n'était plus Juste, mais une force déchaînée.

— Ah ! vous !...

Puis, plus rien, la phrase qui s'arrête devant Claude : car, en marchant, Juste a rencontré Claude !

A Claude, comment expliquer ce qui suivra, l'agression de portefaix qui seule peut compléter ce début ? C'est le *passant* qui est revenu, rien qu'un *passant !* Traiter l'Inconnu comme un passant, ou perdre Claude, voilà le dilemme dont on ne peut plus sortir. Remettre la vengeance, s'en priver à tout jamais peut-être, ou révéler à Claude le nom cherché, aucune autre issue ! Il faut choisir, et cela, sans délai, avant même que s'achève la phrase commencée !

Juste, affreusement pâle, recula. Il venait de choisir, en effet. Plus héroïque qu'aux pires heures de sa vie écoulée, il oubliait trente années de torture : il gardait l'Intrus !

— Ah ! vous !... vous tombez mal. Ce n'est pas le moment...

Mais, à son tour, Claude s'appuyait contre moi, et d'une voix où tout passait, la peur, l'audace, le désespoir :

— Pourquoi donc? Entrez, au contraire, Monsieur. Vous ne serez pas de trop !

Ensuite un silence profond. Obéissant à Claude, l'Inconnu pénètre, paisible. J'aurais juré qu'il n'y avait plus personne, si je n'avais entendu son pas faire crisser une lame du parquet. Pouvait-il d'ailleurs se douter de la tragique ironie du mot : « Vous ne serez pas de trop. » Les propos des hommes ne s'éclairent jamais que lorsqu'il n'est plus temps. Heureusement, avant deux minutes, lui aussi, serait au présent. Il y était déjà !...

En effet, comme attiré par un aimant, il avait levé les yeux vers la glace. Côte à côte, il se voyait, lui, et il voyait Claude. C'était vraiment le jour où les choses voulaient parler ! Comment, même si l'on n'avait pas été averti, ne pas saisir l'effrayante ressemblance ? La filiation se livrait sans fard : il était invraisemblable que le domestique n'eût rien remarqué.

Le regard de l'Inconnu vacilla : cependant aucun geste ne suivit. Si le vrai père eut le désir de tendre les bras vers son fils, nul ne put s'en apercevoir, comme Juste, comme Claude. Il semblait, d'ailleurs, projeté tout à coup dans un univers étranger au réel. Il n'aurait pu dire s'il avait envie de s'enfuir ou de rester.

Juste, le premier, osa sortir de l'étrange torpeur qui nous écrasait tous. Il s'exprimait à voix rauque. On sentait que les mots refusaient de sortir de sa gorge.

— Je ne vous attendais pas aussi tôt, mais je vous attendais, Monsieur : vous ne vous doutez même pas avec quelle impatience !

L'Inconnu s'inclina légèrement.

— J'avais bien dit pourtant que j'allais revenir, fit-il sans s'apercevoir qu'il répétait à peu près textuellement sa phrase d'entrée. Avez-vous réfléchi ?

Une nouvelle bourrasque de colère impuissante secoua Juste, mais il la domina comme la première. Il avait l'air d'un vieil arbre sur qui passe le vent.

— J'ai réfléchi.

— Vous acceptez ?

— Vous savez bien que non.

— En vérité, je ne savais pas... Je le regrette pour tous les deux. C'était une bonne affaire.

Cette fois, Juste ne répondit plus rien. Claude restait toujours adossé contre moi. Il paraissait attendre simplement la sortie de cet importun.

— Vous n'avez plus rien à me communiquer ? reprit l'Inconnu lentement.

— Rien.

— Alors, excusez-moi. J'ai eu tort de vous déranger : je le regrette.

Et il se dirigea vers l'entrée, mais en marchant de cette façon hésitante qu'on a, lorsqu'on abandonne le grand soleil pour l'ombre.

Près d'arriver au seuil, il se retourna encore :

— Adieu, messieurs !...

Claude ne laissa pas à Juste le temps de répondre : brusquement, il venait d'avancer au milieu de la chambre.

— Un dernier mot, Monsieur, avant que vous ne partiez !...

— Claude ! cria Juste, se jetant vers son fils.

— Ah ! dit l'Inconnu, avec un sourire singulier, Monsieur s'appelle Claude ?... Nous portons, Monsieur, le même prénom. Ce sont des coïncidences qui se rencontrent...

La face blême, Claude répéta :

— Rien qu'un mot !... Ou plutôt, un renseignement ! Pourquoi teniez-vous tant à acheter la maison ?

Le visage de l'Inconnu prit une expression incertaine. Je le vis se mordre les lèvres, comme pour retenir un flot de paroles qui allait venir.

— Oh ! Monsieur, ce sont là des choses bien difficiles à analyser. Une fantaisie est toujours inexplicable, inconsciente pour ainsi dire. Si, d'ailleurs, on pouvait l'expliquer, serait-ce encore une fantaisie ?

Claude fit un geste d'impatience :

— En tout cas, vous connaissiez déjà cette demeure, n'est-ce pas ?

De nouveau Juste tenta de l'arrêter :

— Qu'est-ce que cela fait, puisque Monsieur ne l'achètera pas !

Mais Claude, écartant son père, et parce que la réponse tardait :

— Hé bien, Monsieur ?

Une telle autorité émanait de lui que l'Inconnu tressaillit. Sa tête s'abaissa, peut-être pour fuir le regard de Claude :

— Non, Monsieur, dit-il enfin, je n'y étais jamais entré.

— Alors vous connaissiez Dijon ?... Vous y avez habité... jadis ?

— Claude! cria encore Juste.

— Ah ! reprit celui-ci, exaspéré par la lenteur des réponses de l'Inconnu, vous avez tort de ne pas vous expliquer franchement! Nous en aurions plus tôt fini!

Et le verbe de plus en plus impérieux :

— Y avez-vous habité, oui ou non?

Toujours tête basse, l'Inconnu répondit avec un effort visible :

— Autrefois, en effet... j'y ai vécu quelque temps.

Claude fit un geste de triomphe, comme pour dire : « Je savais bien ! » et toujours du même ton qui ne tolérait aucun faux-fuyant :

— Qu'y faisiez-vous?

Cette fois, l'Inconnu répondit immédiatement :

— J'étais très malheureux...

Et l'on eut la sensation que toute la douleur d'une tragédie morte venait d'entrer. Après un intervalle qui me parut interminable, j'eus ensuite la surprise d'entendre l'Inconnu reprendre :

— Au surplus, Monsieur, bien que vos questions soient singulièrement indiscrètes, je me demande pourquoi j'hésiterais à dire la vérité. Il est exact, tout à fait exact que je cherche ici des souvenirs.

— Lesquels? jeta Claude dans un cri.

— Ceux d'une femme aimée.

Ce fut au tour de Juste de frissonner. Il eut un éclat de rire dont on ne pouvait savoir s'il était ironique ou désespéré :

— Faites-nous grâce, Monsieur, de vos amours!

Mais l'Inconnu haussa les épaules :

— Je parle de ma femme,... qui était folle. On ne soupçonnait d'ailleurs ni son existence, ni mon martyre. Elle est morte à Dijon, deux ans après mon départ. Depuis, j'ai voyagé; j'ai même fait fortune, presque sans le vouloir. Alors, l'idée m'est venue qu'il serait bon de finir à l'endroit même où j'avais tant souffert, et voilà... Vous voyez comme c'est simple! On vient sur une place où l'on avait vécu; on s'informe de la seule maison qui y soit à vendre; on en offre le prix qu'on peut; on recueille un refus,... et l'on s'en va! L'existence ne s'arrange pas. Elle est triste toujours, et décevante...

Il y eut un nouvel arrêt. Tombé de son exaltation à un

désappointement grandissant, Claude continuait d'examiner l'Inconnu. Hélas! tout ce qu'avait dit celui-ci n'avait servi qu'à obscurcir le problème.

— Soit, Monsieur; je n'ai plus qu'à m'excuser d'une insistance qui vous a paru déraisonnable, mais qui aurait pu ne pas l'être...

— Tu vois bien ! dit Juste, hors d'haleine comme un coureur au but.

Mais l'Inconnu déjà reprenait :

— C'est qu'il y a peut-être autre chose...

— Autre chose? s'écria Claude.

— Non, Monsieur, cela suffit! interrompit Juste.

Il s'était porté devant Claude. On aurait dit qu'il voulait l'empêcher d'apercevoir l'Inconnu. Subitement, en effet, ce dernier venait de changer de visage. Une frénésie douloureuse l'avait transfiguré :

— Celle que j'aimais...

— Mais parlez donc! supplia Claude.

— ... N'était pas la folle. C'était une autre qui habitait...

La voix s'éteignit et les bras se levèrent. Inconscients, ils venaient de s'ouvrir, ils avançaient vers Claude, ils s'apprêtaient à l'étreindre.

Claude eut un recul d'épouvante :

— Ne me touchez pas! J'ai compris...

— Où vas-tu? cria Juste, voyant qu'il allait fuir. Maintenant qu'il a parlé, tu dois rester! Il faut que tu restes!

Sublime, il s'était emparé de Claude, le ramenait comme une proie :

— En tout cas, avant de partir, tu entendras! et je dirai pour toi ce que tu n'oses pas dire!... Tu crois qu'il est ton père?

Du geste il désignait l'Inconnu, le marquait ainsi qu'une loque :

— Lui!... Allons donc! Regarde-le bien, et puis, regarde-moi. Lequel as-tu aperçu près de toi, dans ton enfance, durant ta jeunesse, et toujours, jusqu'à cette heure? Regarde encore, et dis où est celui dont tu sortis vraiment, celui qui t'a façonné comme un potier façonne son amphore! Où est-il, celui qui a pensé près de toi et cultivé ton âme mieux que son propre jardin? Qui t'a enseigné le culte de ta mère, le respect de toi-même? A qui dois-tu d'être un homme?

Il eut un geste de triomphe.

— Ah ! cette fois enfin, tu as compris ! Tu ne réponds pas, donc le cauchemar est terminé. Nous revoici l'un à l'autre, comme avant son entrée. Tu es mon fils, mon vrai fils, plus encore que si je t'avais engendré. Pour Dieu, mon petit, la crise a été dure, mais mes angoisses sont finies, et je n'ai plus qu'à la remercier !...

Sa voix s'enflait. Grisé par sa propre ivresse, il se tournait maintenant vers l'autre : il l'apercevait tel qu'il était, ravagé par le deuil des regrets impuissans et solitaire malgré l'enfant. Ah ! ce supplice-là, ne valait-il pas la mort, puisqu'il durait ! Il rit. Une sorte de folie de bonheur le soulevait :

— Quant à vous, Monsieur, disparaissez. C'est votre rôle. Dire que ce matin j'avais résolu de vous tuer !... Je fais mieux : je vous souhaite de vivre... très longtemps... pour ma revanche...

Entre Claude toujours silencieux et Juste ivre d'orgueil, l'Inconnu passa cette fois, sans faire un signe, sans prononcer un mot. Juste avait dit vrai : il y a des heures où l'on devrait mourir. Un meurtrier serait un sauveur !

III

Avez-vous compris quels sentimens m'agitaient depuis une heure ? On a beau être un philosophe et ne jamais cesser d'examiner la réalité avec de bons yeux, je me demandais si je rêvais. Non seulement j'avais vu l'Inconnu : non seulement Juste n'ignorait rien des origines de Claude, mais Claude avait tout soupçonné !

Ainsi un drame dévorait ces deux êtres, et rien pour le trahir ! Nul rayon, pas un mot, pas un geste, pas même un regard. Il avait fallu que l'Inconnu vînt pour que le mystère, ou chacun s'enfermait, cessât de les séparer : mais maintenant que l'Inconnu était reparti, et que tous deux se contemplaient à conscience découverte, n'allaient-ils pas enfin se jeter dans les bras l'un de l'autre, fondre dans une étreinte, comme dans un creuset, les dernières hésitations les séparant ?

J'avançais de surprise en surprise. Chacun d'un côté de la porte, ils restaient aux places où leur découverte les avait laissés, épiant on ne savait quoi, peut-être le bruit que ferait l'entrée en se refermant sur celui qui s'en allait...

Anxieuses, les choses suivaient comme moi ce spectacle déconcertant. L'étonnement était si fort que chacune semblait s'être fait un cœur : la pendule, en marchant, me donnait l'illusion que je l'entendais battre.

En bas, la secousse attendue retentit. La Maison en trembla. Elle n'a pas tremblé plus fort l'autre soir quand Cornet s'en est allé, suivi de son Weissgemuth. Puis, Juste fit un pas de mon côté. Claude le suivit. Quand Juste eut repris sa place devant moi, je m'aperçus aussi que Claude était venu appuyer son coude sur mon marbre. Un sourire incertain fleurissait leurs bouches. Ils ne parlaient toujours pas, mais une douceur pénétrante, et cependant dénuée de sécurité, baignait la pièce. J'avais envie de rire et de pleurer. Claude enfin prononça :

— Mon père !...

Le mot tomba délicieux. Une lueur divine éclaira le visage de Juste. Il sentait qu'à dater de là seulement, Claude était devenu vraiment son fils.

— Mon père, répéta Claude, comment vous remercier ? J'ai le cœur trop plein. Je voudrais parler,... je ne peux pas.

La voix de Juste prit un accent ineffable.

— Alors, tais-toi, mon fils, cela vaudra mieux.

— Et pourtant, reprit Claude, je dois... je sens qu'il faut achever tout de suite... mais comment ?

Une lueur encore illumina Juste.

— A quoi bon ? Si tu as le cœur plein, le mien déborde. Savourons...

Ils ne bougeaient toujours pas, mais se sentaient cette fois plus proches que réunis par une étreinte. Claude reprit :

— A la lumière que vous avez faite, je vois le miracle que je vous dois et j'éprouve un regret infini,... je me repens...

— De quoi ? s'écria Juste, ne m'as-tu pas aussi tout donné ?

— Non. Je profitais de vous sans en être reconnaissant. Pourquoi, puisque j'avais deviné, étais-je ainsi, hostile parfois, souvent indifférent ? D'où vient que chacun de vos bienfaits se transformait en une source amère d'inconscientes révoltes ? On ne s'explique pas les choses, mais elles sont. En ce moment, j'en demeure confondu : il me semble que j'ai mal vécu.

J'entendis le craquement des doigts de Juste, comme avant l'arrivée de l'Inconnu. En même temps, je devinai qu'une anxiété commençait de lui serrer le cœur.

— Le passé ne compte plus, murmura-t-il, regardons l'avenir.

Claude secoua la tête :

— L'avenir! fit-il comme un écho.

Il n'ajouta rien : cependant ce seul mot exprimait tant de choses que Juste frémit.

— On croirait qu'il t'effraye? dit-il d'une voix éteinte.

Claude ne répondit pas.

— Claude! à quoi songes-tu? Je lis dans tes yeux... tu me fais peur!...

Claude fit un geste las et continua de se taire.

— Claude! tu délires à nouveau, ou c'est moi qui comprends mal. Songerais-tu...

Claude baissa la tête :

— Vous voyez bien.

— Tu ne partiras pas! C'est impossible!

Claude, toujours la tête basse, répliqua :

— Du moins, ce n'est pas moi qui en aurai parlé le premier...

Partir... Quoi! C'était donc là tout ce que leur amour avait trouvé? Partir... A quel propos? J'écoutais atterré, me demandant quelle folie s'emparait encore d'eux. Mais Juste n'était pas étonné.

— J'aurais dû prévoir... fit-il accablé.

Cette faiblesse d'ailleurs ne dura pas. Déjà, il se redressait, révolté :

— Je ne veux pas. Tu es mon bien. Je te garde!

— L'argent... interrompit Claude avec un effort douloureux.

— Que veux-tu dire?... reprit Juste, bien qu'il eût compris dès le premier instant.

— Que vous m'ayez accepté, oubliant qui j'étais et d'où je venais : soit. Mais moi, maintenant, moi qui ne doute plus et qui sais... De quel droit, au nom de quoi accepter le bien-être, cette oisiveté, l'argent surtout que je dépensais sans compter et que j'aurais l'air de voler!...

Juste fit un geste violent :

— Alors, moi?...

Sa voix devint rauque, sous le coup de l'émotion poignante :

— Oui, moi, qu'en fais-tu? On croirait, ma parole, que tu ne soupçonnes pas où j'en suis, et que si tu partais, je serais

capable d'en mourir!... Ah! voilà pourtant la réalité! à force de te vouloir à moi, tu l'es devenu plus que l'œuvre de ma chair! Un enfant à soi, c'est bien : on le laisse pousser comme une plante, tandis que, toi, j'ai dû t'arracher au voisin. Parfaitement! je t'ai volé, comme tu dis, et je n'admets pas qu'à ton tour, tu me dépouilles! Songer que, tout à l'heure, j'imaginais te tenir cœur à cœur, devenu enfin mon bien, qu'une seconde je t'ai eu tout entier... ne nie pas, je le sentais, je l'ai vu!... Et brusquement, plus rien! J'ai tout donné, tu prends tout, et tu t'en vas!

Il eut un râle sourd.

— Parbleu! le voleur, c'est toi! seulement, pas de la façon que tu crois. Tu m'as volé mon affection : avant de t'enfuir, rends-la!

— Oh! père, vous êtes cruel!

— Non, je vois clair : de nous deux, l'aveugle n'est plus moi!

Et Juste se leva. Autour de lui, les objets tournaient. Ses tempes battaient. Il aurait chancelé s'il n'avait été à la croisée qu'il ouvrit toute grande, pour aspirer l'air à pleine gorge. Mais à peine s'était-il penché vers le chambranle qu'il se rejeta en arrière. Installé, lui aussi, à sa fenêtre, le vieux Pichereau venait d'aperçevoir son fils et criait :

— Hé bien? On ne déjeune pas aujourd'hui? As-tu fini ces comptes?

— Si ce n'était vous, fit Claude d'une voix morte, ce serait lui qui les exigerait...

Juste ne répondit pas. Continuant de regarder la cour et peut-être son père, on l'eût dit hypnotisé par un spectacle imprévu, que l'on n'apercevait pas, et qu'il découvrait.

Ah! la pensée de l'homme fait des bonds prodigieux! En une seconde, pareille aux cyclones, elle aspire, projette au ciel ou écrase ce qu'elle rencontre! Parce que Pichereau était là-bas, parce que cet homme résumait le passé, de même que la fenêtre résumait la Maison, Juste découvrait tout à coup son illusion prodigieuse. De ce passé, il avait cru tout effacer en se refusant à en profiter lui-même : quelle folie! Comme si d'avoir reporté sur Claude, — l'héritier légitime, — le bénéfice entier du crime pouvait suffire à désarmer la logique implacable des faits! On ne rompt point pour si peu une chaîne de cette taille : c'est elle,

au contraire, qui tire à elle le navire et le tient prisonnier, malgré la mer. Si Claude allait partir, c'est que le passé précisément exigeait ce départ. Si Juste allait expirer au seuil de la terre promise, c'est que, dans ce décor, avec cette fortune, il ne pouvait y avoir que des âmes rabaissées et du bonheur de contrebande! C'était Claude le véritable clairvoyant : l'argent des Clerabault collait aux mains. Ne plus y toucher! Oublier! Effacer!...

Une minute suivit, décisive, car faisant la lumière, elle apportait du même coup la solution.

— Claude, j'ai trouvé!...

Puis, comme en proie à un délire subit, Juste se pencha de nouveau, appela :

— Mon père !

J'entendis la voix de Pichereau répondre allégrement :

— Tu as fini?

— J'ai fini.

Claude, sans chercher à comprendre, ne bougeait plus. Quant à nous, devenus haletans, nous ignorions encore ce qui suivrait, mais nous avions déjà la certitude que le dénoûment était au bout.

Lorsque Pichereau entra, je crus voir un huissier qui met la main sur une bonne prise. On n'aurait su si c'était le plaisir d'arrêter enfin l'essor de son petit-fils ou l'obéissance de Juste qui lui procuraient cet air de joie.

— Allons, dit-il, mieux vaut tard que jamais : ce bilan?

Les traits durcis, Juste fit un geste vague où se lisait pourtant une résolution singulière, inhabituelle chez lui. On l'aurait cru déjà étranger non seulement à la pièce où nous étions, mais même à ce vieillard qui était son père!

— Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, répondit-il avec un accent que je ne reconnus pas, nous l'établirons de vive voix.

M. Pichereau ricana.

— Un chiffre suffit. Qu'a-t-il coûté?

Il désignait Claude : il ne daignait même pas le nommer.

— Auparavant, reprit Juste, quelques indications me paraissent essentielles, car le bilan que je compte vous présenter me concerne autant que mon fils.

M. Pichereau, sans cesser de ricaner, eut un haussement d'épaules :

— Peu importe qui cela regarde.

Juste se recueillit. Le timbre de sa voix changea encore :

— Il y a ici, fit-il en tendant la main vers mes tiroirs, des documens que nous aurions peut-être intérêt à relire avant toute chose.

Déconcerté, M. Pichereau regarda Juste :

— Quels documens ?

— Des lettres achetées par vous à une domestique. Ce furent, comment m'exprimerai-je ? les traites anonymes qui vous permirent d'assurer mon mariage...

— Tu les as découvertes !

Et, sans parvenir à céler sa stupeur, M. Pichereau regarda son fils. Il se demandait pourquoi cette annonce et où elle le menait.

— Découvertes ?... Non : Line, à qui vous les aviez rendues, m'a confié ce paquet la veille de notre mariage.

— En te priant de ne pas l'ouvrir ?

— En me disant qu'il le fallait.

— Alors, quand tu t'es marié ?...

— J'avais été libre de reprendre ma parole, et j'ai tout su, sauf un nom. Il y a heureusement des âmes que le mensonge ne peut courber jusqu'au bout. Line en était !

M. Pichereau eut un sourire mince :

— Je n'ignorais pas que l'amour rend bête, mais je ne croyais pas que ce fût à ce point !

Impassible, Juste répliquait :

— Il paraît, en tout cas, que cette bêtise dont vous vous gaussez aujourd'hui n'était pas à dédaigner. Elle vous a valu la maison et une fortune. Ce matin, vous disiez : « C'est moi qui t'ai procuré cela ! » Non, mon père, je l'ai payé de mon honneur et tout est bien à moi, même Claude !... ceci pour vous épargner également de nouvelles révélations, à tout le moins superflues.

A mesure que Juste parlait, son souffle devenait plus court, mais son air de résolution s'accentuait. Il avait maintenant un visage implacable.

— Vous vouliez un bilan : le voici, et il est simple. Tout est à moi, je le répète, et j'en ferai ce qui me plaît.

Le vieux Pichereau eut un ressaut violent, mais Juste encore une fois ne lui laissa pas le temps d'interrompre.

— Or, jusqu'à présent, j'avais accepté de vivre ici. Durant

des années, à cause de vous, j'y ai porté comme un fardeau une richesse, rançon de ma dignité et de toutes mes joies. Aujourd'hui, pour des raisons inutiles à fournir, je découvre qu'il faudrait plus et sacrifier mon fils. D'un côté, l'héritage Clerabault, venu aux mains de la mère de Line par je ne sais quelles voies mystérieuses, puis racheté au prix de ma vie ; de l'autre, mon fils!... Je n'hésite pas : je renonce à l'héritage. La balance est nette, et, demain, la maison sera fermée ou vendue, à votre choix.

Un cri, ou plutôt un râle s'étouffa dans la gorge de Pichereau :

— Tu as dit?...

Juste répéta, impassible :

— Je dis que demain rien ne subsistera plus de ce passé que j'abhorre, qui nous salit... Composé de tares ou de crimes, il nous emporterait définitivement et malgré nous, si je n'avais décidé de le supprimer!

Pareil à une statue, le vieux Pichereau continuait de contempler son fils. Soudain, il leva les bras et, désignant Claude, partit d'un rire effrayant :

— C'est tout ce que tu as trouvé pour masquer la ruine provoquée par ce morveux? Où sont les comptes?

— Il n'y en a pas.

— Je prétends les avoir!

— De quel droit l'exigez-vous?

— Du droit de celui qui, ayant garni la caisse, a le devoir de la vérifier!

— Justement, mon père, la caisse est fermée et personne n'y touchera plus!

Cette fois, ils venaient d'avancer l'un vers l'autre, secoués par une colère pareille. Claude voulut se jeter entre eux pour les séparer ; mais Pichereau, le repoussant :

— Toi! dit-il, retourne d'où tu sors!

Juste devança la réplique de son fils :

— Laissez Claude en paix : à lui, non plus, vous ne sauriez plus rien apprendre!

— Pas même le nom de l'autre?

— Pas même!

Tragiques, maintenant, les trois hommes se défiaient. On entendait le bruit de leurs souffles, celui de Pichereau très

court et sifflotant, celui de Claude inégal et pressé, celui de Juste toujours très calme.

Il répéta :

— Lequel préférez-vous? qu'on la vende ou qu'on la ferme?

M. Pichereau, d'un geste, sembla vouloir balayer le fétu qui se dressait sur son chemin :

— Misérable!

— Lequel? demanda Juste pour la seconde fois.

Et, tout à coup, je lus sur son visage vers quel but il marchait : il venait de se tourner vers Claude, achevait :

— Car, de cette façon, mon petit, tu consentiras bien, n'est-ce pas, à ce que nous partions ensemble?

— Sera-ce pour mendier? hurla Pichereau.

— Pour revivre!

Claude eut un élan d'ivresse :

— Avec vous, père, où vous voudrez!

Terrible, le vieux Pichereau leur désigna la porte :

— Soit! allez-vous-en, disparaissez! je vous chasse, et je reste!

Mais Juste, fou de colère et de bonheur, lui saisit le bras :

— Plutôt que de laisser cette demeure ouverte, je vous ferais emporter de force!

— Alors, tue-moi d'abord!

— J'efface!

Et, tournoyant sur lui-même :

— Effacer! tout effacer! ce que j'ai subi, ce que vous avez fait, tout ce qui s'est passé d'abominable ici, tout ce qui évoque autre chose que le souvenir de Line et de mon fils! Ah! vous ne me connaissez pas! Enfin je suis pareil à vous, mon père, et je me sens le plus fort. Vous partirez! nous partirons, et rien, après nous, ne rappellera ce qui fut et n'aurait jamais dû être!

— Mon œuvre!

— Mon déshonneur!

— Tu commettras un crime!

— Je rachèterai les autres!

Une voix soudain interrompit, placide :

— Ces messieurs sont servis.

Le domestique, attiré sans doute par le bruit de la dispute, venait d'entrer.

Un silence épouvanté suivit. Seuls les regards et les gestes continuaient de proclamer devant ce tiers la lutte atroce. Placés l'un près de l'autre, Juste et Claude semblaient emportés vers je ne sais quel éden. En face d'eux, Pichereau frappé à mort, tel un chêne sous la cognée, mesurait l'abîme ouvert, car Juste avait bien dit : étant le possesseur légal, il était le plus fort.

Le domestique reprit, impassible :

— Ces messieurs ont entendu, je pense ?

Je vis une nausée soulever la poitrine de Pichereau : désespoir ou révolte.

— Oui, répondit-il d'une voix à peine distincte.

Il se tourna ensuite vers Juste :

— Après déjeuner, je te donnerai ma réponse...

La démarche vacillante, il alla ensuite vers la porte. Le domestique disparut; il le suivit et nous restâmes, attendant, on ne saurait dire quoi... Nous attendions, parce que nous nous sentions sur une cime, parce qu'à certains momens on ne peut plus monter, bien que l'horizon s'obstine à vous appeler de tous les coins du ciel. Il fallait, je le répète, que la conclusion vînt. Elle devait être là, car arrivés à ce point, les faits ne parviennent pas plus à s'arrêter dans leur course qu'une pierre tombée d'une corniche à interrompre la sienne dans l'air vide !

— Père, dit Claude tout bas, peut-être avons-nous tout perdu en voulant tout sauver...

— Laisse donc! répliqua Juste exalté, nous payons, lui comme les autres : c'est la justice!

Cinq minutes s'écoulèrent à peu près.

— Père, reprit Claude, vous devriez aller le rejoindre. J'ai peur.

Juste encore haussa les épaules :

— Comme tu voudras. Mais auparavant...

Il approcha de son fils :

— Auparavant, dis-moi que je t'ai bien gagné tout à fait !

Il ouvrait les bras : un grand cri, arrivant de la cour, arrêta le geste bienheureux.

— Dieu! s'écria Claude se précipitant vers la fenêtre.

D'en bas, la voix du domestique s'éleva :

— Au secours ! Monsieur a roulé dans l'escalier !

Déjà Claude et Juste se lançaient vers le corridor. Je demeu-

rai seul dans la chambre. J'avais compris que je ne verrais plus rien...

Car c'est bien tout. L'aventure est terminée...

Pichereau s'était-il suicidé, ou était-il tombé par mégarde et pris de faiblesse ? Était-ce le passé qui avait voulu partir tout entier, en réponse au défi de Juste, ou au contraire la Maison venait-elle de se venger du projet d'abandon ?

On retrouva Pichereau près de cette chambre où il avait jadis relégué Noémi. Quand son cercueil traversa la cour, il n'y eut pour le suivre que Juste, Claude, et le bruit sourd des portes retombant à l'arrière du cortège. Cinq jours après, la Maison se ferma...

Où se réfugièrent Claude et Juste ? Vivent-ils encore ? Va-t-on nous vendre parce qu'ils sont morts ou parce que, se souvenant de nous par hasard, ils désirent achever de détruire ce que nous rappelons ?... Qu'importe ! J'ai vu un cœur d'homme pendant deux heures, et c'est sublime ! Si le passé n'avait produit que cela, il devrait être sacré. Il faut, pour provoquer de tels éclairs, de longs temps oppressans, une atmosphère qui accable, des nuits de plomb. Cela ne compte plus, quand la lueur jaillit, resplendissante.

Allons ! les hommes qui passèrent ici, furent bien des hommes, âpre mélange de lutteurs sans merci et de victimes héroïques. Que notre pitié les enveloppe comme un linceul ! Que nos regrets parfument leur mémoire ! Ils furent de la Vie !

O vous, les choses qui m'entourez encore, écoutez ce grand mot — la Vie ! — plein du mystère que la mort seule découvre.

Ironie des mots : on ne saurait être vivans, si l'on ne peut périr. Nous qui ne mourons jamais, nous sommes les vrais morts. Quelques histoires, une courte nuit où nous parlâmes, et vous voici préservées de la seule destruction que vous redoutiez. Même si nous nous étions tus, vous seriez restées moins heureuses peut-être, mais intactes ! Miracle sans délice... Pour mon compte, je donnerais mes cuivres, mon beau marbre et mes pieds de biche, tous mes souvenirs, toute mon éternité pour *disparaître* comme un homme. Vous-même, au cours de ces récits, et à mesure que *disparaissaient* ceux dont nous parlions,

n'avez-vous pas senti s'appesantir sur vous un semblable désir ? N'avez-vous pas envié ceux qui partaient ?

Hélas ! nous ne partons jamais : nous appelons partir, changer de place... Trêve de regrets : inclinons-nous devant la loi. De la Vie nous ne pouvons posséder, quels que soient nos désirs, qu'une apparence vaine, et de l'immortalité qu'une parodie, puisque de la Mort nous ne connaissons aussi que le regret inapaisé !

ÉPILOGUE

Et puis, ce fut tout...

La Maison, harassée, se taisait. Les mots de cette longue histoire semblaient, comme de la poussière, s'être déposés sur les choses et les avoir vieillies. Une tristesse affreuse écrasait chacune d'elles. Sans doute, elles avaient escompté un autre dénoûment, d'autres espoirs, peut-être une renaissance. Mais le vêtement de souvenirs que les trois meubles leur avaient donné n'avait servi qu'à les rendre plus frileuses et moins sûres du lendemain. Un terrible désappointement succédait aux attentes. On se disait : « Ce n'est que cela ! » Et, parce que dans l'espace erraient des relens de vieille odeur fade qui suffoquaient, à ce moment, peut-être, la plupart auraient accepté d'être emportées tout de suite par le commissaire-priseur, pour trouver du grand air. Pourtant l'aube allait naître...

Dehors, elle n'était pas encore visible ; cependant à l'intérieur, cela se reconnaissait à des signes multiples. Quand on est dans la nuit continue, on perçoit les moindres nuances. Entre les tuiles, aux jointures des croisées, sous la porte d'entrée, ce n'était pas encore la lueur divine qui se glissait, mais une clarté pâle, telle qu'en renvoie une flaque d'eau quand il n'y a pas de lune. La Maison d'ailleurs n'y faisait pas attention : elle avait pris une face d'agonisante.

Problème douloureux. De tous les récits entendus, un seul être avait surgi, permanent, immuable : l'âme de la Maison. On était sûr aussi qu'après la dispersion, cette âme ne serait plus. Allait-elle donc, plus heureuse que les choses, s'évaporer on ne sait où, mourir comme le souhaitait le secrétaire ? Ou n'était-ce au contraire qu'un produit de l'imagination, une sorte de gaine commode servant à enfermer le passé ?

— Ce sont les hommes qui la perpétuent, avaient dit d'abord les choses, après le récit de l'horloge.

— C'est l'amour, avait murmuré la cour, après celui du miroir.

Le secrétaire avait répondu : « Non, » mais, pas plus que les autres, n'avait éclairci la question. Angoissées, les choses continuaient de se demander :

— Où est cette âme ?

Car, si on la cherchait tant, c'est qu'on la sentait soudée à l'âme de chacun. Elle partie, on appréhendait de ne plus être pareils.

L'aube parut.

C'est un spectacle vraiment exquis que cette naissance dans le matin. Le ciel semble un fruit ceint de rosée, la terre un tapis de clarté. Tout sort de la nuit avec une figure de songe et des traits reposés. Aux odeurs muettes se mêlent des scintillemens de pierres rares : les toits luisent, on ne voit plus que des palais.

L'aube entrait au fond du grenier, comme dans la ville : mais pour entrer dans un grenier, elle quitte ses airs de fille audacieusement parée et s'insinue, subtile. Alors, les fentes s'éclairent, aussi le bout des grosses charpentes, les lèvres de chaque latte : et le grenier devient ainsi un grand panier entre les tresses duquel de la lumière filtre, de même que l'eau dans une nasse. Hélas ! malgré la féerie, la tristesse croissait. On la respirait comme sur un quai de gare ou une jetée, quand le train part, quand le navire s'en va...

— Brrr... dit l'escalier, quel froid !

— Qu'y a-t-il ? fit en même temps le pot à l'eau, sentant que l'assiette avait tremblé. Vous frissonnez.

— C'est le temps.

— Je ne sais ce qu'il y a, souffla l'horloge au secrétaire, mais il y a quelque chose...

— Allons donc ! je ne vois rien.

— C'est que vous regardez mal, riposta le miroir. Je suis certain d'avoir, moi aussi, reflété une ombre, tout à l'heure...

Tout cela, d'ailleurs, à peine distinct. Ceux qui parlaient avaient la sensation de marcher dans un lieu solennel où le bruit serait un sacrilège. La Maison, dans son agonie, avait besoin d'être respectée. La lumière elle-même, après avoir forcé

les interstices, avançait avec timidité. Pareils à des barres décolorées, ses rayons ne mettaient plus à travers l'espace qu'un triste boisage de mine.

Un temps s'écoula que personne n'a compté, car le temps n'existe que pour les hommes, et vous savez qu'il n'y en avait aucun dans la Maison.

Tout à coup, des chuchotemens recommencèrent. Cette fois, point de phrases, mais des exclamations étouffées, ou plutôt des soupirs. Un flacon brisé heurtait le bouchon de cristal placé près de lui :

— On m'a touché !

— Qui ?

— Je ne sais pas.

— Ah !... soupira au même instant dans la malle la robe en taffetas bleu de Noémi.

— Ah !... répéta comme un écho le sac à ouvrage de Line, enfermé près de la robe.

Le secrétaire inquiet dit, tout bas :

— Pourquoi ai-je peur ?

Pourquoi en effet, puisque tout demeurait en place, pareil. On n'apercevait rien de particulier, rien sauf peut-être de la poussière qui rôdait.

Le secrétaire dit encore :

— On aura laissé une croisée ouverte, en bas... Ces gens n'ont pas de soin.

Il voulait sourire, mais il n'y parvenait pas. Comme les choses d'alentour, sans cause apparente, il sentait augmenter son émoi. On aurait dit que le grenier, de minute en minute, devenait plus auguste. Il y flottait du mystère, un désir de recueillement, de la contrainte, une angoisse poignante...

A côté du secrétaire, l'horloge semblait emportée à mille lieues du présent. Quant au miroir, il ne cessait pas de refléter la poussière.

Comment définir l'anxiété des choses quand l'invisible approche ? Il paraît impossible que l'on dorme, et du rêve vous enveloppe. Tout a gardé son apparence, et rien ne s'aperçoit plus qu'à travers une gaze. On est content et on a peur. On voudrait parler, et le silence est délicieux. Enfin, quand on remue, l'air semble vide ; dès qu'on ne bouge plus, il vous caresse... Mais la poussière, fait-elle partie de l'invisible ?

Celle-ci ne cessait pas de grandir. D'abord au ras du sol, puis de la taille d'une chaise, elle était devenue de hauteur d'homme. Elle ne cessait pas non plus de s'élargir. Étroite au début comme la planche à repasser, elle s'était étalée, gonflée, divisée. Le miroir aurait juré qu'il y avait là des silhouettes. Ce n'était bien pourtant que de la poussière.

Le secrétaire ne put se tenir de dire encore :

— N'est-ce pas curieux? on croirait qu'elle marche!

Elle ne volait pas : elle remuait. Elle n'était jamais à la même place et on ne pouvait savoir quand elle bougeait. Irréelle et diaphane, elle semblait faire le tour du grenier pour se pencher sur chaque chose.

Soudain, l'horloge frémit :

— Ah!... fit-elle, comme tout à l'heure la robe et le sac à ouvrage, on a touché mon balancier!

— Vous rêvez! fit le secrétaire.

— Regardez!

Le balancier en effet venait de remuer très doucement. Deux ou trois battemens se succédèrent dans la caisse et le cœur de l'horloge semblait s'en aller avec eux.

A son tour, le miroir eut un sursaut.

— Je vous répète que je reflète une ombre!

— Vous rêvez comme l'horloge!

— ...Une ombre à travers la poussière!

— Chimère! Il n'y a que...

Mais le secrétaire n'acheva pas. Lui aussi venait de sentir sur son marbre un contact léger, infiniment doux. On eût dit une caresse furtive. Il aurait éprouvé la même impression de main tiède, si quelqu'un s'était appuyé sur lui. Pourtant il n'y avait là, toujours, personne sauf la poussière qui, ayant achevé son tour, était venue tout près des trois meubles, les enveloppait, semblait ne pouvoir s'en détacher.

Éperdu, le secrétaire soupira d'une voix éteinte :

— Décidément, c'est vous qui aviez raison : il y a quelqu'un ici... mais qui?

— Quelqu'un!... répéta le miroir, j'en suis sûr!

L'horloge pensive écoutait le dernier battement dans sa caisse :

— Je voudrais tant voir, et je ne vois rien! murmura-t-elle.

Exalté, le miroir scintilla :

— Ne pas voir? Qu'est-ce que cela fait! Ne savez-vous pas qu'il y a dans l'espace plus d'êtres invisibles que de choses perçues? La Maison, qui sait, en est peuplée!

Et réfléchissant une seconde :

— J'affirme que la tournure de l'ombre que j'ai reflétée m'était familière!

— Ce contact de main m'a paru délicieux, dit en écho le secrétaire, je devais le connaître!

— Puisque ma caisse est fermée, réfléchissait l'horloge, qui donc a pu atteindre mon balancier?

Tandis qu'ils parlaient, la poussière avait achevé de les recouvrir. Ils ressemblaient à ce moment à une pendule et deux flambeaux emmitouflés dans de la mousseline sale à cause des mouches.

Grisé par le choc des petits grains qui s'obstinaient à battre sa surface, le miroir eut un rire de volupté :

— Oh! la folle poussière! Je vous dis qu'on m'embrasse!

— Je me sens entouré, fit de même le secrétaire.

— Étreinte... dit l'horloge.

Les yeux du miroir brillèrent :

— Ce sont eux, évidemment!

— Qui?

— Je ne sais pas... eux qui étaient là cette nuit... Ils nous ont écoutés et ils nous remercient!

Extasiés, les trois meubles eurent un rire muet :

— Nous sommes fous.

— Plus fous que les moins raisonnables!

— Plus raisonnables peut-être que les plus sages!

Mais soudain la voix du secrétaire s'altéra :

— Ah! la poussière qui s'en va!

— Qu'est-ce que cela fait!

— A mesure qu'elle s'éloigne, je me sens devenir mal à l'aise, et je voudrais la suivre.

Tous trois avaient oublié le reste du grenier. Une fièvre surexcitait leurs pensées. Ils en étaient là de ne plus pouvoir regarder que cette poussière qui s'en allait, attirée probablement par l'escalier. Comme si elles avaient subi une suggestion étrange, toutes les choses alentour la regardaient.

Au même instant, un rayon fusa juste devant l'entrée. L'aube chassée était partie. Le soleil prenait sa place.

A l'inverse de l'aube, le soleil a des airs de guerrier. Il force les jointures, arrache où il peut la pénombre. Tout à coup, il venait ainsi de s'installer comme un portier, barrant le chemin à la poussière. On aurait dit qu'il lui défendait de sortir : et, de fait, celle-ci eut un arrêt imperceptible dans sa marche. Peut-être, au contact de tant de lumière brutale, avait-elle peur de perdre son mystère ; toutefois cette hésitation ne dura pas et, résolue, la poussière entra dans la nappe lumineuse.

Un triple cri s'éleva :

— Line !

— Noémi !

— Madame Rose !

Devant les trois meubles éperdus, l'*invisible*, enfin, se révélait !

Non, ils ne s'étaient pas trompés ! La poussière n'était qu'une apparence. Vision miraculeuse ! Apparition de féerie ! Là-bas, dans la clarté qui chantait autour de chacune d'elles, des formes rayonnaient, irréelles et proches, adorables et déjà trop lointaines. Tous, ils étaient là, Marcel, Noémi, Line et Juste, et Madame Rose, et Nanette !... ils étaient là, se retournant une dernière fois vers ceux qui les avaient le mieux aimés, et leur disant adieu. Ils y étaient, non point revenus pour une heure, par hasard, mais restés toujours dans la Maison, et aujourd'hui seulement se résignant à la quitter !

On ne sait donc jamais qui habite une Maison ! Les choses, comme les hommes en croient le passé mort, et ce passé seul en reste l'hôte !

Écoutez ce bruit de parquet, ce murmure de la pièce vide : c'est l'invisible qui se promène. De l'air passe... c'est l'invisible qui respire. Il est sur ce siège abandonné ; il a touché ce sachet qui lui fut cher ; il caresse la glace aimée ; il sourit au cadran immobile dont l'heure lui serait inutile. Quand on fouille les lettres du tiroir, un parfum s'en exhale qui est le sien. L'invisible, vous dis-je, ne quitte jamais la Maison. Il l'aide à garder ses secrets, il lui donne son visage, il en est le regard, il la peuple, elle meurt de ne plus le posséder.

— Line !

— Noémi !

— Madame Rose !...

Mais déjà tout s'effaçait. De nouveau la poussière qui tour-

noie. Le soleil n'éclaire plus qu'un tourbillon de projectiles ténus, une fumée : moins encore, l'impalpable, le rien...

Ce qui suivit fut si rapide que c'est à peine si les choses, une fois dispersées, durent s'en souvenir.

Les trois meubles, ayant enfin la clé de l'énigme qui avait hanté les choses depuis le début de leurs récits, venaient de se dresser et clamaient aux invisibles :

— Arrêtez ! arrêtez !

Hélas ! la poussière, descendant l'escalier, gagnait déjà le premier étage.

— Arrêtez ! ne nous laissez pas sans vous dans la Maison !

Toujours la poussière descendait. Elle approchait du rez-de-chaussée.

La voix des trois meubles devint un hurlement qui secoua les murailles. La cour elle-même en trembla. Ils jetaient, cette fois, à l'escalier, au couloir, à tout ce qui était sur la route de ceux qui s'en allaient :

— Il ne faut pas qu'ils partent ! Empêchez-les de partir !

Et comme on ne comprenait toujours pas pourquoi cette fuite d'un peu de poussière les épouvantait à ce point :

— Ce sont les invisibles ! C'est l'âme de la Maison !

Un frémissement fit osciller la demeure. De toutes parts, des cris sourds répercutaient l'annonce.

— Comment les arrêter ? répondaient de leur côté l'escalier et le couloir éperdus, on ne les sent même pas : ils passent sans nous frôler, ils marchent sans nous toucher...

Une voix, partie d'en haut, tenta de dominer le tumulte :

— Attention ! j'aperçois sur la place une grosse voiture, des hommes qui l'escortent et Weissgemuth avec une clé !

Mais une girouette qui parle sur un faîte s'entend à peine. Les trois meubles, maintenant, réunissant leurs forces, s'étaient tournés vers la porte :

— Ne t'ouvre pas ! Barre le chemin à la poussière ! Arrête-les !

Appel suprême et inutile : la porte venait de sentir une clé pénétrer dans sa serrure.

— Arrête-les ! répétait la Maison.

La clé accrocha le pène.

Seconde tragique. Ce bruit si faible avait roulé comme un

tonnerre. Subitement toutes les choses parurent figées d'effroi. Dans le salon, le canapé, les bergères, venaient de s'affaisser. Dans la chambre du fond, le portrait de Madame Rose s'était décoloré.

Puis un deuxième bruit, plus sourd... D'un coup de genou, M. Weissgemuth avait ouvert la porte.

Un soufflet aérien fouetta sa joue. C'était, pareille à une trombe, la poussière, libre enfin, qui s'enfuyait vers la place. Le couloir devint glacé. Les murs se couvrirent d'eau. L'escalier ruisselait. Ce fut la fin.

Alors, dans le silence auguste qui s'était fait, on perçut à la fois un grand soupir, — le dernier de la Maison, — et une phrase irritée :

— Cristi ! Quel courant d'air, et quelle humidité !

Et M. Weissgemuth, s'installant en maître sur le seuil, obligea les déménageurs à passer les premiers.

De gros pas lourds de fossoyeurs sonnèrent sur les dalles. Mais l'homme qui, en achetant la façade, avait cru acheter un passé, fut surpris de ne percevoir aucun écho semblable à ceux qui l'accueillaient, la veille... Il ne pouvait savoir que les invisibles étaient partis et que, désormais privée d'âme, la Maison, qu'il croyait encore vivante, gisait devant lui, tout à fait morte !

ÉDOUARD ESTAUNIÉ.

HUIT JOURS A LONDRES

En 1910, j'ai vu l'Angleterre en fièvre : c'était pendant les élections. En 1911 je l'ai vue en liesse : c'était au moment du couronnement du roi George. Cette année j'ai voulu la voir dans sa vie normale. La session parlementaire dure encore. De graves questions s'y agitent. La Chambre des Communes tient séance presque tous les jours, la Chambre des Lords aussi. Or, de ma vie, je n'ai assisté à une séance de l'une ou de l'autre Chambre ; je ne suis même jamais entré dans le vieux Palais de Westminster qui les abrite côte à côte. J'y voudrais pénétrer sous la conduite de quelque bon guide. Je voudrais assister à une discussion, fût-elle peu intéressante. J'aurais aussi le désir, plus difficile à réaliser, de causer avec quelques hommes politiques pour savoir où ils en sont les uns et les autres, Unionistes et Libéraux, et de lire une quantité de journaux, car rien n'est instructif, varié, et ne traduit mieux l'état des esprits qu'un journal anglais. En un mot, je voudrais humer l'air du pays, et compléter ainsi, rectifier même s'il le faut, mes impressions d'autrefois, que j'ai traduites à trois reprises ici même (1) et voilà pourquoi je me suis embarqué, le 25 juin dernier, pour l'Angleterre. Je m'excuse de faire passer sous les yeux des lecteurs de la *Revue* des notes familières prises au jour le jour. Aussi terminerai-je cet article par quelques considérations d'un ordre un peu plus relevé.

Jeudi 26 juin.

Londres s'est mis en fête pour recevoir notre Président. Toutes les rues qui avoisinent Saint James Palace où il demeure,

(1) Voir la *Revue des Deux Mondes* des 1er février 1910, 1er février et 15 juillet 1911.

et, me dit-on, la Cité, où il a été reçu par le Lord Maire, ainsi que le quartier presque français de Leicester Square et les environs de Charing Cross sont pavoisés de drapeaux français et anglais entremêlés. Un drapeau tricolore flotte seul cependant sur Aspley House, la maison de Wellington. Des cordes auxquelles sont suspendues des flammes, comme sur les navires de guerre, rejoignent les maisons d'un côté de la rue à l'autre. L'aspect de ces rues est fort gai, mais point d'inventions, point de décorations élégantes. Rien qui frappe particulièrement et séduise l'œil. Il est même étrange que, dans un pays où les peintres ont à ce degré le sens de l'harmonie des couleurs et où l'on entend si bien les aménagemens intérieurs, on entende si mal la décoration extérieure. Nos voisins n'ont pas cet art. Déjà j'en avais été frappé lors du couronnement du Roi.

Ce qui ajoute à la gaîté de l'aspect, ce sont les fleurs qui ornent les balcons et les fenêtres d'un grand nombre de maisons. C'est là un usage très anglais que nous devrions bien imiter à Paris, où, je crois bien, les règlemens de police s'y opposent. Ces fleurs embellissent les façades, généralement assez laides, des maisons. Je ne puis pas dire que je sois très admirateur du style gothique de ces constructions nouvelles qui commencent à s'élever en hauteur, comme à Paris. L'Angleterre n'est pas aussi riche que nous en belles pierres de taille, et la brique, surtout la brique brune, ne la remplace pas avantageusement. A Londres, on ne voit rien, ni lignes, ni couleurs qui flattent et qui caressent l'œil, sauf, à cette époque de l'année, la magnifique verdure des squares et des parcs qui donnent par moment l'illusion de la campagne. On n'a pas besoin de sortir de la ville pour respirer le bon air, et, bien qu'il y ait aussi une « Association pour la défense des espaces libres, » je ne vois pas ce qu'elle peut bien avoir à faire ici.

Ce qui, à Londres, est infiniment supérieur, c'est tout ce qui concerne la viabilité. Le pavé de bois ou d'asphalte est uni, roulant, comme disent les cochers, et la pluie n'y laisse pas après elle, comme chez nous, de petits lacs. Les taxi-autos sont propres, spacieux, les chauffeurs bien tenus; on dirait des voitures de maître, et j'éprouve qulque confusion quand je pense à ceux que nous offrons aux étrangers. On en trouve partout, et bien que le stationnement *axial*, comme on dit aujourd'hui, y soit

établi depuis longtemps, on n'a pas l'idée bizarre dont on nous menace, sous prétexte de prévenir la maraude, d'empêcher, quelque temps qu'il fasse, pluie ou neige, un homme ou une femme de monter dans une voiture vide qui passe sous ses yeux et de les forcer à aller chercher au loin une station dont ils ne connaissent pas l'emplacement. La circulation se fait, sinon facilement, du moins avec un ordre parfait. Les *policemen* la dirigent avec des mouvemens de bras; ils ont renoncé au bâton blanc que nous leur avons, je crois, emprunté. Point de querelles de piétons à cochers; c'est l'ordre dans le mouvement et, d'une façon générale, c'est l'impression que me fait toujours Londres. La vie y est intense, mais elle se contient en quelque sorte elle-même, sauf à éclater parfois en manifestations bruyantes. Et c'est pourquoi je suis un des rares Français qui aiment Londres avec son aspect tout ensemble grave et tumultueux. Les passans, — je parle des quartiers du centre, — ont l'air à la fois cérémonieux et pressés. Beaucoup plus d'hommes en chapeaux hauts de forme, même avant midi et dans les parcs, à Rotten Row, par exemple, qu'on n'en verrait dans Paris à cette époque de l'année. Pour les femmes, la mode est pareille, poussée même plus loin; on en voit à peu près un aussi grand nombre, à demi décolletées dans la rue, et obligées de mouvoir leurs jambes dans un fourreau de parapluie encore plus étroit. Les toilettes sont moins joliment portées, mais l'ensemble a bon air. De même, si les *Hansoms* ont presque complètement disparu, remplacés par les taxi-autos, on rencontre plus de voitures à chevaux et d'équipages bien tenus, ce qui devient une rareté à Paris. Dans l'ensemble, Paris est plus élégant, Londres est plus comme il faut.

Je n'ai cependant point passé mon après-midi dans cette ville où il y a tant à voir. Je l'ai employée à visiter une demeure moderne, mais pleine d'antiques souvenirs. Un prince jeune encore, mais qui porte sans faiblir le double fardeau de la mémoire de sa mère qui fut une victime de la charité et de son père qui fut un saint, y a rassemblé, ou conservé plutôt, toute une galerie de portraits, qui sont pour lui des portraits de famille, qui, pour d'autres, seraient des portraits historiques, depuis celui de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis, qui fut le premier des Bourbons, jusqu'à ceux de M. le Comte de Paris et M. le Duc de Chartres, qui sont les derniers morts.

Entretenus avec un soin pieux, ces portraits, dont quelques-uns sont de magnifiques œuvres d'art, rappellent toutes les gloires de la France ; tout en les admirant, je me demandais avec tristesse et même un peu d'amertume comment un pays qui avait eu à son service une pareille famille n'avait pas su la conserver, et comment il se pouvait faire que de telles reliques ne fussent tout à fait en sûreté que sur une terre étrangère.

Revenu de ce pieux pèlerinage, je comptais finir la soirée en allant me mêler aux badauds de Londres, me camper sur le trottoir en face de Buckingham Palace et voir passer les voitures de gala qui devaient conduire mon confrère, M. Poincaré, au bal de la Cour. La foule m'intéresse plus que les fêtes officielles. Une pluie anglaise, qui tombait avec une douceur persistante, m'a détourné de ce projet. J'ai passé ma soirée à lire les journaux. Ils ne sont guère remplis que de la visite du Président. J'y trouve la confirmation de ce qui m'avait été déjà dit de son extraordinaire succès personnel. Il a été véritablement acclamé, principalement dans la Cité, le cœur de Londres. On lui a su gré de sa dignité, de sa tenue, d'un peu de froideur, qui n'est pas pour déplaire aux Anglais quand elle est tempérée par la bonne grâce. Ce qui a surtout frappé les gens coutumiers de ces sortes de réceptions, c'est qu'il ait pu prononcer, dans la même journée, neuf discours, d'une inégale importance, mais tous appropriés et bien tournés, dont les plus importans étaient assurément préparés, sans consulter une note. Le message au peuple a beaucoup plu. Je me réjouis patriotiquement de ce succès, et je vais prendre du repos.

Vendredi, 27 juin.

Les journaux de ce matin consacrent encore de nombreuses colonnes au Président de la République et à l'emploi de son temps hier. Ils racontent sa visite à Windsor, puis au *Horse Show*, où, font-ils observer, la Triple Entente a triomphé, un Russe, un Anglais et un Français étant arrivés premiers. Ils décrivent également le dîner au *Foreign Office* et le bal de Cour, qui fut, paraît-il, fort brillant.

Le Président part ce matin de Victoria Station. Je compte aller, toujours en badaud, assister à son départ qui doit avoir lieu à dix heures. Je quitte mon hôtel de bonne heure, m'attendant à beaucoup de foule et tenant à bien voir. J'arrive aisé-

ment en voiture jusqu'aux abords de la station et je descends au coin de la rue par laquelle doit arriver le cortège présidentiel. Je puis, sans difficulté, m'installer au bord du trottoir, à côté d'un *policeman*. La foule est moins nombreuse que je ne croyais. Elle ne forme guère qu'un cordon pas très épais. Elle est de composition fort modeste; ce sont des gens occupés qui se rendaient à leur ouvrage et qui se sont arrêtés pour voir. Elle attend patiemment et, une fois de plus, j'admire combien les mesures de police sont bien prises. Pas de barrage anticipé et vexant qui gêne inutilement la circulation. Jusqu'au dernier moment, les voitures passent librement. Des camelots vendent dans la foule un mouchoir symbolique, en papier très léger, qui célèbre l'*Entente cordiale*, vieille expression renouvelée, je ne suis pas fâché de le constater, de l'histoire de la Monarchie de Juillet et qui a fait fortune ici comme en France. Sur ce mouchoir, deux drapeaux tricolores surmontent le portrait de M. Poincaré. L'encadrement est semé de fleurs de lis en or. L'ingénieux artiste, qui a inventé le dessin, n'était évidemment pas très au courant de nos emblèmes, à moins qu'il n'ait voulu exprimer un regret ou tracer pour la France un programme d'avenir, mais je ne m'en flatte pas.

Un peu avant dix heures, arrivent les premières voitures de la Cour. J'admire ce que nous ne voyons plus guère à Paris : des chevaux magnifiques, à la fois forts et légers, avec de belles actions, uniformément bai brun, bien appareillés, bien attelés. Cochers et valets de pied sont en rouge écarlate. Mais voici le Roi, dans une voiture à deux chevaux, avec le prince de Galles. Quelques *hurrahs* sur son passage, pas très nourris. Peu d'instans après, M. Poincaré, dans une voiture attelée à la Daumont. Des *hurrahs* également, un peu plus chaleureux que pour le Roi, mais, pour dire la vérité, moins que je ne m'y attendais d'après ce que j'avais su de sa réception à la Cité. Cependant, tout le monde se découvre sur son passage et il rend les saluts avec beaucoup de dignité. Il ne m'a pas rendu le mien, car il regardait précisément de l'autre côté. Je m'efforce ensuite d'entrer dans la gare et de pénétrer sur le quai d'embarquement, mais une consigne rigoureuse m'en ferme cette fois l'entrée. Je demeure au milieu d'un petit groupe de Françaises, des modistes, je suppose, qui avaient piqué sur leurs corsages des nœuds tricolores et avec lesquelles je fraternise. Je vois de loin

le train démarrer, sans qu'aucune acclamation en salue le départ. Il ne faudrait cependant pas conclure de ce que j'ai vu que l'accueil fait à M. Poincaré ait été moins chaleureux qu'on ne l'a dit dans les journaux français et anglais. Pour la foule de Londres, évidemment la fête était finie, mais la vérité a été dite, je crois, par un *policeman* à une personne de ma connaissance : « M. Poincaré a été reçu avec beaucoup plus d'enthousiasme que l'empereur d'Allemagne et surtout que M. Fallières. »

Je rentre à l'hôtel, et je lis à fond les journaux que je n'avais fait qu'entr'ouvrir ce matin. En plus des détails sur la visite du Président et des débats du Parlement où il ne se passe rien de bien intéressant en ce moment, leurs colonnes sont remplies de deux sujets très différens : un procès et une élection.

Le procès a lieu, d'une part, entre deux personnes très connues dans la société, et, d'autre part, les frères et sœurs d'un millionnaire, — en Angleterre, il faut entendre par ce mot le possesseur d'une fortune d'un million de livres, — qui a déshérité complètement ses héritiers naturels au profit d'un lord et d'une lady qui lui étaient complètement étrangers; ou plutôt, par une cruelle ironie, il leur a laissé une somme à peu près suffisante pour payer les droits de succession qu'il a mis à leur charge. L'affaire fait beaucoup de bruit, car Lord Sackville, dont le père a été attaché à l'Ambassade d'Angleterre en France du temps de Lord Lyons, porte un nom anglais respectable. Il a épousé sa cousine germaine, fille reconnue d'une danseuse espagnole, et les héritiers naturels du défunt, sir John Scott, qui lui-même avait hérité de la plus grande partie de la fortune Wallace, accusent Lady Sackville d'avoir exercé sur le vieux millionnaire une influence illégitime, — *undue influence*, — une influence par des procédés *mesmériens*, a dit l'un d'eux.

C'est un procès en captation. Les avocats les plus illustres du barreau anglais, quelques-uns membres du Parlement, se présentent à la barre, tant du côté des demandeurs que de celui des défendeurs. Le procès se poursuit depuis plusieurs jours, au milieu d'une affluence considérable et élégante, suivant les règles de la procédure anglaise, avec interrogatoire et contre-interrogatoire des témoins par les avocats des deux parties. L'impression morale est peu favorable à Lady et surtout à Lord Sackville. Mais, au point de vue du droit, la thèse de la partie adverse paraît faible. Je suis curieux du résultat.

L'élection est celle de Leicester. Elle se présente dans des conditions assez particulières. La circonscription est depuis longtemps inféodée aux Libéraux. En cinquante ans, elle n'a nommé qu'une fois un conservateur. A la dernière élection, le candidat libéral l'avait emporté avec une majorité de 4 000 voix. Les chances du candidat unioniste pouvaient donc paraître très faibles. Mais ce qui a compliqué la situation, c'est qu'un candidat socialiste est venu se jeter à la traverse. Or on sait qu'en Angleterre, il n'y a pas de second tour de scrutin et que, dans ce qu'on appelle les *three cornered elections*, le candidat qui a la majorité relative l'emporte. Peut-être bien le candidat socialiste enlèvera-t-il au candidat libéral assez de voix pour faire passer l'unioniste. Sentant le péril, le Comité directeur parlementaire du *Labour Party* a enjoint au socialiste de se retirer : mais celui-ci n'a eu cure de cette interdiction et s'est maintenu sur les rangs. Il y a là un symptôme grave pour l'avenir, car, si, aux élections prochaines, les socialistes, les *Labourists*, les Travaillistes, de quelque nom qu'on veuille les baptiser, se séparent des Libéraux, ou plutôt, pour les appeler du nom qu'ils méritent, des Radicaux, et si, dans le pays, ils cessent d'obéir au Comité directeur qui siège à Londres, la face des choses sera singulièrement changée. Aussi, le résultat de l'élection est-il attendu avec curiosité. On le saura demain.

Mes journaux consciencieusement lus, je vais flâner.

Je me dirige cette fois vers la Cité. On s'occupe de faire disparaître les traces de la fête ; on démolit les échafaudages ; on replie les drapeaux. L'arc de triomphe, où était inscrit sur un cartouche le mot : *Tutoyons*, qui a fait couler beaucoup d'encre, car on s'est demandé si c'était du bon français, a disparu. Les rues reprennent leur aspect habituel d'animation commerciale. J'entre un instant à Saint-Paul, ce panthéon des gloires militaires anglaises, où se sont cependant glissées les statues de quelques célébrités littéraires ou artistiques, entre autres celles de Johnson et de Reynolds, et que les Anglais n'ont pas laïcisé. Au pied du monument de Wellington, je remarque une couronne de fleurs, récemment posée par une société de vétérans. Serait-ce une protestation muette contre le drapeau tricolore qui flotte sur la maison du vieux guerrier ?

En sortant, je rencontre une suffragette qui vend un journal. La vignette du journal représente une figure symbolique qui

tient d'une main une épée, de l'autre une lampe. Au-dessous cette inscription : « Par l'épée et par la lumière. » La vendeuse elle-même est jeune, élégante de tournure, pâle, avec de grands yeux dilatés. Je serais tenté d'engager la conversation, mais je crains d'attirer sur elle l'attention malveillante de la foule, qui, en ce moment, n'est pas tendre aux suffragettes ; avant-hier, elle a failli faire un mauvais parti à un petit groupe d'entre elles qui cependant se promenaient innocemment. Elle avait commencé à les maltraiter et il a fallu que la police intervînt pour les protéger. Je me borne donc à acheter un numéro de son journal ; je crois bien avoir été son premier client, car elle n'a rien pu me rendre sur *six pence*.

En feuilletant le journal des suffragettes, j'apprends quels sont leurs griefs. Depuis qu'elles ont commencé à commettre des crimes de droit commun, elles ont été condamnées à des peines assez sévères. En prison, elles ont inauguré la grève de la faim. On a dû renoncer, devant leur violente résistance, à les nourrir de force. Quand le jeûne absolu auquel elles se condamnent les a complètement exténuées, on les relâche de peur qu'elles ne meurent, mais on ne leur fait pas grâce, et on les prévient qu'aussitôt rétablies, on les incarcérera de nouveau. C'est, en particulier, le cas de Mrs Pankhurst, qui est en ce moment en liberté. Cette manière de procéder, que les suffragettes appellent : « *The cat and mouse policy :* La politique du chat et de la souris, » indigne fort les suffragettes. Elles accusent le ministre de l'Intérieur, M. Mac Kenna, de cruauté ; d'autres l'accusent de faiblesse. Il est fort embarrassé ; on le serait à moins.

Enfin, j'achève ma journée en allant voir mon ami le colonel Unsworth. C'est un colonel d'une espèce particulière. Il est embrigadé dans l'Armée du Salut. Jamais je ne vais à Londres sans rendre visite à l'Armée du Salut, ce qui fait sourire quelques-uns de mes amis anglais ; mais on connaît mal l'Angleterre si on ne jette un coup de sonde dans ses dessous de souffrance et de misère, et, n'en déplaise aux railleurs, l'Armée du Salut est la plus complète et la plus puissante organisation charitable qu'il y ait en Angleterre. On commence du reste à lui rendre justice. Je trouve mon ami à son bureau, au quartier général. Il me reçoit avec beaucoup de cordialité. Nous causons. Je lui demande sur quoi se porte en ce moment l'activité de l'Armée du Salut. Il me répond : sur les enfans. Il estime à

30 000 le nombre des enfans de parens vagabonds, vicieux, criminels, qui ne reçoivent aucune éducation et n'ont sous les yeux que de mauvais exemples. Une loi bienfaisante a été votée en 1908 qui est la charte de protection de l'enfance. L'Armée du Salut voudrait étendre cette charte aux enfans anglais à l'étranger. Tous les ans, des entrepreneurs louent, on pourrait presque dire achètent à leurs parens des petites filles de dix à douze ans, qu'ils emmènent pour en faire des *dancing girls*. On peut penser ce qu'elles deviennent. Par son influence, l'Armée du Salut a fait passer à la Chambre des Lords un *Bill* qui interdit ce trafic lorsque les enfans ont moins de quatorze ans, l'âge où cesse l'obligation scolaire, impose aux entrepreneurs de passer un contrat régulier, et les rend responsables, ce qui est contraire aux principes généraux du droit, et punissables, en Angleterre, en cas de mauvais traitemens contre ces enfans sur le continent, ou d'excitation à la débauche. Elle espère faire adopter bientôt ce *Bill* par la Chambre des Communes.

Je quitte mon colonel en prenant rendez-vous avec lui à la séance d'ouverture du Congrès contre la Traite des Blanches, qui doit avoir lieu le 30 juin et en emportant diverses publications, entre autres le dernier bilan d'une Compagnie d'assurances populaires que l'Armée du Salut a fondée et qui joint les deux bouts. L'Assurance populaire est à créer en France. Il y a longtemps que je le pense, que je le dis même, sans grand succès. Je me promets de montrer ces documens au très intelligent directeur d'une de nos plus grandes compagnies d'assurances sur la vie. Je suis sûr qu'ils l'intéresseront.

Samedi, 28 juin.

Journée un peu vide. Le fâcheux *Week-end* a emmené de Londres hommes publics, parens, amis. Je suis obligé de remettre à lundi le commencement de mon exploration à travers le monde politique anglais. Mais on n'est jamais embarrassé d'employer son temps à Londres.

J'ai commencé par aller voir le cardinal Bourne pour qui j'avais une lettre. Son Éminence demeure : Ambrosden Avenue, dans une maison en briques qui a fort bon air et qui communique par un passage intérieur avec la nouvelle cathédrale, en briques également et en style roman, récemment construite dans Ashley Place. J'attends quelques minutes dans une très

grande salle, simplement décorée, qui pourrait bien contenir de quatre à cinq cents personnes. Je suis ensuite introduit dans un cabinet fort simple également, mais très spacieux, et je ne puis m'empêcher de comparer, avec un peu de tristesse, son installation avec celle de l'archevêque de Paris, qui ne devra qu'à un legs inattendu une demeure convenable. Son Éminence me reçoit avec beaucoup d'affabilité. Nous causons du mouvement catholique en Angleterre, qui progresse lentement, mais sans à-coup et sans incident. Le Cardinal a présidé ces jours derniers un congrès de femmes catholiques à Londres. Il présidera la semaine prochaine un grand congrès catholique à Plymouth. Mgr Bourne se loue beaucoup de ses rapports avec les autorités locales, qui sont *quite fair*, et aussi de la facilité de la vie pour lui et son clergé. Veut-il se promener, il n'a qu'à prendre sa canne et son chapeau : personne ne le remarquera. L'étiquette des cardinaux romains ne lui plairait pas. Je le quitte au bout de peu d'instans. J'aurai l'honneur de le revoir lundi, à l'ouverture du Congrès contre la Traite des Blanches, où j'ai déjà donné rendez-vous à mon ami le colonel de l'Armée du Salut.

L'après-midi, je vais à Windsor.

J'attends assez longtemps un train à la station de Paddington et, une fois de plus, j'admire ces grandes gares anglaises, pas très propres ni très élégantes si l'on veut, mais situées toutes, sauf une, en plein centre de la ville, aboutissant à un hôtel, et si bien comprises, avec leurs nombreux guichets de distribution, toujours un spécial pour les premières et les secondes, avec leurs larges quais, le long desquels se rangent les wagons, leurs trottoirs surélevés, facilitant l'accès aux voitures, que le contrôle à interdit chez nous et où l'on a tout sous la main. Ce peuple a le génie des voyages. En France, nous n'avons rien inventé en fait de chemin de fer : le *bloc-system*, le Saxby, le frein Westinghouse, les voitures à couloir, les restaurans, les wagons-lits, tout nous est venu de l'étranger. Rendons-nous cependant cette justice : nos voitures à l'intérieur sont beaucoup plus propres, et garnies d'un drap plus agréable à l'œil que les draps affreusement multicolores des wagons anglais.

C'était un mauvais jour pour visiter Windsor, je le savais, la semaine anglaise, qu'on veut nous imposer en France, ne permettant pas l'accès à l'intérieur du château le samedi.

J'en suis réduit à me promener sur les terrasses de la vieille demeure féodale, en jouissant de la vue, qui est magnifique. Je peux cependant pénétrer dans la chapelle de Saint-George, qui contient le monument élevé à la mémoire du Prince Impérial, et j'assiste à la fin de l'office du soir. Les chants sont très beaux. Une fois de plus, je constate l'extraordinaire ou plutôt la très naturelle ressemblance avec nos offices catholiques. On se croirait à Complies.

Pour rafraîchir des souvenirs qui remontent à ma première enfance, je prends ensuite une voiture et me fais conduire à Virginia Water, à travers le parc de Windsor. Si le palais de Versailles l'emporte assurément sur celui de Windsor en beauté, je ne saurais cependant regretter les parterres. Cette avenue de trois milles de long, plantée d'une double rangée de vieux ormes, qui conduit au château, est vraiment admirable. J'aime cette nature en liberté, ces arbres aux troncs rugueux dont les branches s'élèvent en un dôme verdoyant, ces pins, ces fougères. Un magnifique ciel anglais, d'un bleu pâle, les met encore en valeur. Pourquoi faut-il que l'homme s'en mêle parfois et que l'œil soit choqué par des manques de goût. C'est ainsi qu'on aperçoit tout à coup, sur un monticule, et juchée sur un piédestal en rochers artificiels une statue équestre de ce pauvre fou que fut le roi George III, élevée à sa mémoire par son plus que médiocre fils, George IV. Plus loin, c'est une statue, équestre également, du Prince Consort, sur un socle en marbre blanc, entourée de maigres rhododendrons. Virginia Water n'est qu'un lac artificiel, créé par George III, pour assainir le pays et paraît un peu mesquin à un habitué du lac de Genève, bien que les grands arbres qui baignent leurs branches dans ses eaux lui donnent un certain charme. Mais cette large campagne anglaise, à la fois luxuriante et paisible, est d'un grand attrait, et je rentre enchanté de mon après-midi.

J'allais oublier l'élection de Leicester. Le candidat libéral est nommé, mais avec une majorité réduite : 1500 voix seulement au lieu des 4000 de l'élection dernière. Le gain est tout entier du côté du candidat conservateur. Les socialistes se sont divisés. Une partie a voté pour son candidat. L'autre a obéi aux injonctions du Comité de Londres. Aussi les journaux des deux partis chantent-ils victoire; mais la joie des conservateurs me paraît plus sincère que celle des libéraux, et ils semblent avoir

raison, car l'élection de Leicester est une nouvelle preuve que la fortune du Cabinet est en baisse.

Dimanche, 29 juin.

Bourget, dont le talent est si varié et si souple, a écrit, dans ses *Études et Portraits*, une page délicieuse sur le Dimanche anglais. Cette page me revient aujourd'hui en mémoire. Il semble que, dans cette grande ville tumultueuse, un grand silence se soit fait. Peu de voitures, peu de monde dans les rues. Tous ceux qui ont pu quitter Londres, hier au soir, sont partis. Les passans qu'on rencontre vers onze heures vont, pour la plupart, à l'église. Ils ont mis leurs *Sunday cloths* et marchent d'un pas grave. Je vais à la messe, dans une petite chapelle toute proche de mon hôtel. C'est un édifice gothique fort élégant, soigné, luxueux même. Devant les bancs en bois s'étendent de petites banquettes en cuir rembourré. Les chaises volantes sont en jolie paille. Chaque place porte un numéro et un nom. Tout cela ne me plaît pas : je trouve que cette chapelle a l'air trop individualiste, trop bourgeoise. Très démocrate en religion, j'aime avoir le sentiment que l'église appartient à tout le monde. L'assistance est peu nombreuse. Moins d'hommes que de femmes, mais tous très recueillis. Je note certains usages, qu'au reste je connaissais. On se tient debout pendant le *Credo*. On donne deux fois la communion, une fois avant la messe, une fois pendant. Une petite fille est si petite, que, pour être à la hauteur de la table de communion, elle est obligée de se tenir debout. Je m'assure ainsi que les directions du Saint-Père ont été suivies en Angleterre.

J'aurais eu la curiosité d'assister à un service non conformiste dans un temple qui m'avait été indiqué, mais on ne peut aller partout. L'après-midi, je me suis rendu à Richmond. Je manquerais à ce que je dois tout à la fois à mes souvenirs et à mes sentimens, si, à chacun de mes voyages en Angleterre, je n'allais rendre visite à la fille aînée du prince que j'ai aimé et servi et m'incliner devant la dignité avec laquelle elle porte la double auréole du malheur et de l'exil. Déjà je savais par des témoignages non suspects avec quelle grâce elle sort parfois de son deuil pour présider à des ventes ou à des fêtes de charité dont le produit est destiné à soulager des misères féminines ou enfantines. Je l'ai trouvée toujours la

même, triste, mais fière, résignée, pas abattue. Un rayon de soleil luit en ce moment sur sa vie. Puisse ce rayon être un présage propice !

J'ai passé une soirée très intéressante à visiter les bureaux du *Daily Telegraph*, un des plus importans, le plus important peut-être, des journaux unionistes de Londres.

L'histoire de ce journal est curieuse. Il a été fondé en 1853, par un israélite, M. Lévy. De ses descendans convertis, l'un est aujourd'hui membre de la Chambre des Lords, l'autre membre du Parlement où il représente un des quartiers les plus pauvres de Londres, *Saint-George in the East*. Le journal, qui est devenu une fortune, tire aujourd'hui à 250 000 exemplaires. Le très aimable correspondant de *l'Écho de Paris* à Londres m'en a ouvert l'accès. Je m'attendais à trouver beaucoup d'animation dans les bureaux de la rédaction. Tout est parfaitement calme. Sans doute, c'est aujourd'hui Dimanche et ne sont venus au journal que ceux qui y avaient à faire, mais mon guide m'assure que les services sont si bien organisés et répartis qu'il en est presque de même tous les jours. Au rez-de-chaussée, dans un vaste hall, dont le toit est soutenu par des colonnes en marbre, sont reçus les annonces et les abonnemens. Le journal compte au reste très peu d'abonnés directs, 4 ou 5 000 tout au plus. Le reste s'écoule par la vente au numéro, ou par les agences. Au premier et au second, sont les bureaux de rédaction. Les services sont très divisés : ici, la salle où se tiennent les rédacteurs chargés de faire un choix parmi les dépêches qui arrivent en grand nombre de l'étranger; là, ceux qui trient au contraire les dépêches et les journaux de province; ailleurs, ceux qui font le choix entre les matières et décident du plan et de la composition du journal. Les principaux rédacteurs ont leur cabinet particulier. Au troisième étage, sont installés les services télégraphiques. Un fil direct relie le journal avec son correspondant de Paris, un autre avec son correspondant de New-York ; des appareils récepteurs dévident, tout imprimées, les dépêches des différentes agences télégraphiques. Je remarque que l'employé préposé à la réception de ces bandes a une Bible ouverte devant lui. Quand je suis entré, il lisait *les Nombres*. Enfin, un ingénieux appareil, muni d'un crayon, permet de recevoir ou de transmettre sténographiquement les nouvelles qui arrivent du Parlement ou les instructions qu'il est nécessaire d'y faire

parvenir. Dans les sous-sols, l'imprimerie, à laquelle 75 compositeurs linotypes sont attachés, et les puissantes machines rotatives. On me dit que la composition, l'impression, la distribution du numéro entre les agences, les abonnés et les bureaux de vente, met en mouvement, tous les soirs, environ 700 personnes au total, rédacteurs et distributeurs compris. Le journal fabrique lui-même son électricité et son papier, qui attend dans les caves en formidables rouleaux. Il se compose de 24 pages et se vend deux sous. Ce sont les annonces qui couvrent les immenses frais.

Lundi, 30 juin.

Journée très bien remplie, très variée, mais un peu intense.

J'ai débuté par assister à l'ouverture du congrès international pour la répression de la Traite des Blanches. Je savais que la France devait être représentée dignement à ce congrès, entre autres par M. de Laboulaye, qui a remplacé mon respecté confrère M. Bérenger à la présidence de la Ligue Française contre cet odieux trafic, et par la marquise de C..., présidente du Comité parisien de l'Association catholique de la protection de la jeune fille. J'avais promis à nos délégués français de me joindre à eux, au moins pour cette séance d'ouverture. La carte d'invitation n'annonce pas moins de huit discours, plus trois réponses. Parmi les orateurs promis, figurent l'archevêque anglican de Cantorbéry, l'archevêque catholique de Westminster et le grand rabbin. C'est un congrès non confessionnel et neutre, ou je n'y entends rien. Aussi je me demande si, pour avoir assisté à un congrès de ce genre, notre archevêque ne serait pas attaqué à Paris, voire ailleurs, par quelques intransigeans.

Le congrès s'ouvre à l'heure dite : 10 h. 30, A. M. par un discours du Lord lieutenant d'Irlande, Lord Aberdeen, qui a un fort bon air de grand seigneur anglais, mais qui prononce un discours quelconque. Lady Aberdeen, sa femme, présidente du Conseil international des femmes, lit, ensuite, un discours charmant, simple, de bon goût, qu'elle termine ainsi : « Il faut distinguer entre ce qui est difficile et ce qui est impossible. Ce qui est difficile doit être fait tout de suite : pour ce qui est impossible, on peut attendre à demain. » L'archevêque de Cantorbéry parle ensuite, avec beaucoup de gravité et d'onction, puis c'est le tour du cardinal Bourne. Au moment où il se lève, je me

dis que lord John Russell doit tressaillir dans sa tombe. On sait en effet qu'en 1850, lorsque Pie IX créa ou plutôt rétablit la hiérarchie catholique en Angleterre, il qualifia ce rétablissement « d'insolente et insidieuse aggression papale » et qu'il s'efforça, non sans un succès momentané, de réveiller dans le pays les sentimens anti-catholiques au vieux cri de : *No popery*. Le cardinal s'exprime à merveille, avec beaucoup d'élévation et de mesure. Il ne laisse pas ignorer que c'est au nom des catholiques présens à ce congrès qu'il élève la voix. Il parle de l'intérêt que le Saint-Siège porte au congrès et amène le nom de Mgr Merry del Val, très connu à Londres, où son frère est ambassadeur d'Espagne. Son succès est très grand. Parlent ensuite un représentant des églises non conformistes, en jaquette, avec une fleur à sa boutonnière, puis, en dernier, le grand rabbin qui, avec peu de tact, sort les griefs, légitimes au reste, des Juifs contre la Russie. M. de Laboulaye réplique en donnant lecture d'une très belle lettre de M. Bérenger, et on se sépare à midi passé, tous très satisfaits les uns des autres, sauf les délégués russes du rabbin.

Le congrès doit durer toute la semaine, entremêlé de réceptions officielles, dont l'une par la duchesse d'Albany. Je n'en suivrai pas les exercices, mais je suis très content d'avoir assisté à la séance d'ouverture qui, par la participation des autorités, par son caractère de large tolérance, par sa dignité, son calme un peu froid, présentait un caractère très anglais.

Je ne me crois pas le droit de parler d'un déjeuner très agréable que j'ai fait chez un des principaux membres du Parlement, appartenant au parti unioniste, chez qui les goûts littéraires et philosophiques le disputent aux dons oratoires. Mais je puis bien dire que j'ai vu chez lui d'admirables *Burne Jones*, jamais exposés, je crois, en tout cas peu connus, car ils ont été peints pour être disposés précisément dans les panneaux où ils sont suspendus. Il y en a même deux qui ne sont pas achevés. Deux corps de femmes peu, ou, pour dire la vérité, pas du tout vêtues, sont en particulier admirables. Je ne croyais pas que ce genre de peinture fût dans la manière de ce maître mystique.

A quatre heures, je vais à la Chambre des Lords, où m'avait donné rendez-vous mon confrère, lord Reay, membre, comme moi, de l'Académie des Sciences morales, à l'obligeance duquel je dois, en grande partie, l'agrément de mon séjour. Il faut ici

que je fasse un aveu. Montalembert a écrit dans un article qui fit beaucoup de bruit sous l'Empire et pour lequel il fut même poursuivi, si mes souvenirs sont exacts : « Je ferais peu de cas du cœur et de l'esprit de celui qui pénétrerait sans émotion dans... » suivait une magnifique phrase sur le palais du Parlement anglais. Montalembert aurait, je le crains, fait peu de cas de mon cœur et de mon esprit, car c'est sans émotion aucune que j'ai pénétré dans le palais de Westminster. Je suis cependant de ceux qui croient à la nécessité et même à l'utilité des Parlemens, mais, c'est sans doute affaire de temps et de générations différentes : le prestige n'y est plus.

Lord Reay m'avait donné, pour attendre son arrivée, une carte pour le bibliothécaire, M. Edmund Gosse, le critique bien connu, qu'au reste j'avais eu le plaisir de recevoir déjà à Coppet et dont le livre récent, *Père et Fils*, a été traduit en français. Ce matin, il a appris que l'Académie Française avait décerné à son traducteur le prix Langlois, et il en paraît fort satisfait. Ce lettré anglais est un ami de la France. Il me promène dans la majestueuse et silencieuse bibliothèque où il est interdit aux profanes de pénétrer. Il veut bien me montrer deux documens curieux, gardés sous triple serrure : l'un est une lettre écrite de la main même de Charles II, exprimant son désir de faire grâce de la vie à son ami le malheureux Stafford ; l'autre est le propre arrêt de condamnation à mort de Charles Ier, revêtu de la signature de tous les juges, parmi lesquelles se détache, avec une vigueur singulière, celle de Cromwell. Lord Reay me conduit ensuite dans une tribune réservée d'où j'assiste à la séance pendant la durée assez courte de laquelle il a la bonté de me montrer les Lords les plus connus, entre autres lord Cromer et lord Lansdowne.

La Chambre des Lords a la forme d'un grand rectangle, garni à droite et à gauche de bancs de bois rembourrés de cuir rouge. Pas de pupitres qui permettent aux Lords de faire leur correspondance tout en écoutant ou en feignant d'écouter la discussion. Cinq ou six bancs en travers rejoignent une travée à l'autre. Ce sont les *Cross Benches* où s'assoient les Pairs qui ne veulent être enregimentés ni parmi les partisans de l'opposition, ni parmi ceux du Gouvernement. C'est là que prennent place les princes du sang quand ils viennent par hasard assister à la séance, car ils ne doivent appartenir à aucun parti. C'est là que

s'assoit également, quand il vient par extraordinaire, lord Rosebery, l'admirable orateur dont tout le monde regrette d'entendre aujourd'hui trop rarement la parole. Au fond, la tribune du public ; au-dessus, celle des journalistes; à droite et à gauche courent des galeries qui sont les tribunes réservées. Cette salle ne rappelle au reste aucun grand souvenir. Elle n'a résonné ni de la voix de Brougham adjurant les Lords de ne pas rejeter le *Bill* de réforme, ni de celle de Sheridan accusant Warren Hastings, ni de celle de lord Chatham s'efforçant de faire rendre justice aux colons des futurs États-Unis. Le palais de Westminster ayant été incendié en 1835, elle est de construction récente.

A quatre heures un quart, le Lord Chancelier s'assoit sur le « Sac de Laine », qui n'est en réalité qu'un long canapé solidement rembourré avec un petit dossier au milieu. La perruque aux ailes tombantes sied mal au visage napoléonien de lord Haldane, qu'on appelait, quand il était ministre de la Guerre : Bonaparte Haldane. L'assistance est peu nombreuse : c'est à peine s'il y a cinquante membres. L'ordre du jour est au reste peu chargé et sans grand intérêt. Il comporte principalement une proposition contre les emprunts usuraires. Londres compte, à ce qu'il paraît, un assez grand nombre de prêteurs qui adressent des circulaires aux gens qu'ils supposent dans l'embarras pour leur offrir des avances qu'ils dissimulent sous des combinaisons ingénieuses, mais qui sont de véritables actes d'usure. Lord Newton, qui joua, il y a trois ans, un rôle assez considérable dans les discussions relatives au *Parliament Act*, a déposé un projet de loi pour réprimer ces actes. L'origine du dépôt de cette proposition est assez curieuse. Ces prêteurs s'adressent un peu à tout le monde, sans discernement. L'un d'eux eut la singulière idée d'adresser une circulaire à la fille de lord Newton qui possède cependant une énorme fortune et dont les enfans n'ont aucun besoin d'emprunter. La jeune fille était mineure; l'offre à elle faite était un délit. L'usurier fut poursuivi et condamné. Mais lord Newton, en possession d'une pièce décisive, a déposé, dans l'intérêt général, une proposition réprimant ces tentatives, qui vient en seconde délibération. Il la soutient de sa place, — on sait qu'au Parlement anglais, il n'y a pas de tribune, — d'une façon très simple, sur le ton de la conversation. Un Lord l'appuie. Le Lord Chancelier se lève pour dire, en quelques mots très courts, que le Gouvernement accepte le *Bill*,

mais comme c'est en qualité de membre du Ministère et non pas de Président de la Chambre qu'il a pris la parole, il a quitté le *Sac de Laine*, et a fait quelques pas vers la gauche. Lord Lansdowne, le leader de l'opposition à la Chambre des Lords, prend également la parole ; mais c'est pour remercier lord Newton et pour constater l'unanimité de la Chambre. Un *clerk* coiffé d'une perruque, mais moins ample que celle du Chancelier, se lève alors et lit quelque chose que je n'entends pas très bien, mais qui constate, je crois, que le *Bill* est voté sans opposition.

Vient en discussion un autre *Bill* qui modifie et retarde l'heure de fermeture du scrutin dans les élections : le Lord qui soutient le *Bill* explique que cette mesure est proposée dans l'intérêt des ouvriers et des gens du peuple qui ne peuvent venir voter qu'une fois leur journée de travail terminée, — on sait que les élections ont toujours lieu un jour de semaine, — ce qui les gène dans l'exercice de leurs droits. Lord Lansdowne, toujours infatigable et consciencieux dans son rôle de *leader* de l'opposition, se lève pour dire qu'il ne fait pas d'oppostion au *bill*, mais que ce *bill* n'a d'intérêt que dans les grandes villes industrielles, dans les autres tout le monde ayant parfaitement le temps de voter. Un autre *clerk* lit encore quelque chose et le *Bill* est adopté à l'unanimité. La séance est levée après trois quarts d'heure.

Tout cela s'est passé de la façon la plus simple. Les orateurs parlent comme on cause ; un geste qui leur est familier, et que j'avais déjà remarqué chez l'archevèque de Cantorbéry, c'est de prendre à deux mains les revers de leur habit. Je désirais voir une séance de travail : j'ai réussi. Mais j'ai entendu onze orateurs ce matin, sept cet après-midi. Et dix-huit discours, c'est un peu indigeste.

Enfin j'ai terminé ma soirée par une expédition que je désirais entreprendre depuis longtemps. Je me suis promené une partie de la nuit avec un officier de l'Armée du Salut que le colonel Unsworth avait détaché auprès de moi, et j'ai assisté à l'accomplissement de ce que l'Armée appelle *The Night Work*. Je demande la permission de dire, sans périphrase, en quoi le *Night Work* consiste.

On sait que la prostitution n'est l'objet en Angleterre d'aucune surveillance ni réglementation. La surveiller et la réglementer serait reconnaître qu'elle existe et le *cant* britan-

nique s'y oppose. Il en résulte qu'elle s'étale, dans certaines régions, d'une façon plus ou moins brutale ou provocante, suivant les lieux et suivant la clientèle à laquelle elle s'adresse. Tous ceux qui ont quelque peu vécu à Londres savent cela, car il est difficile de ne pas s'en apercevoir. Ce qu'on sait moins, c'est que, tous les soirs et tout le long de l'année, quelques femmes attachées à l'Armée du Salut et auxquelles j'ai entendu donner ce beau nom emprunté du reste à la langue catholique : *Sisters of Mercy* (Sœurs de la Miséricorde), entreprennent la tâche difficile de se rendre deux par deux dans les quartiers où la prostitution s'étale et de s'adresser aux malheureuses qui font ce triste métier, en employant un procédé que j'indiquerai, pour les détourner de leur vie de désordre. J'ai obtenu la permission de suivre ce soir deux de ces sœurs dans leur expédition nocturne et cette perspective m'intéresse infiniment.

Mon guide, qui est un major, vient me prendre à l'hôtel, à dix heures. Comme nous avons assez loin à aller, d'abord en omnibus, puis en chemin de fer, puis à pied, je l'interroge, chemin faisant. Il est marié et père de famille. Sa fonction actuelle est celle-ci. Lorsque des officiers et *officières*, — notre langue ne me fournit pas le mot, — qui sont mariés et ont des enfans, sont expédiés au loin, ils n'emmènent leurs enfans que si ceux-ci ont moins de sept ans; passé cet âge, ils les laissent à Londres pour leur éducation ; mon officier et sa femme prennent soin de ces enfans et en sont responsables. Lui-même a été autrefois sept ans au Japon, où, m'assure-t-il, l'Armée du Salut fait beaucoup de bien, puis, cinq ans au Transvaal, où sa femme exerçait la fonction de *Sister of Mercy*. Il paraît qu'elle avait fort à faire. Tout en cheminant et en causant, nous sommes arrivés dans Marylebone, qui me paraît un quartier bourgeois. Rues assez longues ; petites maisons basses, à un étage, comme il y en a tant à Londres. Pas mal de tavernes où il y a un assez grand nombre de femmes de basse ou même de modeste condition. La fréquentation des tavernes par les femmes m'a toujours paru une des plaies de Londres. Je suis d'abord conduit dans un *home* pour femmes et pour jeunes filles isolées. La maison contient quarante-quatre lits. Elle est petite et il doit y avoir au moins deux lits, sinon plus, par chambre. Je ne puis m'en faire montrer aucune ; elles sont toutes occupées et les femmes sont couchées. Pour dix shillings par semaine dans

une partie de la maison, pour huit shillings dans une autre, elles sont logées et nourries. C'est la même destination et à peu près les mêmes prix que les maisons pour dames et jeunes filles fondées par la Société philanthropique ou par l'Association pour la protection des jeunes filles isolées. Mais c'est inférieur, très inférieur même, au moins comme dimensions, à la maison semblable que l'Armée du Salut possède à Paris. Rien donc d'intéressant.

De là, nous allons, dans la rue voisine, prendre, dans le très modeste petit appartement occupé par elles, les deux *sisters* que nous devons accompagner ce soir. Nous causons d'abord un instant dans un petit parloir. Aux murs, quelques gravures religieuses; sur la table, des petits cartons sur lesquels sont imprimées les lignes suivantes, — je traduis littéralement : — « Mrs Booth sera heureuse de venir en aide ou de donner un conseil à toute femme ou jeune fille qui sentira le besoin d'une amie; s'adresser à n'importe quelle heure... » Suivent deux adresses dans deux quartiers différens. La plus âgée des deux *sisters* paraît entre trente et quarante ans, l'autre est beaucoup plus jeune; elles sont aussi peu jolies que possible. La plus âgée m'explique qu'elle vont se munir de ces petits cartons et tâcher de les faire prendre par les femmes qui paraîtraient disposées à les écouter. Si quelqu'une y paraissait disposée en effet, elles l'emmèneraient dans quelque rue écartée et tâcheraient, après l'avoir exhortée, d'obtenir d'elle la promesse qu'elle viendrait les voir chez elles ou qu'elle irait trouver Mrs Booth, la belle-fille du fameux général qui a fondé l'Armée du Salut. Parfois, les *policemen* leur viennent en aide. Comme presque tout le personnel auquel elles ont l'intention de s'adresser leur est connu, s'ils ont remarqué quelque femme, ou très jeune, ou qui paraît incertaine et novice, ils la leur indiquent. « Mais, me dit mon major, d'autres se laissent au contraire corrompre, comme aux États-Unis, et fournissent à ceux qui en font commerce des recrues. » Est-ce vrai? Je l'ignore et ne puis approfondir.

Nous convenons d'un ordre de marche. Nous suivrons les deux *sisters* à vingt pas, environ. Si elles lient conversation avec quelque femme, nous les dépasserons, pour voir à qui elles ont affaire, mais nous ne nous arrêterons pas, et, traversant la rue, nous irons nous poster de l'autre côté pour voir

quelle suite est donnée à la conversation. Évidemment, j'aimerais bien entendre ce qu'elles peuvent dire à ces malheureuses, en plein trottoir, mais je comprends que cela n'est pas possible.

Cette convention faite, nous nous mettons en route, et d'un pas rapide que j'ai quelque peine à suivre, toujours à vingt pas de distance, nous regagnons les quartiers du centre. Nous arrivons à Regent Street; bientôt nous atteignons Oxford Circus et l'extrémité de Piccadilly. Il est entre onze heures et demie et minuit. C'est l'heure où les théâtres, petits et grands, se vident, où le Londres qui s'amuse se répand dans les *bars*, — que nous avons eu, soit dit en passant, la fâcheuse idée de leur emprunter, — ou dans les restaurans de nuit. La foule, je puis presque employer ce mot, grossit d'instans en instans. Un certain nombre de jeunes gens, voire quelques hommes mûrs, en habit noir et cravate blanche, la plupart nu-tête, un peu allumés, circulent au milieu d'une cohue de femmes, habillées de couleurs voyantes, grossièrement fardées, dont beaucoup sont, au moins je me l'imagine, des figurantes de théâtre. Presque toutes ont des fleurs à leurs corsages. Celles qui n'en ont pas attendent probablement qu'on leur en offre, ce qui doit être une manière d'engager la conversation. Je dois dire que si leur attitude est assurément provocante, leurs provocations consistent plus en œillades qu'en interpellations directes. Mais cela tient peut-être à notre modeste extérieur, à mon compagnon et à moi. Elles sont légion; à elles se mêle aussi une population masculine assez basse, des jeunes gens chétifs, semblables à nos ouvreurs de portières. Parfois aussi on rencontre de pauvres vieilles qui offrent des allumettes. L'une entre autres nous frappe par son aspect particulièrement misérable. « Peut-être a-t-elle fait autrefois ce métier, » me dit mon guide. Tout cela constitue d'ensemble un spectacle assez répugnant. Assurément, l'aspect de nos boulevards le soir, depuis le Vaudeville jusqu'à la Porte Saint-Martin, n'est pas très édifiant. Mais rien cependant d'aussi affiché, d'aussi brutal. L'intensité de la vie, qui est une des caractéristiques de Londres, se manifeste ici comme partout. La foule est si dense que j'ai toujours peur de perdre de vue les *sisters* qui nous guident. Elles marchent cependant d'un pas ralenti. Elles traversent, sans marquer un moment d'hésitation, des groupes d'hommes rassemblés à la porte des bars, en particulier à l'entrée de chez Maxim, car il y a aussi un Maxim à Londres.

Nulle part je n'ai vu qu'on leur manquât de respect, ni remarqué qu'on leur adressât le moindre lazzi, malgré l'affreuse capote, cerclée d'un ruban rouge, qui les distingue. Parfois, elles s'attachent aux pas d'une femme et lui présentent leur petit carton; généralement, la femme le repousse et passe son chemin. Qu'est-ce qui dirige leur choix? Je ne saurais le dire. Un certain nombre prennent cependant le carton, sourient et continuent leur chemin. Quelques-unes, très peu, s'arrêtent et lient conversation. Mais, généralement, l'entretien ne dure que quelques instans. Néanmoins, avec l'une qui m'a paru assez jeune et mise avec une simplicité relative, autant que j'ai pu en juger de l'autre côté de la rue, l'entretien a duré dix minutes, et s'est terminé par un cordial *shake hands*. Je ne saurais dire à quel point cette poignée de main m'a touché. Qui sait? Peut-être cette pauvre fille aura-t-elle été le lendemain trouver Mrs Booth. « Rien qu'une âme : » c'est le titre d'un roman, russe si je ne me trompe, que je me souviens d'avoir lu autrefois. Rien qu'une âme sauvée, c'est sans doute assez pour encourager et récompenser pareille continuité dans le dévouement. Il est une heure du matin. Mon guide, qui a un assez long chemin à faire pour rentrer chez lui, demande grâce. Moi-même, je commence à être très fatigué de passer et repasser ainsi par les mêmes endroits, et, lâchement, je hèle un *auto* qui me ramène à l'hôtel, un peu honteux de ma défaillance quand je pense que je laisse ces deux femmes encore attelées à leur œuvre de miséricorde; mais, j'étais conduit par la curiosité ; elles étaient soutenues par la charité.

Pour dire maintenant mon sentiment, je ne crois pas beaucoup à l'efficacité du procédé, bien que, à ce qu'il paraît, on parvienne cependant à retirer ainsi du bourbier un certain nombre de ces femmes. Les chiffres que donne l'Armée du Salut, dans son dernier rapport sur son œuvre sociale, sont ceux-ci : au cours de l'année écoulée, la parole a été adressée dans la rue à 3456 femmes; 489 sont venues causer, avec les deux *sisters* qui nous guidaient, dans leur petit appartement de Marylebone: 47 femmes ont été conduites dans des refuges, deux rendues à des amis. Je crois cependant que notre système de réglementation et de surveillance, qui réprime le scandale, combat l'expansion, concentre le mal, et en même temps rassemble obligatoirement un certain nombre de surveillées dans les lieux de

détention provisoire où il est possible en même temps d'exercer sur elles une influence moralisatrice, est mieux entendu et plus efficace; mais c'est une trop grosse et difficile question pour que je veuille la traiter en passant.

Mardi, 1er; mercredi, 2 juillet.

Les journaux de ces deux jours ont été très intéressans pour moi au point de vue politique intérieure et mœurs sociales anglaises. Ils contenaient un discours de M. Lloyd George et le récit de deux procès.

On sait les désagrémens qu'a causés à M. Lloyd George son achat intempestif d'actions de la Compagnie Américaine Marconi, filiale de la Compagnie Anglaise, avec laquelle un traité allait être conclu par le Gouvernement. Le Gouvernement, après un extrêmement beau discours de M. Balfour, qui était un programme de délicatesse pour les hommes d'État, a dû accepter un ordre du jour où la Chambre des Communes donnait acte à M. Lloyd George des regrets exprimés par lui, et, pour obtenir cet ordre du jour, ce dernier avait dû en quelque sorte plaider l'inconscience. Mais ses adversaires passionnés, et il en a, ce qui est fort naturel, après la campagne d'injures menée par lui il y a trois ans, contre les Lords, arguent de son langage même qu'il est singulièrement dangereux de laisser les finances de l'État aux mains d'un Chancelier de l'Échiquier contraint à de tels aveux. Aussi, sa situation personnelle est-elle très diminuée. On avait fort remarqué qu'il n'avait paru à aucune des fêtes données pour le Président, ni au dîner du Foreign Office, ni au bal de Cour. On expliquait son absence en disant que ses nerfs étaient ébranlés et qu'il avait besoin de repos. Tout à coup, comme un diable sortant d'une boîte, il a reparu à un *luncheon* que ses amis lui ont offert au *National Liberal Club*, et, payant d'aplomb, oubliant ses aveux, il s'est représenté comme la victime d'un complot ourdi contre lui par ses adversaires politiques. Il s'est même livré contre eux à des attaques dont la violence rappelle certain discours fameux prononcé par lui à l'ouverture de la période électorale de 1910.

Sir Rufus Isaac, l'Attorney général, qui avait été impliqué dans la même affaire et dont la responsabilité était plus grande, car il avait proposé à M. Llyod George cet achat malheureux, a abondé dans le même sens, bien qu'avec plus de mesure dans

les termes, et, ce qui est plus curieux encore, c'est que M. Winston Churchill, le premier Lord de l'Amirauté, qui a été tout à fait étranger à cette triste affaire, non seulement est venu au banquet, mais a profité de cette occasion pour diriger contre les Unionistes les plus vives attaques, prenant à partie en particulier un de ses collègues qui porte un très grand nom anglais et lui appliquant des épithètes outrageantes qui, en France, auraient été certainement relevées le lendemain de la façon dont nous avons coutume de relever les outrages. Pour que les choses en soient arrivées là, entre deux hommes bien élevés, appartenant par leur origine au même monde, il faut que, du moins dans les milieux parlementaires, les passions soient singulièrement surexcitées, et il y a là quelque chose d'assez affligeant.

Les deux procès qui remplissent les journaux et font l'objet des conversations de tous les salons, sont bien anglais, au moins quant à la procédure suivie. Celui auquel Lord et surtout Lady Sackville sont intéressés se poursuit chaque jour devant une nombreuse et élégante assistance. Des femmes du monde très connues y assistent journellement. Lady Sackville a subi la torture de la *cross examination*, c'est-à-dire de l'interrogatoire par le conseil de l'adversaire, le juge n'intervenant que pour dire que telle ou telle question ne peut pas être posée. A un certain moment, comme il était donné lecture d'une lettre particulière adressée par elle à une amie qui avait livré cette lettre par trahison, elle éclata en sanglots, et l'audience dut être quelque temps suspendue. Le soir, il n'y avait pas un vendeur de journaux qui ne promenât une grande pancarte, sur laquelle était écrit en grosses lettres : « Interrogatoire de Lady Sackville. » L'une de ces pancartes portait même : « Lady Sackville en pleurs devant la Cour. » Je ne sais comment se terminera le procès qui se plaide devant un *jury spécial*, mais j'ai bien de la peine à croire que Lady Sackville le perde (1). L'accusation portée contre elle d'avoir détruit un codicille trouvé dans un tiroir, qui aurait diminué considérablement le legs à elle fait par sir John Scott, est tombée dans l'eau, faute d'un commencement de preuve, et quant à l'influence illégitime — *undue*, — elle ne paraît pas avoir été autre que celle exercée par une femme qui

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, Lord et Lady Sackville ont en effet gagné leur procès.

avait beaucoup de charme sur un vieillard qu'elle soignait avec un dévouement quelque peu intéressé. On dit même que les héritiers naturels de sir John Scott, deux vieilles sœurs et un frère qui a poursuivi Lady Sackville de ses déclarations d'amour, ne se font aucune illusion sur leurs chances de gain, mais qu'ils ont voulu se venger en faisant du scandale. L'abondance, la précision, l'intimité des questions adressées à une femme, surtout dans un procès civil, ne seraient pas tolérées chez nous, où du reste les enquêtes ordonnées par le tribunal n'ont jamais lieu en public, mais dans le cabinet du juge.

Le second procès est plus anglais encore. Le fils aîné du marquis de Northampton, — je ne cite le nom que parce qu'il a paru dans toute la presse, — héritier de sa pairie par conséquent, avait, à l'âge de vingt-huit ans, promis mariage à une actrice assez connue, miss Daisy Markham, qui naguère encore jouait à Londres dans une petite pièce à succès. Le marquis s'est violemment opposé à ce mariage; les femmes de la famille s'en sont mêlées; désolé, le jeune homme, dans une lettre naïve et touchante qui a été lue aux débats, a informé l'actrice qu'il se voyait obligé de renoncer à l'épouser. Aussitôt, celle-ci a intenté un procès pour rupture de promesse de mariage. Au cours du procès, le marquis de Northampton est mort. Héritier de la pairie, du titre et en même temps d'une immense fortune, le nouveau marquis a voulu demeurer fidèle à l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis de son père, mais il s'est tiré galamment d'affaire. D'après les précédens, le maximum des dommages-intérêts auxquels il pouvait être condamné était de 10 000 livres. C'est le tarif. Il a offert, comme transaction, 50 000 livres, soit 1 250 000 francs. Naturellement, l'offre a été acceptée. L'actrice ne sera pas marquise, mais elle a fait un bon marché et touché un joli dédit. Les amis du jeune marquis disent qu'il est très gentil, et qu'un jour ou l'autre, il fera, ce nonobstant, un très bon mariage. Je sais bien qu'on répète tout bas une autre explication de sa générosité, qui serait beaucoup moins à son honneur, mais je veux croire que c'est pure calomnie.

J'avais réservé mon après-midi du mercredi 2, pour assister à une séance de la Chambre des Communes. Je me promettais beaucoup d'intérêt de voir fonctionner la machine parlementaire anglaise. Je n'y ai qu'incomplètement réussi, moitié par maladresse, moitié par inexpérience. Je n'ai vu qu'une partie

de ce que je voulais voir et ne parlerai que de cela. Je n'essaye de faire ici que de l'*impressionnisme* et, pour avoir une impression, il faut avoir vu.

J'ai commis une première maladresse. Je croyais que la séance n'ouvrait qu'à quatre heures et qu'arrivant à trois heures et demie, je serais en avance. Or, elle a commencé à trois heures moins le quart. J'ai donc manqué le commencement, ce qu'on appelle : *The question time* (le temps des questions). Sur le feuilleton de l'ordre du jour qui m'a été remis, il n'y en avait pas moins de 82 annoncées, dont un certain nombre adressées au Chancelier de l'Échiquier, au premier Lord de l'Amirauté, au Premier Ministre lui-même. Il me paraissait matériellement impossible qu'autant de réponses eussent été faites. Mais on m'assure que cela est possible, les questions n'étant pas posées de vive voix, mais lues par le *Speaker*, et les réponses étant, sauf dans certains cas exceptionnels, excessivement brèves : parfois, oui ou non. On m'assure aussi que je n'ai rien perdu comme intérêt. Quoi qu'il en soit, je n'ai rien entendu de tout cela. Je suis arrivé au moment où commençait ce qui est porté, au feuilleton, sous la rubrique de : *Public Business*. On n'est pas admis facilement. Il faut avoir une carte d'entrée portant le nom et la signature de la personne qui est votre garante. On vous fait inscrire votre nom et votre adresse sur un gros livre et signer un engagement de ne pas troubler l'ordre. Ces formalités remplies, j'ai pu pénétrer dans une tribune qui fait face au *Speaker*, qui a la largeur de la Chambre elle-même et qui est divisée en trois ou quatre compartimens, par des cloisons en bois à mi-hauteur. Chose singulière dans un pays où la vie parlementaire a autant d'importance, la place faite au public est beaucoup plus petite que chez nous. Le Corps diplomatique lui-même n'a qu'un seul banc, très court. Pour y arriver, les jours de grande séance, il faut jouer des coudes et souvent les places sont prises à l'avance par les représentans des plus petites Puissances. On ne voit qu'une partie de la Chambre qui est presque carrée; on entend très mal, les orateurs parlant de leur place et souvent regardant le *Speaker* auquel ils sont censés s'adresser, c'est-à-dire tournant le dos à la tribune. Ils s'expriment à voix assez basse et je dois avouer humblement que dans ces conditions, bien qu'entendant assez bien l'anglais, je n'ai pas saisi la plupart du temps ce qui se passait, et n'ai

tout à fait compris qu'en lisant le journal le lendemain.

A peine assis, j'assiste à un vif, mais pour moi assez obscur incident. Cet incident se rattache à l'élection de Leicester dont j'ai parlé. Il paraît qu'au cours de cette élection et à la veille du vote, un télégramme ou téléphonage aurait été adressé à l'un des candidats ou à son comité, lequel télégramme ou téléphonage contenait une nouvelle inexacte, sous l'impression de laquelle les électeurs ont pu voter. Le candidat auquel cette fausse nouvelle était adressée a été élu. Il a même prêté serment hier. Mais aujourd'hui, un membre, qui siège sur les bancs du parti unioniste, se lève et demande qu'au bill de 1895, qui punit les actes de corruption, soit ajouté un article qui assimile les fausses nouvelles, répandues dans l'intérêt du candidat, à un acte de corruption. C'est le vicomte Wolmer. Il est très jeune, imberbe; on dirait qu'il a vingt ans. Il développe sa motion d'une voix un peu émue, mais, autant que j'en puis juger, avec calme et convenance. Il n'en est pas moins très violemment interrompu par les députés siégeant sur les bancs ministériels, et mollement appuyé par les Unionistes qui semblent le considérer un peu comme un enfant terrible. Le député qui avait envoyé le télégramme incriminé se lève pour lui répondre avec vivacité. Au cours de sa réponse, il emploie une expression que le jeune Lord juge discourtoise et il demande au *Speaker* s'il est parlementaire que cette expression soit employée contre lui. Le *Speaker*, auquel sa perruque qui m'a paru un peu moins longue que celle du Chancelier, donne véritablement un air de juge, demande d'un ton sévère au vicomte Wolmer s'il n'a pas, la veille, employé, contre le député qui parle, certaine expression violente. « N'était-elle pas justifiée? » répond le jeune vicomte. « En ce cas, réplique le *Speaker*, je ne crois pas que la plainte soit à sa place dans la bouche du noble Lord. » Applaudissemens frénétiques sur les bancs ministériels. Le député interrompu reprend son discours, mais il semble vouloir faire allusion à l'intervention dans une autre élection d'une personne, une femme à ce que j'apprends le lendemain dans les journaux, qui est parente du noble Lord, et qui aurait commis, l'année précédente, un acte d'indiscrétion. Mais le *Speaker* l'arrête immédiatement : « Cela n'a rien à voir dans la question, » dit-il, et l'orateur ainsi interrompu s'incline. Il faut cependant qu'il y ait eu quelque chose à dire, car les

ministériels ne s'opposent pas à la prise en considération de la proposition. Pour qu'elle soit remise par son auteur entre les mains du *clerk* chargé de recevoir les propositions de loi, il est nécessaire que lord Wolmer descende de son banc; d'un pas ferme, il traverse le parquet de la Chambre et fait l'inclination que doit faire tout membre de la Chambre, passant devant le *Speaker*. Dans la façon dont il salue, on sent l'homme de bonne compagnie; quoiqu'il soit très pâle, sa contenance est assurée. Je ne sais s'il a eu tort ou raison de faire cette motion, mais je ressens une certaine sympathie pour lui.

Les bancs de la Chambre étaient garnis au moment où l'incident s'est produit. Ils se vident peu à peu, bien que ce soit un projet de loi très important qui passe en discussion, et je constate qu'à Londres comme à Paris, l'incident l'emporte sur le principal, comme on dit en droit. Ce projet est celui sur le *Plural Vote*. On sait que, d'après la loi électorale anglaise, il y a un assez grand nombre d'électeurs, 500 000 en chiffres ronds qui ont le droit de voter dans plusieurs circonscriptions. Le projet en question consacre au contraire le nouveau principe du vote unique. *One man, one vote*. L'adoption de ce projet mettra tout le monde sur le même pied, le grand propriétaire, comme l'ouvrier des *Trade Unions* qui paye un modique loyer. Aussi le *Labour party* tient-il passionnément à l'adoption de ce projet qui est, avec le *Home Rule* et la séparation de l'Église et de l'État dans le pays de Galles *(disestablishement of the Welsh Church)*, un des trois projets que M. Asquith, pour maintenir sa majorité composite, a dû promettre de faire voter par le Parlement actuel. Comme on estime qu'aux élections prochaines, il fera perdre environ 400 000 voix aux Unionistes, je m'attends à ce qu'il soit combattu par eux avec passion. Sans doute leurs bancs demeurent plus garnis que ceux des ministériels, mais, soit qu'ils demeurent persuadés à l'avance de l'inutilité de leur opposition, soit qu'ils n'attachent qu'une médiocre importance aux articles qui vont venir en discussion, les débats se poursuivent très mollement.

Le *Speaker* a quitté le fauteuil, placé sous un dais, sur lequel il est assis. Il est remplacé par le *Chairman of Committies*. La Chambre s'est en effet formée en comité, ce qui veut dire simplement que la Chambre, mais la Chambre tout entière, va discuter la loi article par article. La masse, qui était posée à

l'extrémité de la grande table placée devant le *Speaker*, est retirée par le *Sergeant at arms*. Le *Chairman*, qui ne prend pas la place du Président, mais siège à sa droite, sur un banc au-dessous, n'est pas en robe ni en perruque. La discussion prend de plus en plus le caractère d'une conversation. Les grands chefs du Ministère : MM. Asquith, Lloyd George, Winston Chruchill, qui avaient répondu aux questions sont partis. Le débat est soutenu, au nom du Gouvernement, par le ministre de l'Instruction publique, M. Pease. Il est constamment sur la brèche, mais répond d'une manière fort simple, mettant parfois sa main dans sa poche, ou s'accoudant sur la table dont j'ai parlé, qui est couverte de nombreux documens. De l'autre côté de la table et vis-à-vis du banc ministériel est le banc des chefs de l'opposition, ceux qui ont été ou seront ministres. M. Arthur Balfour l'ancien, et M. Bonar Law le nouveau leader des Unionistes y sont pour l'instant. Les amendemens sont soutenus par leurs auteurs, généralement combattus par le ministre seul, qui cependant en accepte un ou deux. Quand, sur les bancs ministériels ou unionistes, plusieurs orateurs désirent parler, ils se lèvent en même temps, le *Chairman*, d'un signe à peine perceptible, désigne l'un d'eux. Les autres se rassoient immédiatement. La discussion terminée, le *Chairman* invite les membres à voter : *Yes*, disent les uns; *No*, disent les autres, mais bien qu'il soit évident, — je parle de la séance à laquelle j'ai assisté, — que les *noes* l'emportent, le *Chairman* ne prononce pas la formule sacramentelle : *The noes have it ;* — dans le cas contraire, il dirait : *The ays have it;* il dit au contraire : *Division*, et l'on procède au vote définitif (1). — Tous les membres se lèvent alors, quittent leur place et sortent, successivement, ceux qui votent *yes* par la porte derrière le fauteuil du Président, ceux qui votent *no*, par la porte d'entrée ; les uns et les autres rentrent par la porte opposée à celle par laquelle ils sont sortis. Deux scrutateurs les ont comptés au passage; on les appelle les *Tellers*, parce qu'en effet, la division terminée, ils s'avancent tous les quatre d'un pas lent, jusqu'à la table qui est devant le Président, saluent et lui disent le nombre des *ays* et des *noes* qui est répété par un *clerk*. La division est terminée.

(1) Ceux qui voudraient des explications détaillées sur la façon dont se passent les votes à la Chambre des Communes les trouveront dans l'ouvrage excellent et unique sur la matière de M. de Franqueville, t. II, p. 110 et suivantes.

J'ai assisté plusieurs fois à cette opération et j'ai cherché à me rendre compte de ses avantages et de ses inconvéniens par comparaison avec notre mode de scrutin. L'avantage, c'est que, pour avoir le droit de voter, il faut assister à la séance, et l'on n'a pas ainsi le spectacle scandaleux et ridicule d'un soi-disant scrutin auquel prennent part 500 députés alors qu'il n'y en a pas cinquante qui aient assisté à la discussion.

L'inconvénient est qu'il favorise les votes de surprise. Aussi, avant que la division ne commence, une sonnette électrique retentit-elle dans tous les couloirs de la Chambre, dans la bibliothèque, au restaurant, pour avertir les députés de rentrer en séance. Un fil relie même le palais de Westminster avec un club conservateur qui est tout voisin. L'inconvénient est aussi de faire perdre du temps. J'ai cherché à me rendre compte du temps perdu par comparaison avec notre mode de scrutin. L'opération ne m'a pas paru beaucoup plus longue que celle d'un scrutin chez nous, beaucoup moins longue qu'un vote à la tribune ou qu'un scrutin donnant lieu à un pointage. Mais la Chambre n'était pas très nombreuse; les *ays* et les *noes* additionnés ne faisaient guère plus de 300. Quand elle est au complet, 600 membres environ, l'opération, plusieurs fois répétée, doit évidemment ralentir beaucoup les discussions et allonger les séances.

Cependant, la discussion se traîne assez monotone. Il est sept heures; je suis là depuis trois heures et je dîne chez lord Reay. La séance d'hier a été levée à huit heures. Je suis convaincu qu'il en sera de même aujourd'hui, et je m'en vais tranquillement. Je me trompais bien. Le lendemain matin, je vois dans les journaux qu'elle a duré jusqu'à huit heures et demie du matin : dix-sept heures et demie. Elle s'est même terminée par un incident assez amusant. Le vote de ce *Bill* abolissant le vote plural est un de ceux auxquels le *Labour Party* tient le plus. Comme il sera certainement rejeté par la Chambre des Lords, il faut, d'après le nouveau *Parliament Act*, pour qu'il devienne loi du Royaume, qu'il soit voté trois fois par la Chambre des Communes, malgré deux rejets par la Chambre des Lords. De là, la nécessité de terminer rapidement la première délibération. Aussi le *Labour Party* tenait-il à la continuation de la discussion. A six heures et demie du matin cependant, le ministre qui défendait le projet a demandé grâce, et proposé la

remise de la discussion. Fureur du *Labour Party*, interruptions violentes, injonction au ministre de continuer la discussion. Il reste encore à statuer sur dix-sept amendemens. Le *Labour Party* exige qu'ils soient tous exécutés et le ministre, ainsi sommé, retire sa demande. La discussion reprend et dure encore deux heures. Rien ne montre mieux à quel point le Ministère est l'esclave des *extremists* de sa majorité. Disons cependant que ces séances se prolongeant jusqu'au jour sont conformes aux plus anciennes traditions du Parlement anglais. Je ne me rappelle plus exactement quel est le grand ministre, — je crois bien que c'est William Pitt, — qui, ayant fait adopter par la Chambre une mesure libérale et voyant les premiers rayons du soleil levant illuminer en même temps les vitres du Palais, tira de cette coïncidence une péroraison magnifique en citant ces deux vers de Virgile :

Nosque ubi primus equis Oriens afflavit anhelis
Illic sera rubens accendit lumina Vesper.

Quelque regret que j'éprouve de n'avoir pas assisté à ce curieux incident, je suis cependant très satisfait d'avoir vu ce que j'ai vu. Sans doute, j'aurais aimé entendre quelque harangue enflammée de M. Lloyd George, quelque habile et éloquent discours comme M. Balfour sait les faire, mais je n'y comptais pas. Ce que je me proposais c'était de voir fonctionner la machine parlementaire anglaise, et je l'ai vue. Je dirai avec l'absence de parti pris dans l'admiration ou le dénigrement que je m'efforce d'apporter dans ces notes, quelle a été mon impression par comparaison avec nos assemblées françaises.

On m'avait dit, j'avais lu qu'en particulier depuis les élections dernières, l'aspect de la Chambre des Communes avait beaucoup changé, qu'elle avait perdu l'aspect d'une assemblée d'hommes du monde, que les vestons gris et les chapeaux mous y dominaient. C'est très exagéré; l'aspect est toujours celui d'hommes appartenant en grande majorité à un certain milieu social ; la plupart sont en jaquette noire et, s'il y a des vestons ou des jaquettes grises, ce qui n'est pas un crime, il m'a paru y en avoir presque autant sur les bancs des Unionistes que sur les bancs ministériels. Contrairement à nos usages, un certain nombre de membres gardent leurs chapeaux, moins qu'autrefois, me dit-on, mais ce sont toujours des chapeaux hauts de

forme. Leur tenue n'est pas non plus tout à fait celle qui est ordinaire dans une Assemblée française. Beaucoup étendent leurs jambes sur le dossier de la banquette inférieure. Mais il n'y a là, non plus, rien de nouveau, la Chambre des Communes ayant toujours eu un peu l'air d'un club. J'ai passé quelque temps dans les couloirs, attendant un membre que j'avais fait demander, au milieu de beaucoup d'allans et de venans. J'ai toujours eu l'impression de voir passer et repasser des gens bien élevés.

Quant à la tenue des séances, l'incident auquel j'ai assisté m'a donné l'impression qu'elles pouvaient devenir rapidement très violentes. Il y avait assurément quelque chose de peu courtois, parfois même d'assez grossier, dans les interruptions et les rires qui accueillaient la motion faite en termes parfaitement courtois et modérés de lord Wolmer. Je me suis expliqué la séance qui a eu lieu il n'y a pas très longtemps, où un gros livre a été jeté à la tête de M. Winston Churchill. Ce qu'il y a au fond d'un peu brutal dans la race anglaise doit apparaître rapidement et je ne me figure pas que les séances tumultueuses soient moins fréquentes à la Chambre des Communes que dans notre Corps législatif. Une chose cependant m'a frappé, c'est la grande autorité du *Speaker*. Il n'est point obligé d'agiter frénétiquement une sonnette; il suffit qu'il se lève et qu'on entende le mot : *Order*. Aussitôt tout le monde se tait, l'écoute et s'incline. Je l'ai vu successivement et à quelques minutes d'intervalle rabrouer un membre de l'opposition et rappeler aux convenances un ministériel. Les deux fois, il a été écouté avec une égale déférence. Ce peuple a le respect de l'autorité ; il la reconnaît et lui obéit, qu'elle s'incarne dans un *policeman* ou dans le *Speaker*, à la condition toutefois que ce soit lui qui l'ait constituée.

***

Ma semaine anglaise est terminée. Je voudrais maintenant dire quelle impression d'ensemble, au point de vue de la situation politique intérieure, j'ai rapportée des conversations que j'ai eu l'occasion d'avoir, soit avec des personnes jouant elles-mêmes un rôle dans la vie publique, soit avec d'autres que j'ai lieu de croire bien informées.

Depuis deux ans, on entend beaucoup dire en France que

l'Angleterre est dans une passe très dangereuse, qu'elle marche à grands pas dans la voie du radicalisme et que la route qu'elle suit pourrait bien la conduire, sans qu'elle s'en aperçoive, jusqu'à une révolution. En tout cas, on affirme qu'elle est à la veille de subir des transformations profondes et rapides qui feront de l'Angleterre nouvelle une Angleterre très différente de celle que nous avons connue.

La première opinion n'a point, à mon sens, de fondement sérieux. L'Angleterre n'est pas dans une situation dangereuse. Le pays travaille; il est prospère; donc il n'est pas mécontent, et ce ne sont que les peuples mécontens qui font les révolutions. Il ne se passionne pas au même degré que les hommes politiques pour les questions que ceux-ci débattent entre eux à la Chambre des Communes. Il n'est point agité par un de ses irrésistibles mouvemens d'opinion qui l'ont soulevé autrefois, par exemple à la veille de la réforme électorale de 1832, ou de la révolution économique si heureusement et hardiment opérée par Robert Peel en 1843, et je ne crois pas, comme certains prophètes pessimistes, qu'une vague de fond dormante menace, en arrivant à la surface, de le bouleverser un jour. Sans doute l'Angleterre, depuis la constitution du *Labour party*, est aux prises avec les difficultés que créent les exigences croissantes des ouvriers, mais comme la France, comme l'Italie, comme tous les pays du monde et moins que l'Allemagne, où ce parti est infiniment plus nombreux. Je ne crois pas plus en Angleterre à une révolution sociale qu'à une révolution politique.

Ce qui, en plus du caractère même du peuple, de ses traditions, de ses institutions monarchiques, demeure un élément de stabilité, c'est, je ne dirai pas la popularité, le mot serait excessif, c'est la considération croissante, dont le Roi et la Reine sont environnés. George V est monté sur le trône dans des circonstances ingrates et difficiles. Du peuple il était peu connu; une partie de la société anglaise, pas la meilleure, ne lui épargnait pas les railleries. Peu à peu il s'est fait connaître et les railleurs ont dû s'incliner : « *He is doing very well..* » Il fait très bien, c'est ce que les railleurs ont été obligés de reconnaître et ce que le public commence à dire. Il accomplit, pour sa part, la fameuse parole de Nelson. L'Angleterre attendait de lui qu'il fît son devoir : il le fait tous les jours, partout, avec application, avec conscience, sinon d'une façon brillante, et l'Angleterre lui

en sait gré. Le sentiment monarchique est aussi fort en Angleterre qu'il l'a jamais été. J'en avais eu le sentiment quand j'ai assisté au couronnement du Roi ; je n'en ai point changé.

Quant aux transformations qui au point de vue social et politique se seraient déjà opérées en Angleterre, c'est une autre question. L'idée que ces transformations sont profondes et vont se précipiter rapidement sera nécessairement fortifiée par un livre tout récemment paru sous ce titre : *L'Angleterre radicale*, qui aura et qui mérite assurément d'avoir beaucoup de lecteurs, car depuis les ouvrages, classiques en quelque sorte, du regretté Boutmy, il n'a rien été publié sur l'Angleterre de plus complet, de plus étudié, de plus solide. L'auteur de ce livre, M. Jacques Bardoux, est bien connu des lecteurs de cette *Revue* et je me plais à reconnaître les qualités de son livre, rempli de faits, de chiffres, dont je lui emprunterai quelques-uns, d'ingénieux aperçus et de vivans tableaux (1).

Je ne vais cependant pas tout à fait aussi loin que M. Bardoux parce qu'à mon sens il pousse un peu à outrance des conclusions dont le point de départ est généralement juste. Je crois qu'il ne tient pas un compte suffisant de la réaction qui déjà se dessine dans le pays contre la politique radicale et qui pourrait bien aller en s'accentuant rapidement. Sous le bénéfice de ces deux observations, je ne saurais trop recommander la lecture du livre de M. Bardoux à ceux qui désirent recueillir sur la situation politique intérieure de l'Angleterre des renseignemens plus précis et des impressions moins superficielles que celles que je peux donner ici.

***

Sommairement résumée, mon impression est celle-ci : le gouvernement perd du terrain, l'opposition en gagne ; mais l'entrain et la confiance dans l'opposition ne sont point en proportion du découragement qui règne dans le gouvernement.

(1) Je ferai cependant à M. Bardoux une petite querelle littéraire, c'est d'employer constamment les mots *John Bull* comme synonymes de : Les Anglais. D'abord c'est une plaisanterie et, répétée, la meilleure plaisanterie fatigue. Ensuite *John Bull* et les Anglais ce n'est pas la même chose. *John Bull* est l'Anglais des classes moyennes, solide, de bon sens, un peu lourd et commun. *John Bull* n'est jamais ni un lettré, ni un grand seigneur. Or M. Jacques Bardoux connait trop bien l'Angleterre pour ne pas savoir aussi bien que moi que lettrés et grands seigneurs y conservent leur influence.

Que le gouvernement perde du terrain, le fait est incontestable. Ce n'est pas cependant, qu'au point de vue parlementaire, il n'ait manœuvré avec une singulière habileté. M. Asquith a déployé une grande souplesse de tacticien pour maintenir l'union dans une majorité, au fond profondément divisée, de Libéraux, ou Radicaux, d'Irlandais et de Travaillistes, et une vigueur persistante pour faire voter dans les délais nécessaires pour qu'ils deviennent lois du pays, malgré la Chambre des Lords, les trois projets de loi qu'il avait dû promettre pour satisfaire chacun de ses trois corps d'armée : le *Home Rule*, le *disestablishment* de l'Église anglicane dans le pays de Galles et le *Bill* abolissant le vote *plural*. Le Cabinet exerce, avec la *guillotine* qui raccourcit arbitrairement les discussions, une tyrannie parlementaire véritable. De plus en plus, le parlement n'est rien ; il ne fait qu'obéir. C'est le cabinet qui conduit et qui est tout.

Mais si le parlement obéit et suit, le pays ne suit pas ; des symptômes indiscutables témoignent d'une lassitude croissante. Il y a eu, depuis les dernières élections, vingt-quatre élections partielles. Les Unionistes l'ont emporté seize fois, et là même où ils ont été battus, ils ont toujours obtenu des minorités beaucoup plus fortes qu'aux élections précédentes. De plus, le Ministère a eu certains déboires, et telle mesure sur laquelle il comptait pour affermir sa popularité, en particulier l'*Insurance Act*, lui crée au contraire aujourd'hui des difficultés. Cette colossale mesure législative qui prétendait comprendre à la fois l'assurance contre la maladie, l'invalidité et le chômage, qui compte 115 articles et qui a été votée avec une telle rapidité que 40 n'ont pas même été discutés, ne donne pas satisfaction aux espérances qu'elle avait fait naître et suscite de nombreux mécontentemens. Un *Bill* vient d'être déposé pour amender déjà cette loi toute récente, ce qui constate son échec relatif. C'est un peu notre histoire en France et cet exemple montre l'inconvénient des lois sociales votées dans un dessein électoral.

Enfin, l'affaire Marconi a porté une incontestable atteinte au prestige de l'un des principaux membres du Cabinet. Avant cette affaire, on parlait déjà, on parle davantage encore à voix basse, de changemens dans le haut personnel du Cabinet. On dit que M. Asquith, fatigué, soucieux de son avenir, voudrait être nommé *Lord Chief Justice* à la place du titulaire actuel, contraint à donner sa démission pour raison de santé. Mais par qui serait-

il remplacé? Tout le monde étant d'accord que M. Lloyd George n'est plus possible, les uns parlent de sir Edward Grey, que la Conférence de Londres a beaucoup grandi, les autres de M. Winston Churchill, à qui on sait gré de la vigueur avec laquelle il administre le département de l'Amirauté. Mais ce n'est jamais bon signe quand, dans un équipage, on parle de changer le capitaine et quand on n'est pas d'accord sur son remplaçant.

Il semble que, dans cette situation, les Unionistes devraient être pleins d'entrain et de confiance. Je n'ai pas eu l'impression qu'il en fût ainsi, et cela pour plusieurs raisons. La première c'est qu'ils ne se sentent pas conduits par un de ces hommes, devant la supériorité indiscutable duquel tout le monde s'incline. Ni Lord Lansdowne, quels que soient son autorité morale et le respect dont il est entouré, ni M. Balfour, malgré ses remarquables dons d'orateur, ni M. Bonar Law, malgré sa vigueur de parole, ne sont des entraîneurs ou des manieurs d'hommes, comme l'étaient un Beaconsfield, un Salisbury, un Chamberlain. Aussi les Unionistes ne paraissent-ils pas très pressés de prendre le pouvoir. Ils sentent d'ailleurs qu'ils sont mal emmanchés, si j'ose me servir d'une expression aussi familière, dans une question qui a été soulevée par eux, qu'il faudra résoudre et qui les met dans l'alternative ou de se déjuger, ou de poursuivre une campagne dont le succès est plus que douteux ; c'est la question du *Tariff Reform*.

Lorsque, au lendemain de la fâcheuse guerre du Transvaal, le vieux Chamberlain souleva cette question inopinément et proposa à l'Angleterre de passer du régime libre-échangiste qui avait fait jusque-là sa prospérité à celui de la protection, c'était en partie, on peut le dire sans le calomnier, pour jeter en pâture à la polémique des partis quelque nouvel aliment et détourner l'attention des origines de la fâcheuse guerre du Transvaal. L'Angleterre, à la suite de cette guerre, traversait une période de dépression commerciale ; le moment était donc favorable pour instituer une politique économique nouvelle, en faveur de laquelle, il faut le reconnaître, les argumens ne manquaient pas. Mais, depuis cette époque, les affaires ont repris. Jamais la prospérité économique du pays n'a été plus grande que l'année dernière. Venir, dans ces circonstances, proposer au corps électoral l'abandon du système qui a amené cette prospérité et qui est une tradition datant de 70 ans, pour se jeter dans l'inconnu

du protectionnisme, sans avoir en échange la certitude d'un pacte de préférence coloniale, serait le comble de l'imprudence. Aux élections dernières, les Unionistes en ont bien eu le sentiment. Ils ont ajourné la question et déclaré que, s'ils arrivaient au pouvoir, ils n'inaugureraient point une politique économique nouvelle avant d'avoir consulté le pays par la voie du *Referendum*. Ils ont même déclaré à l'avance qu'ils renonceraient aux taxes sur les objets d'alimentation ; mais si, demain, ils prenaient le pouvoir, il leur faudrait bien dissoudre la Chambre et consulter le pays. Quel parti prendre? S'obstiner dans le *Tariff Reform*, c'est courir au-devant de la défaite. Y renoncer, c'est-à-dire se déjuger et reconnaître que depuis dix ans on a donné un mauvais conseil? De pareils aveux ne grandissent pas beaucoup un parti, et d'ailleurs les chefs ne sont pas d'accord. Si M. Balfour, qui a toujours été un protectionniste assez tiède, consentirait, dit-on, assez volontiers à ne plus se placer sur ce terrain, il n'en est pas de même de M. Austen Chamberlain qui, par piété filiale sans doute, ne veut pas en démordre. M. Bonar Law est du même côté. Un accord apparent n'a pu être maintenu que par l'engagement public, pris au commencement de l'année par le parti unioniste, d'ajourner encore, lors des élections prochaines, la question du *Tariff Reform*. Mais ajourner toujours n'est pas une manière de se tirer d'affaires et rien ne montre mieux que ces ajournemens successifs l'embarras du parti.

Une autre question est pour les Unionistes cause de difficulté ; c'est le *Home Rule*. C'est sur le terrain de la lutte contre le *Home Rule* que le parti s'est formé. Il lui doit son nom. Il l'a toujours combattu et le combat encore avec passion. M. Bonar Law a été jusqu'à dire, — ce qui de la part d'un chef du parti conservateur est une parole singulièrement grave, — que si le *Home Rule* était définitivement adopté par le Parlement, les gens de l'Ulster, les *Orange men*, en un mot la partie protestante de l'Irlande, serait en droit de s'opposer à la mise en pratique du nouveau système par la force des armes. Un des hommes les plus considérables du parti unioniste, sir Edward Carson, tenait hier encore, à Belfast, à peu près le même langage. Cependant les Unionistes ne sauraient méconnaître que le *Home Rule* ne soulève plus en Angleterre des préventions aussi vives qu'autrefois. Aussi, au fond, tout à fait au fond de l'âme, quelques-uns ont

peut-être, sans pouvoir en convenir, le sentiment que si le *Home Rule* passait en force de loi, ce serait, au point de vue électoral, un avantage pour eux. La loi qui donnera un parlement à l'Irlande sera nécessairement complétée par une nouvelle répartition des sièges, qui réduira la représentation irlandaise à quarante membres, de cent trois qu'elle est aujourd'hui. Or, à supposer que les Unionistes l'emportent aux élections prochaines, s'il doit y avoir encore dans le prochain Parlement un groupe compact de cent trois Irlandais votant avec les Libéraux et les Radicaux, la majorité des Unionistes sera tellement faible qu'il leur sera bien difficile de gouverner efficacement. Ils auraient donc, à n'arriver au pouvoir qu'une fois le *Home Rule* voté, un intérêt dont ils ne peuvent pas convenir, mais qui les rend moins pressés.

Enfin, lorsqu'ils y arriveront, ils auront à résoudre une question qu'ils n'ont point hâte d'aborder, parce qu'en elle-même, cette question ne leur est point agréable et que la solution n'en est pas facile à trouver : c'est la réforme de la Chambre des Lords.

La Chambre des Lords a commis une grosse imprudence, lorsqu'en 1909 elle a rejeté le fameux budget préparé par M. Lloyd George, ce budget qui était, suivant l'expression employée par lord Rosebery, une révolution, et cependant lord Rosebery a fini par le voter. Encouragé par le succès qu'elle avait obtenu, en rejetant autrefois le projet de *Home Rule*, proposé par Gladstone, elle a joué son existence sur une question financière, ce qui était contraire, sinon à la Constitution, puisque, à proprement parler, il n'y a pas de constitution en Angleterre, du moins à la tradition parlementaire. Les Lords avaient trop compté sur leur force et sur leur popularité personnelle qui, pour quelques-uns d'entre eux, est en effet très grande et très méritée. Ils ont perdu, il faut qu'ils payent.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler les causes qui avaient porté successivement atteinte à leur prestige : trop grand nombre, non pas précisément des *undesirables pears*, mais des *backwood men*, hommes des bois, absolument inaptes à des fonctions législatives, qu'au reste ils n'exercent pas ; dédain et oubli systématiques de leurs droits et de leurs devoirs, par 400 membres dont la moitié ne met jamais le pied à la Chambre des Lords et l'autre moitié n'y vient que contrainte et forcée, dans les grandes

circonstances; enfin, trop grand nombre de pairs choisis, sous le dernier règne, dans le commerce, l'industrie, la finance, qui n'ont pas le prestige des vieilles familles et n'accomplissent, ni eux, ni leurs femmes, leurs devoirs de grands propriétaires territoriaux, avec la conscience qu'y apportent les pairs vraiment grands seigneurs. Quoi qu'il en soit de ces multiples raisons, une chose est certaine, c'est que, soit par les Unionistes, soit par les Libéraux, la Chambre des Lords sera réformée. Ce sera l'œuvre de la prochaine session.

Si elle est réformée par les Libéraux, ce sera dans un sens absolument démocratique, ainsi que le porte le préambule du *Parliament Act* qu'ils ont fait voter en 1911. Ils supprimeront l'hérédité de la pairie, feront peut-être disparaître la qualification elle-même et institueront un Sénat électif, qui deviendra, comme l'est devenue la Chambre des Lords actuelle depuis le *Parliament Act*, une assemblée sans autorité et sans vigueur, n'ayant d'autre droit que celui d'un *veto* suspensif.

Si la réforme est opérée par les Unionistes, assurément ils rendront à la Chambre des Lords tous ses anciens droits, mais quelle sera sa composition? On se souvient que lord Lansdowne a fait voter ou du moins laissé voter par la Chambre des Lords, en 1911, un projet proposé par lord Rosebery et renouvelé de celui qu'en 1888 il avait déposé et soutenu dans un admirable discours où il conseillait aux Lords de ne pas laisser échapper l'occasion et de « saisir aux cheveux le Temps, ce pouvoir fugitif qui ne fait jamais halte. » Ce projet prévoit, pour la nouvelle Chambre des Lords, trois origines différentes. Les uns seraient nommés par un collège spécial, composé des pairs anglais héréditaires. C'est ainsi que sont nommés aujourd'hui les pairs écossais. Les autres seraient des grands fonctionnaires, enfin les autres seraient nommés par un collège électoral spécial et restreint : les conseils de comté, et les conseils municipaux des grandes villes. Il semble donc que ce projet, accepté par le *leader* des Unionistes à la Chambre des Lords, doive être celui que les Unionistes reprendront quand ils arriveront au pouvoir. Aussi n'ai-je pas éprouvé un médiocre étonnement, alors qu'il y a quelque temps déjà, un homme considérable du parti unioniste m'a dit que, le jour où les conservateurs reviendraient au pouvoir, ils ne pourraient peut-être pas maintenir le principe de l'hérédité, même dans la composition du collège électoral

qui désignerait un certain nombre de pairs. Je croyais que c'était une opinion individuelle. Lors du séjour que je viens de faire en Angleterre, j'ai appris, avec un étonnement plus grand encore, que cette opinion était partagée par un assez grand nombre de personnes dans le parti unioniste. Qu'en sera-t-il? Personne en ce moment ne peut le dire, mais si c'est le parti conservateur qui porte la main sur la Chambre des Lords, cette vieille gloire, cette arche sainte de l'Angleterre, si c'est par eux que tout vestige du principe héréditaire doit être extirpé du Parlement anglais, ce sera certainement un des plus extraordinaires paradoxes dont l'histoire politique aura un jour à faire mention. Est-ce une nécessité? Je l'ignore, mais je comprends qu'un homme comme le marquis de Lansdowne ne soit pas pressé de se charger de cette mélancolique opération.

***

Que les Unionistes arrivent au pouvoir, que les Libéraux y demeurent, les uns et les autres se trouvent et se trouveront de plus en plus en présence d'une question dont la gravité s'accroît et devient plus aiguë d'année en année : c'est la question de la terre.

« 2 500 personnes détiennent plus de la moitié de la superficie du Royaume-Uni, 16 millions d'hectares sur 30 millions. 91 personnes possèdent la sixième partie du sol. » J'emprunte ces lignes à l'ouvrage de M. Bardoux auquel je laisse la responsabilité et l'honneur de ces chiffres, établis par lui après un travail minutieux. C'est dire que la moyenne et surtout la petite propriété n'existe pas en Angleterre. Il y a une trentaine d'années, causant avec un fonctionnaire du *Local government board* et m'étonnant des agglomérations d'enfans abandonnés qui sont accumulées à la campagne dans des internats, je lui expliquais notre système français, qui consiste à confier ces enfans à des paysans. « Nous n'avons pas, me répondit-il, votre magnifique race de paysans. » Cette réponse m'est toujours restée dans l'esprit. En effet, le paysan, tel que nous le comprenons, n'existe pas en Angleterre. Il n'y a guère que des journaliers agricoles logés, parfois gratuitement, dans des cottages qui ne sont point leur propriété et appartiennent au Landlord. La diminution des terres arables, l'extension des pâturages, sont cause que le besoin de la main-d'œuvre rurale se fait de moins en moins

sentir. Aussi, les campagnes sont-elles de plus en plus désertées pour les villes où le nombre des ouvriers s'accroît, dépassant souvent les besoins de l'industrie. D'où : affreuse misère de ceux qu'on appelle les *unskilled workmen*, c'est-à-dire les travailleurs n'ayant point de spécialité ; fréquens chômages et, conséquence habituelle de la misère, émigration croissante : 163 000 émigrans en 1882, 303 000 en 1911 (1). Même accroissement en Écosse : 32000 émigrans en 1882, 89000 en 1911. Pendant ce temps, par un contraste curieux, l'émigration décroît en Irlande : 84 000 en 1882, 49000 en 1911. Il y a là un symptôme très grave qui inquiète, à bon droit, les Anglais.

Est-ce-à-dire que les propriétaires de ces immenses domaines, dont quelques-uns sont de véritables *latifundia*, comme on disait sous la République Romaine, soient tous de richissimes seigneurs, vivant égoïstement de leurs trop considérables revenus. Il n'en est rien. Sans doute, ceux qui possèdent dans les grandes villes des quartiers entiers, ceux qui touchent comme propriétaires de tréfonds miniers des redevances que sont tenus de leur payer les exploitans, d'autres encore dont les domaines sont très fertiles, jouissent d'une exceptionnelle opulence ; mais les charges de tous les propriétaires fonciers sont immenses : taxes très lourdes, et non moins lourdes dépenses charitables, en entendant ce mot au sens le plus large, que de temps immémorial ils ont pris à leur compte et qui continuent de peser sur eux, bien que le revenu agricole ait diminué. « Nous avons réduit une première fois, me disait le propriétaire d'un grand domaine, puis nous avons réduit une seconde fois, » et en effet il n'habitait plus qu'un tiers de son château. On m'a parlé du propriétaire d'une grande demeure, qui porte un nom historique et qui peut à peine payer le nombre de *maids* nécessaire pour tenir la maison propre. Le Play, dans *la Réforme sociale*, a parlé du paysan propriétaire indigent. Attachant une autre signification au mot indigence, on peut dire que le propriétaire indigent existe en Angleterre. Le livre de M. Philippe Millet intitulé : *La crise anglaise*, publié il y a trois ans, mais encore très instructif et intéressant, contient, en particulier sur ce point, de curieux renseignemens.

Quelle que soit la cause de cette situation, tout le monde est

(1) Voyez, dans l'*Économiste français* du 28 juin 1913, l'étude de M. Pierre Leroy-Beaulieu.

d'accord, Unionistes et Libéraux, pour dire qu'elle ne peut durer. Mais quel remède? Chacun des deux partis a le sien. Je ne prétends pas décider quel est le meilleur. Je ne voudrais qu'exposer sommairement en quoi chacun des deux remèdes consiste.

En 1907, le ministère libéral a fait voter une loi qui a pour titre : *The small holdings and allotments act.* En vertu de cet acte, les conseils de comté, les conseils paroissiaux et municipaux, ruraux ou urbains, sont tenus, dans un certain délai, de se procurer par voie d'achat ou d'expropriation des terrains qu'ils doivent rétrocéder à des journaliers agricoles ou à des ouvriers industriels, soit par voie de revente, soit en leur louant pour une période indéterminée. Cette loi avait surtout pour but, dans la pensée de ses auteurs, de créer une nouvelle catégorie de citoyens, des fermiers d'État qui cultiveraient pour leur compte mais payeraient une redevance à l'État, représentée sous ses diverses formes. Généralisée, ce serait une conception socialiste. Le sol nationalisé rentrerait en possession de l'État, seul propriétaire. Les citoyens ne seraient plus que des fermiers. Dans les premiers temps, cette loi paraissait vouée à un échec. Les futurs tenanciers ne mettaient pas beaucoup d'empressement à se présenter. Ils se méfiaient des conseils de comté ou des conseils municipaux comme propriétaires; ils craignaient, non sans raison, qu'ils ne fussent plus exigeans que les Landlords et ils trouvaient que ces nouveaux propriétaires louaient plus cher que les anciens, ce qui est naturel, la redevance comprenant l'amortissement du prix d'achat. Puis, peu à peu, la confiance est venue. D'après une communication très intéressante faite par M. Bardoux à l'Académie des Sciences morales, au 31 décembre 1911, la situation était celle-ci : 35 503 hectares étaient loués à 7 077 tenanciers; 1 640 hectares étaient exploités par des associations coopératives. Enfin, par l'intermédiaire des conseils de comté, 2 600 candidats aux petites exploitations avaient obtenu de gré à gré des propriétaires le morcellement de 12 800 hectares. En résumé, 12 500 Anglais et Gallois (1) sont devenus des petits fermiers.

Douze mille cinq cents, c'est un succès assurément, au point de vue moral surtout, car il paraît que ces nouveaux tenanciers

(1) Une législation différente, assez semblable à la législation irlandaise, dans le détail de laquelle il serait trop long d'entrer, est appliquée en Écosse.

sont contens de leur sort et, ce qui est plus remarquable, payent régulièrement leurs fermages. On pouvait craindre le contraire. Mais, par rapport au chiffre total de la population rurale en Angleterre, le chiffre est faible. Comme l'a fait très justement observer M. Paul Leroy-Beaulieu en réponse à la communication de M. Bardoux, il faudra, à ce train, quelques centaines d'années pour arriver en Angleterre à une transformation du régime foncier. Ce serait marcher bien lentement. M. Lloyd George est tout à fait de cet avis. Aussi a-t-il inventé un procédé plus expéditif. C'est de forcer les Landlords à mettre eux-mêmes leurs terres en vente en les accablant d'impôts. Tel était bien le but ouvertement avoué et poursuivi par lui, lorsqu'il surchargeait les héritiers de grands domaines de droits de succession si lourds qu'ils ne pouvaient y faire face qu'en vendant une partie de ces domaines. Et il y a en partie réussi. Avant même le budget de M. Lloyd George, le mouvement avait déjà commencé et le faible rendement des terres avait déterminé un certain nombre de propriétaires fonciers à en vendre une partie pour chercher ailleurs, par exemple en achetant des terres au Canada, un placement plus rémunérateur. Le duc de Sutherland, qui était un des plus grands propriétaires fonciers de l'Angleterre et qui vient de mourir, avait donné l'exemple, et mis en vente une partie de ses vastes domaines. Depuis le budget de M. Lloyd George, le mouvement s'accélère. J'ai été frappé, en me promenant dans les rues de Londres, du grand nombre d'agences immobilières qui, par de vastes affiches, annoncent la vente de domaines et s'efforcent de provoquer des offres d'achat. Quelques-unes de ces agences font, m'a-t-on dit, des affaires considérables. Par le double jeu du *Small holdings and allotments act* et des droits de succession écrasans, les Radicaux espèrent arriver à détruire les grands domaines et à reconstituer cette race des moyens propriétaires, qui était autrefois une des forces de l'Angletere et qui a disparu, il n'y a relativement pas très longtemps, car ce n'est guère que depuis deux cents ans que ces immenses domaines se sont formés peu à peu. M. Bardoux croit au succès rapide de leur entreprise. Il s'afflige à la pensée de voir les beaux parcs anglais détruits, les vieux chênes coupés, et il se borne à espérer qu'on épargnera les anciens châteaux.

A ce programme qu'opposent les Conservateurs? Eux, non plus, ne méconnaissent pas la nécessité d'une transformation

profonde de la propriété foncière. Le 25 juillet 1912, lord Lansdowne prononçait à l'Assemblée annuelle de la *Rural league* un important discours où il disait : « Il y a des aspirations nouvelles avec lesquelles il faut compter. Nous sommes, au fond de nous-mêmes, je le crois, déjà convaincus que l'heure est venue où nous ne pouvons plus dire que l'ancienne organisation agricole en contact avec laquelle nous avons été élevés, suffit entièrement aux besoins de la communauté. »

Mais le système que préconise lord Lansdowne, diffère sensiblement de celui des Libéraux. A la constitution d'une classe de fermiers d'État, il préfère celle d'une classe de petits propriétaires, analogue à celle qui existe en France. Il croit à l'avantage politique et social de la petite propriété, et il cite cette parole d'un ministre de l'Agriculture français, à laquelle il donne son adhésion, que « la petite propriété est le centre de gravité de la société rurale. » Il combat l'idée, assez généralement répandue, que le paysan anglais n'a pas le goût de la propriété et qu'il préfère être fermier. « Quelle est, dit-il, la première question que pose un enfant, lorsqu'on lui donne un jouet? Est-il bien vraiment à moi, » et il ajoute : « L'enfant est le père de l'homme. » Pour arriver à créer cette classe de petits propriétaires, lord Lansdowne préconise l'adoption d'un projet de loi, proposé par un membre conservateur du Parlement, M. Jessie Collins. Ce système se rapprocherait beaucoup de celui que lord Wyndham a fait adopter pour l'Irlande et qui était en train de si bien réussir. Le crédit national serait mis à la disposition de ceux qui voudraient acquérir la propriété de la terre. Des avances à charge de remboursement seraient faites à eux ou à des banques qui serviraient d'intermédiaires, et ainsi la démocratie britannique, — lord Lansdowne ne recule pas devant l'emploi du mot, — verrait se réaliser peu à peu cet idéal auquel le vieux Joe, alors qu'il était encore radical, l'appelait, et à laquelle il avait donné cette formule pittoresque : « un acre et une vache. »

Lequel l'emportera du plan libéral ou du plan conservateur ? Ce sont les prochaines élections qui en décideront. Mais si, d'une façon générale et sans parler uniquement de la question de la terre, les Unionistes arrivent au pouvoir, ils ne reviendront assurément pas sur les mesures déjà prises par les Libéraux ; et si les Libéraux y demeurent, comme ils reviendront assurément affaiblis, ils seront obligés de tenir compte du mou-

vement de réaction qui se dessine dans le pays et de ne pas aller trop vite. Je crois donc pouvoir rassurer les amis de l'Angleterre qui redoutent que nos voisins se laissent entraîner jusqu'aux derniers excès du radicalisme et du socialisme d'État. Sans doute l'Angleterre, qui s'est engagée beaucoup plus tard que les autres pays ayant conservé une ossature aristocratique, par exemple que l'Allemagne, dans la voie démocratique, y a marché, depuis dix ans, d'un pas rapide et regagne la distance. Mais lorsqu'on s'effraye de cette rapidité, on ne tient pas un compte suffisant, suivant moi, de l'esprit de mesure de la race. Nous avons un proverbe français qui dit : Au bout du fossé la culbute. Les Anglais volontiers vont jusqu'au bout du fossé, mais ils ne font pas la culbute, et, si l'on trouve la comparaison trop vulgaire, je la remplacerai par celle-ci.

En suivant cette magnifique avenue plantée d'une double rangée d'ormes qui conduit à l'entrée royale du château de Windsor, je remarquais un certain nombre de vieux arbres, presque morts, mais qu'on conserve cependant parce que quelques-unes de leurs branches portent encore des feuilles vertes et qu'en Angleterre on n'abat jamais un vieil arbre sans regret. On en a abattu quelques-uns cependant; mais, à leur place, on en a replanté d'autres qui, jeunes encore, sont déjà bien venans et qui, avec les années, deviendront aussi beaux que leurs aînés. Ce sera l'histoire de l'Angleterre où l'art n'est pas perdu, comme l'a dit un jour lord Rosebery, de verser le vin le plus nouveau dans les plus vieux vaisseaux. Telle institution que nous avons admirée pourra disparaître, peut-être la Chambre des Lords, et ce sera grand dommage. Tel régime territorial pourra s'établir qui, sans détruire tous les parcs, réduira l'étendue des *pleasure grounds* et des réserves de gibier, ce qui ne sera pas un grand mal. Mais des institutions nouvelles seront créées, un régime territorial nouveau sera adopté, qui auront aussi leurs avantages, et ces arbres nouveaux pousseront, droits et vigoureux, comme les jeunes ormes de l'avenue de Windsor, dans le sol plantureux et sain de la vieille Angleterre.

HAUSSONVILLE.

A TRAVERS DE RÉCENS MÉMOIRES

Je me souviens d'avoir résidé, voici quelques années, dans un château normand dont le propriétaire, un bibliophile des plus réputés, se flattait de posséder la collection complète des Mémoires publiés depuis la Révolution jusqu'au jour où il me faisait les honneurs de sa bibliothèque. Dans la longue galerie où des milliers de livres, pour la plupart somptueusement reliés, éveillaient ma curiosité d'historien, cette collection tenait une place considérable. En lisant les titres, gravés en lettres d'or sur le maroquin, j'étais surpris de relever parmi des noms éclatans d'autres noms presque inconnus ou tout au moins oubliés, tant il est vrai que le besoin de se raconter, de raconter ce qu'on a vu, ce qu'on a fait, sévit parmi les hommes les plus obscurs comme parmi les plus célèbres, pour peu qu'ils aient quelque chose à révéler. Il y avait là, sous cette forme de *Mémoires*, tout un siècle d'histoire contemporaine et je me disais que s'il nous était possible, étant données les méthodes d'aujourd'hui, de nous contenter de la documentation que m'offraient tant d'ouvrages réunis avec un soin quasi pieux, tous les efforts auxquels nous nous livrons pour restituer au passé sa véritable physionomie et pour rectifier, en le racontant à nouveau, les erreurs et les mensonges dont ne se sont pas fait faute plusieurs de nos devanciers, que ces efforts, dis-je, seraient inutiles.

Il semble en effet que, racontés par ceux qui en ont été les témoins ou qui en ont connu les acteurs, les événemens doivent trouver, dans les récits qu'ils en ont faits, des garanties d'exactitude et de vérité que ne peuvent offrir au même degré les historiens qui les reconstituent sans les avoir vus, sur la foi de documens qui ne sont pas toujours décisifs et qui souvent

donnent carrière à la contradiction. C'est cependant le contraire qui est vrai et ce qui autorise à établir en principe que les Mémoires, quelle que soit l'autorité de leur auteur, doivent être lus avec une certaine défiance et qu'il convient, avant d'accepter leurs dires, de rechercher les mobiles auxquels a obéi le narrateur en évoquant ses souvenirs. Il n'est pas de plus sûr moyen de s'assurer de leur exactitude, non, certes, que, même lorsque ces récits ont été entrepris pour un but de défense et de réhabilitation personnelles, la vérité leur fasse toujours défaut, mais parce qu'il faut admettre que le désir de se défendre ou de se réhabiliter peut entraîner l'auteur à la dissimuler ou tout au moins à l'atténuer, soit volontairement, soit sans qu'il s'en doute. Il arrive souvent que le plus loyal cherche à se grandir, à donner au rôle qu'il a rempli plus d'importance qu'il n'en a eu dans la réalité.

Il faut compter encore avec les défaillances de la mémoire. C'est presque toujours au déclin de l'âge qu'on écrit ses souvenirs, alors que l'oubli a passé sur une foule de circonstances accessoires, qu'il eût été cependant utile de rappeler pour rendre aux événemens leur véritable caractère. Souvent aussi le mémorialiste subit rétrospectivement un besoin de vengeance ou de représailles contre les hommes qui furent ses adversaires au cours des luttes dont il veut conserver les péripéties à la postérité. Il lui devient, dès lors, difficile d'être rigoureusement véridique ou de rester impartial. Saint-Simon, le plus illustre des mémorialistes, nous donne, à cet égard, la preuve que la conscience la plus droite peut s'égarer sous l'empire de griefs inoubliés et, tout en admirant les tableaux prestigieux qu'en un style sans égal, il a tracés de la Cour de Louis XIV, comme des hommes et des choses parmi lesquels il a vécu, nous ne pouvons nous défendre de la crainte d'être trompés par ses affirmations si souvent inexactes et d'être entraînés, malgré nous, par le charme qui se dégage de ses récits, à devenir ses dupes.

Au surplus, et quelle que soit la valeur de ces raisonnemens, il est certain que dans la masse de Mémoires que les hommes ont écrits depuis tant de siècles, il en est bien peu qui, soumis à un contrôle sévère, pourraient y résister, et je parle de ceux-là mêmes auxquels nous attachons le plus de prix, en raison de la place que, de son vivant, a tenue l'auteur. Mémoires politiques, Mémoires militaires, Mémoires religieux, il n'en est guère qui

ne méritent pas cette critique. On formerait un gros volume avec les rectifications qui résulteraient d'un contrôle consciencieux de tant de pages auxquelles on peut trop souvent reprocher d'avoir été écrites à la légère ou dans un intérêt purement personnel. Si, par exemple, j'ouvre les *Mémoires de Marbot*, il me suffira de me soustraire à l'attrait romanesque qu'ils excitent en moi pour reconnaître que, pour une part de vérité, ils ont une plus large part de contes invraisemblables. Dans ceux de Gouvion-Saint-Cyr, je relève des erreurs, je n'ose dire des mensonges qui sont dus uniquement à la haine qu'il nourrissait à tort ou à raison contre le malheureux Pichegru, et qui ne se manifesta qu'après la trahison de celui-ci. Dans ceux de Dumouriez, je découvre la volonté d'expliquer et de justifier le crime de lèse-patrie dont il se rendit coupable en passant à l'ennemi et qui a flétri sa mémoire. Lorsque le marquis de Bouillé nous raconte son séjour à la Cour de Suède, ses inexactitudes résultant de sa légèreté et de sa crédulité me crèvent les yeux et je tombe des nues en le voyant émettre contre la famille royale de ce pays, et par contre-coup contre Marie-Antoinette, des affirmations calomnieuses dont, depuis longtemps, les historiens suédois ont fait justice.

Je suis déçu de même en lisant ceux du prince de Metternich. Il écrivait, en 1819, à la princesse de Liéven : « On trouvera après ma mort des Mémoires d'un bien grand intérêt sur cet homme (Napoléon) et sur les événemens de son temps. Bien des faits seront éclaircis, bien des doutes levés, bien des erreurs rectifiées. » Les Mémoires ont paru et ne tiennent pas les promesses contenues dans cette lettre. Quand je regarde à ceux de Guizot ou à ceux du chancelier Pasquier, j'y vois, en dépit du talent et d'une loyauté incontestable, un souci de justification de leurs actes politiques, qui me met en défiance. Comme ceux qu'a confectionnés la main des hommes, les Mémoires écrits par des femmes sont fréquemment sujets à caution. Ceux de la duchesse d'Abrantès ne sont qu'un roman; elle fait état de lettres apocryphes et souvent les faits qu'elle présente sont inventés à plaisir ; c'est un dévergondage de fausseté. Les *Mémoires de Mme de Rémusat* n'ont été publiés qu'après avoir subi des mutilations, imposées par les scrupules les plus honorables, mais qui n'ont pu être pratiquées qu'aux dépens de la vérité. Dans les *Mémoires de la duchesse de Gontaut*, se trahit à tout

instant la dénaturation et même l'oubli du passé, que cette respectable gouvernante des enfans de France a voulu faire revivre pour nous et sans doute aussi pour grandir son rôle.

Si la place ne m'était mesurée, je pourrais multiplier ces exemples, entrer en plus de détails et démontrer ainsi combien il est nécessaire, ainsi que je l'ai dit plus haut, de n'aborder la lecture des Mémoires qu'avec une certaine défiance, et qu'après s'être demandé quels motifs ont déterminé l'auteur à les écrire. Nous pourrons ainsi juger du degré de son désintéressement et de sa bonne foi, et nous serons d'autant plus disposés à le croire qu'il nous aura convaincus que son but unique a été de nous faire connaître ce qu'il a vu et de verser un peu plus de lumière sur les événemens. S'il n'a voulu que cela ou que permettre à ses descendans de le suivre à travers les péripéties de son existence, il lui suffira de l'avoir prouvé pour que nous ne doutions pas de la vérité de ses récits.

Cette preuve, feu la marquise de la Tour du Pin nous la donne dans ses Mémoires récemment publiés par son arrière-petit-fils, le colonel comte Aymar de Liedekerke-Beaufort (1). Dans la vaste collection dont j'ai parlé en commençant, ils méritent une place à part, non seulement parce que la mémorialiste, durant sa longue existence, a vu de près les événemens et en a connu les causes et les effets, mais surtout parce qu'en les rappelant, elle a déployé, pour les faire revivre, toutes les ressources d'un esprit averti et avisé et a imprimé à ses souvenirs autant de vie intense qu'elle y a mis d'indépendance et d'impartialité.

Comme on s'en rendra compte en lisant ces pages suggestives et ces spirituelles appréciations, elle a été toujours admirablement placée pour tout voir, pour tout savoir, et à ce précieux avantage elle a pu joindre la plus rare faculté d'observation. Si parfois ses jugemens portent l'empreinte des préjugés qu'elle tenait de sa naissance et de son rang dans le monde, il est visible qu'elle a tout fait pour s'en dégager. A quelque époque qu'on la suive et quels que soient les personnages dont elle nous présente le portrait, nous retrace les actes et nous répète les propos, elle affecte, en nous parlant d'eux, une indépendance d'opinions que peut-être, de leur vivant et dans leurs rapports

(1) *Journal d'une femme de cinquante ans, 1758-1815*, 2 vol. in-8°, Paris, Marc Imhaus et René Chapelot.

avec elle, ils n'ont pas devinée sous sa bonne grâce et sa belle humeur, mais dont, nous, ses lecteurs, nous bénéficions. C'est là ce qui donne à ses Mémoires tant d'attrait et en rend la lecture particulièrement agréable.

La marquise de la Tour du Pin avait cinquante ans lorsque, le 1er janvier 1820, elle entreprit son ouvrage. Elle en fut occupée d'abord pendant un certain temps; puis, elle l'interrompit et ne s'y remit qu'au mois de février 1843, alors qu'elle venait d'atteindre sa soixante-treizième année. Il était donc loin d'être achevé lorsqu'elle mourut le 2 avril 1853. Bien qu'elle y eût travaillé pendant dix ans, elle n'avait pu le conduire que jusqu'à la date fameuse du retour de l'île d'Elbe. Il s'en fallait qu'à cette date, sa vie touchât à son terme; elle devait vivre longtemps encore et toujours aux premières loges, en situation par conséquent de ne rien perdre des événemens qui se déroulèrent depuis les débuts de la seconde Restauration jusqu'à la veille de l'établissement du second Empire.

Il est certes regrettable que ces récits aient été interrompus trop tôt et que, pour connaître les trente-huit dernières années de la vie de notre marquise, nous n'ayons que de trop rares souvenirs insérés par son arrière-petit-fils dans son introduction. Tels qu'ils sont, cependant, ces Mémoires, qui de la Cour de Louis XVI nous conduisent, à travers des péripéties sans nombre, à celle de Napoléon, en passant par la Révolution et la Terreur, constituent un document historique dont un rapide résumé permettra d'apprécier l'importance en même temps qu'il suggérera le désir de lire un ouvrage où se trouvent rappelés, par une femme richement douée des qualités du cœur et de l'esprit, les événemens les plus sensationnels de l'histoire contemporaine.

Henriette-Lucie Dillon était née à Paris, rue du Bac, le 25 février 1770, du mariage du colonel Arthur Dillon et de Thérèse Lucy de Rothe. Les Dillon étaient originaires d'Irlande et pairs de ce royaume. Après la Révolution de 1688, ils avaient quitté l'Angleterre pour se réfugier en France et y prendre du service. Depuis cette époque, on les voyait commander le régiment qui portait leur nom et se le transmettre de père en fils. C'est ainsi que le père d'Henriette-Lucie était le sixième propriétaire de ce régiment lorsque sa fille vint au monde. Comme, d'autre part, la comtesse Dillon remplissait auprès de la reine Marie-Antoinette les fonctions de dame du Palais, l'enfant se trouva, dès sa nais-

sance, mêlée à la société la plus aristocratique de France, dont elle ne semble pas d'ailleurs avoir conçu une idée très flatteuse, témoin cet aveu par lequel elle ouvre ses Mémoires :

« Mes plus jeunes années ont été témoins de tout ce qui aurait dû me gâter l'esprit, me pervertir le cœur, me dépraver et détruire en moi toute idée de morale et de religion. J'ai assisté, dès l'âge de dix ans, aux conversations les plus libres, entendu exprimer les principes les plus impies. Élevée dans la maison d'un archevêque où toutes les règles de la religion étaient journellement violées, je savais et je voyais qu'on ne m'en apprenait les dogmes et les doctrines que comme l'on m'enseignait l'histoire ou la géographie. »

Elle n'exagère pas en parlant ainsi. Ce que nous savons des mœurs dissolues d'une société qui creusait de ses mains et à son insu l'abîme où elle allait être engloutie, autorise à l'affirmer, et s'il nous était possible de conserver un doute à cet égard, il serait dissipé par les propos mêmes de la marquise de la Tour du Pin. Elle décrit en traits saisissans les déplorables conséquences « du règne dévergondé de Louis XV, la noblesse de cour donnant l'exemple de tous les vices; le jeu, la débauche, l'immoralité, l'irréligion s'étalant ouvertement, le haut clergé contaminé par de funestes exemples et leur influence néfaste s'exerçant jusque sur les ecclésiastiques de second ordre. » Elle nous montre encore la dissolution des mœurs descendant des hautes classes dans les classes inférieures et la vertu chez les hommes, la bonne conduite chez les femmes, tournées en ridicule : « Plus j'avance en âge, écrit-elle, plus je considère que la Révolution de 1789 n'a été que le résultat inévitable, et je pourrais même dire la juste punition des vices des hautes classes. » L'appréciation n'est pas nouvelle; mais elle acquiert une autorité particulière sous la plume d'une femme appartenant à la société à qui elle impute la responsabilité des catastrophes qu'un avenir prochain réservait à la France.

La démonstration est d'autant plus impressionnante que la marquise ne recule pas devant les preuves et n'hésite pas à les chercher jusque dans sa propre famille. Ainsi elle nous confiera qu'on donnait pour amant à sa mère le prince de Rohan-Guéménée. Elle ajoute toutefois qu'elle ne croit pas que ce fût vrai; mais la réserve n'est pas plus affirmative que l'insinuation et nous laisse dans un doute qui, d'après elle-même, ne peut

exister pour d'autres femmes du milieu dans lequel elle vivait. Elle en désigne plusieurs en ajoutant qu'elles se distinguaient « par l'audace avec laquelle elles affichaient leurs amours. » « Ces intrigues, dit-elle encore, étaient connues presque aussitôt que formées, et, quand elles étaient durables, elles acquéraient une sorte de considération. » Elle nous apprend aussi que, dans le monde, ces héroïnes de scandale étaient surnommées « les princesses combinées. »

Elle n'accuse pas que les femmes. Dans ce dossier des immoralités du temps, les hommes ne tiennent pas une moindre place. Il est tel brillant gentilhomme, marié à une femme délicieuse, qui, non content de l'avoir délaissée, s'affiche publiquement avec une actrice de la Comédie-Française, Mlle Raucourt, qui le ruine. La mémorialiste nous montre ce faux ménage à Longchamp, dans un équipage à la livrée de l'amant, tout pareil par conséquent à celui de la femme légitime et les deux voitures se croisant à tout instant sur la brillante promenade.

Ces sortes de liaisons étaient fréquentes. La marquise constate, non sans tristesse, « qu'on en riait, comme d'une chose toute simple, » et souligne sa constatation en ces termes : « Lorsque la société est assez corrompue pour que tout paraisse naturel et qu'on ne se choque plus de rien, comment s'étonner des excès auxquels les basses classes, ayant de si mauvais exemples devant les yeux, ont pu se porter. Le peuple n'a pas de nuances dans ses sentimens, et dès qu'on lui donne sujet à mépriser et à haïr ce qui est au-dessus de lui, c'est sans se refréner qu'il se livre à ses impressions. »

Le plus remarquable en tout ceci, c'est qu'au contact des perversités qu'elle nous dévoile, sans chercher à les atténuer et moins encore à les excuser, Henriette-Lucie ne se soit pas pervertie. Elle eût été d'autant plus excusable d'en subir l'influence qu'ayant perdu sa mère au moment où elle atteignit sa douzième année, elle était restée aux mains de sa grand'mère maternelle, femme irascible, violente et vindicative, incapable de lui inspirer cette affection filiale qui rend facile aux enfans l'accomplissement du devoir et que ce n'est pas auprès de son oncle, le trop brillant archevêque de Narbonne, qu'elle trouvait des enseignemens salutaires. Le milieu où elle avait grandi ne pouvait être une école de moralisation et la mort de sa mère ne l'améliora pas. En parlant de ce douloureux événement, elle écrit les

lignes suivantes qui en disent long sur la valeur morale de ce milieu :

« Ma mère fut fort soignée dans ses derniers momens. La Reine vint la voir et tous les jours un piqueur ou un page était envoyé de Versailles pour prendre de ses nouvelles. Elle s'affaiblissait à chaque instant ; mais, j'éprouve du chagrin à l'écrire après quarante-cinq ans, personne ne parla de sacremens ni de lui faire voir un prêtre. A peine avais-je appris mon catéchisme. Il n'y avait pas de chapelain dans cette maison d'un archevêque. Les femmes de chambre, quoiqu'il y en eût de pieuses, craignaient trop ma grand'mère pour oser parler. Ma mère ne croyait pas toucher à son dernier moment. Elle mourut, étouffée, dans les bras de ma bonne. »

A l'en croire, c'est cette bonne, qu'elle désigne sous le nom de Marguerite, qui la préserva de la contagion. Elle en parle avec attendrissement et comme de la plus sûre des amies. Ce n'était qu'une paysanne des environs de Compiègne, employée à son service personnel. Continuellement témoin des scènes affreuses que le caractère effroyable de sa grand'mère provoquait dans la maison, elle avait contracté de bonne heure l'habitude de dissimuler ses sentimens et de juger à part soi les actions de ses parens. Elle avoue que, toujours repliée sur elle-même, elle n'a pas eu d'enfance, qu'elle n'a pas joui de ce bonheur sans mélange et de cet état d'imprévoyance qui sont en général le privilège des enfans.

« Toutes les idées tristes, toutes les perversités du vice, toutes les fureurs de la haine, toutes les noirceurs de la calomnie se sont développées librement devant moi quand mon esprit n'était pas assez formé pour en sentir toute l'horreur. Une seule personne a redressé mes idées, m'a fait voir le mal où il était, encouragé mon cœur à la vertu, et cette personne, une paysanne, ne savait ni lire ni écrire. Elle ne me quittait pas. Elle m'aimait avec passion. Elle avait reçu du ciel un jugement sain, un esprit juste, une âme forte. Les princes, les ducs, les grands de la terre, étaient jugés dans le conseil d'une fille de douze ans et d'une paysanne de vingt-cinq qui ne connaissait que le hameau où elle était née et la maison de mes parens. Les jugemens sans appel que nous portions ensemble l'étaient sur les rapports que je lui faisais de ce que j'avais entendu dans la chambre de ma mère, dans celle de ma grand'mère, à table, dans le salon.

Je savais que Marguerite était d'une discrétion à toute épreuve ; elle aurait mieux aimé mourir que de me compromettre par un mot indiscret. C'est elle qui m'a fait apprécier la première l'avantage d'une amie sûre. Que de fois, depuis, ai-je mis dans ma pensée les personnes les plus élevées du monde d'un côté de la balance, et ma bonne Marguerite de l'autre, et que de fois elle a emporté le poids ! »

L'hommage qu'elle rendait ainsi à la créature dévouée qui resta auprès d'elle, après la mort de sa mère, fait comprendre pourquoi elle ne voulut jamais s'en séparer, et, lorsqu'elle y eut été contrainte, s'empressa de la reprendre dès que les circonstances le lui permirent. On retrouve Marguerite à ses côtés durant de longues années, et la mort de cette brave fille fut un des grands chagrins de sa vie.

On remarquera, en tout ceci, que le père de notre héroïne apparaît peu. C'est qu'en effet, gouverneur d'une des colonies d'Amérique qui appartenaient encore à la France, ses fonctions le retenaient loin de sa famille. Il ne revint à Paris qu'en 1784, c'est-à-dire deux ans après la mort de sa femme. Il avait alors trente-trois ans, et était propriétaire, nous l'avons dit, d'un des plus beaux régimens de l'armée. Peu de temps après son retour, il songea à se remarier, désireux d'avoir un fils qui perpétuerait son nom. Il épousa une jeune et belle veuve qu'il avait connue à la Martinique avant de rentrer en France. Ce mariage eut lieu, malgré Mme de Rothe, mère de sa première femme et grand'mère d'Henriette-Lucie. N'ayant pu l'empêcher, la vieille aïeule s'opposa à ce que sa petite-fille fût présentée à la nouvelle épouse et déclara que, si elle sortait de la maison, ne fût-ce que pendant une heure pour aller voir Mme Dillon, elle n'y rentrerait jamais. Dans l'intérêt de l'enfant, Arthur Dillon se résigna à subir cette loi. La petite Lucie ne vit sa belle-mère une seule fois que deux ans plus tard, au moment où celle-ci allait s'embarquer avec son mari renvoyé aux colonies comme gouverneur.

A la faveur des détails qui précèdent, on peut voir ce que furent l'enfance et la jeunesse d'Henriette-Lucie, entre sa grand'mère et son oncle, l'archevêque de Narbonne. Pour en compléter le tableau, il faut ajouter qu'à plusieurs reprises, elle suivit le prélat dans ses divers déplacemens, lorsque, par exemple, il allait en Languedoc présider les assemblées du clergé ou lorsqu'il résidait à Versailles. Ces déplacemens et ces séjours n'allaient

pas sans agrémens pour la future marquise de la Tour du Pin. Le souvenir qu'elle en avait gardé, celui des personnages rencontrés au hasard des chemins, celui de ses instituteurs et des amis de sa famille, celui enfin de la reine Marie-Antoinette et des dames de la Cour revivent dans ses Mémoires en mille traits instructifs et piquans, qui n'en sont point la moindre parure.

Elle grandissait ainsi à travers des circonstances qui contribuaient à la formation de son esprit et de son cœur, au développement de sa raison et des brillantes qualités dont le germe était en elle. A seize ans, elle nous apparaît comme une délicieuse adolescente dont la grâce corporelle égalait le charme moral. Ce qu'elle était à cette époque, elle nous le dit en traçant d'elle-même un portrait qui mérite d'être reproduit :

« Une forêt de cheveux blond cendré était ce que j'avais de plus beau. J'avais de petits yeux, très peu de cils, une petite vérole très grave dont je fus atteinte à quatre ans les ayant détruits en partie ; des sourcils blonds clairsemés, un grand front, un nez que l'on disait être grec, mais qui était long et trop gros du bout. Ce qui ornait le mieux mon visage, c'était la bouche, avec des lèvres découpées à l'antique, d'une grande fraîcheur et de belles dents. Je les conserve encore intactes à soixante et onze ans. On disait que ma physionomie était agréable, et que j'avais un sourire gracieux, et, malgré tout cela, le tout ensemble pouvait être trouvé laid. Je dois croire que beaucoup de personnes avaient cette impression, puisque moi-même je considérais comme affreuses plusieurs femmes qui passaient pour me ressembler. Cependant, une grande et belle taille, un teint clair, transparent, d'un vif éclat, me donnaient une supériorité marquée dans une réunion, surtout au jour, et il est certain que j'effaçais les autres femmes douées en apparence d'avantages bien supérieurs. »

Comme pour se faire pardonner de nous avoir décrit ainsi sa personne, elle a soin d'ajouter qu'elle n'eut jamais la moindre prétention à se trouver la plus belle et qu'elle a toujours ignoré ce sentiment de basse jalousie dont tant de femmes sont tourmentées. Ce n'est pas qu'elle fût indifférente à ses avantages et qu'elle ne les connût pas ; mais, de bonne heure, elle s'était fait une loi de louer ceux des autres et toujours avec une entière bonne foi. Elle suivait en cela le conseil que lui avait donné un jour le vieux maréchal de Biron, âgé de quatre-vingt-cinq ans

lorsqu'elle en avait quinze. Malgré cette différence d'âge, il l'avait prise en goût et causait fréquemment avec elle. Il la trouvait séduisante au plus haut degré, et à ce point qu'il avait dit un jour à l'archevêque de Narbonne :

— Si j'avais le malheur de perdre Mme la maréchale de Biron, je prierais Mlle Dillon de prendre mon nom et de me permettre de déposer ma fortune à ses pieds.

Ce malheur, dont il était tout prêt à se consoler, ne l'atteignit pas. Sa femme, de qui il vivait séparé depuis un demi-siècle, lui survécut. Le contraire eût mieux valu pour elle, puisque plus tard elle mourut sur l'échafaud, avec sa nièce, la duchesse de Biron. Il est douteux d'ailleurs qu'en dépit des usages du temps qui autorisaient des mariages mal assortis, Henriette-Lucie eût consenti à épouser, bien qu'il fût chargé d'honneurs et de gloire, ce vieillard plus qu'octogénaire qui n'aurait pu mettre dans la corbeille de noces que son nom, sa fortune et des lauriers fanés.

Elle s'était déjà tracé un tout autre idéal et en avait entrevu la réalisation dans un jeune gentilhomme que le hasard avait mis sur sa route et dont le souvenir la disposait à le préférer à des partis plus brillans, tels, par exemple, que le marquis Adrien de Laval. Celui-ci, ayant épousé sa cousine, Mlle de Luxembourg, elle ne le regretta qu'à cause du nom. Elle écarta ensuite le vicomte de Fleury dont la réputation était mauvaise et le comte de l'Aigle, quoiqu'il fût un très bon sujet. Comme elle le dit, les mariages sont écrits dans le ciel. Elle avait en tête le comte de Gouvernet, le futur marquis de la Tour du Pin. « On en disait du mal. Je ne l'avais jamais vu. Je savais qu'il était petit et laid, qu'il avait contracté des dettes, joué, etc., toutes choses qui m'auraient à l'instant éloigné de tout autre. Et pourtant ma résolution était prise. »

Elle était en effet résolue à n'épouser que lui. Il avait onze ans de plus qu'elle. Il avait fait avec honneur sa carrière dans l'armée, et, après avoir servi pendant les trois dernières années de la guerre d'Amérique sous les ordres du marquis de Bouillé, gouverneur des Antilles, il venait d'être promu au grade de colonel en second du Royal-Comtois-Infanterie. Un peu plus tard, il devait être nommé colonel du régiment Royal-des-Vaisseaux. Les Mémoires de sa femme et l'introduction qui les précède nous font connaître les principaux événemens de sa vie.

Au décès de son père, mort sur l'échafaud en 1794, il prend le titre de comte de la Tour du Pin et c'est sous ce nom qu'on le voit dès le début de la Révolution se dévouer aux Bourbons, au péril de sa vie, émigrer après avoir couru les plus grands dangers, passer à Londres, s'embarquer pour l'Amérique, y vivre en fermier pendant plusieurs années, secondé par son admirable femme, revenir en France sous le Consulat, se rallier au gouvernement impérial, lui rester fidèle jusqu'en 1814, revenir alors au parti royaliste et rendre des services que Louis XVIII récompensa en le nommant pair de France en 1815 et en le créant marquis en 1820.

La Révolution de 1830 le trouve ministre de France à Turin ; il donne aussitôt sa démission et se retire dans ses terres où il vit en famille jusqu'au jour où son fils, Aymar de la Tour du Pin, étant condamné pour avoir participé aux tentatives de la Duchesse de Berry en Vendée, il prend le parti de s'expatrier et finit par s'installer à Lausanne où il meurt en 1837, laissant inconsolable la noble femme qui, cinquante ans plus tôt, avait uni sa destinée à la sienne. Elle ne devait pas cesser de le pleurer et c'était justice, car il avait été pour elle, au milieu de tant de périls courus ensemble, dans les jours de détresse comme dans les jours heureux, un compagnon fidèle et tendre, la soutenant à travers les plus cruelles épreuves, s'attachant à en alléger pour elle le fardeau et méritant en un mot les hommages qu'elle lui prodigue dans le récit des événemens de leur vie commune. En lisant ces pages si vivantes et d'un attrait si puissant, on devine qu'elle n'a jamais eu qu'à se louer d'avoir préféré à tous les prétendans à sa main celui dont elle avait accepté le nom.

Nous ne pouvons la suivre, on le comprendra, à travers les péripéties de sa longue existence, que ses récits nous font connaître et qui prennent sous sa plume un caractère et une physionomie qu'une analyse ne saurait rendre. Aucune douleur ne fut épargnée au ménage. Sur six enfans auxquels il donna le jour, cinq moururent avant leurs parens, et l'un d'eux tué en duel dans des circonstances particulièrement tragiques. Un seul survécut et c'est pour lui que la marquise de la Tour du Pin écrivit ses Mémoires, afin de lui apprendre ce qu'avaient été son père et sa mère et de lui tracer la voie dans laquelle il devait marcher pour rester digne d'eux.

Il est remarquable que les malheurs qui les avaient frappés n'altérèrent pas la sérénité d'âme de la narratrice ou que, tout au moins, sans cesser de pleurer ses morts, elle avait recouvré la paix intérieure et conservé sa fraîcheur de cœur. Elle avait gardé aussi celle de sa mémoire et nous en trouvons la preuve dans la multiplicité des détails de toutes sortes dont elle embellit sa narration. On peut même dire qu'à cinquante ans, — c'est l'âge où elle prit la plume, — elle n'avait rien oublié. C'est ainsi qu'elle nous raconte sa présentation à la reine Marie-Antoinette, sa première rencontre à Bordeaux avec Mme Tallien à laquelle elle dut d'échapper à la guillotine, un peu plus tard sa présentation à Bonaparte et comment son mari fut conduit, après la proclamation de l'Empire, à accepter des fonctions officielles.

On pourrait citer encore beaucoup d'autres incidens qu'elle fait revivre avec un art de mise en scène que peu de mémorialistes ont égalé. Il y a là des traits tout à fait charmans, comme, par exemple, le passage de l'Empereur dans le département de la Gironde et l'audience qu'il accorde à la marquise de la Tour du Pin en même temps qu'à une soixantaine de femmes admises comme elle aux honneurs d'une présentation. Ces honneurs, elle ne les avait pas sollicités. C'est Napoléon qui, apprenant la présence dans le pays d'une ancienne dame du Palais de Marie-Antoinette, la fit inviter à venir le voir. Une telle invitation équivalait à un ordre et la marquise ne la déclina pas. Elle l'avait reçue à cinq heures et la réception était fixée à huit heures. C'était à peine le temps d'improviser une toilette, tâche d'autant plus difficile que la Cour était en deuil du roi de Danemark, et que Mme de la Tour du Pin n'avait pas de robe noire... Ce n'était pas pour l'embarrasser. Elle en avait une en satin gris; elle y mit quelques ornemens noirs, un bon coiffeur arrangea des rubans noirs dans ses cheveux et « cela, dit-elle, me sembla aller fort bien pour une femme de trente-huit ans qui, soit dit sans vanité, n'avait pas l'air d'en avoir trente. »

Elle arrive ainsi au Palais impérial où déjà se trouvaient réunies toutes les personnes que l'Empereur devait recevoir. Elle est accueillie par un chambellan qui lui assigne une place dans cet élégant escadron en lui recommandant, ainsi qu'aux autres élues, de ne se déplacer sous aucun prétexte, sans quoi

il ne retrouverait plus les noms pour les appliquer aux personnes.

— Alignez-vous bien, mesdames, ajoute-t-il d'un ton de commandement.

Au même instant, on annonce l'Empereur. Il commence par un bout de la rangée des dames et adresse successivement la parole à chacune d'elles. Arrivé près de la marquise dont le chambellan lui a dit le nom à voix basse, il fixe les yeux sur elle en souriant et, voyant qu'elle n'était pas en noir, il lui dit, sur un ton aimable et familier :

— Mais! vous n'êtes donc pas affligée de la mort du roi de Danemark?

— Pas assez, Sire, pour sacrifier le bonheur d'être présentée à Votre Majesté. Je n'avais pas de robe noire.

— Oh! voilà une excellente raison, et puis vous étiez à la campagne.

Sur ces mots prononcés avec bonne grâce, il passe à la voisine de Mme de la Tour du Pin et lui demande son nom: elle répond en balbutiant; il n'entend pas et renouvelle sa question. C'est la marquise qui répond :

— Montesquieu, dit-elle.

— Un beau nom à porter, reprend-il. J'ai été ce matin à La Brède pour voir le cabinet de Montesquieu.

La dame interrogée croit nécessaire de répondre :

— C'était un bon citoyen.

L'Empereur, surpris par cette réponse autant qu'irrité, réplique brusquement en haussant les épaules :

— Mais non, c'était un grand homme.

Des traits de ce genre abondent dans les *Mémoires de la marquise de la Tour du Pin;* elle y mêle les portraits des nombreux personnages qu'elle a connus et l'ensemble fait tableau, de telle sorte qu'on croit parcourir une galerie de peinture où tout rappelle un passé fécond en épisodes tour à tour plaisans et poignans.

La crainte de déflorer le plaisir que les lecteurs trouveront à s'y transporter me fait une loi de n'en pas dire davantage. Mais je ne crois pas exagérer en affirmant que l'ouvrage posthume dont j'espère leur avoir donné une idée exacte mérite de figurer en belle place parmi ceux qui, dans ces dernières années, ont été livrés à la publicité.

J'en dirai tout autant des *Souvenirs du comte de Montbel* (1), qui ont paru presque en même temps que les Mémoires de la marquise de la Tour du Pin. Contrairement à ce que pouvait faire supposer le nom de l'auteur, qui fut ministre de Charles X, et victime de son dévouement à la cause royale, l'histoire de ses malheurs, racontée par lui avec toute la gravité que comporte le sujet, est cependant remplie d'anecdotes, de portraits, d'incidens tour à tour plaisans et tragiques, qui corrigent ce qu'ils auraient eu de sévère s'il s'en était tenu à nous parler de son rôle politique.

Né à Toulouse en 1787, il était, à treize ans près, le contemporain de la marquise. Quoique encore enfant, alors qu'elle était déjà une jeune femme, il a vu comme elle se dérouler les péripéties de la Terreur et des années qui suivirent. Il n'en a pas souffert au même degré, mais, dans une certaine mesure, il a subi le contre-coup des angoisses qu'éprouvèrent durant ces jours sinistres ses parens, les amis de sa famille et, pour tout dire, son entourage. Nous savons tous par expérience combien profonde est l'empreinte que laissent le plus souvent dans l'imagination des enfans les événemens dont ils furent les témoins. De tous les souvenirs que nous gardons du passé, il n'en est pas de plus vivaces et de plus indestructibles en nous que ceux de notre enfance. Ce que nous oublions le plus aisément en vieillissant, c'est ce qui s'est déroulé sous nos yeux quand nous étions déjà des hommes et non ce qui a frappé notre esprit et notre cœur quand ils se sont éveillés et nous ont mis en état de regarder la vie. Il n'est donc pas étonnant qu'en faisant revivre, pour nous les raconter et pour nous les décrire, les choses et les hommes dont, enfant et adolescent, il eut le spectacle, le comte de Montbel nous y intéresse autant que nous y ont intéressés déjà les narrateurs qui les avaient vus de plus près ou plus directement et qui parfois même y ont été mêlés.

Les pages qu'il consacre à la première partie de son existence ne laissent pas d'être révélatrices et instructives, ne serait-ce que parce qu'elles nous montrent la répercussion qu'eurent dans les provinces les événemens de Paris au cours de la période révolutionnaire et pendant la durée de l'Empire. Toutefois, j'attache un plus grand prix à la partie des Souve-

(1) 1 vol. in-8 ; Plon-Nourrit.

nirs où sont racontées par le comte de Montbel les péripéties de sa vie publique.

Elle avait commencé vers la fin de la Restauration, en 1827, lorsque, nommé député par les électeurs toulousains, il venait se fixer à Paris. Mais on aurait tort de croire qu'il y arrivait comme un provincial qui aurait tout ignoré de la capitale et y aurait été un inconnu. Il y avait déjà fait de fréquens séjours de 1823 à 1825. Son ami, M. de Villèle, l'avait introduit dans plusieurs salons aristocratiques ou littéraires et dans le monde officiel.

Par son éducation, par les traditions de sa famille et par ses convictions, il était avant tout un homme de Droite. C'est donc sur les bancs de la Droite qu'entré dans la Chambre, il alla siéger. Il s'y fit promptement des amis et, mieux encore que des amis, des admirateurs. Il avait cette éloquence imagée et chaleureuse qui semble être le privilège des races méridionales. Sa noblesse de caractère et la dignité de sa vie égalaient son talent d'orateur. Il ne tarda donc pas à occuper une place importante parmi les défenseurs de la Couronne et à exercer une assez grande influence sur les hommes de son parti en même temps qu'il gagnait l'estime de ses adversaires. Lamartine a dit de lui dans son *Histoire de la Restauration :* « C'était une parole honorée et agréable dans la Chambre où tous les partis rendaient hommage à son caractère. » Aussi n'était-il pas surprenant que les royalistes vissent en lui un futur ministre. Dans les milieux politiques, on était convaincu qu'il le serait un jour.

A l'en croire, il ne souhaitait pas de l'être. Le pouvoir ne l'attirait pas, et il croyait qu'en restant à la Chambre, il soutiendrait mieux la Monarchie qu'il ne le pourrait faire sur les bancs ministériels. Mais Charles X ne pensait pas de même, et, au mois d'août 1829, il proposa au comte de Montbel d'entrer dans le Cabinet que, par son ordre, cherchait à former le comte de Polignac. Montbel hésita d'abord à accepter cette offre. Mais, devant les instances dont il était l'objet, il consentit à recevoir le portefeuille de l'Instruction publique et des Cultes que d'ailleurs il ne conserva que durant quelques semaines, le Roi l'ayant d'abord prié de prendre celui de l'Intérieur, et, sur son refus, le lui ayant ordonné : « J'ai, pendant huit jours, refusé de passer à l'Intérieur. Le Roi m'envoya chercher et m'en donna l'ordre. J'ai obéi. » Ces propos nous ouvrent son âme et nous

révèlent qu'il était sans confiance dans l'avenir et qu'en endossant avec résignation les responsabilités du pouvoir, il ne partageait pas les illusions de Charles X et de Polignac qui se considéraient comme les sauveurs de la Royauté, alors que, par leur imprévoyance, leur présomption et leur impéritie, ils allaient précipiter sa chute.

Les prévisions douloureuses de quelques hommes que n'aveuglait pas leur dévouement aux Bourbons, ne tardèrent pas à se réaliser. A la fin de juillet 1830, une insurrection formidable éclatait dans Paris et renversait en trois jours le trône séculaire qu'avait ébranlé la politique imprudente de Charles X et de Polignac et qu'ils n'avaient pas su défendre. On sait quelles furent pour Polignac et pour les ministres ses collègues les conséquences de ce tragique événement. Obligés de s'enfuir pour échapper aux poursuites dont ils étaient l'objet, ils se séparèrent, chacun s'en allant de son côté. Mais quatre d'entre eux, le comte de Peyronnet, le comte de Guernon-Ranville, le baron de Chantelauze et enfin Polignac se laissèrent prendre. On sait aussi que, traduits devant la Cour des Pairs, ils furent condamnés à la détention perpétuelle et que le Gouvernement de Louis-Philippe dut recourir aux mesures les plus rigoureuses pour les dérober aux violences de la populace qui, le jour de leur condamnation, avait envahi les abords du palais du Luxembourg. Les trois autres, le baron d'Haussez, le baron Capelle et le comte de Montbel parvinrent à gagner la frontière à travers les plus pressans périls

Le premier était parti seul et, durant plusieurs jours, on ignora son sort. Quant à Montbel et à Capelle, s'associant dans l'infortune et restant unis ainsi qu'ils l'avaient été au pouvoir, ils n'échappèrent que par miracle aux recherches de la police. Il faut lire dans le récit de Montbel les émouvans détails de leur fuite et comment, après qu'ils eurent erré durant plusieurs jours, Capelle, en qui sa mauvaise santé et sa faiblesse physique détruisaient toute énergie, supplia son compagnon de ne plus s'occuper de lui et de ne songer qu'à son propre salut. Montbel refusa de l'abandonner et ils résolurent de revenir à Paris où il leur serait plus facile de se cacher et de se procurer des passeports et les moyens nécessaires pour sortir de France. Aux approches de la capitale, ils jugèrent prudent de ne pas marcher ensemble. Montbel passa devant, laissant son compa-

gnon derrière lui. Mais celui-ci ne le rejoignit pas à l'endroit où ils devaient se retrouver. Pensant qu'il était arrêté et redoutant de l'être lui-même, Montbel renonça à continuer sa route vers Paris. Après avoir trouvé pour quelques heures un refuge dans une maison d'aliénés que dirigeait un de ses amis, le fameux docteur Esquirol, il put se diriger vers la Suisse, muni d'un passeport. Le 11 août, il franchissait la frontière et arrivait dans la soirée à Neuchâtel : il était sauvé.

Il ne savait encore vers quel lieu il se dirigerait. Séparé de sa famille, ne possédant que de maigres ressources, et ne pouvant douter qu'elles seraient rapidement épuisées, il ne savait qu'une chose, c'est que l'accès de la France lui était interdit pour longtemps, peut-être pour toujours. Il était tenu dès lors de se chercher une retraite où il pourrait vivre pauvre, oublié, inutile à son pays qu'il chérissait, mais du moins tranquille en gagnant au jour le jour par son travail de quoi pourvoir à son existence.

Après quelques jours de réflexion, il décida d'aller s'installer à Milan. Sa place déjà retenue à la diligence, et au moment de se mettre en route pour Fribourg, première étape de son voyage, le hasard lui fit rencontrer à l'improviste un jeune Anglais, son cousin par alliance, qui se préparait à partir pour Vienne, où l'attendait son frère, capitaine de cavalerie au service de l'Autriche.

— Pourquoi ne viendriez-vous pas avec moi à Vienne? lui demanda son parent.

— Mais j'ai pris mon passeport pour Milan.

— Milan applaudit à la Révolution de France; vous y serez froissé par des opinions et des sentimens contraires aux vôtres. A Vienne, au contraire, vous trouverez les sympathies de la population et l'appui du Gouvernement.

Le conseil était sage, et, sur l'heure, le proscrit s'y conforma. Toutefois, comme, depuis sa fuite, il voyageait sous le nom de Capdeville et comme il ne voulait pas surprendre, sous ce nom qui n'était pas le sien, l'hospitalité qu'il allait demander à la capitale autrichienne, il eut soin, avant de monter en voiture, de faire écrire au chancelier impérial, le prince de Metternich, pour lui annoncer son arrivée. Bien lui en prit, car c'est à cette précaution qu'il dut, une fois à Vienne, les relations et les agrémens qui adoucirent les rigueurs de son exil.

Libéré des angoisses auxquelles il avait été livré avant de sortir de France, ayant eu le bonheur de recevoir des nouvelles de sa famille et d'apprendre qu'elle était rassurée sur son sort, il s'abandonna aux jouissances que lui procurait son voyage vers l'Autriche. On était dans la belle saison et la Suisse qu'il traversait lui offrait toute la beauté de ses paysages enchanteurs. Durant quelques jours, il oublia les graves préoccupations que devaient lui suggérer les incertitudes de son avenir. Le récit de ce voyage se ressent de sa sérénité un moment reconquise et d'autant que sur sa route d'heureuses surprises l'attendaient. A Winterthur, au sortir de Zurich, un de ses amis les plus chers vient se jeter dans ses bras. C'était Henri de Bonald, le fils de l'illustre écrivain dont les œuvres ont immortalisé le nom. Passionné de musique, Henri de Bonald était venu à Winterthur pour assister à des festivals musicaux qui se donnaient dans cette ville et pour revoir le pays où son père avait vécu durant l'émigration et où s'était écoulée son enfance. Comme il voulait visiter à Constance la maison que son père et lui-même avaient habitée, Montbel l'accompagna dans ce pieux pèlerinage. Au retour, ils croisèrent une voiture attelée de chevaux fringans, dans laquelle était assise une jeune femme vêtue de blanc. Ils demandèrent qui elle était ; on leur nomma la reine Hortense. Un peu plus loin, ils virent descendre devant leur auberge une autre femme : c'était la reine de Wurtemberg, Pauline, fille du duc de ce nom, et avec qui le Roi, veuf de la grande-duchesse Catherine, sœur de l'empereur de Russie, s'était remarié. Ces incidens, d'autres encore qu'il raconte avec esprit, agrémentèrent son voyage qui prit fin le 5 septembre. Il arrivait à Vienne ce jour-là ; il y en avait trente-cinq qu'il s'était enfui de Rambouillet.

Dans la soirée, il était reçu par le prince de Metternich. Il s'étend longuement sur les détails de cette audience et ce n'est pas la partie la moins intéressante de ses souvenirs. L'accueil fut affable et cordial et l'entretien se prolongea jusqu'à une heure avancée. En sa qualité de serviteur dévoué de Charles X, Montbel, bien qu'il ne fût chargé par son roi d'aucune mission, s'efforça de convaincre le chancelier d'Autriche de la nécessité de ne pas reconnaître le gouvernement de Louis-Philippe. Mais il se heurta à une résolution déjà prise.

— Les gouvernemens, objecta Metternich, ne peuvent agir

comme ils l'ont fait en 1792 et en 1815. Les données sont bien changées. Les esprits ont généralement accueilli avec enthousiasme la nouvelle Révolution que Paris a déchaînée sur la France. En Angleterre surtout, les masses se sont prononcées avec une exaltation qui ne laissait aucune possibilité au gouvernement britannique d'hésiter sur la reconnaissance de Louis-Philippe. L'Angleterre prenant ce parti, nous ne pouvions nous établir en hostilité immédiate contre la Révolution de France.

— Mais ne croyez-vous pas, mon prince, demanda Montbel, qu'en permettant à une telle usurpation de participer au droit des gens, vous exposez votre pays à de graves désordres et apprenez à vos peuples que tout droit disparaît devant le succès d'un attentat?

— Votre observation est fondée en principe, répliqua le chancelier, mais nous ne pouvons rester isolés en Europe et lutter seuls contre un fait que j'ai soin de caractériser comme il le mérite.

Il ajouta qu'il prenait les précautions nécessaires en face du grand danger que créait la catastrophe de Juillet. L'Autriche rappelait sous les drapeaux toutes ses réserves et les militaires en congé. Elle envoyait de nombreux corps de troupe dans ses possessions d'Italie et partout où elle pouvait craindre des soulèvemens.

Comme Montbel faisait part à son interlocuteur de son dessein de se fixer à Vienne, celui-ci lui demanda s'il ne craignait pas que son séjour dans la capitale n'amenât quelque fâcheuse compromission. Montbel ne le pensait pas et fit même remarquer que le gouvernement de Louis-Philippe voudrait bien que tous les anciens ministres de Charles X fussent hors de France; ce serait pour lui une préoccupation et un danger de moins. D'ailleurs, il comptait vivre à Vienne dans une solitude absolue et sous le nom d'emprunt qu'il avait pris en quittant la France. Devant cette promesse, Metternich lui déclara qu'il approuvait son dessein; il s'en rapportait à sa prudence.

Ils se revirent le lendemain, et Montbel, autorisé à prendre connaissance des dépêches confidentielles qu'avait reçues Metternich et qui lui rendaient compte des événemens de France, apprit qu'après bien des péripéties, Charles X et sa famille étaient heureusement arrivés en Angleterre. Il fut également fixé sur le sort de ses anciens collègues; Polignac, Peyronnet,

Chantelauze et Guernon-Ranville étaient arrêtés. D'Haussez et Capelle avaient échappé au malheureux sort de leurs collègues. Quatre jours plus tard, Metternich confia à Montbel qu'un envoyé de Louis-Philippe, le général Belliard, était venu à Vienne pour y donner officiellement connaissance des événemens de Paris et solliciter de l'empereur d'Autriche la reconnaissance du nouveau Gouvernement.

On était satisfait de son langage. A une déclaration que lui avait faite Metternich, portant que jamais l'Autriche ni l'Europe ne supporteraient d'empiétemens de la part du régime de Juillet, il avait répondu :

— Fiez-vous à nos efforts, ils seront tous dirigés contre l'anarchie. Nous ne la voulons ni pour nous, ni pour les autres pays.

Si Montbel avait espéré que l'Autriche prendrait fait et cause pour Charles X contre Louis-Philippe, il fut détrompé par les propos qui lui étaient tenus. L'Empereur abhorrait la Révolution qui venait de s'accomplir en France; mais, si Louis-Philippe adoptait la même ligne de conduite que les autres États européens, il était impossible de le traiter en ennemi.

— Nous l'avons reconnu comme un mal abhorré, dit encore Metternich, mais moindre pour nous que l'anarchie. Si l'on me proposait d'être pendu ou roué, je préférerais la potence.

Ces discussions se poursuivirent durant plusieurs audiences; mais elles étaient toutes platoniques et ne pouvaient produire aucun résultat. Elles n'altérèrent en rien d'ailleurs le caractère bienveillant des procédés dont Montbel fut l'objet. Ils se manifestèrent notamment par l'offre de secours en numéraire que fit Metternich, en son nom et au nom de son souverain, au noble serviteur des Bourbons, en lui faisant observer que de sa part, à lui, c'était un procédé de collègue à collègue, de gentilhomme à gentilhomme. Très ému par cette proposition généreuse, Montbel refusa en exprimant la plus vive gratitude. Il avoue qu'il lui restait encore six cents francs des sommes qu'il avait reçues ou empruntées. Avec une stricte économie, il pouvait vivre pendant assez longtemps et, si c'était nécessaire, se créer des ressources, en donnant des leçons de littérature ou d'histoire ou en prenant un emploi chez un banquier. Il voulait que ses revers ne fussent à charge à personne.

Tels furent les débuts de son installation à Vienne où il

devait passer près de cinq années, vivant de son travail et si soucieux de n'être à charge à personne, ainsi qu'il se l'était promis, que, s'étant mis en relations avec la famille royale proscrite et chargé par Charles X de lui communiquer toutes les nouvelles qu'il recueillerait à Vienne, il refusa le traitement que le Roi voulait attacher à sa fonction.

Il lui écrivait :

« Je dois rester digne de votre estime, Sire, en ne descendant pas au rang de ces âmes vénales qui ne conçoivent le dévouement que lorsqu'il leur rapporte quelque avantage ou que, du moins, il ne leur coûte aucun sacrifice. Dans la situation actuelle, les personnes avec lesquelles je suis en relations respectent ma pauvreté; il est nécessaire pour votre service que je n'en sorte pas. Tous auraient le droit de me mépriser, si je consentais d'être à charge à l'infortune de mon maître. »

Devenu ainsi l'homme de confiance de Charles X, et chargé de défendre à Vienne ses intérêts dans la mesure où ils pouvaient l'être, le comte de Montbel ne pouvait conserver longtemps son incognito. Peu à peu, sa présence dans la capitale autrichienne cessa d'être un mystère; on sut quel personnage se cachait sous le nom qu'il portait et les salons s'ouvrirent devant lui. Il est regrettable qu'il ne parle pas plus longuement des relations qu'il s'était créées dans la société viennoise. Néanmoins, le peu qu'il en dit témoigne de l'estime et de la déférence dont il y était l'objet. Il en reçut les marques constantes jusqu'au jour où, en 1835, Charles X et les siens lui demandèrent d'aller s'établir auprès d'eux. Il s'empressa de déférer à leur désir, et, dès ce moment, il ne quitta plus la famille royale proscrite, la servant par amour, associé à ses deuils et à ses joies. Il en fut ainsi, durant de longues années, jusqu'au jour où il mourut à Frohsdorf, le 29 janvier 1861.

C'est durant les années qui précédèrent sa fin qu'il entreprit d'écrire les *Souvenirs* dont nous devons la publication à son petit-fils, M. Guy de Montbel. Ils s'arrêtent presque au début de son séjour à Vienne, la mort l'ayant empêché de les continuer, et ce serait certes un grand dommage, nul mieux que lui ne pouvant nous raconter l'existence des Bourbons de la branche aînée dans leur exil, si nous n'étions assurés qu'à une date prochaine, son « Journal » nous la racontera. Jusque-là, et grâce à ce qu'il nous en dit dans ses *Souvenirs*, quoique ce soit

bien peu, nous pouvons nous la figurer ; nous pouvons surtout y mesurer la très grande place qu'il y a tenue durant un quart de siècle et où il nous apparaît comme un héros de fidélité, n'attendant de son dévouement sans bornes d'autre récompense que celle qu'il trouve dans la satisfaction que donne aux belles âmes l'accomplissement de ce qu'elles considèrent comme un devoir.

Les Mémoires que je viens d'analyser ne sont pas les seuls qui aient vu le jour depuis le commencement de cette année ; il y faut ajouter ceux de Théodore de Lameth et ceux de l'ancien constitutionnel Thibaudeau (1). Ces personnages ne sont pas des inconnus pour nous, Thibaudeau surtout. Thiers a dit de lui qu'il était un révolutionnaire morose qui, sans aimer Bonaparte, le préférait aux Bourbons, et que, d'ailleurs, il n'aimait personne. Mais ce jugement ne paraît pas mérité. Les défenseurs de Thibaudeau rendent plus de justice au dévouement qu'il témoigna au Premier Consul et dont il continua à prodiguer ses témoignages à l'Empereur, bien que celui-ci, à partir du jour où il eut pris la couronne, l'ait tenu dans une sorte de disgrâce, et l'ait enlevé en 1803 au Conseil d'État pour l'exiler à la préfecture de Marseille où il resta jusqu'en 1814.

De ses relations avec Bonaparte, Thibaudeau nous avait déjà parlé dans de précédens écrits que résume, dans sa première partie celui qui est maintenant sous nos yeux. Il nous initie en outre, — et c'est là, son principal objet, — à l'existence de l'auteur pendant la durée de l'Empire, sous la première Restauration et au retour de l'île d'Elbe. Après la chute définitive de Napoléon, Thibaudeau, qui l'avait servi pendant les Cent Jours, vit se terminer sa carrière et on n'entendit plus parler de lui, si ce n'est par ses écrits, jusqu'à l'heure où Napoléon III, à son avènement, le désigna pour siéger dans le Sénat impérial, à la recommandation de l'ex-roi Jérôme. Si l'on veut se souvenir qu'il était né en 1765, et qu'il mourut en 1854, deux ans après avoir été nommé sénateur, on admettra que peu d'hommes, parmi ses contemporains, ont été au même degré que lui témoins d'une longue suite d'événemens. Il vit le règne de Louis XVI, la Révolution, le Consulat, l'Empire, le retour des Bourbons, le

(1) Paris, 1913, Plon-Nourrit.

régime de Juillet, la Seconde République, et enfin les débuts du Second Empire. Pour un observateur attentif que la destinée avait mis dans une place privilégiée pour ne rien perdre des événemens, de leurs origines, de leurs causes et de leurs conséquences, il y avait dans une carrière aussi longue ample matière à des récits attachans et suggestifs. Thibaudeau ne s'est pas fait faute de les écrire et la liste de ses œuvres ne laisse pas d'être abondante.

Toutefois il y manquait une autobiographie sur sa vie politique et administrative depuis le 18 Brumaire jusqu'à la Restauration. C'est cette autobiographie que nous trouvons dans les nouveaux *Mémoires* qui sont, en réalité, la continuation, la suite et, pour tout dire, le complément des publications précédentes. Ils ne sont pas moins intéressans que celles-ci et, encore qu'au point de vue anecdotique ils ne se puissent comparer à d'autres Mémoires, tels que ceux de la marquise de la Tour du Pin, et du comte de Montbel, ils n'en apportent pas moins à l'histoire du siècle dernier une contribution précieuse.

Bien que Thibaudeau aimât et admirât Bonaparte, on ne le trouve jamais en posture de courtisan et c'est pour cela sans doute que la faveur complète de Napoléon lui fit défaut alors qu'il devait espérer que le nouvel empereur reconnaîtrait son dévouement et ses services plus généreusement qu'il ne le fit en le nommant préfet des Bouches-du-Rhône. Une fois à cette place, où il demeura, nous l'avons dit, jusqu'à la fin de l'Empire, l'ancien Conventionnel, devenu fonctionnaire d'un autocrate ne cessa pas de suivre de près les événemens qui se déroulaient au delà du théâtre sur lequel s'exerçait son activité. Les échos lui en arrivaient sous diverses formes et il pouvait en comprendre la gravité tantôt par la multiplicité des ordres contradictoires que lui faisait transmettre l'Empereur, tantôt dans les lettres qu'il recevait d'amis ou d'anciens collègues de la Convention pourvus de fonctions plus hautes que les siennes.

Parmi ses correspondans se trouvait Fouché. Le méprisait-il, comme l'affirme Thiers, et, tout en le méprisant, se laissait-il conduire par lui ? Ses Mémoires n'élucident pas cette question. Mais ils nous fournissent la preuve qu'à la demande de Thibaudeau, Fouché intervint à plusieurs reprises pour le défendre auprès du Maître, et notamment en 1813, alors que l'Empereur, aigri par les revers de la Grande Armée en Russie, devenait

vis-à-vis des dépositaires de son autorité plus exigeant, plus soupçonneux et plus irascible. Dans un conseil des Ministres qu'il présida au mois de mars avant de partir pour l'armée, il passa en revue les préfets et il en remplaça plusieurs. Arrivé à Thibaudeau, contre lequel il nourrissait des préventions, il demanda à Montalivet, le ministre de l'Intérieur, ce qu'il pensait de ce fonctionnaire. Le ministre répondit qu'il n'y en avait pas de meilleur dans toute l'administration impériale.

— Je dirai avec la même franchise à Votre Majesté, ajouta-t-il, que M. Thibaudeau n'est pas content à Marseille, sous deux rapports : le premier, parce qu'il a le sentiment de sa force et qu'il se croit, avec quelque raison, supérieur à la place qu'il occupe ; le second, c'est qu'il croit que Votre Majesté n'a plus en lui la même confiance, et la question qu'elle m'a faite prouve qu'il a quelques sujets de craindre. Il a demandé souvent à rentrer au Conseil d'État et mon opinion est que Votre Majesté devrait l'y rappeler en lui donnant une direction générale que méritent ses talens et ses services.

— Et si je ne veux pas la lui donner, s'écria l'Empereur, ni le rappeler au Conseil ?

— Alors, Sire, je pense qu'il doit rester à Marseille.

— Eh bien ! il n'y a qu'à l'y laisser. Qu'il y reste !

Ce n'était pas la disgrâce complète ; mais ce n'était pas non plus un témoignage de bienveillance. Montalivet en fut attristé. Il écrivait :

« Je n'ai point eu de liaison bien intime avec M. Thibaudeau, mais je suis bon Français, et, en cette qualité, je ne puis oublier le service important qu'il rendit à ma patrie, lorsque, par sa conduite ferme et courageuse, il empêcha le retour de la Terreur. »

Quelque flatteur que fût ce témoignage en faveur de l'attitude passée de Thibaudeau, il ne pouvait dissiper les alarmes que conçut justement le préfet de Marseille en apprenant la scène dont il avait fait les frais. Il écrivit à Fouché pour la lui faire connaître et solliciter son intervention protectrice. Fouché n'était plus ministre de la Police. Mais, à l'en croire, il conservait toujours la confiance de l'Empereur, qui le traitait, disait-il, « avec affection. »

Dans la réponse où il en donnait l'assurance à Thibaudeau, il lui disait : « Je crois pouvoir t'assurer que les préventions

qu'on a données autrefois à l'Empereur contre toi se sont dissipées. Il me semble l'avoir bien convaincu qu'il n'y a pas une Préfecture plus difficile et mieux administrée que celle des Bouches-du-Rhône. Je désire que tes services soient récompensés ; je n'aurai pas du moins à me reprocher de ne pas les avoir fait connaître. Aussi longtemps que l'Empereur me permettra de le voir et de lui exprimer avec franchise et vérité mes sentimens et mes opinions, je me ferai un devoir de lui faire connaître ceux qui le servent le mieux. »

Il n'y aurait aucune raison de douter de la sincérité de ce langage s'il n'était en contradiction formelle avec celui de Montalivet, et le doute subsiste sur le point de savoir si Fouché ne se vantait pas en déclarant entièrement détruites les préventions impériales dont Montalivet avait recueilli les preuves. En tout cas, l'incident n'autorise pas à prétendre que Thibaudeau méprisait son ancien collègue, tout en se laissant conduire par lui. Sans doute le préfet de Marseille n'avait pas à se reprocher les mêmes crimes que Fouché ; mais, en plusieurs circonstances, il avait tenu la même conduite que lui ; ils avaient voté l'un et l'autre la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis ; ensemble ils avaient compris la nécessité d'en finir avec la Terreur et avaient contribué à y mettre un terme ; tous deux enfin s'étaient ralliés au Consulat d'abord, à l'Empire ensuite. Thibaudeau aurait-il été fondé à reprocher à Fouché d'avoir fait ce qu'il avait fait lui-même, et, pour ce motif, à le mépriser ?

Il est vrai qu'un peu plus tard, ils cessèrent de marcher dans la même voie. En 1815, avant même que l'Empereur eût abdiqué, Fouché prenait fait et cause pour les Bourbons, tandis que Thibaudeau était résolu à ne pas les servir. L'ayant déclaré à Fouché en allant lui demander des passeports pour lui et pour son fils à l'effet de quitter Paris, le nouveau serviteur de la Royauté lui dit :

— Fais bien tes réflexions !

— Elles sont toutes faites, affirma Thibaudeau.

Et comme Fouché, pour l'empêcher de partir, se disait résolu à exiger des garanties pour les personnes et à s'opposer à toute vengeance ou réaction, il répliqua :

— Je te crois, mais tu n'es pas le plus fort ; tu n'empêcheras rien. D'ailleurs, ce ne sont pas les menaces des proclamations royales qui m'effraient. Ce n'est point pour ma sûreté person-

nelle que je pars. Je sais bien que, si on me veut, on me retrouvera partout. Je n'aurais rien à craindre en France que je n'y resterais pas. C'était d'abord une répugnance invincible; c'est, après tout ce que j'ai fait et dit, une affaire d'honneur.

— Où veux-tu aller?

— Je ne le sais pas encore.

— Que feras-tu à l'étranger ?

— Que ferais-je ici? Une triste figure !

— S'en aller ainsi à l'aventure, ce n'est pas raisonnable !

— C'est possible; mais, à tout prix, je veux m'ôter de là. Tout ce que je vois me dégoûte.

Ce court dialogue, sans avoir la brutalité de celui qui au même moment eut lieu par correspondance entre Fouché et Carnot, trahit de même la différence des caractères. Ce qui, pour l'un des personnages, était une affaire d'intérêt, était pour l'autre une affaire d'honneur. Souligner ce trait, c'est marquer en quel esprit Thibaudeau a écrit ses Mémoires. On a dit avec raison qu'ils sont les confidences d'un honnête homme à la postérité.

Les Mémoires de Théodore de Lameth (1) n'ont pas le même caractère. La narration en est un peu sèche, l'auteur paraissant s'être moins préoccupé de l'enrichir de ces anecdotes et de ces portraits qui rendent particulièrement intéressans ce genre d'écrits, que de nous transmettre les confidences qu'en des circonstances graves, il a reçues des personnages qu'au cours d'une existence quasi centenaire, il a connus et fréquentés.

M. Eugène Welvert, à qui nous devons la publication de ces Mémoires, fait justement remarquer que si l'on en mesurait l'intérêt à la place que Théodore de Lameth a tenue dans l'histoire, ils n'auraient pas mérité d'être publiés. Leur auteur, en effet, n'a jamais été un homme de premier plan ni dans l'armée, ni à l'Assemblée législative dont il fut membre et pas davantage dans l'émigration où du reste il n'a fait que passer. Mais il porte un nom qui maintes fois a retenti sur le théâtre de la Révolution. Petit-fils ou neveu de quatre maréchaux de France, il a servi pendant vingt-deux ans dans l'ancienne armée, commandé un régiment comme ses trois frères; comme eux il a fait la

(1) 1 vol., Paris, Fontemoing et Cie, éditeurs.

campagne de l'Indépendance américaine ; proscrit en 1792, il a failli être victime de la Terreur ; toujours et partout, il a prodigué son dévouement à la royauté et l'on doit supposer que, de tous les souvenirs qu'il a évoqués dans ses récits d'outre-tombe, il n'en est pas auxquels il ait attaché le même prix qu'à celui des tentatives auxquelles il se livra pour sauver la tête de Louis XVI. Il avait le droit d'en être fier, bien qu'elles n'eussent pas réussi, puisque c'est miracle qu'elles ne lui aient pas coûté la vie. Elles constituent d'ailleurs le morceau capital de son livre et n'eût-il eu que cet épisode à rappeler, que c'en serait assez pour donner à ce volume une réelle valeur.

Menacé de poursuites pour avoir manifesté trop vivement ses opinions et ses sympathies royalistes, il s'était réfugié en Angleterre. Il apprend à Londres qu'il est question de mettre le Roi en jugement. Considérant que c'est un devoir sacré pour lui d'essayer de le sauver, il n'hésite pas à rentrer en France, au mépris de la loi du 23 octobre 1792, qui condamnait les émigrés à un bannissement perpétuel et punissait de mort ceux qui oseraient l'enfreindre. Sous l'uniforme des matelots anglais, il débarque au Havre, parvient à se procurer un certificat de résidence et un passeport et, ayant changé de costume, il part pour Paris. A peine arrivé, il court chez Danton et le trouve au lit.

— Êtes-vous fou ? s'écrie Danton en le reconnaissant. Ignorez-vous que vous courez péril de mort?

— Je le sais, répond Lameth ; mais vous avez voulu sauver la vie de mon frère, et en mettant la mienne dans vos mains, je vous prouve ma reconnaissance.

Alors s'engage une conversation trop longue pour être reproduite ici, mais qu'il faut lire dans les Mémoires. Elle se termine par cette déclaration de Danton :

— Sans être convaincu que le Roi ne mérite aucun reproche, je trouve juste, je crois utile de le tirer de la situation où il est. J'y ferai avec prudence et hardiesse tout ce que je pourrai, si je vois une chance de succès. Sinon, ne voulant pas que ma tête tombe avec la sienne, je serai parmi ceux qui le condamneront.

Déçu par ce langage, Lameth apprend en quittant Danton que les scellés viennent d'être mis dans son domicile, bien qu'il n'y ait pas paru depuis longtemps. Le danger qu'il court est terrible et pressant. Alors, il paye d'audace et, afin de le conju-

rer en obtenant la levée des scellés, il ose se présenter chez Momoro, membre de la Commune et terroriste farouche, qui ne savait de lui que son nom. Momoro, quoique couché, reçoit le visiteur qui reste saisi, en voyant étendue à côté de ce bourreau, une jeune femme, sa femme, dix-sept ans, une figure d'ange qui forme un parfait contraste avec la physionomie rébarbative du mari. Celui-ci, Lameth s'étant nommé, l'apostrophe durement, lui reproche sa conduite passée, ses votes; il devient même menaçant et le solliciteur serait en péril si la belle personne qui repose contre Momoro n'attendrissait ce tigre. Il finit par accorder ce qu'on lui demande, mais parle du captif du Temple en des termes si haineux que Lameth renonce à plaider la cause du malheureux souverain.

Il n'est pas plus heureux auprès de Camille Desmoulins et, quoique plus humainement reçu que chez Momoro, il ne parvient pas à l'intéresser au sort de Louis XVI. L'entretien n'en est pas moins curieux; ne serait-ce que parce qu'il confirme tout ce que nous savions de l'inconsciente perversité de Camille : de sa légèreté, des égaremens d'esprit qui l'ont conduit à l'échafaud et, après lui, sa femme, la touchante Lucile. La visite qu'il reçut de Théodore de Lameth et celles qu'avait faites celui-ci à Danton et à Momoro sont comme un triptyque qui nous révèle sous les plus vives couleurs l'esprit révolutionnaire du temps avec ses monstruosités, ses violences, ses contradictions. Il forme ainsi le plus bel ornement des souvenirs de Lameth.

De tout ce qui précède, il est aisé de conclure que les Mémoires dont je viens de parler ont le mérite d'enrichir, de la manière la plus heureuse, la vaste collection de ceux que nous possédions déjà sur la fin du XVIIIe siècle et sur les trente premières années du XIXe. Outre qu'ils apportent à l'histoire de ces temps si dramatiquement agités une contribution précieuse, ils forment, rapprochés les uns des autres, un tableau d'ensemble, lumineux et complet, qui se suffit à lui-même, et dans lequel nous trouvons de nouveaux détails sur des événemens et des personnages, autour desquels, malgré tout ce que nous en savons, notre curiosité est loin d'avoir cessé de s'exercer.

ERNEST DAUDET.

LES PROGRÈS
DE LA DÉFENSE DES CÔTES
DE L'ALLEMAGNE

Bien que le détail de l'emploi des fonds que le gouvernement impérial a obtenus du Reichstag soit tenu secret, on sait cependant que quelques millions de marks, — quelques dizaines de millions, plutôt, — iront aux ouvrages et engins de défense du littoral allemand.

Nous ne saurions avoir la prétention de deviner tout ce que nos voisins vont entreprendre dans cet ordre de faits. Cependant on peut en avoir une idée générale en se laissant guider par l'examen de la situation actuelle de l'organisme défensif et par le relevé des travaux en cours d'exécution, ou « amorcés » déjà.

Dans son ensemble, la défense des côtes de l'Allemagne est conçue d'une manière rationnelle. Le départ des attributions entre la marine et l'armée y est mieux fait que chez nous, conformément aux principes directeurs que le maréchal de Moltke avait fait prévaloir, dès 1884, dans le conseil de défense de l'Empire.

Nous ne commenterons pas le memorandum, bien connu des spécialistes, que le vieux et éminent chef de guerre avait rédigé sur ce sujet. L'exposé des motifs de la remise aux mains de la marine allemande de la plus grosse part de la défense des côtes ne convaincrait pas notre département de la Guerre, invariablement attaché aux prérogatives qu'il tire de l'interprétation étroite de la loi, — un peu surannée, — de 1791. Seule, l'urgente nécessité de disposer en faveur des formations de campagne d'élémens en personnel créés ou développés depuis 1898 pour la

défense du littoral, lui fera, prochainement sans doute, relâcher son emprise sur des organismes auxquels il n'a peut-être pas donné toute la puissance, toute l'efficacité nécessaire, faute de matériel exactement approprié aux besoins.

Si, en Allemagne, les difficultés résultant de l'état de choses dont les vices apparaissent nettement aujourd'hui chez nous ont pu être en partie évitées, grâce à la justesse des principes directeurs auxquels nous faisions allusion tout à l'heure, les ouvrages, les armes, les engins de défense des côtes ne semblent cependant pas, — et nous allons le voir, — complètement à la hauteur des exigences actuelles.

Restés pendant longtemps, en ce qui nous touche, sous l'impression rassurante de l'inaction de la flotte française en 1870 ; peu disposés, pour bien des motifs, à craindre l'intervention de celle de la Russie (1), puis, plus tard, exclusivement préoccupés d'accroître rapidement l'élément le plus actif de la défense du littoral, la flotte, les Allemands semblaient jusqu'ici assez ménagers de leurs deniers quand il s'agissait des éléments fixes de cette défense. Du moins ne s'étaient-ils mis vraiment en frais, — et le choix du lieu est fait pour surprendre, — qu'en faveur de l'estuaire de la Weser, à Bremerhaven où, vers 1873-1875, furent construites trois batteries dont les bouches à feu étaient protégées par des coupoles ou boucliers en fonte Gruson. Soit que le prix de revient de ces ouvrages ait paru trop élevé, soit que, comme on l'a dit, la résistance au choc répété des projectiles se soit révélée insuffisante pour ce type de fonte dure, la protection métallique a été abandonnée et l'on est revenu, pour ne s'en plus écarter, au modèle classique de batterie de côte, où les pièces tirent à ciel ouvert, au-dessus d'un parapet dont le coffre, revêtu ou non de terre et de gazon, est constitué par un bloc plus ou moins épais

(1) Ces dispositions se modifient aujourd'hui que la marine russe se reconstitue très rapidement dans la mer Baltique. Et c'est très probablement en vue des entreprises éventuelles de cette marine que l'on va remanier certaines parties de l'organisme défensif sur cette mer, de même que la menaçante concentration des forces navales anglaises dans la mer du Nord a conduit, comme nous le verrons, à perfectionner l'armement des places maritimes de ces parages. Rappelons ici que dans deux ans la flotte russe de la Baltique comptera : 7 cuirassés de ligne, dont 4 « Dreadnoughts » de 23 000 tonneaux; 4 croiseurs cuirassés « de combat, » qualifiés de « super Dreadnoughts » et du port de 32 000 tonneaux ; 6 croiseurs cuirassés moins puissans, de 8 000 à 14 000 tonneaux, et un grand nombre de bâtimens légers de toutes catégories.

de béton de ciment, recouvrant une ossature en maçonnerie.

Or, à l'exception de quelques-uns des ouvrages de Kiel, dont l'altitude, du reste, ne dépasse pas 39 mètres, toutes les batteries de côte allemandes sont des *batteries basses*, contre lesquelles l'armement des vaisseaux modernes, devenu si puissant et de mieux en mieux protégé, se montrerait particulièrement efficace.

Pour racheter les deux désavantages essentiels d'une protection insuffisante et de l'immobilité, — disons mieux, de la *passivité*, — ces batteries ont-elles du moins la supériorité du calibre des bouches à feu sur les bâtimens dont elles peuvent, un jour, subir les attaques? Nullement. Composé d'ordinaire de canons courts de 21, 24, 26 et 28 centimètres et de mortiers d'une médiocre puissance, l'armement allemand poussait, dans certains cas très rares, jusqu'au 28 centimètres long, probablement le même qui armait jusqu'en 1908 (type « Nassau ») les cuirassés de la flotte impériale.

Il est question maintenant de pièces de 305 millimètres (batterie de Döse ou de Dünhem à Cüxhaven), et même de pièces de 355 millimètres pour les ouvrages que l'on construit à Borkum. Bien qu'il y ait lieu de faire encore quelques réserves sur ces renseignemens, d'autant mieux que nos voisins de l'Est pratiquent avec persévérance, sinon avec succès, l'art de l'intimidation, on ne saurait douter qu'ils aient la ferme intention d'élever peu à peu le calibre de leurs armemens de côte. Du moins ne semble-t-il pas qu'ils se proposent, revenant à la protection métallique, d'enfermer leurs canons-monstres dans des tourelles d'acier analogues à celles des grandes unités de combat.

Quant à l'organisation intérieure des batteries, elle semble satisfaisante. Bien avant nous, les Allemands ont eu des télémètres de batterie protégés par de petites coupoles métalliques dont les parois peuvent arrêter au moins les éclats d'obus. Bien avant nous aussi, ils ont pratiqué le pointage à la lunette. Toutefois, malgré des améliorations dans les organes de chargement et d'approvisionnement des bouches à feu de gros calibre, le tir n'en peut pas être considéré comme vraiment rapide.

Les Allemands ont-ils, pour les tirs de nuit, des projecteurs électriques méthodiquement installés et combinant leur action, feux chercheurs et feux de tir? Il semble que non, du moins en ce qui touche le littoral de la mer du Nord où, à la vérité, on redoute peu les attaques de nuit, en raison des caractères hydrogra-

phiques du rivage. On voit bien de grands projecteurs sur l'îlot fortifié d'Helgoland, dont nous parlerons tout à l'heure, mais ce sont plutôt des *feux de découverte* que des feux de tir proprement dits. En revanche, les Allemands se servent beaucoup de fusées éclairantes à grande portée et qui donnent un vif éclat pendant une vingtaine de secondes. Ils ont aussi des projectiles éclairans très perfectionnés (1), qui ont sur les faisceaux lumineux des projecteurs l'avantage apprécié de ne pas déceler leur point de départ. Ces deux systèmes sont, d'ailleurs, d'une application beaucoup moins coûteuse que celui des projections électriques.

Ne nous arrêtons pas à mentionner les batteries d'obusiers ou de mortiers, annexes des batteries de canons longs, que l'on organise à la mobilisation sur des emplacemens préparés, ni les batteries de pièces légères à tir rapide, destinées à battre les torpilleurs de l'adversaire, et passons aux mines sous-marines.

Ces engins ont toujours joué un grand rôle dans la défense des côtes de l'Allemagne. Il y a quelques années leur modèle se rattachait au type général des mines électro-chimiques, explosant automatiquement au choc d'une carène. Mais il semble qu'ils aient été profondément modifiés, ainsi que les *mines semées* (streu-minen), ou mines de blocus, dont les Allemands font aussi grand usage.

Quoi qu'il en soit, les mines qui seront mouillées à demeure, sur des lignes repérées à l'avance, avec des *portières* ménagées pour le passage des navires amis, sont sensiblement plus grandes, plus puissantes aussi, que les *streu-minen*, engins de circonstance, que des navires spéciaux sèment rapidement dans tel chenal où l'adversaire serait tenté de s'engager.

Sur quelques points, — passes étroites, goulets resserrés, celui de Kiel, par exemple, — des batteries (2) de torpilles automobiles, du type Whitehead modifié par Schwartzkopf, sont prévues et tenues en réserve. Enfin il existe, pour fermer les entrées de port, des barrages en câbles d'acier soutenus à la surface de l'eau par des madriers de forte dimension.

Tout ce qui touche aux moyens de communication est très soigné, très méthodiquement installé, télégraphes et radiotélé-

(1) On fait chez nous, depuis quelque temps, des expériences très poussées sur les projectiles éclairans. Mais nous nous servons surtout de projecteurs.

(2) Sorte de radeaux sur lesquels sont disposées parallèlement de 3 à 6 torpilles et que l'on immerge à 3^{m},50 environ, au moment du besoin. Les torpilles peuvent être lancées une à une, ou simultanément.

graphes, téléphones, signaux optiques et acoustiques, postes de surveillance côtiers, sémaphores, navires de reconnaissance et de garde, enfin aéronefs des divers types et en particulier les dirigeables, dont les Allemands sont fort engoués, on le sait, non sans raison peut-être.

Ce coup d'œil jeté sur l'organisation générale et sur les engins, nous pouvons examiner avec plus de fruit la situation particulière, — les caractéristiques stratégiques et tactiques, — sinon de tous les points défendus de la côte allemande, ce qui nous conduirait trop loin, du moins des principaux, tels que Danzig, Swinemünde, Kiel, Cüxhaven, Helgoland, Wilhelmshaven et Borkum.

Nous dirons quelques mots de ce qu'on y a fait déjà et nous chercherons à discerner ce qu'on y veut faire encore.

Voyons donc Danzig, tout d'abord.

Pour des raisons de haute politique autant que pour des motifs d'ordre purement militaire, l'Empire allemand attache une importance considérable à la possession de cette ancienne ville libre hanséatique, encore aux deux tiers slave et dont l'esprit particulariste lui a toujours donné des inquiétudes. Danzig est d'ailleurs le port polonais par excellence, le débouché de toutes les productions du grand bassin de la Vistule, enfin le plus ancien des arsenaux maritimes du royaume de Prusse. Ajoutons qu'à côté de cet arsenal, où l'on construit maintenant, — non sans quelques risques d'échouage lorsqu'elles quittent leur cale, — des unités de combat de premier rang, la grande maison Schichau, d'Elbing, a établi depuis quelques années son principal chantier. Tout cela fait un très gros et puissant organisme, auquel on voudrait bien pouvoir assurer complète protection. Malheureusement, à l'encontre des autres grands ports allemands, de guerre ou de commerce, Danzig, sans être précisément en bordure sur la mer, comme notre Cherbourg, est trop rapproché du rivage de son beau golfe pour que la défense en soit facile contre l'ennemi flottant, contre la formidable artillerie des cuirassés modernes.

Si l'on trace, en effet, sur une carte hydrographique la courbe des fonds de 10 mètres, on constate que, sur un secteur de 60° au moins, la distance de cette courbe au centre de la ville varie de 3 à 5 milles marins, ou de 5500 à 9000 mètres,

ce qui signifie que le bombardement, facilité d'ailleurs par la netteté des « amers » fournis par les monumens civils et religieux, acquerrait rapidement une désastreuse efficacité.

Ce bombardement, du moins, les ouvrages de côte de *Neufahrwasser*, groupés sur la plage autour de la bouche de la Vistule morte (1), qui forme avec son affluent, la Mottlau, le port de Danzig, seraient-ils en mesure de l'interdire, ou seulement d'en gêner la conduite méthodique?

Nullement. Là encore la défense est desservie par une particularité géographique, par un tracé de la côte de la *Wester Platte*, tel que les vaisseaux pourront sans danger venir prendre leurs postes de tir dans un rentrant et, de là, battre d'écharpe les batteries basses de Neufahrwasser, après avoir fait déblayer par leurs dragueurs de mines l'aire qui leur sera nécessaire pour leurs évolutions.

En somme, et pour envisager les choses à un point de vue général, la ligne extérieure des défenses maritimes de Danzig est trop rapprochée du noyau qu'il s'agit de protéger; et, ni la force individuelle, ni l'organisation collective de ces défenses ne rachètent ce grave inconvénient. L'État-major allemand connaissant fort bien cette situation, on doit admettre qu'il essaiera d'y parer, — en dehors du renforcement très justifié de la défense mobile maritime, — par la construction d'ouvrages mieux placés, mieux armés et mieux protégés que ceux qu'il a accumulés sans grand profit autour de l'entrée du port de Neufahrwasser.

Au Nord-Nord-Ouest de la position, sur la côte occidentale du golfe, il existe un promontoire élevé d'une centaine de mètres, l'*Adler-horst*, d'où l'on peut, avec des canons puissans, battre, à 13^{km},5 environ de distance, l'aire dangereuse qui s'étend dans l'Est de Neufahrwasser. Ce point saillant et élevé sera peut-être utilisé. De même, à la rigueur, de la pointe Sud du « Nehrung » de Héla, longue flèche de dunes sablonneuses et boisées qui ferme la baie de Putzig, cul-de-sac occidental du golfe de Danzig. De cette pointe extrême, précieuse avancée de la position de Neufahrwasser, des bouches à feu de gros calibre, de type tout à fait moderne, seraient encore susceptibles d'intervenir efficacement dans la même zone, à 16 kilomètres de distance. Elles en rendraient, en tous cas, les abords difficiles.

(1) Ancien bras de la Vistule, que l'on a séparé du nouvel estuaire par une écluse.

Malheureusement, placé là, un ouvrage, à moins d'être organisé comme une vraie place forte, noyau d'une région défendue par des troupes mobiles, serait tout à fait « en l'air, » exposé à être pris à revers, battu de tous côtés et détruit avant qu'il pût être secouru, car la distance est fort longue, par terre, de Danzig au bout du Nehrung. Déjà le fort d'Adler-Horst, beaucoup plus rapproché, serait encore en dehors du rayon de protection immédiate de la place.

Cette place elle-même n'est pas très facile à défendre contre une attaque conduite dans les formes et avec des moyens suffisans. Des raisons de l'ordre topographique ne permettent guère de lui donner la ceinture complète de forts détachés qui lui serait nécessaire, et si, du côté de l'Est, elle peut toujours compter sur les inondations de la Mottlau et de la Vistule, du côté de l'Ouest elle ne semble pas dans une situation beaucoup plus satisfaisante qu'il y a cent ans, lors des grands sièges de 1807 et de 1813-1814 (1).

Aussi n'est-ce pas à Danzig même que les Allemands comptent défendre Danzig, c'est à Kœnigsberg, la capitale historique des duchés de Prusse, placée sur la route de Russie à 180 kilomètres en avant du grand port polonais. Kœnigsberg était déjà une place très forte, que l'on va renforcer encore, d'après le texte même de la loi soumise au Reichstag. Notons ici, sans y insister autrement que, logiquement, son port de haute mer, Pillau, placé juste à la coupure que la Pregel a pratiquée dans le Nehrung du Frischehaff, devrait bénéficier d'une part des améliorations que l'on se propose d'apporter aux défenses de Kœnigsberg. Par le canal nouveau, creusé à 6 mètres au moins, qui relie les deux places et qui double avantageusement l'ancien chenal de la Pregel, des bâtimens d'un assez fort tonnage, des canonnières russes pourraient prendre telle position fort gênante, pour la garnison et les habitans de Kœnigsberg.

Mais la défense de Pillau, où tout est à peu près au niveau de la mer, est encore plus difficile à organiser que celle de Danzig.

Swinemünde, au débouché de l'Oder dans le golfe de Poméranie, est dans un cas analogue. La situation y est même plus fâcheuse, parce que les deux batteries déjà anciennes, que l'on

(1) On rase en ce moment les antiques remparts en terre de l'enceinte de Danzig.

s'est vainement efforcé de rajeunir par des améliorations de détail, sont exactement en bordure de la dune littorale. Les énormes projectiles des cuirassés modernes creuseraient dans l'estran de profonds sillons, projetant sur les pièces et les servans d'épaisses gerbes de sable fin qui paralyseraient le tir, jusqu'à ce qu'enfin quelques coups bien réglés vinssent percer les insuffisans coffrages et tout bouleverser, plates-formes, magasins, casemates et canons.

Nous avons déjà remarqué combien il est surprenant que nos voisins de l'Est aient renoncé aux ouvrages à protection métallique et aux coupoles fermées, dont ils avaient de bons modèles en Hollande, tout près d'eux, à supposer qu'ils n'eussent pas été satisfaits de leur expérience d'il y a quarante ans, à Bremerhaven. Ce n'est d'ailleurs pas à nous de les conseiller et il se peut qu'ils aient, pour justifier la notoire faiblesse de leurs batteries de côte, aussi mal placées que mal abritées, des raisons d'un ordre qui nous reste inconnu. Il est certain que, d'une manière générale, ils font confiance à la défense mobile maritime plus qu'à la défense fixe, aux bâtimens plus qu'aux batteries. Il est certain aussi que la marine russe, — la seule qu'ils jugent avoir à craindre dans la Baltique, bien convaincus qu'ils sont de pouvoir fermer les détroits danois aux deux autres, — ne leur paraissait pas jusqu'ici en état d'agir vigoureusement contre leur littoral. Cette opinion se modifie en ce moment, nous l'avons dit, et il est possible que l'on juge à propos d'adopter, pour les points les plus intéressans, un type d'ouvrage plus solide, plus résistant, mieux armé aussi, que le type traditionnel.

Swinemünde serait, suivant toute apparence, appelée à bénéficier de cette réforme. Outre l'intérêt qui s'attache à la protection de la bouche principale de l'Oder et du « See-Hafen » de Stettin, si important par ses grands chantiers de Vulkan, il faut signaler celui qui résulte du fait que ce port est le point de la côte Baltique le plus rapproché de Berlin (160 kilomètres), et qu'un débarquement y serait très facile sur les magnifiques plages d'Aalbeck et de Heringsdorf, aussitôt que les batteries dont nous parlions tout à l'heure auraient été réduites.

Ce n'est pas tout : Swinemünde est le seul point d'appui que puisse utiliser une force navale qui aurait la charge de défendre contre une descente la grande île de Rügen, puisque Stralsund, qui n'est séparé de Rügen que par un étroit canal d'eau salée,

est inaccessible aux bâtimens de fort tonnage et d'ailleurs trop enfoncé dans les terres. Or les Allemands savent bien de quelle conséquence serait pour eux, au double point de vue matériel et moral, la perte de cette île, ancienne possession suédoise, dont le grand promontoire d'Arkona domine toute la Baltique méridionale et qui commande à la fois la Poméranie et le Mecklembourg.

Au débouché du Petit-Belt et du Grand-Belt dans le fond de la Baltique occidentale, en face de l'archipel danois, le fjord de Kiel se creuse dans la côte mamelonnée du Holstein. Juste au milieu de sa rive occidentale, à Holtenau, s'ouvrent et se ferment, suivant les dénivellations d'une très faible marée, les écluses du grand canal maritime, que l'on creuse, que l'on élargit, que l'on rectifie, de manière à donner aux grands « Dreadnoughts » allemands une issue plus assurée sur l'Elbe et la mer du Nord. Tout au fond de cette longue baie de 16 kilomètres, sur la rive opposée à celle de Holtenau et en face de Kiel même (une grande ville déjà), s'étendent les vastes constructions et les larges bassins de l'arsenal d'Ellerbeck, encadrés, au Nord par les chantiers Howaldt, au Midi, par les chantiers Germania, acquis, il y a quelques années, par la maison Krüpp.

Une sorte de goulet, étranglement de 1 200 mètres de largeur en moyenne sur 2 000 mètres de longueur, sépare la baie de Kiel proprement dite de son vestibule, en forme d'entonnoir assez évasé. C'est sur les deux rives de ce goulet que se groupent les ouvrages de défense, soit quatre forts fermés, — au nombre desquels l'ancienne forteresse danoise de Friedrichsort, — et trois ou quatre batteries annexes de médiocre importance.

Les forts eux-mêmes n'ont rien de remarquable, ni comme relief, ni comme dispositions intérieures, ni comme armement. Ils n'ont pour eux, et ceci ne s'applique même pas à Friedrichsort, que leur altitude. La crête du Falkenstein, sur la rive gauche, atteint à peine 24 mètres, celle du Stosch, sur la rive droite, arrive à 36 mètres, et celle du fort Korügen, un peu au Sud du précédent, s'élève jusqu'à près de 40 mètres.

Ce sont d'ailleurs les seuls ouvrages maritimes allemands qui jouissent de cet avantage. Aussi n'a-t-on pas jugé nécessaire de dépasser pour leurs bouches à feu les calibres de 21, 24 et 26 centimètres, suffisans, pense-t-on, pour causer de sérieux

dommages aux bâtimens, atteints sur leurs ponts. A Friedrichsort, au contraire, on trouve, à l'altitude de 14 mètres environ, quelques pièces de 28 centimètres, mais du 28 court, de modèle ancien. C'est la *batterie de rupture* du goulet, assez médiocre, on le voit.

En somme, ce n'est pas sur la puissance de leur artillerie de côte que les Allemands pourraient raisonnablement compter, s'il s'agissait d'empêcher, — surtout au début des hostilités, — un « passage de vive force » entrepris brusquement et avec une vigoureuse ténacité par une escadre pourvue de tous les engins, de tous les moyens d'action nécessaires en une telle conjoncture. Mais ils ont leurs mines, — qui ne seraient pas toutes en état de fonctionner immédiatement, — ils ont leurs batteries de torpilles automobiles, qui trouveraient dans le goulet de Friedrichsort des circonstances favorables à leur mise en jeu, toujours un peu incertaine; ils ont des flottilles de grands torpilleurs parfaitement entraînées, auxquelles s'adjoignent, depuis deux ou trois ans, des sous-marins dont les progrès rapides ne laissent pas d'inspirer à beaucoup de marins français des réflexions attristées (1). Ils ont peut-être aussi, ils auraient surtout au moment des résolutions décisives le redoutable prestige que donnent aux victorieux et aux puissans l'ignorance des uns et la pusillanimité des autres.

Si, dans ces conditions, il ne paraît pas probable que les organismes de défense exclusivement maritime subissent à Kiel de bien sensibles modifications, il n'en sera peut-être pas de même des moyens de protection déjà créés du côté de la terre. Ces moyens sont, en effet, plus que modestes jusqu'ici. Ni la ville de Kiel, ni l'arsenal d'Ellerbeck n'ont d'enceinte fortifiée. Bien mieux, ils n'ont pas de forts détachés qui les couvrent à une certaine distance et puissent appuyer de leurs feux les opérations des troupes mobiles de la défense. Seuls les ouvrages du goulet sont, pour ainsi dire, *paradossés* au moyen de trois forts, Röbsdorf à l'Est, Pries et Holtenau à l'Ouest, qui empêcheraient qu'on ne les prît à revers.

(1) Le sous-marin U_{21}, le plus récent, a 800 tonnes de déplacement. Il est cuirassé sur les œuvres mortes de la navigation en surface; 2 moteurs Diesel (à combustion interne), chacun de 900 chevaux, lui donnent 17 nœuds en émersion et ses accumulateurs, 12 nœuds en plongée. Outre ses torpilles, il possède 2 canons à tir rapide de 75 millimètres. C'est une unité qui soutient avantageusement la comparaison avec les nôtres.

Les Allemands savent fort bien que ce dispositif est, en soi, tout à fait insuffisant et que la prudence ordinaire exigerait qu'ils achevassent la vaste ceinture d'ouvrages détachés, embrassant toute la baie, l'arsenal, les chantiers, la ville, dont les plans existent depuis vingt-cinq ans au moins. Peut-être s'y résoudront-ils. Mais il faudrait pour cela qu'ils pussent admettre l'éventualité d'un débarquement sérieux, soit dans la baie de Eckernförde, au Nord de Kiel, soit dans celle de Howacht, à l'Est, soit dans celle de Neustadt (golfe de Lübeck), au Sud. Or l'État-major allemand ne redoute rien de semblable. Il pense tenir les détroits danois et d'ailleurs la domination du parti socialiste dans le petit royaume lui donne, de ce côté si délicat, les plus précieuses garanties. Sans les Danois, il ne semble guère possible que Russes ou Anglais viennent jusque sur la côte du Holstein tenter de grandes opérations. Si l'armée expéditionnaire Britannique descend jamais sur le continent, — ce qui n'est point du tout certain, aux yeux des politiques de Berlin, — ce sera en France, au pis aller en Belgique ou en Hollande. Quant à la France elle-même, elle est évidemment hors de cause à ce point de vue. D'ailleurs la patiente et sournoise habileté des stratèges allemands a réussi depuis longtemps à imposer à la légèreté française des « dogmes » hostiles aux expéditions d'outre-mer et, mieux encore, aux *diversions*...

Franchissons ces détroits danois, ou plutôt le Grand-Belt, le seul qui puisse donner passage à une flotte de haut bord, — le Petit-Belt est trop étroit et le Sund trop peu profond ; — gagnons au Nord par le Cattégat et le Skager rack, puis, Skagen doublé, descendons au Sud-Ouest d'abord, au Sud ensuite, le long du revers occidental de la péninsule cimbrique, Jutland et Schleswig. Remarquons en passant la première grande île de la Frise orientale, la longue et capricieuse Sylt, au Nord de laquelle s'approfondit, au milieu de « watten » de sable vaseux, une rade intéressante, le Lister tief. Peut-être en entendrons-nous parler plus tard, si l'on se décide à déblayer le seuil étroit, la barrière sous-marine (4 mètres d'eau environ à mer basse) qui sépare cette fosse de la haute mer. Déjà d'ailleurs les bâtimens légers de la flotte allemande y pénètrent souvent. C'est qu'à Sylt aboutit la ligne stratégique d'avant-postes qui part de Borkum et dont le centre s'appuie à l'îlot fortifié d'Helgoland.

La proposition de fortifier Sylt et son port, comme on l'a fait d'Helgoland en premier lieu et de Borkum tout récemment, cette proposition, séduisante et dangereuse à la fois, a déjà été lancée, écoutée, discutée. Les îles riveraines, les îles trop proches de la terre ferme sont de bien incertains points d'appui : très utiles tant qu'on les possède et qu'on se couvre de ce bouclier naturel; très nuisibles dès que l'assaillant, concentrant sur elles son effort, s'en empare, s'y crée une place d'armes, et tourne contre le défenseur, désormais découvert, les moyens militaires que celui-ci y avait assemblés.

Quoi qu'il en soit, descendons toujours au Sud, et, dépassant l'embouchure de l'Eyder qui servait d'issue dans la mer du Nord au canal primitif de Kiel, le canal exclusivement commercial des rois danois, arrivons au large estuaire de l'Elbe.

Cüxhaven s'y découvre aussitôt, derrière la large tour carrée de l'îlot bas de Neuwerk, Cüxhaven dont la fortune militaire a grandi si vite, dans ces vingt dernières années, avec celle de la marine allemande elle-même et surtout depuis le percement du canal maritime « Kaiser Wilhelm, » qui débouche dans l'Elbe à Brunsbüttel, à 30 kilomètres en amont et sur la rive opposée, la rive droite, du grand fleuve de Hambourg.

Un fort de style ancien, encore qu'assez bien armé, celui de Kügelbaake, doublé de deux batteries, dont l'une de mortiers de 21 centimètres, existait déjà à l'extrême pointe de Cüxhaven avant l'ouverture du canal maritime. Depuis peu d'années, on l'a renforcé sur sa gauche, du côté du large et de Neuwerk, d'une très puissante batterie de 6 canons de 305 millimètres, que l'on désigne sous le nom des localités voisines de *Döse* ou de *Dühnen*.

C'est un ouvrage bien organisé dont l'ossature est formée d'un véritable bloc de béton de ciment assez épais, — 3 mètres environ, — pour résister aux gros projectiles lancés de quelques milliers de mètres. Mais les bouches à feu tirent à ciel ouvert et, quoique pourvues de boucliers métalliques verticaux, elles restent justiciables, la batterie étant à peu près au ras de l'eau, de l'artillerie parfaitement protégée des cuirassés modernes.

Il y a eu là cependant, de la part des ingénieurs allemands, un effort qu'il faut noter, mais qu'il ne semble pas que l'on veuille renouveler à Cüxhaven même. La disposition des lieux est telle, du reste, qu'il faudrait, pour augmenter le nombre des pièces de gros calibre donnant des feux sur le chenal du Südergat, ou bien re-

faire le fort de Kügelbaake, ou bien s'établir sur l'îlot de Neuwerk, à 12 kilomètres en avant ; et l'on serait là bien « en l'air. »

Cüxhaven, au surplus, ne redoute pas un passage de vive force, tant on y a accumulé d'engins de défense sous-marine. Elle ne craint pas non plus d'être surprise, car, outre qu'elle est directement couverte par Helgoland, dont nous allons parler tout à l'heure, cette place maritime a une station de dirigeables et d'aéroplanes, remarquablement organisée. Les Allemands font quelque bruit, — car, du côté de l'aéronautique, leur orgueil commande leur prudence, — des quatre grands hangars tournans qui vont, au parc de Nordholtz, abriter leurs Zeppelin ou leurs Schütte-Lanz.

Laissons de côté Brunsbüttel et la sortie du canal Kaiser Wilhelm, bien que l'on affirme qu'il est fort question d'y construire des batteries, qui n'auront sans doute pour objet que d'écarter des écluses les torpilleurs ou les sous-marins, — mais comment faire pour découvrir ceux-ci en temps utile ? — qui auraient pu échapper aux vues de Cüxhaven et franchir sans dommages ses lignes de torpilles. Passons aussi devant l'embouchure de la Weser et devant Bremerhaven sans rien ajouter à ce que nous avons dit au début de cette étude de ses ouvrages à coupoles ou à boucliers-voussoirs en fonte dure, parce que la position est, par elle-même, dépourvue d'intérêt stratégique. Nous voici à l'entrée de la Jade, dont l'estuaire a d'ailleurs le même vestibule que celui de la Weser, mais dont la seule passe praticable en tout temps pour les grandes unités s'incline vers le Nord-Ouest, puis vers l'Ouest, le long de l'île de Wangeroog.

Wilhelmshaven est là, au fond, à 34 kilomètres de la passe extérieure de Wangeroog, par conséquent, mieux encore que Kiel, abrité des coups de l'artillerie des vaisseaux. Il y a quelque dix ou douze ans, avant la guerre russo-japonaise et la destruction de la marine russe, avant, surtout, la phase aiguë, — qui n'est pas près de finir, quoi qu'on en puisse dire, — de la rivalité maritime anglo-germaine, l'arsenal et les établissemens de Wilhelmshaven abandonnaient le premier rang à ceux du grand port militaire de la Baltique. Aujourd'hui que l'essentiel théâtre d'opérations de la flotte allemande est évidemment la mer du Nord, c'est la Jade qui l'emporte, et il n'est point d'exercice financier qui ne marque les progrès de son port par l'attribution d'importans crédits destinés à de nouveaux bassins à flot,

à des cales, des bassins de radoub et d'énormes docks flottans.

En ce qui touche la défense de ce puissant organisme, disons tout de suite que, du côté de la terre ferme, elle est à peu près aussi sommaire que pour Kiel-Ellerbeck. Il semble que ce soit par grâce que les approches de Wilhelmshaven soient protégées au moyen de deux petits forts d'un faible relief et d'une organisation rudimentaire. Évidemment, on ne craint rien de ce côté-là.

Du côté de la mer, c'est autre chose, du moins maintenant, car, jusqu'à ces dernières années, les forts et batteries de Heppens, Gröden et Rüstersiel, outre qu'ils appartenaient à l'ancien type classique, avaient le capital défaut d'être beaucoup trop rapprochés du corps de place, ou, pour mieux dire, de l'arsenal. Or, à mesure que les ambitions de la flotte allemande grandissaient, en même temps que sa puissance, elle se trouvait conduite à considérer la Jade, non plus seulement comme un refuge, mais comme une base d'opérations de *défensive active*, très active même, contre la flotte anglaise. Pour que le point d'appui correspondît à ce concept nouveau de l'emploi des forces mobiles, il fallait que les mouvemens d'entrée et de sortie de celles-ci fussent en tout temps assurés et que, par exemple, après leur long défilé par la passe de Wangeroog ou par celle de Minsen, les 25 grandes unités des escadres trouvassent devant elles une zone libre de manœuvres où elles pussent prendre leur formation de combat, sans être serrées de trop près par l'adversaire.

On estima, non sans quelque raison, que de telles conditions avaient pour conséquence logique l'armement de l'île même de Wangeroog. Cet armement doit s'achever cette année, le personnel étant désigné déjà pour le service des ouvrages.

Quel est, cette fois, le type de batterie qui a prévalu? Nous pouvons être à peu près certains que c'est celui de la batterie de Dühnen, de Cüxhaven, avec quelques retouches peut-être. Mais les bouches à feu sont-elles du calibre de 305 millimètres ou de celui de 355, comme d'aucuns le prétendent?

Il semble difficile que des canons de 355, d'un usinage assez long et d'un prix très élevé, soient destinés à des batteries de côte, alors que les unités de combat les plus récemment mises en service n'en ont pas encore (1). Ce n'est point l'habitude des

(1) On affirme toutefois que les cuirassés actuellement en chantiers ou en achèvement à flot, type « Prinz Regent Luitpold, » sont armés de 10 canons de 355 millimètres.

Allemands de mieux doter un organisme de défense pure qu'un organisme d'offensive. Il faut pourtant reconnaître que, dans le cas qui nous occupe, comme dans celui de Borkum dont nous allons parler, la mise en jeu de la plus puissante artillerie prévue par la maison Krüpp serait justifiée pour un ouvrage de côte.

C'était un sujet d'étonnement pour ceux qui suivaient de près le développement de la puissance maritime allemande et qui en mesuraient d'avance les répercussions inévitables, que la position de Borkum, à l'embouchure de l'Ems, restât inoccupée et sans aucune protection. Cette lacune de l'organisation défensive du littoral de la mer du Nord est aujourd'hui comblée, ou du moins on peut considérer les travaux de cette île comme devant être très prochainement terminés, ainsi que ceux de Wangeroog.

Il ne s'agit pas seulement, en occupant Borkum, de donner un point d'appui à l'aile gauche du dispositif général de la flotte allemande faisant face, dans l'attitude de défensive active dont nous parlions tout à l'heure, à la puissante flotte anglaise. Ce serait là de la stratégie un peu abstraite.

La détermination de l'État-major allemand s'appuie sur des motifs plus concrets, sur la constatation d'avantages bien positifs, de l'ordre militaire, de l'ordre nautique, de l'ordre politique même.

Mouillée sous Borkum, dans le chenal de l'estuaire de l'Ems appelé Randzel-Gatt, et qui est d'ailleurs d'un accès plus facile que la Jade, tout en étant susceptible d'une défense très complète par les mines sous-marines, la flotte allemande est dans une position sensiblement plus offensive, plus menaçante pour le littoral anglais, qu'au mouillage de Schillig-horn, derrière Wangeroog. Elle gagne du moins une soixantaine de milles, ce qui n'est pas indifférent.

Notons encore, — et ceci n'est pas d'une mince importance, — qu'elle est là tout juste à la limite des eaux allemandes et des eaux hollandaises. Sur son flanc gauche s'étendent les digues des polders de la province de Groningue et, en avant de ces terres basses, en face de Borkum même, s'élève, à quelques mètres au-dessus des derniers bancs de l'Ems, la dernière île de la Frise Occidentale ou Frise Batave, Rottum. Si l'on ajoute à cela qu'Emden, l'actif port de l'Ems, n'est qu'à 9 milles de rivière, — l'Ems lui-même, — du port hollandais de Delfzijl et

qu'à Emden, depuis deux ou trois ans, on réunit des moyens militaires et maritimes considérables, il semble difficile de ne pas admettre que l'État-major allemand prévoit l'utilisation de la position Emden-Borkum comme base éventuelle d'une opération qui viserait la Noord-Holland, le Zuyderzée et Amsterdam. On ne peut guère douter que, dans le grand conflit maritime qui se prépare, les Pays-Bas, comme le Danemark, ne soient appelés à jouer, bon gré mal gré, un rôle de première importance. Il leur faudra choisir entre les deux belligérans; heureux même, s'ils peuvent choisir, s'ils en ont le temps! L'Allemagne fera tout pour arriver bonne première.

Pour en finir avec les particularités qui signalent Borkum à notre attention, disons que c'est de cette île que partent tous les câbles sous-marins allemands qui vont dans l'Ouest et desservent les États-Unis, l'Espagne et l'Angleterre.

On voit que, pour ne se placer qu'au point de vue purement défensif, il était intéressant d'éviter que Borkum tombât entre les mains de l'ennemi.

Que fait-on pour cela, ou que va-t-on faire à bref délai? Deux batteries, dans le genre de celle de Wangeroog, comme organisation générale, l'une de gros calibre pour interdire l'entrée du Randzel-Gatt par l'Ems occidental, qui débouche dans la mer du Nord au Sud-Ouest de Borkum, l'autre de calibre plus réduit, peut-être seulement d'obusiers ou mortiers, pour empêcher le stationnement des vaisseaux dans la large fosse profonde que forme, au Nord-Est de l'île, l'Ems oriental, d'ailleurs encombré de bancs difficiles en amont et en aval de cette fosse.

Ces batteries auront leur habituel accompagnement de mines sous-marines, placées aux bons endroits (*chenal de sécurité* réservé, bien entendu, pour les bâtimens amis).

Peut-être enfin, le Randzel-Gatt lui-même sera-t-il battu directement, au coude qu'il fait à l'Ems-Hoord, par un ouvrage greffé sur la digue à l'Ouest de Pilsum. Mais il ne s'agirait là que d'arrêter des bâtimens légers.

C'est à la défense de l'îlot d'Helgoland que les ingénieurs allemands se sont tout particulièrement appliqués, dès l'époque (1890) de la cession consentie par l'Angleterre et qu'elle regrette amèrement aujourd'hui.

Peu d'années plus tard, on y voyait déjà des ouvrages de types nouveaux et fort intéressans, bien que leur armement parût déjà un peu faible. Tout cela est profondément remanié aujourd'hui et l'on entend bien que l'îlot, poste avancé si précieux de la défense maritime des estuaires allemands, soit capable de supporter avec succès un siège de la flotte anglaise.

Situé à peu de distance, en somme, des estuaires convergens de l'Eyder, de l'Elbe, de la Weser, de la Jade (23′ milles ou 46 kilomètres en moyenne), Helgoland présente des caractères géologiques et un aspect extérieur tout à fait différens de ceux de la frange littorale dont il forme le centre et des îles Frisonnes, dont le long chapelet l'entoure. On est surpris de découvrir, après tant de « watten » vaseux, de dunes de sable en ourlets ondulés ou de digues au profil invariablement horizontal, un bloc compact, solide, élevé, — 56 mètres au point culminant, — d'une belle argile rouge découpée en falaises, au pied desquelles font rage les flots gris jaunâtre du « Deutscher bucht. »

En principe, Helgoland est à la fois un poste de surveillance ou poste de veille, pourvu de tous les moyens à cet égard et que deux câbles relient à Cüxhaven et à Wangeroog de la Jade, et une station, un relais, un abri, un port de ravitaillement enfin, des flottilles de la mer du Nord.

La création de ce port a présenté quelques difficultés d'exécution, en raison des caractères hydrographiques assez défavorables de la partie Sud-Est, — la seule assez abritée — de l'îlot et de ses abords immédiats (1). Quant à l'organisation de la défense, on l'avait comprise d'abord de la manière suivante :

a) Au centre du triangle très allongé (1 700 mètres sur 550) que forme l'îlot, une batterie de 6 gros mortiers de 28 centimètres, enterrée, fortement bétonnée et revêtue, les pièces enveloppées de masques métalliques complets à l'épreuve des éclats moyens de projectiles. Ces mortiers avaient particulièrement pour objet de battre le « mouillage des vaisseaux. » On désigne sous ce nom une rade foraine, de bonne tenue, qui s'étend sans limites précises à l'Est d'Helgoland et du « Sand insel, » banc

(1) L'îlot d'Helgoland actuel n'est qu'un faible débris d'une île plus étendue que mentionnent les anciens documens de la Frise et de Hambourg. Cette île, peu à peu *mangée* par la mer, car les falaises d'argile rouge s'effritent rapidement sous l'assaut des lames, occupait l'emplacement du plateau sous-marin dont il va être question au sujet du « mouillage des vaisseaux. »

qui découvre en tout temps et qui n'est que le sommet du plateau sous-marin assez étendu et dangereux pour la navigation sur lequel repose l'île elle-même.

C'est de ce mouillage, à peu près abrité des vents régnans et de la grosse mer de la partie Ouest, qu'usaient les escadres françaises dans leur blocus des côtes allemandes en 1870.

b) A chacune des deux extrémités de l'îlot qui est orienté Nord-Ouest — Sud-Est, deux pièces longues de 21 ou 24 centimètres, isolées, enveloppées elles aussi d'un masque métallique assez épais et reposant par un point central sur un massif en béton, à demi enterré, qui contient les logemens, les magasins à munitions, le télégraphe, etc.

Ces quatre bouches à feu, disposées en somme comme les anciennes tourelles à barbette des vaisseaux, constituent une sorte de batterie de bombardement fractionnée et scindée en deux groupes qui encadrent la batterie de mortiers. Elles étaient destinées à tirer sur les ponts et les œuvres mortes non protégées des cuirassés d'il y a vingt ou trente ans.

c) A l'extrême pointe Sud, une batterie d'ancien type, armée de canons légers et n'ayant d'autre but que d'arrêter les torpilleurs ennemis ou d'empêcher une descente sur la petite plage de cailloux qui se greffe sur la falaise Sud-Est et où l'on a bâti le bourg de pêcheurs, puis de baigneurs, d'Helgoland.

Aujourd'hui, on estime que les quatre pièces tirant de plein fouet sont insuffisantes, sinon comme nombre, au moins comme calibre. Les mesures sont prises pour leur substituer des canons de 305 millimètres et il n'est pas douteux que la valeur tactique de la position n'en soit sensiblement accrue.

Faut-il pour cela croire Helgoland inattaquable? Nullement. Et si ce point d'appui, ce « pivot de manœuvres » est susceptible de rendre des services aux escadres allemandes, leur secours, réciproquement, lui sera indispensable pour se maintenir au milieu des puissantes forces navales qui l'investiront et le battront de tous côtés. C'est que l'îlot n'est pas assez étendu pour que la convergence des feux de l'adversaire puisse lui être épargnée. Helgoland est ce que Napoléon appelait dédaigneusement un « nid à bombes. »

L'organisation de la défense des côtes de l'Empire allemand n'a jamais paru aux yeux avertis adéquate aux besoins que peut révéler une grande guerre maritime. Elle ne le sera pas beau-

coup plus après l'achèvement des travaux en cours ou projetés parce que ces mesures ne répondent pas complètement aux énormes progrès réalisés dans ces derniers temps par les flottes modernes. Les Allemands étaient en retard; ils le seront un peu moins, voilà tout. Disons même qu'en raison des solutions qu'ils ont adoptées, ils auront un plus grand nombre de points vulnérables, au double point de vue des dommages matériels et de l'effet moral. Il y a, sur les côtes de tous les pays, des points qu'il vaut mieux ne pas défendre du tout que de ne les pas défendre assez.

Pour bien faire, il faudrait tenir en plus juste estime les moyens de l'attaque, se moins complaire dans son propre prestige, perfectionner ses engins de défense, — chercher du nouveau, peut-être, et ce n'est pas assez que des dirigeables! — en tout cas se montrer moins économe des deniers affectés à la défensive pure. On préfère dépenser la plus grande part de ses crédits pour l'élément offensif, pour la force navale active. Cette conduite est conforme aux principes. Malheureusement la seule justification positive, la seule vérification probante de ces « principes, » c'est la victoire. Si l'on n'est pas à peu près certain que les sacrifices trop exclusifs consentis en faveur de l'organisation de l'offensive conduiront à ce résultat essentiel, quels regrets se préparent, quels dangers vont se découvrir, quels avantages se présenteront à l'assaillant vainqueur!

Or, à supposer que la marine allemande soit fondée à croire qu'elle pourra toujours tenir en échec la marine russe sur le théâtre d'opérations de la Baltique orientale, est-elle donc si assurée d'être capable, *en même temps*, de balancer, en haute mer, l'effort de la flotte anglaise, qui sera certainement le plus vigoureux, le plus violent que la Grande-Bretagne ait jamais demandé à ses vaillans et habiles marins?...

Il semble que ce soit la confiance à peine secrète, l'ambition presque avouée des hommes qui dirigent, et plus encore peut-être, de ceux qui soutiennent avec une orgueilleuse ardeur la politique maritime de l'Empire allemand. L'avenir dira s'ils ont vu juste. Nous, nous ne le pensons pas.

***

L'UNITÉ DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

TRANSSAHARIEN ET TRANSAFRICAIN

I

L'Afrique Française, dès avant la fin du XIXe siècle, était tout autre chose qu'une poussière de possessions négligeables. Assortie de la Tunisie, l'Algérie affirmait l'emprise nationale sur les rives méridionales de la Méditerranée; l'Afrique Occidentale avait, par plusieurs points, atteint le Niger et, du littoral congolais, nos explorateurs avaient pénétré jusqu'au lac Tchad. Il n'y avait là encore que trois tronçons; l'idée d'en faire un organisme ne s'était ébauchée qu'en un petit nombre d'esprits. Comment nier toutefois que chacun de ces trois groupes ne fût déjà un élément notable de la puissance française?

L'occupation de l'Algérie nous a mis en contact avec des populations qui nous étaient auparavant inconnues; après quatre-vingts années de tâtonnemens, nous commençons à pénétrer leurs caractères, à discerner leur diversité. Comment nos premiers conquérans auraient-ils, autrement que par l'expérience, appris à ne plus confondre Arabes et Berbères, alors que les uns et les autres, si l'on n'y regarde pas de très près, semblent professer la même religion et parler la même langue? Entrés dans Alger par la force des armes, vainqueurs des pirates barbaresques, nous avons rencontré devant nous ensuite des nomades de grande tente, excités par des prophètes musulmans, et nous avons, contre ces ennemis tout différens, continué la pratique de la manière forte; nous n'y avons pas renoncé, plus tard, en présence des paysans, défenseurs passionnés du sol qu'ils exploitent, que sont les gens de la Kabylie et des oasis. Une ambiance

européenne défiante nous a déterminés, plus qu'un parti pris raisonné d'innovations, à inaugurer en Tunisie le système plus délicat du Protectorat. Postérieurement, une pente irrésistible nous fait glisser au Maroc; là aussi nous avons subi les impulsions plutôt que nous ne les avons données; nous entrevoyons seulement les épreuves que nous peut coûter encore ce final nécessaire d'une restauration de l'Afrique romaine.

Pourtant, il n'est pas un Français aujourd'hui qui n'apprécie la possession de ce domaine nord-africain. Quelles que soient, au cours des années prochaines, les difficultés de l'action française au Maroc, quelles que soient les directions qui la guideront, il est clair que nous garderons sous notre contrôle prépondérant ce Finistère atlantique de la Berbérie. Une abdication, de ce côté, ne serait possible qu'après l'écrasement complet de notre pays sur d'autres champs de bataille; et nous saurions, si des événemens plus forts que notre volonté nous y engageaient, disputer au moins la victoire. Il n'est donc pas présomptueux de considérer ici l'Afrique septentrionale française de demain dans son extension complète, de la Tunisie au Maroc. Une étude attentive des populations indigènes de la Berbérie nous persuade de la fausse unité de ce nom d'Arabes, sous lequel nous les désignons toutes; elle nous révèle les fissures multiples de l'Islam, trop volontiers figuré bloc infrangible; elle nous montre ici des cultivateurs acharnés, races vigoureuses de colonisation pour les vallées et les plaines resserrées, là des pasteurs dont l'activité plus extensive est celle qui convient le mieux aux vastes horizons des steppes. A côté de nos compatriotes et des étrangers européens, les indigènes ont ainsi leur part, — une part considérable, — dans le progrès de l'Afrique du Nord. Quels qu'en soient les ouvriers, ce progrès portera la marque de la civilisation française.

Cet empire, si précieux par sa valeur propre, n'a pas cependant sa fin tout entière en lui-même; prolongement de la France en Afrique, il lui appartient de rayonner sur ce continent. Des Algériens furent, partis de la plaine de Bône, les premiers colons de la Tunisie, après l'institution du protectorat; les défricheurs de l'Oranie ont débordé sur les « confins algéro-marocains, » dès que nos troupes y tinrent garnison; nombreux sont les Français d'Algérie et de Tunisie, parmi nos premiers résidens de Tanger, de Casablanca, de Fez. On sait moins que

ce mouvement d'osmose est sensible aussi dans les sociétés indigènes ; ainsi la bourgeoisie musulmane de Tlemcen a essaimé dans le monde commercial des souks marocains. La paix française confère aux indigènes aussi bien qu'aux Européens une faculté supérieure de travail ; elle fait naître des valeurs, qui sollicitent les échanges. Il est aisé d'exprimer ses bienfaits en peu de chiffres ; avant 1830, le commerce de l'Algérie montait à une dizaine de millions de francs ; à la veille du protectorat (1880), celui de la Tunisie n'atteignait pas 12 millions ; en 1912, le total pour ces deux colonies est supérieur à 1 300 millions ; encore ce nombre magnifique ne peut-il enregistrer la hausse de la consommation locale. L'Algérie et la Tunisie, dès maintenant, s'inquiètent de trouver des débouchés ; demain, il en sera de même du Maroc régénéré ; la Berbérie française, d'ores et déjà, a pris rang sur la liste des puissances mondiales.

Possession plus récente de la France, notre Afrique Occidentale ne connaît pas encore une aussi brillante fortune ; mais quant à son étendue territoriale, elle s'est développée beaucoup plus vite. A l'origine, Faidherbe n'était gouverneur que d'un petit Sénégal, à peine supérieur à la colonie fondée par Richelieu, peut-être même moins riche, car on n'y pratiquait plus la traite des nègres, condamnée par le Congrès de Vienne en 1815 ; le commerce de la gomme était le plus actif ; des Bordelais venaient d'inaugurer la culture en grand de l'arachide, qui a transfiguré depuis tout le bas Sénégal ; mais nos traitans, sur le fleuve, étaient toujours contraints de payer aux chefs maures d'humiliantes « coutumes. » Faidherbe renversa les rôles, et, désormais, les indigènes furent nos hôtes dans les anciennes escales, devenues des postes militaires. Médine était alors le plus avancé dans l'Est ; en 1857, cette pauvre citadelle fut attaquée par les hordes fanatiques d'El Hadj Omar ; une crue précoce du Sénégal permit à Faidherbe, prévenu, de faire monter des renforts, et le marabout fut rejeté vers le Niger ; de ce jour date, parmi les indigènes, le prestige des Français.

La conquête française de l'Afrique Occidentale, reprise non sans saccades après la guerre, depuis 1879, est une sorte d'amende honorable acquittée en expiation des méfaits de la traite ; elle tend à l'affranchissement, à la résurrection des races noires, si longtemps décimées. Lorsque les Européens, au cours

du XIXe siècle, cessèrent progressivement de vendre des nègres pour les plantations d'Amérique, des chefs, musulmans ou islamisés, persistèrent à ravager l'Afrique, avec des bandes de *sofas* dont le noir était toujours le meilleur butin ; l'appareil dont s'entouraient ces brigands, plus instruits que leurs victimes, a pu faire illusion à quelques blancs, agréablement reçus par eux ; en fait, les fortunes d'un Tippo-Tib sur le Tanganika, d'un Ziber sur le Haut-Nil, d'un Samory près du Niger étaient fondées sur des ruines : le nègre d'Afrique était voué à disparaître, si l'Europe n'était intervenue pour le secourir. Dans cette œuvre, la France a laborieusement donné l'exemple et c'est ainsi, de proche en proche, qu'elle a créé son empire ouest-africain. Au début, le Sénégal fut son seul front d'attaque ; puis la conquête s'appuya sur d'autres points du littoral, antérieurement occupés sans aucun dessein d'ensemble : des Rivières du Sud, aujourd'hui Guinée française, de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, des colonnes s'enfoncèrent vers le Soudan ; peu à peu, devançant nos rivaux, les itinéraires de nos explorateurs se lièrent dans l'arrière-pays et l'Afrique Occidentale Française se constitua, seule compacte à l'intérieur, bloquant les étrangers en quelques colonies côtières.

Cette extension s'est accomplie au bénéfice principal de la race noire ; ici les conditions géographiques ne permettent pas, comme dans l'Afrique méditerranéenne, la colonisation directe par un peuplement européen ; une dissemblance fondamentale s'accuse donc, dès le premier coup d'œil, entre ces deux groupes de colonies ; même par ses indigènes, l'Afrique du Nord mérite d'être appelée aussi l'Afrique blanche ; sur le Sénégal et le Niger, nous entrons dans l'habitat des noirs. Certes les aspects ni les ressources ne sont identiques entre la latitude de Tombouctou et celle du golfe de Guinée ; mais partout cette nature est, de plus loin qu'en Algérie, distincte de celle de l'Europe. La France possède, dans l'Ouest Africain, des Indes noires, beaucoup moins peuplées que les Indes britanniques, qui sont une des fourmilières de l'humanité, mais riches de « possibilités » qui les font complémentaires, et non concurrentes, des régions plus tempérées de notre planète.

Le Soudan, c'est-à-dire la zone intérieure, est la partie de notre Afrique Occidentale où ces caractères sont le mieux marqués. Or l'accès en est, de toutes parts, difficile : au Nord,

il est borné par le Sahara ; au Sud, il est séparé des ports du golfe de Guinée par une bande plus ou moins large de forêt équatoriale, à travers laquelle s'ouvrent des couloirs mal frayés. L'occupation s'est avancée en partant du front sénégalais de l'Ouest, qui appartient à la zone presque désertique encore ; le fleuve Sénégal est une voie de pénétration seulement temporaire, pendant la crue d'été ; en attendant qu'une ligne ferrée relie en permanence Kayes, terminus de cette navigation dans la saison privilégiée, et les ports de l'Atlantique, nos communications de ce côté resteront lentes et souvent précaires. Sans être un Eldorado, le Soudan n'est pas un pays indigent ; il a des terres drainées qui se prêtent à la culture du coton ; des races d'animaux domestiques, élevées conformément au climat, peuvent y prospérer ; elles contribueraient au ravitaillement en viande, en laines, en peaux, de marchés extérieurs et peut-être éloignés, si les transports étaient organisés pour maintenir assez bas les prix de revient ; déjà l'on doit noter, dans les limites de la colonie elle-même, des échanges actifs : production et consommation locales sont en hausse, aussi bien que dans l'Afrique du Nord. Mais, si l'on excepte le caoutchouc, matière riche, l'exportation n'est guère que de produits nés au voisinage des côtes. De plus les Français, dont la direction est nécessaire pour améliorer l'agriculture indigène, sont peu disposés à s'établir dans l'intérieur, alors que des voyages longs et pénibles leur sont nécessaires pour se rendre à pied d'œuvre.

Dans l'Afrique Équatoriale, troisième lot de notre domaine, nous rencontrons une nature originale et des hommes différens ; déjà ces traits sont esquissés dans les parties forestières de notre Afrique Occidentale, l'arrière-pays de la Côte d'Ivoire, par exemple. La végétation y est souveraine, surtout au voisinage des rivières, qu'encadre la forêt-galerie. Les bois de nos contrées sont, au plus profond des futaies, égayés par le jeu mobile des rayons du soleil ; sous l'équateur, la lumière ne perce pas l'épaisseur des feuillages ; les arbres ne s'épanouissent qu'au bout de troncs élevés, les lianes montent à l'assaut du jour, le long de ces fûts qu'elles étreignent d'une verdure sombre ; la terre est masquée par une jungle inextricable de racines enchevêtrées ; les pluies déversées sur ces masses forestières, en quantités triples de celles de l'Europe occidentale (2^{m},50

par an à Libreville), imprègnent la végétation basse d'une perpétuelle humidité ; même dans les clairières, le ciel se cache derrière des nuages, les observations astronomiques sont très malaisées, la lumière du soleil est amortie comme celle d'un clair de lune. Tel est l'obstacle, proche du littoral, auquel se sont heurtés les premiers Européens qui ont voulu pénétrer dans l'intérieur du Gabon ; les indigènes de cette forêt sont des chasseurs, armés d'arcs et de flèches, d'une rusticité presque simiesque, anthropophages quand passent auprès d'eux des hommes, gibier de choix.

Brazza, depuis 1875, a rompu le charme : franchissant la zone désespérément touffue, il est arrivé jusqu'au réseau navigable du Congo, touchant le fond de cette assiette à bords relevés, à laquelle on compare assez exactement l'Afrique centrale. Suivant le mouvement qu'il lui avait imprimé, le Gabon a grandi ; des explorations ont réuni au domaine français, défini par le Congrès de Berlin de 1884-1885 en face du Congo belge, une partie considérable du bassin congolais, puis le versant septentrional, dont le Chari et le Logone entraînent les eaux vers le lac Tchad ; croissant ainsi du côté du Nord, l'Afrique Équatoriale Française, au delà de la forêt dense, s'est étendue sur des territoires à forêts-galeries, puis sur des savanes soudaniennes ; elle a fini par atteindre les steppes à mimosées qui précèdent le Soudan du côté du Sahara ; par là, ses acquisitions dernières l'apparentent à l'Afrique Occidentale ; ses administrateurs ont découvert, dans les pays bas du Chari, la grande faune des pachydermes et des ruminans ; ils ont combattu des guerriers islamisés, exploiteurs de nègres esclaves ; sur ces espaces libres où l'on respire plus librement après l'oppression de la forêt, ils ont trouvé des sociétés de cultivateurs, d'éleveurs indigènes, empressés à saluer l'aurore de la paix française.

Mais, plus encore ici qu'en Afrique Occidentale, les accès sont malaisés : pour atteindre le Soudan oriental, il faut chercher, loin au Sud, l'amorce des voies navigables du Congo intérieur, remonter ces cours d'eau jusqu'au seuil qui les sépare du Chari, descendre par ce dernier fleuve vers le Tchad, partir enfin, des stations de cette route, pour d'interminables étapes au Nord, vers le Kanem, le Ouadaï, le Borkou. Une politique mieux avertie, en 1885, eût sauvé les Compagnies françaises des bouches du Niger, que nos défaillances laissèrent absorber par leurs concur-

rentes anglaises; ainsi la route fluviale du bas Niger, prolongé par son affluent de gauche, la Bénoué, échappe à notre contrôle; les Anglais de la Nigeria, puis leurs voisins allemands du Cameroun reculent leurs frontières intérieures jusqu'au lac Tchad; une masse dense de territoires étrangers s'interpose entre les colonies françaises de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Équatoriale, qui ne pourront plus se joindre que derrière le Tchad. Tout récemment, le traité franco-allemand du 4 novembre 1911, en cédant au Cameroun de vastes districts congolais, a écarté encore de la côte du Gabon la ligne de nos communications indépendantes à travers l'Afrique Équatoriale; mais, si le Soudan oriental se trouve, de ce chef, rapproché de notre Ouest africain, l'isolement de notre Congo en est plus formel.

Ainsi les trois tronçons de l'Afrique Française demeurent séparés. Chacun d'eux prend sa part d'un mouvement commercial en progrès, développé vers l'extérieur, mais leur union économique et politique n'a pas encore été réalisée. Des patriotes clairvoyans ont cependant compris que cet admirable essor colonial, tout spontané à l'origine, devait être soutenu ensuite par une volonté, par une méthode nationales. De ces préoccupations est né, en 1890, le *Comité de l'Afrique Française*. « Dans le partage de l'Afrique, disait le programme des fondateurs, la France a droit à la plus grande part, en raison des efforts qu'elle a faits pour le développement de ses possessions de l'Algérie-Tunisie, du Sénégal et du Congo. » Le plan initial était d'organiser des missions qui, parties de ces trois groupes, se donneraient rendez-vous sur les bords du lac Tchad. Nous n'avions sur ce lac que des renseignemens incomplets et fragmentaires, ceux de Barth (1850), de Gerhard Rohlfs (1866), de Nachtigal (1870). Mais il occupait en quelque sorte le centre géométrique de nos domaines africains; la jonction de tous nos territoires sur ses rives était une expression claire et concise des besoins nouveaux de l'expansion française en Afrique.

Précisément au moment où se constituait le Comité, la France et l'Angleterre signaient leur accord du 5 août 1890. Par cette convention, en échange de concessions dans l'Afrique orientale, nous obtenions la reconnaissance de la suzeraineté française sur toute l'étendue saharienne, entre l'Algérie-Tunisie et le Soudan nigérien; maigre cadeau, raillait lord Salisbury,

que ces « terres légères où le coq gaulois pourrait gratter à son aise. » Des missions partaient, cependant, de plus en plus populaires, à mesure que l'opinion, éclairée par le petit groupe désintéressé des coloniaux d'avant-garde, estimait plus justement la valeur nationale des conquêtes à accomplir : Crampel, monté du Congo, était massacré par le sultan Snoussi, sur la limite des nègres forestiers et des musulmans chasseurs d'esclaves (1891); d'autres s'élançaient sur ses traces, et, désormais, aucun traité de limites, entre Niger et Congo, n'était signé sans qu'il fût tenu compte des droits ainsi gagnés par la France. Du Sénégal, en 1891, Monteil avait atteint le Tchad, puis, traversant le désert de part en part, était sorti sur la Méditerranée par Tripoli; d'autres, s'appuyant sur le haut Sénégal et sur les colonies côtières du golfe de Guinée, réunissaient dans l'arrière-pays du Soudan toutes nos anciennes possessions littorales, puis marchaient, à l'Est du bas Niger, vers le Tchad. En 1897, pour la première fois, une chaloupe à vapeur flottait sur les eaux du lac, portant les couleurs françaises; c'était, descendue par le Chari, la canonnière de Gentil, le *Léon-Blot*.

L'échec de la mission du colonel Flatters, en 1881, frappa d'un long discrédit les tentatives de pénétration du Sahara par le Nord. En 1898 seulement, sur les fonds d'un legs recueilli par la *Société de Géographie de Paris*, une expédition transsaharienne fut décidée; elle était dirigée par un expert du Sud algérien, M. Foureau, et fortement constituée par une colonne de tirailleurs algériens, aux ordres du commandant Lamy. Partie d'Ouargla, au Sud de Constantine, le 23 octobre 1898, elle atteignait le 28 juillet 1899 Agadès, où des eaux superficielles moins rares annoncent l'approche du Soudan; poursuivant son chemin, elle rencontrait d'autres officiers venus de l'Ouest, c'est-à-dire du Sénégal, et les deux groupes de conserve poussaient jusqu'au Tchad. Là, des Français arrivaient au même moment, partis du Congo pour venger les camarades assassinés sur la ligne de front par le conquérant musulman Rabah. En avril 1900, la concentration était achevée : sept cents réguliers indigènes, une trentaine d'Européens étaient rassemblés sous la direction supérieure de Gentil; cette poignée d'hommes attaquait à la française les 5000 guerriers de Rabah, les décimait et mettait en déroute; Rabah lui-même était tué en cette journée de Kousseri (24 avril), qui nous coûtait la perte du commandant Lamy. Cette fois, la

pensée du Comité de l'Afrique Française, l'« utopie » dont riaient les ironistes et les négateurs, était réalisée sur le terrain; les trois tronçons s'étaient soudés. La prise de possession française coïncide avec la disparition des derniers négriers du Tchad; une aube se lève sur l'Afrique centrale.

Le Sahara, — le succès de Foureau l'a prouvé, — n'est donc pas infranchissable. La complaisance dédaigneuse de lord Salisbury nous aurait-elle abandonné un lot de quelque intérêt? Il ne semble pas que cette bande désertique offre un grand attrait par elle-même; la colonne Foureau-Lamy, sans doute, n'a en rien souffert des Touaregs, qui la savaient trop forte pour rien tenter contre elle; mais elle a traversé de vastes régions sans eau, des montagnes sèches, des plateaux poussiéreux tour à tour brûlans et glacés; entre l'Afrique méditerranéenne et le Soudan, cette première expérience complète démontre que le Sahara demeure un obstacle. Il est d'autant plus souhaitable de le supprimer que les régions qui l'encadrent sont mieux connues, plus complètement occupées, plus capables de commander un effort qui assure l'effective continuité de leurs territoires; la pénétration saharienne est entrée dans la période décisive, celle des solutions.

Nous n'en raconterons pas ici les péripéties. Qu'il nous suffise d'en marquer les étapes et d'en retenir les leçons. Les années 1898 et 1899 ont été signalées par deux conventions franco-anglaises, qui ont terminé, sur la carte, la délimitation de l'Afrique Française; les frontières entre Niger et Tchad ont été fixées, puis, après les événemens de Fachoda, celles du Soudan oriental; le Darfour fut reconnu zone d'influence anglaise, le Ouadaï ressortit à la France; la colonie française de l'Afrique Équatoriale engloba tout le Sahara, au Sud des dernières oasis tripolitaines, alors occupées par les Turcs, c'est-à-dire jusqu'au Fezzan; ainsi fut complétée la définition du cadre désertique, intermédiaire entre nos trois grands groupes coloniaux africains. Dès 1900, nous en avons commencé l'exploration et l'occupation progressives; nous nous établissons dans les « oasis sahariennes » du Sud-Oranais, Gourara, Touat, Tidikelt; nos soldats mettent garnison dans Adrar, qui est la plus méridionale, en janvier 1901.

Dans les oasis sahariennes, en avril 1902, furent formées les premières troupes spéciales pour la reconnaissance du désert, des compagnies mixtes de fantassins, de cavaliers et de méha-

ristes. Cet instrument fut ensuite amélioré, à mesure que nous entrions en relations plus sûres avec les indigènes, éleveurs de ce chameau rapide et très délicat qu'est le méhara. Du Touat rayonnèrent des raids sahariens, à travers les pâturages des Touaregs et les *arrems* où, sur des plaques de sol plus humide, leurs captifs s'acharnent à de pauvres cultures. Militaire et scientifique tout ensemble, cette expansion a fait justice des terreurs arabes, dénonçant les pays « de la poudre et de la peur. » Les pasteurs du Sahara sont pirates par indigence; leur vie, comme celle des plantes de la steppe, est réduite à un minimum d'exigences physiologiques : ils sont endurans, sobres et, à l'occasion, voraces comme des animaux de proie, toujours en quête d'une subsistance incertaine: leur garantir une existence moins dure est, après les frictions du premier contact, le moyen sûr de les apprivoiser. Ainsi avons-nous fait progressivement des Hoggars, dont le chef principal, Moussa Ag Amastane, est aujourd'hui pour nous un auxiliaire intelligent ; ainsi faisons-nous aujourd'hui des Azdjers du Nord-Est, des Aouellimidens et des Kélouis du Sud, en attendant que nous nous conciliions de même les Ouled-Slimans et les Tibbous du Sahara oriental. L'Afrique Occidentale Française a pris sa part de la découverte du Sahara; la première rencontre des troupes parties des deux « rives » eut lieu au Nord-Est de Tombouctou, en avril 1904; depuis lors, ces réunions concertées furent fréquentes ; le « péril targui » s'est évanoui, comme un mirage du désert.

L'inventaire scientifique du Sahara est en bonne voie. Deux géologues, MM. Chudeau et Émile Gautier, ont parcouru à plusieurs reprises le désert occidental, et publié des documens qui mettent au point la thèse, si complète et si remarquable à sa date, de M. Henri Schirmer, parue en 1893. Les études sont moins avancées pour les régions orientales, dont la France ne possède pas la façade méditerranéenne, la Tripolitaine. Au Sud, autour du Tchad, la « mission Tilho, » dont l'objectif principal était l'abornement d'une frontière franco-anglaise, a ramassé une moisson de renseignemens géologiques, géographiques, ethnographiques, dont une partie est déjà publiée: nous avons aussi des relations d'officiers sur les régions du Ouadaï. En somme, il nous est maintenant permis de nous faire du Sahara une idée suffisamment précise. Ce désert ne ressemble en rien à une dépression uniformément couverte de sable, où le légen-

daire *simoun* enterre les caravanes; il a ses montagnes et ses vallées, les premières assez hautes pour condenser quelques pluies et abriter quelques cultures : de vastes plateaux cristallins, les *tanesrouft*, sont les parties les plus désolées, mais, proches de l'Algérie, les terrains crétacés du Mzab offrent un aspect aussi triste que ces « pénéplaines » du désert central. Au Sud, une zone « sahélienne, » est la transition entre Sahara et Soudan. On ne saurait la représenter comme riche, et la culture n'y est guère possible sans irrigation; mais l'eau pour irriguer n'est pas rare, elle est peu profondément enfouie dans le sol et probablement, pour l'avenir de notre domaine, ces mines d'eau valent-elles mieux que des mines d'or. Nous connaissons assez le Sahara, aujourd'hui, pour affirmer que la traversée n'en est plus un exploit exceptionnel.

L'occupation du désert par la France est réglée sur la maigreur même de ce pays; on n'y peut entretenir de garnisons fixes, mais seulement discipliner le nomadisme des Touaregs, assurer la police par ceux contre lesquels nous avons dû la faire au début. Nous surveillons le Sahara par des tournées de méharistes, dont les formations militaires, très souples, tendent à ordonner sous des directions françaises les déplacemens saisonniers des tribus. Cette appropriation sommaire du désert ferme au Nord du Soudan le cercle de protection que nous avons tendu en Afrique autour des races noires indigènes. Jadis, les caravanes transsahariennes conduisaient dans les ports du Nord des esclaves, bêtes de somme en même temps que marchandises; les caravaniers, musulmans de Tripoli et du Sud marocain, en dernier lieu, étaient les correspondans de chefs négriers du Soudan méridional; ils vendaient leurs noirs dans les sociétés musulmanes de la Berbérie, et parfois, malgré les interdictions officielles, réussissaient à en faire passer jusqu'en Turquie. Ainsi les survivans des razzias soudanaises étaient décimés par les fatigues d'un interminable voyage transsaharien; on ne s'étonnera pas de la vigueur des noirs rencontrés de nos jours dans les villes nord-africaines, si l'on pense qu'ils ont été trempés par une aussi effroyable sélection.

Dans l'espace de quelques années, le progrès européen en Afrique, — un progrès surtout français, — a condamné la chasse à l'homme et coupé toutes les routes du commerce des es-

claves. Un régime économique nouveau doit être introduit parmi les populations noires, en correspondance avec ce changement social. Il y a une dizaine d'années, un humoriste définissait l'Afrique soudanaise « un pays qui manque de nègres ; » ce n'est qu'une boutade, mais qui exprime la surprise légitime des voyageurs, trouvant à peine peuplées des régions certainement habitables et même fertiles. Des siècles de guerres et de servitude les ont appauvries ; mais, quelle que fût leur malfaisance, les chefs négriers et les caravaniers du Sahara représentaient pour les noirs des cadres politiques ; si nous avons eu raison de les briser, il faut les remplacer, soit par des Européens, soit par des noirs que nous élèverons peu à peu dans leur race. Éducation ou gestion directe exigent la présence en nombre de moniteurs blancs ; c'est là une conclusion que pose irrésistiblement le fait même de la conquête. Les noirs, même affranchis, ne seront pas immédiatement capables d'un travail assidu, réparateur pour le pays. Que l'on ne juge pas du Soudan intérieur par le bas Sénégal, où les contacts sont depuis longtemps établis et les exemples donnés par les colons exactement appréciés par les indigènes. L'exploration du Sahara ne suffit donc pas à rapprocher effectivement les deux rives du désert, à développer l'action civilisatrice des blancs sur les noirs de l'Afrique tropicale et équatoriale ; la tâche entamée n'est pas finie.

Les dix années qui viennent de s'écouler n'ont pas été stériles : l'unité purement cartographique et diplomatique de notre empire africain a été précisée par la jonction de nombreux itinéraires, par la détermination d'une méthode de reconnaissance, d'inventaire et de domination politique à travers le Sahara. Cette œuvre ne comporte plus que des additions et des retouches de détail dans les régions orientales. Mais avouons sans fausse modestie que nous l'avons menée à bien en « jouant la difficulté, » au bout des fils ténus de nos lignes d'étapes, en marge de colonies laissées, pratiquement, sans lien les unes avec les autres. Le moment est venu de consommer une union plus intime, et de faire ainsi un faisceau de toutes nos forces africaines. Après le massacre de la mission Flatters, l'opinion s'était désintéressée des chemins de fer transsahariens ; des raisons impérieuses nous commandent de reprendre et de réaliser au plus tôt ces projets. Sans transsaharien, l'Afrique française

restera morcelée. Un transsaharien lui permettra de vivre sa vie pleine, de courir toutes ses chances d'avenir.

II

Les conditions présentes de l'Afrique et de l'Europe sont telles que notre domaine africain devient une des pièces essentielles de la puissance française dans le monde. Le chemin de fer transsaharien fut compris, à l'origine, comme devant relier seulement l'Afrique méditerranéenne au Soudan ; aujourd'hui, nous estimons nécessaire qu'il soit prolongé jusque dans l'Afrique Équatoriale. Sa raison d'être, en effet, est d'assurer la jonction pratique, indépendante de tout contrôle étranger, des diverses parties de notre empire, et l'Afrique Équatoriale ne saurait être négligée ; trop longtemps elle fut la « Cendrillon » de nos colonies, contrainte à grandir sans dot ; elle paraissait promise à de prochains dédommagemens, lorsque l'accord franco-allemand de novembre 1911 lui a fait payer notre liberté d'action au Maroc. Elle possède, sur les territoires qui lui restent, des richesses forestières indéfinies dans la zone proprement congolaise et, sur les confins soudaniens, de vastes régions de culture et d'élevage, peuplées d'indigènes moins grossiers. Le chemin de fer transsaharien, s'il s'arrêtait aux limites du Soudan, ne remplirait pas tout son rôle, qui est de permettre la circulation facile des Européens, initiateurs et surveillans du progrès, à travers les contrées aux ressources diverses de toute notre Afrique.

Aussi posons-nous en principe l'utilité politique du transsaharien, complété par son prolongement congolais ; ce chemin de fer servira sans doute à l'échange des personnes avant que ses trains soient lourdement chargés de marchandises ; mais ceux-là mêmes qui en ont accueilli l'idée avec le plus de scepticisme n'ont jamais contesté qu'il fût une valeur impériale. Et d'abord, ils l'admettent comme utile à la création de notre « armée noire. » La baisse de la natalité métropolitaine nous invite à renforcer nos armées en y incorporant de nombreux sujets français, indigènes de l'Afrique du Nord, noirs de l'Afrique tropicale ; toutes les campagnes coloniales ont fait briller les qualités militaires de nos « tirailleurs sénégalais ; » il est avéré que nous lèverions sans peine, parmi ces populations, vingt à

trente mille hommes de plus, l'effectif d'un corps d'armée. En cas de guerre continentale, ces troupes viendraient garder l'Afrique du Nord, laissant disponibles pour d'autres emplois tous les contingens, européens et indigènes, du 19e corps et de la division de Tunisie.

La combinaison, en principe, est excellente; mais elle suppose la permanence de relations rapides entre l'Algérie et le Soudan; des petites expériences tentées, avec deux bataillons noirs, dans le Sud-Oranais, il ressort que l'Afrique méditerranéenne ne doit pas être, en temps de paix, le dépôt d'unités dont les soldats constituent surtout des troupes de campagne; nos noirs s'acclimatent dans les oasis, c'est entendu, mais ils s'y sentent déracinés, mauvaise condition pour donner tout leur effort utile; le trajet par les voies actuelles, du moyen Niger aux oasis sud-algériennes, par Dakar et Oran, n'est-il pas au moins d'un mois? Quelle différence, économique, morale, lorsque quatre ou cinq jours seulement les sépareront de leurs pays, de leurs tribus? Avec le chemin de fer transsaharien, le corps d'armée noir a sa ligne de mobilisation et ces soldats, bien formés dans leur milieu, gagneront aisément, le moment venu, les postes de défense ou de combat qui leur seront assignés.

Les Allemands insistent sur ce rôle stratégique du transsaharien; nous sommes maîtres chez nous et, si nous tâchons à mieux administrer notre patrimoine national, nous ne dénions à personne le droit d'en faire autant: nous nous abstenons de toutes réflexions désobligeantes en présence des augmentations considérables des effectifs allemands du temps de paix. Mais il n'est pas vrai que le transsaharien ne soit qu'une ligne militaire; il apparaît plus immédiatement encore économique, si l'on songe qu'il sera la route rapide des administrateurs, des commerçans, des planteurs français entre la Méditerranée et l'Équateur. Des capitalistes nord-américains n'hésitent pas, sous nos yeux, à s'enfoncer dans les forêts de l'Amazonie, parce qu'ils ont organisé sur le réseau navigable et, par chemin de fer, entre les biefs, des communications rapides; ils ménagent ainsi les capitaux affectés aux transports, et cet autre capital plus précieux qui est la santé du blanc sous les climats équatoriaux. A dix jours de France, le Congo n'est plus la colonie dangereuse, où l'Européen arrive débilité par les étapes préliminaires; il

garde, avec son équilibre physiologique, son prestige de direction, sa lucidité de commandement.

Politiquement, enfin, le transsaharien nous permet de classer nos colonies d'Afrique ; entre les hautes terres de la Berbérie, le Soudan et le Congo, il sera l'artère vitale d'un « gouvernement des steppes » auquel ressortira logiquement toute l'administration du Sahara. L'Algérie et l'Afrique Occidentale, sous le régime actuel, se disputent ces « terres légères, » et l'Afrique Équatoriale en revendique une partie. Ce qui était naturel pendant la période de la conquête devient maintenant absurde ; il est ridicule de tracer une frontière, évidemment toute cartographique, en plein Sahara, parce qu'il est jugé opportun de donner satisfaction aux autorités des deux rives. Réfléchissons que, depuis dix ans déjà, le « Sud, » en Algérie, a son administration et son budget particuliers ; de même les confins sahariens de l'Afrique Occidentale sont, en fait, sous le nom de *territoire militaire*, un organisme distinct du reste de la colonie. Le commandement du général qui résiderait au milieu du transsaharien, à Agadès ou Zinder par exemple, offrirait moins d'agrémens qu'un chef-lieu de corps d'armée en France, mais toute l'organisation saharienne aurait alors son unité, assurée par la continuité d'une voie toute française. Lorsque le transsaharien sera terminé, aucun point de nos colonies africaines ne sera éloigné de plus de vingt-cinq ou trente étapes d'une station sur le rail français ; les ravitaillemens du Ouadaï seront affranchis d'un détour de huit mois, par le chemin de fer du Congo belge. Et peut-être une administration logique du Sahara nous conduira-t-elle à une autre nouveauté désirable, l'institution d'un ministère de l'Afrique Française.

Ce transsaharien souhaitable, objectent les pessimistes, représente, au plus favorable, d'immenses sacrifices financiers. Le budget français, lourdement chargé, succomberait si l'on ne cessait délibérément de lui imposer des dépenses non strictement obligatoires. Mais d'abord le transsaharien nous paraît une de ces dépenses-là ; de plus, à l'examen critique, on s'aperçoit que les frais en seront beaucoup moins gigantesques qu'on ne l'imagine au premier abord ; enfin des idées toutes nouvelles, que nous exposerons plus bas, simplifient encore la solution de ce problème national. Alors que l'on pensait seulement

au transsaharien Algérie-Tchad, M. Paul Leroy-Beaulieu publiait sur ce sujet un livre fortement documenté qu'il donnait explicitement comme « une complète réhabilitation du Sahara (1904). » Le désert, disait-il, n'est rigoureux nulle part, les coins réputés les plus secs du Sahara voient quelquefois des pluies ; les points d'eau reconnus suffiraient, pour peu que les puits fussent entretenus, à l'approvisionnement des machines et des services d'exploitation d'un chemin de fer ; quant au trafic, pour ne rien dire des voyageurs, le transsaharien aurait à transporter du sel, des peaux, du coton, peut-être des minerais, en somme un fret capable de « rémunérer largement le capital engagé. »

Ces conclusions, bien qu'appuyées sur les observations des divers explorateurs et sur des calculs prudemment établis, paraissent teintées de quelque optimisme. Les renseignemens plus précis recueillis depuis 1904 sur le Sahara n'ont rien confirmé encore des hypothèses minières ; le trafic du sel n'occupe que quelques milliers de chameaux, et subit la concurrence des arrivages par mer ; le coton, essayé sur le moyen Niger, n'a fait encore l'objet que d'expériences très localisées ; les peaux ni les laines ne sont des produits de prix élevé pouvant supporter des transports chers ; si l'on en croit M. Gautier, l'un des savans les mieux informés sur le Sahara, le commerce transsaharien assurerait à peine la charge annuelle d'un train de marchandises. Admettons ces constatations peu réconfortantes ; elles ne s'appliquent qu'à l'état de choses présent et l'on sait qu'en pays neuf, même désertique, le rail fait naître le trafic ; à plus forte raison, lorsque la traversée du désert n'est qu'une étape entre des rives beaucoup plus riches, et riches de ressources différentes. Mais, même en supposant provisoirement nulle la circulation des marchandises, quel serait le capital à rémunérer ? Le rail atteint, dans le Sud-Oranais, Colomb-Béchar ; de là aux oasis extrêmes du Tidikelt, on compte 600 kilomètres, et 1 500 de ces oasis à Tombouctou, sur le Niger navigable ; de Biskra au Tchad, la distance dépasse peu 2 500 kilomètres. Au prix de revient raisonnable, et plutôt fort, de 100 000 francs par kilomètre, le transsaharien de l'Est monterait à 250 millions, celui de l'Ouest à moins de 200 millions, soit, à 4 pour 100 d'intérêt, des annuités de 10 ou de 8 millions ; ce ne serait pas une prime d'assurance redoutable pour notre budget national. Encore devrait-on inscrire en déduction toutes les économies sur les

transports administratifs, détournés et prolongés, auxquels nous condamne l'actuelle insuffisance de nos communications.

Ces frais médiocres, qui eussent été ceux du transsaharien des anciens programmes, seront atténués ou du moins amortis très promptement, si les pouvoirs publics et l'opinion se rangent à un projet nouveau, qu'il nous reste maintenant à exposer, celui de « l'Union française pour la réalisation des chemins de fer transafricains. » Il ne s'agit plus cette fois de lier seulement l'Algérie au Soudan et au Congo, mais bien de faire du transsaharien français complet le tronçon d'une voie ferrée, coupant obliquement toute l'Afrique, de la Méditerranée au Cap de Bonne-Espérance. L'idée première de cette création hardie revient à M. André Berthelot, qui n'est pas un rêveur et que recommande un succès vaillamment acquis, celui du Métropolitain de Paris. Au Sud de l'Afrique, de même que sur les rivages de la Méditerranée, vit une société coloniale originaire de l'Europe ; elle s'est implantée parmi des races indigènes qu'elle domine ; sous sa direction, des valeurs longtemps ignorées sont maintenant exploitées ; la fortune publique, dans l'Afrique australe, monte sans cesse, mais c'est d'Europe qu'arrivent tous les capitaux éveilleurs d'énergies, c'est à l'Europe que sont destinés, pour la plus large part, les produits des mines et de l'agriculture sud-africaines ; une intercirculation de voyageurs et de marchandises est depuis longtemps établie, exclusivement desservie jusqu'ici par la voie de mer.

Cette société européenne se compose de deux élémens, anglais et hollandais ; elle sort à peine d'une crise de croissance qui faillit lui être mortelle. La guerre si rude du Transvaal, qui ensanglanta les premiers mois du XXe siècle, eut du moins l'avantage d'édifier les Anglais sur les qualités des Boers, leurs adversaires ; la réconciliation suivit de près les combats, car le vainqueur eut l'adresse d'adopter une législation accueillante aux vaincus ; l'Afrique australe, sept ans après la paix rétablie, était érigée en une fédération où tous les citoyens rivalisaient de loyalisme britannique ; tel ancien commandant des troupes boers, devenu ministre de l'Union sud-africaine, était fraternellement accueilli, à Londres, par la conférence interimpériale des « premiers » coloniaux. Ici sans doute, comme dans l'Afrique du Nord, les Européens ont jugé opportun de se rapprocher, car

ils sont une minorité parmi les indigènes ; d'après le recensement de mai 1911, le Cap, Natal, l'Orange et le Transvaal possèdent ensemble 1 278 025 individus de race blanche sur un total de 5 958 499 habitans, soit à peine plus que le cinquième ; on observe, depuis le recensement de 1904, un progrès des blancs dans l'intérieur des terres, phénomène dont la concordance est remarquable avec l'essor des voies de communication.

Les noirs de l'Afrique australe sont, en moyenne, beaucoup plus avancés que ceux du Congo, voire du Soudan ; mais seuls les blancs, les Afrikanders tiennent les directions économiques et intellectuelles. Les Boers, acclimatés depuis plus longtemps que les Anglais, sont la race établie des agriculteurs et des pasteurs. Les Anglais demeurent des coloniaux, maîtres des organismes de la mise en valeur, entreprises minières, chemins de fer. Ce sont eux qui, suivant l'exemple de Cecil Rhodes, ont étendu les limites du domaine britannique vers le Nord, conquis les savanes du Matébélé, que leur disputaient de vigoureux guerriers indigènes et des lions, coupé le Mozambique portugais de l'Angola, qui relève aussi de Lisbonne (conflit anglo-portugais de 1891), franchi le Zambèze, atteint enfin la province minière du Katanga, qui fait partie du Congo belge. Ainsi leurs possessions sud-africaines s'étendent de 35°, latitude comparable à celle de notre Algérie, jusqu'au Sud du Tanganika, par 9° ; ils ont, symétriquement à nous dans l'hémisphère du Nord, des pays tempérés à vigne et troupeaux de moutons, des steppes, puis des pâturages du type soudanien, qui s'épaississent peu à peu en forêt, à mesure que l'on s'approche de l'équateur. Leur Soudan est la région des Barotsés et du lac Nyassa, ici favorisée par une altitude qui permet le séjour prolongé des Européens.

Dans cette Afrique australe, continent moins largement déployé que l'Afrique boréale, le désert figure en réduction, accolé aux côtes occidentales ; mais l'accès des districts les mieux dotés s'amorce fort loin d'Europe, aux ports du Sud et du Sud-Est africains ; du Cap, de Port-Élisabeth, de Durban, de Lourenço-Marquez, de Beira, partent les chemins de fer de pénétration. Tous, après des parcours plus ou moins compliqués, confluent dans la ligne méridienne qui, dès maintenant, unit la ville du Cap à Elisabethville, capitale du Katanga. Par mer, d'Angleterre à Capetown, en train sur les 3 500 kilomètres de voie en service, Elisabethville est à vingt-cinq jours au moins

de Londres; par le transafricain français, continué à travers le Congo belge, le trajet serait de dix à douze jours. Aussi les Anglais, qui sont gens d'affaires, ont-ils volontiers approuvé l'innovation proposée en France; ils apporteront certainement une clientèle au futur chemin de fer. Nous en dirons autant des Belges. Le chemin de fer du bas Congo, chef-d'œuvre de patience et de volonté du colonel Thys (1889-1898), leur a ouvert le bassin intérieur avec son réseau navigable; ils ont déjà doublé par des voies ferrées les rapides du Congo supérieur; mais malgré tout, le chemin de fer, sans transbordement, venant du Nord, étendrait leur prise de possession de la zone la plus forestière et raccoucirait d'au moins moitié le voyage d'Europe au coude septentrional du Congo. Entre les empires de la France et de l'Angleterre, le transafricain ne servirait pas moins utilement le domaine équatorial des Belges.

Ainsi, du Soudan au Cap, deux nations européennes seraient intéressées directement au chemin de fer projeté; ce sont l'une et l'autre des nations amies de la France et dont les besoins en Afrique se rapprochent beaucoup des nôtres : il leur faut avant tout, pour coloniser leurs possessions, en faciliter l'accès et la traversée par des Européens. Pour répondre à cette nécessité fondamentale, le transafricain sera essentiellement une ligne de voyageurs. Sur l'ensemble de sa longueur, 10 à 11 000 kilomètres, les quelque 2000 du Sahara ne seront qu'une section ennuyeuse à franchir; par delà, c'est immédiatement la zone colonisable qui commence, avec les pâturages du Soudan. Le tronçon septentrional du transafricain, au moment où l'Europe se plaint des soucis de la vie chère, met aux portes de la France, à quatre jours de l'école de Grignon, dit M. André Berthelot, d'immenses terrains d'élevage, une Argentine ou une Australie françaises. Ne suffirait-il pas de ces possibilités pour attirer un courant de voyageurs? Mais le transafricain transportera aussi les forestiers en route pour le Congo, les prospecteurs de cuivre, de diamant, d'or allant au Katanga et au Transvaal, tout le personnel des Compagnies financières engagées dans l'exploitation de ces richesses. Sur de si longs parcours, pour une pareille clientèle, il faut des transports non seulement rapides, mais aussi peu fatigans que possible, donc des trains de vitesse et des voitures confortables, ce qui comporte voie large,

rails lourds, locomotives puissantes, vagons à couloirs et à couchettes; le transsaharien timide de jadis était prévu à voie étroite; le transafricain sera construit sous d'autres proportions, et c'est précisément cette extension qui rend le transsaharien pratique.

Déjà la presse anglaise témoigne au projet français une curiosité sympathique; en l'examinant de plus près, nos voisins reconnaissent aussi que le transafricain hâterait, en en transposant légèrement les termes, la solution du fameux Cap-Caire. Rien n'empêche en effet la construction ultérieure d'un embranchement entre l'Oubangui et le Soudan Égyptien, approximativement de Zémio à El Obéid, en corniche au-dessus des pays bas du Bahr el Ghazal; pour notre part, nous jugerions plus intéressante une jonction plus difficile sur le terrain, celle de Zémio avec le lac Victoria Nyanza et le chemin de fer de l'Ouganda; cette dernière voie deviendrait la route rapide de l'Europe vers l'Océan Indien du Sud, Madagascar, la Réunion, l'Ile de France. Sans même escompter l'avenir de si loin, la ligne transafricaine seule peut se promettre de transporter des voyageurs pour de nombreuses destinations; nul ne pense à y faire courir des trains fréquens; qu'il y en ait un par jour dans chaque sens, avec une centaine de voyageurs au total, c'en est assez pour justifier la création et pour couvrir, estime M. Berthelot, les frais d'exploitation. Aux gens d'affaires s'ajouteront peu à peu les touristes, les chasseurs de gros gibier; les exploits cynégétiques de M. Roosevelt dans l'Ouganda deviendront, le long du transafricain, des prouesses banales.

Bien plus, négligeant complètement le trafic « né sur la voie, » ne doit-on pas prévoir, de bout en bout, des transports de marchandises? Les voyageurs ne sont pas la clientèle exclusive des lignes de raccourci; médiocrement outillé, parfois interrompu, le transandin qui unit depuis 1910 l'Argentine au Chili convoie en service normal les courriers, les colis postaux, les messageries; il sert à tous les transports pour lesquels il n'est pas indifférent d'employer, entre Valparaiso et Buenos-Aires, quarante heures au lieu des dix à douze jours qu'exige le détour par Magellan; encore la ligne andine est-elle à voie étroite, d'où transbordement obligatoire sur la voie large, au bas de chacun des versans. L'or et les diamans du Cap sont marchandises précieuses, qui emprunteront vraisemblablement les vagons du transafricain; telle sera aussi la route des expédi-

tions postales et de ces petits colis, tissus, nouveautés, articles de Paris, conserves fines, etc., qui sont une des formes originales de l'exportation française. Tout cela finit par chiffrer; ces accessoires de la grande vitesse, dans nos Compagnies métropolitaines, ajoutent une recette d'un tiers à celle du trafic des voyageurs. On n'estimera donc pas imprudente l'affirmation que le transafricain, dès l'origine, sera un chemin de fer à revenu.

Est-il techniquement possible? Assurément, car plusieurs chemins de fer désertiques sont déjà réalisés et exploités. La question de l'eau ne se pose que pour la section centrale du Sahara, soit sur 1 500 kilomètres environ; notre expérience récente de ces régions prouve qu'elle n'est pas insoluble; autre chose est l'approvisionnement d'une caravane ou même d'un raid rapide de méharistes, et celui de locomotives, capables de parcourir sans boire, en quelques heures, des espaces que les chameaux couvrent à peine en une semaine; l'inconvénient des points d'eau éloignés est moindre pour des trains de poids, circulant sur la voie large, que pour des machines plus petites destinées à une voie étroite et remorquant des trains légers; toujours apparaît, dès qu'on discute les objections, la vérité pratique de la conception nouvelle, qui est la simplification du problème par l'agrandissement des termes. Le transsaharien nous obligera à un aménagement des points d'eau que permettent la méthode des recherches et la perfection des forages modernes; le vent, qui fut jusqu'ici l'ennemi redouté des caravaniers, deviendra l'auxiliaire du chemin de fer, montant mécaniquement l'eau profonde dans des réservoirs : ce système est d'usage courant dans les parties les plus sèches de la pampa argentine.

Mais, ajoute-t-on, l'eau saharienne encrassera les chaudières, et le sable se glissera dans les rouages, faussera les ressorts, parfois s'accumulera contre la voie et paralysera le trafic? L'eau chargée d'impuretés n'est plus un empêchement à la marche des machines ordinaires; on l'épure avant de s'en servir et c'est une opération facile, qui grève fort peu l'exploitation; le chemin de fer tunisien de Sfax à Gafsa, même le Bône-Guelma dont les lignes courent plus au Nord dans la Régence ont équipé à cet effet des installations intelligentes, que l'on pourra prendre pour types : les conditions géographiques de Metlaoui, la mine phosphatière proche de Gafsa, sont carrément sahariennes. Quant au sable, on en est revenu de l'idée que le désert est cou-

vert d'une couche mobile, que le vent gonfle en vagues et transporte par masses; dans les *nebkas*, le sable superficiel est bombé en mamelons et agglutiné par un peu d'humidité; le *reg* est un conglomérat assez ferme, qui pave le plus souvent les défilés ou *gassis* ouverts au cœur des dunes moins stables, la *hamada* est une table de grès dur. Nous ne craignons donc pas l'enterrement des trains par le sable; sur les points où l'expérience en démontrerait la nécessité, on placerait des palissades de protection, ainsi que font les Russes dans la Transcaspie ou, contre la neige, les ingénieurs américains dans la traversée des Montagnes Rocheuses. C'est de poussière, plutôt que de sable, que l'exploitation devra s'inquiéter; même sur les grès, le vent agit comme une râpe irrésistible. Mais les chemins de fer exploités dans l'Asie Russe, en Californie, sur les zones découvertes de l'Amérique du Sud, sont exposés à de pareils inconvéniens; il en ressort, pour les entreprises, des frais spéciaux d'entretien, pour les voyageurs de menus désagrémens qu'atténue beaucoup l'équipement d'un matériel approprié.

Alors que les Russes et les Américains nous ont, depuis longtemps, ouvert la voie, nous serions mal venus à déclarer que le transsaharien est une impossibilité technique; le premier transcontinental américain, concédé en 1862, fut inauguré en mai 1869, construit à la vitesse moyenne de 450 kilomètres par an dans les sections difficiles et mal connues encore de l'Ouest. Le transcaspien a été, à plus d'un titre, une école à laquelle se sont instruits ensuite les ingénieurs du transsibérien et des chemins de fer complémentaires entre la Russie d'Europe et le Turkestan. Partant de ces faits, l'Union pour la réalisation des transafricains s'est demandé, non pas si elle ferait le transafricain, mais comment; elle a constitué un premier capital, et s'est assortie d'une Société d'études, qui a immédiatement attaqué la prospection définitive, en Afrique; de cette Société font partie plusieurs banquiers de Paris, de Marseille et de l'Afrique Française, des Compagnies de transport par terre et par mer, des « concessionnaires » du haut Congo, quelques industriels. Les études ont été divisées en trois sections, l'une proprement saharienne, des oasis du Sud algérien au Soudan et au Tchad, la seconde entre Tchad et Congo, la troisième enfin des oasis au littoral méditerranéen.

La mission saharienne est partie de Marseille, le 17 janvier

1912, de Colomb-Béchar, terminus des chemins de fer algériens, le 27 janvier; elle était à Adrar, dans le Sud des oasis, le 14 février, organisait là sa traversée du désert et partait au commencement de mars pour jalonner l'itinéraire dont le tracé est son objet particulier. Ses étapes principales furent Silet, en pays Hoggar (mai), Agadès dans l'Aïr (juin), Zinder, et enfin Nguigmi, sur le lac Tchad (septembre). Elle se composait d'un personnel éprouvé, aux ordres du capitaine Nieger, qui compte dix années de Sahara et qui a pris part, depuis 1902, à toutes les reconnaissances importantes entre Algérie et Soudan; son maître fut le colonel Laperrine, dont le nom ne doit pas être oublié au moment où va tomber pour toujours l'obstacle du Sahara. Les lieutenans du capitaine Nieger étaient le capitaine Cortier, de l'infanterie coloniale, qui parcourt le désert, à la tête de pelotons méharistes, depuis 1906, M. Chudeau, normalien géologue, habitué depuis longtemps à préparer entre Alger et le Tchad ses livres de documentation précise et ses travaux de laboratoire, trois ingénieurs spécialisés dans des études de chemins de fer, enfin un adjudant chef d'escorte, vétéran des raids méharistes.

La mission a trouvé le concours le plus empressé auprès des autorités civiles et militaires de l'Algérie et des territoires du Sud; les rivalités de bureaux, si faciles à envenimer, se sont heureusement assoupies devant l'évidence d'un intérêt supérieur à servir; mais nous croyons savoir que les transports par chameaux, dans la zone des oasis sahariennes, ne furent pas assurés sans peine; les bons animaux deviennent rares, comme si les indigènes se désintéressaient d'un élevage qui n'aura plus sa place dans le Sahara de demain; or c'est là une erreur parce que le chemin de fer créera lui-même son réseau d'affluens qui seront des pistes caravanières; les Sahariens verront sans doute la renaissance du chameau sortir un jour de ce qu'ils estimèrent d'abord une concurrence mortelle. En Afrique Occidentale, la mission Nieger fut suivie avec bienveillance; les ordres avaient été donnés par le Gouvernement général pour qu'une petite colonne, conduite par le lieutenant Laibe, montât du moyen Niger à la rencontre des Algériens. La meilleure preuve de l'accord sincère intervenu est que le lieutenant Laibe, continuant à compter dans les cadres de l'Afrique Occidentale, était cependant détaché aux ordres du capitaine Nieger

Un collaborateur précieux fut le P. de Foucauld, vaillant officier d'Afrique, l'un des premiers découvreurs, naguère, du Maroc inconnu, aujourd'hui prêtre de la congrégation des Pères Blancs, hôte d'un modeste ermitage saharien, populaire parmi les Touaregs, dont il possède à fond le pays et parle couramment la langue. Enfin le chef des Hoggars lui-même, Moussa ag Amastane, loyalement rallié à la France, a sollicité comme un honneur la permission d'accompagner le capitaine Nieger, qu'il connaît de longue date, jusqu'aux rives soudaniennes du Sahara; cette coopération politique est d'un excellent augure.

La mission avait pour instructions, d'abord, de rechercher un itinéraire unique entre le Sud des oasis et la pointe méridionale des montagnes du Hoggar; les oasis occupant le fond d'une dépression, le tracé remontera par la vallée d'un oued, le Tassaret probablement, à travers les steppes à pâturages du Mouydir-Ahnet, puis, de la cote 700 mètres environ, il se poursuivra sur des glacis peu inclinés vers Silet, au Sud du Hoggar. Là, il se bifurque, et c'est à Silet que fut concertée la jonction avec le lieutenant Laibe; de là une section, renforcée par le peloton de ce dernier officier, a gagné le Niger par les plateaux des Iforas, atteints déjà par les pluies atlantiques, sahéliens plutôt que sahariens; l'autre visait, vers le Sud-Est, le gros puits d'In-Guazzam, puis les oasis méridionales de l'Aïr, autour d'Agadès; elle obliqua alors vers l'Est, par le pays subsaharien de Zinder, afin de reconnaître les accès du Tchad et, s'embarquant à Kano dans les trains de la Nigeria anglaise, est rentrée en France par Lagos et le golfe de Guinée, en novembre 1912. Les missionnaires s'efforcèrent, non de réduire les distances, mais d'éviter les terrains difficiles et les travaux d'art; ils ne s'asservirent pas aux pistes traditionnelles, entre des points d'eau connus; leur objectif essentiel était de déterminer des profils convenables pour la circulation de trains lourds et rapides; leurs levés de terrain sont complétés par des observations géologiques, météorologiques et, si possible, des analyses de l'eau rencontrée; le transsaharien était une sorte de transposition sur rails des caravanes; le transafricain sera tout autre chose, une entière nouveauté.

Entre Tchad et Congo, la Société d'études n'a pas encore organisé ses enquêtes; mais elle est d'accord avec la Compagnie des Sultanats du Haut-Oubangui, dont plusieurs agens s'occupent en ce moment même à la reconnaissance d'une partie de cette

région ; le travail sera ainsi bien préparé pour une prochaine campagne ; la saison 1912 était trop avancée pour permettre l'envoi utile d'ingénieurs venant de France ; un itinéraire, dans ces savanes tropicales, ne saurait être jalonné d'abord qu'en saison sèche, on n'a plus ensuite qu'à le retoucher, en raison des corrections que suggérera l'étude en période de pluies. La section méditerranéenne, entre le littoral et les oasis, est dès maintenant l'objet d'études plus poussées. Ici, il importe d'écarter tout d'abord deux questions préalables : gardons-nous d'une part de confondre transafricain et franco-marocain ; évitons ensuite de raviver les rivalités algériennes, entre les cités côtières qui déjà convoitent le débouché du futur chemin de fer sur la Méditerranée.

Ainsi dégagée des complications adventices, la question est la suivante : un chemin de fer à voie large peut-il traverser toute la Berbérie, des oasis à la mer, et comment ? Lorsque les trains transafricains passeront sans rompre charge sur la voie large qui relie toutes nos grandes villes nord-africaines (et qui doit être, ajoutons-le en passant, celle des chemins de fer de l'Algérie à Fez et à l'Atlantique), le moment sera venu de trancher s'il vaut mieux les aiguiller sur Alger, sur Oran ou sur tout autre port. A l'heure présente, la voie étroite partie d'Oran arrive, à 700 kilomètres plus au Sud, jusqu'à Colomb-Béchar ; elle franchit successivement les montagnes du Tell, les hauts plateaux, puis l'Atlas saharien ; elle se termine sur le plateau triangulaire que découpent, la pointe au Sud, les oueds Zousfana et Guir, sources de la Saoura ; elle a rendu de grands services pour l'occupation des oasis, dont le chapelet s'échelonne sur 600 kilomètres jusqu'au Tidikelt ; elle facilite à nos troupes la surveillance des confins marocains, sur les hauts plateaux et vers les oasis du Tafilelt ; elle porte, de bout en bout, des trains assez rapides, au matériel plus moderne que sur beaucoup de lignes algériennes, mais on ne saurait la considérer comme la plate-forme possible d'un chemin de fer tout autrement conçu.

La Société d'études constitue donc aussi une mission spéciale, pour la fixation du tracé dans la portion méditerranéenne du transafricain. La direction en fut confiée à des techniciens éminens, qui ont travaillé longtemps en Algérie, MM. Guérin et Maître-Devallon. Les travaux étaient divisés en trois sections ; du Tidikelt au revers Nord de l'Atlas Saharien, sur les hauts plateaux, enfin à travers le Tell. La mission eut pour

programme de remonter la Saoura, depuis le point de départ du capitaine Nieger; son exploration était escortée et facilitée par l'autorité militaire. Il y a là des passages difficiles, la vallée étant dominée à l'Est par une falaise crayeuse, et serrée à l'Ouest par des dunes; on prévoit donc des travaux d'art notables, mais dont l'établissement solide n'est pas pour effrayer des ingénieurs qui se sont exercés sur le terrible parcours Berrouaghia-Boghar, dans le Tell algérien. Le tracé, touchant probablement à Béchar la voie étroite oranaise, s'engagera dans l'Atlas saharien en tournant au Nord le massif des Doui-Ménia, par Ain-Chaïr; il débouchera sur les hauts plateaux à Fortassa. De là au seuil du Tell, pas de difficultés sérieuses. Quant à la percée du Tell, plusieurs passages ont été étudiés déjà, le long des vallées qui tombent de l'Ouarsenis. Ce sont des plans préparés depuis plusieurs années par le service des travaux publics du gouvernement général; on estime que le transafricain pourrait joindre la ligne à voie large d'Alger à Oran dans la vallée du Chélif, soit près de Malakoff, dans le bas, par 105 mètres d'altitude, soit à Affreville, plus près d'Alger, aux environs de la cote 400.

Après relevés sur le terrain, les pièces sont présentement rassemblées à Alger, et le dossier soumis à un dépouillement critique. La fin des études de cette section du Nord précédera de peu la mise au net du tracé pour la section saharienne. Les conclusions seront donc très certainement arrêtées avant beaucoup de semaines et, très prochainement, la construction pourrait être commencée si, dans l'intervalle, la combinaison financière indispensable était réalisée. Que l'on ne s'étonne pas de la rapidité de ces enquêtes actuellement poursuivies; elles n'ont d'autre objet que de coordonner et de préciser, en vue d'un travail défini, les documens recueillis depuis une dizaine d'années; officiers et savans ont précédé dans le Sahara et dans l'Algérie du Sud la mission du transafricain; rappelons, pour prendre un exemple plus concret, que, avant de diriger les recherches dernières sur le tracé de ce chemin de fer, le capitaine Nieger avait assuré, au Service géographique de l'armée, la publication d'une carte au cent millième des oasis sahariennes. Peut-être, sur les rapports des missions, des critiques s'élèveront-elles; il n'en manque jamais, surtout à la veille des succès que les censeurs professionnels regrettent de n'avoir pas flairés; le Métropolitain de Paris ne fut-il pas déclaré une fantastique utopie?

Sans ajouter à ces inévitables négations la valeur de discussions, propres à retarder des gens résolus à l'action, il importe, dès à présent, de préluder aux pourparlers diplomatiques indispensables avec la Belgique et l'Angleterre, puis de grouper les concours financiers pour l'exécution du transafricain. Un géographe belge qui connaît fort bien le Congo, M. A.-J. Wauters, écrivait dernièrement dans le *Mouvement Géographique* qu'il juge les projets français trop vastes et que mieux vaut, au Congo, se borner à des tronçons ferrés reliant les biefs, améliorés, des fleuves navigables. Cette opinion sera, sans doute, celle de nombreux Belges, surtout de ceux qui sont intéressés à drainer le commerce vers le bas pays atlantique et le chemin de fer de Léopoldville à Matadi ; mais, même parmi ceux-là, nous connaissons des hommes d'esprit libre et de vues larges qui se rallieront, toutes réflexions faites, au programme du transafricain ; dans les Sociétés du haut Congo, des concours tout amicaux ont été déjà concertés entre des Français et des Belges, collègues en divers Conseils d'administration : la colonie est assez riche et assez grande pour donner du fret à plusieurs chemins de fer. Et peut-être le Congo de nos voisins serait-il efficacement garanti contre certaines ambitions territoriales par une convention de collaboration économique qui contribuerait à resserrer l'amitié naturelle de la Belgique et de la France.

Notre solidarité avec l'Angleterre s'affirmera de même en Afrique, très utilement pour la santé de l'entente cordiale, autant dire de l'équilibre européen. L'Angleterre, dans le monde contemporain, n'est plus maîtresse de poursuivre une politique étroitement insulaire; il n'est pas indifférent à nos voisins qu'une voie ferrée africaine relie la Méditerranée occidentale à la mer des Indes, pendant symétrique à ce chemin de fer transpersan qui doit, un jour ou l'autre, doubler au Nord les routes maritimes de la Mer-Rouge et du golfe Persique; ce rôle serait dévolu à l'embranchement Ouganda-Chari soudé à notre transsaharien. De même, les lignes de la Nigeria ne devront pas s'arrêter à Kano, mais rejoindre le rail français dans le Zinder. Le transafricain marquera sur tout un continent la fin de l'ère des voies de pénétration en impasse; il pressera ainsi le règlement, combiné entre les puissances européennes, d'une législation efficace adaptée à la protection de la flore et de la faune indigènes, à la renaissance de la race noire : prohibition des

spiritueux, vente surveillée des armes de guerre, police de la chasse, du déboisement, etc. Aux Anglais, qui accusent un si juste souci de ces conventions prévoyantes, il ne sera pas vain de montrer le transafricain un instrument de progrès civilisateur... Et nous ne verrions aucun inconvénient, pour notre part, à ce que, français, belge et anglais sur son tracé principal, ce chemin de fer acceptât, provoquât même des liaisons avec les voies africaines d'autres puissances, de l'Allemagne notamment, au départ du Cameroun ou de la côte orientale.

La diplomatie aura donc, elle aussi, son rôle à jouer pour l'établissement du transafricain et de ses complémens. Mais, si brillantes que soient ces perspectives, les promoteurs ne vont-ils pas, dès le début, se heurter à une impossibilité financière ? Certainement non, si l'accord se fait, comme on doit l'espérer, sur cette entreprise d'avenir national, entre l'opinion et les pouvoirs publics. La Société d'études, qui a mobilisé un capital d'études de 400 000 francs, est capable et désireuse de bien autres efforts ; elle se présentera donc avant longtemps avec l'apport de projets étudiés à ses frais et d'une mise de fonds pour la construction. Elle a confiance que ses capitaux seront rémunérés par le trafic, dès que la ligne sera complète ; il semble qu'une collaboration de l'État lui serait due pendant la période préliminaire d'attente, tout au moins ; personne n'estimerait somptuaire un crédit de quelques millions affecté à garantir les dépenses de construction et pouvant, au besoin, être récupéré ultérieurement par une participation de l'État aux bénéfices de l'exploitation, concédée à la Compagnie. Quelle que soit d'ailleurs la formule adoptée, nous souhaitons vivement que la solution soit prompte ; l'unité de l'Afrique Française est au prix du chemin de fer transafricain. C'est aujourd'hui, ce sera demain plus encore l'un des aspects de notre unité nationale : la génération réaliste qui monte ne permettra pas que la France passe, sans la saisir, à portée de cette occasion.

HENRI LORIN.

REVUE LITTÉRAIRE

UN LYRISME NOUVEAU (1)

En 1901, quand Mme de Noailles publia *Le Cœur innombrable*, premier recueil de ses poèmes, il sembla que, dans la poésie française, éclatait un nouveau printemps. Il y avait des poètes ; il y avait plusieurs grands poètes, et d'autres. Mais enfin les uns continuaient, avec leur talent personnel, la manière des Parnassiens ; et les autres étaient fidèles, pour un peu de temps, à l'esthétique du symbole. Ne méprisons pas les Parnassiens, héritiers des romantiques et qui, avec ce que le romantisme laissait, firent encore de belles glanes. Ne méprisons pas les symbolistes, à qui la littérature contemporaine doit l'invention peut-être la plus intelligente et précieuse. Néanmoins, cette poésie, parnassienne ou symboliste, n'était pas du tout printanière. Parnassienne, elle avait subi l'influence du positivisme ; elle analysait l'âme et la nature, méthodiquement. Symboliste, elle voyait dans la nature la figure des idées ; elle peuplait l'univers d'emblèmes et d'allégories : elle l'en a même un peu encombré. Ainsi, la nature était comme voilée de science et d'idéologie. Bref, la poésie française eut l'air de se confiner dans les méditations d'une automne aux splendeurs mélancoliques et tardives. L'on vit, prompts à réagir, quelques jeunes gens ; sous le nom de *Naturistes* ou d'*Humanistes*, ils promulguaient assidûment les manifestes de la Vie et prodiguaient les mots à majuscules : or, ils étaient plus vieux que personne, et dépourvus de génie.

D'un geste à la fois joli et brusque, la jeune poétesse écarta les

(1) *Les Vivans et les Morts*, par la comtesse de Noailles (1 vol. in-8 ; Fayard). De la même poétesse, *Le Cœur innombrable*, *L'Ombre des jours*, *Les Eblouissemens* (Calmann-Lévy, éditeur).

nuées, les dispersa. Et elle nous dit, comme à des fols qui ont des yeux et ne regardent pas, qui ont devant eux leur plaisir et ne le prennent pas : Ouvrez les yeux, et tendez les mains ; la nature est là, toute pleine de vos plaisirs !

Quels plaisirs ?... La poésie française avait, pour ainsi parler, du chagrin. C'est à cause de mille choses : c'est à cause de la vie, qui n'est pas douce et qui, à la délicate sensibilité des poètes, paraît dure, probablement. La poésie avait du chagrin ; mais la jeune poétesse l'avertissait de regarder la joyeuse nature. De la regarder ? Ce n'est pas tout : de la sentir, de la goûter, de l'entendre. Pauvres petites âmes, celles pour qui un paysage est seulement une combinaison de lignes et de couleurs ! Un paysage est de l'odeur ; il est des sons, pour nos oreilles ; et il est, ne fût-ce que par ses roses, la félicité de nos mains qui aiment à en toucher les pétales. Il est, le paysage, de la chaleur qui réjouit nos membres ; et il est toute une allégresse pour nos cœurs bondissans, nos corps avides, nos esprits qui s'amusent.

Dans ces poèmes, il y avait du désordre et du hasard : le même désordre et le même hasard que nous apercevons dans la nature : mais il y avait aussi le même soleil et sa lumière, les mêmes chants et les mêmes parfums. Je ne sais si, depuis les jours où la gaieté franciscaine se répandit par les vallées d'Ombrie, l'on aima si bien toute la création. Mais la nouvelle ardeur qui anime les poèmes du *Cœur innombrable* est dénuée de la piété qui exaltait le Poverello. C'est, maintenant, plutôt un éveil du paganisme éternel : comme si un dieu n'y pouvait suffire, tous les dieux sont là, ceux même qui n'ont pas de nom, et qui fleurissent dans les prés ou les jardins, passent dans les souffles du vent tiède, brillent dans les rayons du jour. La muse de Mme de Noailles était une nymphe, parée de feuillages et de roses, les mains chargées de fruits, et qui courait de l'ombre douce des arbres aux clartés vives du soleil, et qui chantait éperdument. Ou encore, cette poésie émane d'une âme, comme on dit que, l'été, dans les pays tropicaux, les forêts soudain se mettent à flamber.

Je crois que les précédens poètes avaient mêlé à leur sentiment de la nature trop d'intellectualité. Peut-être la nature n'en veut-elle pas tant. Et il convenait que les sens, non seulement les plus intellectuels, la vue et l'ouïe, mais aussi les plus voluptueux, l'odorat, le toucher, le goût, fussent approchés de Cybèle immense et magnifique. L'auteur du *Cœur innombrable*, de l'*Ombre des jours* et des *Éblouissemens* a jeté dans la nature aguichante sa poésie aux yeux perçans, aux fines oreilles, aux narines ouvertes, aux doigts caressans et aux lèvres gourmandes.

Mme de Noailles a formulé son « art poétique » sous ce titre : *L'inspiration*. Bref, soyez inspirés ; ou, en d'autres termes, ayez du génie. Ainsi, l'auteur ne livre pas son secret. Qu'est-ce, pourtant, que l'inspiration ? Eh bien ! c'est « un ardent désir qui descend au fond du cœur ; » et c'est, au bord des lèvres, un afflux de paroles bondissantes ; et c'est mille frissons vivans, joints à des rêves qui frémissent aussi ; c'est les tempes qui battent ; c'est un tourment qui vous harcèle ; c'est une crispation ; et c'est un feu. Notons ces mots ; je les emprunte au poème que j'appelais l'Art poétique de Mme de Noailles. Ils indiquent un état de l'âme, un état de l'esprit, sans doute, mais en outre un état physique, un état musculaire et nerveux. Définie ainsi, l'inspiration poétique n'est pas sans ressembler un peu à celle de la Pythie. C'est une ivresse, dit ailleurs Mme de Noailles.

Cette ivresse ne va point, à mon gré, sans quelques inconvéniens. Elle a pour conséquence un art extrêmement tumultueux, un art de fougue et un art qui sera plus attentif à conserver sa ferveur ou, du moins, à faire tenir tout son projet dans la durée de sa ferveur qu'à chercher les délicatesses de la perfection. C'est un art qui n'attend pas ; c'est un art qui n'a pas le loisir d'attendre.

Et, de temps en temps, l'on voudrait un peu de repos. Tant de zèle, et sans nulle relâche !.... Le poète nous mène, trop vite, nous mène de trésor en trésor, nous éblouit, nous divertit et nous ravit. La chevauchée la plus aventureuse nous découvre à chaque instant les plus singulières et attrayantes nouveautés, nous offre des horizons que nous n'avions pas vus, des émois que nous n'avions pas éprouvés, et un bruit de syllabes qui est la fête perpétuelle de nos oreilles, et un éclat d'images qui est la fête perpétuelle de nos yeux, et une joie qui semblait morte sur la terre. C'est un enchantement auquel il faut qu'on cède. Mais parfois on voudrait, au cours de cette conquête où le poète vous emporte parmi la nature multiple et variée, l'on voudrait s'apaiser un peu. S'apaiser, rêver un peu, rêver à peine, reprendre haleine avant de partir encore. C'est un printemps de délices, un été somptueux, où l'on vous conduit. Soudain, dans ces merveilles, vous ressentez le modeste désir d'un peu de soir, d'un peu de songe.

Eh bien ! ce que vous attendiez, le voici. Le songe arrive dans l'œuvre de Mme de Noailles comme le soir dans la nature, enveloppant d'une ombre douce les couleurs, d'une ombre qui est venue à pas de loup et qui tranquillise le paysage.

La poésie de Mme de Noailles a tourné ainsi, de l'exaltation vers la

méditation. Cette poésie, je la comparais à une nymphe enivrée de lumière, d'odeurs et de bruits : telle était son allégresse. Et puis, sensible infiniment à l'heure et à son influence, elle s'est habillée du manteau brun du soir. Le soir est un moment où la nature songe à son déclin. Ce songe est entré dans les yeux et dans l'âme de cette nymphe qui participait si gaiement aux fêtes du soleil. On dirait qu'ayant couru dès le matin frais, fleurissant et jaillissant, puis parmi les vives somptuosités de midi, toute à son entrain juvénile, elle s'arrête, quand tombe le silence crépusculaire, au bord d'un lac : les lacs sont la pensée de la nature, Psyché dans les bras formidables de Pan. Les couleurs se sont peu à peu atténuées ; il naît une triste rêverie. L'ombre s'est peu à peu répandue et, dans l'ombre, l'idée qui est celle de la fin des jours, l'idée de la mort.

Idée affreuse; idée de révolte et de désespoir; idée si insupportable que, pour en vêtir l'horrible nudité, il a fallu tout l'effort séculaire et le subtil travail de la philosophie et des religions. Mais, pour la nymphe que je suppose et dans la simple nature qui n'est que vie et mouvement, l'idée de l'immobile mort apparaît comme un scandaleux désastre. L'on ne s'en débarrasse plus ; elle a tout pénétré, elle a tout imprégné de sa mélancolie. Elle est avec vous désormais; elle vous accompagne. Et, à toutes les pages du recueil que vient de donner Mme de Noailles : *Les vivans et les morts*, elle passe, fantôme furtif, ou s'installe, image funèbre.

Les poèmes sont répartis sous quatre chefs : les Passions, les Climats, les Élévations et les Tombeaux. Et l'idée de la mort n'est pas confinée dans le quatrième livre ; la mort ne reste pas dans les tombeaux.

Les Passions : et, à vrai dire, presque tout uniment les passions de l'amour. Ne suffisent-elles pas, quand le cœur le plus chaleureux les a prises, que l'imagination la plus fantaisiste les a ornées et la plus grande douleur consacrées? Pour trouver de tels poèmes d'amour, il faut aller aux volumes de Mme Desbordes-Valmore, muse des larmes, celle-là; muse éplorée sans cesse et qui, pour se divertir de sa souffrance, n'a rien, absolument rien, ni le jeu des métaphores, ni les prouesses verbales, ni enfin les frivolités charmantes de la littérature. Ainsi, tout abandonnée à son amour, elle est peut-être plus touchante. L'est-elle plus que l'auteur de ce poème-ci?

Tu vis, je bois l'azur qu'épanche ton visage,
Ton rire me nourrit comme d'un blé plus fin.
Je ne sais pas le jour où, moins sûr et moins sage,
Tu me feras mourir de faim.

Solitaire, nomade et toujours étonnée,
Je n'ai pas d'avenir et je n'ai pas de toit;
J'ai peur de la maison, de l'heure et de l'année
Où je devrai souffrir de toi.
Même quand je te vois dans l'air qui m'environne,
Quand tu sembles meilleur que mon cœur ne rêva,
Quelque chose de toi sans cesse m'abandonne,
Car rien qu'en vivant tu t'en vas !...

Que la tendresse est, ici, attentive ! et qu'elle est alarmée ! L'on y perçoit un frémissement d'inquiétude. Pourquoi frissonne-t-elle ? Ah ! c'est à cause des minutes qui éparpillent la vie en poussière de néant; c'est à cause de la mort méticuleuse qui, avant de nous tuer, détruit les fragiles élémens de nos pensées et, continuellement, détruit le temps, notre durée. Sœur de la mort et son avant-courrière, la futilité habite en nous, en nos amours, comme habite une fleur un insecte caché qui la dévore ou, mieux, comme habite ici-bas toutes choses leur prochaine corruption. L'ancien emblème de l'amour et de la mort, jumeaux sourians et tragiques, se modifie : l'on ne voit plus qu'un personnage, et qui est l'amour et la mort ensemble, indiscernables, androgyne double et singulier.

Tout le livre des Passions, livre d'amour, est un livre de mort. L'auteur du *Cœur innombrable* ignorait l'échéance finale, — finale et, il vaut mieux dire, incessante; — il avait une sorte d'imprudente sécurité; il célébrait l'éternité à laquelle il était crédule. Mais il dit maintenant :

Qu'ai-je à faire de vous qui êtes éphémère,
Trop douce matinée ?...

Quelle adorable phrase, où la cadence des mots est comme un geste de dépit; le son des mots indique le regret; leur coquetterie est la parure mortuaire de la matinée !... Si vous songez à la mort, vous mépriserez la vie, de n'être pas éternelle; ou bien vous l'aimerez davantage, d'être composée d'instans si précieux : vous aimerez, disait Alfred de Vigny, ce que jamais on ne verra deux fois. Une tendresse déçue et qui a pitié d'elle-même; et qui, de se savoir promise à la mort, est plus grave, plus recueillie et plus rêveuse; et qui épargne son bonheur; et qui, le gaspillant, connaît sa prodigalité; et qui souvent goûte la joie amère de badiner avec tant de misère, la joie orgueilleuse d'unir à l'incident qui la désole tout le mortel univers : voilà le sentiment que chante le livre des *Passions*.

Je ne peux plus savoir...
Si c'est vous ou si c'est l'univers qui me manque.

Le bien-aimé mourra :

Tu seras mort ainsi que David, qu'Alexandre...

Avant qu'il ne meure, mourra peu à peu l'amour :

Je ne vous aime pas aujourd'hui tant qu'hier...

Aujourd'hui, le bien-aimé n'est plus ce qu'il était hier. Il était les jardins de Vérone, les musiques d'Hendaye, l'Espagne et ses clairs de lune, les bords de l'Oise et les faubourgs du Bosphore. Il était tout cela, les temps et les pays, aimés en lui et qui se détachent de lui : ainsi se défait l'amour, comme les corps se désagrègent.

Après le livre des Passions, Mme de Noailles a placé le livre des Climats, comme si elle voulait donner à entendre que, désabusé du cœur et de son irrésolution, symbole de néant, l'on va demander au monde extérieur la solidité, la durée. L'on s'y réfugie; ou, de même qu'une plante frêle se pose contre une muraille, l'on s'y appuie. A Syracuse, Géla, Ségeste et Sélinonte, ruines illustres; à Palerme, près des vagues où meurent les sirènes ; à Catane, au jardin Bellini, parmi les lauriers-roses; dans le silence chaud d'Agrigente ; dans la campagne romaine, que hante le souvenir de Cecilia Metella ; dans les villes et dans les îles parfumées de la Lombardie; à Vérone de Juliette; à Venise de Desdémone ; sur les rives romanesques des lacs : on néglige la pensée pire et la plus déconcertante, la pensée de soi et de son moment. L'on s'absente de soi : et ce sont alors au moins les siècles de l'histoire qui vous remplacent vos courtes heures. Il y a, pour égarer votre méditation hors de vous et pour l'occuper dans l'oubli de vous, l'architecture et les arts, la renommée indéfinie des grands hommes, leur légende, le mariage de leur génie et de leur cité ; il y a, pour vous, ce dépaysement où se plaît votre désir d'échapper à vous-même ; il y a ce stratagème de vous déguiser et de croire que, sous le déguisement, vous êtes devenu quelque autre, un autre que vous aimez un peu moins, de manière à ne pas tant vous attrister sur lui ; et il y a enfin la magie des plus beaux climats. Avec la prodigieuse abondance et la fine fantaisie de son art, Mme de Noailles triomphe à ce jeu subtil et pathétique de se duper contre la mort par les images de la vie. Devant le réel cimetière où gît la destruction de nos corps et de nos âmes, elle a tendu cette extraordinaire toile, peinte des couleurs les plus variées, et vives et nuancées, de toutes les couleurs d'ici-bas arrangées selon sa guise étonnante; et elle a dressé devant nos tombes un prestige de visions, de chants, d'odeurs. Mais il n'est de prestige qui ne se détériore ; et, dans un petit poème, voici que la réa-

lité se découvre. Oui, nous étions hors de chez nous, fort loin, dans un riche et mol Orient ; nous sommes pris de nostalgie...

La dure splendeur étrangère
Nous étourdit et nous déçoit;
Je me sens triste et mensongère...

Et puis :

Si je meurs ici, qu'on m'emporte
Près de la Seine au ciel léger !
J'aurai peur de n'être pas morte,
Si je dors sous des orangers.

Et ainsi nous sommes des prisonniers qui ont cherché, qui ont trouvé l'illusion de s'être sauvés. Il faut revenir; ou plutôt il faut consentir à l'évidence : l'on était chez soi, pour y mourir.

Les images de la vie, celles que produit la nature et celles que l'art compose sont faites avec de la mort. Dans les climats authentiques ou inventés, il n'est pas de sûr abri. Le poète recourt alors aux mystiques espérances. C'est le sujet du troisième livre, dit des Élévations, ou le sujet de la plupart des poèmes qui sont groupés dans ce livre, et qui peut-être n'y sont pas groupés avec autant de soin qu'on le voudrait. Ce troisième livre, où il y a des pages admirables, est, à mon gré, moins admirable que les autres, et non seulement à cause de quelque désordre, mais à cause de la difficulté que trouve à converser avec Dieu cette poétesse païenne.

Comment vous aborder, redoutable prière?...

C'est l'idée de la mort qui amène à Dieu la nymphe au cœur innombrable ; et la nymphe arrive, somme toute, un peu vite, un peu soudainement, enfin sans préparation.

Je vous nommerai Dieu, et je vous tends la main.

C'est charmant, si l'on veut, de grâce et de familiarité. Elle tend à Dieu la main, comme elle l'a tendue au soleil, à l'espace et aux fruits. Seulement Dieu est d'une autre nature ; elle s'en aperçoit : et elle en éprouve une sorte de gêne. S'aperçoit-elle aussi que sa poésie, courant et se multipliant par le monde, s'était bornée au monde? Elle tâche de s'élever ; et elle retombe, avant d'avoir pris tout son essor. Du reste, ses élévations manquées sont poignantes; et elles ont leur sublime, quand elles aboutissent à cet harmonieux désespoir :

Mais je ne vous vois pas, ô mon Dieu, et je chante
A cause du vide infini!...

Une alouette alors, au lieu de l'impossible prière qui n'est pas allée jusqu'au firmament, monte au ciel.

Après avoir fait, pour éviter la vue odieuse de la mort, ces tentatives inutiles, nous n'avons plus aucune erreur à essayer : nous voici devant les tombeaux. D'ailleurs, il est possible que je prête à ce recueil de poèmes plus de rigueur dialectique que l'auteur ne lui en a voulu donner ; je crois pourtant que telle est, dans son livre, l'économie des sentimens. La signification de l'ouvrage ne serait pas la même s'il se terminait par les Élévations. Il se termine par les Tombeaux : c'est là que butte finalement la pensée du poète, là, aux tombeaux de pierre qui enferment les corps défunts. La méditation de la mort n'a point converti à l'immortalité spirituelle le paganisme de la nymphe. Sa croyance, confuse, est analogue à celle de l'antiquité : elle attribue aux morts inanimés une espèce de vie étrange.

La poétesse de la vie a su, par un exemple, « que vraiment l'on mourait. » Il faut, pour qu'on le sache, un exemple ; et « c'est toi le premier front que j'ai vu sombre et pâle. » Certitude, et non vague science qu'on tient du bavardage de l'humanité. Que viennent, à présent, d'autres deuils :

> Les fantômes nouveaux n'enfonceront leurs pas
> Que dans tes pas légers imprimés sur le sable.

Autour de la mort, les vivans épiloguent. Et bourdonne leur philosophie, pour la commodité de leur oubli. La douleur obstinée refuse la philosophie et toutes les consolations idéologiques. Elle est toute livrée au fait : la mort.

La douleur chante. Elle a vu, premièrement, le contraste de la tombe où est enclos le mort et de la route où les vivans courent :

> Je vais partir, mon cœur se brise, puisque toi
> Tu ne peux plus choisir l'arrêt ou le voyage,
> Et que la sombre mort me cache ton visage
> Sous le bois et le plomb de ton infime toit.

Que les mots sont ici parfaitement choisis et combinés ! Que s'opposent bien l'entrain du deuxième vers « ... l'arrêt ou le voyage » et l'accablement du quatrième « ... de ton infime toit ! » Tel sera le thème, de strophe en strophe revenant et, pour ainsi dire, hantant, âme en peine, la tombe. La rêverie s'achève en invectives contre la nature qui fait et la vie et la mort, le mouvement et l'immobilité. Puis un autre poème reprend le thème ; il le modifie ; il le rend plus

intime. La rêverie descend vers la réalité; elle s'incline de l'idée à l'accident.

Hélas! il pleut sur toi par delà les faubourgs
Où ceux qui t'aimaient t'ont laissée, la mort venue,
Dans le froid cimetière où languit tout amour;
Et le fleuve effilé qui coule de la nue
Abat sur toi son bruit tambourinant et sourd!
Il pleut. Moi, je suis là, sous un abri de toile,
Dans mon jardin d'été, auprès de ma maison;
Je ne t'aperçois plus au bout de l'horizon,
O jeune mort dormant sous de funèbres voiles!...
Et le dédain que j'ai pour la vie usuelle,
Alors que ton esprit lumineux s'est enfui,
M'emplit d'un si lucide et pathétique ennui
Que le monde mystique à mes sens se révèle
Avec un évident et ténébreux coup d'aile,
Comme par ses parfums un jardin dans la nuit...

Et l'on peut, avec ce dernier vers, passer des heures.

Mme de Noailles a multiplié, avec la plus ingénieuse abondance de l'image et du sentiment, ces variations où alternent, comme dans un concert à deux voix, le chant de la mort et le chant de la vie. Et, dans le jardin de la vie, elle a fait fleurir les roses de la mort, dont les parfums nous accablent.

Je n'ose dire la conclusion, mais enfin la dernière péripétie du poème a quelque chose de farouche; elle est mystérieuse et dogmatique; elle est silencieuse et rude. La poétesse revient à elle-même; elle examine le passé, la route qu'elle a faite jusqu'à ce tombeau. Elle recueillait le miel de l'univers, elle employait le malheur même à ses chants. Parfois, elle parlait des tombeaux; et, aimant tout, elle aimait aussi la mort : elle croyait l'aimer.

Je vivais, je disais les choses éphémères;
Les siècles renaissaient dans mon verbe assuré;
Et, vaillante, en dépit d'un cœur désespéré,
Je marchais, en dansant, au bord des eaux amères.
A présent, sans détour, s'est présentée à moi
La vérité certaine, achevée, immobile :
J'ai vu tes yeux fermés et tes lèvres stériles.
Ce jour est arrivé, je n'ai rien dit, je vois.
Je m'emplis d'une vaste et rude connaissance,
Que j'acquiers d'heure en heure, ainsi qu'un noir trésor
Qui me dispense une âpre et totale science :
Je sais que tu es mort.

Il me semble qu'aussitôt on se rappelle ce visage de moine qui est peint dans le cloître du couvent Saint-Marc, à Florence : il a un doigt sur ses lèvres et indique qu'il faut se taire et sceller de mutisme sa certitude. C'est, pour lui, la certitude chrétienne. Pour l'auteur de ce poème, c'est une sorte de nihilisme, avec un désespoir stoïcien. D'ailleurs, il ne le dit pas. Les doigts sur ses lèvres, comme l'autre, il garde son secret : seulement, ses doigts à lui frémissent dans l'effort qu'ils font pour empêcher que la bouche ne se convulse. On devine, dans ce chagrin, de la rancune. Et ce n'est pas l'occasion d'épiloguer sur les doctrines. Ce nihilisme, la philosophie ou la religion le corrigeait. Mais il n'apparaît point comme le terme d'une idéologie. Il résume provisoirement la stupéfaction que les vivans éprouvent devant la mort et qui est à l'origine de toute philosophie et de toute religion. Puis nous suffit déjà la beauté poétique de cette angoisse qui, près d'un tombeau, étreint la nymphe de la vie, — abattue, non, — déconcertée, interloquée : elle possède maintenant le fait auquel plus tard elle songera. La mort lui a bouleversé son univers et elle devra ordonner sous les espèces de la mort l'univers de la vie. Elle subit d'abord, avec toute sa volonté résolue, l'horreur de la dévastation.

Ce livre est magnifique. Tout ce qu'on a aimé dans les précédens ouvrages de Mme de Noailles, on le trouvera dans ce poème, et consacré par l'idée de la mort, symbole de toutes nos douleurs, qui sont faites avec de la mort, avec un peu de mort ou avec beaucoup de mort, toutes nos douleurs étant du souvenir, promesse de l'oubli, frère de la mort.

Livre magnifique ; et je ne dis pas chef-d'œuvre accompli. Mme de Noailles emploie — et fût-ce inconsidérément — plus de mots qu'il n'en faudrait ; il lui arrive de détourner les mots de leur bonne acception ; voire, elle n'évite pas le néologisme. Elle traite hardiment les préceptes de l'ancienne prosodie. Elle ne redoute pas l'hiatus, qui est parfois charmant ; elle ne redoute pas de placer devant une consonne un mot qui se termine par un *e* muet et de ne compter ce muet pour rien dans son vers ; elle ne redoute pas de mettre ensemble à la rime un pluriel et un singulier ; elle ne redoute pas grand'chose. Il y a des règles qu'elle refuse ; il y en a d'autres qu'elle accepte : et l'on ne sait guère pourquoi elle accepte les unes et refuse les autres. Avec toute son audace et avec tout son caprice, elle se plaît aux rythmes de Malherbe. Les libertés — rejet, enjambement (comme on dit) — que se permettaient et que cherchaient les romantiques, brisant le vers et,

l'ayant brisé, le recollant avec adresse, Mme de Noailles, si désinvolte pourtant, se les interdit.

Elle prend allégrement toutes les libertés, hors celles-ci, au juste, celles qui altéreraient la musique traditionnelle de nos vers : une musique qu'elle jouera certes à sa manière neuve et prime-sautière, mais en préservant l'usage au moins d'une harmonie à laquelle des siècles de poésie nous ont accoutumés. Une telle discipline est indispensable surtout à un écrivain qui, d'autre part, lance loin son audace, à un écrivain qui s'est fait une esthétique de l'exaltation. Esthétique dangereuse, au surplus, et qui, pour aboutir à sa pleine réussite, a simplement le devoir d'accomplir des miracles continuels. Mme de Noailles n'y manque point : et c'est à quoi l'on fait allusion, quand on parle de son génie.

Elle a inventé un lyrisme nouveau, quand le lyrisme était, chez nous, bien languissant. On se demande parfois ce que la poésie va devenir ; et l'on découvre, dans le caractère de l'époque, les raisons qui expliqueraient le déclin de la poésie. Survient un grand poète. Rien ne l'annonçait ; le voici. Et toutes les prévisions se détraquent. Certaines conjonctures sont-elles plus propices que d'autres à l'apparition des poètes ? Je le crois. Mais aussi leur apparition est l'aubaine de la littérature.

Ils dépendent pourtant de leur époque ; ce n'est pas leur génie inespéré qui en dépend : c'est la qualité de leur génie. Et le lyrisme de Mme de Noailles porte la marque de notre temps. Non que la touchent bien vivement les idées qui sont l'occasion de nos querelles : idées historiques, qui nous ont changé le spectacle de l'aventure humaine ; idées scientifiques, et qui ont modifié notre notion du monde ; idées sociales, et qui font croire à certains rêveurs que notre temps est une aurore. Mme de Noailles paraît étrangère à tout cela. Quand retentissent ces batailles de nos doctrines et de nos velléités, elle semble se retirer très loin, dans la jeune Grèce antique. Sa poésie n'est-elle pas Iphigénie qui préfère à tout la lumière, Hélène qui se réjouit de sa beauté, Eurydice qui a vu le pays des ombres ? Et, sa poésie, ne l'a-t-elle pas placée sous l'invocation de Platon, quand elle a mis en épigraphe au poème des *Vivans et des Morts* cette phrase du philosophe : « L'âme des poètes lyriques fait réellement ce qu'ils se vantent de faire. » La jolie phrase ! et qu'en est jolie la citation, pour autoriser d'un avis glorieux la véhémence ou le délire du poème !... Seulement, à lire le poème, Platon n'eût pas reconnu sa pensée. Il n'avait pas deviné cette frénésie à laquelle s'abandonne la poétesse. Un tel lyrisme n'a point,

dans la littérature antique, son équivalent ; et il ne l'a point dans notre littérature classique, formée à l'école de l'antiquité, formée à l'école de la raison. Un tel lyrisme est résolument déraisonnable. Le romantisme a commencé de n'être pas raisonnable ; mais, au prix de ce lyrisme nouveau, le romantisme est calme et reposé. Ce lyrisme nouveau est du romantisme exaspéré, du romantisme qui a subi l'influence de Nietzsche, du romantisme dionysiaque.

Et l'on voit bien l'accord de notre époque et de ce lyrisme. Quelle époque ! La raison n'y est pas en honneur ; l'amour de l'ordre y a l'air d'une pauvreté. Quelle époque surexcitée ! Mais, sous ses turbulens dehors, elle manifeste une prodigieuse abondance de vie et de passion, bref une ardeur pareille à celle qui anime le lyrisme de Mme de Noailles.

Or, tel est, dans l'histoire, le rôle insigne des grands poètes. L'âme de leur époque, âme souffrante, âme éperdue, âme qui a ses folies, ses péchés, ils la prennent avec eux, ils la recueillent. Ils l'habillent de beaux vêtemens. Ils lui remplacent par de souveraines musiques les paroles balbutiantes de son orgueil, de son désir, de sa misère. Ils lui enseignent à chanter selon le mode ancien. Et ainsi ils la font entrer dans la troupe idéale où l'on imagine que chantent tour à tour les âmes successives d'un peuple, l'une continuant l'autre, chacune avec sa fantaisie et dociles toutes à un invisible chef, — la nôtre qui célèbre sa frénésie la plus neuve sur des cadences que trois siècles de poésie française ont ordonnées et embellies.

André Beaunier.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES PROGRÈS RÉCENS DE L'ÉCLAIRAGE

« De la lumière! De la lumière! » Ce cri de Gœthe expirant pourrait, en quelque sens qu'on l'entende, servir de devise à notre époque. Jamais la curiosité humaine n'a eu plus qu'aujourd'hui soif d'inconnu et de lumière spirituelle; jamais elle n'a plongé avec autant de passion son scalpel indiscret dans le sein de tous les mystères. Mais jamais non plus on n'a eu besoin autant qu'aujourd'hui de cette lumière matérielle qui caresse nos yeux et par laquelle seule nos âmes communient avec l'univers infini, puisque tous nos autres sens ne nous peuvent faire connaître que l'ambiance immédiate.

Pour éclairer les coins souterrains de nos cités continuellement plongés dans l'ombre ; pour ravir à la nuit quelques-unes des heures qu'elle vole à notre impatience de vivre sans arrêt, et sans souci des normes que le soleil impose à notre fièvre, on a dépensé depuis quelque temps des trésors d'ingéniosité. Les savans et les industriels ont combiné leurs efforts pour chasser la nuit à volonté, et les résultats obtenus dans cette voie sont si beaux, ils touchent à la fois à tant de problèmes pratiques et à tant de questions de science pure, qu'ils méritent assurément de nous arrêter un instant.

QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

Les traces fuligineuses que l'on retrouve dans les cavernes préhistoriques prouvent que le problème de l'éclairage artificiel est presque aussi vieux que les hommes. Mais il faut arriver à l'époque moderne

pour trouver un commencement d'organisation de l'éclairage public.

Il est remarquable que ce sont les malfaiteurs, coupeurs de bourses, tire-laine et mauvais garçons à qui Paris est redevable des premiers essais faits dans ce sens, — et ceci pourrait servir d'argument au docteur Pangloss s'il n'était mort depuis longtemps sans laisser de descendance. En 1318, les meurtres étaient si fréquens aux environs du Châtelet que Philippe V ordonna qu'une chandelle fût entretenue, toute la nuit durant, à la porte du palais. Pendant deux siècles, l'éclairage public fut réduit à cette unique chandelle, et les bourgeois qui d'aventure s'en allaient nuitamment en d'autres quartiers durent parfois la trouver insuffisante. Restait la ressource d'avoir des valets portant des torches et flambeaux; mais ce n'était pas à la portée de toutes les bourses. C'est ce que comprit Louis XIV lorsque, par lettres patentes de 1662, il céda à un concessionnaire le droit d'installer de place en place des porte-lanternes qui, moyennant une menue redevance (cinq sols par quart d'heure), se mettaient à la disposition des passans.

En 1667 paraît un édit du lieutenant de police La Reynie, qui institue en réalité le premier éclairage public, et impose aux bourgeois de chaque quartier la charge d'entretenir aux carrefours des lanternes éclairées par des chandelles. Dès la fin du XVIIe siècle, il y avait à Paris 6500 de ces lanternes brûlant par nuit 1625 livres de chandelles. L'exemple de Paris fut bientôt suivi par les grandes villes d'Europe.

Un siècle plus tard, nouveau progrès avec les réverbères à l'huile, dont M. Sartine écrivait naïvement au Roi : « La lumière qu'ils donnent ne permet pas de penser que l'on puisse jamais trouver mieux ! » Que dirait M. de Sartine s'il pouvait passer de nos jours, sur le coup de minuit, avenue de l'Opéra? Perfectionnés par Argand dont les découvertes furent d'ailleurs subtilisées par un nommé Quinquet, qu'elles ont rendu célèbre, les réverbères ne furent détrônés que par le gaz, brûlant dans le bec papillon, et qui, jusque vers la fin du XIXe siècle, devait assurer, à peu près sans rival, l'éclairage des grandes villes.

Enfin survint l'éclairage électrique sous ses diverses formes, lequel semblait devoir supplanter rapidement le gaz, lorsque celui-ci, grâce à la découverte du manchon à incandescence, reprit vaillamment la lutte, suscitant par cela même de nouveaux perfectionnemens dans les lampes électriques.

C'est l'histoire et la portée de ces récens perfectionnemens des divers modes d'éclairage que nous voudrions passer rapidement en revue.

LE NOUVEL ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE A INCANDESCENCE

Dans l'éclairage par le gaz, par le pétrole, ou par les huiles minérales et végétales, la lumière est produite par une réaction chimique : la combustion, c'est-à-dire l'oxydation par l'oxygène aérien de ces corps éclairans, qui tous contiennent des carbures d'hydrogène (1) ou des substances analogues. C'est la chaleur dégagée par cette combinaison chimique qui entretient la flamme. Celle-ci d'ailleurs ne serait pas éclairante si la combinaison était complète, c'est-à-dire si toutes les parties combustibles du corps éclairant étaient combinées à l'oxygène de l'air. Ainsi dans le bec Bunsen, lorsqu'on admet une quantité d'air suffisante pour que la combustion du gaz soit totale, la flamme est bleue et non éclairante. Elle ne le devient que lorsque la combustion est incomplète et que les gaz enflammés contiennent en suspension des particules de carbone non comburé portées à l'incandescence par la haute température de la flamme et qui donnent à celle-ci son éclat visuel. La présence de ces particules de charbon dans toutes les flammes de combustion éclairante est d'ailleurs facile à mettre en évidence en y plongeant une soucoupe de porcelaine : on voit bientôt celle-ci se recouvrir de noir de fumée.

Tandis que la lumière dans ces anciens types d'éclairage était produite chimiquement, c'est au contraire un phénomène purement physique (l'échauffement du filament par le courant électrique) qui lui donne naissance dans les lampes électriques à incandescence.

On ignore généralement que ces lampes dont on attribue l'invention à Edison (1878) furent avant lui découvertes deux fois et indépendamment, d'abord, en 1845, par l'Américain Starr, puis, en 1858, par le Français Changy dont les découvertes, suivant une tradition un peu trop répandue, ne rencontrèrent qu'ostracisme et mépris, et tombèrent dans l'oubli. Dans la lampe Edison, le filament de carbone, traversé par le courant électrique, ne résiste pas à une température très élevée. Or l'expérience et la théorie du rayonnement montrent que l'éclat d'un corps incandescent augmente rapidement avec sa température. Par exemple un morceau de métal porté à 2 000° émet plus de cent fois plus de lumière qu'à 1 450°, et à 2800° il en émet plus de 20 fois plus qu'à 2 500°. Il y avait donc intérêt, si l'on voulait avoir des lampes très lumineuses, à substituer au filament de carbone des filamens pouvant

(1) A propos des carbures d'hydrogène, voyez ma chronique du 1er mars 1913 sur *les Tendances et les progrès récens de la chimie.*

résister à des températures plus élevées que celui-ci, c'est-à-dire pouvant supporter, à section égale, des courans électriques plus intenses.

Mais ce n'est pas tout : non seulement la *puissance lumineuse* d'un corps incandescent augmente beaucoup avec sa température, mais son *rendement lumineux* fait de même, ce qui est la question essentielle au point de vue industriel et pratique, qui domine tout en ces matières. Quand une lampe à incandescence fonctionne, elle n'émet pas seulement de la lumière mais aussi de la chaleur, comme on peut s'en assurer en la touchant. Une partie du courant électrique est donc employée en pure perte à produire cette chaleur. Or on appelle *rendement lumineux* de la lampe le rapport de l'énergie lumineuse qu'elle émet à l'énergie totale qu'elle consomme. Si toute l'énergie consommée était transformée en lumière, c'est-à-dire si la lampe n'émettait que des rayons visibles et pas de rayons calorifiques invisibles, le rendement serait de 100 p. 100. Nous verrons ci-dessous que ce cas idéal n'est réalisé dans la nature qu'en une seule circonstance. Pratiquement, on exprime le rendement lumineux d'une lampe en watts par bougies (1), et le rendement est d'autant meilleur que la lampe consomme moins de watts par bougie lumineuse émise.

Or le rapport de la lumière émise à la radiation totale (ou si on préfère à l'énergie consommée) d'un corps incandescent, son rendement lumineux augmente, nous l'avons dit, très rapidement avec sa température. Pour une même énergie utilisée, il émet par exemple environ 6 fois plus de lumière à 3 000° qu'à 2000°, 2 fois plus à 4 000° qu'à 3 000°.

Pour toutes ces raisons, il y avait intérêt à substituer au carbone des filamens de substances résistant aux hautes températures. On y est parvenu en étirant des filamens de métaux fondant aux températures

(1) Le watt qui est, rappelons-le, l'unité internationale pratique de puissance, est à peu près la 735e partie du cheval-vapeur, c'est-à-dire un peu plus du dixième de l'énergie mise en jeu par un kilogrammètre en une seconde. Le kilogrammètre est lui-même le travail que produit un kilogramme en tombant d'un mètre. Au point de vue purement électrique, le watt est l'énergie mise en jeu en une seconde par un courant électrique d'un ampère traversant une résistance d'un ohm.

Quant à la bougie, elle était jusqu'à ces derniers temps assez mal définie comme unité de lumière et sa valeur changeait d'un pays à l'autre. Depuis le 1er juillet 1909, l'Angleterre, les États-Unis et la France ont unifié leur valeur de la bougie et depuis lors on appelle *bougie internationale* ou *bougie décimale* une intensité lumineuse qui est d'environ un quart inférieure à celle de la bougie française de l'Étoile et qui est définie comme étant exactement la 20e partie de l'étalon international appelé le *Violle*, du nom de l'illustre physicien français qui l'a imaginé. Le *Violle* est la quantité de lumière émise normalement par un centimètre carré de platine à sa température de fusion.

très élevées, tels que le tantale, qui fond vers 2 900° seulement, le tungstène, qui fond à plus de 3 000°, l'osmium qui fond au-dessus de 2 200°, etc.

Du coup, ces métaux et leurs divers alliages réciproques, qui n'avaient pas jusque-là d'applications notables, ont pris une grande importance industrielle, et ainsi ont vu le jour les lampes à filamens métalliques des divers systèmes (Osram, Tantale, etc.) qui se partagent actuellement la faveur du public.

Tandis qu'on ne pouvait porter les filamens de carbone qu'à environ 1 600° à 1 700°, les nouveaux filamens métalliques sont réduits à un diamètre assez faible pour être portés, dans les lampes usuelles, à des températures très supérieure à 2 000°. Et c'est ainsi que le rendement, qui n'était que d'environ 1/5 de bougie par watt avec les lampes à filament carboné, a presque triplé dans les lampes nouvelles. L'économie réalisée est donc considérable, elle suffit à amortir, au bout d'une soixantaine d'heures, le prix assez élevé des ampoules à filamens métalliques, et on conçoit que celles-ci soient en passe de supplanter complètement leurs rivales.

Chose curieuse d'ailleurs, tandis que les lampes à filamens métalliques à petite ou grande puissance (on en fait de plusieurs milliers de bougies, et leur intensité lumineuse ne dépend que de la longueur du filament qui a toujours une épaisseur uniforme), tandis que ces lampes sont aujourd'hui employées pour l'éclairage d'un grand nombre de villes de la province et de l'étranger (surtout des États-Unis), elles ne sont pas utilisées pour l'éclairage public de Paris. La cause en est sans doute le prix élevé de l'électricité parisienne.

A titre documentaire, ajoutons que l'extrême finesse des filamens métalliques employés et qui dans les lampes courantes d'une vingtaine de bougies ne pèsent que quelques milligrammes, est telle qu'un kilogramme de tantale fournit la matière de plus de 30 000 lampes. Enfin la durée de ces lampes est considérable, certaines sont encore utilisables après plusieurs milliers d'heures de fonctionnement, et n'exigent durant ce temps aucun entretien. Tel n'est pas le cas des lampes à arc dont nous allons dire maintenant les récens progrès.

LES LAMPES A ARC

L'arc électrique éclatant entre deux tiges de charbon que traverse un courant continu ou alternatif constitue assurément l'un des modes d'éclairage les plus économiques à la fois et les plus agréables. Il est

très économique, parce que la température de la source lumineuse est encore plus élevée que celle des lampes à filamens métalliques et que, en vertu même des considérations que nous venons d'exposer, le rendement en est meilleur. La température du cratère positif de l'arc électrique est en effet supérieure à 3 700° degrés. Elle est la plus élevée de celles que l'homme a pu réaliser artificiellement. Les lampes ordinaires à arc continu et à air libre, qu'on voit encore dans un grand nombre des rues de Paris où elles semblent avec leurs globes opalins et bleuâtres des milliers de lunes immobiles, ont un rendement considérable, puisqu'elles consomment moins d'un watt par bougie. Leur lumière est des plus agréables à cause également de leur température élevée. Les corps incandescens émettent en effet une lumière dont la composition se modifie beaucoup avec leur température; lorsque celle-ci est basse, ils émettent une très grande proportion de rayons rouges, et beaucoup moins de rayons bleus et violets; la lumière résultante est rougeâtre; à mesure que la température s'élève, la proportion des rayons de faible longueur d'onde augmente. Et c'est pourquoi la lampe à filament carboné paraît rougeâtre à côté du filament métallique qui donne lui-même une lumière moins blanche que l'arc électrique. De toutes les sources lumineuses, et à cause précisément de sa haute température, la lampe à arc est celle qui émet la lumière la plus semblable à la lumière solaire, à laquelle notre œil est naturellement adapté; aussi notre œil la trouve-t-il la plus agréable de toutes.

Malgré ces avantages, l'arc électrique ordinaire n'est point sans inconvéniens. Les charbons entre lesquels l'arc éclate s'usent très rapidement, ne durent jamais plus de quelques heures, et il faut donc les remplacer fréquemment.

Une des causes de l'usure des charbons est que ceux-ci sont volatilisés ou du moins désagrégés par leur haute température; une autre cause beaucoup plus importante encore est que le charbon brûle peu à peu dans l'oxygène de l'air. Aussi a-t-on cherché à construire des lampes où l'arc se produit dans un vase hermétiquement clos et à l'abri de l'air. On a réussi ainsi à quintupler au moins la durée des charbons. Malheureusement, et on ne sait trop pourquoi, le rendement lumineux de ces nouvelles lampes s'est trouvé très inférieur à celui des anciennes; en outre, les gaz engendrés dans la combustion lente des charbons se condensaient sur les parois du vase et l'opacifiaient de telle sorte qu'il fallait au bout de quelques dizaines d'heures procéder à un nettoyage de l'appareil. Pour ces motifs, les lampes à arc en vase clos n'ont pas justifié les espérances qu'on avait fondées sur elles.

En revanche, un progrès tout à fait remarquable se trouve réalisé par les lampes à arc en vase clos et à charbons minéralisés qui, depuis quelques mois, éclairent l'avenue de l'Opéra et dont tous les Parisiens admirent la splendide lumière rose et la forme si particulière. L'idée d'incorporer aux charbons des lampes à arc divers sels minéraux est due à un éminent ingénieur français, M. Blondel, professeur à l'École des Ponts et Chaussées, à qui, bien qu'une cruelle maladie l'immobilise depuis de nombreuses années au lit, la France est redevable de quelques-unes des découvertes industrielles les plus marquantes de ce temps. Mise au point par un ingénieur italien, M. Carbonne et par d'autres techniciens dont notre compatriote, M. Bardon, l'idée des charbons minéralisés a permis de réaliser des lampes d'une puissance et d'un rendement étonnant. On incorpore aux charbons par un traitement spécial divers sels minéraux et notamment du fluorure de calcium. De plus, comme son nom l'indique, la lampe est incluse tout entière dans un globe hermétiquement clos, et dont la forme, que l'on peut remarquer avenue de l'Opéra, est un peu celle d'une fleur évasée vers le haut. La partie inférieure du globe est maintenue grâce à divers artifices à une température relativement basse, de sorte que les produits de la sublimation des charbons vont s'y condenser sans se déposer sur les parois voisines de l'arc et altérer leur translucidité.

Dans ces conditions et à puissance dépensée égale, les lampes à électrodes minéralisées donnent environ trois fois plus de lumière que les anciennes lampes à arc au charbon pur. De fait, celles-ci, qui éclairent encore les grands boulevards, font bien piètre figure à côté des splendides luminaires de l'avenue de l'Opéra. Ces nouvelles lampes ne consomment qu'environ 1,3 de watt par bougie. En outre, et grâce à l'artifice du vase clos, les charbons peuvent durer environ une centaine d'heures sans avoir besoin d'être remplacés. Les beaux résultats fournis par ce nouveau mode d'éclairage sont tels que la Ville de Paris a décidé, d'après nos renseignemens, de le substituer à toutes les lampes à arc qu'elle emploie pour son éclairage (1).

Resterait à expliquer comment l'artifice de la minéralisation a suffi à tripler le rendement de l'arc électrique. Mais les physiciens ne sont pas encore d'accord là-dessus, et nous attendrons qu'ils aient mis sur ce point quelque cohérence dans leurs théories avant de les exposer ici.

(1) Dès maintenant, on a installé, place de la République, des lampes à arc minéralisé dont l'éclat surpasse même de moitié celles de l'avenue de l'Opéra.

L'INCANDESCENCE PAR LE GAZ

L'éclairage au gaz paraissait voué à une disparition prochaine lorsque la découverte de M. Auer von Welsbach est venue lui donner un regain de vigueur qui permit au malade, naguère condamné, des années d'autant plus prospères que presque chaque jour de nouveaux progrès surgissent dans cette voie.

On sait que le manchon Auer est recouvert d'un mélange de deux oxydes de métaux rares, l'oxyde de thorium et l'oxyde de cérium. Le second n'existe qu'à raison de 1 pour 100 environ du premier dans le mélange. Celui-ci est porté à une haute température au moyen de la flamme d'un brûleur à gaz Bunsen, qui est réglée de sorte à avoir la plus haute température possible, c'est-à-dire de façon que sa combustion soit complète, ce qui la rend bleue et très peu lumineuse. La température à laquelle est porté le manchon est d'environ 1 590°. Or il se produit ce fait très remarquable que, si l'on portait à cette température un objet solide quelconque, un morceau de platine par exemple, il rayonnerait à surface égale beaucoup moins de lumière que le mélange Auer. Mais il y a mieux : tandis qu'un manchon Auer alimenté par un bec brûlant 100 litres à l'heure fournit environ 80 bougies, un manchon identique, mais recouvert seulement d'oxyde de thorium, ne fournit que 2 bougies dans les mêmes conditions, tandis qu'un manchon à l'oxyde de cérium n'en fournit que 7 ou 8.

Comment se fait-il que le mélange des deux oxydes multiplie dans de telles proportions leur puissance lumineuse ? Cette question a beaucoup préoccupé et même déconcerté les physiciens, car, comme il arrive souvent, les faits ont été ici plus vite et plus loin que les théories ! Celles-ci d'ailleurs, à l'ordinaire, se sont vite remises de l'alerte qui les avait ébranlées, et elles n'ont pas tardé, — comme on le pouvait prévoir, — à tirer argument, en faveur de leur validité, des faits étranges apportés par Auer et qui les avait d'abord laissées fort déconfites. Il n'entre pas dans les limites de cette chronique d'expliquer d'après les systèmes les plus récens les curieuses particularités du manchon à incandescence. Il nous suffira d'indiquer d'un mot que, d'après ce qu'on admet généralement, la petite quantité de cérium ajouté au thorium change complètement sa coloration aux températures élevées, comme il arrive que de petites additions de nickel, de manganèse ou de chrome modifient du tout au tout la couleur des verres auxquels on les incorpore. Ainsi modifié, l'oxyde de thorium

acquiert une sorte d'émission sélective, et il rayonne, comme l'expérience le démontre, beaucoup plus de lumière et moins de chaleur que ne le supposerait sa température.

Si l'on exprime en watts la puissance calorifique consommée par le bec Auer, on trouve qu'il émet environ un huitième de bougie par watt, c'est-à-dire beaucoup moins que les diverses lampes électriques. Mais en réalité cette comparaison ne signifie pas grand'chose au point de vue pratique, parce que le prix de revient d'une même quantité d'énergie est très différent, suivant qu'il s'agit du gaz ou de l'électricité, et selon les circonstances locales.

L'emploi des manchons à incandescence a plus que quintuplé le rendement lumineux du gaz d'éclairage. Aussi se sont-ils à peu près partout substitués aux anciens becs papillons.

Un perfectionnement récent devait encore amplifier ces résultats : l'incandescence par le gaz sous pression dont les magnifiques candélabres du boulevard Raspail, à Paris, nous fournissent un exemple éclatant. Chacun de ces candélabres fournit une intensité lumineuse de 2 000 à 4 000 bougies, c'est-à-dire équivalente à celle des lampes à charbons minéralisés de l'avenue de l'Opéra.

Dans les réverbères à manchons Auer ordinaires de la Ville de Paris, le gaz arrive sous une faible pression d'environ 50 millimètres d'eau et chaque manchon consomme environ 100 litres à l'heure. Dans les appareils à gaz comprimé, celui-ci arrive dans le manchon sous une pression d'environ 1 600 millimètres d'eau et le brûleur consomme naturellement beaucoup plus. La surpression est produite par une petite pompe actionnée par l'électricité ou mieux par un moteur à gaz et qui commande tout le quartier intéressé. Boulevard Raspail, cette pompe est placée sous la chaussée (1).

Les avantages de la surpression sont nombreux : d'abord elle multiplie (environ trois fois) la puissance lumineuse des manchons ; ensuite elle supprime l'allumage qui se fait automatiquement, grâce à la pression elle-même, qui, au moment où on l'établit, ouvre les robinets agencés à cet effet, et grâce à une veilleuse qui ne s'éteint jamais. L'extinction se fait de même automatiquement en supprimant la pression. Cependant, lorsque, comme cela a lieu à Paris, on ne veut éteindre à une certaine heure qu'une partie des manchons de chaque candélabre, on doit opérer à la main. Il faut espérer que bientôt, même à ce point de vue, la main-d'œuvre pourra être supprimée, grâce à des

(1) On trouvera des détails sur les autres voies éclairées par ce système dans un intéressant rapport de M. Tur, récemment présenté au Congrès de la Route.

mécanismes d'horlogerie ingénieusement combinés et qui, en Angleterre et en Allemagne, fonctionnent déjà à cet effet.

AUTRES MODES RÉCENS D'ÉCLAIRAGE

Il nous reste à dire un mot de l'éclairage par l'acétylène et par les tubes à gaz raréfiés luminescens, bien que ces sources lumineuses n'aient guère été employées jusqu'ici dans l'éclairage public qui fait l'objet principal de cette chronique. Mais rien ne prouve que cette situation ne changera pas dans l'avenir.

L'éclairage à l'acétylène, grâce surtout à la production à bas prix du carbure de calcium dans les usines hydro-électriques, avait paru un moment plein d'avenir, car elle est sans conteste le plus éclairant des combustibles. La découverte des manchons à incandescence est venue leurrer pour un temps cet espoir. Pourtant, dès maintenant, 172 petites communes de France utilisent ce mode d'éclairage public, et il est appelé en tous cas à quelque avenir dans les localités trop peu importantes pour faire les frais d'une installation d'électricité ou de gaz. On cherche d'ailleurs actuellement à réaliser l'incandescence des manchons par l'acétylène, et les essais faits dans cette voie sont assurés, s'ils réussissent, d'un grand avenir, à cause du grand pouvoir calorifique de l'acétylène et de la haute température qu'elle réalise. Tandis, en effet, qu'un mètre cube de gaz d'éclairage fournit environ 5000 calories, un mètre cube d'acétylène en fournit 7000.

Les tubes à gaz luminescens, dans lesquels on produit la lumière au moyen du courant électrique qui traverse un gaz raréfié, comme dans les tubes de Geissler, sont très économiques, mais encombrans et fragiles. Les gaz utilisés jusqu'ici sont soit le mercure vaporisé (lampes Cooper-Hewit et Herœus, qui ont l'inconvénient de donner une lumière blafarde dont les rayons rouges et jaunes sont pratiquement absens), soit l'azote ou l'acide carbonique (qui ont l'inconvénient, tout en donnant une lumière assez blanche, de se résorber peu à peu dans les parois du tube), soit le néon, qui n'a pas ces inconvéniens, mais donne une lumière un peu trop rouge. J'ai déjà eu l'occasion, dans ma récente chronique sur les applications du froid, d'indiquer les beaux résultats dus dans cette voie à M. Georges Claude. Il semble qu'en accouplant les tubes à néon et les tubes à vapeur de mercure on obtienne une lumière qui a sensiblement les qualités de la lumière blanche, et c'est là sans doute qu'est l'avenir.

QUELQUES COMPARAISONS

En France, sur 10000 villes de plus de 1000 habitans, il n'y en a guère que 4100 environ qui, à l'heure actuelle, sont pourvues de l'éclairage par distribution, sur lesquelles 1 250 ont le gaz, 2600 l'électricité et 172 l'éclairage acétylénique. Près de 6 000 de ces villes, dont certaines de plus de 2000 habitans, sont encore sans éclairage distribué. A l'étranger, les statistiques sont plus encourageantes dans certains pays comme l'Angleterre et l'Allemagne.

Paris lui-même, à ce point de vue, ne le cède en rien aux grandes capitales, auxquelles il a l'honneur historique d'avoir donné l'exemple. Au point de vue de l'éclairage public par l'électricité, Paris tient sans doute la corde (en Europe). Berlin vient en tête pour l'éclairage par le gaz comprimé. Quant à Londres, les deux systèmes s'y répartissent inégalement, à cause de l'autonomie des divers quartiers.

Si l'on veut, à un autre point de vue, comparer Berlin et Paris, on constate que, dans la première ville, l'éclairage est peut-être plus uniformément réparti, c'est-à-dire que les artères peu importantes y sont peut-être mieux éclairées qu'à Paris et les grandes artères moins bien.

En totalisant l'intensité des 2000 arcs électriques, des 55 000 brûleurs Auer à basse pression et des 1 500 brûleurs à gaz comprimé qui assurent actuellement l'éclairage public de Paris, on trouve que vers minuit, quand tous fonctionnent, ils émettent ensemble environ 6 à 7 millions de bougies, ce qui fait en moyenne un peu moins de trois bougies par habitant. Après tout, il y a donc eu quelques progrès depuis la moyenâgeuse et solitaire chandelle du Châtelet. Et la « Ville Lumière » n'est pas indigne de son nom.

Pourtant il convient d'être modeste, si l'on compare ces chiffres à ceux que nous offrent les sources de lumière réalisées dans la nature : chaque centimètre carré de la surface du Soleil émet autant de lumière que 320 000 bougies décimales; les superbes arcs électriques de l'avenue de l'Opéra sont donc, au bas mot, cent fois moins lumineux qu'un seul centimètre de la surface solaire. Or celle-ci est au total de plus de 60 000 milliards de milliards de centimètres carrés. Pourtant la puissance lumineuse du Soleil est elle-même médiocre à côté de celles d'autres étoiles plus chaudes. Véga, par exemple, cette jolie étoile bleue que l'on peut voir actuellement au zénith sur le coup des 10 heures du soir, émet, par centimètre carré, au moins douze fois plus de lumière que le Soleil. Il est même des étoiles à hélium telles que λ

du Taureau ou ε d'Orion, dont l'éclat intrinsèque, ou, comme disent les physiciens, dans leur argot inélégant mais précis, l'*intensité surfacique* est des centaines de fois supérieure. Cependant, ces étoiles nous les voyons à peine dans les nuits sombres, et le moindre quinquet au coin d'une rue suffit à nous éblouir au point de les éclipser.

***

Ainsi les phénomènes qui se déroulent dans l'Univers et le parent ne sont grands ou petits, négligeables ou éclatans pour nous, que selon leur proximité. Et il y a quelque ironie douloureuse à penser que cela n'est pas moins vrai dans le monde moral que dans l'autre.

Une chose pourtant doit nous consoler, c'est que les forces obscures qui attirent et dirigent les êtres vivans sont capables de nous montrer une perfection qui est absente des étoiles. Un exemple, qui se rapporte précisément à notre sujet, nous le prouvera une fois de plus : nous avons vu que le rendement lumineux de toutes les sources physiques de lumière est toujours imparfait et qu'en dehors de leurs rayons visibles nos lampes artificielles, comme les grands luminaires célestes, en émettent d'autres qui sont inutiles pour la vision. Au contraire, la femelle du ver luisant, du *pyrophorus noctilocus* des naturalistes, émet, lorsque par les douces nuits d'été, elle veut appeler le mâle ailé, un rayonnement dont la totalité est composée de vibrations lumineuses. L'énergie qu'elle dépense ainsi est tout entière utilisée pour ses fins. Son rendement lumineux est parfait, et l'amour a su faire, chez cet insecte misérable, ce que tous nos laboratoires et toutes nos industries n'ont pas encore réalisé.

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La loi militaire a été votée dans son ensemble, par la Chambre des députés, le 18 juillet. La discussion a été longue et passionnée. Sans cesse sur la brèche, M. le président du Conseil a repoussé avec vigueur, avec chaleur, avec une présence d'esprit qui n'a jamais été prise au dépourvu, les assauts de l'extrême gauche socialiste et radicale, conduite ouvertement par M. Jaurès et, plus à couvert, par M. Caillaux. Du côté du gouvernement, il a été l'âme du débat et on ne sait trop, en vérité, quel aurait été, sans lui, le résultat final. Sans doute la loi n'est pas parfaite, il s'en faut même de beaucoup ! Elle a été victime, en cours de route, de déformations déplorables; mais enfin, c'est la loi de trois ans. Notre seul regret, qui est d'ailleurs très vif, est qu'elle n'entrera en plein exercice qu'en 1916, c'est-à-dire à échéance encore lointaine, et Dieu sait tout ce qui peut se passer d'ici là ! Allons au fait avec franchise. Le projet de loi a été déposé en vue de pourvoir moins encore à l'avenir qu'au présent. Ce but a-t-il été atteint? Notre force militaire sera-t-elle sensiblement supérieure, à la fin de l'année, à ce qu'elle est aujourd'hui? A cette question précise, il est impossible de faire une réponse affirmative, puisque, au mois de novembre prochain, nous n'aurons sous les drapeaux qu'une seule classe qui aura fait une seule année de service, et deux autres, — dont l'une sera composée de jeunes gens de 20 ans, — qui n'en auront pas fait du tout. Et ce n'est pas ce que nous avions espéré.

Lorsque le gouvernement a annoncé l'intention de maintenir sous les drapeaux, à la fin d'octobre, la classe de 1910, qui était libérable à ce moment, tout le monde a compris qu'il s'agissait de faire faire à cette classe toute une troisième année de service. Presque en même temps d'ailleurs, le gouvernement déposait le projet de loi qui établis-

sait le service triennal. Sans doute il n'avait pas dit, en termes formels, que la classe de 1910 ferait la totalité d'une troisième année, mais cela résultait de la permanence du danger auquel il s'agissait de faire face et auquel on n'avait pas encore imaginé un autre moyen de pourvoir. Dans ce système, nous aurions eu, dès le mois d'octobre prochain, une classe ayant fait deux années et sur le point d'en faire une troisième, une autre classe ayant fait une année et sur le point d'en faire une seconde, et une dernière classe qui n'aurait fait encore aucun service, mais qui aurait trouvé, dans les deux premières, de grandes ressources pour son instruction. Si on ajoute à cela un nombre notable d'engagés volontaires, qui avaient cru, dans les circonstances présentes, avoir avantage à devancer l'appel, et avaient déjà un degré d'instruction propre à les rendre mobilisables, la situation était aussi rassurante qu'elle pouvait l'être, avec le nombre d'hommes dont notre faible natalité nous permet de disposer. Aussi étions-nous reconnaissans au gouvernement de l'initiative qu'il avait prise. Pourquoi n'y a-t-il pas persévéré? Comment a-t-il admis des conceptions nouvelles? Une explication s'est présentée. Les mutineries qui se sont produites dans les casernes et qui ont eu pour prétexte le maintien de la classe de 1910 ont été vigoureusement réprimées, mais n'éclateraient-elles pas de nouveau, avec un surcroît de violence, au mois de novembre prochain, c'est-à-dire au moment où la classe, devenue libérable, ne serait pas libérée? On l'a craint et cette crainte a été exploitée par les adversaires de la loi : ils n'ont pas manqué d'annoncer le péril et de le grossir. Ce serait faire injure au gouvernement de dire que ses déterminations en ont été altérées ; sa volonté, dans tout le cours de ces épreuves, s'est montrée assez ferme pour qu'on n'ait pas le droit de la mettre ici en doute ; mais enfin les embarras du présent, joints à ceux qu'il prévoyait dans l'avenir, ont pu le disposer à envisager avec plus de complaisance certaines solutions qu'il aurait mieux valu éliminer ou ajourner. On a proposé, — ce n'est pas le gouvernement qui l'a fait, mais la proposition a trouvé tout de suite chez lui des dispositions favorables, — on a proposé d'incorporer, désormais, la classe à 20 ans au lieu de 21. Cela n'arrangerait-il pas tout? Le but étant, en effet, d'avoir trois classes sous les drapeaux, au lieu de deux, ne les aurait-on pas au mois de novembre si, tout en libérant la classe de 1910, on en prenait deux à la fois, une de 21 ans et l'autre de 20? Le problème serait résolu avec élégance et sans douleur pour personne. Nous ne disons pas que le gouvernement ait fait ce raisonnement dans toute sa

simplicité : il a toujours protesté n'avoir jamais établi de liaison entre l'incorporation d'une classe à 20 ans et la libération de celle de 1910. Mais cette liaison s'est faite dans beaucoup d'esprits ; il était inévitable qu'elle s'y fît, et elle a eu deux conséquences fâcheuses : l'une de donner aux mutineries militaires une sorte de satisfaction, l'autre de remettre le service de trois ans à trois ans et, pendant cette période, de laisser notre armée, bien qu'elle comprît trois classes, dans un état qui ne vaudra guère mieux que celui d'aujourd'hui, bien qu'elle n'y en comprenne que deux.

Avons-nous besoin de dire combien il est regrettable qu'on ait eu l'air, — ce n'est, nous le voulons bien, qu'une apparence, — de faire une concession à l'insubordination militaire? Dans cette apparence, M. Jaurès n'a pas manqué de voir, et surtout de montrer, une réalité. Le gouvernement a eu beau protester : M. Jaurès a continué d'affirmer, et ses affirmations prenaient dans les faits eux-mêmes un semblant de vérité. En vain le gouvernement expliquait-il que l'incorporation de la classe de 1913, à 20 ans, avait pour unique objet de pouvoir la libérer un an plus tôt. Nos jeunes soldats seraient ainsi rendus à la vie civile, après trois ans de service, au même âge où ils le sont aujourd'hui après deux; et qui ne voit l'immense avantage qu'il y a là pour eux socialement, économiquement, industriellement, commercialement, enfin moralement et intellectuellement? Tous ces adverbes joints font sans doute admirablement, mais ils n'ont pas convaincu M. Jaurès, qui a continué de ricaner et de dire : — Vous ne pouvez pas garder quatre classes; donc, si vous en prenez deux cette année, vous vous placez vous-même dans l'obligation de libérer celle de 1910; les deux faits sont liés, et vous ne ferez croire à personne que vous n'avez pas voulu, par la liaison qui s'établit logiquement entre eux, vous donner un prétexte de libérer la classe dont vous aviez présenté le maintien sous les drapeaux comme un grand devoir patriotique qui s'imposait à vous. Les manifestations des casernes et notre opposition à la Chambre ont bien produit ce résultat. — Voilà ce que dit M. Jaurès, ce que ses amis répètent, et ce qui n'est pas de nature à décourager les partisans des moyens révolutionnaires. Nous espérons toutefois que l'énergie avec laquelle le gouvernement a réprimé les séditions militaires fera réfléchir leurs fauteurs.

Ce qui est encore plus grave, parce que l'effet en sera durable, est l'affaiblissement que l'incorporation de la classe de 20 ans apportera à l'armée. Comment croire que nos jeunes soldats soient aussi formés et aussi solides à 20 ans qu'à 21 ? S'ils l'étaient, il serait sur-

prenant qu'on ne s'en fût pas aperçu plus tôt. Quoi qu'il en soit, on a consulté des comités médicaux-militaires et, comme il arrive souvent, Hippocrate a dit oui et Galien a dit non. Mais, si on songe que Galien, dans l'espèce, s'appelle M. le docteur Roux, directeur de l'Institut Pasteur, et M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, on conviendra qu'il y avait lieu de s'arrêter devant de si hautes autorités. Au surplus, quand nous parlons de l'affaiblissement que causera à l'armée l'incorporation de la classe de 20 ans, c'est moins aujourd'hui au point de vue sanitaire que nous nous plaçons à ce moment qu'à celui du très faible degré d'instruction militaire que l'armée présentera demain. Nous en avons dit un mot, nous y insistons, et, pour nous faire mieux comprendre, nous ne saurions mieux faire que de citer M. le président du Conseil. Dans la séance du 4 juillet, après avoir repoussé les intentions que lui prêtait M. Jaurès et que nous venons de rappeler, il a fait allusion à l'incorporation possible, dès novembre prochain, de la totalité ou d'une partie d'une classe âgée de 20 ans. Il ne se prononçait pas encore sur la question; mais, ajoutait-il expressément, « comme le maintien de la classe (de 1910) nous a été imposé par des nécessités extérieures dont le moins que je puisse dire, à l'heure actuelle, c'est qu'elles n'ont pas disparu, le gouvernement ne pourra libérer la classe, il ne la libérera, que s'il a, non seulement en nombre, mais encore en qualité, des forces qui lui permettent de faire face à la situation internationale. » Langage excellent, que la Chambre a applaudi, et dont nous retenons surtout les deux mots les plus importans, à savoir que la classe de 1910 ne serait libérée que si elle pouvait être remplacée, non seulement en quantité, mais en qualité. Eh bien! nous ne savons pas encore si, par le système de la loi nouvelle, la classe de 1910 sera remplacée en quantité suffisante; mais, en qualité, non, elle ne le sera pas. Chaque homme de cette classe, qui s'en ira au mois de novembre, après avoir fait deux ans de service, sera remplacé par un petit conscrit qui n'en aura pas encore fait un seul jour. Où sera l'équivalence de qualité entre ce qu'on perdra et ce qu'on gagnera?

Lorsque M. Barthou tenait le langage que nous venons de rappeler, il avait, — probablement, — en vue une solution transitoire, à laquelle quelques bons esprits sont restés courageusement fidèles jusqu'à la fin de la discussion. Nous n'avons nous-même aucune hostilité de principe contre l'incorporation à 20 ans; elle a incontestablement de grands avantages sociaux, et ses inconvéniens militaires peuvent être atténués, si on procède à une sélection sévère et si on ne prend, parmi

les jeunes gens de 20 ans, que ceux qui, complètement formés, présentent toutes les garanties de solidité. Combien sont-ils dans une classe ? Nous n'en savons rien, l'expérience n'en a pas été faite. L'exemple de l'étranger, c'est-à-dire de l'Allemagne, ne nous apporte ici aucune information probante parce que, étant donné le nombre d'hommes dont l'Allemagne regorge, les éliminations et les exemptions, qui sont chez elle très nombreuses, n'y ont pas toujours lieu pour cause de santé. Il y avait donc une épreuve à tenter, et il aurait été prudent de ne pas en préjuger le résultat. Il aurait même été préférable que l'expérience ne fût faite que plus tard, dans quelques années, quand les circonstances internationales dont M. Barthou a parlé auraient disparu, de manière à donner, dès aujourd'hui, à notre armée toute la force dont elle est susceptible. Mais enfin, soit : on pouvait tenter l'expérience à la condition de la faire partielle, de n'incorporer qu'une assez faible proportion de soldats de 20 ans, de ne libérer qu'un nombre égal de soldats de la classe de 1910, et de garder, comme un lest indispensable, le reste de cette classe. Avec ces précautions, le risque à courir aurait été réduit au minimum. Voilà ce qu'on aurait dû faire, et non seulement pour l'année actuelle, mais pour les suivantes. En un mot, il aurait fallu donner à la loi un effet rétroactif et décider que les classes de 1911 et de 1912 feraient, ou pourraient faire, trois ans comme celle de 1910. Des coupages habilement calculés n'auraient peut-être pas sensiblement diminué la vertu du mélange. Pourquoi n'a-t-on pas opéré ainsi, comme la sagesse la plus élémentaire l'indiquait, et comme il semble bien que M. Barthou avait l'idée de le faire le 4 juillet ? Pourquoi ? Parce que le saint, le sacro-saint principe de l'égalité, s'y opposait. Nous ne sachions pourtant pas de plus forte entorse donnée à ce principe que l'introduction, le même jour, sous les drapeaux de deux classes, celles de 1912 et de 1913, qui devront faire un nombre d'années différent. Eh quoi ! deux jeunes gens du même village partiront ensemble, l'un pour trois ans, et l'autre seulement pour deux. Inégalité d'autant plus criante que le point de départ est le même ! On ne s'y est pas arrêté. On a décidé que l'égalité n'aurait lieu que dans une même classe, mais qu'elle y serait absolue : tous les hommes de cette classe devront faire effectivement le même nombre de jours de service. Ainsi le veut l'amendement Daniel Vincent.

M. Daniel Vincent, député jusqu'ici peu connu, est un socialiste unifié, dont on a dit avec raison qu'il avait fait plus contre la loi de trois ans, pour la désarticuler et en rendre le fonctionnement impos-

sible, que M. Jaurès avec toute son incontinence oratoire. Le mot d'égalité a un tel prestige chez nous qu'il suffit de le prononcer. Aussi la Chambre tout entière, à l'exception d'un tout petit nombre de voix, a-t-elle voté d'enthousiasme l'amendement de M. Vincent. Du coup, le système transitoire et expérimental dont nous venons de parler est devenu impossible. L'amendement Vincent continuera de peser sur l'avenir comme il pèse déjà sur le présent. La classe sera un bloc indivisible. S'il y a des élémens surabondans, on les gardera. S'ils coûtent cher, on les payera. Plus de soutiens de famille : on paiera les familles indigentes : on les paiera même très cher, le double de ce qu'avait proposé le gouvernement, et il y aura des primes pour les familles nombreuses. La Chambre a jeté les millions à pleines mains, sans vouloir rien entendre. On est surpris de la facilité avec laquelle toutes ces choses folles ont été votées. Pourquoi n'a-t-on pas regardé d'où en venait la proposition? On se serait arrêté peut-être ; on aurait compris ce que voulaient les socialistes unifiés et les radicaux-socialistes hostiles à la loi. Ils avaient deux buts ; ils ont atteint l'un, et ils continuent de poursuivre l'autre. Le premier était de rendre la loi absurde et intolérable. Le second, de la rendre si coûteuse qu'il faudrait, pour faire face aux dépenses qu'elle entraîne, voter d'urgence des impôts sur les riches, un impôt progressif sur le revenu, un impôt progressif sur le capital, d'autres encore. Conduits à l'assaut par M. Caillaux, ils ont obtenu de M. le président du Conseil des promesses dangereuses. La place nous manque pour en parler aujourd'hui comme il convient : nous en verrons d'ailleurs bientôt les effets.

Mais alors, dira-t-on, si la loi contient tant de défauts, pourquoi l'approuver? Elle contient d'autres défauts encore : par exemple, l'octroi obligatoire à tous les hommes de quatre mois de congé, ce qui réduit la durée du service à 32 mois, — et cependant nous l'acceptons comme un moindre mal. Il est à désirer que le Sénat en corrige les défauts les plus graves, sans oublier toutefois que, surtout dans certaines circonstances, le mieux, suivant le proverbe, est l'ennemi du bien. Si imparfaite qu'elle soit, la loi que la Chambre vient de voter, à une majorité de 154 voix, contient le principe du service de trois ans et, si on la maintient et si on la pratique fermement, elle nous en donnera plus tard la réalisation totale. Alors nous aurons fait tout ce qui est en notre pouvoir pour résister à une agression étrangère et défendre, à l'occasion, nos intérêts ou notre honneur.

Le gouvernement a encouragé, aidé, soutenu la Chambre dans la

voie qu'elle vient de parcourir jusqu'au bout, et le gouvernement a été presque exclusivement M. Barthou. La Chambre a ordonné l'affichage d'un de ses discours : presque tous auraient mérité cet honneur, le dernier surtout qu'il a prononcé, en réponse à M. Caillaux, qui, parlant au nom de 140 radicaux-socialistes, a expliqué pourquoi ses amis et lui ne votaient pas la loi.

Malheureusement il y a des partis qui, à l'intérieur, ne désarment pas. Mais lorsqu'il s'agit de la grandeur de la France et de sa défense, l'intérêt est si grand et si haut qu'un gouvernement serait indigne de sa mission s'il ne faisait pas appel à tous les Français sans distinction. Tant pis pour ceux qui ne répondent pas !

Les événemens des Balkans continuent de déconcerter toutes les prévisions. Ils ont marché, depuis quelques jours, d'abord avec une rapidité foudroyante, puis avec une lenteur où l'on sent des calculs dont il est encore assez difficile de découvrir le sens. Aussi ne pouvons-nous en parler que sous bénéfice d'inventaire, c'est-à-dire en attendant la suite.

Pour le moment, voici où en sont les choses : nous ne pouvons en indiquer que les grandes lignes. La Bulgarie, par son agression sans excuses contre ses alliés de la veille, a déchaîné contre elle, avec une rapidité inusitée, cette justice immanente des choses, qui ne marche pas généralement aussi vite. Certes, la Bulgarie a été bien coupable, mais le châtiment a été si rigoureux et si brutal, qu'on peut le considérer comme suffisant et ouvrir son esprit, en présence d'une situation nouvelle, aux considérations purement politiques qu'elle doit déterminer. Dans l'espace de quelques jours, presque de quelques heures, la Bulgarie est passée sans transition du Capitole à la Roche Tarpéienne. De tous les pays balkaniques, c'est celui qui pourtant a joué le plus grand rôle pendant la guerre contre la Turquie, fourni le plus puissant effort, acquis le plus de droits, obtenu le plus de gloire. Elle pouvait tirer le plus profitable parti de ces avantages, à la condition de ne pas en abuser. Elle l'a fait malheureusement, de toutes les manières. Non contente d'aspirer ouvertement à l'hégémonie des Balkans, elle a montré à l'égard de ses alliés une arrogance et une mauvaise foi qui les ont révoltés ; à l'égard de la Roumanie, dont l'abstention lui avait été si utile, une désinvolture où perçait le sentiment de sa propre supériorité ; à l'égard de l'Europe enfin, à travers une déférence apparente, le parti pris réel de ne suivre aucun conseil et de pousser sa chance jusqu'à ce qu'elle eût produit ses derniers effets. On sait ce qu'ils ont été.

La Bulgarie a dû alors changer de ton, mais elle n'a pas tout d'abord changé ses prétentions et elle s'est adressée un peu à tout le monde pour chercher aide et appui. Elle s'est adressée particulièrement à la Russie : le roi Ferdinand a demandé à l'empereur Nicolas d'intervenir comme médiateur pour ramener la paix. En même temps, M. Daneff étant devenu impossible au ministère, le Roi y a appelé M. Radoslavoff et M. Ghenadieff, stamboulovistes notoires, dont toutes les tendances politiques sont hostiles à la Russie et favorables à l'Autriche. On l'a accusé en cela de contradictions, il est plus probable que l'habile homme a voulu tout ménager en prenant une assurance d'un côté et une contre-assurance de l'autre : situation excellente pour voir venir les choses, à la condition qu'elles ne viennent pas trop brusquement et par un point qui n'a pas été prévu. Nous verrons dans un moment que le roi Ferdinand n'a d'ailleurs pas mal pris ses dispositions. Quant à la Serbie et à la Grèce, tout entières à la joie de leur victoire et pleines de confiance dans leur force, elles ont déclaré tout de suite qu'elles n'avaient pas besoin d'intermédiaire entre la Bulgarie et elles, qu'elles n'en voulaient pas, qu'elles entendaient régler leurs affaires elles-mêmes et que c'est sur le champ de bataille que la paix serait signée. Elles ne consentiraient à un armistice que s'il contenait tous les élémens du traité de paix définitif. Les États balkaniques ont aujourd'hui le sentiment jaloux de leur indépendance, ils s'y complaisent, ils repoussent tout ce qui, même de loin, paraîtrait y porter atteinte. Aussi la bonne volonté de la Russie n'a-t-elle pas trouvé son emploi.

Mais quelle a été, en tout cela, l'attitude de la Roumanie? Ici, il faut distinguer. L'attitude de la Roumanie, bien qu'elle se soit certainement toujours inspirée des mêmes principes, s'est un peu modifiée dans la forme. Nous verrons bientôt ce qu'elle est devenue plus tard; mais, au moment où nous sommes, la Roumanie a fait absolument cause commune avec la Serbie et la Grèce ; elle a déclaré, elle aussi, que l'armistice devait contenir les conditions de la paix ; elle a causé enfin une déception de plus au roi Ferdinand et à son gouvernement en se refusant à faire une paix séparée. Effectivement, un grand effort a été tenté à Sofia pour donner satisfaction à la Roumanie et pour la détacher des États balkaniques. — Que voulez-vous ? lui a-t-on dit ; nous vous le donnons d'avance ; mais arrêtez vos opérations militaires et reprenez avec nous les rapports amicaux d'autrefois. — Quelque séduisant que fût ce langage, la Roumanie y a résisté. Elle avait d'ailleurs la partie belle, puisque, ce qu'elle veut, elle le

détient et que, étant la plus forte, elle est sûre de le garder. Mais elle paraît bien avoir placé plus haut son idéal politique et avoir obéi à des considérations d'un autre ordre : elle a eu l'impression qu'elle pouvait jouer un rôle considérable dans les Balkans et que le moment était venu pour elle de s'y essayer. Pour cela, elle devait montrer quelque désintéressement, et elle l'a fait. Elle aurait pu, comme d'autres, profiter des circonstances présentes pour faire des conquêtes : personne n'attribuera ce caractère à l'acquisition de la bande de territoire qui va de Turtukaï à Baltchic. Quand la Roumanie affirme qu'elle n'a cherché là qu'à s'assurer une bonne frontière avec la Bulgarie, sa modération est une garantie de sa sincérité. Mais elle veut autre chose et elle ne s'en cache pas : elle veut contribuer, pour une part importante, prépondérante même, à l'établissement d'un véritable équilibre dans les Balkans. Cette idée de l'équilibre domine sa politique. Si elle s'est tournée contre la Bulgarie, c'est parce que cette dernière en rendait, par la poursuite de l'hégémonie, la réalisation impossible. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, une Bulgarie suffisamment forte n'est pas moins nécessaire à l'équilibre que la Serbie et que la Grèce. Le problème consiste à établir entre les trois États une proportion telle qu'aucun d'entre eux ne l'emporte sur ses voisins. Quelque tort qu'ait eu la Bulgarie, lorsqu'elle a voulu écraser les autres, il ne faut pas qu'à son tour elle soit annihilée. C'est ce qu'a toujours pensé le gouvernement roumain et c'est sans doute en faisant appel à ce sentiment qu'on a pu, à Vienne, obtenir de lui une certaine modification dans son attitude. Le comte Hoyos, chef de cabinet du comte Berchtold, est allé remplir à Bucarest une mission qui n'est pas restée sans résultat, puisque le roi de Roumanie a écrit aux rois de Serbie, de Grèce et du Montenegro une lettre où on lit : « La connaissance que j'ai de la situation générale et des rapports entre les grandes Puissances, qui n'admettraient pas une trop grande diminution de la Bulgarie, me fait un devoir d'attirer l'attention de Votre Majesté sur l'état précaire dans lequel se trouve ce pays, et sur l'intérêt que nous avons d'arriver le plus tôt possible à un armistice, après avoir préalablement établi les mesures militaires les plus urgentes. » On remarquera ces mots : « La connaissance que j'ai de la situation générale et des rapports entre les grandes Puissances... » Ce n'est pas une simple impression que donne le roi Charles ; c'est un fait qu'il notifie, un fait qui est à sa connaissance et qu'il porte à celle des souverains balkaniques. Et il ajoute : « Toute nouvelle effusion de sang ne pourrait qu'exagérer la situation. »

On ne saurait douter des intentions du roi Charles : elles sont certainement très bonnes. La Serbie, la Grèce, — et nous allons voir qu'il en est de même de la Turquie, — ont eu jusqu'ici les victoires trop faciles et trop nombreuses pour n'en être pas un peu éblouies; elles l'ont d'ailleurs été à des degrés différens, la Serbie moins que les autres, semble-t-il; mais elles l'ont été toutes et, dans l'entraînement qu'elles en ont éprouvé, elles ont peut-être un peu trop oublié qu'elles n'étaient pas seules dans les Balkans, ni même en Europe, et que, en dépit de leur prétention de régler leurs affaires à elles seules, elles risquaient de se heurter, un jour ou l'autre, à d'inévitables interventions. Le roi de Roumanie, particulièrement bien placé pour voir venir le danger, l'a aperçu en effet et l'a signalé. Ce qui est arrivé par la suite donne à croire qu'il ne s'est pas trompé. Au premier moment, la Serbie et surtout la Grèce ont manifesté l'intention de continuer encore un peu les hostilités, afin d'avoir en main le plus de gages possible au moment de la paix qu'elles sentaient bien être prochaine. Militairement, ce plan a réussi et, au dernier moment, la Grèce vient d'obtenir un nouveau et très brillant succès à Simitli, près de Dubnitza; mais, politiquement, il serait très périlleux de persister dans cette voie de batailles et de victoires. On s'explique cependant que les vainqueurs n'aient montré aucun empressement à s'arrêter; on a moins bien compris que la Bulgarie irrémédiablement vaincue pratiquât le même système de temporisation et tergiversât autour du parti à prendre. Qu'attendait donc le roi Ferdinand? On ne lui reconnaissait plus sa présence d'esprit et son opportunité de décision habituelles. Mais on n'était pas dans le secret des négociations diplomatiques qui se poursuivaient. Subitement, l'Autriche et l'Italie, par une démarche dont elles ont pris l'initiative en dehors des autres Puissances, ont brutalement souligné à Belgrade et à Athènes, en lui donnant une forme plus impérieuse, le conseil que la Serbie et la Grèce avaient déjà reçu du roi de Roumanie. Elles ont prononcé une sorte de *Quos ego!* et ont déclaré qu'elles ne laisseraient pas écraser la Bulgarie. Le jeu politique qui se poursuit dans les Balkans est apparu alors avec plus de netteté. Il ne pouvait évidemment pas se prolonger sans danger. Il était temps d'y mettre fin. Tout le monde l'a senti, et les négociateurs serbes, grecs et monténégrins, ont pris enfin le chemin de Bucarest. C'est là que la paix sera faite, et il y a dans le choix de cette ville un bénéfice moral pour la Roumanie. Dans une note adressée aux Puissances, elle se réserve « le rôle de conciliateur, » mais, pour le remplir utilement, elle indique une condition qui lui

semble indispensable. Les Turcs sont à Andrinople : y resteront-ils? Toutes les Puissances se sont prononcées contre, mais elles l'ont fait dans des conditions différentes, et n'y ont pas toutes mis la même énergie. La Roumanie demande formellement que les Puissances fassent « le nécessaire à Constantinople, pour que les négociateurs de Bucarest puissent tabler sur le maintien du traité de Londres. »

Avons-nous besoin de raconter la folle entreprise où s'est jetée la Turquie? La Turquie, voyant que la guerre recommençait, n'a pas pu résister à la contagion de l'exemple ; mais nous doutons qu'elle ait montré en cela un sens bien éveillé de l'opportunité. Tout le monde tombait sur la Bulgarie, qui n'en pouvait plus, et avait pris le parti de ne pas se défendre : les Turcs, qui ont montré souvent plus de véritable bravoure, ont jugé l'occasion bonne pour se joindre aux ennemis de la Bulgarie, et ils ont repris, sans coup férir, Lulé-Burgas, Kirk-Kilissé, enfin Andrinople, où a reparu Enver bey dont on n'avait plus entendu parler depuis l'assassinat de Nazim. Le ministre des Affaires étrangères, le grand vizir, le Sultan lui-même ont protesté d'abord que leur seule intention était d'occuper la ligne d'Enos-Midia, que le traité de Londres leur avait assignée ; ils ont dit, depuis, que l'armée leur avait échappé ; ils ont déclaré enfin qu'ils ne reconnaissaient plus le traité de Londres, qui, d'ailleurs, n'avait pas encore été définitivement ratifié, et que les Bulgares avaient violé, les premiers, en dépassant la ligne d'Enos-Midia. Il n'est que trop vrai que les Bulgares, dans leur période triomphante, ont donné à tous leurs ennemis des prétextes dont ceux-ci devaient se servir plus tard. Mais la question des frontières turques n'intéresse pas seulement les Turcs et les Bulgares. Elle intéresse l'Europe, et c'est à l'Europe, comme on vient de le voir, que la Roumanie a fait appel pour obtenir d'elle l'assurance que les Turcs ne resteraient pas à Andrinople. Mais comment les en déloger s'ils refusent de vider la place? Alors nous entrerons une fois de plus dans l'imprévu, et nous pourrions y faire des rencontres graves. On a parlé, — ce ne sont que les journaux qui l'ont fait, — de la possibilité pour la Russie de faire une démonstration en Arménie et d'y occuper des territoires, à titre provisoire bien entendu. On sait ce que valent ces provisoires. Espérons qu'il n'y a rien de vrai dans ces annonces sensationnelles, car, à voir les difficultés déjà si grandes que présente la liquidation de la Turquie d'Europe, nous nous demandons ce qui arriverait si on commençait celle de la Turquie d'Asie.

Mais que signifient les phrases sibyllines que M. Asquith a prononcées, l'autre jour, dans un banquet, à Birmingham? Après avoir

exprimé l'espérance que les questions balkaniques entraient en voie de règlement ; après avoir parlé de l'accord des Puissances et déclaré « sincèrement » que cet accord ne lui avait jamais paru moins en danger qu'aujourd'hui ; après avoir exprimé ces pensées optimistes, il s'est tourné d'un air menaçant du côté de Constantinople. « En ce qui concerne la Turquie, a-t-il dit, nous-même, la Grande-Bretagne et, je crois, toutes les Puissances, étions disposées, sur la base du traité récemment conclu, à considérer comme un fait accepté qu'elle conserverait ses frontières d'Europe en deçà des frontières indiquées et que, sous la réserve de garanties raisonnables d'une bonne administration, l'intégrité de son empire d'Asie demeurerait assurée... Mais si la Turquie, — et je désire être tout à fait explicite sur ce point, — était assez malavisée pour déchirer ce traité, elle doit être préparée, — je désire ne pas en dire plus pour le moment, — à voir s'ouvrir des questions qu'il n'est pas de son intérêt d'introduire dans le débat. » Nous regrettons qu'après avoir laissé supposer tant de choses, M. Asquith n'ait pas voulu en dire plus pour le moment. Quelques jours auparavant, à la Chambre des Communes, sir Edward Grey avait parlé du concert des Puissances dans des termes qui permettaient de craindre qu'il ne présentât pas, sur tous les points, cette solidité que M. Asquith devait lui reconnaître un peu plus tard, et sir Edward avait ajouté que, si le concert des Puissances ne continuait pas de présenter une harmonie parfaite, « les conséquences pour l'Europe seraient beaucoup plus désastreuses que tout ce qui a pu se passer jusqu'à présent. » Les ministres anglais ne parlent pas à la légère. Il faut donc voir un avertissement sérieux dans leurs paroles, et l'avertissement ne s'adresse pas seulement à la Turquie.

Nous en sommes là. Tous les regards se tournent du côté de Bucarest, non sans quelque inquiétude. Qui oserait émettre un pronostic ? Notre meilleur motif de confiance est que la Serbie et la Grèce se sont fait représenter par leurs deux hommes d'État les plus sages, M. Pachitch et M. Vénizélos, et que les négociations auront lieu sous les auspices du gouvernement roumain dont l'attitude, dans ces dernières circonstances, a si heureusement accru l'autorité.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA GUERRE DE 1870[1]

LES TOURMENS DE MAC MAHON

I

La Régence avait contraint l'Empereur à approuver la marche de Mac Mahon vers Bazaine. Mac Mahon étant, depuis le 17 août, le seul arbitre des opérations militaires, c'était avec lui qu'on devait parlementer et sur sa volonté qu'il fallait peser. Quoique dans sa déposition, loyale, mais pleine de vague, d'inexactitude et de lacunes de mémoire, il ait contesté le fait, il est certain que, le 17 août, il était d'avis du mouvement vers Paris par les places du Nord. Le prince Napoléon a confirmé sur ce point les allégations de Trochu. Maintenant que Palikao s'est formellement prononcé contre le retour à Paris par n'importe quelle route et pour la marche vers Bazaine, Mac Mahon va-t-il capituler et abandonner une opinion mûrement réfléchie pour adopter celle qu'il a repoussée ?

Il ne s'y résout qu'à moitié : il ne ramènera pas ses troupes vers Paris, mais il ne les dirigera pas vers Bazaine. Il essaye de calmer les importunités de Palikao par un télégramme d'espérances dilatoires : « Veuillez dire au Conseil des ministres qu'il peut compter sur moi et que je ferai tout pour rejoindre Bazaine. » Et cependant il ne s'ébranle pas et il demeure au camp de Châlons où il attend des nouvelles. N'en recevant aucune, il se demande quelle route prendre. La route centrale

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er et 15 juillet, 1er août.

de Briey à Mars-la-Tour est fermée; Bazaine ne peut plus sortir par le Nord ou par le Sud; si Mac Mahon veut aller au secours de l'armée de Metz, il faut qu'il s'élève vers le Nord ou qu'il descende vers le Sud; comment adopter une de ces directions sans être assuré que l'armée de Metz ne prendra pas l'autre?

Ce même jour (18 août) il reçoit des nouvelles. Bazaine annonce d'abord qu'il prévoit une attaque, puis qu'elle a eu lieu : « 4 h. 15 du soir. En ce moment, une attaque conduite par le roi de Prusse en personne avec des forces considérables est dirigée sur le front des diverses lignes ; les troupes tiennent bon jusqu'à présent, mais des batteries ont été obligées de cesser leur feu. » Après quoi silence. La nuit s'écoule dans une incertitude cruelle. Le lendemain 19 août à midi et demi, on reçoit une dépêche de la veille au soir : « 8 h. 20. — J'arrive du plateau, l'attaque a été très vive. En ce moment sept heures, le feu cesse. Nos troupes sont restées constamment sur leurs positions. »

Mac Mahon, avec son habitude des choses militaires, comprend qu'être resté sur ses positions signifie : nous ne pouvons avancer. Et il envoie à Bazaine la dépêche suivante : « 19 août 1870. Si, comme je le crois, vous êtes forcé de battre en retraite très prochainement, je ne sais, à la distance où je suis de vous, comment vous venir en aide sans découvrir Paris. Si vous en jugez autrement, faites-le-moi savoir. » Le lendemain 20, aucun détail ne parvient sur la bataille ; on en reste aux deux dépêches laconiques envoyées de Metz le 18 au soir ; on se perd en conjectures ; on ne sait ce qu'il faut craindre, ce qu'il faut espérer.

Penché sur ses cartes, essayant de leur arracher le secret des mouvemens lointains, le brave maréchal se débat dans les plus cruelles perplexités. Il n'hésiterait pas, s'il voyait devant lui un devoir militaire nettement indiqué, et, à tout risque, il le remplirait. Mais son regard troublé n'aperçoit pas où est le devoir. Ne pas secourir un compagnon d'armes en péril le désespère, mais éloigner de Paris la seule armée qui puisse encore le sauver l'épouvante : « J'étais, je l'avoue, assez indécis. Abandonner le maréchal Bazaine que je croyais pouvoir arriver d'un moment à l'autre sur la Meuse, me causait un véritable déchirement. Mais, d'un autre côté, il me semblait urgent de couvrir Paris et de conserver à la France la seule armée qu'elle eût encore de disponible. » Il décide donc qu'il attendra, avant de

se lancer, de connaître la direction prise par Bazaine. Il télégraphie : « 8 heures 45 matin. Les renseignemens parvenus semblent indiquer que les trois armées ennemies sont placées de manière à intercepter à Bazaine les routes de Briez, de Verdun, et de Saint-Mihiel. Ne sachant la direction de la retraite de Bazaine, bien que je sois aujourd'hui prêt à marcher, je pense que je dois rester au camp jusqu'à ce que je connaisse la direction prise par Bazaine, soit par le Nord, soit par le Sud. »

Mais vers midi une communication de Stoffel le tire de sa quiétude. Mac Mahon l'avait trouvé à Châlons sans emploi et l'avait attaché à son état-major particulier, avec la mission de le renseigner sur les forces et les mouvemens des armées ennemies. Stoffel lui fit remarquer que les Allemands n'étaient pas à plus de quarante-quatre kilomètres, sans obstacle naturel interposé. Si quelques régimens de cavalerie venaient à faire irruption dans le camp, ils y produiraient infailliblement une panique générale. Le maréchal s'écria avec vivacité : « Vous m'avez déjà dit que ces bougres-là sont audacieux ; un parti de cavalerie pourrait, après une marche de nuit, être ici après-demain : il faut que nous partions demain pour Reims. »

Quoique, de Reims, on pût encore se diriger sur Verdun ou Montmédy, il était manifeste qu'aller vers Reims, c'était en réalité commencer la retraite sur Paris, car on s'y rapprochait des forteresses du Nord et de la vallée de l'Oise, dans laquelle on rencontrerait des positions défensives plus sûres que dans la vallée de la Meuse. De là Mac Mahon ne pourrait plus rejoindre Bazaine si celui-ci essayait de percer vers le Sud ; mais il serait plus en situation de lui venir en aide s'il choisissait la direction du Nord, et il serait en outre libre de se replier sur Paris, ce qui est toujours l'objectif de son instinct militaire. Il télégraphie à Palikao : « 20 août, 4 h. 40 soir. — Je partirai demain pour Reims. Si Bazaine perce par le Nord, je serai plus à même de lui venir en aide. S'il perce par le Sud, ce sera à une telle distance, que je ne pourrai, dans aucun cas, lui être utile. »

Palikao répond : « 20 août, 5 heures. — Je considère comme indispensable que votre armée aille dégager Bazaine. Songez à l'effet moral que produirait toute apparence d'abandon de cette armée qui a héroïquement combattu et qui est formée d'excellentes troupes. » Pour le décider, le ministre lui annonçait que des convois de munitions et de vivres étaient échelonnés

sur la route de Montmédy à Thionville et que l'armée de Metz en manquait complètement.

II

Le lendemain 21 août, dès le matin, Mac Mahon se met en route pour Reims avec les 1er, 5e, 12e corps d'armée et la première division du 7e. Au départ, des réserves considérables de toute nature sont encore brûlées, anéanties. Et par suite du même mouvement, pendant qu'à Châlons on brûle, à Verdun on laisse moisir ou l'on donne aux chevaux les approvisionnemens. Et l'on entend encore répéter « qu'on manquait de tout. »

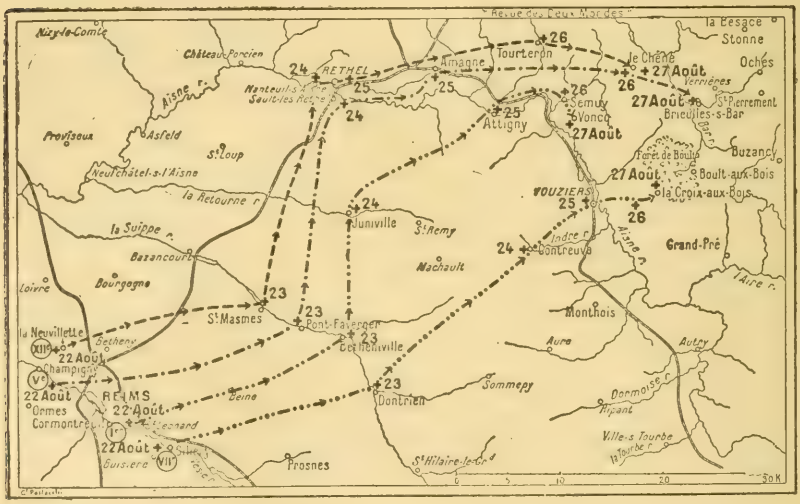

A voir la marche pesante, décousue, dégingandée de son armée qui, à chaque pas, semait les traînards, le long des accotemens des routes, il avait encore mieux compris qu'elle n'était pas en état d'entreprendre aucune opération sérieuse, et les traînards disséminés le long des routes lui criaient plus fort encore que son bon sens : « Reviens sur Paris. » Il y était décidé : « On m'accuse d'être le Grouchy de la situation, disait-il à ses aides de camp. N'importe : je me sacrifierai au salut du pays. »

Lorsqu'il rentra à sept heures du soir à son quartier général, à Courcelles, après avoir visité les camps de ses troupes exténuées, on lui annonça que l'Empereur l'avait fait appeler depuis

plusieurs heures et l'attendait impatiemment. Il se rendit aussitôt au quartier général. Il y rencontra Rouher. Rouher n'avait pas revu l'Empereur depuis le 27 mai, jour où il lui avait été interdit de prononcer un discours pour la réception du plébiscite. A l'explosion des catastrophes, il est saisi du désir de se réconcilier avec son maître. Il va chercher son ami Saint-Paul et, « sans prévenir personne, pas même l'Impératrice, » dit-il, il arrive à Reims. Le voyage sentimental ne tarde pas à tourner à la consultation politique. Il célèbre l'excellence du plan de Palikao et engage l'Empereur à ne pas en différer l'exécution et à faire sortir Mac Mahon de ses hésitations. Mais l'Empereur ne veut rien résoudre sans Mac Mahon à qui il a remis tous ses pouvoirs.

« Voici, dit-il au maréchal, M. Rouher qui arrive de Paris et qui, interprète des sentimens de la Régente et de ses Conseils, demande, avec la plus vive instance, que nous renoncions absolument à notre projet de retour sur Paris et que l'armée se porte au secours de Bazaine. Je vous ai remis le commandement; je vous laisse libre de prendre la résolution que vous jugerez la plus sage, sans prétendre exercer la moindre influence sur votre décision. »

Rouher exposa alors les idées qui avaient déterminé les conseils de la Régence : le prince royal était en marche vers Paris, il ne pouvait arriver que dans huit jours, Mac Mahon avait le temps de le prévenir, d'opérer sa jonction avec Bazaine, de revenir ensuite avec les deux armées, de protéger victorieusement Paris. Si l'armée revenait tout de suite sous la capitale, tout le monde dirait que c'est pour empêcher une révolution et pour conserver le pouvoir. On répéterait : « On a abandonné Bazaine dans un intérêt dynastique. » Mac Mahon contredit résolument ces idées : il ne se croyait pas en état de se risquer au milieu des armées prussiennes; d'après les renseignemens de l'armée allemande, il devait supposer que Bazaine était entouré à Metz par une armée de 200 000 hommes ; qu'en avant de Metz, dans la direction de Verdun, se trouvait l'armée du prince de Saxe estimée à 80 000 hommes; qu'enfin le prince royal de Prusse arrivait près de Vitry-le-Français à la tête de 150 000 hommes. En se portant vers l'Est, il exposait son armée à être enveloppée et détruite par des forces hors de proportion avec les siennes. L'armée de Bazaine pouvant être battue, il était de la

plus haute importance de conserver à la France l'armée de Châlons qui, bien que composée en partie de régimens de marche, avait néanmoins assez d'anciens cadres pour servir à réorganiser une armée de 250à 300 000 hommes. Il conclut qu'il se dirigerait sur Paris, le surlendemain 23, à moins qu'il ne reçût de Bazaine, son chef direct, des instructions contraires.

« C'est la mort dans l'âme, dit-il, que je prends cette résolution. Je sais très bien que je vais être accusé de lâcheté pour n'être pas allé au secours d'un camarade, mais au-dessus de ma réputation je mets l'intérêt supérieur de la France et je ne crois pas qu'il me soit possible de compromettre la dernière armée qui lui reste et qui, avec les ressources immenses réunies à Paris, peut être bientôt en état de lutter contre toutes les forces de l'Allemagne et de ramener la victoire sous nos drapeaux (1). »

L'Empereur, qui approuvait visiblement les considérations stratégiques du maréchal, avait néanmoins assisté à la discussion en témoin muet. Il ne rompit le silence que lorsque Mac Mahon représenta le danger d'engager son armée entre les trois armées prussiennes : « En effet, fit-il, le maréchal peut se trouver enveloppé par des forces bien supérieures ; alors, quel sera mon rôle ? — Oh ! le rôle de Votre Majesté sera bien simple, répondit Rouher. Elle n'aura plus qu'à se jeter au milieu des ennemis ! »

Rouher eut beau insister, Mac Mahon demeura inébranlable. Finalement, n'ayant pu convaincre, Rouher se laissa convaincre, et, comme il n'avait jamais beaucoup tenu à aucune de ses opinions, il se rangea sans réticences à l'avis du maréchal. Il fut convenu que Mac Mahon serait nommé généralissime de toutes les troupes destinées à repousser l'invasion, ce qui lui subordonnait Trochu ; qu'il prendrait immédiatement les mesures pour la défense de Paris, et que ces mesures seraient expliquées à l'armée et à la France par une lettre de l'Empereur et par une proclamation de Mac Mahon. Rouher rédigea les documens. La proclamation aux soldats est intéressante à reproduire, quoiqu'elle ait été inutile, parce qu'elle indique les raisons que Rouher avait trouvées convaincantes :

« Soldats, l'Empereur me confie les fonctions de général en chef de toutes les forces militaires qui, avec l'armée de Châlons,

(1) Déposition de Mac Mahon. Procès Bazaine.

se réuniront autour de Paris et dans la capitale. Mon désir le plus ardent était de me porter au secours du maréchal Bazaine, mais cette entreprise était impossible. Nous ne pouvions nous rapprocher de Metz avant plusieurs jours; d'ici à cette époque, le maréchal Bazaine aura sans doute brisé les obstacles qui l'arrêtent; d'ailleurs, pendant notre marche directe sur Metz, Paris restait découvert et une armée prussienne nombreuse pouvait arriver sous ses murs.

« Le système des Prussiens consiste à concentrer leurs forces et à agir par grandes masses.

« Nous devons imiter leur tactique, je vais vous conduire sous les murs de Paris, qui forment le boulevard de la France contre l'ennemi.

« Sous peu de jours l'armée de Châlons sera doublée. Les anciens soldats de vingt-cinq à trente-cinq ans rejoignent de toutes parts. L'ardeur nationale est immense; toutes les forces de la Patrie sont debout.

« J'accepte avec confiance le commandement que l'Empereur me confère.

« Soldats, je compte sur votre patriotisme, sur votre valeur; et j'ai la conviction qu'avec de la persévérance et du temps nous vaincrons l'ennemi et le chasserons de notre territoire. »

Rouher emporta ces documens, afin de les insérer au *Journal Officiel*. Il emportait aussi la certitude, non seulement que l'Empereur n'adoptait pas les conceptions stratégiques de Palikao, mais que dans son esprit existait d'une manière générale une certaine méfiance et plutôt une certaine mésintelligence avec le gouvernement de l'Impératrice : Napoléon III ne dissimulait guère qu'il avait désapprouvé le renvoi du ministère du 2 janvier et que sa confiance était restée aux ministres congédiés.

Aussitôt à Paris, Rouher se rendit au Conseil des ministres avec ses proclamations. Il y fut fort mal reçu. Palikao ne déguisa pas son mécontentement et recommença ses calculs fantastiques; Brame et d'autres revinrent sur leur argument : « Si nous donnons un ordre de retraite, que diront les hommes décidés à tout pour renverser l'Empire? Ils déclareront que nous sacrifions la France à la dynastie et que nous commettons une lâcheté envers l'armée et une félonie envers Bazaine. » Il fut donc décidé qu'on ne tiendrait pas plus de compte de ce qui

avait été conclu à Courcelles que de ce qui avait été conclu à Châlons, et que Palikao enverrait une nouvelle dépêche télégraphique à Mac Mahon *pour peser de nouveau sur sa volonté* (1). Il lui disait :

« 22 août, 1 heure après-midi. — Le sentiment unanime du Conseil, en présence des nouvelles du maréchal Bazaine, est plus énergique que jamais. Les résolutions prises hier soir devraient être abandonnées ; ni décret, ni lettre, ni proclamation ne devraient être publiés ; — ne pas secourir Bazaine aurait à Paris les plus graves conséquences. — En présence de ce désastre, il faudrait craindre que la capitale ne se défendît pas. Votre dépêche à l'Impératrice nous donne la conviction que notre opinion est partagée. Nous attendons une réponse par télégraphe. »

Cette dépêche était à peine partie que Palikao en recevait une de Mac Mahon de 10 h. 45 du matin, qui s'était croisée avec la sienne. Elle disait : « Le maréchal Bazaine a écrit le 19 qu'il comptait toujours opérer son mouvement de retraite par Montmédy. Par suite, je vais prendre mes dispositions pour me porter sur l'Aisne. » L'Empereur répondait dans le même sens, à son tour, à la sommation de Palikao : « Reçu votre dépêche, nous partons demain pour Montmédy. » (4 heures.)

Ainsi, avant même que la pression exercée se fût opérée, Mac Mahon renonçait à son idée si arrêtée de revenir sur Paris ! Il s'engageait dans une direction opposée, il tournait le dos à la capitale et allait vers Metz !

Un revirement aussi rapide et aussi complet demande à être expliqué.

III

Le maréchal, dans la matinée du 22 août, conformément aux résolutions qu'il avait imposées, avait donné l'ordre de diriger l'armée sur Paris, par différentes routes, lorsque Pietri lui apporta à dix heures et demie une dépêche de Bazaine, reçue par l'Empereur à 9 h. 25, qui disait :

« 19 août. — L'armée s'est battue hier toute la journée sur les positions de Saint-Privat et de Rozérieulles et les a conser-

(1) Expression de Palikao, déposition au procès Bazaine.

vées. Le 4e et le 6e corps, seulement, ont fait, vers neuf heures du soir, un changement de front, l'aile droite en arrière, pour parer à un mouvement tournant par la droite que des masses ennemies tentaient d'opérer à l'aide de l'obscurité. Ce matin, j'ai fait descendre de leurs positions les 2e et 3e corps, et l'armée est de nouveau groupée sur la rive gauche de la Moselle, de Longeville au Sansonnet, formant une ligne courbe passant par le haut du Ban Saint-Martin derrière les forts de Saint-Quentin et de Plappeville. Les troupes sont fatiguées de ces combats incessans qui ne leur permettent pas les soins matériels, et il est indispensable de les laisser reposer deux ou trois jours. Le roi de Prusse était ce matin avec M. de Moltke à Rezonville, et tout indique que l'armée prussienne va tâter la place de Metz. Je compte toujours prendre la direction au Nord *et me rabattre ensuite par Montmédy sur la route de Sainte-Menehould à Châlons, si elle n'est pas fortement occupée. Dans le cas contraire, je continuerai sur Sedan et même sur Mézières pour gagner Châlons.* » L'empereur Napoléon III a écrit : « Cette dépêche fut interprétée par le duc de Magenta dans un sens contraire à ses opinions précédentes. Il crut, dès lors, qu'il était possible d'aller utilement au secours du maréchal Bazaine et, dès que cette conviction nouvelle se fut établie dans son esprit, il n'hésita pas à renoncer à son mouvement vers Paris (1). »

Cette dépêche cependant, lue de sang-froid, n'était pas de nature à expliquer un tel revirement. Elle n'apportait aucun élément nouveau, dans la délibération anxieuse du maréchal ; elle n'annonçait pas une résolution prise ou en train de s'exécuter, mais un projet qui, quelque arrêté qu'il parût, n'était qu'un projet subordonné aux circonstances : « Je ne disais pas d'une manière absolue que je le pourrais, a dit Bazaine. On savait que l'ennemi était entre moi et la Meuse. On avait derrière plus de nouvelles certaines que moi qui étais devant. » Enfin, cette dépêche ne résolvait pas le doute sur la direction que prendrait l'armée de Metz : elle dit : « ou par Montmédy ou par Sedan. » Enfin, elle n'écartait pas l'objection principale de Mac Mahon : « Je ne crois pas, avait-il dit le 21 août, l'armée en état de se compromettre au milieu de plusieurs armées ennemies. » Cette raison si juste et si grave, qui aurait dû suffire à écarter dès

(1) Cassagnac, *Souvenirs du Second Empire*, t. III, p. 207.

l'origine l'idée de secourir Bazaine; cette objection ne subsistait-elle plus le 22 août? Loin de là, elle acquérait plus de force depuis qu'on connaissait, par le rapport de Bazaine, la situation critique de l'armée de Metz.

Un maréchal d'un coup d'œil aussi exercé que Mac Mahon ne pouvait pas admettre qu'une armée, qui venait d'être rejetée dans un camp retranché, pût en sortir deux jours après, en passant sur le corps de l'armée qui l'avait vaincue. « Une armée qui se laisse arrêter dans sa marche et acculer contre une place forte donne par le fait même la preuve la plus évidente de son infériorité sur l'ennemi (1). » Bazaine d'ailleurs envoyait à Châlons des espérances qu'il n'éprouvait pas et des projets qu'il était décidé à ne pas réaliser. Il en est convenu lui-même. Le duc d'Aumale lui disant : « On ne peut concilier l'idée d'une armée rejetée en arrière des forts, qui va cependant, sous deux ou trois jours, prendre la route du Nord, » il avait répondu : « J'attendais constamment de nouvelles instructions de Châlons me disant : « N'entreprenez pas cette marche du Nord : elle est périlleuse (2). »

Le duc d'Aumale aurait pu adresser à Bazaine une nouvelle interrogation : « Puisque vous ne songiez pas sérieusement à l'opération dont vous faisiez entrevoir l'éventualité possible, pourquoi ne l'avoir pas dit nettement? » Et Bazaine eût été fort empêché de répondre. Après Woerth, Mac Mahon n'équivoqua pas, il écrivit : « J'ai perdu une bataille, je ne m'arrêterai qu'à Châlons. » — « Rejoignez-nous au moins par Nancy, lui criait-on de Metz. — Je ne puis pas, répondit-il, je ne m'arrêterai qu'à Châlons. »

Après le 18 août, Bazaine aurait dû avoir cette brutalité de franchise, télégraphier sa véritable pensée sans ambages et dire : « J'ai perdu une bataille, je suis rejeté dans Metz, ne comptez-pas que je puisse vous rejoindre. » Et Mac Mahon n'eût pas été induit à une fausse interprétation. Il aurait dû néanmoins ne pas plus tenir compte de cette information incomplète que de l'injonction abusive de Palikao et continuer imperturbablement sa retraite sur Paris. Du reste, quelle que soit l'interprétation qu'on donne à la dépêche du 19 août, ce n'est pas celle qui a déterminé Mac Mahon à aller se perdre à Sedan.

(1) Stoffel.
(2) Audience du 15 octobre 1873. Procès.

IV

Dans cette journée du 22 août, deux nouvelles dépêches de Bazaine arrivèrent au quartier général. Elles venaient de Longwy. L'une, adressée à l'Empereur, fut aussitôt communiquée au maréchal : elle indiquait que l'investissement se poursuivait avec un redoublement d'activité (1). L'autre était expédiée à Stoffel pour être remise à Mac Mahon.

Elle arriva à Reims directement sans passer par Paris ; elle était chiffrée. Elle fut portée, non au domicile particulier de Stoffel à qui elle était adressée, mais au château qu'occupaient Mac Mahon et son état-major particulier. Pour ne pas perdre de temps, les officiers présens l'ouvrirent, la déchiffrèrent et la communiquèrent au maréchal ou à son chef d'état-major. Ils en parlèrent à Stoffel, lorsque celui-ci survint dans la demeure du maréchal, et, en effet, Stoffel trouva sur sa table de travail une traduction complète du chiffre. La dépêche disait : « J'ai dû prendre position près de Metz, pour donner du repos aux soldats et les ravitailler en vivres et en munitions. L'ennemi grossit toujours autour de moi et je suivrai très probablement pour vous rejoindre les lignes des places du Nord, et vous préviendrai de ma marche, si je puis toutefois l'entreprendre sans compromettre l'armée. — (20 août, 4 h. soir). »

Cette dépêche a été incontestablement reçue au ministère de la Guerre. Mac Mahon a dit depuis n'en avoir conservé aucun souvenir et les fabricateurs de calomnies se sont mis à l'œuvre et ont accusé, les uns l'Empereur, les autres l'Impératrice d'avoir ordonné, à Stoffel leur créature, de supprimer l'avis dont la connaissance eût arrêté Mac Mahon. Mac Mahon s'est chargé de montrer l'absurdité de l'invention en ce qui concerne l'Empereur : « Ma conviction intime, dit-il, est que l'Empereur n'est pour rien dans cette affaire. A Reims, comme quelques jours plus tard au Chêne-Populeux, l'Empereur désirait rentrer à Paris avec l'armée de Châlons. » Napoléon III n'a

(1) Reçue à 2 heures, 12 minutes soir. — *Bazaine à l'Empereur, 20 août.* — « Mes troupes occupent toujours les mêmes positions. L'ennemi paraît établir des batteries qui doivent lui servir à appuyer son investissement. Il reçoit constamment des renforts. Le général Marguenat a été tué, on le croyait disparu. Nous avons dans la place de Metz au delà de 16 000 blessés. »

donc pu intercepter une dépêche qui ajoutait une force de plus à l'opinion qu'il soutenait.

L'Impératrice, au contraire, désirait la marche vers Bazaine, mais elle n'avait aucune communication avec Stoffel; elle ne l'aimait pas et elle était incapable de la basse manœuvre dont on l'a accusée, et à laquelle Stoffel, qui était un honnête homme, ne se serait pas prêté. Une instruction judiciaire a établi que, dès le 22 août, on connaissait à l'état-major particulier de Mac Mahon la dépêche de Bazaine. Dès lors, elle n'avait pas été interceptée. Il reste à expliquer comment Mac Mahon n'en a conservé aucun souvenir.

Ne lui a-t-elle pas été remise par ses officiers? Ou bien, l'ayant lue, n'y a-t-il pas attaché d'importance? Elle contenait, il est vrai, cette phrase : « Si toutefois je puis l'entreprendre sans compromettre l'armée. » Mais cette restriction est sous-entendue dans tous les ordres militaires. Tout, à la guerre, est subit, mobile, subordonné à la circonstance imprévue, et un chef ne peut répondre qu'il ne sera pas contraint de renoncer le lendemain au projet arrêté la veille. Elle promettait aussi d'annoncer le mouvement quand il s'exécuterait, ce qui était encore naturel, puisqu'on ne peut pas supposer qu'un subordonné s'ébranle sur l'indication vague d'un projet en formation et n'indiquant pas son choix entre deux routes également possibles. Elle disait formellement ce que les autres impliquaient seulement. L'essentiel est de déterminer l'influence qu'elle aurait eue, si Mac Mahon l'avait connue. Dans l'instruction relative au procès Bazaine, il avait répondu au rapporteur :

« Vous me demandez si, l'ayant reçue, j'aurais continué mon mouvement vers l'Est. Cette question est délicate. Je vous répondrai cependant consciencieusement qu'il est probable que, même après sa réception, j'aurais continué ma marche vers la Meuse, sauf à voir ce qu'il y avait à faire, y étant arrivé. »

Palikao expédia à Mac Mahon une dépêche destinée à tomber aux mains des Prussiens, qui assignait à son armée une direction inverse de celle qu'elle suivait, et qui la faisait croire près de Paris alors qu'elle se rapprochait de Metz. Mais on oublia de veiller sur les télégrammes que les correspondans étrangers mandaient de Paris à leurs journaux, qui les tenaient en quelque sorte, heure par heure, au courant des mouvemens de nos troupes et rendaient l'invention de Palikao un stratagème ridicule.

V

Le 23 août, au matin, les deux armées du prince royal, du prince de Saxe et celle de Mac Mahon se portent simultanément en avant. L'armée française va de Reims vers la Meuse et Montmédy. Les armées allemandes vont de Metz vers la Meuse et Paris, la IVe (prince royal) formant la gauche. Celle-ci prit une avance d'une marche afin que, si l'armée française résistait, elle pût l'attaquer sur son flanc droit, tandis que la IVe l'assaillirait de front et que toutes deux la couperaient de la capitale et la refouleraient au Nord.

La marche des uns et des autres s'opérant à des hauteurs différentes, les uns vers l'Est, les autres vers l'Ouest, il n'était pas impossible que, dans leur ignorance réciproque de leurs routes, les deux armées vinssent à se dépasser sans se heurter et qu'elles continuassent à marcher sur le prolongement l'une de l'autre, avec les fronts tournés de côtés opposés sans se douter de leur proximité.

Cette marche des deux armées, commencée le même jour, s'opéra dans des conditions bien différentes, grâce au rôle intelligent que l'état-major allemand avait départi à sa cavalerie. Dès le début des opérations, cette cavalerie allemande s'était signalée par quelques pointes hardies, et c'est une de ses reconnaissances qui, en constatant la présence de Mac Mahon derrière la Sauer, avait amené la rencontre de Wœrth. Toutefois, elle n'avait couvert qu'imparfaitement la mobilisation et la concentration de son armée et aussi imparfaitement deviné nos intentions stratégiques. Après Wœrth on la jeta au delà du front de l'armée à plusieurs marches en avant. Elle inondait littéralement la région, la parcourait avec audace dans tous les sens, affolait les populations qui transformaient la moindre escouade en bataillons, recueillait des renseignemens sur nos plans et nous empêchait de pénétrer les leurs. Derrière le rideau mobile et terrifiant qu'elle étendait au-devant de son infanterie, elle lui permettait de s'avancer avec sécurité et sans fatigue, comme si elle marchait à la parade. Sûrs d'avoir à plusieurs journées en avant un œil toujours ouvert, d'être avertis à temps au moins vingt-quatre heures d'avance pour se concentrer et se disposer à l'état de défense, les soldats n'étaient pas astreints, à leur arrivée

à l'étape, à ces dispositifs compliqués, à ces précautions exténuantes qui épuisent plus que la marche même : envoi des patrouilles dans tous les sens, établissement de lignes d'avant-postes se reliant entre eux, etc. Ils se contentaient de se faire précéder d'une avant-garde postée généralement derrière une coupure de terrain et couverte par des avant-postes; ils établissaient des sentinelles et des postes à l'entrée des villages, afin de tenir en respect les habitans et d'assurer la transmission rapide des rapports; puis ils se répartissaient les cantonnemens et se reposaient en toute tranquillité après avoir pris un repas qu'aucune inquiétude ne troublait et qu'aucune surprise n'abrégeait. Le lendemain, ils se trouvaient frais et dispos, en belle humeur de recommencer.

La nouvelle marche étant tracée par des ordres régulièrement transmis la veille, l'armée ne se mettait pas tout d'un coup sur pied à la même heure, mais successivement, par fractions, afin de ne pas user prématurément ses forces par une attente prolongée. La marche s'opérait sur un front très étendu, de manière à utiliser le plus grand nombre possible de routes. L'inquiétude de manquer de vivres ne ralentissait point, pas plus que la crainte d'une surprise; l'Intendance, sûre de la régularité et de la persistance des opérations, n'avait aucune peine à assurer l'arrivée des convois et la ponctualité des distributions, et, comme elle fonctionnait en pays ennemi et n'avait pas le devoir de le ménager, elle usait largement des ressources de réquisitions vigoureusement faites.

Bien différentes les conditions dans lesquelles s'avançaient nos malheureuses troupes. Notre cavalerie n'était pas envoyée au loin, elle se livrait tout juste aux reconnaissances réglementaires, à courte distance; on la destinait à l'office d'une réserve de combat, soit pour achever une victoire, soit pour conjurer ou retarder les effets d'une défaite. Aussi nos soldats étaient-ils toujours en alerte; à tout instant ils croyaient que l'ennemi était sur leur dos en nombre, alors qu'ils n'étaient menacés que par quelques uhlans, qu'un coup de boutoir eût culbutés. Ils ne se cantonnaient pas paisiblement dans les villages, ils bivouaquaient sous la pluie; après une journée pénible, ils passaient une partie de la nuit à faire la soupe, et à tout instant, sur un renseignement chimérique ou sous une appréhension sans réalité, on leur faisait renverser les marmites, et ils partaient le

ventre vide, laissant derrière eux vivres et ustensiles, ce qui représentait d'irréparables privations lorsque l'alerte s'était calmée. Dans cet état de trouble et d'anxiété perpétuels, la pensée directrice s'éclipsait ; nul n'avait cette sollicitude toujours en éveil du détail, que, du petit au grand, avaient tous les chefs prussiens ; on mettait sur pied à la même heure tout un corps d'armée dont les dernières fractions, s'exténuant avant de se mouvoir, devaient attendre pendant des heures entières le moment de se mettre en route à leur tour.

Les intendans, en présence d'agitations toujours désordonnées, ballottés entre des ordres et des contre-ordres, ne sachant sur quel plan compter, malgré leur intelligence et leur bon vouloir, étaient à tout instant pris au dépourvu, d'autant plus qu'ils n'osaient, en pays ami, pratiquer en sa dureté le système des réquisitions. Tel châtelain français, qui allait supporter et satisfaire avec empressement les exigences prussiennes, se récriait avec fureur parce que des Français affamés s'étaient emparés de quelques fagots de son domaine. Autrefois nous avions enseigné aux Prussiens ces pratiques intelligentes qu'ils retournaient si opportunément contre nous. Les armées de la République et de l'Empire avaient vécu de réquisitions, et nos chefs de cavalerie de l'âge héroïque avaient donné des exemples classiques de ces marches intrépides en avant qui déconcertent et affolent l'ennemi (1). Mais nos chefs militaires avaient oublié ces choses comme tant d'autres.

VI

Du 23 au 26 août, Mac Mahon s'avança de la sorte, torturé d'incertitudes, cherchant Bazaine à tâtons, envoyant aux renseignemens partout et n'en recueillant nulle part, ne se lancant dans une direction qu'en se tenant prêt à tourner dans une autre, sentant qu'il commettait une sottise et ne sachant se soustraire à l'oppression qui la lui imposait, se demandant à tout bout de champ ce qu'il ferait, n'hésitant point par incapacité militaire, mais par scrupule d'honneur et de devoir, ne voulant sacrifier ni Paris ni Metz, mais voyant de plus en plus clairement qu'il ne pourrait les sauvegarder l'un et l'autre et ne

(1) Voyez le *Manuel de cavalerie* de De Brack.

pouvant pas déterminer lequel des deux sacrifices serait le moins dommageable à la patrie.

Le 23 août, la première étape de Châlons à Reims s'opéra dans des conditions déplorables; les corps laissèrent la moitié de leur monde en arrière, et, bien qu'ils eussent des vivres, les soldats se mirent à piller les wagons destinés à l'approvisionnement de l'armée dans la gare de Reims (1).

A son arrivée au quartier général de Bethenyville, Mac Mahon reçut la visite de Lebrun et Failly qui lui annoncèrent que le lendemain les troupes n'auraient plus de vivres. Il fut irrité et surpris : avant de quitter Reims, il avait donné l'ordre de pourvoir l'armée pour quatre jours. Mais les intendans, arrivés au corps la veille, ignoraient les lieux de distribution et ne s'étaient point trouvés là quand les corvées s'étaient présentées. Mac Mahon se vit alors obligé de modifier son itinéraire : il ordonna de marcher vers le Nord et de se rapprocher de Rethel où les troupes trouveraient à vivre.

On s'approvisionne à Rethel; chaque corps d'armée reçoit deux journées de vivres, pain, sucre et café. Le 26 août, l'armée quitte cette ville et pivote sur sa droite établie à Vouziers. Le maréchal, au lieu d'envoyer la division de cavalerie Margueritte sur le flanc droit vers Grand-Pré et la Croix-au-Bois, la dirige vers le Chêne-Populeux.

« Quelle grossière impéritie! » disent les critiques de profession. Rien cependant de plus naturel. Si Mac Mahon avait eu pour objectif Metz, il se serait éclairé sur sa droite; mais ne pensant qu'à Bazaine qui doit venir par Montmédy, c'est du côté de Montmédy qu'il regarde et qu'il envoie sa cavalerie aux nouvelles.

Aucune nouvelle du côté de Montmédy, pas plus que de tout autre, lorsque tout à coup les Allemands opérèrent un changement de front qui révéla à Mac Mahon, avec la clarté de l'éclair dans une nuit noire, l'effroyable position dans laquelle il s'enfonçait et qu'il n'avait que trop bien pressentie.

VII

Au début de leurs nouvelles opérations, les armées allemandes avaient pris la route de Paris, sans hésiter. Supposant

(1) Schmitt.

que Mac Mahon ferait ce que le bon sens stratégique conseillait, ils ne doutaient pas qu'il ne se fût replié sous la capitale et ils marchaient en droite ligne vers elle. La certitude qu'ils obtinrent le 24 août de l'abandon du camp de Châlons, de la présence de Mac Mahon à Reims, ne modifia pas leur supposition, car de Reims aussi, on couvrait latéralement Paris. Les Saxons tâtèrent la place de Verdun et essayèrent de l'enlever. Ils furent vigoureusement repoussés, se résignèrent à masquer seulement la place et continuèrent leur route.

Dans la soirée du 24 août (onze heures), l'état-major reçut par la voie de Londres un télégramme de Paris disant : « L'armée de Mac Mahon se concentre à Reims. L'empereur Napoléon et le prince sont avec elle. Mac Mahon cherche à faire sa jonction avec Bazaine. » De Berlin on leur envoya un télégramme du ministre prussien à Bruxelles, annonçant que l'*Indépendance belge* affirmait « que l'armée de Mac Mahon, dont on ignorait la direction, marchait rapidement vers Mézières. » Il paraît que le rédacteur en chef de l'*Indépendance belge*, ardent à servir les premières nouvelles à ses lecteurs, avait envoyé son fils en France, et que celui-ci avait marché jusqu'à ce qu'il se fût heurté à l'avant-garde de Mac Mahon dont il avait aussitôt télégraphié le mouvement à son journal. Le quartier-maître général Godbielski émit alors pour la première fois l'avis qu' « une tentative des Français pour se porter de Reims au secours de Bazaine, *si elle était difficilement admissible au point de vue militaire, pouvait cependant s'expliquer par des considérations politiques.* » L'état-major la considérait néanmoins comme tellement déraisonnable qu'il ne s'y arrêta pas. Il ne put croire que, la route directe de Reims sur Metz étant coupée, un chef sensé tentât un détour aussi hasardeux le long de la frontière belge. « C'est impossible, aurait dit sentencieusement Moltke, ce serait trop bête. »

Un changement subit de direction eût singulièrement aggravé la tâche des Allemands : il eût fallu s'engager par des chemins de traverse, par les vastes forêts de l'Argonne, au milieu d'une région dans laquelle la subsistance des troupes n'avait pas été préparée, déranger l'itinéraire des ravitaillemens, demander aux troupes des efforts extraordinaires de marche et de souffrance. L'état-major ne crut pas que deux télégrammes de journaux suffissent à imposer la créance à une combinaison

si manifestement opposée à l'intérêt bien entendu de ceux à qui on l'attribuait et à toutes les données du bon sens. Il persista à ne pas changer la direction de l'armée; il se contenta de donner l'ordre (11 heures du matin, Bar-le-Duc) de gagner légèrement vers la droite par un mouvement général, puis, une fois les troupes dans leurs nouveaux emplacemens, de les laisser reposer le 27, pour faire serrer les convois, aligner les vivres, de manière à traverser sans difficultés les parties stériles de la Champagne. Le prince royal estima qu'il valait mieux risquer un retard dans la marche sur Paris, retard toujours réparable, que de manquer une bataille décisive vers le Nord, ce qui eût été irréparable. Un article du *Siècle* du 24 août l'avait confirmé dans cette idée que son corps exécuterait le 25 le resserrement qui avait été fixé le 23. Mais dans la soirée du 23 parvinrent aux Allemands des preuves qu'avec certains adversaires l'absurde est le probable, et que le plan, qui au point de vue militaire leur avait paru inadmissible, était en voie d'exécution.

Le *Public*, organe officiel de M. Rouher qu'on supposait bien informé, annonçait que le camp de Châlons était levé et que les opérations de Mac Mahon se poursuivaient. Le 23, il avait imprimé : « Mac Mahon a pris la direction de Metz avec une rapidité qui double le mérite du mouvement. » Et le 24 au matin, le *Peuple français*, organe du ministre Duvernois, avait signalé comme déjà opérée la jonction des deux maréchaux, qui ne devait jamais se faire. Ces informations sensationnelles étaient naturellement répétées par les autres journaux. Et la presse parisienne parlait du mouvement du maréchal Mac Mahon depuis quarante-huit heures lorsque *le Temps* se décida à en faire mention, à son tour, le 24 au soir (1).

Un journal français déclara en substance qu'un général français ne saurait abandonner ses compagnons d'armes sans

(1) État-major, p. 934. Il n'est pas juste d'attribuer au *Temps* la révélation aux Allemands de la marche de Mac Mahon vers Bazaine. La presse parisienne et notamment les journaux du gouvernement, le *Public* et le *Peuple français*, parlaient du mouvement de Mac Mahon depuis quarante-huit heures quand le *Temps* s'est décidé à en faire mention le 24 août au soir. L'ouvrage de grand état-major allemand raconte (p. 978 du 7e fasc.), que, dès le 25 août au matin, la cavalerie de l'armée allemande de la Meuse avait reçu l'ordre d'éclairer très loin au Nord-Ouest le flanc droit et d'atteindre particulièrement Vouziers et Buzancy. Ces reconnaissances une fois lancées, la marche de l'armée française sur Metz ne pouvait pas leur échapper.

encourir la malédiction du pays. D'autres feuilles de Paris rapportèrent les discours prononcés au Corps législatif signalant la honte qui rejaillirait sur le peuple français si l'armée du Rhin n'était pas secourue. Enfin un nouveau télégramme de Londres manda d'après *le Temps*, du 23 août, que Mac Mahon s'était subitement décidé à courir à l'aide de Bazaine, bien qu'en découvrant la route de Paris il compromît la sécurité de la France; que toute l'armée de Châlons avait déjà quitté les environs de Reims, mais que cependant les nouvelles reçues de Montmédy ne faisaient pas encore mention de l'arrivée des troupes françaises dans ces parages.

Un haut personnage anglais, présent au camp prussien, m'a conté la joie exubérante qui y éclata lorsqu'on reçut ces nouvelles, qui dissipaient les incertitudes et annonçaient que nous allions nous-mêmes nous mettre, le long de la frontière belge, dans la position de détresse à laquelle, dès le début, les Allemands avaient médité de nous acculer.

Une conversion générale de l'armée sur la droite, pour rompre dans le Nord, était la conséquence obligée de la nouvelle d'une tentative de Mac Mahon vers Metz. Cependant, bien que les renseignemens concordans des journaux français rendissent cette sottise plausible, elle paraissait encore tellement invraisemblable à l'état-major, qu'il voulut la certitude matérielle afin d'y croire. Il ne fut pas davantage ému de la lettre saisie d'un officier supérieur de Metz indiquant l'espoir d'être bientôt secouru par l'armée de Châlons (1). Il limita pour le 26 août la conversion partielle sur la droite, à l'armée de la Meuse, aux Bavarois et aux Wurtembergeois. La troisième armée reçut seulement l'ordre de concentrer étroitement le gros de ses forces sur sa droite et de se mettre en mesure, soit de prolonger le mouvement de son aile gauche sur Reims, soit de la rabattre vers le Nord, à la suite de l'armée de la Meuse. L'armée de la Meuse elle-même ne devait rompre vers le Nord que si les rapports de la cavalerie, jetée sur Vouziers et Buzancy, apportaient la preuve matérielle, qui paraissait indispensable, de l'incroyable manœuvre vers Metz.

L'armée française, complétant le rôle d'éclaireur de l'ennemi si amplement rempli par la presse française, ne tarda pas à fournir cette certitude matérielle.

(1) Sedan, *Revue des Deux Mondes*, 1872.

VIII

Le 7e corps d'armée (Abel Douay) établi à Vouziers, sur lequel l'armée pivotait, ayant sa droite et ses derrières découverts par l'envoi de Margueritte vers Oches, eut l'idée, nouvelle dans notre armée, de s'éclairer et de se renseigner sur l'ennemi. Il distribue sur son front les trois régimens de son corps d'armée; le 7e de lanciers surveille sur la rive gauche de l'Aisne la route de Sainte-Menehould; le 4e hussards est porté sur Grand-Pré; le 4e lanciers au delà de la Croix-au-Bois vers Buzancy. La brigade Bordas (division Dumont) occupe Buzancy et Grand Pré, comme soutien de cette cavalerie.

Les reconnaissances des hussards, sur la route de Grand Pré à Varennes, les mettent aux prises avec les détachemens de la division saxonne jetée vers Grand Pré, Betheniville, afin de se procurer la certitude matérielle de cette marche de l'armée de Mac Mahon vers Metz, à laquelle était subordonnée la conversion de l'armée allemande sur sa droite vers le Nord. Les cavaliers français se replient en hâte vers Grand Pré, dans la persuasion qu'ils se sont heurtés à l'armée prussienne tout entière. Bordas à son arrivée à Grand Pré, apercevant l'ennemi à Senne, ne doute pas des renseignemens des hussards; il admet qu'il se trouve en présence de forces considérables; il l'annonce à Douay, ajoutant qu'il est obligé de se retirer sur Buzancy. Douay prête l'oreille à ce cri de détresse, qui lui arrivait également de Buzancy et de Monthois, d'où les troupes se retiraient devant un escadron saxon, et un gros parti de uhlans. Il se croit cerné, en danger d'être enlevé ; il prend en toute hâte les dispositions suprêmes de combat; il éloigne son grand convoi de vivres de la colonne des bagages, rappelle celui de la brigade Bordas, et comme elle s'attarde à Grand Pré, se croyant coupé, il lui envoie la 2e brigade de la division Dumont, afin de la ramener. Enfin, il avertit le maréchal à Tourteron de l'action imminente. Le maréchal, aussitôt l'avertissement reçu, arrête le mouvement en avant de l'armée, la concentre vers Vouziers, ordonne au 1er corps d'armée de se porter le 27 vers Vouziers, au 5e de marcher sur Buzancy; au 12e, sur Châtillon et, se rapprochant lui-même, reporte son quartier général au Chêne Populeux. Pendant toute la nuit nos

troupes demeurent debout sous la pluie, les pieds dans la boue, attendant l'ennemi qui, tout entier à la satisfaction d'avoir repris le contact perdu depuis Wœrth, et de savoir que nous n'avions pas encore atteint Dun, ne se montre pas. Nous ne vîmes arriver que la division Dumont qui vint se morfondre à côté de nous.

Cependant Douay et Mac Mahon finirent par s'apercevoir qu'ils n'avaient pas une armée sur le dos, que Grand Pré n'était pas occupé par les Allemands. Le maréchal arrêta la marche de ses troupes sur Vouziers, ramena le 1er corps de Vandy sur Voncq ; le 12e corps de Châtillon au Chêne ; la cavalerie Bonnemain à Attigny. Le 5e corps d'armée, qui était à Buzancy, avec la division Margueritte sur sa gauche à Beaumont, reçut l'ordre de se replier sur Châtillon. Avant qu'il l'eût fait, quelques escadrons de cavalerie saxonne attaquaient deux escadrons de notre 12e régiment de chasseurs, partie à pied, partie à cheval, aux débouchés de la ville. Les chasseurs sont d'abord rejetés dans la place ; puis ils reparaissent en nombre et rejettent les Saxons. Ceux-ci reviennent à leur tour, plus nombreux et soutenus par les obus d'une batterie à cheval. Évidemment, si Failly, qui était en arrière, eût soutenu sa cavalerie, il eût infligé aux Saxons une sanglante leçon : il se contenta de recueillir ses escadrons et d'opérer avec eux la retraite dont il avait reçu l'ordre.

IX

Désormais tous les doutes de l'État-major allemand sont dissipés : ce qu'il avait d'abord cru impossible, ce qui lui avait ensuite paru plausible, lui apparaissait certain. Dès qu'elle avait reçu les rapports de sa cavalerie, le 26 août, l'armée saxonne avait commencé la conversion vers le Nord. Avant même de les avoir reçus, le prince royal, quoiqu'on lui eût prescrit de rester provisoirement sur l'expectative, avait fait de même. Dans la soirée, l'ordre est envoyé aux fractions de l'armée allemande qui avaient déjà commencé le changement de front, de le continuer, et à celles qui ne l'avaient pas encore commencé, de l'opérer.

L'état-major ne se croit pas encore en mesure d'aller affronter, sur la rive gauche de la Meuse, l'armée française. Il prescrit les mesures pour la recevoir vigoureusement sur la

rive droite. L'armée de la Meuse occupera les ponts à Dun et à Stenay et elle poussera sa cavalerie dans notre flanc droit, mais son gros gagnera Damvillers, qu'on choisit comme champ de bataille. Le prince Frédéric-Charles est invité à diriger sur ce point deux des corps consacrés à l'investissement de Metz, de façon qu'ils y soient arrivés le 28 au plus tard. Si, pour arrêter une tentative de passage de Bazaine par l'Ouest, qui doit être empêchée à tout prix, il est nécessaire d'abandonner le blocus sur la rive droite de la Moselle, on lui en donne l'autorisation. Enfin l'armée du prince royal marchera à toute vitesse sur Sainte-Menehould, afin de nous couper de nos communications avec Paris et le Nord.

Les marches, que ces dispositions subitement arrêtées imposent, sont exécutées avec entrain, quoiqu'elles soient très pénibles et très longues, car chacun sent qu'elles acheminent à une prompte solution. On les rendit moins dures en faisant bivouaquer les troupes, parce qu'on n'aurait pu leur faire gagner les cantonnemens qu'en les disloquant, ce qui leur eût été une fatigue de plus.

Mac Mahon, en se rendant compte qu'il n'avait pas une armée devant lui à Grand Pré, se convainquit non moins clairement qu'il n'allait pas tarder à être pris, comme il l'avait prévu, dans une souricière entre trois armées. On avait appris, en effet, que le prince royal de Prusse, suspendant sa marche sur Paris, s'avançait vers le Nord par Sainte-Menehould, et qu'une armée autre que la sienne montait par Varennes et occupait déjà les ponts de Dun et de Stenay, ce qui les rendait maîtres de la rive gauche de la Meuse. D'autre part, il continuait à n'avoir aucune nouvelle de Bazaine, ce qui indiquait, à n'en pas douter, qu'il n'avait pu entamer le mouvement risqué par Montmédy, qu'il avait annoncé dubitativement.

Devinant, dans les lointains de l'horizon, les armées qui s'avançaient vers lui, il jetait tristement un regard sur la sienne. Elle était partie de Châlons dans le triste délabrement que nous avons dit; à chacune de ses étapes, son état physique et moral avait empiré. Une portion se maintenait fière, digne, solide, disciplinée. Mais une autre portion, très considérable, était passée à l'état de fricoteurs et de maraudeurs. « Sous le spécieux prétexte d'ôter un caillou de la chaussure, d'ajuster le sac, de prendre de l'eau, de boire un coup,

manger une bouchée, prendre un raccourci, ne pouvoir suivre parce qu'on va trop vite, qu'on est blessé au pied, etc., ces fricoteurs ralentissent le pas ou s'arrêtent, échappent à l'œil de leurs chefs directs, se répandent aux abords de la route et, au loin, entrent dans les maisons, implorent ou forcent la pitié des habitans, pillent les champs, ravagent les jardins, s'installent sans gêne où bon leur semble, y préparent le café, la soupe, le fricot et regagnent quand ils le daignent, ou bien... ne rejoignent pas du tout, se faufilent dans les hôpitaux civils, en surprenant la bonne foi des administrateurs ou des religieuses; en un mot, ils sont partout, excepté à leurs rangs. Les amateurs de gibier, quand la région était boisée, se convertissaient en braconniers et ne revenaient qu'après plusieurs marches, partager leur butin avec les camarades.

« Les désordres administratifs contribuaient à faire de l'armée un troupeau de fricoteurs et de pillards. Ainsi aucune distribution de bois n'ayant été faite, les hommes se répandaient dans les champs, les vignes et les jardins et s'emparaient des haies, des échalas, des barrières, des portes, de tout ce qui peut brûler, en un mot. De plus, les vivres n'étant pas distribués, les champs de pommes de terre et de légumes, les jardins clos eux-mêmes, sont en un instant ravagés et les arbres dépouillés de leurs fruits, etc.

« Dans une telle cohue, aucune discipline : on se moquait des ordres des officiers; ils étaient bien heureux quand on ne les insultait pas. Il eût fallu faire trop d'exécutions sommaires, pour venir à bout d'une telle dissolution, et on laissait aller. Ces pauvres soldats n'étaient qu'à moitié coupables, car ils souffraient cruellement de toutes les manières. Le temps était atroce, une pluie continuelle tombait : vêtemens, coiffures, sacs, tout ruisselait; les jambes enfonçaient dans le sol jusqu'au dessous de la cheville, les pieds glissaient; à tout instant, je voyais des pains entiers, détrempés par l'eau, s'échapper des courroies et tomber dans la boue; ou bien des tentes, des souliers, des couvertures, des vêtemens, des provisions de toute espèce, dont les hommes surchargés se défaisaient avec colère. C'était triste, bien triste! Et pourtant, au milieu de ce déluge, la gaieté française parvenait encore à percer. Un homme en glissant tombait-il dans cette mer de boue; c'étaient alors des éclats de rire à dérider le visage le plus sombre; un autre lan-

çait-il un juron, quelque loustic le narguait par une facétie qui amenait l'hilarité; les uns chantaient la *Marseillaise*, d'autres, véritables mélomanes, s'abritant sous des tentes déployées et tendues en parapluies à l'extrémité de quatre fusils, chantaient en chœur des morceaux fort bien exécutés, ma foi (1) ! »

X

Jusqu'à ce moment, l'armée de Mac Mahon avait perdu son temps, mais elle n'avait pas été réellement exposée. Un pas de plus, elle allait au contraire au-devant d'une catastrophe certaine. Fatiguée, mal organisée, démoralisée, elle était hors d'état de venir à bout de trois armées, qui, à défaut de toute supériorité autre, avaient celle du nombre et l'ascendant moral et la confiance que donnent la victoire. Il était évident qu'on ne pouvait rien pour Bazaine, que si on avait pu, sans déraison, songer à lui tendre la main après une sortie heureuse de Metz, il était insensé de tenter de le dégager de Metz, dès qu'il y restait cerné. En s'obstinant dans une entreprise qui n'avait aucune chance en sa faveur, on était certain de ne pas sauver l'armée de Metz et de perdre celle de Châlons. Mac Mahon, avec la clairvoyance d'un vieux soldat, se rend compte de la réalité et, avec une sagacité non moins lucide, il se met en mesure de la conjurer. La route de Paris par Mézières restait libre : il décide d'y engager son armée. Il ordonne au 1er corps d'armée de se diriger sur Mazerny; au 12e sur Venderesse; au 5e sur Poix; au 7e sur Chagny. Il télégraphie au commandant supérieur de Sedan (3 h. 25 m. soir) d'employer tous les moyens possibles pour faire parvenir au maréchal Bazaine la dépêche suivante :

« Le maréchal Mac Mahon prévient le maréchal Bazaine que l'arrivée du prince royal à Châlons le force à opérer le 29 sa retraite sur Mézières, et de là à l'Ouest, s'il n'apprend pas que le mouvement du maréchal Bazaine soit commencé. »

Enfin il communique ces arrangemens à Palikao (8 h. 50 minutes soir) : « La 1re et la 2e armée, plus de 200 000 hommes, bloquent Metz, principalement sur la rive gauche; une force évaluée à 50 000 hommes serait établie sur la rive droite de la Meuse pour gêner ma marche sur Metz. Des renseignemens

(1) Vidal, *Campagne de Sedan.*

annoncent que l'armée du prince royal de Prusse se dirige aujourd'hui sur les Ardennes avec 150 000 hommes; elle serait déjà à Ardeuil. Je suis au Chêne avec plus de 100 000 hommes. Depuis le 10, je n'ai aucune nouvelle de Bazaine. Si je me porte à sa rencontre, je serai attaqué de front par une partie des 1re et 2e armées qui, à la faveur des bois, peuvent dérober une force supérieure à la mienne, en même temps attaqué par l'armée du prince royal de Prusse me coupant toute ligne de retraite. Je me rapproche demain de Mézières, d'où je continuerai ma retraite, selon les événemens, vers l'Ouest. »

L'Empereur approuva hautement la résolution de Mac Mahon, et il n'est aucun des officiers sérieux, grands ou petits, qui ne fissent de même. Aucun de ces braves gens ne crut manquer à l'honneur, car, ainsi que l'a dit Montluc, « on n'est pas moins digne de blâme lorsqu'on se perd, se pouvant retirer de la mêlée et qu'on se voit perdu, que si du premier coup on prenait la fuite. »

Afin d'alléger les mouvemens de l'armée de la présence du prince impérial, l'empereur, de Tourteron même (7 heures du matin), dirigea le Prince sur Mézières où il arrivera comme une espèce d'avant-garde de l'armée.

« Ne pensez-vous pas, avait dit au maréchal son chef d'état-major général, le général Faure, lorsqu'il lui eut communiqué sa dépêche, qu'il venait de dicter au colonel Stoffel, ne pensez-vous pas que vous avez tort d'envoyer cette dépêche au ministre? On vous répondra de Paris de telle manière que vous serez peut-être empêché de mettre vos nouveaux projets à exécution. Vous pourriez ne l'expédier que demain, lorsque nous serons déjà en route pour Mézières. » Le maréchal réfléchit un instant, n'écouta pas l'avertissement et fit expédier la dépêche (1).

XI

Le pressentiment du général Faure ne tarda pas à se vérifier. A la lecture du télégramme de Mac Mahon, Palikao fut saisi d'une véritable fureur d'homme buté : quelqu'un osait donc encore contredire son extravagance stratégique! Il se rendit chez l'Impératrice et lui déclara que, si l'ordre donné au maré-

(1) Stoffel, p. 83.

chal de se porter immédiatement vers Bazaine n'était pas exécuté, il afficherait dans toute la France que l'Empereur était responsable des désastres qu'occasionneraient les retards apportés à la réunion des deux armées (1).

Il télégraphia immédiatement, coup sur coup à l'Empereur, (11 heures du soir) et à Mac Mahon (1 h. 30). A l'Empereur il disait : « Si vous abandonnez Bazaine, *la révolution est dans Paris* et vous serez attaqué vous-même par toutes les forces de l'ennemi. Contre le dehors Paris se gardera. Les fortifications sont terminées. Il me paraît urgent que vous puissiez parvenir rapidement jusqu'à Bazaine. Ce n'est pas le prince royal de Prusse qui est à Châlons, mais un des princes, frère du roi de Prusse, avec une avant-garde et des forces considérables de cavalerie. Je vous ai télégraphié ce matin deux renseignemens qui indiquent que le prince royal de Prusse, sentant le danger auquel votre marche tournante expose son armée et l'armée qui bloque Bazaine, aurait changé de direction et marcherait vers le Nord. Vous avez au moins trente-six heures d'avance sur lui, peut-être quarante-huit. Vous n'avez devant vous qu'une partie des forces qui bloquent Metz, et qui, vous voyant vous retirer de Châlons sur Reims, s'étaient étendues vers l'Argonne. Votre mouvement sur Reims les avait trompés, comme le prince royal de Prusse. Ici, *tout le monde a senti la nécessité de dégager Bazaine* et l'anxiété avec laquelle on vous suit est extrême. »

La dépêche à Mac Mahon était plus impérative : « Au nom du Conseil des ministres et du Conseil privé, je vous demande de porter secours à Bazaine en profitant des trente heures d'avance que vous avez sur le prince royal de Prusse. Je fais porter corps Vinoy sur Reims. »

Le lendemain matin, il communiqua ses télégrammes de la nuit au Conseil des ministres et au Conseil privé, en exprimant son vif mécontentement des hésitations de Mac Mahon. Il recommença ses calculs et s'acharna à démontrer que le maréchal avait au moins trente-six heures d'avance. « Qu'il marche donc ! s'écria-t-il, qu'il marche vite sans regarder derrière lui, et la fortune peut nous revenir ! » Le maréchal Vaillant, par une aberration inconcevable en un militaire aussi expérimenté, s'unit à lui et déclara que sa conception était belle et

(1) Ce fait, raconté par le général Wimpffen, n'a été nulle part contesté par Palikao.

exécutable, qu'on obéissait à un devoir étroit, à un sentiment patriotique élémentaire, en essayant de dégager la belle et nombreuse armée de Bazaine, de la sauver d'une destruction presque complète ou d'une capitulation honteuse. Il lui paraissait impossible de laisser se consommer l'effondrement de la France sans tenter ce suprême effort. Il conseilla de faire partir sur-le-champ un officier avec le double des dépêches expédiées la nuit et avec des instructions détaillées. Et comme Palikao répondit qu'il le ferait en rentrant au ministère : « Non, dit Rouher. — Non, dit l'Impératrice, quittez le Conseil immédiatement, prenez la voiture de service et faites sur-le-champ ce que conseille le maréchal Vaillant ; et Palikao quitta aussitôt le Conseil et alla expédier dépêche et instructions (1). L'Empereur fut réveillé au milieu de la nuit par le télégramme qui lui était adressé : il l'envoya immédiatement à Mac Mahon par l'un de ses officiers, en le priant de venir en conférer avec lui avant de prendre son parti. Puis Mac-Mahon reçut à son tour le télégramme que lui envoyait Palikao au nom du Conseil privé et du Conseil des ministres.

XII

Cet acharnement à détruire soi-même notre dernière armée stupéfait, consterne, puis irrite, et, à la lecture du télégramme maudit, on a de la peine à retenir les dures qualifications. Quel titre avait donc Palikao, enfermé à Paris, de contredire Mac Mahon présent sur les lieux ? Son coup de main en Chine contre des ombres de soldats le plaçait-il au-dessus du vainqueur de Malakoff et de Magenta ? Son audace offensive était-elle supérieure à celle de Mac Mahon ? Et quand l'homme, qui avait tant osé à Wœrth, déclarait, le champ de bataille devant lui, qu'on ne devait rien oser en Lorraine, un ministre, n'ayant devant lui que des cartes, ne commettait-il pas un acte d'insolente irrévérence en ne s'inclinant pas devant une appréciation qu'il était hors d'état de contrôler ?

« Si nous n'allons pas secourir et débloquer Bazaine, disaient les ministres, la révolution éclatera à Paris, marchez donc et soyez victorieux ! » En vérité, il semble qu'il dépendît de Mac

(1) Carnet du maréchal Vaillant.

Mahon en levant son épée d'avoir la victoire. Il l'eût fait bien volontiers, mais comment s'y serait-il pris? Cette victoire était impossible.

L'armée de la Meuse, en possession de la rive droite du fleuve, maîtresse des ponts qui commandaient la rive gauche, n'avait plus rien, le 28 août, à redouter d'une attaque de Mac Mahon. La sécurité de l'état-major allemand était, à juste raison, telle qu'il renonçait à la concentration ordonnée sur Damvillers, et que, certain désormais de pouvoir nous joindre avec des forces supérieures sur la rive gauche de la Meuse, il télégraphiait au prince Frédéric-Charles que le concours d'une portion de l'armée de blocus était désormais superflu.

Admettons par hypothèse que les calculs fantastiques de Palikao se réalisent, que l'armée ait réussi à franchir à marches forcées les étapes qui la séparaient de Metz, imaginait-il que nous allions trouver la ville de Metz ouverte et à discrétion? N'oubliez pas que Metz est investie sur les deux rives de la Moselle. Bazaine, averti à temps, peut-il joindre son attaque par derrière à notre attaque de face et prendre ainsi les ennemis entre deux feux? Dans ce cas, les troupes allemandes de la rive droite ne resteront pas immobiles; elles traverseront le fleuve et assailliront par derrière Bazaine qui, à son tour, sera pris entre deux feux. Et tous ces engagemens permettront à l'armée du prince de Saxe de se rapprocher, à celle du prince royal de la suivre, et alors Bazaine sera maintenu dans Metz et nous, encerclés par des forces supérieures, nous n'aurons encore qu'à déposer les armes.

Mais tout ceci même n'est que suppositions chimériques. Dans aucun cas, l'armée de Mac Mahon n'était en état de devancer vers Metz celle du prince royal de Saxe. Quoi que nous fissions et quoi qu'il arrivât, nous n'aurions pas notre victoire et, par une catastrophe certaine, nous allions donner à la Révolution cette dernière chance qu'elle attendait : on ne sauvera pas la dynastie et on perdra la France.

La seule manière de venir à bout de la Révolution n'était pas de la fuir au loin, c'était de se retourner contre elle, de la braver dans Paris même, de l'anéantir là, dût-on retarder de quelques jours les opérations contre les Prussiens.

Qu'allait donc faire Mac Mahon dans cette terrible occurrence? Il n'avait pas à opter entre abandonner Bazaine ou ne

pas l'abandonner. La jonction entre l'armée de Metz et celle de Châlons était plus que jamais au-dessus des possibilités humaines, Mac Mahon n'avait à opter qu'entre le salut et la perte de sa propre armée.

Il était faux qu'en se dirigeant vers Mézières Mac Mahon l'eût perdue, en s'exposant à être attaqué par toutes les forces de l'ennemi. Les marches qui le séparaient du prince royal et du prince de Saxe lui assuraient au contraire la sécurité de la retraite, et si les corps allemands avancés s'engageaient témérairement, il eût été aisé de leur infliger des échecs.

Le vrai cas de conscience militaire menaçant, qui se posait devant lui, était de savoir comment il accepterait un ordre qu'il considérait comme devant amener la ruine de son armée. Un seul parti lui était interdit : donner sa démission. Quand un homme de gouvernement, civil ou militaire, est engagé dans une action, se produisît-il un incident contraire à sa volonté, il ne peut protester en se retirant, parce que ce serait donner gain de cause à l'ennemi. Après la dépêche de Palikao, Mac Mahon ne pouvait pas plus se retirer que le ministère du 2 janvier après la demande de garanties. Les ministres civils n'avaient eu qu'une ressource, celle de conjurer, par leur sagesse, les conséquences désastreuses de la démarche accomplie en dehors d'eux. Mac Mahon avait un moyen de résistance plus efficace, c'était d'empêcher la démarche de s'accomplir, en lui refusant son obéissance. Qu'il en eût le droit, c'est certain. Napoléon a magistralement posé la règle suprême : « Un général en chef n'est pas à couvert par un ordre d'un ministre ou d'un prince éloigné du champ d'opérations et connaissant mal ou ne connaissant pas du tout le dernier état des choses. Tout général en chef qui, en conséquence d'ordres supérieurs, se charge d'exécuter un plan qu'il trouve mauvais ou désastreux est criminel. Le ministre, le prince donnent des instructions auxquelles le général en chef doit se conformer en son âme et conscience, mais ces instructions ne sont jamais des ordres militaires et n'exigent pas une obéissance passive. »

Il n'est aucun militaire (1) de marque qui n'ait souscrit à ce précepte :

« Des généraux, a dit Gouvion-Saint-Cyr, qui tiennent

(1) Voyez Marmont, *Institutions militaires*, p. 277.

momentanément le sort d'un État entre leurs mains, ne peuvent être soumis à l'obéissance passive d'un simple officier; non seulement ils ont tout droit de représentation, mais c'est aussi leur devoir de refuser de concourir à des mesures désastreuses (1). »

Indépendamment de ces autorités, Mac Mahon pouvait s'inspirer d'illustres exemples. Turenne n'hésita jamais à résister aux ordres envoyés par Louvois de Versailles, au nom du Roi, lorsqu'il les crut contraires aux intérêts de la France et de son armée. Ainsi, par exemple, au commencement de l'hiver de 1673, Louvois lui ordonna de repasser le Rhin. Turenne s'y refusa (2). Lorsque Dumouriez se fut décidé à découvrir Paris et à se porter aux défilés de l'Argonne, Servan, le ministre de la Guerre, le somma de renoncer à son plan. Dumouriez ne le voulut pas. Servan lui riposte que son opiniâtreté est coupable, que les uhlans couraient jusqu'aux portes de Reims et que Paris était consterné. Il répondit : « Je ne changerai pas mon plan pour des housardailles (3). »

Après la victoire de Lodi, le Directoire voulut imposer un plan de campagne au jeune Bonaparte; il refusa de le suivre. « Je ne veux pas être entravé, répondit-il; si cela vous déplaît, remplacez-moi (4). »

Lorsqu'en Crimée, l'Empereur voulut, des Tuileries, imposer des résolutions à Pélissier, celui-ci refusa de les exécuter. « Que Votre Majesté, écrivit-il, me dégage des limites étroites qu'elle m'assigne ou qu'elle me permette de résigner un commandement impossible à exercer avec nos loyaux alliés, à l'extrémité quelquefois paralysante d'un fil électrique. »

XIII

Que Mac Mahon ne s'est-il inspiré de Turenne, Dumouriez, Bonaparte, Pélissier! Le gouvernement eût été dans la nécessité ou de renoncer à son injonction ou de le frapper d'une révocation devant laquelle il eût probablement reculé. Mais obéir avant tout et toujours au commandement supérieur était la règle

(1) *Armée du Rhin*, t. II, p. 207.

(2) Mignet, *Négociations d'Espagne*, t. IV, p. 131. Voir aussi Ramsay, *Histoire de Turenne*, t. I, p. 517 et 518 (1735).

(3) *Mémoires*.

(4) 14 mai 1796.

inflexible du maréchal. Il était convaincu qu'aucune responsabilité propre n'incombait à celui qui avait obéi, même malgré son avis. Il jugeait l'ordre de Palikao absurde, il ne l'aurait pas donné, mais son supérieur le lui donnait, il n'avait qu'à s'y soumettre. Catinat avait fait de même : le duc de Villeroy lui avait transmis l'ordre d'attaquer le prince Eugène au poste de Chiari près de l'Oglio (11 septembre 1701); il se fit répéter l'ordre trois fois, et se tournant vers les officiers qu'il commandait : « Allons donc, messieurs, il faut obéir. » Puis il chercha à se faire tuer, fut blessé, et quitta le service.

Mac Mahon imita d'autant plus facilement la conduite de Catinat que, dans cette circonstance, il y avait dans l'obéissance un sacrifice de sa propre personne : il n'ignorait pas le sort qui lui était réservé et, aussi grand par l'abnégation qu'il l'avait été tant de fois par l'intrépidité, l'âme désolée, mais toujours indomptable, il se soumit. Mgr D'Hulst, qui était à ses côtés, m'a raconté que la lecture du télégramme terminée, le maréchal le froissa dans ses mains et le jeta par terre, s'écriant : « On veut que nous allions nous faire casser les reins; allons-y. »

Il voulut que personne ne partageât sa responsabilité, et avant même de se rendre auprès de l'Empereur, il retira les ordres de retraite sur Mézières déjà en voie d'exécution, et il prescrivit à son armée de reprendre le lendemain la direction de l'Est.

L'Empereur, troublé par les sombres appréhensions, lui envoya le prince de la Moskova, un de ses aides de camp, pour lui faire observer que le mouvement sur Montmédy était bien dangereux, qu'il vaudrait peut-être mieux reprendre le projet de la veille, la marche sur Mézières. Le maréchal répondit qu'il avait pesé le pour et le contre et qu'il persistait dans sa résolution (1). L'Empereur, fidèle au rôle passif auquel il s'était résigné, n'insista pas et, consterné, comme toute l'armée, il marcha au désastre.

« L'ordre de marcher vers Paris nous animait tous, dit un témoin, le prince Georges Bibesco, sortir à tout prix du *statu quo*. Aussi avec quelle promptitude les ordres furent-ils exécutés! Chacun marchait d'un pas plus ferme, on semblait avoir oublié le froid, la pluie, l'anxiété. On sentait

(1) Déposition du maréchal Mac Mahon dans l'enquête du procès Trochu. Mac Mahon a dit : « Tous les mouvemens qui ont été ordonnés, l'ont été par moi et ces mouvemens, *étaient l'inverse de ce que l'Empereur voulait faire.* »

dans l'air comme des bouffées d'espoir, car la pensée de reprendre une revanche sous Paris venait tout à coup d'éclairer notre horizon. — Les contre-ordres du 28 août anéantissent brusquement ces espérances; les soldats, qui n'en peuvent discerner les motifs, sont profondément atteints dans leur moral. Peu à peu, ils perdent ce qui leur reste de confiance en leurs chefs. Dans tous les corps d'armée se produisent des temps d'arrêt, des croisemens de colonnes, des fatigues de tout genre; partout c'est une confusion inexprimable (1). »

Excidat illa dies ævo!

Que ne peut-on arracher ce jour de notre histoire!

Il y eut, parmi les observateurs du métier, comme une secousse prophétique, à l'annonce de la marche en avant de Mac Mahon, au milieu des trois armées prussiennes en train d'exécuter leur large mouvement enveloppant. Nul ne douta qu'un effondrement effroyable ne fût au bout de cette stratégie affolée. L'attaché militaire de l'ambassade d'Autriche l'annonça à son gouvernement en termes si saisissans que Metternich chargea Klindworth, un de ses agens secrets, d'aller aux Tuileries donner lecture à l'Impératrice du rapport de l'attaché. A cette lecture, la malheureuse femme se voila la face de ses mains en s'écriant: « Ah! ne le dites à personne! »

Il ne le dit à personne, mais peu de jours après, l'événement d'une voix terrible le dit au monde entier.

ÉMILE OLLIVIER.

(1) *Belfort, Reims, Sedan*, p. 71.

Dès les premiers articles de M. Emile Ollivier, M. le colonel de la Tour du Pin nous a adressé une communication qu'il a remaniée et complétée à mesure que paraissaient les articles suivans et qu'il a été convenu que nous publierions quand la série de M. Ollivier serait terminée. Nous communiquons à M. Ollivier la dernière rédaction de M. de La Tour du Pin, nous réservant de publier en même temps la communication de celui-ci et les observations que M. Ollivier croira devoir y joindre après en avoir pris connaissance. (*Note de la Direction.*)

LA FAMILLE CORYSTON[1]

PREMIÈRE PARTIE

I

Il était près de six heures à l'horloge placée devant la Tribune des Étrangers. Dans un discours, depuis longtemps impatiemment attendu, le ministre défendait le projet du nouveau *Land Bill* présenté par le gouvernement, et le *leader* du parti de l'opposition s'était levé pour répondre. La Chambre des Communes était comble, et très houleuse. Les galeries latérales n'étaient pas moins encombrées que les bancs parlementaires. Autour de la porte d'entrée se pressait une foule de députés qui n'avaient pu trouver où s'asseoir. Des exclamations d'encouragement ou de blâme, qui grandissaient en se multipliant le long des rangs, coupaient presque chaque phrase de l'orateur, tandis qu'à l'extrême droite et à l'extrême gauche, se profilaient quelques physionomies exaltées de combattans d'avant-garde, whigs et tories, à peine assis sur le bord de leurs sièges, s'épiant furieusement et prêts à frapper, telle la flèche d'un arc bandé.

Dans la tribune réservée aux dames, où seule une autorisation du *Speaker* (2) donnait accès, l'agitation n'était pas moins vive, quoiqu'elle ne se manifestât pas aussi violemment. Sur une demi-douzaine de chaises placées tout contre la grille qui

(1) *Copyright by* Mrs Humphry Ward, 1913.
(2) Président de la Chambre.

clôt la tribune, s'entassait dans l'ombre un amas confus de formes impossibles à distinguer.

Des femmes, la figure collée au treillis, essayaient de voir et d'entendre, malgré tous les obstacles opposés à leur curiosité par les règlemens inflexibles de la Chambre des Communes. Derrière elles, debout, d'autres femmes se penchaient au-dessus de leurs têtes dans un violent effort pour tâcher d'attraper au vol quelques bribes du discours. Il faisait si sombre dans ce petit local qu'il fallait être tout proche pour se reconnaître ; il y régnait un bruit persistant et doux, froufrou de soie ou de satin, causé par le mouvement incessant de celles qui entraient ou sortaient, qui cédaient leurs chaises à de nouvelles arrivantes, ou qui se retournaient vers des amies, pour chuchoter quelques mots à voix basse. A l'arrière plan ondulait un mélange confus de chapeaux à plumes, d'où parfois une raie de lumière, tombant du plafond lumineux de la Salle des séances et filtrant à travers le grillage, faisait émerger des ténèbres, un visage, l'espace d'un instant.

L'atmosphère, déjà lourde, était rendue encore plus étouffante par l'odeur d'un bouquet de violettes dont se parait une svelte jeune fille. Elle se tenait debout, et devant elle était assise une dame, évidemment fort absorbée par la scène qui se déroulait sous ses yeux, remuant à peine, si ce n'est pour saisir son face-à-main afin de reconnaître quelque député sur les bancs de la Chambre, ou l'auteur d'une interruption. La jeune fille, les mains appuyées au dossier de la chaise de cette dame, s'était penchée une ou deux fois pour lui dire un mot. Tout près de ces deux personnes, dans l'angle de la tribune et sur une chaise, installée comme sur sa propriété, se trouvait une femme à la taille peu élégante et coiffée d'une manière grotesque. Depuis que le chef de l'opposition avait pris la parole, elle n'écoutait plus, bâillait en parlant sans arrêt à une personne placée derrière elle. L'obscurité l'empêchait de voir les regards furieux que lui lançait sa voisine et, les eût-elle vus, qu'elle n'y eût pas pris garde.

— Lady Coryston ? dit respectueusement un huissier. A ces mots, la dame silencieuse se retourna, et la plus jeune alla prendre le papier que l'huissier lui tendait.

— Qu'est-ce, Marcia ?

— Un mot d'Arthur, maman.

Et elle le remit à sa mère, qui le déchiffra avec peine dans l'obscurité et chuchota :

— Il espère pouvoir parler vers sept heures, ou seulement après le dîner.

— Oh ! je n'aurai pas le courage de rester aussi longtemps, gémit la jeune fille. C'est si fatigant !

— Partez quand vous voudrez, et renvoyez-moi l'auto, dit sa mère avec indifférence.

Elle avait repris son attitude attentive, lorsqu'une saillie de l'orateur déchaîna dans l'assemblée un tumulte d'applaudissemens, suivis de protestations.

— Est-il possible d'être aussi bouffon ? dit la grosse dame du coin à son amie, tout en bâillant et sans même baisser la voix.

Cette remarque irrita de nouveau lady Coryston : elle manifesta son indignation par un regard hostile, qui n'eut pas plus d'effet que les précédens.

— Auriez-vous l'amabilité de me dire quelle est la dame assise là-bas dans l'angle ? murmura timidement à l'oreille de Marcia Coryston une dame voilée qui, après le départ de quelques personnes, s'était avancée près d'elle.

— C'est Mrs Prideaux, répondit sèchement miss Coryston.

— La femme du Premier Ministre ? reprit l'interlocutrice avec intérêt.

Quelque parente de province ! pensa Marcia Coryston en la toisant; puis elle répondit assez poliment : — Oui, elle est toujours à cette place... N'étiez-vous pas là quand il a parlé ?

— Non, je viens d'arriver.

Le dialogue cessa au moment où l'orateur placé à la gauche du président enflait la voix pour achever son discours. C'était une péroraison d'une grande éloquence, subtilement graduée, où toutes les figures de rhétorique concouraient à une démonstration qui s'achevait avec éclat sur ces phrases sonores :

— Détruisez l'ordre hiérarchique de la propriété anglaise ; vous balayez d'un seul coup le résultat acquis par des siècles, et qui ne serait pas ce qu'il est si, à tout prendre, il ne répondait exactement aux besoins des Anglais et n'était comme un reflet de leur caractère. Faites des réformes, si vous voulez ; inspirez-vous des progrès modernes, changez, élargissez, mais ne démolissez pas. Favorisez l'instinct de la propriété en la mor-

celant, aidez le paysan, mais n'égorgez pas le Landlord. En d'autres termes, évitez les violences et les vexations destructrices, les révolutions qui sapent tout. Efforcez-vous d'édifier sur les anciennes fondations de notre pays, ce qui peut encore servir dans les temps nouveaux. Ainsi, vous aurez une politique *anglaise*, une politique vraiment nationale, et c'est la politique tory. Chaque principe en est violé dans ce monstrueux *Bill* que vous venez de déposer. Nous nous y opposerons de toutes nos forces, et par tous les moyens en notre pouvoir!

L'orateur s'assit, ses partisans l'acclamèrent. Trois membres du parti libéral se levèrent ensemble, le chapeau à la main. Deux d'entre eux se rassirent aussitôt, le troisième prit la parole. Immédiatement, l'ennui se manifesta dans la petite tribune et plusieurs personnes s'en allèrent. Mrs Prideaux faisait ses réflexions sur le discours qui venait de finir à une de ses amies venue pour la saluer: « C'est puéril! absolument puéril! »

Lady Coryston saisit les mots au vol, et, comme Mrs Prideaux sortait vivement, sa voisine tory fit signe à Marcia de venir occuper la chaise vacante.

— Quelle femme intolérable! dit-elle avec un long soupir; et ils tiennent le ministère pour longtemps. Dieu sait ce qu'ils nous feront endurer!

— Elle est insupportable! comme toujours, dit la jeune fille avec conviction. Elle sait pourtant qui vous êtes.

— Arthur parlera sans doute après cet homme, dit lady Coryston en reprenant son guet.

— Allons, venez prendre une tasse de thé, et nous reviendrons.

— Non, je pourrais manquer son début.

Il y eut un moment de silence. La Chambre se vidait rapidement et la moitié des personnes de la tribune des dames étaient allées goûter. Maintenant, Marcia put voir plus distinctement le visage de sa mère, qui, plongée en une sombre rêverie, les yeux errans sur les bancs des députés qui se dégarnissaient très vite, n'écoutait certainement pas le gentleman qui ânonnait. C'était le visage d'une femme qui a dépassé la cinquantaine; le teint avait été beau et commençait à s'altérer. Les yeux pâles, très enfoncés sous la ligne dure des sourcils droits, étaient impérieux et perçans. Le nez était long et aquilin, les narines aux

arêtes délicates, la lèvre supérieure assez éloignée du nez, la bouche et le menton fortement accentués. Les joues légèrement creuses et le mince ovale du visage, encadré d'abondans cheveux d'un blond décoloré, formaient un ensemble un peu sévère, mais qui donnait cependant une impression de beauté. Il y avait, à Coryston, dans la Galerie, un tableau représentant Élisabeth Tudor dans ses dernières années, et bien souvent on avait remarqué la ressemblance de lady Coryston avec le portrait. Quoiqu'elle n'aimât pas en général qu'on fît des remarques sur sa personne, celle-ci ne paraissait pas lui déplaire. Il est vrai que la haute taille, la maigreur, le maintien rigide, la démarche imposante de lady Coryston, ainsi que l'énergie révélée par ses mains aux longs doigts, rendaient la ressemblance encore plus frappante. Dans sa manière de se vêtir aussi, on pouvait trouver des comparaisons entre elle et la reine aux mille robes. Lady Coryston portait rarement des vêtemens de couleur, mais les plus riches soieries noires et les dentelles les plus fines, pour ses robes du jour ou du soir, étaient seules mises au service de son impérieuse beauté. Elle créait sa propre mode. Au lieu des grands chapeaux à plumes qu'on arbore aujourd'hui, elle se contentait d'une coiffure de fine dentelle noire dont les brides étaient attachées sous le menton par un diamant. Pour la campagne, elle modifiait à peine sa tenue de ville, qui, tout en lui laissant les mouvemens plus libres, était à peine moins solennelle, et tous les vêtemens qu'elle portait semblaient faire partie intégrante de sa puissante personnalité! Aux yeux de Marcia, elle était un être prodigieux, d'une autorité prodigieuse aussi, à laquelle il était impossible d'échapper. Les autres mères avaient leur place dans le décor de la vie, comme le foyer même. Elles y faisaient bien et n'étaient pas gênantes, et l'on pouvait se servir d'elles dans le cours de l'existence. Mais on ne pouvait se servir de lady Coryston. Bien au contraire, son mari, quand il vivait, de même que ses trois fils et sa fille, lui étaient toujours apparus comme des instrumens nécessaires à ses projets. Et sa conception de la vie était tout autre que celle des autres femmes, mais ceci importait-il, après tout? Marcia se l'était demandé quelquefois, et en avait conclu qu'il n'en résultait pas beaucoup plus d'inconvéniens, de froissemens ou de querelles qu'ailleurs.

Tandis que la jeune fille contemplait les têtes chauves de

deux ministres assis au premier banc, elle eut l'impression désagréable que sa mère était comme une force contenue prête à éclater. Et, vraiment, étant donné les circonstances où se trouvait la famille cet après-midi-là, il était certain qu'avant peu, il y aurait un conflit...

— Voyez-vous M. Lester? dit tout à coup lady Coryston, Arthur a dû le faire entrer.

La rêverie de Marcia se dissipa. Elle fouilla des yeux dans la Galerie des Étrangers, en face, et découvrit la tête brune d'un homme appuyé sur ses coudes, penché attentivement pour suivre le débat.

— Est-ce qu'il vient d'arriver?

— Il y a une ou deux minutes... Arthur lui aura dit qu'il espère commencer vers sept heures. Quand donc cet idiot aura-t-il terminé? ajouta lady Coryston avec impatience.

Mais le vieux gentleman écossais si durement jugé par lady Coryston continuait à bredouiller un discours hésitant, coupé d'accès de toux, bien que, dans son auditoire, assoupi ou exaspéré, l'on vît en grand nombre les chapeaux descendre sur les yeux et les jambes s'allonger.

— Oh! voici Arthur, s'écria Marcia, qui venait de reconnaître son frère dans l'ombre sous la galerie de gauche. Je n'avais pas pu le trouver encore... On voit bien qu'il est énervé.

L'agitation provoquée par les deux discours d'ouverture se continuait seulement dans les couloirs bondés de monde; dans la salle, régnait une douce somnolence. Le jeune homme blond, guetté par sa sœur, était à peine appuyé sur le bord de son siège, notes en main, suivant des yeux l'orateur et semblait impatient de parler.

Marcia pensa qu'il aurait encore quelque temps à attendre avant de commencer. Elle connaissait, pour l'avoir entendu maintes fois, ce vieux gentilhomme balbutiant; véritable fléau du parlement, toujours désireux de prendre la parole et ne s'arrêtant plus. Elle jugea qu'elle pouvait aller prendre une tasse de thé et revenir à temps. Prévenant sa mère d'un mot, elle traversa à tâtons la tribune sombre, se dirigeant vers le salon de thé au delà du corridor; mais, au moment de sortir, elle se retourna et, à travers le grillage qui ferme la tribune, elle regarda de l'autre côté de la salle dans la Galerie des Étrangers, juste en face. Le jeune homme dont sa mère lui avait signalé la

présence, peu d'instans auparavant, paraissait l'examiner, et cependant elle savait bien qu'il était impossible de reconnaître personne dans la tribune des dames. Lui-même ne semblait qu'une tache noire et blanche, mais elle croyait voir les yeux clairs et perspicaces si facilement rieurs ou sombres.

— Je voudrais bien savoir ce qu'il dira du discours d'Arthur? Se doute-t-il qu'il y aura du grabuge ce soir avec ce fou de Coryston? — Coryston était son frère aîné, et elle l'aimait beaucoup. — Mais comment a-t-il agi? De quelle manière a-t-il défié maman! C'est vraiment ridicule! Où veut-il en venir?

Il semblait qu'elle causât avec le visage aperçu au loin et cherchât à excuser sa mère et elle-même, par respect pour sa mère, mais comme à contre-cœur.

— Mais, après tout, que m'importe ce qu'il pense?... Et elle continua son chemin. Lorsqu'elle entra dans le salon de thé, des amies lui firent signe de venir les rejoindre. Elle se hâta de le traverser, sentant tous les regards fixés sur elle, et prit place, avec une sorte de soulagement, dans un groupe où la conversation était animée. A l'autre extrémité de la pièce, trois dames finissaient de goûter. Deux d'entre elles, Mrs Verity et Mrs Frant, étaient femmes de ministres libéraux. La troisième était déjà une figure bien connue de la société londonienne et à la Chambre des Communes — dans la tribune des Dames, la Terrasse et les salles à manger, — quoiqu'elle eût à peine vingt-deux ans et ne fût pas mariée. Par la situation de son père, Enid Glenwilliam, en plus de son mérite et de ses qualités personnelles, était fort remarquée. Elle était l'unique fille du représentant d'un Syndicat des mineurs du Nord, devenu ministre des Finances d'Angleterre, l'homme le plus haï et le plus populaire du jour.

— Est-ce que vous ne connaissez pas cette jeune personne? dit Mrs Frant à Enid Glenwilliam.

— Marcia Coryston? Je lui ai été présentée dernièrement, mais on ne lui permet pas de me reconnaître! — Le rire qui soulignait ces mots avait quelque chose de plaisant, d'enfantin.

Mrs Frant rit aussi.

— Naturellement, les jeunes filles doivent faire ce qu'on leur dit, ajouta-t-elle... Mais c'est bien Arthur Coryston qui vous a envoyé ce billet pour aujourd'hui, n'est-ce pas, Enid?

— Oui répondit la jeune fille en riant de nouveau; mais je suis bien sûre qu'il ne l'a pas dit à sa mère! Vraiment, il faut que nous soyons polies et que nous allions entendre son discours. Sa mère le trouvera magnifique... quel qu'il soit... C'est sans doute elle qui l'a écrit. C'est un gentil garçon... Mais!... Elle secoua la tête, se souriant à elle-même. Elle n'était pas religieusement belle, mais elle avait une physionomie intéressante et expressive. Par sa tournure et ses vêtemens, cette jeune fille donnait l'impression d'une personnalité, consciente de sa valeur et dédaigneuse, son égoïsme était enveloppé d'un charme attirant.

— Je voudrais savoir ce que lady Coryston pense de son fils aîné. Tous les journaux de ce matin en parlent, dit la petite Mrs Frant en levant les yeux au ciel.

Mrs Verity, une douce femme effacée, sourit en répondant :

— Ils ne doivent pas s'ennuyer dans cette famille. On m'a dit qu'ils parlent tous en même temps et qu'aucun d'eux n'écoute un mot de ce que disent les autres.

— Je parierais bien que lady Coryston fera entendre quelques observations à lord Coryston sur son discours, reprit gaîment Enid Glenwilliam. N'y a-t-il pas quelque chose comme une *matria potestas?* J'ai oublié tout le latin que j'ai appris à Cambridge; aussi je n'en suis pas sûre. Mais, si c'est bien cela, c'est ce que lady Coryston me représente. Et c'est si beau de représenter quelque chose à notre époque!

Toutes trois continuèrent une conversation animée sur la famille Coryston et ses bizarreries. Enid Glenwilliam les débinait au moins aussi librement que ses voisines, et, de temps à autre, la petite Mrs Frant lui jetait un regard étrange comme pour dire : Est-ce bien elle qui parle?

***

Pendant ce temps, une dame âgée, presque aussi majestueuse et recherchée d'allure et de manières, en dépit de sa corpulence, que lady Coryston elle-même, avait pris une chaise et s'était mise tout près d'elle dans la tribune, toujours presque vide.

— Ma chère, dit-elle un peu essoufflée, en appuyant sur le poignet de lady Coryston une main potelée étincelante de

bagues, ma chère, je suis venue vous apporter quelques mots de sympathie.

Lady Coryston la regarda froidement.

— Vous voulez parler de Coryston?

— Naturellement. La seule suite logique à ses paroles d'hier soir serait de dresser la guillotine à Hyde Park Corner. Coryston veut nos têtes, il n'y a rien d'autre à dire. Pour ma part, je considère ce discours comme une sottise de jeune homme, une folie de jeunesse; mais j'ai vu des gens furieux... *Votre* fils! Un des *nôtres!*

— J'ai trouvé son discours très habile, répliqua lady Coryston.

— Je me réjouis de constater que vous prenez tout cela avec tant de philosophie, ma chère Emilia, — le ton devenait aigre, — je croyais vous trouver plus affligée.

— Et à quoi servirait-il de s'affliger? Depuis longtemps, je connais les opinions de Coryston, mais il est temps de sévir... c'est inévitable, ajouta-t-elle avec fermeté.

— Sévir? Je ne comprends pas.

Lady Coryston ne daigna pas s'expliquer. A vrai dire, elle n'entendit point la question. Elle était occupée ailleurs. Car le jeune homme blond des derniers bancs, qui avait si longtemps attendu son tour, venait enfin de se lever.

C'était un premier discours aussi bon qu'un tel discours peut l'être. Il y avait suffisamment de timidité et pas trop, de l'assurance sans excès. Les faits, les chiffres, étaient bien présentés et quelques traits d'esprit sans malice pétillaient çà et là. Les conclusions avaient été bien choisies, dans le stock courant, et ne se prolongeaient pas outre mesure.

C'était, somme toute, un effort qui faisait honneur au jeune homme, dont l'élégant maintien et les bonnes manières avaient contribué au succès. A franchement parler, il n'était pas remarquablement bien, ayant le nez retroussé et le menton défectueux, mais il avait été un joueur de cricket renommé à Oxford, et était maintenant officier dans la *Yeomanry* (1). Il avait une allure militaire, et sa taille svelte était bien prise dans un gilet clair de bon goût sous sa jaquette. Il portait fièrement la tête couronnée d'épais cheveux bouffans.

(1) Armée territoriale.

Pour l'écouter, la Chambre se remplit un peu. Son père, membre du Parlement pendant vingt ans, y avait joui d'une certaine popularité. On y avait quelque curiorité de savoir ce que ferait le fils à son début et les bons sentimens qui animent toujours la Chambre des Communes, en de telles circonstances, lui valurent de nombreux et sympathiques applaudissemens dans les deux partis, lorsqu'il revint à sa place :

— Avec les traits de son père, il ressemble à sa mère, se dit à lui-même un vieux monsieur, qui l'avait écouté de la Galerie des Étrangers. Elle l'a bien dressé!... Maintenant, il faut aller la féliciter.

En se levant pour rejoindre lady Coryston, il rencontra dans les couloirs le jeune homme que celle-ci, un peu plus tôt, avait montré à sa fille.

— Eh bien! qu'en pensez-vous, Lester?

L'autre dit avec bonne humeur :

— C'est très bon pour un début. Il s'est donné du mal.

— C'est un auditoire assommant. Je les connais bien... Je vais aux félicitations... Et votre catalogue, où en est-il?

— Ça va très bien. Je ne finirai qu'en été. Il y a encore à faire à Coryston; quelques-uns des manuscrits sont trop rares pour être transportés.

— En quels termes êtes-vous avec Madame? demanda gaîment le vieillard en baissant la voix.

— Oh! le mieux du monde, je la vois à peine, dit le jeune homme en souriant discrètement.

— Elle doit se servir de vous à l'occasion? Avez-vous aidé Arthur?

— J'ai revu quelques petits détails de son discours. Mais il a un secrétaire particulier.

— Vous n'assistez pas à la fin des débats?

— Non, je retourne à Saint-James Square. J'ai une masse de choses en retard à mettre à jour.

— Est-ce que vous y habitez? car la maison est vaste...

— Oui, j'ai une chambre et un salon, lorsque j'ai besoin d'y aller; j'y vis comme je veux, et je suis parfaitement servi...

— A tout à l'heure! dit amicalement sir Wilfrid, et il disparut dans le passage conduisant à la Tribune des Dames. Reginald Lester, le jeune homme avec lequel il venait de bavarder, était en quelque sorte son *protégé*. C'était sir Wilfrid qui l'avait

introduit comme bibliothécaire, aussitôt qu'il avait obtenu l'agrégation d'histoire à Oxford, pour qu'il cataloguât, moyennant une bonne rémunération, une superbe collection de manuscrits appartenant aux Coryston. Le père de Lester avait été officier dans le même régiment que sir Wilfrid, au temps où la famille des Lester était riche encore, avant la retentissante faillite de la banque de ce nom.

A l'autre bout de la Chambre des Communes, lady Coryston était agréablement occupée à contempler son fils. Il avait l'air d'un homme allégé d'un grand poids ; à moitié étendu sur son banc presque vide, il bavardait avec un ami. Sa voix semblait résonner encore aux oreilles de sa mère, évoquant d'autres voix et les souvenirs du vieux temps passé. Pendant plus de vingt années, comme toutes ces scènes politiques lui avaient été familières! Ces tribunes ou ces bancs, tantôt grouillant de monde, et tantôt déserts : les divers ministères, au pouvoir, les ministères renversés, de chaque côté de la table historique ; l'étincellement de la *mace*, là-bas ; les livres, les vieilles boîtes de maroquin, les perruques officielles, l'horrible lumière électrique inondant tout cela ; — l'air trop lourd, la fatigue, l'ennui, étaient rendus supportables par les minutes vraiment passionnantes, par l'intérêt des crises, le jeu des personnalités, par ces conflits de géans. Et c'est là, sur le second banc après le couloir, du côté tory que son mari, avant d'hériter du titre, avait siégé durant quatre Parlemens. Du même point d'observation qu'elle occupait, elle l'avait regardé pendant des années aller et venir, parlant à l'occasion sans être jamais brillant ou éloquent, mais toujours respecté, comme un homme digne et honnête auquel personne ne peut rien reprocher et sa femme moins que tout autre, puisqu'il lui avait si facilement abandonné la direction de leur vie commune et qu'au Parlement, il représentait bien plus ses idées à elle que les siennes propres. Jusques ?... Jusqu'à l'heure fatale où, sur une question politique, la seule sur laquelle il différât d'opinion avec sa femme, il avait cru devoir parler selon sa conscience sans se laisser influencer... et c'est ce qui les avait séparés !

C'est de cette même tribune que, la rage de la défaite au cœur, elle l'avait regardé et vu passer derrière le fauteuil du président, dans le côté opposé, les yeux obstinément fixés à

terre comme pour éviter les regards de sa femme qu'il savait être attachés sur lui et ne pas manquer à son devoir. Et, ce jour-là, il avait voté et parlé contre elle... il l'avait ouvertement contredite et défiée.

Et, dès lors, toute entente entre eux avait été rompue, toute leur vie empoisonnée. « Les femmes sont par nature des tyrans, lui avait-il dit un jour avec amertume. Aucun homme n'eût pu me faire souffrir comme vous le faites. » Puis la mort était venue après une brève maladie, et, lorsque sa femme s'approchait de lui, déjà privé de tout mouvement et de la parole, les yeux fatigués, qui seuls vivaient encore en ce visage muet, trouvaient la force de se fermer.

Et, malgré tout cela, le testament ! Ce testament que ceux qui avaient connu ce lord Coryston jugèrent la dernière preuve de cette faiblesse qui lui avait fait abandonner son rôle d'homme dans sa propre maison. *Elle*, sa femme, y vit seulement, avec un secret triomphe, un acte d'expiation dernière et de soumission envers elle. Tout lui était laissé, tout, les terres et les biens meubles, tout !... sauf mille livres à verser par an à chacun de ses enfans et quinze cents livres à Coryston, l'héritier. Les grandes propriétés d'Irlande et du Devonshire, tous les acquêts, toutes les épargnes accumulées sa vie durant, tout était à elle, absolument à elle. Son mari était le dernier héritier bénéficiaire désigné de l' « Entail (1), » et justement, pour mieux assurer son pouvoir à elle-même, elle l'avait toujours empêché de le renouveler. Coryston s'était mis dans une colère folle lorsque le testament lui avait été communiqué. Elle ne pouvait songer sans frissonner à certaine scène qu'elle avait eue déjà avec lui, ni à celle qui bientôt aurait lieu. Oui, le duel avait été continuel entre eux, et, derrière l'apparence d'une douloureuse défaite, elle était restée victorieuse, tout au moins en ce qui concernait son influence sur le père. Et, depuis sa mort, elle avait donné, à son fils, toutes les occasions de rentrer en grâce. Il n'avait qu'à brider sa langue ou tout au moins à ne pas afficher ses monstrueuses opinions de *sans-culotte*, s'il lui était impossible d'y renoncer. A ce prix, elle lui eût rendu son héritage, elle eût agi avec lui, non seulement avec justice, mais généreusement. Il avait choisi, et choisi après réflexion.

(1) *Entail*. Règle de succession établie pour un État ou un domaine, dans certaines conditions qui ne permettent pas de l'aliéner.

Eh bien! maintenant, c'était à elle de répondre, et, comme elle l'avait dit à lady Farnham, de ne répondre pas seulement par des mots.

Et ses pensées revinrent à Arthur, son préféré, si fort et cependant si docile, si facile à conduire. Où pouvait-il être? Elle voulait le féliciter de son discours. Elle chercha dans l'obscurité la porte sombre, Arthur n'était pas là; elle distingua seulement les cheveux blancs et le visage souriant de son vieil ami, sir Wilfrid Bury, qui l'appelait de la main. Marcia revenait. Elle lui dit de garder sa chaise et sortit dans le couloir pour le rejoindre.

— Ça va bien, n'est-ce pas? Ces jeunes gens ont un truc! Je le trouve de premier ordre. Mais vous devez y relever mille choses à reprendre, vous, la plus exigeante des femmes?

— Non, non... c'était bien, dit-elle vivement, il fait de rapides progrès.

— Alors, soyez satisfaite et ne vous montrez pas trop sévère pour les escapades de Coryston, dit en souriant avec bonté le vieux philosophe.

Elle eut un mouvement de recul; sa figure et ses lèvres altières se contractèrent d'une manière qu'il connaissait bien.

— Viendrez-vous me voir dimanche? lui demanda-t-elle tranquillement.

Il ne s'offensa pas de sa brusquerie :

— Sans doute, j'y manque rarement du reste, convenez-en. On m'a dit que Marcia était la reine du bal à Stafford House et que... (en riant, il lui dit à l'oreille quelques mots à voix basse). Lady Coryston parut quelque peu impatiente.

— Oh! sans doute, si ce n'était lui, ce serait quelque autre. Elle se mariera très vite. Je l'ai toujours pensé. Maintenant, il faut que je m'en aille... Avez-vous vu Arthur?

— Mère!... Tiens, sir Wilfrid.

C'était le jeune orateur, accourant tout radieux. Mais sa mère ne put que très peu lui parler, car le magnifique personnage qui promenait la dignité de sa charge dans la Galerie et ses entours intervint en disant : « Il n'est pas permis de parler ici, s'il vous plaît, Monsieur. » Lady Coryston elle-même devait obéir! Tout ce qu'elle put ajouter à ses félicitations hâtives fut :

— Vous venez ce soir, souvenez-vous, Arthur, à 9 h. 30.

— Oui, j'ai fait prévenir (1). Mais qu'y a-t-il donc, mère?

Elle se contenta de répondre :

— Rappelez-vous, à 9 h. 30. Et, se retournant, elle s'en alla.

Arthur hésita un moment, puis il se dirigea un peu plus loin, vers une autre petite porte. Là il trouva un autre surveillant, auquel il demanda nonchalamment :

— Miss Glenwilliam est ici?

— Oui, monsieur, au premier rang avec Mrs Verity et Mrs Frant. Désirez-vous lui parler, monsieur? La tribune est presque vide...

Arthur Coryston entra; les bancs étaient en gradins et sur le plus bas, tout contre la grille, il vit la personne qu'il cherchait et s'inclina devant elle :

— Eh bien! dit-il en rougissant, vous avez trouvé tout ça stupide.

— Pas du tout, vous vous en êtes très bien tiré.

Ses yeux légèrement moqueurs étaient fixés sur ceux d'Arthur, qui devint plus rouge encore.

— Allez-vous au bal chez les Farnham? demanda-t-il.

— Non, nous ne sommes pas invités. Ils sont très désagréables avec père. Mais nous irons à l'Opéra demain soir...

Un ministre montait à la tribune, le public envahissait de nouveau la galerie. La conversation devenait impossible. Tout joyeux, Arthur serra la main de la jeune fille et partit.

II

Lady Coryston et sa fille avaient dîné rapidement et en silence. Marcia remarqua que sa mère était plus pâle qu'à l'ordinaire, et elle attribua cette pâleur autant à la fatigue et au mauvais air respiré à la Chambre des Communes qu'aux soucis que lui donnait la conduite de son frère aîné. Pourquoi les réunissait-elle tous, ses trois frères et elle, après le dîner? Chacun d'eux avait reçu la même formule de convocation : leur mère, « désirant leur parler d'affaires importantes... » Arthur, que ce rendez-vous intriguait manifestement, avait demandé l'autorisation de quitter la Chambre vers neuf heures; James avait

(1) A la Chambre des Communes, lorsqu'un député demande à ne pas assister à la séance, il faut qu'un membre du parti opposé n'y vienne pas non plus.

écrit pour prévenir qu'il s'y rendrait et Coryston télégraphié, une heure avant le dîner : « Très gênant, mais viendrai. »

Qu'allait-il se passer? Encore quelque conflit. Marcia se rendait bien compte que la situation de la famille était anormale. Car, en général, à la mort de leur mari, les femmes, dans la position de lady Coryston, se retirent dans la maison qui leur est assignée, se contentant de leur douaire, renonçant aux splendeurs d'autrefois, abandonnant la demeure seigneuriale, les revenus familiaux, laissant tout cela derrière elles. Elles descendent alors de leur piédestal et s'effacent; leur fils est devenu chef de famille et la belle-fille règne à leur place. Mais, depuis bien des années, personne ne pouvait imaginer que lady Coryston dût renoncer à quoi que ce fût. Bien qu'elle n'eût eu qu'une très modeste dot, son caractère dominateur s'était montré si résolu, dès les premiers jours de son mariage, que le droit divin qu'elle s'était arrogé de régenter toute la famille n'avait jamais été contesté que par Coryston. Quant à James, qui avait hérité de l'argent de sa grand'mère, il se trouvait par cela même complètement affranchi de la domination maternelle et, alors que les autres étaient impuissans, lui seul, grâce à son esprit délié et plein d'humour, se permettait de critiquer souvent sa mère. Coryston qui, à Oxford, était devenu quasi socialiste, avait refusé depuis lors de modifier, si peu que ce fût, ses opinions pour qu'elles concordassent avec celles de sa mère. Ses longues absences à l'étranger, une fois ses grades universitaires pris, avaient, pendant quelques années, écarté les occasions de discorde entre eux. C'était seulement depuis la mort de son père, qu'il avait apprise au Japon, et surtout lorsqu'il avait connu la teneur du testament, qu'il s'était fâché et était devenu ouvertement hostile.

Pourquoi Coryston, qui dénonçait la propriété et qui était d'avis d'imposer les terres au point d'amener les propriétaires à *Bankeruptcy Court* (Cour des Faillites), ressentait-il si amèrement son exclusion temporaire du domaine familial? Marcia était bien forcée de convenir qu'il manquait de logique. Si le *landlordism* était la plaie de l'Angleterre, pourquoi tant de regret de n'être pas landlord ?

Vraiment, qu'est-ce qui lui prenait d'agir ainsi depuis quelque temps? Ne venant jamais voir sa mère, écrivant les choses les plus violentes contre le gouvernement, soutenant des

candidats radicaux dans leur propre comté, attaquant ouvertement en les nommant des gens de leur connaissance, — et jusqu'à une vieille famille de leurs amis, — il devenait vraiment impossible!

Cependant lady Coryston dédaignait de rien expliquer à sa fille. Elle monta silencieusement l'escalier, précédant Marcia dont la mince silhouette blanche suivait machinalement. C'était toujours avec une sorte d'oppression pénible que la jeune fille parcourait cette grande maison sombre. L'escalier classique, avec sa peinture imitant le marbre, ses urnes de bronze dans leurs niches, lui avait toujours paru, depuis son enfance, le type achevé de la tristesse. Elle détestait tout particulièrement le portrait équestre de son bisaïeul, datant des premières années du règne de Victoria, dans la galerie qui dominait l'escalier, d'autant plus que, dans son enfance, on lui avait trouvé quelque ressemblance avec cet ancêtre. Élevée comme elle l'avait été, dans la croyance que les forces maîtresses de la vie résident dans la famille et l'hérédité, elle était d'autant plus agacée de cette importune comparaison que, malgré son évidente flatterie, l'artiste n'avait pu dissimuler le double menton, le nez bourgeonnant et le front fuyant du ridicule et malingre personnage, mal en selle sur un cheval peu d'aplomb. Son horreur de ce tableau l'amenait souvent à faire une pause de protestation devant le grand miroir de Chippendale, accroché tout auprès. C'est ce qu'elle fit ce soir-là.

Vraiment, la pâle image que lui renvoyait la glace aurait pu la rassurer: ses yeux et ses cheveux très noirs, son teint de brune, sa grâce, son allure de santé et de force, certes, elle ne devait rien de tout cela à son ancêtre. L'éclat et la fraîcheur de son visage délicat et velouté faisait penser à un fruit mûr et ses yeux noisette, ombrés de longs cils noirs, étaient pleins de vivacité. Un peu de lourdeur dans le bas du visage empêchait qu'il ne fût véritablement beau. Mais tout homme épris n'aurait vu en ce défaut qu'une imperfection due à la prime jeunesse où se laissaient lire toutes les promesses de la passion forte, mais encore endormie. De son visage et de l'ensemble de sa personne émanait une séduction inconsciente, privilège de bien peu de femmes, à quelque rang qu'elles appartiennent. Marcia Coryston se persuadait qu'elle s'intéressait à beaucoup de choses, à la littérature, au mouvement féministe, aux Élections, aux débats

de la Société de jeunes filles dont elle était le secrétaire, à la politique, à la poésie moderne ; en réalité, tout son être était comparable à celui d'une Andromède attachée au-dessus de l'Océan de la vie... et aspirant à la venue de Persée. Son cœur l'attendait perpétuellement... l'Inconnu !... impatient d'entendre son appel..., son ordre.

Bien des gens, comme en faisait foi la remarque de sir Wilfrid Bury à sa mère, avaient déjà subi cette séduction. Elle n'allait dans le monde que depuis trois « seasons » et, sans aucun effort, elle avait conquis une place prépondérante dans leur cercle et leur société. Elle était entourée d'une cour de jeunes gens et de jeunes filles ; elle recevait, sans les avoir sollicitées, les invitations les plus enviées ; on la regardait, on l'imitait, on parlait d'elle, et la rumeur publique prétendait qu'elle avait refusé, ou fait refuser par sa mère, quelques-uns des partis les plus convoités. Personne ne savait comment cette quasi célébrité s'était établie, et Marcia moins que toute autre. Elle n'en avait pas eu la tête tournée, quoique ceux qui la connaissaient le mieux se rendissent compte qu'il y avait un fond d'arrogance naturelle dans son caractère. Elle restait rêveuse et *nonchalante* comme autrefois, vibrant, à l'occasion, de sentimens passionnés, méprisans ou chevaleresques, qui la rendaient intéressante. Son dévouement pour sa mère était absolu. Elle épousait toutes ses opinions avec véhémence et l'eût défendue envers et contre tous. Mais quelques-uns se demandaient si cette sujétion serait de longue durée dans le cas où elle tarderait à se marier.

Quant au bruit auquel sir Wilfrid avait fait allusion, il se rapportait à son plus récent succès. Elle aimait à revivre par la pensée certains incidens du bal Shrewsbury House, et elle y songeait tandis qu'elle traversait lentement la pièce dans le sillage de sa mère.

Le salon lui parut sombre et étouffé. Le goût n'était pas la qualité dominante chez les Coryston. Les murs de cette grande pièce oblongue, tendue de damas lie-de-vin, étaient couverts de tableaux italiens d'inégale valeur et lourdement encadrés. Un mauvais tableau, faussement attribué à Guido Reni, le *Sacrifice d'Isaac*, occupait le milieu d'un panneau et ne le cédait en rien au fameux Titien qui lui faisait vis-à-vis. Ce tableau du Guide avait été accroché là en 1820, et ce qui avait paru assez bon

aux Coryston de cette époque devait paraître bon encore à leurs descendans, qui n'entendaient point que le choix de leurs ancêtres tombât en discrédit, ou qu'on les tournât en dérision comme collectionneurs, sur la foi de quelque travail d'un intellectuel épris du moyen âge. La pièce était meublée de chaises dorées ou de sofas recouverts également de damas lie-de-vin et de tables remplies d'*objets d'art*, de qualité aussi discutable que les peintures. Les fleurs même, les jardinières garnies de superbes azalées, ou les premières roses de la saison qui ornaient la pièce avec profusion, n'arrivaient pas à donner une impression de beauté. Marcia jeta lentement autour d'elle un regard critique; elle se rappelait la sobriété d'une pièce qu'elle avait vue dans un palais romain; quelques tentures vieil or suspendues aux murs, un jeu d'ombre et de lumière sur le parquet nu, une grande branche en fleurs d'arbre de Judée, éclairant tout un coin de sa note lumineuse. A ce souvenir, une sensation de plaisir se réveillait en elle.

Cependant lady Coryston marchait lentement de long en large, les mains derrière le dos. Son extrême maigreur la faisait paraître plus grande encore qu'à l'ordinaire, et Marcia fut frappée de la ligne de son profil qui se découpait durement en blanc sur le fond sombre de la tenture. Elle ressentait une appréhension vague. Que sa mère comptait-elle faire ou dire? Jusqu'alors, Marcia, sans chercher plus loin, s'était contentée de penser que cette réunion avait pour objet le règlement d'une affaire de famille, la vente ou l'achat de quelque propriété dont une mère, même dans la position d'indépendance anormale où se trouvait lady Coryston, ne voulait pas décider sans consulter ses enfans. Il y avait eu déjà une réunion de famille, l'année précédente, lorsque la propriété du Dorsetshire avait été vendue, par suite d'un acte récent du Parlement. Coryston n'avait pas voulu venir. « Les propriétés ne m'intéressent pas, avait-il écrit à sa mère, vous seule en êtes responsable et pas moi. »

Pourtant Coryston devait en hériter un jour, ils en avaient la conviction, car à quoi serviraient les principes tories s'ils ne devaient quelquefois, en de certaines occasions, sauvegarder le droit d'aînesse et l'orthodoxie d'une succession? Corry n'était encore qu'héritier alors que normalement il aurait dû être propriétaire. C'était très désagréable pour lui, assurément. Mais

les femmes exceptionnelles créent les circonstances exceptionnelles, et tous convenaient que leur mère était une femme exceptionnelle.

Quelle que fût l'affaire en question, on ne la réglerait pas facilement sans quelque scène; la semaine précédente, il y avait eu de nombreux et mystérieux entretiens avec des hommes de loi... De quoi s'agissait-il donc?

Pour changer le cours de ses pensées, elle renoua la conversation :

— Avez-vous vu Enid Glenwilliam, mère, dans Palace Yard?

— Je l'ai aperçue, dit avec indifférence lady Coryston, il n'y a pas moyen de ne pas la voir, sa mise est si excentrique!

— Oh! mère! elle s'habille très bien! Mais personne ne pourrait porter les mêmes choses: c'est vrai.

Lady Coryston fronça le sourcil.

— C'est ce qui montre la mauvaise éducation : qu'une jeune fille se fasse autant remarquer.

— En tout cas, cela lui réussit, dit Marcia en riant; elle a un succès fou. Des gens de notre monde, de ceux que vous n'auriez jamais imaginés, feraient tout pour l'attirer à leurs réceptions. Ils prétendent qu'elle est un boute-en-train. Du reste, elle dit tout ce qui lui passe par la tête.

— Je le crois sans peine! Oui, je l'ai vue l'autre jour à Shrewsbury House, — au dîner où assistaient Leurs Majestés! Elle, la fille de cet *homme!*... Et lady Coryston repoussa du pied le tabouret qui se trouvait sur son passage avec autant de violence que si c'eût été Glenwilliam lui-même... Marcia se mit à rire.

— Elle adore son père. Elle a dit à quelqu'un, qui me l'a répété, qu'il était tellement supérieur aux autres hommes de sa connaissance qu'elle n'avait pas la moindre envie de se marier! Vous n'aimeriez pas, je pense, que je devienne son amie? ajouta-t-elle avec quelque hésitation.

— Vous ferez ce qu'il vous plaira, quand je ne serai plus, ma chère, dit lady Coryston avec calme.

Marcia rougit et allait répondre, lorsqu'on entendit la cloche de la porte d'entrée. Lady Coryston s'arrêta, s'assit près d'une table, où Marcia remarqua les grandes enveloppes qu'on y avait déposées. La jeune fille prit place sur une chaise basse derrière sa mère et se sentit soudain envahie par un sentiment de

détresse et de crainte qu'elle ne pouvait analyser. Un peu de feu brûlait dans l'âtre ; ce soir de mai, l'air était frais. De l'autre côté de la pièce, une fenêtre était ouverte sur le crépuscule, et dans la profondeur du ciel, sur lequel se détachaient les branches sombres d'un platane et le toit d'une haute maison, Marcia vit briller une étoile. Le salon, encombré de meubles dorés sous la lumière électrique s'effaça pour un moment à ses yeux. Cette échappée sur le ciel entraîna sa pensée vers l'inexorable fatalité du Destin, cependant que les pas qui montaient l'escalier se rapprochaient.

Les trois frères entraient en causant gaîment, Coryston en tête, puis James et Arthur. Lady Coryston alla à leur rencontre, et tous les trois l'embrassèrent. Alors Coryston, les poings sur les hanches, se planta devant elle, la toisant ironiquement avec des yeux scrutateurs, qui semblaient dire : « Maintenant, c'est la scène, allons-y. » C'était le seul qui ne fût pas en tenue de soirée. Il portait un vieux costume gris-vert et une chemise de flanelle. Marcia en fut indignée. « Ce n'est pas respectueux pour mère ! » pensait-elle ; « passe encore d'être socialiste ou bohême, mais il y a les convenances ! »

Malgré ses habits râpés et sa chemise de flanelle, quoique petit et mince à côté de ses frères, qui avaient plus de six pieds et étaient bâtis en proportion, la supériorité de Coryston était manifeste dès son entrée. Il était un de ces êtres tout vif-argent qui ont pour mission d'agiter le flot humain et dont l'opinion importe, car elle crée celle des autres. Leur fonction est de provoquer. Depuis son premier âge, à la *nursery*, déjà Coryston avait rempli ce rôle à merveille. Il vous aurait déclaré lui-même qu'il était simplement le vivant contraste de sa mère.

En vérité, du moment où il avait commencé à porter des pantalons, leur vie commune n'avait été qu'un combat incessant; ils n'étaient pas plutôt en face l'un de l'autre que certains traits de ressemblance accusaient encore ces inconciliables différences et les mettaient immédiatement en conflit. En cet instant même, tandis qu'après quelques plaisanteries sur les récentes excentricités politiques de sa mère que celle-ci entendit sans broncher, — Coryston s'installait dans un fauteuil en face d'elle pour écouter ce qu'elle avait à dire, la ressemblance qui existait entre la mère et le fils, en dépit même de tout ce qui les distinguait, n'aurait pas échappé à un observa-

teur subtil. Lady Coryston, de taille élevée, de forte charpente, émaciée, imposante, une lady Macbeth de salon; Coryston, mince, d'une constitution fine, un bizarre petit homme, — toujours électrisé, incapable de rester en repos, la masse de ses cheveux blonds semblant écraser son visage au petit menton sarcastique.

Et cependant, le trait dominant des deux physionomies, sous leur double aspect, était le même : *la volonté* poussée à ses extrêmes limites, absorbant et englobant tout le reste de la personnalité. Lady Coryston avait transmis à son fils la tare de son caractère et ce qu'elle lui avait donné se retournait contre elle.

Malgré son orgueilleuse attitude, l'agitation qu'elle ressentait en présence de son fils était évidente, au moins pour Marcia qui lisait en elle, car, depuis son enfance, il avait bien fallu qu'elle la devinât à un signe de la main, à un plissement du front, au jeu de sa physionomie. De tous ces signes de nervosité, elle conclut que sa mère prévoyait quelque scène, — une scène que celle-ci amena de propos délibéré.

Sans prêter attention à cette remarque de Coryston : « Eh bien! mère, qu'est-il arrivé? Quel est celui d'entre nous qui doit être jugé et exécuté?... » lady Coryston lui désigna de la main un fauteuil, dit aux autres de s'asseoir, et prit place elle-même près de la table sur laquelle se trouvaient pliées quelques feuilles de papier ministre. L'horrible lumière électrique tombait en plein sur sa tête pâle, encadrée de sa coiffe de dentelle, et sur sa robe noire à reflets. Marcia remarqua que la main qui tenait les papiers, une vieille main diaphane et blanche aux larges articulations, tremblait légèrement.

— Le sujet dont je vais vous parler ne comporte pas la plaisanterie, commença-t-elle en jetant un regard à Coryston. J'ai besoin de vous entretenir tous d'une affaire... d'une affaire désagréable, mais inévitable. Je suis sûre que vous m'entendrez jusqu'au bout et serez persuadés que je m'efforce de faire tout ce qui est en mon pouvoir, sans toutefois m'écarter de mes idées, pour le plus grand bien de notre famille, de nos domaines et de notre patrie.

En prononçant lentement ces derniers mots, lady Coryston se redressa. Et surtout lorsqu'elle dit : la Patrie, il semblait qu'elle mentionnât quelque chose qui lui appartenait plus par-

ticulièrement, qu'elle était chargée de protéger et de défendre.

Marcia examina alternativement ses frères : Coryston, enfoncé dans un large fauteuil doré, les jambes croisées, les mains jointes sur la tête ; James, au front ouvert, au nez trop court et à la charmante expression ; Arthur, qui avait attiré le petit épagneul de lady Coryston sur ses genoux et lui tournait les oreilles, paraissait ennuyé et distrait. Et, pourtant, elle était presque certaine que, pas mieux qu'elle, il ne savait ce qui allait advenir.

— Je reconnais parfaitement, reprit lady Coryston après une pause, qu'en me léguant ses propriétés et la plus grosse partie de sa fortune, votre cher père a fait une chose inusitée et dont beaucoup l'ont blâmé.

Coryston laissa tomber rudement sur le parquet la jambe qu'il avait croisée. Marcia le regarda anxieusement, mais il n'arriva rien de plus, et leur mère continua :

— S'il le fit, comme je suppose que vous l'avez tous reconnu, c'est qu'il désirait, en ces temps difficiles où tout est remis en question, où toutes nos institutions et même les idées dont elles dérivent sont attaquées, que je pusse continuer, ma vie durant, à servir et à propager ses idées, — les idées que lui et moi soutenions ensemble, — en restant dans ses domaines la gardienne des coutumes et traditions qui lui étaient chères...

Coryston se redressa brusquement, tira sa veste avec violence, mit les coudes sur ses genoux et la tête entre ses mains pour mieux observer sa mère ; James, les yeux baissés, jouait avec sa chaîne de montre, un léger sourire errant sur ses lèvres ; Arthur mesurait l'une contre l'autre les oreilles de l'épagneul.

— Deux ans sont passés depuis la mort de votre père, continua lady Coryston, et depuis ce temps, je puis me rendre la justice que j'ai administré de mon mieux, et selon ma conscience, ce qui m'avait été confié, quoique je sache parfaitement que je n'aie pas satisfait tous mes enfans, — elle s'arrêta un moment, — aucun de vous ne peut m'accuser d'avoir gaspillé pour mon luxe personnel la fortune de votre père. Je me suis conformée aux anciennes habitudes, à la même manière de vivre : rien de plus. J'ai certainement souhaité, — et elle appuya emphatiquement sur le mot, — agir pour le bien de tous. Vous, James, vous avez votre fortune personnelle, mais vous ne doutez pas que, si jamais, en quelque temps que ce soit, vous aviez besoin de mon appui

pour une cause raisonnable, vous n'auriez qu'à me le demander. Marcia aussi a sa fortune à elle; mais, lorsqu'elle se mariera, je ne désire rien tant que de la doter largement. Quant à Coryston... Et, quoiqu'elle se tournât vers lui avec une dignité majestueuse, Marcia discerna son émotion cachée. Coryston releva la tête en riant.

— A la bonne heure! Ah! nous y voilà! Le reste n'était que « cuir ou prunelle (1). »

— Corry, mon vieux! murmura James.

Marcia rougit de colère.

— Coryston aussi sait fort bien, reprit froidement lady Coryston, que tout ce qu'il m'eût été possible de lui accorder...

— Excepté les biens qui me revenaient de droit, interrompit ironiquement son fils aîné...

— ... Je le lui aurais donné, poursuivit sa mère sans se soucier de son interruption, si autrefois, ou même aujourd'hui, il avait consenti à faire certaines concessions...

— Vendre mon âme et avaler ma langue! C'est tout à fait cela, s'écria Coryston. J'ai des tas de lettres de vous, ma chère mère, à ce sujet...

La voix de lady Coryston, pour la première fois, trahit quelque émotion.

— ... S'il consentait, par respect pour la mémoire de son père et par déférence pour les sentimens de sa mère, à s'abstenir d'attaquer les convictions de son père...

— Non, vrai! vous croyez qu'il les a encore là-haut? — (avec impertinence il montrait le plafond). Lady Coryston pâlit.

Marcia jeta à son frère un regard furieux, se rapprocha de sa mère et lui prit la main.

— ... Vos frères et votre sœur ne vous permettront pas, j'imagine, d'insulter la mémoire de votre père, déclara-t-elle en maîtrisant avec peine son émotion...

Coryston se leva impétueusement et vint se mettre devant sa mère, les poings sur les hanches.

— Maintenant, mère, écoutez-moi, et vidons la question. Vous avez machiné quelque chose contre moi... Je veux savoir

(1) *Worth makes the man and want of it the fellov*
The rest is alk but leather and leather and prunella.
Pope — (*Essai sur l'homme*).

ce que c'est. M'avez-vous tout raflé? complètement déshérité? Est-ce ça? Dites-le!

L'expression de lady Coryston devint plus dure.

— ... Je parlerai à ma façon, en me servant de mes mots, et comme il me convient, Coryston!

— Eh bien! parlez,... de grâce, parlez... sans nous retourner sur le gril. Qu'est-ce que ces papiers, par exemple? Des extraits, je gage, de votre testament, qui me concernent moi, et eux...; et il désignait les trois autres. Pour l'amour de Dieu! donnez-les-nous, et finissons-en!

— Asseyez-vous, et je les lirai, Coryston.

Avec un drôle de mouvement de tête, il revint à sa place.

Lady Coryston prit les papiers qui étaient pliés :

— Coryston a deviné juste. Ce sont les passages de mon testament concernant nos domaines. J'aurais aimé à vous expliquer, avant de vous les lire, pour prouver à mon fils aîné que je fais pour lui tout ce qui est en mon pouvoir, — et elle regarda Coryston avec assurance, — les raisons qui m'ont amenée à prendre cette décision. Mais...

— Non, non! Les affaires d'abord, et le plaisir ensuite! interrompit son fils aîné. Déshéritez-moi, et ensuite tombez-moi dessus! Mais vous m'attaquez déloyalement, si je ne puis voir d'où viennent les coups.

— Je trouve, prononça Marcia tremblante d'indignation, que la conduite de Coryston est abominable!

Mais ses frères ne répondirent pas, et Coryston, regardant sa sœur, tout étonné : — Continue, Marcia! dit-il, avec indulgence.

Lady Coryston commença sa lecture.

Avant la fin du premier paragraphe, Coryston arpentait le salon en faisant toute sorte de grimaces, comme c'était son habitude quand son cerveau était en ébullition. Avant le commencement du second, Arthur se leva d'un bond en s'écriant :

— Je vous assure que...

— ... Laissez-moi finir! reprit lady Coryston avec ténacité.

Et elle lut le testament jusqu'au bout.

Aux derniers mots, Arthur éclata :

— Je ne veux pas de cela! C'est mal agir envers Corry. C'est un mauvais tour!

Lady Coryston ne répliqua pas. Impassible, les mains étin-

celantes de bagues et retenant le papier sur ses genoux, elle regarda Arthur bien en face. La physionomie de James exprimait la détresse. James paraissait fort triste. Marcia s'assit atterrée.

James s'approcha de sa mère en disant :

— Mère, vous ne maintiendrez pas cette décision.

— Si, James, je la maintiendrai, dit-elle en se tournant vers lui.

Arthur, très rouge, l'air égaré, fourrageant ses cheveux blonds, se dressa soudain.

— Je n'accepte pas, mère, je vous le déclare. Aussitôt qu'ils seront à moi, je les rendrai à Corry.

— Ils ne seront pas à vous. Vous n'en aurez que l'usufruit. Les propriétés seront dans les mains des exécuteurs testamentaires.

Coryston partit d'un violent éclat de rire et, s'arrêtant à quelque distance de sa mère :

— Depuis combien de temps avez-vous machiné cette invention-là? Mes derniers discours sans doute ont mis le feu aux poudres.

— Ils m'ont absolument convaincue que votre père ne vous eût jamais confié ses biens.

— Qu'en savez-vous? Son intention était que les propriétés me revinssent, si je vous survivais. La lettre qu'il a laissée pour moi le prouve assez clairement.

— Il m'a donné toute liberté, dit lady Coryston avec fermeté.

— Ou, tout au moins, vous l'avez prise! rectifia Coryston. Maintenant, laissez-nous voir comment vous avez accommodé tout cela.

Sa mince silhouette, que faisait ressortir la lumière électrique, vibrait; et, soulignant d'un geste chaque article du document : « A cause de mes opinions politiques, vous m'enlevez mon héritage... Les propriétés seront à Arthur... Et vous vous proposez d'acheter ma renonciation par un don immédiat de 7000 livres par an ajouté à ce que j'ai actuellement, quand la valeur réelle de nos terres et des mines d'étain est, à mon avis, environ dix fois supérieure ; à cet effet, vous vendriez quelques propriétés éloignées... Telle est votre proposition. Maintenant, voilà mon *ultimatum :* Je ne veux pas de vos

7000 livres par an! J'aurai tout, — tout ce qui doit normalement me revenir,... tout, ou *rien!...*

Il s'arrêta, dévisageant sa mère, et, dans la tension de ses traits délicats, tous les ressorts contribuaient à rendre son regard plus aigu.

— J'aurai tout, ou rien! répétait-il... Certes, je ne cache pas que, si j'avais eu les domaines, j'aurais tenté toute sorte d'expériences très risquées. Je les aurais morcelés. J'aurais abattu le château, ou bien, j'en aurais fait un hôpital pour le Comté!

— Vous n'avez pas votre pareil pour blesser les gens, Coryston!

— Non, je vous dis simplement ce que j'aurais fait. Et, en le faisant, j'aurais été *absolument dans mon droit!...* Et sa main s'abattit avec violence sur la chaise placée à côté de lui. Mon père a agi à sa manière; il est de toute justice que moi,... la nouvelle génération,... j'agisse à la mienne. Les terres n'étaient pas à vous. Et vous n'avez sur elles aucun droit, même moral. Elles viennent de mon père et du père de mon père. Il y aura toujours moyen de défendre la propriété, tant que chaque génération sera libre de lui appliquer le régime qui lui conviendra. Mais, si la propriété doit être emprisonnée dans la main d'un mort de telle sorte que les vivans ne puissent y toucher... alors *la propriété*, comme l'a dit ce Français, *c'est le vol!...* ou pire encore... Eh bien! cela je ne l'accepterai pas tranquillement, tenez-vous-le pour dit!... Je refuse vos 7000 livres par an! Et, si je ne puis posséder les propriétés, eh bien! j'y exercerai mon influence... quand même!

Lady Coryston tressaillit.

— Corry! s'écria Marcia tout émue.

— Je me sens responsable des propriétés de mon père, dit Coryston avec calme. J'ai l'intention de m'y installer, et d'essayer de faire pénétrer quelques idées légitimes et justes dans l'esprit de nos ouvriers et de nos fermiers... A cause de mon bête de titre, je ne puis représenter mon district aux Communes, mais je trouverai quelqu'un qui me conviendra, et je ferai campagne pour lui. Je vous donnerai de la tablature, ma mère, je le crains bien... Vous avez tout osé pour soutenir vos principes... Vous ne pouvez me faire un crime d'agir de même pour les miens... Oh! je sais bien que cela vous est pénible. Vous

auriez toujours voulu me tenir en lisières. Mais je ne me suis jamais laissé mener,... et surtout par une femme.

Lady Coryston se leva, sa voix avait retrouvé toute sa force.

— James, Arthur, vous comprendrez, je pense, qu'il vaut mieux que je vous quitte... Je ne veux pas que Coryston ou moi disions des choses que nous ne pourrions nous pardonner. J'avais un devoir public à remplir; je n'y ai point failli... Tâchez de me comprendre... Bonne nuit!...

— Permettez-moi de vous voir demain? demanda James.

Elle ne répondit pas. James et Arthur l'embrassèrent; Marcia passa son bras autour d'elle, et l'accompagna. Les yeux troublés et indignés de la jeune fille fixaient sur Coryston un regard de défi. Comme lady Coryston approchait de la porte, son fils aîné se précipita et la lui ouvrit.

— Bonne nuit! mère. La partie est engagée entre vous et moi. Elle sera rude; mais nous serons beaux joueurs.

Lady Coryston passa majestueusement devant lui sans répondre un mot. La porte se referma sur elle et Marcia. Alors Coryston se retourna en riant vers son frère Arthur et, lui donnant un coup de poing dans les côtes.

— Eh bien! Arthur, mon vieux, tu t'en es payé des sottises cet après-midi. Je m'étais faufilé dans la galerie pour t'écouter...

Arthur devint écarlate.

— Oh! pour toi c'était, naturellement, des sottises!

— Qu'est-ce que miss Glenwilliam t'a dit?

— Rien qui te regarde, Corry!

— Arthur, mon garçon, tu t'attireras des ennuis plus tôt que tu ne crois.

— Oh! tais-toi, Corry!

— Pourquoi? Je te donnerai un coup d'épaule. Tu auras du mal. Mère te combattra de tout son pouvoir. Mais il ne faudra pas céder.

— Pas plus que toi, je ne me laisserai mener, si nous en arrivons-là.

— Crois-tu?... Tu es le chéri, à présent... Tu sais, je ne t'en veux pas pour les propriétés, Arthur.

— Je n'ai jamais levé le petit doigt pour les avoir, dit Arthur de mauvaise humeur. Et je trouverai bien le moyen d'arranger les choses, en grande partie tout au moins. Mais tout

de même, Corry, si j'y parviens, tu feras bien quelques concessions?

— Si tu comptes là-dessus, tu attendras longtemps!... Mais voyons!...

Il s'étira longuement.

— N'est-il pas temps de se rafraîchir ?... Tu es le maître ici, Arthur. Allons! commande. As-tu seulement ouvert la bouche, James, lorsque mère était là? Tu semblais de bois. Mais cette sagesse ne peut durer. Si philosophe et pacifique que tu sois, il faut entrer dans la bagarre, que cela te plaise ou non. Ah! voilà le whisky!... Donnez-nous des cigares... Et, maintenant, examinons ce précieux document.

Il prit le rouleau de papier que sa mère avait laissé et, tout en buvant et fumant, de l'humeur la plus joviale du monde, il parodia les termes et le style judiciaire de l'acte qui le dépouillait de 70 000 livres de rente.

***

Une demi-heure plus tard, les trois frères se séparèrent. Coryston et James rentrèrent chez eux et Arthur se rendit à la Chambre des Communes.

La porte de la maison était à peine fermée qu'une élégante forme blanche émergea de l'ombre sur le palier du premier. C'était Marcia, un livre à la main.

Elle se pencha sur la rampe de l'escalier, et regarda dans le vestibule au-dessous. Elle ne vit ni n'entendit rien. Elle en conclut que ses frères s'étaient arrêtés en quittant le salon, qu'ils avaient dû entrer dans la bibliothèque, grande pièce du rez-de-chaussée.

— Alors M. Lester sait tout, songea-t-elle indignée. Encore un tour de Corry! Et l'orgueil de la jeune fille se révoltait contre la pensée que ses frères avaient discuté les actes et les volontés de leur mère avec un étranger. Sans doute, M. Lester avait été camarade de Coryston et d'Arthur à Cambridge, et Arthur lui était particulièrement attaché; mais cela n'excusait pas l'inconvenance, la déloyauté qu'il y avait à le faire entrer dans le conseil de famille en une telle occurrence! Descendrait-elle? Il lui serait certainement impossible de dormir, et elle aurait voulu lire le second volume de *Diana of the Crossways*. Pourquoi ne

descendrait-elle pas? Il était onze heures, et les lumières n'étaient pas encore éteintes. Sans doute M. Lester devait s'être retiré...

Elle parcourut, à pas légers et rapides, l'escalier et le couloir qui conduisait à la bibliothèque. Comme elle ouvrait la porte, la lumière s'éteignit brusquement et elle entendit quelqu'un remuer.

— Qui est là? dit une voix. Attendez un instant.

Après quelques tâtonnemens, une puissante lampe qui se trouvait au milieu de la grande pièce sur un pupitre encombré de livres se ralluma.

— Miss Coryston! Je vous demande pardon! Je quittais à l'instant mon travail... Puis-je faire quelque chose pour vous?

Le jeune bibliothécaire s'avança et, le reflet de la lumière éclaira son visage bronzé, et caractéristique des Cornouailles, son teint rouge brun, son large front, ses yeux bleus.

— Je viens chercher un livre, dit-elle avec précipitation, en entrant. Je sais où le trouver. Je vous en prie, ne vous dérangez pas. Elle se dirigea vers les rayons, prit le volume, et s'en alla vivement. Mais la tentation fut trop forte. Elle ajouta.

— Mes frères sont sans doute venus ici?

La sympathique figure de Lester trahit quelque embarras.

— Lord Coryston et Arthur viennent de s'en aller. James était parti un peu auparavant.

Marcia releva la tête d'un air de défi et l'appuyant contre le grillage de la bibliothèque.

— Corry a attaqué ma mère?

Lester hésita, puis, sincèrement et avec gravité :

— Je vous assure qu'il n'en a rien fait. Je m'y serais opposé, ajouta-t-il en souriant.

— Mais ils vous ont dit, lui et Arthur, ce qui était arrivé?

— Oui, avoua-t-il à contre-cœur, et j'ai essayé de les arrêter.

— Comme si quelque chose pouvait arrêter Corry, quand il a envie de faire quelque chose qu'il sait bien qu'il ne doit pas faire! Il vous a exposé son beau projet, de venir se fixer à Coryston? de se mettre dans notre poche, pour que la vie de mère soit un enfer!

— Une idée absolument folle. Je ne crois pas qu'il le fasse...

— Oh! il le fera parfaitement, dit Marcia. Il n'en fait qu'à

sa tête. Il appelle cela suivre sa conscience. Quant aux idées ou à la conscience des autres, peu lui importe.

Lester ne répondit pas ; ses yeux fixaient la terre.

— Vous pensez qu'on a mal agi envers lui ?

— Je n'ai pas d'opinion à exprimer. Je n'en ai pas le droit.

— Est-ce que les femmes ne peuvent pas s'intéresser à la politique aussi bien que les hommes ? reprit Marcia comme se parlant à elle-même. Je trouve splendide l'ardeur que ma mère y apporte et Corry devrait la respecter pour cela.

Lester rangea quelques papiers sur le pupitre pour se donner nne contenance, et motiver son silence. Marcia l'observait, les joues en feu.

— Mais c'est vrai, vous ne pouvez penser comme nous, monsieur Lester, vous, un libéral.

— Non, dit-il doucement en la regardant avec surprise, je ne suis pas du tout dans les mêmes idées que Coryston. Je n'ai pas encore l'intention de me classer dans un parti politique, mais je crois que, si je suis quelque chose, c'est conservateur.

— Mais vous pensez qu'il est d'autres choses plus importantes que la politique.

— Oh ! oui, dit-il en riant, oui, bien certainement ; surtout, — il s'arrêta court, — surtout pour les femmes.

Le délicieux sourire de Marcia fut sa réponse.

— Vous voyez, j'avais deviné ce que vous vouliez dire, mais quelles choses ? Je crois que je devine encore.

— La beauté, la poésie, l'amitié. Ne mettriez-vous pas tout cela en première ligne ?

Il prononça ces mots timidement, en la regardant.

Et ils se sentirent émus au plus profond de leur être, et l'écho de cette émotion qui vibrait dans sa voix, semblait une douce musique aux oreilles de la jeune fille. Elle respira longuement et, soudain, comme il relevait les yeux, elle lui apparut comme une blanche vision d'un Rembrandt s'enlevant sur le clair-obscur du couloir, la ligne svelte de sa silhouette jeune, le délicat dessin des joues et du front, la vivacité de ses yeux pleinement mis en valeur par la seule clarté de la lampe.

Elle lui tendit la main.

— Bonsoir, je vais voir ce que Meredith m'en dira.

Et, montrant le volume, elle courut vers la porte et disparut.

III

— Sa Seigneurie désire vous voir avant que vous ne partiez, mademoiselle, dit la femme de chambre de lady Coryston en s'arrêtant sur le seuil de la pièce où Marcia s'habillait pour se rendre à l'Opéra. Elle s'acquittait de son message machinalement, fort intéressée pourtant par le spectacle que la jeune fille offrait à ses yeux. Car Sewell, une artiste dans sa modeste sphère, enviait secrètement le champ d'action plus vaste que la jeunesse et la beauté de Marcia ouvrait aux personnes chargées de l'habiller. Elle comparait à celle de la jeune fille la tenue sévère de lady Coryston, qui ne quittait pas le noir, quoique l'on fût autorisé à y introduire tous les raffinemens, même les plus coûteux. Aussi, en voyant la jeune fille vêtue d'une nouvelle robe de Worth ou de Paquin, la pauvre Sewell était violemment tentée de quitter sa maîtresse trop âgée et d'en chercher une plus jeune.

— Approchez, Sewell, dit Marcia, et donnez-nous votre avis.

Bellows, la jeune femme de chambre de Marcia, fit les honneurs à son émule, et toutes deux en admiration échangèrent des propos de connaisseurs, tandis que la jeune lady, éclatante dans sa parure blanche et rose, se laissait retourner en tous sens et subissait avec bonne humeur les dernières et indispensables retouches, jusqu'à ce que la perfection fût déclarée atteinte.

Après quoi, elle s'empressa de se rendre dans le boudoir où se tenait sa mère. Lady Coryston avait été souffrante dans la journée et n'avait pas quitté ses appartemens, mais Marcia savait par expérience que les maladies de lady Coryston se traduisaient presque toujours par une activité plus grande qu'à l'ordinaire : la retraite dans le boudoir coïncidait avec un redoublement d'énergie. Un buvard sur les genoux, lady Coryston était assise près d'un grand placard pratiqué dans le mur, qui renfermait les papiers d'affaires relatifs à ses domaines, soigneusement classés et étiquetés. A côté d'elle, une faible lampe éclairait une table encombrée de lettres ; une bibliothèque tournante, contenant de nombreux livres de références, était à sa portée ; elle tenait un numéro de la *Quarterly Review* dont un coupe-papier marquait la page où s'était arrêtée sa lecture.

Les murs de la pièce étaient entièrement cachés par des livres : c'était une précieuse collection de travaux sur l'histoire du comté, un grand nombre de mémoires ou de biographies historiques.

Dans un angle, un beau buste, bien éclairé, du défunt lord Coryston, transmettait fidèlement aux nouvelles générations le regard interrogateur et troublé qui avait marqué la physionomie de l'original à la fin de sa vie; son portrait, par Holl, dominait la cheminée. De chaque côté, des aquarelles représentaient ses fils et fille, enfans.

Il n'y avait qu'un siège confortable dans cette chambre, et jamais lady Coryston ne s'y asseyait. Elle ne voulait pas de fleurs qu'elle trouvait encombrantes. Nulle part on n'apercevait de photographies ou quelqu'un de ces mille riens qui, d'ordinaire, abondent dans le boudoir d'une femme. Cette pièce était laide, mais bien caractéristique; elle avait un aspect d'austérité et de travail qui n'était pas sans grandeur.

— Mère, pourquoi ne vous reposez-vous pas un peu ? s'écria Marcia en regardant la sombre silhouette dont le long et pâle visage portait les traces évidentes de la fatigue. Vous n'avez cessé d'écrire des lettres et de voir du monde toute la journée. Et James, combien de temps est-il resté ?

— A peu près une heure.

— Et M. Page ?

M. Page était l'intendant du domaine principal de la famille.

— Assez longtemps. Il y avait beaucoup à faire.

— Lui avez-vous parlé de Coryston ? dit la jeune fille en hésitant.

— Certainement. Page dit que, dans tout le voisinage, il n'y a qu'une maison à prendre.

— Il l'a prise,... reprit Marcia en montrant un télégramme qu'elle tenait dans sa main... Bellows vient de me le remettre.

Lady Coryston lut : « J'ai pris Knatchett pour trois ans : prévenez mère. »

— Il n'a pas perdu de temps, dit lady Coryston en serrant ses lèvres minces. Il peut nous beaucoup gêner et ennuyer ; il va falloir nous armer de patience.

— Nous gêner et nous ennuyer : oh ! il s'y entend, s'écria Marcia. James lui a-t-il parlé ?

— Je le crois, répondit lady Coryston, et elle ajouta avec un

petit rire sarcastique : — James est un peu trop sûr d'avoir toujours raison.

Marcia devina que James n'avait pas seulement parlé à son frère, mais qu'il s'était permis de faire à sa mère quelques remontrances qui expliquaient son air lassé. Il avait sur elle plus d'influence que personne, mais cette influence était peu suivie d'effet. Marcia restée debout, un pied posé sur le garde-feu, regardait sa mère, qui semblait plongée dans de sombres pensées. Soudain, lady Coryston, levant les yeux, se souvint de la présence de sa fille et l'examina.

— Vous êtes vraiment très bien, Marcia. Ai-je déjà vu cette robe ?

— Non, je ne l'ai commandée que la semaine dernière. Allons, bonne nuit, mère : l'auto est là. Soignez-vous et couchez-vous tout de suite, ajouta-t-elle en embrassant lady Coryston.

— Qui vous accompagne ?

— Waggin et James ; Arthur nous rejoindra. Il croit que la séance finira de bonne heure. J'ai invité aussi M. Lester ; mais il ne pourra venir au commencement...

Sa mère la retint par le bras en lui disant avec un sourire qui n'était pas moins intimidant que le froncement de ses sourcils :

— Vous rencontrerez Édouard Newbury ?

— C'est possible... Ils ont leur loge comme de coutume.

— Eh bien !... partez... et amusez-vous. Mes amitiés à miss Wagstaffe.

Waggin attendait Marcia dans le hall. Elle avait été, pendant cinq ans, l'institutrice de miss Coryston et vivait modestement de petites rentes augmentées d'une pension que lui servait lady Coryston. Il était convenu qu'elle chaperonnerait Marcia lorsqu'il en était besoin..., et elle le faisait volontiers. Elle habitait un petit appartement de Earl Court, et ses sorties avec Marcia représentaient pour elle les rayons dorés de son humble vie.

C'était une petite personne fort bien élevée, de taille encore élégante, dont le doux visage était encadré de cheveux gris. Elle avait une adresse étonnante pour donner à ses robes, qu'elle ne renouvelait pas souvent, une forme convenable, et n'était jamais ridicule. Elle adorait Marcia, et avec elle, toute la famille. Lady Coryston l'appelait « miss Wagstaffe, » mais pour ses anciens élèves, garçons et fille, elle restait familièrement

Waggin. Elle était au courant de tout ce qui concernait la famille Coryston, mais sa discrétion était absolue. Son visage s'éclaira lorsqu'elle vit Marcia descendre l'escalier.

— Quelle jolie robe vous avez, ma chérie, et comme vous êtes charmante!

— Ne me dites pas de fadeurs, Waggin, et mettez cette rose que j'ai choisie pour vous.

Et Marcia donnait un tour aux cheveux et à l'ajustement de sa vieille amie, qui se laissait faire, enchantée.

— Là! vous avez dix ans de moins, dit la jeune fille en se reculant un peu. Mais où est James?

Le maître d'hôtel s'avança :

— M. James retrouvera ces dames à l'Opéra.

— Tant mieux; nous pourrons bavarder à l'aise, dit la jeune fille tout bas.

Elles bavardèrent en effet tout le long du trajet jusqu'à Covent Garden. Avant qu'on eût atteint St-Martin's Lane, Waggin était au courant de tout ce qui s'était passé. Elle s'y attendait un peu, ayant depuis longtemps observé les signes d'une colère grandissante chez lady Coryston. Mais que Corry, son cher Corry, avec qui elle avait tant joué au temps où il portait la veste d'Eton, fût déshérité... cela la consternait! Les larmes lui vinrent aux yeux. « Pauvre Corry! pauvre mère! » gémissait-elle tour à tour. Sa pitié se partageait entre le juge et le condamné.

Marcia se redressa indignée.

— Que pouvait-il attendre d'autre? Père a donné tout pouvoir à mère, justement à cause des idées de Corry et pour nous mettre dans le bon chemin.

— Oui, mais pour plus tard!... Ma chérie, il est si jeune et les jeunes gens peuvent changer.

Elles ne firent pas allusion à la mort possible de lady Coryston, naturellement. Quoique cette sombre pensée traversât vaguement leur esprit, une crainte respectueuse les empêchait de s'y arrêter. Waggin développa seulement ce thème, qu'on avait vu de plus farouches révolutionnaires que Corry devenir tories vers la quarantaine. Marcia reprit, en hochant la tête :

— Il ne changera pas. Mère n'en exige pas tant. Tout ce qu'elle demande, c'est que, par égard pour elle, et en souvenir de père, il retienne sa langue.

— A un homme, dit Waggin, rouge de surprise, défendre à un homme fait de parler librement, de dire ce qu'il pense?

Marcia la regarda avec inquiétude, car il était rare que Waggin s'exprimât avec autant d'ardeur.

Elle ajouta plus tristement :

— C'est comme si on lui disait : La bourse ou la vie! et Corry tient à ses convictions autant qu'à la vie. Mais pourquoi dites-vous « un homme, » Waggin? reprit fièrement Marcia en se redressant. S'il s'agissait d'une femme, vous ne prendriez pas ce ton, je suppose. Vous ne croyez pas une femme capable d'avoir des convictions?

Waggin la considéra effarée :

— Je suis vieux jeu, moi, sans doute... mais...

Marcia la regarda, triomphante.

— Et pourquoi donc Corry ne respecterait-il pas les convictions de sa mère? Elle veut montrer que les femmes sont capables de défendre leurs idées et qu'elles ne doivent pas craindre de combattre pour elles.

— Même contre leur fils? dit doucement Waggin. Lady Coryston est admirable.. admirable...

— ...Même contre leur fils, reprit Marcia avec emportement. Vous admettez bien, Waggin, qu'elles foulent leurs filles aux pieds!

Waggin protesta, tout en mettant sa main dans les mains de la jeune fille. Elle était frappée de la violence de Marcia et, pour changer la conversation, lui demanda quelle était la belle personne qu'elle avait vue accompagnée d'Arthur, quelques jours auparavant, à la National Gallery? — Je promenais ma petite nièce, dit-elle, et, tout à coup en me retournant, j'aperçus au bout de la salle M. Arthur et cette belle jeune femme. Elle n'est pas régulièrement jolie, mais on ne peut la voir sans la remarquer.

— Enid Glenwilliam! s'écria Marcia, saisie; mais ils ne devaient pas être seuls?

— Oh! non... peut-être pas! pourtant... pourtant, je ne vis personne avec eux. Ils semblaient si absorbés par leur conversation que je ne parlai pas à M. Arthur. Comment la nommez-vous? répéta innocemment Waggin.

— C'est, répondit Marcia en se tournant vers elle, la fille de l'homme que ma mère déteste le plus au monde. Comme c'est

mal de la part d'Arthur! C'est abominable! Si ma mère le savait, elle en mourrait. On m'avait déjà dit quelque chose, mais je refusais de le croire. Oh! Waggin! ils n'étaient pas seuls, n'est-ce pas?

La voix étouffée par l'indignation, elle continua : Enid Glenwilliam se moque des convenances. Elle n'agit qu'à sa guise. Elle ne s'embarrasse jamais d'un chaperon, excepté quand elle y est forcée. Si quelque chose lui convient, elle le fait. Mais Arthur!...

Marcia s'était appuyée dans le fond de la voiture et, comme on passait près d'un réverbère au milieu d'un embarras de voitures, Waggin lui vit une expression de réelle détresse :

— Oh! ma chère enfant, dit-elle, combien je suis navrée de vous avoir fait de la peine!... Quelle sotte idée j'ai eue de vous parler de cela! Je suis sûre que c'est sans aucune importance.

— J'ai des soupçons depuis un mois, reprit Marcia d'une voix basse... Mais je ne voulais pas y croire!... Je dirai à Arthur ce que je pense de lui!... Bien que... sachez-le,... moi-même, j'admire beaucoup Enid Glenwilliam, mais c'est une autre affaire... Il semble que mère ne doive jamais avoir de satisfaction avec aucun de nous! Rien que des chagrins et de l'opposition, même derrière son dos!

— Chère enfant, n'y pensez plus. Les jeunes filles maintenant font ce que bon leur semble, et personne n'y trouve à redire, reprit Waggin sans conviction... Et, quant à satisfaire votre mère, je connais quelqu'un qui n'attend qu'un signe...

— Pour plaire à ma mère... et aussi à quelqu'un d'autre... dit Marcia se retournant vers elle avec calme. Vous pensez à Edward Newbury?

— A qui pourrais-je penser... après ce que vous m'avez dit la semaine dernière?

— Oh! oui, Edward Newbury me plaît, reprit Marcia, — le son de sa voix trahissait une étrange irritation, — et, d'après les apparences, je lui plais aussi; mais, s'il veut m'obliger à répondre trop vite, je dirai non, Waggin, et tout sera fini!...

— Marcia, ma chérie, ne soyez pas si dure!

— Non, je ne veux pas que l'on me presse; je le lui ai fait entendre, il ne veut pas comprendre. Je ne peux pas me décider ainsi, Waggin. Je ne peux pas. Ce n'est pas seulement

de l'épouser qu'il s'agit : il y a sa famille! Hier, une de mes amies m'a décrit une réception à Hoddon Grey. Une grande réunion ! La prière chaque jour dans la chapelle *avant dîner!* Personne n'est autorisé à déjeuner dans son lit. Tout le monde est conduit à l'église. Et que d'*histoires* pour le carême!... Tout cela m'effraie... Ce n'est pas mon genre. Je ne serai jamais ainsi.

Et comme, en passant devant la façade d'un music hall, un flot de lumière inondait la voiture, Waggin remarqua l'air farouche de la jeune fille et l'expression indéfinissable de ses yeux noirs.

— Mais il est à vos pieds, chère petite oie, murmura l'amie aux cheveux gris. Imposez vos conditions.

— Non, non, ce n'est pas possible! Pas avec Edward Newbury! Il paraît le plus doux, le plus facile des hommes, mais, au fond..., de fer!... Beaucoup de gens y sont pris... Pas moi.

Un silence s'ensuivit dans la voiture. Waggin était perplexe. Elle savait qu'à tous égards, ce mariage pouvait convenir à lady Coryston, qui n'était pas une mère à projets et ne s'était guère occupée de l'avenir de sa fille. Elle avait bien d'autres choses en tête! Mais sans aucun doute celui-là devait lui agréer. D'une ancienne famille, ce jeune homme, riche et doué des plus hautes qualités morales, devait hériter d'un titre de marquis. Il réunissait tout ce qu'une mère peut souhaiter ici-bas. Marcia se sentait attirée vers lui, Waggin en était certaine. Les sentimens contradictoires que la jeune fille trahissait en parlant de lui en étaient la meilleure preuve. Mais si M. Newbury s'imaginait qu'il avait déjà gain de cause, il se trompait! Et Waggin croyait qu'il aurait même du fil à retordre.

Nulle part, à Londres, on ne trouverait, comme à Covent Garden, dans l'assistance qui l'emplit du parterre aux combles, un jour de grande « première, » un plus surprenant assemblage de l'insolence du luxe et de la folie du plaisir, un spectacle mieux adapté aux goûts et à l'orgueil de la vie moderne. La femme y est souveraine. Le principal objet est de faire du théâtre l'écrin le plus somptueux qui soit pour un monde de femmes jeunes ou vieilles, pour leur beauté ou leurs joyaux, leurs cous blancs ou leurs cheveux gris. La jeunesse s'y pare négligemment d'une

rose. Les diamans doivent faire oublier la fraîcheur perdue et le nombre des années.

Marcia n'entrait jamais dans la loge des Coryston, une des meilleures au premier rang, sans une vague sensation de plaisir, instinct naturel où l'orgueil a sa part, — l'orgueil de posséder les meilleures choses de la Foire aux Vanités, — ce que les Grecs appelaient « ὕβρις, » si excusable dans la jeunesse, mais qui devient méprisable s'il lui survit. — Je suis jeune, je suis belle, le monde s'ouvre devant moi. Qui pourrait m'en vouloir ou même me critiquer? — A vrai dire, Marcia songeait rarement aux avantages de la richesse. Elle y était habituée et en jouissait sans même s'y arrêter. Il lui aurait paru surprenant d'en être privée. Et la pauvreté excitait plutôt sa curiosité que sa compassion... la pauvreté de Lester tout particulièrement. Cette ignorance n'était pas dureté de cœur, mais manque d'expérience.

La salle était plongée dans l'obscurité. L'ouverture commençait, mais le flot des spectateurs pénétrait encore par les différentes entrées, malgré les « chut ! » indignés de ceux qui voulaient ne pas perdre une note de l'œuvre nouvelle et compliquée. Marcia prit place sur le devant de la loge. Elle se savait très admirée et elle-même de temps à autre fouillait avec sa jumelle les deux premiers rangs des fauteuils d'orchestre qui se remplissaient peu à peu, et où Newbury lui avait dit de le chercher. James, qui l'avait rejointe à l'entrée du théâtre, et que la musique captivait, la regarda une ou deux fois avec impatience. Il lui dit enfin :

— Quelle vandale vous êtes, Marcia; écoutez donc !

Elle tressaillit et rougit.

— Je ne comprends rien à cette musique, James ; c'est si barbare, si étrange !

— Assurément, ce n'est pas du Glück, reprit James avec condescendance.

Marcia s'efforça d'écouter. A ce moment, dominant le fracas de l'orchestre, un chant aérien, pareil à celui d'un oiseau planant dans l'espace, s'éleva avec une douceur infinie. Puis il sembla qu'un vent violent soufflait, que la tempête se déchaînait, que des démons hurlans l'enveloppaient et le réduisaient au silence... Bientôt le chant renaissait et, dans la marche triomphale qui terminait l'ouverture, la douce mélodie persistait, jusqu'à la fin, mystérieuse et lointaine.

Le chant d'Iphigénie ! murmura James ! Et, comme le rideau se levait, il ajouta : Voilà le golfe d'Aulis et l'armée grecque !

Cet opéra, œuvre d'un jeune Bavarois de talent, élève de Strauss, qui avait eu de grands succès à Munich et à Berlin, tiré de la grande tragédie d'Euripide, était largement traité par l'artiste qui avait su, cent cinquante ans après Glück, l'adapter au goût moderne. La splendide épopée se déroulait, sans interruption d'aucun entr'acte, accompagnée d'une musique à la fois tendre et héroïque, dont la langueur ou la passion eurent bien vite conquis tout Covent Garden.

Les mille embarcations des Grecs alliés, qui doivent partir pour la conquête de Troie et reprendre Hélène, empêchées par des vents contraires, sont réduites à l'inaction. Ainsi se manifeste le pouvoir d'Artemis, dont le temple domine orgueilleusement la colline : elle a déchaîné cette tempête et retient les vaisseaux au port ; la flotte grecque ne peut se venger des barbares Phrygiens qui ont ravi une princesse grecque. Artémis retient les guerriers loin de leur proie. La cause ? C'est que la déesse, toute-puissante en ce lieu, exige le tribut qui lui est dû, le sacrifice du sang humain... Le plus puissant d'entre les rois confédérés, Agamemnon, pour conjurer la révolte et la dispersion de l'armée, a fait vœu de consacrer à la déesse ce qu'il possède de plus précieux. L'oracle a répondu : « Ta propre fille Iphigénie. »

Les autres chefs et les prêtres somment Agamemnon de tenir son serment. Il est contraint d'expédier un message à Argos, ordonnant à Clytemnestre d'amener leur fille au camp des Grecs, sous prétexte de l'unir au glorieux Achille. L'ordre fatal est à peine donné que, torturé de remords, Agamemnon s'efforce, mais vainement, de le révoquer. Avec sa fille et le jeune Oreste, Clytemnestre arrive, se félicitant d'un mariage si glorieux pour Iphigénie. Celle-ci, tout à la joie de revoir son père, se jette dans ses bras avec expansion en évoquant, en des propos ingénus, le foyer lointain, elle soulève Oreste, qui n'est qu'un bébé, jusqu'aux lèvres de leur père, et exprime sa tendresse filiale de la façon la plus touchante.

La jeune cantatrice américaine, dont le talent et une ressemblance surprenante rappelaient aux vieux habitués Giulia Ravogli à ses débuts, jouait cette scène émouvante avec tant de

perfection que, dans sa voix, la musique semblait l'expression la plus naturelle de ses sentimens.

Marcia était subjuguée. La porte de la loge s'ouvrit doucement, un jeune homme entra sans bruit et, sur un signe de Marcia, vint prendre place à côté d'elle, en adressant un geste amical à James et un salut cérémonieux à Waggin. Celle-ci fut la seule à remarquer, dans l'obscurité, la rougeur subite de sa jeune amie.

Le nouveau venu se pencha vers Marcia :

— J'ai vu que vous aviez de la place et je n'ai pu résister au désir de venir écouter près de vous.

Pour toute réponse, elle ne sut que murmurer, en désignant Iphigénie :

— Elle est merveilleuse.

— Oui... mais elle n'est que peu de chose dans le poème! Ne confondez pas, je vous prie, le rôle avec l'importance qu'on donne à l'étoile.

— Mais elle est toute la pièce!

— Elle est l'*idée!* Elle est l'immortelle beauté qui se dégage de la douleur. Remarquez ce contraste entre la mort qu'elle redoute et celle qu'elle accepte, entre son premier effroi et sa sublime abnégation... Écoutez! voilà l'hymne funèbre qui commence!

Marcia était en proie à une étrange émotion. En dépit de la puissance douloureuse de la musique, son esprit était ailleurs, évoquait les différens incidens qui avaient marqué, dans les semaines précédentes, les étapes de ses relations avec le jeune homme assis près d'elle. Elle ne le connaissait que depuis Noël, quoique les domaines des Newbury et des Coryston fussent voisins. Mais lord Newbury n'avait hérité de Hoddon Grey que depuis peu, et Edward avait passé aux Indes les deux années précédentes. Elle l'avait rencontré pour la première fois dans un dîner à Londres. Il lui avait plu au premier abord, leur amitié n'avait pas tardé à grandir, mais ce n'était que depuis le bal à Shrewsbury House que cette simple sympathie de camarade avait fait place à un sentiment plus troublant. Elle avait dansé avec lui toute la soirée, sans souci des commentaires, et, depuis, elle s'était efforcée de l'éviter. Mais, ce soir, elle ne pouvait le fuir. Les subtils commentaires dont le murmure résonnait encore aux oreilles de Marcia, étaient comme un écho des sen-

timens qui agitaient le jeune homme en même temps qu'il cherchait à deviner ceux qu'elle éprouvait.

Waggin se réjouissait sincèrement et, malgré la demi-obscurité, elle échangeait avec James des regards admiratifs en contemplant la jolie silhouette indécise de la jeune fille, appuyée au bord de la loge, les mains sans gants et jointes, les mouvemens de sa belle tête aux cheveux sombres, qui se tournait alternativement vers Newbury ou vers la scène.

***

L'horrible vérité est dévoilée. Là, tout près de l'armée en détresse, dont on entend au loin les sanguinaires clameurs, Iphigénie est aux genoux de son père, qu'elle implore :

— Mes larmes sont mon unique défense, mon père. C'est tout ce qui est en mon pouvoir ! J'embrasse vos genoux ; ce corps que ma mère enfanta avec vous se roule à vos pieds !... Ne me faites pas mourir encore,... si douce,... si douce est la lumière !... Ne m'envoyez pas dans la demeure de la mort ! Je suis votre première-née. C'est moi qui la première vous ai appelé père. En quoi suis-je responsable des fautes de Pâris ? Pourquoi, ô mon père !... pourquoi est-il cause de ma mort ? Tournez-vous vers moi... regardez-moi ; donnez-moi un seul baiser ! Qu'en mourant, je puisse y penser..., si vous ne voulez pas exaucer ma dernière prière !

Elle prend Oreste dans ses bras :

— O mon frère !... Vous êtes trop faible pour me secourir ; mais venez pleurer avec moi, demandez à votre père de ne pas ordonner le trépas de votre sœur. Regardez-le, père... comme il vous implore silencieusement ! Ayez pitié ! Oh ! lumière ! lumière si chère aux hommes ! qui pourrait être assez fou pour souhaiter mourir ?... La vie la plus affreuse n'est-elle pas préférable à la mort la plus noble ?

Comme la mer déferlant sur une côte farouche, les accens de l'orchestre, s'élevant et retombant tour à tour, dominèrent cette scène d'agonie, l'une des plus poignantes que l'art d'un poète ait jamais évoquées. Quel drame puissant ! Quel sujet plus angoissant ! L'épouvante d'Iphigénie, encore presque une enfant, arrachée brutalement à ses rêves d'hymen pour entrevoir, à la place, le plus horrible des supplices, les vains remords

d'Agamemnon, la douleur de la mère, et, dominant tout, la Fatalité impitoyable, exigeant de la crédulité sauvage le tribut du sang à la déesse; et l'armée en délire hurlant pour obtenir sa proie...

Marcia ferma les yeux et dit, toute frémissante : — Horrible!... C'est par trop horrible!

— Non!... attendez la suite, dit Newbury. Elle tient dans ses mains l'avenir de sa race, la destinée du noble peuple hellène insulté par de vils barbares. Elle meurt pour donner la vie. C'est ainsi que se fonde la grandeur de tout art,... de toute religion... Ah! voici Achille!

Alors se déroule la plus extraordinaire, la plus émouvante scène d'amour. Achille entre furieux qu'on se soit servi honteusement de son nom pour ourdir ce complot contre la malheureuse enfant. Il revendique la gémissante et charmante créature comme lui appartenant. On lui a dit qu'elle lui serait destinée. Il l'épousera, il combattra et mourra pour elle, s'il le faut. Ainsi l'amour apparaît un instant en ce drame terrifiant. Iphigénie reste silencieuse au second plan, pendant que sa mère se lamente et qu'Achille, fils de Thétis, revêt son armure éclatante et son casque au cimier doré. Un hymne à l'épée s'élève, un rayon d'espoir semble luire, et la jeune victime admire son défenseur.

Comme le cours d'un fleuve en été, la musique devient douce et limpide, et l'auditoire tout entier est haletant.

— Merveilleux! s'écrie Newbury, et ses regards enthousiastes attirent ceux de Marcia qui, involontairement, lui sourit.

Hélas! ces lueurs d'espérance ne brillent qu'un instant, l'instinct du carnage et de la destruction, hurlant et terrifiant, fond sur elles comme un vautour sur sa proie. Des messagers accourent de tous côtés, annoncent à Achille que ses Myrmidons sont en révolte, qu'Agamemnon est insulté. — Achille!... Argos!... Au loin, comme des rugissemens de fauves déchaînés, des clameurs de mort partent du camp et emplissent l'air.

Iphigénie semble s'éveiller d'un songe. La sauvage symphonie reprend inexorable. Et, comme Achille veut partir pour maîtriser les violences de ses propres soldats, Iphigénie, maintenant affranchie de toute crainte, s'écrie ravie en extase :

— Mère!... Nous ne pouvons lutter contre les dieux. Je vais mourir!... Je meurs... Mais je veux mourir glorieusement...

sans frayeur. Ma patrie réclame de moi ce que seule je puis obtenir : les vents favorables au succès de l'expédition et la victoire. C'est pour la Grèce que vous devez sacrifier votre cœur de mère. Les guerriers ont tout bravé pour défendre leurs femmes et la terre de leurs ancêtres, leur vaillance doit-elle être brisée pour ma faible existence?... Non, je me donne à ma patrie ! Vengez-moi ! détruisez Troie ! Et, dans tous les siècles, mon sacrifice sera célébré,... ce sera ma gloire,... et une gloire qui remplacera le bonheur d'être épouse et mère. Grâce à moi, la Grèce sera victorieuse, elle me devra sa conquête. Elle asservira les Barbares et ne subira pas leur joug... Car les Barbares sont des esclaves et les Grecs sont des hommes libres !

Achille admire la force d'âme de la jeune vierge, et se désespère de la perdre au moment même où il vient de la connaître... Mais tout n'est pas fini : il la défendra.

Elle l'écarte avec douceur :

— N'immolez personne pour moi, noble *étranger*. Ne sacrifiez pas votre vie pour moi. La Grèce aura encore besoin de vous. Moi seule, aujourd'hui, puis la sauver... Laissez-moi mon privilège.

Dominé par l'héroïque fermeté de la douce enfant, il obéit. Mais il la suivra jusqu'à l'autel d'Artémis, prêt à lui sacrifier sa vie, si elle l'appelle au moment suprême.

Elle enlace tendrement sa mère et son jeune frère Oreste, proscrivant toute idée de vengeance, faisant taire les lamentations, et elle se dirige, en chantant l'hymne de la mort glorieuse, vers le lieu du supplice, suivie par le chœur des femmes :

— « Salut, ô Grèce, ma patrie. Salut, lumière du jour, flambeau de Zeus !

« Je vais à une autre vie, vers le destin impénétrable, adieu ! ô chère lumière !... Adieu ! »

— Ceci, dit doucement Newbury à Marcia, comme les derniers accens de la mélodie s'éteignaient au loin, c'est le sacrifice *volontaire !*

La jeune fille avait les yeux remplis de larmes. Elle était étrangement troublée, autant par le tragique poème que par l'entraînement naturel à sa jeunesse et à son sexe, entraînement auquel elle s'efforçait de se dérober.

La physionomie grave et expressive de Newbury, sa hautaine distinction, ses sentimens délicats révélaient de plus en

plus sa forte personnalité à Marcia, qui sentait sa propre volonté fléchir comme devant celle d'un maître. Elle était en même temps fascinée et rebelle. Elle était agitée par ces sentimens complexes; lorsque cessa l'ovation enthousiaste qui avait soulevé la salle entière, elle s'y était associée avec lui. Elle voyait vaguement la blanche silhouette de la cantatrice se dessinant sur la scène jonchée de fleurs... Ses regards furent attirés par des yeux brillans, une main prit les siennes et les pressa. Elle se ressaisit vivement. Newbury était debout, et sir Wilfrid apparaissait dans la porte de la loge.

***

Edward offrit son siège au nouvel arrivant et resta, appuyé contre la paroi de la loge, à causer avec Waggin.

Celle-ci ne se fit guère d'illusions sur l'attention qu'il lui prêtait, car il avait les yeux constamment fixés sur Marcia, qui ne pouvait le voir. — « Quel homme superbe! pensait Waggin. Quel beau front, quel profil régulier, quelle tête fine!... Les yeux expressifs brillent d'intelligence, peut-être trop même, car ils semblent éclairés par la flamme intérieure d'un feu dévorant. » — Il lui plaisait et l'intimidait, et elle se sentait humiliée de la nullité des propos qu'elle lui tenait. Et, pourtant, aucun des jeunes hommes de l'entourage de Marcia n'avait témoigné à la vieille demoiselle autant de courtoisie.

— Très beau! très beau! s'exclama sir Wilfrid; mais j'aurais voulu une grande bataille d'Achille et de ses Myrmidons contre les autres, et quelqu'un devrait avoir la décence d'incendier le temple de cette sorcière d'Artémis!

— Il me semble, ajouta-t-il à l'oreille de Marcia, et tout en souriant, que votre frère Arthur est en bien mauvaise compagnie! Le voyez-vous dans la loge en face?

Marcia suivit, avec sa lorgnette, la direction indiquée, et vit, au premier rang, Enid Glenwilliam. La fille du ministre des Finances tournait son cou blanc vers l'intérieur de la loge, pour parler à un homme qui n'était autre qu'Arthur Coryston. Derrière eux, les mains dans les poches, exhibant un large plastron de chemise, un grand et gros homme promenait sur l'animation de la salle, pendant l'entr'acte qui précédait le ballet, un regard demi-ironique, demi-rêveur. Cet homme offrait un

contraste frappant, malgré la correction de ses vêtemens, avec la splendeur de la salle et la foule resplendissante de joyaux qui la remplissait.

En quelque groupe symbolique, un statuaire moderne eût ainsi figuré le troisième état, — la Démocratie, — personnifiant le Travail. Mais un troisième état, tel que le voit le monde moderne,... pourvu de toutes les armes forgées par les deux autres.

— Et voici le Chancelier en personne, — ajouta sir Wilfrid, — guettant les ébats de ses victimes (1), et taxant chacun selon ses moyens.

Marcia baissa brusquement sa lorgnette et se retourna vers l'ancien ami de son père. Il était son parrain et lui avait toujours témoigné beaucoup d'affection, depuis le temps où il la conduisait au Jardin zoologique ou à la pantomime.

— Je vous en prie, sermonnez Arthur, lui dit-elle vivement, mais de manière à n'être entendu que de lui seul. Peut-être vous écoutera-t-il? On commence à les remarquer, et c'est par trop désolant. Songez quel coup ce serait pour mère!

— Oui, dit gravement sir Wilfrid, si c'est ce que vous croyez. Il contempla un moment le visage frappant de la fille du Chancelier et reprit : Certainement, je parlerai à Arthur. Mais elle est très séduisante, ma chère enfant.

— Je le sais bien, répondit tristement Marcia, je le sais bien.

Il y eut un silence. Il demanda de nouveau :

— Quand vous installez-vous à Coryston?

— Un peu avant la Pentecôte.

Il sourit en désignant Edward Newbury, qui était toujours dans la loge, et murmura malicieusement :

— Hoddon Grey, sans doute, ne restera pas vide?

Marcia garda un visage indifférent.

— Possible! Mais vous viendrez, vous?

Sir Wilfrid hocha la tête.

— Mais savez-vous ce qui arrive?

Et, derrière son éventail, elle conta à celui qui avait été le plus intime ami de son père tout le conflit, comment Coryston allait être frustré de ses droits.

(1) *Little victimes play.*

Les yeux rieurs de sir Wilfrid s'assombrirent. Il se leva et dit :

— Nous reparlerons de cela à Coryston. J'ai pris votre place, Newbury, je vous la rends... Tiens! Bonsoir! Lester... Ah! le rideau se lève. Je me sauve.

Il sortit rapidement. Newbury se rapprocha avec empressement de Marcia. Elle dit gracieusement, en s'adressant au jeune bibliothécaire :

— Vous n'avez pas encore vu ce ballet, monsieur Lester? le *Carnaval* de Schumann. Ne restez pas ainsi en arrière. Nous allons vous faire une place. N'est-ce pas, monsieur Newbury?

Et sans que celui-ci comprît comment les chaises avaient été changées, Lester se trouva installé entre lui et la jeune fille.

Waggin s'enfonça dans l'ombre. Elle était amusée de voir ce beau garçon, chef, disait-on, du jeune parti de la Haute Église, dont la supériorité était reconnue par tous, et qui était aussi bien doué au moral qu'au physique, ainsi mis à l'écart. Il était clair que Marcia avait un peu perdu la tête au bal de Shrewsbury House et qu'elle voulait se reprendre.

MARY A. WARD.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LES CAUSES FINALES EN BIOLOGIE

I

L'hypothèse d'une finalité présidant aux phénomènes de la vie a été si mal défendue par les savans qui l'ont adoptée, et si fortement combattue par les critiques qui l'ont niée, qu'il y a peut-être quelque imprudence à vouloir tenter de la ressusciter.

Je l'essayerai cependant. Il ne convient pas d'être timide et d'accepter des opinions toutes faites, fussent-elles acceptées par d'imposantes majorités. Et on a le droit d'être très hardi ; car, malgré les progrès des sciences, ce qu'elles nous ont donné n'est rien au prix de l'effrayante et universelle ignorance en laquelle nous sommes encore comme anéantis.

Ce redoutable problème des causes finales, je l'ai abordé déjà il y a plusieurs années. Alors, entre mon cher et illustre ami Sully Prudhomme et moi, s'est engagée, je ne dirai pas une discussion, mais une conversation, qui a précisé et éclairci certains points (1).

Depuis cette époque, relativement lointaine, j'ai eu, en tant que physiologiste, maintes occasions de réfléchir et de méditer sur la finalité des êtres. D'autre part, des observations nouvelles, des remarques profondes et judicieuses, ont été faites de divers côtés, de sorte qu'il ne paraîtra pas inopportun de reprendre ce grand problème, si vaste, si profond, mystérieux, mais captivant par son mystère même (2).

1 *Le Problème des causes finales*, par Sully Prudhomme et Charles Richet, 1 vol. in-12. Paris, Alcan, 1902.

2 M. Georges Bohn a publié récemment sur le déterminisme et la finalité un article intéressant. *Revue des Idées*, 15 avril 1913, p. 117-149.

Il ne faut pas d'ailleurs se dissimuler que nous voilà placés ici aux confins de la science et de la métaphysique; mais je ne traiterai pas la question au point de vue métaphysique, et je tâcherai de rester toujours dans le domaine scientifique, précis et indiscutable. Cependant il ne me paraît pas qu'un biologiste, après l'examen méthodique et analytique des phénomènes particuliers, doive s'interdire une conclusion générale, rationnelle, sous prétexte qu'elle n'est pas susceptible d'une vérification expérimentale. Beaucoup de sciences comportent des conclusions qui s'imposent, encore qu'on ne puisse les démontrer directement. Ce ne sera donc pas faire de la métaphysique que de chercher s'il n'y a pas quelque loi générale gouvernant ou inspirant l'évolution des organismes vivans.

II

Sur notre humble planète terrestre, dans le monde solaire, dans l'immense univers, apparaissent des phénomènes accessibles à nos sens, formes et forces que nous pouvons très partiellement connaître, en découvrant ce qu'on est convenu d'appeler des lois. Or ces lois cosmiques, qui ont tous les caractères de la nécessité, sont-elles aveugles? Ne peut-on déceler en elles comme un plan caché, un dessein, une obscure tendance à un certain *devenir?* Si oui, c'est qu'il y a une finalité.

Or, à l'envisager ainsi, le problème est inabordable. Rien ne serait plus ridicule que la prétention de l'homme à trouver la raison d'être du Cosmos qui l'entoure. Un petit être, fragile, passager, pourvu de quelques sens imparfaits et d'une intelligence débile, promenant pendant quelques instans sa pauvre existence sur un imperceptible grain de poussière, serait vraiment bien insensé s'il espérait comprendre les secrets ressorts de l'immense machine qui l'écrase sous l'infinité de sa grandeur et de sa durée.

Résignons-nous par avance à ne rien connaître du vaste monde, vraiment rien, malgré nos efforts. Au seuil de toutes nos Universités, si fières de leur triste savoir, il faut inscrire cette décourageante devise : *Ignorabimus.*

On ne s'attendra donc pas à nous voir témérairement aborder le problème de la finalité mondiale. Le ciel est trop haut et trop loin ; et il faut se contenter de la terre.

Et, pour les choses terrestres elles-mêmes, ne nous figurons pas que nous sommes capables de tout savoir. Si elles étaient connues de façon adéquate, si notre microcosme était pénétré, il s'ensuivrait la connaissance approfondie du grand Cosmos.

Tout de même, en regardant autour de nous, près de nous, les évolutions des formes vivantes, leurs formes, leurs fonctions, nous pouvons étudier quelques faits, formuler quelques lois. L'observation et l'expérience nous ont révélé de ci de là des phénomènes dont la connaissance entraîne l'étonnement et l'admiration.

Il s'agit alors de savoir si ces phénomènes, ces faits, ces lois, ne sont pas susceptibles d'une interprétation générale. Sous la multiplicité des apparences ne se découvrirait-il pas quelque principe caché? Ces secrets ressorts dont on parlait tout à l'heure, impossibles à découvrir pour la généralité de l'univers, ne pouvons-nous les rechercher pour les êtres qui vivent à la surface du globe terrestre? Limitée ainsi, une tentative pour aborder le problème des causes finales ne paraîtra pas démesurément ridicule.

Elle reste cependant très audacieuse, très imprudente encore. La plupart des savans sont positivistes, et rejettent de propos délibéré tout ce qui n'est ni démontré, ni directement démontrable. Et ils ont raison. Les erreurs longues et graves de nos ancêtres, et nos erreurs actuelles, — qui, pour n'être pas connues de nous, n'en sont pas moins graves, — sont dues à ce que les savans d'autrefois ont obéi à l'imagination plus qu'à l'expérience, et se sont contentés de preuves insuffisantes. Or toute démonstration directe d'une finalité dans la nature vivante sera manifestement impossible. Ce ne sera jamais qu'une conclusion, une déduction, et par conséquent une hypothèse.

Est-il permis de faire cette hypothèse? C'est ce que nous allons examiner ici.

III

Aux premiers temps de la physiologie, Galien, le créateur de cette science, étudiant avec une sagacité profonde la fonction des organes, avait été frappé par l'agencement méthodique et harmonique des parties. Pour lui, chaque élément du corps préside à une fonction déterminée, précise, et est *admirable-*

ment adapté à cette fonction. Pour lui, chaque disposition anatomique, même la plus insignifiante en apparence, a un rôle. Toute forme est utile. Toute fonction est commandée par la forme. Tout dans l'être vivant est agencé pour assurer la vie, et la meilleure vie possible.

Or, comme il commettait souvent de lourdes erreurs anatomiques, il était conduit à d'assez risibles conclusions, trouvant une utilité éclatante à des dispositions anatomiques qui n'existent pas. Et cependant son grand ouvrage : *De usu partium* (περὶ χρείας τῶν ἐν ἀνθρώπου σώματι μορίων) reste un des plus beaux livres de la physiologie. L'idée d'une étroite finalité domine ce magnifique ouvrage. Les êtres sont faits pour vivre, et chacune des parties de leur organisme est merveilleusement adaptée à toutes les exigences de la vie.

Après Galien, physiologistes, biologistes et philosophes se sont livrés à d'innombrables variations sur ce thème. Comme Galien, ils ont exagéré, au point de la rendre parfaitement grotesque, la théorie des causes finales.

Et d'abord, ils ont imaginé que tout dans la Nature avait été fait pour l'homme ; ils ont été par exemple jusqu'à prétendre que la lune avait pour principale fonction de rendre les nuits moins obscures. Bernardin de Saint-Pierre n'a-t-il pas dit très sérieusement que le melon était sillonné par des côtes, pour pouvoir être plus agréablement découpé et mangé en famille ?

Toutes les fois qu'on voudra assigner le plaisir ou l'utilité de l'homme comme finalité à l'univers, on tombera dans de pareils excès de ridicule. Tout ce qu'on pourra dire à cet égard sera d'un assez bon comique, et on aura beau jeu à railler ces puérilités.

On donne en général le nom d'*anthropomorphisme* à l'erreur qui consiste à traiter les choses naturelles comme des choses humaines. D'après la définition de l'Académie et de Littré, anthropomorphisme signifie *doctrine ou opinion de ceux qui attribuent à Dieu une figure humaine, ou des actions et des affections humaines*. Qu'il s'agisse de Dieu ou de la Nature, c'est tout un, et l'anthropomorphisme, tel qu'on l'entend aujourd'hui, c'est la doctrine d'après laquelle les phénomènes de la Nature sont, quant à leur cause et leur mécanisme, plus ou moins assimilables à des phénomènes humains.

Aussi, en biologie, est-ce commettre le péché d'anthropo-

morphisme que de croire à une finalité humaine des choses, en attribuant aux forces cosmiques ou biologiques une volonté, un désir, qui ont quelque rapport avec une volonté humaine ou un désir humain.

Or, bien évidemment, il faut se garder de toute idée anthropomorphique. Il serait aussi ridicule de supposer la Nature faite pour l'homme, que de supposer la Nature douée d'intentions humaines. Ce sont des propositions tellement évidentes qu'il suffit de les énoncer pour les réfuter. La créature humaine est trop misérable, trop infime, pour qu'il y ait quelque rapport entre l'immense nature et sa chétivité. C'est comme si l'huître qui bâille sur son rocher s'imaginait que l'Océan a été fait pour elle. C'est comme si la fourmi qui déambule dans la forêt se figurait que le monde a été construit pour alimenter sa fourmilière.

Heureusement, nous serons plus sages que cette huître et que cette fourmi. Nous n'irons pas supposer que l'univers a été fait pour nous, et nous ne prétendrons jamais qu'une intention analogue à une intention humaine gouverne le monde où nous nous agitons.

Peut-être cependant, en examinant les conditions biologiques des êtres, arriverons-nous à quelque conclusion générale.

IV

Une des grandes forces de la Nature vivante, c'est celle qui pousse tous les êtres à s'accroître et à se reproduire. C'est avec une puissance irrésistible que toute forme vivante, — *genus omne animantum*, — tend à se développer aux dépens du milieu qui l'entoure, et à faire naître des formes semblables à elle-même. Lucrèce, en vers sublimes, avait commencé son poème sur la Nature des choses, en invoquant *Venus genitrix*, qui peuple les mers et les forêts.

Ce n'est donc pas introduire une idée bien nouvelle que de constater une fois de plus cette souveraine puissance reproductrice de la Nature ; et pourtant il faut s'y arrêter quelque peu.

Il semble que la Nature, indifférente à la vie de l'individu, ait pris, pour assurer la vie de l'espèce, des précautions formidables.

L'instinct qui force les êtres à s'unir pour la reproduction est dominateur, et dirige une grande partie de leurs actes. Même chez l'homme, en qui la civilisation et la raison étouffent et transforment les instincts naturels, l'amour sexuel est un des plus grands mobiles de la vie. La littérature, le théâtre et les arts n'ont guère d'autre objet que l'amour. Les guerres civiles ou internationales qui déchirent l'humanité seraient bien autrement cruelles, si, comme au temps des Sabines, des guerres devaient être entreprises pour conquérir ou ravir des femmes.

Les animaux supérieurs autres que l'homme, quand il s'agit de luttes sexuelles, se livrent des combats acharnés. Entre deux cerfs pour une biche, le combat n'est pas moins ardent qu'entre deux loups pour un quartier de venaison.

Tourguéneff parle quelque part des deux démons souverains qui président aux destinées du monde : l'ange de la faim et l'ange de l'amour; tous deux également inexorables et tyranniques; imposant leur volonté à tous les êtres qui peuplent la terrestre planète, leurs esclaves, quels qu'ils soient. La vie de l'individu est régie par le démon de la faim ; la vie de l'espèce, par le démon de l'amour.

Chez les êtres inférieurs, chez les végétaux microscopiques l'instinct n'existe plus ; mais l'énergie des forces reproductrices reste tout aussi puissante. Dès qu'ils ont un aliment, les germes pullulent avec une activité de végétation prodigieuse. Il suffit de quelques heures pour que des milliards, de milliards de bactéries se développent, toutes prêtes à en produire d'autres, qui se développeront à leur tour avec la même facilité.

Si les alimens étaient en quantité suffisante, s'il ne se faisait pas une destruction d'êtres, parallèle à la prolifération, en quelques années les mers seraient comblées, et les terres envahies.

Le caractère de toute cellule vivante, c'est que constamment elle tend à croître et s'accroître en fixant les élémens chimiques du milieu où elle évolue. *Non seulement elle vit, mais elle lutte pour la vie, et tend à vivre.* Elle porte en elle-même des activités chimiques qui s'exercent avec force sur les élémens inanimés, carbone, oxygène, azote, hydrogène, qui sont à sa portée; et qu'elle s'efforce de s'adjoindre, de s'assimiler.

Et non seulement dans l'espace, mais encore dans le temps; car, ne pouvant pas indéfiniment s'accroître, cette cellule se

renouvelle par division ou se rajeunit, de sorte que, soit par la division, soit par le rajeunissement, elle s'assure l'immortalité.

Aussi sur le globe terrestre, qu'il s'agisse des fleuves, des lacs ou des océans, des forêts, des plaines ou des montagnes, la vie est-elle partout. Nulle goutte d'eau qui ne contienne des germes; nulle parcelle de sol qui ne soit habitée.

Et cela était vrai déjà aux époques géologiques les plus anciennes. De par les quantités de carbone, d'oxygène et d'azote qu'elle possède, la terre comporte un certain maximum de vie, et que ce maximum a été atteint depuis des milliers et des milliers de siècles. Les formes ont évolué, les proportions des végétaux ou des animaux, des êtres supérieurs ou des êtres inférieurs, ont changé. Mais la quantité de matière vivante n'a guère varié; car, depuis des milliers et des milliers de siècles, elle avait atteint sa limite, et toute cette vigueur d'expansion, qui continue sans relâche, s'était pleinement exercée déjà.

Mais, pour ce développement intense de la vie, il faut que chaque fragment de matière vivante porte en lui une force d'attraction très puissante. Chaque cellule est armée pour la lutte, et tend avec une telle ardeur à grandir et à se reproduire, qu'on ne peut s'empêcher de voir dans cette ardeur même une loi très générale, presque une caractéristique de la matière vivante.

Même il semble que les germes produits par les êtres soient beaucoup plus résistans que les êtres eux-mêmes. Les microrganismes qui se reproduisent par des spores sont assez fragiles : ils résistent mal aux variations de température, de pression, d'alimentation : ils sont sensibles aux actions chimiques les plus faibles. Alors, si les conditions du milieu ambiant leur deviennent défavorables, comme s'ils comprenaient qu'ils ne peuvent plus continuer à vivre, aussitôt ils produisent des spores, granulations minuscules, prodigieusement résistantes, qui gardent longtemps, même dans des milieux hostiles, toute leur force végétative. Les bactéries périssent, mais leurs spores survivent; et le maintien de l'espèce est assuré.

Chez les animaux supérieurs, des instincts compliqués, extraordinaires, d'une variété extrême, assurent la perpétuité de l'espèce, par la protection donnée aux germes, aux fœtus et aux nouveau-nés. Et il n'est pas besoin de les conter ou même de les mentionner ici, car ce serait l'histoire naturelle presque tout entière qu'il faudrait écrire.

Nous sommes tellement habitués à ces merveilles que nous les regardons distraitement, sans daigner en rien conclure. Et cependant comment ne pas dire, en voyant cette ardeur intensive de tout être vers la multiplication et l'accroissement : « *Tout se passe comme si la Nature avait voulu la vie?* »

On objecte d'abord que, si la matière vivante n'était pas tout entière animée par le grand désir inconscient de vivre, la vie n'existerait plus. Depuis longtemps les êtres et leurs descendans eûssent péri, écrasés par les forces cosmiques supérieures, redoutables, qui les entourent, et contre lesquelles ils ont dû, pour vivre, réagir avec énergie. Par conséquent, dit-on, cet effort vers la vie est une fatalité, non une finalité : ç'a été une des conditions nécessaires de l'existence, qu'elle ait été assurée ou non par le désir de l'existence.

Mais on ne voit pas bien la force de cette objection; car la nécessité n'exclut nullement la finalité.

Une objection plus sérieuse m'a été faite par Sully Prud'homme; il m'a reproché le mot d'*effort*, certainement entaché d'anthropomorphisme. L'effort, dit-il, est un phénomène psychique et mécanique, qui ne peut avoir rien de commun avec une grande loi mondiale ; à moins de supposer au monde et à la Nature des sentimens, des désirs, des volontés qui ressemblent aux sentimens, aux désirs, aux volontés de l'homme.

A vrai dire, si l'on emploie le mot d'effort, c'est sans prétendre l'assimiler à l'effort d'un homme qui veut construire une maison, ou à l'effort d'un cheval qui tire une charrette. Quand il s'agit de lois aussi générales, on ne trouve pas dans la langue d'expression satisfaisante pour les indiquer. Aussi ai-je dit, — et je crois être resté dans le domaine purement scientifique : — tout se passe comme si les êtres vivans avaient une irrésistible tendance à vivre, et faisaient effort pour vivre.

Or, cela n'est certainement pas une hypothèse. Au contraire, c'est l'indication d'un fait ; ou plutôt, c'est la conséquence logique qui se dégage d'un grand nombre de faits, très cohérens.

Faisons pour un instant une hypothèse de grossier anthropomorphisme ; à savoir que la Nature a voulu la vie, comme un architecte veut la construction d'une maison. Elle n'aurait pas pu créer un monde autre que le monde actuel. Le spectacle de l'univers vivant serait le même. Les cellules auraient toutes la même ardeur à s'accroître : car la condition nécessaire de la

vie est précisément que tous les êtres aient appétit et soif de vie. S'ils avaient mollement et paresseusement répondu aux causes de destruction qui les assiègent, ils eussent depuis longtemps disparu. A peine même eussent-ils pu apparaître. La tendance à la vie était indispensable à la vie.

Faisons maintenant l'hypothèse inverse, à savoir que le jeu des grandes lois physico-chimiques, colossales, qui régissent l'univers, a eu cette conséquence que la vie est sortie d'elles, et ajoutons que cette conséquence est fortuite. Est-ce que notre extrême réserve serait justifiée?

Quoi! le professeur chargé d'enseigner à des jeunes gens les lois biologiques aurait le droit de dire : « Les cellules tendent à s'accroître, quand on leur fournit un aliment; leur accroissement est rapide; il est indéfini, tant qu'on leur donne un aliment suffisant. La conservation de l'espèce est assurée par la fécondité des êtres, et par la robustesse des germes. » Et il ne pourrait pas aller plus loin! Et on lui refuserait le droit de formuler cette conclusion évidente : *tout se passe comme si la Nature avait voulu la vie!*

Si cette proposition, très modeste en somme, est admise, aussitôt tout s'éclaire. On voit nettement, sur la mince croûte terrestre qui nous héberge, se presser des formes changeantes, végétales ou animales, qui se succèdent rapidement, luttent les unes contre les autres, évoluent, se transforment, avides d'oxygène et de lumière, âpres à la curée, cherchant avidement à grandir, à se multiplier, à se propager au loin, à essaimer partout où leur descendance pourra trouver quelque nourriture.

En vérité, on ne peut rien comprendre à la biologie générale si l'on n'admet pas cette grande tendance à l'accroissement et à la vie.

V

L'étude des êtres vivans, au point de vue de la forme, (c'est-à-dire l'anatomie) et au point de vue de la fonction, (c'est-à-dire la physiologie), est plus féconde encore en enseignemens.

Tous les organes de tous les animaux sont par leur structure adaptés à leur fonction; qu'il s'agisse des plus infimes ou des plus nobles êtres, des appareils les plus compliqués ou les plus simples.

Les anatomistes, sans être pour cela défenseurs des finalités, font remarquer, ne fût-ce que comme moyen mnémotechnique, l'heureuse adaptation de toutes les parties.

S'ils décrivent l'œil, ils prétendent que l'œil est protégé par l'arcade orbitaire, résistante, et qu'il est enchâssé dans l'orbite qui le garantit. Il y a les sourcils et les cils qui le défendent contre les poussières ; il y a aussi les paupières, voiles membraneux, légers, souples. Dans l'orbite même, le globe oculaire est mobile, assez pour échapper à la plupart des chocs extérieurs ; il est recouvert par une conjonctive très ténue, qui n'empêche pas la lumière d'arriver, et en même temps très délicate, puisque le moindre contact d'un corps étranger produit une vive douleur, fait rejeter la tête en arrière, fermer énergiquement les deux paupières, avec un flux de larmes, qui tendent à expulser le corps étranger. Tous ces mouvemens réflexes de défense sont tellement impérieux et rapides qu'ils se produisent avant même que la conscience n'en soit avertie. L'œil s'est défendu lui-même avant qu'on n'ait eu à préparer sa défense.

Au dire de certains savans, l'anatomiste n'aurait nul droit de s'exprimer ainsi. Il lui serait permis de décrire l'arcade orbitaire, les sourcils, les cils, les paupières ; mais il ne serait pas autorisé à conclure que ces appareils sont de bonne protection pour l'œil. Le physiologiste aurait le droit de mentionner les réflexes de la conjonctive au contact mécanique des objets, de l'iris à la lumière, mais il ne devrait rien dire au delà, ni conclure que ces réflexes sont éminemment utiles à la défense de l'appareil visuel ; car il dépasse ainsi la constatation des faits : et il est interdit d'aller plus loin que les faits.

Mais, pour ma part, je suis loin d'approuver, voire de comprendre cette timidité ; car il y a autour de l'œil tout un ensemble de formes et de fonctions effectuant une protection si efficace que le mot de protection doit être prononcé.

Il n'est que trois manières possibles de s'exprimer sur la protection de l'œil : ou dire que l'œil est mal protégé, ce qui est assez absurde ; ou dire qu'il est bien protégé, ou ne rien dire du tout. Mais comme, en réalité, il est bien protégé, ce n'est vraiment pas faire œuvre scientifique que de ne pas oser le dire.

Le poulpe, quand il est surpris par un ennemi, laisse aussitôt échapper un flot de liquide noir qui le soustrait à la vue de son agresseur, et qui lui permet d'échapper.

Quand on touche une patelle, qui adhère à la roche du rivage, elle se colle avec une telle force qu'il est presque impossible de l'en arracher.

Beaucoup d'insectes et de crustacés, si on les retient par la patte, se libèrent en brisant rapidement le membre par lequel ils sont maintenus (*autotomie*). Que l'on prenne un crabe par sa pince, et on ne pourra le faire captif, car d'un petit choc brusque il va se dégager, et cependant une très grande force serait nécessaire, bien supérieure à celle que peut donner un crabe, pour arracher cette patte, si le muscle ne se brisait pas lui-même.

Des insectes, des mollusques, des poissons même revêtent les couleurs et les formes des endroits qu'ils habitent, à ce point qu'un ennemi ne peut plus les apercevoir que difficilement. Certains insectes ont pris exactement les apparences d'une feuille, tant et si bien que, même en étant averti, on ne les distingue pas de la feuille (*mimétisme*).

Nous pourrions multiplier ces exemples, et prouver qu'il est absolument impossible de ne pas admettre maintes singulières et habiles adaptations des êtres à leurs conditions d'existence, et par conséquent l'utilité des organes et appareils.

A vrai dire, les biologistes n'ont pas essayé de contester l'utilité. Mais ils distinguent l'utilité et la finalité. Que les organes soient utiles, ils ne peuvent le nier. Qu'ils aient apparu pour satisfaire à une fonction déterminée, voilà ce qu'ils se refusent énergiquement à croire.

M. Leclerc du Sablon, qui vient de publier un livre ingénieux et profond sur les incertitudes de la biologie, ne reconnaît nullement la finalité des organes anatomiques ou des agencemens physiologiques ; et cependant il est forcé d'admettre que les organes ont un rôle, une fonction, voire un rôle utile à la défense de l'être, et une fonction protectrice. Il ne conteste pas qu'il soit utile au poulpe de déverser un liquide noir, à la patelle d'adhérer sur son rocher, à la phyllie de ressembler à une feuille, et au crabe de se délivrer par une fracture autotomique ; et en effet on ne peut nier l'évidence. Mais, selon lui, ces fonctions protectrices ont des causes naturelles et non des causes finales. Ce n'est pas pour s'entourer d'obscurité que le poulpe lance un liquide noir : c'est parce que des causes naturelles successives, se perpétuant de génération en génération, ont assuré

quelque avantage aux individus pourvus d'une poche d'encre, et que ceux-là ont survécu qui se trouvaient en état de résister à leurs ennemis.

« Toutes les espèces mal adaptées disparaissent. Il en est de même des individus. Parmi les innombrables germes... ceux-là seuls se développent qui sont doués d'une faculté d'adaptation. Le moindre défaut d'organisation est pour eux un arrêt de mort. C'est pour cette raison que nous ne voyons que des individus bien organisés... Tous les exemples qui pourraient servir à démontrer que l'œuvre de la Nature n'est pas forcément bonne, ont disparu parce qu'il leur était impossible de subsister. C'est comme un procès où les témoins à charge seraient tous morts; on serait naturellement porté à donner raison aux témoins à décharge... Les murs des sanctuaires de pèlerinage sont couverts d'*ex-voto* offerts par les pèlerins qui ont obtenu ce qu'ils demandaient; mais on ne voit nulle part le témoignage de ceux qui n'ont pas eu satisfaction. »

A cette critique pénétrante, M. Leclerc du Sablon en ajoute une autre, qui n'est pas moins digne d'attention, c'est que beaucoup d'organes sont inutiles, beaucoup de formes sont sans aucun avantage. Pourquoi les structures spécifiques des feuilles? Pourquoi la couleur des fleurs? Pourquoi le péricarpe charnu des fruits? Pourquoi chez les animaux tant de parures inutiles? Et il n'a pas de peine à montrer que bien des organes paraissent absolument inutiles aux êtres qui en sont pourvus.

Mais il semble que ce soit prendre beaucoup de peine pour réfuter une opinion que personne ne songe à défendre. Et en effet les modernes défenseurs, les plus ardens, du finalisme n'ont jamais prétendu tout expliquer, tout justifier dans la nature par une fin. Ce serait trop beau.

D'autre part, personne ne conteste l'action des causes naturelles. Aucun biologiste, j'imagine, ne songe à vouloir faire renaître l'hypothèse d'une création intentionnelle, particulière pour chaque être; tous pensent que la conformité des êtres aux conditions de leur existence n'a pu s'établir que par des causes naturelles sans l'intervention de quelque force surnaturelle qui préside à ces successives ébauches. C'a été uniquement par les conflits naturels et nécessaires des forces physico-chimiques que l'adaptation a pu se faire.

Dire qu'il y a à toutes les formes vivantes des causes *natu-*

relles, — c'est-à-dire des forces physico-chimiques, — ce n'est aucunement nier une direction générale incluse dans ces mêmes forces.

Aussi, loin de voir une contradiction entre les forces naturelles et la finalité, y verrais-je un accord merveilleux, puisque le conflit des forces naturelles aboutit à faire apparaître des êtres très bien organisés. La critique de M. Leclerc du Sablon serait absolument justifiée, si le biologiste finaliste se contentait de constater l'utilité des appareils ou des fonctions, et, après l'avoir constatée, ne voulait pas condescendre à en rechercher les causes naturelles. Mais la plupart des savans dignes de ce nom, au lieu de *remplacer* la recherche des causes naturelles par la recherche des causes finales, essayent toujours de trouver des causes naturelles aux mécanismes compliqués qu'ils étudient.

D'ailleurs, avant de discuter d'une manière plus approfondie l'étroite relation qui unit les causes naturelles et les causes finales, je voudrais exposer très brièvement divers phénomènes de physiologie qui vont nous prouver, avec une très grande force, quelle précision extraordinaire révèlent les mécanismes de nos appareils, et je me contenterai de quelques indications sommaires.

VI

Aujourd'hui, bien plus encore que du temps de Galien, la physiologie, c'est l'étude, et, si possible, l'explication des mécanismes étranges et variés par lesquels la vie s'entretient dans l'être, en dépit de tous les ennemis qui l'assiègent sans cesse.

Or, dans l'exposition de ces faits physiologiques, deux méthodes se présentent. Ou bien on se contentera d'indiquer les faits, tels qu'ils sont. Ou bien on ajoutera quelques mots pour établir que ces faits témoignent d'une adaptation protectrice. La première méthode est rigoureusement, — et même étroitement, — scientifique; mais, pour ma part, je préfère la seconde méthode, et je vais prouver par quelques exemples que, sous peine de timidité puérile, il est tout à fait légitime de ne pas conclure à l'utilité.

Le sang qui coule dans les vaisseaux est liquide, et reste liquide tant qu'il est dans ces vaisseaux, artères, capillaires, veines. Mais, dès qu'il s'est épanché au dehors, il cesse d'être

liquide, et se coagule. C'est là un phénomène très général, qu'il s'agisse du sang rouge des vertébrés, ou du sang incolore des invertébrés.

La coagulation du sang permet aux hémorrhagies de s'arrêter. Si le sang était incoagulable, comme il l'est en effet dans certains cas pathologiques (hémophilie), alors la moindre ouverture du plus petit vaisseau déterminerait l'issue de tout le sang contenu dans le corps. Aucune hémorrhagie ne pourrait plus s'arrêter. Le plus léger traumatisme aurait pour conséquence une mortelle effusion de sang.

Vraiment, ce ne sera pas dépasser les limites de la précision scientifique que de conclure à quelque utilité de la coagulation. Dire qu'une des propriétés du sang est de se coaguler, c'est énoncer un fait physiologique évident; et ajouter que cette coagulation empêche d'être mortelle l'ouverture d'un vaisseau, c'est énoncer un fait physiologique qui n'est pas moins évident.

De fait, on ne s'est pas contenté de ces deux affirmations, et on a recherché comment et pourquoi le sang se coagule. On a vu que les globules blancs du sang, dès qu'ils rencontrent un corps quelconque autre que la paroi des vaisseaux où ils circulent, sont aussitôt irrités, et sécrètent une substance qui précipite la fibrine du sang, et par conséquent amène la coagulation. Donc, la constatation de l'utilité n'a nullement empêché d'approfondir le mécanisme naturel en lequel consiste la coagulation du sang.

Tel est l'état actuel de la question. Qu'un jour on vienne à démontrer que l'irritabilité des leucocytes pour des corps étrangers est due à un phénomène électrique, ou à une radiation physique, ou à quelque autre cause, il n'en restera pas moins toujours vrai que la coagulation du sang est utile à l'organisme. Ainsi tout professeur de physiologie aura le droit d'affirmer cette fonction protectrice en même temps qu'il recherchera les causes immédiates, naturelles, de la coagulation du sang.

Même il ne sera nullement troublé dans sa conviction si l'on vient à découvrir, contre toute vraisemblance d'ailleurs, certains vertébrés dont le sang ne serait pas coagulable, ou à démontrer qu'on peut pendant longtemps rendre incoagulable le sang, sans que cela entraîne aucun inconvénient. Car dans les faits si complexes de la biologie, il n'est pas de loi absolue, et la coagulation du sang est un phénomène trop général pour

que quelques exceptions, sans doute plus apparentes que réelles, nous arrêtent.

Restons encore dans l'histoire physiologique du sang. Nous trouverons des mécanismes régulateurs qui maintiennent sa constitution chimique avec une précision extraordinaire. On sait que Claude Bernard, il y a plus d'un demi-siècle, a découvert que le sang contient du sucre, et que ce sucre lui est fourni par le foie. Le sang des animaux qui n'ont ingéré ni sucre, ni amidon contient du sucre, parce que le foie en déverse constamment dans le sang. Si la quantité de sucre ingéré est trop grande, il se fixe dans le foie ; si elle est insuffisante ou nulle, c'est alors le foie qui déverse du sucre dans le sang.

Alors, sans se préoccuper de savoir s'ils étaient ou non finalistes, les physiologistes ont voulu connaître quelle pouvait être l'utilité de cette *glycémie* (sucre dans le sang), autrement dit, quel est le rôle du sucre. M. Chauveau a fait sur ce point de très décisives expériences. Il a prouvé que le sucre du sang sert à la contraction musculaire. La force mécanique qui se dégage, quand le muscle se contracte, est d'origine chimique : c'est la combustion du sucre qui est dans le sang. Par conséquent, il y a un rôle, une utilité, une fin, à l'existence aussi bien du glycogène dans le foie que du sucre dans le sang.

Ainsi, dans ce cas spécial, comme dans tant d'autres cas, après avoir constaté un fait, on en cherche la raison d'être, la finalité, et on est amené à une découverte d'importance fondamentale. Si l'on s'était contenté de constater qu'il y a du sucre dans le sang, et de le doser sans chercher pourquoi il y a du sucre, on n'eût pas fait œuvre de physiologiste ; car notre principale tâche est, comme Galien l'avait si bien compris, de découvrir l'utilité des parties.

Et, bien entendu, il n'a pas suffi de savoir que le sucre sert à la combustion musculaire. On a voulu aller plus loin, toujours plus loin, savoir par quelles actions chimiques, d'ailleurs tout à fait inconnues encore, l'étincelle nerveuse qui, parcourant le nerf, atteint le muscle, vient brûler le glycose qui circule dans le sang. M. Chauveau a pu démontrer ce fait imprévu que la combustion du sucre dans le muscle ne fait pas varier beaucoup la quantité de sucre dans le sang, selon que le muscle est en repos ou qu'il se contracte. Le sang veineux qui revient du

muscle contient toujours à peu près la même quantité de sucre (un peu moins que le sang artériel); mais la circulation est beaucoup plus active pendant la contraction, de sorte que la quantité de sucre qui brûle devient alors beaucoup plus grande, sans que pourtant le sang veineux en soit trop appauvri.

Ici encore il me paraît que le physiologiste a le droit de faire remarquer que, par cette circulation plus active, la stabilité chimique du sang est assurée, et que, malgré une combustion plus intense, le sang veineux n'est jamais dépourvu de sucre.

Ce n'est nullement une objection que de voir parfois le sucre disparaître du sang veineux musculaire; car, si la combustion musculaire est trop intense, tout le sucre du sang est brûlé. Mais nous en sommes avertis par la sensation douloureuse (fatigue musculaire) qui se produit alors. Un mécanisme ne peut être assez parfait pour suffire à tous les abus. Il n'est pas de machine si bien construite, qui puisse toujours résister aux dépenses immodérées qu'on lui demande.

Loin de voir là un défaut à l'appareil régulateur du glycose, on y verra une perfection de plus, puisque l'organisme est aussitôt averti par une sensation impérieuse de fatigue qu'il y a excès dans le travail musculaire. Tant que la machine travaille régulièrement, nous ne souffrons pas: mais une douleur vive avertit aussitôt qu'il y a excès de travail. Existe-t-il, dans l'industrie, beaucoup d'appareils avertisseurs aussi délicats?

La stabilité chimique du sang est encore assurée par d'autres mécanismes régulateurs, aussi exacts que celui du sucre. Ainsi le chlorure de sodium est en quantité constante dans le sang. Si, par une alimentation trop salée, nous ingérons trop de sel, aussitôt il est activement éliminé par l'urine. Jadis j'ai fait sur ce point une expérience décisive. J'ai pris trois chiens dont l'un (A) recevait beaucoup de sel, l'autre (B) n'en recevait qu'une quantité très modérée, à peine suffisante, le troisième (C) n'en recevait pas du tout. Eh bien! au bout de quelques semaines, ces trois chiens avaient tous trois exactement la même quantité de sel dans le sang. Le chien C, qui ne recevait pas de sel, n'en éliminait pas, et gardait dans son sang toute la quantité nécessaire. Le chien B éliminait très peu de sel, juste la quantité qu'on lui donnait. Et le chien A éliminait très vite, en une heure à peine, le grand excès de sel qu'on lui faisait ingérer.

Nulle des fonctions régulatrices de l'organisme n'est aussi curieuse à étudier que celle de la chaleur.

On peut séparer les animaux en deux groupes : d'une part, ceux qui maintiennent leur température constante, quelles que soient les variations de la température extérieure (homéothermes) ; ce sont les mammifères et les oiseaux ; d'autre part, ceux qui sont de température changeante, subissant docilement et sans périr les oscillations de la température ambiante (hétérothermes) : ce sont les vertébrés inférieurs, batraciens, poissons, reptiles, et tous les invertébrés.

Quelle que soit la température qui nous entoure, nous avons toujours 37° ; les oiseaux ont toujours 42° ; les mammifères ont toujours 39°. Mais un poisson, un reptile, un mollusque aura 0°, s'il est dans un milieu à 0° : il aura 10°, ou 20°, ou 32°, si la température extérieure est à 10°, à 20°, ou à 32°. Pour connaître la température d'un invertébré, il suffira de savoir la température du milieu où il vit ; car il ne s'en éloigne jamais ; tandis que, pour connaître la température (normale) d'un oiseau ou d'un mammifère, il suffira, en général, de savoir celle qui est indiquée par les auteurs classiques ; car cette température est constante.

Déjà cette première différence entre les homéothermes et les hétérothermes entraîne une première conclusion qui paraît nécessaire, encore qu'entachée de finalisme. Il y a un notable progrès des hétérothermes aux homéothermes.

Et en effet le progrès existe, quand la vie physiologique ou psychologique des êtres n'est pas sous la dépendance tyrannique des conditions extérieures. Or l'activité des organismes est fonction de leur température ; d'autant plus grande que leur température propre est plus élevée : car la vie est essentiellement un phénomène chimique, et tous les phénomènes chimiques sont d'autant plus intenses et rapides, qu'ils se font dans des milieux plus chauds. Une grenouille placée dans de l'eau à 0° se meut paresseusement ; elle est presque insensible, et ses fonctions psychiques sont à peu près nulles ; mais, si on la met dans de l'eau à 25°, elle prend la température de cette eau et devient un tout autre animal, actif, sensible, agile, mobile, affamé, attentif à tous les bruits, réagissant promptement et énergiquement à toutes les excitations.

Il en est de même pour les poissons et tous les hétéro-

thermes. Leur activité et leur intelligence vont croissant ou décroissant en même temps que monte ou descend la colonne de mercure qui indique la température ambiante.

Mais ni l'homme ni aucun des homéothermes n'ont à subir cette servitude. Ils sont, dans une très large mesure, indépendants du milieu thermique ambiant.

Et alors, en vérité, il ne semble nullement imprudent de constater que l'indépendance vis-à-vis du milieu thermique extérieur est un progrès. Je me reprocherais même de ne pas oser, dans un cours de physiologie générale, mentionner ce grand perfectionnement : un être stable, qui durant toute sa vie, en dépit des étés et des hivers, au pôle ou à l'équateur, pense, réagit, se meut, en demeurant toujours le même, parce que ses muscles, ses nerfs, ses glandes, et son cerveau sont à température constante, et par conséquent fonctionnent dans des conditions identiques.

On osera même ajouter deux affirmations encore. D'abord c'est que, le plus souvent, les homéothermes, étant à une température supérieure à la température ambiante, ont des actions chimiques, et par conséquent psycho-physiologiques, plus intenses; de sorte qu'ils vivent à la fois plus intensivement et plus régulièrement que les hétérothermes.

Et on dira ensuite que, dans la successive évolution des êtres, à travers les âges géologiques, les homéothermes sont venus après les hétérothermes, comme si, passant par une série de transformations graduelles, des êtres plus parfaits avaient fini par apparaître, dérivant d'êtres imparfaits.

Assurément en prononçant le mot de progrès, on dépasse quelque peu la constatation empirique des faits; mais cette conclusion d'un progrès accompli s'impose, et on pardonnera à un professeur de physiologie d'avoir, au delà des limites d'une trop étroite physiologie, constamment enseigné qu'il y a, dans la série des êtres, progrès, perfectionnement, évolution vers un état physiologique plus actif et plus homogène.

Le mécanisme par lequel est assurée la régulation de la chaleur chez les homéothermes est tout à la fois d'une complication et d'une perfection extrêmes.

Si la température extérieure est basse, la radiation calorique diminue; car les vaisseaux de la peau se rétrécissent, et en

même temps la production calorique augmente. Les combustions glandulaires s'exagèrent, et le frisson survient, qui commande aux muscles, source principale de chaleur, des contractions convulsives, répétées, violentes, involontaires, impérieuses, qui forcent l'organisme à se réchauffer.

Si la température extérieure s'élève, des phénomènes inverses se produisent. Les vaisseaux de la peau se dilatent; le sang afflue à la périphérie, et la radiation calorique augmente.

Que cette réfrigération soit insuffisante, et un nouveau mécanisme apparaît. Le seul procédé dont dispose un organisme vivant pour se refroidir, c'est d'évaporer de l'eau. Alors, par une action réflexe immédiate, la sueur perle à la surface de la peau, et l'évaporation de cette sueur produit du froid, un froid assez intense, pour qu'un homme puisse vivre longtemps à une température extérieure de 45°. — De même l'eau contenue dans un alcarazas se maintient à une température relativement basse; car l'eau qui suinte à travers les pores du vase s'évapore à la surface, et produit constamment du froid. — Chez les animaux dont la peau, pourvue d'une fourrure épaisse, ne peut guère sécréter et évaporer de la sueur, c'est-à-dire chez les chiens, les lapins, les oiseaux, un nouveau mécanisme intervient, analogue en principe à la sudation; c'est l'évaporation d'eau à la surface pulmonaire. La respiration devient alors extrêmement fréquente, haletante; par la ventilation pulmonaire accrue, une plus grande quantité d'eau est évaporée et le sang se refroidit, malgré tout l'excès de la chaleur extérieure. Il suffit d'avoir vu en été des chiens, au soleil, tirer la langue, et respirer superficiellement avec une fréquence extrême, plus de deux cents fois par minute, pour se rendre compte de l'efficacité de cette *polypnée thermique*.

Tous ces mécanismes régulateurs sont si parfaitement adaptés, et le jeu en est si moelleux, si simple, que, dans les conditions ordinaires de la vie, c'est à peine si nous en avons conscience. Il suffit de réfléchir un moment pour être convaincu qu'un organisme qui maintient sa température constante à un dixième de degré près, malgré le repos ou l'exercice, malgré la neige ou le soleil, malgré le bain chaud ou la douche froide, est doué d'un bien merveilleux système de réglage.

Il est vrai que cet appareil est quelquefois en défaut, et que dans la fièvre, par exemple, il est gravement atteint. Mais

est-ce bien une objection? Se peut-il qu'une machine soit assez robuste pour ne jamais être pervertie par une influence morbide?

D'ailleurs, dans la fièvre, caractérisée le plus souvent par de l'hyperthermie, l'appareil régulateur n'est pas détruit; il fonctionne mal, ce qui est bien différent. Sous l'influence des poisons sécrétés par les microbes de telle ou telle maladie infectieuse, les centres nerveux, régulateurs de la chaleur, sont troublés, empoisonnés, et, au lieu de bien régler la température à 37°, ils la règlent défectueusement, à 38°, 39°, 40°, quelquefois 41°. Le système régulateur règle encore, mais il règle à un niveau trop élevé, comme pourrait le faire une étuve détraquée.

Donc la Nature, pour des animaux homéothermes de tailles très diverses (depuis la baleine jusqu'à la souris), vivant à des climats très différens, de + 40° au Sénégal à — 40° en Sibérie, pourvus de pelages infiniment variés, se nourrissant tantôt de grains, tantôt de viande, tantôt de fourrage, tantôt de lait, tantôt de poissons, a résolu cet étonnant problème de les maintenir tous à température constante.

Personne ne prétendra qu'elle a *voulu* le résoudre; car ce serait tomber dans un anthropomorphisme enfantin; mais tout de même, par le jeu inexorable de la sélection et de l'hérédité, le problème a été résolu, et tout se passe comme si ç'avait été par une intention formelle.

L'étude des réflexes et de la sensibilité n'est pas moins féconde en enseignemens.

Si un corps étranger vient à toucher la muqueuse du larynx, cette excitation des nerfs laryngés va aussitôt provoquer une toux violente, et même suspendre toute respiration. Le physiologiste qui enseigne et étudie la respiration a le droit, et même le devoir, d'indiquer que cette toux réflexe n'est pas inutile, mais bien qu'elle a une cause, une raison d'être, — et presque une finalité, — c'est l'expulsion du corps étranger par une brusque et forte expiration.

Quand un animal est asphyxié, le cœur se ralentit énormément, par l'effet de l'excitation du bulbe qui commande aux pneumogastriques. On sait que ces nerfs ont pour fonction de ralentir les mouvemens du cœur. Donc, après qu'on les a coupés, il n'y a plus ralentissement du cœur. Et il se trouve que

la mort par l'asphyxie survient alors trois fois plus vite. Quand il expose ces faits curieux à son auditoire, le professeur a bien le droit de dire que le nerf pneumogastrique a un rôle protecteur.

Et ce que dit le professeur, le savant doit le dire aussi ; car il serait déraisonnable de supposer que la relation est fortuite entre la toux réflexe et l'expulsion du corps étranger, entre le ralentissement du cœur et la prolongation de la vie dans l'asphyxie, comme entre l'expulsion d'un poison ingéré, et le vomissement qui suit l'ingestion du poison.

Pour nous prémunir contre nous-mêmes, d'admirables et puissans instincts sont préposés à la garde de notre organisme, plus vigilans que notre intelligence même. C'est comme si la Nature, se défiant de nous, avait confié à des forces inconscientes la mission de nous défendre.

Le vertige nous interdit d'avancer quand nous voyons autour de nous s'enfoncer des précipices.

La peur fait fuir l'animal, avant même qu'il ait pris le temps de réfléchir. Surpris par un bruit soudain, le lièvre détale.

Le dégoût est un sentiment de répulsion instinctive pour des substances qui le plus souvent sont nuisibles. Les poisons sont presque sans exception nauséabonds; les alcaloïdes toxiques, comme la strychnine, la morphine, la quinine, sont tous d'une amertume insupportable. Ce serait une bien étrange prudence scientifique que d'attribuer cette amertume à un simple hasard.

Mais, de tous les sentimens protecteurs, le plus efficace est certainement le sens de la douleur.

Parfois on est tenté de maudire la douleur. Les souffrances terribles et injustes que le mal physique déchaîne excitent notre indignation; car on ne voit pas bien tout d'abord pourquoi tant de misères et de larmes. Mais bien vite on comprend que l'iniquité n'est qu'apparente, et que la douleur est une condition essentielle de la vie.

Si toute lésion de la peau n'était pas soudain très douloureuse, nous ne serions certes pas assez sages pour la protéger sans cesse, jalousement. Ce n'est pas pour obéir à de sagaces syllogismes que nous défendons notre peau; c'est, parce que toutes les fois qu'elle est pincée, ou brûlée, ou coupée, ou dé-

chirée, nous ressentons aussitôt une vive douleur. La Nature a mis en nous cette sentinelle infatigable et vigilante qui nous interdit d'user et de fatiguer nos organes. Une alimentation exagérée amène une indigestion douloureuse ; une marche prolongée produit la courbature. Nous payons cruellement par la douleur chaque excès que nous avons commis; et, comme le grand souci de la vie, c'est d'éviter la douleur, nous sommes sages, parce que le meilleur moyen de ne pas souffrir, c'est d'être sages.

Une belle expérience de Magendie montre nettement ce rôle essentiel de la sensibilité pour la protection des organes. L'œil doit sa sensibilité au nerf trijumeau ; c'est le nerf qui commande tous les réflexes de défense et de protection, par lesquels nous savons soustraire le globe oculaire aux corps irritans, aux poussières, aux traumatismes. Eh bien! si l'on vient à couper ce nerf, on abolit la sensibilité de l'œil, et alors l'œil ne sait plus se défendre, il se laisse traumatiser par toutes les injures extérieures. Au bout de deux ou trois jours, la cornée blessée s'altère, tout le globe oculaire s'enflamme, et l'œil est perdu.

Il est donc absolument irrationnel de considérer la douleur comme un élément funeste à l'évolution des êtres. Les êtres ne sont pas faits pour être heureux, mais pour vivre. S'il y a une finalité au monde biologique, cette finalité n'est certainement pas une grande somme de joies et de plaisirs, mais bien une grande intensité de vie. Or la vie n'a pu se maintenir que par cette vigilante douleur, gardienne insupportable qui ne se lasse jamais, et qui exerce sa tyrannie pour défendre tous les êtres animés.

On peut même admettre que la douleur a été la grande inspiratrice. C'est pour se prémunir contre le froid, le chaud, la faim, la soif, c'est pour se défendre contre les fléaux, pour résister aux maladies, pour lutter contre leurs adversaires, que les sociétés humaines se sont organisées. Les industries compliquées et savantes qui nous ont donné des vêtemens, des habitations, des alimens, ont toujours eu pour raison d'être de nous épargner des douleurs. La civilisation de l'homme s'est affinée pour lui épargner des souffrances; et on peut presque dire que l'intelligence est fille de la douleur.

Et c'est pour échapper à l'ennui, une des formes de la douleur, que sont nés les jeux et les arts, et qu'ont été enfantées

toutes ces œuvres admirables et charmantes qui enchantent les âmes des civilisés.

Cet odieux moyen, la douleur, que la Nature a employé pour assurer la protection de l'être, est une des plus puissantes défenses de la vie, et on ne voit guère pourquoi on interdisait au physiologiste et au philosophe de le déclarer, sous prétexte qu'ils ne peuvent pas en donner la formelle démonstration expérimentale.

De fait, tout physiologiste qui veut approfondir la physiologie, est forcé de conclure qu'il y a une extraordinaire adaptation des appareils et des organes à un maximum et à un optimum de vie.

VI

Et ce n'est pas seulement en physiologie que se révèle cette perfection des mécanismes, c'est encore en pathologie.

On n'en prendra qu'un exemple : la résistance aux infections.

Nous sommes assiégés sans cesse et de toutes parts par des milliards de parasites qui cherchent à vivre aux dépens de nos tissus; ce sont les microbes, dont le génie de Pasteur a découvert la prodigieuse puissance. Un organisme, dès que la vie a disparu de lui, devient aussitôt la proie des germes qui se mettent à le dévorer. Si la température extérieure est très élevée, quelques heures après la mort, la putréfaction s'est totalement emparée du cadavre.

Pour que le corps vivant puisse résister aux germes parasitaires contre lesquels le cadavre est désarmé, il faut donc des forces chimiques ou mécaniques énergiques, qui s'opposent à l'invasion.

Eh bien ! oui ! en effet, ces forces existent : toutes les humeurs organiques sont essentiellement bactéricides, parasiticides, antiseptiques. Non seulement le suc gastrique, par son acide et sa pepsine, les sucs intestinaux et pancréatiques par leur fermens, sont d'actifs destructeurs des microbes ingérés avec nos alimens ; mais le sang lui-même est capable de les dissoudre, de les désagréger et de les anéantir. Si l'on sème des microbes dans le sang, on les voit disparaître très vite, de sorte qu'au bout d'une heure ou deux, il n'en reste presque plus, même si le sang a été extrait de l'organisme.

A plus forte raison quand le sang est encore vivant, circulant à l'état liquide dans les vaisseaux. Alors les germes bactériens peuvent être introduits, même en grande quantité, dans le sang, sans pouvoir y végéter, sans même déterminer d'accident. Les êtres vivans sont réfractaires aux actions bactériennes. Voilà la règle.

E. Metchnikoff a découvert par quel singulier mécanisme le sang détruit les microbes qu'on lui apporte; les leucocytes, ces mêmes globules blancs, qui forcent le sang épanché à se coaguler, ont une autre fonction aussi importante au moins que la coagulation : ils se précipitent sur les microbes, comme un animal affamé se précipite sur une proie, les englobant et les digérant. C'est la *phagocytose*, phénomène commun à beaucoup de cellules, mais qui, chez les globules blancs, a le caractère très net d'une défense active et efficace de l'organisme. Cette défense s'exerce même quand les leucocytes sont à quelque distance des microbes offensifs; car les substances chimiques microbiennes excitent l'irritabilité des leucocytes; alors ceux-ci, arrivant au secours de l'être envahi, franchissent les obstacles, s'insinuent à travers les parois vasculaires qu'ils traversent (*diapédèse*) et essayent d'anéantir les ennemis par qui l'organisme est attaqué.

Tels sont les faits démontrés maintes et maintes fois, de toutes manières, par des expériences bien positives. Au dire de beaucoup de savans, on n'aurait pas le droit d'aller plus avant, et d'indiquer qu'il y a là une merveilleuse défense de l'organisme par les leucocytes du sang. Il serait donc permis de mentionner la phagocytose, la diapédèse, l'irritation des leucocytes par les corps microbiens; mais il serait interdit d'ajouter que tout ce branle-bas déterminé par des infections microbiennes est un mécanisme sauveur.

Cependant, pour ma part, je ne craindrai pas de me compromettre et de prétendre qu'il y a là un système défensif prodigieusement savant, tout à fait bien adapté à l'attaque.

On objecte que, trop souvent, la défense est inefficace, et que ni la force bactéricide du sang, ni la puissance phagocytaire des leucocytes ne peuvent efficacement combattre certaines invasions microbiennes. Et assurément rien n'est plus exact. Il y a certains microbes pathogènes, c'est-à-dire « producteurs de

maladies, » qui peuvent pulluler même dans le sang vivant et déterminer la mort. Mais ce n'est là nullement une objection. Il est bien évident en effet que, même théoriquement, nulle force destructrice ne peut être souveraine, assez forte pour combattre victorieusement tous les ennemis, quels que soient leur nombre et leur qualité. De fait, la plupart des microbes sont détruits par le sang et les leucocytes; mais quelques-uns, en tout petit nombre, résistent avec succès, et ce sont ceux là qui sont causes des maladies.

Or ce qui est vraiment surprenant, ce n'est pas qu'il y ait quelques rares microbes pathogènes, mais bien qu'il s'en rencontre si peu. Des millions de germes pénètrent par le poumon et sont à chaque instant détruits; car nous ne sommes pas dévorés par eux, et les actions chimiques de l'être vivant sont assez puissantes pour les anéantir.

Le sang possède encore une autre propriété plus étonnante encore que celle de la destruction microbienne. Il neutralise les poisons, et fabrique des contre-poisons (antitoxines).

On a été amené à constater ce fait remarquable par une série d'expériences qui remontent à 1888. Je démontrai en 1888 que le sang des animaux ayant subi une infection, et guéris, protège contre cette infection même quand on l'injecte à un autre animal. A la suite de cette expérience, j'essayai l'injection thérapeutique de certains sérums (première sérothérapie, 1890). Deux ans après, Behring faisait une très belle découverte en constatant que le sérum des animaux infectés et guéris contient une substance antitoxique, une antitoxine, qui a le pouvoir de détruire et de combattre la toxine sécrétée par les microbes.

Ainsi, quand des poisons sont déversés dans le sang par les microbes, le sang est doué d'un étrange pouvoir. Il fabrique des contre-poisons; il produit des corps qui neutralisent les poisons, à peu près comme l'acide sulfurique neutralise la potasse.

Chaque fois qu'on injecte un poison (colloïde), aussitôt le sang et les cellules fabriquent l'antitoxine nécessaire, si bien que contre une seconde injection l'animal est protégé. C'est l'immunité acquise, une des conditions les plus surprenantes de la vie biologique des êtres : car à chaque toxine, microbienne ou non, l'être oppose aussitôt une antitoxine spéciale, contre-poison de cette toxine même, et non des autres toxines.

Je ne puis entrer ici dans un résumé, même élémentaire, de cette presque miraculeuse immunité; il me suffira de donner un exemple familier à tous; c'est celui de la vaccine. Alors, dans l'organisme inoculé il se fabrique des poisons (par les microbes), mais aussi des contre-poisons (par l'organisme). Les poisons disparaissent vite; mais les contre-poisons persistent, si bien que, même au bout de plusieurs années, ils sont encore présens dans le sang, et empêchent l'individu vacciné de contracter la variole. S'il a été ainsi, par la vaccine, immunisé contre la variole, c'est parce que ses humeurs et ses cellules ont fabriqué des contre-poisons, avec une précision technique déconcertante, avec une habileté chimique si incompréhensible qu'elle prend toutes les apparences d'un mystère profond.

Ainsi, de toutes parts, qu'il s'agisse de l'animal sain ou de l'animal malade, qu'il s'agisse de l'homme ou de l'être inférieur, nous trouvons un rapport si étroit entre l'être et les conditions de l'être, qu'il est impossible de ne pas conclure à une adaptation.

VII

Cette adaptation est trop évidente pour pouvoir être niée. Aussi tous les biologistes sont-ils d'accord pour reconnaître que les êtres vivans sont dans un état de parfaite harmonie avec le milieu qui les entoure, qu'ils sont construits pour vivre, et bien vivre, de manière à résister aux innombrables ennemis qui les assaillent à toute heure.

Mais ils ne voient pas là un fait intentionnel; ils considèrent que c'est la fatale conséquence de la sélection et de l'hérédité. Ils disent : « ceux-là seuls parmi les êtres ont pu survivre qui étaient pourvus de défenses efficaces. Les médiocres, les faibles, les impuissans ont disparu. Toutes les ébauches que la Nature a tentées et tente constamment échouent misérablement, quand ces ébauches sont incapables de résister aux causes de destruction. Il faut être bien adapté pour vivre : et, comme les caractères se transmettent par l'hérédité, il n'y a eu, depuis des milliers de siècles, pour ne pas disparaître et pour perpétuer races et espèces, que des êtres bien adaptés. En même temps que des millions et des millions de naissances, chaque seconde du temps qui s'écoule voit des millions et des millions d'avortemens. Loi

fatale, nécessaire, inéluctable, à laquelle il est interdit, sous peine d'un naïf anthropomorphisme, de chercher une cause : car la seule cause des phénomènes nécessaires est leur nécessité même. »

Tel est le raisonnement des biologistes prudens qui ne paraissent pas accepter la finalité, mais ils ne se rendent peut-être pas compte que cette influence de la sélection et de l'hérédité, c'est encore la finalité.

Une loi, biologique ou non, porte en elle-même toutes ses conséquences. Si la loi fatidique de l'hérédité et de la sélection a conduit la matière vivante à pulluler sur l'écorce terrestre, et à prendre les formes sous lesquelles elle s'est propagée et diversifiée, c'est que ce développement et ces formes étaient inclus dans la loi même. De même qu'une équation compliquée, avant même qu'un mathématicien de génie en ait su déduire les innombrables conséquences, les contient toutes en soi ; de même les lois de la sélection qui ont abouti à la vie d'êtres adaptés et compliqués, contiennent en germe, en puissance, tout le développement du monde animé.

Supposons qu'une loi fiscale soit promulguée qui détruise une industrie prospère ; toutes les conséquences funestes de cette loi sont incluses en elle. Misères, maladies, suicides, exils, révolutions : tout cela est contenu dans la loi édictée. Supposons qu'une loi soit bienfaisante ; tous les bienfaits qui naîtront d'elle, sont contenus en elle.

Les lois qui dirigent les phénomènes sont responsables de ces phénomènes. Puisque les lois de la sélection ont eu pour résultats des vies merveilleusement compliquées et organisées, c'est que des merveilles de complication et d'organisation étaient en puissance dans ces lois.

Or, en suivant à travers les âges les successifs acheminemens de la matière vivante plastique vers les formes actuelles, on découvre vaguement une complication croissante. Les premières formes vivantes étaient surtout végétales ; puis sont venus des invertébrés et des vertébrés inférieurs. Les mammifères n'ont apparu que plus tard ; et l'homme, *homo sapiens*, pourvu d'une intelligence supérieure, est venu presque en dernier lieu. Tout se passe comme si, lente dans ses agissemens, procédant par des progrès presque insensibles, féconde en avortemens et en informes ébauches, la loi biologique qui régit les êtres avait voulu réaliser l'existence de l'homme.

Loin de moi la pensée de donner à ce mot *vouloir* le sens d'une volonté humaine ; de même qu'en parlant de l'*effort* vers la vie, je me gardais de prêter à ce mot le sens d'un effort humain. Mais, tout en se défiant des mots qu'on emploie, imparfaits, parce qu'ils sont humains, et inadéquats aux grandes forces incomprises, du vaste univers, il demeure certain que l'intelligence de l'homme est la conséquence des lois biologiques naturelles; et cette proposition a un tel caractère d'évidence que personne ne pourra le contester.

Donc, s'il est des lois qui transforment la matière inanimée en matière animée, qui compliquent la matière animée au point de la façonner en des mécanismes parfaits, qui donnent à la matière animée inconsciente la pensée et l'intelligence, ces lois-là vont ressembler à quelque vague finalité.

Peut-être serait-il plus prudent de ne pas aller jusqu'à cette conclusion, et se contenter d'établir les faits. Mais, malgré nous, cette conséquence rationnelle s'impose à notre esprit; et on a d'autant plus le droit de l'accepter qu'elle est aussi utile pour l'enseignement que pour l'étude de la biologie.

VIII

En effet, toutes les fois qu'un professeur enseigne la physiologie ou la biologie, il est forcé de faire appel à la finalité. Comment fera-t-il comprendre aux jeunes étudians les actions réflexes, les sécrétions, la fécondation, les propriétés chimiques des humeurs, s'il n'ajoute pas, à la sèche et impartiale nomenclature des phénomènes, des explications qui les éclairent et les justifient. Rien n'est plus attachant qu'une physiologie qui se déroule ainsi ; car chaque mécanisme est expliqué; chaque particularité anatomique trouve sa raison d'être. Même, lorsque toute conjecture est impossible, c'est un attrait de plus; car on y voit aussitôt une exception, une anomalie. Alors un problème nouveau est posé qui excite la curiosité des chercheurs.

Enseignée et conçue ainsi, non seulement la physiologie est plus attrayante, mais elle est plus facile. Elle devient une science véritable, cohérente, au lieu d'être une énumération de phénomènes que nul lien ne rattache. Sans le secours de la physiologie générale, la physiologie serait une science maussade, hérissée de détails techniques minutieux. Mais la physiolo-

gie générale, comme un fil conducteur, nous mène à travers le dédale des faits; et la physiologie générale, c'est partout et toujours la relation entre les mécanismes vivans et la nécessité vitale.

Car il y a une nécessité vitale. Il faut que l'être vive, grandisse, se reproduise et meure. Tous les plus délicats agencemens de nos organes aboutissent à assurer une vie plus robuste. Aussi ne se trouverait-il pas de physiologiste prétendant qu'il y a des appareils funestes, et des mécanismes pernicieux. Quand nous les jugeons pernicieux, c'est sans doute que nous n'avons pas bien su regarder, et qu'une partie de la vérité nous échappe. Regardons encore; interrogeons encore la Nature. Nous sommes presque assurés de trouver partout et toujours une réponse positive.

Non seulement il n'est pas d'appareils nuisibles, mais probablement il n'en est pas d'inutiles. Il y a une trentaine d'années, on ignorait le rôle de certaines glandes, la thyroïde, les surrénales, l'hypophyse. On a été bien inspiré en ne les considérant pas comme inutiles; car on a fini, à force de labeur et d'ingéniosité, par leur trouver un rôle bien défini. Un animal meurt quand on lui enlève l'hypophyse, ou la thyroïde, ou les surrénales. Ces glandes, que jadis, dans leur ignorance, les physiologistes regardaient comme superflues, sont en réalité nécessaires à la vie. Et en effet vraisemblablement toute disposition, dont aujourd'hui nous méconnaissons l'usage, sera quelque jour expliquée.

Nous sommes autorisés, dès que nous voyons une fonction apparaître, à affirmer qu'elle a son rôle dans la défense de l'être. Quand nous étudions un organe, par avance nous supposons que cet organe est utile. Et jusqu'à présent, sauf quelques rarissimes exceptions, probablement passagères, à tout organe la physiologie a pu attribuer une fonction précise. Quand on ne l'a pas trouvée encore, cette fonction, il faut la chercher; et la recherche sera fructueuse.

Je prendrai une comparaison un peu triviale, mais qui exprimera parfaitement ma pensée. On trouve, à la dernière page de certains journaux illustrés, des problèmes de jeu d'échecs qui sont posés aux amateurs. Or les amateurs aussitôt en poursuivent la solution, et ils ne se découragent jamais; car ils ont la certitude que le problème posé n'est pas insoluble.

Certes ils ne se donneraient pas toute cette peine s'ils croyaient que les pièces ont été disposées au hasard sur l'échiquier. Au contraire, ils sont par avance convaincus qu'il y a une solution au problème, et que par conséquent on peut la découvrir.

De même dans l'étude des lois naturelles. Par avance nous savons que tous les phénomènes physiologiques ont leur utilité, et cette conviction nous permet de persévérer dans notre recherche, car il n'est pas possible qu'un phénomène biologique ne comporte pas une conséquence utile à la vie de l'être.

Ainsi l'hypothèse de la finalité est aussi féconde dans l'enseignement que dans la conquête de la vérité.

Que demande-t-on à une hypothèse? C'est d'être rationnelle, simple à enseigner, et ouvrant la voie à des investigations nouvelles. Or, comme l'hypothèse de la finalité a ces trois précieux avantages, les physiologistes doivent continuer à la prendre pour guide.

IX

Ce n'est pas sans quelque épouvante qu'on prononce le mot troublant de finalité, tant ce grandiose concept s'éloigne des hypothèses scientifiques, même les plus hardies. Mais pourquoi, en face de cet effarant problème, ne pas avoir l'audace de notre raison? De quel droit irions-nous limiter notre pensée à ce qui est tangible et démontrable? Est-ce que l'univers, malgré toutes les conquêtes de la science, n'est pas resté encore une énigme indéchiffrable? Nos négations ne sont-elles pas aussi téméraires et aussi injustifiées que nos affirmations?

Si nous étions conséquens avec nous-mêmes, nous nous réduirions, en fait de généralisations scientifiques, à un absolu néant.

Du vaste monde nous ne savons rien, absolument rien. Tout nous est inconnu. Les faits auxquels nous assistons prennent parfois des apparences de cohésion et de logique qui nous permettent de les formuler en lois. Mais ce n'est que pour nous masquer à nous-même notre ignorance. Quoique chaque découverte agrandisse quelque peu, — oh! combien peu! — l'étendue de notre connaissance, chaque nouvelle découverte vient établir avec une force irrésistible que tout est ténèbres et mystères.

Il est admirable que l'homme ait pu imaginer la loi de

l'attraction universelle, mais ce n'est là qu'un commencement : il faudrait savoir pourquoi il y a une attraction qui commande les révolutions des astres, et tout de suite nous comprenons que ce pourquoi nous échappera toujours.

L'homme n'exagérera jamais en parlant de son impuissance à connaître le Cosmos. Par delà les siècles, malgré tout son génie, il gardera la même douloureuse et irrémédiable impuissance.

Dès qu'on veut pénétrer la nature profonde des choses, et ne pas se contenter des apparences, on se heurte de tous côtés à des hypothèses, à demi démontrées parfois, mais tout de même indémontrables. En tout cas, quoique le mécanisme de certaines lois cosmiques soit vaguement entrevu, par lambeaux informes, la raison causale n'a même pas reçu un essai de solution.

Au milieu de cette obscurité épaisse, qui nous autorise à tout rêver, et qui nous défend de rien nier, apparaît une pâle lueur ; c'est, dans l'évolution des êtres qui vivent sur la surface terrestre, comme un vague dessein de progrès. A travers les siècles, par suite des lois biologiques, les formes de la matière vivante se sont compliquées, devenant de merveilleux mécanismes. Puis l'intelligence a apparu, confuse chez les êtres des premières époques géologiques, un peu moins fruste plus tard : c'est l'intelligence humaine, une force très imparfaite encore, mais pourtant bien supérieure aux autres forces qui s'agitent, aveugles, autour d'elle.

Si la vie a émergé de la matière inerte, si l'intelligence s'est dégagée de l'inconscience, c'est parce qu'une loi a dirigé dans ce sens-là les forces cosmiques. Personne n'oserait dire que cette loi a *voulu* la vie et l'intelligence, car le mot de *vouloir* est terriblement humain. Mais personne ne peut se refuser à reconnaître que le développement graduel de la vie et de l'intelligence était dans la destinée du globe terrestre.

Et c'est une grande espérance pour l'avenir.

CHARLES RICHET.

VISIONS MYSTIQUES

DANS

L'ANGLETERRE DU MOYEN AGE[1]

I

Il y avait jadis trois recluses pour lesquelles un religieux écrivit un livre. Cela se passait au XIIIe siècle, en Angleterre. Personne ne sait plus le nom de ces recluses, mais le livre a subsisté de nos jours, il rencontre quelques lecteurs curieux, et il a la grâce naïve d'un miroir qui conserverait le reflet d'une époque disparue. Il s'appelle *The Ancren Riwle* et, même pour ceux qui sont familiarisés avec l'anglais moderne, ce titre a besoin d'une traduction : il signifie tout simplement *la Règle des Recluses.*

Un vieux livre qui revient au jour suscite naturellement des discussions; les unes porteront sur l'auteur, les autres sur les destinataires de l'ouvrage; d'autres encore sur la langue dans laquelle il fut composé. Celui-ci fut traduit en latin, mais l'original en est semi-saxon. Une première version voulait que cette œuvre fût destinée à des cisterciennes de Tarrant : cette version

(1) *The Ancren Riwle* edited by James Morton. (N° LVII des publications de la *Camden Society*. Londres, 1853. — Préface du P. Dalgairns à l'édition de Walter Hilton. *The scale or ladder of perfection* (Westminster, Art and Book Company, 1908). — *Revelations of divine love*, recorded by Julian, anchoress at Norwich, anno Domini 1373, édit. Grace Warrack. (Londres, Methuen, 1901.) — Julienne de Norwich, *Révélations de l'amour de Dieu*, traduites par un bénédictin de Farnborough. Paris, Oudin. — William Ralph Inge, *Studies of English mystics : St Margaret's lectures* (Londres, Murray, 1907). — Léonce de Grandmaison, *L'Élément mystique dans la religion* (*Recherches de Science religieuse*, 1910).

doit être abandonnée. Si les trois recluses furent jamais cistercienne, elles le devinrent plus tard, et elles ne l'étaient pas encore, quand elles inspirèrent notre auteur. Elles étaient sœurs, et vivaient retirées du monde, avec des servantes. De pieux amis s'occupaient de leur existence matérielle.

Elles avaient cherché la retraite, afin de prier et de méditer, de se consacrer aux bonnes œuvres. Elles étaient, semble-t-il, jeunes et belles, car l'auteur les félicite d'avoir suivi la voie austère, alors qu'elles brillaient de tout l'éclat de la jeunesse. Elles paraissent n'appartenir encore à aucun ordre défini : si on les interroge sur ce point, leur conseiller les engage à répondre qu'elles appartiennent à l'ordre de Saint-Jacques. Qu'est-ce à dire? questionnera peut-être l'interlocuteur. Elles devront alors l'interpeller à leur tour, et lui demander où la religion est mieux définie que dans l'épître canonique de saint Jacques :

« La vraie religion, déclare cette épître, consiste à visiter les veuves et les orphelins, dans leurs tribulations, et à se garder immaculé dans le siècle. »

Il y a double règle : règle extérieure, règle intérieure. La règle intérieure ne varie pas; la règle extérieure varie, selon les circonstances. Celle-ci doit aider celle-là. Le jour où la règle extérieure deviendrait pour cette règle intérieure une entrave au lieu d'une aide, il faudrait consulter le confesseur sur les dispenses requises.

Si nos trois recluses ne dépendent encore d'aucun couvent, il ne convient nullement de supposer qu'elles se sont retirées du monde pour mener une vie paisible et oisive; elles se sont astreintes à l'obligation de réciter les heures canoniales. Des versets de psaumes, des strophes d'hymnes, des formules de prières, leur sont indiqués. Nombreuses nous y retrouvons les formules de prières pour les morts. Il leur est recommandé de prendre quelques momens du jour et de la nuit pour penser à toutes les douleurs de l'humanité. Dans leur petite maison aux étroites fenêtres et aux épais rideaux, — l'auteur tient beaucoup à cette étroitesse des fenêtres et à cette épaisseur des rideaux, — elles ont le devoir d'éclairer et d'élargir leur âme, de l'élargir pour embrasser la pensée de toutes les misères humaines, et de l'éclairer aux rayons de l'amour divin. Nous devinons là quelques pressentimens de sainte Thérèse et de sainte Catherine de Sienne. Au XIVe siècle, sainte Catherine de Sienne recommande,

à ceux qui soignent les malades, d'avoir, en pansant chaque blessure, « compassion du monde entier en présence de la Divine miséricorde. » Au XVIe siècle, sainte Thérèse dit à ses filles : « Ayez toujours des pensées généreuses; par là vous obtiendrez du Seigneur la grâce que vos œuvres le soient également... J'ai fait voir combien il est avantageux que les désirs soient grands, lorsque les œuvres ne peuvent l'être... Les âmes que Dieu a conduites à un état si relevé doivent en tirer parti pour sa gloire, et ne pas se confiner dans d'étroites limites. » « A quelque moment du jour et de la nuit, insistait déjà notre auteur anglais, rappelez dans votre esprit ceux qui sont malades, qui ont du chagrin, qui souffrent l'affliction et la pauvreté, les douleurs qu'endurent les prisonniers lourdement enchaînés de fer; pensez spécialement aux chrétiens qui se trouvent chez les païens... Pensez aux chagrins de tous les hommes, et soupirez devant Notre-Seigneur... »

De telles pensées doivent les occuper, mais il ne faut pas qu'elles écoutent les rapports des bavards et des médisans. L'auteur de la *Règle* les soupçonne de se glisser partout, ces bavards et ces médisans, et, à l'entendre, nulle clôture ne serait assez stricte pour les décourager. Ici je note, en ce lointain XIIIe siècle, une pointe d'*humour* britannique qui m'apparaît assez pittoresque chez le vieil écrivain : « Les gens disent des recluses que chacune, ou presque, connaît une vieille femme qui lui nourrit les oreilles; une babillarde de potins qui lui raconte toutes les histoires du pays; une pie qui jase de tout ce qu'elle voit et entend; de sorte que c'est un dicton commun : « Du marché, de la forge et du couvent, se rapportent les nouvelles. » Le Christ sait que c'est un triste dicton, celui qui assimile un couvent — le lieu qui devrait être de tous le plus solitaire — à ces endroits où résonnent tant de discours inutiles! Plût à Dieu, chères sœurs, que toutes les autres fussent aussi éloignées que vous d'une pareille folie ! »

Notre auteur ne perd jamais l'occasion de donner à ses sœurs spirituelles quelques louanges délicates. Cependant il leur conseille fortement d'éviter les flatteurs, de ne pas écouter les flatteries; leur recommandant le silence, il cite Sénèque, et souhaite que leur parloir soit très petit, sans doute pour n'accueillir que peu de personnes.

Il est donc bien évident que ces recluses occupent toute une

petite maison, et non pas seulement une cellule attenant à l'église, comme celle où plus tard nous rencontrerons Dame Julienne ou Juliane de Norwich. S'entr'aimer, prier, voilà ce qui doit remplir leur vie : prier avec ferveur, prier avec des larmes! L'auteur, comme ses contemporains Jacopone et Dante, croit de toute son âme à la puissance des larmes. « O larme, chante Jacopone, tu as une grande force avec beaucoup de grâce. » Et Dante nous raconte l'histoire de Manfred dont l'âme fut sauvée pour une petite larme, *una lacrimetta.*

Dans leur étroite maisonnette, derrière leurs petites fenêtres voilées de doubles rideaux, les recluses ont à cultiver en vertus le champ de leur âme, à soigner, à guérir ces maux spirituels qui peuvent les atteindre jusqu'au fond de leur ermitage. Le jardin des vertus semble être, pour les blessures de l'esprit, ce qu'était, pour les blessures du corps, le jardin des simples au couvent de Sainte-Hildegarde. L'envie se guérit par l'amour, l'orgueil par l'humilité qui renferme la sagesse, l'indolence par la joie spirituelle et par la lecture. Le bon auteur, prévenant ses lectrices contre le mal et leur indiquant les remèdes, leur dépeint certains vices sous la figure d'animaux symboliques que l'on croirait échappés des piliers d'une église voisine.

Il est d'avis qu'il vaut mieux quelquefois moins prier et lire davantage, car la lecture est une prière et saint Jérôme recommande d'avoir toujours un bon livre en main. Personne ne nous dit quelle bibliothèque ces recluses ont à leur disposition, — peut-être celle de leur directeur spirituel ou celle d'un monastère voisin. Elles sont des femmes cultivées pour lesquelles leur conseiller se donne la peine d'orner son texte de belles citations latines ; et son petit livre, qui se répandit à cette époque, fut traduit en français et en latin. Nos recluses elles-mêmes savent le français et le latin, commes elles savent l'anglais, ce qui semble prouver qu'elles ont reçu l'éducation d'un couvent. La prieure de Chaucer aimait, on s'en souvient, à parler français, un français un peu spécial, un peu insulaire, sans doute, bien différent de celui qui résonnait sous le ciel de Touraine et d'Ile-de-France.

La sollicitude de l'auteur s'étend à tous les détails de la vie. Il ne veut pas qu'elles multiplient les vœux et les promesses ; il leur prescrit des jeûnes et des abstinences ; il trouverait mauvais qu'elles invitassent des amies à prendre un repas avec

elles, car elles sont mortes au monde, et les morts ne mangent pas avec les vivans. Il les engage à communier quinze fois par an, à s'y préparer par de sérieuses confessions, à éviter les embarras qui tombent sur Marthe.

Leur part est celle de Marie. Les recluses ne doivent pas être des ménagères, ni des fermières; il les désapprouverait de garder des animaux, de posséder du bétail, et cependant il leur permet le luxe d'un chat, d'un unique chat. Qu'elles se vêtent de noir ou de blanc, « pourvu qu'elles soient simples; » elles sont autorisées à marcher pieds nus en été. Elles peuvent écrire ou recevoir des lettres, avec une permission. Et même lorsqu'elles sont souffrantes, elles doivent se divertir par des histoires instructives. Leurs servantes iront deux par deux leur acheter le nécessaire, et se distingueront par une mise austère indiquant leur état religieux.

A certaines pages, on trouve de ces minuties qui nous introduisent dans l'intimité des recluses, et nous rendent en quelque sorte témoins de leur vie quotidienne. A d'autres, nous retrouvons l'écho des principes déjà connus : une belle leçon sur la maladie, par exemple, et sur l'office spirituel qu'elle a mission d'accomplir dans l'humanité : « La maladie est le médecin de l'âme, en guérit les blessures, et l'empêche d'en recevoir de nouvelles... La maladie fait comprendre à l'homme ce qu'il est, et lui enseigne à se connaître soi-même. La maladie est l'orfèvre qui, dans la béatitude du ciel, enrichit la couronne... » Ceux qui ont renoncé à leurs biens se trouvent à même de donner les plus belles aumônes, et font la charité même aux rois.

Tout ce petit livre divisé en huit parties qui s'appellent : *Du Service Divin, de la Garde du Cœur, Leçons et Exemples moraux, des Tentations et des moyens de les éviter, de la Confession, de la Pénitence, de l'Amour, Devoirs domestiques et sociaux*, veut préparer le cœur des recluses à devenir, par l'amour, le sanctuaire de l'Hôte Divin.

Il y avait, sans doute, au XIIIe siècle, une littérature pour les recluses, et l'Angleterre paraît en avoir été spécialement favorisée, puisqu'elle vit éclore le *Luve Ron* de Thomas de Hales qui est, d'après son titre, une *Chanson d'Amour* et qui nous représente un très beau poème d'amour mystique :

Une vierge du Christ m'a demandé instamment de composer pour elle une chanson d'amour...

Jeune fille, vous devez comprendre que l'amour de ce monde est rare,
Fragile, sans valeur, faible, décevant;
Les hommes hardis passent ici-bas comme le vent souffle;
Sous la terre, ils gisent froids, fauchés comme l'herbe du gazon.

Le poète dépeint la misère et l'instabilité de la vie. De même que Villon s'écrie : « Mais où sont les neiges d'antan ? » Thomas de Hales demande où sont Pâris et Hélène, Amadis, Tristan et les autres amoureux célèbres.

Le seul amour qui dure, le seul amour qui vaille est celui du Christ. Le poète chante l'amour du Christ et la beauté de sa maison où n'entrent ni la haine ni l'orgueil, mais où l'on se réjouit avec les anges.

Ce poème, jeune fille, je vous l'envoie, ouvert et non scellé,
Vous demandant de le dérouler, et de l'apprendre tout entier par cœur.
Puis soyez très gracieuse, et enseignez-le fidèlement à d'autres jeunes filles.
Celle qui le saura tout entier s'en trouvera réconfortée.
Si jamais vous êtes assise solitaire, prenez ce petit écrit,
Et chantez-le sur des notes douces...

Le monde où l'on chante cette chanson d'amour est celui où l'on médite la *Règle des Recluses*. L'époque où elle se chante est le siècle qui vit naître Dante et mourir saint François d'Assise. Dante devait nous dire le poème des fiançailles qui furent conclues entre François d'Assise et la Pauvreté. La suavité, la tendresse, la délicatesse de cet âge ont pénétré dans la chanson mystique de Thomas de Hales, comme dans les vers de Dante, écrits au XIVe siècle, mais encore tout imprégné des influences du XIIIe.

Nous ne connaissons pas ces recluses, mais peu nous importe : elles nous ont introduits dans une Angleterre du Moyen âge que, de leur petite fenêtre grillée, nous avons cru voir un moment revivre.

Leur humble maison doit se blottir à l'ombre d'une église dont les chants parviennent jusqu'à elles. Et le marché, le foyer ne sont peut-être pas loin, où les discordantes voix humaines répètent les discordantes nouvelles qui ne doivent pas troubler la paix harmonieuse de leur âme. Elles lisent l'Écriture, elles méditent, et peut-être il arrive que, pour chasser l'indolence spirituelle, la mélancolie, l'*Acedia*, l'une d'elles se chante à voix basse le poème de Thomas. Étrange monde que

celui de ces recluses qui, se blottissant à l'ombre d'une église, dans leur cellule ou leur maisonnette toute vibrante du son des cloches, ne marcheront plus par les chemins des hommes, afin d'éviter que la poussière du siècle s'attache à leurs pieds nus!

Vêtues de noir ou de blanc, avec leurs livres, leurs servantes, le chat permis par leur directeur, — comme M. de Rancé devait permettre un oiseau à Mme de la Sablière, — elles avaient à consoler des âmes en détresse, car la mission des recluses était une mission de prière et de charité. Ayant renoncé pour elles-mêmes aux peines et aux joies de la vie, elles hospitalisaient dans leur âme les peines et les joies de tous les êtres humains. Peut-être conversaient-elles à travers un rideau, quand elles avaient à recevoir des personnes du dehors. Elles acceptaient de n'être pour leurs frères humains qu'une voix qui console, — cette chose légère, ailée et presque immatérielle : une voix! — une voix qui console en portant ici-bas des paroles d'en-haut! N'ayant plus à donner aucun des biens extérieurs, elles donnaient discrètement de leur vie intérieure, de leur âme. Ainsi, des pauvres, l'humanité a reçu ses plus beaux trésors.

Dépouillées de tout ici-bas, comme ornement de leur pauvre cellule, elles conservaient un crucifix.

II

Un siècle après que fut écrit *The Ancren Riwle*, une autre recluse anglaise, Juliane de Norwich, fixant les yeux et la pensée sur son crucifix, en reçut des enseignemens si sublimes, des révélations si mystérieuses que les âmes de notre temps y cherchent encore une lumière et une consolation.

D'où venait cette Juliane? Personne, ici-bas, ne le sait! Elle habitait une cellule bâtie contre l'église de Norwich, de manière à ne perdre aucune note des chants ou des orgues. Il paraît que le « reclusage » de Norwich dépendait d'un prieuré de bénédictines, le prieuré de Carrow, et l'on a songé que Juliane était une moniale de ce couvent, qu'elle avait désiré une vie solitaire, et l'avait obtenue, avec la permission de la prieure. L'église subsiste encore aujourd'hui, — petite église du XIVe siècle, où l'anglicanisme maintient le crucifix. La tour de cette église, beaucoup plus ancienne, remonte peut-être à l'époque saxonne.

Sous Henri VIII, on a détruit le petit ermitage dont les fondations, cependant, ont été découvertes de nos jours. Peut-être les cendres de Juliane reposent encore dans ce sol : il était d'usage de creuser la tombe des recluses sous la cellule qu'elles avaient habitée pendant leur vie.

Juliane se considérait comme une femme illettrée. Dom Gabriel Meunier, qui est le traducteur français et le préfacier de son livre, remarque avec justesse que, dans sa simplicité, le style de la recluse recèle un certain art, et que plusieurs réflexions dénotent une culture intellectuelle supérieure à ce que sa modestie nous eût fait attendre. Sans doute elle se trouvait illettrée en se comparant aux savans de son temps. Elle ne maniait pas le latin comme sainte Gertrude, mais la phrase que nous cite D. Gabriel Meunier nous montre assez la valeur et la portée de son esprit : « La perfection, écrit-elle, a deux belles propriétés qui sont la rectitude et la plénitude. » Quel qu'il fût, cet esprit devait disparaître, s'anéantir, devant la grandeur du monde révélé.

Juliane, nous dit-on, mourut centenaire. Elle vécut à une sombre époque qui fut celle de la guerre de Cent ans. On l'a quelquefois identifiée avec une Juliane Lampit, qui reçut un legs d'un chevalier, combattant d'Azincourt.

Quels échos du monde, — de ce monde troublé, — lui parvenaient-ils à travers la fenêtre grillée de sa petite cellule? Qu'entendit-elle de ce siècle qui vit lutter les rois et pleurer les reines, — siècle où Shakspeare place ce jardinier qui, sur une plante de romarin, recueillit une larme de reine? Certainement elle connaissait la détresse des âmes et elle disait : « *All is for love.* Tout est pour l'amour. »

Autour d'elle il y avait une ville laborieuse et riche, renommée pour le commerce des laines; son église, sa cellule étaient placées dans le plus beau quartier d'alors; dédaigneuse des intérêts matériels, elle ne songeait qu'aux intérêts spirituels, non seulement de sa cité, mais de l'univers.

« Tout est pour l'amour... Tout finira bien... » Voilà ce que répète Juliane, ce qu'elle entend à travers ses révélations. Voilà ce qu'elle devait répondre aux pèlerins douloureux et déconcertés qui se présentaient à sa petite fenêtre grillée pour l'interroger : Amour, confiance,repos en Dieu...

Que s'était-il passé dans cette cellule? Un événement silen-

cieux, ignoré de la plupart des hommes, mais un événement tel que la petite église, exilée aujourd'hui du catholicisme, en a conservé le souvenir jusque dans son exil. Elle maintient que cette humble recluse du XIVe siècle fut une de ses gloires.

Juliane voulait commencer une vie nouvelle. Sans doute elle avait un peu plus de trente ans. Elle pria Dieu de lui envoyer une grave maladie dont la guérison serait une sorte de résurrection, de renaissance dans cette nouvelle vie. Tous ceux qui l'entouraient croyaient qu'elle allait mourir. Elle avait reçu les sacremens. Elle était prête. On l'avait redressée, et, très doucement, elle regardait le ciel où montait son espérance. Sa paix était profonde. Elle s'abandonnait à la miséricorde de Dieu. Volontiers elle eût dit comme saint Martin : « Je ne refuse pas de vivre, et je ne crains pas de mourir... »

Soudain, sa vue s'affaiblit. Toute la chambre lui parut obscure. Seul le crucifix que lui présentait le prêtre demeurait lumineux, comme ayant conservé la clarté du jour, et ses yeux quittèrent la douceur du ciel pour ne plus se fixer que sur le crucifix. Alors le mystère de l'amour divin se découvrit devant elle. Juliane y pénétra de tout l'élan de son âme et de son cœur. Elle en rapporta pour les hommes un sublime message, des paroles magnifiques, et c'étaient des paroles sereines, c'était un message de paix.

Elle écrivit son livre longtemps après l'époque de ses révélations, mais rien n'était alors plus intensément présent à son esprit, que ces heures de miracle ; et les pages en apparaissent baignées d'une mystérieuse lueur qui n'appartient pas à ce monde.

« Notre-Seigneur, dit Juliane, me donna une vue spirituelle de l'intimité de son amour. Je vis qu'il est pour nous tout ce qu'il y a de bon et de réconfortant. Et ainsi, selon ce que j'ai compris, il est comme un vêtement qui nous enveloppe, nous entoure, nous serre avec un amour si tendre qu'il ne peut jamais nous quitter... Quand notre cœur et notre âme ne se sentent pas à l'aise, c'est que nous cherchons ici-bas un repos dans des choses qui, en raison de leur petitesse, ne sauraient nous les procurer... Mais quand, par amour et de plein gré, l'âme s'anéantit pour posséder Celui qui est tout, c'est alors qu'elle peut goûter le repos spirituel. » « La bonté de Dieu, déclare-t-elle un peu plus loin, embrasse non seulement toutes

ses créatures, toutes ses œuvres, mais elle s'étend bien au delà sans aucune limite, car il est l'Infini. »

La Rédemption est l'œuvre de cette bonté. Juliane nous découvre tout à coup, de sa cellule étroite, d'immenses horizons spirituels, quelque chose comme le ciel d'une nuit étoilée, où des vérités émergent du mystère en s'illuminant comme des étoiles.

« Dieu est tout ce qui est bon, selon moi, affirme-t-elle, et ce qu'il y a de bon dans la créature, c'est Lui... »

« Si je ne regarde que moi seule, je ne suis absolument rien. Mais je suis, je l'espère, en union de charité avec tous mes frères dans le Christ. Or, dans cette union, réside la vie de l'humanité qui sera sauvée. Dieu est tout ce qui est bon, selon moi (elle le répète encore, cela revient comme un *leit motiv*) et Dieu a fait tout ce qui existe, et il aime tout ce qu'il a créé ; aussi celui qui aime généralement tous les Chrétiens pour l'amour de Dieu aime-t-il tout ce qui est. En effet l'humanité qui sera sauvée comprend tout : les Créatures et le Créateur ; car Dieu est en l'homme, et tout est en Dieu : qui aime ainsi aime donc tout. »

Juliane sait parfaitement que, dans cet ordre sublime, une expression peut la trahir ; et elle ne veut point que sa doctrine soit confondue avec le panthéisme. Elle croit Dieu présent dans l'âme des élus comme sainte Thérèse le croit présent au centre du château de la vie intérieure. Elle sait que l'humanité sauvée a pour chef et pour tête du corps mystique le Dieu fait homme, le Christ.

C'est une époque troublée que celle de Juliane : l'Angleterre était alors travaillée par l'hérésie de Wiclef et celle des Lollards, et les partisans de ces doctrines les colportaient à travers le pays, quoiqu'elles ne semblent pas avoir atteint la région de Norwich. Juliane devait connaître l'atmosphère spirituelle de son époque. Elle regardait l'Église comme l'arche de salut, et proclamait sa foi dans cette Église, son obéissance à ses directions : « En tout ceci je crois ce que la Sainte Église croit, prêche et enseigne. Car la foi de la Sainte Église, que j'avais comprise jusque-là (et que j'espère, avec la grâce de Dieu, avoir bien gardée en pratique), était continuellement présente à mon esprit : c'est bien ma ferme volonté de ne jamais accepter quoi que ce soit qui puisse lui être opposé. »

Si certaines expressions de Juliane courent le risque d'être

interprétées dans le sens panthéiste, elle les corrige par d'autres déclarations. Ce que voit Juliane, ce n'est pas l'opération des créatures, mais l'opération de Dieu dans les créatures, « car il est le point central de tout ; c'est lui qui fait tout. » Il accomplit ses œuvres avec douceur ; « aussi l'âme qui a détourné ses regards des jugemens aveugles de l'homme pour les porter sur les suaves et magnifiques jugemens de Dieu jouit-elle d'un grand repos... Je vis d'une façon très certaine que jamais il ne change ses desseins en quoi que ce soit. Toutes choses ont donc été, même avant d'être faites, établies par lui dans l'ordre qu'elles conserveront pour toujours. » Jésus, dit-elle, semble lui dire : « Vois, je suis Dieu, je suis en tout, je fais tout, je n'ai jamais retiré ma main d'aucune de mes œuvres, et il en sera toujours ainsi. Vois, je conduis chaque chose à la fin que je lui ai assignée de toute éternité, avec la même puissance, la même sagesse, le même amour qu'en la créant. »

Elle regarde son crucifix, elle lit sur le crucifix toutes ces révélations, et, cependant, la plus profonde des douleurs que la terre ait portées ne lui dissimule pas la joie de l'Éternité. Que se passe-t-il dans la pauvre cellule dénudée où cette âme brûle comme un cierge au feu de l'amour divin ? Elle vit sans doute dans le silence et dans l'obscurité cette brûlante épopée intérieure que nous décrira sainte Thérèse ; mais, au lieu de la chanter en toutes ses phases comme la réformatrice du Carmel, la recluse de Norwich nous laisse longuement méditer sur quelques mots condensés en une formule si brève qu'on pourrait l'inscrire au chaton d'une bague : « Ainsi, dit-elle, je voyais Dieu et je le cherchais ; je le possédais et je voulais l'avoir davantage. » Autre aspect de la pensée de Pascal : Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais trouvé.

« Cette vision, ajoute Juliane, m'enseigne que la recherche continuelle de l'âme plaît beaucoup à Dieu, car celle-ci ne saurait faire plus que *chercher, souffrir et avoir confiance.* »

Chercher, selon Juliane, est aussi bon que contempler, tant qu'il plaît à Dieu de laisser l'âme à cet exercice. Le tout, c'est de s'attacher à Dieu en toute confiance. Que Dieu nous dispense la ferveur ou nous laisse dans la sécheresse, c'est, déclare-t-elle, « toujours avec le même amour. » Et « c'est sûrement sa volonté que nous nous efforcions de nous maintenir dans la joie autant que possible. »

Pourtant ceux qui aiment Jésus souffrent de la souffrance qu'il a subie à l'heure de sa mort : « Tous ceux qui étaient ses amis souffrirent en raison de leur amour. Et tout le monde en général ; c'est-à-dire que ceux qui ne le connaissaient pas sentirent que tout leur manquait, sauf d'être secrètement et puissamment conservés par Dieu. »

L'Évangile nous raconte que, à la mort du Sauveur, les pierres se fendirent, et Juliane de Norwich, par une grâce spéciale, semble-t-il, connut la mystérieuse détresse que ressentirent alors les âmes. L'histoire n'enregistre que les rumeurs bruyantes, et la plupart de ces âmes ne surent même pas quel nom donner à leur détresse. Elle outrepassait toutes les limites de leur compréhension, et aucune parole humaine n'était capable de l'exprimer. En regardant son crucifix, Juliane a vu les effets de la Rédemption dans les âmes, et le frémissement des âmes à l'heure où s'opérait leur Rédemption.

Quel spectacle se découvrait aux yeux de cette recluse qui, derrière sa petite fenêtre grillée, avait renoncé aux spectacles du monde visible! Elle connut le frisson qui, quatorze siècles plus tôt, traversa les âmes dans les cités, dans les déserts, à travers les îles fleuries des mers hellènes, dans les forêts obscures de la Gaule et de la Germanie, à Rome même, sur ce forum où, dans le crépuscule, toute une guirlande d'églises exhale aujourd'hui l'*Angelus*.

Juliane a regardé la douleur, mais elle croit à la joie, et elle le dit en mots saisissans : « Le bonheur durera éternellement, tandis que la douleur est temporaire : elle sera réduite à néant pour tous ceux qui seront sauvés. Dieu veut donc que nous ne nous laissions pas aller à nos épreuves, avec tristesse et chagrin, et qu'au contraire, nous les surmontions au plus tôt, en nous maintenant toujours dans une joie inaltérable. »

Cela revient à dire qu'il nous faut vivre en nous-mêmes conformément à ce qui de nous-mêmes peut être immortel, mais elle savait que, dans cette vie, l'impression du nuage qui passe assombrit quelquefois une âme humaine. « Il y a, en effet, deux parties en nous, l'extérieure et l'intérieure. La première, notre enveloppe charnelle et périssable qui est maintenant dans la douleur et l'épreuve, et qui le sera toujours en cette vie. Je la ressentais beaucoup en ce moment ; c'était elle qui se repentait. La seconde qui est une vie élevée et bienheureuse, toute

de paix et d'amour ; celle-ci, je la sentais encore plus profondément, et c'est en elle que, fortement, sagement, avec une volonté bien arrêtée, je choisis Jésus pour mon ciel. Ce fut pour moi l'occasion de constater que cette partie intérieure est vraiment maîtresse et souveraine ; qu'elle n'est nullement opprimée par la volonté de l'autre, et qu'elle n'y a aucune part, mais toute la volonté est faite pour être unie à Notre-Seigneur Jésus. »

Cette expérience de Juliane peut être rapprochée de plusieurs enseignemens de grandes mystiques : sainte Catherine de Gênes et sainte Thérèse. On étonnerait beaucoup les profanes en leur affirmant que le mysticisme a de sublimes précisions. Pour eux, qui dit mystique dit nuageux, flottant et vague. Ils seraient bien étonnés de découvrir que la géographie de ce monde mystérieux se dessine avec des contours aussi nets, aussi déterminés que ceux des îles et des continens. Leur surprise augmenterait encore s'ils voyaient ce monde régi par des lois infiniment délicates, mais si solides, quoique subtiles, si rigoureuses quoique nuancées, innombrablement nuancées ! Sainte Catherine voit exister simultanément dans la même âme des abîmes de joie et des abîmes de douleur. Sainte Thérèse nous parle d'un ciel de l'âme où Dieu habite, et d'un cœur inconnu qui s'éveille en son âme, plus profond que son propre cœur. Il y a, entre les mystiques, des analogies surprenantes et d'incontestables différences. A Gênes, Catherine Adorno, — sainte Catherine de Gênes, — nous parlera de cette double vie, connue par expérience, d'une façon toute directe. Quel que soit le pays, quels que soient le climat, la région, le milieu, l'hérédité, l'éducation, le mysticisme est un, mais les mystiques nous offrent des physionomies individuelles d'une originalité saisissante. Le monde ne peut méconnaître l'originalité d'une sainte Thérèse ou d'un saint François d'Assise. Les paroles les plus hautes sur la destinée humaine, les plus profondes sur l'âme et sur la vie, n'ont-elles pas été dites par ces mystiques qui, méprisant la philosophie et la littérature, ont dépassé les sommets de la philosophie et de la littérature ?

Le Mystère de Jésus : ce titre inépuisable, ce titre pascalien, pourrait convenir au livre de la recluse. « Le point de vue le plus élevé auquel on puisse se placer pour considérer la Passion, écrit-elle, c'est de se rappeler quel est celui qui souffrait... Et ce fut pour les péchés de chaque homme qu'il souffrit, et il vit

les douleurs et les chagrins de chacun ; et par bonté comme par amour, il les partagea. » Ceux qui se penchaient à la petite fenêtre voilée et grillée de Juliane pour lui confier une peine ou un remords recevaient d'elle cette assurance : « Pour les péchés de chaque homme... Il a vu les douleurs de chacun. » C'est quelque chose comme : « Je pensais à toi dans mon agonie. »

« Il a souffert pour les péchés de chaque homme, il a vu les douleurs de chacun, il a eu compassion de chacune de nos souffrances. » Ainsi murmurait la douce voix de la recluse invisible derrière sa grille et son rideau. Ses interlocuteurs s'éloignaient, sentant le regard de Dieu posé sur leur blessure. Pour ceux qui voulaient savoir davantage, elle avançait un peu plus dans le mystère, et elle leur confiait, sans doute, ces autres paroles que le Christ murmurait à son oreille : « Si je pouvais souffrir encore plus, je le ferais. » Elle recueillit ces mots en regardant son crucifix. « Bien que la douce humanité du Christ ne puisse souffrir plus d'une fois, sa bonté peut ne jamais cesser d'offrir : chaque jour, il est prêt à accomplir le même sacrifice, si cela se pouvait. Car s'Il disait qu'Il veut pour mon amour créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre, ce serait peu de chose en comparaison ; car il pourrait le faire chaque jour, sans aucun effort de sa part, s'il le voulait. Mais s'offrir à mourir, par amour pour moi, un nombre de fois qui dépasse la raison humaine, c'est là, selon moi, la suprême offrande que Notre-Seigneur puisse faire à une âme... » De sa cellule attenant à l'église, Juliane devait voir chaque jour se célébrer le sacrifice de la messe et se renouveler la suprême offrande.

Comment n'eût-elle pas appris de son crucifix le sens surnaturel de la souffrance ? « Pour quelques souffrances endurées ici-bas nous aurons éternellement un degré supérieur de connaissance de Dieu que nous n'aurions jamais eu sans cela. » « Tout est pour l'amour... Tout finira bien, » redisait-elle. Et plus d'un pèlerin de ce siècle troublé, — tous les siècles sont troublés, — souhaitait sans doute d'entendre cette parole de l'invisible recluse derrière sa petite fenêtre grillée. Elle avait vu plus loin que ne regardent habituellement les yeux humains, et elle avait confiance, — une confiance souveraine, enveloppante, et qui, des sommets spirituels où elle se tenait, découle, lorsque nous lisons le livre, sur les sommets de notre âme.

Juliane eût aimé la réponse de Jeanne d'Arc à ses interrogateurs : « Il y a plus de choses dans le livre de Dieu que dans les vôtres. » Juliane est de ces mystiques qui semblent avoir lu quelques lignes du livre merveilleux et mystérieux. Sainte Catherine de Gênes recevait des révélations sur le problème de la justice, de l'ordre et du péché ; Juliane, elle, eut des lumières sur le rôle de la souffrance et du péché dans le plan du monde et dans l'histoire des âmes. Sans doute elle a connu l'anxiété de son siècle. Elle a connu jusqu'à cette plainte sourde que la vie fait entendre au fond des âmes, pareille à celle de l'Océan lointain au fond des nuits silencieuses. « Jésus nous regarde si tendrement qu'il voit dans toute notre vie d'ici-bas une pénitence... » Cette aspiration nostalgique, ce soupir de l'âme vers Dieu parmi les obscurités et les angoisses de l'existence terrestre, c'est, — s'il faut croire Juliane, — la plus subtile et la plus acérée des pénitences. « C'est là une vraie pénitence, en effet, et la plus forte de toutes, à mon avis, car elle ne finira que quand nous serons rassasiés, quand nous posséderons Dieu comme notre récompense. Aussi veut-il que nous établissions nos cœurs dans ce qui nous surpasse, c'est-à-dire que nous les transportions de la peine que nous éprouvons dans la béatitude à laquelle nous avons confiance. »

III

Ce premier regard jeté sur l'œuvre de Juliane nous fait pénétrer dans l'intimité d'une de ces recluses que nous connaissions de si loin, et qui nous apparaissent à une telle distance de notre siècle! Que les idées du monde nous apparaissent confuses, inexactes et courtes! Il était, ce me semble, plus facile humainement de se représenter ces recluses solitaires comme des âmes assoupies, hébétées par la solitude, retranchées de l'humanité vivante, que comme des âmes étrangement en éveil, raffinées et aiguisées par l'ordre surélevé de leurs préoccupations, mystérieusement unies à toute l'humanité dans ce qu'elle comporte de plus vaste et de plus haut. Telle cependant nous apparaît Juliane. Et, de même qu'une lettre vraiment belle, vraiment profonde, a parfois quelque chance de nous dépeindre son destinataire aussi bien que son auteur, des œuvres comme

la *Règle des Recluses* et comme l'*Échelle de Perfection* font deviner que telles étaient plusieurs de ces recluses, et nous divulguent leur idéal, celui du moins auquel elles prétendaient conformer leur vie. Toute la souffrance du monde trouve un écho dans le cœur de Juliane. Elle souffre de la douleur de son siècle. Chaque être de son siècle souffre d'une douleur particulière, mais dans son âme, à elle, dégagée de ses propres douleurs comme de ses propres joies, elle accueille la douleur de tous. Elle l'accueille et elle l'élève. Elle est l'encensoir où cette douleur s'embrase et qui la dirige vers le Ciel. Je suis sûre que Juliane n'a rien ignoré de son siècle qui fut le siècle de la guerre de Cent ans, et que le cri des immenses détresses a atteint la fenêtre de sa petite cellule. L'Angleterre même était troublée. Ce fut le siècle de Du Guesclin et du Prince Noir, de sainte Brigitte de Suède et de sainte Catherine de Sienne. On voyageait à cette époque : les uns allaient de foire en foire et les autres de pèlerinage en pèlerinage. Les nouvelles se propageaient rapidement à travers la Chrétienté. L'auteur de *The Ancren Riwle* nous apprend que ces nouvelles trouvaient facilement accès dans la cellule des recluses. Peut-être Juliane a-t-elle entendu parler de sainte Catherine de Sienne, servante inspirée de la Papauté. Peut-être a-t-elle entendu parler de sainte Colette de Corbie, qui fut en France recluse comme elle, avant de devenir réformatrice des Clarisses et d'accomplir des missions diplomatiques. Au soir de sa longue vie, peut-être a-t-elle entendu parler de Jeanne d'Arc.

Elle a souffert pour son siècle, et c'est un magnifique spectacle de contempler cette douleur d'un siècle qui monte dans une seule âme en prière. Cette douleur, elle aide son siècle à la porter. Ainsi les bras du seul Moïse, ces bras levés sur la montagne, soutiennent pendant le combat l'effort de toute l'armée : elle souffre une véritable agonie de l'âme : « Je criais intérieurement de toutes mes forces : Ah! Seigneur Jésus, Roi de Béatitude, comment serais-je soulagée? »

Spectacle pathétique et sublime! Cette vie, au lieu de se restreindre à la cellule qui l'emmure, s élargit et s'étend jusqu'à embrasser l'univers. Aucun roi chef de peuple n'envisage de pareils horizons. Le P. Dalgairns de l'Oratoire nous définit en termes heureux cette faculté que possède Juliane d'être en communion avec l'atmosphère spirituelle et morale de son

temps : « Voici, dit-il, une pauvre recluse anglaise qui a des visions, et ces visions ne sont pas indignes d'être lues à côté de celles de sa grande contemporaine sainte Catherine de Sienne... Juliane est une recluse très différente des créatures imaginées sur de semblables données par les littérateurs. Bien loin qu'elle soit comme amputée de toute sympathie pour sa race, son esprit est délicatement et tendrement sensible à toute modification de l'atmosphère spirituelle en Angleterre. Elle ressentait chaque orage par un choc électrique jusqu'au plus profond de son être... les quatre murs de son étroit logis semblaient s'écarter et se déchirer, et non seulement l'Angleterre, mais toute la chrétienté apparaissait à sa vue. »

L'ébranlement que causait à Juliane la vue de la souffrance et du péché ne pouvait cesser que par une surnaturelle confiance : « Tout finira bien.. » Nous pénétrons ici dans la partie la plus belle, la plus mystérieuse et comme la plus sacrée de son œuvre.

Le P. Dalgairns remarque que la confiance de Juliane n'est pas une confiance purement sentimentale. La souffrance du monde la pénètre d'une sorte de commotion douloureuse, elle regarde son crucifix, et elle a confiance, et sa confiance découle de sa foi. Cette confiance a sa source dans une vue profonde des attributs divins. « Il me serait possible de faire que toutes choses soient bien, et je puis faire que toutes choses soient bien, et je ferai que toutes choses soient bien, et tu verras toi-même que toutes sortes de choses seront bien. » Elle reçoit de Dieu cette consolation.

Mais il y a la souffrance, il y a le péché. Quelles sont les ressources de l'âme? Quel est le rôle de la prière?

Juliane, dans sa cellule, a médité pendant plus d'un demi-siècle sur cet événement qui se place aux environs de sa trentième année : ces seize révélations lues sur un crucifix pendant une maladie physique qui ressemblait à une agonie. Il s'agissait d'une maladie surnaturelle, et au lieu des incohérences du délire, un enchaînement de vérités lui apparaissait. Songez donc! Quel homme vivrait uniquement dans le souvenir d'un fait glorieux ou tragique dont il aurait été jadis témoin? Parmi les contemporains de Juliane, certains avaient guerroyé à Poitiers, à Azincourt, mais est-il possible de les concevoir uniquement occupés de la bataille célèbre où ils avaient

combattu? Le fait silencieux qui se passa dans la cellule d'une recluse, pendant quelques heures, en ce même XIVe siècle, fut tel qu'il absorba toute la vie de cette recluse, ou une grande part de sa vie. Elle la passa dans le souvenir et dans la méditation perpétuelle de ce souvenir. Il est vrai qu'elle avoue elle-même avoir laissé les faveurs divines s'effacer dans sa mémoire, mais faut-il prendre à la lettre cet aveu? Par l'infirmité humaine, le souvenir avait pu pâlir; elle se reprochait cette faiblesse, lorsque, à la veille du jour où elle devait se mettre à écrire, la bonté de Dieu ranima dans son esprit l'intensité de ces visions. Et, lorsqu'elle en écrivit le récit, quinze ans après l'heure des révélations, elle l'entremêla de certaines pensées graves, fortes et profondes, qu'il suscitait en elle. Le livre qui s'était ouvert pour elle sur le crucifix surpassait infiniment toutes les œuvres des hommes et tous les livres de la terre.

« Ah! mon bon Jésus, reprenait cette anxieuse Juliane, comment pourrait-il se faire que tout aille bien, étant donné le grand mal que le péché fait à la créature? Et je désirais, autant du moins que je l'osais, recevoir sur ce point quelque déclaration bien nette qui fût de nature à me rassurer. » Peut-être, à l'exemple de l'apôtre saint Thomas, Juliane était-elle un peu trop lente à se convaincre, mais le Seigneur s'apitoya devant cette anxiété : pour toute réponse il lui donna de nouvelles lumières sur l'œuvre de la Rédemption. « Cela équivalait à dire, ajoute-t-elle, en nous pressant d'y faire attention : Puisque j'ai réparé le plus grand mal, tenez pour certain que je réparerai aussi tous ceux qui sont moindres. »

L'humble vie quotidienne s'ennoblit et s'embellit quand elle s'éclaire de pareils reflets. Jésus regardera « les plus petites actions comme les plus grandes. Rien, pas même la moindre chose, ne doit être oublié, ni perdu... » « Il y a une Œuvre que la sainte Trinité accomplira au dernier jour. » Juliane n'a pas un doute, elle croit fermement ce que l'Église enseigne, elle proclame sa foi, mais elle voudrait savoir, elle a soif de savoir, et c'est une soif pathétique qui fait le drame secret de sa vie de recluse.

Juliane raconte que Notre-Seigneur lui dit : « Il convient que le péché existe, mais, sois sans inquiétude, tout est bien, tout finira bien. » Elle aperçut alors les horribles résultats du péché, « mais, ajoute-t-elle, je ne vis pas le péché, car je crois qu'il

n'a pas de substance, ni aucune sorte d'être, et on ne saurait le connaître autrement que par la souffrance qu'il cause. » A la même époque environ, Tauler écrivait : « Le péché n'est rien par lui-même; il n'a ni être ni substance, et il ne peut produire que le mal en donnant la mort à ceux qui le commettent. » « Quant au mal, en général, nous explique M. Léonce de Grandmaison, le mystique tend à lui dénier tout caractère positif; là encore, il est en complète entente avec les grands théologiens scolastiques. Saint Thomas, en particulier, concilie admirablement le caractère négatif du mal, avec les dures expériences qui nous montrent dans cette privation d'un bien requis, indispensable, une perversion réelle trop évidente. » Juliane recueillit encore d'autres paroles : « Il est vrai que le péché est cause de ces souffrances, mais tout ira bien, oui, tout ira bien, aie confiance : tout finira bien. »

L'angoisse de cette femme voisinait avec les préoccupations des grands docteurs et des grands mystiques. Elle n'était pas qu'une sentimentale. Il est permis de songer qu'elle possédait une vigoureuse et lucide intelligence. « Dieu, certes, déclare M. Léonce de Grandmaison, est maître de ses dons; il peut choisir pour se communiquer privément à elle toute âme qu'il daigne admettre à son amitié. Et même, si l'on garde devant les yeux, comme plus caractéristiques, les états sublimes, extraordinaires, dans lesquels la faculté humaine est élevée au delà de sa portée normale, il est clair qu'il n'y a pas à chercher, dans les antécédens psychologiques de ceux qui en sont les sujets, une préparation habituelle, ou une aptitude naturelle, qui expliquerait pleinement ou qui exigerait ce libre don. Il reste certain, néanmoins, que l'action divine tient compte, même en les perfectionnant, même en les surélevant, des élémens naturels qu'elle rencontre, et s'y attempère. »

Juliane nous semble donc avoir été douée d'une vigoureuse intelligence et d'une sensibilité délicate. « Aie confiance, tout finira bien. Je vis, dit-elle, dans ces paroles un merveilleux mystère profondément caché en Dieu, mystère qu'il nous révélera un jour dans le ciel. Nous verrons alors la vraie raison pour laquelle il a permis que le péché fût commis, et nous nous réjouirons éternellement de le connaître. » « Le Seigneur notre Dieu m'a révélé qu'une Œuvre sera faite, que lui-même accomplira. » Elle s'accomplira pour tous les élus. » C'était comme si

Notre-Seigneur m'avait dit : « Vois donc! n'y a-t-il pas là matière à t'humilier? N'y a-t-il pas là matière à te réjouir en moi? »

Quelques lignes nous donnent ainsi un plan pour l'histoire mystique d'une âme. Plan secret et magnifique! sorte de rythme analogue au mot de Pascal : s'offrir par les humiliations aux inspirations!

S'humilier est le premier abaissement, le premier anéantissement volontaire. « Il faut qu'Il croisse, et que je diminue, déclarait saint Jean. » L'eau comble le vide que fait la terre en se creusant. L'amour de Dieu comble le vide que cette âme creuse en elle-même par son abaissement. A l'âme qui aime il est donné de se renoncer. Le renoncement descend à une profondeur où n'atteint pas la simple humiliation. Il descend aux racines de l'être. Il faut que l'âme qui se renonce ainsi soit poussée par l'amour. Sans l'amour, elle n'atteindrait pas à ce renoncement. Mais, dès qu'elle y atteint, elle renouvelle le don de son être à Dieu depuis les racines, et elle arrive au principe de son être qui est Dieu. Et comme le premier abaissement de l'humilité lui a donné l'amour, le suprême abaissement du renoncement lui donne un degré supérieur d'amour, de sorte qu'elle voit ses affections, sa vie même, transportées en Dieu, et qu'elle trouve en Dieu cet épanouissement de la joie spirituelle qui est le plus haut couronnement de l'amour.

Rien n'était dit au hasard dans un livre comme celui de Juliane, et quelques mots nous révèlent les étapes d'une épopée mystique, — un de ces voyages de l'âme, analogue à celui que sainte Thérèse nous décrit dans le *Château intérieur*. Elle rencontre parfois sainte Thérèse dans ces hautes régions. « Durant sa vie passagère ici-bas, notre âme ne peut arriver à se connaître elle-même... » Ainsi parle Juliane. « Pour moi, déclare sainte Thérèse, je ne trouve rien à quoi l'on puisse comparer la beauté ravissante et la capacité prodigieuse d'une âme. Non, quelque vive que soit la pénétration de nos esprits, ils ne peuvent parvenir à s'en former une idée. » Juliane ne connaît pas les magnifiques développemens de sainte Thérèse, mais la recluse du Moyen âge, comme la sainte de la Renaissance, écrit telles phrases qui pourraient être l'aboutissant ou la conclusion d'un traité de philosophie.

Le style de sainte Thérèse a la richesse de l'art qui fleurit à

son époque et l'ardeur du ciel d'Espagne. Celui de sainte Catherine de Sienne possède l'infinie suavité du Moyen âge mystique en Italie, et une splendeur d'images qui fait songer à Dante. Le style de Juliane a le trait un peu grêle de certains sculpteurs médiocres. Quelque chose comme une apparente sécheresse, mais aussi le charme mystérieux et profond qui nous retient devant ces sculptures, lorsque nous nous sommes avisés de les regarder un peu longuement.

Ce qu'indiquent les œuvres d'une Gertrude, d'une Mechtilde, d'une Juliane, d'une Angèle de Foligno, d'une Catherine de Sienne, comme la mission d'une sainte Colette de Corbie ou d'une bienheureuse Jeanne d'Arc, c'est l'existence, à travers la Chrétienté du Moyen âge, d'un profond courant de vie intérieure. On lui doit le soulèvement des cathédrales, et quelque chose de sa suavité s'est exprimé dans tel geste de saint, telle flexion d'un cou de madone; quelque chose de sa profondeur s'est reflété dans les tons ardens et riches des vitraux qui font rêver de trésors spirituels, des vitraux dont le bleu de mystère, émouvant comme celui des nuits d'été, semble être une couleur de l'âme. Les vieux maîtres verriers ont opéré ce prodige de spiritualiser les couleurs en les pénétrant de lumière. Ces écrits mystiques du Moyen âge, trop peu connus, ont la beauté des cathédrales gothiques et des verrières lumineuses. Il y a là des nuances humaines, et comme les couleurs des vitraux, elles sont spiritualisées, enveloppées et traversées de lumière. L'âme d'une Juliane est enveloppée et traversée de lumière : « Notre âme ne peut arriver à se connaître ici-bas, » disait-elle. Un peu plus loin, nous trouvons : « Je vis tout à fait clairement qu'il nous est plus facile d'arriver à connaître Dieu qu'à connaître notre âme. Car celle-ci est si profondément enracinée en Dieu, et si précieusement conservée par lui, que nous ne pouvons pas en acquérir la connaissance, si nous ne connaissons d'abord le Créateur avec lequel elle est unifiée... Dieu est plus proche de nous que notre âme, car il est le fondement qui la soutient. Si donc nous voulons arriver vraiment à la connaître, — et vivre avec elle dans une union aussi délicieuse qu'intime, — c'est donc dans le Seigneur notre Dieu, en qui elle est renfermée, qu'il faut la chercher. »

Parfois les expressions des mystiques les trahissent, et feraient songer à un panthéisme qui n'a rien de commun avec

leur pensée. Ce qu'ils ont à dire est inexprimable. Les mots humains éclatent, car le mystère qu'ils veulent y introduire est celui de l'infini. Mais le contexte nous éclaire toujours suffisamment sur la portée précise du texte. M. Léonce de Grandmaison le remarque, à propos de certaines paroles de sainte Catherine de Gênes. « Le propre centre de chacun est Dieu même, » disait cette sainte. Et encore : « Mon *Moi* est Dieu, et je ne reconnais pas d'autre *Moi* que mon Dieu lui-même. » « Il serait souverainement injuste et, plus encore, inintelligent, commente M. de Grandmaison, de s'arrêter à ces expressions passagères de sentimens ineffables. En réalité, et c'est là le fruit le plus général et doctrinalement le plus précieux de l'expérience mystique, nulle part on ne trouve mieux dégagée, plus frémissante de sentiment, plus criante de vérité que chez les saints, dans ces hauts états, la notion véritable de Dieu, de sa créature et de leurs rapports mutuels. » Ce sont ces phrases de lumière frémissante, ces cris de profondeur, qui parfois nous étonnent dans le texte des mystiques, et qui dépassent toutes les beautés de l'art humain, et des philosophies humaines.

Juliane que nous avons entendue parler à peu près comme Platon sur la double vie de l'homme : « Il y a deux parties en nous, l'extérieure et l'intérieure..., » tandis que Platon affirme : « Il y a deux parties en nous : l'une plus puissante et meilleure destinée à commander, l'autre inférieure et moins bonne à laquelle il convient d'obéir, » Juliane a des pensées qui s'offrent aux plus hautes méditations des philosophes. Platon, certes, eût été frappé de certaines d'entre elles, des mots par lesquels elle proclame pour l'être humain les délices de vivre en union avec son âme. « Rien de terrestre, dit Platon, ne doit l'emporter sur ce qui tire son origine du Ciel, et quiconque a une autre idée de son âme ignore l'excellence du bien qu'il dédaigne. » Juliane s'entend à proclamer cette excellence, lorsqu'elle dit : « L'âme est créée pour être la demeure de Dieu, et sa demeure à elle est l'Incréé. »

Le Moyen âge est une époque où de simples femmes ont dit des paroles si profondes que les philosophes de la Grèce en eussent été stupéfaits. Qu'elles les aient écrites ou dictées, elles-mêmes sans doute, en les relisant, les trouvaient inférieures à ce qu'elles avaient entendu ou ressenti : « C'est singulier ! c'est étonnant ! » s'écriait Angèle de Foligno, s'adressant à son secré-

taire, et nous croyons retrouver dans ces exclamations l'accent familier de la grande mystique. « Qu'avez-vous donc écrit? Je ne reconnais pas cela. Je ne sais comment vous faites ; vos paroles n'ont aucune saveur ; elles servent tout au plus de loin à me rappeler celles que j'ai entendues. » « Ceux qui sentent le plus Dieu, déclare Juliane, osent le moins parler de Dieu ; parce que ce qu'ils sentent est ineffable et infini ; ils croient que tout ce qu'ils disent ou peuvent dire en comparaison, est comme si ce n'était rien. » Ce n'est pas sans surprise que nous voyons l'Angleterre de Chaucer faire écho à l'Italie de Dante.

Juliane, tout occupée du monde spirituel et de la vie intérieure des âmes, songe beaucoup au rôle mystérieux de la prière. Elle a dit : « La Bonté de Dieu est bien au-dessus de toute prière, et elle s'abaisse jusqu'au dernier de nos besoins. La prière instante est un vouloir véritable et persévérant de l'âme, ne faisant qu'un avec la volonté de Notre-Seigneur, grâce à une opération de l'Esprit-Saint aussi douce que secrète... Notre Sauveur la porte plus haut, dans le trésor où elle ne périra jamais... Par la prière, l'âme accorde pour ainsi dire quelque chose à Dieu... Plus Dieu se montre à l'âme, plus elle le désire avec l'aide de sa grâce. Mais lorsque nous ne le voyons pas, c'est alors que nous sentons le besoin de prier Jésus, à cause de nos défaillances, pour qu'il vienne à notre secours. Mais aucune prière ne saurait obtenir que ce soit Lui qui se plie à nos volontés, car son amour est toujours égal à lui-même... La miséricorde et le pardon sont toujours dans cette vie mortelle le chemin qui nous conduit à la grâce. »

L'âme de Juliane, comme l'âme de tant d'autres mystiques, nous apparaît ainsi qu'une harpe suspendue entre ciel et terre, et frémissante à tous les souffles de l'infini. Nous avons recueilli seulement quelques-uns de ses accords. Juliane nous donne quelques pensées lumineuses sur la Communion des saints. « Dieu veut, dit-elle, que je me sente aussi liée à lui par l'amour que s'il avait fait pour moi seule *tout* ce qu'il a fait ; voilà ce que chaque âme devrait se dire intérieurement. La charité divine établit entre nous une telle union que, lorsqu'on la comprend bien, on ne saurait s'isoler ; aussi chaque âme doit penser que Dieu a fait pour elle tout ce qu'il a fait. » Sainte Catherine de Sienne, la glorieuse contemporaine de Juliane, termine une de ses prières par ces mots : « La conformité entre les hommes

est si grande que, lorsqu'ils ne s'aiment pas, ils s'éloignent de leur propre nature. »

Juliane affirme bien haut qu'elle n'a pas à s'enorgueillir de ses révélations, que toute âme peut en retirer autant de grâces qu'elle-même. « Le fait de ces visions ne me rend pas meilleure; ce sera seulement si mon amour pour Dieu s'en est accru, et si elles augmentent le vôtre plus que le mien, elles vous seront plus profitables qu'à moi. »

IV

Et le jour vint où elle acheva son livre. Elle avait encore de longues années à vivre, à prier, à se taire, à ne parler que pour consoler des âmes tristes, guérir des âmes souffrantes, apaiser des âmes inquiètes, revivifier des âmes mortes. Les pèlerins lui parlaient sans connaître son visage, mais ils entendaient sa voix et dans cette voix passaient toutes les vibrations de l'âme. Elle ignorait leurs traits, mais elle apprenait d'eux leur secret le plus intime, le plus profond, celui que ne soupçonnaient pas toujours les êtres humains compagnons de leur vie quotidienne, et dont ils ne s'étaient jusqu'alors jamais entretenus qu'avec Dieu. Quels étranges rapports avaient ces recluses avec les créatures et leur Maître ! Peut-on imaginer ces vies d'où tout le superflu était banni, uniquement vouées à *l'unique nécessaire !* Et Juliane vécut soixante-dix ans après avoir eu ses révélations, cinquante-cinq ans après les avoir écrites. Elle qui avait tant désiré terminer de bonne heure son existence terrestre, elle fut soumise à cette épreuve d'une vieillesse prolongée, mais elle avait trouvé dès ici-bas sa consolation. Elle savait que le don magnifique de l'au-delà n'était point pour elle seule, qu'elle devait le communiquer aux autres âmes, et que l'âme qui le recevrait avec le plus d'amour serait celle qui, le plus, y participerait. « Tout est pour l'amour... Tout finira bien, » répétait-elle.

Elle avait appris à vivre dès ici-bas au milieu des choses fugitives, comme si déjà son âme était entrée dans l'éternité.

Et son volume se ferme comme un poème sur un admirable chant d'amour qui résume toute sa doctrine, tout son enseignement :

« Depuis le jour où tout ceci me fut révélé, j'avais souvent désiré voir, d'une façon encore plus claire, quelle avait été l'intention de Notre-Seigneur en me faisant ces révélations. Un peu plus de quinze ans après, je reçus spirituellement, dans mon entendement, la réponse suivante : *Tu voudrais savoir ce que ton Seigneur a voulu dire? Sache-le bien, c'est l'amour qu'il avait en vue. Qui t'a révélé tout ceci? L'amour. Que t'a-t-il montré? L'amour. Et pourquoi l'a-t-il fait? Par amour.* Si tu t'y attaches fermement, tu le découvriras encore bien davantage. Mais tu n'y trouveras sûrement jamais autre chose que de l'amour.

« Ainsi ai-je appris que l'amour était uniquement ce que Notre-Seigneur avait en vue.

« J'ai vu très clairement qu'avant de nous créer, Dieu nous aimait, d'un amour qui ne s'est jamais ralenti et qui ne se ralentira jamais. C'est avec cet amour qu'il a accompli toutes ses œuvres, qu'il a fait tout ce qui nous est profitable ; et c'est dans cet amour que notre vie est immortelle. *Pour nous*, la création a été le commencement. Mais l'amour qui l'a porté à nous créer était en lui de toute éternité ; et, quand nous avons commencé d'être, il nous aimait déjà d'un amour sans commencement. Et tout ceci, nous le verrons en Dieu, pendant l'éternité. »

Après cela, Juliane pouvait se taire : nous savons quelle plénitude était enveloppée de son silence. Nous savons moins quels interlocuteurs s'approchaient de sa petite fenêtre grillée et voilée, pour consulter l'invisible recluse. Sans doute ils représentaient les types variés de l'Angleterre contemporaine : moines et laïcs, hommes d'armes et marchands, servantes et châtelaines. Il y avait des dames somptueuses qui portaient des fortunes dans les pierreries de leurs ceintures et de leurs hennins, et qui aimaient à voir dans les tournois jouter des chevaliers portant leurs couleurs ; il y avait des âmes troublées par les spectacles de détresse qu'offrait un pareil temps : « Tout finira bien, tout est pour l'amour, » leur affirmait-elle. Il y avait des voyageurs qui revenaient du continent sur l'île verdoyante et fleurie « cet autre Eden, ce demi-Paradis, » suivant les expressions poétiquement attendries de Shakspeare, cette « pierre précieuse enchâssée dans l'argent des eaux, » et ceux-là rapportaient d'étranges nouvelles : ils disaient le rôle miraculeux joué dans le retour de la Papauté à Rome, par une tertiaire

dominicaine à la voix inspirée, Catherine Benincasa, fille d'un teinturier de Sienne. Dom Gabriel Meunier se plaît à imaginer non sans vraisemblance que plus tard un des hommes d'armes qui virent dresser ou qui dressèrent le bûcher de Rouen, ébranlé par la mort de Jeanne, et conservant au fond de son âme obscure un remords, put consulter la recluse de Norwich. Comme on voudrait savoir en ce cas la réponse que lui adressa dame Juliane, elle dont le regard découvrait de si belles perspectives dans l'histoire inconnue des âmes!

Elle eut peut-être la visite de quelque malheureux troublé par les Lollards, qui prêchaient une sorte de panthéisme et le renversement des hiérarchies : Juliane recommandait aux hommes de s'attacher à l'Église comme l'enfant s'attache à sa mère. « Les arbres fruitiers de notre pays sont flétris, dit un personnage de Shakspeare, dont le poète a fait le contemporain de cette époque, et des météores effraient les étoiles fixes du ciel. La lune au pâle visage jette sur la terre un regard sanglant, et des prophètes émaciés, en chuchotant, prédisent des changemens terribles. Les riches ont l'air triste et les gueux dansent, les premiers craignant de perdre ce dont ils jouissent, et les autres attendant des jouissances de la rage et de la guerre. Ces signes présagent la mort et la chute des rois... »

Ainsi le poète nous définit l'une des périodes de l'époque où vécut Juliane. Elle vit peut-être, à travers son rideau, défiler des pèlerins analogues à ceux que Chaucer nous montre réunis un soir de printemps dans l'auberge de Cantorbery : le chevalier naïf et magnanime, tout prêt à devenir un modèle pour don Quichotte; la jolie prieure un peu affectée qui parle le français à la mode de Stratford-atte-Bow et qui ignore l'accent de Paris; le jeune écuyer, fils du chevalier, élégant, fleuri, brodé, paré comme une prairie en fleurs; le moine, le marchand, la brave femme des environs de Bath, habile à tisser le drap, qui peut-être a connu une vie accidentée, mais qui a expié ses erreurs par maint voyage et maint pèlerinage, allant trois fois à Jérusalem, visitant Rome, Bologne, Cologne, la Galice, Saint-Jacques, « experte, dit Chaucer, à voyager par les routes. » Types curieux d'humanité! Le Moyen âge pacifique voyageait pour la dévotion et le commerce, pour les pèlerinages et les foires, et ce furent de pareils visiteurs que réconforta sans doute Juliane. Mais elle ne vit ni l'accoutrement minable du bon chevalier, ni la tenue

accorte et brillante de son fils, ni les recherches de la prieure, ni les aventures de la bonne femme de Bath : son regard plongea jusqu'au point mystérieux de leur âme où se préparaient, à travers les contingences, les maladies, les erreurs, les faiblesses, dans l'ombre, les futures floraisons de l'Éternité. Tant il est vrai que les choses humaines ont de multiples aspects, selon les différens étages auxquels elles apparaissent! Le même être peut sembler comique et tragique, vulgaire et sublime, ridicule et touchant; Juliane ne savait plus que les choses profondes, qui ne sont jamais ni comiques, ni vulgaires, ni ridicules; elle en connaissait de tragiques, de sublimes et de touchantes, mais elle connaissait surtout des horizons d'éternelle sérénité.

Elle vécut donc cent ans, mais elle avait transporté sa vie « de la peine qu'elle souffrait dans le bonheur qu'elle attendait avec confiance, » et ce bonheur vint à elle... Juliane de Norwich mourut par un soir inconnu du XIVe siècle, tout à la fin du Moyen âge, laissant la mémoire d'un prénom féminin, avec un petit livre de lumière. Sur ses lèvres mourantes volèrent sans doute une dernière fois les mots qu'elle aimait et qui lui avaient donné le sens du monde et l'orientation de la vie : « Tout finit bien... Tout est pour l'Amour. »

LUCIE FÉLIX-FAURE GOYAU.

LETTRES DE LOUIS VEUILLOT

A

MADAME LÉONTINE FAY-VOLNYS

Aux premières pages de la vie de son frère, alors qu'il dépeint l'existence de Louis Veuillot, petit clerc de dix-sept ans chez Me Fortuné Delavigne, Eugène Veuillot raconte ce détail : « Rendre compte d'un vaudeville où jouerait Léontine Fay, et plus tard écrire une pièce où il lui donnerait un rôle, voilà ce qu'il rêvait alors tout particulièrement. Cette Léontine Fay était une jeune et charmante actrice très en vogue; elle excellait dans le vaudeville sentimental, mêlé de larmes et de rires et avait un juste renom de vertu. La jeunesse lettrée de 1830, et par conséquent les clercs de Me Fortuné, faisaient profession de l'admirer tendrement. Louis se gardait de manquer à la règle... Il ne parla, d'ailleurs, à Léontine Fay que quarante ans plus tard. La jeune actrice, qui, d'assez bonne heure, avait quitté le théâtre et rempli l'emploi de lectrice près d'une impératrice ou grande-duchesse de Russie, était devenue grand'mère, solide chrétienne et vraie dame de charité. Nous la retrouverons en 1872. »

A la fin de 1872, en effet, Louis Veuillot, déjà frappé des premières atteintes du mal qui devait lentement l'affaiblir, alla passer à Nice une partie de l'hiver. C'est là que Léontine Fay, devenue Mme Volnys et âgée de plus de soixante ans, vivait dans la pratique des bonnes œuvres et dans la sereine acceptation de la souffrance. Elle n'avait rien perdu, toutefois, ni de son esprit alerte et charmant, ni de sa sensibilité très fine.

Par quel intermédiaire et dans quelles conditions Louis Veuillot la revit-il, je l'ignore. Elle lui fut peut-être signalée par un membre du clergé de Nice, auprès duquel l'ancienne actrice était en vénération.

Ce détail, au surplus, importe peu. Le fait certain, c'est que l'ancien petit clerc eut la surprise de retrouver, chez sa lointaine et platonique passion devenue sexagénaire, une admiratrice intelligente et enthousiaste de son talent et de sa foi.

Le 23 décembre, il écrivait à sa sœur Élise : « J'ai vu mon admirée Mme Volnys, âgée de soixante-deux ans. Elle a commencé son état de comédienne à quatre ans; elle l'a laissé après un demi-siècle d'exercice. Je ne l'avais pas vue depuis 1831, et je l'aurais reconnue. Elle est *charmante*, dans mon genre. Elle a un esprit vif et une bonne humilité... Elle m'a conté sa première communion, qu'elle fit sans voile blanc, sous la direction d'un vieux prêtre qui allait la voir jouer et à qui elle eut soin de ne pas confier la première communion de sa fille. »

Entre Louis Veuillot et Mme Volnys, une exquise et ardente amitié s'était allumée, dès la première rencontre, comme en coup de foudre. Mme Volnys éprouvait une véritable jouissance d'esprit et d'âme à connaître l'intimité du grand polémiste. Louis Veuillot, de son côté, se plaisait singulièrement dans le commerce de son amie. On se vit très souvent à Nice. On s'écrivit, quand on se fut quitté. Cette correspondance se prolongea, tour à tour enjouée, mystique et tendre, pendant près de quatre ans, jusqu'à la mort de Mme Volnys. Elle mourut le 29 août 1876, avec les élans et les résignations d'une sainte. Quelques jours auparavant, ne pouvant plus écrire, elle avait fait remercier Louis Veuillot, avec une reconnaissance émue, du grand bien qu'il lui avait procuré par ses lettres.

Un peu plus tard, un ami de Louis Veuillot, qui pénétra fort avant dans sa confiance et de qui je tiens ce détail, lui exprimait l'espoir qu'après sa mort on publierait ses lettres. Et il évoquait certains filons de cette correspondance, qui ne manqueraient pas d'exciter l'intérêt du public. A quoi Louis Veuillot de répondre, avec un hochement de tête mélancolique et souriant : « Je crois bien que les meilleures de mes lettres, ce sont encore mes lettres à Léontine... »

A Madame Léontine Fay-Volnys, à Nice.

Nice, 2 janvier 1873.

Je vous remercie, très chère amie, de m'avoir communiqué ces deux notices. Elles se complètent admirablement. Par Mathilde on connaît la Léontine intérieure, la vraie. Le fruit fait juger la plante dont on ne verrait autrement que la moindre beauté. Je vous aime et vous honore davantage ; c'est un fécond et très précieux présent que je reçois de vous. Il faut que vous

me fassiez une autre grâce. Je veux avoir de votre main une copie de la lettre de Jenny Vertpré. Je la relirai, je me recommanderai aux prières de cette autre Marie Égyptienne, et je bénirai les merveilles que Dieu fait dans les égouts.

Bien à vous, très chère amie, avec tous les respects et tous les profonds sentimens d'un frère.

Nice, 3 janvier 1873.

Très chère amie, voici un livre que vous lirez, si vous voulez et qui vous intéressera, s'il peut. Un certain personnage de journaliste est le portrait, jeune d'un particulier auquel déjà vous n'étiez pas étrangère, quoiqu'il vous fût très étranger. Il se débattait pour aimer mieux qu'il n'avait encore pu faire. Vous avez connu ces passages étroits et laborieux par où l'on arrive au large. Dieu fait pénétrer ses rayons dans les encriers comme dans les coulisses, et c'est un soleil là comme ici. Quoique les péchés à l'encre soient les plus tenaces, il les efface comme les autres. Cela prouve qu'il peut tout. Je joins une photographie à mettre à la queue du chien, si la *belle Arsène* l'exige; mais alors, elle aurait affaire au parapluie de la mère François, ma très bonne Mère, qui ne voulait pas que l'on méprisât la figure de son garçon.

Bien à vous, amie très honorée.

Nice, 4 janvier 1873.

Madame et très chère amie, demain, à neuf heures à Notre-Dame, ce sera notre messe d'adieu, car décidément je retourne. Il m'est dur de vous quitter, mais je suis tout de même très heureux de vous avoir vue. Je vous emporte dans mon cœur très perfectionnée. Après une première entrevue qui date de quarante-cinq ans, c'est un résultat qui dépasse toutes les merveilles de la chimie. Et dire que nous avons ce baume plus que conservateur et réparateur, que Dieu nous l'a donné, que nous offrons de le donner à qui veut, et que, parmi tant de chercheurs de l'eau de Jouvence, il s'en trouve si peu pour venir le chercher! Mais ils sont bêtes.

Pour moi qui ne le suis pas, je vous aime de tout mon cœur, et vous avez trop de véritable esprit pour n'en pas faire autant.

Votre très respectueusement dévoué en N. S.

Paris, le 17 janvier 1873.

Ma bonne chère amie, lundi dernier, si vous avez bien cherché sur vos chers tombeaux, vous y avez dû trouver un adieu très tendre que j'ai jeté là en courant vers six heures du matin. J'ai fait bon voyage en pensant à vous, et j'ai trouvé ma maison pleine d'ordre et de joie comme je m'y attendais. J'ai commencé à vous décrire de la tête aux pieds. J'en suis au cœur et je n'ai pas encore fini. Combien je vous remercie de m'avoir donné ma Léontine ! Mes trois femmes, je veux dire mes trois filles qui n'ont jamais mis les pieds dans un théâtre sont émerveillées de ce que je leur conte et s'aperçoivent qu'elles ne connaissent pas toutes les beautés des choses de Dieu. Je n'en dis pas plus long aujourd'hui. Il me semble que c'est moins que rien. Mais je ne peux pas rester trois jours sans vous annoncer que j'ai fait ma route. Priez bien pour moi, je rentre dans la mer. Faites, s'il vous plaît, mes complimens à M. Volnys. Je regrette d'avoir manqué la poignée de main qu'il me réservait au départ.

Toutes les amitiés de mon cœur à M. Fay. Pour vous, je n'ai plus rien à dire; la plume est trop bête, elle n'a pas la prononciation.

Paris, 22 janvier 1873.

Très chère amie, j'ai reçu votre flot d'écriture. Son étendue ne l'a pas empêché d'entrer tout entier dans mon cœur. Croyez que je serais homme à vous répondre page pour page et mot pour mot. Je ne cesserais jamais d'avoir quelque chose à vous dire. Mais j'habite en mer et je me bats. A peine ai-je le temps de me tourner vers le rivage et d'y jeter un bonjour. Il faut tout de suite remettre la main au gouvernail, veiller à la voile, pointer le canon. Enfin, bonjour; ne cessez pas de m'aimer, ne cessez pas de me le dire. Comme c'est curieux de s'entendre dire ces choses là dans mon métier ! Mais en eusse-je l'habitude, je ne me lasserais pas de l'entendre de vous. Qui me l'eût annoncé vers 1830 m'aurait fait chercher quelque sorcier capable de mettre un demi-siècle en pilule et de me le faire avaler en un instant. Ce qui est plus curieux, c'est que le sorcier est venu lorsque je ne le cherchais pas et qu'il a opéré le prodige. Seulement, au lieu de faire le saut en avant, je l'ai fait en arrière.

Véritablement, je me retrouve à Yelva; et le comble de l'art et de la chance, c'est que Scribe n'y est plus.

Au lieu de Scribe, il y a Jésus-Christ qui change heureusement toute la scène et garantit la durée du contrat. A la place des combustibles qui dévorent tout, il a mis ceux qui purifient tout, et nous pouvons nous assurer d'une amitié éternelle.

Votre lettre du 17 m'a été remise lorsque la mienne était déjà partie. Je n'ai pas été étonné du tout que vous fussiez à l'église de Notre-Dame lorsque je vous adressais ce tendre adieu vers la corbeille de violettes. Ces rencontres sont faites pour nous et ne datent pas d'aujourd'hui. Tout petit garçon, vos influences me venaient à travers la rampe comme d'une étoile dont je ne savais que le nom et qui ne me voyait pas, et je n'ai compris que plus tard combien elles m'étaient salutaires; puis vous avez celle de m'être visible sans perdre votre attrait; puis mon nom est arrivé à vous et vous l'avez eu en gré sans savoir combien j'étais votre ancien ami; puis j'ai su que vous étiez dans mon ciel; puis le bon Dieu nous a fait rencontrer pour nous reconnaître et nous donner enfin cette bonne poignée de main que nous nous devions depuis si longtemps. Une histoire ainsi commencée et suivie, où les personnages s'adressent la parole pour la première fois à soixante ans, ne peut avoir aucune bonne raison pour finir ailleurs que là où de telles histoires recommencent pour ne finir plus.

J'ai lu aussi la lettre du bon Auguste Lepas, que je me rappelle très bien. Il me fait l'effet de se poser en rival, mais je ne crains aucunement ce morveux. Il n'a point mon antiquité. Dites-lui, s'il vous plaît, que je l'aime et que je n'attends qu'un moment pour lire ses vers.

Et ce matin m'est arrivé le mot du fils Alexis. Qu'il prenne ici mon remerciement et ma réponse. Quatre pages sont un excès que je ne peux pousser plus loin. Amitiés à M. Volnys. Que cet homme sensé sache qu'il n'a pas le sens commun de faire attendre le bon Dieu. Il prend un parasol contre le faible soleil de Nice, et il s'expose à attraper un coup du soleil de la justice divine. Je lui demande si c'est l'acte d'un homme qui réfléchit. Allons, allons, père Volnys, au rideau! Et faites comme votre bonne femme qui a bien fait et qui fait bien, et arrangez-vous pour être rappelé et recevoir la couronne des couronnes.

Paris, 5 février 1873.

Ma très chère amie, j'ai un beau-frère fort justement aimé qui a été presque mon enfant, que j'ai élevé, que j'ai marié, que j'ai confirmé dans l'amour de l'Église. Il meurt, laissant une pauvre jeune femme et quatre enfans. Mon frère a un enfant malade, ma sœur est au lit et je cours les chemins avec je ne sais quoi dans le dos. Vous comprenez que je veux des prières. Comme avec tout cela la mer est couverte de pirates, je ne vous en dis pas plus long. Sachez que j'aime bien que vous m'écriviez et que ce ne sont pas vos discours qui me font peur. Je sauterai quelques pages de l'*Officiel* et ce sera grand profit pour moi de toutes façons.

J'attends vos images et la personne qui me les apportera. Tout ce qui viendra de ma chère Léontine sera bien reçu. Vous entendez bien, ma chère Léontine. Il est positif que notre amitié, qui ne se savait pas même plantée, a tout à fait son âge et se porte et comporte comme une amitié de cinquante ans.

Donc, tout à vous.

Paris, 12 février 1873.

Ma très chère amie, Mme Sauvage est venue pendant que j'étais près de mon cher mourant. Elle m'a laissé votre lettre sans donner son adresse. Je regrette de ne l'avoir point vue. Elle m'aurait parlé de vous, et c'était tout ce qu'il fallait pour décrire la bonne voie. Si elle doit rester quelque temps à Paris, renvoyez-la-moi.

Peut-être recevrez-vous la visite d'un jeune garçon tout naïf et tout petit qui est le fils de mon ancien ami et que j'aime comme mon propre enfant. Il se nomme François Lafon, il est peintre et grand peintre. J'ai l'œil sur lui depuis son berceau, et je le porte tant que je peux à tout ce que je connais de beau en ce monde. Il n'a encore de bien ouverts que les yeux, mais la beauté entre et ouvrira le reste.

Si je ne me trompe, je vous avais promis la *Vie de N.-S. J.-C.* par ce petit journaliste de Chignac qui est devenu presque un bout d'homme après avoir fait une course aventureuse au Vatican. Je vous fais envoyer ce livre. C'est mon meilleur ouvrage, par la raison qu'il n'y a quasi rien de moi. Vous y trou-

verez ce qui a été de Jésus-Christ par quelques-uns de ceux qui l'ont bien connu.

Adieu, très chère amie. Tout à vous de tout mon cœur.

Paris, 24 février 1873.

Très chère amie, que je ne vous aie pas rendu grâce des portraits, c'est ce que je peux vous dire de plus éloquent sur la cangue que je porte tous les jours que Dieu fait. Avez-vous vu un homme à la cangue? La tête passe par un trou, les pieds et les mains par d'autres trous; il peut parler et faire des signes; il ne peut ni marcher ni embrasser. Me voilà. La parole intime, la vraie parole, celle de l'étreinte, m'est interdite. Quand on est forcé de dire : Je vous aime bien, en trois mots, cela n'a plus de charmes. On voudrait allonger, décrire, répéter. Ce sec « je vous aime bien » ne semble bon que pour ceux qu'on n'aime pas. Ce n'est plus même bonjour, c'est presque bonsoir. Je suis tout de même bien content d'avoir ces portraits. Mais, bah! ce n'est point cela. Vos peintres, madame, n'ont point été amoureux. Moi, dans ces temps-là, je vous aurais peinte très bien, mais je n'avais pas encore d'encre. Aujourd'hui que j'en ai, on me la vole. Et je n'ai rien à dire, puisque c'est le patron qui réclame tout. Je me borne à déclarer que je n'ai point d'estime pour ***. J'aimerais mieux le portrait d'enfant. Il y a plus de Léontine dans cette petite qui a l'air de ne s'occuper que de sa poupée, et qui en réalité, par un mensonge doublement impayable, ne s'occupe pas d'autre chose, *quoiqu'elle en ait l'air*. En somme, il n'y a de vrai portrait de l'aimé que dans le cœur de l'aimant. J'ai pris cette photographie-là sans votre permission, je la garde avec votre permission, et elle est bien à moi parce que c'est moi, oui, madame, qui ai donné le jour. C'est la bonne Léontine, c'est *ma* Léontine, la sauvage détachée du filet par le bon Dieu, et attachée par son libérateur à l'arbre de la croix avec la longue, belle, douce corde de la liberté. Je suis venu, je lui ai apporté un peu d'herbe qu'elle a trouvée bonne et elle m'a mis au cou un bout de sa corde que j'ai trouvé très bon, et voilà comment nous sommes une paire d'amis très contens de notre aventure. Et alors, je me fiche joliment des portraits, quoique je les aime et les honore de tout mon cœur.

Adieu, sœur très chère. Si je sais ce que je dis, je veux être pendu. Cela veut dire que j'admire infiniment le bon Dieu qui

voyait l'enfant à la poupée, qui voyait Yelva et toutes les autres, et qui disait en lui-même : « Avec tout cela elle me plaît parce qu'elle est sincère ! je ne la quitterai pas : j'ôterai le fard, j'ôterai les dentelles, je soufflerai sur le parterre et je le dissiperai, et je reprendrai ma brebis sur mes épaules, je la mettrai sur le seuil des pauvres, je l'attacherai à la grille d'un tombeau, et l'on verra si elle est belle, et ce ne sera qu'un petit commencement. Et moi, j'ai cette photographie-là dans mon cœur très épris. Mon bien cher Monsieur Volnys, faites-nous donc et faites-moi donc l'amitié d'écouter votre femme, qui est beaucoup plus grand politique que vous, et imitez-la et suivez-la. Elle sait le chemin. Je vous salue très amicalement.

Paris, 12 mars 1873.

Très chère et très aimable sœur, et aussi aimée qu'aimable, bonjour. Merci des violettes, merci de votre lettre encore plus printanière, merci des incluses, qui ont la bonne odeur du pays de Jésus. Le lazariste (1) de Funchal et la Poquelinette de Saint-Pétersbourg me sont des compatriotes comme vous. Je reconnais l'accent. Nous autres, nous nous fichons bien des frontières ! Les feux du soleil, les feux de la rampe, les eaux de la mer, les montagnes de neige et les creux brimborions de Scribe qui traînent encore sur le chemin, que nous fait tout cela? Nous enjambons tout, armés du nom de Jésus, et nous nous donnons l'accolade fraternelle en échangeant les bonnes nouvelles du grand travail de débarbouillement que notre Jésus miséricordieux fait partout et toujours. Quand je vous dis, sœur Léontine, que nous sommes les rois du monde ! Les courriers courent, les télégraphes zizinnent, les neiges et les flots s'ouvrent pour nous faire savoir que Jésus a débarbouillé celui-ci et celle-là et que la peau rongée de lèpre est devenue saine par son baiser. Alors, pourquoi veut-on que je m'arrache les cheveux, parce que les culbutes des empires peuvent casser les derniers œufs de mon panier? Culbutez, empires ! Jésus s'arrangera pour briser plus de portes de prisons que vous ne casserez d'œufs de poules et d'œufs de serins. Et tout le fracas des révolutions ne l'empêchera pas de guérir les pauvres chères canailles lépreuses.

(1) M. Perrin.

Là-dessus, mon amie de cœur, bonsoir. Monsieur Volnys, permettez qu'on embrasse votre femme. Vous vous faites bien attendre, cher homme. Je vous prie d'écouter bien la vie de Jésus, votre Dieu, qui se fit homme, et qui mourut sur la croix pour vous. Si quelqu'un vous avait donné cette preuve de tendresse, uniquement pour vous assurer le plaisir d'aller et venir par la promenade des Anglais, votre ombrelle à la main, vous ne manqueriez pas d'amitié pour lui, et vous iriez bien le voir quelquefois en cravate blanche.

Paris, 5 avril 1873.

Si vous faites dodo, très chère amie, c'est fort bien. Mais voilà des temps et des temps que cela dure, et l'imagination galope. Si vous voulez me permettre le français d'ici, voilà l'embêtement d'aimer. Est-elle malade? Ont-ils quelque gros chagrin qui pèse davantage sur elle? Suis-je tombé dans le troisième dessous? R. S. V. P.

Pour moi, j'ai les reins cassés, les yeux brouillés, je ne dégrippe pas, je suis catarrheux... O ciel! un jeune amant!...

Du reste, roc, bœuf, nègre de travail et quasi seul debout au milieu de ma pâle jeunesse qui n'en peut plus.

Paris, 8 avril 1873.

Est-ce gentil! Je vous écrivis de la rue des Saints-Pères pendant que votre réponse à ma lettre non encore partie m'arrivait en rue de Varenne, et je la trouvais sur mon assiette pour dissoudre mon chagrin et m'aiguiser l'appétit. Et puis on me dira qu'il n'y a pas quelque chose! C'est-à-dire que nous vivons côte à côte dans les violettes à deux cents lieues l'un de l'autre, mais reliés par un *tèlephtrique* qui parle bon français.

Je vous avoue que ces bêtises-là m'enivrent.

Aussi tout vieux, tout courbaturé, tout toussant et tout ennuyé de causer, l'encre aux doigts, avec d'intolérables quantités de fichues bêtes, il est positif que je suis gai comme pinson. Il paraît que je corresponds par votre moyen âge avec pas mal de bonnes femmes, qu'elles ont été mauvaises comme la gale et même pire, et que nous nous entendons. Oh! que je suis content de cela! Oh! que c'est bon de se reconnaître entre anciens pas grand'chose, et de se dire : Allons, frères, allons, sœurs, allons, sur pieds, et prenons notre chemin vers Jésus

saignant de nos coups et qui pleure en nous attendant. Allons nous laver à son sang et à ses larmes. Allons à son baiser qui guérira nos lèpres. Allons à son Paradis où nous retrouverons l'éternelle innocence, l'éternelle beauté, l'éternelle vie.

Adieu, chère et très chère amie.

Pâques, 1873. *Alleluia!*

Très chère Amie, envoyez-moi au plus tôt la suite de ce chef-d'œuvre. Je l'avais lu autrefois, dès avant ma conversion: et le souvenir m'en étant revenu, je faisais depuis longtemps d'inutiles efforts de mémoire pour le retrouver. J'avais complètement oublié le nom même de Mlle Gaultier. Vous ne pouvez imaginer combien ce présent m'est cher et précieux. J'adore ces traits de Dieu dans l'âme ignorante du pauvre pécheur. Toute conversion est un miracle de premier rang; mais la conversion des heureux, parias et princes, est encore au-dessus de ce rang-là. L'orgueil et la concupiscence étant le principe de tout éloignement de Notre Seigneur, et la conversion étant l'humilité et le renoncement, elle est plus difficile à ceux que l'aventure de la vie a fait descendre plus bas pour y trouver ce succès, cette admiration, ces jouissances et cet empire qui sont le but du monde. Une femme belle, douce, et en vue, surtout lorsqu'elle exerce ce que l'on appelle un *art*, et particulièrement l'art du théâtre, est positivement reine, comme si elle était née sur le trône, et souvent celle qui est née sur le trône, lorsqu'elle n'a que cela, a sujet d'envier l'actrice. Elle reçoit des hommages moins nombreux et moins sincères. Mais enfin, aller chercher l'orgueil de la vie à ces distances extrêmes pour l'amener à la pénitence, ce n'est pas œuvre d'homme, c'est œuvre de Dieu.

Les lettres de Mlle Gaultier, avec celle de Jenny Vertpré et quelques autres papiers et historiettes que je tiens de vous, forment déjà un dossier d'où j'espère bien tirer quelque chose pour le bien de nos frères et sœurs et pour la gloire du Fils unique de Dieu. Aidez-moi dans ce travail, ma très chère amie; mettez-y vos notes et surtout vos prières. Beaucoup ne changent pas de linge et ne s'appliquent pas à balayer leur maison parce qu'ils n'attendent jamais de grandes visites. S'ils savaient que le Roi peut et veut venir chez eux, ils s'informeraient tout de suite de l'endroit où l'on peut trouver des balais et du savon, et de la manière de s'en servir.

Pour mon métier, j'ai besoin de savoir le titre du livre où se trouve l'histoire de ma très honorée sœur Gaultier. Faites copier la première page avec le nom du libraire et la date.

Adieu. Je n'ai qu'un jour de vacances, je ne peux pas vous le donner tout entier. Ne dites point que je vous écris aujourd'hui. J'ai d'autres correspondans à Nice qui sont en souffrance. Je vais m'occuper de mon pauvre docteur Imbert. Tous les matins il m'arrive quelque affaire qui prend le pas sur la sienne. Je vous assure que j'ai une rude profession!

J'aime toujours bien le papa Volnys et le fils Alexis. Bien à vous.

Probablement, 23 mai 1873.

Très chère amie, me voici enfin. J'arrive dans toutes les postures de la contrition. Pardonnez-moi avant d'écouter mes explications, vous ne les comprendrez que si vous avez quelque habitude des fous. Vous ai-je dit qu'il y avait dans ce temps-là deux Yelva, une visible et idéale, une autre invisible et réelle?

L'idéale, vous la connaissez; l'invisible, c'était ce diable charmant et traître qu'on appelle la poésie. Je lui faisais des sermens qu'elle semblait recevoir, nous devions nous marier, et c'était déjà tout comme, car, en vérité, nous faisions vie commune. Elle me détournait du travail positif et régulier. C'est pourquoi je passais tant de nuits blanches et je mangeais tant de pain sec. Je lui dois mon extrême ignorance de tant de choses que tout le monde sait. Elle m'emmenait à l'école buissonnière dans les nuages, quand ma bourse ne me permettait pas d'aller au théâtre de *Madame* pour contempler l'autre. Cela dura longtemps et je ne fus pas infidèle, malgré la sobriété qu'exigeait ce genre de vie. Mais, par ordre supérieur, je dus épouser la polémique. Hélas! quelle épouse! La poésie dut décamper et me laissa fort triste dans mes liens nouveaux qui un beau jour se trouvèrent sacrés. Voici l'horreur. Toute sacrée qu'elle est, Mme Polémique ne laisse pas de m'ennuyer souvent; même elle m'assomme, et quand elle apporte les arrérages de sa dot, je voudrais la noyer dans un puits. Tant il est vrai que l'homme n'est pas fait pour gagner de l'argent et que tout ce qui lui en rapporte lui devient de quelque façon odieux. Il arrive alors que *l'autre*, appelée par de lâches soupirs, reparaît dans sa robe d'indienne plus fraîche, plus riante, plus parée de ses violettes et

de son réséda, plus enivrante que jamais. Je lui dis : Va-t'en! Elle me jette un sourire qui m'aveugle, elle me jette une fleur qui me terrasse, elle m'empoigne, et alors, va te promener. Il n'y a plus d'homme, il n'y a plus qu'un amoureux absolument emporté. Je laisse tout, je ne vais plus à la boutique, je ne réponds plus aux lettres, je ne vois plus ce qui se passe, je n'écoute plus ce qu'on me dit. Je reste à écouter mon enchanteresse qui n'a jamais fini son conte, et, si je prends la plume, c'est pour verser ce qu'elle m'a mis en tête sur le dos de mes papiers les plus pressans. Vous ne pouvez imaginer la puissance de ce sortilège. Je suis endiablé, il faut un exorcisme pour me tirer de là. Tourmenté par ma conscience, vaincu par ma passion, je réponds : On y va! et je demeure. Votre voix a eu la puissance de troubler le charme, non de le rompre. Voilà. Est-ce assez fou? Si nous avions le temps de causer, je vous ferais rire de pitié en vous disant les affaires, les voyages, les études que ces *attaques*, c'est bien le mot, m'ont fait manquer. Si vous me demandez ce qui est sorti du long accès que je viens de subir, rien du tout. J'ai construit dans ma tête des machines littéraires qui resteront inachevées; c'était bien la peine! En toute ma vie, je n'ai su faire au bon Dieu qu'un seul sacrifice, celui de la littérature, et je l'ai mal fait.

Je reviens à nos histoires. Vous m'avez demandé si vous pouvez écrire à ma sœur. Assurément, vous lui ferez plaisir. C'est une personne qui ne vous déplairait pas et à qui vous plairiez, quoique à l'opposé de vous. Elle est très bonne, très femme, très austère, presque terrible, passionnée de réserve, douée d'un esprit au fourreau qui en sort soudain comme une épée à couper son homme en deux du premier coup. Une de ses nièces disait : « Chez ma tante, il n'y a pas d'opinions, tout est principe. » Dieu semble l'avoir mise au monde pour prouver qu'il peut aussi créer des anges de fer. Avec cela, aimable et aimée au possible. Elle est née aïeule, et elle reste jeune fille à cinquante ans. Elle a été très belle, et elle a su n'inspirer que des passions de respect. C'est Minerve, mais chrétienne. Si elle avait dû comparaître devant Pâris, elle serait venue avec son casque, sa cuirasse et sa lance, elle aurait cloué le berger et bâtonné les deux autres déesses, dès qu'elle les aurait vues en costume de cour. Pour terminer son portrait, elle a des amies, et vous en seriez. C'est par elle que la Mère François a terminé ses créations artis-

tiques commencées par le garçon que vous connaissez. Il y avait du fantasque dans les idées de cette digne femme sans usage et sans littérature.

Je croyais avoir tant à vous dire sur la personne haute et bonne dont vous me parlez et dont je crois avoir deviné le nom ! Au fond, tout se réduit à ceci que je prie pour elle du meilleur fond de mon cœur. Les grandeurs du monde sont de terribles liens. Il faut demander à Dieu de vouloir bien passer à travers les barreaux d'or que le diable a façonnés pour emprisonner certaines âmes de grand choix. De pauvres rats comme nous ne peuvent ronger les filets où sont pris leurs amis les lions. Heureusement, Dieu entend aussi les soupirs des grands faibles dont les rugissemens font trembler la terre. Lorsqu'ils sont au fond humbles et doux, leur cause est très bien plaidée par eux-mêmes. Ils ont des aumônes à répandre, des grâces et des consolations peuvent descendre de leurs mains enchaînées. Ils apprennent aux moucherons, toujours disposés à se plaindre, à connaître la bonté de Dieu qui leur a donné la petitesse et la liberté. En retour, ils auront moins que les moucherons à rendre compte de cette liberté qui leur est mesurée si étroitement. J'ai toujours dit de pleine foi et de plein cœur que la bonne place en ce monde est la place sur le pavé. Combien vos quelques mots de moucheronne à l'occasion de cette âme si élevée et si captive me font sentir l'inappréciable bonheur de n'être rien, qui me laisse libre d'aller chercher le soleil où je le vois! Dites à la grande prisonnière, si vous le pouvez, de la part de son frère le moucheron, de prier à la vaste mesure de son cœur, pour la liberté de la Mère Église et pour la consolation et la force du vrai père des chrétiens, captif aussi. Le bon Dieu l'entendra, la délivrera et la retrouvera au dernier jour.

J'ai vu la bonne Mme Sauvage. Nous avons solidement causé en mettant les morceaux doubles. Je l'ai rudoyée de la patte de velours. Je me suis permis de lui faire entendre en bon français qu'elle n'avait pas le sens commun. Elle était bien persuadée du contraire, mais l'esprit de la Mère François m'a fait trouver un argument baroque pour la décider à se confesser et à faire ses pâques : — Mame Sauvage, vous aimez donc tant votre fils, vous avez tout fait, vous voulez tout faire pour lui ; il est si gentil, si aimable, si aimant, si bien façonné pour vous enlever d'amour ? — Oh ! oui. — Alors, mère Sauvage, que penseriez-vous, si ce

gredin-là refusait de venir vous voir une fois par an, une seule petite fois, en cravate blanche, quand vous lui avez fait savoir que vous y tenez, que vous le voulez absolument? Eh! madame, c'est ce que je vous signifie de la part du bon Dieu dont je suis présentement l'huissier!

Ah dame! là-dessus elle a fait couac! Comme Polichinelle lorsqu'il reçoit le dernier coup de bâton du diable. Elle n'a pu reprendre les sens que pour répondre que, quand elle se serait confessée, elle viendrait me le dire. Je l'attends. Je n'y compte pas pour demain, mais elle a du plomb dans l'aile. C'est vraiment une bonne et aimable femme, et il faut convenir qu'en 1811 les mères de famille travaillaient bien.

J'ai vu le couple Lafontaine. Il est charmant, barbe comprise. On a parlé de vous, on a reparlé de vous, et l'on s'est plu. Adieu, très chère amie. Je pense qu'il est temps de finir. Encore une fois, pardonnez. J'espère rester convenable jusqu'au printemps prochain, et d'ici là ne plus recevoir la visite du serpent invisible. Faites mes amitiés autour de vous et comprenez bien tout le mérite que vous aurez désormais à m'aimer, puisque vous me connaissez un défaut de plus. J'en ai beaucoup d'autres, mais ils sont moins muets.

Je m'aperçois des dimensions de mon paquet! Je vous donne huit jours pour le lire.

Probablement, 25 mai 1873.

Très chère amie, vous tenez le portrait que vous m'avez demandé et la lettre explicative des causes du retard. Je ne m'attendais pas au retour, et encore moins à être presque devancé par le retour. Entre nous le fil électrique est solide. A l'heure qu'il est, vous seriez occupée de quelque couture pour me faire plaisir que rien ne me surprendrait moins. Hier, vous receviez ma lettre; hier, je recevais la vôtre; demain, vous aurez une lettre de moi; demain, ou pas bien longtemps après, j'aurai une lettre de vous. Je répète que c'est gentil, et j'aime à voir le gouvernement se précipiter pour porter les lettres du même à la même et de la même au même.

Après cela, sœur Léontine, je vous avouerai sans fard que c'est très beau un portrait d'A. F., mais c'est très effrayant. Qu'est-ce que l'on fait dans les cours, lorsque l'on reçoit une pareille avalanche de satin, *de sa part?* A-t-on le droit de remer-

cier? Vous savez que nous autres il y a des temps et des temps que nous ne fréquentons plus nos Altesses de similor; nous nous taisons devant elles, seul moyen de ne pas manquer de respect... Dois-je adresser un grand merci, et n'est-il pas beaucoup plus respectueux de se taire comme j'y suis disposé? Car à quoi bon dire que je suis très heureux et très honoré? On doit bien le savoir. Il y a de ces certaines grandes petites grâces qui partent d'un bon coin où l'on sait toujours ce que l'on veut faire, et qui touchent toujours où elles veulent toucher.

Je tâcherai de répondre demain au sujet des petites notes. Adieu pour ne pas manquer l'heure.

Ma foi, madame ma sœur, je vous embrasse et sur les deux joues.

Si j'avais su que mon papier boirait tant mon encre, j'aurais pris d'autre encre et d'autre papier. Qu'a-t-il à boire comme cela, cet ivrogne?

Paris, 27 mai 1873.

Ma très chère amie, la révolution drôlette que nous venons de faire entre deux courriers m'a empêché d'aller voir tout de suite Pontas abrégé par Collet. C'est la merveille de nos jours qu'une grande Dame connaisse de nom ces écrivains tombés dans les poussières des dernières bouquineries. Le Pontas abrégé forme deux in-4° d'une lecture rêche et d'un port coûteux. L'article *Vision* est le récit lourd d'une farce d'esprit frappeur, et de quelques autres histoires de revenant. Dans le tout, il y a du jansénisme. Néanmoins, les faits me semblent indubitables, les commentaires ne sont pas mauvais et réfutent suffisamment les explications rationalistes de l'abbé Lenglet-Dufresnoy et d'un certain chanoine Poupart, tous deux assez teintés de philosophie : d'ailleurs pauvres diables.

Si notre grande Dame a du goût pour les études, nous avons mieux que la dissertation écourtée du digne Collet. Goërres, *la Mystique* (la traduction française de Charles Sainte-Foi est plus claire que l'allemand). Mirville : *Des Esprits*. Bizouart : *le Démon* (je ne sais pas au juste le titre, quoique j'aie lu le livre). Dans tous ces livres fort chrétiens, la science est grande, honnête et élevée.

Il y a un Dieu et des esprits, un grand Diable et des démons. Il y a un surnaturel et un *sous-naturel.*

L'histoire est partout pleine de cela, même pour les yeux qui ne veulent point voir. Comme elle croit au surnaturel divin, l'Église croit au sous-naturel diabolique. Là où l'Église croit, il faut croire, parce que l'Église *ne peut* croire rien de faux. L'Église fait des exorcismes, donc il y a quelque chose à exorciser. Ajoutons que, pour en douter, il faut nier l'existence du bien et l'existence du mal, ce qui est purement insensé.

Les hommes ne sont que des esprits revêtus d'un corps et qui laisseront ce corps sans périr eux-mêmes et sans cesser d'être esprits. Pourquoi n'y aurait-il pas, comme la foi et le bon sens l'enseignent, des esprits à qui Dieu n'a point donné de corps, et pourquoi ces esprits sans corps ne pourraient-ils pas, Dieu le permettant, et dans la mesure où il le permet, prendre l'apparence et la force d'un corps? Il n'y a point de raison contre cela, ou ce sont des raisons allemandes. Que cette apparence soit ou ne soit pas, qu'elle soit réalité ou illusion spéciale pour nos sens comme ce que nous voyons, entendons et touchons en rêve, qu'importe? Il ne peut être plus difficile à Dieu de nous envoyer une vision sensible seulement pour nous que de nous envoyer un rêve totalement étranger à d'autres qui dorment près de nous. Parce que ces autres n'ont eu ni ma vision, ni mon rêve, est-ce la preuve que je n'ai ni vu ni dormi? C'est comme si l'on me disait que telle femme que j'ai aimée ne pouvait inspirer l'amour, parce que d'autres qui l'ont connue n'en furent point épris.

Quant aux conséquences des visions pour notre salut, qui sont la grande affaire, elles peuvent être bonnes, elles ne sont mauvaises que si nous le voulons bien. Elles n'ont nul pouvoir supérieur à celui des autres tentations qui viennent par les sens ou par la pensée. Dieu est toujours là, toujours tout-puissant. Il n'y a point de fait en dehors de l'ordinaire et de ce que l'on appelle la nature, qui ne soit la preuve suréminente de Dieu. Autrement, le diable seul serait prouvé, serait seul maître et il n'y aurait dans ce monde aucun bien. Or, malgré tout, la justice triomphe et triomphera dans la vie éternelle, et dès ce monde même, l'âme juste connaît la gloire et conserve la paix, malgré les ressources ordinaires et extraordinaires du mauvais.

Croyez au diable (à son existence) et moquez-vous de lui.

En somme, c'est un pleutre. Une goutte d'eau bénite le brûle, un signe de croix le renverse et le fait fuir, l'*Ave Maria* d'une bonne femme l'assomme. Adieu, en voici bien long pour un journaliste qui change de gouvernement. Je vous laisse sous les ailes de votre bon ange.

Il paraît que ces imbéciles, s'ils avaient été les plus forts, voulaient m'arrêter. C'est cela qui aurait fait carrer mon domestique, déjà convaincu que *Monsieur* est un homme très *conséquent.*

Paris, 1er juin 1873.

Ma très chère amie, deux fois j'ai commencé une réponse à votre dernière, et deux fois j'ai été interrompu. Que cela vous donne une idée de la vie que je mène sans cesser d'être un solitaire parfaitement à l'écart du monde. Les lettres, les visites, les journaux, le diable, se donnent le mot pour me tourmenter. Je ne peux travailler qu'avec la moitié de ma pensée. En écrivant d'une chose, je pense à une autre. De là ces tentations qui me prennent quelquefois de tout laisser pour essayer au moins de m'entendre moi-même, et de suivre une idée. Je suis les idées comme les messieurs qui suivent les femmes sans le moindre espoir de faire connaissance, parce qu'ils suivent précisément les plus belles, les mieux faites et les plus honnêtes, c'est-à-dire celles qui se laissent moins aborder par les vagabonds. Ces platoniques le savent bien, mais ils suivent la déesse pour avoir le plaisir de la regarder marcher. Enfin je trouve une minute et je vous crie mon bonjour auquel je joins le second portrait demandé. J'espère que toute la cour ne s'y mettra pas parce que je serais obligé de faire tirer des épreuves et que ce portrait légèrement arrogant m'agace. Je trouve impossible d'écrire une parole humble et douce sous cette mine rebiffée. Or le visage qui proteste contre l'humilité est mauvais, et si ce portrait est l'homme, l'homme alors ne vaut rien. Quel imbécile de photographe qui a fait le portrait de la cuirasse, du sabre et du plumet au lieu de faire celui du piou-piou! Le voici néanmoins. Je cède au nom de la comtesse Keller. J'ai rencontré deux fois chez un de mes vieux amis une comtesse Keller, russe, qui m'a charmé par sa grâce, son esprit et son français. Si la vôtre est la fille de la mienne, dites-lui qu'elle risque fort

d'avoir de mauvais momens à passer et qu'elle se méfie de prendre goût aux triomphes. Adieu, très chère amie. Je finis avec mon papier. Si j'en prenais un autre, je recommencerais à causer, et le père Volnys se demanderait ce que nous avons tant à nous dire.

Plombières, 21 juillet 1873.

Petit bonhomme vit encore, chère amie, mais je me suis cru mort, et même davantage. Plein d'une force insolente, j'ai été pris tout à coup d'une faiblesse nerveuse, dit-on, qui m'a mis dans le plus triste état. Je n'étais pas malade, mais la mémoire des mots me manquait, et je ne pouvais exprimer deux idées, surtout les écrire. La moitié s'en allait quand je voulais parler; tout partait dès que je prenais la plume. Je perdais ainsi à la fois tous mes amis, et mon métier par-dessus le marché. Le métier passe encore; les amis, il y en a toujours dont on peut se priver; mais les autres, les bons, les vrais, et ma Léontine à peine retrouvée, c'était triste. Cet état a duré pendant un bon mois sans que j'y sentisse une amélioration. Ce que l'imagination m'a conté tout ce temps-là est abominable; et tout le monde me disait : N'y songez pas, ce n'est rien! C'était plus que quelque chose, et j'y songeais beaucoup, tout en me résignant, parce qu'enfin il faut vouloir ce que Dieu veut. Mais quelle vertu que la résignation, et combien difficile à atteindre!

Bref, cela va mieux, je dirais presque : cela va bien. Cependant, il y a encore des restes, mais ils passent. Plombières a fait ce beau coup, avec celui qui fait tout soit par Plombières, soit par autre chose. Je vous en donne avis tout de suite, pour que vous m'écriviez très vite. Et vous, ma chère amie, comment cela va-t-il, et où en est le père Volnys? Adieu, je vous embrasse. Il faut que je parte au galop pour une course dans les montagnes. Je vous embrasse encore, et houp!

Paris, 27 juillet 1873.

Très chère amie, merci de votre lettre charmante. Je suis arrivé tout juste pour la recevoir. Ma santé se soutient et j'espère me rattraper tout à fait. Il y a bien quelque chose que je n'ai pas encore, mais ça vient; et si ça ne vient pas, en somme ça m'est égal. Je donne tout au bon Dieu pour ne rien perdre.

Savez-vous une chose qui m'occupait durant ma viduité, c'est que si elle m'avait pris un peu plus tôt, avant de vous retrouver, vous ne m'auriez pas reconnu, ni moi vous, et que c'eût été dommage. Il m'arrangeait assez que comme vous avez eu sans le savoir les premières fleurs de mon esprit, vous eussiez aussi les dernières, et que ma vie intellectuelle se trouvât en quelque façon enchâssée dans la vôtre. Cela se terminait bien ainsi. Mais cette conclusion symétrique n'importe pas, et quand nous serions unis plus longtemps, il n'y aurait point de mal. D'ailleurs, vous êtes toujours sûre d'avoir les derniers bouquets.

Vous avez bien raison de croire que j'étais parfaitement résigné. *Parfaitement*, c'est-à-dire à peu près, pour rester dans la mesure. Il est plus sûr encore que l'épreuve a été bonne. Maintenant que ce n'est plus une maladie, je m'aperçois que ça a été une retraite. J'ai réfléchi qu'il y avait beaucoup de choses dans ma vie qui se passaient en discours ; le soin de bien parler me faisait trop négliger le soin de bien faire. J'avais plus de bons propos que de bonnes œuvres, je négligeais la prière. Je m'y suis remis un peu, et je m'en trouve bien. La santé chrétienne est infiniment meilleure qu'il y a six mois. Je me fiche de l'acrobate. S'il a quelque chose de cassé, tant pis pour lui. Ne faut-il pas qu'il meure ?

Il me semble que la *prisonnière* lime assez bien ses barreaux. Chère âme ! qu'elle m'intéresse et que je fais des vœux ardens pour sa délivrance totale ! Si elle pouvait se trouver en liberté, si elle pouvait voir comme nous ce que nous voyons et se promener dans nos jardins ! Mais elle aurait un jardin réservé, parce que Dieu lui ferait des grâces que nons n'avons pas. Ayant rompu de plus fortes attaches que les nôtres, sa liberté serait en raison de la captivité qu'elle a vaincue. Si elle savait cela... Elle ne doit pas le savoir, car son mérite serait moindre. Il faut que l'amour de Dieu fasse tout, qu'elle se délivre parce que Dieu le veut, et qu'elle ne connaisse qu'ensuite les joies de la délivrance.

Je suis pressé de toutes sortes de travaux. Depuis deux mois, j'ai laissé beaucoup de choses en retard. J'y cours et je vous laisse. Vous n'êtes qu'une friandise. Adieu, très chère amie. Priez bien pour moi. Dites à votre Alexis que son mot d'amitié me va au cœur, et au père Volnys qu'il a beau faire le sourd : il entendra. Je suis tout à vous.

Paris, 27 septembre 1873.

Très chère amie, bonjour en courant. J'ai les yeux malades et je les ménage. J'ai peur qu'ils ne soient attaqués dans le fond. Comme je serais vexé s'ils finissaient avant moi, et que cela m'ennuierait de vous écrire par un secrétaire! Cependant il faut se faire une raison. Si Dieu le veut, c'est ce qu'il me faut.

Ma mémoire aussi s'en va. Je n'en ai pas grand souci. C'est presque un rajeunissement. Les choses nouvelles s'oublient, le grand passé reste. Il sort même de son trou et reparaît tout fringant. Yelva tient bon. Elle avait de la poigne, cette muette. Je rends grâce à Dieu qui laisse tant de force aux premiers et plus purs souvenirs.

Le voyage de Nice se rattache au passé et participe de sa vie énergique. Je le refais souvent; faites mes amitiés autour de vous, au fils Alexis, au Bleuet, au patriarche immuable sous son ombrelle...

Il m'apparut hier (le Patriarche) en jeune cavalier Louis XIII, sur le quai Malaquais, à la porte de la maison où je demeurais du temps d'Yelva. Je fis là-dessus bien des réflexions qui tendaient à me démontrer la farce du monde. Que de costumes prend l'éphémère pour passer sa journée, et que d'êtres il représente qu'il n'est pas! Et avec cela, il est perpétuel. Qu'est-ce que je représentais alors? Quelque chose que je n'étais pas, que je ne suis pas et que je ne suis plus. Le cavalier Louis XIII épousait Mlle Fay, et moi j'étais un des cent mille amoureux inconnus d'Yelva : voilà le perpétuel. Quarante ans plus tard, en vertu de la perpétuité, j'avouais ma passion respectueuse à la respectable Mme Volnys qui devait aller pour moi en pèlerinage à Laghetto. Il faut avouer que Dieu arrange très bien la vie de ceux qui l'aiment. Il ne les perd pas de vue sous tous leurs déguisemens; il les rassemble après mille aventures, ils se parlent de lui, il se fait voir et ils deviennent meilleurs. Adieu, chère amie. Mes yeux se brouillent, mais, au fond de mon cœur, je vois ma joie.

Paris, 2 décembre 1873.

Chère amie, je ne suis pas mort, mais il me semble qu'il est temps de vous le dire. Les articles de l'*Univers* ne vous l'attestent pas assez. Un article ne prouve rien. Cela peut être fait pour

contenter le public, par un autre. Tant qu'il n'y a pas de lettre à Léontine, l'existence ne peut être certifiée. Si la lettre tardait trop, alors N, i ni, ce serait signe que le cœur ne bat plus. Voici la lettre, donc le cœur bat, donc je vis. Ne m'en demandez pas plus, c'est tout ce que je sais. Tout ce qui se passe est si bête et si poignant que la vie m'est insipide. Pour me réveiller par un surcroît de chagrin qui sera un surcroît d'horreur, je vais à Rome. Malheureusement, je ne passe pas par chez vous. J'ai espéré un moment que je le ferais. Le parfum de vos violettes m'eût été un cordial. J'aime ce tombeau qui est une si grande part de votre vie. Je ne peux pas. Je n'ai que quinze jours, et je dois en passer un chez l'évêque de Genève. Je file par le trou, je vois le Saint-Père et je reviens à toute bride. Nous sommes à ce point malheureux que le voyage de Rome me devient une corvée. Qui me l'eût dit, je l'aurais traité de sot. Mais à présent qui annonce des choses monstrueuses et impossibles n'est pas prophète.

Enfin au moment de partir, je vous dis adieu, je vous dis que je vous aime et je me recommande à vos prières. J'ai des amis qui pensent que les Italiens prendront soin de m'assassiner. Hélas! ils ne sont pas assez honnêtes gens pour me faire ce plaisir-là. Ceux qui peuvent me haïr ont un bien meilleur moyen de se venger : c'est de me laisser vivre pour voir leurs œuvres. Priez Dieu pour qu'il me remplisse d'indignation et me donne du moins le plaisir de haïr assez le mal.

Il faut finir, très chère amie. Les paquets particuliers que j'ai à faire me talonnent. Je vous embrasse avec la permission de M. Volnys. Tous mes complimens autour de vous.

Paris, 9 janvier 1874.

Merci, très chère amie, votre vieille formule est charmante, et, comme vous le pensez bien, elle est la mienne depuis longtemps. Je l'ai apprise au berceau, je la récite toujours. Il y avait quantité de ces choses-là dans le bon peuple de Dieu. Que de gens à qui ces bonnes simplicités ont empêché d'oublier l'essentiel de la vie! A présent, nous-mêmes nous serions tentés d'abréger. Il suffirait, à ce qu'il nous semble, de dire : Je vous souhaite une bonne année et une bonne santé et le paradis à la fin. A quoi bon *plusieurs autres?* Cela semble gâter tout. Mais

dans ce temps-là, on aimait à vivre parce que l'on vivait bien. On était exempt de quantité de sottises venant de soi-même ou des autres, qui véritablement empoisonnent le pain, le vin et l'air. Je dis cela pour ce diable d'Orléans qui sans doute vous fait sauter, comme je saute à l'occasion de quelque autre diable qui vous travaille aussi solidement, quoique avec moins d'éclat. Ces sortes de braves gens sont impatientans au possible et surtout ils impatientent les amis. Que voulez-vous, ma chère amie Léontine? Regardons le frère Jésus, le bon frère Jésus, le grand Dieu Jésus qui ne nous fait et ne nous fera jamais de mal, et qui arrangera tout. Alors, nous accepterons tout et nous nous accommoderons des plusieurs autres années que l'on nous souhaite. Grâce à Jésus, il y a aussi de l'excellent dans le mauvais de ces années de surcroît. Nous avons eu, vous et moi, deux jours sur la fin de 73, qui peuvent compter pour suffisamment emmiellés. Quelle joie bonne et pleine, et encore savoureuse! J'en garderai le cher souvenir, et vous ne l'oublierez pas.

J'ai retrouvé ici bien des ennuis, dont l'évêque d'Orléans n'est pas le seul ni le premier. Ils passeront comme tant d'autres, et s'ils ne passent pas, c'est moi qui passerai, ce qui revient au même. En attendant, je suis toujours bien content de vous avoir revue. Priez pour moi, ma très chère amie. Je vous le rends. Je me recommande à l'amitié du cher Bleuet et du bon Alexis. Disons-nous tous qu'il faut tout oublier pour retrouver tout en Jésus. Là, tout ce qui est bon se retrouve éternel et glorifié, et ce qui n'est pas bon est purifié ou meurt. Tout à vous.

Paris, 15 janvier 1874.

Si le R. P. Chocarne, comme je crois, est le même qui a écrit une *Vie du P. Lacordaire*, il a des sentimens pour moi qui se rapprochent plus de ceux de l'évêque d'Orléans que de ceux de Mme Volnys, et, malgré le grand goût de Mme Volnys pour l'habit de saint Dominique, le P. Chocarne devra s'observer à mon endroit pour n'être pas écharpé. Je pense qu'il n'arrivera aucun des malheurs que je redoute. Dites au P. Chocarne que je suis indestructible auprès de Mme Volnys; dites à Mme Volnys que je suis indestructible auprès du P. Chocarne et qu'ils vivent en paix.

Paris, 20 janvier 1874.

Chère amie, rendez grâce à Dieu de ma condamnation, un peu inique, en souhaitant que je n'en profite, c'est-à-dire qu'elle ne m'épouvante pas. Il en coûtera au journal, à vue de nez, une cinquantaine de mille francs, dont je paierai de ma poche au moins la moitié; mais le mal serait que, quand je recommencerai, je ne continuasse pas. J'espère bien que je continuerai jusqu'à la dernière obole de la bourse et du corps. L'âme s'en portera mieux. Ne soyez pas fâchée d'une chose dont Dieu est content. J'ai défendu l'honneur du pays, j'ai défendu les lois de l'Église. On paierait plus cher le plaisir de faire moins. La vérité vit de ces sacrifices. Quand ses défenseurs sont bâillonnés, la vérité commence à vaincre; si on les tue, son triomphe est arrivé. Un défenseur lâche, seul, lui fait tort. Que je ne sois point ce gredin-là! Adieu, chère amie. Je suis étonné d'avoir pu vous en écrire aussi long, dans la peine où je suis.

Paris, 5 mars 1874.

Ma très chère Marie-Dominique, voici une petite écriture pour la Rosalie. Donnez-lui cette marque de votre amitié, que ne peut manquer de suivre la mienne. C'est très long, mais puisqu'on est devenu vieux, il ne faut pas avoir honte de radoter. Du reste, je ne peux vous dire combien j'ai de sympathie et de respect pour ces âmes qui ont le beau privilège de s'empoigner d'enthousiasme pour toute chose un peu bonne et qui la croient tout de suite aussi belle en tout qu'elle devrait être. Elles entendent une belle voix, les voilà parties, elles supposent tout de suite une belle âme, un grand cœur, toutes les autres beautés. Elles se détrompent, mais elles se retrompent. Qu'elles se hâtent d'aimer Dieu, pour ne plus jamais perdre cette faculté divine du ravissement, et supporter sans mourir le déchet qu'elles sont exposées à faire sur tout le reste.

Je me trouve mieux depuis deux jours et il me semble que je pourrai bientôt reprendre mes besognes. Mais la bonne affaire serait d'être soumis à la volonté de Dieu, quand même le mal, au lieu de décroître, empirerait. J'espère qu'il en sera ainsi, et bien certainement, c'est ce que je veux.

N'allez pas imaginer que je vous demande, ni que je vous ai demandé de ne point m'écrire, ni que j'accepte que vous ne

m'écriviez pas. Il faut m'écrire comme aux autres et même plus. Je ne suis pas un ami de vingt ans ni de trente, je suis un ami et même un amoureux de quarante-cinq ans. Un demi-siècle tout à l'heure! Il faut seulement que vous sachiez souffrir des silences qui ne seront jamais volontaires.

J'ai fait l'autre jour une rencontre charmante sur les quais. J'ai trouvé votre portrait peint vers l'an 1750, et très vivant et très ressemblant. C'est Léontine tout à fait, entre vingt et vingt-cinq ans, l'œil noir, vif, espiègle et honnête; la bouche railleuse et bonne. Tout y est, la forme du visage, la taille, l'habitude du corps, la physionomie franche et gaie, les lèvres caractéristiques sont relevées en pointe de croissant, le costume est du théâtre, et c'est probablement le portrait de quelque Sylvie de la comédie italienne. Je passe souvent devant cette toile de prix qui est chez un marchand du quai, et j'ai grand'-peur qu'on ne l'achète ou de l'acheter moi-même. Je rêve d'écrire au-dessous : *Tertiaire de Saint Dominique.* Ce serait vrai pourtant.

Je plains bien votre *grande Amie.* L'aventure de ce mauvais garçon est-elle celle dont on a parlé dans les journaux? Pauvre mère! Puisse-t-elle réparer le malheur et cette honte par un autre *crime d'état* que le monde admirerait et redirait! Tout à vous en Jésus rédempteur et crucifié.

Pour notre chère Rosalie, Aimez le bon Dieu! Aimez le bon Dieu! Aimez le bon Dieu! Aimez-le bien. La mesure d'aimer Dieu est d'aimer sans mesure. Il faut l'aimer pour ceux qui ne l'aiment pas, pour ceux qui l'aiment mal, pour ceux qui l'aiment sagement! Compromettez-vous pour lui. Que l'on parle des excès de votre amour! Que l'on dise : *Elle est folle!* C'est ce qu'il a fait lui-même. Tirez un avantage de l'avoir oublié et méconnu pour lui montrer plus d'amour à présent qu'il est apparu. Répandez tout le parfum, brisez le vase, essuyez de vos cheveux ses pieds qui se sont fatigués à vous chercher, et qui n'ont pris d'autre repos pour vous attendre, qu'en saignant sur la croix.

Souvenez-vous de notre pauvre frère qui parle et qui n'agit pas. Quand vous vous sentirez Reine par l'amour, dites à votre Roi : Ramassons ce vieux cuivre qui ne vaut rien, mais par lequel quelquefois votre souffle a passé.

Paris, 12 mars 1874.

Ma chère amie, vous prierez bien pour moi jusqu'au 25 mars, et ce jour-là surtout. Ce jour-là, je recevrai de Dieu un grand et terrible honneur; un glaive de joie me fera dans le cœur une belle et immortelle blessure. Ma fille Luce ne veut pas rester dans le monde; elle se donne à Dieu. Je connaissais sa résolution ancienne; j'y applaudissais; mais j'avais je ne sais quel espoir imbécile que cela ne m'arriverait pas, ou que je mourrais auparavant, ou que j'aurais le courage nécessaire. Le jour a été soudainement fixé et me voilà à la veille de ce grand sacrifice. En vérité, c'est dur! Je le veux cependant de tout mon cœur. Assistez-moi néanmoins.

Le 19, je reprendrai le journal. Je vous assure que ce ne sera pas une fête, ni même une distraction.

Donnez cette nouvelle à Imbert, s'il est encore à Nice. Il connaît ma chère Luce, mais il ne sait pas ce qu'il y a de bonté, de grâce et d'esprit dans le cœur de cette enfant. C'est un soleil que je vois disparaître au commencement de mes vieux jours. Ah! qu'il est heureux pour nous que Jésus nous ait appris à dire : Père, que votre volonté soit faite.

Adieu, ma très chère amie.

A Monsieur Alexis Fay, à Nice.

Paris, 27 mars 1874.

Mon cher ami, votre magnifique bouquet est arrivé mercredi matin. Ma fille ne partait que le soir. Elle a pu le voir et l'admirer. Comme elle ne vous connaît pas, elle a dit tout de suite : C'est la bonne Mme Volnys. C'était elle et vous et je pense le doux Bleuet. Vous êtes trois noms d'un même cœur. Je vous remercie tous trois. Je vous sentais autour de moi. J'étais content de ne pas vous voir de mes yeux, car je ne voulais pas pleurer. Rien qu'à l'aspect du bouquet arrivé pendant le déjeuner, le dernier qu'elle prenait avec nous, j'avais eu bien de la peine à me retenir. Cependant, ces chères fleurs m'apportaient une joie, mais la joie me fait pleurer, n'osant pleurer pour autre chose. L'enfant est partie le soir. Elle n'osait paraître heureuse, elle l'était et avait assez de chagrin pour le cacher.

Quelles scènes muettes, quelles allégresses douloureuses et contenues! Elle a baisé le seuil de sa chambre et la porte de la maison. Elle a embrassé les servantes et descendu l'escalier qu'elle ne remontera plus. Mille choses de rien deviennent solennelles lorsqu'on les fait pour la dernière fois. Je vous parle comme si vous la connaissiez; mais mon cœur en est si plein! Et moi je lui ai dit un dernier adieu et je l'ai embrassée une dernière fois. Je la verrai encore, je ne l'embrasserai plus. Ce n'est plus ma fille. La grille est entre elle et moi.

Adieu, mon cher ami, je me recommande bien à vos prières, et, à force de me contenir, il semble que j'ai perdu la faculté de pleurer. Maintenant, je voudrais bien verser ces larmes qui m'étouffent. Je ne puis.

Dites, s'il vous plaît, à Mme Volnys que j'ai reçu sa lettre, hier soir. Je la porterai tout à l'heure à ma fille.

Paris, 29 mai 1874.

Où est-elle? Je ne la vois plus... — Ah! je la tiens!! Ainsi sont nos cachettes, très cousues de fil blanc. Nous nous perdons de vue, très chère amie, en mettant une main sur nos yeux, mais nous nous tenons de l'autre, et nous ne sommes pas plus séparés que cela dans nos plus grandes absences. Cependant, il y a bien deux mois que je ne vous ai écrit. Je sais, hélas! la date. Depuis le 25 mars (je comprends le soulignage) je sens tous les 25 de mars et je sais combien il y en a de passés. La vérité est que je suis encore abasourdi comme le premier jour. Voilà le secret de mon silence. Cette Visitandine m'a laissé une absence qui m'obsède toujours. Rien n'est plus cruellement présent que l'absence. Elle est heureuse, très heureuse; elle est enivrée de son fiancé, elle en sera plus enivrée tous les jours, et cela ne cessera pas; et moi, j'en ai l'âme pleine de joie, et je ne me console pas. Arrangez cela si vous pouvez. Rien n'est plus réel et plus vrai que ma joie; rien n'est plus réel et plus vrai que mon chagrin. Je n'ai goût à rien, je me sens vide. J'ai la honte, à soixante ans, de me trouver *sensible* comme un ténor et comme un père noble dans une pièce de Scribe. Il se mêle à cela, je le crains bien, quelque décadence intellectuelle. J'ai été repris de cet étrange mal de l'été de l'an passé, qui n'est pas précisément l'engourdissement du cerveau, mais l'incapacité du travail cérébral. Quelques rares

et courts articles que j'ai faits m'ont coûté une peine infinie et laissé un mépris horrible de mon travail. Je n'ai pas écrit une lettre. Voici la première depuis je ne sais combien de jours. Excusez-moi auprès du fils Alexis; mais quand je ne vous écris pas, ma chère amie, qui osera demander que je lui écrive?

Enfin pourtant je me remets un peu. Je vais aller à la Fête-Dieu en Bretagne chez les Sœurs des pauvres. J'y mène ma fille Agnès, très éprouvée aussi par le départ de sa sœur, et qui a besoin du grand air. Je vous écrirai pendant les huit jours sur lesquels je compte pour l'espèce de rétablissement que je peux encore espérer. Il me semble bien que je décampe, ma chère amie. Si c'était à vous de dire le *De Profundis* consolateur et joyeux que se doivent ceux qui ne se quittent pas pour toujours, il ne faudrait pas vous étonner. La plume est lourde à porter lorsque au lieu d'encre on la charge de sang de ses veines, comme j'ai fait trop souvent. Cela va bien jusqu'au dernier jour, mais le dernier jour vient plus tôt et vient soudain.

Enfin, je vous aime bien, voilà ce qui est sûr, et vous me le rendez bien, voilà de quoi je suis sûr. Je vous garantis que c'est une chose qui fait plaisir. Adieu, chère amie.

LOUIS VEUILLOT.

(*A suivre*).

LA RÉORGANISATION

DE

LA TURQUIE D'ASIE

Tandis que les vainqueurs de la Turquie, ivres de fureur et de carnage, hier encore, se déchiraient les uns les autres, comme des chiens sur la proie qu'ils viennent d'abattre, et que, dans la confusion générale, les Turcs eux-mêmes, rompant le traité de Londres, risquent d'attirer sur leur pays de nouveaux malheurs et sur l'Europe de nouveaux dangers, l'opinion, lasse de ces rumeurs de bataille, énervée d'incertitude, se demande avec anxiété si la liquidation de l'Empire ottoman pourra être limitée à l'Europe et à l'Afrique, ou si elle s'étendra à l'Asie. Les chancelleries cherchent la formule du remède qui donnerait confiance et satisfaction aux populations de la Turquie d'Asie sans provoquer la dislocation de l'Empire et, au contraire, en l'affermissant. Les Turcs doivent comprendre qu'une heure décisive est venue où l'avenir de leur race est suspendu entre les deux termes de cette alternative : ou une conception nouvelle de leur empire, comportant un changement profond dans leurs méthodes et leurs procédés de gouvernement, ou la ruine définitive. Les Arabes, les Arméniens, les populations non turques interrogent l'horizon et se demandent qui leur apportera les conditions nouvelles de vie auxquelles, plus ou moins consciemment, elles aspirent toutes. Arrêtons-nous un instant à ces problèmes redoutables, dont la solution, sous quelque aspect qu'on l'envisage, apparaît incertaine et difficile, et qui menacent les

puissances européennes dans leurs intérêts, dans leur besoin pressant de sécurité, de travail et de paix.

I

L'amputation des provinces européennes, qui lui coûtaient si cher et qui étaient pour lui une cause d'embarras toujours renaissans, n'est pas un désastre matériel pour l'Empire ottoman ; la perte d'un membre gangrené est souvent salutaire au malade; mais, — pour continuer cette comparaison chirurgicale, — il s'agit de savoir si le patient est en état de supporter le choc opératoire, si les centres nerveux directeurs et propulseurs de la vie ne sont pas atteints. Moralement, les défaites subies en Thrace et en Macédoine entament le prestige de la puissance turque, ébranlent la masse tout entière, diminuent l'autorité du sultan. Les leçons du malheur ne sont pas toujours entendues des gouvernemens. La victoire est, même à l'intérieur, génératrice d'ordre et de prospérité ; la défaite, au contraire, engendre les révolutions et les troubles civils. La Turquie aurait plus besoin de méditer sur les causes de sa défaite, de se recueillir, que d'essayer de reconquérir des lambeaux de son empire écroulé. Après de tels désastres, il lui faudrait un gouvernement réparateur, uniquement préoccupé du salut du pays, ralliant autour de lui tous les partis, associant toutes les forces vives de l'Empire. Chez nous, en 1870, les hommes politiques firent une révolution et changèrent la forme du gouvernement, mais la France envoya l'Assemblée nationale, vraiment nationale, réparatrice. On ne voit pas d'où pourrait venir, en Turquie, une Assemblée nationale, qui traduirait l'unanimité d'un sentiment commun, puisque l'Empire turc n'est pas une nation, mais un agrégat de nationalités disparates, de religions, de races diverses, que les Sultans ont réunies, par la force de leur cimeterre, sous leur autorité absolue et qui n'ont entre elles d'autre lien que cette autorité même. A défaut d'un gouvernement issu de la volonté nationale, il faudrait à l'Empire ottoman un pouvoir fort, mais libéral, préoccupé d'apaiser, d'unir, de concilier, d'organiser la sécurité et la prospérité dans un pays qui, depuis la révolution de 1908, n'a pas encore trouvé son aplomb, de prouver, en un mot, la nécessité d'un pouvoir central par l'importance de ses bienfaits.

Le gouvernement actuel des Jeunes-Turcs ne se rapproche pas de cet idéal. Dans un pays qui aurait besoin de la main ferme d'un grand souverain, la révolution a mis sur le trône un sultan doué des qualités d'un honnête homme, d'un prince constitutionnel qui règne, mais ne gouverne pas. Le ministère issu du coup d'État du 23 janvier est un gouvernement de combat; il porte le poids de son origine; issu de la violence et du meurtre, déjà décapité par un autre meurtre, il ne peut se soutenir que par la dictature; il est sous la menace permanente d'un retour offensif des partis vaincus. Les Jeunes-Turcs sont fort loin d'avoir la confiance et l'approbation de tous les Turcs, à plus forte raison de tous les Ottomans; ils représentent la domination d'un parti, d'une coterie appuyée sur des sociétés secrètes. Ils règnent par la terreur, l'exil et la potence. Sinope devient une colonie peuplée des adversaires du Comité. Ces procédés peuvent être nécessaires pour perpétuer au pouvoir ses détenteurs actuels; ils sont insuffisans pour fonder un gouvernement durable et donner à l'Empire l'organisation nouvelle, sans laquelle il s'achemine rapidement vers la ruine. Il n'est rien de plus difficile, pour un parti maître du pouvoir, que de changer sa mentalité, de s'élargir assez pour devenir, sinon le gouvernement de tous, du moins un gouvernement pour tous: les Jeunes-Turcs seront-ils capables de cette transformation nécessaire? On en peut douter. Ils manquent d'hommes; le régime hamidien n'en avait pas formé et cinq années de révolutions et de coups d'État ont usé ceux qui s'étaient préparés dans l'opposition ou réservés à l'étranger. Les Jeunes-Turcs ont jusqu'ici donné trop souvent l'occasion de constater qu'ils confondaient leur propre maintien au pouvoir avec le salut du pays pour qu'on puisse leur faire entièrement confiance. La tyrannie hamidienne, suivie de la dictature du Comité, a énervé les caractères et découragé les bonnes volontés. Les vrais libéraux déplorent la ruine de leur idéal; les musulmans fervens sont scandalisés de l'impiété affichée des Jeunes-Turcs. Les catastrophes de la guerre n'ont pas éveillé ce sursaut de patriotisme qui fait parfois, chez les peuples énergiques, sortir le salut de l'excès même des calamités; à la place des nobles résolutions qu'on pouvait espérer voir surgir, c'est une ruée d'appétits qui se déchaîne. Faire des affaires, s'enrichir, est la préoccupation dominante des classes dirigeantes à Constanti-

nople. Tel est le détestable effet des luttes civiles qu'elles avilissent les caractères et détournent les énergies vers les intérêts matériels. On se demande si Constantinople, ville cosmopolite des affaires et du négoce, pourrait devenir en même temps le siège d'un gouvernement réformateur, patriote et libéral. Dans l'état actuel de l'Empire, on ne saurait espérer voir le salut venir d'un parlement; il peut appuyer utilement un gouvernement bien intentionné, il ne peut pas le remplacer; des élections truquées ne laissent passer que les candidats agréables au ministère; des élections sincères enverraient aujourd'hui au parlement beaucoup de députés autonomistes, une Chambre bigarrée d'Arabes, d'Arméniens, de Kurdes, de Grecs; l'Asie ottomane n'est pas mûre pour un régime parlementaire même loyalement pratiqué. Reste donc, puisqu'il est impossible de compter sur le souverain actuel pour saisir le gouvernail, la seule ressource d'un ministère fort. Mais voici le péril : un ministère fort peut être tenté de revenir à cette politique de centralisation qui a déjà fait perdre aux Turcs la plus grande partie de leur domaine européen.

L'expérience n'est, en politique, qu'une faible antidote au poison des idées toutes faites. La politique de centralisation a fait perdre à la Porte la fidélité des Albanais qui lui était indispensable pour se maintenir en Europe; elle peut lui aliéner sans retour les sympathies des Arabes, décourager le loyalisme des Arméniens et provoquer un mouvement séparatiste dans les provinces d'Asie. La force ne suffirait pas, en pareil cas, à maintenir la cohésion artificielle qui fait un empire avec un ensemble hétérogène de populations diverses. Ce ne sont pas, comme en Europe, des États de second rang, comme la Bulgarie, la Serbie et la Grèce qui pourraient se trouver amenés à intervenir dans la lutte, mais les grandes puissances européennes qui ont, dans la Turquie d'Asie, des intérêts considérables, une clientèle, des aspirations, des ambitions et qui ne laisseraient pas aux Turcs toute licence d'écraser les populations non turques. Dans l'état actuel des affaires d'Orient, un incident grave en Arménie ou en Syrie pourrait devenir l'origine ou le prétexte d'interventions dont l'aboutissement risquerait d'être la dislocation de l'Empire ottoman et une guerre générale. Les Turcs n'ont pas le choix des moyens de salut: une politique de réformes et de décentralisation peut

seule leur permettre de réorganiser un empire solide et viable. C'est ce qui ressortira de l'examen que nous nous proposons de faire de l'état actuel de la question arménienne et de la question arabe. Mais il fallait dire, avant d'aborder cette étude, que les sympathies les plus sincères, l'appui le plus loyal que les Puissances sont disposées à donner à la Turquie resteraient sans effet, si les Turcs ne commençaient d'abord par s'aider eux-mêmes et par accepter les conseils de leurs amis d'Europe ; s'il leur plaît de suivre une politique de suicide, personne ne saurait les en empêcher ; c'est assez de les avertir. Si la tête est malade, toute réforme dans les membres sera précaire ; mais en revanche, la santé rendue aux membres peut produire une réaction salutaire pour la guérison du chef.

II

La diversité est la loi de l'Empire ottoman d'Asie ; entre les divers pays qui en font partie, aucune unité géographique, aucun centre naturel d'attraction. Les grands fleuves, qui descendent des hautes montagnes d'Arménie, s'en vont divergeant vers quatre mers ou se perdent dans des lacs intérieurs. Constantinople commande une route maritime très importante, elle n'est pas située sur une grande route terrestre naturelle ; les vallées principales d'Asie Mineure descendent vers la Méditerranée ou la Mer-Noire. Aujourd'hui surtout, la capitale est excentrique à l'Empire ; chaque région a son centre particulier comme elle a son cachet propre et son caractère géographique spécial.

L'Anatolie est un vaste plateau coupé de vallées profondes, triste et pauvre, balayé par les vents du nord, très froid l'hiver, torride l'été : là seulement, dans ces steppes qui lui rappellent ses lointaines origines mongoliques, vit en groupes compacts le paysan de race turque, paisible et honnête cultivateur qui constitue la vraie force militaire de l'Empire, la suprême réserve de son avenir. Le plateau, sur la mer Égée, va se disloquant en vallées, en îles, en presqu'îles, qui ménagent, pour l'industrieux Hellène qui les habite, des plages au doux climat méditerranéen où mûrit la vigne et l'olivier. Vers l'Est, le plateau s'appuie aux massifs compliqués des montagnes de l'Arménie, avant-garde des énormes bastions de la Perse et de l'Asie centrale ; c'est un

fouillis de hautes chaînes, de vallées profondes, taillées dans la masse du plateau; les communications sont difficiles d'une vallée à l'autre, mais le cours des rivières conduit, dans tous les sens, vers les villes de la plaine, l'Arménien habile au négoce. Le climat de l'Arménie rappelle celui du Caucase et de la Perse, avec des froids rigoureux en hiver. Le Tigre et l'Euphrate, qui jaillissent des montagnes arméniennes, descendent droit au golfe Persique, l'un des points les plus implacablement chauds du globe. L'Arabie déserte et brûlante commence presque au pied des montagnes; le pays des Kurdes forme transition entre la haute montagne et les plaines immenses; de là, jusqu'à l'Océan indien, on peut descendre sur plusieurs milliers de kilomètres sans trouver d'autres lieux habités que de rares oasis comme Palmyre. La péninsule arabique est un désert torride; mais, vers l'Est, les deux grands fleuves jumeaux créent le paradis de la Mésopotamie avec ses milliers d'hectares de terres grasses qui n'attendent que l'afflux bienfaisant des eaux du Tigre et de l'Euphrate pour donner d'incomparables moissons. Vers l'Ouest, une série de chaînes parallèles forment écran entre le désert et la Méditerranée; elles abritent dans leurs replis quelques belles vallées, quelques oasis luxuriantes: c'est la Syrie, c'est la Judée avec ses lacs endormis, et la dépression profonde de la Mer-Morte. Par une de ses extrémités, la Syrie touche à l'Anatolie et à l'Arménie, par l'autre à l'Égypte et à l'Arabie péninsulaire; la Mésopotamie, elle aussi, confine au Nord à l'Arménie, par le Sud elle aboutit au golfe Persique: ce sont deux grandes voies historiques, les deux chemins que la civilisation et les armées ont, dans tous les siècles, suivis.

Ainsi déserts et montagnes concourent à dessiner dans l'Asie intérieure des compartimens qui n'ont entre eux que des communications difficiles ou artificielles et qui sont destinés par la nature à servir de cadre à des populations, à des races, à des religions différentes; ils ont pu, à travers l'histoire, se trouver réunis par les hasards de la guerre et de la politique: ils n'en gardent pas moins une tendance incoercible au particularisme. Chacun d'eux a une issue directe vers une mer; aucun n'est obligé de recourir à l'amitié ou à l'alliance de ses voisins et d'emprunter leur territoire pour obtenir un débouché commercial. Le chemin de fer de Bagdad qui traverse en diagonale toute l'Anatolie est une voie paradoxale, artificielle, plus poli-

tique qu'économique, destinée à relier les parties les plus lointaines de l'Empire avec la capitale, à servir d'épine dorsale à ce grand corps invertébré ; il n'empêchera pas le mouvement commercial de chercher les voies les plus directes pour atteindre la mer ou, de la mer, pour pénétrer à l'intérieur.

Dans les replis des montagnes, dans les vallées écartées, de vieilles races, d'antiques religions ont trouvé asile contre les invasions, pourtant si fréquentes, qui ont traversé et dominé le pays. La Syrie est un musée des religions, et les anthropologistes perdraient leur science à mensurer les crânes pour supputer les croisements d'où la population actuelle est sortie. Diversité du sol et du climat, diversité de races, diversité de religions, tout prédispose au particularisme les domaines sur lesquels règne en Asie le padischah des Ottomans ; il s'est contenté, depuis six siècles qu'il les a conquis, d'y exiger l'obéissance sans y faire œuvre d'assimilation, d'unification ; il eût échoué dans cette entreprise impossible, comme y ont échoué tous les maîtres successifs de l'Asie occidentale. Ni les anciens rois de Perse, ni Alexandre, ni les Romains, ni Byzance ne sont parvenus à effacer, ni même à atténuer les sentimens d'indépendance, de particularisme des divers peuples qu'ils ont, pour un temps plus ou moins long, réunis par la force sous leur domination. On n'est jamais parvenu à faire vivre ensemble ces pays si disparates qu'en respectant leur diversité, en n'essayant pas de faire violence à leur personnalité. Les Turcs d'aujourd'hui ne sauraient réussir là où de plus grands ont échoué ; la condition même du maintien de leur domination, c'est le respect des caractères divers de chaque région ; le même régime, les mêmes réformes ne sauraient convenir à des populations de civilisations très différentes allant depuis l'état sauvage, où vivent de certaines tribus nomades, jusqu'à la haute culture de l'Europe occidentale. Les règles dont la Porte ne peut pas s'écarter sans péril sont déterminées par la géographie et par l'histoire ; elles sont dans une prudente adaptation des moyens de gouvernement aux mœurs, aux coutumes, aux aspirations de chacune des populations qu'il s'agit de faire vivre en paix dans l'Empire ottoman sans entraver, et, au contraire, en aidant le développement particulier de chacune d'elles.

L'ébranlement produit par la révolution de 1908 et surtout par la guerre de 1912 s'est répercuté dans toute la masse de

l'Empire, mais c'est naturellement parmi les populations les plus avancées en civilisation, les plus aptes à participer à la vie politique, que l'effet a été le plus fort. Les tribus nomades du désert arabe, les kurdes de la montagne, voisins de la Perse, n'en perçurent que de lointains échos. Mais parmi les hommes des villes, les riches commerçans, les chrétiens, les musulmans qui ont reçu une instruction dans les écoles françaises, l'effervescence fut très vive. La révolution avait éveillé subitement des espérances longtemps comprimées par le despotisme hamidien; à ces espérances les méthodes des Jeunes-Turcs n'apportèrent que déceptions et déboires. Dans l'exercice du pouvoir ils donnèrent la mesure de leur libéralisme, les désastres de l'armée donnèrent la mesure de leur faiblesse. Des idées d'autonomie surgirent spontanément quand on apprit qu'à cet Empire qui n'a jamais eu d'autre principe de cohésion que la force, la force faisait défaut. C'est surtout parmi les Arméniens et dans les pays arabes de Syrie que les levains depuis longtemps jetés dans la pâte amorphe fermentèrent tout à coup et, qu'une volonté générale de réformes envahit les esprits et se manifesta au dehors.

Un groupe compact de plus de 5 millions 300 000 Turcs (1) vit sur le plateau d'Anatolie; mais, au delà du Taurus et jusqu'aux frontières de la Perse et de la Transcaucasie russe la population turque est mélangée d'une proportion plus ou moins forte de chrétiens Arméniens et de Kurdes. C'est au cœur du massif de montagnes, dans les régions d'Erzeroum, Bitlis, Van, Kharpout que la proportion des Arméniens est la plus forte; mais nulle part ils ne constituent toute la population; ils apparaissent toujours en combinaison avec des Turcs, des Kurdes, des Circassiens. Il est difficile de connaître le nombre des Arméniens. Les statistiques turques en comptent 1 150 000 en Turquie d'Asie; les statistiques arméniennes donnent plus de deux millions dont 1 250 000 dans les six vilayets de la Grande Arménie. Un million et demi vivent dans l'Arménie russe et la Transcaucasie; à Etchmiatzin, près de la frontière turque, réside le *Catholicos*, chef à la fois religieux et national des Arméniens. La forme grégorienne du christianisme, qui appartient en propre à la race arménienne, a été, selon la loi des peuples

(1) Voyez le livre de M. Ludovic de Contenson, *Les Réformes en Turquie d'Asie*, p. 7. (Plon, in-8°). — Du même auteur: *Chrétiens et Musulmans* (Plon, 1901; in-16).

orientaux, le cadre et la sauvegarde de leur nationalité : le chef religieux est en même temps un chef politique; il est, au sens plein de l'expression, le conducteur d'hommes, le pasteur du troupeau. C'est un fait capital que le chef de la nation arménienne soit, de par sa résidence, sujet du Tsar de Russie. La population arménienne est particulièrement dense, en Turquie, dans le vilayet d'Erzeroum, dans la partie septentrionale des vilayets de Van, Bitlis, Diarbékir et Mamuret-el-Aziz, dans la partie orientale du vilayet de Sivas. Elle est nombreuse encore dans la Petite Arménie, autour du golfe d'Alexandrette (vilayet d'Adana et partie septentrionale du vilayet d'Alep). Le fait que dans aucun vilayet les Arméniens ne constituent toute la population, ni même la majorité absolue de la population, est très important au point de vue de l'application des réformes; il entraîne comme conséquence que toute tentative de réformes doit tenir compte des droits et des intérêts de plusieurs races et se proposer comme premier objet de maintenir la paix entre elles et d'assurer à toutes la sécurité. L'autonomie lèserait fatalement l'une ou l'autre des populations; de sages réformes peuvent seules les faire vivre en bonne intelligence.

Pendant les premières semaines de la guerre de 1877, la poussée des armées russes vers Erzeroum et Trébizonde fut si rapide et si forte, que le sultan Hamid, effrayé, se hâta d'offrir aux Arméniens une sorte d'organisation autonome; l'Arménie serait devenue une « marche » de l'Empire, une sorte d'État tampon entre les ambitions russes et le golfe d'Alexandrette. Rassuré par le traité de Berlin et l'alliance de l'Angleterre, le Sultan s'empressa de revenir sur ses concessions; il procèda à une refonte des vilayets d'Asie qui avait pour objet de diminuer la proportion des Arméniens, et, en ajoutant aux provinces où les Arméniens sont nombreux des cantons kurdes, circassiens ou turcs, de les noyer dans une masse musulmane. C'est depuis cette époque que l'Arménie est partagée en six vilayets et que la carte ethnographique est devenue si différente de la carte administrative. Une réforme, en Arménie, pour être pleinement efficace, devrait d'abord procéder à une refonte des circonscriptions administratives.

Cette dispersion relative des Arméniens, leurs aptitudes plutôt tournées vers le commerce que vers l'agriculture ou le métier des armes, nous expliquent que, s'ils ont tenu une

grande place dans l'histoire de l'Asie mineure, s'ils ont régné à Byzance et rempli les plus hautes charges à la Cour des Sultans, ils n'ont jamais, sauf à l'époque très courte de Tigrane-le-Grand, constitué un royaume indépendant : race patiente et tenace, industrieuse et « gaigneuse, » elle a traversé l'histoire, subi les invasions, les persécutions, les massacres, toujours vivace, jamais entamée, jamais libre non plus. N'ayant pas, depuis des temps très reculés, constitué un État indépendant, ce n'est pas, aujourd'hui encore, l'indépendance que demandent les Arméniens, c'est, sous l'autorité du Sultan, un gouvernement qui leur donne la sécurité, une bonne justice, une administration impartiale, en un mot, le moyen de vivre et de se développer économiquement et intellectuellement. Changer de maître est un remède toujours hasardeux auquel on ne se résout qu'à la dernière extrémité : mieux vaut améliorer que détruire. Le jour où il sera bien établi que les gendarmes se mettent décidément du côté des victimes, au lieu d'être du côté des meurtriers, une révolution aura été accomplie en Arménie, et, du même coup, l'Empire ottoman se trouvera consolidé.

Tout l'Empire turc a besoin de réformes et les réclame; mais l'Arménie a quelque chose de plus, elle y a droit. En réalisant des réformes dans toutes les provinces, la Sublime Porte fera un acte politique; en les accordant à l'Arménie, elle fera un acte de justice et tiendra ses engagemens.

La promesse d'accorder des réformes à l'Arménie est inscrite dans les traités, elle est contresignée par toute l'Europe, elle fait partie intégrante du droit public. Parmi les puissances qui prirent en main la cause des Arméniens, la France est la première en date. Napoléon III, en 1867, fait pression sur le sultan Abd-ul-Aziz et le menace d'une intervention française s'il envoie une armée pour écraser les gens du Zeïtoun, les plus braves et les plus belliqueux des Arméniens, qui s'étaient insurgés; il fut convenu, à la suite de cette intervention, que le Zeïtoun aurait toujours un gouverneur chrétien; les Jeunes-Turcs les premiers ont, depuis la révolution, manqué à cette promesse. Après que la Russie, profitant de la guerre franco-allemande, se fut affranchie de certaines clauses du traité de Paris, les inquiétudes anglaises s'éveillèrent. Dès lors le *Foreign Office* surveille de près les affaires d'Arménie et le golfe d'Alexandrette, où il redoute que la Russie ne vienne chercher cette mer libre

dont le mirage déçoit de tous les côtés son ardente convoitise.

Le traité de San Stefano, dans son article 16, stipule formellement des réformes immédiates en faveur des Arméniens :

Comme l'évacuation par les troupes russes des territoires qu'elles occupent en Arménie, et qui doivent être restitués à la Turquie, pourrait donner lieu à des conflits et à des complications préjudiciables aux bonnes relations des deux pays, la Sublime Porte s'engage à réaliser, sans plus de retard, les améliorations et les réformes exigées par les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens, et à garantir leur sécurité contre les Kurdes et les Circassiens.

L'engagement de la Porte est pris vis-à-vis de la Russie et comme, en même temps, le tsar se fait céder Bayézid, Alachkert et la route de Trébizonde à Téhéran par Tebriz, d'où l'on commande tout le massif arménien et les sources des grands fleuves, l'alarme est vive en Angleterre. Le *Foreign Office* travaille activement à prévenir cette mainmise de la Russie sur les provinces arméniennes; il obtient, au traité de Berlin, une réduction des conquêtes asiatiques de la Russie qui lui enlève la route de Perse et les villes qui la commandent; sur un point essentiel, le texte du traité de San Stefano est modifié et devient l'article 61 du traité de Berlin.

L'article débute par les mots qui terminent le texte de San Stefano : « La Sublime Porte s'engage, etc., » qu'il fait suivre de la phrase suivante : « Elle donnera connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet aux Puissances qui en surveilleront l'application. » Ici, la Porte n'est plus engagée vis-à-vis de la Russie, mais, collectivement, vis-à-vis de toutes les Puissances : engagement plus précis, plus strict en apparence, plus vague en réalité et qu'elle éludera d'autant plus aisément que, en fait, les Puissances s'en remettent à l'Angleterre de l'application des réformes. Celle-ci, par la convention du 4 juin 1878, a conclu avec la Turquie une alliance défensive dont l'objet est précisément de défendre l'intégrité des provinces ottomanes d'Asie contre toute ambition étrangère. La convention s'exprime ainsi :

« ... En revanche, S. M. I. le Sultan promet à l'Angleterre des réformes nécessaires (à être arrêtées plus tard par les deux Puissances) ayant trait à la bonne administration et à la protection des sujets chrétiens et autres de la Sublime Porte, qui se trouvent sur les territoires en question (les territoires turcs en

Asie); et afin de mettre l'Angleterre en mesure d'assurer les moyens nécessaires pour l'exécution de son engagement, S. M. I. le Sultan consent, en outre, à assigner l'île de Chypre pour être occupée et administrée par elle. »

La convention de Chypre, antérieure au traité de Berlin, en éclaire le sens et suffit à expliquer pourquoi les réformes, promises spécialement à l'Angleterre et généralement à toutes les Puissances, restèrent en fait lettre morte. Elle explique aussi comment l'Arménie, pour son malheur, devint, entre les mains des Anglais, un bastion avancé destiné à arrêter l'expansion russe. Influence russe et influence anglaise se battirent sur le dos des Arméniens, et le Sultan en profita pour les massacrer. Les événemens de 1894-1896 trouvent leur explication première dans la convention du 4 juin 1878.

Le retentissement des massacres d'Arménie émut si vivement l'opinion européenne qu'il fallut bien reparler des réformes promises par le traité de Berlin, préparées même par une note collective des ambassadeurs en septembre 1880, mais restées sans aucune application. Les ambassadeurs se remirent à l'œuvre et préparèrent un plan très étudié, très complet, de réformes pour l'Arménie : c'est le *memorandum* du 11 mai 1895, rédigé par les ambassadeurs de France, de Russie et d'Angleterre. L'article 61 du traité de Berlin constitue la Charte de l'Arménie et établit son droit aux réformes, le *memorandum* du 11 mai en prépare les modalités; il sert encore aujourd'hui de base aux demandes des Arméniens; en voici le résumé :

Réduction du nombre des vilayets : une refonte des circonscriptions administratives s'impose pour séparer les cantons exclusivement musulmans de ceux où les Arméniens sont nombreux, et pour unifier l'administration en diminuant le nombre des circonscriptions.

Garanties pour le choix des gouverneurs (valis) : les ambassadeurs à Constantinople auront le droit d'intervenir dans la nomination des valis en avertissant la Porte lorsqu'ils auront lieu de craindre que le choix de tel personnage ne devienne une cause de troubles.

Les valis pourront être chrétiens : théoriquement, en vertu de multiples textes, depuis le hatti-chérif de Gulhané jusqu'à la constitution de 1908, les valis peuvent être chrétiens; en fait, ils ne l'ont jamais été dans les vilayets arméniens;

s'agit de faire passer dans le domaine des faits ce qui est resté jusqu'ici dans le domaine du droit.

Nomination d'un haut commissaire de surveillance pour l'application des réformes; il aura un adjoint qui sera musulman si le haut commissaire est chrétien, et inversement.

Institution à Constantinople d'une commission permanente de contrôle composée d'un président et de six membres dont trois chrétiens et trois musulmans. Les membres de cette commission pourront se transporter dans les provinces pour y faire des inspections.

Dans les vilayets autres que les six vilayets de la Grande Arménie, s'il y a un nombre important d'Arméniens, un adjoint devra être donné au vali; il sera chrétien si le vali est musulman et inversement. Il présentera au vali les doléances des minorités et il aura le droit de correspondre directement avec la commission de contrôle. Cet article s'appliquerait à la Petite Arménie (vilayet d'Adana).

Mesures pour empêcher les Kurdes de molester les Arméniens. Ces mesures ne peuvent guère consister qu'en une réorganisation de la gendarmerie et en une justice impartiale : la pacification générale résulterait de l'application générale des réformes.

Ce programme, né des massacres de 1894-1896, fut oublié dès que la clameur des victimes cessa de troubler la sérénité des chancelleries; mais, en Macédoine, de 1902 à 1908, des réformes qui s'inspiraient du même esprit ont été partiellement appliquées, et quoique entravées par les dissentimens des Puissances européennes, elles ont donné des résultats sérieux (1) jusqu'au moment où la révolution de 1908 est venue détruire l'œuvre des agens réformateurs sous prétexte de l'accomplir d'un seul coup et finalement provoquer la guerre de 1912 et la perte de la Macédoine.

La révolution, qui mit fin, en Macédoine, au régime des réformes en apportant aux populations chrétiennes les garanties d'une constitution et les promesses d'une égalité fraternelle des races et des religions, provoqua, en Arménie comme partout, une explosion de satisfaction et d'espérances. La fin du régime hamidien, le rétablissement de la constitution, appa-

(1) Voyez sur ce point notre ouvrage : *l'Europe et l'Empire ottoman*, chap. III à VII.

rurent aux Arméniens comme l'aurore des temps meilleurs. Les massacres d'Adana, dans lesquels la complicité du Comité n'est pas douteuse, la confiscation du régime constitutionnel au profit de quelques hommes vinrent leur apprendre que leurs maux n'étaient pas finis. Kurdes et Circassiens restent armés, tandis que la police fait des perquisitions chez les Arméniens pour les empêcher de posséder un fusil. Les fugitifs, revenus après la proclamation de la constitution, ont trouvé les biens, dont ils possèdent les titres de propriété et pour lesquels ils paient des impôts, occupés par les Kurdes ; rien n'a été fait pour leur faire rendre justice. L'insécurité est partout ; le mouvement économique est presque nul. Il n'y a eu cependant, au cours de ces années difficiles, aucune tentative de révolte parmi les Arméniens ; ils attendaient patiemment la réalisation des promesses de sécurité et de liberté qui leur avaient été si souvent prodiguées, et quand la guerre éclata en octobre 1912, ils se comportèrent en loyaux sujets du Sultan. Une liberté relative de la tribune et de la presse leur a permis de reprendre, dans leur pays, l'œuvre de cohésion nationale, de renaissance linguistique et littéraire qu'ils poursuivent depuis longtemps. Les grands événemens qui viennent de s'accomplir les ont trouvés prêts à en profiter et résolus, tout en restant de loyaux sujets, à obtenir un sort meilleur. Les défaites des Turcs aggravèrent les impatiences des Arméniens et les colères des musulmans Kurdes et Circassiens; des menaces multipliées, des assassinats isolés faisaient présager de nouvelles vêpres sanglantes. L'occasion était favorable et la nécessité d'agir urgente; les chefs naturels de la nation prirent en mains la direction du mouvement des revendications arméniennes. Le Catholicos, chef suprême de la nation, envoya, pour le représenter en Europe, une délégation présidée par un Arménien illustre, Boghos Nubar pacha, fils du grand ministre qui gouverna longtemps l'Égypte et qui aimait à s'entendre appeler « le champion de la justice. »

A Constantinople, le Catholicos agit par l'intermédiaire du patriarche arménien et de l'Assemblée nationale. Ainsi, c'est l'organisation nationale officielle et non pas, comme en 1894, un comité révolutionnaire, qui parle au nom de la nation et demande des réformes ; elle n'a recours qu'aux moyens légaux : les lois de l'Empire et l'intervention diplomatique de l'Europe : elle a un programme modéré proposé par des hommes modérés.

Cette différence fondamentale est l'une des raisons de l'accueil que les demandes des Arméniens ont trouvé auprès des Chancelleries et notamment auprès du cabinet de Pétersbourg.

A l'automne 1912, l'action s'engage par une démarche officielle du patriarche arménien de Constantinople, délégué par l'Assemblée nationale, auprès du grand vizir, pour obtenir la cessation du régime d'insécurité intolérable qui, depuis si longtemps, paralyse la vie et l'activité dans les six vilayets. Il n'obtient que des promesses et, pour en souligner l'insuffisance, il adresse sa démission à l'Assemblée nationale par une lettre datée du 8 (21) septembre; l'Assemblée refuse la démission et nomme une commission chargée de poursuivre les démarches auprès de la Porte. La guerre et les défaites turques en Europe vinrent rendre la situation plus instable en Asie, les démarches arméniennes plus pressantes et la Porte plus traitable; mais la bonne volonté, tardive et intéressée de celle-ci, se heurtait à une impossibilité matérielle de faire des réformes sérieuses au moment où toutes ses forces militaires, toutes ses ressources financières, toute son attention, se portaient vers la Thrace et Tchataldja. Le 12 mai 1913, l'Assemblée nationale remit au grand vizir un mémoire dans lequel elle attirait son attention sur le danger que la question arménienne pouvait faire courir à l'existence même de l'Empire et sur l'urgence d'une solution; elle obtenait de Mahmoud Chefket pacha une réponse où le bien-fondé des réclamations arméniennes était implicitement reconnu. « Les Arméniens, disait-il, ne sont pas seuls à subir le brigandage; il y en a d'autres qu'eux qui souffrent aussi. Le gouvernement a la ferme intention de mettre fin à tous les crimes. Trop de paroles ont été prononcées, trop de promesses faites. J'éviterai de faire des promesses, le gouvernement se signalera par des actes... » En même temps, il constatait son impuissance et déclarait à l'ambassadeur de France que les réformes à faire pour les Arméniens se ramenaient en fin de compte à assurer leur sécurité contre les Kurdes, qu'il fallait pour cela disposer de quelques troupes et par conséquent attendre la pacification définitive des Balkans, que toutes les circulaires ou prescriptions qui ne seraient pas appuyées sur la force ne pourraient servir qu'à exaspérer les ennemis acharnés des Arméniens et à provoquer un massacre. Telle est encore aujourd'hui la situation : attendre, attendre toujours; mais les événemens marchent; déjà Mah-

moud Chefket est mort, déjà une nouvelle guerre a ensanglanté les Balkans ; le gouvernement turc est plus que jamais aux mains d'une oligarchie de politiciens et plus que jamais à la merci d'un coup d'État semblable à celui qui a ramené au pouvoir les hommes du Comité. La paix générale est à la merci d'un massacre qui peut à chaque instant se produire en Arménie et qui entraînerait presque fatalement une intervention européenne.

Un fait nouveau, dont les conséquences peuvent être immenses, s'est produit : la réconciliation des Arméniens et de la Russie. Elle est due à la sagesse et à la modération des Arméniens, et au sens politique de quelques hommes d'État russes. L'ambassadeur Tcharykof montra, dans ses rapports de Constantinople, que la question arménienne ne se présentait plus sous le même aspect qu'en 1894-1896 et qu'il était temps, pour la Russie, de revenir à la politique de San Stefano qui tendait à étendre la tutelle russe sur l'Arménie. En Transcaucasie, un nouveau gouverneur, le prince Vorontzoff-Dachkoff, cherchait à se concilier les sympathies du groupe arménien, rendait aux églises leurs biens confisqués pendant les troubles de 1906, rouvrait les écoles, autorisait la fondation de nombreuses sociétés, la publication de journaux et de livres en langue arménienne. Dans l'été de 1912, le Catholicos lui-même s'est rendu à Pétersbourg où il a été reçu avec grande distinction par le tsar qui lui a conféré la plus haute décoration russe. S'appuyer sur les 1 600 000 Arméniens qui vivent sous la loi du tsar pour gagner la confiance et les sympathies de la nation tout entière, s'en constituer les protecteurs par la diplomatie à Constantinople et, en cas d'absolue nécessité, par les armes en Arménie, par là devenir peu à peu les maîtres du haut plateau arménien qui domine à la fois le golfe d'Alexandrette, chemin de la mer libre, Trébizonde, chemin de Constantinople, et les sources de l'Euphrate et du Tigre, chemin de la Mésopotamie, tel pourrait être le dessein du cabinet de Pétersbourg. Recourir aux bons offices et, au besoin, à la protection effective de la Russie pour obtenir des réformes, tout en restant sujets de l'Empire ottoman ; en désespoir de cause, se jeter dans les bras du tsar pour y trouver, à défaut d'une complète liberté, la sécurité des personnes et des biens, tel semble être le plan des Arméniens. Et qui ne voit que tout l'avenir de l'Empire ottoman et son existence même y sont

attachés en même temps que la paix de l'Europe? Une intervention militaire russe en Arménie déterminerait, pour ainsi dire mécaniquement, l'intervention d'autres puissances et presque certainement la dislocation et le partage de la Turquie d'Asie.

Le traité d'alliance défensive du 4 juin 1878 qui plaçait l'Arménie sous la surveillance de l'Angleterre est encore en vigueur, mais l'Angleterre a cessé d'en pratiquer la politique; l'occupation de l'Égypte et du golfe Persique d'une part, de l'autre sa réconciliation avec la Russie, ont reporté plus au Sud, en Arabie et sur le Tigre, ses grands intérêts; c'est, — nous le verrons, — la question arabe qui intéresse surtout la diplomatie anglaise. Chypre reste encore une guérite d'où le factionnaire britannique surveille la descente russe vers la mer libre, mais, dans le golfe d'Alexandrette, à côté des intérêts de l'Angleterre, ont grandi ceux de l'Allemagne. Le chemin de fer de Bagdad n'est pas seulement une entreprise de l'industrie et de l'expansion économique allemandes, il tend à devenir le véhicule de la colonisation; il a pour but de créer, sur son passage, des intérêts allemands et de préparer les relais de la marche du germanisme. Il suffit de lire la presse expansionniste allemande pour savoir que les plaines du vilayet d'Adana si fertiles, si bien appropriées aux cultures riches et notamment au coton, conviendraient à la colonisation allemande. Depuis longtemps l'Allemagne cherche l'occasion de prendre pied dans la Méditerrannée; la vente, par la compagnie française qui l'avait construite, de la ligne de Mersina à Adana à la compagnie allemande du Bagdad a donné aux intérêts économiques allemandes la prépondérance dans le golfe d'Alexandrette. On peut tenir pour certain que, si des troubles venaient à éclater dans l'Arménie méridionale, les marins allemands débarqueraient immédiatement pour maintenir l'ordre; les soldats suivraient, une colonie allemande serait fondée. Un incident récent est, à ce point de vue, fort instructif. A la fin d'avril dernier, la population d'Adana et les consuls croyaient apercevoir les symptômes de troubles prochains; on vit un jour débarquer en grand uniforme le commandant du croiseur *Gœben* qui alla avec une escorte faire visite au vali et lui signifier que, si des massacres se produisaient, les marins allemands viendraient aussitôt occuper la ville; puis, malgré les observations et les prières du vali qui lui demandait au moins de

conserver à sa démarche un caractère privé, le commandant se rendit, toujours en grand uniforme, chez l'évêque arménien ; il lui promit la protection allemande et l'assura qu'en cas de péril il débarquerait des forces suffisantes pour garantir la sécurité des personnes et des biens. La question arménienne, qui naguère n'intéressait pas Bismarck, est aujourd'hui l'objet des préoccupations de la diplomatie allemande ; un bureau spécial a été créé à l'ambassade de Constantinople pour centraliser les renseignemens ; des agens allemands parcourent le pays, promettant aux populations la protection du grand Empire, vantant sa puissance et l'excellence de ses marchandises. On peut tenir pour assuré que, si la dislocation de l'Empire ottoman devenait inévitable, ou si quelque autre puissance donnait le branle aux convoitises européennes par l'occupation d'un point quelconque de la Turquie d'Asie, l'Allemagne prendrait immédiatement sa part qui serait celle du lion : c'est sur la Petite Arménie et la Mésopotamie, en suivant la ligne du chemin de fer de Bagdad, qu'elle jetterait son dévolu.

Ainsi se pose actuellement, devant la Turquie et devant l'Europe, la question arménienne ; elle risque à chaque minute de déchaîner les conséquences les plus dangereuses ; elle est grave par l'importance des intérêts européens qui s'y trouvent engagés, grave parce que, posée depuis longtemps, elle s'envenime chaque jour davantage, grave parce qu'il n'est pas certain que la réorganisation de l'Empire ottoman soit possible et durable, grave enfin parce qu'elle n'est pas isolée : à côté d'elle la question arabe se dresse ; il nous faut en dire un mot avant d'indiquer quels remèdes sont proposés et à quelles conditions le salut de la Turquie d'Asie nous paraît possible.

III

Le monde arabe, c'est la grande inconnue de l'Asie occidentale, la grande réserve de l'avenir ; selon qu'il y aura ou qu'il n'y aura pas accord entre les Turcs et les Arabes, l'Empire ottoman vivra ou périra. Les Arabes sont les maîtres de l'Asie occidentale ; ils dominent le golfe Persique et la mer Rouge, ils détiennent La Mecque et Médine, les villes saintes des Sunnites, et Kerbelah où les Chiites vénèrent la mémoire d'Ali et de ses fils ; ils sont maîtres du Tigre et de l'Euphrate. Du plateau de

l'Iran jusqu'à la Méditerranée et du massif arménien jusqu'à l'Océan Indien, l'Arabe est roi. Peuple du Prophète et peuple des Khalifes, dont l'origine se perd dans la nuit des temps bibliques, il méprise le Turc, soudard épais et grossier, incapable de civilisation, d'art, de poésie ; le Turc, pour prier, pour penser, pour chanter n'a pas d'autre langue que celle de l'Arabe. Celui-ci est fier du sang pur qui coule dans ses veines : c'est un noble; il méprise le Turc d'aujourd'hui qui sort abâtardi des mélanges de sang du harem et qui n'a plus rien de commun avec les soldats d'Orkhan ou d'Othman ; l'Arabe lui obéit parce que, jusqu'ici, il avait la force, mais il le regarde comme un hôte de passage dans cette Asie où lui-même a été et aspire à redevenir un agent de civilisation. Le Turc et l'Arabe ne se comprennent pas ; il y a entre eux différence de sang, différence de culture, incompatibilité de nature. Mais, parmi les Arabes, les uns vivent encore par tribus dans les oasis du désert de Syrie ou de la péninsule arabique; leurs mœurs, leur genre de vie, leurs migrations de nomades n'ont pas changé depuis Mahomet ; d'autres, dans les villes, sur la côte de Syrie, se sont fixés, sont devenus sédentaires; la mer, porteuse de lumière, les a mis en contact avec les Européens; ils se sont développés ; ils représentent aujourd'hui dans l'Empire un élément de progrès. Nous avons eu déjà l'occasion de parler ici de cette renaissance de la nation arabe qui a rendu à ce noble peuple la conscience de son unité et de sa force (1). C'est en Syrie surtout que cette reviviscence a été remarquable. Le sentiment de l'unité de la race a été plus fort même que les divergences religieuses. Arabes chrétiens, catholiques ou orthodoxes, et Arabes musulmans cherchent à se mettre d'accord pour établir et pour faire triompher un programme commun de revendications nationales.

La Syrie, longue bande de terre de plus de 1 000 kilomètres de longueur du Nord au Sud sur 160 de longueur moyenne, est un lieu de passage, une route; de tout temps elle a été en contact par mer avec l'Occident chrétien, par terre avec l'Égypte et l'Asie-Mineure; les écoles primaires, secondaires et supérieures européennes, s'y sont multipliées et ont apporté aux Syriens, sur les ailes de la langue française, la civilisation occidentale ; elle s'est superposée à l'antique civilisation arabe. Les chré-

(1) Voyez notre article du 1er juillet 1906 et *l'Europe et l'Empire ottoman*, chap. VIII.

tiens se sont développés les premiers ; les Musulmans ont suivi ; entre les deux religions, l'histoire n'a pas mis de sang ni de haines inexpiables ; leur rivalité n'est qu'une lutte pacifique pour la suprématie et pour les avantages du pouvoir. La bonne entente qui règne actuellement entre tous les Syriens, ne va pas sans jalousies secrètes et sans dissentimens latens, elle est assez forte cependant pour engendrer une action commune pour la conquête de l'autonomie ou des réformes. Le Liban catholique, avec son organisation particulière garantie par le statut que la France a dicté après son intervention militaire de 1860, avec son conseil général, ses nombreuses écoles, est la partie la plus développée de la Syrie ; de là rayonnent la lumière, les idées, les aspirations libérales. Beyrouth, la ville des écoles, le foyer du progrès et de la renaissance arabe, enclose dans le Liban dont elle ne fait cependant pas partie, doit surtout aux Libanais son essor et sa culture. Depuis le Liban, où les illettrés sont plus rares que dans certains grands pays d'Europe et où une élite d'hommes instruits selon les méthodes européennes seraient en mesure de participer au gouvernement de leur pays, jusqu'à ces tribus nomades qui vivent sous la tente dans le désert syrien et qui viennent tantôt s'approvisionner pacifiquement aux marchés de Damas ou d'Alep, tantôt piller les riches villages de la plaine, toutes les gradations se rencontrent ; bédouins et citadins n'ont ni les mêmes besoins, ni les mêmes aspirations ; les mêmes réformes, la même administration ne sauraient leur convenir ; ils ne peuvent participer également à la vie politique de la nation et de l'Empire.

Les écoles européennes, le va et vient de nombreux Syriens entre leur pays et l'Égypte, l'émigration aux États-Unis et le retour de plusieurs milliers de personnes chaque année, l'enrichissement général, avaient peu à peu fait germer et mûrir des aspirations nouvelles parmi les Arabes les plus instruits et préparé les esprits à des revendications nationales. La révolution de 1908 produisit dans toute la Syrie une commotion qui fit éclater les sentimens jusque-là comprimés. Dans les villes, des jeunes gens, s'improvisant orateurs, se mirent à haranguer les foules dans les cafés, aux balcons des hôtels, sur les places publiques, initiant le peuple à la vie politique, éveillant en lui l'esprit national. Il y eut, entre les Arabes des différentes régions et des différentes confessions, un élan de fraternité.

Parmi les jeunes gens, l'influence des divergences religieuses va peu à peu s'atténuant; les questions politiques et nationales passent au premier plan. D'innombrables journaux en langue arabe et en français apparurent; Beyrouth en compta un moment plus de cent et en a encore trente dont plusieurs quotidiens. De même qu'en France, aux approches de 1789, tous ceux qui croyaient avoir un remède à proposer pour le bien du pays écrivaient une brochure; en Syrie on se mit à lancer des journaux éphémères qui servaient à répandre une idée et disparaissaient ensuite. Toute cette jeunesse est imprégnée de culture française, et ce sont des idées françaises qui, en quelque langue qu'elles soient écrites, fermentent dans les cerveaux syriens. Mirabeau est le héros préféré de ces orateurs qui rêvent une rénovation des esprits et des mœurs par la culture occidentale. La brillante imagination arabe aidant, quelques-uns s'élancent dans l'utopie et jusque dans l'anarchie; la mémoire de Francisco Ferrer a ses dévots. Des femmes distinguées sont entrées dans le mouvement; quelques-unes écrivent dans les journaux, publient des livres. L'une d'elles, empruntant presque le titre du beau roman de Gogol, a écrit les *Ames endormies* où elle se propose de « désenchanter » les âmes de ses contemporaines (1). Mais il n'entre pas dans notre cadre de faire ici un tableau de ce réveil du génie arabe qui a déjà dans l'histoire donné tant de preuves éclatantes de sa fécondité; c'est du point de vue politique seulement que cette végétation un peu touffue, un peu désordonnée, mais très puissante, d'aspirations et de pensées nouvelles, nous intéresse; elle révèle le profond travail interne qui ressuscite et renouvelle la nation arabe. Le mouvement a commencé, comme il était naturel, par les classes cultivées et riches; mais il gagne déjà, avec la diffusion de l'instruction, la masse amorphe du peuple. L'idée d'ordre, d'organisation, fait des progrès parmi les Arabes; elle est malheureusement souvent encore primée par l'appétit des jouissances, par le déchaînement des ambitions; mais l'ambition des individus n'est-elle pas aussi, pour les sociétés, un puissant levier de progrès?

Après la révolution de 1908, l'enthousiasme des Arabes attendait de la Turquie rénovée une politique de décentralisation

(1) Voyez *La Syrie*, par M. K. T. Khaïrallah (E. Leroux, 1912, in-8°.)

et de liberté; il ne tarda pas à être déçu. L'assassinat de l'émir Mohammed Arslan, député très populaire en Syrie, pendant les journées d'avril 1909, commença la scission entre les Turcs et les Arabes. La politique centralisatrice, musulmane et turque, du Comité Union et Progrès fut combattue par les Arabes; ils groupèrent leurs forces dans l'opposition. Zehrawi effendi, député de Hamah, Boustani effendi, député de Beyrouth, puis sénateur, devinrent les adversaires infatigables de la tyrannie jacobine des Jeunes-Turcs. Le second surtout, savant polyglotte, humaniste distingué, traducteur de l'*Iliade* en vers arabes, jouit dans toute la Syrie d'une autorité qu'il sait maintenir au-dessus des divisions politiques et des questions de personnes. Le mouvement autonomiste faisait des progrès quand survint l'agression des Italiens contre la Tripolitaine; elle eut pour effet immédiat de rapprocher les Arabes, surtout les Arabes musulmans, des Turcs, et de détourner, pour un temps, sur l'Italie et sur les chrétiens en général, les colères de l'opinion. Mais, la guerre finie, les revendications nationales reparurent; le désastre des armées turques en Europe leur offrit l'occasion de s'affirmer et l'espoir de triompher.

Quelles sont au juste ces revendications? Il est difficile de l'indiquer avec précision, car il y a presque autant de programmes que d'individus; il est certain cependant que celui de Beyrouth, celui du congrès de Paris, représentent l'opinion de plusieurs groupes importans. D'une façon générale, on peut dire que les Arabes de Syrie ne sont pas séparatistes, mais ils veulent exercer une influence plus grande dans l'administration de leur pays et obtenir une participation au gouvernement général de l'Empire mieux proportionnée à leur nombre et à leur culture. Quelques-uns élèvent leurs prétentions jusqu'à une complète autonomie administrative; enfin ils veulent que la langue arabe, qui est la langue religieuse et littéraire de l'Empire, devienne la langue officielle des pays arabes et soit admise au Parlement à l'égal du turc. Voilà l'essentiel, le reste est détail et modalités.

A la fin du mois de janvier 1913 se réunissait à Beyrouth une Assemblée générale de 86 membres élus par les Comités électifs des diverses communautés du vilayet de Beyrouth; elle rédigeait un programme en quinze articles qui résume assez bien les aspirations moyennes des Syriens. Le vilayet demeure

soumis aux lois de l'Empire pour tout ce qui concerne « les relations étrangères, les questions militaires, les douanes, les postes et télégraphes, les taxes et impôts. » Le vali est l'agent et le délégué du pouvoir central ; mais en même temps il est le chef du pouvoir exécutif du vilayet et chargé de faire exécuter les décisions prises par le Conseil général. Celui-ci, composé de trente membres élus, quinze musulmans, quinze non musulmans, est le véritable organe du gouvernement ; il a « l'initiative de tous les actes et l'administration des affaires intérieures du vilayet ; » mais « il ne s'occupe pas de politique générale. » Ses délibérations sont exécutoires de plein droit ; l'opposition du vali est suspensive, mais « si le Conseil maintient sa délibération à la majorité des deux tiers des voix exprimées, elle devient définitive et inattaquable. » Une commission départementale siège dans l'intervalle des sessions. Les fonctionnaires, à l'exception de ceux qui relèvent directement du pouvoir central, sont choisis au concours parmi les habitans du vilayet. Des conseillers étrangers « ayant une parfaite connaissance de l'arabe, du turc, ou du français » sont désignés les uns par le gouvernement central, les autres par le Conseil général, et affectés aux différens services ; ils appartiennent « à telle nationalité que le gouvernement central désignera et revêtiront l'habillement distinctif ottoman. » Les municipalités sont autonomes. La langue arabe est la langue officielle du vilayet.

Tel est l'esprit du programme de Beyrouth ; il est fondé sur une large décentralisation ; étendu aux principales provinces, il aboutirait à la constitution d'une sorte d'Empire fédératif, où chaque nationalité aurait sa vie propre tout en restant liée aux autres par des liens très forts. Des conseillers étrangers seraient appelés à guider les premiers pas de ces administrations sans expérience. Ce système de gouvernement est en opposition flagrante avec les procédés centralisateurs et unificateurs des Jeunes-Turcs. On sait d'ailleurs que, par ordre du gouvernement, l'assemblée de Beyrouth a été dissoute, et plusieurs des membres de la commission d'organisation arrêtés. L'opinion des Syriens est qu'il ne faut pas chercher une formule unique de réformes, mais donner à chaque région un régime approprié à la culture et aux capacités de sa population. La Mésopotamie ne peut avoir le même régime

que la Syrie : une bonne police qui garantisse les paysans sédentaires contre l'oppression et les pillages des nomades, des canaux d'irrigation multipliés et prudemment réglementés qui rendent à la terre sa fertilité proverbiale, c'est tout ce dont elle a besoin pour le moment. La péninsule arabique est plutôt, pour l'Empire, une colonie lointaine dans laquelle il convient de laisser, sous le haut contrôle du gouvernement central, les chefs de tribus, les hauts personnages religieux, exercer une autorité qu'il serait d'ailleurs vain de chercher à leur enlever. En Syrie même, il est aisé de distinguer plusieurs régions, qu'il serait impolitique d'unifier administrativement. Le Liban entend conserver son statut spécial, garanti par les traités ; il souhaiterait même de s'agrandir, d'englober les villes de la côte, Beyrouth, Saïda, Tripoli et quelques villes de l'intérieur comme Baalbek. Beyrouth enchâssée dans le Liban, est peuplée de Libanais catholiques, maronites ou melchites en majorité ; elle est le port naturel du Liban, et c'est au Liban qu'elle doit sa prospérité : il semble anormal, dans ces conditions, de l'en laisser séparée. Outre le Liban chrétien, on trouverait en Syrie les élémens de trois autres groupemens : les Nousaïris, qui habitent la montagne Ansarieh et dont Latakié est le port ; le pays peuplé par des musulmans sunnites, dont les principaux centres sont Damas, Alep ; ce serait le groupement le plus nombreux. Reste la Palestine, où l'élément arabe, plus mélangé, plus lourd, est resté à l'écart du mouvement général ; elle pourrait constituer une unité administrative, où les juifs exerceraient l'influence que leur assurerait leur nombre.

Enfin, pour le moment, un élément reste encore inapte à toute organisation et ne relève que d'une bonne police : ce sont les nomades. Il est bien difficile de les dénombrer ; ils sont peut-être 80 ou 100 000 ; c'est une armée toujours mobilisée par tribus, avec ses chefs naturels ; ces bédouins représentent pour l'avenir une réserve considérable dans laquelle celui qui saurait gagner leur confiance trouverait dès maintenant une force redoutable. Les Arabes nomades sont peut-être l'élément le plus pur et le plus énergique de la race. Un gouvernement composé d'hommes de leur sang et de leur langue pourrait seul réussir à les fixer ; l'extension des terres cultivables par une bonne méthode d'irrigation, l'accroissement de la prospérité écono-

mique sont, avec une gendarmerie bien organisée, capable de poursuivre jusque dans le désert les bandes de pillards, les seuls remèdes actuellement applicables au nomadisme, ce fléau endémique de l'Asie occidentale.

Telles sont les vues de quelques-uns des chefs du mouvement arabe : la Syrie deviendrait une fédération d'États dans laquelle chaque groupe aurait la faculté de se développer selon son génie propre et ses besoins économiques ou moraux; elle resterait sous la souveraineté du Sultan et unie à l'Empire, dans les conditions qu'indique le programme de Beyrouth. Politique de décentralisation d'une part, politique de centralisation et de réformes opérées directement par le pouvoir central, les deux conceptions s'opposent : l'une est celle des Arabes, l'autre celle des Turcs qui sont actuellement au pouvoir. Il est clair que, selon que l'une ou l'autre sera appliquée, les intérêts des puissances européennes en seront affectés différemment. A ces questions de réorganisation interne de l'Empire ottoman se mêlent donc étroitement, tant dans les pays arméniens que dans les pays arabes, des intérêts, des ambitions, des rivalités européennes. Sans entrer ici dans l'analyse de tous ces intérêts, il faut du moins indiquer en quelques mots, comme nous l'avons fait pour l'Arménie, comment et dans quelle mesure ils sont liés à l'avenir de la race arabe.

Nous l'avons dit déjà, c'est la langue française, répandue en Syrie par les écoles supérieures, secondaires et primaires des religieux français, qui a servi de véhicule au mouvement de rénovation qui commence à transformer le monde arabe. L'élite syrienne d'aujourd'hui pense en français : les hommes instruits dans nos écoles, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, tournent leurs regards vers la France comme vers le foyer générateur des grandes pensées qui, élèvent moralement les nations et les affranchissent politiquement; c'est là un fait considérable et nouveau qui vient s'ajouter à l'habitude historique des peuples chrétiens du Levant de chercher, dans la France, une protectrice et une amie. Ce legs précieux de l'ancienne France, que la nouvelle a conservé, nous assure dans ce pays où la mêlée des intérêts matériels est souvent si brutale, une clientèle capable de dévouement et d'attachement désintéressé. Maronites du Liban, Melchites et autres petites « nations » catholiques de Syrie, forment autour du drapeau français un groupe fidède dont il est

plus facile de nous envier les sympathies, que de nous les enlever. Même si, en un jour de défaillance, la France était tentée de renoncer dans le Levant à sa politique et à ses intérêts traditionnels, elle ne le pourrait pas; on ne s'ampute pas soi-même ; on peut vendre un chemin de fer, on ne peut pas dire à toute une population qui tend vers nous des bras confians : cherchez d'autres patrons. De ce fait, l'influence française possède en Syrie une avance considérable. De plus, les principales lignes de chemin de fer, l'entreprise de plusieurs ports appartiennent à des sociétés françaises; notre ambassade demande en ce moment au gouvernement de Constantinople des concessions complémentaires. C'est à coup sûr une position forte, mais que les négligences de notre politique, certaines fautes, comme la rupture de nos relations diplomatiques avec le Saint-Siège, sans oublier les efforts de nos rivaux, ont certainement affaiblie.

Les Anglais, par le fait qu'ils occupent l'Égypte, sont voisins de la Syrie ; de tout temps, depuis Sésostris et les Ptolémée jusqu'à lord Kitchener, les maîtres de l'Égypte ont cherché à dominer dans la marche syrienne qui couvre les approches de l'isthme et qui assure un débouché militaire et commercial vers le Nord. Les Anglais se préoccupent de fortifier les abords de l'Égypte et les routes de l'Inde; c'est pourquoi ils s'intéressent à l'avenir de la Syrie et de l'Irak. Ils n'ont pas besoin d'ailleurs d'y faire une propagande directe ; de nombreux Syriens vont en Égypte; dans les administrations, dans les affaires, ils occupent des situations lucratives; ils sont bien accueillis, recherchés et fêtés par le Khédive et par les autorités anglaises. Les riches Syriens d'Égypte viennent volontiers chercher, pendant les mois d'été, la fraîcheur des montagnes libanaises : le Syrien, qui souffre de son mauvais gouvernement, admire l'ordre qui règne en Égypte, la liberté relative dont on y jouit, surtout la prospérité matérielle dont les gens avisés savent profiter : de là une sympathie naturelle qui porte les classes riches, surtout parmi les musulmans, vers l'Angleterre. Tout au contraire, les Algériens émigrés en Syrie pour y fuir la domination française travaillent contre nous et font aux musulmans de Syrie un tableau mensonger du régime français dont ils s'efforcent de répandre la haine; ils détruisent peu à peu le prestige que la noble loyauté d'Abd-el-Kader avait ajouté au renom de la France parmi les Arabes. Il est certain que le jour où des évènemens

graves se produiraient en Turquie d'Asie, où les Arabes, las d'attendre les réformes vainement promises par le gouvernement turc, voudraient les réclamer par la force, si la France ne parvenait pas à obtenir du Sultan les réformes nécessaires, les populations syriennes se tourneraient, en désespoir de cause, vers la Grande-Bretagne et remettraient leur sort entre ses mains. Il dépend de nous d'épargner une pareille faillite à notre politique orientale. Sir Edouard Grey, dans une déclaration solennellement faite à la Chambre des Communes, avec l'approbation de M. Asquith, a donné à M. Poincaré l'assurance que l'Angleterre n'avait « dans ces régions ni intention d'agir, ni desseins, ni aspirations politiques d'aucune sorte. » Nous en sommes convaincu ; mais il ne dépend pas d'elle de se dérober à certaines conséquences de sa présence en Égypte, conséquences que lord Kitchener ne cherche peut-être pas à atténuer. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'une défaillance de la politique française qui pourrait permettre à l'Angleterre d'établir sa suprématie en Syrie, et il faut espérer qu'une telle défaillance ne se produira pas.

Dans la zone de rayonnement du chemin de fer de Bagdad, c'est-à-dire dans la région d'Alep, en Palestine, où ils soutiennent avec une énergie et une générosité intéressées leurs missions catholiques ou protestantes, les Allemands travaillent activement à accroître leur influence ; ils réussissent à augmenter leurs propriétés, leurs entreprises ; ils n'ont pas jusqu'ici gagné la confiance des populations ; elles leur reprochent leur solidarité avec les Turcs et l'indiscrétion de leurs appétits de domination et de gain ; elles craindraient, en se confiant à eux, de se donner non des protecteurs, mais de maîtres plus préoccupés de vendre leurs produits et d'établir leurs colons que de favoriser le développement et la prospérité des populations indigènes. Il n'est pas jusqu'aux juifs de Palestine qui ne redoutent la dangereuse concurrence que leur ferait l'établissement des juifs allemands dans l'ancienne patrie de leurs ancêtres.

Très adroitement, les Italiens cherchent à gagner la clientèle catholique de la France et à se tailler dans l'Asie turque une sphère d'influence qui pût devenir, si l'occasion s'en présentait, une terre de colonisation. Nous avons déjà ici-même (1) parlé

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1907 et dans l'*Europe et l'Empire ottoman*, chap. VII, XI et XII.

de leurs efforts et analysé leur méthode. La guerre de Tripolitaine leur a fait perdre du terrain auprès des musulmans, et leurs progrès seraient peu considérables, s'ils ne profitaient des fautes de la politique française. En ce moment, leurs visées cherchent où se fixer, et, s'ils parvenaient à garder quelques-unes des îles de la mer Égée, c'est sans doute sur les côtes occidentales de l'Anatolie qu'ils chercheraient à prendre des hypothèques et à accroître leur influence.

L'enchevêtrement des intérêts européens en Syrie s'aggrave encore de la présence des Lieux-Saints dont la protection, on s'en souvient, a été entre la Russie et la France la cause première des malentendus qui ont abouti à la guerre de Crimée. La possession des Lieux-Saints sera toujours une grave question européenne et mondiale, et le maintien du gendarme turc apparaît encore aujourd'hui, comme au temps où Chateaubriand le constatait avec tristesse, le plus sûr moyen de prévenir la dispute sanglante des sectes chrétiennes sur le tombeau du Christ.

Il n'est pas certain, — comme nous le disions au début de ces pages, — que la dislocation de l'Empire ottoman puisse être évitée, mais il est évident qu'elle serait funeste aux intérêts de la France et qu'elle jetterait sa politique dans de graves embarras. Si une intervention européenne en Arménie, ou sur quelque point que ce soit de la Turquie d'Asie, donnait le signal de l'ébranlement définitif de l'Empire ottoman, ou si l'aveuglement du gouvernement turc l'empêchait d'accorder aux populations les satisfactions strictement indispensables pour les maintenir dans l'obéissance, et par conséquent précipitait la catastrophe redoutée, la France ne pourrait laisser à personne la charge d'assurer aux populations syriennes la liberté de se gouverner elles-mêmes, de les protéger et de les aider à développer les ressources de leur pays. Mais elle ne souhaite pas, loin de là, d'avoir à remplir ce devoir. Dans un partage de l'Asie ottomane, la France n'aurait que sa part, c'est-à-dire toute la Syrie, et encore peut-être aurait-elle quelque difficulté à la faire reconnaître telle qu'elle doit être ; mais elle perdrait, dans tout le reste de l'Asie occidentale, l'influence morale, génératrice d'avantages matériels, qu'elle doit à la prédominance de sa langue, à ses écoles, à son protectorat sur les catholiques. Un tel partage la rendrait voisine de l'Allemagne et ferait naître des difficultés nouvelles entre les

deux pays; et surtout il risquerait de nous mettre en compétition avec les Anglais, nos « amis, » peut-être même avec les Russes nos « alliés. » La Syrie protégée et occupée par la France risquerait de se trouver un jour étouffée entre un Empire allemand d'Anatolie, et un Empire anglais d'Égypte et d'Arabie. Les Anglais, les Russes, ont, avec les Allemands beaucoup d'intérêts rivaux en Mésopotamie, dans le golfe Persique. Qui dit rivalité, dit transactions possibles. L'Asie pourrait devenir, à notre détriment, si nous n'y prenons garde, un terrain d'entente et d'échanges entre nos « alliés » ou nos « amis » et l'Allemagne : l'entrevue de Potsdam, les récens accords anglo-allemands relatifs au chemin de fer de Bagdad, au Tigre et au golfe Persique sont, à ce point de vue, significatifs. Nous aurions pu, nous aussi, tirer quelque avantage de la politique de chemins de fer que les Allemands avaient si fort à cœur de mener à bien ; pour ne l'avoir pas fait, quand il en était temps, nous nous trouvons aujourd'hui désarmés en face de rivaux que nous n'avons su ni aider à propos, ni arrêter efficacement.

Voilà quelques unes des raisons pour lesquelles la France est si fortement intéressée à la réorganisation de l'Empire ottoman en Asie. Heureusement, toutes les puissances partagent sa manière de voir. La Russie pourrait être tentée de chercher, dans les événemens de Thrace, l'occasion d'entrer en Arménie ; on est en droit d'espérer qu'elle ne le fera pas ; occupée en Mongolie et en Perse, elle n'a pas intérêt à s'engager dans les complications qu'une dislocation de la Turquie d'Asie ne manquerait pas de provoquer; il sera d'ailleurs plus avantageux pour elle de garder de bonnes relations avec la Turquie et d'avoir, sur sa frontière du Caucase, une Arménie amie qui peu, à peu, développera sa personnalité autonome et sa prospérité, plutôt que d'annexer quelques centaines de mille individus pour aller se heurter, au bord du golfe d'Alexandrette, aux intérêts allemands et aux susceptibilités anglaises. Par la force des choses, l'influence prépondérante, dans le massif arménien, ne peut être que celle de la Russie. Les Allemands ont un évident avantage à rendre plus fort l'Empire ottoman dont ils espèrent devenir les soutiens et qu'ils cherchent à suppléer dans la mise en valeur de ses ressources; un débarquement, à Adana ou ailleurs, ne serait pour eux qu'un pis-aller, une résolution désespérée,

en contradiction avec leurs intérêts et leurs vues d'avenir. Un député anglais, M. Bryce, a, très justement, dans la séance du 8 mai dernier, caractérisé les intérêts allemands.

« Depuis la signature du traité de Berlin, a-t-il dit, les intérêts de l'Allemagne dans cette question ont complètement changé. Comme le prince de Bismarck le dit alors, la question d'Arménie était sans intérêt pour l'Allemagne. Maintenant, au contraire, elle est devenue du plus haut intérêt pour elle, car au cours des vingt dernières années, elle a élaboré et exécuté un grand projet de chemin de fer entre la mer de Marmara et le golfe Persique. Les intérêts de l'Allemagne, en ce qui concerne le chemin de fer, demandent que la sécurité de la vie et des biens règne dans les provinces traversées, faute de quoi il n'y aurait aucune chance d'y trouver les élémens d'un trafic local ou même général. Il y a donc toutes raisons de croire que le gouvernement allemand est aussi désireux qu'aucune autre des grandes puissances d'arriver au règlement de la question arménienne. »

L'Angleterre, pourvu qu'elle soit rassurée sur le golfe Persique et la mer Rouge, a aussi un puissant intérêt, — quand ce ne serait que pour ne pas heurter les musulmans de l'Inde, — à maintenir en Asie l'autorité du Sultan et à remettre à plus tard les projets qu'on lui prête, sans preuves d'ailleurs, de créer, sous sa tutelle, un Empire arabo-égyptien qui ramènerait au Caire ou à la Mecque l'ancien khalifat et mettrait le chef religieux de l'Islam sous la protection anglaise.

On peut donc espérer que la sagesse intéressée de l'Europe travaillera de toutes ses forces au maintien de l'Empire ottoman en Asie. Mais ce maintien est étroitement lié à une condition première indispensable : une politique de réformes qui donne satisfaction aux populations indigènes et particulièrement aux Arméniens et aux Arabes.

V

Réformes! Depuis si longtemps que les diplomates en parlent et que les Turcs en promettent, à peine ose-t-on, sans rire, prononcer le mot. La ficelle, pour avoir trop servi, est usée. Et pourtant, nous faisions remarquer, dans notre précédent article sur *la Liquidation de la Turquie d'Europe*, que, grâce aux réformes, l'Empire ottoman s'est survécu à lui-même, en Europe,

pendant un siècle et que, grâce à ce long répit, ses héritiers naturels ont pu se mettre en mesure de se substituer à lui. N'obtînt-on, en Asie, que ce résultat, la tentative vaudrait encore la peine d'être faite ; mais les Turcs peuvent espérer un succès plus complet, dans ces vastes contrées où ils sont établis depuis plus longtemps, où la proportion des chrétiens est moins forte et les ambitions européennes plus éloignées. Le succès est au prix d'un changement radical de méthode ; s'ils n'apportent pas aux réformes un esprit tout nouveau, ils n'obtiendront même pas ces résultas boiteux qui, les rivalités européennes aidant, les ont aidés à se maintenir en Macédoine ; en Asie, si le succès n'est pas complet, la catastrophe sera prompte et totale. La méthode à suivre est facile à définir : elle est inscrite dans la constitution de 1876 remise en vigueur en 1908 : égalité des races et des confessions, décentralisation, autonomie administrative ; la difficulté commence dès qu'il s'agit des applications.

C'est une vieille tradition, un vieux « truc, » de la politique de la Porte, dès que l'Europe fait mine de demander des réformes, d'en accorder aussitôt de plus radicales, quitte à ne pas les exécuter. Nous ne pouvons croire que, dans le péril actuel, le gouvernement ottoman ait l'imprudence de recourir à de tels procédés, mais comment empêcherait-il les populations de le craindre alors que tous les précédens sont de nature à les mettre en défiance? On parle de la division de l'Empire en six grandes régions : Europe, Anatolie, Arménie, Syrie, Mésopotamie, Arabie, où seraient envoyés autant d'inspecteurs généraux. Hilmi pacha serait nommé en Syrie avec pleins pouvoirs : ses capacités éprouvées sont propres à inspirer confiance ; mais la confiance ne se décrète pas, et l'état d'esprit des populations arabes est tel que tout ce qui vient de Constantinople leur paraît suspect. A la suite du congrès arabe de Paris, un émissaire du Comité Union et Progrès est venu s'aboucher avec les délégués ; il leur a promis tout ce qu'ils ont demandé, et même davantage. Des nouvelles récentes de Constantinople indiquaient que l'accord était conclu entre Talaat bey, au nom du Comité, et le président du Cercle de la Jeunesse arabe à Constantinople, Abd-el-Kerim-el-Khalil : les Arabes seraient assurés d'avoir toujours trois ministres, vingt sénateurs, cinq valis, dix mutessarifs, un certain nombre de fonctionnaires dans les ministères ; les fonctionnaires subalternes devraient être du pays, les hauts

fonctionnaires en comprendre la langue ; les conseils généraux seraient admis à discuter avec les valis les questions relatives à l'administration du pays; des conseillers étrangers seraient appelés. Ces dernières clauses sont vagues. On se demande si cet accord est a quelque valeur, si les signataires avaient qualité pour le conclure et comment la population l'accueillera. Ces concessions dénotent une idée vraiment politique ; elles semblent préparer l'organisation d'une sorte de dualisme turco-arabe où chacune des deux nations aurait, — comme dans l'empire austro-hongrois, — ses droits bien définis, ses engagemens bien déterminés. Un tel système offrirait aux ambitions impatientes de certains Arabes l'appât d'une participation très importante au gouvernement de l'Empire, il pourrait peut-être s'imposer aux populations, mais il ne suffirait pas à les satisfaire ; elles tiennent surtout à garder leurs libertés particulières, à obtenir leur autonomie administrative. On peut craindre d'ailleurs que le dualisme turco-arabe ne devienne tôt ou tard un instrument pour opprimer la minorité active et cultivée des Arabes chrétiens et même les chrétiens d'autres races, tels que les Arméniens. Les chrétiens de Syrie ont donné de grandes preuves de sagesse et de modération ; ils auraient pu tenter, à la faveur de la guerre, de mettre la Porte et l'Europe en présence d'un fait accompli, de saisir eux-mêmes les libertés qu'ils réclament, de proclamer, par exemple, la réunion de Beyrouth au Liban ; les conseils de la France ont beaucoup contribué à calmer leurs impatiences ; ils méritent à tous égards d'obtenir les principales réformes dont ils ont besoin.

Pour le vilayet de Beyrouth, le programme arrêté dans la réunion du 31 janvier paraît bien conçu et renferme toutes les garanties nécessaires. Il y est stipulé que les deux religions seront également représentées dans le conseil général futur ; cependant les élections à l'ancien conseil viennent d'avoir lieu et l'intervention occulte du Comité a empêché les musulmans de Beyrouth de saisir l'occasion d'appliquer par avance l'accord nouveau ; les chrétiens n'ont eu qu'un siège sur trente-six. Le fait n'est pas de bon augure. Toute réforme, si excellente soit-elle, n'inspirera confiance à la population arabe et, en particulier, aux minorités chrétiennes de Syrie, que si elle s'accomplit avec la haute et impartiale approbation de la France et si des conseillers étrangers sont appelés à collaborer à son

application. M. Pichon, recevant les membres du Congrès arabe leur a promis que la France, se ferait, à Constantinople et auprès de l'Europe, l'avocat de leurs revendications. Ce rôle est bien celui qui convient aux traditions de notre politique et à la confiance si honorable que les populations mettent en son intervention.

L'heure est décisive pour notre influence dans le Levant et en Syrie en particulier; les populations syriennes ne peuvent pas supporter plus longtemps un régime que ne leur permet ni progrès économique, ni développement intellectuel, et qui ne leur accorde aucune part dans le gouvernement de leur pays. A qui leur assurera les réformes et les progrès qu'elles demandent, elles donneront leur confiance et leur fidélité. Elles préfèreraient que ce soit à la France qui est leur amie séculaire, de qui ils tiennent leur culture nationale et ce besoin de lumière, de liberté et d'activité qui les anime aujourd'hui; mais elles accepteront, de quelque main qu'elles les reçoivent, les avantages dont elles ne peuvent plus se passer. Le protecteur est celui qui, effectivement protège. C'est un axiome du bon sens qu'il ne sera pas besoin, nous l'espérons, de rappeler au gouvernement et à la diplomatie de notre pays. Une occasion unique nous est offerte de consolider, en Asie, l'Empire ottoman tout en assurant satisfaction aux aspirations légitimes des Syriens : c'est le triple intérêt de la France, de l'Europe, de la Turquie et des sujets du Sultan.

La question arménienne se trouve actuellement en présence de trois projets de solution : solution turque, solution indigène, solution européenne. Si la division de l'Empire en six grandes régions est réalisée, cette réforme, malgré les apparences, aboutirait à une plus complète centralisation de tous les pouvoirs entre les mains de six hauts fonctionnaires. D'après d'autres sources, le gouvernement songerait à diviser l'Arménie en deux grands vilayets. Quoi qu'il en soit, qu'il y ait ou non un inspecteur général, la Porte ne pourra se refuser à accepter les dispositions essentielles que les mandataires de la nation arménienne d'une part et l'Europe de l'autre sont d'accord pour lui proposer. Nous avons analysé le projet arménien, fondé sur le memorandum de 1895 ; « ses deux points essentiels se limitent à la nomination, par S. M. le Sultan, d'un gouverneur général européen, avec l'assentiment des Puissances, et à l'éta-

blissement d'un contrôle qui garantisse la stricte exécution et l'efficacité des réformes (1). » Le 7 juin, le ministère impérial des Affaires étrangères russe a pris l'initiative, en présence de la situation de plus en plus précaire des provinces arméniennes, de proposer aux grandes Puissances de faire étudier par leurs ambassadeurs à Constantinople un projet de réformes qui aurait pour base, lui aussi, le programme de 1895 élargi et adapté à la situation actuelle. Les drogmans des six ambassades se réunissent périodiquement et examinent un texte rédigé par M. Mandelstam, premier drogman de l'ambassade de Russie. A l'heure où nous écrivons, une opposition se manifeste de la part de certaines Puissances, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie en particulier ; elles insistent pour que le projet turc de réformes générales soit adopté comme base du programme européen ; elles semblent redouter un accroissement trop exclusif de l'influence russe en Arménie. De cette opposition peuvent sortir de graves embarras pour l'Europe et un grand péril pour la Turquie. Ces réformes générales que la Porte ne manque jamais de mettre en avant, la diplomatie les connaît ; elle sait par expérience qu'elles ne cachent que la volonté de ne rien accorder aux désirs légitimes des populations et de tout centraliser entre les mains impuissantes des fonctionnaires et des bureaucrates turcs. L'expérience a été faite en Macédoine : on en sait le résultat. Ce ne sont pas les réformes demandées par les Arméniens, prévues d'ailleurs par l'Europe dans le *memorandum* de 1895, reprises enfin dans le projet russe actuel, qui risqueraient de provoquer une intervention militaire russe ; bien au contraire, cette intervention deviendrait inévitable si des réformes sérieuses et contrôlées n'étaient pas promptement décidées et réalisées en Arménie. La Russie attache un haut prix à ne pas se séparer de l'Europe, mais elle est résolue à aboutir, car elle ne peut échouer dans la tâche qu'elle a assumée sans perdre son prestige en Arménie et dans le Caucase. Le gouvernement turc sera bien avisé de ne pas lui fournir, par une résistance maladroite et finalement inutile, l'occasion qu'elle ne cherche pas, mais qu'elle se trouverait obligée de saisir, d'intervenir par la force en Arménie. La Russie a pris en mains la cause arménienne, et, d'autre part, les Arméniens, si la dernière tentative qu'ils font actuellement pour obte-

(1) Lettre de Boghos Nubar pacha à M. Clemenceau dans *l'Homme libre* du 21 juillet.

nir les réformes et les garanties qu'ils demandent, ne réussit pas, se jetteront dans les bras de la Russie : voilà le fait nouveau d'où sortira enfin une solution de la question arménienne. Il appartient à la Porte que cette solution consolide, loin de l'ébranler, l'Empire ottoman en Asie.

En résumé, réformes générales, en ce sens qu'aucune province n'en sera privée ; réformes particulières, en ce sens que les réformes seront adaptées aux besoins de chaque population et au degré de civilisation de ses habitans ; réformes contrôlées, c'est-à-dire garanties aux populations par la diplomatie européenne et surveillées dans leur application, au moins pendant une certaine période de temps, par des conseillers étrangers : telle paraît être aujourd'hui la formule adéquate et complète de cette réorganisation de l'Empire ottoman en Asie qui est si nécessaire à la paix et à la tranquillité de l'Europe. Le jour où chacun des peuples qui habitent l'Asie ottomane aura un intérêt évident et durable au maintien et à la consolidation de l'Empire, la stabilité et la prospérité des pays du Levant seront assurées. Aucune puissance n'y trouvera plus d'avantages, aucune ne doit y travailler avec plus d'ardeur que la France, ouvrière de justice et de lumière.

René Pinon.

REVUE DRAMATIQUE

L'AGE DU CINÉMA

Le cinématographe est entré dans nos mœurs. Il y est installé sous la domination abréviative et populaire de « cinéma. » On va au cinéma. On y va même beaucoup, et tout le monde y va. On en a mis partout. Salles, magasins, manèges, hangars, boutiques ont été aménagés pour le service de ce culte nouveau. Des cirques et des music-hall ont été désaffectés. Ici on grimpe des étages, là on descend dans la cave. Sur les boulevards, des encadremens d'électricité allumée en plein jour invitent le passant. Dans les quartiers excentriques de larges bandes de toile servent d'enseignes au cinéma du pauvre. On joue tous les jours, tout le jour et une partie de la nuit. Tout change, tout passe, tout a une fin : quelle que soit la saison et quel que soit le gouvernement, quand il ne reste plus rien ni personne à Paris, il reste le cinématographe et du monde au cinéma. Dans l'univers entier, des opérateurs s'occupent à l'approvisionner de films généralement sensationnels. Ils « tournent, » tournent, tournent. Dans toutes les régions et sous toutes les latitudes se succèdent cérémonies, incidens, accidens, drames et faits divers : aussitôt, ils sont reproduits sur l'écran magique. Scènes de la vie publique, actes et entractes de la comédie humaine sont également matière à cinématographe et semblent n'avoir pas d'autre raison d'être : tout devient film et tout est cinéma. Ce qui est vrai de Paris, l'est aussi bien de la province et de l'étranger. C'est ici que les frontières s'abaissent, que les langues se confondent et que les peuples fraternisent. Un éminent statisticien, M. Daniel Bellet, s'est livré, sur ce sujet, à des calculs extré-

mement intéressans. Il paraît que la consommation de pellicules cinématographiques sur la surface du globe atteint trois cent mille mètres par jour, c'est-à-dire plus de cent millions de mètres par an. Vous savez comme moi, et comme nous savons tous, que ces bandes pelliculaires servent à recevoir l'émulsion au gélatino-bromure destinée à être sensibilisée. On ne nous dit pas, et je le regrette, quel cube représentent toute cette émulsion et tout ce gélatino-bromure. Marseille et Lille ont chacune quarante cinémas : ainsi le Nord et le Midi rivalisent. Lyon en a davantage. A Paris on ne compte pas moins de deux cents établissemens que visitent le dimanche plus de cent mille personnes. Londres en a le double. Mais New-York arrive bon premier avec quatre cent soixante-dix cinématographes, dont quelques-uns contiennent plusieurs milliers de personnes. M. Daniel Bellet évalue à deux cent soixante-quinze millions de francs la recette globale des cinématographes américains. Rangoon, en Birmanie, n'a que deux cinémas; mais Shangaï en a trois. Singapour et Bombay également. Telle est l'éloquence des chiffres.

Une vogue si énorme, si véritablement mondiale, et dont rien ne fait prévoir qu'elle risque de décliner, s'impose à l'attention. C'est un élément de la mentalité contemporaine que l'observateur ne saurait négliger. Nous sommes dans l'âge du cinématographe. Et cette colossale industrie étant voisine de celle du théâtre, il y a lieu pour le chroniqueur dramatique de rechercher quels peuvent être les effets de ce voisinage.

Pour avoir d'une représentation cinématographique une impression juste et suffisamment frappante, il est indispensable d'arriver un peu après que le spectacle a commencé. La salle qui s'ouvre devant vous est plongée dans une complète obscurité. Vous entrez dans le noir : armée d'une lanterne sourde, la tourière de cet empire de la nuit guide vers une place marquée d'avance vos pas incertains. Vous ne voyez rien, mais vous entendez la vague ritournelle d'un orchestre de barrière qu'accompagne en basse puissante un ronflement, dont vous ne vous expliquez pas la cause et l'origine. Vous vous asseyez, vos yeux s'écarquillent, et ce qu'ils perçoivent d'abord, sur l'écran lumineux dont la surface éclairée perce seule toute cette ombre, c'est un tremblement continu. Cela vibre, cela vacille, cela trépide, cela ne s'arrête pas de trembler. Encore un effort d'accommodation. Vous distinguez des formes, des formes singulières, formes d'objets et d'êtres animés, mais dont les proportions ne sont pas celles de la vision normale, les personnages du premier plan étant plus grands que nature,

des formes déformées. Formes sans consistance de corps, sans épaisseur, comme on n'en voit qu'en rêve. Formes sans couleur, d'un gris sale, se mouvant sur un sol blanchâtre. Quelquefois ces ombres se colorent, mais d'un nombre limité de couleurs tranchées : le vert, le rose, le bleu, et sans ces dégradations infinies et ces mille nuances où se peint la nature. Images impalpables et floues, tout à la fois réalistes et irréelles. Ces apparitions vont et viennent, comme nous faisons nous-mêmes, quand nous sommes très agités. On a dans ce monde blafard une démarche raide, comme frappée d'ankylose, avec des gestes d'automates. Les bouches s'ouvrent démesurément, les bras se lèvent avec exagération : on se montre au doigt obstinément, ou encore on se frappe la poitrine avec insistance. Les visages expriment une surprise violente ou un violent désespoir, la joie, la douleur, la colère, mais toujours à l'état violent. D'ailleurs, pas une parole. Ces gens dialoguent, mais sans proférer un son. Ils tiennent des discours aphones. Nous les voyons parler, nous ne les entendons pas. Ils parlent, mais ils sont muets. Comme ils sont des ombres, ils n'ont du langage que l'apparence. Parfois ils viennent à nous du fond de la scène et nous avons tout loisir d'observer leur façon de mettre un pied devant l'autre, façon qui leur est particulière, et se décompose en mouvemens que jamais de nos yeux nous n'avons vus. Il arrive qu'ils soient à bicyclette ou en automobile, deux genres de sports qui sont très répandus parmi eux. Tout à coup, sans qu'on puisse deviner pourquoi, et comme s'ils étaient pris de subite frénésie, ils accélèrent le mouvement, ils le précipitent, ils vont sortir du cadre et foncer sur nous. Mais alors, soudain, tout s'évanouit... Dans l'ombre où nous sommes plongés, parfois fuse un rire, monte un cri, court un murmure. Encore cela est-il rare. Jamais d'applaudissemens, sauf quand défilent les tirailleurs sénégalais. L'obscurité invite au silence. Mais toujours l'orchestre exécute une musique, qui n'a d'ailleurs avec les gesticulations de la scène aucun rapport. Et toujours ce mystérieux ronflement qui l'accompagne !...

Entre deux parties du spectacle, la salle s'éclaire : on peut voir où l'on est et avec qui l'on est. La salle, en longueur, dépourvue de toute espèce de décoration, d'une nudité antique. Une lampe à arc envoie sur l'écran un jet de lumière électrique et fait ce ronflement de moteur qui nous intriguait tout à l'heure. Le public est d'une composition toute spéciale : des badauds, qui vont partout où l'on va, des étrangers, beaucoup de jeunesse. Dès qu'on a quitté les quartiers élégans, les salles sont entièrement remplies par des ménages de petits bourgeois

et d'ouvriers qui traînent une abondante marmaille. On m'assure que ce sont d'ailleurs toujours les mêmes. Comme l'Opéra et la Comédie Française ont leurs abonnés, les cinémas ont leurs habitués qui ne manquent pas un spectacle nouveau. Et il y a un spectacle nouveau toutes les semaines ! L'affiche est soigneusement renouvelée tous les huit jours !

Le programme est très ingénieusement distribué et de facon qu'il y en ait pour tous les goûts. Il y a d'abord une partie sérieuse, instructive et, comme ils disent, « documentaire. » C'est la leçon de choses. N'oublions pas que nous sommes entre primaires. On a fait des conférences, on a écrit des traités sur ce sujet : l'éducation du peuple par le cinématographe. « Études de vagues, » dit le programme. En effet, devant nous une vague se dessine, s'enfle, écume et déferle. Puis une autre, puis d'autres encore, et toutes de types différens, comme il convient pour une étude, qui doit être comparative. Il y en a de larges, de hautes, de généreuses comme dans l'Océan; il y en a de petites, de courtes et de méchantes comme en Méditerranée. Cela se soulève, cela s'abaisse, cela roule et cela tangue. « Il était temps que cela finît, soupire quelqu'un près de moi: j'allais avoir le mal de mer. » Et c'est, dans l'occurrence, le plus délicat des complimens. Après les eaux de la mer, leurs habitans. Voici la torpille, poisson électrique. Vous connaissez, pour en avoir entendu parler, l'étrange propriété de ce poisson qui électrocute tout ce qui l'approche. Mais combien une connaissance *de visu* l'emporte sur l'autre! Reprenons terre. Vous n'avez peut-être jamais visité d'exploitations forestières. Regardez donc ces grands arbres, hauts et fiers, s'abattre sous la cognée, et devenir de simples bûches qu'on empile sur des trains pour les charrier vers la rivière prochaine où ils flotteront jusqu'à destination. Beaucoup de voyages. Le voyage est tout ce qu'on peut imaginer de plus instructif et de plus actuel. En quelques jours d'excursions cinématographiques, j'ai été transporté aux ruines d'Angkor, au Caucase et dans vingt autres « pays estranges » où j'aurais juré que je ne serais allé jamais de ma vie. J'ai revu aussi les monumens de Milan que je connaissais déjà : le dôme, le château des Sforza, la Chartreuse de Pavie. Assurément, c'est moins bien que l'original, mais c'est moins cher et on n'a pas l'ennui du déplacement : cela se compense. Et les merveilles de l'industrie ! Les prodiges de la construction métallique ! Les engins nouveaux à l'usage de la paix ou de la guerre! On vient de mettre en service dans les armées italiennes des automobiles blindées. Nous les voyons manœuvrer devant nous.

Ce sont de véritables forteresses ambulantes : elles grimpent les côtes, dévalent par les pentes, braquent, où cela leur fait plaisir, des canons, des mitrailleuses, jusqu'au moment où, l'exercice terminé, toute une compagnie sort des flancs de cette voiture gigogne. C'est très curieux. Ailleurs on assiste au renflouement du *Maine*, ce bateau dont l'explosion provoqua jadis la guerre entre l'Amérique et l'Espagne. Ainsi, l'histoire, l'histoire naturelle, la géographie, l'ichthyologie, la métallurgie, toutes les sciences en un mot, nous sont présentées, non dans leur suite et leur enchaînement méthodique, cela va sans dire, mais par morceaux et par bribes. Cela ne remplace pas les leçons de la Sorbonne et les expériences des laboratoires, mais tout de même est très supérieur à la physique amusante dont se contentait la naïveté de nos pères. Cela est fragmentaire, et sans beaucoup de lien, et même assez incohérent. Mais il faut remarquer, une fois pour toutes, que l'incohérence est essentielle aux spectacles cinématographiques. L'enseignement par le cinématographe est enyclopédique et incohérent, et c'est par là qu'il est éminemment moderne.

Une autre partie comprend les « actualités. » Nous avions déjà la presse illustrée par la photographie; mais combien préférables aux photographies immobiles des magazines et des journaux ces photographies qui remuent! Tout ce qui, dans la semaine, a mérité de fixer l'attention publique, défile sur l'écran. La première place, comme il est juste, est donnée aux choses de sport. Les circuits et les tours de France se courent devant nous à leur vertigineuse allure. Automobiles, bicyclettes, motocyclettes et autres machines à dévorer l'espace, se livrent à toutes leurs folies et à tous leurs excès de vitesse. On les voit prendre leurs virages, se lancer comme des bolides. La poussière qu'elles soulèvent demeure quelque temps suspendue comme un nuage : on la respire. Puis l'aviateur qui vient de se tuer. Puis les souverains et personnalités étrangères et parisiennes. J'ai eu ainsi le plaisir de voir M. Cochon dont on a tant parlé à propos des assiégés du fort Lannes. J'ai vu beaucoup de ministres et de personnages officiels. J'ai surtout vu M. le Président de la République : à tout seigneur tout honneur. Je l'ai vu tous les soirs et jusqu'à plusieurs fois dans une même soirée. M. Poincaré à Ivry. Visite de l'hospice des vieillards, de l'école d'apprentissage du député maire Jules Coutant, ancien ouvrier mécanicien, et de l'asile des convalescens de Saint Maurice. M. Poincaré au Havre. La grande semaine des régates. La visite du Président de la République. M. Poincaré à Longchamp. La revue du 14 Juillet. Les troupes défilent devant le Président de la République.

Ainsi M. Poincaré fait à tous les spectateurs de cinématographes sa visite quotidienne. Ils le voient dans l'exercice de ses fonctions ; ils se familiarisent avec ses traits ; ils emportent dans leur mémoire son visage empreint de gravité souriante. Je ne doute pas que sa popularité déjà grande ne s'en accroisse. On n'aime bien les gens qu'à condition de les voir souvent : loin des yeux, loin du cœur. Le cinématographe est un moyen de rapprochement entre le premier magistrat du pays et les citoyens français. C'est une sorte d'annexe populaire de l'Élysée. C'est, comme on dit, une institution nationale.

C'est aussi une entreprise théâtrale, et c'en est même, du point de vue où je l'envisage, le caractère le plus important. On fait des pièces spécialement pour cinématographes. Des auteurs s'y emploient exclusivement. Des artistes s'y sont fait une réputation. Plusieurs même parmi les auteurs dramatiques qui se sont fait applaudir sur de véritables scènes, n'ont pas dédaigné cette nouvelle manière d' « écrire » pour le théâtre. Et tels de nos artistes, hommes et femmes, célèbres dans les théâtres où l'on cause, figurent volontiers sur ce théâtre où la consigne est de se taire. J'ai vu un certain nombre de ces pièces parmi lesquelles il en est de dramatiques et de comiques. Je n'aurai pas la mauvaise grâce d'en discuter les données, ni de les apprécier sous le rapport de la vraisemblance, de la logique ou de l'esprit. Sur tous ces points, je m'en rapporte au programme qui, uniformément, qualifie les unes d' « intéressantes » et les autres de « fines. » Mais des représentations auxquelles j'ai assisté se dégage, à mon avis, une poétique ou une « pratique du théâtre » cinématographique, qui repose sur un principe simple et absolu. Je la livre aux méditations des spécialistes. En deux mots, la voici. Qu'y a-t-il eu de nouveau dans l'invention du cinématographe ? Ç'a été de reproduire le mouvement, par des procédés que je m'abstiendrai avec soin de décrire, car ils ne sont pas de ma compétence. Il se peut d'ailleurs que ce soit, dans l'ordre des applications scientifiques, une découverte fort curieuse, fort belle, et je ne demande pas mieux que de l'admirer. C'est par la reproduction du mouvement que le cinématographe diffère de l'ancienne et charmante lanterne magique. Le mouvement, c'est son triomphe et son essence. C'est son idiosyncrasie. L'art dramatique à destination du cinématographe doit donc être un art d'utiliser le mouvement pour en tirer des effets de surprise, de terreur ou de drôlerie. De là un moyen de définir avec précision les deux genres nouveaux qui viennent enrichir la galerie dramatique ; car nous avions

déjà, dans le répertoire du théâtre de tous les temps, un nombre respectable de variétés ; nous avions la comédie d'intrigue et la comédie de mœurs, le drame, le mélodrame, etc. Voici maintenant que s'y ajoutent le *cinémadrame* et la *cinémacomédie*.

Commençons par la cinémacomédie qui est de beaucoup la moins compliquée. Bigorno a résolu de se défaire de son chien : il l'enferme dans une caisse, charge cette caisse sur ses épaules, gagne un endroit écarté et solitaire, y creuse une fosse, y enfouit la caisse et la recouvre d'une pelletée de terre. Mais un chemineau ayant assisté à l'enfouissement de la caisse, ne doute pas qu'elle ne contienne un trésor; il la déterre, l'ouvre; le chien de Bigorno en sort et donne la chasse à son libérateur. Affolé, celui-ci court par les bois, par les champs, par les rues, entre dans les maisons par les portes et en sort par les fenêtres, à moins que, s'étant introduit par la fenêtre, il ne se sauve par la porte. Le chien, attaché à ses pas, se précipite sur ses traces. Cependant sur le passage du couple vertigineux tout se renverse, s'effondre, se brise. C'est ici un atelier de modistes, et ces demoiselles sont assises en couronne autour d'une table chargée de formes, rubans, coiffes, cartons et autres ustensiles usités pour la confection des modes. Soudain la table se soulève, les fournitures pour modes s'éparpillent, les modistes terrifiées s'enfuient. C'est ailleurs une salle à manger où dînent des bourgeois paisibles, lorsque tout à coup la table se renverse, entraînant dans sa chute les plats dont la sauce s'écoule, les bouteilles dont le liquide s'échappe, toute la vaisselle et tout le vaisselier. Et ainsi de suite jusqu'à ce que le chien de Bigorno soit rentré dans la niche d'où son maître n'aurait jamais dû le faire sortir. Au chien vous pouvez substituer un chat, ou tout autre quadrupède ou bipède, et même un homme ou plusieurs hommes. Le thème est identique et les variations sur ce thème sont en nombre illimité. Vous me direz que cela ressemble beaucoup au vaudeville à poursuite où les portes et fenêtres jouent le grand rôle. Oui, mais toutefois avec un degré en plus dans la bouffonnerie et l'innocence.

Le cinémadrame admet plus de diversité. Exemple. La scène représente une chambre richement meublée, avec un secrétaire bien en vue. La porte s'ouvre; un individu s'introduit, s'assure qu'il est seul, et se met en devoir de fracturer le secrétaire d'où il tire un collier magnifique, valant trois millions, comme valent les colliers qui disparaissent : il se l'approprie, non sans nous l'avoir au préalable fait admirer. Arrive la propriétaire du collier qui, frappée par le désordre des meubles, manifeste une grande surprise, qui se change en un grand

désespoir, quand, étant allée droit au précieux tiroir, elle le trouve vide et nous fait dûment constater qu'il est vide. Aussitôt elle se précipite chez le détective, qui se précipite à la recherche du voleur, lequel, vous le pensez bien, s'est enfui avec précipitation. Ah ! ces gens-là ne flânent pas ! C'est à qui gagnera l'autre de vitesse. De l'auto nous les voyons sauter dans le chemin de fer, dont la locomotive s'ébranle, souffle et crache sous nos yeux, du wagon dans le paquebot, du paquebot dans le métro, etc. Le tour du monde est bientôt fait, et le collier retrouvé, car au cinématographe, on retrouve toujours les colliers dérobés. Ce genre de cinémadrame a des analogies avec le drame policier, et j'ai remarqué en effet que le genre policier fait florès au cinéma. — Mais voici mieux. Un vieux gentilhomme vit dans le château de ses pères. Il ne s'embête pas le vieux gentilhomme, si j'ose m'exprimer ainsi, car le château de ses pères est le château de Pierrefonds, tout bonnement. Toutefois, un pli de tristesse barre son front. C'est qu'une fille qu'il avait, lui a été enlevée en bas âge ; et depuis, onques n'en a-t-il reçu de nouvelles. Enfin il s'est adressé à une agence, et il a appris que sa noble fille était danseuse à New-York. Il charge son homme de confiance d'aller trouver la ballerine, de lui révéler son aristocratique origine, et de la ramener à Pierrefonds. Ainsi fut fait. La fille du duc reprend sa place dans la meilleure société française, où elle ne tarde pas à faire la conquête d'un jeune homme accompli qui se prépare à l'épouser. Mais vous pensez bien qu'à New-York c'est comme partout : dans les music-halls les vertus, même les plus farouches, sont très sollicitées. Un amoureux, qui a traversé l'Atlantique, vient rappeler son passé à l'oublieuse fiancée qui en devient folle. Au bord d'une pièce d'eau, elle joue au naturel le rôle d'Ophélie. On la repêche à temps. Finalement elle recouvre la raison, épouse le bon jeune homme, et, marquise ou duchesse, sert à l'édification des familles les plus collet-monté dans le faubourg Saint-Germain. — Ou encore. Le roi d'Illyrie souhaitant que son fils reçoive une éducation française, envoie le jeune prince à Paris chez un professeur. Le professeur a une fille dont le prince devient amoureux. Sur ces entrefaites, le roi d'Illyrie étant mort, une délégation vient rechercher à Paris l'héritier du trône. L'héritier repart afin de se consacrer au bonheur de ses peuples. Mais la fille du professeur s'étant engagée parmi les infirmières de la Croix-Rouge, se fait envoyer en Illyrie où la guerre vient d'éclater contre les Bulgares. Les deux jeunes gens se revoient, constatent qu'ils s'aiment toujours, et se disent un éternel adieu. C'est *Bérénice* adaptée au cinéma... Dans tous ces cinéma-

drames, et si différente qu'en puisse être la donnée, vous notez sans peine qu'il y a un trait commun. C'est qu'on y fait beaucoup de chemin, et qu'on y court à travers beaucoup de pays. On s'y donne du mouvement et encore du mouvement. L'art dans le cinémadrame consiste à placer les personnages dans des circonstances telles qu'ils aient, pour se fuir ou se rejoindre, à faire le plus grand nombre d'allées et venues. Le parfait cinémadrame, si on nous le donne quelque jour, réalisera le mouvement perpétuel.

Le genre vaut ce qu'il vaut. La fin y est adaptée aux moyens. Et si le cinématographe s'en tenait là, il n'y aurait rien à dire. Mais il s'en faut qu'il limite ses ambitions à ce domaine qui lui est propre; avec le succès, toutes les audaces lui sont venues. On a représenté devant une foule enthousiaste *Quo Vadis?* grande reconstitution cinématographique d'après le célèbre roman de Sienkiewicz. Tout y passe, Néron, Pétrone, *magister elegantiarum*, les chrétiens aux bêtes, la loge impériale, les vestales *pollice verso*, etc. Vous savez qu'entre deux tableaux de cinématographe apparaît sur l'écran lumineux une légende explicative, souvent copieuse. Cette interminable succession de tableaux et de pancartes, ce roman complet découpé en images sans paroles, — images qui du reste, pour le groupement des figurans, pour les décors et pour les costumes, m'ont paru des plus médiocres, — est ce que j'ai vu, dans ce genre, de plus ahurissant. Quand ce fut terminé, « Tiens, s'étonna une spectatrice, ce n'est donc pas *Cyrano!* » Son compagnon, qui avait des lettres, lui expliqua que *Cyrano* et *Quo Vadis?* sont deux œuvres différentes, quoique de mérite égal, et que cela n'a d'ailleurs aucune importance. Je lis sur le programme d'un établissement, dont j'ai beaucoup goûté l'atmosphère franchement démocratique : « Prochainement *Une intrigue sous François II*, drame historique d'après le *Martyr calviniste* de H. de Balzac. » Balzac au cinématographe! Toute l'histoire et toute la littérature en cinémac! On a beau être résigné à beaucoup de choses : c'est à faire frémir!

Et maintenant, que penser de cette mode si parfaitement installée et avec laquelle il faut vivre? « Réjouissons-nous, disent quelques-uns. C'est un spectacle de famille : tout ce qui groupe la famille mérite d'être encouragé. C'est un spectacle populaire : il faut un cinéma pour le peuple. Bourgeois, gens du peuple, tous les mondes s'y rencontrent : c'est un excellent moyen de fusion sociale. Et puis, cela vaut mieux que d'aller au café... » Il est clair que si le cinéma devait vider les cafés et les assommoirs, nous serions unanimes à bénir ce sauveur. Mais je crains bien qu'un tel bienfait ne soit au-dessus de ses moyens.

L'ivrognerie est un vice : on n'a pas si facilement raison d'un vice. Je ne crois guère au cinéma anti-alcoolique. Le mauvais ouvrier continuera de fréquenter les mauvais lieux. Ce sont les autres qui forment la clientèle du cinématographe. Et pour ceux-là, c'est tout simplement une occasion de plus d'être hors de chez eux. Le refrain « madame est sortie, » à l'époque de la *Famille Benoiton*, s'adressait aux femmes de la bourgeoisie et de la bourgeoisie riche. Il n'a pas cessé maintenant de s'y appliquer ; mais il convient en outre et aussi bien à la femme du peuple, qui, le dernier morceau dans la bouche, plante là son ménage et accompagne son homme au cinéma voisin. Elle y traîne ses marmots, se rendant vaguement compte que la lanterne magique, même perfectionnée, convient à leur âge plutôt qu'à celui de leurs parens. Et voilà une famille, — toute la famille, en effet, — enfermée pour la soirée dans une salle sans air comme sans lumière, où les poumons se fatiguent, où le sang s'appauvrit, où la race continue de s'étioler. Si encore il en résultait un profit intellectuel ! Mais on ne songe pas sans un peu d'épouvante à l'étrange capharnaüm que peut devenir le cerveau où s'enregistrent ce pêle-mêle d'images sans suite et ce tohu bohu de notions de raccroc. Après cela, allez soutenir à ces amateurs de spectacle, qu'ils auraient mieux fait de coucher les enfans de bonne heure et de passer la soirée à lire sous la lampe ! La vogue du cinéma est un nouveau recul pour la lecture, déjà battue en brèche de toutes parts. C'est un nouvel échec pour le livre, — qui n'en est plus à les compter.

Et c'est pour le théâtre proprement dit une concurrence incontestable et redoutable. Énumérons, si vous le voulez bien, quelques-uns des avantages dont le cinéma est armé dans la lutte où, par la force même des choses, il est engagé contre le théâtre. Le premier est le bon marché. Vous savez à quels prix insensés et toujours croissant sont montées les places dans tous nos théâtres, théâtres de musique ou de déclamation, scènes classiques ou scènes de genre. La dernière invention des directeurs consistant à faire payer au public, en sus du prix du billet, le droit des pauvres qui était déjà inclus dans ce prix. Est une invention géniale, je le reconnais, mais désastreuse pour notre bourse. Le plaisir du théâtre à Paris est devenu un plaisir coûteux, réservé de plus en plus aux étrangers qui ne comptent pas avec la dépense, mais devant lequel hésitent les petits bourgeois et même tous les bourgeois de Paris, pour peu qu'ils aient une famille et de la peine à l'élever à force de travail. Le cinéma s'offre à eux pour une somme modique. Même, dans les établissemens populaires, les quelques sous

que coûte le billet donnent droit à une consommation et à un sucre d'orge pour les petits. Dans les théâtres, nous avons à subir des entr'actes interminables, en sorte que le spectacle est le plus ordinairement composé d'entr'actes avec quelques petits actes autour. Au cinéma, vous avez tout juste un ou deux courts entr'actes entre les diverses parties de la représentation. On vous en donne pour votre argent, et cela ne coûte presque pas d'argent! Vous pouvez arriver quand vous voulez, vous êtes toujours au courant : le spectacle est coupé et vous n'avez pas besoin d'avoir vu ce qui précède. Vous pouvez vous en aller, quand l'ennui commence à vous gagner : vous n'avez pas à savoir comment cela finit. Et cela ne fatigue pas l'intelligence. Quel attrait! On comprend tout de suite. Et quand on ne comprend pas, on s'en console, sachant de reste qu'on n'y perd rien. Or nous devenons tous les jours plus incapables d'effort. Avoir un effort à faire, c'est notre terreur...

Continuons à passer en revue ce qui fait la « supériorité » du cinématographe, car nous ne sommes pas au bout. Le théâtre aura beau faire et se mettre, autant qu'il pourra, à la dernière mode et au dernier cri, il restera quand même « vieux jeu. » Il est contemporain des vieilles civilisations : il est antique, moyenâgeux et même clérical. Les Grecs y célébraient les exploits de Bacchus et les Français y commémoraient la Passion. Le cinématographe est scientifique. Je le dis avec respect. Scientifique, il l'est par lui-même, étant le résultat des découvertes de la science. Il l'est dans son présent et dans son avenir, attendu qu'il utilisera à mesure les procédés nouveaux, et qu'il ira en se perfectionnant, ainsi que l'automobilisme et l'aéronautique. Comme il l'est par les moyens qu'il emploie, il l'est aussi par une bonne partie des spectacles auxquels il nous convie et qui sont des morceaux de réalité, au lieu d'être de ces fictions qu'inventent les artistes et les poètes. Il est scientifique de voir Alphonse XIII et la reine d'Espagne en séjour à Paris : il ne l'est pas d'entendre dialoguer Rodrigue et Chimène. Il est scientifique de voir les amis de M. Cochon assiégés dans le fort du boulevard Lannes : il ne l'est pas de suivre les cadets de Gascogne au siège d'Arras. Le théâtre est national, et même local, comme le sont dans les divers pays les langues que n'a pas encore remplacées l'espéranto. Une pièce française, anglaise, allemande, pour être comprise hors de son pays d'origine, a besoin d'être traduite, et elle y perd. Le film cinématographique se comprend dans toutes les langues. Le cinéma est international.

Et ce n'est pas tout... Pourtant ne nous hâtons pas de tenir la

partie pour perdue. La concurrence peut avoir de bons effets, à condition qu'on sache se défendre ; et c'est ce que je souhaite au théâtre. Qu'il se défende donc, car il est menacé. Il l'est plus qu'il ne croit. Je sais de doux philosophes qui désertent le théâtre pour le cinéma, dont ils aiment l'inconsistance falote. Ils y voient une preuve nouvelle de la vanité de toutes choses. Et leur dilettantisme s'en amuse. Toute la vie contemporaine, tant d'intérêts en jeu, tant de passions soulevées, toute cette peine que nous nous donnons, et tout cela pour finir en ombres tremblotantes sur un écran de cinéma ! Que le théâtre se défende énergiquement et sans retard, s'il ne veut laisser s'accomplir la prophétie mauvaise : ceci tuera cela. D'abord les auteurs dramatiques qui ont le souci de leur art, devraient se faire scrupule d'apporter le concours de leur talent à l'industrie rivale. Il a été question, il y a quelque temps, d'une entreprise consistant à demander aux écrivains de théâtre, les plus justement célèbres, de composer des films. Je ne sais ce qui est advenu de ce projet, mais on voit aisément ce qu'il avait de choquant. J'en dirai autant des acteurs qui ne se tiennent pas pour de simples pitres. Que le même artiste paraisse à la Comédie Française et au Cinéma-Montparnasse ou au Sébasto-cinéma, cela ne devrait pas être toléré. Ensuite et surtout, il faudrait que le théâtre fît un retour sur lui-même et essayât de se réformer. Il est souvent ennuyeux, dénué d'imagination et de fantaisie : et le cinéma amuse. Il est souvent absurde, dénué d'observation et de psychologie : le cinéma donne l'illusion du réel. Il est monotone, tournant toujours dans le cycle fatal de l'adultère ; il est scabreux ; il est risqué : le cinéma, — depuis qu'on y a interdit l'exhibition des crimes, — est relativement moral. Le grand tort du théâtre d'aujourd'hui, c'est qu'on y fait fi des qualités proprement littéraires. C'est ce qui peut le perdre. Il se heurte maintenant à trop forte partie : en ce genre, il ne fera jamais si bien que la maison d'en face. S'il veut vivre, il n'en a qu'un moyen : c'est de se différencier essentiellement du cinéma, qui est le théâtre pour illettrés.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN ROMAN HISTORIQUE RUSSE

Alexandre Ier, par Dimitri Merejkovski, Saint-Pétersbourg et Munich, 1913.

Le soir du 11 mars 1824, — vingt-troisième anniversaire de la mort tragique de Paul Ier, — l'empereur Alexandre s'était enfermé dans son vaste cabinet du Palais d'Hiver, et tâchait à se divertir de ses soucis en relisant un de ces romans « champêtres » dont s'était autrefois nourrie sa jeune âme éprise d'idéal. *Liodore et Julie, ou la Constance récompensée :* c'était le titre du roman ; et Alexandre, maintenant encore, ne pouvait s'empêcher de goûter une émotion pleine de douceur à la lecture de passages tels que celui-ci :

— Combien magnifique est le spectacle du charme printanier de la nature ! — s'écria Julie, tendrement appuyée sur le bras de son Liodore.

— O sainte nature, — répondit Liodore, — c'est seulement dans ton temple que l'homme vertueux réussit à trouver le véritable bonheur ! Quant à moi, volontiers je serrerais affectueusement sur mon cœur mélancolique le monde entier, de la même façon que je te tiens embrassée, ô ma Julie !...

Mais bientôt l'attrait même du cher roman de naguère ne suffit plus à chasser les sombres images évoquées, dans la pensée d'Alexandre, par le souvenir de cette nuit tragique d'il y avait vingt-trois ans, où le meurtre de son père avait fait de lui le maître souverain de toutes les Russies. L'élève du républicain Laharpe n'avait d'abord accepté qu'à regret la lourde charge du pouvoir impérial ; et longtemps il s'était regardé comme expressément investi d'une mission providentielle, consistant à délivrer son peuple du joug détesté de l'autocratie. Hélas !

les circonstances ne lui avaient point permis de réaliser ce beau rêve de sa jeunesse. Force lui avait été de reconnaître, — le plus sincèrement du monde, lui semblait-il, — que son peuple n'était pas assez mûr pour s'accommoder d'un régime « libéral ; » et c'était ainsi que, faute pour lui de pouvoir poursuivre ses projets anciens, il avait du moins employé tout son cœur à la création de cette Sainte Alliance qui, « substituant ici-bas l'Évangile à la loi humaine, remplaçait l'autorité des hommes par celle de Dieu. » Pourquoi donc, malgré sa conviction d'avoir scrupuleusement accompli son devoir, pourquoi continuait-il à se sentir, au fond de l'âme, travaillé d'une vague inquiétude un peu mêlée de crainte ?

Ce soir-là, en particulier, son inquiétude et sa crainte habituelles tendaient à prendre une forme plus précise : il songeait à toutes ces innombrables sociétés secrètes dont son entourage ne se lassait pas de lui signaler chaque jour les progrès, depuis quatre ou cinq ans, sans qu'il pût se décider à agir contre elles. Il gardait soigneusement caché, dans un tiroir de son bureau, un rapport détaillé sur l'organisation et les visées des principales d'entre ces sociétés, avec la liste de leurs principaux membres ; et souvent il se plaisait à relire le rapport, et cent fois déjà il avait ajouté de sa main, sur la liste, de nouveaux noms de « suspects » qui étaient parvenus à sa connaissance ; mais, avec tout cela, il retardait d'un mois à l'autre une répression que ses ministres s'accordaient à lui démontrer comme de plus en plus indispensable. Pourquoi ? Lui-même aurait été hors d'état d'expliquer les motifs de son hésitation ; et c'est encore à cette conduite singulière qu'il pensait tristement, le soir du 11 mars 1824, pendant que demeurait ouvert sur ses genoux le récit des rustiques amours de Liodore et de Julie.

Soudain il se leva, marcha vers la fenêtre, et regarda au dehors. Le brouillard s'était dissipé, en même temps que l'air devenait plus froid. Alexandre entendait le grincement des pelles de fer occupées à enlever la neige du quai ; et déjà d'autres hommes répandaient du sable jaune sur les plaques de granit, afin que l'Empereur pût venir s'y promener, suivant sa coutume. Le clocher éclairé de la forteresse des Saints Pierre et Paul surgissait parmi des nuages d'un violet sombre, derrière lesquels transparaissait le fond verdâtre du ciel. A l'ouest, par-dessus la Bourse, pareille à un temple antique avec ses nombreuses colonnes, le ciel était encore plus, pâle, plus vert, plus doré ; il était infiniment clair et infiniment triste comme un certain regard... Mais le regard de qui ?

« Non, non ! Ne point penser à cela ! » voulut-il se dire. Mais déjà il était trop tard : de nouveau les souvenirs se dressaient devant lui.

C'était le dernier repas familial chez l'empereur Paul Ier, la veille de l'affreuse nuit. Eux tous, la femme de l'Empereur et ses enfans, le croyaient privé de sa raison, tandis que lui, le père, il les croyait tous désireux de le tuer. Cependant l'on mangeait et l'on buvait, l'on causait et l'on riait, comme si rien d'anormal ne devait arriver. Mais, après le repas, voici que Paul s'était approché d'Alexandre, l'avait embrassé, l'avait béni d'un signe de croix, lui avait posé ses deux mains sur les épaules, et l'avait regardé dans les yeux avec une tendresse que jamais encore le jeune prince n'avait aperçue chez lui auparavant! Un moment, tous les deux avaient eu l'impression qu'ils allaient tout se dire, et tout se pardonner.

A présent, ce ciel d'un vert pâle plonge ses regards, lui aussi, jusqu'au fond de l'âme d'Alexandre; des regards aussi infiniment clairs, aussi infiniment tristes que ce dernier coup d'œil de son père. Mais désormais le fils et le père ne peuvent plus se rien dire, se rien pardonner!

Et soudain il semble à Alexandre que les deux regards se sont fondus en un seul, comme si, dans l'intervalle, le temps n'avait pas marché. Les vingt et une années passées de sa vie, Napoléon, l'incendie de Moscou, l'entrée à Paris, le triomphe, la gloire, la puissance, tout cela disparaît comme un rêve. Tout cela n'a jamais existé : mais ce regard éternel, lui, existe et demeurera à jamais.

Et maintenant Alexandre comprend enfin pourquoi il n'a jamais pu consentir à châtier les membres des sociétés secrètes, conjurées contre lui.

L'Empereur est tiré de sa rêverie par la venue de l'archimandrite Photius, qui lui a demandé une audience afin de lui communiquer de très graves nouvelles.

Pendant qu'il montait l'escalier, Photius n'avait point cessé d'exorciser de signes de croix tous les murs, et les portes et recoins du palais, car il avait la conviction que tout cela « était peuplé de nombreuses légions de diables. » Quand il entra dans le cabinet de l'Empereur, celui-ci se leva pour le saluer et pour recevoir sa bénédiction. Mais Photius ne parut point, d'abord, s'apercevoir de sa présence. Il fouillait des yeux le fond de la chambre, promenant son regard depuis la *Minerve* de marbre sur la cheminée jusqu'aux déesses ailées peintes au plafond. Enfin il découvrit, dans un coin, une petite image sainte, devant laquelle il s'inclina lentement, avec un signe de croix; et c'est seulement ensuite qu'il se tourna vers l'Empereur. Alexandre comprit parfaitement cette manière d'agir. « Tu dois d'abord t'incliner devant le Roi céleste, et puis rendre hommage à ton maître terrestre! » Cela lui plut.

— Daignez me donner votre bénédiction, père Photius!

— Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit! Que le Seigneur te bénisse!

Il avait procédé à sa bénédiction tout à fait avec les mêmes gestes qu'un pope de village ayant affaire à de simples paysans. Et cela, également, plut à Alexandre.

L'Empereur baisa la main du moine. Ce dernier ne retira point sa main,

mais bien plutôt l'appuya avec insistance sur les lèvres d'Alexandre. « Non, cet homme-là n'a pas besoin qu'on lui dise que l'Empereur n'aime pas voir ses sujets agenouillés devant lui! Il serait d'humeur, plutôt, à exiger que l'Empereur s'agenouillât devant sa propre personne. » Cependant Photius considérait l'Empereur avec des yeux élargis d'épouvante : mais l'épouvante qu'il ressentait n'était pas celle de l'ordinaire des visiteurs d'Alexandre. L'archimandrite songeait qu'ici, autour de l'Empereur et peut-être aussi sur la personne même de l'Empereur, devaient loger des légions de diables bien plus nombreuses encore que celles de l'escalier.

— Asseyez-vous, je vous en prie, monseigneur!...

Alexandre bredouillait, la mine confuse : car il était peu familier avec la terminologie ecclésiastique, et ne savait pas au juste de quelle façon il convenait d'appeler un archimandrite. Sans compter que la langue russe, aussi, l'embarrassait, surtout lorsqu'il avait à traiter de sujets religieux : car toujours, d'habitude, il s'entretenait de ces sujets en français ou en anglais.

Photius s'assit, mais non pas sur la chaise que l'Empereur lui avait désignée tout près de soi. Il alla s'installer devant la fenêtre, à une certaine distance, et se mit à regarder gauchement les pieds de sa chaise.

— Je suis vraiment heureux de vous voir! — reprit Alexandre, ne sachant trop comment engager la conversation. — Le prince Galitzine m'a beaucoup parlé de vous... Et puis aussi le comte Araktcheief! — s'empressa-t-il d'ajouter, en se rappelant la haine féroce de Photius pour Galitzine. — Depuis longtemps déjà je voulais causer avec vous de la situation religieuse. Mais avant tout, je vous demanderai une chose : dites-moi seulement la pure vérité! Si vous saviez, mon père, combien rarement j'ai l'occasion d'entendre la vérité, et combien j'aurais besoin de l'apprendre!... — poursuivit-il avec une émotion sincère.

— Bienveillant Empereur, Majesté Impériale!... commença Photius d'une voix solennelle, tâchant à réciter un discours qu'il avait préparé.

Mais soudain il s'arrêta, comme s'il avait tout oublié. Il essuya, d'un mouchoir grossier, la sueur qui lui coulait sur le front, fit un geste embarrassé de la main; après quoi, relevant un peu le rebord de sa soutane, il tira du haut de l'une de ses lourdes bottes de paysan une liasse de feuillets couverts d'une écriture serrée.

— Tout est écrit là, absolument tout! — balbutia-t-il précipitamment, avec un regard confus autour de soi. — Si tu veux tout savoir, Empereur, en ce cas, écoute-moi! Tout se trouve écrit là-dessus bien exactement, d'après les livres saints!

Et il lut tout haut le titre : *Un plan nouveau pour anéantir la Russie, et le moyen d'empêcher secrètement l'exécution de ce plan.*

L'Empereur était un peu dur d'oreilles, et n'entendait qu'à moitié les paroles du moine. Sa pensée était, d'ailleurs, occupée d'autres sujets; il se rappelait notamment ce que lui avait dit Galitzine du passé et du caractère de Photius.

Fils d'un pauvre sacristain de village, l'archimandrite avait eu une enfance misérable ; mais de très bonne heure son fanatisme

l'avait rendu indifférent à tous les plaisirs de la terre. Maintenant encore il se mortifiait sans pitié, portait de lourdes chaînes de fer sur tout son corps, dormait dans un cercueil, et pendant tout le carême ne se nourrissait que de miel. Au sortir de ses longs jeûnes, son estomac était si délabré que l'on était forcé de peser dans une balance les rations de la nourriture qui lui était servie. Aussi bien son visage répondait-il pleinement à ce tableau de sa manière de vivre. « Il était maigre, sec, et pointu, avec de petits yeux brillans, gris et avides de proie comme les yeux d'une martre ; tout de même que ses cheveux et sa barbe étaient rouges et souples comme une peau de martre. Il ne pouvait pas non plus, un seul instant, se tenir immobile ; sans cesse il remuait, avec l'allure gênée d'une martre prise au piège. Mais, par-dessous cette sauvagerie, Alexandre découvrait quelque chose d'enfantin, comme aussi de malheureux : il aurait involontairement souhaité de pouvoir caresser la bête et l'apprivoiser, pourvu seulement qu'elle ne mordît pas. »

Et l'archimandrite continuait sa lecture. Les seules paroles que l'Empereur pût entendre lui donnaient l'impression d'être plongé dans un rêve de fièvre. S'appuyant sur l'Apocalypse, Photius annonçait que l'année 1836 inaugurerait le règne de la Bête ! Mais il y avait mieux; lorsqu'enfin l'archimandrite fut venu s'asseoir plus près d'Alexandre, celui-ci eut la surprise de constater que ces folles prédictions étaient entremêlées d'allusions blessantes à ses actes impériaux. Photius affirmait, par exemple, que la Sainte Alliance n'était qu'une « conjuration révolutionnaire ! » Et à toutes les objections du souverain, le terrible moine répondait en produisant de nouveaux papiers. « Il en extrayait de ses bottes, de ses manches, des poches de sa soutane. L'on aurait dit qu'il était tout garni de ces feuilles écrites. »

L'Empereur songeait avec effroi que la lecture ne finirait jamais.

— Savez-vous quoi, père Photius ? Laissez-moi tous vos papiers, je les lirai attentivement. Mais, à présent, causons plutôt ! Exposez-moi tout ce que vous avez sur le cœur !

Photius recommença à s'agiter çà et là, avec des signes de croix. Puis il mit tous ses papiers en un tas, sur la table, s'approcha d'Alexandre et lui murmura dans l'oreille :

— Bientôt la Russie entière va être consumée par une révolution effroyable. Un affreux bain de sang est déjà préparé. Mais sais-tu qui est le principal coupable, et le pire de tous les méchans ?

— Et qui donc ?

— Ton ami Galitzine !

— Père, que dites-vous là? Je connais le prince Alexandre Nicolaïevitch depuis trente ans. Nous avons grandi ensemble, et je l'aime comme un frère. Si celui-là est un suppôt du démon, j'en suis un aussi!

— Mais oui, toi aussi, toi aussi, pieux empereur, tu es loin du Très Haut : tu te creuses par ignorance l'abîme de la perdition! Toi aussi, si tu ne te repens pas, tu vas tomber dans les filets de Satan!

Tremblant comme une feuille, il sursauta, fixa sur l'Empereur ses yeux enflammés, et se mit à crier comme un possédé :

— Dieu est avec moi! Le Seigneur des armées est avec moi! Qu'ai-je à craindre d'un homme? Tu es un tsar et tu peux tout, tu peux m'écraser du pied comme un passant écrase une fourmi. Tue-moi, châtie-moi, prends ma vie! Je ne crains rien! Anathème à tous les ennemis du Seigneur!

Dans sa main droite levée brillait quelque chose comme un poignard. C'était un crucifix de cuivre.

L'Empereur, à son tour, se leva et fit quelques pas en arrière. « Un fou! » songea-t-il.

Mais quand ensuite Photius, par un brusque retour, s'agenouille devant lui, et le supplie ardemment de sauver la Russie de l'immense danger qui la menace, Alexandre fait voir, une fois de plus, l'étrange mobilité de son âme de rêveur. « Un fou? se dit-il. Et pourquoi donc un fou? Serait-ce parce que cet homme n'a point d'habileté oratoire, parce qu'il n'est pas un courtisan en habits sacerdotaux, mais bien un simple rustre ignorant, comme ces pêcheurs galiléens que le Seigneur a choisis afin d'humilier les puissans et les sages? Est-ce que tout ce qu'il m'a dit n'est pas vrai? Car ce n'est pas de mon pauvre Galitzine qu'il s'agit ici! N'est-il pas vrai que, moi-même, j'ai servi l'esprit diabolique de la Révolution, et que peut-être, par ignorance, je continue encore à le servir? D'où donc ce moine sait-il tout cela? Comment a-t-il pu lire si clairement dans mon cœur? Peut-être est-ce là réellement un homme de Dieu envoyé vers moi pour mon salut? »

Photius s'est relevé, et se tient debout, les yeux baissés. Soudain il tire encore de quelque part un feuillet oublié, et court le poser par-dessus les autres; « et ce mouvement avait quelque chose d'enfantin à la fois et de malheureux qui acheva de toucher l'Empereur. » C'est lui qui, maintenant, s'agenouille devant l'archimandrite, et se met à lui embrasser humblement les genoux. « Et l'odeur de mauvais cirage qui s'exhalait des bottes de paysan du moine lui parut plus douce que, naguère, le parfum de musc des dentelles noires de la baronne de Krudener. Il se sentit tout d'un coup allégé, comme si le poids sanglant de la couronne, qui depuis vingt-trois l'avait accablé, venait pour un moment de lui être enlevé. »

Tout l'énorme roman nouveau de M. Dimitri Merejkovski n'est fait que d'une suite de scènes, ou plutôt de tableaux, dans le genre des pages que je viens de citer. L'auteur nous fait assister tour à tour à de longs entretiens de l'empereur Alexandre avec une fille qu'il a eue de l'une de ses maîtresses, avec sa femme l'impératrice Élisabeth, avec son ministre et tout-puissant favori, le comte Araktcheief, avec un officier qui vient lui dénoncer une vaste conjuration organisée contre lui. Après quoi nous suivons le couple impérial à Taganrog, en Crimée; et plus de cent pages sont employées à nous décrire la maladie, la mort, les apprêts des obsèques d'Alexandre Ier. Sans compter que, par un procédé de narration « en partie double » emprunté aux deux grands romans réalistes de Tolstoï, M. Merejkovski n'a exactement accordé à l'Empereur qu'une moitié des chapitres de son roman. D'un bout à l'autre de celui-ci, les tableaux de la dernière année de la vie d'Alexandre Ier alternent avec d'autres tableaux tout différens, où nous sont décrites les séances de ces sociétés secrètes dont les chefs, comme l'on sait, allaient être arrêtés et châtiés avec une rigueur implacable par le tsar Nicolas, presque au lendemain de la mort d'Alexandre. Le romancier a imaginé d'opposer, en quelque sorte, à la figure historique de l'Empereur, le personnage plus ou moins fictif d'un certain prince Valérien Galitzine, neveu du célèbre ami et confident d'Alexandre; et invariablement il transporte notre attention de l'un à l'autre de ces deux héros, dont l'un lui offre l'occasion de nous dépeindre les sphères politiques et gouvernementales, tandis que l'autre lui sert de prétexte pour nous conduire successivement auprès des Ryleief et des Bestouchef, des Mouravief et des Pestel, de ces officiers conspirateurs que l'on a coutume d'unir sous l'appellation collective de « Décembristes. » C'est tout à fait de la même manière qu'autrefois, dans *la Guerre et la Paix*, les chapitres consacrés à la carrière militaire du prince André s'entremêlaient avec d'autres chapitres d'une portée tout intime, qui constituaient, proprement, dans l'ouvrage, l'élément de la « paix, » et où Tolstoï nous racontait les aventures sentimentales de l'honnête et naïf Pierre Bezoukof.

Aussi bien l'ensemble du nouveau roman de M. Merejkovski nous apparaît-il comme une utilisation incessante des procédés littéraires du comte Tolstoï, à tel point qu'il nous semblerait vraiment lire quelque chose comme un « pendant » ou une continuation de *la Guerre et la Paix*, si trop souvent le consciencieux effort artistique de l'imitateur n'échouait à nous rappeler la simple et forte maîtrise de son modèle. Que l'on compare à ce point de vue, notamment, la

scène que j'ai citée tout à l'heure avec l'inoubliable peinture d'une matinée de l'empereur Nicolas Ier que nous a laissée le comte Tolstoï dans l'un des plus parfaits, à la fois, et des moins connus d'entre ses récits, l'admirable roman posthume intitulé *Hadji-Mourad!* (1). Et ce n'est pas seulement de par l'infériorité évidente de son « métier » que l'*Alexandre Ier* de M. Merejkovski nous produit la fâcheuse impression d'une œuvre « manquée : » il y a dans son roman un autre défaut plus grave encore, peut-être, et qui aurait même de quoi nous faire souhaiter que le jeune écrivain russe renonçât désormais entièrement à l'imitation du vigoureux conteur de *Hadji-Mourad.*

Ce défaut consiste, autant du moins qu'il m'est possible de le définir, en une inaptitude manifeste à tirer parti de la méthode « analytique » empruntée par M. Merejkovski au comte Tolstoï. Lorsque celui-ci nous fait voir, à vingt ou trente reprises successives, quelque chose comme des « tranches » isolées de la vie de ses personnages; lorsqu'il représente le prince André aux diverses phases de son existence de soldat, ou bien lorsqu'il promène son Pierre Bezoukof de salon en salon, toujours nous sentons que non seulement ces personnages demeurent absolument les mêmes, avec un fond de caractère à peu près immuable, mais aussi que leur caractère nous devient plus familier au fur et à mesure qu'ils reparaissent devant nous, comme si, chaque fois, nous pénétrions un peu plus loin à l'intérieur de leurs âmes. Chez M. Merejkovski, au contraire, nulle trace d'un pareil « développement » continu des figures. Tantôt les personnages ne nous laissent apercevoir qu'un tout petit coin de leurs âmes, rappelé infatigablement sous nos yeux à la manière de ces « tics » que l'on a trop justement reprochés aux fantoches des romans de Zola; et tantôt chacun des chapitres où reparaît l'une des figures principales nous la présente sous un aspect absolument nouveau, sans que l'auteur nous indique le moyen d'unir entre eux ces divers traits épars, ou quelquefois même sans qu'il nous permette d'oublier ce qu'ils nous semblent avoir d'incompatible.

Défaut qui pourrait bien résulter en partie du profond scepticisme philosophique de M. Merejkovski, ou, pour mieux dire, de son profond mépris à l'endroit de notre misérable nature humaine; et je ne serais pas étonné que, çà et là, l'auteur d'*Alexandre Ier* eût renforcé à dessein les contradictions qui nous frappent aujourd'hui dans le caractère de ses héros, afin de faire plus évidemment de ces derniers de

(1) Une traduction de ce beau récit a paru récemment dans les *Romans et Contes posthumes* de Léon Tolstoï (1 vol. Perrin, 1913).

pauvres êtres qui pensent, et sentent, et s'agitent au hasard : mais souvent aussi notre impuissance à concevoir une image ordonnée et totale de figures importantes, comme celles de son empereur Alexandre ou de ses conjurés décembristes, tient incontestablement chez lui à une réelle gaucherie professionnelle, qui le porte à se noyer dans ses analyses, au lieu de conserver, par-dessus celles-ci, la sûre et vigoureuse lucidité « créatrice » de ses deux maîtres préférés, le comte Léon Tolstoï et Dostoïevsky.

Le don mystérieux de « créer, » c'est toujours ce qui a le plus manqué à M. Merejkovski, dans ses consciencieux romans historiques. Soit que l'éminent écrivain russe nous raconte la vie de Léonard de Vinci, ou de Pierre le Grand, ou d'Alexandre Ier, toujours l'on croirait voir un critique d'art, un historien, un philosophe se divertissant à entourer d'une affabulation romanesque les idées et les sentimens qui lui tiennent au cœur. Mais il n'en reste pas moins que ces traités de métaphysique ou d'histoire déguisés en romans constituent, de nos jours, des événemens mémorables dans la littérature de leur pays, au point que le nouvel *Alexandre Ier*, par exemple, aura été sûrement l'ouvrage le plus lu et le plus apprécié en Russie depuis la mort de Tolstoï. Car, tout d'abord, c'est chose trop certaine, — ainsi que j'ai eu déjà l'occasion de le dire, — que de longues années de fièvre politique et sociale ont provisoirement arrêté l'essor du génie poétique russe. Pas un des auteurs parvenus de nos jours à la notoriété, les Gorki et les Andreief, les Artsybachef et les Couprine, n'a décidément réalisé les heureuses promesses de ses débuts; et d'année en année leurs compatriotes, à mesure qu'ils se détournaient d'eux avec un légitime dédain pour l'indigence de leur pensée et leur banale fécondité d'improvisateurs, goûtaient et respectaient davantage l'œuvre d'un écrivain qui, passionnément épris de pure beauté, ne se lassait pas d'employer du moins une patience merveilleuse à vouloir transformer en art tous les fruits de son cœur et de son cerveau.

A quoi il convient d'ajouter qu'une race plus ou moins indifférente à notre idéal classique de perfection formelle devait, naturellement, pardonner sans trop de peine à M. Merejkovski la regrettable insuffisance esthétique de ses romans, en considération de ces trésors même d'intelligence et de science qui s'y trouvaient enfermés. Car l'on ne saurait assez reconnaître combien un livre tel que cet *Alexandre Ier*, avec toutes ses lacunes, est riche de vues ingénieuses sur les hommes et les choses, ni surtout de quel immense

progrès il témoigne, sous le rapport de l'exactitude documentaire, en comparaison des premiers romans historiques de M. Merejkovski. Lorsqu'il avait tenté d'incarner tour à tour ses rêves philosophiques dans la double figure de Julien l'Apostat et de Léonard de Vinci, il avait paru inutile à M. Merejkovski de perdre beaucoup de son temps à la reconstitution fidèle des milieux où s'était déroulée la carrière de ces deux héros. Mais plus tard, peu à peu, et notamment depuis qu'il avait abordé des sujets tirés de l'histoire nationale de la Russie, force lui avait été de reconnaître l'impossibilité pour lui de persister dans cette négligence de la vérité historique de ses peintures; et déjà son récit du conflit tragique de Pierre le Grand avec le tsarevitch Alexis nous avait offert le spectacle curieux d'une œuvre romanesque où des personnages essentiellement « anachroniques, » avec des âmes toutes « modernes, » nous étaient montrés dans un encadrement d'une authenticité indéniable. Cette fois, dans son *Alexandre Ier*, il n'y a pas jusqu'aux personnages principaux qui, pour fragmentaires et souvent contradictoires qu'ils nous paraissent être, ne tâchent pourtant à différer sensiblement de nos mœurs et de nos habitudes intellectuelles d'aujourd'hui ; sans aucun doute, l'auteur a travaillé de tout son pouvoir à leur donner des âmes de contemporains de l'âge romantique, — sauf pour chacun d'eux à refléter d'une façon particulière le même grand besoin collectif d'exaltation religieuse et sentimentale.

Mais bien plus intéressant encore est, pour nous, ce que l'on pourrait appeler le décor historique du roman, — en désignant par là, tout ensemble, et l'apparence extérieure du monde habité par les principaux personnages et l'immense foule pittoresque des figures accessoires dont ils sont environnés. C'est en vérité surtout à ces innombrables figures, évoquées devant nous tout au long du livre, que celui-ci devra toujours d'occuper une place honorable parmi la littérature russe de notre temps. Humbles et touchans serviteurs de la famille impériale, officiers riches ou pauvres amenés sans trop savoir comment à conspirer contre la vie d'un empereur qu'ils adorent, adeptes fanatiques de la folle secte des Skoptzy ou de la religion nouvelle, — et non moins insensée, — que vient de fonder l'étonnante « petite Mère » Tatarinova: autant de types inoubliables que M. Merejkovski a reconstitués avec un soin scrupuleux, à l'aide des chroniques contemporaines, et dont la réunion suffirait, à elle seule, pour nous donner pleinement la couleur et le relief d'une époque. Combien j'aurais aimé, notamment, pouvoir mettre sous les yeux du lecteur français le tableau de l'une ou l'autre des séances de ces sociétés secrètes

dont l'étude paraît bien avoir séduit beaucoup plus vivement la curiosité de l'écrivain russe que celle du caractère et des actes de l'empereur Alexandre ! Mais sans doute M. Merejkovski me donnera bientôt l'occasion de revenir sur cette partie de son livre : car tout porte à supposer qu'un nouveau roman nous fera voir l'avortement pitoyable des diverses tentatives révolutionnaires inaugurées, à Saint-Pétersbourg et dans le sud de l'empire, pendant la dernière année du règne d'Alexandre ; et, en attendant, il faut que je signale encore l'attitude prise par le savant écrivain russe devant l'un des problèmes historiques les plus curieux qu'avait à lui offrir le sujet de son roman.

Ce problème est celui de la mort d'Alexandre Ier, et des rapports qui ont pu exister entre l'empereur officiellement décédé à Taganrog et le mystérieux ermite sibérien Fedor Kousmitch. On sait en effet, — M. Ernest Daudet nous le rappelait encore ici même tout récemment (1), — que plusieurs des biographes les plus autorisés d'Alexandre Ier ont cru pouvoir reconnaître la justesse historique de la légende suivant laquelle Alexandre Ier aurait fait enterrer à sa place un soldat qui venait de mourir à l'hôpital de Taganrog, et s'en serait allé lui-même mener, très longtemps encore, une vie solitaire et pieuse dans un recoin des forêts de la Sibérie. L'existence de cet ermite, en tout cas, ne saurait être contestée, non plus que l'évidente origine seigneuriale du soi-disant Fedor Kousmitch, ni la parfaite réalité des hommages que lui ont rendus, à diverses reprises, des visiteurs accourus vers lui des plus hautes sphères aristocratiques de la Russie. Et je ne serais pas surpris que M. Merejkovski, à son tour, eût éprouvé d'abord une certaine hésitation entre les deux « versions » opposées qui continuent aujourd'hui à partager les historiens russes. Ou plutôt j'inclinerais à penser que, d'abord, l'auteur du roman nouveau s'est proposé de suivre encore sur ce terrain son maître Tolstoï, qui nous a laissé, parmi ses fragmens posthumes, le début d'un très intéressant *journal* de l'empereur Alexandre, devenu désormais l'humble ermite Fedor Kousmitch. Car le fait est que, plus d'une fois, au cours de son récit, M. Merejkovski nous a fait entrevoir la silhouette fugitive d'un « vagabond » qui portait même nom, et qui présentait la particularité d'une ressemblance corporelle à peu près absolue avec l'Empereur : d'où nous conclurions volontiers que l'intention première de

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1913.

l'auteur a été d'établir, tôt ou tard, un contact entre les deux figures. Il y a plus : au moment même où son Alexandre vient demeurer à Taganrog, ce vagabond qui lui ressemble trait pour trait nous est montré arrivant, lui aussi, dans la petite ville de Crimée : après quoi nous l'en voyons sortir, au lendemain de la mort du Tsar, mais sans que le romancier ait tiré aucun parti de cette coïncidence, à tout le moins singulière.

C'est que probablement, dans le temps où il travaillait à la rédaction du roman, M. Merejkovski aura été contraint de changer d'opinion sur l'identité de l'énigmatique Fedor Kousmitch ; et j'imagine que l'une des causes principales de ce revirement aura dû être la lecture d'un travail tout récent du grand-duc Nicolas, où ce prince a, précisément, entrepris de réduire à néant la fameuse légende. En présence d'une réunion aussi considérable de preuves documentaires, le romancier se sera senti forcé de renoncer, désormais, à un dénouement dont la couleur romanesque n'avait pu manquer jusque-là de séduire son goût naturel d'imprévu et de singularité psychologiques. Par où l'auteur d'*Alexandre Ier* nous a montré, une fois de plus, la scrupuleuse conscience littéraire qu'il a coutume d'apporter à tous les détails de sa tâche ; et que si, peut-être, sa propre fantaisie a eu un peu à souffrir de la nécessité d'un tel sacrifice, personne du moins, parmi ses lecteurs, ne s'avisera de regretter une décision qui nous aura valu quelques-unes des plus belles pages qu'il ait jamais écrites. Car le fait est qu'il y a là, — dans cette peinture des derniers jours d'Alexandre et des sentimens inspirés par la perspective de sa mort aux diverses personnes de son entourage, — un mélange tout à fait admirable de ces qualités d'émotion poétique et de naturel dont l'absence nous a trop souvent frappés au cours des chapitres précédens La figure de l'impératrice Élisabeth, en particulier, se dégage soudain de la brume où nous tentions vainement de la deviner ; aucune trace ne subsiste plus, en elle, des complications sentimentales qui longtemps nous l'avaient rendue à peu près incompréhensible ; et voici qu'au lieu d'une créature énigmatique nous apercevons devant nous une pauvre femme qui ne sait qu'aimer et que pleurer, — mais combien plus touchante sous cet aspect nouveau !

T. DE WYZEWA.

ESSAIS ET NOTICES

LES CORRECTIONS DE MONTAIGNE

Reproduction en phototypie de l'exemplaire avec notes manuscrites marginales des *Essais* de Montaigne appartenant à la ville de Bordeaux, publiée avec une Introduction, par M. Fortunat Strowski; 3 vol. in-4°; Hachette.

Montaigne est peut-être, avec Pascal, celui de nos grands écrivains français, dont l'œuvre et la pensée ont été, ces dernières années, étudiées avec le plus de ferveur. Les travaux de M. Bonnefon, de M. Stapfer, de M. Edme Champion, de M. Armaingaud, de M. Strowski, de M. Villey ont renouvelé ce sujet, qui est probablement inépuisable. M. Strowski nous a donné les deux premiers volumes de sa belle édition « municipale » des *Essais*. Une autre somptueuse édition est en cours d'impression à l'Imprimerie nationale. Enfin, comme pour faire pendant à l'admirable reproduction en phototypie, qu'elle a fait paraître en 1905, du manuscrit des *Pensées* de Pascal, voici que la librairie Hachette vient de publier celle de l'exemplaire des *Essais* qui appartient à la ville de Bordeaux.

On sait en quoi consiste ce précieux exemplaire. C'est, à proprement parler, l'exemplaire que Montaigne voulait faire servir à une sixième et dernière édition de son œuvre, et sur les marges ou entre les lignes duquel il avait accumulé toutes ses corrections et additions; c'est, de toute évidence, l'exemplaire même qu'il voulait envoyer à son imprimeur, et qui aurait servi de « copie » pour l'édition nouvelle. Montaigne semble avoir commencé ce travail de revision et de correction à la réception même des « bonnes feuilles » de son édition de 1588, — il paraît à peu près certain qu'il a travaillé sur des « bonnes feuilles, » et non pas sur un exemplaire relié, — et si peut-être il ne l'avait pas entièrement achevé, quand il mourut en 1592, il l'avait certainement poussé bien près du terme. En tout cas, c'est cet « exem-

plaire de Bordeaux » qui a servi de base à l'établissement du texte de l'édition définitive des *Essais* que Mlle de Gournay a procurée en 1595. Comme le dit très bien M. Strowski, dans cet exemplaire tout couvert de l'écriture du grand écrivain, « nous avons à la fois la pensée dernière de Montaigne et la forme définitive qu'il voulait donner au livre qui était son image. »

On conçoit dès lors tout l'intérêt de « l'exemplaire de Bordeaux, » tout l'intérêt aussi de la publication qui en facilite l'étude au commun des lecteurs. Nous voudrions tout connaître d'une grande œuvre littéraire. Non seulement nous désirerions nous en représenter la genèse intérieure jusque dans le plus minutieux détail; mais encore nous aimerions voir l'écrivain à sa table de travail; il nous plairait de suivre sur le papier le labeur de sa plume et les caprices de son inspiration; nous souhaiterions surprendre son premier jet, ses repentirs, ses ratures et ses retouches ; nous voudrions lire et comparer ses brouillons successifs, recueillir la série de ses corrections d'épreuves, bref, depuis le moment où la pensée maîtresse de son livre jaillit dans le cerveau de l'auteur jusqu'au jour où un texte imprimé la réalise à tous les yeux, nous voudrions la voir naître, grandir, se transformer et se développer devant nous. Hélas ! il est extrêmement rare que notre curiosité trouve, même modérément, à se satisfaire : les auteurs n'aiment guère à laisser traîner leurs manuscrits et leurs épreuves. Aussi, quand, d'aventure, il nous parvient quelques-uns des états intermédiaires de leur pensée en quête de son expression définitive, devons-nous bénir le ciel d'une si heureuse fortune. Car, sur ces feuillets sauvés de la destruction, nous pouvons saisir le secret de leur méthode de travail et deviner, au moins en partie, les démarches coutumières de leur esprit.

C'est bien un enseignement de ce genre que nous offre la reproduction de l'« exemplaire de Bordeaux : » enseignement beaucoup moins abstrait, beaucoup plus vivant que celui des meilleures « éditions critiques, » fût-ce même « l'édition municipale. » « Aucun manuscrit, — écrit M. Strowski, — aucun manuscrit, non pas même celui des *Pensées* de Pascal, ne révèle avec une plus fidèle précision le mouvement de la pensée de son auteur; aucun ne se rattache plus étroitement à tout le développement intellectuel d'un homme. » C'est peut-être beaucoup dire : le manuscrit des *Pensées* de Pascal aura toujours pour lui de nous donner, presque toujours, le premier jet du grand écrivain, de nous révéler cette pensée brûlante tout près de sa source jaillissante : tandis qu'au contraire, avec Montaigne, nous avons, dans les épreuves d'une *sixième* édition, presque le dernier état, en tout cas

les deux derniers états d'une rédaction déjà très poussée et qui, depuis une vingtaine d'années, a été corrigée, retouchée, remaniée à plusieurs reprises. Et certes, cela aussi est fort instructif. Songeons qu'il n'y a peut-être pas, dans cet « exemplaire de Bordeaux, » une seule page sans corrections, au moins typographiques, et que les additions ou corrections écrites sur les marges, — presque toutes sont fort intéressantes et importantes, — sont au nombre d'environ six cents.

Ces corrections et additions, à vrai dire, M. Strowski ne pense pas qu'elles soient improvisées. « Il ne faut pas croire, nous dit-il, que ces pages soient un brouillon. Montaigne s'y reprend souvent, mais ce n'est pas, sauf d'inévitables exceptions, à la manière des gens qui hésitent sur le mot ou sur l'idée. La formule est tout arrêtée dans sa tête, *ou vraisemblablement dans un brouillon*, avant qu'il la transcrive posément sur les marges de l'exemplaire de 1588. » J'ai quelque scrupule à contredire ici M. Strowski : il a, évidemment, étudié de plus près que moi l' « exemplaire de Bordeaux. » Cependant je l'avoue, mon impression n'est pas conforme à la sienne. Nous avons tous, en vue d'une réédition, corrigé et remanié, sur des « bonnes feuilles » ou d'anciennes épreuves, le texte d'un de nos ouvrages ; nous y mettions moins de façons que le Montaigne de M. Strowski ; nous ne nous préparions pas à ce travail par des brouillons préalables ; la lecture attentive de nos « bonnes feuilles » ou de nos épreuves nous suggérait les corrections, additions ou remaniemens nécessaires, et, au fur et à mesure que ces corrections se présentaient à notre esprit, nous les notions sur nos « bonnes feuilles, » quitte à corriger à leur tour ces corrections mêmes, à chercher, la plume à la main, des formules plus heureuses, et à substituer ces formules à celles que nous avions conçues tout d'abord. Il me semble que c'est là exactement ce qu'a fait Montaigne, et que nous avons bien, dans l'« exemplaire de Bordeaux, » tout le travail de corrections auquel il s'est livré, en tête à tête avec son texte, aussitôt après avoir reçu ses « bonnes feuilles » de 1588. En tout cas, s'il a voulu mettre au net sur les marges de ses « bonnes feuilles » les corrections notées sur un brouillon antérieur, cette mise au net est loin d'être parfaite : les ratures, les reprises, les modifications et corrections de toute sorte y sont fréquentes, et, — fort heureusement, d'ailleurs, — nous permettent de suivre comme à la trace tout le travail de la pensée et du style chez l'auteur des *Essais*.

Il faudrait de longues pages, et un très minutieux labeur d'examen et de comparaison pour indiquer seulement tout ce que l'étude attentive de l' « exemplaire de Bordeaux » peut nous révéler d'intéressant

à cet égard. Grâce du reste à la très belle reproduction que nous avons entre les mains, c'est une étude qui est maintenant devenue facile, et il est à souhaiter qu'elle tente quelque érudit. En attendant, chacun peut la poursuivre pour son compte, et s'instruire à bâtons rompus, en relisant Montaigne, et en notant quelques-unes de ses corrections.

On voit d'abord que, comme tous les vrais écrivains, Montaigne est un correcteur d'épreuves très minutieux : ponctuation, orthographe, heureuse disposition typographique, il a l'œil à tout, et il ne laisse rien au hasard. Ses instructions à son imprimeur, en tête du volume, sont d'une netteté, d'une précision qui ne laissent rien à désirer.

En ce qui concerne le style, il est bien curieux de voir l'écrivain de plus en plus épris des qualités de concision, de propriété, de simplicité, de vigueur expressive qui vont devenir l'idéal commun des classiques. Il fait la guerre aux pléonasmes, aux redondances d'expression, aux épithètes inutiles. Il avait écrit : « ayant eu à desdaing les larmes et les *pleurs;* » il corrige avec raison : « les larmes et les *prières.* » Dans la même phrase, il avait dit : « se rendre à la seule révérence *et respect;* » il supprime : « *et respect.* » Ailleurs, il avait écrit : « la brasverie, la constance et *la résolution;* » — « la brasverie et la constance, » se contente-t-il de dire en dernier lieu. Ailleurs enfin, il avait dit : « *de se laisser aller à la compassion et à la pitié...* ; » il se corrige de la manière suivante : « *de rompre son cœur à la commisération...* »

Quant aux corrections qui intéressent la pensée ou le sentiment, elles sont innombrables, et j'aime mieux m'abstenir de les caractériser par une formule générale. J'en ai noté une qui m'a paru fort curieuse. Montaigne nous donne quelque part des détails assez scabreux sur les mésaventures qui attendent les amoureux trop empressés, et il ajoutait en 1588 : « accident qui ne m'est pas inconnu. » En se relisant, il a effacé cette confidence inutile et trop personnelle. Cet écrivain « qui a la bouche si effrontée, » comme il nous le déclare lui-même, aurait-il appris un peu la pudeur en vieillissant?

Je m'arrête ; je n'ai pas même voulu effleurer un sujet, dont il me suffit d'avoir fait pressentir l'intérêt. Après le manuscrit des *Pensées* de Pascal, le manuscrit partiel des *Essais* de Montaigne. Il y a encore un manuscrit d'une grande œuvre classique que nous voudrions bien pouvoir étudier au coin de notre feu, sans être obligés d'aller le consulter à la Bibliothèque nationale : c'est celui des *Sermons* de Bossuet. Qui voudra nous donner le manuscrit des *Sermons* de Bossuet?

VICTOR GIRAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La quinzaine qui s'achève a été marquée par deux dénouemens, dont l'un a une grande importance pour nous, et l'autre pour l'Europe entière : le vote de la loi militaire et la signature, à Bucarest, de la paix balkanique. Le premier a permis aux Chambres de partir pour des vacances qu'elles auraient certainement bien gagnées si on en jugeait seulement par la longueur de leur session : il faut espérer que le second assurera, au moins pendant quelques années, un peu de repos aux Balkans. Tout le monde en a besoin, après les agitations et les émotions de ces dix derniers mois. On y a vu finir, dans un écroulement tragique, l'empire turc en Europe et commencer à se former des combinaisons nouvelles dont l'avenir échappe aux prévisions. Plusieurs Puissances y ont aperçu pour elles des dangers inopinés et se sont mises et se sont efforcées de se mettre en mesure d'y faire face. Il est trop tôt pour porter sur ces grands évènemens un jugement définitif, et sans doute même on ne pourra pas le faire avant longtemps : nous voyons les faits, les conséquences lointaines nous échappent.

Lorsque l'Allemagne a pris et aussitôt exécuté la résolution d'augmenter sa force offensive dans une proportion formidable, il semble bien que sa principale préoccupation lui était surtout inspirée par la nouvelle situation de l'Orient et le déséquilibre qui en résultait dans les forces respectives des Puissances. Évidemment, elle pouvait moins compter, dans certaines éventualités, sur le concours utile de ses alliés. Mais, quel qu'en ait été le motif initial, ses armemens constituaient pour nous un danger, et notre gouvernement aurait manqué à tous ses devoirs si, après avoir éclairé le pays sur des réalités aussi inquiétantes, il ne lui avait pas demandé de faire un grand effort pour en

conjurer la menace. C'est le service que M. Barthou lui a rendu. Qu'il y ait eu des défauts, des faiblesses, des défaillances mêmes dans l'exécution, nous n'avons pas été les derniers à le dire; mais enfin la loi de trois ans est votée, et nos alliés, nos amis, aussi bien que nos adversaires éventuels, ont pu voir que la France, qu'on avait présentée comme amollie par le pacifisme, savait se redresser, quand il le fallait, dans un mouvement énergique: on pouvait compter sur elle et il faudrait, à l'occasion, compter avec elle. Nous l'avouons maintenant que le vote est acquis, nous n'avons pas été, à plusieurs reprises, sans quelque appréhension sur ce qu'il serait. L'opposition socialiste et radicale-socialiste a été si forte, si obstinée, si tenace et elle a pris, au cours du débat, tant de formes diverses, que le résultat final a pu, par moment, paraître incertain. Sans doute les Chambres voteraient quelque chose, mais quoi? Les contre-projets, les amendemens se multipliaient; ils avaient tous pour objet, ou du moins ils auraient eu tous pour effet de diminuer la loi et de l'énerver. Ils y ont d'ailleurs partiellement réussi. La loi qui vient d'être promulguée ne vaut pas celle que le gouvernement avait présentée à l'origine; mais il en a sauvé les parties essentielles, et au printemps prochain, nous aurons un outil militaire d'un rendement très supérieur à celui que nous avait donné la loi de 1905. Et enfin, dans deux ans, le service de trois ans sera pleinement réalisé. L'Allemagne, à laquelle nous rendons la justice qu'elle ne s'est jamais endormie dans la confiance que pouvait lui inspirer sa force militaire, pourtant si grande, et qui l'a augmentée sans cesse, nous a enfin rendu le service de secouer notre torpeur. Nous aurions été inexcusables de ne pas profiter de la leçon qu'elle nous donnait.

La discussion de la loi militaire au Sénat a été ce qu'elle pouvait être; il était bien difficile, soit d'un côté, soit de l'autre, d'inventer des argumens nouveaux. Mais on connaît le mot de Pascal : « Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau : la disposition des matières est nouvelle; quand on joue à la paume, c'est une même balle dont jouent l'un et l'autre, mais l'un la place mieux. » Rarement cette vérité a paru plus évidente que lorsque le Sénat a entendu le discours prononcé par le général Pau comme commissaire du gouvernement. Lorsqu'un homme du métier joint à une compétence hors de pair quelque talent de parole, les mêmes choses prennent en sortant de ses lèvres une valeur qui n'avait pas encore frappé. C'est ce qui est arrivé avec le général Pau. Il a montré une fois de plus à quel point le nombre et la permanence dans les effectifs étaient nécessaires pour

assurer l'instruction et la cohésion où une armée prend sa force. Quoi que nous fassions, la nôtre sera toujours numériquement inférieure à celle de l'Allemagne : c'est une conséquence inévitable de la différence numérique des deux populations. Le général Pau a dissipé une erreur dans laquelle nous nous sommes trop complu, à savoir que cette infériorité de notre armée active était compensée par la supériorité de nos réserves ; il a prouvé, chiffres en main, que l'infériorité n'était pas moindre dans les réserves que dans l'armée active. Faut-il donc se décourager et se reconnaître vaincu sans combat? Non, certes ; si le nombre est un élément de succès, il n'est pas le seul ; l'histoire est remplie d'exemples mémorables qui montrent le contraire ; que de fois le grand nombre a été battu par un plus petit, pourvu, bien entendu, que la disproportion n'ait pas été trop considérable ! A côté de la quantité, il y a la qualité, et c'est à développer celle-ci que nous devons surtout consacrer nos soins. Les Allemands le font sans doute tout comme nous, et non sans obtenir de très sérieux résultats : mais enfin, dans ce domaine particulier, nous ne sommes pas condamnés par avance à rester au-dessous d'eux, et les vertus natives de notre race nous permettent d'espérer le contraire. Le général Pau a expliqué, autant que la discrétion indispensable en pareille matière le permettait, comment, avec des effectifs plus forts, notre mobilisation se ferait d'une manière plus rapide, en un seul échelon au lieu de deux : ici encore nous avons un effort à faire pour nous mettre au niveau de l'Allemagne et la loi nouvelle a pour but de le rendre possible et efficace. Mais nous ne voulons pas analyser ce discours : comme il ne contient pas un mot de trop, il faudrait le reproduire tout entier. Cette éloquence sobre, simple, sévère a produit sur le Sénat une impression profonde. Quand le général Pau est revenu s'asseoir au banc du gouvernement, où toutes les mains ont serré la sienne, la cause était entendue, il n'y avait plus qu'à voter. Mais on sait que, dans les assemblées, c'est là une simple manière de dire ; même lorsque la cause est entendue, il y a encore des discours à entendre ; il est permis seulement de ne pas les écouter.

Nous avons eu le discours du pacifisme ; M. d'Estournelles de Constant a promis que nous ne donnerions jamais à l'Allemagne motif à nous attaquer et que, si elle le faisait sans raison, elle perdrait les sympathies du monde civilisé. C'est fort bien ; mais si nous étions battus, nous pourrions perdre quelques provinces et nos colonies ; les enjeux ne sont pas égaux. Si la Bulgarie avait battu les

Serbes et les Grecs, le monde civilisé n'en aurait pas moins désapprouvé le cynisme de son agression; mais elle aurait eu l'hégémonie des Balkans et personne n'aurait songé à la lui arracher. Pour un peu, M. d'Estournelles nous aurait proposé de désarmer, afin de mieux mettre l'Allemagne dans son tort. Laissons ces rêveries. Les radicaux ne vont pas aussi loin; ils ne contestent même pas l'obligation où nous sommes de faire quelque chose; ils proposent seulement de faire moins que le gouvernement n'en demande et ils ont affirmé au Sénat, comme ils l'avaient déjà fait à la Chambre, que 30 mois de service suffiraient. C'est la loi au rabais. M. Herriot, sénateur du Rhône, a fait ses débuts à la tribune en soutenant cette thèse : il aurait pu en choisir une meilleure. Du reste, ni lui, ni M. d'Estournelles, ni les autres qui ont parlé dans le même sens ne pouvaient se faire la moindre illusion sur l'inutilité de leurs discours. *Sunt verba et voces*... Avant même que la discussion commençât, le vote qui devait la clore ne faisait pas de doute. Le Sénat avait suivi la discussion de la Chambre; il avait lu les documens; il avait comparé les chiffres; il connaissait enfin la situation extérieure et il savait que, du jour au lendemain, elle pouvait prendre un caractère alarmant. Son parti était pris.

S'il en avait été autrement, le discours de M. Clemenceau d'une part et ceux de MM. Miliès-Lacroix et Bienvenu-Martin de l'autre, auraient pu modifier ses dispositions. M. Clemenceau est partisan déterminé du service de trois ans; il l'était même, comme il a eu soin de le faire remarquer, avant certains ministres; mais il ne renonce pas pour cela au rôle de critique à outrance qui a rempli la plus grande partie de sa longue carrière et où on comprend qu'il se complaise, car il y excelle. Sa critique a été acerbe, il s'en faut de beaucoup qu'elle ait été toujours injuste. Les défauts de la loi ne sont que trop certains. Le plus grave est de n'avoir pas retenu la classe de 1910 sous les drapeaux et d'y avoir introduit en même temps les classes de 1912 et de 1913. Les conséquences en seront très fâcheuses; heureusement, elles seront provisoires, et il faut espérer que nous traverserons sans à-coup la période dangereuse; s'il en était autrement, la responsabilité du gouvernement serait grave. Sur ce point, M. Clemenceau a eu facilement raison. M. Barthou a mis beaucoup de talent et d'adresse à répondre tout ce qu'on pouvait répondre, mais nous ne pensons pas qu'il ait convaincu le Sénat. Il a dit qu'en cas de péril le gouvernement conservait le droit de rappeler nominalement par un simple décret, le nombre d'hommes dont il aurait besoin. Soit, mais là n'est pas la

question : elle est dans la difficulté qu'il y aura, étant donné l'état de nos cadres, à instruire deux classes à la fois; elle est dans la faiblesse que présentera notre effectif avant que cette instruction soit terminée ; elle est dans l'insuffisance même de nos casernes qui ne nous permettrait pas de rappeler, si l'obligation s'en présentait, tout ou partie de la classe congédiée. Ce rappel prendrait d'ailleurs, s'il se produisait, une signification qui ne pourrait qu'aggraver le danger auquel il aurait pour objet de pourvoir. Mais à quoi bon insister sur tout cela? La loi militaire se présentait au Sénat dans de telles conditions qu'il fallait la voter telle quelle, ou s'exposer, par un renvoi à la Chambre, à rouvrir une discussion qui n'avait déjà que trop duré. Ce dernier danger est celui qui a frappé le Sénat davantage : entre deux maux, il a choisi le moindre. Les circonstances qui pesaient sur lui étaient impérieuses. Si elles l'avaient été moins, il aurait certainement tenu plus de compte des observations que lui ont présentées MM. Milliès-Lacroix et Bienvenu-Martin au nom de la Commission des finances. Dans les derniers jours de la discussion, la Chambre a jeté les millions par les fenêtres, avec une prodigalité où l'on sentait venir les élections prochaines. Malgré le gouvernement, malgré la commission du budget, elle a voté des indemnités déraisonnables aux soutiens de famille, sans même en limiter le nombre, comme l'avaient fait les lois précédentes. Il n'est pas douteux que le Sénat pensait comme MM. Milliès-Lacroix et Bienvenu-Martin ; mais il est probable que MM. Bienvenu-Martin et Milliès-Lacroix combattaient pour l'honneur, pour le devoir, sans d'ailleurs rien espérer. Finalement, la loi militaire a été votée par 244 voix contre 36 et, en dépit de toutes les réserves que nous avons faites, qu'ont faites MM. Milliès-Lacroix et Bienvenu-Martin, qu'avaient faites, à un autre point de vue, et avec beaucoup d'éloquence, MM. de Las Cases et de Tréveneuc, nous ne pouvons pas nous empêcher de dire que tout est bien qui finit bien.

Quant à la situation financière, elle est très sérieuse ; il faudrait même peu de chose pour la rendre très inquiétante, et cela moins encore par l'importance du déficit prévu pour l'année prochaine que par la nature des remèdes qu'on propose pour y parer. Les socialistes et les radicaux-socialistes savaient bien ce qu'ils faisaient quand ils poussaient à la dépense à l'occasion de la loi militaire : ils voulaient d'abord présenter cette loi au pays comme seule responsable de l'aggravation de charges qui devaient peser sur lui, et ils voulaient rendre ces charges très lourdes, afin d'acculer le gouvernement

et le parlement à l'obligation de voter les impôts dont ils rêvent depuis si longtemps de frapper, non pas le pays tout entier, mais, comme ils disent, les riches. Cette intention, cette volonté de leur part se sont manifestées d'une manière particulièrement dure et arrogante après le vote de la loi militaire. Ils ont voulu proposer d'introduire dans la loi de finance une injonction adressée au gouvernement d'avoir à présenter un projet d'impôt sur le revenu conforme à leurs vues. M. Barthou s'en est défendu avec tant de vigueur qu'on a pu croire, tout d'abord, qu'il était hostile à un pareil projet, et on était d'autant plus fondé à le croire qu'il en avait préparé un autre. Mais point : ce n'est pas la fortune publique et privée que défendait M. Barthou, c'est la dignité du gouvernement ; il ne voulait pas accepter pour lui d'injonction ; que deviendrait, demandait-il, sa liberté ? Au surplus, il n'a fait aucune difficulté à dire quel usage il se proposait de faire de cette liberté qu'il revendiquait si fièrement : c'était de déposer un projet de loi qui donnerait toute satisfaction aux radicaux-socialistes. Naturellement, ces derniers n'ont plus insisté et tout le monde s'est embrassé : M. Caillaux a présidé à l'opération. Mais il y a le Sénat : que fera-t-il ? Les radicaux-socialistes n'ont pas confiance en lui ; ils lui reprochent de faire traîner, depuis plusieurs années déjà, l'impôt sur le revenu voté par la Chambre ; il faut trouver un moyen de vaincre ses hésitations et de lui forcer la main. Le moyen est simple : c'est, dans le cas où l'impôt sur le revenu ne serait pas voté à une certaine date, de l'incorporer dans la loi de finance. Le gouvernement s'est montré ici moins soucieux de la dignité du Sénat qu'il ne l'avait été de la sienne : il a adhéré à la proposition. Cela demandait une explication, et M. Ribot a prié le gouvernement de la donner : il a d'ailleurs ajouté que la Commission de l'impôt sur le revenu, qui avait beaucoup travaillé, était sur le point d'aboutir et de déposer son rapport. M. Barthou a protesté de son profond respect pour les droits du Sénat ; jamais il ne permettrait qu'on y portât atteinte ; mais la question n'avait pas d'importance, puisque la Commission compétente était prête et que l'impôt sur le revenu serait voté au Sénat avant qu'on eût à incorporer la réforme dans le budget. Et le Sénat s'est contenté de cette réponse. S'il est rassuré, nous ne le sommes pas.

Le discours de M. Ribot a été à lui seul toute la discussion générale du budget au Sénat : il est vrai qu'il n'a laissé rien à dire d'essentiel. M. Ribot a signalé, dénoncé, condamné les détestables pratiques qui, depuis ces dernières années, ont fait du budget un simple simulacre

sans rapport avec la réalité. Le budget est, ou du moins il doit être, une prévision de toutes nos dépenses pour une année avec l'établissement de recettes correspondantes et adéquates. C'est le vieux jeu. Le budget ne se fait plus ainsi ; il est toujours dans le devenir; il évolue en cours d'exercice, au hasard des circonstances. Les crédits extraordinaires pourvoient à cette improvisation. Il est possible, comme M. Ribot le croit, que les méthodes anciennes ne correspondent plus aux nécessités présentes et qu'il y ait des réformes à apporter à la manière dont nos budgets sont établis ; qu'on les fasse donc mais qu'on ne reste pas dans l'état indéterminé où nous sommes. Les critiques de M. Ribot ont porté encore sur d'autres points dont l'importance n'est pas moindre. Nous avons déjà fait allusion aux nouvelles conceptions fiscales qui se font jour à la Chambre des Députés. La loi militaire, a-t-on dit, doit être l'objet d'un impôt spécial qui y restera affecté, et cet impôt sera payé exclusivement par les riches. C'est contre quoi M. Ribot a protesté avec autant d'énergie que d'éloquence. L'affectation de certaines recettes à certaines dépenses est une hérésie financière qui détruirait l'unité du budget. Sans doute les dépenses sont distinctes les unes les autres et les recettes proviennent aussi de sources distinctes, mais la totalité des recettes doit faire face à la totalité des dépenses, sous peine de voir le budget se fractionner dans un désordre absolu. Et que dire de l'idée de faire payer un impôt spécial par une seule classe de citoyens ? Dangereuse et fausse toujours, elle l'est encore davantage, s'il est possible, lorsqu'il s'agit d'assurer la défense nationale. A entendre les socialistes, les riches ont un intérêt plus grand que les autres à cette défense et les prolétaires n'en ont aucun. Ce sont là de détestables sophismes contre lesquels on ne saurait trop s'élever. M. Ribot l'a fait. Partisan qu'il est de l'impôt progressif, — et c'est jusqu'où nous ne pouvons le suivre, — s'il admet que les riches doivent payer plus que proportionnellement à leurs ressources, il affirme que tous doivent leur tribut. Quand la patrie est en cause, l'intérêt du plus pauvre est égal à celui du plus riche. Mais qu'il s'agisse de la patrie, ou de l'ordre social, ou des services publics quels qu'ils soient, aucune distinction n'est à faire entre les citoyens en tant que contribuables : ils doivent tous contribuer suivant leurs facultés, et rien ne serait plus dangereux, plus impolitique, tranchons le mot : plus démagogique que d'établir entre eux des catégories artificielles d'après l'intérêt plus ou moins grand qu'ils prendraient à ceci ou à cela. La solidarité sociale disparaîtrait dans cet émiettement général. Puisqu'aucune protestation ne s'était produite

à la Chambre, il fallait au moins qu'il y en eût une au Sénat : M. Ribot l'a faite.

La seconde guerre d'Orient est finie. Nous n'avions pas trop présumé, à la fin de notre dernière chronique, de la sagesse et de l'autorité que devait montrer la Roumanie dans cette crise: si elle s'est terminée vite et bien, c'est surtout au roi Charles et à son gouvernement qu'est due cette solution.

Lorsque, après l'ouverture des hostilités entre la Bulgarie et ses alliés de la veille, la Roumanie a armé à son tour, on s'est demandé quelles étaient ses intentions et il en est résulté quelque inquiétude ; mais cette inquiétude n'a pas duré; elle a été bientôt dissipée lorsqu'on s'est rendu compte de la modération de la Roumanie et qu'on a vu avec quelle maîtrise d'elle-même se développait sa politique. Il était très naturel, et très légitime que la Roumanie, voyant grandir les royaumes balkaniques et notamment la Bulgarie, cherchât à rétablir l'équilibre entre elle et eux. Le danger aurait été qu'elle ne voulût trop prendre, mais elle a su se borner. Après avoir obtenu Silistrie, elle s'est contentée de s'assurer une bonne frontière et, pour que cette frontière ne fût pas menacée, elle a demandé et obtenu le désarmement de Roustchouk et de Schumla. L'ancien quadrilatère n'est plus. En tout cela, la Roumanie n'a montré aucune ambition conquérante, et c'est ce qui, en la distinguant des États balkaniques, lui a permis d'exercer sur eux l'arbitrage moral dont on vient de voir les effets. La Bulgarie a fait de grands efforts pour séparer la Roumanie de ses alliés, et il n'est pas improbable que, dans cette politique, elle a été conseillée et soutenue par l'Autriche. Ici encore on a pu avoir un moment d'inquiétude parce que la Roumanie, si on nous permet l'expression, s'est servie ou s'est fait servir la première. On pouvait craindre qu'une fois satisfaite, elle ne se relâchât dans l'aide et l'appui qu'elle devait donner à la Serbie et à la Grèce ; mais il n'en a rien été ; la Roumanie est restée fidèle à ses engagemens, et M. Majoresco, qui présidait la conférence, a fait tout de suite des déclarations propres à dissiper sur ce point les dernières illusions bulgares. Sans doute, il a conseillé à ses alliés la modération et il avait le droit de le faire au nom d'un gouvernement qui avait pratiqué lui-même cette vertu politique, mais il a ajouté qu'il soutiendrait jusqu'au bout les demandes de la Grèce et de la Serbie. On a compris ce que cela voulait dire et d'ailleurs il l'a expliqué. La suspension des hostilités, qui avait été consentie d'abord pour cinq jours, a été prolongée

pour deux autres : si, à cette seconde échéance, la paix n'était pas faite, la guerre recommencerait et l'armée roumaine, qui était à la porte de Sofia, y entrerait. Que pouvait faire la Bulgarie? Elle n'avait à compter sur l'intervention effective d'aucune grande Puissance en sa faveur. Les ressources de la diplomatie étaient épuisées. Il ne restait qu'à céder. La Bulgarie l'a donc fait et, quoi qu'on en puisse dire, elle s'en est tirée mieux qu'elle ne l'espérait peut-être, car la Serbie et la Grèce se sont contentées d'exiger ce qu'elles demandaient déjà avant l'agression des 29 et 30 juin; elles n'ont pas haussé sensiblement leurs prétentions; elles en ont même abandonné quelques-unes; par exemple, la Grèce, a renonçé à Porto-Lago et borné sa revendication à Cavalla. Sur ce dernier point la discussion a été difficile, et délicate, et il y aurait eu un sérieux danger de rupture si la Bulgarie avait été en état de rompre. Dès l'ouverture des négociations, il s'est formé en Europe une opinion moyenne qui a regardé, énoncé comme vraisemblable la solution qui s'est effectivement produite, ce qui prouve que cette solution n'a paru excessive à personne. Aussi regardons-nous le traité de Bucarest comme définitif : l'opinion, en France, est sur ce point unanime.

Il n'en est pas de même partout. Le traité n'était pas encore signé, que le gouvernement autrichien émettait l'avis qu'il devrait être soumis à l'homologation des Puissances. Pourquoi? Est-ce parce qu'il modifiait les stipulations du traité de Berlin, œuvre collective de l'Europe? Ce scrupule pourrait paraître singulier de la part de l'Autriche qui, au moment de l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie, a opposé un refus si catégorique et si tranchant à toute intervention des autres Puissances, ne fût-ce que pour ratifier un acte qui, lui aussi, portait incontestablement atteinte au traité de Berlin. L'Europe s'est inclinée alors, on ne voit pas pourquoi elle ne ferait pas de même aujourd'hui. Nous ne sommes pas de ceux, on le sait, qui croient que l'Europe n'a rien à voir dans les affaires balkaniques. Le droit des pays balkaniques ne supprime pas le sien, qui est de plus vieille date et non pas moins respectable. Si le règlement fait entre les pays balkaniques lésait sur un point important les intérêts généraux de l'Europe, ou seulement ceux d'une grande Puissance, ce n'est pas nous qui contesterions à l'Europe, ou à la Puissance lésée, le droit de prendre les mesures ou de s'assurer les garanties dont elle estimerait avoir besoin Mais ce droit, l'Europe n'en a-t-elle pas déjà usé? A quoi donc a servi la conférence des Ambassadeurs à Londres, sinon à cela ? Dès le premier moment, les

Puissances, et entre toutes l'Autriche-Hongrie, ont indiqué, précisé et, en même temps, limité les points où leur action devait s'exercer. Elles se sont réservé la solution d'un certain nombre de questions et, du même coup, ont exclu les autres. Nous sommes très loin de méconnaître les intérêts spéciaux de l'Autriche dans les affaires balkaniques; nous les avons même énoncés très nettement alors que la presse française paraissait les négliger ou les ignorer; mais de ces intérêts, la Conférence des Ambassadeurs a tenu un si grand compte qu'on se demande ce que l'Autriche peut encore revendiquer. Dès le début, l'Europe, pour lui donner satisfaction, a admis que la Serbie ne s'étendrait pas jusqu'à l'Adriatique; puis elle a décidé que Scutari resterait à l'Albanie: enfin, elle s'est réservée de régler la question des frontières albanaises à laquelle il a fallu joindre celle des îles de la Méditerranée. C'est beaucoup et, à notre sentiment, c'est assez. Pour le reste, l'Europe a laissé entendre aux pays balkaniques qu'ils pouvaient s'arranger comme ils voudraient. Ils viennent de le faire et, maintenant que l'accord s'est établi entre eux, l'Europe, leur retirant rétrospectivement la liberté partielle qu'elle leur avait reconnue, interviendrait pour corriger leur œuvre? Encore une fois, où en serait la raison?

La France, dès le premier moment, a proclamé dans cette affaire le principe de non-intervention et s'y est tenue exactement. Attitude prudente, car, de quelque manière qu'on s'y prenne, il est impossible de contenter les uns sans mécontenter les autres, et si on se crée des amis dont la constance reste incertaine, on risque de se donner des ennemis plus tenaces. Il faut donc laisser faire quand il n'y a pas un intérêt de premier ordre à empêcher, et où est ici cet intérêt pour nous? La Russie a cru en apercevoir un pour elle à marcher d'accord avec l'Autriche: puisse-t-elle ne pas se tromper! L'Autriche et la Russie n'ont pas, d'ordinaire, une grande inclination politique l'une pour l'autre, mais, dans le cas actuel, l'amour de la Bulgarie les rapproche et la Russie ne peut pas supporter l'idée que l'Autriche la dépasse dans l'expression de ce sentiment. Cela peut la conduire loin, car l'Autriche aimant la Bulgarie contre la Serbie, n'a d'autre but que de diviser les Slaves des Balkans, politique qui ne peut pas être celle de la Russie. La Russie a des ménagemens à garder dont on ne s'embarrasse pas à Vienne. Il serait habile aussi de sa part d'en témoigner, et même beaucoup, à la Roumanie qui, justement fière de son œuvre, éprouverait sans nul doute une impression pénible à la voir compromise. Le roi Charles et l'empereur Guillaume viennent d'échan-

ger des télégrammes retentissans, dans lesquels ils se congratulent de la paix qui vient d'être conclue et la présentent comme définitive : de plus, l'empereur Guillaume a nommé son beau-frère, le Roi de Grèce, feld-maréchal de l'armée allemande. Ce sont là des faits dont l'intention et la signification ne sont pas douteuses. Enfin la politique de la Roumanie à l'égard de l'Autriche a pris dans ces derniers temps un caractère plus libre dont on aurait tout intérêt à Saint-Pétersbourg à favoriser la tendance nouvelle. Tout cela mérite réflexion. Au surplus, l'Europe a encore assez de questions à résoudre pour ne pas en soulever de nouvelles, et, dans le règlement de celles qu'elle s'est réservée, elle rencontrera assez de difficultés, elle causera assez de froissemens, de déceptions et d'amertumes dont quelques-unes au moins seront durables, pour qu'elle s'en tienne là, c'est-à-dire au strict nécessaire, sans aller plus loin, c'est-à-dire à ce qui est à la fois inutile et dangereux.

En veut-on un exemple? L'Europe s'est donné pour tâche de régler la question des îles; puisque l'engagement est pris, il faut bien le tenir ; mais que d'orages en perspective! Cette question des îles met déjà en conflit l'Italie et la Grèce. Nous les aimons l'une et l'autre et nous voudrions bien les concilier : malheureusement, la tâche est difficile, pour ne pas dire plus. L'Italie, dans le traité de Lausanne qu'elle a conclu après la guerre de Tripolitaine, s'est bien engagée à évacuer les îles qu'elle a occupées au cours des hostilités; mais, au moment d'exécuter sa promesse, elle en éprouve tant de peine qu'on se demande ce qu'elle en fera. Il y a quelque temps, elle s'y était montrée mieux disposée, à la condition que la Conférence des ambassadeurs lui donnât certaines satisfactions dans le tracé méridional de la frontière albanaise; on les lui a données et, délivrée de ce souci, elle voudrait bien maintenant garder les îles toutes, s'il se peut, et au moins les principales. La France s'est souvenue des anciens engagemens de l'Italie; la presse les a rappelés; aussitôt les journaux italiens sont partis en guerre contre nous avec une acrimonie qui rappelle parfois la rudesse tudesque. Les Italiens ont plus que les Allemands le sentiment des nuances, mais ils le perdent dans certains accès de méchante humeur. Nous voudrions bien pouvoir dire à eux et aux Grecs, comme nous l'avons dit aux Balkaniques : Réglez la question entre vous. Nous ne le pouvons pas, puisque la Conférence de Londres est saisie, mais c'est une raison de plus pour que l'Europe ne se saisisse pas par surcroît du traité de Bucarest qui est fait et bien fait. La revision, si elle avait lieu, porterait sur

Cavalla, dit la Russie, — principalement sur Cavalla, dit plus largement l'Autriche. — Cavalla est attribué à la Grèce; on voudrait l'attribuer à la Bulgarie. Mais les Grecs l'occupent, et il ne serait certainement pas facile de les déterminer à en sortir. Comment s'y prendrait-on? L'Autriche et la Russie recourraient-elles à la force? L'Europe a déjà sur les bras une question de ce genre, celle d'Andrinople: n'est-ce pas assez? La question d'Andrinople est embarrassante. *A priori* il semble impossible que la Porte conserve la ville contre la volonté expresse et unanime des Puissances qui s'est exprimée très nettement. Les Puissances offrent à la Porte une rectification de frontière, mais elles exigent la restitution d'Andrinople. Jusqu'ici la Porte s'en tient au vieux mot: J'y suis, j'y reste. Que faire? Le problème est ardu, la solution en est incertaine: n'est-ce pas une raison pour ne pas y en ajouter un autre, celui de Cavalla? D'autant plus qu'il y a entre eux une différence: la question d'Andrinople a été résolue par le traité de Londres qui, ayant été fait un peu sous ses auspices, engage l'Europe; le traité de Bucarest, au contraire, a été fait entre les Balkaniques seuls et n'engage qu'eux. C'est le fruit de la sagesse roumaine: n'y touchons pas.

Cette impression, qui a été celle de la France, a été aussi celle de l'Allemagne. En dépit de son intimité politique avec l'Autriche, l'Allemagne ne s'est pas crue obligée de demander comme elle la revision du traité, et l'opinion autrichienne ne s'en est pas offensée. Il n'en a malheureusement pas été de même de l'opinion russe en ce qui nous concerne: pendant vingt-quatre heures les journaux de Saint-Pétersbourg ne nous ont pas mieux traités que les journaux italiens. N'avions-nous pas raison de dire, dès le début de la guerre turco-balkanique, que ses conséquences mettraient les alliances à l'épreuve et en détermineraient la crise? Mais nous ajoutions que la nôtre devait en sortir indemne et nous le répétons avec plus d'énergie que jamais. Entre la Russie et nous les malentendus, lorsqu'il s'en produit, doivent se dissiper vite et nous sommes convaincu que, si la revision du traité en a suscité un, la haute raison du gouvernement russe et la bonne volonté, le bon sens, l'esprit de conciliation du gouvernement français en auront bientôt fait justice. Il y a, pour la Russie comme pour nous, des questions encore plus graves que celle de Cavalla.

FRANCIS CHARMES

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXIIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

SEIZIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT

Livraison du 1er Juillet.

Pages.

La guerre de 1870. — La reculade sur les lignes d'Amanvillers (avec une carte), par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française 5

Les choses voient, quatrième partie, par M. Édouard ESTAUNIÉ. 40

La campagne contre la patrie. — L'instrument; — La doctrine; — L'application, par M. André TARDIEU. 80

Harpes éoliennes. — Sensations d'enfance, par M. Édouard SCHURÉ 106

L'homme de 1848. — I. Comment il s'est formé. — L'initiation révolutionnaire (1830-1840), par M. Charles BENOIST, de l'Académie des Sciences morales. 134

Les directeurs de théatres, par M. Victor DU BLED. 162

Revue littéraire. — Le roman des institutrices, par M. André BEAUNIER. . 193

Revue scientifique. — La mort de l'univers, par M. Charles NORDMANN. . 205

Revue musicale. — *Pénélope* au Théatre des Champs-Élysées; — *Julien*, a l'Opéra-Comique, par M. Camille BELLAIGUE. 217

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 229

Livraison du 15 Juillet.

La guerre de 1870. — Gravelotte-Saint-Privat, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française. 241

Les choses voient, cinquième partie, par M. Édouard ESTAUNIÉ. 280

La liberté de conscience dans l'ancienne Rome. — A propos du seizième centenaire de l'Édit de Milan, par M. René PICHON. 314

Les origines de la science moderne, d'après les découvertes récentes, par M. Albert DUFOURCQ 349

Pages.

La fin de la domination franque en Syrie après les dernières croisades, par M. Gustave SCHLUMBERGER, de l'Académie des Inscriptions. 379

Les armemens financiers de la France et de l'Allemagne, par M. Raphaël-Georges LÉVY. 415

Revue dramatique. — *La Pisanelle* ou *La Mort parfumée*, au Châtelet; — Reprise du *Gendre de M. Poirier*, a la Comédie-Française, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 445

Revues étrangères. — La correspondance amoureuse d'un romancier allemand, par M. T. DE WYZEWA. 457

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Août.

La guerre de 1870. — Au camp de Châlons. — La déposition de l'Empereur, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française 481

Les choses voient, dernière partie, par M. Édouard ESTAUNIÉ. 520

Huit jours a Londres, par M. le Comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 564

A travers de récens *Mémoires*, par M. Ernest DAUDET. 609

Les progrès de la défense des côtes de l'Allemagne, par *** 638

L'unité de l'Afrique française. — Transsaharien et transafricain, par M. Henri LORIN 657

Revue littéraire. — Un lyrisme nouveau, par M. André BEAUNIER. 685

Revue scientifique. — Les progrès récens de l'éclairage, par M. Charles NORDMANN. 697

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Août.

La guerre de 1870. — Les tourmens de Mac Mahon, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française. 721

La famille Coryston, première partie, par Mrs HUMPHRY WARD. 753

Les causes finales en biologie, par M. Charles RICHET. 799

Visions mystiques dans l'Angleterre du moyen-age, par Lucie-Félix-FAURE GOYAU. 830

Lettres de Louis VEUILLOT à Madame Léontine FAY-VOLNIS, première partie. 857

La réorganisation de la Turquie d'Asie, par M. René PINON 884

Revue dramatique. — L'age du cinéma, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 919

Revues étrangères. — Un roman historique russe, par M. T. DE WYZEWA. 931

Essais et notices. — Les corrections de Montaigne, par M. Victor GIRAUD. . 943

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 51987.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 526 359